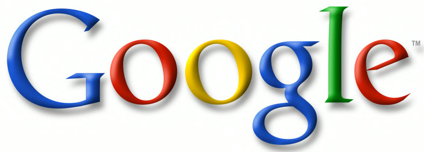


JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL

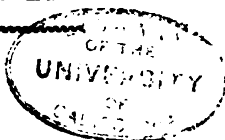
de Mémoires, d'Extraits et de Notices relatifs à l'Histoire, à la Philosophie, aux Sc ences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires,

PROPRIÉTAIRES DU JOURNAL ASIATIQUE,

Rue St.-Louis, N°. 46, au Marais.

1822.

On s'abonne à Paris :

Chez DONDEY-DUPRÉ Père et Fils, Imp.-Lib., Éditeurs, rue St.-Louis, n°. 46, au Marais.
Renouard, Libraire, rue St.-André-des-Arts, n°. 55.
Treuttel et Wurtz, Libraires, rue de Bourbon, n°. 17.
Arthus-Bertrand, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.
Bossange père, Libraire, rue de Richelieu, n°. 60.
Rey et Gravier, Libraires, quai des Augustins, n°. 55.
Delaunay, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois.
Chassériau, Libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 5.

A Marseille :

Chez Camoin frères, Libraires.

A Bruxelles :

Chez H. Tarlier, Libraire, rue de l'Empereur, n°. 815.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

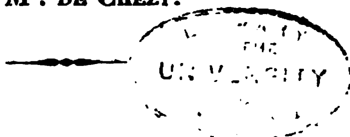
(JUILLET 1822.)

JOURNAL ASIATIQUE.

L'ERMITAGE DE KANDOU (1),

Poëme extrait et traduit du Brahmâ-Pourâna, composition sanskrite de la plus haute antiquité;

Par Mr. DE CHÉZY.



Les Muses grecques veulent bien aujourd'hui faire les honneurs à leurs *sœurs* des bords du Gange, et

(1) Ce petit poëme ayant été choisi par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour faire partie des lectures qui ont eu lieu dans la séance publique annuelle des quatre Académies réunies, le 24 avril 1820, il m'avait paru nécessaire alors de le faire précéder d'une courte introduction, sous forme de discours, propre à éclaircir différens points de mythologie indienne qui y sont relatifs, et à mettre ainsi l'auditeur à même d'en saisir facilement l'esprit.

Aujourd'hui cette nécessité n'existe plus ; cependant je crois devoir laisser subsister cette meme introduction, qui, tout en tenant lieu de notes qu'il faudrait lui substituer, offrira un ensemble plus agréable, peut-être, à l'esprit du lecteur.

Je ne dois pas laisser ignorer qu'une traduction allemande de ce petit poëme a été faite sur mon manuscrit, par le savant A. W. de Schlegel, et insérée dans le 3me. fascicule de sa *Bibliothèque indienne* (Indische bibliothek) qui vient de paraître. Ce fascicule, ainsi que les

suspendre un moment les doctes accords de la lyre, pour faire place aux accens, un peu légers peut-être, du luth indien.

A ce nom de sœurs, à ce lien de parenté dont je reconnais l'existence, entre les Muses de l'Hélicon et celles du mont Mérou, il me semble déjà entendre mille voix s'élever contre une pareille assertion, contre la possibilité d'une semblable alliance! Long-tems, je l'avouerai, j'ai partagé la même prévention; mais après le plus mûr examen, après le travail le plus sérieux, je n'ai pu me refuser à considérer comme sorties du même berceau, des sœurs qui, malgré l'espace immense qui les sépare, parlent cependant à peu près la même langue, s'expriment souvent dans les mêmes termes, emploient les mêmes figures, et semblent avoir été inspirées par le même génie.

En effet, il est impossible, pour peu qu'on ait fait quelques progrès dans l'étude de la langue sanskrite, de ne point être frappé des rapports qui existent entre ce riche idiome et les langues grecque et latine; rapports qui se rencontrent, non pas seulement dans des mots isolés, mais dans la structure la plus intime du langage, qui ne peuvent être l'effet du hasard, et qui supposent nécessairement ou une origine commune

---

deux premiers, renferme des morceaux du plus haut intérêt, relatifs à la littérature sanskrite, et qui sont traités avec cette supériorité de talent qui distingue tous les écrits de ce savant professeur. Pour ma part, je ne puis assez le remercier du soin qu'il a mis à me traduire; mais je crains une chose; c'est que la pureté et l'élégance soutenue de son style ne fassent remarquer l'infériorité du mien.

entre les peuples qui parlent ces langues, ou au moins de longues communications entre eux.

L'Histoire, il est vrai, ne peut nous fournir encore assez de données pour résoudre ce problême ; mais combien d'autres faits réels enveloppés dans les ténèbres de ces tems, que nous nommons fabuleux et héroïques, sur lesquels son flambeau n'a pu, jusqu'à présent, répandre la lumière !

Si de l'étude de la langue sanskrite, considérée purement en elle-même, étude qui rend presque nuls tous les systêmes étymologiques hasardés jusqu'à nos jours, et qui est absolument indispensable pour diriger, avec quelque certitude, nos recherches dans un labyrinthe où l'on n'a trop souvent rencontré que des *monstres ;* si de cette étude, dis-je, on passe à celle de la doctrine des Indiens, de leurs usages, de leur croyance, de leurs mythes sacrés ; quels rapprochemens plus curieux encore, ne se présenteront pas aussitôt à notre imagination !

Méditons-nous leurs livres de métaphysique ? nous croyons lire les sublimes traités de Platon. Le dogme de l'immortalité de l'ame n'est point développé par ce sage et par les autres philosophes de la Grèce, avec plus de profondeur et de subtilité tout ensemble, qu'il ne l'est par les brahmanes, dans leurs *Oupanichads* (textes secrets des Védas), où ces matières sont en général traitées sous forme de dialogues, entre un maître et son disciple, à la manière de Socrate.

Le dogme de l'unité de Dieu, qui a été évidemment reconnu par les vrais sages du paganisme, est également

ment avoué par les philosophes indiens, qui adorent le grand être sous le nom de *Brahmâ ;* l'accusation de polythéisme dont on les charge, n'étant, selon toute apparence, fondée que sur la personnification qu'ils ont faite des attributs de la divinité, sous les formes de *Brahmâ, Vichnou*, *Siva*, pour représenter d'une manière sensible le pouvoir de *créer*, de *conserver*, et de *détruire*.

Le système de Pythagore, dont il ne nous reste que des fragmens, se retrouve dans toute son intégrité dans les livres de philosophie indienne, et on y reconnaît de part et d'autre, tant de conformité jusque dans les plus petits détails, qu'il paraît fort probable que le philosophe grec a tiré de ces antiques compositions sa doctrine de la métempsycose ; et ce fait seul, à notre avis, suffirait pour nous faire croire à la réalité de son voyage aux Indes.

Un autre philosophe, que l'on prétend aussi avoir fait le voyage des Indes, à la suite d'Alexandre, Pyrrhon, n'aurait-il pas puisé dans ses relations avec les brahmanes, le germe de son fameux système, qui offre les rapports les plus frappans, avec un système fort répandu aux Indes, d'après lequel tout, excepté Dieu, serait illusion ; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que ce sceptique marquait, dans toute sa conduite, cette parfaite indifférence, cet abandon absolu des contemplatifs Indiens.

Rempli de l'idée de la fragilité des choses humaines, et de leur peu d'importance, il avait sans cesse à la bouche le vers d'Homère, où ce grand poète compare

les générations humaines, aux feuilles desséchées que balaient les vents, de même que les gymnosophistes se complaisent dans leur comparaison favorite de la brièveté de la vie, avec une goutte de rosée qui brille et s'évanouit au même instant, sur la feuille tremblante du lotus.

Il nous serait facile de faire de semblables rapprochemens, en parcourant successivement les différentes branches des connaissances humaines, telles que l'astronomie, les mathématiques, la musique, la poésie, tant épique que dramatique, lyrique et érotique, la législation, la morale; et de prouver que dans toutes ces connaissances, les Indiens ont peu de chose à envier aux Grecs: mais ce travail exigerait trop de tems, et nous préférons jeter un seul coup-d'œil sur quelques points de la mythologie indienne, dont l'identité avec les fables grecques, frappera aussitôt tous les esprits.

Valmiki, l'inventeur de la poésie parmi ces peuples, nous conduit-il en esprit sur la cime élevée du Mérou? nous nous croyons transportés par Homère, sur le haut Olympe, et assister à l'assemblée de ces dieux, qu'il nous représente sous des couleurs si séduisantes, se nourrissant de la divine ambroisie, comme les dieux de l'Inde se nourrissent de l'*Amrit*, ou eau de l'immortalité.

Si d'un côté nous voyons Jupiter armé de la foudre; de l'autre, c'est dans les mains d'Indra, que brille ce redoutable météore; Indra qui, revêtu d'une immense robe bleue, parsemée d'yeux, et s'appuyant sur l'arc-en-ciel, n'est visiblement que le firmament personnifié.

Vénus, la mère des Grâces, a aussi sa rivale dans Lakchmî, déesse de la beauté, produite comme elle, chose étonnante! de l'écume de la mer. Apollon offre avec Kriohna un grand nombre de rapports, et peut-être ne serait-il pas impossible d'en trouver entre les Muses et les Gopis qui accompagnent sans cesse leur dieu favori, le plus beau des immortels!

Quant au Bacchus grec, il serait difficile de ne pas en reconnaître l'identité avec le Bacchus indien, né sur le mont Mérou; circonstance qui a fait imaginer aux mythologues grecs, le conte de sa prétendue naissance de la cuisse de Jupiter, par allusion aux mots *Mérou* et *Méros*, comme on le reconnaît généralement.

Et Kâma, le frère de l'Amour grec, aussi malin, aussi gracieux que lui, sous quelle séduisante allégorie ne nous est-il pas représenté par les poètes indiens? C'est un enfant charmant, qui a pour amis inséparables le Printems et le Zéphire; armé d'un arc formé d'une canne à sucre, d'un carquois garni de cinq flèches, en nombre égal à nos sens, bien aiguës, trempées dans des sucs d'une vertu brûlante, et dont il se sert sans pitié, pour porter incessamment le trouble dans les cœurs; armes aussi rapides que la foudre, et auxquelles s'est trouvé jadis en butte un pauvre ermite, dont le poète Viasa nous a transmis l'histoire.

Mais avant d'en commencer le récit, qu'il me soit permis d'arrêter encore un seul moment votre attention sur quelques particularités relatives à Indra, et qu'il est nécessaire de connaître, pour bien saisir l'es-

prit de cette petite fable, extraite du *Brahmâ-Pourâna*, ouvrage dont la composition peut, au sentiment des plus savans Indianistes, égaler en antiquité les poésies d'Homère.

Indra, quoique le même que le Jupiter grec sous bien des rapports, en diffère cependant en ce que son trône n'est pas aussi bien affermi que celui de ce maître des dieux. Si Jupiter a couru une fois le risque d'être détrôné par les Titans, il les a exterminés; et mettant fin ainsi à leurs entreprises audacieuses, il a régné depuis en toute sécurité : mais il n'en est pas ainsi d'Indra, car il peut perdre son rang de chef des divinités secondaires, et se voir forcé par l'immuable *Brahma*, ou le Destin, à le céder à tout pénitent qui, par d'effrayantes austérités, surpasserait le mérite qu'il se serait lui-même acquis précédemment.

Ce dieu donc, au milieu des délices qui l'entourent dans son habitation céleste; malgré le charme des divins concerts des *Gandharvas*, des danses aériennes des voluptueuses *Apsaras*, n'est pas sans inquiétude. Aussi ses regards pénétrans comme ceux de l'aigle, se promènent par intervalles sur la terre, sur ces sombres forêts surtout, dans l'ombre desquelles les farouches *Yoguis* aiment à s'ensevelir. En aperçoit-il quelqu'un dont les austérités, sur le point de recevoir leur accomplissement, pourraient lui porter ombrage, il députe aussitôt vers lui la plus agaçante des nymphes de sa cour, en lui enjoignant de mettre tout en usage pour séduire le vertueux anachorète : et s'il succombe à la tentation, le voilà obligé de recommencer de

nouveau sa longue pénitence; et pendant ce tems Indra se livre aux douceurs du repos.

Tels sont les moyens que ce dieu a employés il y a quelque trois mille ans, pour rendre nulle, sur les bords du fleuve *Gômati*, la pénitence de l'ermite Kandou.

L'ERMITAGE DE KANDOU,

Poëme sanskrit.

Sur les bords sacrés du fleuve Gômati, dans une forêt solitaire, abondante en racines, en fruits de toute espèce, sans cesse retentissant du gazouillement des oiseaux, du bruit léger des pas du cerf et de la timide gazelle, était situé, loin du concours des hommes, l'ermitage paisible de Kandou.

Dans ce lieu de délices, le saint personnage était tout entier livré aux austérités les plus rudes : jeûnes, ablutions, prières, privations sans nombre; ces pénibles devoirs étaient trop doux pour lui. L'été régnait-il dans toute sa force? il s'entourait de feux, et recevait sur sa tête nue les rayons ardens du soleil : dans la saison des pluies, il se couchait dans l'eau; au cœur de l'hiver, des vêtemens humides enveloppaient ses membres transis de froid.

Témoins de ces effrayantes austérités, capables de lui assurer la conquête des trois mondes, les *Dévas*, les *Gandharvas* et autres divinités soumises à Indra étaient frappés d'admiration. « Oh! quelle étonnante

fermeté! Oh! quelle constance dans la douleur » ! ne cessaient-ils de répéter entre eux.

Cependant, leur admiration faisant place à la crainte, et désirant faire perdre au pieux ermite le fruit de sa longue pénitence; pleins de trouble, ils se rendent auprès de leur maître, et lui demandent son secours pour accomplir leur dessein.

Accédant à leurs vœux, le dieu des élémens adresse ainsi la parole à la nymphe Pramnotchâ, remarquable par sa beauté, sa jeunesse, l'élégance de sa taille, l'éclat de ses dents, le contour gracieux de son sein élevé :

Va, Pramnotchâ, lui dit-il, vas avec la rapidité de l'éclair dans les lieux où Kandou a établi sa demeure : ô belle, mets tout en œuvre pour rompre sa pénitence; porte le trouble dans ses sens.

— Divinité puissante, lui répondit la nymphe, je suis prête à remplir tes ordres; mais je tremble pour mes jours : je redoute cet illustre solitaire, au regard terrible, au visage éclatant comme le soleil. De quelle horrible imprécation ne peut-il pas m'accabler dans sa colère, s'il vient à soupçonner le motif de mon arrivée? Que ne désignes-tu plutôt pour cette périlleuse entreprise Ourvassî, Ménakâ, Rhambhâ, Misra-Késsi et autres nymphes de ta cour, toutes si fières de leurs charmes?

— Non, lui répond le divin époux de Satchî; ces nymphes doivent rester près de moi : c'est en toi que j'espère, beauté céleste; cependant, je te donnerai pour venir à ton aide l'Amour, le Printems et le Zéphire.

La nymphe aux doux regards, rassurée par ces paroles flatteuses, traverse aussitôt l'Éther avec ses trois compagnons, et ils descendent dans la forêt aux environs de l'ermitage de Kandou. Ils errent quelque-tems sous ces vastes ombrages, qui leur rappellent l'éternelle verdure des jardins enchantés d'Indra. Partout y souriait la nature : ce n'était que fruits, que fleurs, que mélodieux concerts. Là, leur vue s'arrête sur un manguier superbe; ici, sur un citronnier aux fruits d'or; plus loin, de hauts palmiers attirent leurs regards : le bananier, le grenadier, le figuier aux larges feuilles, leur prêtent tour à tour la fraîcheur de leur ombre.

Perchés sur leurs rameaux flexibles, un peuple d'oiseaux aussi variés dans leur plumage que dans leur chant, flattaient également et l'oreille et les yeux.

De distance en distance, des étangs limpides, des ruisseaux purs comme le cristal, embellis par les coupes d'azur et de pourpre du nénufar sacré, étaient sillonnés avec grâce par des couples de cygnes d'une blancheur éblouissante, et une foule d'oiseaux aquatiques amis de l'ombre et de la fraîcheur.

Pramnotchâ ne pouvait se lasser de contempler ce ravissant spectacle : cependant elle rappelle au Zéphire, au Printems et à l'Amour l'objet de leur voyage, et les engage à agir de concert pour la faire réussir dans son entreprise. Elle-même aussitôt s'apprête à déployer toutes les ressources de la séduction.

« Ah! ah! s'écrie-t-elle, nous allons donc le voir cet intrépide conducteur du char de Brahmâ, qui se

vante de tenir sous le joug le coursier fougueux de ses sens !... Oh ! que je crains pour lui que dans cette rencontre les rênes n'échappent de ses mains !... Oui ! fût-il Brahmâ, Vichnou, le dur Siva lui-même, son cœur éprouvera aujourd'hui ce que peuvent les traits de l'Amour ! »

En achevant ces mots, elle se rend vers l'ermitage, où, par la puissance du saint anachorète, les bêtes les plus farouches se sentaient dépouillées de leur férocité. A l'écart, sur le bord du fleuve, elle mêle aux chants du *kokila* sa voix enchanteresse, et fait entendre un cantique de louanges.

Au même instant, le Printems répand de nouveaux charmes sur toute la nature : le *kokila* soupire avec plus de douceur ; une harmonie indicible jette l'ame dans une langueur voluptueuse. Chargé de tous les parfums des monts *Malayas*, sa patrie, le Zéphire agite mollement les airs, jonchant partout la terre des fleurs les plus odorantes ; et l'Amour armé de ses flèches brûlantes s'approchant de Kandou, fait pénétrer dans ses veines un feu qui le dévore.

Frappé des chants mélodieux qui parviennent à son oreille, déjà ivre d'amour et dans le plus grand trouble, il vole vers le lieu d'où partent ces accens. Il reste comme stupéfait à la vue des charmes que Pramnotchâ déploye à ses regards.

« Qui es-tu ? quelle est ton origine, femme adorable, lui dit-il, toi, dont la taille élégante, les sourcils si délicatement arqués, le sourire enchanteur ne me laissent plus maître de ma raison ? Dis-moi la vérité, je t'en conjure. »

« Tu vois en moi, lui répondit Pramnotchâ, la plus humble des servantes, occupée seulement à cueillir ces fleurs.... Maître, donne-moi promptement tes ordres : dis, que puis-je faire qui te soit agréable ? »

A ces douces paroles, toute la fermeté de Kandou acheva de s'évanouir, et prenant aussitôt la jeune nymphe par la main, il la fit entrer dans son ermitage.

Alors l'Amour, le Printems et le Zéphire, jugeant qu'il n'était plus besoin de leur ministère, regagnèrent les régions éthérées, et racontèrent aux dieux enchantés la réussite de leur stratagême.

Cependant Kandou, par le pouvoir surnaturel que ses austérités lui avaient acquis, se métamorphose à l'instant en un jeune homme d'une beauté toute divine. Des vêtemens célestes, des guirlandes semblables à celles dont se parent les dieux, rehaussent encore l'éclat de ses charmes; et la nymphe, qui croyait seulement le séduire, se sentit séduite à son tour.

Jeûnes, ablutions, prières, sacrifices, méditations profondes, devoirs envers les dieux, tout est mis en oubli. Uniquement occupé de sa passion et la nuit et le jour, le pauvre ermite ne songeait pas à l'échec porté à sa pénitence. Plongé dans les plaisirs, les jours se succédaient sans qu'il s'en aperçût.

Plusieurs mois s'étaient ainsi écoulés dans un ravissement continuel, lorsque Pramnotchâ lui témoigna le désir de retourner au séjour céleste, sa patrie : mais Kandou, plus épris que jamais, la conjure de demeurer encore. La nymphe cède, et au bout de quel-

que tems, elle lui déclare de nouveau ses intentions. Mêmes instances de la part de l'ermite, qui cherche à la retenir. Pramnotchâ, dans la crainte d'attirer sur sa tête une imprécation redoutable, prolonge encore son séjour, et trouve dans Kandou un amant de plus en plus passionné. Il ne la quittait pas un instant; aussi fut-elle singulièrement surprise un soir, en le voyant se lever brusquement de ses côtés, et précipiter ses pas vers un boccage consacré.

Eh! quelle pensée vous agite donc, lui demanda-t-elle aussitôt? — Ne vois-tu pas, lui répondit Kandou, que le jour est près de finir? Je vole faire le sacrifice du soir, de peur de commettre la moindre faute dans l'accomplissement de mes devoirs.

— Eh bien! homme consommé dans la sagesse, que vous importe donc ce jour, de préférence à cent autres? Allez, quand celui-ci se passerait encore sans être fêté comme tous ceux qui, durant de grands mois, viennent de s'écouler pour vous, qui, dites-le-moi, pourrait y faire quelque attention, et s'en scandaliser?

— Mais, répliqua l'anachorète, lorsque c'est ce matin même, ô femme charmante, que je t'ai aperçue sur le bord du fleuve, que je t'ai reçue dans mon ermitage, et que voici le premier soir témoin de ta présence en ces lieux.... dis-moi, que signifie ce langage et ce rire moqueur que j'aperçois sur tes lèvres?

— Et comment, lui répondit-elle, ne pas sourire de votre erreur, quand depuis *ce matin* dont vous parlez, voici qu'une révolution de l'année est en grande partie écoulée!

— Quoi! serait-ce donc la vérité qui sortirait de ta bouche, ô nymphe trop séduisante? ou plutôt ne serait-ce pas un pur badinage, car il me semble que je n'ai encore passé qu'un seul jour avec toi?

— Oh! pourriez-vous me soupçonner d'user de mensonge envers un aussi vénérable brahmane, un saint ermite qui a fait vœu de ne jamais s'écarter un instant du chemin suivi par les sages?

— O malheur, malheur sur moi! s'écrie alors l'infortuné brahmane, dont les yeux sont enfin dessillés. O fruit à jamais perdu de ma longue pénitence! Toutes ces œuvres méritoires, toutes ces actions conformes à la doctrine des Védas sont donc anéanties par la séduction d'une femme!.... Fuis, fuis loin de moi, perfide; va, ta mission est accomplie!

DHÉRAR, FILS D'AL-AZWAR,

Extrait du livre intitulé : Conquête de la Syrie, *par Al-Wakedy, traduit de l'arabe;* par M. GRANGERET DE LAGRANGE.

ABOU-OBEIDAH commandait en Syrie les troupes du khalife Omar, fils d'Al-Khattâb. Après avoir remporté divers avantages sur les Grecs, il mit à la tête de deux cents cavaliers Dhérar, fils d'Al-Azwar,

guerrier distingué entre les Arabes, lui donnant l'ordre de se porter vers le nord de la Syrie, et de piller les villes maritimes.

Arrivés dans la plaine de Dâbik, lui et ses compagnons se couchent sur la terre pour prendre du repos. Pendant qu'ils dorment profondément, Al-Hâïm, fils de Djabalah, conduisant une armée d'Arabes qui avaient embrassé le christianisme, accourt en toute hâte, tombe sur une partie des compagnons de Dhérar, et les fait prisonniers, sans éprouver une longue résistance. Cependant Dhérar, réveillé par les cris, est déjà monté sur son cheval. Il élève la voix, et anime ainsi au combat les cavaliers qui lui restent : « Courage! Précipitez-vous sur ces troupes viles et parjures, et abreuvez vos glaives du sang des phalanges ennemies. Défendez la religion, objet de la vénération des hommes, et cherchez à complaire au Dieu de tous les êtres, au dispensateur des bienfaits. Que celui d'entre vous qui désire échapper aux flammes éternelles, au jour où chacun recevra le prix de ses œuvres, s'élance, à l'heure même, sur l'ennemi, avec l'impétuosité du lion, et qu'il ne songe qu'à se rendre agréable à l'envoyé qui n'a point trompé les hommes. » (1)

Il dit, et à l'instant un combat opiniâtre s'engage

---

(1) Le texte de ce discours et des trois suivans se trouvera dans un recueil de poésies arabes inédites, maintenant sous presse à l'imprimerie royale. Ce recueil sera accompagné d'un choix de commentaires arabes pour les principaux morceaux, d'une traduction française de toutes les poésies, et d'observations critiques et littéraires.

entre les Musulmans et les Arabes qui s'étaient fait chrétiens. Dhérar, malgré ses efforts prodigieux, est enveloppé de toutes parts. Les chrétiens se saisissent de sa personne, le chargent de fers, et le conduisent à Antioche. La nouvelle de la défaite de Dhérar étant parvenue à Abou-Obeidah, lui et les musulmans gémissent sur son triste sort; et Khoulah, fille d'Al-Azwar, sœur du héros captif, exhale sa douleur en ces termes :

« Hé quoi! n'y a-t-il personne qui puisse nous donner des nouvelles de mon frère? Qu'on me dise ce qui peut le contraindre à rester si long-tems éloigné de nous. Hélas! si j'avais su que nous dussions nous séparer pour ne plus nous revoir, je lui aurais réitéré les plus tendres adieux. Lugubre oiseau, qui naguères me prédis son départ, n'apporteras-tu donc pas la joie dans nos cœurs, en nous annonçant l'arrivée prochaine de l'absent bien-aimé! Comme tous nos jours étaient calmes et sereins, quand mon frère restait auprès de nous! Il faisait notre félicité et nous faisions la sienne. Ah! que Dieu combatte et extermine la séparation! Qu'elle est remplie d'amertume! Que ses traits sont meurtriers! Ah! que veut-elle de nous? Je me rappelle les momens délicieux que nous avons passés avec mon frère. Pourquoi faut-il que la fortune inconstante nous ait éloignés l'un de l'autre! Si jamais il revient à sa demeure chérie, je couvrirai de baisers les pieds de sa monture. O douleur! puis-je oublier l'instant où il m'a été dit : Dhérar est dans les fers; nous l'avons laissé sur le sol de l'ennemi, et nous

lui avons dit un dernier adieu. Hélas! les jours de l'homme ne sont qu'un prêt de peu de durée, et nous disparaissons comme une parole qui n'a point de sens. Chaque fois que quelqu'un m'entretient de mon frère, je sens que mon cœur souffrant et plaintif ne peut s'attacher à d'autres qu'à lui. Salut à mon frère bien-aimé, à toute heure du jour, soit qu'il reste volontairement éloigné de nous, soit qu'une dure nécessité le condamne à en être séparé ! »

Une femme arabe dont le fils avait été fait prisonnier avec Dhérar, se trouvant alors dans la maison de Khoulah, fille d'Al-Azwar, se plaint ainsi de sa perte :

« O mon fils! la tristesse a consumé mon cœur. Mes larmes ont brûlé le passage qui leur donne issue, et elles ont allumé le feu de la douleur ; mes entrailles ont recélé des flammes cruelles qui les dévorent. J'interroge avidement tous ceux qui arrivent ici montés sur leurs chameaux, dans l'espoir qu'ils me donneront de tes nouvelles, ô mon fils! et que ma couche, pendant la nuit, sera moins tourmentée. Mais hélas! nul n'a pu, jusqu'à présent, m'instruire de ton sort ; nul n'a pu me dire que tu reviendras. O mon fils! depuis que je ne te vois plus, ma vie est abreuvée d'amertume, et mes yeux sont toujours noyés de larmes. Mes facultés sont anéanties, et ma demeure n'est plus qu'un désert. Si tu vis encore, je me résous à passer dans le jeûne une année entière ; mais s'il en est autrement, quel remède l'homme peut-il apporter à ce malheur ! »

Cependant Dhérar et ses compagnons sont présentés à Héraclius. On leur ordonne de se prosterner devant le roi : ils refusent d'obéir. L'envoyé de Dieu, dit Dhérar, nous défend de nous prosterner devant les créatures. Une dispute théologique s'élève entre Heraclius et Dhérar. Mécontent des discours hardis du guerrier musulman ; et, de plus, excité à la vengeance par ceux qui l'entourent, le roi donne ordre que l'on fasse périr, sur le champ, Dhérar par le glaive. Il reçoit quatorze coups de sabre, dont aucun, dit l'historien, ne fut mortel, Dieu voulant le sauver des mains de ses ennemis, pour qu'il continuât à défendre son envoyé. Le roi ayant commandé qu'on lui coupât la langue, Jokana, chrétien qui s'était fait musulman, et qui, pour mieux réussir dans ses desseins, feignait de rester dévoué aux Grecs, engage Héraclius à ne point maltraiter ainsi Dhérar, et le supplie de le lui abandonner, ajoutant que si le lendemain il respirait encore, il le conduirait, dès le matin, à la porte de la ville, et que là il lui trancherait la tête, châtiment qui affaiblirait considérablement les Arabes. Le roi approuve ce conseil. Aussitôt Jokana, aidé de son fils qui faisait partie des deux cents cavaliers commandés par Dhérar, conduit ce héros dans sa maison. On panse toutes ses blessures, et on lui donne tous les secours nécessaires. Dhérar recouvre enfin l'usage du sentiment. Convaincu que Jokana était demeuré fidèle à l'Islamisme, il le remercie, ainsi que son fils, de leurs généreux soins, et s'entretient quelque tems avec eux des objets de

son affection ; puis il prie ses bienfaiteurs de transmettre aux musulmans et à sa sœur, le discours en vers qu'il va leur dicter :

« O vous, qui m'êtes si secourables, je vous conjure, au nom de Dieu, de porter mes derniers adieux à la Mecque et au mur sacré qui enferme le temple. Puissiez-vous, tant que vous vivrez, goûter mille délices ! Que la gloire, la félicité et l'assistance céleste vous accompagnent sans cesse ! puissent-ils n'être point perdus auprès de Dieu, les bienfaits que je reçois de vous ! Déjà je sens que mes vives douleurs sont adoucies. Vos soins compatissans m'ont procuré du soulagement et du repos. C'est ainsi que les hommes doivent faire entre eux un noble échange d'actions généreuses. Non, et j'atteste ici le temple sacré de Dieu, la mort n'est pas ce qui m'afflige ; mais ce qui cause toute ma peine, c'est le sort malheureux de ma mère avancée en âge, que j'ai laissée dans des lieux déserts et incultes. Privée de toute ressource, elle manque de force pour résister aux coups de la fortune ; elle n'a point d'autre asyle que les déserts ; point d'autre nourriture que l'absinthe, l'aurone et l'herbe sauvage. J'étais son unique appui, après qu'elle eut perdu les hommes à qui elle avait engagé sa foi ; et, quoique je fusse pauvre, je faisais tous mes efforts pour lui procurer une subsistance honorable. Je la nourrissais des bêtes fauves qui tombaient en mon pouvoir. Tour à tour je lui apportais des lièvres, des Jerboas, des petits de chamois, de jeunes gazelles, des fruits du lotus et des génisses, habitantes des dé-

serts. Je défendais sa demeure contre toute attaque étrangère, et je lui prodiguais les soins les plus assidus, lorsqu'elle se trouvait dans l'affliction et dans la détresse. Mais aujourd'hui, je n'ai eu en vue que la gloire de Dieu, en combattant avec ma lançe ceux qu'il a maudits; et j'ai voulu réjouir la plus excellente des créatures, Mahomet, dans l'espérance d'obtenir la victoire au jour du jugement. Ah! celui qui redoute ce jour doit s'efforcer de plaire à son Dieu, en exterminant les adorateurs impies de la croix. Animée par cette crainte salutaire, ma sœur a livré, comme moi, bataille aux incrédules, et elle n'a point cessé de se précipiter sur eux la lance à la main. Elle me disait au moment que nous allions nous séparer : O mon frère, je sens que je ne pourrai point supporter ton absence. O mon frère, quelle dure séparation! Qui viendra de ta part nous apporter l'heureuse nouvelle de ton retour? Ah! lorsque l'homme a quitté la terre qu'habitent les siens, la fortune a décidé d'avance s'il reviendra dans sa patrie ou s'il périra loin d'elle. Allez donc, généreux amis, et portez à ma sœur un tendre salut. Dites-lui que son frère est mort dans un pays étranger, victime de la cruauté de ses ennemis. Dites-lui que c'est en défendant l'islamisme et le plus pur d'entre les hommes, qu'il a été renversé, couvert de blessures, mis en lambeaux; et vous, colombes, habitantes de l'Arak, portez le message d'un amant qui ne peut revenir de son ivresse. Colombes de Nagd, allez redire les paroles d'un infortuné qui soupire sans cesse après l'armée des mu-

sulmans et leurs chefs glorieux. Dites-leur que Dhérar est chargé de fers, et qu'il gémit loin de sa patrie dans des contrées inhabitées. Colombes de Nagd, faites entendre les discours d'un être souffrant, seul et délaissé, et qui languit dans l'opprobre de la captivité. Si ma sœur bien-aimée s'informe de mon sort, dites-lui que mes larmes coulent en aussi grande abondance que les eaux des nuages. Colombes de Nagd, gémissez aux lieux qui m'ont vu naître, et dites : Dhérar est vivement ému au souvenir de sa terre natale. Si vous approchez des tentes où repose ma famille, dites alors : C'est ainsi que la fortune fait succéder la douleur à la félicité. Dites : Le captif que vous connaissez est en proie à des flammes dévorantes, et tout son corps est abattu par la souffrance. Sa vie ne s'étend pas au-delà de vingt-huit ans ; et les grâces qui naguères brillaient sur son visage, aujourd'hui sont effacées par les larmes que lui ont fait répandre et l'absence et des maux sans remède. Il a quitté volontairement sa patrie dans le dessein de combattre les infidèles, et ces enfans de l'ignominie se sont emparés de lui par la trahison. Amis compatissans, que Dieu vous comble de ses bénédictions ! Hâtez-vous de déposer mon corps dans cette terre, et écrivez sur ma tombe l'étrange histoire de mes malheurs. O vous, colombes d'Al-Hathîm et de Zemzem, faites à ma mère le récit de ma fin déplorable, et montrez-lui le lieu de ma sépulture. Peut-être la fortune, devenue un jour propice, permettra-t-elle à ma mère de visiter le tombeau abandonné d'un étranger !

Quand Dhérar eut cessé de parler, Jokana, qui avait écrit toutes les paroles sorties de sa bouche, plia la lettre qui les contenait, et chargea un homme affidé d'aller la porter aux musulmans. Lorsque l'envoyé fut arrivé devant Abou-Obeïdah, il lui dit : J'ai à te remettre une lettre de la part d'un de ces guerriers qui languissent dans les fers à Antioche : il se nomme Dhérar, fils d'Al-Azwar. Alors Abou-Obeidah prit la lettre, en rompit le cachet, et la lut au peuple réuni autour de lui. Au récit funeste que Dhérar faisait de ses malheurs, tous les musulmans furent émus de compassion, et ils pleurèrent amèrement. Khoulah, sœur de Dhérar, instruite de ce qui se passait, accourut hors d'haleine, et s'adressant à Abou-Obeidah : Lis-moi, lui dit-elle, les vers de mon frère. Abou-Obeidah en commença de nouveau la lecture, et, presque au même instant, Khoulah fondit en larmes, ses forces l'abandonnèrent, et sa douleur devint si vive que le général des musulmans, croyant qu'elle allait expirer, ne put achever de lire les vers de Dhérar. Enfin Khoulah s'écria : Nous appartenons à Dieu, et nous retournerons vers lui : il est le seul puissant, le seul fort. Je jure de venger Dhérar. Tout le peuple eut bientôt gravé dans sa mémoire les vers de Dhérar, et il ne fut aucun musulman qui ne se plût à réciter les infortunes de ce guerrier.

Abou-Obeidah, impatient de poursuivre le cours de ses conquêtes, ne tarda pas à se mettre en marche vers Antioche. Il était accompagné de Khaled, fils

d'Al-Walid ; d'Amrou, fils d'Al-As; d'Abd-Arrahman, fils d'Abou-Becr, et d'une foule d'autres guerriers renommés par leur courage. A la suite de l'armée marchait une troupe de femmes plaintives, qui ne formaient des vœux que pour la délivrance des objets de leur tendresse, retenus dans les fers. Mais nulle ne manifestait une douleur aussi profonde que la fille d'Al-Azwar. Le doux sommeil s'enfuyait de ses yeux abîmés par les larmes, et aucune parole de consolation ne pouvait pénétrer dans son cœur pour calmer ses angoisses mortelles.

Cependant Jokana avait facilité l'évasion de Dhérar et de ses compagnons. Animés par l'arrivée subite de quelques détachemens qu'Abou-Obeidah avait envoyés en avant, les musulmans, rendus à la liberté, tombèrent bientôt sur les Grecs, et les firent repentir des cruautés qu'ils avaient exercées à leur égard. Dhérar se précipita sur eux frémissant de rage, et son glaive sut bien alors le venger de tous les maux qu'il avait soufferts. Chaque fois qu'il étendait un ennemi à ses pieds, il disait d'une voix terrible : Vengeance de Dhérar! Pendant qu'il faisait un tel massacre des Grecs, il aperçut, non loin de lui, un cavalier musulman qui donnait des preuves signalées de sa bravoure. Seul il rompait, dispersait des bataillons entiers, et ne cessait de crier d'un ton plein de fureur : Vengeance de Dhérar! Frappé de ce spectacle, Dhérar s'approche du cavalier qui portait des coups si formidables, le considère avec attention, et reconnaît sa sœur. O fille d'Al-Azwar, s'écrie-t-il,

regarde-moi, je suis ton frère! A ces mots, Khoulah s'élance vers Dhérar pour l'embrasser et s'entretenir avec lui. O ma sœur, dit Dhérar avec feu, il vaut mieux aujourd'hui combattre les infidèles, que de perdre le tems en de vains discours. Allons! que nos chevaux, se précipitant ensemble, nous fassent jour à travers les bataillons des Grecs; et que nos lances, poussées de front, se teignent de leur sang odieux. Rendons-nous dignes, en soutenant la cause du Très-Haut, des récompenses glorieuses promises par son envoyé.

A peine Dhérar eut-il achevé ces mots, que déjà il voit les Grecs plier de toutes parts, et fuir devant les musulmans victorieux. Les troupes d'Abou-Obeidah arrivaient successivement, se jetaient avec impétuosité sur l'ennemi, et répandaient dans ses rangs la terreur et la confusion. En ce jour, le fer des Musulmans moissonna un grand nombre de Grecs et d'Arabes qui avaient embrassé le christianisme.

Héraclius, trahi par plusieurs de ceux qu'il croyait lui être fidèles, et de plus, effrayé par un songe qui lui avait montré son empire penchant vers sa ruine, avait quitté Antioche, et s'était embarqué, pendant la nuit, avec un petit nombre des siens, pour aller se réfugier dans les murs de Constantinople. Lorsque le feu dévorant de la guerre eut cessé d'exercer ses fureurs, on remit les trésors et les captifs à Abou-Obeidah, qui s'empressa de rendre grâces au Très-Haut de l'heureux succès de ses armes. Mais tout à coup Dhérar, fils d'Al-Azwar, qui venait de laver

ses injures dans le sang de tant de Grecs, paraît, suivi de ses compagnons, au milieu des Musulmans étonnés; et tous les Musulmans saluent Dhérar et ses compagnons, et se réjouissent de leur délivrance.

DISCOURS

SUR M. LE DUC DE RICHELIEU;

Lu dans la séance du conseil de la Société asiatique, le 3 *juin* 1822, par M. le baron DEGÉRANDO (1).

MESSIEURS,

Notre société est à peine à son berceau, et déjà elle a à déplorer la perte aussi douloureuse que prématurée de l'un de ses fondateurs, de l'un des membres de son conseil d'administration. Lorsqu'à notre dernière séance, M. le duc de Richelieu prenait part en-

(1) C'est le vif intérêt que M. le duc de Richelieu prenait à l'établissement de la Société asiatique, qui nous a portés à nous écarter, dès notre premier numéro, du plan que nous nous sommes tracé de n'admettre dans ce journal que des pièces relatives à l'Orient. C'est une marque de reconnaissance toute particulière, qui ne peut pas tirer à conséquence. (*Note du R.*)

core à nos délibérations, nous étions loin de penser qu'il pouvait nous être enlevé si promptement. Son nom fut entouré d'un considération européenne ; sa mémoire sera toujours chère et vénérable à la France; sa vie déjà appartient à l'histoire. Le tableau en sera tracé bientôt dans des circonstances plus solennelles, et par des organes plus capables de remplir cette mission. Ils diront comment M. le duc de Richelieu, jeune encore, mérita l'estime de Catherine, fut appelé à répandre sur l'antique Tauride, soustraite au joug des Turcs, les bienfaits de la civilisation européenne, les institutions qu'il y fonda, le rapide développement qu'il sut y imprimer à l'agriculture, au commerce; ils diront comment M. le duc de Richelieu, rendu à la France, se trouva comme naturellement porté, sans l'avoir désiré, à la tête du ministère, dans les circonstances les plus difficiles où la France se soit trouvée placée depuis plusieurs siècles; lorsque notre existence, comme nation indépendante, semblait presque mise en problème; lorsque notre belle patrie était militairement occupée par des troupes étrangères, désarmée elle-même en leur présence : comment, par un mélange de fermeté et de prudence, de persévérance et de sagesse, qui paralysèrent les impulsions de la haine et de la vengeance, il répondit dignement alors à la confiance du monarque, aux vœux publics; maintint à Paris la dignité de la France au sein des revers, obtint à Aix-la-Chapelle l'affranchissement de son territoire: ils diront enfin, comment, pendant ses deux ministères, pendant le cours entier de sa carrière publique, il ne

reconnut d'autres principes de l'art de gouverner, comme de celui de négocier, que l'équité, la modération et la bonne foi, et ce que nous aimerions à appeler *la probité politique;* principes auxquels il serait en effet si heureux pour le bien de l'humanité, de voir réduire l'un et l'autre de ces deux arts. Nous nous bornons, Messieurs, sans prétendre essayer l'éloge de M. le duc de Richelieu, ni même vous présenter une notice littéraire; nous nous bornons à déposer ici, dans le sein d'une réunion à laquelle il s'était associé avec un empressement si aimable, l'expression d'un sentiment commun à tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître, de la douleur inspirée par l'affection, le respect et l'estime qui s'attachaient à son caractère personnel; et nous ne craindrons pas de dire que cet hommage simple, mais sincère, est peut-être celui auquel il eût été le plus sensible. On vit rarement conserver, dans un rang aussi élevé, au milieu du prestige des honneurs, du tumulte des affaires, de la pompe ou des intrigues des cours, une simplicité aussi modeste, une droiture aussi franche, une loyauté aussi parfaite, un désintéressement aussi absolu; et sous le nom de désintéressement, je ne parle pas seulement ici du mépris de la fortune, vertu qui heureusement n'est pas rare en France parmi les hommes publics, mais que M. le duc de Richelieu a portée cependant à un degré peu commun; je parle de cet autre désintéressement plus difficile, qui dédaigne les jouissances de la grandeur et du pouvoir. M. le duc de Richelieu n'accepta les fonctions éminentes auxquelles

il fût appelé, ne consentit à les remplir que par un dévouement, je dirais presque une sorte de résignation, dont le désir de servir le roi et son pays pouvait seul le rendre capable ; il y sacrifiait tous ses goûts personnels ; on doit le remarquer pour l'honneur de la morale. Ce fut surtout à son caractère privé, qu'il dut l'influence qu'il exerça comme homme public ; on se confiait à sa parole comme à un traité solennel ; la déférence qu'il obtenait, était celle que commande la vertu ; il transporta sur la grande scène des affaires et du monde, cette rectitude du jugement et du cœur qui caractérise, dans les rapports ordinaires de la vie, les hommes de sens et les hommes de bien. Tout en lui était pur, et c'est pourquoi tout en lui est naturellement noble et honorable. Étranger aux partis, ou plutôt supérieur à tout esprit de parti, on put croire quelquefois qu'il appartenait à un autre tems de l'histoire, tant son ame était libre des passions qui agitent le nôtre ! Ces passions elles-mêmes reconnaissaient en lui un médiateur, et respectèrent toujours sa personne, alors même qu'elles ne purent souscrire à ses vues. M. le duc de Richelieu éprouva, dès sa jeunesse, un goût prononcé pour toutes les études utiles. A l'époque de la révolution il voyageait dans l'étranger, pour acquérir de nouveaux moyens d'instruction ; nous avons vu à cette époque, dans les mains de son ancien instituteur, M. l'abbé Labdan, une correspondance de lui, qui attestait, avec les belles qualités de son ame, l'heureuse direction de son esprit. On sait que parmi les établissemens qu'il a formés en Crimée, il n'en est aucun auquel il ait donné plus de soins, que

ceux qui avaient pour objet l'éducation publique. Il écrivait avec une étonnante facilité, avec une pureté qu'on pourrait appeler académique, mais exempte de toute prétention. On a des lettres de lui sur les matières les plus délicates; les affaires les plus épineuses sont traitées avec une netteté, une aisance, une exactitude qui peuvent servir de modèles; il se plaisait singulièrement dans le commerce des hommes instruits; il applaudissait à toutes les entreprises qui ont pour but l'avancement des sciences et les progrès des arts. Lorsque la Société asiatique fut formée, l'un de nous lui confia le projet qu'avaient conçu quelques-uns de ses membres, pour le porter à la vice-présidence; il s'y refusa de la manière la plus expresse, mais il offrit avec empressement de siéger dans notre conseil d'administration, si on voulait l'y nommer, mais sous la condition de s'y rendre utile par une coopération réelle. Il espérait seconder en effet vos travaux, par ses relations avec les diverses contrées de l'Europe, et particulièrement avec la Russie. Il projetait, dans un voyage qu'il avait l'intention de faire ce printems en Crimée, de recueillir pour vous des documens sur les contrées de l'Asie, qui avoisinent cette province; vous l'avez vu présent à vos deux premières réunions. Nous nous honorerons toujours de penser que la fondation de cette société lui avait inspiré le plus vif intérêt. Son souvenir y sera conservé, entouré d'une juste reconnaissance, et nos regrets s'uniront aux hommages de l'Europe, à ceux dont la France entière, dont les hommes sages, surtout les ames élevées, doivent environner sa mémoire.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Élémens de la grammaire chinoise, ou Principes généraux du Kou-wen, *ou style antique, et du* Kouan-hoa, *c'est-à-dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois.* Par M. Abel-Rémusat, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur de langue et de littérature chinoises et tartares au Collége royal de France (1).

Depuis plus de deux siécles un grand nombre de savans se sont occupés avec plus ou moins de succès de l'étude de la langue chinoise : un plus grand nombre de missionnaires, envoyés pour prêcher l'évangile à la Chine, y a acquis la connaissance pratique de cet idiôme et l'intelligence des ouvrages qu'il a produits ; ce n'est même qu'avec leur secours qu'il a été possible de se livrer en Europe à une pareille étude. Cependant malgré les travaux de tant de personnes, dont quelques-unes étaient fort habiles, on ne possédait encore, à proprement parler, aucun ouvrage capable de diriger ceux qui voulent se livrer à ce genre de littérature. L'inintelligible Grammaire, publiée par

(1) Paris, de l'Imprimerie Royale, in-8o. Chez Treuttel et Wurtz, Prix : 20 fr.—On en a tiré sur papier vélin, et de grand format in-4o., des exemplaires dont le prix est double.

Fourmont, est plutôt propre à égarer qu'à instruire, quand bien même on serait sûr de la comprendre parfaitement ; et peut-être sans injustice doit-on considérer cet ouvrage comme une des principales causes qui ont contribué à tant retarder jusqu'à nos jours les progrès qu'on aurait pu faire dans l'étude du Chinois. Il vaut mieux effectivement être sans guide, que d'en avoir un qui vous induise en erreur. Ce n'est pas cependant qu'on n'ait publié divers ouvrages plus ou moins propres à donner une idée quelconque de la langue chinoise ; mais les uns sont si rares et les autres, il faut le dire, si mauvais, qu'il a fallu vraiment toute la modestie de l'auteur de la nouvelle grammaire, pour que dans son intéressante préface, il n'ait pas réduit entièrement à leur juste valeur tous ces essais informes. Doit-on, en effet, considérer comme un travail bien utile, une trentaine de pages consacrées aux notions grammaticales les plus vulgaires, qui sont perdues au milieu de l'ouvrage du P. Varo, intitulé : *Arte dela lengua mandarina*, imprimé à Canton en 1703? Cependant toutes médiocres et insuffisantes que peuvent être ces trente pages, leur sort a été assez singulier. Il est de fait que jusqu'aux grammaires chinoises et anglaises, publiées à Sérampour en 1814 et 1815, par MM. Marshman et Morrison, on n'a possédé dans des langues et sous des titres différens que les trente pages du P. Varo, et que leur véritable auteur a été dépouillé de la portion de gloire, bien petite assurément, qui lui appartenait légitimement.

L'ouvrage du P. Varo est si rare (à peine en existe-t-il deux ou trois exemplaires en Europe), qu'on a pu vraiment le regarder comme non avenu et s'en emparer sans scrupule. Aussi le trouve-t-on fidèlement reproduit dans une grammaire chinoise manuscrite de la bibliothèque du Roi, composée par un missionnaire qui paraît être le P. Montigny; le P. Horace de Castorano en avait agi de même; il avait aussi oublié les obligations dont il était redevable au P. Varo. Enfin les mêmes choses, mêmes divisions, mêmes dispositions, reproductions fidèles des erreurs, choix des exemples, tout se retrouve, fort innocemment sans doute, dans la grammaire latine, publiée en 1742, par Étienne Fourmont; d'ailleurs Fourmont nous apprend lui-même qu'il n'avait reçu la grammaire du P. Varo qu'après l'impression de la sienne. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce dernier, qui passait de son tems pour compulser tous es livres chinois de la bibliothèque du Roi, croyait, en publiant sa grammaire, fournir des moyens d'étudier la langue littérale des Chinois; tandis que si elle avait été bonne, elle n'aurait pu servir qu'à entendre la langue vulgaire. La distraction est assez curieuse. Il est donc vrai de dire que, jusqu'à la publication des grammaires chinoises et anglaises de MM. Marshman et Morrison, on n'a possédé que les trente pages du P. Varo, et certes ce n'est pas assez pour qu'on puisse tenter, avec leur secours seul, l'étude de la langue chinoise; surtout si on fait attention que jamais ce missionnaire n'a transcrit en caractères originaux les mots chinois qu'il a cités.

Fourmont, il est vrai, a voulu remédier à ce défaut; mais comme il s'est trompé plus d'une fois dans cette opération, l'ouvrage original ne s'est pas amélioré entre ses mains.

Ce n'est pas tout : le traité du P. Varo, comme on a déjà pu le voir, n'est destiné qu'à donner une idée de la langue vulgaire usitée en Chine; il n'est nullement convenable pour procurer l'intelligence des livres. De plus, selon le mauvais système établi parmi les missionnaires qui composaient alors des grammaires de langues orientales, le P. Varo s'est borné à prendre pour base de son travail une grammaire latine : il a choisi celle de Nebrixa, de sorte qu'il nous présente des formes, des phrases, des locutions latines, exprimées d'une façon telle quelle par des mots chinois. Les savans anglais qui ont publié récemment des grammaires chinoises, bien supérieures à tous égards aux copies du P. Varo, ne sont pas tombés dans cette erreur, mais peut-être l'ont-ils remplacée par une autre, et ce n'est pas sans raison qu'on pourrait leur reprocher d'avoir substitué des anglicismes à des latinismes. Leurs ouvrages, quoique très-considérables et très-riches en phrases chinoises, ne paraissent pas non plus pouvoir remplir l'objet que se proposent les personnes qui veulent acquérir une parfaite intelligence des auteurs chinois. Ils peuvent être fort utiles aux interprètes, aux marchands, aux employés de la compagnie des Indes, qui veulent se faire entendre des gens de Canton pour leurs affaires commerciales. Ce ne sont pas là de vraies grammaires; on

n'y voit rien de systématique, rien qui puisse méthodiquement aplanir les difficultés que présente l'intelligence des textes originaux. On y sent trop l'influence des interprètes chinois, qui, quelles que soient d'ailleurs leurs connaissances pratiques des deux langues, sont tellement dépourvus d'idées logiques, qu'il est impossible d'en tirer rien de clair et de précis, et qui soit d'une véritable utilité. Ce que je dis là n'est pas particulier aux Chinois ; c'est une grande erreur de croire qu'il faille s'adresser aux indigènes de l'Orient, pour en obtenir des notions utiles sur le mécanisme de leur langue. Comment pourraient-ils enseigner la grammaire, quand ils ignorent même l'existence de cette science? Aussi, tous les ouvrages grammaticaux qu'ils ont publiés pour l'instruction des Européens, sont-ils tous mauvais ou inutiles. Chez eux une aveugle routine tient lieu de tout.

Il est donc très-vrai de dire, qu'il n'existait réellement aucun ouvrage qui pût méthodiquement faire connaître toutes les règles propres à la langue chinoise, à ceux qui veulent se livrer sérieusement à l'étude de sa littérature. C'est cette lacune que M. Abel-Rémusat s'est proposé de remplir, et je crois qu'il a complètement réussi. Le savant professeur a déjà pu, par une expérience de cinq années dans ses cours du collége de France, apprécier la bonté de sa méthode. L'abrégé de sa Grammaire est, depuis plusieurs années, entre les mains de tous ses auditeurs. En consentant à la publier avec tous les développemens qu'il a jugés convenables, et qui ne

pouvaient trouver place dans une dictée naturellement restreinte aux objets les plus essentiels, il n'a fait que céder aux vives sollicitations des personnes qui suivent ses cours. M. Abel-Rémusat a eu pour but, en composant sa Grammaire, de faire connaître tout ce qui constitue l'ensemble de la langue et de la phraseologie chinoises, soit pour le style antique, soit pour la langue parlée, en appuyant tous ses préceptes sur des autorités prises dans les écrivains originaux, et non, comme ses devanciers, en se servant de phrases faites exprès. On concevra sans peine toutes les difficultés qu'il a fallu surmonter, tous les travaux qu'il a fallu entreprendre, pour exécuter un pareil ouvrage, quand on n'a devant soi aucun modèle, et qu'il s'agit de soumettre à une suite de règles intelligibles pour nous, une langue aussi différente de nos idiomes que l'est la langue chinoise.

En effet, quoiqu'une bonne grammaire soit, généralement parlant, une chose très-rare; cependant, pour des langues qui procèdent comme la nôtre ou à peu près, et qui, pour exprimer toutes les modifications de la pensée, ont recours à des désinences ou à des prépositions dont l'emploi est facile à déterminer, du moment qu'on possède un traité où on est sûr de les trouver toutes, on est toujours sûr de parvenir plus ou moins promptement à l'intelligence des textes originaux. Il n'en est pas de même pour le chinois. Les caractères de cette langue, comme on sait, n'expriment pas des sons, mais des pensées; ce n'est donc que par la réunion d'une ou de plusieurs idées à une

autre idée, qu'on peut exprimer ce qu'on rend ailleurs par des désinences. Comment soumettre ensuite à nos méthodes, des caractères dont les sons n'ont entre eux aucun rapport, et qui ne peuvent par eux-mêmes se ranger dans aucune de nos parties du discours, qui tous ou la plupart peuvent être verbe ou nom, substantif ou adjectif, sujet ou régime, singulier ou pluriel, etc., etc., sans aucun changement dans leur forme extérieure? La langue chinoise est tellement dépourvue de mots pour exprimer ces expressions techniques, destinées à exprimer les modifications de la pensée humaine, qu'il serait impossible à ce peuple de traduire nos ouvrages grammaticaux. On sent bien, malgré cela, que ces modifications n'existent pas moins dans leur langue: puisque leur existence est indépendante de toute expression prononcée ou figurée, on doit nécessairement les retrouver dans l'enchaînement de leurs sons et de leurs caractères, sans quoi il leur serait impossible de s'entendre; ce qui, quoiqu'on en dise, n'est pas plus difficile en Chine que chez nous. Il doit y avoir des moyens de déterminer quand un caractère est employé dans tel ou tel sens: ce qui ailleurs s'exprime par des changemens de sens ou de son, doit être exprimé ici par un ordre de position plus rigoureux, plus invariable, ou bien par des adjonctions de caractères. Effectivement, les Chinois font usage de l'un et de l'autre moyen, dans la composition de leurs phrases. C'est faute de connaître toutes les règles usitées en pareil cas, et qui sont bien plus rigoureuses que dans

les autres langues, que jusqu'à présent les personnes même les plus instruites de la langue chinoise, ont traduit plutôt en se laissant guider par un sentiment vague qui indique le véritable sens d'une phrase, que par une connaissance bien précise des raisons qui leur faisaient adopter tel sens plutôt que tel autre. Tout en traduisant bien, il leur était impossible de prouver la certitude de leur interprétation. Maintenant, il n'y aura plus rien d'arbitraire dans la traduction d'une phrase chinoise; la Grammaire de M. Abel-Rémusat donne les moyens de rendre rigoureusement compte des fonctions de chacun des caractères employés, de manière à prouver démonstrativement que leur ensemble n'est susceptible que de tel sens.

Venons maintenant à l'ouvrage lui-même. On trouve d'abord une préface fort intéressante et fort instructive, dans laquelle M. Abel-Rémusat fait connaître les travaux grammaticaux qui ont précédé le sien. La grammaire vient ensuite : elle est accompagnée de prolégomènes, où l'on trouve tout ce qui concerne l'origine, la forme, la composition, la division et la classification des caractères, la table des clefs, les moyens de trouver les caractères dans le dictionnaire, la liste des vocables chinois qui ne s'élèvent qu'au nombre de 450, portée jusqu'à 1,203 par les changemens de tons, etc. La grammaire, proprement dite, est divisée en deux parties : la première est consacrée au *kou-wen* ou style antique, et la seconde au *kouan-hoa*, langue vulgaire ou mandarinique ; un appendice vient ensuite ; il contient des notes sur les signes de

ponctuation en usage chez les Chinois, sur la forme extérieure, la division et la composition matérielles des volumes chinois; sur la versification : la dernière donne un aperçu rapide des richesses que renferme la bibliothèque du Roi, pour ce qui concerne la littérature chinoise. L'ouvrage est terminé par une table disposée selon l'ordre des clefs, et qui contient tous les caractères chinois expliqués dans cette grammaire. L'auteur y a joint tous ceux qui se trouvent dans l'édition qu'il a donnée en 1817, du *Tchoung-Young* de Confucius. Le tout forme un petit lexique qui sera fort utile aux commençans, et son usage leur facilitera le moyen de se servir des dictionnaires plus considérables.

Nous ne pouvons mieux faire, pour qu'on puisse juger de toute l'importance de cet ouvrage, que de rapporter ici le résumé que M. Abel-Rémusat a placé lui-même à la fin de sa Grammaire; il en donnera une idée plus exacte que tout ce que nous pourrions dire; il est impossible de faire connaître avec plus de netteté, de précision et de brièveté, les résultats d'un travail aussi important. « En général, dit-il, dans » toute phrase chinoise où il n'y a rien de sous-en» tendu, les élémens dont elle se compose sont ar» rangés de cette manière : le sujet, le verbe, le » complément direct, le complément indirect.

» Les expressions modificatives précèdent celles » auxquelles elles s'appliquent : ainsi l'adjectif se met » avec le substantif, sujet ou complément; le subs» tantif régi avant le mot qui le régit; l'adverbe avan

» le verbe ; la proposition incidente, circonstancielle, » hypothétique, avant la proposition principale à » laquelle elle se rattache par un adjectif conjonctif, » ou par une conjonction exprimée ou sous-entendue.

» La position relative des mots et des phrases, dé» terminée de cette manière, supplée souvent à tout » autre signe dont l'objet serait de marquer leur dé» pendance mutuelle, leur nature adjective ou adver» biale, positive ou conditionnelle, etc.

» Si le sujet est sous-entendu, c'est que c'est un » pronom personnel, ou qu'il a été exprimé plus haut, » et que le même substantif qui est omis, se trouve » dans la phrase précédente, dans la même qualité » de sujet, et non dans une autre.

» Si le verbe manque, c'est que c'est le verbe subs» tantif, ou tout autre aisé à suppléer, ou qui a déjà » trouvé place dans les phrases précédentes, avec un » sujet ou un complément différent.

» Si plusieurs substantifs se suivent, ou bien ils » sont en construction l'un avec l'autre, ou bien ils » forment une énumération, ou enfin ce sont des sy» nonymes qui s'expliquent et se déterminent les uns » les autres.

» Si l'on trouve plusieurs verbes de suite, qui ne » soient pas synonymes ni employés comme auxiliai» res, c'est que les premiers doivent être pris comme » adverbes ou comme noms verbaux sujets de ceux » qui suivent, ou ceux-ci comme noms verbaux com» plémens de ceux qui précèdent.

» Ce peu de mots est le résumé le plus précis qu'on » puisse faire de toute la phraséologie chinoise. »

L'ensemble de ce résumé donne-t-il, de la langue chinoise, l'idée qu'elle est plus difficile qu'une autre? Je ne le crois pas; et si, comme il est naturel de le penser par la nature toute particulière de la langue et de l'écriture chinoises, l'emploi constant des règles grammaticales y est plus rigoureux que partout ailleurs, s'il y a moins d'irrégularités, il pourrait se faire au contraire que le chinois fût plus facile. Il faudrait tout simplement s'accoutumer à une nouvelle manière de raisonner; ce qu'il faut faire plus ou moins en étudiant toute langue étrangère. Une fois cela admis, il n'y a pas plus de difficulté qu'ailleurs. Quant à l'immense quantité de caractères différens, que beaucoup de personnes regardent comme un obstacle insurmontable à ce qu'on puisse jamais obtenir la connaissance parfaite de la langue chinoise, on doit objecter que dans toutes les langues du monde, il n'y a que dix ou douze mille mots, qui se réduisent à un millier de racines, dont on fasse un usage fréquent, et c'est même beaucoup. Le reste se compose de mots spéciaux qui font la richesse des dictionnaires. Il en est de même en chinois; un homme qui connaît bien deux mille caractères, n'est jamais embarrassé. Qu'on ne croie pas ensuite que les caractères chinois sont sans analogie les uns avec les autres. Les parties constitutives qui servent à les former, donnent le plus souvent des indications précieuses qui aident à déterminer d'avance leur son ou leur sens, quand on les cherche

dans le dictionnaire. Ces indications préparatoires sont même des moyens *mnémoniques* qui contribuent à les mieux graver dans la mémoire, et à rappeler le souvenir des caractères auxquels ils se rattachent. Ce moyen vaut bien les analogies, les règles de dérivation et les terminaisons, qui nous guident pour déterminer le sens des mots issus d'une même racine. Le tout, au reste, se réduit à une question bien simple; c'est-à-dire, savoir si la mémoire des sons ou des oreilles est plus sûre que celle des yeux.

S'il était besoin de rapporter des exemples, pour réfuter le préjugé qui faisait croire autrefois qu'il était impossible d'acquérir, en Europe, la connaissance de la langue chinoise, il suffirait de citer le cours de M. Rémusat. La facilité avec laquelle plusieurs de ses auditeurs ont acquis, en très-peu de tems, les moyens de comprendre et d'interpréter des textes chinois non traduits, suffirait, je pense, pour détruire ce préjugé. Ce cours compte plusieurs élèves très-distingués qui, je n'en doute pas, feront, avec l'ouvrage de M. Rémusat, de rapides progrès dans la connaissance de la langue chinoise. La Société asiatique sera heureuse de leur fournir, soit par son journal, soit autrement, les moyens de faire connaître au monde savant leurs intéressans essais, gages certains des belles moissons que leur fournira une littérature vierge, qui leur offre tant et de si riches trésors. Je ne doute pas que tous les savans qui s'intéressent aux progrès de l'étude philosophique des langues, ne s'empressent de lire avec le plus vif intérêt, la Grammaire chinoise de M. Abel-

Rémusat : elle est de nature à intéresser bien d'autres personnes que celles qui se livrent particulièrement à l'étude de la langue chinoise. On pourra y puiser une multitude de vues neuves et profondes sur la grammaire générale. Je dirai qu'elle a tout ce qui peut recommander un ouvrage de ce genre : elle est courte, claire et précise. Je laisse à des juges plus dignes que moi, le soin d'ajouter qu'elle est excellente.

J. SAINT-MARTIN.

Indische Bibliothek, eine Zeitschrift, von Aug. Will. von SCHLEGEL. *Bonn*. 1820 — 1822. Heft. I — III.

DANS ce recueil périodique, premier fruit d'une longue et sérieuse application à l'étude du sanskrit, M. G. Schlegel s'est proposé de faire connaître, par des analyses approfondies, les monumens déjà imprimés de l'ancienne littérature et de l'ancienne philosophie de l'Inde, et de signaler à l'attention du monde savant ceux de ces monumens encore inédits, qu'il serait le plus important de publier.

Son intention, en commençant ce recueil, était d'en livrer, par an, quatre cahiers de 6 ou 7 feuilles chacun qui, réunis, auraient formé un volume in-8°. Distrait de cet engagement par d'autres travaux, M. G. Schlegel n'a pu le tenir qu'en partie : du mois de mai 1820 jusqu'à ce jour, il n'a donné encore que trois cahiers ; mais c'en est assez pour faire vivement

désirer qu'il ait désormais le loisir d'exécuter complètement son projet, et pour justifier l'espoir qu'il avait donné, de le voir porter dans cette nouvelle étude la même exactitude de recherches, la même sagacité ou la même profondeur de vues, par lesquelles il s'est distingué dans plusieurs autres.

Il serait trop long de revenir ici sur les trois cahiers actuellement publiés de la *Bibliothèque Indienne*, avec le projet d'analyser, comme il mériterait de l'être, chacun des articles divers dont ils se composent. Nous nous bornerons à une simple énumération de ces articles, et à l'indication rapide de leur sujet et de leur contenu.

Le premier cahier renferme trois morceaux, dont le premier pourrait être regardé comme une espèce d'introduction au recueil entier, considéré dans son but et dans son ensemble. C'est un aperçu fort soigné de l'état actuel de la *philologie indienne*, où le fond un peu aride du sujet est relevé par des observations piquantes sur l'esprit, et le genre de critique que portent aujourd'hui, dans leurs études sur les peuples et les doctrines de l'Indostan, quelques hommes ou quelques sociétés qui prétendent nous les faire connaître. Le second morceau de ce cahier est une traduction en vers hexamètres, d'une élégance remarquable, d'un beau passage du *Ramayanam*, où est décrite la descente de la déesse *Ganga*, du ciel sur la terre. Le troisième est un examen philosophique de l'édition donnée à Londres, par M. Bopp, d'un grand et admirable épisode du *Mahabharata*, ayant pour sujet

l'histoire d'un ancien roi de l'Inde, nommé *Nala*. M. G. Schlegel s'engageait, dans cet article, à en donner un second purement philosophique et littéraire, où il devait apprécier le fond même et le caractère du poème. Qu'il nous permette de lui rappeler cet engagement, en faveur d'une composition dont personne ne peut mieux sentir, ni faire mieux sentir que lui la profondeur et le charme.

Le deuxième cahier de la *Bibliothèque Indienne* est rempli, presqu'en entier, par une seule dissertation, *sur l'Hisitore de l'Éléphant*. On ne saurait, d'après un titre aussi sommaire, pressentir l'intérêt et l'importance de ce morceau. M. G. Schlegel a réuni avec le plus grand soin toutes les notices à l'aide desquelles il était possible de compléter et d'éclaircir, non seulement l'histoire naturelle de l'éléphant, mais encore ce que l'on pourrait nommer l'histoire mythologique, civile et militairè de ce puissant quadrupède; et toutes ces notices sont coordonnées entre elles, de manière à ce que des aperçus d'un grand intérêt, soit pour l'histoire générale de la civilisation humaine, soit pour l'histoire positive de divers peuples de l'antiquité, s'y rattachent ou s'en déduisent de la manière la plus directe.

Le troisième cahier de la *Bibliothèque Indienne* est le seul qui appartienne à l'année 1822. On y trouve d'abord la traduction d'un morceau de poésie indienne, intitulé : *l'Ermitage de Kandou*, traduction faite, avec autant d'élégance que de fidélité, sur celle que M. Chézy a donnée le premier de ce charmant

petit poème, et dont je puis, sans regret, me dispenser de faire l'éloge, puisqu'elle est actuellement sous les yeux du lecteur.

Vient ensuite un discours écrit en latin, intitulé : *De studio etymologico*. C'est l'exposé assez rapide de quelques vues très-générales, sur le but et la méthode moyennant lesquels l'étude comparée des langues peut mériter d'être considérée comme une des grandes branches de l'histoire et de la philosophie. Un tel sujet, traité par un homme du savoir et de la sagacité de M. G. Schlegel, doit inspirer beaucoup de curiosité ; mais la juste crainte de mal faire comprendre ses idées, en cherchant à les resserrer dans quelques phrases, l'emporte sur le plaisir que nous aurions à en rendre compte et à les discuter. Nous ajouterons seulement, comme une nouvelle intéressante pour tous ceux qui s'occupent de l'étude philosophique des langues, que le morceau dont il s'agit ici, est destiné à servir d'introduction à un grand travail dont M. G. Schlegel s'occupe depuis long-tems, et dans lequel il se propose d'établir et de développer le parallélisme du sanskrit, d'abord avec le grec, puis avec les anciens idiomes de l'Italie, et enfin avec ceux des peuples germaniques.

Le dernier article du cahier, dont nous faisons la revue, et le plus étendu de tous, est un examen critique très-approfondi du dictionnaire sanskrit et anglais, publié par M. Wilson. M. G. Schlegel est allé, dans cet article, fort au-delà de ce qu'exigeait le sujet. Il y a jeté beaucoup de rapprochemens heureux

entre les mots et les formes de l'idiome sacré de l'Inde, et les mots et les formes de plusieurs autres langues anciennes. Cette analyse est encore remarquable, en ce que les termes sanskrits y sont donnés en caractères Devanagaris, que M. Schlegel lui-même a fait graver et fondre à Paris avec une persévérance, un zèle et des perfectionnemens, qui suffiraient seuls pour lui assurer des droits à la reconnaissance de tous ceux qui cultivent déjà ou qui cultiveront un jour la littérature indienne.

FAURIEL.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

DANS la séance du 22 avril, la Société a appris, par son président, que S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, accédait au vœu de MM. les souscripteurs, qui lui déférait le titre de président honoraire; S. A. S. fait aussi connaître qu'elle porte, pour cette année, le montant de sa souscription à la somme de 300 fr., et qu'elle y ajoute 1,000 fr. pour acheter des livres.

On lit une lettre de M. le président de la Société de la morale chrétienne, relative au local de séance

ordinaires : les propositions contenues dans cette lettre sont adoptées. On arrête que les séances du conseil auront lieu le premier lundi de chaque mois. MM. Saint-Martin, Abel-Rémusat et Chézy sont chargés de prendre les informations nécessaires à l'établissement du *Journal Asiatique*.

On propose d'établir, pour les séances du conseil, un droit de présence fondé sur une contribution supplémentaire de 15 francs par an, pour les membres du conseil seulement : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Silvestre de Sacy, MM. les membres de la Société qui auraient des extraits ou des mémoires sur des objets de littérature orientale, sont invités à les lire dans les séances du conseil.

Une commission est nommée pour faire un choix de livres à acheter pour la bibliothèque, sur la somme accordée par Monseigneur le duc d'Orléans.

MM. le comte de Lasteyrie, Chézy et Fauriel, sont chargés de s'entendre avec M. Firmin Didot, qui a fait proposer à la Société de se charger d'un corps de caractères sanskrits.

Séance du 3 juin. — M. Garcin de Tassy présente un exemplaire de son *Exposition de la foi musulmane*, et son *Coup-d'œil sur la littérature orientale*.

M. le baron Degérando rend compte verbalement de l'état des fonds de la Société.

Le même membre paie à la mémoire de M. le duc de Richelieu, le tribut des regrets de la Société et du conseil.

M. Saint-Martin fait un rapport sur les moyens de publier un Journal Asiatique. M. Dondey-Dupré, imprimeur-libraire, fait à ce sujet des propositions qui sont renvoyées à l'examen de la commission, qui est autorisée par le conseil à prendre, soit avec M. Dondey-Dupré, soit avec tout autre personne, des arrangemens définitifs pour que le premier numéro du journal puisse paraître dans le courant de juillet. Le nombre des membres de cette commission est porté à cinq, par l'adjonction de MM. Fauriel et le baron Coquebert de Montbret.

M. Chézy rend compte des entrevues que la commission, dont il est membre, a eues avec M. Firmin Didot, au sujet de la gravure des poinçons *devanagaris*. On espère pouvoir en réduire le nombre à 350. M. Didot espère que divers procédés pourront rendre l'opération dont il s'était chargé, plus facile qu'on n'avait imaginé d'abord.

La commission chargée d'acquérir des livres sanskrits pour la bibliothèque de la Société, rend compte de ses opérations.

Le conseil arrête, qu'en attendant que M. Raoul-Rochette ait pris des renseignemens à la monnaie des médailles, au sujet d'un jeton, pour droit de présence, on procédera au recouvrement de la souscription supplémentaire des membres du conseil, et que le droit de présence à prélever sur le produit

de cette souscription, sera compté pour la présente séance, et pour la précédente.

Sur la proposition d'un membre, il est décidé que les mémoires ou les morceaux de littérature, qui seront lus dans les séances du conseil, resteront soumis à l'examen de la commission chargée d'admettre ou de rejeter les articles proposés pour le *Journal Asiatique*.

M. Grangeret de la Grange donne lecture d'un morceau traduit de l'arabe, et qui a pour titre : *Dhérar, fils d'Al-Azwar*, épisode tiré du livre intitulé : *Conquête de la Syrie*, par Al-Wakedy.

M. Garcin de Tassy lit deux anecdotes traduites du persan de Saady.

Séance du 1er. Juillet. — M. Saint-Martin rend compte des opérations de la commission nommée pour s'occuper de la publication du Journal; il donne lecture du traité conclu entre la commission et M. Dondey-Dupré le 19 juin dernier. Le conseil, consulté par M. le président, approuve le traité, fait double, et dont une copie restera déposée dans les archives de la Société. M. Dondey-Dupré est reconnu comme libraire de la Société, et propriétaire du *Journal Asiatique*.

M. Fauriel fait un autre rapport sur des acquisitions de livres.

Le même membre fait un second rapport relativement à la gravure des caractères *devanagaris*.

On renvoie à la séance suivante la nomination aux places vacantes dans le conseil.

M. Landresse lit une ode du *Chi-King*, qu'il a traduite du chinois.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Agoub : *Grammaire turque* de Halderman, imprimée à Constantinople, 1 volume in-4°. — M. Garcin de Tassy : *l'Exposition de la Foi musulmane* et *Coup-d'œil sur la Littérature orientale*, brochure extraite du *Mémorial universel.* — M. Bianchi : *Notice sur le premier ouvrage d'Anatomie et de Médecine*, imprimé en turc à Constantinople, en 1820 ; *Capitulations* ou *Traités anciens et nouveaux entre la France et la Porte ottomane*, lithographié ; *Relation de l'ambassade de Derviche Mehemmed effendi* en Russie, en l'année 1754, lithographié ; *Relation turque de la bataille de Tchezmé* (Extrait des Annales de l'empire ottoman de *Vasif-effendi*), lithographié ; deux feuilles lithographiées, intitulées *Alphabet turc.* — M. le baron de Sacy : *Principes de Grammaire générale*, 4°. édit. 1822, 1 vol. in-12 ; *Testament de Louis XVI, en arabe.* — M. Drach, rabbin : *Haggada,* ou *Cérémonial des deux premières soirées de Pâques*, à l'usage des Israëlites français, in-8°. ; *Ode hébraïque sur la Naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux ; Ode hébraïque sur la Consécration du Temple israëlite de Paris ; Prières journalières à l'usage des Israëlites français ; deux Calendriers israëlites pour* 1821 *et* 1822. — M. l'abbé Reynaud : *Lettre à Monsieur le baron de Sacy, sur la collection des Monumens orientaux de Monsieur le comte de Blacas.* — M. le baron Coquebert de Montbret : *un Livre Tamoul* et *des Feuilles détachées dans le même caractère*, relié in-4°. — M. Champollion-Figeac, au nom de la Société de Géographie : *le* N°. Ier. *du Bulletin de cette Société.*

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

Admis dans les Séances du 3 Juin et 1er. Juillet 1822.

M. Allier de Hauteroche, ancien Consul de France.

M. Ampère, Membre de l'Institut.

M. Ampère fils.

M. Barbot, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

M. Cavanilles (Vincent).

M. Creuzé de Lesser, Maître des Requêtes, Préfet du département de l'Hérault.

M. Dahler, Professeur à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg.

M. Desquiron de Saint-Agnan, Avocat à la Cour Royale.

M. Dondey-Dupré, Imprimeur-Libraire.

M. Drach, Rabbin, Dr. de l'École du Consistoire israëlite.

M. Duchesne aîné, premier Employé au Dépôt des Estampes de la Bibliothèque du Roi.

M. Dufau, Instituteur aux Jeunes-Aveugles.

M. Favier.

M. Guigniault, Professeur à l'École Normale.

M. Huttmann (W.), à Londres.

M. Isoard (le chevalier Joseph), Docteur Médecin.

M. King (Jonas), Professeur de Langues orientales à Boston.

M. Le Boucher, Professeur au Collége Charlemagne.

M. Marcellin, Docteur-Médecin.

M. Marcechaux, Vice-Consul de France, à Arta.

M. MONTÉMONT (Albert de), Membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. MOORAT, propriétaire arménien à Madras.

M. MOSBOURG (le comte de).

M. PORTALIS (le comte de), Pair de France.

M. SCHWEIGHAEUSER, Professeur à la Faculté de Strasbourg.

M. TURCKHEIM (le baron de), Député.

M. VENDEL-HEYL, Professeur au Collége St.-Louis.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. ELPHINSTONE.

M. HAUGHTON, (Graves Chamney), Professeur de Langues orientales au Collége d'Hertford.

M. OHSSON (le comte d'), Ambassadeur de Suède à la Cour de Bruxelles.

Une querelle survenue entre l'équipage de la frégate anglaise *la Topaze*, capitaine Blackwood, et les Chinois de Canton, vient encore d'interrompre momentanément le commerce que les Anglais font dans cette ville. Le capitaine avait envoyé à terre ses bateaux pour faire de l'eau, quand une dispute s'éleva entre les matelots et les habitans d'un village près duquel ils avaient débarqué. Ces derniers attaquèrent les matelots avec des bambous, et les hommes de l'équipage se trouvaient dans un assez grand danger, lorsque le capitaine fit tirer un coup de canon du côté du village; neuf Chinois furent tués et quatre autres blessés, suivant le rapport des Chinois, que les Anglais révoquent en doute sur ce point. Les lettres apportées en Angleterre par le *Farquharson* réduisent

le nombre des Chinois tués à deux ou trois. Quoiqu'il en soit, les Chinois, dont les lois exigent que la mort soit vengée par la mort, insistèrent pour que trois matelots anglais leur fussent livrés, ce que le capitaine refusa absolument. En conséquence, le 25 décembre 1821, l'ordre d'interrompre le commerce fut donné, les personnes de la factorerie, et le trésor de la compagnie furent embarqués à bord du *Waterloo*, le 4 janvier. Tous les sujets anglais qui se trouvaient à Macao durent quitter cette ville le 10. Les édits du vice-roi de Canton étaient si positifs, qu'une demi-heure après les avoir reçus, les autorités les firent mettre à exécution. Les démarches que les marchands hanistes entreprirent pour concilier les deux partis furent inutiles, et, le 25, toute la flotte anglaise passa en ordre de bataille la *seconde barre*, pour venir jeter l'ancre à *Tchampi*. Les hanistes vinrent y trouver les commandans anglais, de la part du vice-roi, et s'en retournèrent à Canton sans laisser l'espoir d'aucun arrangement amical. La base dont les autorités chinoises ne voulaient pas se départir, consistait à proposer aux Anglais d'assembler les habitans du village, pour leur donner les moyens de désigner ceux qui les avaient attaqués, et de livrer en revanche un individu de la flotte anglaise pour être mis en jugement. Les Anglais ayant refusé de faire ce sacrifice à l'intérêt de leur commerce, un nouvel ordre, plus positif que le premier, enjoignit à tous les sujets britanniques, sans exception, de quitter Macao ; le seul M. Livingston, chirurgien, y fut laissé, et l'on déclara

qu'aucune communication ne serait reçue de la part du *comité choisi*, c'est-à-dire de la commission de la compagnie des Indes à Canton, avant que les meurtriers des Chinois eussent été livrés.

Tel était l'état des affaires au 1er. février. Ces circonstances apportaient un notable dommage au commerce de la compagnie. Deux vaisseaux seulement avaient eu le tems d'effectuer leur chargement de thé, et l'un des deux, *le Kent*, était parti pour apporter ces nouvelles en Angleterre. Toute la flotte devait mettre à la voile pour Pinang. On a appris depuis, que les deux partis étaient entrés en arrangement, et, comme à l'ordinaire, chacun dira que c'est son adversaire qui a fait les premiers pas. Il est probable que les hanistes auront enfin réussi à faire agréer leur entremise. Nous nous réjouissons d'apprendre la nouvelle de cette réconciliation, principalement dans l'intérêt des lettres. Il eût été fâcheux que le rév. Morrison eût été forcé de transporter à Malacca son imprimerie, ses ateliers de gravure, et ses bureaux lexicographiques. La composition de son dictionnaire, qui doit encore durer plusieurs années, en eût sans doute été considérablement retardée.

Un journal assurait, il y a quelques jours, qu'on avait déjà songé à embarquer dans le golfe du Bengale une armée de 20,000 hommes, pour prendre possession de Canton et d'une ou deux provinces du *céleste empire*; « mais l'Angleterre, disait-on, reculera longtems devant l'idée de conquérir la Chine. Ce n'est pas la difficulté de l'entreprise qui nous effraie, c'est

l'embarras qu'il y aurait à garder la conquête. » — Ce ne sont pas des Anglais instruits qui ont pu écrire ces ridicules rodomontades. Il serait à peu près aussi déraisonnable, avec 20,000 hommes, de vouloir conquérir la Chine que la Russie. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer en discussion pour prouver cette assertion. On peut se dispenser de prêter à la compagnie des Indes des projets extravagans ; elle en a de très-sensés, et qu'elle mène à bien, au grand profit de ses intéressés.

Le nouvel Empereur de la Chine avait d'abord adopté pour les années de son règne le nom de *Youan-Hoéi*, et la première année de ce titre devait commencer avec l'année chinoise 1820; mais ce titre a été changé et remplacé par celui de *Tao-Kouang* (lumière de la raison), qui, depuis cette époque, sert à compter les années du présent règne. L'année 1822 est la troisième année *Tao-Kouang*. Nous donnerons, dans un prochain numéro, quelques détails sur les premiers actes du gouvernement de ce prince, avec la traduction du testament de son prédécesseur, qui a régné pendant vingt-cinq années sous le titre de *Kia-Khing* (félicité parfaite).

Les lettres orientales, et la Société Asiatique, viennent de perdre M. Claudius-James Rich, résidant d'Angleterre à Bagdad. Il est mort à Schiraz, le 5 octobre 1821, victime du *colera-morbus*, au moment où il venait de terminer un intéressant voyage dans

les régions inconnues que renferment les montagnes du Kurdistan. M. Rich entra jeune au service de la compagnie, en 1803 ; un séjour de quatre années à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, au Caire et en Syrie, où il visita Halep et Damas, lui donna les moyens d'acquérir une grande connaissance des langues orientales, et de l'arabe en particulier. Il alla ensuite à Bombay, où il fut, en 1807, nommé résidant à Bagdad, et pendant quinze ans il a rempli cette charge avec distinction. Pendant son séjour à Bagdad, M. Rich a eu l'occasion de faire un grand nombre de recherches d'antiquité ; il a réuni une belle collection de manuscrits orientaux, de médailles précieuses et d'objets antiques de tous les genres, particulièrement des monumens babyloniens qu'il a recueillis dans les visites nombreuses qu'il a faites aux ruines de l'antique Babylone. Plusieurs des observations scientifiques qu'il a recueillies dans ses voyages, le catalogue de ses manuscrits orientaux, la description de beaucoup de monumens asiatiques de sa collection, ont été insérés dans les derniers numéros des *Mines de l'Orient*. La relation de son voyage aux ruines de Babylone a été traduite en français en 1818, un volume in-8°., par M. Raymond, ancien consul à Bassora, qui y a joint beaucoup d'observations importantes pour la géographie des régions arrosées par le Tigre et l'Euphrate. En 1820, pour rétablir sa santé extrêmement affaiblie, M. Rich entreprit un voyage dans le Kurdistan : il visita les ruines de Séleucie, de Ctésiphon, de Ninive, aussi bien que la

plupart des villes élevées dans ces régions montagneuses, par les rois de Perse de la dynastie des Sassanides, et il fit partout des observations astronomiques pour prendre la hauteur des lieux qu'il visitait, rassemblant ainsi une grande quantité de matériaux pour éclaircir la géographie, et rectifier les cartes de ces contrées si mal connues. Les extraits de deux de ses lettres adressées à M. le baron Silvestre de Sacy, qui ont été insérés dans le *Journal des Savans* (mai 1821 et avril 1822), peuvent contribuer à donner une idée très-avantageuse des résultats qu'on devait obtenir des voyages de M. Rich dans le Kurdistan. On espère que ces observations ne seront pas perdues pour la science, et qu'elles seront publiées prochainement.

C'est avec grand plaisir que la Société Asiatique s'empresse de réparer une erreur bien involontaire qui lui est échappée, en disant dans sa première publication, que le journal intitulé *les Mines de l'Orient*, qui se publie à Vienne, avait cessé d'exister. Une lettre de M. Hamner, rédacteur de ce savant recueil, nous apprend que l'impression du VIIme. volume, retardée depuis trois années par diverses circonstances, est très-avancée, et que ce volume sera en état de paraître pour l'année prochaine. Cette nouvelle ne peut que faire un grand plaisir aux amis des lettres orientales, et à la Société Asiatique en particulier.

La seconde partie de l'édition arabe des *Séances*

de Hariri, par M. le baron Silvestre de Sacy, qui s'imprime actuellement à l'imprimerie royale, est sur le point d'être terminée; on peut donc espérer de jouir sous un mois, à peu près, de la totalité de cet ouvrage, dont la publication est si importante pour l'étude de la langue arabe.

M. Chézy, professeur de sanskrit au Collége royal de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été élu membre honoraire de la Société Asiatique de Calcutta, le 19 octobre 1821.

Le rév. Morrison vient de publier à Macao, le 4e. cahier de son Dictionnaire chinois-anglais. Ce cahier complète le tome 1er. de la 1re. partie de ce grand et bel ouvrage, laquelle contient les caractères chinois arrangés par l'ordre des 214 radicaux ou clefs. L'auteur annonce l'intention d'interrompre la publication de cette 2e. partie, pour donner en une seule livraison la 3e. qui renfermera le Dictionnaire anglais-chinois. M. Morrison déclare qu'il a eu égard, pour la suite de son travail, aux critiques dont le commencement a été l'objet de la part de MM. Klaproth, Abel-Rémusat et Montucci. En parcourant ce 4e. cahier, nous avons remarqué plusieurs articles qui nous ont paru d'une étendue démesurée. Il y en a un qui tient plus de trente pages, grand in-4°.; d'autres contiennent des pièces de vers, des morceaux de morale. Sous le caractère *kouan* (magistrat), on a mis le tableau entier de l'administration de l'Empire, et les titres de

tous les magistrats. C'est une addition très-recommandable, mais qui eût offert encore plus d'utilité, si l'on eût placé ces titres chacun à la place qu'il doit occuper dans un dictionnaire, selon les caractères dont ils se composent. Le plan de M. Morrison n'était d'ailleurs déjà que trop vaste. Il est à craindre qu'en l'étendant encore, il ne recule indéfiniment l'époque où l'on peut espérer de le voir remplir.

FR.

Au lieu de faire imprimer, comme elle en avait d'abord le projet, l'Évangile de St.-Jean, en éthiopien et en amharique, la Société biblique d'Angleterre doit faire paraître les quatre Évangiles dans ces deux idiomes.

M. Pearce, à l'époque de sa mort, avait déjà traduit les évangiles de St.-Marc et de St.-Jean, dans le dialecte éthiopien de Tigré. En préparant l'impression de quatre Évangiles en amharique, on s'occupe de la composition d'une nouvelle Grammaire et d'un Dictionnaire de cette langue. Par la dispersion de ces ouvrages parmi les savans de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, la Société biblique espère pouvoir exciter un intérêt général pour l'ancienne église d'Éthiopie, et elle pense qu'on pourra faire renaître l'influence de l'Évangile sur les régions orientales de l'Afrique, livrées maintenant à une si profonde barbarie.

Il vient de paraître un nouveau conquérant dans le

centre de l'Asie. Il y a environ un an que *Schah Mourad*, fils de l'émir de Kandoz, province située entre Balkh et le Badakhschan, a rassemblé une puissante armée, composée principalement de Tartares Uzbeks, et en huit mois il a soumis le Badakhschan, Balkh, Kertaginkoulab, le district des Hezareh qui dépendent de Khoulm, Inderab, Khous, les dépendances de Kaboul et Khottel, qu'on appelle aussi le petit Kaschghar. Ce conquérant transporte successivement ses nouveaux sujets dans les provinces déjà conquises, et il envoie les habitans de ces dernières dans les contrées que ceux-ci abandonnent.

Mr. Abel-Rémusat a lu, dans le courant du mois de juin, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, son second *Mémoire sur les relations politiques des Princes chrétiens, et particulièrement des Rois de France, avec les Empereurs Mongols*. Ce Mémoire important fait connaître une multitude de faits aussi neufs que curieux, et les tentatives aussi infructueuses que multipliées, faites par les Empereurs Mongols de Perse, de la race de Tchingis-Khan, pour ranimer dans l'Occident le zèle pour les croisades, éteint depuis long-tems. L'auteur a communiqué à l'Académie deux lettres écrites en langue mongole, adressées au Roi de France, Philippe-le-Bel. Les originaux existent aux archives du royaume. La première, écrite par Arghoun, fils d'Abagha, est de l'an 1289; et la seconde, écrite par Oldjaïtou, frère et successeur de Ghazan, fils d'Arghoun, est de l'an 1305. La première partie du

travail de Mr. Abel-Rémusat est déjà imprimée dans le recueil des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont les volumes V et VI vont bientôt paraître.

Parmi les livres qui ont paru récemment en Angleterre, et qui sont relatifs à la littérature orientale ou aux nations de l'Asie, on distingue les suivans (1): *Biblia sacra polyglotta, textus Archetypos versionesque præcipuas, ab Ecclesia antiquitus receptas, complectentia*; un volume in-4°. Cette édition, qui contient le texte hébreu de la Bible, le Pentateuque samaritain, le Nouveau Testament syriaque, la version des Septante, le Nouveau Testament grec, avec la Vulgate et une version anglaise, est précédée des prolégomènes du rév. Samuel Lee, professeur d'arabe à Cambridge. C'est le seul ouvrage un peu important, que la littérature sacrée ait produit en Angleterre dans ces derniers tems.

M. Overton va bientôt faire paraître un Examen de l'authenticité et de l'importance du livre d'Hénoch, reçu comme livre canonique par les Éthiopiens, et traduit récemment par le docteur Laurence. Il examinera particulièrement ses prophéties, et les traditions qu'il contient sur la chute des anges rebelles.

On vient de publier les Voyages de M. Buckingham

---

(1) Nous marquerons toujours d'une astérique, les titres des ouvrages qui nous paraîtront assez intéressans pour mériter un article dans ce journal.

dans la Terre-Sainte, sous le titre : *Travels in Palestina through the countries of Bashan and Gilead, east of the rive Jordan, including a visit to the cities of Geraza and Gamala, in the Decapolis.* Ces Voyages, qui ont paru en 1821, en un volume in-4°., avec une grande carte et beaucoup de planches et de vignettes, ont été réimprimés en 2 vol. in-8°. en 1822. Les journalistes anglais en portent un jugement très-sévère, mais qui nous paraît fondé : c'est une compilation qui ne nous apprend rien de neuf ni d'important. Il n'en est pas de même d'un ouvrage annoncé depuis long-tems, et qui intéresse les mêmes régions : nous voulons parler des Voyages en Syrie du célèbre Burckhardt; ce livre, dont nous reparlerons, est intitulé * *Travels in Syria and the holy land*, Londres 1822, un volume in-4°., avec cartes et planches. Cet intéressant volume contient, 1°. un voyage de Damas dans le Liban et l'anti-Liban; 2°. une excursion dans le Hauran; 3°. un voyage d'Halep à Damas à travers la vallée de l'Oronte et le mont Liban; 4°. un autre dans le Hauran et dans les environs du lac de Tibériade; 5°. la relation d'un autre voyage, fait en 1812, dans les montagnes de l'Arabie Pétrée; enfin, une visite au mont Sinaï, en 1816. Divers morceaux intéressans pour la géographie de la Syrie terminent le volume.

Dans notre prochain numéro, nous ferons connaître les titres de tous les autres ouvrages publiés récemment en Angleterre ou dans l'Inde, et relatifs à l'Orient.

(Août 1822.)

JOURNAL ASIATIQUE.

DISCOURS

SUR L'ORIGINE ET L'HISTOIRE DES ARSACIDES (1),

Par M. J. SAINT-MARTIN.

On pense assez généralement que cette sorte de gouvernement qui dominait il y a quelques siècles, et qu'on appelle *système féodal*, était particulière à l'Europe, et que c'est dans les forêts de la Germanie qu'il faut en chercher l'origine ; cependant, si au lieu d'admettre les faits sans les discuter, comme il arrive trop souvent, on examinait un peu cette opinion, elle disparaîtrait devant la critique, ou du-moins elle se modifierait singulièrement ; et l'on verrait que si c'est des forêts de la Germanie que nous avons tiré le gouvernement féodal, il n'en est certainement pas originaire.

Si l'on veut comparer l'Europe telle qu'elle était au XIIe. siècle, avec la monarchie fondée en Asie par les Arsacides, trois siècles avant notre ère, partout on verra des institutions et des usages pareils ; on y trouvera les mêmes dignités et jusqu'aux mêmes titres,

(1) Ce morceau a été lu à l'Académie Royale des Incriptions et Belles-Lettres, dans la Séance publique du 27 Juillet 1821.

jusqu'à des marquis, des barons, des chevaliers et de simples hommes d'armes. De même, un grand nombre d'hommes y jouissaient de tous les droits de la liberté, tandis qu'un plus grand nombre en était entièrement privé. On s'imagine ne voir ordinairement dans l'Orient, qu'un misérable troupeau d'esclaves soumis à un despote : sans doute, sous les Arsacides, les Persans, les Syriens et les autres indigènes d'Asie, étaient presque tous esclaves; mais ils l'étaient comme les Gaulois et les Romains, sous la domination des Francs, et par le même droit, celui de la conquête; c'étaient eux qui formaient la masse de la population. Il n'en était pas ainsi des Parthes : comme nos belliqueux ancêtres, ils étaient grands amis de la liberté, mais beaucoup pour eux et fort peu pour les autres; boire, chasser, combattre, faire et défaire des rois, c'étaient là les nobles occupations d'un Parthe. Ceux qui préfèrent une orageuse liberté à ce qu'ils appellent une tranquille servitude, auraient pleinement trouvé à se satisfaire chez eux; car, de même que dans les diètes polonaises, le sang coulait souvent dans leurs assemblées électorales; et plus d'une fois le tranchant du glaive venait interrompre les discours d'un imprudent orateur. Le trône appartenait bien à une seule famille; le droit d'aînesse même était reconnu; mais malheur à celui qui n'y joignait pas d'autres titres : cette nation turbulente n'aimait à obéir qu'à des princes dont la victoire avait légitimé les droits. Tel était ce peuple, devant lequel la puissance romaine fut forcée de s'arrêter. Comment se composaient ses redoutables armées? comme chez

nous. Les seigneurs parthes, tout couverts de fer eux et leurs chevaux, ne ressemblaient pas mal à nos preux chevaliers, à nos hommes d'armes; c'est sur eux seuls que reposait la force des armées : le peuple qui se faisait tuer à pied, était compté pour rien; on ne faisait état que du noble chevalier assez riche pour soudoyer d'autres braves, ou assez illustre et assez brave lui-même, pour en attacher d'autres à sa fortune. Quand Marc-Antoine marcha vers l'Orient, pour venger la défaite de Crassus, le roi des Parthes n'eut besoin pour le vaincre, que de huit cent cinquante chevaliers ou hommes d'armes; peu auparavant, vingt cinq chevaliers parthes avaient conquis la Judée et pris Jérusalem. Il serait facile de pousser plus loin le parallèle, de faire voir l'extrême ressemblance qui existait entre la monarchie arsacide et les royaumes de l'Occident: nous n'y trouverions pas, il est vrai, les titres de duc et de comte, empruntés à l'empire romain par la féodalité moderne; mais nous y verrions un connétable commander les armées et des marquis défendre les frontières. Des barons, des dynastes, des seigneurs féodaux de toute espèce, dont je ne rapporte pas les noms, et parmi lesquels il y en avait beaucoup, comme chez nous, qui étaient chargés de fonctions sacerdotales, se partageaient le reste du territoire, et formaient la partie noble de la nation ou plutôt la nation elle-même; tandis que le peuple, attaché à la glèbe, était serf dans toute la force du terme. A la tête de ce système politique était un prince qu'on appelait *le roi des rois*, et qui l'était effectivement, puisque ses premiers vas-

saux portaient le titre de roi; leur nombre était fixé à sept, comme les sept électeurs du saint empire romain.

Si nous ne sommes pas les inventeurs du système féodal, qu'on ne croie pas qu'il a été imaginé par les Parthes. Qu'est-ce que le gouvernement féodal? c'est tout simplement l'occupation militaire d'un vaste territoire, partagé entre tous les soldats : les rangs y sont distribués comme les grades dans une armée; c'est la conséquence inévitable d'un gouvernement militaire ou d'une conquête. Les Arsacides ne furent pas les inventeurs de ce mode de gouvernement, puisqu'ils ne furent pas les premiers conquérans de l'Asie; ils succédèrent à d'autres empires et à d'autres conquérans; les prédécesseurs des Assyriens, ceux qui chassèrent ces derniers, les Mèdes et les Perses, avaient un gouvernement tout-à-fait pareil; les Arsacides n'ont fait que les imiter. Les titres de *maître du monde*, de *grand roi*, de *roi des rois* et d'autres encore, qui sont arrivés jusqu'à nous, de peuple en peuple, de tradition en tradition, ont toujours servi à désigner le suprême monarque de l'Asie, même dans les pays qui ne reconnaissaient pas précisément sa domination. Quand les Grecs, qui faisaient profession de braver la puissance du roi de Perse, mais qui recevaient ses subsides, disaient *le roi*, *le grand roi*, on savait bien de qui il s'agissait, on n'ignorait pas que ce titre ne s'appliquait qu'au prince qui régnait en Asie, et qui de droit ou de fait était le souverain du monde. Malgré les mémorables victoires des Grecs, qui pourraient bien avoir été un peu exagérées par l'amour-propre

national, la Grèce, sans Alexandre, aurait fini par devenir une province du grand roi : déjà il était parvenu à y faire exécuter ses ordres, en intervenant dans tous les différends des Grecs; il en avait autant qu'il le voulait à sa solde, et il s'en fallait de bien peu qu'il ne fût réellement leur maître ; sans Alexandre, la Grèce subissait le joug, presque sans s'en douter.

Quand le roi de Macédoine triompha de Darius, il devint monarque de l'Asie; c'est là le nœud qui explique toute la conduite politique de ce conquérant. Les Grecs, peu familiarisés avec le droit public de l'Orient, n'ont jamais pu y rien comprendre, et jamais ils n'ont pu pardonner à Alexandre de les avoir forcés de vivre en paix chez eux ; ils n'ont voulu voir en lui que l'oppresseur de leurs démocraties. C'est à travers une multitude de vaines déclamations, que la mémoire de ce grand homme nous est parvenue, et après plus de vingt siècles, nous le jugeons encore avec tous les préjugés de ses ennemis. Si l'on doit accorder quelque estime au funeste génie des conquérans, pourquoi n'admirerions-nous pas Alexandre ? nous admirons tant d'autres personnages qui sont célèbres au même titre, et qui certes ne le valent pas! Le nom de ce héros semble destiné à partager éternellement la gloire de tous les autres conquérans qui tous, sont forcés de subir avec lui une comparaison qui n'est pas à leur avantage. Il n'eut presque qu'un défaut, et c'était un défaut macédonien ; il le paya bien cher, puisqu'il lui coûta la vie. Est-il un homme qui avec de si faibles moyens ait fait tant et de si grandes choses ? c'est avec trente mille hommes

qu'il achève la conquête de l'Asie. Qu'on ne dise pas qu'il a triomphé de multitudes sans courage : ses adversaires pouvaient avoir moins d'habileté militaire ; mais Darius et les Persans étaient braves, et c'était quelque chose dans un tems où la vaillance, presque seule, décidait du destin des batailles. Les Scythes, les Bactriens, les Indiens lui opposèrent une longue résistance ; enfin dans toutes ses batailles contre Darius, Alexandre eut toujours en tête 40,000 Grecs aussi expérimentés que ses Macédoniens, et animés par toute la haine qu'ils pouvaient avoir contre un compatriote, qu'ils regardaient comme l'oppresseur de leur patrie. A peine hors de la jeunesse, au milieu des factions, il soumet au joug des républiques guerrières et jalouses de leur liberté ; il abandonne l'Europe ; d'innombrables nations reconnaissent ses lois ; rien ne l'arrête, ni les sables de la Libye, ni les neiges de la Scythie. Que sont les campagnes des tems modernes, auprès de ces immenses courses militaires ? partout il laisse d'admirables preuves de son génie ; il ne renverse pas, il fonde un nouvel empire. Les plus hautes montagnes du monde sont d'impuissantes barrières pour ses ennemis : les sommets glacés de l'Imaüs s'abaissent et s'ouvrent devant lui ; nos géographes ne savent où le suivre dans ses courses lointaines. Tranquille dominateur de l'Asie, plus grand encore par son génie que par son épée, méditant de plus vastes projets que tous ceux qu'il avait achevés, il meurt à Babylone dont il voulait faire la capitale du monde : l'univers se taisait devant lui, et il n'avait pas trente deux ans ! L'armée

d'un pareil chef devait être une pépinière de grands capitaines: tous furent d'habiles généraux, tous avaient sa vaillance, mais aucun son génie. Alexandre voulait devenir Persan en Asie; ils y restèrent Grecs: ces deux mots expliquent leur histoire. Alexandre aurait fondé un empire durable; ils n'y eurent qu'une domination précaire, mal défendue par des mercenaires étrangers et abhorrée des indigènes: aussi les Arsacides n'eurent-ils pas grand'peine à leur arracher le sceptre de l'Asie.

Nous ne déroulerons pas ici le long récit des faits historiques qui concernent cette dynastie, et que nous avons soumis au jugement de l'Académie. La monarchie arsacide était le centre d'un vaste système politique, en rapport avec les Romains du côté de l'occident, tandis qu'à l'orient il était en contact avec l'empire chinois. Ainsi, d'un côté on voit les Parthes chercher des ennemis aux Romains jusqu'aux rives du Danube, et de l'autre on voit les monarques chinois intervenir comme médiateurs dans les sanglans démêlés des princes arsacides. Cette puissante monarchie féodale se composait de quatre royaumes principaux, possédés par une même famille: la branche aînée avait la Perse, et son chef, décoré du titre de *roi des rois*, avait la haute souveraineté sur tous les princes de son sang. Les rois d'Arménie tenaient le second rang; venaient ensuite ceux de la Bactriane, chefs de toutes les tribus alanes et gothiques répandues sur les bords de l'Indus, ou dans les régions inconnues qui se prolongent au nord de l'Inde et à l'orient de la Perse. Au dernier rang était le roi

arsacide des Massagètes, qui possédait toute la Russie méridionale, et qui gouvernait les tribus gothiques, alanes, saxonnes, mèdes, persannes et indiennes, fixées sur les rives du Wolga et du Tanaïs. Qu'on ne s'étonne pas de voir tous ces peuples placés loin des positions géographiques que leurs noms semblent indiquer; si nous ne savions pas comment l'Alcoran a transporté des membres d'une même tribu arabe, les uns sur les rives du Gange, et les autres au pied des Pyrénées, il serait difficile d'en rendre raison. Le séjour des Mèdes et des Indiens en Europe est moins étonnant, leur point de départ était moins éloigné. Quoique ce soit en Asie qu'il faille chercher la première origine des Arsacides; quand ils soumirent cette partie du monde, ils venaient de l'Europe, et ils faisaient partie d'une puissante nation, dispersée depuis les bords du Danube, jusqu'aux contrées les plus reculées de la haute Asie : ce peuple était les Daces; c'était là le nom national des Arsacides, ils le donnèrent à leurs sujets. Trois siècles avant notre ère, la Hongrie et la Bactriane portaient également le nom de Dacie, et cette dénomination, toujours très-reconnaissable, mais diversement modifiée par les idiomes qui se sont succédés en Europe et en Asie, sert encore à désigner les Allemands et les descendans des anciens Persans.

Il est facile de voir par tout ce que nous venons de dire, que l'origine des Arsacides est liée à une autre question d'une très-haute importance, question souvent débattue, mais qui est loin d'être encore résolue, et dont la solution expliquerait les rapports intimes de

langue, de grammaire, d'institutions, de mœurs, de religion et d'organisation physique, qui rapprochent tous les peuples de l'Europe ancienne et moderne, des nations de l'extrême Orient. On sait que c'est des frontières de l'Asie que venaient les barbares qui détruisirent l'empire romain ; leur voisinage des nations asiatiques, explique la ressemblance que l'on remarque entre eux. Mais croit-on que ce soit la seule fois qu'une pareille révolution se soit opérée ? croit-on qu'elle ne se soit pas renouvelée plusieurs fois et à des époques bien plus anciennes, lorsqu'il n'existait pas encore des empires assez puissans pour arrêter ces redoutables émigrations ? La terre classique est encore soumise au joug des Turks qui, jadis, étaient voisins des Chinois ; ils dominent encore dans la basse Asie et en Égypte : hé bien ! long-tems avant les époques marquées dans les histoires ordinaires, des hommes qui n'étaient pas de la même race, mais qui venaient presque d'aussi loin, soumirent l'Asie et l'Europe à leur domination, et le Nil reconnut leurs lois. A travers l'empire actuel de Russie, ils envahirent la Grèce et la Germanie, pénétrèrent en Espagne, et, comme les Vandales depuis, ils franchirent les colonnes d'Hercule, et passèrent en Afrique, où ils s'étendirent jusqu'aux rives lointaines du Sénégal. Une Inde, différente de l'Inde asiatique, exista en Europe ; les rites et les institutions des Brahmanes y furent en pleine vigueur ; là aussi, les hommes à soixante ans avaient rempli leur carrière terrestre ; et, dès-lors, dégagés de tous leurs devoirs envers le

monde et leur famille, ils n'aspiraient plus qu'à rentrer dans le sein de la divinité, dont leur ame n'était qu'une émanation, et ils hâtaient ce moment fortuné par une mort volontaire. C'était par une route plus difficile, que d'autres arrivaient au même but : séparés du reste des hommes, confinés dans des monastères éloignés, soumis à de rigoureuses austérités, plongés dans de profondes méditations sur l'essence divine, ces pieux cénobites croyaient s'identifier avec l'être dont ils recherchaient la nature ; et les peuples, touchés de la sainteté de leur vie, leur décernaient vivans les honneurs divins ; et, en les reconnaissant pour rois, ils croyaient n'avoir pas d'autre chef que Dieu lui-même. Plusieurs des traits de ce tableau de l'Inde européenne subsistent encore dans l'Inde asiatique et dans les régions limitrophes. Partout, en remontant à des époques fort éloignées de nous, on retrouve en Europe et en Asie, à des distances immenses et avec les mêmes noms, des divisions d'une même nature, dispersées par les étonnantes révolutions dont nous venons de parler.

Les peuples sont, pour ainsi dire, les seuls personnages qui figurent dans cette partie intéressante de l'histoire, qui est celle de nos ancêtres. A peine connaissons-nous les noms de quelques-uns des conducteurs de ces antiques et puissantes colonies ; ce n'est qu'en approchant de nous, que les ténèbres se dissipent peu à peu, et que les faits historiques paraissent avec toutes leurs circonstances. La puissance des Arsacides est la première de ces grandes dominations,

qui puisse être soumise aux narrations de l'histoire. Les matériaux ne manquent pas ; mais qu'on s'imagine un temple magnifique qui, dès long-tems, a succombé sous la faux destructive du tems, et dont les débris mutilés et entassés confusément, ou dispersés au loin, semblent ne plus permettre de reconnaître le plan de l'édifice : telle se présente l'histoire des Arsacides. Il n'existe aucun corps d'annales : un grand nombre de passages concis, tronqués, altérés et dispersés, qui appartiennent à des auteurs de tems, de langues et de nations très-différens, sont les seuls moyens de rétablir cette histoire. Les Grecs, les Latins, les Arméniens, les Syriens, les Arabes, les Persans, les médailles, les inscriptions, l'antiquité profane et ecclésiastique ; il faut tout mettre à contribution, pour refaire cette grande portion des annales du genre humain : il faut soigneusement discuter et envisager, sous tous ses rapports, chacun des points de ce long enchaînement de faits, pour lui assigner la véritable place qu'il doit occuper dans la série des tems. C'est en l'an 250 av. J.-C. que les Parthes tentent, pour la première fois, de ravir le sceptre de l'Asie aux successeurs d'Alexandre. Arsace succombe dans cette entreprise, mais son frère Tiridate fut plus heureux : avec l'aide des barbares du Nord, il parvint à faire reconnaître son indépendance. Moins d'un siècle après, Mithridate, non pas le redoutable ennemi des Romains, il n'était qu'un vassal des Arsacides, mais le sixième roi des Parthes qui portait le même nom, met fin à la puissance des Grecs. Con-

quérant et législateur, il domine de l'Euphrate à l'Indus, et des princes de son sang règnent dans l'Inde, dans la Scythie et en Arménie. Après sa mort, les Grecs tentent un dernier effort : la victoire leur sourit un instant; mais bientôt, l'imprudence de leur chef et des alliés qui viennent des frontières de la Chine, pour combattre sous les drapeaux des Arsacides, mettent fin à une lutte trop inégale, et l'empire de l'Asie reste, sans contestation, aux descendans d'Arsace. La défaite de Crassus et celle d'Antoine, dont la honte ne put être effacée par les victoires de Corbulon et de Trajan, font voir que les Parthes ne dégénérèrent pas. Tant que leur empire subsista, ils furent la terreur des Romains; jamais leurs dissensions ne favorisèrent les projets des étrangers. C'est chez eux-mêmes qu'était l'ennemi qui devait les terrasser. Un de leurs plus faibles vassaux, Ardeschir, seigneur d'un petit canton de la Perse, accrut peu à peu ses forces, en soumettant d'autres petits seigneurs; puis, profitant habilement de l'enthousiasme religieux et de la haine que les peuples nourrissaient contre les Parthes, dont ils n'avaient pas oublié l'origine étrangère, il sut se rendre redoutable au grand roi, qui succomba en l'an 226 de notre ère, et laissa l'empire à la dynastie des Sassanides, après que sa race eut occupé quatre cent soixante seize ans le trône de la Perse. La mort du roi des rois n'amena pas la chute totale des Arsacides : les princes de la Bactriane, de concert avec ceux de la Scythie et de l'Arménie, unirent plus d'une fois leurs efforts à ceux des Romains, contre

les nouveaux possesseurs de la Perse ; mais insensiblement leur puissance s'affaiblit : les Bactriens, déjà presque abattus par les Persans, se soumirent au commencement du Ve. siècle aux Huns Ephthalites ; les Arsacides du Nord cédèrent devant Attila. Une partie de leurs sujets chercèhrent un asyle dans les gorges du Caucase et sur les bords de la Baltique, où sont encore leurs descendans ; tandis qu'une autre partie, confondue parmi ces peuples qui renversèrent l'empire romain, en fuyant les troupes victorieuses du redoutable roi des Huns, vint se fixer sur les rives de l'Océan Atlantique. Les Arsacides d'Arménie subsistèrent plus long-tems ; ils embrassèrent le christianisme, trente ans avant que Constantin l'eût fait monter sur le trône ; de sorte que le royaume d'Arménie fut réellement la première monarchie chrétienne : elle finit en 428. Des Arsacides, déchus du rang des rois, se conservèrent en Perse, où ils régnèrent, au Xe. siècle, sous le nom de Samanides : d'autres, passés en Occident, s'y illustrèrent par leurs exploits en Afrique et en Italie, en combattant sous les drapeaux de Bélisaire, et ils finirent par monter sur le trône de Constantinople. Enfin, on les voit encore briller parmi les derniers défenseurs du nom chrétien, en Arménie, où leurs exploits viennent se confondre avec ceux de nos croisés. Telles furent les destinées des Arsacides.

TRADUCTION

D'UNE ODE CHINOISE, TIRÉE DU CHI-KING,

OU

LIVRE DES VERS,

Par M. C. Landresse.

Le *Chi-King*, ou Livre des vers, est un des principaux ouvrages de la littérature chinoise; et cependant il n'est guère connu en Europe que par le très-court fragment qu'en a donné sir William Jones, d'après la traduction d'un Chinois nommé *Wang-ia-toung*, et par les passages répandus dans les divers écrits de Confucius. Le P. De la Charme en a bien, il est vrai, composé une traduction latine, dont il existe plusieurs copies en France; mais, comme la plupart du tems il fond le commentaire aveo le texte, cela devient une véritable paraphrase.

Il serait assez important d'avoir une idée plus précise de ce livre, dont toutes les poésies ont un rapport, plus ou moins direct, avec les mœurs et l'histoire des anciens Chinois. Presque toutes les odes du *Chi-King* présentent des idées allégoriques. Les noms des personnages sont déguisés dans les unes; dans d'autres, ils

sont conservés dans leur intégrité. Du nombre de ces dernières est celle dont j'offre ici la traduction. C'est la septième ode de la deuxième partie du quatrième livre. Le poète s'y plaint amèrement de l'orgueil de *Chi-in*, premier ministre de l'empereur *Hoan-wang*, petit-fils et successeur de *Ping-wang*, vers l'an 720 avant l'ère chrétienne. Quelques commentateurs, dit le P. De la Charme, prétendent que ce *Chi-in*, était premier ministre de *Yeou-wang*, prédécesseur immédiat de *Ping-wang*, vers l'an 780 avant J.-C.

J'ai fait tous mes efforts pour traduire le plus littéralement possible; j'ai évité avec soin de transposer les vers; je me suis surtout appliqué à conserver la brièveté et la concision qui les distinguent, et dont on ne saurait se faire une idée bien exacte. C'est ce qui m'a déterminé à donner une traduction latine, mot à mot, de toute l'ode. J'y ai joint la prononciation des mots, pour faire mieux juger de la prosodie chinoise.

Si je suis parvenu à surmonter quelques difficultés, je n'en suis redevable qu'à la complaisance sans bornes de M. Abel Rémusat, qui a bien voulu me les aplanir. Je m'empresse de payer publiquement à ce savant professeur, le juste tribut de ma reconnaissance, pour tous les avis éclairés qu'il a daigné me donner.

TRADUCTION LITTÉRALE.

Pareil à la montagne escarpée du Midi, qui frappe tous les regards par ses formes agrestes et effrayantes; tel tu parais, ô *Chi-in*, homme redoutable et sévère. Tous les yeux sont fixés sur toi; le cœur du peuple est

comme brûlé par la tristesse ; il n'ose plus se livrer à une joyeuse familiarité ; le royaume est prêt de périr, comment ne t'en aperçois-tu pas ?

La montagne escarpée du Midi est couverte de broussailles ; ô *Chi-in*, homme redoutable et sévère, pourquoi ton cœur est-il sauvage comme elle ? le ciel nous envoie des calamités ; nos troubles augmentent à chaque instant ; le peuple ne sait plus que se plaindre ; et tout cela ne te fait pas changer de conduite !

C'est sur le grand ministre *In-chi*, que la dynastie des *Tcheou* se repose du soin du gouvernement. L'administration du royaume est confiée à lui seul ; il est comme le lien qui nous rattache aux autres peuples. Il pourrait en cette qualité, aider l'empereur ; il pourrait prévenir les troubles qui nous désolent. Il ne le fait pas, parce qu'il n'est pas chéri du ciel ; faut-il donc pour cela que nous périssions tous ?

Il ne sait rien voir par lui-même, ni par les siens ; aussi le peuple n'a aucune confiance en eux, parcequ'ils sont incapables de rien examiner ni de rien faire. Qu'ils cessent de tromper l'empereur ; qu'ils règlent enfin leurs passions ; que ces hommes sans talens ne nous exposent plus à d'aussi grands dangers ; que ces gens de rien, beaux-pères et gendres, cessent d'exercer des charges au-dessus de leurs forces.

Le ciel tout-puissant n'est plus juste à notre égard, puisqu'il fait tomber sur nous de si grands malheurs; le ciel tout-puissant n'a plus pitié de nous, puisqu'il laisse le royaume en proie à tant de troubles. L'empereur est comme le terme où doivent s'arrêter tous ces maux ; lui seul peut bannir la tristesse du cœur de ses sujets; et lorsqu'il ramenera la paix, ils mettront de côté toute haine et toute colère.

Mais si le ciel ne compatit pas à nos maux, ils ne sauraient avoir de terme. Chaque mois voit renaître de nouvelles calamités; déja le peuple est incapable de goûter le repos ; déja son cœur est comme enivré par la tristesse. Qui pourra pacifier ce royaume? si l'empereur ne gouverne pas lui-même, la perte du peuple est assurée.

Les chevaux de ce char sont retenus par la crinière; je regarde de tous côtés, mais de quelque part que je me tourne, je ne vois que des dangers.

Votre perversité est à son comble : le plus souvent on vous voit combattre les uns contre les autres ; et si vous avez un moment de tranquillité, vous l'employez à une joie tumultueuse, comme des gens qui boivent ensemble.

L'auguste ciel s'est dépouillé de sa justice à notre

égard : notre empereur est rongé de soucis cuisans, et cependant vous ne songez pas à réprimer vos passions; et vous vous indignez contre ceux qui sont justes.

Moi *Kia-fou*, j'ai composé ces vers, dans l'intention de mettre fin aux malheurs de mon souverain. Qu'il tourne son cœur vers la justice, et alors il pourra gouverner dignement les dix mille royaumes.

TRADUCTION VERBALE.

Altus ille australis mons;
Connectuntur lapides asperè, horrendum-in-modum,
Metuende, formidolose *Chi-in*,
Populi omnes te inspiciunt.
Mœsti-sunt animi perinde-ac-si arderent:
Non audent lætari, confabulari,
Imperii appropinquantem finem, destructionem,
Quid agis, non prospiciens?

TRANSCRIPTION DE LA PRONONCIATION.

Tsiei pi nan chan;
'Weï chi yan yan,
He he *Chi-in*,
Min kin eul tchan;
Yeou sin jou than;
Pou kan hi than,
Koue ki tsou, tchan,
Ho young, pou kian.

Altus ille australis mons;
Est plenus ille vepribus;
Metuende, formidolose *Chi-in*,
Non æquus es, cur?
Cœlum nunc advehit calamitates;
Malum, turbamenta crescunt valde;
Populus loquitur nihil lætum;
Sed nihil refrenat, proh!

In-chi, magnus minister,
Est *Tcheou* fundamentum.
Constringit imperii justitiam;
Quatuor partes ille constringit.
Imperatorem ille adjuvaret;

Tsieï pi nan chan;
Yeou chi khi yo,
He he *Chi-in*;
Pou phing 'weï ho?
Thian fang tsian thso;
Sang, louan houng to,
Min yan wou kio;
Thsan mou tchhing tso.

In-chi tai chi,
'Weï *Tcheou*-tchi ti,
Ping koue-tchi kiun;
Sse fang chi 'weï,
Thian-tseu chi pi,

Efficeret populus ne conturbaretur;
Non amatur magno cœlo,
Non decet perire nos omnes.

Nec ipsemet, nec parentes,
Omnes populi non fidunt;
Nec examinant, nec agunt.
Ne decipiant imperatorem;
Utantur justitia, utantur tandem,
Non exilibus viris periclitemur.
Homines nihili, soceri, generi,
Ergo abstineant a-gravibus officiis.

Magnum cœlum non æqutum,

Pi min pou mi,
Pou tiao hao thian,
Pou i khoung 'o chi.

Fe koung, fe thsin,
Chu min fe sin;
Fe wen, fe sse.
We wang kiun-tsi;
Chi i, chi i,
Wou siao yin i,
So so yen ya,
Tse wou wou sse.

Hao thian pou young,

Profundens illas tantas calamitates;
Magnum cœlum non misericors,
Profundens hæc tanta turbamenta.
Imperator sicut terminus :
Efficiat-ut populus animi lugubria-deponat.
Imperator si placidus,
Odia, iras ille amovebit.

Non misericorde magno cœlo,
Dissentiones non habebunt finem.
Sicut lunæ istæ nascuntur,
Efficiunt-ut populus non quiescat.
Tristis animus ut ebrius.
Quis poterit regnum pacificare ?

Hiang thseu kio young;
Hao thian pou hoeï;
Hiang thseu ta li.
Kiun-tseu jou ki :
Pi min sin khi,
Kiun-tseu you i
'Ou nou chi 'weï.

Pou tiao hao thien,
Louan mi yeou ting.
Chi youei sse sing,
Pi min pou ning.
Yeou sin jou tchhing.
Choui ping koue tchhing!

Non ipsemet faciens gubernamentum,
Peribunt lassitudine centum familiæ.

Currus hujus quatuor quadrupedes,
Quatuor quadrupedes cervice deducuntur.
Ego circumspicio quatuor angulos,
Per angustias, nihil-est quò eam.

Semper crescit vestra nequitia,
Intuentur vos invicem pugnantes;
Si tranquilli, tunc lætamini,
Sicut simul vinum effundentes.

Pou tseu 'wei tchhing,
Tso lao pe sing.

Kia pi sse meou,
Sse meou hiang ling.
'O tchen sse fang,
Tso tso mi so tchhing.

Fang meou eul 'ò,
Siang eul meou i;
Ki i, ki i,
Jou siang tchheou i.

Magnum cœlum non æquum :
Noster imperator non tranquillus ;
Non refrenatis vestrum animum ;
Urgetis, indignamini illos justos ;

Kia-fou condidi carmina,
Ad finienda imperatoris infortunia,
Tandem converte tuum animum,
Ut contineas decem-millia regna.

Hao thian pou phing :
'O wang pou ning ;
Pou tchhing khi sin ;
Fou youan ki tching,

Kia-fou tso tsoung
I kieou wang hioung ;
Chi 'o eul sin,
I tchhou wan poung. (1)

---

(1) Il est à remarquer qu'il y a dans cette ode plus de vingt-quatre changemens de prononciation. Ces altérations sont, comme on le voit, très-fréquentes. Elles ont lieu tant pour la consonnance que pour la rime. Ainsi, par exemple, le dernier caractère de la dernière strophe, doit régulièrement se prononcer *pang ;* mais, ce mot ainsi prononcé ne rimant plus avec *hioung*, qui est plus haut, on est averti par une note qu'il faut lire *poung*.

NOTICE

Sur les Travaux administratifs de M. le Duc de Richelieu, dans la Russie méridionale,

Par M. S. ***

UNE mort prématurée et presque subite vient d'enlever M. le duc de Richelieu, un des hommes d'état que la Société Asiatique s'enorgueillissait de compter parmi ses membres. Quelques semaines se sont à peine écoulées, depuis qu'on l'a vu prendre part à l'organisation de cette Société, et lui promettre par ses relations avec les confins de l'Asie, les plus grands succès dans ses travaux : un seul instant a détruit toutes les espérances qu'on a pu concevoir avec tant de fondement, du zèle d'un coopérateur aussi illustre qu'éclairé. En déplorant la perte de M. le duc de Richelieu, la Société Asiatique ne fait que partager la douleur de la France entière, des nombreux amis qu'il laisse inconsolables, des malheureux dont il était le soutien et le père.

Il est peu d'hommes en effet qui aient été l'objet de regrets plus universels, plus unanimes. Tous les partis, qui malheureusement divisent encore la France, se sont réunis dans l'expression de leur douleur ; tous se sont empressés de rendre justice au noble et loyal

caractère du duc de Richelieu, à ses éminentes vertus, au zèle qui l'animait pour le bien de son pays : hommage rare, et non suspect de flatterie, puisque celui qui en est l'objet n'existe plus.

Je ne détaillerai point, dans cette notice, les qualités de l'esprit et du cœur de M. le duc de Richelieu; je ne parlerai point des dernières années de sa vie politique, ni des nombreux services qu'il a rendus à la France, services dont personne ne saurait nier l'importance. Placé à la tête des affaires, dans un tems des plus difficiles et des plus désastreux pour sa patrie, c'est à la loyauté et à la droiture de son caractère que la France dut sa délivrance, et cet état de prospérité dont elle commence à jouir après tant de malheurs et de bouleversemens.

Mais qu'il me soit permis de rappeler ici les bienfaits, moins connus en France, que M. le duc de Richelieu a répandus dans une contrée, qui, par sa position et par les peuples qui l'habitent, doit plus particulièrement fixer l'attention de la Société Asiatique. En rendant cet hommage à la mémoire d'un homme qui ne cessera d'être également pleuré, et dans le pays le plus civilisé du monde, et sur les bords agrestes du Pont-Euxin; dans les palais qui ornent la capitale de la France, comme dans les huttes des montagnards de la Tauride; j'ose me flatter de remplir les vues de la Société, et de rentrer en quelque sorte dans l'objet de ses occupations.

La valeur dont M. le duc de Richelieu fit preuve, avec toute l'ardeur du jeune âge, à l'assaut d'Ismaël, où il se trouva comme volontaire, fit connaître son

nom et ses brillantes qualités en Russie, et le fit distinguer par l'impératrice Catherine, qui lui donna des marques de sa satisfaction et de son estime, en lui accordant la croix militaire de Saint-George et une épée d'or. Lorsque les circonstances l'obligèrent dans la suite à quitter sa malheureuse patrie, ses vues se tournèrent vers ce pays éloigné, où il avait reçu, peu de tems auparavant un accueil si favorable, et où l'on vint au devant de lui avec empressement. Il y servit avec distinction sous le règne de Catherine et sous celui de l'empereur Paul, qui lui confia le commandement d'un régiment de cavalerie, et le nomma lieutenant-général : il s'acquit l'estime et l'amitié de tous ceux qui étaient en relation de service avec lui, et les sentimens qu'il inspira aux officiers comme aux soldats, ne sont pas encore effacés du cœur de ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir pour chef.

L'empereur Alexandre, qui succéda à son père en 1801, sut, quoique jeune encore, apprécier le noble caractère de M. le duc de Richelieu. Il l'engagea à rentrer au service de Russie, qu'il avait quitté quelque tems avant la mort de l'empereur Paul; et au commencement de 1803, il le nomma gouverneur de la nouvelle ville d'Odessa.

Le pays où cette ville est située, venait d'être acquis par la Russie, en vertu du traité de paix conclu avec la Turquie à Yassy, en 1792. Renfermé entre les embouchures du Bong et du Dniester, il n'offrait, sur une étendue de 60 lieues de largeur, sur un peu plus de longueur, qu'un désert immense, où l'on ne ren-

contrait pas une seule habitation (1). La guerre en avait chassé les Nomades, qui, depuis des siècles, erraient avec leurs troupeaux dans ces vastes solitudes, couvertes des plus beaux pâturages qu'on puisse voir, mais entièrement dépourvues d'arbres. Le gouvernement russe, dès qu'il fut en possession de cette contrée, songea à mettre à profit sa belle position sur les bords de la mer Noire, en y attirant une population industrieuse et commerçante. On distribua à des particuliers les terres encore vierges qu'elle renfermait, sous condition d'y former des établissemens; et il fut décrété, en 1796, qu'un port avec une ville, à laquelle on donna l'antique nom d'*Odessa*, serait établi sur l'emplacement du château ruiné d'Hadji-bey, pour servir de débouché, tant au pays fertile qui l'environne, qu'à toute l'Ukraine, si riche en productions territoriales.

La position avantageuse de ce nouveau port y attira bientôt des commerçans: mais ses progrès, dans les premières années de son existence, furent bien peu sensibles, soit parce que tout établissement nouveau ne saurait offrir au commerce ni les commodités, ni les garanties nécessaires; soit qu'une administration

---

(1) On peut lire la relation d'un voyageur qui parcourut ce pays en 1793, et qui, pendant trois jours de marche, depuis Bender jusqu'à Otchakof, ne rencontra *pas une seule habitation*, *pas un seul arbre*, *ni buisson*; il a dû nécessairement passer près de l'emplacement actuel d'Odessa. Voyez le *Voyage en Crimée*, suivi de la Relation de l'ambassade envoyée de Saint-Pétersbourg à Constantinople en 1793, traduit de l'allemand par M. Delamarre, p. 20.

mal dirigée mit des entraves à son accroissement. Malgré cela, la population d'Odessa montait déjà à près de 4,000 ames en 1803, époque où l'empereur Alexandre, sentant l'importance de cette place, assura son existance, en en confiant le gouvernement au duc de Richelieu, à qui il donna toute l'extension de pouvoir, si nécessaire dans une contrée aussi éloignée de la capitale de l'empire.

M. le duc de Richelieu, en arrivant à Odessa, trouva une bourgade dont les maisons, basses et en grande partie couvertes de chaume, étaient disséminées sur une assez grande étendue de terrein, où était tracé le plan de la colonie; et une rade qui n'offrait point d'abri aux bâtimens. Odessa ne renfermait encore aucun des édifices, aucun des établissemens qui constituent une ville et un port commerçant; aucun capitaliste n'avait encore pensé à s'y fixer; ceux qui y venaient pour trafiquer, s'en allaient après avoir terminé leurs affaires. Les onze années de l'administration de M. le duc de Richelieu suffirent pour opérer le plus étonnant changement qui se soit passé sous nos yeux.

Tout fut fait à Odessa dans l'espace de ce court intervalle. Des temples, pour les différens cultes professés dans ce pays de tolérance; un hospice pour soulager l'humanité souffrante, un gymnase, et des écoles pour l'instruction de la jeunesse; une grande jetée pour abriter les bâtimens contre la tempête, et plusieurs échelles pour embarquer et débarquer les marchandises; un lazaret, pour préserver la ville de la peste;

des marchés ; des casernes pour la garnison ; des trottoirs ombragés d'arbres ; une belle salle de bal ; enfin, une jolie salle de spectacle, et un jardin public : tout fut créé comme par enchantement. Les divers établissemens pour favoriser le commerce, tels que les banques d'échange et d'escompte, les chambres d'assurances maritimes, un tribunal de commerce, etc., Odessa les dut aux soins de M. le duc de Richelieu. La ville et son territoire reçurent une prodigieuse quantité de plantations d'arbres fruitiers et forestiers, et de nombreuses campagnes s'élevèrent de toutes parts dans les environs. Pour remédier au manque d'eau, qui souvent se faisait sentir pendant les fortes chaleurs de l'été, pour abreuver le bétail qui affluait avec les transports de grains à Odessa, on établit un immense réservoir d'eau, qui écarta tout-à-fait ce grand inconvénient. Les artisans de tout genre manquant dans cette colonie naissante, M. le duc de Richelieu y établit plusieurs familles industrieuses d'émigrés Allemands, choisis parmi ceux qui, à cette époque, venaient peupler les déserts de la nouvelle Russie : il pourvut de cette manière aux premiers besoins des habitans de la ville, et assura en même tems l'existence de ces émigrés, en leurs procurant les moyens de gagner leur vie et même de s'enrichir par leur travail.

Tout ce dont je viens de donner les détails, fut exécuté des ressources même de la ville, qui, dans les premiers tems, n'étaient assurément pas bien considérables ; mais les recettes et les dépenses étant réglées avec une sage économie, on ne fut que très-rarement

dans le cas de demander des secours au gouvernement, et la totalité de ces secours ne s'est élevée qu'à une somme très-modique, en comparaison des travaux exécutés et des établissemens fondés.

Tandis qu'Odessa s'embellissait de jour en jour d'édifices nouveaux et élégans, la demeure seule du gouverneur restait toujours la même : c'était la maison la plus modeste de la ville, meublée avec toute la simplicité possible : jamais il n'a voulu consentir à y faire aucun changement, ni aucun embellissement.

Les soins infatigables et paternels avec lesquels M. le duc de Richelieu gouvernait Odessa, fixèrent bientôt tous les regards sur cette ville nouvelle : des Russes et des étrangers de toutes les nations y affluèrent en foule ; plusieurs capitalistes vinrent y fonder des maisons de commerce solides, attirés par les avantages de la position de cette place, et par les garanties que leur offrait le caractère personnel et la conduite sage de son administrateur, ainsi que par l'accueil gracieux qu'il leur faisait. De belles maisons particulières s'élevèrent de toutes parts ; la ville prit un accroissement étonnant ; et sa population monta bientôt à 35,000 habitans. C'est ainsi que dans l'espace de onze années, M. le duc de Richelieu parvint à élever Odessa au rang d'une ville considérable, et qui, parmi toutes celles de Russie, peut sans contredit occuper le second rang (1). Lorsqu'il la quitta en 1814 pour retourner

(1) La reine Caroline de Naples qui, en 1813, fut obligée de quitter la Sicile, et de passer par Constantinople et Odessa pour se rendre à

en France, tout était fait : il ne restait qu'à maintenir cet état de prospérité où M. le duc de Richelieu l'a placée, et à suivre l'impulsion qu'il lui avait donnée vers une prospérité encore plus grande.

Cette étonnante métamorphose frappera bien plus encore, si l'on considère que dans le courant de ces onze années, M. le duc de Richelieu eut à lutter contre mille obstacles de la nature la plus grave. Et en effet, si dans ses travaux il a été favorisé par les circonstances, ce ne fut guère que dans les deux ou trois premières années de son administration : mais à cette époque, Odessa sortait à peine du néant, et ses ressources se réduisaient à fort peu de chose. En 1806, la guerre éclata entre la Russie et la Turquie, et le commerce des ports de la mer Noire ne fit plus que languir. Ce n'est qu'en 1812 que la paix fut rétablie ; mais un orage plus terrible vint fondre alors sur la création de M. le duc de Richelieu, et manqua d'anéantir le fruit de tant de travaux. Pendant que la guerre la plus désastreuse ravageait les provinces septentrionales de la Russie, et que l'incendie de Moscou dévorait toutes les marchandises que les négocians d'Odessa avaient

---

Vienne, ne put s'empêcher de témoigner son étonnement à l'aspect de la nouvelle création de M. le duc de Richelieu. Les facilités qu'elle trouva pendant la longue quarantaine qu'elle y fit; les spectacles et les fêtes brillantes qu'on lui donna ensuite, la frappèrent d'autant plus, qu'on l'avait menacée de ne trouver dans cette contrée que des chaumières et des privations de toute espèce. On sait de quelle manière l'empereur Alexandre témoigna sa satisfaction à M. le duc de Richelieu, lorsqu'il visita la ville d'Odessa en 1818.

envoyées dans cette capitale, la peste, ce fléau d'autant plus effrayant que les coups dont il frappe sont cachés, pénétra dans la ville, malgré toutes les précautions qui y avaient été prises pour s'en garantir. On ne s'aperçut de l'existence de ce fléau, que lorsqu'il était difficile d'y apporter remède. Ce fut une épreuve bien forte pour le cœur de M. le duc de Richelieu : entouré de morts et de mourans, ce cœur si bon et si sensible était déchiré à chaque instant du jour. Odessa, dans ce tems de calamités, paraissait anéantie ; ce n'était plus qu'un vaste tombeau : un silence morne régnait sur les places et dans les rues désertes de cette ville, naguère si animée et si bruyante. Toute espèce d'affaires fut suspendue ; chacun ne songeait qu'à se garantir du fléau qui le menacait : M. le duc de Richelieu bravait seul les dangers dont il était environné ; il exposait continuellement sa propre existence pour sauver de malheureuses victimes, et surtout pour préserver du mal ceux qui n'en étaient pas encore atteints, et empêcher la maladie de s'étendre dans le pays. On le voyait tous les jours visiter les malades de la ville, et entrer même dans les hôpitaux des pestiférés, pour encourager les médecins qui n'osaient plus en approcher. Les mesures qu'il avait adoptées, et qu'il faisait exécuter strictement, arrêtèrent enfin la maladie après quatre mois de ravages, pendant lesquels le dixième de la population d'Odessa fut enlevé. La ville en fut délivrée ; mais les précautions qui durèrent encore pendant plus d'un an, parce que la peste continuait à exercer ses fureurs dans plusieurs

endroits des environs, où malheureusement elle fut répandue, apportaient de grandes entraves au commerce, qui ne commença à reprendre que vers la fin de 1814, époque à laquelle les habitans d'Odessa eurent la douleur de voir partir M. le duc de Richelieu, pour ne plus le revoir.

Si, au milieu de tant d'entraves et de tant de calamités, M. le duc de Richelieu parvint à faire tout ce qu'il a fait à Odessa, quel serait l'aspect de cette ville, si elle avait pu continuer à jouir de son administration pendant les années, si prospères pour le commerce de la Mer-Noire, qui suivirent son départ! Les progrès qu'elle a faits en 1816, 1817 et 1818 sont immenses; mais j'ose affirmer que sa prospérité eût été bien plus grande encore, si elle avait été dirigée par celui qui en avait jeté les fondemens. Quoique absent, il continuait cependant à exercer sur le sort de la ville qu'il avait créée, l'influence la plus salutaire; c'est en effet à l'ascendant de son nom, qu'Odessa dut l'établissement du Lycée-Richelieu; M. l'abbé Nicolle qui en avait conçu le plan et jeté les fondemens, était assurément l'homme le plus digne de seconder les vues bienfaisantes du créateur d'Odessa. C'est encore en grande partie à M. le duc de Richelieu, que cette ville est redevable du port-franc qui y fut établi en 1819.

(*La suite au cahier suivant.*)

Extrait de deux Lettres de M. Cailliaud à M. Jomard.

Sennar, le novembre 1821.

Enfin je vous annonce notre départ sous peu de jours pour la province de Fazoële, après un long et pénible séjour ici de cinq mois. Nous y avons couru beaucoup de risques, à cause de la maladie régnante; la saison des pluies a été en partie la cause de ce retard; si j'eusse pu prévoir que nous dussions rester ici aussi long-tems, j'aurais peut-être renoncé à visiter les royaumes plus au Sud. Pendant ce tems, j'ai pris toutes les notions qu'il m'a été possible de prendre, soit sur le pays et les royaumes environnans, soit sur la chronologie des rois de Sennâr, depuis trois siècles et plus, et sur celle des rois de Chendy. J'ai achevé une partie de mes dessins; nous avons fait une collection d'oiseaux et de plantes.

Depuis trois mois, mon compagnon de voyage et moi, nous sommes obligés de soigner nos domestiques, vu la grande quantité de malades; une fièvre épidémique fait de grands ravages dans l'armée : plusieurs Européens et des médecins du prince en ont été les victimes. M. Frediani, dans un accès de délire, a brûlé presque tous ses papiers, ouvrage de dix-huit mois; ensuite il en est devenu fou à l'attacher. Dans

ce moment, il est atteint d'un mal qui fait désespérer pour ses jours. Nous nous estimons très-heureux mon compagnon et moi, d'avoir pu échapper jusqu'à présent aux maladies qui sont si communes dans ce pays. La belle saison d'hiver où nous entrons, nous fait espérer un heureux voyage; la durée en sera de trois ou quatre mois: puis, de retour à Sennâr, je ne m'arrêterai plus.

Depuis un mois, Ibrahim-pacha, fils de Mohammed-Ali, est arrivé ici; il continue la campagne avec son frère Ismaïl : l'un et l'autre me témoignent beaucoup d'égards; notre patrie leur sera reconnaissante des notions que j'espère donner sur cette partie de l'Afrique.

Signé, CAILLIAUD.

Fazoële, 18 février 1822.

Nous partons aujourd'hui de la province de Fazoële, pour retourner à Sennâr et en Égypte; les circonstances de la guerre ne permettraient pas de prendre une route à l'Ouest, et la grande quantité d'antiquités qui sont à Wetbait-naga, Meroë, Barkal, Napata, m'obligent à revenir de ce côté; de là, j'espère, si le tems me le permet, passer par l'ancienne Troglodytique, sur les rives de la mer Rouge, et venir à Bérénice et Assouan.

Il y a vingt jours que les employés de M. Salt sont venus passer quelque tems à Sennâr, et sont retournés

sur leurs pas, sans monter plus haut que cinq journées. Si j'ai autant attendu à Sennâr, dans un pays malsain, où chaque jour nous étions menacés de l'épidémie, qui a détruit un tiers de l'armée, c'est parce que j'espérais voyager à une grande distance sur le fleuve Blanc; mais les mines s'étant trouvées trop pauvres, il en est résulté un obstacle pour le voyage.

En partant de Sennâr avec Ismaïl-pacha, nous suivîmes d'abord le Nil. Passant par les limites du Sennâr, nous entrâmes sur le royaume de Bertot, borné à l'Est par le Nil, à l'Ouest par la grande province de Bouroun, et au Sud par Dar-foke, la province d'*en-haut*. Nous trouvâmes dans l'intérieur, des peuples païens. Le prince avait à les combattre; leur pays étant montagneux, les bois, les chemins presque impénétrables, et frayés seulement par les animaux sauvages, Ismaïl n'a pu emmener autant d'hommes captifs qu'il l'aurait désiré. Ces peuples païens habitent plus de trois cents montagnes; il est assez remarquable que les noms de quatre-vingt-dix-neuf de ces montagnes commencent par *Fa*; ainsi *Fazoële*, *Famaka*, *Fa-ban*, *Fakoum*, etc.

Après un mois et plus de voyage, depuis Sennâr, nous arrivâmes sur le Nil à Fazoële; les chefs musulmans de cette province, traitèrent avec le prince, et payèrent un tribut. De là nous partîmes pour l'intérieur, ayant toujours les païens à combattre, et nous arrivâmes dans la province de *Gamamil*, où sont les sables aurifères, exploités par ces peuples : ce sont des terrains d'alluvions; l'or y est en paillettes et pé-

pites, dans des terres argileuses et dans un sable ferrugineux; tout ici est empreint d'oxide de fer. Je lavai et fis laver beaucoup de ces sables; ils ne rendent que six à huit grains d'or par quintal de terre.

Nous partîmes de cette province, la dernière dans le Sud du Bertot; nous entrâmes dans le Dar-foke, et nous vinmes à *Singué,* village en partie habité par des musulmans. Nous étions alors par le 10° de latitude, à cinq jours des confins de l'Abyssinie; c'est là que le prince fixa la limite de ses conquêtes : nous retournâmes au Fazoële.

Dans le royaume de Bertôt, nous passâmes plusieurs fois le *Toumât*, rivière large de deux cents pas; elle vient de l'Abyssinie, et se jette dans le Nil : il n'existe point de rivière du nom de Maleg, qu'on a indiquée dans plusieurs cartes, comme se jetant dans le fleuve Blanc; c'est sans doute le Toumât qu'on aura voulu désigner. Il y a une autre rivière plus forte, nommée *Jabousse*, venant aussi de l'Abyssinie, et qui se jette dans le Nil à deux jours et demi au sud de Fazoële; celle-ci, dit-on, recèle toute l'année des crocodiles et des hippopotames. Sur la rive Est du Nil, est une autre rivière moins forte, nommée *Essen-Gologo,* qui vient descendre dans le Dender; plusieurs autres viennent aussi grossir le Toumât.

J'ai recueilli tout ce qu'il m'a été possible d'observer sur les coutumes et la religion de ces peuples païens; bien des usages appartiennent aux anciens Égyptiens. J'ai écrit tous les événemens militaires; je suis le seul Européen qui ait pénétré jusqu'à Singué. L'expédition

d'Ismaïl-pacha tire à sa fin, les basses eaux du fleuve ne lui permettant pas de rien entreprendre sur le fleuve Blanc : les relations que j'ai sur le cours de ce fleuve, porteraient à croire qu'il communique avec le Niger; mais elles sont trop incertaines pour en rien conclure.

Sur la partie Est du fleuve, est la grande province de Dinka, habitée par des païens; bornée à l'Est par celle de Bouroun, où sont des musulmans et des païens, et à l'Ouest du fleuve, par le Kourt-Sâl; par Gebel Noba au Nord, et au Sud par des païens encore. Ce fleuve s'écarte beaucoup plus dans l'Ouest à la hauteur du 10°. et du 11°. degré, qu'on ne l'indique sur la carte.

Le Defterdâr-bey a, depuis long-tems, conquis le Kourt-Sâl, où il séjourne jusqu'à la saison des pluies, pour marcher ensuite sur le Darfour.

Ismaïl-pacha a fait preuve, surtout dans sa dernière expédition, de beaucoup d'habileté, de constance et d'intrépidité; malgré les difficultés incroyables qu'il y avait de transporter de l'artillerie à dos de chameaux, à travers des bois épais, une multitude de torrens, de montagnes et de chemins impraticables, il n'en a pas moins continué son entreprise; beaucoup d'autres à sa place l'auraient abandonnée. En moins de deux ans, il a vaincu une foule de peuplades et de tribus, conquis beaucoup de provinces et plusieurs royaumes. Toute l'armée a couru les plus grands dangers. Dans le voyage au Sud de Fazoële, l'ennemi pouvait nous perdre tous, soit par les incendies, soit par les sur-

prises de nuit : la Providence a veillé sur l'armée d'Ismaïl.

Ibrahim, son frère, ayant perdu son médecin à Sennâr, et lui-même étant bien malade, retourna dans cette ville, dont il était éloigné de cinq journées au Sud; avec lui retournèrent un Milanais qu'il avait pris pour écrire ses campagnes, et les employés de M. Salt; mais sa maladie a tout arrêté. Ses troupes sont parvennes à Dinka, d'où elles doivent partir pour se joindre à celles d'Ismaïl-pacha.

Sennâr, le 27 février 1822.

Nous arrivons aujourd'hui dans cette ville; sous trois jours au plus, nous en partirons pour Halfaye et Wetbait Naga. Pour venir de Fazoële ici, le prince nous avait donné une cange à seize rameurs; c'est pour cette raison que nous sommes venus si promptement.

Signé, CAILLIAUD.

Réflexions sur quelques points des Lettres de M. Cailliaud.

Les nouvelles que l'on vient de donner étaient attendues avec d'autant plus d'impatience, que les dernières lettres de M. Cailliaud avaient un an de date, et qu'on savait qu'une maladie épidémique avait fait

de grands ravages dans l'armée du pacha. S'il faut renoncer à l'espoir d'obtenir par notre compatriote des lumières directes sur la source présumée du *fleuve Blanc*, cependant nous en sommes un peu dédommagés puisqu'il est parvenu jusqu'au 10°. degré de latitude, à cinq cents lieues de la dernière cataracte; et qu'il paraît avoir souvent marché à proximité de ce fleuve : le lieu de *Singué* est à environ cent soixante lieues au-dessus du confluent des deux branches du Nil. Comme nous ne possédions aucune relation d'un Européen sur le *Nil Blanc*, on doit se féliciter de ce que ce voyageur estimable a eu le bonheur de remonter aussi haut dans le Sud, et la constance de braver le climat, les hasards de la guerre, et les maladies qui viennent d'être funestes à une si grande partie des troupes expéditionnaires. De tous les pays désignés dans ses lettres (et ce n'est sans doute que la moindre partie de ceux qu'il a visités), on en connaissait à peine un ou deux. Le *Fazoële* (1) était placé beaucoup trop près de Sennâr, dont il est séparé par deux royaumes; le pays des *Chelouks*, peuple païen, doit au contraire descendre deux degrés plus bas. Le pays de *Dinka*, celui de *Dar-foke*, celui de *Gamamil*, les royaumes de *Bouroun* et de *Bertôt*, enrichiront cette partie des cartes géographiques, qui la plupart (et c'étaient les meilleures), étaient d'une nudité absolue; tandis que

---

(1) Dans plusieurs cartes d'Abyssinie, le royaume de Fazoële est appelé *Fazuclo* : c'est une altération du *c* en *e* dans *Fazuelo*. Cette erreur se reproduit sans cesse d'une carte à l'autre.

d'autres, au contraire, étaient d'une richesse trop suspecte. Le retour par eau, de Fazoële à Sennâr, en dix jours, sur une barque légère à seize rameurs, suppose une navigation d'au moins cent lieues ; ainsi le Bahr-elazrak doit avoir de grandes sinuosités au midi de Sennâr. Nous connaîtrons aussi l'existence et une partie du cours de trois grandes rivières, le *Toumât*, le *Jabousse* et le *Gologo* qui se jettent dans le Nil, à ces hautes latitudes : cependant il reste à éclaircir, comment une rivière qui a son embouchure dans le Nil, à la hauteur de Fazoële, a été traversée par le voyageur partant de Sennâr pour se rendre au Fazoële ; enfin les mœurs, le sol et l'état physique de cette partie de l'Abyssinie auront sans doute été observés dans tous les détails, pendant un voyage d'une année et le séjour forcé à Sennâr. Nous devons désirer surtout de connaître les rapports qui ont été observés entre les coutumes encore subsistantes du paganisme, et les anciens usages des Égyptiens ; de grandes lumières pourraient résulter de pareils faits remarqués jusque dans l'Afrique occidentale, et qui ont toujours été fort difficiles à expliquer. De retour aux ruines de Soba, d'Assour et de Barkal, notre voyageur va compléter les découvertes qu'il a faites sur les antiquités: il nous fixera sur la véritable position du Nil, dans une partie importante de son cours qui n'a jamais été bien connue, savoir, entre Dongolah et le Berber ; c'est là que se trouve une grande cataracte, qui s'étend sur un espace de 45 lieues.

Nous ferons remarquer la réserve judicieuse du

voyageur Cailliaud, sur les rapports qu'il a recueillis touchant la communication d Nil et du Niger (1). Il est bien vrai que tous les noirs s'accordent sur ce point; mais a-t-onb ien saisi ce qu'il faut entendre par cette communication? Pourquoi ne serait-ce pas seulement la continuité ou l'embranchement de plusieurs vallées, toutes occupées par de grands cours d'eaux, ou par des lacs? Pourquoi les montagnes de la Lune, vaste plateau d'où le fleuve Blanc paraît sortir pour se jeter à l'Est dans la Nubie, ne renfermeraient-elles pas dans les hautes eaux, un grand lac comme celui de Dembéa, d'où sort le fleuve Bleu? De ce lac sortirait à l'Ouest, sur le revers du plateau, une rivière comme le Bahr Kulla ou toute autre, tombant dans le Wangara ou quelque amas d'eau semblable, qui de l'autre côté recevrait le Dialliba. L'évaporation, dans un tel pays, suffirait de reste pour absorber les eaux excédantes; et lorsque dans les années très-pluvieuses elle ne compenserait pas leur affluence, il en résulterait une espèce de mer intérieure, d'où serait venu le nom de *Bahr-el-Soudan* (la mer de Soudan). De là aussi cette différence qu'on remarque dans les récits des noirs, sur la grande étendue ou les limites plus étroites de ces bassins, réduits quelquefois à de simples marais. Maintenant, qui empêche d'admettre que les Maures,

---

(1) On ne sait de science certaine, à cet égard, qu'une chose seulement, c'est que l'on a vu à Ségo un grand fleuve coulant vers l'Est; une autre chose très-probable, c'est que la branche principale du Nil sort de Montagnes situées à l'Ouest de l'Abyssinie.

les Marabous, les Bambaras et les autres noirs qui ont traversé l'Afrique, aient descendu le Joliba, traversé les lacs intérieurs, remonté l'une des rivières qui sortent de Gebel-Kumri à l'Ouest, pour redescendre ensuite le bahr-el-Abyad. Dans cette supposition, rien ne parait contraire à la géographie, ni aux lois générales de l'organisation du globe; au contraire, dans l'opinion qu'on attribue aux noirs (et à tort selon moi) tout est en opposition avec les lois naturelles. Il faudrait supposer un cours de plus de deux mille lieues à un fleuve unique, l'absence d'une grande chaîne longitudinale propre à chaque continent, une pente presque nulle, et ce qui est encore plus inadmissible, un coude à angle aigu, au milieu même du cours de ce prétendu Nil. Une autre considération non moins frappante est celle-ci: quiconque a étudié le régime des eaux courantes, sait que la pente d'un fleuve va toujours en décroissant de la source à l'embouchure, suivant une certaine loi. Connaissant donc cette pente en un point, il est facile d'en conclure qu'elle doit être plus grande au-dessus de ce point, et beaucoup plus encore à la source. Or c'est ce qui arrive pour le Nil. Les Français, ont observé sa pente au Kaire et dans la Thébaïde. Dans les eaux moyennes, au Kaire, la pente du courant est de 7 pouces par lieue; à Syène plus de trois fois autant: que doit être cette pente à Dongolah, à Sennâr, aux montagnes de la Lune? Serait-il possible seulement de la calculer à mille lieues plus loin, à moins qu'on n'imagine que dans tout ce vaste espace, le Dialliba, et les eaux qui lui succèdent,

sont tout à fait de niveau ; mais cette idée serait démentie par tous les renseignemens, et surtout parce que Mungo Park a trouvé à Sego une forte pente au fleuve qu'il a vu, et cela devait être ainsi d'après la loi générale exposée tout à l'heure. Ainsi, je crois qu'il n'y a pas à balancer entre l'hypothèse d'un prétendu Nil, sortant des montagnes de Kong au 8e. degré de longitude Ouest, et la supposition d'une certaine continuité entre les vallées du Dialliba, du Bahr-Kulla (ou tout autre) et du Bahr-el-Abyad, peut-être réunis ensemble dans les hautes eaux, par des lacs et de grands amas d'eaux ; par là s'expliqueraient les cours d'eau à l'Est du 8e. degré de longitude occidentale, au 10.e longitude orientale ; les cours d'eau à l'Ouest du 22.e au 12.e de de longitude orientale, enfin le cours du fleuve Blanc à l'Est ; mais n'oublions pas que ce n'est ici qu'une hypothèse plausible, et attendons pour prouver.

JOMARD.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Exposition de la Foi musulmane, traduite du turc de Mohammed ben Pir-Ali Alberkevi, avec des Notes, par M. Garcin de Tassy; *suivie du Pend-nameh, poème de Saadi, traduit du persan, par le même; et du Borda, poème à la louange de Mahomet, traduit de l'arabe, par M. le baron* Silvestre de Sacy, 1 *vol. in*-8°. Paris, 1822, *de x et* 166 *pages* (1).

Malgré la grande importance politique de la langue turque, elle est généralement peu cultivée par les personnes qui se livrent à l'étude des langues orientales; excepté par celles qui sont obligées de s'en occuper par état. Cette langue est pourtant belle, majestueuse, sonore et très-riche. Sans compter les emprunts que la littérature turque a faits aux Arabes et aux Persans, elle est assez riche de son propre fonds : elle possède un grand nombre d'ouvrages de différens genres, dont plusieurs seraient de nature à piquer la curiosité des lecteurs européens. Une des causes qui retardent les progrès que nous pourrions faire dans l'é-

(1) Chez G. Dufour et Ed. d'Ocagne, libraires, quai Voltaire, n°. 13. Prix : 3 francs.

tude de cette littérature, c'est le petit nombre, la rareté et la cherté des livres élémentaires. Une autre et peut-être la plus puissante, est la nécessité où l'on est de savoir préalablement l'arabe et le persan, pour pouvoir comprendre les auteurs turcs. Ces écrivains, en effet, sont dans l'habitude d'insérer dans leurs ouvrages, non seulement une infinité de mots arabes et persans, mais encore des phrases entières dans ces deux langues; de sorte que pour les traduire exactement, il faut suffisamment connaitre ces deux idiomes, sans quoi on s'expose à commettre de graves erreurs. C'est ce qu'on remarque fréquemment dans toutes les traductions des ouvrages turcs, qui ont été publiées par des personnes qui, quoique fort en état de se servir utilement de la langue turque, dans les affaires diplomatiques, paraissent avoir un peu trop négligé l'étude des deux langues dont nous avons parlé. Ces réflexions ne sont pas applicables à M. Garcin de Tassy, qui a déjà prouvé qu'il s'était préparé à la connaissance du turc, par une étude sérieuse de l'arabe et du persan, comme on peut en être convaincu, au reste, par l'ouvrage intitulé *les Oiseaux et les Fleurs*, qu'il a traduit de l'arabe, et publié en 1821; et par les notes qui l'accompagnent, et qui sont remplies de morceaux persans, tirés d'auteurs fort difficiles.

En composant la traduction que nous annonçons, M. Garcin a dû s'armer de patience, pour vaincre les difficultés d'un texte qu'un style très-concis rend parfois très-obscur (1). Il s'est bien, il est vrai,

---

(1) Cet ouvrage a déjà été traduit en français, et placé à la fin d'un

aidé du secours d'un commentaire turc; mais, en Orient, comme ailleurs, les commentateurs sont très-diffus; ils vous apprennent à merveille tout ce que vous savez, et rarement ce que vous ignorez. Ce commentaire, composé par Kazi-Zadeh Ahmed ben Mohammed Amin Islambouly est intitulé : *la Pierre précieuse d'Ahmed*, ou *Commentaire sur le petit Traité de Berkevi*. C'est, sans doute, par inadvertance que M. Bianchi, dans sa liste des ouvrages imprimés à Constantinople, donne à ce livre le titre de *Commentaire sur la Religion*, par Beregli.

L'ouvrage de Berkevi est divisé en sept chapitres, qui font connaître tous les points importans des opinions religieuses des musulmans; et on peut, par cet écrit, en être mieux instruit que par tout ce qu'on trouve, sur ce sujet, dans les récits des voyageurs qui ont visité l'Orient. Ces voyageurs sont ordinairement trop peu au fait des langues et des usages du pays, pour être bien instruits sur une matière aussi difficile. Comme l'auteur est Ottoman, on conçoit que nous avons, dans ce petit catéchisme, tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur la plus pure orthodoxie musulmane. Dans le premier chapitre, il est question de Dieu et de ses attributs; dans le deuxième, on parle des anges qui ne sont d'aucun sexe et non femelles, comme le pensent beaucoup de personnes

---

volume intitulé *Religion* ou *Théologie des Turcs*. Bruxelles, 1704. Cette traduction, fort mauvaise, n'a été connue de M. Garcin, qu'après l'impression de la sienne.

mal informées. Le Coran (surat. 37, v. 150), d'ailleurs, est formel sur ce point. Gabriel est le plus célèbre parmi les anges ; il n'en est pas de même chez les Persans, qui le détestent beaucoup au contraire ; ils prétendent que Dieu lui avait ordonné de porter à Ali le don de prophétie, mais il se trompa, et le porta, par mégarde, à Mahomet ; « Dieu nous préserve, ajoute le bon commentateur turc, d'une pareille erreur. » Nous nous en garderons bien, et jamais, j'espère, nous ne croirons l'ange Gabriel capable d'une pareille balourdise.

Au chapitre 3, il est question des livres de Dieu, parmi lesquels on distingue le Coran, le Pentateuque, l'Évangile, les Psaumes, etc. Au chapitre suivant, il s'agit des prophètes et des saints ; puis ensuite de l'autre vie. Nous y voyons que, pourvu qu'un musulman ait seulement un atôme de foi en mourant, il échappera aux tourmens de l'enfer. Tous les jours, parmi nous, on accuse Mahomet d'avoir exclu de son paradis, la plus belle moitié du genre humain ; il serait certainement fort étonnant qu'il ait voulu priver des félicités de l'autre vie, un sexe qu'il a tant aimé dans celle-ci, et dont il n'eut jamais à se plaindre : ce serait là une bien noire ingratitude ; heureusement qu'il n'en est rien. Je vois, avec plaisir, par le catéchisme de Berkevi, que nous nous trompions grossièrement ; et que nous devons, en ce point, réhabiliter l'honneur du saint prophète. M. Garcin refute victorieusement Montesquieu et Volney, qui, avec aussi peu d'exactitude que de ga-

lanterie, avaient osé avancer une aussi monstrueuse hérésie.

Dans le chapitre suivant, on traite de la prédestination et de la religion proprement dite. Le dernier, qui est plus long que le reste de l'ouvrage, n'est guère susceptible d'analyse : il est consacré à ce qui concerne les rits, les obligations légales, les péchés, etc. Nous y remarquerons seulement deux maximes, qui paraîtront peut-être un peu hardies pour des Orientaux, et qui sembleront peu d'accord avec la soumission, sans réserve, que nous attribuons volontiers à ces peuples. Voici la première : « Si un percepteur d'im» pôts croit que les impôts sont la propriété du sul» tan, il est infidèle ». Pour l'autre, elle est conçue ainsi : « Si quelqu'un nomme notre souverain actuel » *juste*, il est infidèle; parce qu'il est difficile que » le sultan n'ait pas fait quelque action injuste; et » que, pour être nommé *juste*, il faut l'avoir toujours » été ». Nous terminons ici ce que nous avons à dire de *l'Exposition de la Foi Musulmane*, que M. Garcin a accompagnée d'un ample et intéressant commentaire.

M. Garcin a mis, à la suite de son travail, le *Pend-nameh* ou *le Livre des Conseils*, de Saadi, poème qu'il a traduit sur le texte persan. Ce morceau ne répond guère à la brillante réputation de son auteur; c'est, au surplus, ce que son traducteur remarque lui-même. Tous ses lecteurs penseront, je crois, qu'il vaut mieux s'égarer dans les bosquets de roses du chantre de Schiraz, que d'aller lui demander des

conseils. La morale n'est pas très-neuve et très-amusante, au dix-neuvième siècle : une forme aussi sèche n'est guère propre à la rendre bien séduisante.

Je ne dirai rien de la traduction du *Borda*, poème arabe à la louange de Mahomet, par M. le baron Silvestre de Sacy ; un tel nom la recommande assez ; et, placé à la tête du travail de M. Garcin, ce ne peut être, de la part de cet illustre professeur, qu'une marque bien précieuse d'estime et d'amitié, pour un de ses plus habiles élèves. Deux historiettes, extraites de l'*Anwar-Sohaily*, terminent agréablement un livre qui commence fort gravement. Avant de finir cet article, nous adresserons à son auteur un petit reproche, dont il pourra faire son profit par la suite. S'attacher, en traduisant, à rendre rigoureusement le sens de son auteur, est certainement la première loi qu'on doive s'imposer en entreprenant un pareil travail ; mais doit-on, cependant, porter le scrupule jusqu'à calquer tellement ses expressions sur les termes de l'original, qu'on n'offre en français que des phrases inintelligibles ? Ne serait-il pas besoin, par exemple, d'une petite note, pour nous apprendre ce que signifie cette phrase : « Les coings de ce jardin, revêtus de » laine, comme les Sofis qui se lèvent durant la nuit, » et les joues pâles, sortaient la tête de la fenêtre » du monastère de la création ? » On en trouve encore quelques autres qui pourraient encourir la même critique. Ces remarques ne peuvent, au reste, affaiblir en rien les justes éloges que mérite l'ouvrage de M. Garcin. Il ne peut, certainement, que con-

tribuer à donner une idée très-avantageuse des grandes connaissances que son auteur a acquises, dans l'intelligence de trois des principales langues de l'Orient.

J. Saint-Martin.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Dans la séance du 5 août dernier, on a admis au nombre des membres de la Société Asiatique, les personnes dont les noms suivent :

MM. Autran, négociant à Marseille.
Le chanoine Michel Bobrowski, professeur à l'université impériale de Wilna.
Fresnel.
Holmboe, secrétaire de la bibliothèque de Christiania.
Le baron Pasquier, pair de France, ministre d'état.
Ricard, négociant à Marseille.
John Towler Hull, à Londres.

On s'occupe ensuite de la nomination aux places vacantes dans le conseil, dont la disposition a été laissée au

conseil par délibération de la Société. Sur la proposition d'un membre, on décide de ne nommer qu'à sept des huit places vacantes; MM. de Humboldt, Amédée-Jaubert, Grangeret de la Grange, le baron Pasquier, Klaproth, l'abbé Reynaud et Agoub réunissent la majorité des suffrages, et sont nommés membres du conseil.

M. Garcin de Tassy communique à la Société une traduction de la *sixième séance de Hariri;* M. Allier de Haute-Roche lit un *Mémoire sur la courtisane Sappho;* M. Langlois, *le dévouement de Vyravar*, morceau de l'*Hitopadesa*, traduit du sanskrit. La séance est terminée par la lecture d'un poème intitulé *Oïna et Rya*, traduit du persan par M. de Chézy.

Ouvrages offerts à la Société :

Par M. Rousseau, consul de France à Bagdad : *Prospectus et Extraits d'une Encyclopédie orientale*, brochure in-4°; *Recueil des caractères universels, depuis le commencement du monde*, etc., copié du livre intitulé, *Trésor de l'Histoire des langues de cet univers;* manuscrit en français; *Recueil de Poésies sacrées de Khouri-Nicoula*, manuscrit; un manuscrit arabe contenant : *Les dogmes religieux et les prières des Ismaëlis; Les trios de perles, poésies de Mathran Germanos Farhad, évêque syrien*, manuscrit arabe; *Copie du pacte de Mahomet, en faveur des Arméniens*, avec la traduction interlinéaire en turc. — Par M. J. Zohrab, docteur arménien : *Eusebii Cæsariensis et Samuelis Aniensis Chronica;* Mediolani, 1818, 1 vol. in-fol. grand papier; *Tableau de l'antique alphabet arménien*, nommé *Mesrobian*, *avec l'explication des principes de la Calligraphie arménienne*, 1 vol. grand in-4°. oblong, Venise, 1816, en arménien; *Traité de Rhétorique, en dix livres, composé au cinquième siècle par Moïse*

Khoren, avec des notes et un commentaire en arménien, par le docteur Zohrab, 1 vol. in-8°., 1796. — Par M. le baron Silvestre de Sacy : *Le Nouveau Testament, traduit en persan, par Martyn*, 1 vol. in-4°., Pétersbourg, 1816; *Le Nouveau Testament en géorgien*, publié par la Société Biblique de Pétersbourg, 1 vol. in-4°.; premier volume des *Archives pour la connaissance de la littérature, de l'histoire et des langues de l'Asie, par M. Klaproth*, 1 vol. in-4°. en allemand.

— Le nouvel empereur de la Cochinchine a notifié son avénement AU ROI par une lettre écrite en chinois, et que nous avons lue et interprétée. Cette lettre n'était accompagnée d'aucune traduction. On y apprend que le *dragon s'est envolé dans les régions supérieures*, c'est-à-dire, que le dernier empereur est mort la 18e. année *Kia-loung*, *Ki-mao*, du cycle (1819), le jour de la douzième lune. La lettre même est datée de la deuxième année *Minh-minh*, ou de la Brillante destinée (c'est le nom que l'empereur actuel a donné aux années de son règne), à la neuvième lune, le douzième jour. Elle est *contre-signée* par le commandant des éléphans de guerre, intendant de la marine marchande du royaume de *Viet-nam* (Cochinchine), et transmise par lui à l'intendant de la marine marchande du royaume de *Fou-lang-cha* (France). Le souverain cochinchinois y prend le titre de *Hoang-ti*, qui revient à celui d'empereur ou d'autocrate; et cependant nous apprenons de Canton qu'il a, suivant l'usage, envoyé demander à l'empereur de la Chine une patente d'investiture, et qu'il a reçu les ambassadeurs chinois, chargés de la lui apporter.

Dans la lettre cochinchinoise était incluse, conformément à l'étiquette, une liste en chinois, des présens qui sont envoyés AU ROI, et qui doivent être en ce moment en

route pour Paris. Ce sont des pièces d'étoffe, des dents d'éléphant, des cornes de rhinocéros, plusieurs milliers de livres de sucre de différentes qualités, cent peaux d'éléphant, dix peaux de tigre, trente peaux de rhinocéros, cent peaux de buffle, cinq cents peaux de cerf. Il serait possible que l'examen de ces derniers objets offrît quelque intérêt aux naturalistes, qui ont eu jusqu'ici si peu d'occasions de recueillir des notions exactes sur les espèces de mammifères ruminans que produit la presqu'île ultérieure de l'Inde.

A. R.

Des lettres du mois d'octobre 1821, récemment arrivées par la voie de Bordeaux, donnent des nouvelles des missions étrangères que la France entretient à l'extrémité de l'Asie. Un missionnaire parti en 1820, M. Jean Taber, écrit qu'il est arrivé en Cochinchine, le 19 mai 1821 ; il y trouva le vicaire apostolique, M. Labartette, évêque de Veren, qui, malgré son âge avancé, travaille encore avec zèle. Son coadjuteur, M. Jean-Joseph Audemar, évêque d'Adran, est mort le 9 août 1821. Ce prélat, né dans les environs de Toulouse, était âgé d'environ 62 ans. L'année précédente, une épidémie avait enlevé quatre des prêtres du pays. M. Jarot, prêtre du diocèse de Besançon et premier vicaire, était infirme et sexagénaire ; M. Thomassin, jeune prêtre d'Angers, parti avec l'évêque de Maxula, était d'une faible complexion, et avait peine à s'accoutumer au riz. Des quatre missionnaires partis de France en 1820, avec M. Taber, un était revenu à Paris ; un autre avait été envoyé au Ton-king ; un troisième, qui n'était encore que sous-diacre, était destiné à enseigner dans le collége. M. Taber et lui s'étaient occupés d'abord à apprendre la langue; le premier avait même

commencé à se mettre en état de prêcher et d'entendre des confessions : le projet du vicaire apostolique paraissait être de l'envoyer dans la basse Cochinchine, où il y a beaucoup de chrétiens et point de prêtres d'Europe, depuis plusieurs années. Le roi de Cochinchine était mort, il y avait plus d'un an (1), ayant appelé à la couronne, non ses petits-enfans, fils du prince qui vint en France, en 1786, avec l'évêque d'Adran, mais un de ses propres enfans, fils d'une autre femme. Le nouveau roi est encore occupé à s'affermir sur le trône ; mais on n'en augure rien de bon : il n'est pas favorable aux Européens. De plusieurs endroits, on venait demander des missionnaires au vicaire apostolique. Ce qui rend le service de la mission plus difficile, c'est que les chrétiens sont dispersés dans tout le pays. Il y a une douzaine de maisons religieuses, établies par M. l'évêque de Veren : les filles qui les habitent sont très-édifiantes ; elles travaillent pour subsister, et ne font point de vœux.

Une autre lettre de M. Baroudel, procureur des missions à Macao, annonçait l'arrivée de MM. Pecot et Imbert. Le premier était parti pour la mission de Siam, qui avait grand besoin de secours, et ne comptait que deux missionnaires, M. l'évêque de Sozopolis, et un prêtre âgé. M. Imbert, qui s'était arrêté à Poulo Pinang, se disposait à se mettre en route pour la Chine ; la mission du Su-Tchuen n'avait pas essuyé, en 1820, de persécution marquée ; seulement on avait mis à exécution quelques sentences d'exil. Cette dernière lettre confirmait la mort de M. Magdinier, jeune prêtre parti en 1817, et enlevé au commencement de sa carrière.

— Le collége anglais-chinois, fondé en novembre 1818, dans une belle situation, près la porte occidentale de la

(1) Voyez les nouvelles contenues dans le paragraphe précédent.

ville de Malacca, a pour objet de fournir aux Européens et à tous les amis des lettres, à quelque contrée qu'ils appartiennent, les moyens de cultiver l'étude des langues des pays situés au-delà du Gange, particulièrement celle de la Chine et des royaumes tributaires de cet empire. Il offre en même tems aux naturels de toutes ces régions les moyens de s'instruire dans l'anglais et dans les autres connaissances utiles de l'Occident. La propagation du christianisme dans les contrées où sont parlées ces diverses langues, est encore un des objets de cet établissement. On y réunit des maîtres étrangers et naturels, habiles dans les langues qu'il s'agit d'enseigner ; la théologie chrétienne et les connaissances qui s'y rattachent, seront professées en chinois et dans d'autres langues orientales. On y fait usage d'une grande bibliothèque contenant des livres européens, chinois et malais ; l'établissement possède une imprimerie pour le chinois et le malais (1). On y admet des Européens, de quelque communion qu'ils soient, pourvu que leur caractère et leurs vues aient l'approbation des directeurs ; de jeunes Chinois, des Malais et d'autres Orientaux, entretenus à leurs frais ou par des souscripteurs. On pense que l'instruction reçue dans ce collége, pourra convenir à plusieurs personnes qui souhaiteraient d'étudier le chinois ou le malais, sous le rapport de la littérature, du commerce et de la diplomatie. C'est M. Milne, missionnaire anglais, connu par d'utiles ouvrages, qui est actuellement *président* ou directeur du collége. Il s'y trouve maintenant sept personnes étudiant le chinois, et dans ce nombre, cinq s'adonnent à cette étude avec assiduité ; l'un d'eux est un missionnaire chrétien; un autre

(1) C'est de cette imprimerie que sort le *Glaneur Hindo-Chinois*, recueil périodique, publié par les soins de M. Milne, et dont nous aurons plus d'une occasion d'entretenir nos lecteurs.

est un jeune homme de 17 ans, natif de Malacca, qui a étudié quelque tems en Angleterre; les trois autres sont des Chinois, qui se perfectionnent dans leur propre langue et dans la connaissance des livres.

Les frais de cet établissement sont faits par souscription. M. Morrison, qui parait en avoir conçu l'idée un des premiers, a donné un généreux exemple en faisant pour la fondation du collége, une donation de mille livres sterling, (24,000 f.) et souscrivant en outre pour cent livres sterling, (2,400) chaque année, pendant cinq ans.

Les souscriptions pour ce bel et utile établissement, et les livres destinés à l'accroissement de sa bibliothèque, doivent être adressés à W. A. Hankey, Esq. N.° 8, Old Jewry, à Londres.

R.

Parmi les objets communiqués à l'Académie Asiatique de Calcutta, dans sa séance du 19 octobre 1821, on distingue plusieurs médailles antiques rassemblées à Bagdad et à Moussoul, par M. W. Bruce, résident anglais à Bouschir en Perse; plusieurs de ces médailles appartiennent à des princes arsacides : une courte notice statistique sur les *Lurka-koles*, peuple établi dans le district de Singbhoum, par le capitaine Jackson. M. Hardwicke a présenté au nom du capitaine Whish, une courte notice sur des inscriptions persanes et indiennes gravées sur le marbre, et déterrées à Sirsah, en 1818. Elles datent du 12e. siècle de l'ère chrétienne.

Dans la séance du 13 décembre, on a communiqué une notice sur le Boutan, par un Indien nommé Krischna K'hant Bhose, qui fut envoyé en 1815 et 1816, par ordre du gouvernement, dans la partie du Boutan possédée par Ded Rad-

jah. Cette notice a été traduite en anglais par M. David Scott. Le secrétaire, M. Wilson, a présenté ensuite les trois premières parties d'un traité sur les sectes religieuses qui divisent les Indiens. M. Lockett a ensuite communiqué un second mémoire de M. Rich, sur les ruines de Babylone; enfin M. Crommelin a lu une courte notice, sur l'origine et la nature du gouvernement portugais à Macao.

Voici les titres des mémoires qui composeront le 3e. volume des transactions de la Société littéraire de Bombay. *Remarques sur l'état de la Perse, depuis la bataille d'Arbelles, l'an* 331 *avant J. C., jusqu'à l'avénement d'Ardeschir Babegan, en l'an* 226 *de J. C.*; par le major Vans-Kennedy, secrétaire. *Notice sur un lit de sub-carbonate natif de soude, trouvé dans le pays de Malwa*; par le capitaine John Stewart. *Notes relatives aux principales ruines de l'antique ville de Bidjapour*; par M. Sykes. *Sur l'institution et les cérémonies de la fête indienne de Douserah, avec une courte notice sur les Brahmanes Kouradis*; par le major-général J. Malcolm. *Notes sur le tremblement de terre arrivé dans l'Inde, en* 1819; par MM. Mac-Murdo, Ellwood, Ballantyne, Mac-Adam, et Stewart. *Remarques sur les* 6e. *et* 7e. *chapitres de l'Histoire de l'Inde anglaise, pour ce qui concerne la religion et les mœurs des Indiens*; par M. Vans-Kennedy. *État présent du canton de Lony, dans le pays des Mahrates*; par M. Thomas Coats. *Description des cavernes d'Ellora*; par M. Sykes, avec quatorze gravures. *Description de Pandou-Koulies, sur la côte de Malabar, avec gravures*; par M. Babington. *Notice statistique sur le district de Djambousir*; par M. Thomas Marshall. *Fac-simile et traduction d'une donation faite à un village du pays de Concana, par un Radjah qui régnait à Panalla dans le dou-*

xième siècle; par M. James Grant. *Remarques sur le caractère attribué à Mahomet, dans la tragédie de Voltaire;* par M. Vans-Kennedy. *Récit d'un Voyage de Katif sur le golfe Persique à Ianbo, sur la mer Rouge,* par le capitaine Sadlier, avec une carte. *Observations sur les restes des Bouddhistes de l'Inde;* par M. W. Erskine. *Notes géologiques sur les chaussées qui sont entre les pays de Malwa et le Guzarate;* par M. J. Stewart. Enfin un *Essai biographique sur le capitaine Mac-Murdo,* par M. Mac-Adam.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Le médecin Robert Richardson, qui a voyagé en Orient, dans la compagnie du comte de Belmore, vient de publier ses observations en deux volumes in-8°., sous le titre : *Travels along the Mediterrenean and parts adjacent, during the years* 1816, 17, 18, *extending as far as the second cataract of the Nile, Jerusalem, Damascus, Baalbek, etc.,* avec des plans et gravures. On mentionnera encore le Voyage en Éthiopie (*Journal of a visit to some parts of Ethiopia,* un vol. in-4°), par George Waddington, esq., et par le rév. Barnard Hanbury, du collége de Jésus : il contient des cartes et des gravures.

M. Robert Ker Porter vient de faire paraître le second volume de ses Voyages en Perse, en Arménie et en Babylonie : *Travels in Georgia, Persia, Armenia, ancient Babylonia, during the years* 1817, 1818, 1819 et 1820, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, beaucoup trop long, contient cependant des renseignemens importans, et quelques bonnes observations, surtout pour ce qui concerne les antiquités. On remarque encore un Voyage dans les mêmes régions, par le lieutenant Thomas Lumsden ; c'est la relation de son retour de l'Inde en Angleterre; voici son titre : *a Journey from Merut in India, to London,*

through Arabia, Persia, Armenia, Georgia, Russia Austria, Switzerland and France, during the year 1819 and 1820, 1 vol. in-8°., avec une carte, et l'itinéraire de la route.

On a encore fait paraître un ouvrage qui intéresse, mais très-faiblement, la Géographie de l'Arménie et des régions caucasiennes. Son titre est : *Memoirs of the life of Artemi of Wagarschapat near mount Ararat, in Armenia : from the original armenian written by himself*, Londres, 1 vol. in-8°., 1822. L'auteur de ces Mémoires est un Arménien nommé *Harouthioun Asdovadzadour*; en russe, *Artemi-Bogdanow* : ils sont d'une bien médiocre importance, remplis de faits trop particuliers et trop ordinaires, pour pouvoir intéresser. On les donne comme traduits sur l'original armenien. Cet original n'a jamais été imprimé; il est fort douteux même qu'il ait jamais existé; il est facile de reconnaître que le traducteur est tout-à-fait étranger à la connaissance de la littérature arménienne : il a simplement traduit les Mémoires d'*Harouthioun*, écrits en russe, et imprimés en deux volumes, à Pétersbourg.

Les livres nouveaux relatifs à l'Hindoustan, sont en plus grand nombre. On remarque, entre autres, l'ouvrage de John Davy, intitulé *An account of Ceylon, with travels in the interior of the Island*, 1 vol. in-4°., avec une carte nouvelle et beaucoup de gravures. On vient aussi de faire paraître un ouvrage posthume du savant docteur John Leyden. Cet ouvrage curieux, mais fort ennuyeux, est traduit du malais; son titre original est *Sajarah-Malayu*; nous en donnerons un extrait dans ce Journal. On y a joint une introduction par sir Thomas Stamford Raffles, si connu par son Histoire de Java; en voici le titre : *Malay*

Annals : translated from the malay language, by late doctor John Leyden, with an introduction, by sir Th. Stamford Raffles, 1 vol. in-8°. Nous citerons encore les Essais historiques du colonel Mark Wilks, sur l'Inde méridionale (*Historical sketches of the south of India, founded chiefly on Indian Authorities*, 3 vol. in-4°.), et l'intéressant Voyage de M. James Baillie Fraser, dans les montagnes de neige de l'Himalaya, aux sources du Gange et de la Djemna, *Journal of a tour through part of the snowy range of the Himalaya Mountains, and to the sources of the rivers Jumna and Ganges*; Londres, 1 vol. in-4°., de 548 pages.

La Gazette de Calcutta, du 28 juin 1821, annonce le prospectus d'un ouvrage nouveau, composé par un natif de l'Inde, en langue sanskrite et en vers, sous le titre, *Viswa Guna Adarsana*. Cet ouvrage aura pour but de faire connaître le caractère moral, les mœurs, les coutumes et la religion des anciens habitans de l'Inde. Il contiendra aussi une description géographique des rivières et des montagnes remarquables de l'Hindoustan et du Dekan.

Le 5e. numéro de *l'Ami de l'Inde*, recueil qui s'imprime à Serampore, au Bengale, contient un coup-d'œil sur l'île de Borneo; un traité en bengali, sur les cérémonies relatives à l'impureté, et trois dissertations : une sur le brûlement des femmes, une autre sur l'usage d'un langage étranger devant les cours judiciaires de l'Inde; enfin la dernière traite de l'agriculture indienne.

On vient de réimprimer l'ouvrage de W. Ward; *A View of the history, litterature and Mythology of the Hindoos*, etc., 3 vol. in-8°. Londres, 1822. Ils sont conformes à l'édition de Serampore.

On vient d'imprimer à Bencoulen, dans l'île de Sumatra, le premier volume des Rapports et des Actes de la Société

d'agriculture, établie dans cette île en 1820, par le gouverneur sir T. Stamford Raffles. Son titre est *Proceedings of the Agricultural Society, established in Sumatra*, 1820, Ier. vol., Bencoulen, 1821. Il contient la Description du district de Bencoulen, un Mémoire sur la population de la ville de Marlborough et de ses environs; un autre sur la population du district de Duablas, un troisième sur le canton de [illegible]umba-Selapan, enfin un Mémoire sur la culture des épices à Bencoulen.

Le second volume des Mélanges malais (*Malayan Miscellanies*), qui s'impriment dans le même lieu, doit contenir la relation de divers voyages dans l'intérieur de l'île Sumatra; une description du lac de Ranou, au centre du pays de Kroi; des détails sur le pays occupé par les Pasumah; la description du lac de Korinchi et des contrées situées près des sources de la Djambi; des renseignemens sur les îles Nias et Poggy; des morceaux sur l'histoire naturelle, etc.

La troisième livraison des Recherches zoologiques sur l'île de Java, par M. Tho. Horsfield, vient de paraître. Cet ouvrage, de format grand in-4°., contient de belles planches qui représentent les animaux propres à cette île.

On a publié, dans l'Inde, sous le titre sanskrit de *Rogantaka Sara*, une matière médicale indienne, 1 vol. in-8°.; la traduction, en Bengali, de la première partie du livre intitulé, *the Pilgrim's progress* et le premier volume d'un Recueil indien, *the Dig-Durshun*, *or Indian youth's magazine*, contenant douze numéros.

Pour la littérature proprement dite, on trouve, en ouvrages nouveaux, *Bengali selections*, *with Translations and a vocabulary*, par M^{r}. Haughton (Graves Chamney), professeur de Sanskrit et de Bengali, au collége de la Compagnie des Indes, 1 vol. in-4°.; une Grammaire

Bengali (*Rudiments of Bengali Grammar*) par le même auteur, 1 vol. in-4°. ; la Grammaire sanskrite de Yates, faite sur un nouveau plan, *a Grammar of the sunskrit language, on a new plan*, 1 vol. in-8°. Calcutta, 1820.

Sir George Staunton, connu déjà par les divers ouvrages qu'il a publiés sur la Chine et sur la littérature chinoise, vient de faire paraître un volume de Mélanges sur ce pays : *Miscellaneous notices relating to China, and our commercial interests with that Country*, 1 vol. in-8°. On doit aussi à J. F. Davis, employé au service de la Compagnie, un Recueil de Nouvelles chinoises, avec un choix de Proverbes et de Maximes morales, tirés des livres classiques : le tout est précédé d'Observations sur la langue et la littérature chinoises ; (*Chinese novels, translated from the original. To which are added, Proverbs*, etc. 1 vol. in-8°.)

Antérieurement on avait déjà publié en Angleterre, un autre roman ou historiette chinoise, traduite du chinois par M. Thoms, imprimeur au service de la compagnie anglaise, en Chine ; il a paru à Londres en 1820, sous le titre : *the Affectionate Pair, or the history of sung-kin : a Tale translated from the Chinese, by P. P. Thoms.*

On vient encore de publier un ouvrage plus important sur l'Histoire, les Mœurs et Coutumes, les Sciences, les Arts et la Littérature des Japonais : son titre anglais est *Illustrations of the History, Manners and Customs, Arts, Sciences, and Litterature of Japan, selected from Japanese manuscripts and printed Works*, etc. 1 vol. in-4°. Ce volume, composé par M. Titsingh, ancien chef de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, à Nangasaki, est un extrait des ouvrages japonais ou autres qu'il avait traduits en français. Cet ouvrage est resté long-tems à Paris après la mort de l'auteur, avec beaucoup d'autres

manuscrits français ou japonais, et c'est sans doute su l'exemplaire français, manuscrit, que nous avons vu, il y a quelques années, que cet ouvrage a été traduit du français en anglais, par Fred. Shoberl, et publié en un volume grand in-4°. avec des gravures coloriées à la manière japonaise, et copiées sur des dessins et des peintures japonaises.

M. Langlès a terminé la publication de son ouvrage sur *les Monumens de l'Hindoustan*; nous pourrons nous en occuper dans un de nos prochains numéros. Il vient de paraître sur l'Hindoustan un autre ouvrage, qui, au milieu de beaucoup d'idées hasardées, contient cependant quelques observations neuves et justes. Voici son titre; il est assez long pour qu'il nous dispense de parler davantage du livre lui-même; il le fait suffisamment connaître : *Des Castes de l'Inde, ou Lettres sur les Hindous, à l'occasion de la tragédie du Paria, par M. Casimir Delavigne, suivies de Notes sur les mots et les usages de l'Inde dont il est fait mention dans cette tragédie, terminées par des Observations critiques sur les Notes jointes à la traduction du Voyage de Tone chez les Mahrates, et publiées en forme de glossaire, par M. Langlès*, par Joseph, ancien corsaire; 1 vol. in-8°., Paris, 1822.

On a présenté dernièrement à la Société Asiatique, le Prospectus et des Extraits d'une *Encyclopédie orientale, ou Dictionnaire universel, Historique, Mythologique, Géographique et Littéraire des divers peuples et pays, tant anciens que modernes, de l'Asie et de l'Afrique*, brochure in-4°. Marseille, 1822. Nous ne pouvons qu'applaudir au projet de refaire, sur un meilleur plan, la Bibliothèque orientale de d'Herbelot; ce serait un service signalé pour les langues orientales; mais c'est une tâche longue et difficile, qui demanderait peut-être les efforts réunis de plusieurs savans.

(Septembre 1822.)

JOURNAL ASIATIQUE.

EXTRAIT

D'un second Mémoire sur les Relations politiques des Rois de France, avec les Empereurs Mongols (1),

Par Mr. Abel-Remuzat.

Dans un Mémoire lu à l'Académie, il y a plusieurs années, je m'étais occupé de rechercher quelles avaient été l'origine et l'occasion des rapports que St. Louis et ses successeurs avaient eus avec les princes de la race de Tchinggis-Khan. Des passages oubliés de nos vieilles chroniques, des particularités négligées par nos historiens, des monumens originaux ensevelis dans nos archives, m'avaient appris les motifs de ces négociations que Voltaire, Deguignes et plu-

(1) Voyez notre premier numéro, page 62.—Ce morceau, qui a été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance publique du 26 juillet dernier, est l'extrait succinct d'un travail très-étendu ; on a voulu en donner une idée générale dans la séance publique de l'Académie ; et dans cette vue, on a dû supprimer toutes les preuves et tous les développemens qui font partie des deux Mémoires sous leur forme primitive. Le premier de ces Mémoires est imprimé dans la collection de l'Académie, et ne tardera pas à paraître.

sieurs autres, ont traitées de fabuleuses. La terreur que l'irruption subite des Mongols avait inspirée depuis la Corée et le Japon, jusqu'en Pologne et en Silésie, s'était propagée en Allemagne, en Italie, et en France même. On voulut savoir quels étaient ces barbares nouveaux, qui menaçaient d'envahir encore une fois l'Europe romaine, après avoir conquis et dévasté l'Asie. On hasarda de leur envoyer des ambassadeurs; on brava leurs menaces, on dévora leurs mépris; et le résultat des courses lointaines et périlleuses entreprises par les envoyés de saint Louis et du souverain pontife, fut d'ouvrir avec les généraux tartares, devenus souverains de la Perse, de l'Arménie et de la Géorgie, des relations qu'on espérait faire tourner au profit du christianisme et de la cause des croisés. Tel fut l'état de ces négociations dans leur première période. Tel était l'objet du premier Mémoire, dans lequel je crus devoir les étudier avec d'autant plus de détail, que les historiens des croisades me paraissaient en avoir tous, sans exception, méconnu la nature et l'importance.

J'ai été pleinement confirmé dans cette idée, par la suite de mes recherches sur cette matière. Il y avait effectivement là, dans notre histoire, un point qui réclamait un examen particulier. Les pièces originales en langue mongole, que j'ai retrouvées dans les Archives royales, et qui ont été ainsi lues et traduites pour la première fois, 600 ans après l'époque où elles avaient été écrites, m'ont fourni la preuve incontestable qu'il avait existé à cette époque un sys-

tème politique, auquel se rattachaient toutes les opérations diplomatiques de ce genre. J'en ai cherché les traces dans les monumens du tems, et j'en ai consigné les développemens dans le Mémoire que j'ai lu cette année à l'Académie. Voici tout ce qu'il est possible d'en exposer dans une analyse que je désire rendre très-succincte, pour ne pas abuser de l'attention qui m'est accordée.

Les restes de la puissance des khalifes avaient disparu devant un petit-fils de Tchinggis-Khan. Le campement des généraux tartares dans la Perse, était devenu une principauté presqu'indépendante du grand empire mongol. Ce nouveau royaume confinait aux états du sultan d'Égypte. Le voisinage, la différence des mœurs et des religions, allumèrent bientôt, entre les Mameluks et les Tartares, une rivalité que les chrétiens d'Orient s'attachèrent à aigrir par tous les moyens possibles.

L'empire des Mongols, étendu d'un bout de l'Asie à l'autre, s'était bientôt divisé; ceux de la Perse eurent besoin d'auxiliaires. Leurs vassaux, les rois de l'Arménie et de la Géorgie, leur en procurèrent, en les obligeant d'accepter l'alliance des Occidentaux. La haine des musulmans, commune aux Tartares et aux chrétiens, les disposa à combiner leurs efforts. On fut d'autant plus disposé à agréer leurs propositions, que les Mongols passaient alors pour avoir une grande propension au christianisme. C'était presque être chrétien, dans ces siècles peu éclairés, que d'être ennemi des musulmans. Enfin les Tar-

tares avaient été pris d'abord pour des démons incarnés, quand ils avaient attaqué les Hongrois et les Polonais : peu s'en fallut qu'on ne les jugeât tout-à-fait convertis, quand on vit qu'ils faisaient avec acharnement la guerre aux Turcs et aux Sarrazins. Dans ce moment, la puissance des Francs en Syrie était sur son déclin ; elle ne tarda même pas à tomber sous les coups des sultans d'Égypte. Mais de nouvelles croisades pouvaient la relever en un instant. Les Mongols se mirent à en solliciter dans l'Occident; ils joignirent leurs exhortations à celles des Géorgiens, des Arméniens, des Grecs, des croisés réfugiés en Chypre. Les premiers Tartares avaient débuté par des menaces et des injures : les derniers en vinrent aux offres, et descendirent jusqu'aux prières. Des ambassadeurs furent envoyés par eux en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre ; et il ne tint pas à eux que le feu des guerres saintes ne se rallumât de nouveau, et ne s'étendît encore sur l'Europe et sur l'Asie. On peut croire qu'ils avaient aisément fait entrer les papes dans leurs vues, et qu'ils trouvaient en eux de zélés auxiliaires. Mais, circonstance aussi singulière que peu remarquée, ce n'était plus de Rome ou d'Avignon, c'était de la cour de ces rois idolâtres que partaient d'abord ces sollicitations, pour engager les rois chrétiens à venir à la délivrance du Saint-Sépulcre ; et lorsque Clément V prêcha cette grande croisade qui devait mettre la Palestine entre les mains des Francs, c'est qu'il avait vu à Poitiers des envoyés mongols, qui lui avaient appris qu'une paix générale venait d'être conclue entre tous les princes

de la Tartarie, depuis la grande muraille de la Chine jusqu'aux frontières du pays des Francs. Cette circonstance permettait au roi de Perse de mettre à la disposition de Philippe le Bel, pour une expédition en Syrie, deux cent mille chevaux, deux cent mille charges de blé, et de plus, cent mille cavaliers tartares, que le prince s'offrait à conduire en personne. La lettre en langue mongole, relative à ces propositions, est un rouleau de dix-huit pouces de haut sur neuf pieds de longueur, lequel existe encore aujourd'hui dans les Archives du royaume.

La diplomatie orientale a ses règles de convenance et ses minuties d'étiquette. Elles ne peuvent manquer de nous sembler bizarres; car, dans ces graves bagatelles, pour qu'un usage nous paraisse simple et naturel, il ne faut pas qu'il diffère trop de ceux auxquels nous sommes accoutumés. Les Asiatiques mettent de l'importance à la forme et à la grandeur du papier, à la grosseur de l'écriture, à la largeur des marges, à la longueur et à la disposition des lignes. Tout cela doit être en proportion, et si je puis le dire, *en raison composée* de la dignité du prince qui écrit, et de celui à qui on écrit; plus souvent encore, en raison du besoin que le premier a du second, et des services qu'il peut en attendre. Sous tous ces rapports, la lettre tartare adressée (en 1305) à Philippe le Bel, était aussi honorable qu'on pouvait le désirer; et un rouleau de neuf pieds de long était le plus grand témoignage de considération qu'un sultan des Francs pût raisonnablement attendre d'un souverain mongol.

Les missives des Tartares n'avaient pas toujours été si respectueuses : les premières étaient de simples billets pour enjoindre au pape, au roi de France, à l'empereur, de se soumettre sans délai, et d'apporter en tribut le revenu de leurs états au fond de la Tartarie. La forme de ces orgueilleuses sommations répondait à leur contenu. L'un et l'autre s'adoucirent insensiblement, à mesure que les Mongols eurent appris à mieux juger les avantages de l'alliance des Francs, dans leurs guerres contre les musulmans. Mais ce ne fut qu'après le partage consommé du gigantesque empire, fondé par Tchinggis-Khan, et quand ses successeurs se trouvèrent soumis aux chances ordinaires de la guerre et de la politique, que leurs lettres aux rois chrétiens acquirent l'honorable dimension dont nous avons parlé.

Leur conduite à l'égard des ambassadeurs européens fut soumise aux mêmes changemens. Le premier qui vint trouver un prince mongol de la part du pape, courut les plus grands dangers : il fut question dans le conseil de l'écorcher et de renvoyer sa peau remplie de paille à l'*Apostole*, c'est-à-dire, au pontife romain. Les divers envoyés de saint Louis furent traités avec moins de barbarie, mais reçus avec autant d'orgueil et de mépris. Ces peuples ne croyaient pas encore qu'ils dussent jamais avoir besoin du secours des Occidentaux; mais quelques victoires remportées par les Mameluks, changèrent ces arrogantes dispositions. Les Mongols de Perse commencèrent à envoyer eux-mêmes des ambassadeurs, et à recevoir

avec distinction ceux qui venaient de la part des Francs. Aussi fiers et moins adroits que le thébain Isménias à la cour du grand roi, les envoyés français qui allèrent trouver le roi de Perse en 1288, refusèrent absolument de saluer ce prince en se prosternant devant lui, comme l'étiquette l'exigeait. « Ils » eussent, disaient-ils, manqué à ce qu'ils se de- » vaient, en rendant un tel hommage à un roi qui » n'était pas chrétien ». Le prince tartare endura sans courroux cette conduite hautaine, et les plaintes qu'il en adressa à Philippe le Bel furent remplies de modération. « Si le roi de France, dit-il, a donné à » ses ambassadeurs l'ordre d'agir ainsi, il en est tout » satisfait; car ce qui vous plaît, lui plaît aussi ». Toutefois, si on renvoie les mêmes messagers, ou bien d'autres, on prie Philippe de permettre qu'ils fassent au roi de Perse *telle révérence et honneur comme coutume et usage est en sa cour, sans passer feu*. Ces derniers mots signifient que pour l'amour du roi de France, on dispensera ses envoyés d'une cérémonie qui était usitée chez les Tartares, et qui consistait à faire passer tous les étrangers, voyageurs, ambassadeurs et rois même, entre deux bûchers allumés, pour les purger des malignes influences qu'ils auraient pu apporter. L'omission de cette sorte de précaution diplomatique, est une nouvelle preuve du crédit dont les Français jouissaient à la cour des Mongols de Perse.

J'ai compté neuf tentatives principales, faites par les princes chrétiens, pour se lier avec les Mongols;

et jusqu'à quinze ambassades envoyées par les Tartares en Europe, et principalement aux papes et aux rois de France. Parmi ces dernières, les historiens n'en avaient guère indiqué qu'une, pour donner à entendre qu'elle était l'œuvre de quelques aventuriers sans mission, qui étaient venus imposer à saint Louis, pendant son séjour en Chypre. On n'imaginait pas ce que des Tartares pouvaient avoir à demander à un roi de France. Or, dans ces matières, ce qu'on ne conçoit pas, on est toujours porté à le révoquer en doute; il en coûte même fort peu de le nier, sauf à reconnaître ensuite qu'on avait examiné trop légèrement, ou qu'on n'avait pas examiné du tout. Un pareil scepticisme était assez naturel, quand on n'avait pas encore réuni les faits du même genre, et mis en lumière les monumens qui les attestent d'une manière irréfragable; il serait déraisonnable maintenant, quand on voit que les Mongols n'ont fait autre chose pendant soixante années, qu'ils avaient de bons motifs pour agir ainsi, et que leur conduite s'explique par les règles communes de la raison et de la politique.

Un autre résultat de mes recherches, est de confirmer tout à la fois diverses conjectures précédemment émises sur l'origine de ces découvertes, qui ont signalé la fin du moyen âge : l'usage de la boussole, l'imprimerie stéréotype, la gravure en bois, l'artillerie. On savait vaguement que toutes ces inventions, ainsi que bien d'autres procédés industriels étaient à la disposition des Asiatiques, long-tems avant l'époque où

elles se montrèrent en Europe. J'ai fixé avec précision la date de leur commencement dans les contrées orientales, et j'ai tâché d'éclairer la route par où elles ont pu pénétrer chez les Occidentaux. La polarité de l'aimant avait été reconnue et mise en œuvre à la Chine, dès les tems les plus reculés. Il y a 4456 ans qu'un héros s'en servit pour reconnaître la route du Midi, au milieu des ténèbres dont un mauvais génie l'avait environné. Ce récit n'est qu'une fable; mais une fable ancienne est, en pareil cas, une excellente autorité. On avait, dès le dixième siècle, dans le même pays, des *chars à foudre* qui produisaient le même effet que nos canons, et par le même moyen. Le petit-fils de Tchinggis-Khan, marchant à la conquête de la Perse, en 1255, un siècle avant la bataille de Crecy, avait dans son armée un corps d'artilleurs chinois. Les premiers livres tirés d'une planche gravée en bois, véritable édition *princeps* des livres classiques, parurent à la Chine en 952, cinq cents ans avant Guttemberg. Les Tartares orientaux, dès 1154, avaient créé des assignats, avec des bureaux pour les escompter; ce qui avait élevé le prix des denrées d'une manière extraordinaire. Enfin, les cartes à jouer, dont tant de savans ont recherché l'origine, parce qu'elles marquent une des premières applications de l'art de graver en bois; les cartes à jouer furent imaginées par les Chinois en 1120; et ce n'est que plus de deux siècles après (1332), qu'il en est parlé pour la première fois dans les statuts d'un ordre espagnol, auquel l'usage des cartes fut interdit. Re-

marquons en passant, que les cartes ont été défendues à la Chine, avec la même sévérité qu'en Europe, et précisément avec le même succès.

La conclusion à tirer de ces rapprochemens est si naturelle, que divers auteurs l'ont proposée par conjecture, en devançant l'examen approfondi des faits. Je pense l'avoir fortifiée par des considérations et des indices que le défaut d'espace m'oblige à passer sous silence. Je n'en rapporterai qu'un seul, qui n'exigera pas de trop grands développemens : les canons sont la première arme à feu que les Européens aient employée; c'était aussi la seule que les Chinois eussent connue avant eux. Ceux-ci ont reçu de nous, en retour, la connaissance des fusils et des pistolets, des mortiers et des coulevrines qu'ils nomment encore *Franki*, en mémoire du peuple à qui ils en doivent l'usage. Ainsi s'est perfectionnée, par un heureux échange, cette invention qui a été, dit-on, si profitable à l'humanité. De même, les Chinois imprimaient alors comme aujourd'hui, avec des planches de bois d'un seul morceau, et c'est aussi par là que la typographie a commencé parmi nous. Il y a ainsi, dans les premiers essais de toutes ces inventions, et dans l'imperfection même des procédés primitifs, des particularités qui trahissent leur origine, et des vestiges de la route qu'elles ont suivie, pour arriver jusqu'à nous.

Mais on ne s'en tient pas à ces probabilités, toutes frappantes qu'elles puissent être par leur concours; et l'on atteint un point voisin de la certitude, en faisant

voir combien, et quel genre de communications, s'ouvrirent alors entre les Chinois qui possédaient toutes ces inventions, et les Européens qui ne tardèrent pas à les acquérir. Les négociations que nous avons étudiées, prolongèrent, étendirent et multiplièrent les rapports que les croisades avaient fait naître entre l'Orient et l'Occident. Ces rapports, bornés d'abord à la Palestine, n'eurent bientôt d'autres limites que la mer du Japon. Par suite du grand bouleversement des peuples, que produisit l'irruption des Tartares, une foule de particuliers se trouvèrent transportés à d'immenses distances des lieux qui les avaient vus naître. Des Anglais, des Allemands, des Français, des Italiens, des Espagnols, avaient, pour la première fois, traversé l'Asie entière, soit pour s'acquitter de missions diplomatiques, soit pour prêcher la religion, ou pour reconnaître les routes nouvelles qui venaient de s'ouvrir au commerce. D'un autre côté, des Tartares, originaires des frontières de la Chine, étaient venus à Rome, à Barcelone, à Lyon, à Poitiers, à Paris, à Londres, à Northampton. Les envoyés du souverain pontife avaient ordre, en rémission de leurs péchés, d'observer les mœurs et la manière de vivre des peuples lointains qu'ils allaient visiter. Il n'est pas très-étonnant que cette recommandation ait amené des observations utiles ; car au moyen âge, les choses n'étaient pas dans l'état où nous les voyons aujourd'hui, et l'industrie européenne avait tout à gagner à la fréquentation des nations orientales.

Un autre résultat plus général, et tout aussi réel,

quoique moins sensible, suivit les grands événemens des XIIe. et XIIIe. siècles, et les négociations qui en furent la conséquence. Ce mélange d'hommes de toute race produisit son effet ordinaire. Le cercle des opinions fut agrandi, des préjugés furent effacés, et beaucoup d'erreurs disparurent. On eut une notion plus juste de la forme et de l'étendue des contrées orientales de l'ancien continent : on commença à compter pour quelque chose la plus belle, la plus peuplée, la plus anciennement civilisée des quatre parties du monde : on songea à étudier les arts, les croyances, les idiomes des peuples qui l'habitaient, et il fut même question d'établir une chaire de langue tartare, dans l'université de Paris. On serait embarrassé de supputer ce qu'entraînerait de conséquences une seule idée, retranchée du domaine actuel de l'esprit humain. Qu'on se transporte au XIIIe. siècle, et qu'on juge, s'il est possible, de ce qu'eussent été les siècles suivans, privés de cette masse imposante d'idées nouvelles, qu'introduisit tout à coup en Europe le commerce de l'Asie orientale, en fait d'histoire et de géographie, d'opinions religieuses et politiques, de procédés scientifiques et industriels! Si le résultat d'une pareille soustraction, comparé à la marche des époques précédentes du moyen âge, peut être évalué en temps, ce n'est pas trop d'assigner plusieurs siècles au développement spontané des connaissances que soixante années de communications firent éclore. L'ambition d'un conquérant servit donc, bien indépendamment de sa volonté, à éclairer les contrées où n'avaient

pu s'étendre ses ravages, et l'on voit ainsi la civilisation s'aider dans ses progrès, des fléaux mêmes qui sembloient destinés à l'anéantir.

NOTE SUR LA LANGUE BALAÏBALAN,

Communiquée par M. le Baron Silvestre de Sacy.

J'ai fait connaître, il y a déjà plusieurs années, dans le tome IX des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, la grammaire et le dictionnaire d'une langue factice, à l'usage des sofis. On a pu reconnaître, en lisant la Notice que j'ai donnée du manuscrit qui contient cette grammaire et ce dictionnaire, avec quel art on a procédé à la création de cet idiome artificiel, en imitant tantôt les formes étymologiques de la langue arabe, tantôt celles du persan ou du turc. Je n'ai pu donner alors aucun renseignement ni sur l'auteur, ni sur l'époque de cette invention; ils m'étaient également inconnus. J'ignorais aussi pourquoi on avait donné à ce langage le nom de *Balaïbalan*, c'est-à-dire *langue de celui qui vivifie*. Un manuscrit turc, qui m'est tombé depuis peu entre les mains et dont j'ai fait l'acquisition, me met à portée d'offrir aujourd'hui des renseignemens positifs sur ces diverses questions. Ce manuscrit contient, entre autres ouvrages, un éloge historique du scheikh *Mohyi*, l'un des successeurs du scheikh Ahmed, fils du scheikh

Ibrahim Gulschéni. Cet éloge historique est tiré d'un ouvrage intitulé *Kitab counhi'lakhbar*, qui a pour auteur Ali-pacha. Hadji-Khalfa, qui parle de cet ouvrage, dit que c'est un livre d'histoire, écrit en langue turque, et dont la rédaction a été achevée en l'an 1006 de l'hégire. Ali-pacha, après avoir été pacha de Syrie, exerça les fonctions de receveur des finances (*emin*) à Djidda, et de gouverneur de la Mecque. Son vrai nom est Moustafa, fils d'Ahmed, fils d'Abd-almouli.

On apprend dans cet ouvrage que *Mohyi* se nommait Mohammed, fils du khodja Feth-allah, fils d'Abou-taleb, fils d'Ali, fils de Hasan, fils de Moïn-eddin, et descendait de Rocn-eddin, qui est célèbre par un commentaire sur le livre intitulé *Fosous alhocm*. Le père de Mohyi, ayant quitté Kazwin du temps d'Ismaël schah, vint habiter Andrinople; il s'y maria et y eut un fils : c'est celui dont il s'agit. Mohyi, après avoir exercé diverses fonctions en Égypte et à la Mecque, vint, en l'année 985, dans l'Asie mineure. L'auteur de sa vie dit qu'il retourna plus tard en Égypte. « Lors, dit-il, qu'ayant donné volontairement ma démission du pachalik de Syrie, je passais par l'Égypte pour aller exercer la place de pacha et de commissaire à Djidda, j'y vis le scheikh Mohyi, et j'eus connaissance de ses ouvrages. C'étaient des recueils de poésies turques et persanes, des pièces de vers, plus ou moins longues, en quatre langues, en arabe, persan, turc et balaïbalan. Une des choses les plus remarquables, c'est qu'il avait inventé une

langue toute particulière qu'il avait nommée *Balaïbalan*, c'est-à-dire, *la langue de celui qui vivifie* ; tous les docteurs et les scheikhs avouaient qu'il avait développé dans cette langue tout ce qu'il y a de plus profond dans la science de l'interprétation de l'Alcoran, dans celle des traditions, et dans la doctrine mystique des sofis. Pour que l'on pût acquérir l'intelligence des matières qu'il avait traitées dans cette langue, il avait réuni en détail, dans un volume, les racines de cette langue, les mots dérivés de ces racines, suivant une analogie constante, et ceux qui n'en sont pas dérivés, et les synonymes ; et il y avait aussi expliqué la grammaire, tant la partie étymologique que la syntaxe, la rhétorique et les expressions techniques. L'auteur donne ensuite pour exemples quelques phrases écrites en balaïbalan, avec leur explication en turc.

On apprend par lui que l'invention de la langue balaïbalan ne remonte guères au delà de l'an 1000 de l'hégire, et que l'auteur de cette langue l'a nommée ainsi, parce qu'il portait lui-même le surnom ou titre honorifique de *Mohyi*. Ce titre n'est que l'abrégé de *Mohyi-eddin*, c'est-à-dire, le vivificateur ou le restaurateur de la religion. L'usage des temps modernes est d'abréger ainsi ces titres honorifiques. Le mot *Balaïbalan* signifie donc proprement la *langue* de *Mohyi* ou *Mohyi-eddin*.

J'ai cru utile de faire connaître ces particularités, que j'ignorais quand j'ai rédigé la Notice du dictionnaire et de la grammaire de l'idiome balaïbalan.

OINA ET RIYA,

POÈME

Traduit du persan de Djâmy,

Par M. DE CHÉZY.

MOTAMER, chef distingué parmi les Arabes, se rendit un soir au tombeau du prophète. Il se livrait à peine à ses pieuses méditations, qu'un long gémissement vient frapper son oreille attentive, et bientôt il entend former cette plainte touchante :

— Quelle peine t'agite, ô mon cœur, dans cette nuit funeste ; quel est ce poids insupportable dont tu te sens oppressé?... Est-ce la voix du rossignol, qui, en faisant retentir les airs des accens de la douleur, te fait palpiter avec tant de violence ; ou bien ton amie dans cette nuit obscure méditerait-elle son départ? te serait-il annoncé par ces sombres pressentimens?..... O nuit! d'où te vient cette lenteur cruelle? Le firmament est-il donc devenu immobile? l'astre du jour s'est-il égaré de sa route accoutumée?..... Pourquoi le chantre du matin ne fait-il pas entendre sa voix éclatante? pourquoi le *Moézzin* demeure-t-il muet au haut du minaret sacré?... Hélas! et je n'ai pas un ami pour recueillir mes larmes!....

Suffoqué par ses sanglots, l'infortuné se tut alors, et il régna le plus profond silence. Motamer, qui était resté immobile à sa place, s'affligeait de ne s'être point laissé guider au milieu des ténèbres par la voix de cet enfant du malheur, afin de le découvrir et de lui procurer quelque consolation, ou au moins de partager ses souffrances, lorsque sa voix plaintive exprima de nouveau, dans les vers les plus passionnés, les peines et les tourmens de l'amour.

Le sensible Arabe ne laissa point échapper cette nouvelle occasion, et il s'avança tout doucement du côté d'où partaient ces douloureux accens. La lune qui, dans cet instant, sortait d'un nuage, lui laissa apercevoir un beau jeune homme dans l'attitude pensive de la mélancolie ; son front, d'une blancheur éclatante, réfléchissait la plus douce lumière, et les boucles de ses cheveux, ombrageant en partie sa figure gracieuse, ressemblaient à la flexible hyacinthe, flottant sur une touffe de lys. Ses joues étaient inondées de pleurs....

— Infortuné, lui dit Motamer attendri, dis-moi, je t'en conjure, quelle tribu s'enorgueillit de ton origine? Dis-moi quel est ton nom, verse avec confiance tes peines dans ce cœur, qui déjà se sent entraîner vers toi par la sympathie la plus douce.—C'est parmi les Ansarites, lui répondit le jeune homme d'une voix faible et languissante, que j'ai reçu le jour : mon nom est Oïna ; et si, comme tu me le témoignes, tu prends quelque intérêt à mon sort, repose-toi près

de moi : je sens qu'il me sera doux de te confier le sujet de mes peines.

Hier, au lever de l'aurore, je me rendis à la mosquée de *Éhzâb*. L'ame remplie du plus saint enthousiasme, j'adressai au Créateur et à notre grand prophète les vœux d'un cœur pur et innocent; après avoir rempli tous les rits sacrés de la prière, je m'enfonçai dans un petit bois de palmiers.

Là, je m'abandonnais à ces rêveries délicieuses que fait naître dans l'ame le doux réveil de la nature, lorsque j'aperçus un groupe de femmes sveltes et légères, qui, tout en folâtrant comme de jeunes gazelles, s'avançaient vers moi. A leurs oreilles pendaient des perles précieuses; de riches colliers suivaient les mouvemens de leurs seins agités; leurs longues robes, en flottant avec grâce, exhalaient un parfum céleste, et le bruit de leurs pas faisait tressaillir. Mais l'une d'elles surtout était d'une beauté angélique; un charme divin était répandu sur toute sa personne; elle brillait au milieu de ses compagnes, comme une *Péri* entourée de simples mortelles. A son sourire plein d'ivresse, l'ame succombait de désirs.

Tout à coup elle les devance, s'approche seule de moi, se penche sur ma tête, et me dit ces douces paroles : « Oïna, laisseras-tu long-tems encore languir ce cœur qui dépérit pour toi ! »

Puis elle disparut avec la rapidité de l'éclair. Hélas ! elle a allumé dans mon cœur un feu dévorant, et comme une vapeur légère elle s'est évanouie sans laisser la moindre trace. Son nom, les lieux qu'elle

habite, tout est mystère pour moi. Depuis cet instant, je ne connais plus de repos, et dans le trouble qui m'agite, j'étais venu conjurer le prophète d'éloigner de mon sein la langueur qui le consume. Mais trop vain espoir !...

Oïna soupira alors amèrement, et après un léger intervalle, il s'écria avec force : Oui ! quelle que soit la distance qui nous sépare, objet chéri, mon cœur est uni au tien par un nœud indissoluble. Cette enveloppe matérielle est seule assujétie à l'éloignement, mais l'ame active qui l'anime te saisit, malgré l'espace, de l'œil ardent de la contemplation ! Vois l'ardeur dévorante qui me consume, et rends le calme à ce cœur que tu as livré à l'agitation la plus violente. Reviens, car sans toi le paradis, malgré ses éternelles délices, ne serait plus pour moi que l'habitation d'un éternel désespoir.

— Quelles paroles viennent de sortir de ta bouche, jeune insensé ! lui dit Motamer du ton du reproche. L'amour d'une simple mortelle peut-il t'aveugler au point de te rendre ingrat envers l'être des êtres, de te faire mépriser l'asyle fortuné où les élus de son cœur doivent s'enivrer à jamais des plus pures voluptés? Renonce, crois-moi, à cette passion funeste, et reprends un peu d'empire sur tes sens. — Étranger au pouvoir invincible de l'amour, lui répondit Oïna, tu ignores que le cœur où il a jeté de profondes racines, n'en eût-il recueilli pour tout fruit que la douleur et les alarmes, se révolterait contre le ciel lui-même, s'il voulait l'en arracher ! Le musc peut à la

longue perdre son ravissant parfum; le rubis, sa couleur; le ciel, son mouvement; la terre, sa stabilité; mais ton souvenir, ô mon amie, ne s'effacera jamais de mon ame!

Motamer, touché de l'état où il le voyait, passa le reste de la nuit à lui prodiguer les consolations les plus tendres; et dès que les étoiles commencèrent à pâlir, ils dirigèrent ensemble leurs pas vers la mosquée de *Éhzâb*.

Un air doux et suave agitait mollement les cimes des palmiers, et ils entraient à peine dans le bois, que le même groupe de femmes qui étaient apparues la surveille à Oïna, vinrent s'offrir à leurs regards avides. Hélas! leur belle compagne n'était plus au milieu d'elles : les étoiles brillaient encore, mais la lune avait dérobé sa douce lumière. — Elle nous a quittées celle que ton cœur désire, dirent-elles à Oïna, en s'approchant de lui : un autre asyle s'embellit de sa présence; c'est vers la tribu des enfans de Sélim qu'elle a dirigé sa marche gracieuse : trop heureuse tribu qui possède tant de charmes! Cependant avant son départ, elle nous a fait dépositaires de son secret; nous avons lu dans ce cœur désolé, où ton amour a porté à jamais le trouble et la douleur. On la nomme Riyâ à cause de la fraîcheur de son teint, qui efface l'éclat des fleurs, et de la douceur de son haleine, plus suave à respirer que le parfum de la rose.

Oïna, à ce nom chéri, fut prêt à succomber aux sentimens confus qui se pressaient en foule dans son sein.

— Pourquoi, ô jeune homme, lui dit Motamer, cette marque de faiblesse, au moment même où la douce espérance fait luire à tes regards ses rayons consolateurs? Ne connaissons-nous pas le nom de ton amie, la tribu qu'elle habite? Eh bien! je te le jure, si tu ne m'as pas séduit par de trompeuses apparences, je ne t'abandonnerai pas que je ne t'aie uni à l'objet de tes désirs : ma fortune, ma puissance, j'emploierai tout pour réussir.

Il lui offrit alors la main en signe d'amitié, et ils se rendirent à l'assemblée des Ansarites, où les chefs et les grands se trouvaient réunis. Motamer les questionna sur ce jeune homme, et leur demanda s'il était digne de leur estime. Tous, d'un accord unanime, célébrèrent ses louanges. Comme une lampe brillante, s'écrièrent-ils, ses vertus jettent sur notre peuple le plus vif éclat : il est pour tous nos cœurs l'objet de la plus tendre sollicitude.

— Vous ne refuserez donc pas, continua Motamer, de lui accorder votre secours dans la circonstance pénible où il se trouve, et qu'il craindrait de vous dévoiler. Consumé du plus violent amour pour la jeune Riyâ, tendre fleur de la tribu des enfans de Sélim, l'infortuné va périr, si vous ne vous réunissez à moi, pour obtenir du père de cette belle de l'unir avec notre ami.

A cette proposition plusieurs Ansarites se levèrent, s'offrirent à accompagner Motamer et Oïna à la tribu des enfans de Sélim, et firent préparer leurs chameaux pour ce voyage. . .

Après un long et pénible trajet à travers les déserts, ils touchèrent enfin la terre désirée. Le père de Riyâ instruit de l'arrivée des voyageurs, leur fit l'accueil le plus favorable. De riches tapis furent à l'instant déployés pour ses hôtes, et les nattes de l'hospitalité déroulées et couvertes de mets abondans.

— O toi, l'honneur des tribus arabes, dit alors Motamer en lui adressant la parole, ne crois pas que personne de nous touche à un seul des mets qui lui sont offerts, si tu ne daignes satisfaire au désir le plus ardent de nos cœurs. — Eh bien! qu'attendez-vous de moi? quel est l'objet de votre voyage? — De te conjurer de donner à Oïna, l'honneur et la gloire des Ansarites, cette perle pure et intacte, la charmante Riyâ, pour laquelle il dépérit d'amour. Qu'ils soient unis ensemble, que dans la nuit des délices il lui dérobe ses plus doux secrets!

— A Dieu ne plaise que je force la volonté de ma fille! répondit-il, pour déguiser son refus; c'est à elle de se choisir un époux; je vais à l'instant l'instruire de cette proposition, et vous rapporter sa réponse. — Il sortit alors avec un calme apparent, mais son cœur frémissait de colère : elle éclata en présence de sa fille.

— Qui peut exciter ainsi ton indignation, ô mon père! lui demande-t-elle d'une voix timide. — Et comment verrais-je d'un œil tranquille l'audace des Ansarites qui voudraient me forcer à contracter une alliance avec eux? Une députation de ce peuple est là sous ma tente : ils me demandent ta main pour l'un des leurs.

— Et d'où te viendrait cette aversion pour les Ansarites? ils sont renommés partout comme un peuple généreux et brave : et notre saint prophète lui-même n'a-t-il pas plaidé leur cause devant Dieu ? Mais qui d'entre eux aspire à ma main ? — Oïna. — Oïna ! reprit-elle, en feignant de l'étonnement ; Oïna !... mais ce nom, je crois, a déjà frappé mon oreille. — Et penses-tu que je l'ignore, lui répondit son père irrité? crois-tu que je ne sois pas instruit de ce qui s'est passé entre vous ; que je ne sache pas votre coupable entrevue? Non, je le jure, jamais tu ne seras l'épouse d'Oïna.

— Eh bien ! que s'y est-il donc passé de criminel, lui répondit Riyâ, dans cette entrevue d'un instant ? a-t-il dérobé la moindre fleur à ma couronne virginale? l'a-t-il seulement effleurée de ses lèvres?... Ah ! si tu n'en avais fait le serment, ma faible voix oserait te dicter ces avis ; elle te dirait : « Les Ansarites sont un peuple fidèle et rempli de courage ; un peuple dont l'alliance ne peut être qu'honorable : pourquoi repousser leur demande? pourquoi, par un refus, jeter dans leurs cœurs le germe de la haine, et peut-être les réduire à quelque parti violent ? »

Vaincu par ce raisonnement, ou plutôt cédant à la crainte d'une guerre désastreuse, le père de Riyâ se rétracta de son serment ; et retournant auprès de ses hôtes : — Réjouissez-vous, leur dit-il, ma fille a reçu votre proposition d'un œil favorable. Mais qui d'entre vous pourra me donner le prix de cette perle incomparable? — Moi, lui répondit Motamer ; parle et

Cher Oïna, s'écria-t-elle d'une voix étouffée, en collant ses lèvres tremblantes sur la bouche décolorée de son ami; ô destin trop cruel, c'était à moi de tomber sous tes coups! Que faire dans ce vaste désert où je ne dois plus te rencontrer? Mais je le sens, cette douloureuse séparation ne peut exister. Si je pouvais te survivre, ma raison indignée ne se rirait-elle pas de la faiblesse de mon amour! Reçois-moi donc, esprit céleste, déjà je me sens entraîner vers toi. A ces mots, un long soupir s'échappa de son sein, et son ame brûlante s'exhala avec lui dans les airs.

Leurs amis, et Motamer surtout, dont il serait impossible de décrire la douleur, pleurèrent long-tems sur ces deux intéressantes victimes : ils versèrent ensuite sur leurs corps inanimés les plus rares essences; et après les avoir enveloppés dans de riches linceuls, tissus de soie et de lin, ils les déposèrent dans un même tombeau.

Plusieurs années après, Motamer se rendit à leur sépulture, pour y payer le tribut de ses larmes : deux jeunes palmiers y avaient crû ensemble, et leurs rameaux unis semblaient indiquer qu'ils ombrageaient l'asyle de l'amour. On avait pour eux, dans tout le pays, la vénération la plus grande; et ils n'étaient généralement connus que sous les noms d'Oïna et de Riyâ.

NOTICE

Sur les Travaux administratifs de M. le Duc de Richelieu, dans la Russie méridionale,

Par M. S***.

(*Deuxième Article*).

JUSQU'A présent je n'ai parlé que des bienfaits que M. le duc de Richelieu avait répandus sur Odessa; mais cette ville ne fut pas le seul et unique objet de ses sollicitudes : toute une vaste contrée eut le bonheur d'y participer. Dès l'année 1805, l'empereur Alexandre avait nommé M. le duc de Richelieu gouverneur-général civil et militaire de toute la Nouvelle-Russie, composée des trois gouvernemens de Cherson, de Cathérinoslaw et de Tauride; il lui avait confié en même tems le commandement des troupes cantonnées dans cette vaste province, celui des cosaques du Boug et de la mer Noire, et l'administration générale de toutes les colonies étrangères qui étaient ou devaient être établies dans ces contrées. Le poste éminent où la confiance du souverain le plaçait, était fait pour contenter l'homme le plus ambitieux; mais M. le duc de Richelieu n'a eu toute sa vie qu'une seule ambition, celle de faire le bien. Il vit qu'il y avait

beaucoup d'améliorations à faire dans l'administration du pays, beaucoup d'abus à déraciner, beaucoup de bienfaits à répandre : il ne fut point effrayé du fardeau qu'on lui imposait, et ne balança point à accepter ce poste, qui, en étendant le cercle de son activité, lui permettait de développer tout son zèle pour le bien des hommes.

Bientôt la Nouvelle-Russie ressentit les effets de l'administration paternelle de M. le duc de Richelieu; et, pour donner une idée générale des progrès rapides que cette contrée fit dans l'espace de tems où il la gouverna, je dirai seulement que sa population, qui ne montait qu'à environ un million d'ames en 1805, s'éleva à plus de deux millions : progression étonnante et que je crois sans exemple. Je craindrais d'être trop long, si je voulais entreprendre de détailler tout ce que M. le duc de Richelieu fit pour le bonheur de ces contrées : je me bornerai donc à quelques faits les plus marquans, et qui les premiers se présenteront à mon esprit.

Les colonies étrangères étaient l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de M. le duc de Richelieu; et certes de malheureux émigrés, surtout les Allemands, arrachés à leur belle patrie par la rude nécessité de chercher ailleurs des moyens d'existence, et transplantés sous un ciel inconnu et dans un pays sauvage et désert, avaient besoin d'être consolés et ménagés plus que les autres. Aussi ces bons Wurtembergeois et Alsaciens, dont les environs d'Odessa furent peuplés, ne regardaient M. le duc de Riche-

lieu que comme leur père. Il les visitait sans cesse, leur parlait leur langue qu'il possédait parfaitement, prévenait tous leurs besoins, entrait dans les plus petits détails de leur administration intérieure, et réussit à faire bientôt prospérer ces établissemens nouveaux, qui ne s'affermissent ordinairement qu'avec tant de difficultés.

Les beaux *Steppes* qui s'étendent entre les embouchures du Don, la mer d'Azow et le Dniéper, offrent un spectacle qu'on ne retrouve peut-être nulle part ailleurs. Là, sur une étendue de près de cent lieues, sont établis plusieurs peuples, les plus différens entre eux par leur origine, leur langue, leurs mœurs, et leur croyance : réunis dans la même contrée, ils vivent en bons voisins, et jouissent en paix des bienfaits d'un gouvernement sage et tolérant. Là, vers les embouchures du Don, se trouvent quelques riches établissemens d'Arméniens, qui ont la ville commerçante de Nakhitchevan pour chef-lieu : ils vinrent de la Crimée pendant les troubles qui agitèrent ce pays, sous le règne du dernier Khan. On trouve ensuite plusieurs colonies de Grecs, sortis du même pays et à la même époque. Ils ont pour voisins des Russes de l'Ukraine, établis dans plusieurs grands villages ; ceux-ci touchent à des colonies d'Allemands protestans, et à de beaux et riches villages de Memnonistes, espèce d'anabaptistes sortis de Prusse, et intéressans par le spectacle de la civilisation la plus avancée, qu'ils offrent au voyageur dans ce pays éloigné et sauvage. Enfin, pour que l'aspect de cette contrée fût plus frappant encore par un des

plus singuliers contrastes, on trouve, dans le voisinage de ces Memnonistes, des sectaires russes à longues barbes, et des hordes de Tatars-Nogais, les plus anciens et les plus sauvages habitans de ces déserts.

La plus grande partie de ces établissemens, à l'exception de ceux des Arméniens et des Grecs, se fit sous l'administration de M. le duc de Richelieu. Les mêmes soins, dont les colonies d'Odessa étaient l'objet, furent prodigués indistinctement aux Memnonistes civilisés, et aux sauvages Nogais. La métamorphose que subirent ces derniers mérite surtout une attention particulière. Les hordes de ces Tatars, qui, à travers vingt siècles, avaient succédé dans ces contrées aux Scythes Nomades, sur lesquels Hérodote nous a laissé des détails si curieux, avaient absolument la même manière de vivre que leurs devanciers. Ces hommes ne se nourrissaient que de la chair et du lait de leurs immenses troupeaux, et n'avaient pas d'autres demeures que leurs tentes, qu'ils transportaient sur des chariots, au gré de leurs désirs, ou selon les besoins de leur bétail, pour lequel ils cherchaient toujours des pâturages nouveaux. Ces peuples vagabonds n'avaient jamais connu d'autre manière de vivre, et je les ai encore vus sous leurs tentes en 1808. Peu d'années après, je les trouvai établis dans des villages bâtis régulièrement, et dont quelques-uns étaient entourés de plantations d'arbres et de terres labourées Une petite ville, avec un marché, fut établie au milieu de cette singulière colonie; et les Nomades, oubliant peu à peu leur vie errante, se livrent aujourd'hui avec

zèle à l'agriculture, non pour faire leur nourriture des grains qu'ils récoltent (ils ne sont pas encore parvenus à ce degré de civilisation), mais pour les expédier par un petit port qu'ils possèdent sur la mer d'Azow, et recevoir en échange d'autres objets qui leur sont nécessaires. Le premier moyen dont M. le duc de Richelieu se servit pour fixer ces Nomades, fut de faire construire une mosquée, au milieu d'une vallée : les Nogais, conduits par un sentiment religieux, vinrent d'abord camper autour de cette mosquée ; quelques-uns essayèrent d'y bâtir des cabanes, qui bientôt furent transformées en maisons plus commodes. Peu à peu leur nombre augmenta ; d'autres villages s'établirent ailleurs, et quelques années de persévérance, en n'employant que la douceur et la persuasion, et jamais la force, suffirent pour faire adopter des demeures fixes à tout ce peuple, essentiellement vagabond et pasteur, et pour le rendre agricole et commerçant. C'est ainsi que s'opéra insensiblement une des plus grandes révolutions dont un peuple sauvage ait jamais donné l'exemple dans un si court intervalle de tems, et que furent fixées les dernières tribus nomades de l'Europe (1).

Une peuplade, plus civilisée et bien plus intéressante, attirait les soins particuliers de M. le duc de Richelieu. Je veux parler des cosaques de la mer Noire, reste de ces Zaporegues qui autrefois avaient rendu leur

(1) M. le duc de Richelieu se servit d'un Français, M. le comte de Maisons, pour opérer cette surprenante métamorphose.

nom si célèbre sur les bords du Dniéper. L'impératrice Catherine avait fait établir cette peuplade guerrière le long du Couban, depuis l'embouchure de la Laba jusqu'au bosphore Cimmérien, en lui confiant la défense de cette frontière de l'empire, contre les incursions des montagnards belliqueux du Caucase. Ces cosaques fournissaient une milice irrégulière de vingt régimens, dont le tiers était employé à la garde du pays, tandis que le reste était occupé à l'agriculture, au soin de leurs troupeaux, et à la pêche de ces énormes poissons, dont la mer d'Azow, le bosphore et l'embouchure du Couban, abondent en si grande quantité. L'administration du pays était confiée à des hommes pris parmi les cosaques mêmes, qui, étant pour la plupart peu éclairés, avaient donné lieu à une infinité d'abus, et négligé les immenses ressources que leur offraient les localités. Mais M. le duc de Richelieu ne négligeait rien de tout ce qui pouvait contribuer au bonheur et à la prospérité des contrées qu'il administrait : il vit tout ce qu'il y avait de bien à faire dans le pays des cosaques de la mer Noire, et il s'attacha particulièrement à faire jouir ce peuple de tous les avantages de sa position. Il régla les finances du pays, qui jusqu'alors avaient été l'objet des dilapidations des particuliers, et ouvrit des sources nouvelles de revenus publics : ce qui lui permit d'établir des écoles, des hôpitaux, des haras, etc.; de mieux entretenir les ponts et les chemins à travers les marais qui bordent le Couban, et de fortifier la frontière en faisant élever des redoutes régulières, bâties d'après les

principes de l'art (1), pour remplacer les chétifs moyens de défense, qui consistaient jusqu'alors en des enclos faits de claies et de fascines, où les petites garnisons du cordon étaient postées, et où elles risquaient d'être enlevées ou brûlées à chaque apparition de leurs inquiets voisins. Le service rendu par là aux cosaques, et j'ose même dire à l'empire, est incalculable, et contribuera à perpétuer dans ces contrées le nom de celui qui en a été l'auteur. Avant de finir de parler des cosaques de la mer Noire, je ne dois point oublier de dire que c'est sous l'administration de M. le duc de Richelieu et sur ses représentations, que cette milice a été renforcée d'une population de 25 mille individus pris parmi les cosaques de l'Ukraine, qui vinrent des gouvernemens de Tchernigow et de Pultawa, s'établir sur les bords du Couban, et prendre part à la défense du pays. Cette mesure diminua beaucoup le pénible service des anciens habitans, et offrit en même tems aux nouveaux, des moyens d'existence plus certains que ceux que leur présentait le pays qu'ils avaient quitté, où le surcroît de population commence déjà à devenir sensible.

Pour connaître tout par lui-même, pour entrer dans les plus petits détails de l'administration, M. le duc de Richelieu parcourait plusieurs fois dans l'année les

(1) M. le duc de Richelieu avait envoyé M. le comte Louis de Rochechouart, officier du génie de grand mérite, tué depuis dans la guerre de 1814, pour exécuter ces travaux de défense de la frontière du Couban ; et, dans deux années de tems, toutes les redoutes, sur une distance de 200 werstes ou 50 lieues, furent reconstruites.

vastes provinces qui lui étaient confiées. Il entraît dans les chaumières pour s'informer des affaires et des besoins des cultivateurs, à quelque nation qu'ils appartinssent : chacun pouvait l'aborder à toute heure du jour ; il accueillait tout le monde avec bonté, écoutait avec attention, et avait toujours quelque chose de gracieux à dire : aussi est-il peu d'administrateurs qui se soient fait adorer du peuple autant que M. le duc de Richelieu. Ces demi-sauvages, ces tatars de la Tauride, qui, dans leur langage barbare, pouvaient à peine prononcer son nom, lui étaient attachés comme à leur père ; depuis qu'il les a quittés, ils n'ont pas cessé de le regretter, et leur unique désir était de revoir un jour leur ancien gouverneur.

Dans ces années désastreuses où la peste étendait ses ravages dans plusieurs endroits du gouvernement de Cherson, les soins de M. le duc de Richelieu ne se bornèrent pas à la seule ville d'Odessa. Dès qu'il vit que le fléau commençait à diminuer dans cette ville, il la quitta pour visiter tous les endroits atteints du mal, et faire par lui-même toutes les dispositions nécessaires pour sauver les malheureux. L'expérience qu'il avait acquise à Odessa, lui servit beaucoup pour combattre le mal partout où il éclatait : mais cette perfide maladie semblait vouloir lasser son zèle, et le tint, pendant toute l'année 1813, dans des alarmes continuelles. Au mois de juin de cette année, par un tems des plus chauds, et par conséquent des plus propres au développement et aux progrès de la peste, ce fléau se manifesta à Élisabethgrad, ville qui contient

une population d'environ 12,000 habitans. M. le duc de Richelieu s'y rendit sur-le-champ, et trouva que la maladie avait déjà fait des progrès effrayans : mais le danger qui menaçait cette ville ne fit qu'accroître son zèle. Il prit des mesures tellement énergiques et sages, veilla si bien à leur stricte exécution, que malgré toutes les entraves de la part des habitans, qui ne voulaient point croire au malheur dont ils étaient menacés, et refusaient de se soumettre aux précautions qu'on leur avait ordonnées, le mal fut isolé et arrêté au bout de 15 jours, et la perte de la ville se borna à 27 victimes. Les habitans d'Elisabethgrad ne tardèrent pas à reconnaître leur tort, et à rendre hommage à celui qui les avait sauvés d'une manière presque miraculeuse. C'est à peu près à la même époque qu'il faut rapporter le trait cité par l'historien de la Nouvelle-Russie (1) : la terreur que le danger avait inspirée aux habitans d'un village des environs d'Élisabethgrad était si grande, qu'ils ne voulurent jamais consentir à ensevelir les victimes que la peste venait d'enlever parmi eux : M. le duc de Richelieu, pour les encourager et leur prouver qu'ils n'avaient rien à risquer en rendant ce dernier service à leurs malheureux concitoyens, prit lui-même une bêche, et remplit sous leurs yeux cette triste et pénible fonction.

Pour abréger mon article sur l'administration de M. le duc de Richelieu, je me bornerai aux faits

---

(1) *Essai sur l'Histoire ancienne et moderne de la Nouvelle-Russie*, par M. le marquis de Castelnau, tome I, page 14, note 1.

suivans : la ville de Cherson, située sur les bords marécageux du Dniéper, souffrait beaucoup des fièvres opiniâtres qui y régnaient ordinairement pendant les chaleurs de l'été, et qui même enlevaient beaucoup de monde. M. de Rihelieu obtint pour cette ville des priviléges et des secours, qui lui permirent de construire le long du fleuve un quai, et de dessécher, par ce moyen, une grande partie de ces marais, en donnant en même tems un port fort commode au commerce. C'est par les soins de cet administrateur éclairé, que fut établi, sur la côte méridionale de la Crimée, le beau jardin botanique de Nikita, qui aujourd'hui ne le cède à aucun établissement de ce genre en Europe. L'olivier, le laurier, le grenadier et quantité d'autres plantes des pays méridionaux, commençaient à périr, faute de soins, dans cette contrée singulièrement favorisée par la nature. L'établissement dont je viens de parler, servira à conserver et à multiplier ces races précieuses, à en répandre la culture, à acclimater d'autres plantes utiles, jusqu'à présent inconnues dans le pays ; et sous ce rapport les avantages qu'il doit procurer sont incalculables.

L'homme qui tenait entre ses mains le sort d'une vaste et riche contrée, et de près de deux millions d'hommes, qui fondait des villes, faisait élever de tous côtés des édifices somptueux et des établissemens d'utilité publique, qui influaient sur tout le commerce de la mer Noire, n'avait, pour vivre honorablement, que ce que lui accordait la munificence du souverain. Mais le noble désintéressement de M. le duc de Ri-

chelieu est trop connu pour que j'aie besoin de m'étendre beaucoup là-dessus. On connaît l'usage qu'il a fait de ce que la nation lui avait décerné en France, et tout le bien qu'il répandait sur ceux qui avaient recours à lui. Simple dans ses goûts, et ennemi du luxe, il ne possédait à Odessa qu'un jardin de quelques arpens, qu'il cultivait lui-même pour se délasser; et il avait acquis, quelque tems avant de quitter la Russie, une petite terre en Crimée, dont il aimait beaucoup le site pittoresque, mais qui ne lui donnait pas 1,000 fr. de rente. Malgré cette modicité de fortune, il trouvait encore le moyen de soulager des malheureux, d'élever à ses frais des jeunes gens à l'institut d'Odessa, et d'encourager partout les talens et l'industrie. Au commencement de 1812, l'empereur Alexandre, pour donner une marque de sa satisfaction au duc de Richelieu, lui fit accorder 40,000 roubles. Bientôt après, la guerre éclata dans le nord, et la peste dans le midi de la Russie : M. de Richelieu ne balança pas un instant à faire le sacrifice de toute cette somme, dont la munificence du souverain avait gratifié ses services, et il l'employa au soulagement des malheureux pendant la peste, et à l'établissement des émigrés allemands, qui se trouvèrent dans la détresse pendant ce tems de calamités. Lorsqu'il rentra en France, il abandonna au profit du lycée d'Odessa une rente annuelle de 15,000 roubles, que l'empereur lui avait accordée pour un certain nombre d'années, et il fournit outre cela une très-belle bibliothèque qu'il envoya de Paris pour cette maison d'éducation : le reste

de ce qu'il possédait en Russie fut partagé entre des personnes qui lui avaient été attachées.

Après avoir donné les détails qu'on vient de lire sur l'administration de M. le duc de Richelieu, je ne dois point oublier les services qu'à la même époque il a rendus à la Russie, comme militaire. A la fin de 1806, lorsque la guerre éclata avec la Turquie, c'est lui qui s'empara d'Akkerman, sur le Dniester, tandis que des détachemens de sa division occupaient Bender et Kilia. L'année suivante, il se rendit maître de l'importante place d'Anapa, située au pied du Caucase, sur les bords de la mer Noire. A la suite de cette occupation, il fit plusieurs expéditions dans l'intérieur du pays, pour réprimer les brigandages des peuples de la Circassie, qui, devenus plus audacieux depuis la déclaration de la guerre contre la Turquie, inquiétaient sans cesse la frontière du Couban; et à la fin de 1810 il occupa, sur la côte des Abazes, le fort de Soudjouk-Kalé, qui avait été abandonné par les Turcs. Cette dernière expédition fut suivie d'un accommodement avec une partie des peuples qui habitent le Caucase, dans les environs d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, et procura de grands avantages aux garnisons de ces deux places, qui non-seulement ne furent plus inquiétées par les montagnards, à chaque sortie de leurs murs, mais profitèrent encore beaucoup du commerce d'échange, qui s'établit à la suite de cet accommodement entre les Russes et les Circassiens.

Tels sont à peu près les principaux faits de l'ad-

ministration de M. le duc de Richelieu; administration malheureusement trop courte pour le bonheur des peuples qu'il gouvernait, mais remplie de belles et grandes actions. Ce qu'il y a de consolant et d'honorable pour l'humanité, c'est de voir que dans le siècle où les bienfaits sont si facilement oubliés, M. le duc de Richelieu n'a point fait d'ingrats dans l'étendue des gouvernemens de la Nouvelle-Russie : après huit années d'absence, le souvenir de son administration y est encore présent comme s'il venait de quitter ce pays; le riche, qui lui doit sa fortune, l'indigent, dont il était le soutien et le consolateur, tous lui portent la même affection, la même vénération. Il avait promis aux habitans de ces contrées de venir les visiter, et il comptait effectuer ce projet dans le courant de cet été même. Odessa l'attendait avec impatience : qu'on juge de l'effet qu'a dû y produire la nouvelle terrible de sa mort. La consternation se répandit dans toutes les classes de la société; le spectacle fut fermé, et le deuil fut général comme aux jours de malheurs publics. Des services funèbres furent ordonnés, et, par un mouvement spontané et unanime, on prit la résolution d'élever une statue à la mémoire du plus vertueux et du plus bienfaisant des hommes. Les trois gouvernemens de la Nouvelle-Russie doivent participer à l'érection de ce monument d'une sincère et touchante reconnaissance.

Mais la ville d'Odessa tout entière n'est-elle pas le monnment le plus digne de perpétuer d'âge en âge la gloire de M. le duc de Richelieu ? Et dût-elle su-

bir enfin le sort commun à toutes les choses humaines, le nom du fondateur de sa prospérité survivra à ses décombres, et restera dans la bouche et dans le cœur des hommes, tant qu'ils seront sensibles à la vertu, et qu'ils honoreront les belles et nobles actions. La postérité, qui jugera M. le duc de Richelieu sans passion, le mettra au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, des grands administrateurs, et le désignera comme l'homme le plus vertueux de son siècle.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Chinese novels translated from the originals, to which are added proverbs and moral maxims, collected from their Classical books and other sources. The whole prefaced by Observations on the language and Literature of China. By J. F. Davis, F. R. S. London, 1822, in-8°.

L'AUTEUR de ce petit volume, après avoir appris le chinois à Canton, a profité du loisir que lui laissent ses fonctions, pour mettre en anglais quelques-unes des productions légères des Chinois. Ses premiers essais en ce genre ont été très-bien accueillis en Angleterre, et ils y ont reçu, dans quelques journaux, des encouragemens auxquels on ne pourrait qu'applaudir, si l'amour-propre national n'en eût exagéré

l'expression jusqu'au ridicule. La traduction de tels opuscules exige la connaissance de la langue vulgaire, du style de la conversation, des proverbes et des allusions aux coutumes locales. Elle peut être faite plus facilement et plus sûrement par un Européen qui vit au milieu des naturels, et qui peut s'aider de leur secours : voilà pour le mérite de l'auteur. Les romans et le théâtre des Orientaux, particulièrement ceux des Chinois, sont propres à jeter du jour sur ces coutumes et sur ces opinions : ce sont des tableaux de mœurs qui ont un certain degré d'intérêt aux yeux des personnes graves.

Nous dirons peu de choses des *Observations sur la langue et la littérature de la Chine*, que M. Davis a mises pour préface en tête de son volume. Cette matière, si obscure autrefois, réputée si difficile encore il y a dix ans, commence à être épuisée. On accueillait alors avec curiosité des remarques sur la forme extérieure des caractères chinois ; on dissertait sur leur composition, et il y a eu des disputes très-vives sur le nombre de lignes dont ils étaient formés. Le progrès qu'a fait ce genre d'étude depuis cette époque, a réduit ces discussions à leur juste valeur.

Des trois nouvelles publiées par M. Davis, il n'y en a que deux qui soient restées inédites jusqu'ici. La troisième, intitulée *Sau-iu-leou* (les trois Étages consacrés), avait été imprimée à Canton en 1815, et c'est sur cette première édition, venue par hasard en Europe, qu'a été faite la traduction française que M. de Sorsum a mise à la suite de la comédie chi-

noise de *Lao-seng-eul* (1). Ainsi ce petit conte moral avait été connu en France avant de pouvoir être répandu en Angleterre. Mais le traducteur, qui se reprochait de s'être trop attaché, dans cette première traduction, à la lettre de l'original, a cherché à le rendre plus agréable aux lecteurs européens. Je ne sais si ce serait un reproche à faire à une version de cette espèce, que de la déclarer trop littérale, pourvu qu'elle fût intelligible. On veut avant tout connaître les mœurs, la manière de voir et le tour d'esprit de la nation à laquelle ces sortes de récits sont empruntés. Il est à craindre que ces efforts pour les rendre agréables, ne nuisent à la naïveté et à l'exactitude de la ressemblance, qui seront toujours leur premier mérite.

Nous n'avons pas l'original des trois nouvelles traduites par M. Davis; il est donc impossible de prononcer sur la fidélité de sa version, mais nous n'avons aucune raison de la révoquer en doute. Seulement, si ces petites compositions ressemblent à toutes celles du même genre que nous avons lues, il faut que le traducteur ait élagué beaucoup de détails, et supprimé en particulier tous les entretiens, qui abondent ordinairement dans les romans des Chinois, et qui sont le moyen ordinaire dont ils se servent pour peindre les sentimens de leurs personnages, et mettre en action les caractères. C'est encore là, sans doute, un de ces sacrifices faits au désir d'être agréable à des

(1) *Lao-seng-eul*, comédie chinoise, suivie de *San-iu-leou* ou *les trois Étages consacrés*, conte moral. Paris, Rey et Gravier, 1819; in-8°.

lecteurs européens, et nous avouons que nous ne saurions en aucune manière l'approuver. Il s'agit de faire juger l'esprit de ces compositions : il faut donc les présenter sous la forme la plus rapprochée qu'il sera possible de leur forme originale, avec leurs longueurs, et leurs défauts de toute espèce. Ceux qui les trouveront ennuyeuses ne les liront pas, et le traducteur doit être résigné d'avance à ce petit malheur. Les autres connaîtront les romans chinois tels qu'ils sont, et préféreront sans doute cet avantage à celui de les voir embellis par les soins d'un traducteur; si tant est que ce soit un embellissement, que la suppression de ces détails qui donnent de la vie à un récit, qui en fondent la vraisemblance, et qui concourent à l'illusion, en mettant le lecteur en rapport perpétuel avec les interlocuteurs. Ces peintures de détail sont le secret des romanciers anglais; il est connu et pratiqué heureusement par les romanciers chinois; ce n'est pas à un auteur anglais à les en blâmer.

Si c'est, comme je l'imagine, par la suppression des détails que M. Davis a réduit ces trois nouvelles à l'étendue qu'elles ont dans sa traduction, il n'a pas ajouté peu à la difficulté d'en faire connaître le sujet, puisque ce serait faire l'analyse d'un extrait.

La première des trois nouvelles est intitulée *l'Ombre dans l'eau*. Le sujet offre quelque analogie avec celui de Pyrame et Thisbé, comme M. Davis l'indique par une citation d'Ovide, mais il n'offre point de catastrophe funeste. L'idée primitive en est gracieuse, mais les développemens en sont un peu traînans. Pour

le dénoûment, il est faible, et il s'en faut beaucoup qu'il réponde à la manière assez ingénieuse dont le plan est du reste conçu et exécuté.

Dans les *deux Jumelles*, il y a moins de détails agréables, mais plus de traits caractéristiques, et de singularités morales. Pour la troisième nouvelle, elle est moins agréable peut-être que les deux autres, mais mieux raisonnée et conduite avec beaucoup plus d'art. La conclusion en est amenée par des moyens surnaturels, et sous ce rapport, elle est peut-être encore inférieure aux deux premières; mais elle contient un excellent tableau de mœurs, des caractères bien dessinés, et des détails remplis d'originalité, ainsi que nos lecteurs peuvent s'en convaincre dans la traduction française dont nous avons déja parlé.

Les proverbes chinois et maximes morales, tirés des livres classiques par lesquels M. Davis a terminé ce petit ouvrage, n'en sont pas la partie la plus intéressante. C'est maintenant une chose bien rebattue et bien difficile à rajeunir que les moralités; et celles-ci n'ont ni le caractère original, ni la forme piquante qui pourraient les faire lire avec intérêt. Quant aux expressions proverbiales, proprement dites, il n'y en a qu'un petit nombre dans cette petite collection; et parmi celles qui s'y trouvent, il y en a peu qui fussent l'objet d'une difficulté, si on les rencontrait dans un livre. C'est pourtant celles de cette espèce qu'il serait le plus utile de recueillir et de publier, avec les explications qu'on parviendrait à obtenir des naturels qui les emploient. On pourrait inviter M. Davis

à se charger de ce petit travail. Il ne rendrait pas un service médiocre à ceux qui veulent lire les nouvelles, les romans, les pièces de théâtre et les autres productions littéraires des Chinois.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Dans la séance du 2 septembre dernier, on a admis au nombre des membres de la Société Asiatique, les personnes dont les noms suivent :

MM. Delort, sous-chef à la division des sciences et beaux-arts, au ministère de l'intérieur.
Subiray de la Rue.
Watson.

Associés étrangers.

MM. Milne, directeur du collége anglo-chinois à Malacca.
Morrison, à Macao (1).

Un membre fait la proposition de nommer une commission, pour examiner le meilleur emploi à faire des fonds de la Société pour l'an 1822. MM. Fauriel, Saint-Martin et Kieffer, sont nommés pour se concerter avec le bureau, et faire dans la séance prochaine un rapport sur cet objet. M. King, membre de la Société, annonce qu'il va faire un voyage en Égypte et en Syrie, et offre de se charger des

(1) C'est par erreur que ces personnes n'ont pas été placées plutôt sur la liste de la Société.

commissions de la Société ; le secrétaire est invité à s'entendre avec lui sur cet objet. M. Agoub donne ensuite lecture d'une pièce de vers arabes sur la naissance de S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux, avec une traduction française (1). Voici le texte et la traduction de ce morceau :

معة جمع السرور وو بمولود هل بالحبور
دد نسل بربون كريم وو وقامع كيد مرتاب اليم
اريز له قصر مشيد وو ووريث الملك برلو مايد
بير قلب كارلينه وو بدار الملك اضحت امينه

Traduction.

« C'est en un jour de vendredi (2) que se sont réunies toutes les réjouissances, à l'apparition d'un nouveau-né : il s'est élevé sur l'horizon comme un astre qui porte avec lui le bonheur.

» Il vient renouveler la noble tige des Bourbons, et renverser la malice d'un homme perfide et cruel (3).

» Déjà on lui destine, au sein de la capitale, un superbe palais. Héritier du trône, il a reçu, pour titre de dignité, le nom de Duc de Bordeaux.

» Sa naissance a rempli de joie et de consolation le cœur de Caroline, dont les destins paisibles sont à jamais fixés dans la demeure des rois ! »

M. Fresnel lit ensuite le premier chapitre d'un roman chinois intitulé : *Hoa-thou-youan*. La séance est terminée

(1) Ces vers ont été composés par un Musulman de distinction, qui se trouvait alors à Paris. — (2) S. A. R. est née un vendredi. — (3) Louvel.

par le *Gata-Karparam* ou *l'Absence*, idylle sanskrite traduite par M. de Chézy.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron Coquebert de Montbret, *Des copies manuscrites de diverses Inscriptions hébraïques*, et d'une *Inscription arménienne*, relevées à Amsterdam. Nous ne donnons pas ici les premières, parce qu'elles ne sont autre chose que des passages des livres saints; pour l'inscription arménienne, qui se voit sur la porte de l'église des Arméniens, à Amsterdam, en voici la traduction :

La porte, les degrés et les croisées supérieure et inférieure de l'église du St.-Esprit, ont été rétablies aux frais du prêtre Minas, fils de Jean Vartabied, né à Amasée, en la 16e. *année de son sacerdoce, l'an* 1198 *de l'ère arménienne* (1749 de J. C.), *en mémoire de lui et de ses ancêtres décédés.* — Par M. l'abbé Reinaud, un ouvrage de sa composition, intitulé, *Extraits des Historiens arabes, faisant partie de la Bibliographie des Croisades, par M. Michaud, traduits en partie, et revus, pour le reste, par M. l'abbé Reinaud*; 1 vol. in-8°. Paris, 1822. — Par M. le rabbin Drach, un *Calendrier israëlite pour l'an du monde* 5583, en français et en hébreu; 1 vol. in-18.

Dernières Volontés et Testament de l'Empereur de la Chine, publiés le 2 *septembre* 1820, *jour de la mort de ce prince; traduit de l'anglais, et revu sur le texte original chinois* (1), par C. Landresse.

L'auguste empereur qui reçut du ciel et de l'ordre des

(1) La traduction anglaise, dont je me suis servi, est d'un savant sinologue, le rév. Morisson (V. l'*Indo-Chinese Gleaner*, N°. XV); j'ai donc pu l'employer avec cnofiance. Mais, pour plus d'exactitude, j'ai revu avec soin mon travail sur le texte chinois.

tems l'empire de ce monde, annonce par cet écrit ses intentions au peuple.

« Lorsque sa majesté *Kao-Tsoung-Tchen-Hoang-ti* (1), m'eut remis le sceau impérial, et que je lui succédai au trône, je continuai à recevoir, pendant trois années, ses propres instructions sur le gouvernement.

» J'ai considéré que les grands principes de la conservation du royaume et de l'ordre social, sont : de respecter le ciel ; d'imiter ses prédécesseurs ; de chérir le peuple, et de donner tous ses soins à l'administration.

» Depuis que je suis sur le trône, j'ai constamment agi avec la plus grande prudence ; j'ai médité sans cesse, et avec le plus saint respect, sur les graves devoirs qui m'étaient imposés ; j'ai toujours eu présent à l'esprit, que le ciel n'élève si haut les princes que pour la cause du peuple, et que le soin de le nourrir et de l'instruire repose sur un seul homme.

» Lorsque je commençai à régner, les rebelles qui ravageaient les provinces de *Tchouan* (Ssé-tchouan), *Chen* (Chen-si), et *Tsou* (Hou-Kouang) n'étaient pas encore soumis ; et j'avais de grands officiers à former et à encourager ; j'avais une armée puissante à organiser et à conduire. Ce fut par ces travaux, qui m'occupèrent pendant quatre années, que les révoltés furent successivement

(1) Ce qui veut dire, *l'empereur grand, respectable et parfait.* Ce prince est plus connu en Europe sous le nom de *Kian-Loung.* Aujourd'hui en Chine, comme autrefois en Égypte, les souverains sont soumis, après leur mort, à un jugement public, par lequel on leur décerne un titre plus ou moins honorable, selon que leur règne a été plus ou moins glorieux ; et ils n'ont pas d'autre nom dans l'histoire de leur pays.

abattus. Dès-lors l'empire jouit du calme et de la tranquillité.

» Les habitans des campagnes s'acquittaient avec plaisir de leurs devoirs : ils trouvaient protection dans mon sein ; je répandais des largesses sur le peuple ; ainsi nous jouissions tous de la paix et du bonheur.

» Mais le peuple, perverti, vint à se révolter encore. Il se précipita en foule vers le sacré portique du palais ; et les rebelles, ligués avec les habitans de *Thsao* et de *Hoa*, se répandirent dans trois provinces. Ayant heureusement placé ma confiance dans les secours du ciel tout-puissant, les chefs furent pris et le reste exterminé. En moins de deux mois le calme fut de nouveau rétabli.

» J'ai toujours pensé que les doctrines hétérodoxes ne peuvent que corrompre le peuple. C'est pourquoi j'ai souvent publié des ordonnances et des instructions à cet égard, non moins pour faire respecter le gouvernement, que pour corriger le cœur des hommes ; pour resserrer les nœuds qui unissent les sociétés ; pour rendre l'administration plus parfaite et les coutumes meilleures. Mon cœur n'a jamais négligé ces soins, pas même un seul jour.

» Le fleuve Jaune a de tout tems été la désolation de l'empire. Lorsque dans les cantons de *Yun-thi* et de *Kouan-kia*, son cours vers la mer a été arrêté par des bancs de sable, il s'éleva très-haut, et inonda le pays alarmé. En de telles circonstances, je n'ai point épargné les fonds du trésor public, pour contenir le fleuve et rétablir les eaux dans leur premier lit.

» Six ou sept années de tranquillité s'écoulèrent, depuis que l'on m'eut annoncé que cette première réparation était terminée. Quand l'année dernière à l'automne, des pluies excessives grossirent singulièrement les eaux du

fleuve : alors il rompit les digues en plusieurs endroit au Nord et au Midi ; et le courant *Wou-tchi*, passa à travers le pays, se fraya un passage à la mer. Le dég qu'il causa fut immense.

» Au printems de cette année, comme les directeurs de travaux de la digue m'annonçaient que l'ouvrage était achev la digue du Midi, dans *Y-foung*, se rompit aussi. J'a donné l'ordre de commencer les réparations après l'au tomne, et j'ai assigné les fonds nécessaires pour ces tra vaux, qui pourront être accomplis pendant l'hiver.

» J'ai particulièrement veillé à ce que le peuple ne rest pas sans subsistance ; et j'ai été attentif à empêcher qu'u seul individu manquât du nécessaire. Toutes les fois qu des pluies excessives, ou une trop grande sécheresse affl geaient quelque partie de l'empire, je remettais les im pôts sur les terres, et je faisais distribuer des grains. Dè qu'on me donnait connaissance de la détresse, je faisais d suite passer des secours.

» L'année dernière, au soixantième anniversaire de m naissance, les magistrats et le peuple vinrent en foule avec joie me présenter leurs sincères félicitations. Aprè avoir réfléchi aux bienfaits que je pouvais accorder en cett occasion, j'ai fait proclamer la remise des impôts sur le terres, soit en argent, soit en nature, et montant à plu de vingt millions ; désirant ajouter ainsi à l'aisance de cha que famille, et voulant que chaque individu puisse s'éleve au comble du bonheur public.

» Cette année, pendant le printems, l'été et jusqu'au mi lieu de l'automne, les pluies ont été favorables ; et l'on m' annoncé que l'abondance régnait dans chaque province Mon cœur en a ressenti un véritable plaisir.

» Vers le milieu de cet automne, pour me conforme avec respect aux sublimes instructions de mes ancêtres

je me suis rendu aux chasses de *Mou-lan*. Comme je m'avançais vers la chaumière de la montagne, je m'arrêtai afin d'éviter la chaleur. J'avais jusqu'alors joui d'une excellente santé, et quoique parvenu à la soixantième année de mon âge, je pouvais monter ou descendre une colline; je pouvais traverser un fleuve ou une large plaine, sans connaître la fatigue. Mais alors, au milieu de mon voyage, la trop grande chaleur me fit mal. Cependant hier je poussai mon cheval au travers la montagne *Kouang-jin;* mais quand j'arrivai à la chaumière, je sentis que le phlegme me suffoquait, et je craignis, jusqu'au soir, de ne pouvoir plus me remettre.

» Cependant, pour me conformer à l'usage établi par mes vénérables aïeux, j'avais, dès la quatrième année *Kia-king*, au dixième jour du quatrième mois, à la cinquième heure du matin, nommé d'avance mon héritier au trône. Cette nomination, scellée de ma main, est déposée dans une boîte secrète.

» Lorsqu'à la dix-huitième année de mon règne, les rebelles tentèrent d'escalader les murs du palais, l'héritier impérial lui-même fit feu sur les ennemis, et en tua deux, ce qui fit tomber le reste à terre avec effroi. De cette manière le palais impérial recouvra la tranquillité. Le mérite de cette action fut très-grand; et comme je n'avais pas déclaré mon dessein de le faire prince héritier, je lui conférai le titre de *Tchi-thsin-hoang* (roi sage), pour récompenser ses signalés services.

» La maladie actuelle terminera mes jours. Le meuble divin (le trône) est de la plus haute importance, et il est à propos de le conférer à un autre. C'est pourquoi, j'ordonne à tous les ministres de la présence; à tous les hommes d'état du conseil militaire; à tous les grands officiers du palais impérial, de s'assembler pour ouvrir le

secret dépôt. L'héritier que je nomme est bienfaisant, respectueux, sage et courageux. Il se rendra capable de supporter la charge qui lui est confiée. Qu'il monte donc sur le trône, et qu'il me succède dans ce grand gouvernement.

» Les devoirs d'un souverain consistent à connaître les hommes, et à procurer du repos au peuple. J'ai, pendant long-tems examiné et médité avec soin ces devoirs ; ils sont réellement très-difficiles à remplir. Réfléchissez profondément à ces grands principes ; maintenez-les avec force; donnez les emplois aux vieillards sages et vertueux; aimez et nourrissez le peuple aux cheveux noirs (1); et faites que notre famille conserve son haut éclat, pendant cent mille fois dix mille ans.

» Le *Li-Ki* dit que les fils obéissans se conforment toujours aux desseins de leurs ancêtres, et qu'ils respectent ce qu'ils ont fait. Puissent vos efforts n'être jamais interrompus !

» J'ai été honoré du titre de fils du ciel ; j'ai étendu mes années au-delà d'un cycle de soixante ans ; on peut dire que mon bonheur a été grand. Mon successeur pourra exécuter mes projets; il fera jouir l'empire du bonheur de la paix : telles sont mes espérances, et alors mes vœux seront comblés.

» Lorsque je reçus le sceau impérial, j'avais deux frères aînés, et un autre frère plus jeune que moi, qui furent élevés à des dignités royales. Cette année, au printems, le prince royal *King-tshin* mourut, et il ne resta plus que les princes *I-thsin* et *tchhing-thsin*. Ces derniers m'ayant

---

(1) C'est-à-dire, *les jeunes gens ; ceux dont la vieillesse n'a point encore blanchi les cheveux ;* en opposition aux *hommes sages et vertueux, qui sont les vieillards.*

offensé, je les privai de leurs emplois. Cette peine est aujourd'hui entièrement remise.

» Le *Chou-king* rapporte que l'empereur *Chun* termina sa carrière à une excursion de chasse. Le même événement m'arrive ; de plus, ce lieu de *Louan-yang* est un de ceux qui doivent être, chaque année, honorés de la présence du souverain ; et mon aïeul y est enterré (1). Pourquoi donc serais-je triste ?

» Que l'on se conforme, en prenant le deuil, aux usages précédens ; et qu'on le dépose après vingt-sept jours. Annoncez mes volontés au peuple, et faites que chacun les entende.

« La vingt-cinquième année *Kia-khing*, au vingt-cinquième jour de la septième lune ».

(Ici est la place du sceau de l'empereur.)

Le vice-roi des deux provinces de *Kouang* (*Kouang-tung* et *Kouang-si*) votre sujet *Youan-youan*, et l'envoyé de la province de *Kouang-tung*, votre sujet *Khang-chao-young*, l'ont fait transcrire sur papier jaune, avec une respectueuse attention.

Le gouverneur de Canton par *interim*, trésorier, juge criminel, votre sujet *Lian*, l'a fait graver avec une respectueuse attention.

---

(1) J'ai osé adopter ici un sens entièrement opposé à celui du Rév. Morisson. Ce savant traduit *et mon aïeul y est né* : j'ai mis *et mon aïeul y est enterré* ; le chinois portant, mot à mot, *de mon aïeul décédé l'ame y est*. Ce qui précède et ce qui suit s'accorde très-bien avec ce dernier sens ; en effet, on lit d'abord, *l'empereur Chun est mort à une excursion de chasse*, et ensuite, *pourquoi serais-je triste*, sous-entendu de mourir, puisque l'empereur Chun est mort comme moi à une excursion de chasse, et puisque mon aïeul est enterré dans l'endroit même où je meurs ?

Extrait d'une lettre de M. Schmidt, datée de Saint-Pétersbourg, 13/25 *octobre* 1820 (1).—Vous me demandez quelques détails sur les dialectes de la langue mongole. Voici ceux que j'ai pu me procurer. Parmi les Kalmuks, ce sont les Dœrbœt et les Zœngar qui se rapprochent le plus du dialecte mongol, quoique beaucoup de mots turks se soient glissés dans leur langue. Ils parlent ordinairement très-vite, et mangent souvent, en parlant, des syllabes entières. Les Torgod et les Khoschoot parlent plus élégamment et plus doucement, mais leur langue est encore plus mélangée de mots turks que celle des Dœrbœt et des Zœngar. Il ne s'agit ici que de la langue vulgaire; partout la langue des écrits et des livres est exempte de mélange turk, et s'approche *beaucoup* du mongol. Je ne parle aussi que des Kalmuks qui mènent la vie nomade dans les stepps du Wolga. Des dialectes mongols orientaux que je connais, celui des Khalkhas est le plus parfait; je le regarde même comme le plus pur de tous, par la raison que les Khalkhas sont de tous les peuples mongols ceux qui ont le moins de contact avec leurs voisins. Parmi les Mongols de la Selinga, la tribu des Songol parle le dialecte khalkha, et c'est encore dans ce dialecte qu'écrivent et parlent les personnes de distinction parmi les Khorin-Bouriœd, nation qui vit dans l'aisance, se prête à la civilisation, et fait en général de grands progrès; le vulgaire parle cependant un idiome assez dur. Le dialecte le plus grossier de tous est celui des Barga-Bouriœd, qui

(1) Nous ne croyons pas faire une indiscrétion en extrayant les détails suivans d'une lettre fort étendue, écrite en allemand par M. Schmidt, auteur des versions mongoles et Œlet du N. T.—La même lettre contient d'autres renseignemens fort curieux sur différens points de l'histoire et de la littérature tartares. Nous les offrirons à nos lecteurs, dans un de nos prochains numéros.

habitent le pays situé au nord du lac Baïkal et sur les bords de la Léna. Ceux-ci sont encore de véritables barbares, qui restent attachés au chamanisme, n'ont point d'écriture, et n'en veulent point avoir. Les Mongols et les Khorin-Bouriœd ne les comprennent qu'avec peine. Leur dialecte est d'une dureté remarquable, parce que le retour des gutturales, déjà très-fréquent dans la langue commune, est encore accru dans ce dialecte par l'introduction de nouvelles lettres de la même nature. Par exemple, les lettres *S* et *tch* (ou *Z*) ont toujours chez eux le son du *kh*; au lieu de *saïn*, ils disent *khaïn*; pour *solo*, ils prononcent *kholo*. Toutefois, je ne suis pas éloigné de croire que ce dialecte est précisément celui que le peuple mongol parlait dans les tems les plus anciens, et que *Khan-Balak* ou *Khan-Balik* que l'on appelle aujourd'hui *Saïn-Balgasoun*, s'appelait autrefois *Khaïn-Balak*, comme il s'appelle encore aujourd'hui chez les Barga-Bouriœd. Pour prouver combien les divers dialectes de la langue mongole ont d'affinité entre eux, je puis ajouter ici que dès la première entrevue que j'eus avec Badma Saïssang, qui venait des frontières de la Chine, nous nous comprîmes parfaitement l'un l'autre, quoique je ne connusse alors que le dialecte œlœt, que j'avais appris des Kalmuks du Wolga. Cet été, le prince Dœrbœt Erdeni-Taïchi, étant venu ici avec une suite kalmuke, pour défendre auprès du gouvernement les intérêts de sa tribu, le fait de la ressemblance mutuelle des dialectes mongols, reçut une nouvelle confirmation; car Badma s'entretint avec lui aussi couramment que s'ils eussent été de la même nation. Cependant les deux peuples auxquels ils appartiennent n'ont eu aucune relation l'un avec l'autre, depuis plus de deux cents ans.

D'après l'histoire mongole, les quatre nations oïrad ou les nations alliées aux Mongols sont: 1°. les OElœt; 2°. les

Bahtoud ; 3°. les Khoït ; 4°. les Kerghid (Kirghis). Pallas a tort d'y joindre les Tummed, qui sont purement Mongols.

— Nous craignons bien d'avoir été mis dans l'erreur, et d'y avoir induit nos lecteurs, en leur annonçant comme un ouvrage original et neuf, le volume in-4°. de M. Shoberl, sur le Japon. Cet auteur est le même qui a cru avoir donné au public anglais une version complète du *Voyage au Caucase* de M. Klaproth, dont il a traduit et publié le premier volume, sans avertir et probablement sans savoir qu'il y en avait deux autres. Sa dernière publication, que nous n'avons pas encore pu voir, n'offre, dit-on qu'une traduction des deux volumes de M. Titsingh, publiés à Paris; l'un est celui-qui traite des cérémonies usitées au Japon pour les mariages et les funérailles; et l'autre est l'histoire particulière des Zjogouns, à laquelle un savant académicien a laissé mettre son nom, on ne sait trop pourquoi. On a joint à l'édition anglaise quelques estampes prises d'un autre ouvrage publié à Paris, et dont les manuscrits de Titsingh ont aussi fourni la matière. On dit qu'il s'est établi entre le libraire Akermann de Londres, et quelques libraires de Paris, une sorte de rivalité pour les petits volumes relatifs aux coutumes, aux mœurs et aux habillemens des peuples. C'est à qui fera le plus promptement résoudre en petits in-18 ornés d'images, les descriptions historiques et les relations des voyageurs. Le texte est la chose la moins importante dans ces opuscules, qui ont le format et le mérite des almanachs chantans. Quand les planches sont gravées et enluminées, il se trouve aussitôt quelqu'un qui les explique. Duhalde et Kaempfer, l'abbé Grosier et J. Barrow, tout est également bon pour ces *regrattiers asiatiques*. Le mandarin en habit de céré-

monie, l'officier japonais avec son éventail, la dame chinoise à sa toilette, la fiancée dans son palanquin, la pagode et la jonque, la tour de porcelaine et la grande muraille, les petits magots bariolés de jaune et de rouge, tout cela est gravé, expliqué, défiguré pour la centième fois, avec autant de succès qu'à la première. La Chine, la Turquie, l'Égypte, l'Indoustan, le Caboul, le Japon, passent successivement dans ces cadres de miniatures. Tout cela se vend, tout cela se traduit pour l'instruction des deux nations, avec une émulation que ni l'une ni l'autre n'appliquerait à de bons ouvrages. Ceux-ci sont tronqués, mutilés, ou tombent dans l'oubli. C'est ainsi que le Voyage de M. Smart Hughes a été réduit au tiers de son étendue, par un traducteur qui a eu soin d'en ôter tout ce qu'il y avait de neuf et d'intéressant. C'est ainsi que les ouvrages de M. Raffles sur Java, de M. Elphinstone sur le Caboul, les manuscrits de Titsingh sur l'histoire du Japon, ne pourront être publiés en France, parce qu'ils auront été compilés par les rédacteurs des *Étrennes mignonnes*. Cette industrie n'a sans doute rien que de fort innocent, mais elle est nuisible à la littérature par son innocence même, et par les puérilités qu'elle produit; elle mériterait d'être découragée par tous ceux qui prennent intérêt aux progrès et à la propagation des connaissances utiles.

L.

Un jeune Persan, Mirza Djafar a publiée, l'année dernière, à Tauriz, une édition du *Gulistan* de Saady, avec des caractères gravés par lui-même, petits et fort élégans.

Un moine français du Mont-Liban a conçu le projet de composer une feuille périodique, consacrée aux nouvelles politiques et littéraires qui peuvent intéresser la partie de la

Syrie où il habite. C'est peut-être la première gazette qui ait jamais été répandue dans l'intérieur de l'empire ottoman. Elle est rédigée en français, et se publie depuis plusieurs années par numéro d'une feuille par mois, sous le titre de *l'Hermite du Mont-Liban*.

Le comte Camille Borgia, de Velletri, chassé du royaume de Naples par les événemens politiques de 1815, a profité de son exil pour faire un voyage à Tunis et dans la régence de ce nom. Aidé et soutenu par le dey, il a pu parcourir le pays dans toutes les directions, décrire et lever le plan de plus de 250 villes antiques, dresser quatre belles cartes itinéraires, faire de nombreuses fouilles, recueillir des inscriptions puniques, grecques et latines, dessiner des monumens antiques, rassembler des plantes, et y joindre beaucoup de renseignemens sur les usages et coutumes anciens et modernes. Tel fut le résultat d'un séjour de seize mois dans la régence de Tunis : à son retour à Naples, le comte Camille Borgia, se préparait à faire connaître au public le résultat de ses observations, quand la mort vint le surprendre. Sa veuve, la comtesse Adélaïde, fait imprimer actuellement la relation des voyages de son mari ; elle paraîtra bientôt à Naples, avec un grand nombre de planches.

La *Gazette* de Sierra-Leone, du milieu de janvier dernier, annonce que le gouverneur Grant a établi des communications avec le roi de Toulaha, dont les états sont à peu de distance du Niger. Les Anglais espèrent que ce sera pour eux un moyen de faire des découvertes et un commerce avantageux dans l'intérieur de l'Afrique.

Il est arrivé à Sierra-Leone, une ambassade d'Alamy-Abd-alkader, roi de Toulaha. A la tête de cette ambassade

étaient un prince noir et un prêtre mahométan, avec sa femme. Ce prêtre a fait le voyage de l'Égypte, au pays de Mandingo; il possède des renseignemens importans sur la géographie de l'Afrique orientale. Il a passé à Tombouctou; son opinion est que le Niger et le Nil sont un même fleuve.

On annonce la publication d'une feuille hebdomadaire écrite en langue bengalie; elle sera entièrement composée et dirigée par des natifs du Bengale. Le prospectus en anglais et en bengali, a déjà paru à Calcutta. Ce journal traitera des matières politiques, religieuses, morales, et de celles qui sont d'un intérêt purement local; il sera intitulé *Sungbaud cowmuddy*, ou *la Lune de l'intelligence*.

Pour compléter la liste des ouvrages relatifs à l'Orient, qui ont été publiés en Angleterre et dans l'Inde cette année, nous ferons connaître les livres suivans. Il a paru quatre volumes qui ont pour objet la littérature sacrée; ce sont de nouvelles éditions de deux ouvrages de M. Burder; l'un est intitulé *Oriental customs; or an illustration of the sacred scriptures*, 2 vol. in-8°. Londres, 1822 : le second, *Oriental literature, applied to the illustration of the sacred Scriptures*, 2 vol. in-8°. 1822. M. W. Franklin vient aussi de faire paraître la quatrième partie de ses Recherches sur la situation de l'antique Palibothra dans l'Inde; *Inquiry concerning the site of ancient Palibothra*, 1 vol. in-4°.; les trois premières parties ont été publiées en 1815. Celle-ci contient un voyage de Bhagoulpour à Mandar, en passant par Carakpour; avec une notice sur la situation de l'ancienne ville de Djay-nagar, etc. M. Fr. Gladwin vient de donner une nouvelle édition de sa traduction anglaise du *Gulistan* de Saady.

Pour donner à nos lecteurs une idée des progrès que les connaissances relatives à l'Orient ont faits en Angleterre et dans l'Inde dans ces derniers tems, nous indiquerons les titres des principaux ouvrages qui ont paru pendant les deux années qui ont précédé l'établissement de la Société Asiatique. Nous placerons d'abord l'Histoire des découvertes et des voyages en Asie, par M. Hugh Murray, *Historical account of discoveries and travels in Asia;* Édimbourg; 1820, 3 vol. in-8°. Les livres relatifs à la littérature arabe sont, un Traité sur la syntaxe arabe, par un Persan appelé Moulavi Tourab Ali, sous le titre oriental, *Wasit-al-nahu, a Treatise on the syntax of the Arabic Language;* Madras, 1820; 1 vol. in-4°.; un Vocabulaire arabe, *Arabic Vocabulary, and Index for Richardson's Arabic, by J. Noble;* Édimbourg, 1 vol. in-4°. 1820; l'intéressant roman arabe d'Antar, traduit par M. Terrick Hamilton, sous le titre, *Antar, a Bedoueen romance;* 4 vol. in-8°., Londres, 1820; et une nouvelle édition de la traduction anglaise de l'Alcoran, par Sale; 2 vol. in-8°. Londres, 1821. . . . .

Pour la langue persane, il n'a paru qu'un ouvrage du professeur Stewart, destiné pour les étudians; c'est le septième chapitre de l'Anwar-Sohaily, *Anvari-Soohyly of Hussein Vaïz kashify (seventh chapter of), with an English translation and Analysis of all the Arabic Words;* 1 vol. in-4°. Londres, 1821. On est plus riche pour la littérature hindoustanie: il a paru des Dialogues anglais et indiens du docteur Gilchrist, *Dialogues English and Hindoostanee, for promoting the colloquial intercourse of Europeans, on familiar subjects, with the Natives of India, immediately on their arrival in Hindoostan; including the articles of war;* 1 vol. in-8°. Londres, 1820. Le même savant, qui a déja publié tant d'ouvrages pour faciliter

l'étude de l'hindoustani, a encore fait un petit rudiment persan, avec un vocabulaire hindi ; ils portent le titre suivant : *Hindee Moral Preceptor or Rudimental Principles of Persian grammar, and Hindee-Persic and English Vocabulary ;* 1 vol. in-8°. Londres, 1821. Ce livre avait été précédé d'un ouvrage moins sérieux, traduit de l'hindoustani : c'est *Hindee-Roman orthoepigraphical ultimatum, or, a View of Oriental and Occidental visible sounds, exemplified in one Hundred Anecdotes, Tales, Jests, etc., of the Hindoostanee story-teller, by Doctor Gilchrist ;* 1 vol. in-8°. Londres, 1820. On a vu aussi sortir des presses anglaises le dictionnaire hindoustani et anglais, de J. Shakespear ; 1 vol. in-4°. 1820 : il a été bientôt suivi de l'abrégé fait par M. W. C. Smyth, du grand dictionnaire de Jos. Taylor, publié en 2 vol. in-4°. à Calcutta, en 1808, par le docteur Hunter. Le titre de cet abrégé est *Dictionary Hindoostanee and English, abridged from the quarto edition of Capt. Jos. Taylor, as edited by the late doctor Hunter, by. W. C. Smyth, Esq.* 1 vol. in-8°. Londres, 1820. Le même auteur a publié en caractères arabes et latins un choix d'historiettes dans la même langue : *Lutoifi Hindee, or Hindoostanee Jest book ; containing a Choice Collection of Humorous Stories in the Arabic and Roman Characters ;* 1 vol. in-8°. Londres, 1821.

Nous serons moins longs pour le sanskrit et les autres idiomes de l'Inde : nous avons déja parlé de la nouvelle grammaire sanskrite de Yates, et des travaux de M. Haughton, sur le bengali ; nous nous bornerons donc à mentionner la grammaire tamoule d'Anderson, publiée à Londres en 1821, 1 vol. in-4°. sous le titre *Rudiments of Tamul Grammar, combining with the Rules of Kodun Tamul, an Introduction to shen Tamul, by Rol. Anderson, Esq.*

Parmi les livres qui peuvent faire connaître l'Inde et les

autres régions de l'Orient sous les rapports historiques et géographiques, on distingue la Description de l'Inde, par M. Walter Hamilton, *Geographical, statistical, and historical Description of Hindostan;* Londres, 1820, 2 vol. in-4°. : les Lettres sur la Chronologie des Hindous, *Key to the chronology of the Hindous; in a series of letters;* 2 vol. in-8°., Cambridge, 1820 : c'est un ouvrage fort médiocre sur un sujet très-intéressant : la 2°. édition de l'Histoire de l'Inde anglaise par Mill, *History of British India;* 6 vol. in-8°. Londres, 1820 : l'Histoire de l'Archipel Indien, par Crawfurd, *History of the Indian Archipelago, containing an Account of the Manners, Arts, Languages, Religious Institutions, and commerce of its inhabitants;* 3 vol. in-8°., Édimbourg, 1820 : le Voyage dans l'Inde de Cordiner (*Voyage to India,* Édimbourg, 1 vol. in-8°. 1821), déjà connu par une Description de Ceylan : le Voyage de Cox dans l'empire des Birmans en 1797, *Journal of a Residence in the Barmhan Empire and more particularly at the court of Amarapoorah;* un vol. in-8°. avec planches coloriées, Londres, 1821 : la Description du royaume de Palembang et de l'île de Banca, par Court, intitulée *Relations of the British Government with the Sultaun of Palembang; with a Descriptive Account of Palembang and the Island of Banca;* 1 vol. in-8°. avec cartes, Londres, 1821 : les Mémoires de Blacker, sur les Opérations des armées anglaises pendant la dernière guerre contre les Mahrates, *Memoirs of the operations of the British Army in India, during the Mahratta war of* 1817, 1818 *and* 1819; 2 vol. in-4°. avec cartes et plans, Londres, 1821 : le Récit de l'Ambassade envoyée par l'empereur chinois Kang-hi, au Khan des Torgauts, traduit du Chinois par M. Staunton, *Narrative of the Chinese Embassy from the Emperor Kang Hee, to the Khan of the*

Tourgouth Tartars, *in the years* 1712, 13, 14 *and* 15; 1 vol. in-8°., 1821.

Il a encore paru plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire naturelle de l'Orient; les plus remarquables sont, le premier volume de la *Flora Indica*, de Roxburg et Wallich; Calcutta, 1820, in-8°.; son titre est *Flora indica or Description of Indian Plants*, *by the late Dr. W. Roxburgh and Dr. N. Wallich*, *edited by Dr. Carey*. M. Fr. Hamilton, bien connu par ses travaux sur l'Inde, sous le nom de Fr. Buchanan, qu'il a quitté depuis peu, vient de publier sous son nouveau nom, un ouvrage sur les poissons du Gange et de ses affluens, *Account of the fishes found in the River Ganges and its branches*; un vol. in-4°. avec planches, Édimbourg, 1822. On a encore publié à Londres en 1821, trente planches lithographiées, qui représentent des plantes chinoises copiées sur des dessins du pays, recueillis par l'ancien gouverneur hollandais Van Braam; on les a réunies sous le titre, *Icones plantarum*, *sponte China nascentium*, *e Bibliotheca Braamiana excerptæ*. *fol. maj. cum XXX tabb. lithogr. coloratis.*

— Les *Mille et une nuits* sont jusqu'ici le seul ouvrage traduit des langues orientales, qui ait mérité de devenir populaire. C'est à ce recueil de contes charmans, que tant de gens du monde doivent de ne pas être entièrement étrangers aux mœurs des Arabes, et de savoir à peu près ce que c'est qu'un Khalife, un Derviche, un Kadi, un Kalender. Il n'est pas étonnant que les éditions de ces contes se soient multipliées, qu'elles aient été épuisées, et qu'on en prépare de nouvelles. Deux éditions à la fois sont annoncées en ce moment. Toutes deux auront six volumes, toutes deux seront sur beau papier; le texte sera dans toutes deux revu sur les originaux, et augmenté de nouveaux contes traduits pour la première fois; toutes deux encore seront

imprimées en beaux caractères, l'une chez MM. Firmin Didot, l'autre, chez M. Crapelet; l'une sera publiée par MM. Charles Nodier et Destains, l'autre par M. Édouard Gauthier, *secrétaire des langues orientales*. La première sera ornée de gravures originales, d'après les dessins inédits de M. Westall; mais l'autre aura, suivant les expressions du prospectus, dix-huit belles gravures, *traduites* des dix-huit vignettes de Heath. Ces avantages, égaux de part et d'autre, laissent aux acheteurs l'embarras du choix; et en attendant l'exécution de toutes ces promesses, nous n'avons guère de motifs de préférence à proposer à nos lecteurs. Le ton de simplicité qui règne dans le prospectus de MM. Nodier et Destains, et qu'on souhaiterait de trouver dans l'autre, pourrait être une recommandation. Toutes choses égales, ceux qui disent le plus de bien de leur auteur pourraient bien être les plus dignes de le reproduire et même de le critiquer. On sait d'ailleurs ce qu'il faut penser de ces revisions de textes, annoncées avec tant de faste par des écoliers qui achèvent leurs études en corrigeant les maîtres. Le style de Galland, dont la bonhomie enchanteresse rappelle la manière des écrivains du grand siècle, peut gagner quelque chose à passer par la plume exercées de M. Nodier: nous ne voyons pas en quoi il peut avoir besoin de ces corrections pédantesques, qui en altèrent la naïveté et en flétrissent les graces. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces prétendus perfectionnemens: un des plus agréables contes de Galland a été *revu sur le texte* et traduit plus exactement; personne n'a pu en achever la lecture. Toutes réflexions faites, nous croyons que le public donnera la préférence à l'édition de M. Charles Nodier, qui a un nom dans la littérature, et de son collaborateur, M. Destains, qui n'est point *secrétaire des langues orientales* et qui ne *traduit* pas des vignettes, mais qui a été à bonne école, et qui n'a pas besoin qu'on l'y renvoie. X.

(Octobre 1822.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la Langue des indigènes de l'île de Formose,

Par M. Klaproth.

La grande île de Formose, située au sud-est de la Chine, vis-à-vis de la province *Fou-kian*, dont elle forme un district, est actuellement appelée *Thay-ouan* par les Chinois. Elle a reçu ce nom du port près duquel les Hollandais avaient construit le fort *Zelandia*. Il serait ridicule de répéter, comme l'ont fait plusieurs auteurs estimables, l'assertion de quelques missionnaires, qui prétendaient que les Chinois ignoraient l'existence de cette île avant l'an 1430 de J.-C. Depuis long-tems les Chinois connaissaient l'archipel de *Pheng-hou*, qui est situé entre les côtes de la Chine et l'île de Formose, et duquel on peut, pendant un tems serein, voir la fumée de ces deux contrées. Il est donc impossible que les navigateurs qui allaient et venaient de *Pheng-hou* n'aient eu aucune connaissance de Formose. Les auteurs chinois rapportent que les habitans de cette île ont une aversion si marquée pour les voyages par mer, qu'ils ne vont

pas même à la pêche, et se contentent de prendre les poissons de leurs rivières, quoique les côtes de la mer soient très-poissonneuses. Il est donc à présumer qu'ils ne venaient pas à *Pheng-hou* pour faire connaissance avec les Chinois (1), et que ces derniers n'étaient pas curieux de visiter une île, dont toute la côte occidentale est couverte de récifs et de rochers.

D'après la grande géographie publiée par ordre de la dynastie actuellement régnante en Chine, l'île de Formose faisait anciennement partie de ce qu'on appelait le *Houang-fou* (2). Sous les *Han*, ou peu de tems avant J. C., elle était comprise dans la dénomination collective de *Man-ty* ou *pays des barbares méridionaux*. Sous les *Yuan* ou sous la dynastie mongole qui régna en Chine depuis 1278 jusqu'en 1368, les habitans de Formose furent appelés *Toung-fan*, ou *étrangers orientaux* (3). Enfin sous les *Ming*, qui succédèrent aux *Yuan*, cette île reçut le nom de *Ky-loung*, d'après celui d'un port [*Quelong* des Hollandais], et d'une montagne considérable qui se trouvent sur la pointe septentrionale. L'histoire des *Ming* ajoute que ce même port s'appelait anciennement *Pe-*

---

(1) *Thsu-kou-pou-thoung-tchoung-koue*, anciennement ils ne venaient pas en Chine. V. *Thay-thsing-y-thoung-tchy*, kiv. 271, pag. 2, recto.

(2) *Voyez* le *Chou-king*, publié par M. Deguignes père, p. 56 et 333. Dans ce dernier endroit, ligne 6, on a imprimé par erreur *nord* au lieu de *sud*.

(3) Le caractère *fan* (6219 du dictionnaire chinois imprimé à Paris) est le même dont on se sert pour désigner les *Thibétains*, qu'on appelle *Sy-fan*, ou *étrangers occidentaux*.

kiang (1), ou la baie du Nord. Ces passages prouvent clairement que Formose était connue des Chinois long-tems avant 1430 ; mais leurs historiens en faisaient rarement mention, parce que ses habitans, réputés barbares, n'envoyaient pas d'ambassade et de tribut aux empereurs ; de sorte que leur royaume ne passait pas pour un état soumis aux lois du *fils du ciel*.

Depuis que la côte occidentale de Formose est tout-à-fait soumise aux Chinois, et qu'elle forme le district de *Thay-youan-fou*, dépendant de la province de *Fou-kian*, on y a envoyé de nombreuses colonies chinoises, dont les descendans se sont considérablement multipliés ; on estime que leur nombre est d'un demi-million d'hommes. Cependant, les montagnes et toute la partie orientale de l'île, sont libres et habitées par les indigènes, qui forment une race vigoureuse d'hommes d'une taille extraordinaire, et d'une couleur qui tient le milieu entre le jaune et le noir. Ces montagnards vivent en guerres continuelles avec les Chinois, et les obligent de tenir une forte garnison dans les villes qu'ils ont construites.

Pendant que les Hollandais ont été en possession de plusieurs établissemens sur les côtes de Formose, leurs missionnaires ont converti beaucoup de ces insulaires ; et il existe heureusement quelques livres de religion imprimés en hollandais et en formosan. Le plus considérable de ces ouvrages porte le titre *'t For-*

(1) *Ming-szu*, kiv. 323, pag. 16, verso.

mulier des Christendoms, met de verklaringen van dien, inde Sideis-formosaansche *tale. Door* Daniel Gravius. *Amsterdam,* 1662, in-4°. Je l'ai dépouillé entièrement, et j'en ai extrait tous les mots propres à la comparaison de cette langue, avec d'autres dialectes du sud-est de l'Asie, et avec ceux de l'Océanique. Cette comparaison démontre que les habitans de Formose appartiennent à la grande souche malaise, qui est répandue depuis la presqu'île de Malacca, jusqu'aux îles de Sandwich, les Marquises et la nouvelle Zélande.

VOCABULAIRE FORMOSAN.

Ame,	*vati.*	Papoua, *wat* (Dieu).
Amour,	*kavâângoi.*	
Animal,	*aïaïam.*	
Année,	*taowil, taoïl.*	Malai, *tâon, tawon.*
Arbre,	*pâr.innâh.*	
Assassinat,	*alpaughan.*	
Blanc,	*paulé.*	Malai, *pouti.*
Bon,	*ringeï.*	
Bouche,	*mautaus.*	Iles Marquises et des Amis, *motou.*
Bouclier,	*i'yng.*	
Bras,	*kaligh.*	
Chair,	*vât.*	
Chemin,	*darang.*	Malai, *lourong.* Le changement du *d* en *l* et en *r* est très-fréquent dans les dialectes malais.
Cheveux,	*vaukugh.*	Tagala, *bohok.* Pampanghi, *bouak.*
Ciel,	*taunnaun, vullum.*	

Cœur,	*tintin.*	
Colombe,	*padaeuh.*	Assane du Ieniseï en Sibérie, *paitot.*
Corps,	*vauél, vaual.*	
Côte,	*ráang.*	
Cuirasse,	*tauaghyn.*	
Dent,	*oualigh.*	
Diable,	*leittau.*	
Dieu,	*alid.*	Maghindano, *alattalla.*
Douleur,	*alalam.*	
Droite,	*aual.*	
Eau,	*ralaum.*	
Éclair,	*rykkat.*	
Encre,	*veïnna.*	
Épouse,	*tbaung.*	
Espérance,	*heihtadkhum.*	
Esprit,	*youp.*	
Étoile,	*attatalingaheï.*	
Femme,	*ina.*	Maghindano, *ina* (mère).
Feu,	*apoeï.*	Malai, *api.*
		Nouvelle Guinée, *éef.*
		Japonais, *fi.*
Fils,	*alak.*	Malai, *anak.*
Flèche,	*tkugh.*	
Fort,	*masuhkit.*	
Frères,	*appapara.*	
Fruit,	*vauà.*	Iles des Amis, *foua.*
		Maghindano, *bouooul.*
Fumée,	*ahto.*	Maghindano, *asso.*
Gauche,	*áoï.*	
Genou,	*tauraugh.*	Iles de la Société et des Amis, *etouri.*
		Maghindano, *touhoud.*
Glaive,	*tyrao.*	

Gosier,	*lalau.*	
Grand,	*irang.*	Nouvelle Zélande, îles de la Société et des Amis, *arahai.*
Habit,	*pammia.*	Maghindano, *pana.*
Homme,	*áulong.*	
Homme (vir)	*paruigh.*	Mallikolo, *bárang.*
Joie,	*reïa.*	Malai, *riyeh.*
Laid,	*madading.*	
Langue,	*dadila.*	Maghindano, *dela.*
Laver,	*iaughan.*	
Lèvre,	*bibygh.*	Malai, *bibir.*
Lune,	*vaural.*	Savouan de Java, *ouarrou.*
Main,	*rima.*	Waihou, îles de la Société, etc. *rima.* Nouvelle Zélande, *ringa.*
Maison,	*tallagh.*	
Maître,	*meirang.*	
Malade,	*maâlam.*	
Mangez,	*kmanna.*	Iles Marquises et des Amis, *maa.*
Mer,	*vaaung.*	
Mère,	*raren, irtao, réna,*	Ile Tanna, *erao.*
Mesure,	*sato.*	
Monnaie,	*malitauk.*	
Mont,	*vaukein.*	Maghindano, *bouked.* Malai, *baukit.*
Mort, mourir,	*pateï.*	Malai et Tagale, *pateï.*
Mot,	*sau.*	

Neuf, (novus).	*vââu, vahâu.*	**Maghindano,** *vagatou.*
Noir,	*dudim.*	**Malai,** *èlam.*
Nom,	*nanang.*	**Malai,** *nâm.*
		Maghindano, *naillaing.*
Non,	*assi.*	**Iles de Tanna et Waihou,** *eza.*
Nord,	*tââ-migh.*	
Nuage,	*vullum, bullum.*	
Nuit,	*luvan.*	
Œil,	*matta.*	**Malai,** *mata*; et dans toutes les îles de l'Océanique.
Oreille,	*tanghira.*	**Malai,** *telinga.*
		Pampanghi, *talinga.*
		Tagala, *taynga.*
		Nouvelle Zélande, *tarenga.*
		Iles des Amis, *taringa,* *tarriha*, etc.
Ou (vel)	*lava.*	
Oui,	*haheï.*	
Pain,	*paol, paaul.*	**Savouan,** *bouro.*
Péché,	*varao.*	
Père,	*rama, diam.*	**Maghindano,** *amma.* *dama.* *diam.*
		Nouvelle Guinée, *douniö.*
Peuple,	*ta'ou, taotao.*	**Maghindano,** *toou.*
Pied,	*rahpal.*	
Pierre,	*vatto, vahto.*	**Maghindano,** *vattou.*
		Malai, *bâte.*
Poison,	*diera.*	
Poisson,	*thung, d'hyng.*	
Prenez,	*araoto.*	

Puits,	*tboar.*	
Racine,	*patar.*	Samoiède, *baddou,*
Sang,	*ámagh,*	
Serpent,	*vouleï.*	
Seul,	*deyk.*	
Soif,	*meïtto,*	
Soleil,		
jour,	*ouá'ï.*	Noukahiwa, *ouateu* (jour).
Sous (sub)	*turbo,*	
Sud,	*t[illegible]-timáuh,*	
Tente,	*r[illegible]ta.*	
Terre,	*na'ï.*	Mandchou, *na.*
		Nouvelle Zélande, *ouenoua.*
		Waigoo, *hennoua.*
Tête,	*bungo.*	Mallikolo, *baïni.*
		Pampanghi, *boumtouk.*
Tonnerre,	*ltag, 'ltáh.*	
Trône,	*ngalé.*	
Ver (vermis)	*kaurey.*	Hindoustani, *kéré, kiré.*
		Mongol, *khorokhoï.*
		Persan, *kerim.*
Vie,	*káuaghan,*	
Vieux,	*rië.*	Samoiède de Tomsk et du Ket, *irq.*
Ville,	*áumah.*	
Visage,	*vlung.*	
Voler (volare)	*saubáukh,*	
Voleur,	*sam'k.*	
Véritable,	*matiktik.*	

NOMS DES NOMBRES.

Un,	*sat*, *saat*.	Malai, *saté*, *satu*.
		Battang de Sumatra, *sada*.
Deux,	*rauha*,	Lampoun de Sumatra, *raoua*.
		Pampanghi, *rouha*.
		Ile de Moïse et nouvelle Guinée, *roa*.
		Nouvelle Zélande, *roua*.
		Iles de Sandwich, *eroua*, etc.
		Malai, *doüa*.
Trois,	*tauro*.	Nouvelle Zélande, Waihou, Sandwich, *torou*.
		Dans les autres dialectes, *tolo*, *tolou*, *toullou*, etc.
		Malai, *tíga*.
Quatre,	*hpat*,	Malai, *ampat*.
		Akhin de Sumatra, *paat*,
		Maghindano, *opat*.
Cinq,	*rima*,	Malai, *líma*.
		Ile de Moïse, nouvelle Zélande, Waihou, *rima*.
		Sandwich, *erima*.
		Iles de la Société, *arima*.
		Papoua, *rim*.
		Dans les autres dialectes, *lima*, comme en malai.
Six,	*nnum*.	Malai, *anam*.
		Niassi de Sumatra, *noüm*.
		Maghindano, *anom*.

Sept,	*pytto.*	Lampoun de Sumatra, *pitou.* Battang, *piètou.* Pampanghi, *pyto.* Iles des Cocos, *fitou.*
Huit,	*kâuyhpa.*	
Neuf,	*matauda.*	
Dix,	*kytti.*	
Cent,	*kaataughan.*	
Mille,	*kataunaun.*	

HOA THOU YOUAN,

OU

LE LIVRE MYSTÉRIEUX.

CHAPITRE PREMIER,

Traduit du Chinois, par M. FULGENCE FRESNEL.

Sous l'un des empereurs de la dernière dynastie, la Chine jouissait d'une paix profonde au dehors, et l'ordre régnait au dedans partout ailleurs que dans les Deux *Kouang* (1). Au nord des provinces de ce nom, s'étend une chaîne de montagnes où la nature a multiplié les précipices, et n'a laissé pour passage au voyageur que des sentiers étroits, tortueux et escarpés.

Les nombreuses cavernes de ces montagnes, qui règnent sans interruption depuis *Nan-chao* à l'Orient, jusqu'à *Lieou-king* à l'Occident, sur une longueur de plusieurs centaines de lieues, étaient, à l'époque

(1) C'est ainsi que les Chinois désignent les deux provinces de *Kouangtoung* et de *Kouang-si*; la première est connue en Europe sous le nom de Canton.

où cette histoire commence, autant de repaires de brigands. Sur le revers méridional de la chaîne, s'élève une voûte immense, formée par deux montagnes dont les sommets se touchent. Ce poste, le plus inaccessible de la contrée, était occupé par un brigand nommé *Wén-hó-ché*. C'était un homme d'une haute stature, d'une force extraordinaire et d'un caractère cruel : l'arme dont il se servait habituellement était une lance du poids de cent *kin*. Il commandait une armée de plusieurs milliers de brigands, à la tête desquels il faisait de continuelles sorties dans la plaine, pillait les villages, et poussait quelque fois ses courses jusques dans les villes, d'où il enlevait les caisses du gouvernement. Dans tout le pays, il n'y avait pas une famille qui ne se ressentît de ses brigandages, ou qui n'eût souffert de ses cruautés. Le commun des voleurs, qui comme des loups et des tigres remplissaient les gorges des montagnes, avaient pour *Wén-hó-ché* une déférence marquée, et lui cédaient le pas en toute rencontre. Tous répandaient l'effroi et la désolation dans la province, mais *Wén-hó-ché* par dessus tous; aussi le considéraient-ils comme leur chef et leur appui.

A cette époque, le gouvernement militaire de la province de Canton était entre les mains d'un officier général qui, bien qu'il ne fût pas dépourvu de courage, manquait toutefois des talens nécessaires pour conduire une guerre de ruses et d'embuscades. Ce gouverneur se nommait *Sang-koue-pao*. Depuis deux ans qu'il était chargé de la défense de la province, les voleurs exerçaient partout leurs ravages, et ne laissaient pas un jour de relâche aux habitans. Si le gou-

verneur envoyait des troupes à leur poursuite, ils se réfugiaient dans les montagnes, et reparaissaient aussitôt que les troupes avaient le dos tourné. Si cherchant à les atteindre nos soldats marchaient à l'Orient, les brigands tombaient à l'Occident sur un peuple sans défense; et comme les premiers n'étaient pas exercés à parcourir les montagnes, sur dix bataillons qu'on y envoyait, neuf y trouvaient leur perte. Ne pouvant obtenir la paix par la force des armes, notre gouverneur tenta de l'acheter à prix d'or; mais quand il avait satisfait les prétentions d'une bande, il s'en présentait toujours une autre avec laquelle il fallait marchander sur nouveaux frais. On ne saurait évaluer les sommes qui furent ainsi perdues en négociations. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne réussit au gouverneur, et que la situation des habitans devint chaque jour plus déplorable.

Les deux inspecteurs de la province voyant le mauvais état des affaires, et craignant avec raison que l'énorme déficit qui se trouvait dans la caisse provinciale ne leur fût imputé par la suite et n'entraînât leur ruine, se virent dans la nécessité d'envoyer à la cour un rapport sur la conduite du gouverneur. Ils le représentèrent comme un homme également inhabile à la guerre et aux négociations, qui ne savait que prodiguer les deniers publics, et qui était incapable de maintenir l'ordre dans la province. Ils concluaient en suppliant la Majesté de l'empereur d'ordonner le renvoi de leur rapport au ministère compétent, de prononcer sur son avis la destitution du gouverneur ainsi

que la peine qu'il avait encourue, et enfin de nommer à sa place un général distingué par son mérite, et qui fût pour les Deux *Kouang* comme la grande muraille pour l'empire ; alors, disaient-ils, et seulement alors, nous verrons la fin des maux auxquels vos sujets sont en proie.

Sang-kou-pao fut vivement alarmé en apprenant que les deux inspecteurs l'avaient dénoncé à l'empereur ; il dressa aussitôt et envoya à la cour une requête apologétique ; elle était conçue en ces termes :

« Je, *Sang-koue-pao*, officier-général, gouverneur militaire des provinces de *Kouang-toung* et *Kouang-si*, déclare avec une vénération profonde pour la Majesté du trône, que je suis un sujet sans talens comme sans vigueur, et que mes crimes sont dignes des plus grands châtimens. Toutefois, comme les circonstances difficiles dans lesquelles je me trouve, p. uvent atténuer ma culpabilité, je supplie la Majesté impériale d'en prendre connaissance et de me juger ensuite dans sa miséricorde. Quoiqu'il n'appartienne pas à un homme sans mérite et sans énergie, de donner la mesure des efforts humains, encore est-il vrai de dire que toute force a ses limites et ne peut agir qu'avec le tems ; or, du jour où V. M. daigna m'appeler au gouvernement des provinces méridionales de son empire, comment n'aurais-je pas fait tout mon possible pour me rendre digne d'une aussi haute faveur, en exterminant les brigands dont elles sont infestées, et en y rétablissant la tranquillité sur des bases durables? Depuis deux ans que j'y travaille sans relâche, j'ai marché mainte fois à la tête des troupes contre les perturbateurs du

repos public; il en est résulté qu'il y a eu des hommes tués de part et d'autre, et que les dépenses du service ont été accrues, le tout sans que les soldats de V. M. aient jamais obtenu un succès décisif. Sans doute, mes propres fautes méritent le supplice de la hache; mais je conjure V. M. de considérer que ce n'est pas de mon gouvernement que date l'apparition des brigands dans ce pays; la vérité est qu'ils sont en pied dans les montagnes depuis bien des années. Je n'ai pas laissé de faire des levées considérables pour les poursuivre et les exterminer jusque dans leurs repaires : mais les sentiers étroits par lesquels on y arrive étant un obstacle insurmontable au développement de mes forces, je n'avais d'autre parti à prendre que de me camper au pied des monts, et d'y attendre en silence que les voleurs vinssent à sortir pour les forcer ensuite au combat. Malheureusement les voleurs sont rusés; tant qu'il y avait du danger pour eux, ils n'avaient garde de se montrer, et lorsqu'après une vaine attente, j'ordonnais enfin la retraite, ils tombaient infailliblement sur les derrières de l'armée. Aussitôt je faisais volte-face, croyant engager le combat; aussitôt les voleurs battaient en retraite, bien certains de l'éviter. Irrité du non succès de mes dispositions, j'envoyais alors une partie des troupes dans les montagnes; mais perdues bientôt dans des détours dont elles n'avaient pas l'habitude, elles s'égaraient à chaque pas sans jamais pénétrer jusqu'aux cavernes des brigands. Ceux-ci, qui connaissent parfaitement toutes les sinuosités des montagnes, gagnaient aussitôt par des chemins opposés

les points les plus resserrés des gorges par lesquelles les troupes devaient passer, soit pour pénétrer dans les cavernes, soit pour opérer leur retraite, et leur fermaient tous les passages avec des palissades; en sorte que les soldats, une fois engagés dans les montagnes, ne pouvaient plus ni avancer ni reculer, et en cherchant de nouvelles issues roulaient dans les précipices ou tombaient sous le fer des brigands. Pénétré de douleur et désespérant de les réduire, je voulus au moins défendre la plaine contre leurs invasions; mais les Deux *Kouang* offrent une surface considérable. Quelle armée ne m'aurait-il pas fallu pour en protéger tous les points? Les brigands apercevaient-ils un lieu sans défense: ils en faisaient incontinent le théâtre de leurs déprédations. Si j'envoyais du secours dans ce district, c'en était un autre qu'ils attaquaient. C'est ainsi qu'ils se livraient à leur penchant féroce, tandis que je me consumais en vains efforts; c'est ainsi qu'ils atteignaient leur but, et que je manquais le mien. Cependant il fallait tout tenter pour sauver la province: je crus que je pourrais en venir à bout par des négociations particulières avec les diverses bandes qui la désolaient; mais je ne songeais pas que les brigands sont comme des bêtes fauves; je pouvais apprivoiser leurs corps, mais non leurs cœurs; je pouvais les gagner pour un tems, mais non pour toujours. Il y a eu en conséquence beaucoup d'argent perdu: mais quels que soient mes crimes, je proteste que je suis pur de toute concussion. Je me suis rendu bien coupable, il est vrai, mais c'est de la manière que j'ai dite.

» Je supplie V. M. d'ordonner le renvoi de mon humble requête au ministère compétent, afin qu'il me juge selon les lois de l'empire. Si je suis assez heureux pour que V. M. jetant un regard de compassion sur les difficultés que j'avais à vaincre, me pardonne mes erreurs passées, et daigne me mettre à une nouvelle épreuve (et dans ce cas, j'invoque les lumières de sa haute sagesse relativement aux mesures que je devrai suivre pour vaincre les rebelles ou assurer le succès de mes négociations); j'ose lui promettre que j'épuiserai mes forces pour son service, tel qu'un bon chien de chasse et un bon cheval de bataille. Que si V. M. fermant les yeux sur ma conduite, continue de m'abandonner à mes propres ressources, je n'aurai plus qu'à imiter de mon mieux l'adresse de l'écureuil-volant et à combiner la guerre et les négociations, l'attaque des brigands et la défense du territoire, de manière à me concilier l'estime publique; car je ne sache pas d'autres moyens d'atteindre ce but honorable.

» Tel est le tableau fidèle de ma conduite et de mes sentimens; j'attends avec une soumission profonde les ordres sacrés de V. M. »

Les deux requêtes des inspecteurs et celle de *Sang-koue-pao* arrivèrent en même tems à la cour, et furent renvoyées par ordre de l'empereur aux conseillers du ministère de la guerre, auxquels il fut enjoint de présenter un rapport sur l'affaire. Le conseil, après une mure délibération, rendit l'avis suivant :

« La dispersion des deniers publics et les fausses opérations auxquelles ces valeurs ont été appliquées

dans la guerre et les négociations, suffisent assurément pour établir la culpabilité du gouverneur. Toutefois, nous reconnaissons comme un fait constant qu'il y a déjà un siècle que les montagnes des Deux *Kouang* sont le rendez-vous des hommes rebelles à la justice. Les exterminer en un jour n'était pas chose facile, et si, pour prix des sommes qu'il a dépensées, *Sang-Koue-pao* avait obtenu la sûreté des habitans, on n'aurait rein à lui reprocher. Maintenant, si l'on inflige à cet officier un châtiment sévère, il est à craindre que cet exemple n'épouvante les sujets de V. M. auxquels on pourrait confier après lui le gouvernement des Deux *Kouang*, et qu'ils ne déclinent tous un si dangereux honneur.

» *Sang-koue-pao* supplie V. M. de le faire instruire dans la science des victoires. Sans doute il est convenable que ceux de vos sujets qui sont à la tête des armées, apprennent les ressources de l'art militaire et la manière de diriger une attaque; mais nous estimons que les brigands qui désolent le midi de votre empire sont trop bien établis dans les montagnes, pour qu'il soit aisé de forcer leurs retraites. Avec des hommes aussi rusés qu'avides, les voies de conciliation nous paraissent encore les plus sûres. C'est donc par des bienfaits que nous voudrions faire rentrer les brigands dans l'ordre; car enfin les stratagêmes de la guerre varient nécessairement avec les circonstances; comment donc oserions-nous déterminer à l'avance toutes les mesures que vos généraux devront suivre, ou fonder nos espérances sur un plan tracé au hasard? Quoi

qu'il en soit, l'empire est une famille; aucun de ses membres n'est en dehors de l'heureuse influence exercée par V. M. Comment donc se trouverait-il parmi eux des rebelles inaccessibles au châtiment? Mais un service extraordinaire, tel que l'extermination des brigands, ne saurait être rendu que par un homme extraordinaire. Cet homme, il faut l'attendre : que V. M. resserre les liens qui unissent ses sujets, et l'on verra bientôt paraître le *Lin*, précurseur des héros, et le *Foung* (1) qui ne plane sur l'empire que dans les tems de vertu.

» En conséquence, nous supplions V. M. de faire un appel à tous les héros de son empire, et de promettre le titre et les revenus de *heou* à celui d'entre eux qui, par son courage et son habileté, parviendra à exterminer les brigands; s'il est des hommes qui peuvent dompter les dragons et apprivoiser les tigres, il s'en trouvera peut-être un qui saura venir à bout de ces misérables bandits, et les réduire à venir eux-mêmes présenter leurs têtes à la justice. En ce qui concerne *Sang-koue-pao*, nous supplions V. M. de lui accorder quant à présent le pardon de ses fautes, lui enjoignant de redoubler de vigilance dans la défense des Deux *Kouang*, jusqu'à ce qu'un grand homme paraisse et le remplace. Alors seulement le midi de votre empire jouira d'un plein repos. Nous supplions

(1) Dans la mythologie chinoise, le *Lin* répond à la *Licorne*, et le *Foung* au *Phénix*.

V. M. de prononcer sur cette affaire, et de publier sa sainte volonté. »

La décision de l'empereur fut conforme à l'avis du conseil de la guerre. Aussitôt les ministres, assemblés en conseil dans son palais, reçurent l'ordre de dresser une proclamation par laquelle le gouvernement invitait non seulement les officiers et les soldats répandus dans toutes les provinces, mais tout sujet de l'empire qui se sentirait capable d'exterminer les brigands dont les Deux *Kouang* étaient infestées, à se rendre directement au quartier-général de *Sang-koue-pao*, pour lui proposer son plan d'attaque et faire ses preuves de talent et de courage. (On le dispensait de venir préalablement à la cour solliciter de l'empereur une audience de congé). Les provinces qu'il aurait à traverser étaient tenues de le défrayer; et s'il parvenait à délivrer le pays des brigands qui le désolaient, il devait avoir pour sa récompense le titre et les revenus de *heou*. Enfin il était enjoint à *Sang-koue-pao* de se pénétrer du contenu de cette proclamation, et de veiller à son exécution en tout ce qui dépendait de lui, afin d'expier par là les fautes dont il s'était rendu coupable.

Lorsque la proclamation fut parvenue dans les provinces, tous les braves de l'empire se mirent en mouvement. On ne finirait pas si l'on voulait redire leurs noms. Il y avait alors à *Wen-tcheou* dans la province de *Thce-kiang*, un jeune homme dont le nom de famille était *Hoa*, le nom propre *Tong* et le titre *Tien-ko*. Il était beau comme un bouton de jaspe, et bril-

lant de jeunesse comme le soleil à son lever. Tandis que la plupart des hommes n'ont qu'un genre de mérite, *Hoa-tien-hó* les réunissait tous. Aux grâces de l'esprit et du corps, apanage ordinaire de la jeunesse, il joignait la force d'un héros des premiers âges et la prudence d'un homme d'état. Dans la lutte, il venait aisément à bout de cinquante hommes; dans la conduite des affaires, il considérait attentivement le commencement et la fin, le but et les moyens, et ne laissait rien au hasard. Lui seul possédait à la fois tous les talens et toutes les vertus; aussi ne daignait-il pas honorer d'un regard ces hommes à petits cerveaux et à grandes prétentions dont le monde est rempli; et quoiqu'il eût le grade de bachelier, dans sa province, son caractère le portait à fuir la rivalité des hommes médiocres et par conséquent les concours littéraires. Il avait vingt ans, et n'était point encore marié. Il se félicitait de voir son père *Hoa-ta-pen* et sa mère *Ye-chi* pleins de santé dans leur vieillesse. Sa famille était riche, et comme son frère *Hoa-liang*, inspecteur de ses études, ne contrariait point ses goûts, il avait tout le loisir de s'y livrer. Or ce n'était point à lire les classiques qu'il passait son tems, mais bien à composer des vers et à boire du vin de riz. Appuyé sur l'antiquité, il ne s'occupait que du présent.

Un jour que le doux éclat du printems l'invitait à jouir de la campagne, il sortit accompagné d'un vieux domestique appelé *Hoa-kouan* et d'un jeune valet nommé *Siao-liang*, et dirigea sa promenade vers le mont *Tien-taï*. Après avoir erré quelques jours, il

s'arrêta sur le haut d'un rocher : la nature avait formé en cet endroit une petite éminence sur laquelle il s'assit pour prendre quelques rafraîchissemens. Le spectacle qu'il avait alors sous les yeux eut bientôt absorbé son attention. Un torrent roulait au pied du rocher sur lequel il était assis, et entraînait dans sa course rapide les fleurs que le vent avait détachées de ses bords. Après une longue contemplation, son imagination poétique allait s'emparer de cette scène, lorsqu'un vieillard à barbe blanche parut tout à coup à ses yeux et lui dit d'une voix forte : « Est-il possible qu'un jeune homme, doué des plus éminentes vertus, ne travaille pas de toutes ses forces à se faire un nom dans l'état, et ne cherche pas de tous côtés une femme digne de lui ? ne veut-il point rendre plus vif le sentiment de son existence par une noble activité? Non, il aime mieux regarder couler l'eau, et se livrer loin du monde à des occupations frivoles. Il est coupable d'ingratitude envers le ciel, puisqu'il rend inutiles les dons précieux qu'il en a reçus. »

Hoa-tien-hô n'avait formé aucune liaison intime hors du cercle étroit de sa famille ; aussi ne fut-il pas peu surpris en entendant les paroles du vieillard qui, comme un génie, tonnait contre lui du milieu des vents. Cependant il se leva, croisa ses mains sur sa poitrine, s'inclina profondément, et lui dit : « Respectable vieillard, vos paroles ont atteint la plaie de mon cœur plus sûrement que la pierre médicinale, mais votre apparition soudaine a lieu de me surprendre ; vous semblez venir du ciel pour instruire la

terre ; ceci passe mon intelligence. Oserai-je vous prier de vous reposer un moment ici, tandis que j'écouterai vos leçons? » Le vieillard parut satisfait de cet accueil et s'assit à côté du jeune homme. *Hoa-tien-hò* ordonna aussitôt à *Siao-kiang* de servir sur le rocher les rafraîchissemens qu'il avait apportés, et invita le vieillard à boire avec lui. Le vieillard accepta, et après qu'ils eurent vidé quelques tasses de vin, *Hoa-tien-hò* rompant le silence, « Je me félicite, dit-il, d'avoir entendu des paroles si propres à réveiller mon courage. Ce n'est pas le ciel que je dois accuser de la maladie de mon ame, car j'en suis moi-même l'artisan ; mais quoique vos paroles aient la vertu de la pierre médicinale, j'ai lieu de craindre qu'elles ne suffisent pas pour guérir un mal qui a jeté de profondes racines. » Le vieillard reprit en souriant : « Vos craintes ne sont pas fondées, jeune homme ; si vous croyez que vous êtes malade et que mes paroles ont la vertu puissante de la pierre dont vous parlez, vous devez savoir qu'il suffit pour vous guérir que je vous en fasse l'application. » *Hoa-tien-hò* répondit : « Vous voulez, bon vieillard, que je me fasse un nom dans l'état : c'est le but auquel aspirent tant d'hommes qui consacrent leur vie à l'étude : mais comment me résoudre à tenter la fortune du pinceau, et à pâlir sur des livres pour obtenir avec un grade littéraire et de gros appointemens, le droit de passer ma vie dans un fauteuil? La carrière des armes pourrait me mener aux honneurs, et j'aimerais à me distinguer dans une guerre avec l'étranger ; mais la paix règne sur les fron-

tières de l'empire. Cette soif d'illustration que je ne puis satisfaire est la première maladie de mon ame. Vous exigez encore de moi que je forme une belle union. Eh! quel est l'homme sensible qui n'appelle pas de tous ses vœux une femme digne de lui! Mais hélas! où la trouver? Le mariage est l'union de deux êtres faits l'un pour l'autre; le *Foung* et la *Hoang* peuvent s'unir et s'unissent nécessairement; le cygne et sa compagne, inséparables l'un de l'autre, nous offrent encore l'image d'un véritable couple; mais le papillon et l'abeille, mais l'hirondelle et l'épervier ne sauraient se convenir. Il en est ainsi des humains. *Liang-hong* se plaisait dans les lieux inaccessibles; la seule *Meng-kouang*, à la robe blanche et unie, pouvait partager et chérir sa retraite. Si *Meng-kouang* eût été livrée à *Chi-tsong*, si la fille aux vêtemens simples eût été transportée dans la *vallée d'Or*, elle n'aurait pas connu le bonheur. Donnez au sage une femme vertueuse, au voluptueux une jolie femme, à l'homme de mérite une femme d'esprit, et vous aurez des couples assortis. S'il est vrai que je possède quelque mérite et quelques agrémens, comment donc pourrais-je unir mon sort à une femme qui en serait dépourvue? Mais en attendant que j'en trouve une qui sympathise avec moi, ma vie entière peut s'écouler dans le célibat. Ce vide de mon ame est encore une maladie grave, et quelle que soit la vertu de vos paroles, j'ai lieu de craindre, bon vieillard, que vous n'y puissiez rien. A ces mots, le vieillard ne put retenir un grand éclat de rire, et dit au jeune homme : « M. le bachelier, vous avez la

vue courte ; plus d'un chemin mène à la gloire ; mais le choix des routes ouvertes à tous les hommes doit être réglé sur les dispositions de chacun. Avez-vous de la capacité pour les affaires et le droit politique ? c'est dans l'administration qu'il faut chercher à vous distinguer. Aimez-vous à gouverner les hommes par la force ? il faut prendre parti dans le service intérieur. Si vous êtes un héros, faites des prodiges ; si vous aimez les lettres, illustrez-vous par vos écrits. Vous voudriez, dites-vous, entrer dans la carrière des armes et chercher la gloire dans de lointains combats ; cette carrière ne vous est point fermée, et la seule chose à examiner, c'est de savoir si vous avez les qualités requises pour la parcourir avec honneur ». — « Les dispositions naturelles, répondit *Hoa-tien-kô*, sont susceptibles de plus et de moins, et ce n'est pas à moi de donner la mesure de mon mérite. Tout ce que je puis dire, c'est que je voudrais apprendre à m'illustrer par des exploits militaires. » Le vieillard ayant témoigné son approbation par un mouvement de tête, « Votre désir est louable, dit-il au jeune homme, et j'en augure bien pour vos dispositions ; mais en voilà assez sur la gloire, passons à l'établissement. Le ciel qui a fait naître le *Foung* a fait naître aussi la *Hoang* sa compagne. Le ciel qui forma *Liang-hong* sut aussi former *Meng-kouang*. La nature entière est un grand couple formé par l'union harmonique du *Yn* et du *Yang*. Sans doute l'homme doit apporter plus de soins que les autres créatures dans le choix de sa compagne ; mais qu'il cherche, et il trouvera celle qui lui fut des-

tinée. Si donc il a plu au ciel de répandre sur vous les talens et les grâces, comptez qu'il a formé pour vous une femme douée des mêmes qualités. Mais parce que vous ignorez où est celle que vous souhaitez de voir, tandis que vous avez sous les yeux celles que vos yeux ne cherchent point, vous vous persuadez dans votre peine que vous êtes atteint d'une maladie incurable. Que l'objet de vos vœux s'offre à vos regards, et vous reconnaîtrez que votre mal était imaginaire. Jusques-là nos discours sont superflus. » — « Vous pensez donc, respectable vieillard, reprit le jeune homme, que je puis espérer de me faire un nom dans l'état et de trouver une femme selon mon cœur ? » — « Sans aucun doute, répondit le vieillard, car si vous n'aviez pas ce qu'il faut pour parvenir à l'illustration, vous n'auriez pas songé à entrer dans l'armée ; si vous n'aviez pas ce qu'il faut pour former de beaux nœuds, votre ame n'aurait pas conçu l'image d'une femme douée de grâces et de talens. » — « Si vous savez, répartit *Hoa-tien-hô*, que j'ai de quoi m'illustrer, vous savez peut-être aussi sur quel théâtre je dois paraître ; si vous savez que j'obtiendrai une femme selon mon cœur, vous savez peut-être aussi à quelle famille elle appartient ? Ne puis-je pas l'apprendre de vous ? » Le vieillard se consulta tout haut sur la réponse qu'il devait faire. « Il n'est pas besoin, dit-il, que je le guide dans la recherche d'une épouse ; il la trouvera sans la chercher ; je puis donc me taire sur ce point ; la lui nommer, ce serait révéler un secret qu'il ne doit pas encore apprendre. — Je ne répondrai point à cette

question. — Quant à la gloire, il pourrait passer sa vie à la poursuivre ; il faut donc lui donner le mot de cette énigme ; il faut parler. » *Hoa-tien-hó* fut frappé d'étonnement en entendant la délibération du vieillard ; chacun des mots qu'il prononçait paraissait avoir un sens profond. « Vénérable vieillard, s'écria-t-il, vous ne pouvez être qu'un génie des montagnes ; votre langage mystérieux ne me permet plus d'en douter. Et j'ai osé m'asseoir à vos côtés ! Pardonnez à mon ignorance le crime dont je me suis rendu coupable ». En disant ces mots, il se prosterna, frappa deux fois la terre de son front, et supplia le vieillard de l'éclairer sur ses devoirs. Celui-ci parut charmé de cet hommage, et relevant aussitôt le jeune homme : « Mon fils, lui dit-il, votre esprit sera votre guide ; car je vois en vous le héros sous le voile de l'humble disciple. Vous désirez savoir la route que vous devez suivre. Pour faire un choix entre toutes celles qui se présentent, il faut d'abord reconnaître la situation de l'empire. Est-ce l'ordre ou l'anarchie qui y règne ? » — « Si l'ordre régnait partout, répondit *Hoa-tien-hó*, il me faudrait renoncer à la gloire ; il est vrai qu'il est troublé sur quelques points. » — « Fort bien, mon fils, reprit le vieillard ; dites-moi maintenant sur quels points et par qui la tranquillité est troublée. » — « Les montagnes des Deux *Kouang*, répondit le jeune homme, sont infestées de brigands ; du reste l'empire jouit d'une paix profonde. » — « Les vrais héros, repartit le vieillard avec une joie évidente, sont ceux qui travaillent pour leur tems. Si la paix de l'empire

n'est troublée que dans les Deux *Kouang*, ces provinces sont aussi les seules où vous devez chercher la gloire ». A ces mots *Hoa-tien-ho* poussa un profond soupir et parut interdit. « Eh bien! dit le vieillard, que signifie ce silence »? Le jeune homme soupira de nouveau, et, après quelques instans de méditation, répondit enfin: « O mon père, c'est bien dans les Deux *Kouang* que la paix est troublée, mais je n'ose espérer que l'honneur m'y attende. » — « Pourquoi, dit le vieillard? » — « C'est, répondit *Hoa-tien-hò*, que je manque des talens nécessaires pour couper le mal dans sa racine, et forcer les brigands jusque dans leurs retraites. » — « Je sais, dit le vieillard, que vous êtes habile dans la théorie de la guerre, et que vous savez déjà tous les stratagêmes de cet art. Aujourd'hui que vous pouvez déployer sur un vaste théâtre les talens dont vous êtes pourvu, reculerez-vous devant une troupe de brigands? » — « La chasse aux tigres est sans difficulté, répondit *Hoa-tien-hò*; mais les tigres des montagnes ne seront pas faciles à forcer. On peut aisément venir à bout des dragons; mais il n'en sera pas ainsi des dragons de l'abîme. Les brigands occupent toute l'étendue des montagnes; hors de leurs repaires, ce sont des vautours; dans leurs trous, ce sont des rats; comment donc espérer de les atteindre? » Le vieillard se prit à rire et dit : « M. le bachelier, vous avez paru convenir avec moi de votre mérite; mais maintenant vous vous dépréciez étrangement. Il y a des hommes qui savent gouverner les peuples par les lois ou par la force; et il ne s'en trouverait pas qui

aucune récompense, lui répondit en riant le vieillard ; tout ce que j'ai à vous demander, c'est d'envoyer l'un de vos gens acheter de bon vin à l'auberge du voisinage, pour que nous buvions ensemble le coup d'adieu. » *Hoa-tien-hó* qui de son naturel était bon compagnon, n'eut pas plutôt connu le désir du vieillard, qu'il s'empressa de le satisfaire ; et se levant avec la vivacité d'un jeune homme dont le cœur est content, il donna ordre à *Hoa-kouah* d'aller acheter du vin. Dès que le vin fut apporté, la plus douce cordialité s'établit entre les nouveaux amis. Les voilà causant du ciel et de la terre, et buvant sans cérémonie chacun selon sa soif. Ils continuèrent ainsi jusqu'à ce que le jour commençât à baisser. Tous deux ayant alors une pointe d'ivresse, le vieillard se leva et dit : « Nous avons assez bu ; » puis tirant des plis de sa robe un livre qu'il y tenait caché, il le donna à *Hoa-tien-hô*, en lui disant : « Votre gloire et votre établissement sont là ; mais gardez-vous d'ouvrir ce livre avec légèreté. » Quoique *Hoa-tien-hô* fût un peu échauffé par le vin, il se recueillit toutefois à la vue du présent que le vieillard venait de lui faire, et prenant le livre à deux mains, il le posa sur le banc de gazon qui se trouvait au haut du rocher ; puis il se prosterna quatre fois devant le livre et autant de fois devant le vieillard ; après quoi se retournant vers le premier objet de sa vénération, il le prit et le recueillit dans les plis de sa robe, sans s'être permis de l'ouvrir. « Mon fils, ! dit alors le vieillard, charmé de la conduite du jeune homme, mon fils, vous pouvez prétendre à tout ! Les honneurs auxquels

vous êtes appelé ne sauraient se mesurer. » Puis croisant les mains sur sa poitrine, il allait prendre congé du jeune homme, quand celui-ci cherchant à l'arrêter, « Mon père, lui dit-il, je sais qu'on ne peut retenir comme un hôte ordinaire celui dont le char est traîné par des cigognes; mais avant de me quitter, daignez m'apprendre votre nom pour que je le grave dans ma mémoire. » Le vieillard répondit: « Les habitans ailés des déserts des cieux ont-ils des noms propres? vous pouvez m'appeler *le vieillard du mont Tien-taï*, puisque c'est sur cette montagne que vous m'avez vu pour la première fois. » — « O vous, qui m'avez comblé de grâces, repartit le jeune homme, je ne saurais me résoudre à vous perdre; oserai-je vous prier de fixer le jour auquel je vous reverrai? » Le vieillard répondit: « Est-ce que l'entrevue d'aujourd'hui avait été concertée? S'il ne nous a pas fallu de rendez-vous pour cette fois, nous n'en avons pas besoin pour les entrevues à venir. » En achevant ces mots, le vieillard disparut avec la rapidité du vent.

L'arrivée et la disparution subites du *vieillard du mont Tien-taï*, la sagesse de ses discours, et le mystère dont il s'environnait, convainquirent *Hoa-tien-hô* que l'homme qu'il venait de voir était d'un ordre surnaturel. Songeant ensuite au don précieux qu'il en avait reçu et qui touchait à ses intérêts les plus chers, il ressentit une joie et un trouble inexprimables. Enfin, il ordonna à ses gens de tout préparer pour le retour à l'auberge. Il faisait nuit quand il y arriva, et comme les fumées du vin qu'il avait bu n'étaient pas encore

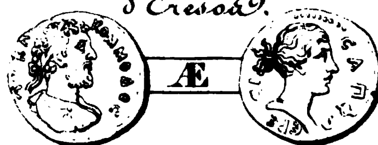
dissipées, craignant de profaner son livre par une lecture immédiate, il le posa sur la tête de son lit et se coucha sans avoir osé l'ouvrir. Le lendemain matin, après s'être peigné et lavé, il le prit, l'ouvrit et y lut ce qui suit :

(*Nota*. Le texte du livre mystérieux offre la description d'un pays de montagnes occupé par des brigands, et un aperçu des règles que l'auteur avait dû suivre pour en tracer le plan.)

Après avoir lu ce texte avec une attention scrupuleuse, *Hoa-tien-hô* déploya la feuille dont il était suivi, et reconnut la carte topographique des montagnes des Deux *Kouang*. Toutes les montagnes et toutes les cavernes y étaient désignées par des noms particuliers; on y voyait l'indication des districts dont elles faisaient partie, leur emplacement, leurs distances et jusqu'aux noms des brigands qui les occupaient. Les chemins les plus larges y étaient distingués des sentiers, les lieux sûrs des passages dangereux. En un mot tout était déterminé sur cette carte avec exactitude, et quoique le nombre des montagnes des Deux *Kouang* soit immense, il n'y en avait pas une dont on ne pût reconnaître la position d'un coup d'œil. Après quelque tems de contemplation, *Hoa-tien-hô* s'écria dans un transport de joie : « C'est maintenant que les brigands sont en ma puissance. Ce vieillard serait-il véritablement un génie? Que je suis heureux de l'avoir rencontré! » Lorsqu'il eut considéré cette première carte, il en aperçut une seconde qu'il déploya aussitôt. Celle-ci représentait un jardin où s'élevaient de dis-

Sapho

d'Eresos.



tance en distance des pavillons et des salles de verdure. D'un côté des arbres majestueux, de l'autre des pièces d'eau ; ici des treillis chargés de fleurs et de feuillage, là des rochers de teintes diverses, faisaient de ce jardin une retraite paisible et délicieuse. Du reste nulle inscription ne faisait connaître la situation du lieu que le peintre avait voulu représenter. Après plusieurs recherches inutiles, *Hoa-tien-hô* reploya ce dessein pour ne plus s'occuper que de la carte topographique des montagnes. Chaque jour il en examinait les détails avec la plus grande attention, et après qu'il l'eût ainsi vue et revue pendant quelque tems, il finit par graver dans sa mémoire les positions relatives de toutes les cavernes de brigands, et les sinuosités de tous les sentiers par lesquels on pouvait y pénétrer. Il eut dès-lors un avant goût de la gloire qui lui était réservée, et le sentiment confus du bonheur tranquille dont il devait jouir plus tard. — Ceux qui ne savent pas ce qui arriva ensuite, en trouveront le récit dans le chapitre suivant.

NOTICE SUR SAPHO D'ÉRÉSOS,

Par M. le Chevr. Allier de Hauteroche.

De tous les noms dont la mémoire s'est perpétuée d'âge en âge, et qui n'ont rien perdu de leur renommée en traversant les siècles, il en est peu dont la cé-

lébrité soit devenue plus romanesque, plus populaire, que celui de Sapho. On a long-tems cru qu'il n'avait existé qu'une femme de ce nom. Peu de personnes du moins étaient instruites du contraire; et aucun savant n'avait encore discuté ce point de critique d'une manière lumineuse avant M. Visconti, qui, dans son *Iconographie grecque*, a établi par l'autorité des auteurs anciens, que deux femmes du nom de Sapho, et toutes deux célèbres, quoique d'un genre de célébrité différent, ont existé dans l'île de Lesbos; que l'une naquit à Mytilène, et l'autre à Érésos.

La première vint au monde, suivant Suidas, 612 ans avant l'ère chrétienne, ce qui est confirmé par les marbres d'Oxford, qui placent dans l'année 596 avant J. C. son exil (1) de Mytilène, sa ville natale. Ainsi elle aurait eu seize ans, lorsqu'elle fut obligée de subir l'exil auquel elle avait été condamnée, pour avoir, comme le poète lyrique Alcée, pris part aux troubles civils de sa patrie.

L'autre Sapho naquit, selon Athénée (2), à Érésos, autre ville de la même île de Lesbos. On ne sait pas précisément l'époque de sa naissance; mais on peut inférer du silence que garde Hérodote sur la passion malheureuse de Sapho pour Phaon, et sur le saut de

(1) *Marm. Oxon.* XXIII, 51. Le mot φυγοῦσα, *fugitive* ou *exilée*, empêche de confondre cette Sapho avec l'amante de Phaon, qui, de plein gré, le suivit en Sicile, ainsi que l'a très-bien observé l'abbé Barthelemy dans la note 11 du chap. III de son *Voyage d'Anacharsis*. — (2) Lib. XIII, p. 596, *éd. Casaub.*

Leucade, quoiqu'il parle avec assez de détails de plusieurs circonstances de sa vie, de sa famille et de ses poésies (1), que la Sapho d'Hérodote est antérieure à celle qu'a chanté Ovide (2); et que par conséquent celle-ci est, de plusieurs siècles, postérieure à la première. L'existence de la seconde Sapho remonte pourtant à plus de trois siècles avant J.-C.; car le poëte Ménandre, qui vivait à la fin du quatrième et au commencement du troisième siècle avant notre ère, est le premier qui ait parlé du saut de Leucade (3).

Pollux (4) atteste que les Mytiléniens avaient fait graver sur leur monnaie l'image de Sapho. Pollux vivait sous Commode. Cette circonstance est remarquable, par la raison que nous présentons ici une médaille qui a été frappée avec le nom et la tête de Sapho d'un côté, le nom et la tête de l'empereur Commode de l'autre. En voici la description :

ϹΑΠΦΩ. ΕΡΕϹΙ. *Sapho; les Érésiens*. Tête de femme à gauche, le regard élevé, les cheveux noués en houppe par derrière. Revers : ΑΥ. ΚΑΙ. ΚΟΜΜΟΔΟϹ. *L'empereur César Commode*. Tête laurée de cet empereur, à gauche, avec le *Paludamentum*. Æ. 4. (*Voyez* la planche.)

Ainsi la médaille confirme l'assertion de Pollux, sinon quant à la ville où elle a été frappée, puisque celle-ci est d'Érésos et non de Mytilène, au moins

---

(1) Herodot. L. II, § CXXXV. — (2) Heroïd. XXI. — (3) Ο μὲν οὖν Μένανδρος, πρώτην ἁλέσθαι λέγει τὴν Σαπφώ. *Menander itaque primam Sapho desiluisse isthinc dicit.* Strabo, lib. X, p. 452. B. — (4) *Onomasticon*, lib. IX, §. 84.

quant à la contrée, et au personnage qui y est représenté. Elle prouve aussi la coïncidence qu'il y a entre le fait avancé par Pollux, et l'existence du monument, qui se trouve être précisément contemporain du rhéteur, puisqu'il porte, avec le nom de *Sapho*, le nom de l'empereur *Commode*, sous le règne duquel vivait Pollux. Il était donc de notoriété publique, du tems de cet auteur, ainsi qu'il le dit lui-même, que les Lesbiens représentaient sur leur monnaie l'effigie de Sapho; et l'on ne peut désormais accuser Pollux d'imposture.

Si les Mytiléniens tenaient à honneur d'avoir sur leur monnaie le portrait du plus célèbre poète lyrique que l'antiquité ait produit, sans en excepter Pindare; il faut croire que les habitans d'Érésos, voulurent également tirer vanité de leur Sapho, qui avait illustré sa ville natale, sinon par ses écrits, quoiqu'on ne sache rien de positif à cet égard, au moins par ses amours malheureux et sa fin tragique. Ils se décidèrent sans doute par ce motif à placer sur leur monnaie les traits de leur concitoyenne qui, à en juger par la réputation qu'elle laissa et qui a traversé plus de vingt siècles pour arriver jusqu'à nous, méritait bien cette distinction, autant pour le moins que les *Julia-Procla* et les *Nausicaa* dont on voit les portraits sur les médailles de Mytilène, où elles sont qualifiées du titre d'héroïnes, ΙΟΥΛΙΑΝ ΠΡΟΚΛΑΝ ΗΡΩΙΔΑ — ΝΑΥCΙΚΑΑΝ ΗΡΩΙΔΑ (1), quoique l'histoire ne nous ait rien, absolument rien appris de ces héroïnes.

---

(1) Visconti, *Icon. grecq.* tom. I, p. 313 et 314. Pl. 37, Nos. 3 et 4

Les noms et les portraits de deux autres femmes, nommées *Archédamis* et *Nicomachis*, se trouvent aussi sur des médailles de la même ville. Toutes ces héroïnes dont on ignorerait jusques aux noms sans les médailles, sont la meilleure preuve de la facilité avec laquelle on accordait à Mytilène les honneurs de l'effigie sur la monnaie.

Faut-il, après cela, s'étonner si un nom aussi recommandable que celui de Sapho a reçu les honneurs du culte monétaire? Il n'y a qu'une chose, à notre avis, qui soit vraiment étonnante; c'est que, depuis que l'on recueille des médailles, et malgré la quantité qui s'en trouve dans les cabinets des souverains et des particuliers, le portrait bien indubitable de l'une ou de l'autre Sapho ne se soit encore rencontré que sur *là seule* médaille que nous présentons ici. Je dis *la seule*, parcequ'elle est la seule où le nom de Sapho se lise à côté de la tête; et que la médaille que M. Visconti a attribuée à la première Sapho, à celle dont Strabon dit qu'aucune femme ne l'avait égalée pour la gloire poétique (1), ne porte malheureusement pas son nom; et ce n'est que par induction que le docte antiquaire y voit les traits de la célèbre poétesse Mytilénienne. *Il n'y a*, dit-il, (*Icon. Grecq.* t. I, p. 72), *presque pas*

---

(1) Οὐ γὰρ ἴσμεν ἐν τῷ τοσούτῳ χρόνῳ τῷ μνημονευομένῳ φανεῖσάν τινα γυναῖκα ἐνάμιλλον, οὐδὲ κατὰ μικρὸν, ἐκείνῃ, ποιήσεως χάριν. *Nam in tali tempore quod memoratum est, nullam novimus mulierem, quæ vel aliquo modo cum ea possit comparari, poëseos causa.* Strabo, lib. XIII, p. 617, C.

de doute que cette tête sans inscription ne soit celle de Sapho. Ainsi il n'était pas parfaitement convaincu que ce fussent ses traits.

Quoique Strabon ne désigne pas quelle est celle des deux Sapho à laquelle se rapporte le superbe éloge qu'il fait de ses talens poétiques ; comme il est incontestable que c'est de la célèbre, de l'incomparable poétesse qu'il a voulu parler, et que celle-ci était de Mytilène ; il est évident qu'il a voulu parler de la Sapho mytilénienne. Nous faisons cette remarque, parce que M. Visconti (*Iconogr. gr.* tom. 1er. p. 70) a dit : « L'autorité de Strabon serait d'un grand poids, » si, en nommant Sapho il eût donné à entendre qu'il » voulait parler de la célèbre poétesse de Mytilène ». Et quel besoin avait Strabon de dire que son héroïne était de Mytilène? Le magnifique éloge qu'il en fait, pouvait-il s'adresser à d'autre Sapho qu'à celle qui était la poétesse incomparable? Tout le monde savait alors que celle-là était de Mytilène.

Le cabinet royal de Berlin possède une petite médaille en bronze, qui provient de la collection de Pauw, l'auteur des *Recherches philosophiques sur les Grecs*, etc. ; elle a été publiée par Gessner d'abord (1), et dernièrement par M. Sestini (2), sous le nom de *Sappho poetria*. Deux choses préviennent contre cette médaille : 1°. son peu de conservation, qui n'a pas permis de lire le nom de la ville qui l'a fait frapper ; 2°. le nom de Sapho, écrit ΣΑΦΦΩ par deux Φ. Or,

(1) *Viri illustr.* Tab. IV, fig. 23. — (2) *Letter. Numismatic.* Tom. VIII, p. 71.

ni Hérodote, ni Strabon, ni Athénée, ni Ælien, ni aucun autre auteur grec n'a jamais écrit ce nom autrement que ΣΑΠΦΩ; et les auteurs latins l'ont tous rendu par *Sapphus*, ce qui paraît ne laisser aucun doute qu'il a été mal lu sur la médaille de Berlin, ou qu'il est l'ouvrage d'un faussaire mal-adroit. Cette médaille ayant reçu dans plusieurs ouvrages les honneurs de la publication, il est impossible de croire qu'elle soit restée inconnue à MM. Eckhel et Visconti. Elle avait pourtant inspiré si peu de confiance à ces deux illustres antiquaires, qu'ils se sont l'un et l'autre abstenus d'en parler dans ceux de leurs écrits où sa place était rigoureusement marquée. Ce silence équivaut presque à une condamnation; d'autant plus qu'Eckhel, dans sa *Doctrina numorum*, à l'article *Mytilène*, donne à entendre que le portrait de Sapho pourrait bien exister sur une médaille dont il donne la description, et qui est au cabinet de l'empereur, à Vienne. Mais comme la tête n'est accompagnée d'*aucun nom*, il paraît si peu convaincu d'avoir trouvé le portrait de cette femme célèbre, qu'il termine ainsi son paragraphe: *quamquam certiorem ejus* (Sapphi) *imaginem continuò sumus visuri*, « quoique nous en soyons toujours » à desirer un portrait plus authentique de Sapho. » (Eckhel, *Doctrin. num. vet.* tom. 2. p. 503). C'est pourtant la même médaille de Vienne, dont, à défaut d'autre, M. Visconti s'est servi pour nous transmettre l'effigie de l'illustre Mytilénienne.

Dans nos langues modernes, on a généralement

adopté pour l'orthographe du nom de *Sapho* la suppression de la lettre correspondante au Π grec, ce qui en rend la prononciation plus facile et plus douce. C'est ainsi que nous écrivons et prononçons *saphir*, qui est dérivé du mot grec σάπφειρος. La ville d'Ionie que Xénophon, Strabon, Polyen et Suidas nomment Πύγελα, Pline et Pomponius-Méla l'appellent *Phygela*. L'île de Paros en Illyrie, colonie des Pariens, est nommée *Pharos* dans Strabon (lib. VII, p. 315. B.) : Φάρος, ἡ πρότερον Πάρος, Παρίων κτίσμα. Ces variantes dans certains noms qui ont de l'analogie avec celui de Sapho, expliquent comment cette suppression a pu s'opérer.

Si l'on pensait que les médailles de Mytilène, sur lesquelles on lit le nom de Procla, de Nicomachis, Nausicaa et autres femmes aussi peu connues, sont d'une époque antérieure à l'empire romain, parce qu'elles ne portent la tête d'aucun empereur, on s'abuserait assurément; car le style et la fabrique de ces médailles rappellent tellement l'époque des Antonins, qu'il est à peu près hors de doute qu'elles ont été frappées sous le règne de Marc-Aurèle, de ce prince philosophe, qui encourageait l'hommage à rendre à toutes les vertus, à tous les talens, à tous les genres de célébrité. Et nous sommes d'autant plus disposés à embrasser cette opinion, que les têtes de Procla et de Nicomachis sont exactement coiffées comme les deux Faustine sur les monnaies de leur tems ; et que le médecin Sextus représenté au revers de sa femme Nicomachis, avec l'épithète de héros,

ΣΕΣΤΟΝ ΗΡΩΑ, était contemporain de Marc-Aurèle. (Visconti, *Iconogr. grecq.* tom. 1, p. 312).

Malgré la confusion qu'ont jetée les auteurs tant anciens que modernes sur ce qui distingue les deux Sapho, les uns en attribuant à la première ce qui concerne la seconde ; les autres en réunissant sur la même les caractères distinctifs de chacune, tels qu'Ovide (1), Fabricius (2), Hardion (3), Bayle, Barthelemy et d'autres, qui, de ces deux femmes, n'en ont fait qu'une, et ont confondu jusqu'aux époques différentes où elles ont vécu ; ce qu'il y a de très-avéré, c'est que l'une était de Mytilène, et l'autre d'Érésos, ainsi que l'a très-bien prouvé le savant Visconti.

Persuadé comme il l'était, que les Lesbiens n'avaient accordé sur leur monnaie les honneurs de l'effigie qu'à la femme-poëte que toute l'antiquité mettait au-dessus de tous les autres poëtes lyriques, et averti par Pollux que le portrait de cette femme célèbre devait se trouver sur quelqu'une des monnaies de Mytilène que le tems n'a pas dévorées, le savant archéologue, après avoir consulté tous les catalogues de médailles, et interrogé tous les cabinets, s'est enfin déterminé à voir le portrait de cette femme si justement célèbre sur la médaille en bronze du cabinet de Vienne, qu'Eckhel, conservateur de ce cabinet, avait hésité de lui attribuer, et qui représente d'un côté une tête de femme, les cheveux enveloppés dans la *mitra*, espèce

(1) *Heroïd. XXI.* — (2) *Bibl. gr.* Liv. II, cap. 15, §. 24. — (3) *Saut de Leucade. Mém. de l'Acad. des Inscr.* T. VII.

de coiffure particulière aux personnes divinisées, mais sans aucun nom à côté de cette tête; et au revers, une lyre avec les lettres ΜΥΤΙ, initiales de Mytilène. M. Visconti a pensé devoir aussi attribuer au même personnage historique deux autres médailles de Mytilène, qui représentent une femme assise jouant de la lyre, mais toujours sans le nom de Sapho. Ces deux dernières médailles, qui font partie de la collection du roi, sont celles dont on a déjà parlé à l'occasion des héroïnes Procla et Nausicaa, représentées en buste avec leurs noms et qualités, au revers d'une femme assise jouant de la lyre.

Il est facile de voir que l'on ne peut établir que de simples présomptions sur le véritable portrait de Sapho, d'après de semblables médailles. En effet, celle du cabinet de Vienne, dont Eckhel et Visconti se sont servis, ne porte pas le nom de Sapho, et n'a pour tout signe de reconnaissance qu'une lyre qui convient à Apollon, à Orphée et à tous les poëtes en général, aussi bien qu'à Sapho. Quant aux deux autres médailles, sur lesquelles une femme est représentée assise ou debout jouant de la lyre, il n'y a pas de raison pour y voir plutôt Sapho, que les héroïnes Procla et Nausicaa, dont les têtes sont au revers (1). D'ailleurs l'extrême petitesse de la figure ne peut fournir à l'i-

(1) M. Sestini (*Letter. Numismatic.* tom. VIII, p. 71) dit qu'Eckhel n'était pas très-éloigné de voir, au revers de la médaille de *Procla*, une *Sapho* assise jouant de la lyre. Mais l'auteur italien ne partage pas tout à fait cette opinion, et il l'exprime par *il che può esser controverso*.

conographie qu'une attitude, une pose, et non un portrait.

Quoi qu'il en soit, il est constant que c'est la Sapho de Mytilène que M. Visconti a voulu rendre à la lumière. Il a grand soin, dans la notice scientifique qui accompagne le portrait qu'il en donne, de distinguer son héroïne de la courtisane du même nom, née à Érésos, et qui n'eut peut-être jamais d'autre célébrité que celle qu'elle reçut des dédains de Phaon et du saut de Leucade. Il ne soupçonnait pas alors sans doute que les habitans d'Érésos auraient jamais osé se vanter de leur courtisane, comme les Mytiléniens de leur poëtesse, comme les Corinthiens de leur Laïs, et qu'ils eussent poussé l'enthousiasme pour leur concitoyenne, jusqu'à l'*apothéoser* en quelque sorte, en gravant son nom et sa tête sur leur monnaie. C'est pourtant ce qui ne peut être révoqué en doute, puisque la médaille que nous venons de décrire, et sur l'authenticité de laquelle on peut défier la critique la plus sévère, offre la tête de Sapho d'Érésos, accompagnée de son nom joint à celui de la ville même où elle était née, et qui a fait frapper la médaille. Les amateurs de l'antiquité peuvent donc être assurés qu'on a maintenant le portrait de la seconde Sapho, de celle d'Érésos, courtisane s'il l'on veut, quoique ce métier ne s'accorde guère avec le désespoir amoureux qui porte à se détruire, mais qui certainement fut célèbre par sa passion pour Phaon, sa fin tout à la fois héroïque et déplorable, et par les vers d'Ovide.

Quand on voit sur les médailles de Corinthe le por-

trait de la courtisane Laïs, peut-on s'étonner de trouver sur celles d'Érésos les traits de l'amante de Phaon? Ses yeux levés vers le ciel, et paraissant y chercher des inspirations, semblent annoncer que Sapho la courtisane cultivait aussi les muses.

Il existe dans notre collection une petite médaille rhomboïdale en or, élégante de style, mais *anépigraphe*, qui d'un côté offre la tête d'une femme coiffée de la *mitra*, comme la Sapho de M. Visconti, et qui de l'autre côté représente une lyre. Ces deux types nous autoriseraient jusqu'à un certain point à voir sur cette médaille la célèbre poétesse de Mytilène, si des présomptions suffisaient pour rendre incontestable ce qui est purement conjectural; car la lyre qui, comme nous l'avons dit, convient aussi bien à Apollon qu'à Sapho, convient tout autant à Orphée, dont la tête, jetée dans les eaux de l'Hèbre et portée à la mer, aborda dans l'île de Lesbos, et y rendit aussitôt des oracles. (Philostrat. *heroïc. in Philoctet.*)

La lyre d'Orphée, poussée aussi par les vagues, s'arrêta devant la ville lesbienne d'Antissa, où elle fut religieusement recueillie et portée en triomphe au temple d'Apollon. (Nicomachus Gerasen. *Enchir. harmonic. lib.* II. *cap.* I.)

Une remarque assez curieuse à consigner ici, c'est que la poétesse Sapho, exilée de Mytilène, se retira en Sicile, comme le prouve la chronique de Paros (*marm. oxon.* XXIII.); et que la courtisane du même nom suivit en Sicile Phaon, qui s'y était retiré pour échapper à ses poursuites. Ce seul point de ressem-

blance entre la vie de ces deux femmes, est peut-être l'unique cause de l'erreur où est tombé Ovide (*in epist. Sapph.*), en accumulant sur son héroïne les talens poétiques de l'une et les égaremens de l'autre.

On lit dans Cicéron (*Verr.* IV, 57) qu'une statue de Sapho, exécutée en bronze par Silanion, existait dans le prytanée de Syracuse, d'où Verrès l'enleva. L'orateur ne désignant pas laquelle des deux Sapho était représentée par cette statue, laisse un libre champ aux conjectures. Pline aussi fait mention d'un portrait de Sapho, peint par Léon, mais sans la désigner davantage que Cicéron. (*Plin.* lib. XXXV, c. XI).

Personnages célèbres nés dans l'île de Lesbos, et mentionnés par Strabon et par divers autres auteurs.

Le musicien Terpandre, qui le premier substitua la lyre héptacorde à la lyre tétracorde. — Arion, poète lyrique. — Le philosophe Pittacus. On a son portrait sur les médailles de Mytilène. — Alcée, poète lyrique. On a son portrait sur les médailles de Mytilène. — Sapho, poète lyrique. On croit avoir son portrait sur les médailles de Mytilène. — Le guerrier Antiménidès, frère d'Alcée, et banni avec lui. (*Dionys. Halic.*) — L'orateur Diophanès. — Théophraste et Phanias, philosophes péripatéticiens; tous deux disciples d'Aristote. — Lesbonax, orateur, connu par une médaille qui lui donne le titre de *héros*, mais dont l'authenticité est douteuse. — Potamon, orateur, fils de Lesbonax. — Crinagoras. — L'historien Théophanès, ami de Pompée. On a son portrait sur les médailles de Mytilène. — L'historien Callias. Il a écrit sur Sapho. — L'historien

Hellanicus. — Charaxus, frère de la poétesse Sapho, (dans Hérodote). — La poétesse Erinna, (dans Stobée). — Le poëte Alphée, (dans l'Anthologie). — La courtisane Sapho, (dans Athénée). — Sextus l'Empirique, (dans l'Iconographie de Visconti).

Personnages connus seulement par les Médailles.

L'héroïne Procla. — L'héroïne Nausicaa. — Archédamis, épouse présumée de l'historien Théophanès. — Nicomachis, épouse présumée de Sextus l'Empirique.

5 août

P. S. L'on m'informe aujourd'hui même qu'un vase grec, trouvé dans les ruines d'Agrigente, vient d'être tout récemment publié à Vienne par M. Steinbuchel, directeur du Musée de l'empereur. Il représente *Sapho* et *Alcée*, debout, en face l'un de l'autre, et tenant chacun une lyre à la main. L'on ne peut méconnaître ces deux personnages, car leurs noms sont tracés à côté d'eux en caractères grecs, du plus ancien style, ainsi figurés : ΑΛΚΑΙΟΣ. ΣΑΦΟ. La découverte fortuite de ces portraits et de ces noms, est une chose extrêmement curieuse, et ce qui ne l'est pas moins pour nous en particulier, c'est que le nom de Sapho est écrit sur ce vase avec quatre lettres seulement, c'est-à-dire, que la lettre du milieu, le Π grec, est ici supprimé, comme il l'est dans l'orthographe française; et qu'un *omicron* y remplace l'*oméga*. La comparaison de cette orthographe avec celle employée pour le même mot par tous les auteurs anciens tant grecs que latins, offre une anomalie si remarquable, que l'on doit croire que le vase sur lequel le nom de Sapho se trouve ainsi écrit, est d'un siècle au moins antérieur à Hérodote, et remonte par conséquent à plus de cinq cents ans avant l'ère chrétienne. La forme paléographique de chacune des lettres de l'inscription, concourt

puissamment aussi à assigner à ce monument une très-haute antiquité, à moins pourtant qu'il n'ait été servilement copié sur un tableau contemporain des deux poëtes. Le règne d'Adrien fournit dans la sculpture plusieurs exemples d'un pareil *archaïsme*.

La réunion des noms d'Alcée et de Sapho ne permet pas de douter que l'artiste n'ait eu l'intention de représenter sur ce vase la célèbre poétesse mytilénienne, ce qui est assurément une fort belle découverte pour l'iconographie, puisque, d'après la médaille de Vienne, on n'était rien moins que certain de posséder l'effigie de cette Sapho.

Nous nous abstenons de tout autre examen relatif à ce précieux vase, dans la juste confiance où nous sommes, qu'en le publiant, M. le directeur du Musée de Vienne, n'a certainement rien laissé à desirer à ses lecteurs sur un si beau sujet.

DÉVOUEMENT DE VIRAVAR,

Morceau de l'Hitopadésa, traduit du Sanskrit

Par M. Langlois.

Un jeune seigneur, nommé Viravar, arrivant d'une contrée dont j'ignore le nom, se présente à la porte royale et dit à l'officier qui en avait la garde : Je suis fils de Radja, mais sans fortune ; je demande à voir le roi, et je veux lui offrir mes services. L'officier le présente au roi Soubhraka : « Prince, dit Viravar, si mes services peuvent vous être agréables, daignez m'assigner des apointemens.—Et quelles sont vos prétentions, dit Soubhraka?—Quatre pièces d'or par jour,

répond Viravar.—Quels sont donc, reprend le roi, tous les secours que vous m'offrez? — Mes deux bras, dit le guerrier, et mon épée. —Vous demandez, répond le roi, une chose impossible. A cette réponse, Viravar s'incline respectueusement et se retire. Les conseillers du prince lui dirent alors : Seigneur, on pourrait donner à cet homme la paye de quatre jours, et savoir ce qu'il vaut. Si son service vous convient, consentez à sa demande ; s'il vous déplaît, vous pourrez le congédier. D'après l'avis de ses conseillers, le roi rappelle Viravar, lui présente le bétel d'honneur, et lui accorde la solde de quatre jours ; mais en secret il surveille l'usage qu'il en va faire. Viravar en donne une moitié aux dieux et aux brahmanes : l'autre moitié est partagée en deux portions, l'une distribuée aux pauvres, et l'autre dépensée en festins et en plaisirs. Après avoir ainsi employé de suite tout son argent, le guerrier s'arme de son épée, et se rend au palais du roi qu'il ne quitte plus ni le jour, ni la nuit, attendant toujours l'ordre du prince lui-même pour aller se reposer dans sa maison.

On était à la quatorzième nuit de Krichna (1). Le roi Soubhraka entend des cris plaintifs, et s'écrie : Quel est le guerrier de garde? — Prince, c'est moi, dit Viravar. — Voyez, reprend le roi, d'où viennent ces gémissemens. — Vos ordres seront exécutés, répond Viravar.

---

(1) On appelle ainsi chez les Indiens la première partie du mois lunaire.

Il dit, et sort du palais. Le roi se dit alors en lui-même : J'ai envoyé ce guerrier seul au milieu d'une nuit obscure pour aller à la découverte : j'ai eu tort, je veux moi-même suivre ses pas et tout voir par mes yeux. Il prend ses armes, suit de près son émissaire et arrive hors de la ville. Cependant Viravar a rencontré une jeune et belle dame, toute couverte d'ornemens brillans. Il lui demande : qui êtes-vous? quel est le sujet de vos pleurs? Cette dame lui répond : Je suis la Fortune du roi Soubhraka. Depuis long-tems la force de mon bras a soutenu son bonheur. Mais aujourd'hui je pars, et je m'en afflige. Mais, dit Viravar, ô déesse, n'est-il aucun moyen de vous retenir, et de conserver encore votre protection au prince qui vous doit sa prospérité? Il est un moyen, répond la Fortune, c'est de m'immoler ton fils Saktivar, cet enfant doué de tant d'heureuses qualités. A cette condition je puis consentir à rester encore ici. Elle dit et disparaît. Viravar retourne dans sa maison. Son épouse et son fils étaient endormis : il les réveille; ils se lèvent et s'approchent de lui. Le guerrier leur répète les paroles de la Fortune. A ce discours, Saktivar, transporté de joie, s'écrie : Que mon sort est heureux! je suis appelé à sauver le royaume : qui peut m'arrêter? mourir pour une semblable cause est un destin glorieux. Ce sacrifice est douloureux, dit la mère de Saktivar, mais il est digne de notre sang? Par quelle autre preuve de reconnaissance pouvons-nous payer les bienfaits du prince?

Tous les trois se rendent à l'autel de la déesse : Vi-

ravar se prosterne, et s'écrie : O déesse, que votre courroux s'appaise, que le grand roi Soubhraka soit triomphant, et agréez cette victime! Il dit, et son fer a tranché la tête de son fils. O prince, se dit alors Viravar, me voilà sans doute acquitté envers vous! Mais le malheureux père, réduit désormais à vivre privé d'un fils, s'immole aussi lui-même, et sa femme, qui vient de perdre à la fois et un fils et un époux, imite son exemple.

Cependant le roi voyait et entendait tout, il se dit: Que de princes, comme moi, vivent et meurent sans avoir rien fait pour la gloire! Mais est-il dans le monde, existera-t-il jamais un homme tel que celui-ci? Eh! ne puis-je moi-même servir mon royaume en me sacrifiant? Il tirait son épée pour se frapper. La Fortune lui retient le bras et lui dit : O mon fils, je suis satisfaite, et ton royaume désormais est à l'abri de la tempête. Le prince tombe à genoux, il s'écrie : O déesse, ne m'est-il point donné d'être utile à mon empire? si c'est moi qui suis menacé, voilà ma tête. Faites que ce noble guerrier puisse revivre avec son fils et sa femme, ou bien je consomme le sacrifice que vous venez d'arrêter. La déesse lui dit : ton bon naturel et ton amour pour tes sujets m'ont touchée. Vas et sois heureux. Que le fils du guerrier, que lui-même avec sa femme recouvrent la vie. A ces mots la déesse disparaît; et le roi, après l'avoir adorée, se retire sans être aperçu. Il rentre dans son palais et va se livrer au repos, tandis que Viravar avec sa famille retourne dans sa maison. Il vient ensuite reprendre

son poste au palais du roi, qui lui demande : Eh bien ! que s'est-il passé ? Seigneur, dit Viravar, cette femme éplorée, en me voyant, a disparu, et certainement on n'en entendra plus parler. Que cet homme est noble et vertueux, se dit le roi en l'écoutant parler ! Parler peu ; être modeste, généreux envers les bons, ennemi de l'injustice, voilà les traits qui distinguent le héros, le grand prince, et tel est le caractère de cet homme. Le roi dès le matin fait assembler toute sa cour, il raconte en détail l'événement de la nuit, et pour faire éclater sa justice et sa reconnaissance, il donne à Viravar le royaume de Carnate.

NOTICE

SUR LES TRAVAUX LITTÉRAIRES DU COLONEL MACKENZIE.

Les manuscrits laissés par le colonel Mackenzie se composent d'une très-grande quantité de notes, d'observations, de journaux de voyages, d'inscriptions antiques, de dessins, de cartes et d'une multitude d'autres matériaux relatifs à la géographie et à l'histoire de l'Inde méridionale, recueillis pendant un séjour de trente quatre ans dans cette contrée ; sans compter une collection très-considérable de livres, de manuscrits, d'actes publics et de pièces originales dans tous les idiomes de ces mêmes régions. Cette belle collection se divise en deux parties : l'une contient les travaux propres du colonel Mackenzie ; pour l'autre, elle se compose de traductions de pièces originales. Nous allons les faire connaître l'une et l'autre. La première partie se subdivise en dix sections.

I. *Journaux, Notes, Observations et Mémoires.* Ils contiennent le récit de voyages et de campagnes faits à différentes époques, dans les provinces qui dépendent du fort St.-Georges, à l'exception du Malabar et des Circars, au nord de la Kistna, depuis 1783 jusqu'en 1790; des remarques sur les campagnes de lord Cornwallis dans le Mysore, depuis 1790 jusqu'en 1792; différens voyages, en 1794, dans les districts récemment cédés par le Nizam, à Coudapa, à Kanoul, dans les montagnes sauvages du Yermoulla et de Noulmoula, qui bornent le Carnatic, depuis la Kistna jusqu'à Pouswoutoum; quatre autres voyages dans le Dekan; le récit de la campagne du Nizam contre les Mahrattes, en 1795; la bataille de Kourdla; l'expédition à Ceylan, pour la réduction de Columbo; un voyage à Haïderabad et de là à Kalberga, avec une description de cette antique capitale du Dekan; le récit de tous les événemens arrivés dans les mêmes régions, depuis 1795 jusqu'en 1807, avec un très-grand nombre de mémoires sur les habitans, les coutumes, le climat, le sol, les institutions; le récit des voyages et des campagnes entrepris dans l'île de Java, pendant un séjour de deux années; un voyage de Calcutta, par Benarès, jusqu'à Luknow, dans le pays d'Oude, et de là jusqu'à Agra et Delhi, dans les montagnes qui séparent l'Inde du Thibet, depuis les lieux où le Gange et le Djemna entrent dans l'Hindoustan, jusqu'à Herdwar sur le Gange, etc.; avec un grand nombre de dessins et de copies d'inscriptions.

II. *Cartes et Mémoires relatifs au Maïssour.* Ce sont sept volumes in-f°. de mémoires géographiques, statistiques et historiques sur ce pays, avec des cartes dressées sur l'échelle d'un pouce pour quatre milles, qui donnent tous les détails du terrain. Arrowsmith en a profité pour sa carte générale de l'Inde.

III. *Cartes et Mémoires relatifs aux districts du Maïssour, cédés par le Nizam.* Ces travaux sont sur le même plan que les précédens, accompagnés d'un très-grand nombre de cartes.

IV. *Matériaux pour une description générale de l'Inde méridionale.* C'est un recueil immense de pièces et de matériaux pour une description géographique, historique et statistique de toutes les possessions britanniques dans le sud de la presqu'île, avec une multitude de cartes extrêmement détaillées.

V. *Matériaux pour une description de Java et des autres îles orientales.* Cette partie se compose de journaux, mémoires, dessins, etc., rassemblés par le colonel Mackenzie, sur la géographie, la statistique et l'histoire ancienne et moderne de Java et des autres possessions hollandaises dans les îles orientales, tirés des archives du gouvernement; plusieurs manuscrits traduits du malai et du javanais; différens documens ou extraits, traduits du hollandais et du français; beaucoup de morceaux relatifs à la première colonisation de ces îles; sur la population de l'Amérique; sur la navigation et les communications entre le continent de l'Asie et les nombreuses îles de l'Océan oriental; sur les lois, les mœurs et les coutumes des parties les plus orientales de l'Asie.

VI. *Matériaux pour l'Histoire, les Antiquités, les Institutions de l'Inde en général.* Dans l'origine, cette collection était relative seulement au Carnatic ou royaume de Bidjanagar et ses dépendances; mais ensuite elle devint un vaste répertoire de traductions et de mémoires propres à faire connaître l'histoire, les institutions et les antiquités de toutes les parties de l'Inde, mais plus particulièrement cependant de la péninsule méridionale.

VII. *Dynasties musulmanes établies dans le Dekan.* Cette

section contient des pièces historiques des matériaux et des mémoires traduits et propres à éclaircir l'histoire des dynasties musulmanes du Dekan, depuis le XIIIe. jusqu'au XVIIIe. siècle, avec des plans de villes et de forteresses, des médailles, des inscriptions, etc. On y trouve l'histoire des cinq dynasties musulmanes établies à Bidjapour, Golconde, Bedr, Ahmednagar et Dauletabad, et celle du gouvernement mogol dans le Dekan.

VIII. *Géographie, Histoire et Statistique du Dekan.* Le *Defter,* ou registre du Dekan; le *Hakikati-Hindoustan,* l'Histoire de Kafi-Khan, et plusieurs autres ouvrages manuscrits traduits du persan, du mahratte et des autres langues du pays, forment la base de cette huitième partie, qui fait connaître les changemens géographiques, les mutations politiques, et toutes les divisions territoriales des six vice-royautés du Dekan, depuis les tems les plus anciens, jusqu'à l'arrangement fait au commencement du XVIIIe. siècle par Asaf-Djah, le célèbre Nizam-al-mulk.

IX. *Antiquités et Histoire des premières dynasties indiennes.* Quoique les matériaux qui peuvent jeter du jour sur ces anciennes dynasties soient obscurs et très-imparfaits, on peut tirer des connaissances importantes des inscriptions, des anciens édifices, des sculptures, des médailles, des traditions, des poëmes, etc., de manière à pouvoir donner une esquisse de l'histoire des dynasties et des rois qui ont gouverné l'Inde méridionale avant l'ère chrétienne et l'ère de Sâlivâhana. Ce sont : 1°. les rois de *Banawasi,* dans le nord-ouest, possesseurs d'un grand empire, dont l'existence est attestée par les traditions et les inscriptions du pays; 2°. les rois dont la capitale était Amrawaty sur la Kistna, et dont il reste des constructions et des édifices d'une beauté, d'un goût et d'un fini d'exécution qui surpassent tout ce qu'on trouve dans l'Inde; enfin,

3°. les anciens rois de Couramber, et les tribus nomades de pasteurs et de chasseurs qui ont occupé ces régions avant l'introduction de la doctrine des Vedas par les rois de la race de Tchola; beaucoup de monumens antiques, de sculptures et de médailles en ont conservé le souvenir.

X. *Dessins, Cartes, Plans et Esquisses.* On distingue parmi toutes ces pièces, une multitude de cartes générales et particulières de provinces, des cartes minéralogiques, une carte philologique de l'étendue des différens langages parlés dans les cinquante-six divisions du *Bharat-Kand* ou l'Inde, des plans de Bidjanagar, de Hala, de Bedr et des autres anciennes capitales; des dessins de temples et de palais, de plantes, d'arbres, etc.

La deuxième partie des travaux de M. Mackenzie contient, en dix-sept volumes in-f°., une collection de traductions et de pièces originales divisées par provinces et par langues; nous allons les faire connaître successivement.

I. *Provinces méridionales de la presqu'île.* Ce volume est relatif à l'histoire, aux antiquités et aux institutions de l'ancien Tchola-Mandalam (Coromandel), du Pandya-Mandalam ou Tinevely, Madura, Tanjaour, Coimbotour, etc.

II. *Provinces occidentales.* L'ancien Kerala et le Tchara Mandalam ou Travancore, le Malabar, Canara, Conkana, Bednour, Sounda, etc.

III. *Provinces centrales.* Le haut Carnatic, le Maïssour, Tchiteldroug, Raidroug, la Nababie de Serah, de Harponely, de Pennakonda, de Baramahl, etc.

IV. *Provinces orientales.* Ancien Tonda-Mandalam; le moderne Arkat, le haut Carnatic, le Nellor, l'Ongol et Palnaud, etc.

V. *Les districts cédés par le Nizam.* Le *Nanda-Mandalam*, comprenant Kanoul, Condapa, Cammam, etc., jusqu'à la rivière de Kistna.

VI. *Les districts septentrionaux.* Les cantons d'Andra, de Matsya et de Calinga, les Circars modernes de Gantour, Masulipatam, Condapily, Chicacole, le canton d'Odia, ou le moderne Orissa et le Catak.

VII. *Histoire musulmane*, depuis le XIIIe. siècle.

VIII. *Histoire des Mahrattes* sous les règnes de Sevadji, Sambadji et Ram-Radj, etc., jusqu'à présent.

IX. *Carnatic et Bidjanagar.* Traductions des pièces originales propres à éclaircir l'histoire de cet empire, sous les dynasties de Carnatic, Telinga et Couramber, comparées avec leurs inscriptions et leurs actes originaux.

X. *Telinga et Oria.* Matériaux pour l'histoire de Warangole et des autres dynasties de la même nation et de la même langue, les Catak-Balal, les Radjas de Calinga, de Radjahmandry, de Bezoada, etc.

XI. *Tchola et Pandya.* Les matériaux relatifs à ces anciennes dynasties, comparés avec les inscriptions qui subsistent encore, les livres, les poëmes et les différens ouvrages des anciens sages.

XII. *Susanams, ou inscriptions indiennes, édits, donations, etc.* Cette partie se divise en trois sections, chacune fort considérable. La première contient des copies des inscriptions originales rassemblées dans toutes les parties de l'Inde et dans tous les pays parcourus par M. Mackenzie; il y en a plus de trois mille. Cette partie forme seule 4 volumes in-folio; ces copies ont été faites et rassemblées par des hommes du pays, savans et intelligens. La deuxième section contient trois grands volumes, qui renferment des *fac simile* et des dessins des plus anciennes et des plus curieuses de ces inscriptions; les unes sont en caractères anciens, d'autres en caractères plus nouveaux, avec des formes inusitées ou très-difficiles; d'autres enfin en caractères tout-à-fait inconnus. La troi-

sième section, qui est de deux volumes in-folio, contient la traduction des plus curieuses et des plus intéressantes de ces inscriptions. Quinze langues différentes et vingt-un alphabets ont servi pour écrire toutes ces inscriptions. La publication seule de tous ces monumens serait certainement le service le plus éminent que l'on pourrait rendre à l'ancienne histoire de l'Inde.

XIII. *Stalla-Mahatmans* ou *Stalla-Pouranam*. Ce sont des légendes, des pouranas, des traditions et des notices sur les lieux sanctifiés par les adorations des Indiens. Chaque temple ou lieu sacré a sa légende; les principales sont celles de Cantchi-Trinamala, Tripety, Srirangam, Ramiseram, etc. Le tout forme six volumes.

XIV. *Lois, Institutions*, etc. Cette partie renferme tous les codes de lois reçus chez les Indous.

XV. *Sectes religieuses*. Notices sur l'origine, l'histoire et les opinions des diverses sectes religieuses qui existent parmi les Indiens; les sectateurs des Vedas, les Djaïnas, les Samanaul ou Sravakas, les Bouddhistes, les Saïramattam, etc.

XVI. *Mélanges*.

XVII. *Extraits des écrivains européens*.

Cette collection est arrivée à Calcutta, où elle forme plus de quarante volumes in-folio, rangés sous les seize classes suivantes :

I. Histoire, Antiquités et Institutions de l'empire de *Carnatic* ou *Carnata*, que les Européens ont nommé par erreur *Narsinga*, sous les rois des dynasties *Ballall*, *Wodiar*, *Couramber* et *Telangas* et autres princes; tirés de documens authentiques, depuis l'an 1600 environ, jusqu'à l'an 500 en remontant, et même jusqu'à l'an 80 de J. C., époque du changement de l'ère en usage dans cet empire.

II. Histoire des dynasties qui ont régné avec plus ou

moins de pouvoir ou d'étendue territoriale, sous les noms de *Tchola*, de *Pandya*, etc., avant l'établissement de l'empire de *Carnata*, confirmée par les inscriptions et autres monumens encore existans.

III. Histoire des dynasties très-peu connues des rois de *Telinga*, de *Wodia*, de *Warancole*, *Anamakonda*, *Bezoada*, *Radjahmandry*, *Katak*, etc., jusqu'au XIVe. siècle.

IV. Histoire de l'empire de *Canara*, dont la capitale était *Calliani*, jusqu'à sa chute causée par un schisme religieux ; et récit de la première invasion des Musulmans, faite au commencement du XIVe. siècle, sous les ordres d'Ala-eddin.

V. Histoire des rois de *Deoghiry* ou *Devaghyry*, à présent Dauletabad, qui cessèrent vers la même époque. Cette histoire est peu connue ; on peut espérer qu'elle fournira des lumières sur plusieurs parties de l'histoire ancienne de l'Inde, et en particulier sur l'origine des célèbres cavernes sculptées qu'on trouve à Ellora, dans le territoire de l'ancienne ville de *Devaghiry*.

VI. Histoire des débris de l'empire de *Bidjanagar*, depuis la bataille dans laquelle Ram-Radja succomba en l'an 1536, jusqu'à la chute de Tchandraghiry ; l'établissement des Musulmans dans le Carnatic ; la conquête des états de Bidjapour et Golconde par les Mogols ; l'établissement des factoreries européennes sur les côtes, au commencement du XVIIe. siècle ; l'origine et l'histoire des différentes races d'usurpateurs qui s'établirent dans le Maïssour, à Bednor, Tchiteldroug, Madoura, Raydroug, Harponely, Gingi, Tanjaour, etc. ; les petits chefs du Vemlavar septentrional. Les livres de famille, les inscriptions, les actes civils, les donations, etc., contiennent une foule de faits relatifs à l'histoire de ces souverainetés particulières, qu'il est absolument nécessaire de connaître

pour se faire une juste idée de l'état de ces régions jusqu'à ce jour.

VII. Histoire ancienne du *Malabar* ou *Kerala*.

VIII. Histoire du Dekan sous les musulmans.

IX. Géographie ancienne de l'Inde.

X. Institutions, lois et coutumes particulières aux diverses tribus fixées dans l'Inde ; aux tribus de nomades qui dans l'antiquité, habitaient l'Inde méridionale ; l'introduction des arts, des sciences et des lettres ; les colonies de Brahmanes, et des autres tribus venues successivement du nord.

XI. Collection d'inscriptions.

XII. Collection de médailles parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs de romaines et de chinoises.

XIII. Dessins d'anciennes sculptures et d'autres monumens trouvés soit dans la presqu'île, soit dans les îles de Java, de Bali et ailleurs.

XIV. Vues et dessins des édifices de différens genres d'architecture.

XV. Dessins relatifs aux mœurs et coutumes des Indiens.

XVI. Recherches sur la statistique et la population du Maïssour et de l'île de Java.

Le recueil que le colonel Mackenzie a fait sur l'île de Java est aussi très-considérable.

Il serait digne de la Société asiatique de Calcutta, de mettre au jour une aussi belle et aussi riche collection ; on ne peut douter qu'elle ne nous fît connaître une multitude de faits et de renseignemens de la plus haute importance sur l'histoire des Indiens, dans les siècles antérieurs à l'arrivée des Européens, et aux invasions des Musulmans.

J. S. M.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Dans la séance du 7 octobre dernier, on a admis au nombre des membres de la Société Asiatique, les personnes dont les noms suivent :

MM. Codrika, secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères.

Guyonnet de Sénac, docteur en médecine, à Blaye, (Gironde).

De la Salette, ancien maréchal de camp, inspecteur d'artillerie, etc., à Grenoble.

Associé étranger.

M. Wyndham Knatchboull, à Oxford.

On donne lecture d'une lettre de M. Elphinstone, qui remercie la Société du titre d'associé, qui lui a été conféré, et offre une somme de 200 fr. en outre de la Souscription ordinaire, et la même somme au nom de sir Georges Staunton. Les noms de MM. Elphinstone et sir Georges Staunton seront en conséquence portés sur la liste des membres souscripteurs de la Société.

Une autre lettre de MM. Joseph Hughes et Steinkopf, secrétaires de la Société Biblique et étrangère, annonce l'envoi de dix-huit volumes, contenant des traductions du *Nouveau Testament*, et de quelques-uns des livres de l'Écriture dans plusieurs langues asiatiques.

La commission chargée d'examiner les moyens de faire le meilleur emploi possible des fonds de la Société, fait son rapport par l'organe du secrétaire. Les conclusions de ce rapport, dont nous ferons connaître la plus grande partie

tés le cahier prochain, sont adoptées. La Société décide donc l'impression des trois ouvrages suivans : 1°. l'Épisode d'*Yadjnadatta*, traité de trois façons différentes en sanskrit, accompagné d'une version littérale en français, et suivi de la traduction du Baghavat-Guita ; 2°. un choix de *Fables Arméniennes* tirées du recueil de Vartan, avec une traduction française ; 3°. une édition française de la *Grammaire Japonaise* du P. Rodriguez.

Un membre propose de nommer une commission pour examiner à quelle époque doit être fixé le renouvellement de la souscription de la Société. MM. Saint-Martin et Champollion jeune, sont nommés commissaires pour cet objet. MM. Chezy et Fauriel sont chargés d'examiner des copies d'inscriptions sanskrites envoyées par M. Pougens.

M. Jules Klaproth lit ensuite l'extrait d'un *Mémoire sur l'origine du papier monnaie en usage chez les Chinois*, et M. Grangeret de Lagrange communique *la traduction de quelques poëmes de Motennaby*, accompagnée d'observations préliminaires.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Saint-Martin : *Notice sur le Zodiaque de Denderah.* — Par M. Saulnier fils : *Notice sur le Voyage de M. Le Lorrain en Égypte, et observations sur le même Zodiaque*, avec la planche lithographiée qui représente ce monument. — Par M. Caussin de Perceval fils : *Précis historique de la Guerre des Turcs contre les Russes, de* 1769 *à* 1774, ouvrage traduit du turk de Vassif-Efendi. — Par M. B. de Sorsum : *Lao-seng-eul*, comédie chinoise; suivie *des trois Étages consacrés*, conte moral —Par M. Boulard père : *Histoire littéraire du XIV*e*. siècle.* —Par le même : *Histoire littéraire des Grecs pendant le moyen âge.* — Par la Société Biblique, Britannique et Étrangère de Londres : *Nouveau Testament* en langue guzarate : *le même* en hin-

doustani ; *le même*, en langue d'assam ; *le même*, en langue bikanir ; *le même*, en langue du moultan ; *le même*, en syriaque ; *le même*, en malais (caractères arabes) ; *le même*, en singalais ; *le même*, en arabe ; *le même*, en chinois ; *le même*, en grec ancien et moderne, à deux colonnes ; *les Psaumes*, en arabe ; *les mêmes*, en éthiopien ; trois *Évangiles* en esquimaux ; les *Évangiles de saint Mathieu et de saint Jean*, en mongol ; *les mêmes*, en bengali et en anglais ; la *Bible*, en arménien ; *la même*, en malai, caractères européens. — Par M. Pougens : *deux Gravures représentant des inscriptions sanskrites*. — Par M. le comte de Romanzoff : *Inscriptiones Sibiriacæ*, par M. Spassky.

OFFRANDES PÉCUNIAIRES.

M. Elphinstone, à Londres, souscription extraordinaire.......................... 200 fr.
Souscription annuelle...................... 50
Sir Geo. Staunton, à Londres, souscription extraordinaire.......................... 200 fr.
Souscription annuelle...................... 50

M. Kieffer, premier interprète du Roi pour les langues orientales, qui remplissait depuis dix-huit ans les fonctions de professeur de langue turque au collége de France, a été nommé à cette place vacante par la démission de M. Ruffin.

M. Klaproth publiera incessamment trois ouvrages dont l'impression est presque achevée. Le premier est la traduction française de son *Voyage au Mont Caucase et en Géorgie*. L'auteur a abrégé et augmenté cet ouvrage, de manière que la traduction diffère essentiellement de l'édition allemande qui a paru en 1812 et 1814. — Le second porte le titre *Asia polyglotta*. Il contient des recherches sur toutes les langues et peuples de l'Asie, qui y sont classés d'après

sur parenté *linguistique*. D'amples vocabulaires comparés, et une carte, sur laquelle on a marqué par l'enluminure l'extension de chaque souche de peuples, orneront ce volume in-4°., qui répandra certainement une lumière nouvelle sur les différentes nations de cette vaste partie du monde.—Le troisième ouvrage de M. Klaproth est un *Catalogue raisonné des livres et des manuscrits chinois et mandchoux, de la bibliothèque royale de Berlin*. Ce volume, petit in-folio, a été imprimé par la munificence de S. M. le Roi de Prusse; et l'auteur a profité d'une occasion aussi favorable pour publier plusieurs morceaux curieux et des dissertations intéressantes. A propos des grandes annales de la Chine, il donne une table des *Nian-hao*, ou des titres honorifiques des années du règne des empereurs chinois, qui est beaucoup plus complète et plus exacte que celle que M. *R. Morrison* a publiée dans son *View of China* (Macao 1817., in-4°.). La chronologie de ce dernier ou plutôt sa réduction des années chinoises en années de l'ère chrétienne est totalement fautive, depuis l'origine de la monarchie chinoise jusqu'en 1571 après J. C. — La notice du *Miroir ou Dictionnaire des langues mandchoue et chinoise*, dont M. Klaproth donne une analyse exacte, lui a fourni l'occasion de traiter de l'origine et de l'ancienne histoire des Mandchoux. Outre ces deux morceaux très-considérables on trouvera dans ce volume la notice détaillée du *Penthsao*, ou du *grand Herbier chinois*; des recherches nouvelles sur l'*inscription de Yu*, et un travail considérable sur les *Ouigours*, leur langue et leur écriture, avec un vocabulaire ouigour comparé avec les autres dialectes turco-tatares.

— La traduction française du roman chinois des *Deux cousines* (Iu-kiao-li), dont on a entendu le premier chapitre avec intérêt dans la séance générale de la Société Asiatique, le premier avril 1822, est maintenant terminée,

et l'auteur va s'occuper de la faire paraître. Ce tableau de mœurs, dont on a déja pu concevoir une idée fort avantageuse, sera recherché avec d'autant plus de curiosité, que ce sera le premier roman chinois traduit fidèlement, sans coupures ni suppressions. L'*Union bien assortie*, le seul ouvrage du même genre qu'on possède dans les langues européennes, a considérablement perdu dans les traductions successives par lesquelles il a passé. Le dialogue, qui est la partie la plus piquante des romans chinois, a presque entièrement disparu. On en peut dire autant des trois nouvelles traduites par M. Davis (voyez notre cahier de septembre, p. 168), lesquelles sont d'ailleurs trop peu étendues pour entrer en comparaison avec le roman dont nous parlons. Les *Deux cousines* formeront 4 vol. in-12.

— Nous avons vu les premières feuilles de l'Evangile de saint Mathieu en langue mandchou. Déjà précédemment nous avions lu en manuscrit le commencement de l'Evangile de saint Jean, dans la même langue. Cette nouvelle version nous a paru généralement bonne, malgré les obstacles que le génie des langues tartares, et l'ordre inversif des membres de phrases opposent à la représentation fidèle de la construction originale, et particulièrement à la division des versets. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment on a obvié à cette difficulté. Il suffit de dire que les caractères mandchous, qu'on a fait graver à Pétersbourg pour l'impression de cette traduction, sont calqués sur de bons modèles; ils représentent très-exactement le *style* des livres imprimés à Peking. Ce sont incontestablement les plus beaux qu'on ait encore fait fondre en Europe; ils ont une grande ressemblance avec les caractères que M. Tauchnitz a fait graver à Leipsick.

JOURNAL ASIATIQUE.

SUR L'ORIGINE DU PAPIER-MONNAIE;

Par M. Klaproth.

Le célèbre voyageur Marc-Paul de Venise, est le premier qui ait fait connaître en Europe l'existence du papier-monnaie dont les Mongols, maîtres de la Chine, se servaient à cette époque.

Ces mêmes Mongols l'introduisirent postérieurement en Perse, où leurs assignats s'appelèrent *djaou* ou *djaw*, mot évidemment dérivé du Chinois 鈔 *tchhaò*, qui désigne la même chose (1).

La circonstance que les Mongols, tant en Chine qu'en Perse, se servaient du papier-monnaie, a induit quelques auteurs à penser qu'ils en étaient les inventeurs; et le célèbre *Schloetzer*, de Goettingue, a publié une dissertation sous ce titre: *Les Mongols inventeurs du papier-monnaie dans le XIII*e. *siècle* (2). Cependant ce savant eût pu éviter d'émettre une assertion

(1) Ce caractère est composé de *kin*, métal, et *chaò*, peu, et il désigne *le manque du métal* (*monnayé*). Quand on le prononce *tchhaò*, il signifie *prendre par force*, *voler*, *s'emparer du bien d'autrui*.

(2) Schloetzer kritisch-historische Nebenstunden. Goettingen, 1797, in-8°; page 159 et suiv.

aussi hasardée, s'il avait lu l'*Histoire de Tchinghiz-khan, et de la dynastie mongole en Chine*, composée, d'après les auteurs chinois, par le P. *Gaubil*, et publiée en 1739, environ soixante ans avant le Mémoire de M. Schloetzer. Dans cette histoire (page 114), il est question de la suppression de l'ancien papier-monnaie, qui fut en usage sous la dynastie des *Soung*, laquelle régna en Chine avant les Mongols; et il est aussi fait mention d'une nouvelle espèce d'assignats, qui furent substitués aux anciens, en 1264, par le ministre *Kià-szu-tao* (1).

Il m'a paru intéressant de rechercher dans les auteurs chinois, la date de l'invention du papier-monnaie. Le succès ayant couronné mon entreprise, j'ai l'honneur de présenter à la Société Asiatique le résultat de mes recherches.

La plus ancienne spéculation financière imaginée par le ministère chinois, pour faire face aux dépenses devenues trop fortes pour les revenus de l'état, date de l'an 119 avant l'ère chrétienne, et du règne de l'empereur *Ou-ti*, de la grande dynastie des *Han*. A cette époque on introduisit les 幣皮 *phí-pi* ou *va-*

(1) Le P. Gaubil a trouvé ce fait dans la *Continuation des grandes Annales de la Chine*, qui porte le titre *Thoung-kian-kang-mou-siu-pian*, (vol. XXI, page 26, et vol. XXI, page 52 de la traduction mandchoue). Le P. Mailla n'a pas jugé à propos d'en parler dans l'extrait français qu'il avait fait de ces mêmes Annales, et qui a été publié sous le titre d'*Histoire générale de la Chine*. Cette circonstance a pu faire croire que le fait en question ne se trouvait pas consigné dans l'original des Annales. — *Voyez* Mémoires de l'Institut, *Littérature et Beaux-Arts*, an III, vol. IV, p. 118.

leurs en peau. C'étaient des pièces de peau de certains cerfs blancs qu'on nourrissait dans le parc intérieur du palais. Elles avaient un pied chinois en carré, et elles étaient ornées de peintures et de brodures extrêmement fines. Chaque prince ou grand, et même les membres de la famille impériale qui voulaient faire leur cour à l'empereur, ou qui étaient invités à des cérémonies et à des repas dans le palais, étaient obligés de couvrir d'une de ces peaux, la tablette qu'ils tenaient devant leur visage en présence du *fils du ciel*. Le ministre de la maison de l'empereur avait fixé le prix de ces *phî-pi* à 40,000 deniers, ce qui revient à peu près à 300 francs. Ils avaient cours pour ce prix dans le palais et parmi les grands ; mais il paraît qu'ils n'ont jamais servi de monnaie parmi le peuple (1).

Ma-touan-lin rapporte qu'après les années *ta-nie* (605 — 617 de J.-C.), jusqu'à la fin de la dynastie des *Soui*, le désordre général en Chine, étant monté à son comble, on employait toute sorte de choses en guise de monnaie, comme de petits morceaux de fer ronds, des habits coupés, et même du carton (2).

Au commencement du règne de l'empereur *Hian-tsoung*, de la dynastie des *Thang*, ou vers l'an 807 de J.-C., le cuivre monnayé étant devenu très-rare (3),

---

(1) *Szu-ki*, vol. XXX, page 8.— *Thoung-kian-kang-mou*, vol. IV, page 67, et l'édition mandchoue, vol. IV, page 65. — *Wen-hian-thoung-khao*, vol. VIII, page 8. — *Khiun-chu-pi-khao*, vol. III, p. 13.

(2) *Wen-hian-thoung-khao*, VIII, 31.

(3) La cause de la rareté du cuivre, qui se fit sentir si souvent en Chine, était principalement la fabrication d'une grande quantité

on réitéra la défense de se servir de vases et d'ustensiles faits de ce métal. L'empereur obligea aussi les marchands qui arrivaient dans la capitale, et en général les familles riches, de déposer leur numéraire dans les caisses publiques ; et pour faciliter le commerce, ils reçurent des bons qui eurent cours partout, et auxquels on donnait le nom de 錢飛 *fey-thsian*, ou *monnaie volante*. Cependant, trois ans étaient à peine écoulés, que l'on fut forcé de supprimer dans la capitale l'usage de ce papier, qui n'eut plus de cours que dans les provinces (1).

Thai-tsu, fondateur de la dynastie des *Soung*, qui monta sur le trône en 960 de J.-C., permit aux marchands de déposer leur argent et même des marchandises dans les différens trésors impériaux, et les bons qu'ils en recevaient furent appelés 錢便 *pian-thsian*, ou *monnaie commode*. On les reçut partout avec empressement. En 997 de J.-C., il existait de ce papier pour 1,700,000 onces d'argent, et en 1021 on en avait encore ajouté pour 1,130,000 onces (2).

C'est dans le pays de *Chou*, qui est la province de *Szu-tchhouan* de nos jours, qu'on a introduit pour la première fois un véritable papier-monnaie, c'est-à-dire des assignats qui remplacèrent l'argent sans être

---

d'images en bronze, représentant *Foe* et les saints de sa religion. Aussi voyait-on reparaître le cuivre et la monnaie, après chaque persécution que cette religion essuyait en Chine.

(1) *Wen-hian-thoung-khao*, VIII, 39 et 40. — *Khiun-chu-pi-khao* ; *l. c.*

(2) *Wen-hian-thoung-khao*, IX, 6. — *Khiun-chu-pi-khao* ; *l. c.*

garantis par une hypothèque quelconque. Un certain 詠張 *tchang-young* l'introduisit pour remplacer la *monnaie de fer* (1), qui était trop lourde et trop incommode. Ces assignats furent appelés 劑質 *tchi-tsi*, ou *coupons*. Sous le règne de *Tchin-tsoung* des *Soung* (depuis 997 jusqu'en 1022), on suivit cet exemple, et l'on fit des assignats sous le nom de 子交 *kiao-tsu*, ou *changes*. Ils étaient payables tous les trois ans ; de sorte que, dans l'espace de soixante-cinq ans, il devait y avoir vingt-deux termes de paiement. Chaque *kiao-tsu* valait une *enfilade de mille deniers*, et représentait *une once d'argent pur*. Seize maisons des plus riches dirigèrent cette opération financière ; mais, par la suite, ces entrepreneurs n'étant pas en état de remplir leurs engagemens, ils furent forcés de faire banqueroute, ce qui donna lieu à beaucoup de procès. L'empereur abolit les assignats de cette compagnie, et ôta aux particuliers la faculté d'émettre du papier-monnaie, en se réservant d'établir une banque d'assignats à *Y-tcheou*. Vers l'an 1032 de J.-C, il y avait en Chine pour 1,256,340 d'onces en *kiao-tsu*. En 1068, on s'aperçut qu'il en existait de faux, et l'on porta contre les contrefacteurs la même peine que celle qu'on appliquait aux falsifi-

(1) La première monnaie de fer fut faite en Chine par le rebelle *Koung-sun-chou*, qui mourut l'an 36 après J.-C. Cependant les empereurs n'ont pas suivi cet exemple avant 524. C'est seulement à cette époque que *Ou-ti*, de la dynastie des *Liang*, fit fondre de pareilles pièces ; et depuis ce tems on s'en est souvent servi.

cateurs des cachets du gouvernement. On établit plus tard, et à différentes reprises, des banques de *kiao-tsu* dans plusieurs provinces de l'empire. Les assignats d'une province n'avaient pas cours dans les autres. Souvent on changea les termes du paiement et leur mode de circulation.

Sous l'empereur *Kao-tsoung*, en 1131, on voulait faire un établissement militaire à *Ou-tcheou*; mais, comme les fonds nécessaires n'arrivèrent qu'avec beaucoup de difficulté, les mandarins chargés de la direction de cette entreprise, proposèrent au *hou-pou*, ou au ministère du trésor, d'émettre des 子關 *kouan-tsu*, ou des *bons*, avec lesquels ils pouvaient payer les personnes qui fournissaient les vivres aux troupes. Ces bons étaient remboursables à un bureau spécial; mais il paraît qu'ils donnaient lieu à des abus, et faisaient murmurer le peuple. Plus tard, et sous le même empereur, de semblables bons furent mis en circulation dans d'autres provinces de la Chine (1).

En 1160, toujours sous le règne de *Kao-tsoung*, le *hou-pou* créa un nouveau papier-monnaie, appelé 子會 *hoei-tsu*, ou *conventions*. Dans leur origine, ces nouveaux assignats n'avaient cours que dans la province de *Tche-kiang* et dans le voisinage; mais bientôt ils furent répandus dans tout l'empire. Le papier, dont on se servait pour les faire, ne fut originaire-

(1) *Wen-hian-thoung-khao*, IX, 24. — *Thoung-kian-kang-mou-siu-pian*, XIII, 7. — Édition mandchoue, XIII, 13.

ment fabriqué que dans les villes de *Hoei-tcheou* et *Tchhi-tcheou* du *Kiang-nan*. Plus tard on en fit aussi à *Tchhing-tou-fou*, dans le *Szu-tchhouan* et à *Lin-ngan-fou*, dans la province de *Tche-kiang*. Les premiers *hoei-tsu* valurent une enfilade de mille deniers ; mais sous le règne de *Hiao-tsoung*, en 1163, on en fit de 500, 300, et 200 deniers. En cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la septième lune de l'an 1166, on avait déjà émis pour 28,000,000 d'onces de ces assignats ; et le 14 du onzième mois de la même année, cette somme se trouvait encore augmentée de 15,600,000 onces. Pendant le reste du règne de la dynastie des *Soung*, le nombre des *hoei-tsu* allait toujours en croissant. Outre ces assignats, il y avait encore les *kiao-tsu*, et quelques autres papiers particuliers des provinces ; de sorte que l'empire se trouvait inondé d'assignats qui perdaient de jour en jour, malgré les différens changemens et modifications que le gouvernement jugeait convenable d'y mettre, pour faire hausser leur cours.

Enfin, sous le règne de *Ly-tsoung*, de la même dynastie, et en 1264, le ministre *Kia-szu-tao*, voyant le cours des *hoei-tsu* si bas et le prix des denrées si élevé, crut devoir subsistuer en partie à ces billets, de nouveaux assignats qu'il appela 關銀 *yn-kouan* ou *obligations d'argent*. Les *hoei-tsu* nommés de *dix-sept termes* furent tout-à-fait abolis, et on retira trois de ceux de *dix-huit termes* pour un des nouveaux assignats, qui portèrent le caractère 賈 *kia*. Mais, quoiqu'on reçut même les billets déchirés dans le paiement des impôts, le ministre ne put parvenir à faire

hausser le cours des papiers émis par le trésor, ni à faire baisser le prix des marchandises (1).

Pendant que les derniers empereurs de la dynastie des *Soung* étaient retirés dans le sud de la Chine, le nord de ce pays se trouvait sous la domination des *Niu-tchy*, peuple de la race Toungouse, qui avait fondé un nouvel empire sous le nom de *Kin*, ou *royaume d'or*. Leurs princes sont connus des historiens arabes et persans, sous le nom d'*Altoun-khan*. Les guerres continuelles qui dévastèrent la Chine entière, avaient considérablement appauvri toutes les provinces de ce beau pays; de sorte qu'en 1155 de J.-C., le cuivre étant devenu extrêmement rare dans le royaume des *Kin*, ils furent obligés d'établir chez eux des banques d'assignats, sur le plan de celles des *kiao-tsu* des *Soung*. Les assignats de deux, quatre, huit et dix enfilades de mille deniers furent appelés *grands billets*, et les *petits* étaient de 100, 300, 700 et 900 pièces de cuivre. Leur cours était fixé pour sept ans. Après ce terme on échangea les anciens billets contre de nouveaux. Dans toutes les provinces il y avait des banques, et le gouvernement retenait quinze pièces de cuivre pour chaque enfilade de mille, pour couvrir les frais de la fabrication et de l'enregistrement des billets (2).

Dans la seconde moitié du XIII[e]. siècle, les Mongols se rendirent maîtres de la Chine, où ils fondèrent

---

(1) *Thoung-kian-kang-mou-siu-pian*, XXI, 26. — Traduction mandchoue, XXI, 52.

(2) *Ibid.* XV, 14. — Traduction mandchoue, XV, 26.

la dynastie appelée *Youan*, laquelle régna depuis 1279 jusqu'en 1367. Même avant l'entière soumission de la Chine, *Koublaï-khan* ou *Chi-tsou*, premier empereur de cette dynastie, avait déjà introduit les assignats chez les Mongols (entre 1260 et 1263). En 1284, il chargea le mandarin *Lou-chi-joung* de lui présenter un plan pour l'émission d'un nouveau papier-monnaie; mais cette émission n'eut lieu qu'en 1287, et depuis ce tems les Mongols ne firent qu'augmenter la quantité de leurs assignats appelés 鈔寶 *pao-tchhao*, ou *papier-monnaie précieux*.

Les assignats d'*une enfilade* fabriqués dans les années *tchi-youan* (1264 — 1294), remplacèrent ceux de *cinq enfilades*, ou de 5,000 deniers, qu'on avait créés pendant les années *tchoung-thoung* (1260 — 1263), et qui étaient faits de l'écorce de l'arbre 楮 *tchu* (morus papyrifera), ayant un pied chinois en carré. Ceux d'*une enfilade*, des années *tchi-ta* (1308 — 1311), remplacèrent les assignats de *tchi-yuan*, de *cinq enfilades*. Ils valaient une once d'argent pur, et la dixième partie d'une once d'or. De cette manière, le gouvernement avait remboursé par quatre pour cent de la valeur, le capital de la première émission, et avec vingt pour cent celui de la seconde. Vers la fin de la dynastie des *Youan*, le papier-monnaie avait déjà perdu beaucoup de son crédit, et en 1351 on se vit obligé de faire encore des changemens dans le système des assignats; mais tous les essais et tentatives pour produire une hausse dans les fonds restèrent inutiles, et les Mongols furent forcés de quitter la

Chine, qu'ils avaient totalement ruinée par leurs *tchhao précieux*.

Cet état de choses obligea les empereurs des *Ming*, qui succédèrent aux Mongols, non-seulement de ne pas abolir les *tchhao*, mais d'en créer même de nouveaux. En 1375, on émit six différentes espèces d'assignats; savoir d'*une enfilade* ou de *mille deniers*, de 500, de 400, de 300, de 200 et de 100 pièces de cuivre. Ceux de mille deniers valaient une once d'argent. On défendit au peuple de se servir de l'or, de l'argent et des choses précieuses pour trafiquer. Le cours de ces assignats baissa de suite, et on ne donna que *treize enfilades* de pièces de cuivre pour dix-sept en papier.

Il paraît que les premiers empereurs des *Ming* augmentèrent considérablement la quantité de ces assignats; car, en 1448, ils jouissaient de si peu de crédit, qu'on ne donnait que *trois deniers* pour un *tchhao d'une enfilade de mille*. Le gouvernement crut remédier à cette disgrace de son papier, en défendant l'usage des pièces de cuivre, et en forçant le peuple à ne se servir que des assignats. Sept ans plus tard il parut une ordonnance qui statua qu'on percevrait en assignats les impôts des marchés des deux capitales de l'empire. Néanmoins, ces mesures ne produisirent pas l'effet désiré, et les *tchhao* restant en discrédit, finirent par disparaître de la circulation. Du moins l'histoire n'en fait plus mention après l'an 1455 de J.-C. (1).

---

(1) *Thoung-kian-ming-szu-kang-mou*, vol. II, 3. — VII, 3 et 13.

Les *Mandchoux* qui ont succédé aux *Ming*, et qui sont actuellement les maîtres absolus de la Chine, n'ont jamais essayé d'émettre un papier-monnaie quelconque; car ces barbares ignorent encore le principe fondamental de toute bonne administration financière, savoir que plus un pays a de dettes, plus il est riche et heureux (1).

NOTICE

SUR L'INTRODUCTION A LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE,

Célèbre Ouvrage arabe d'Ibn Khaldoun;

Par M. DE HAMMER.

Le titre de la première partie de l'ouvrage philosophique, historique et politique d'Ibn Khaldoun, est *Livre d'Exemples, et Recueil des origines et des nouvelles de l'Histoire des Arabes, des Perses, des Berbères et des grands Souverains, leurs contemporains;*

---

(1) Les assignats des *Soung*, des *Kin* et des *Mongols* étaient tous faits avec l'écorce de l'arbre *tchu*. Ceux des premiers n'étaient que des feuilles imprimées et munies des cachets de l'autorité; mais ceux des Mongols montraient encore d'autres ornemens. Le papier qui servait aux *Ming* pour faire leurs assignats, était fait avec toutes sortes de plantes. On trouve figuré dans l'ouvrage du P. *Duhalde*, un de ces assignats du tems des *Ming*. (*Voyez* vol. II, p. 163.)

par Abou-zeid Abd-errahman Ibn-Khaldoun-al-hadhramy (1) almaleki (2).

L'ouvrage entier est divisé en trois parties, et précédé par une préface. Les deux dernières parties contiennent proprement l'histoire. Il existe une excellente traduction turque de la première partie. La seconde et la troisième sont extrêmement rares, et il est très-difficile de se les procurer. Elles ne se trouvent ni dans les bibliothèques ni dans les marchés de Constantinople; elles doivent être cependant bien intéressantes, si leur mérite égale celui de la préface et de la première partie, dont on fait connaître ici le contenu d'après le titre des chapitres. Il faut observer encore que, dans la plupart des manuscrits comme dans celui dont on s'est servi pour cette notice, il manque le sixième livre de la première partie, qui doit contenir un tableau des sciences des Orientaux, d'après leur système encyclopédique; c'est de ce livre que *Hadji-khalfa* a tiré en grande partie les articles de sciences contenus dans son grand ouvrage bibliographique. La préface contient d'abord des réflexions sur l'utilité de l'histoire, et sur la manière de l'écrire; ensuite un essai

(1) Ce nom a engagé Herbelot à faire Ibn-Khaldoun, natif du Hadhramout, tandis qu'il était d'extraction Berbère, et natif de la province Algharbye en Afrique, comme il le dit lui-même dans le cours de son ouvrage. J'ignore si Alhadhramy est ici un attribut de lieu, ou une qualification de famille.

(2) M. le baron Silvestre de Sacy a donné un article fort intéressant, sur cet écrivain, dans la *Biographie universelle*, tome XXI.

de critique historique, dans lequel sont passés en revue des faits et des événemens qui ont été crus et répétés, sur la foi de la plus grande partie des historiens arabes, quoiqu'ils soient ou denués de fondement ou peu probables. Les principaux sont : la marche des Israélites à travers le désert, avec une armée de six cent mille hommes, nombre qu'Ibn Khaldoun trouve très-exagéré ; les conquêtes prétendues des anciens Tobaa de l'Yemen ; la fable du paradis d'*Irem* ; le peu de vraisemblance que la chute des Barmecides ait été causée par une intrigue d'amour de Djaafar avec la sœur de Haroun-al-raschid ; les anecdotes scandaleuses de la vie particulière de plusieurs califes ; des détails sur l'origine des Edrisites et sur celle des Obeidites en Afrique ; une défense de Mahady, fondateur des Movahidites. Puis il est question des prétentions ridicules des professeurs et des juges qui, dans les tems postérieurs du musulmanisme, jugeaient sur eux-mêmes les grands hommes des premiers siècles ; enfin des notices sur le mécanisme des langues, et un avertissement sur l'orthographe observée dans le cours de l'ouvrage, toutes les fois qu'il s'agit d'écrire des noms étrangers.

PREMIÈRE PARTIE.

Le titre original de cette première partie, que nous appelons *Introduction à la connaissance de l'Histoire*, est *De la culture en général, et de tout ce qui a rapport à l'état sauvage et à l'état civilisé ; de la conquête, de l'économie, des sciences et des arts.*

LIVRE PREMIER. — *De la Culture de l'Homme en général.*

Chapitre 1. Le rassemblement des hommes en société est nécessaire. — 2. Connaissance du globe terrestre habité (1). — 3. Des climats tempérés, de l'influence du climat sur la couleur et la propagation des hommes. — 4. Influence du climat sur les passions et les tempéramens. — 5. Influence de l'abondance ou du manque de vivres et de nourriture, sur les mœurs et le caractère des hommes. — 6. De la vie contemplative comme suite de l'abstinence, avec des réflexions sur les songes et les visions.

LIVRE II. — *De l'État de Sauvage et des Peuples nomades.*

Chapitre 1. La division des peuples en nomades et habitans des villes, est nécessairement fondée dans la nature. — 2. Les Arabes sont, de tous les peuples, les plus nomades par nature. — 3. L'état de nomade précède celui d'habitant de ville. Il est le commencement de la civilisation. — 4. Les nomades sont moins corrompus que les habitans des villes. — 5. Ils sont plus braves. — 6. Les habitans des villes perdent leurs bonnes qualités avec la liberté. — 7. La véritable puissance de famille ne se trouve que dans les tribus. — 8. La puissance de famille est fondée sur l'étendue de la parenté. — 9. Le soin de conserver les généalogies et les titres de naissance se trouve chez les

(1) Ce second chapitre renferme un petit abrégé de Géographie, d'après l'ouvrage d'*Édrisi*, avec les élémens de l'astronomie, d'après le système de Ptolémée.

peuples sauvages, et particulièrement chez les Arabes. — 10. Du mélange des généalogies et des familles. — 11. La domination est attachée à la puissance de famille et à l'aristocratie de la parenté. — 12. La véritable noblesse est originairement attachée à la puissance de famille ; tout autre titre de noblesse est factice et emprunté. — 13. Le rang des serviteurs est décidé par la noblesse de la famille qu'ils servent. — 14. La noblesse de mérite ne se soutient jamais dans une même famille au-delà de quatre générations continues. — 15. Les peuples sauvages sont les meilleurs conquérans. — 16. Le but de la puissance de famille est l'empire. — 17. Le luxe et l'amour des aisances de la vie entravent le chemin à l'empire. — 18. L'esprit de soumission et l'humiliation sont des obstacles à l'empire. — 19. Les impôts et les tributs auxquels une nation s'assujétit l'avilissent. — 20. De grandes vertus présagent l'empire, de grands vices le contraire. — 21. Plus un peuple parvenu à l'empire est sauvage, plus grande est l'étendue de sa puissance. — 22. Si la branche principale d'une famille perd l'empire il sera transféré à une autre, tant que la puissance de famille est en vigueur. — 23. Les vaincus se conforment au caractère, aux lois, aux mœurs des vainqueurs. — 24. Un peuple vaincu s'abâtardit et tombe en décadence. — 25. Les Arabes n'ont jamais conquis que des pays plats. — 26. Les Arabes n'entendent nullement l'art de conserver la culture des pays conquis. — 27. Ce ne sont que des prophètes qui peuvent contenir les Arabes et devenir leurs législateurs.

— 28. Les Arabes s'entendent le moins de tous les peuples dans l'art de bien gouverner. — 29. Les tribus, qui occupent les déserts, ont grand besoin des habitans des villes.

LIVRE III. — *Des Dynasties, de l'Empire, du Califat, des Rangs et des Dignités.*

Chapitre 1. Les fondateurs des empires ont besoin de l'appui de familles puissantes par l'aristocratie de la parenté. — 2. Une dynastie déjà affermie peut se passer de cet appui. — 3. Une dynastie naissante, qui est assurée d'un secours étranger, peut se passer de l'appui de la puissance de famille. — 4. Les plus grands empires ont été fondés par des prophètes et sont des théocraties. — 5. L'ascendant du pouvoir religieux l'emporte, dans la fondation des empires, sur celui de la puissance de famille. — 6. Cependant même, le pouvoir religieux ne peut se passer de l'assistance de la puissance de famille. — 7. La force de chaque empire est circonscrite par certaines limites; s'il les franchit il s'affaiblit. — 8. La prospérité et la gloire d'un empire dépendent du plus grand ou du plus petit nombre des serviteurs de l'état. — 9. L'empire ne peut jamais s'affermir dans un pays où il y a beaucoup de tribus puissantes. — 10. Un empire affermi tendra à la jouissance du repos et des commodités de la vie. — 11. Cette tendance est le présage de la décadence. — 12. Les empires ont leur vie naturelle comme les individus. — 13. Du progrès des empires; passage de l'état sauvage à l'état policé. — 14. La culture

dans un empire naissant, loin de l'affaiblir, ne fait qu'augmenter ses forces. — 15. Des différens changemens que subit le même empire par la suite des tems. — 16. Les monumens qui nous restent des anciens empires, sont en proportion de leur grandeur et de leur force originelle. — 17. On appelle souvent des étrangers au secours, pour contre-balancer le pouvoir des familles trop puissantes. — 18. Sur ces défenseurs étrangers du trône. — 19. De l'influence puissante et de l'ascendant des étrangers qui empêchent les princes de gouverner par eux-mêmes. — 20. Ils s'arrogent souvent les attributs et les prérogatives de la souveraineté. — 21. De la souveraineté. — 22. La trop grande sévérité des princes nuit à l'empire. — 23. Des titres d'Iman et de Calife. — 24. Des qualités requises pour le califat. — 25. Des différentes sectes et des partis qui divisent les fidèles sur le califat. — 26. De la décadence du califat, et du changement en simple empire. — 27. De l'inauguration au califat. — 28. De la nomination d'un successeur à l'empire. — 29. Des charges religieuses et de la hiérarchie spirituelle. — 30. Du titre d'*Emir-almoumenin* ou prince des fidèles. — 31. Ce que sont chez les chrétiens et les juifs, le pape, les évêques et les juges. — 32. Des grandes charges de la cour, et des dignités de l'empire. — — 33. Du département des finances. — 34. Du bureau d'état. — 35. De la direction de la police. — 36. De la marine. — 37. De la préséance entre les gens de plume et d'épée. — 38. Des attributs de la souveraineté. — 39. Du département de la guerre et de la tactique. — 40. Des sources des finances, de l'aug-

mentation et de la diminution des revenus de l'état. — 41. Des impôts sur les marchandises. — 42. La trop grande inclination des princes à faire le commerce, est nuisible à l'état. — 43. C'est à l'époque de la plus grande prospérité de l'empire, que les grandes familles sont les plus riches. — 44. De l'émigration des riches, qui craignent la confiscation de leurs biens. — 45. Les revenus souffrent lorsque les princes diminuent leurs largesses. — 46. L'oppression et les extorsions ruinent les états. — 47. Un genre d'oppression très-pernicieux, c'est la corvée. — 48. De l'usure. — 49. Des différens degrés de chambellan, et de leur institution. — 50. De la division d'un empire en plusieurs. — 51. Point de remède contre la vieillesse des empires. — 52. De la cause de la décadence et de la ruine des empires. — 53. Des causes de ruines provenant de l'opulence. — 54. Les empires croissent, et après être parvenus au terme de leur accroissement, ils déclinent. — 55. Des nouveaux empires fondés sur les ruines des anciens. — 56. La trop grande population doit produire à la fin une rareté de vivres. — 57. Il faut dans chaque état un code politique. — 58. Du *Mahadi* (le dernier des Imans). — 59. Des prédictions astrologiques et cabalistiques sur la durée des empires.

LIVRE IV. — *Des Villes et des autres Établissemens de civilisation.*

Chapitre 1er. L'empire est plus ancien que le rassemblement des hommes dans les villes qui en a été une suite. — 2. Les grands et les riches préfèrent le séjour des

villes. — 3. Les grandes villes et les forteresses ne sont fondées que par de grands rois. — 4. Quelques monumens sont si grands, qu'il a fallu plus d'une dynastie ou plus d'un règne pour les achever. — 5. Quand on néglige les précautions nécessaires, en jetant les fondemens d'une grande ville, elle s'en ressent dans la suite. — 6. Des grandes mosquées. — 7. Il y a peu de grandes villes dans la province d'Afrique proprement dite, et dans le Maghreb (l'empire de Maroc). — 8. Les châteaux élevés du tems de l'islamisme sont en fort petit nombre. — 9. Les monumens élevés par les Arabes sont de courte durée. — 10. Comment les villes tombent en décadence. — 11. La grandeur et la beauté des villes sont proportionnées au bien-être de leurs habitans. — 12. Du prix des provisions. — 13. Les nomades détestent le séjour des villes. — 14. La richesse ou la pauvreté d'un pays, est en proportion avec celle de ses villes. — 15. De l'avantage des biens fonds. — 16. Les riches ont besoin de s'attacher aux hommes en place. — 17. La réussite et le succès des affaires va de pair avec l'état florissant ou décroissant de l'empire. — 18. Le comble du luxe est la corruption des mœurs qui entraîne la décadence. — 19. La résidence ou la capitale tombe en ruines avec l'empire. — 20. Il y a des arts qui sont particulièrement attachés à quelques villes. — 21. Les tribus nomades sont toujours en guerre entre elles. — 22. Des langues.

LIVRE V. — *Des Arts et des autres moyens d'acquérir des subsistances.*

Chapitre 1er. Définition de ce que c'est qu'ac-

quisition, subsistance et prix du travail. — 2. Des différentes voies de subsistance et des moyens d'acquisition. — 3. Le service n'est pas un moyen d'acquisition naturel. — 4. Des trésors et de ceux qui font le métier d'en fouiller (1). — 5. Les grands emplois conduisent aux richesses. — 6. L'humiliation et la soumission sont des moyens de s'enrichir. — 7. Les emplois de juges, imans et professeurs, ne sont point lucratifs. — 8. L'agriculture est le partage de la dernière classe du peuple. — 9. Du commerce. — 10. Du commerce d'exportation. — 11. De l'accaparement. — 12. Quand les prix sont bas, les négocians ne profitent pas. — 13. A qui le commerce convient et à qui il ne convient pas. — 14. Les négocians sont accusés d'un manque d'idées grandes et généreuses. — 15. Les arts ne s'apprennent que par des maîtres. — 16. La plus ou moins grande perfection dans les arts dépend de la plus ou moins grande civilisation. — 17. Les arts ne prennent de consistance dans un pays, qu'autant que la civilisation s'y répand généralement. — 18. Les arts et les manufactures fleurissent en proportion du nombre de ceux qui s'en occupent. — 19. La décadence des états entraîne celle des arts. — 20. Les Arabes s'entendent fort peu aux arts. — 21. Qui excelle dans un art excellera difficilement dans un autre. — 22. De la division des arts. — 23. De l'agriculture. — 24. De l'architecture. — 25. De l'art du menuisier. — 26. De l'art du tailleur et du tisserand. — 27. De l'art de l'ac-

(1) Ce chapitre et les chap. III et IV du livre IV ont été publiés par M. le baron Silvestre de Sacy, avec une traduction française à la fin de sa traduction d'Abd-allathif, p. 509.—524 et 558.—564.

coucheur. — 28. De la médecine. — 29. De l'art de l'écriture. — 30. De l'art du relieur et du papetier. — 31. De la musique. — 32. Une certaine perfection dans l'art de l'écriture et des comptes, donne un préjugé favorable pour l'esprit et l'entendement de ceux qui la possèdent.

Par les titres de ces chapitres, on peut se former une idée de l'intérêt de leur contenu. Il y a peu d'ouvrages orientaux qui méritent autant d'être traduits en entier, que celui d'Ibn Khaldoun. Il est écrit d'un style extrêmement concis, qui devient même quelquefois obscur, par l'omission des idées intermédiaires. Le traducteur turk, le fameux Perrizade-Mohammed, qui a vécu du tems d'Ahmed III, a remédié a ce défaut en développant les idées de l'original et en suppléant les intermédiaires, ajoutant encore souvent des éclaircissemens et des notices à part, comme il en prévient le lecteur. Par là, le volume de la traduction surpasse celui de l'original de plus d'un tiers; de sorte que les cinq livres de cette première partie font 200 feuilles *in-folio* en arabe, et 350 en turk. La justesse du raisonnement et la saine critique qui règnent dans ces prolégomènes doivent frapper chaque lecteur, et préviennent fort en faveur des deux autres parties, qui sont infiniment plus rares.

Voici quel est leur contenu, au moins tel que l'auteur le donne dans sa préface :

Deuxième partie : De l'histoire des Arabes; de leurs

tribus et de leur empire, depuis le commencement du califat jusqu'à nos jours (800 de l'hégire), avec des notices sur les peuples les plus célèbres qui furent leurs contemporains, comme les Nabathéens ; les Syriens, les Perses, les Israélites, les Égyptiens, les Grecs, les Romains et les Turks.

Troisième partie. De l'histoire des Berbères; de leurs tribus et de leurs différentes dynasties dans le Maghreb ou l'Afrique occidentale.

Quoique Ibn Khaldoun ne soit pas tout-à-fait affranchi des préjugés de sa religion, il l'est au moins de ceux dont les auteurs arabes sont ordinairement prévenus en faveur de leur nation ; et, loin de juger les Arabes avec une partialité qui leur serait favorable, il pèche plutôt par le défaut contraire. C'est pour l'histoire peu connue de son peuple, *les Berbères*, que son ouvrage serait d'un très-grand intérêt. Parmi les morceaux les plus précieux de son premier livre doivent être compris les articles *de la monnaie*, *de la navigation*, *de la musique*, *des attributs de la couronne*, *des charges de l'empire*, *le tableau des finances*, *du califat*, et *l'histoire des Chiites*. Ibn Khaldoun fait, dans l'empire ottoman surtout, l'étude des hommes d'état, des ministres, des princes grecs et des interprètes lettrés employés dans les affaires.

LETTRE AU RÉDACTEUR,

Sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe.

J'approuve beaucoup votre idée, Monsieur, et je crois que le public vous saura gré de lui présenter annuellement, dans le premier cahier du Journal Asiatique, un résumé des travaux qui auront été exécutés, et le tableau des progrès qu'aura faits, dans l'espace de l'année précédente, chacune de ces branches de connaissances qu'on réunit chez nous sous la dénomination de littérature orientale. Je serai très-empressé de vous remettre, pour la partie dont je m'occupe, les notes dont vous pourrez avoir besoin, et je commencerai, dès aujourd'hui, à m'acquitter d'une tâche que je m'impose avec plaisir. Il faut seulement pour cette fois, que vous me permettiez de vous entretenir un peu plus longuement que cela ne sera nécessaire à l'avenir. J'ai à vous rendre compte des travaux de plusieurs années; et d'ailleurs la littérature chinoise a fait depuis peu de si grands progrès, elle est maintenant dans un état si différent de celui où elle était il n'y a pas plus de dix ans, que je ne puis me refuser à la satisfaction de vous rappeler les circonstances qui ont amené cette heureuse révolution.

Vous n'ignorez pas, Monsieur, combien l'étude de la langue chinoise a été mal dirigée pendant deux

siècles. Les missionnaires, qui y avaient fait de très-grands progrès, n'avaient pas donné leur secret aux savans d'Europe. Quelques-uns des premiers avaient laissé accréditer l'idée que la vie d'un homme était trop courte pour apprendre à lire les caractères, et néanmoins plusieurs d'entre eux démentirent par leur exemple cette opinion si absurde en elle-même. Quant à ceux qui, sans aller en Chine, avaient voulu marcher sur leurs traces, ils avaient pour la plupart suivi une si mauvaise route, que c'eût été merveille si, dans toute leur vie, elle les eût conduits au but. L'analise la plus simple, la méthode la plus naturelle leur étaient inconnues. On avait fait des caractères chinois comme des hiéroglyphes mystérieux, qu'on ne pouvait entendre que par une sorte de divination. Aussi la découverte la plus insignifiante en ce genre était-elle payée par l'admiration générale. Si l'on eût parlé d'expliquer Confucius ou de traduire un roman chinois, les lettres de Cuper ou de Lacroze, d'Holstenius ou de Peiresc eussent annoncé ce prodige au monde savant. Une centaine de caractères, dont la forme et le sens étaient défigurés comme à l'envi par les graveurs et les dissertateurs, faisaient une réputation brillante en ce genre. C'est ainsi que Spizelius, Menzelius, Tenzelius, André Muller, Masson, ont passé dans leur tems pour savoir le chinois; leurs essais si vantés alors sont maintenant tombés dans un oubli mérité. Hyde, Bayer, Étienne Fourmont, mieux servis par leurs correspondans de la Chine, avaient acquis des connaissances un peu plus étendues; mais leurs ouvrages, dont l'imperfection est mainte,

sant bien reconnue, ne pouvaient servir à répandre du jour sur une matière où de si faibles progrès leur avaient coûté tant de peines. Fourmont même fit tort à ses travaux à force d'en exagérer l'importance et les difficultés. On le laissa jouir tout seul d'une conquête qui avait épuisé ses forces et dont on ne le voyait tirer aucun fruit. Ses deux élèves furent ses meilleurs ouvrages : dirigés par lui vers l'étude du chinois, Deguignes et Deshauterayes acquirent une connaissance assez approfondie du *kou-wen*, et surent en tirer parti pour des recherches historiques d'une grande utilité. On ne voit pas qu'ils se soient occupés du *kouan-hoa*, ni par conséquent de la littérature proprement dite. On ne voit pas surtout qu'ils aient rien fait pour se donner des successeurs ou des collaborateurs. Il semblait que le mérite de savoir le chinois fût plus grand quand on le possédait seul. On s'en montrait jaloux, comme d'un trésor qui eût perdu à être partagé. Aussi quand, des deux seuls Français (sans compter les missionnaires), qui eussent été en état de lire les ouvrages chinois, Deguignes mourut le dernier en 1800, il ne se trouva personne pour recueillir son héritage littéraire. L'étude du chinois redevint ce qu'elle avait été avant lui, une étude mystérieuse, vague et insignifiante. On s'occupa de minuties; on annonça des dictionnaires sans avoir lu un seul livre; on vanta les beautés de la langue sans la savoir; on disputa sans fin sur la forme et l'orthographe des caractères; on en inséra dans de petites dissertations, pour éblouir les lecteurs et en imposer sur la nullité du fonds par la magie de ces brillans acces-

soires. De Murr et Hager, hommes d'ailleurs d'un grand mérite, me paraissent avoir trop cédé à cette disposition puérile. Il semblait alors à quelques personnes que l'emploi des caractères exotiques devait donner un certain relief à leurs ouvrages, comme si la connaissance d'une langue difficile était un titre de gloire, lors même qu'on n'en fait aucun usage. M. Montucci ne tarda pas à appeler les amateurs de la langue chinoise à des travaux plus judicieux, et M. Klaproth, donnant des exemples au lieu de préceptes, montra, par d'heureux essais, comment on pouvait faire tourner la connaissance de cet idiome au profit de l'histoire et de la géographie. Je commençais alors à recueillir les fruits de six années d'études, que le défaut de secours et d'autres circonstances, que je ne veux pas rappeler, m'avaient rendues fort pénibles. J'avais, comme dit Confucius, *fait en cent ce qu'un autre eût pu faire en dix.* A cette époque, quatre ou cinq personnes pouvaient se flatter en Europe d'avoir acquis, à force de peine et de patience, l'intelligence des livres chinois. Mais le moment approchait où elle devait être ouverte à tous ceux qui voudraient se la procurer, par un peu de zèle et d'application. Deux circonstances hâtèrent ce moment : la publication du dictionnaire du P. Basile de Glemona, que M. Deguignes le fils prit la peine de faire imprimer, et la création d'une chaire de langue et de littérature chinoises au collége royal.

J'aurais maintenant à vous rendre compte des efforts qui ont été faits depuis huit ans pour étendre et pro-

pager en France la connaissance du chinois ; mais la part que j'y ai prise est le motif même qui m'empêche de m'y arrêter. On n'aurait pu prévoir, il y a quelques années, le succès dont ils ont été couronnés, et dont le Journal Asiatique a déjà offert les preuves incontestables. Il en coûtera moins maintenant de traduire un livre entier, qu'il n'en eût coûté aux Muller et aux Menzelius pour donner l'analise de quatre ou cinq caractères. C'est que l'étude de la langue a été dirigée d'après une méthode philosophique, et qu'on a cessé de s'attacher aux accessoires, en négligeant le principal. Qu'il me soit permis de remarquer qu'un cours public était le meilleur, et peut-être le seul moyen d'atteindre ce résultat. Il est impossible qu'une douzaine d'hommes studieux s'assemblent régulièrement pour s'occuper d'un objet quelconque, sans que leurs idées ne s'étendent et ne se rectifient. C'est l'effet de toute réunion peu nombreuse, que la vérité s'y découvre, et que l'erreur et les préjugés s'y dissipent comme d'eux-mêmes. J'ai eu d'ailleurs ce bonheur particulier dans mes leçons, qu'attirés par l'importance des questions de métaphysique et de haute littérature qui se rattachent à l'étude de la langue chinoise, des hommes d'un esprit supérieur sont constamment venus m'apporter leurs lumières et m'imposer l'heureuse nécessité d'être toujours clair, précis et méthodique. S'ils ont appris de moi un peu de chinois, je leur ai, moi, une bien plus grande obligation, puisqu'ils m'ont instruit à enseigner ce que je savais, et obligé d'apprendre ce que je ne savais pas.

De tels avis m'ont été fort utiles quand j'ai rédigé, sous la forme d'une grammaire, les élémens qui offrent le précis de mes dictées, et qui seront désormais le texte de mes leçons. Ce petit volume, dont le plan a reçu quelque approbation, doit contribuer à répandre au dehors l'intelligence du chinois, s'il m'est permis de juger de l'avenir par le passé, et du public par mes auditeurs.

Une circonstance heureuse a concouru avec celles dont je viens de parler. A l'exemple de l'honorable traducteur du Code pénal des Mandchous, les Anglais, maîtres du commerce de Canton, ont commencé à s'occuper de littérature chinoise. Un missionnaire protestant (dans toutes les communions le zèle de la religion marche de concert avec le zèle de la science) a entrepris, et partiellement achevé de grands ouvrages. Le dictionnaire de M. Morrison, supérieur sous plusieurs rapports à celui du P. Basile, est surtout préférable à celui-ci pour l'intelligence de la langue vulgaire. L'un et l'autre réunis peuvent être d'un grand secours aux étudians. Par malheur, les livres imprimés aux Indes seront toujours peu répandus sur le continent, et leur utilité, restreinte à un petit nombre de personnes. Il eût toutefois été fort injuste de passer ceux-là sous silence. Les Anglais ont plus fait que nous dans ces derniers tems; car leurs travaux sur la langue chinoise sont maintenant au niveau des nôtres, et nous avons beaucoup à travailler pour soutenir la réputation de supériorité que nos missionnaires nous avaient acquise, et que W. Jones lui-même avait reconnue.

La position des savans anglais, les moyens pécuniaires dont ils disposent, et qui sont tels qu'on croirait faire un singulier acte de munificence en accordant pour un ouvrage d'érudition la centième partie de ce que leur coûte, à Macao, l'impression d'un seul dictionnaire (1); tout cela donne quelque désavantage aux littérateurs d'Europe, qui sont souvent plus embarrassés de publier un livre que de le faire. Mais si nous pouvons être devancés par ces heureux émules dans la publication des textes, et de tout ce qui exige de grands frais d'impression, nous avons pour dédommagement la critique historique, où nous conserverons long-tems l'avance que nous ont procurée les travaux des Gaubil, des Mailla, des Visdelou, des Deguignes, des Klaproth. En marchant sur leurs pas, que de choses ne pouvons-nous pas faire à Paris, à la Bibliothèque du Roi, qu'on ne pourrait tenter, dont on ne s'aviserait même pas à Canton, ou au collége anglo-chinois de Malaka! Les savans des deux nations peuvent se partager la tâche, et s'acquitter chacun de leur côté de la portion qui leur sera échue, au grand avantage des lettres et de la vérité. Moins bien placés pour découvrir et pour recueillir des matériaux, nous sommes plus en état de comparer et de discuter. Nous sommes surtout plus disposés à dédaigner une futile rivalité, à rendre justice aux efforts

---

(1) Le Dictionnaire de M. Morrison doit coûter dix mille livres sterling. La compagnie des Indes fait les frais de cet ouvrage, et abandonne l'édition en présent à l'auteur.

de nos concurrens, et par conséquent à en profiter. L'avantage en pareil cas reste toujours au moins partial. Nous nous servirons du Dictionnaire de M. Morrison pour traduire, et peut-être dans dix ans fera-t-on encore à Macao des tables chronologiques de l'empire chinois, sans avoir lu l'histoire des Huns.

Toutefois, il est juste de le dire, un honorable changement s'est opéré dans l'esprit de ceux qui cultivent la littérature chinoise. Ils sentent le besoin d'avoir des collaborateurs et ils les appellent de toutes leurs forces. Les premiers qui avaient abordé cette étude voulaient garder tout pour eux, parce qu'ils possédaient peu de choses. Ceux d'à-présent veulent communiquer ce qu'ils ont acquis, parce qu'ils sont riches, et qu'ils sentent qu'ils le deviendront davantage en partageant. Que de travaux, en effet, dont un seul homme ne saurait se charger, et qu'une réunion de personnes laborieuses peut seule entreprendre sans témérité ! Tirer des livres chinois les matériaux d'un dictionnaire historique et géographique, comme la Bibliothèque orientale de d'Herbelot ; compléter l'histoire de la Tartarie, du Tibet, de l'Inde au-delà du Gange, du Japon ; étendre et rectifier nos connaissances géographiques sur l'intérieur de toutes ces contrées ; traduire les livres sacrés de Bouddha, dont les originaux indiens sont vraisemblablement perdus, ceux des adorateurs du *Logos* (Taosse), que nos missionnaires ont pour la plupart traités avec un dédain si injuste et si mal-entendu; extraire des ouvrages encyclopédiques ou spéciaux les notions relatives à l'histoire naturelle, aux

arts utiles, aux procédés mécaniques; faire connaître par des traductions complètes ou des analyses étendues les pièces de théâtre, les meilleurs romans, les recueils de poésie; voilà une partie de ce qu'il faudrait faire, et, j'ose le dire, de ce que nous ferons, si nos efforts, pour aplanir la route et ouvrir l'accès aux étudians, ne demeurent pas absolument infructueux.

Je tirerais cette assurance du changement même qui s'est opéré dans les idées, et de la multitude des notions fausses qui ont disparu depuis quelques années. Rappelez-vous, Monsieur, ce qu'on pensait encore des Chinois en 1812; les disputes dont ils étaient l'objet; l'ignorance et les préjugés que les écrits mêmes des missionnaires n'avaient pu complètement effacer. L'étude de la langue et de l'écriture chinoises, exigeait, disait-on, la vie d'un homme: or, je ne parlerai ici ni de sir George, ni de M. Klaproth, dont les travaux sont hors de rang, et ont d'ailleurs devancé l'époque dont je parle, mais MM. Morrison, Milne, Marshman, M. Thoms, imprimeur de la compagnie à Macao, et plusieurs autres, les ont apprises en quelques années; et, pour ne citer parmi les Français que celui qui a enrichi votre dernier numéro d'une intéressante traduction, M. F. Fresnel n'a pas mis deux années pour être en état de lire et d'interpréter des ouvrages aussi difficiles que le sont les romans. On vantait beaucoup le mécanisme de l'écriture, et bien des gens l'admiraient sur parole: trois grammaires, autant de dictionnaires, un excellent supplément au

vocabulaire du P. Basile, ont réduit l'idée qu'on s'en formait à sa juste valeur ; et des règles pratiques, restreintes à ce qu'elles ont d'utile et d'applicable, ont remplacé les suppositions vagues et les notions erronées. On a déchiffré la plus antique inscription de la Chine, recherché dans les écritures modernes ce qui restait de vestiges des plus anciennes, et tracé par les faits l'histoire de l'invention des caractères Chinois, et de leur diverses transformations, depuis la représentation directe des objets matériels, aux époques les plus reculées de l'histoire, jusqu'aux moyens postérieurement imaginés par les Japonais et les Coréens, pour exprimer des syllabes et constituer un alphabet. Sur la parole d'un missionnaire peu instruit, on répétait sans cesse que les Chinois étaient le plus ignorant des peuples en géographie, et qu'avant les jésuites, ils ne connaissaient pas même les pays situés au nord de la Grande Muraille et des Déserts de Sable. On les a vengés de ce reproche, toujours par des faits, en montrant que leurs frontières avaient été portées jusque sur la mer Caspienne; que des provinces de Perse avaient été réunies à l'empire, qu'ils avaient connu jusqu'aux *Lupones* de la carte de Peutinger (1); et qu'en un mot c'était chez eux qu'il fallait chercher des renseignemens précis sur l'histoire et la géographie physique et politique de la Boukharie et du Mawar-ennahar. On a tiré d'un de leurs livres la

(1) Peuplade du nord du Caucase, inconnue à tous les autres peuples, si ce n'est aux Arméniens.

description la plus complète qu'on possède encore du Camboge; on s'est servi de leurs cartes et de leurs relations pour éclaircir un grand nombre de points obscurs de la géographie de l'Asie, dans le moyen âge; et le plus beau travail qu'on ait encore exécuté en ce genre, aura pour base les descriptions et les itinéraires des Chinois. On a déjà vu deux exemples remarquables du parti qu'on en pouvait tirer. Deux archipels, inconnus à nos navigateurs, ont passé des cartes chinoises sur les nôtres, et cette double découverte est un résultat plus avantageux à la géographie, et obtenu à moins de frais que ceux de certains voyages de long cours. On disait que ces peuples avaient toujours négligé l'étude des langues étrangères : mais le nom qu'ils donnent à la langue samskrite, ayant été reconnu, on a trouvé qu'ils avaient des dictionnaires samskrits; que leurs savans avaient fait des traductions d'ouvrages indiens et tibétains; on a appris aussi, non sans quelque étonnement, qu'ils possédaient des dictionnaires polyglottes, et qu'il y avait depuis six siècles à Péking, un collége pour l'enseignement des *langues occidentales*, ainsi qu'une institution pour les *jeunes de langues* et les interprètes. On a fait plus : on s'est aidé des documens renfermés dans leurs livres historiques, pour tracer, avec le secours des langues, l'origine et la descendance des tribus de races diverses dans la haute Asie; et votre précédent numéro annonçait un nouveau travail, où l'emploi des mêmes moyens amènera sans doute des résultats encore plus précis. On supposait que les Chinois avaient toujours

été sans communication avec les nations de l'Occident ; mais on n'a pas seulement retrouvé dans leurs livres les détails les plus exacts sur ce commerce de la soie, dont le terme oriental était inconnu et livré aux disputes des savans ; on a découvert, dans la liste des patriarches, successeurs de Bouddha, un monument du plus haut intérêt, pour la chronologie orientale et l'histoire ancienne de l'Hindoustan. On a montré les principes pythagoriciens et platoniciens enseignés par leurs philosophes avant l'époque de Platon et de Pythagore, le nom ineffable de JEHOVAH, le dogme du *Logos* et celui de la triade platonique, j'ai presque dit le secret des mystères, dans un ouvrage chinois du cinquième siècle avant notre ère. Les idées qu'on s'était formées des mœurs, des habitudes et des institutions du peuple chinois, n'ont pas été moins complétement réformées par la traduction des ouvrages de législation, de philosophie ou de littérature qui ont paru depuis dix ans, soit en France, soit en Angleterre. Généralement, et en toute matière, c'était sur des passages extraits des livres chinois et traduits par les missionnaires qu'on avait raisonné. Le sens en était toujours incertain, et l'interprétation sujette à la controverse. Maintenant ce sont les originaux que l'on consulte et que l'on cite, avec autant de facilité que de sécurité. Ces ouvrages sont devenus l'une des sources qu'il n'est plus permis à la critique de négliger.

Je n'ai d'autre objet, Monsieur, en vous rappelant tous ces faits, que de répondre à votre question sur les progrès que la littérature chinoise a pu faire depuis

dix ans. Vous voyez que ces progrès sont immenses, et que, par leur nature, ils ne peuvent manquer d'en amener d'autres plus considérables encore. Cette étude a pris un des premiers rangs parmi les branches de la littérature asiatique, et il est désormais impossible qu'elle le perde. On étudiera le chinois, comme le samskrit ou l'arabe, si l'on veut acquérir des idées nouvelles, des notions justes, des connaissances positives sur l'homme et sur la nature, sur le présent et sur le passé, dans un espace qui embrasse la moitié de l'Asie, et qui comprend le tiers de la race humaine; on l'étudiera pour compléter l'histoire des émigrations des peuples, des révolutions de l'ancien monde et du moyen âge, de la marche et des aberrations de l'esprit humain, et pour tracer sur un plan plus vaste, le tableau des croyances et des doctrines, et le catalogue des erreurs, bien plus riche et presque aussi intéressant que celui des vérités. Les motifs qui ont appelé à cette étude Gaubil, Prémare, Deguignes, qui, malgré les difficultés dont on la croyait entourée, sollicitèrent tant de fois Leibnitz et Fréret; ces motifs subsistent tout entiers, ou, pour mieux dire, ils se sont accrus et multipliés par le progrès même des connaissances : les obstacles seuls ont disparu. Et ce ne sont pas les faibles et incertains produits d'une mine à peine entr'ouverte, ou les restes d'une mine épuisée, qui s'offrent aux amateurs de la langue chinoise, c'est une littérature tout entière, toute neuve, une matière riche et comme inépuisable aux découvertes les plus intéressantes. Ne vous étonnez

donc pas si le zèle du prosélytisme nous anime, et si, empressés de voir exécuter ce que nous avons projeté, nous aspirons au moment où la langue chinoise sera aussi généralement connue que le sont dès à présent l'arabe ou le persan. Ceux qui lui accorderont la préférence, auront un avantage entre mille autres : celui de pouvoir plus aisément atteindre et dépasser leur guide.

Je suis, etc.,

J.-P. ABEL-RÉMUSAT.

SÉANCE DE MARAGHAH,

Traduite de l'arabe de Hariri; par M. GARCIN DE TASSY.

ON sait que Hariri est le plus célèbre et en même tems le plus difficile à entendre des écrivains arabes. Depuis long-tems les orientalistes en désiraient une édition soignée, accompagnée de gloses pour l'intelligence du texte. L'édition de Calcutta et celle de M. Caussin de Perceval, offrant simplement le texte, ne pouvaient remplir les vœux des orientalistes. M. le baron de Sacy, à qui la littérature orientale doit tant, s'est chargé de cet important travail. Déjà l'impression en est terminée. Ce grand ouvrage pouvait seul satisfaire les *arabisans*. Les gloses occupent presque toujours les trois quarts ou les deux tiers de la page : elles renferment souvent des explications curieuses, de très-beaux vers, des anecdotes intéressantes, etc. En lisant Hariri dans cette édition, j'ai regretté que les

lecteurs, qui ne connaissent pas l'arabe, ou ceux même qui, en ayant acquis quelque connaissance, ne sont point encore entrés dans le sanctuaire de sa littérature, ne pussent en jouir. C'est pour ces deux classes de lecteurs que j'ai osé faire une traduction des séances de Hariri. Dans la préface que je mettrai en tête de ma traduction, j'entrerai dans des détails sur le caractère particulier de mon travail, qui ne tardera pas à paraître.

Il est seulement nécessaire ici de dire, pour les personnes qui ne connaissent pas l'ouvrage de Hariri, que dans ce livre l'auteur suppose qu'un homme, nommé Abou-zéid, gagne sa vie à improviser des vers, et parcourt à cet effet diverses villes d'Asie et d'Afrique, prenant tous les langages et revêtant toutes les formes : ce qui donne lieu à cinquante différentes aventures, qui forment autant de chapitres dont le héros vient, toujours incognito, débiter des vers, et finit par être reconnu de l'auteur.

Me trouvant un jour dans la ville de Maraghah (1), mes affaires m'appelèrent au bureau d'administration des affaires civiles. Le hasard voulut que, lorsque j'y entrai, la conversation roulât sur l'éloquence. Les cavaliers du *calam*, et les maîtres dans l'art d'écrire, qui étaient présens, furent tous d'avis qu'il ne restait personne de très-habile en matière de chancellerie, personne qui pût, après les anciens, se frayer en ce genre une route brillante, ou cueillir la fleur d'une composition vierge. Ils soutenaient que les meilleurs écrivains du siècle, ceux même qui tenaient les rênes

(1) Ville de l'Aderbijan, (Médie des anciens).

de l'éloquence, n'étaient que les serviteurs des anciens. Dans un coin obscur de la salle se trouvait confondu avec les simples esclaves un vieillard qui, tandis que les assistans, livrés à toute l'exagération dont on se défend rarement dans ces sortes de disputes, répandaient tour à tour de leurs corbeilles des dattes, soit bonnes, soit mauvaises, laissait lire sur son visage qu'il se disposait à entrer dans la lice, et qu'il préparait en silence les flèches du génie. Lorsque les carquois furent épuisés ; que le vent impétueux de la contestation fut apaisé et que le silence eut succédé aux cris aigus ; il s'adressa à l'assemblée et parla en ces termes : « Messieurs, vous vous êtes laissés aller à un enthousiasme ridicule, en célébrant des os réduits en poussière, et en préférant, avec tant d'injustice, les morts aux vivans. Pourquoi ravaler votre siècle et mépriser vos amis et vos concitoyens ? Pouvez-vous perdre de vue, ô vous qui connaissez si bien la monnaie de l'esprit, et qui êtes les *mobez* (1) tout-puissans de l'éloquence, pouvez-vous oublier, dis-je, tout ce que nous devons à nos auteurs modernes ? Je n'hésite pas à assurer qu'ils ont surpassé les anciens, tant par la pureté de leur diction, que par leur prose rimée et leurs vers harmonieux. Qu'ont en effet de préférable à nous nos devanciers ? Pour peu qu'on se donne la peine d'examiner sans préven-

(1) Les *mobez* sont les prêtres des mages, c'est-à-dire des sectateurs de Zoroastre. Il y a dans le texte : « Vous, *mobez*, qui avez le pouvoir de lier et de délier ». Les Orientaux se servent souvent de cette expression pour exprimer la *toute-puissance*.

tion leurs titres à la gloire, que présentent leurs ouvrages ? Des pensées rebattues, des métaphores outrées et dont le sens peut à peine être saisi ; et si ces écrits sont cités, n'est-ce pas uniquement parce que leurs auteurs nous ont précédés, et non parce qu'ils sont meilleurs que ceux des écrivains de notre siècle. D'ailleurs j'en parle sciemment, et je connais même un poète de nos jours qui fait des compositions admirables et qui improvise avec une étonnante facilité ». L'inspecteur du bureau lui demanda alors quel était cet homme merveilleux. « C'est moi-même, répondit-il, mets-moi à l'épreuve et tu verras ce que je sais faire. Doucement, reprit celui qui lui avait adressé la parole ; sache que tu n'as pas à faire à des gens qui prennent des milans pour des vautours, et les cailloux pour des pièces d'argent. Vois combien il en est peu parmi ceux qui osent affronter les flèches meurtrières, qui s'en retirent sans de cruelles blessures : combien peu parmi ceux qui soulèvent la poussière de l'épreuve, dont les yeux ne soient pas obscurcis par la paille de l'avilissement. Je t'engage donc à ne pas exposer ta réputation à être couverte d'opprobre. Fie-toi à mon avis. Chacun, répondit-il alors, connaît mieux que personne la couleur de sa flèche (1).

---

(1) Ceci fait allusion à une manière particulière de tirer au sort avec des flèches, qui était très-usitée chez les Arabes païens, et se pratiquait ainsi : « On achetait un jeune chameau, on le tuait et on le divisait en dix ou vingt-huit parties. Les personnes qui devaient jeter au sort pour avoir ces lots, se rassemblaient au nombre de sept : on prenait onze flèches sans pointe et sans plume ; on en marquait

Bientôt tu verras la nuit du doute disparaître devant l'aurore de la certitude ».

L'assemblée se consultait pour savoir comment on s'y prendrait pour sonder ce puits de science, lorsque tout à coup un des assistans prenant la parole dit : « Laissez-moi faire, je m'en charge ; je vais lui proposer une difficulté qui sera la pierre de touche de son mérite ». Puis s'adressant au vieillard, il lui parla en ces termes : « Sache que le *wali* (1) de ce pays m'honore de son amitié, et que les lettres font le charme de mon existence. Je vivais de mon bien dans ma patrie ; mais ma famille étant devenue plus nombreuse, et mes revenus ayant au contraire diminué, je vins trouver ce *wali* en le priant de venir à mon secours. J'en reçus le meilleur accueil, et bientôt il me combla de ses faveurs. Toutefois, lorsque je lui demandai la permission de retourner dans ma patrie,

---

sept ; on faisait une marque à la première, deux à la seconde, et ainsi de suite pour toutes les sept. Les quatre autres flèches n'étaient pas marquées. On mettait ces flèches ensemble pêle-mêle dans un sac, et elles étaient tirées par une personne qui n'avait point de part au jeu. Près d'elle, était une autre personne qui devait recevoir les flèches, et prendre garde que cette première personne ne fît aucune tricherie. Ceux à qui les flèches marquées échéaient recevaient des portions de chameau proportionnées à leur lot ; les autres, auxquelles le sort donnait les flèches sans marque, n'avaient aucune part à la chair du chameau, et étaient obligés de le payer en entier. Cependant ceux qui gagnaient ne mangeaient pas plus de la chair du chameau que ceux qui perdaient ; mais le tout était distribué aux pauvres. Mahomet abolit cet usage ». Sale, *Obs. hist. et crit. sur le mahom.*

(1) *Wali* équivaut au mot *gouverneur*.

porté sur le chameau de la joie. Je ne consentirai à ton départ, m'a-t-il dit, que lorsque tu m'auras fait, sur ta position, un placet où tu feras entrer alternativement, un mot composé de lettres marquées de points diacritiques et un mot composé de lettres sans ces points (1). Depuis un an j'attends l'inspiration de l'éloquence, et jusqu'ici elle ne m'a pas fourni un seul mot; depuis un an je m'efforce de réveiller mon génie endormi, et son sommeil devient toujours plus profond. Il y a plus : j'ai eu recours à tous les écrivains, et nul d'entre eux n'a pu me contenter. Si tu es vraiment tel que tu le dis, je t'offre ici l'occasion d'en fournir la preuve en faisant ce travail ».

« Va, va, répond le vieillard, le cheval que tu veux faire marcher, est habitué à la course ; la nuée à laquelle tu demandes une faible rosée, contient dans son sein des eaux abondantes. N'est-ce pas donner l'arc à celui qui l'a fait, n'est-ce pas proposer à l'architecte de parcourir le palais qu'il a construit ».

L'étranger resta alors quelques instans occupé à rassembler les eaux abondantes de son génie ; puis il invita son interlocuteur à mettre de la soie écrue dans son écritoire, à prendre son *calam* et à écrire l'épître qu'il allait dicter : ce qu'il exécuta avec le plus rare bonheur, se soumettant à la condition imposée (2).

---

(1) Pour l'intelligence de ce passage, je dois avertir les personnes qui ne connaissent pas l'arabe, qu'environ la moitié des lettres arabes ont un ou plusieurs points que l'on nomme diacritiques, et qu'il ne faut pas confondre avec les *points-voyelles*, et que les autres n'en ont pas.

(2) Dans cette épître se trouvent alternativement un mot avec

Lorsqu'il eut fini de dicter ce placet, et qu'il eut ainsi montré sa force dans le combat de l'éloquence, les assistans, étonnés de son talent et de sa facilité, lui donnèrent les applaudissemens qu'il méritait. On lui demanda ensuite qui il était; il répondit par ces vers :

« Je suis de la noble et illustre famille de Gassan, dont la splendeur rivalise d'éclat avec le soleil. Ma patrie est Sérondj, pays charmant, qui peut se comparer au paradis, pays où j'ai passé des jours heureux dans le plaisir et dans les délices. Enveloppé du vêtement séducteur de la jeunesse et possesseur d'un bien immense, tout cédait à mes vœux. Je ne craignais ni les revers de la fortune, ni les coups du malheur. Mais, hélas! ils sont bientôt tombés sur moi. Ah! si les chagrins faisaient périr, il y a long-tems que je n'existerais plus ».

Le *wali* ne tarda pas à apprendre cette aventure; il combla de dons Abou-zéid; il voulut même se l'attacher et lui donner la première place dans le bureau de la chancellerie; mais notre vieillard ne voulut pas accepter cette offre obligeante, et se contenta des présens qu'il avait reçus.

Pour moi, j'avais d'abord reconnu l'arbre avant d'en avoir goûté le fruit; j'avais même été sur le point

---

des points diacritiques, et un mot sans points diacritiques. Outre la gène qui oblige l'auteur de sacrifier à la clarté et à la précision, ce placet se compose d'antithèses et de jeux de mots continuels, qui le rendent intraduisible. Après avoir fait dans ce placet l'éloge de la libéralité en général, et de celle du *wali* en particulier, le vieillard expose les besoins du pétitionnaire, et termine par des souhaits et par des vœux pour le *wali*.

de publier le mérite de ce personnage, avant que, semblable à la pleine lune, il eût jeté le plus vif éclat. Toutefois, par un clin-d'œil, Abou-zéid m'avait fait signe de ne point tirer du fourreau et de ne point faire briller à tous les yeux l'épée de son talent magique. Lorsqu'il sortit, tout joyeux et sa bourse remplie, je le suivis et le blâmai d'avoir rejeté les offres du *wali*. Il se mit à sourire et me récita ces vers :

« Rester pauvre et courir de pays en pays, est à mes yeux préférable à la servitude qu'impose un emploi. Quelque considérable que soit une place, on a toujours à supporter des hauteurs et des reproches. Aucun *wali* ne récompense dignement le mérite, aucun ne le protége. Crois-moi, mon ami, ne te laisse point séduire par ce *mirage* trompeur. Combien de gens endormis ont été réjouis dans leur sommeil par un songe enchanteur, qui, à leur réveil, se sont trouvés en proie à la douleur (1).

---

(1) VERS D'UN ANONYME : « Dans mon sommeil, au momen que l'*Izan* (Appel à la prière, *voyez* l'Exposition de la foi musulmane, p. 79.) de l'aurore retentissait dans les airs, j'ai cru voir celle que j'aime venir auprès de moi à l'insu de l'indiscret. Dans l'excès de ma joie, j'ai failli réveiller ceux qui étaient près de moi. Hélas ! celui qui est en proie à la violence de sa passion, est bien près de déchirer le voile de l'amour. Je me suis ensuite éveillé.... Fatal réveil ! il a détruit toutes mes espérances, il a fait évanouir mon bonheur, et au lieu du contentement que l'espérance donnait à mon cœur, il m'a laissé la tristesse la plus profonde.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Malay Annals, translated from the malay language by the late d^r. John Leyden, with an Introduction by sir Thomas Stamford Raffles F. R. S., etc., London, 1821.

Je crois ne pouvoir mieux faire, pour donner une idée exacte du livre dont on vient de lire le titre, que de mettre sous les yeux du lecteur la traduction de quelques passages de l'ouvrage même, ainsi que de l'introduction qui le précède. L'auteur de ce dernier morceau expose, ainsi qu'il suit, le but du docteur Leyden, dans la traduction ou la composition de ces anciennes Annales de la race malaise : « Depuis 1805, » époque à laquelle le docteur Leyden visita les » Indes orientales pour la première fois, le peuple » malais parut avoir presque exclusivement fixé son » attention; il embrassa sa cause avec l'ardeur na- » turelle de son caractère; et trouvant dans les mœurs » nationales de ce peuple, une sorte d'analogie avec » l'élévation et l'indépendance de ses sentimens, il » s'occupa avec un intérêt toujours croissant de » recherches profondes sur sa langue et sa litté- » rature, comme aussi sur les traditions populaires » qui forment son antique histoire. Il savait que,

» dans ces îles comme sur le continent indien, l'his-
» toire authentique ne commence qu'à l'introduction
» du mahométisme ; mais il pensait que l'examen des
» contes barbares des Malais pourrait peut-être jeter
» quelques clartés sur une époque plus reculée. Ces
» clartés devaient sans doute être bien faibles, comme
» il en convenait lui-même ; mais il en résulterait
toujours une connaissance plus exacte des institu-
» tions et des coutumes d'un peuple qui lui parais-
» sait mériter spécialement l'attention de ses conci-
» toyens. Ces motifs le déterminèrent à traduire cette
» compilation des traditions populaires, que se sont
» transmises les générations malaises. Le docteur avait
» l'intention d'accompagner cet ouvrage de notes,
» qui eussent expliqué divers passages intéressans, et
» exposé les premiers tems des états de l'archipel,
» depuis l'établissement du mahométisme ; mais sa
» mort prématurée nous en a privés, et nous a mis
» dans la nécessité de publier son ouvrage dans l'é-
» tat d'imperfection où il l'a laissé ».

Le titre original de cet ouvrage est *Sadjarah-Malayou*, ainsi que nous l'apprenons du titre placé en tête de la version anglaise et qui ne reparaît nulle part ailleurs. Il est fâcheux que le docteur Leyden, ou son éditeur, ne nous ait pas informé de ce que pouvait être ce titre, ni quel était son sens dans la langue malaise, et qu'il ne nous ait pas donné tous les renseignemens nécessaires pour que nous puissions bien connaître le manuscrit dont il s'est servi pour faire sa traduction, et savoir au juste le degré de confiance que nous devons accorder à cet ouvrage. Le nom du docteur Leyden

est sans doute une garantie suffisante de l'authenticité de l'ouvrage. Les grandes connaissances que ce savant avait acquises dans les langues de la presqu'île orientale et des îles de l'océan indien, sont pour nous une preuve incontestable qu'il a bien pu traduire cet ouvrage sur un original malais ; cependant il est à croire que, si le docteur Leyden avait publié lui-même sa traduction, il n'aurait pas manqué de satisfaire à cette condition indispensable.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du *Sadjarah-Malayou*, après avoir débuté, comme Montaigne, en assurant que son ouvrage est un *livre de bonne foi*, c'est-à-dire que tout y est vrai, raconte ainsi qu'il suit comment il a été excité à ce travail :—« Il m'arriva, dit-» il, d'assister à une assemblée de nobles et de savans, » dans laquelle une personne me dit qu'elle avait ouï » parler d'une histoire malaise récemment apportée » par un seigneur de la terre de *Gua*, et qui serait » sans doute utile, si elle était corrigée et adaptée » aux institutions des Malais. Je résolus sur-le-champ » d'entreprendre ce travail ; Toun-Mahmoud, dont » le titre était celui de *paduka-radja*, et la charge » celle de *bandahara* (descendant à sixième gé-» nération de Mani-Farandan, homme de race ma-» laise, de la montagne de Sagantang-maha-merou (1)) » était alors présent. Ceci eut lieu le matin du cin-» quième jour de la semaine, et le douzième du mois

(1) Cette montagne est dans la partie méridionale de l'île de Sumatra, à l'ouest de Palembang. N. d. R.

» Rabi-el-awal, dans l'année Dal et de l'hégire 1021
» (10 mai 1612 de J.-C.), sous le règne du souverain
» récemment décédé à Atché (1), sultan Ala-eddin,
» fils du sultan Adjel-Abd'ul-djalil, (descendant
» à la cinquième génération du sultan Mohammed
» schah). Le *radja* Derasayit vint alors vers moi;
» Bandahara sri narawangsa toun Mambang, fils de
» sri Agar *radja*, de la contrée de Patany, m'appor-
» tant l'ordre de son haut souverain le sultan Abd-
» allah, fils d'Adjel-abd-oul-djelil-schah, pour me
» requérir de composer une histoire de tous les *radja*
» malais ».

L'auteur ajoute qu'après avoir bien médité son sujet, et imploré l'assistance divine, il a composé le présent ouvrage sous le titre de *Sillaleteh-al-sala-thin radja* (2) en arabe, et *Sala-silah-peratoran-segala-radja*.

Il y a lieu de regretter, dès les premières pages mêmes, le commentaire du docteur Leyden. Certes, des remarques eussent été fort nécessaires pour éclaircir cette première histoire, où l'on voit confondus et présentés, comme coïncidens, ces deux grandes époques de l'histoire orientale, séparées par plusieurs siècles : l'*Invasion d'Alexandre* et l'*Introduction du mahométisme*. Dans l'impossibilité où je suis de pouvoir suppléer à ce qui nous manque ici, je me borne simplement à traduire ce passage, qui pourra peut-être paraître piquant sous le rapport historique.

---

(1) C'est la ville qu'on nomme ordinairement Achem. N. d. R.

(2) Ce titre signifie, en arabe, *Généalogie des Sultans*. N. d. R.

Il est en effet curieux pour nous de voir un mélange de noms, d'idées, de traditions et de notions historiques et géographiques si différentes, mêlés et confondus d'une manière, par fois, si bizarre; circonstance qui se remarque encore dans plusieurs autres parties de cet ouvrage. « Il arriva un jour que *radja*
» Secander, fils du *radja* Darab de Rum, de la race
» de Makaduniah, dont l'empire portait le nom de
» *Zulcarneini*, éprouva le désir de voir naître le so-
» leil. Il parvint, dans cette vue, jusqu'aux dernières
» limites de la terre de Hind. Il y avait alors, dans
» l'Hindoustan, un prince nommé *radja* Kida-hindi,
» très-puissant, et dont les états comprenaient une
» moitié de la presqu'île. A l'approche du *radja* Se-
» cander, il ordonna à son premier ministre de ras-
» sembler toutes ses forces, et il marcha à la ren-
» contre de l'étranger : les armées s'engagèrent, et il
» s'ensuivit un grand combat, ainsi qu'il est pleine-
» ment raconté dans l'histoire du *radja* Secander. Enfin
» le *radja* Kida-hindi fut battu et fait prisonnier, et *il*
» *embrassa la vraie foi, conformément à la loi du*
» *prophète Ibrahim, ami de Dieu;* après quoi il fut
» renvoyé dans son royaume ». L'auteur nous raconte ensuite que Kida-hindi avait une fille dont *la face éclatait comme le soleil*, et qui n'était pas moins remarquable par les qualités de l'esprit; qu'il la donna pour épouse à Secander, moyennant 300,000 deniers d'or, et que celui-ci l'amena avec lui dans son voyage *vers le berceau de la lumière.* Cette princesse était appelée Shaher-oul-beriah; elle accoucha, à son retour,

un fils qui fut nommé Arastou-schah, et qui fut le portrait vivant de son père. Ce *radja*, Arastou-schah, épousa la fille du *radja* du Turkestan, et en eut un fils nommé *radja* Aftas. Sécander, après avoir passé quarante-cinq ans dans l'Hindostan, retourna à *Makedouniah*. Kida-hindi mourut; Arastou-schah lui succéda, régna 350 ANS et mourut. Le fils de celui-ci, Aftas, régna 120 ANS. Suit une longue nomenclature de princes, dont les noms semblent appartenir à des langues et à des pays divers, et qui se contentent de régner vingt, trente ou quarante ans, comme le commun des princes de la terre.

La plupart des histoires qui composent ce volume sont peu intéressantes. Elles se rapportent presque toujours à quelque événement plus ou moins important des premiers tems de l'archipel austral. Mais, quoiqu'il y ait bien un certain ordre dans cet ouvrage, comme les faits y sont présentés avec beaucoup d'obscurité, il en résulte qu'il ne forme ni une histoire utile, ni un roman agréable. Il peut cependant avoir beaucoup d'importance pour ceux qui s'occupent spécialement de l'orient de l'Asie. Je pense qu'ils pourront tirer de cette bizarre série de faits, des rapprochemens et des considérations d'un grand intérêt.

Une chose qui m'a paru digne de remarque, c'est le rapport manifeste de plusieurs de ces histoires malaises, avec les contes arabes. Ce sont les mêmes formes, et l'on y rencontre souvent des traits qui ont une analogie frappante. C'est ainsi qu'on y voit un prince qui se déguise, et qui visite pendant la nuit sa capi-

tale, pour voir si ses magistrats font leur devoir; un aventurier qui, dans une expédition, renferme *quarante* de ses satellites dans des coffres, etc., etc. Le narrateur cite aussi quelquefois certains passages arabes. On voit que, sous ce rapport encore, les Annales malaises donneraient lieu à un examen approfondi.

Je terminerai en traduisant une de ces histoires : ce n'est pas la moins extravagante de ce recueil, mais c'est une des plus courtes, et c'est pour moi une raison de la préférer : elle me paraît surtout propre à caractériser l'ouvrage.

Gunung-Ledang.

On raconte que la femme du sultan de Malaca, Mahmoud étant allée implorer les grâces du Tout-Puissant, ce prince en fut excessivement affligé, et qu'il ne voulut plus entendre le son des *nobuts*. Tous les chefs étaient tristes; leurs efforts pour le consoler restaient sans effets, et ils ne pouvaient éloigner de son cœur le chagrin que lui avait fait éprouver la perte de la reine. Un jour tous les nobles, *Mantris* et *Hulu-balangs*, s'assemblèrent, et le sultan leur demanda ce qu'ils lui conseillaient de faire, le ciel ayant privé Malaca de sa princesse. — De lui en donner une autre, répondirent ceux-ci; et sur-le-champ, ils ajoutèrent: « Quelle est la fille de *radja* que vous voulez épouser; nommez-nous là, et nous irons aussitôt la demander pour vous en bonne forme. » Le roi répliqua : « Je ne veux point épouser une fille de *radja*; car c'est ce

que peut faire tout autre *radja ;* mais je veux épouser une fille à laquelle aucun autre prince ne puisse aspirer. — Apprenez-nous, dirent les nobles, où tendent vos vœux, et nous ferons notre possible pour les satisfaire. — Eh bien ! répondit le sultan, c'est la princesse Gunung Ledang que je désire. « Les nobles lui demandèrent qui il désignait comme envoyé auprès de cette belle personne, et il désigna le *Laksamana*, Sang-Satia et Toun-Mamed. Ceux-ci acceptèrent la commission avec joie, et ce dernier équipa, pour escorter la princesse, les hommes d'Indragiri, dont il était le *pengulu*, c'est-à-dire le chef : ils partirent. Après avoir long-tems voyagé, ils arrivèrent au pied d'une colline : ils commencèrent à monter ; mais il n'y avait point de route : quelques habitans de ces contrées les guidèrent. Leur marche était extrêmement pénible, car ils étaient fréquemment assaillis par des ouragans, et ils éprouvaient un froid insupportable. Ils avancèrent toutefois ; mais quand ils eurent atteint à peu près le milieu de la montagne, il ne fut plus possible à la troupe d'aller plus loin. — Arrêtez-vous ici, dit alors Toun-Mamed au *Laksamana* et à Sang-Satia, et laissez-moi monter seul. Ceux-ci y consentirent, et Toun-Mamed monta alors comme il put avec deux ou trois hommes de cœur seulement, jusqu'au lieu où se trouvaient les bambous qui produisent d'eux-mêmes une douce harmonie. Les oiseaux languissaient en l'écoutant, et les bêtes des forêts en paraissaient ravies. Toun-Mamed en fut si charmé lui-même, qu'il ne put s'empêcher de s'arrêter un certain tems dans

ce lieu. Il se remit cependant en marche, et il arriva à un jardin d'une beauté merveilleuse. Il contenait des fleurs et des fruits de toutes les espèces connues dans le monde entier : on n'avait jamais rien vu de pareil. Aussitôt que les oiseaux du jardin eurent aperçu Toun-Mamed et ses compagnons, ils jetèrent des cris de tout genre. Quelques-uns imitaient le sifflement d'un homme; d'autres semblaient jouer de la flûte ou du *sirdam;* ceux-ci faisaient du bruit comme des personnes *bersaluca* ou joyeuses, et ceux-là comme des individus *ber-gorindam,* c'est-à-dire tenant conversation. Les arbres et les fleurs s'en mêlaient aussi. Le citronnier murmurait sourdement, la vigne riait, et la rose répétait des vers tels que ceux-ci :

Les dents se heurtent entre elles :
Elles désirent de manger le poisson du lac.

Toun-Mamed était confondu de voir des plantes aussi habiles. Il parvint enfin à un bâtiment dont les murs étaient faits avec des os, et le toit *avec des cheveux*. Dans l'intérieur, était assise une vieille femme élégamment vêtue; elle avait une sorte de *plaid* jeté en travers sur ses épaules : quatre jeunes femmes étaient devant elle. « D'où venez-vous et où allez-vous, dit-elle, dès qu'elle aperçut les étrangers? » Toun-Mamed lui répondit: « Je suis un homme de Malaca, et je m'appelle Toun-Mamed. Je suis envoyé par le sultan de Malaca, pour demander en mariage la princesse Gunung-Ledang; le *Laksamana* et Sang-Satia m'ont accompagné; mais, incapables de parvenir jusqu'ici, ils sont restés en route sur la montagne. Voilà le motif

de ma présence : vous plaira-t-il de m'apprendre à votre tour qui vous êtes?» Et la vieille répliqua: «Mon nom est Dang-Raya-Rani : je suis la gouvernante de la princesse. Restez ici et attendez-moi, je vais porter votre message à Gunung-Ledang. » A ces mots elle disparut, ainsi que les quatre autres femmes. Peu après une autre vieille femme bossue vint à lui, après l'avoir salué trois fois, elle lui dit : « Dang-Raya-Rani a fait part à la princesse de l'objet de votre visite, et voici les paroles qu'elle m'a ordonné de vous transmettre : Si le *radja* de Malaca veut m'obtenir, il faut qu'il me dresse d'abord un escalier d'or d'ici à son palais ; qu'il me présente un cœur de *moucheron* qui remplisse sept plats d'argent ; une cave de larmes humaines, et une petite bouteille du sang du jeune prince Ahmed. C'est à ces seules conditions que le sultan verra ses désirs satisfaits. » A ces mots la vieille disparut, sans que personne pût comprendre par où elle était sortie. D'après quelques-uns, c'était Gunung-Ledang elle-même qui avait parlé à Toun-Mamed, sous l'apparence de cette vieille femme. Quoi qu'il soit, il revint sur ses pas, rejoignit ses compagnons, et leur raconta ce qui s'était passé. Ils se rendirent ensemble auprès du prince, et lui rapportèrent les paroles de la vieille. « Tout ce qu'elle demande, dit Mahmoud, pourrait être accompli, hors un point ; elle veut du sang, et moi je veux mourir sans en avoir répandu». Et il ne pensa plus à Gunung-Ledang.

P. A. Dufau.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 novembre 1822.

Le secrétaire annonce qu'ayant, en exécution de l'arrêté pris dans la dernière séance, écrit à M. Langlès, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, pour lui demander communication du manuscrit qui contient l'extrait de la grammaire japonaise du P. Rodriguez, il a reçu de M. Langlès une lettre, dont il fait part au conseil, et dans laquelle M. le conservateur témoigne sa disposition à accorder tout ce qui peut concourir au but d'utilité que se propose la Société Asiatique. Le secrétaire ajoute que, s'étant rendu à la Bibliothèque du Roi aussitôt après la fin des vacances, pour le même objet, M. Langlès lui a remis le manuscrit du P. Rodriguez, et a bien voulu lui offrir de lui confier en outre un volume très-rare, faisant partie de sa collection particulière, et contenant la grammaire japonaise dont le manuscrit du Roi offre l'extrait. Le conseil arrête que des remercîmens seront adressés en son nom à M. Langlès.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises au nombre des membres de la Société, savoir :

MM. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.
Sir Spencer Smythe, à Caen.
Tocchi (Esprit), essayeur du commerce, à Marseille.
Warden, ancien consul général des États-Unis.

Associé correspondant.

M. le baron Schilling de Canstadt, membre du collége des affaires étrangères à St.-Pétersbourg.

M. Saint-Martin, au nom d'une commission nommée dans la dernière séance pour proposer ses vues sur l'époque du renouvellement de la souscription, fait un rapport dont les conclusions, livrées à la discussion du conseil, sont mises aux voix par le président et adoptées avec quelques amendemens, ainsi qu'il suit :

1°. Les souscriptions pour la Société Asiatique seront *faites* ou renouvelées au premier janvier de chaque année.

2°. Les personnes qui souscriront dans le courant de l'année recevront, en payant leur souscription, les douze numéros de l'année à laquelle elles entendront l'appliquer.

3°. Sur la demande des souscripteurs reçus dans les derniers mois de l'année présente, 1822, le Bureau pourra imputer sur l'année 1823, une portion de leur souscription, dont la quotité sera réglée d'après l'époque où ils l'auront payée, et le nombre des numéros du Journal qu'ils auront reçu.

4°. Chaque année les souscripteurs qui n'auront point rempli leur souscription au premier avril, cesseront, provisoirement, de recevoir le Journal, jusqu'à ce qu'ils aient manifesté leur intention de continuer ou d'interrompre leur souscription.

M. Klaproth donne lecture d'une dissertation intitulée : *Mémoire dans lequel on prouve l'identité des Ossètes, peuplade du Caucase*, avec *les Alains du moyen âge*.

Ouvrages offerts à la Société :

Par M. Autran : *Éloge historique du chevalier Roze*. — Par Sir Spencer Smythe : *Description d'un monument*

arabe existant en Normandie. — Par M. le baron de Sacy : *Les séances de Hariri*, publiées en arabe, avec un commentaire choisi. — La Société de géographie : *Le N°. 2 de son Bulletin.* — Par M. Champollion jeune : *Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques.* — Par M. de Paravey : *Aperçu des mémoires sur l'origine de la sphère et sur l'âge des zodiaques égyptiens.* — *Rapport fait à l'académie des sciences sur les mémoires inédits de M. de Paravey, relatifs à l'origine chaldéenne des zodiaques :* — *Nouvelles considérations sur le planisphère de Dendera*, etc.

Rapport fait, dans la séance du 7 octobre, au nom de la commission chargée de proposer l'emploi des fonds de la souscription de 1822; par le SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs, vous avez chargé, dans votre dernière séance, MM. Kieffer, Saint-Martin et Fauriel, d'examiner, conjointement avec les membres de votre bureau, quelle était la destination la plus utile et la plus conforme aux vues de la Société, qu'on pouvait donner aux fonds résultans de la souscription de 1822, et des dons pécuniaires qui ont été reçus jusqu'à ce jour. Vous avez pensé que l'état de ces fonds vous permettait, et que le but de votre institution vous faisait un devoir de rendre, dès la première année de l'existence de la Société, quelque service important aux lettres orientales, objet de votre prédilection et de vos encouragemens. Vous avez désiré qu'on désignât à votre choix les ouvrages dont la publication pouvait le mieux remplir cette destination. Pour se conformer à vos intentions, votre commission a dû se livrer à des recherches et à des discussions dont je vais avoir l'honneur de vous soumettre le résultat.

Si la Société Asiatique comptait déjà plusieurs années d'existence, et si elle disposait dès à présent des ressources qu'elle peut espérer d'avoir un jour, d'après l'état prospère auquel elle est parvenue en six mois, et le nombre toujours croissant de ses souscripteurs; des considérations bien simples pourraient diriger vos choix et motiver vos préférences. Ne consultant sans doute que l'utilité plus ou moins grande, et les besoins plus ou moins urgens des divers genres de littérature qui ont droit à votre protection, vous rechercheriez quels sont les ouvrages les plus importans et les plus réellement indispensables qui restent à publier pour chacune des langues de l'Asie. Les frais qu'ils exigeraient, le tems qui serait nécessaire pour l'impression, ne vous arrêteraient pas. Vous pourriez sans inconvénient consacrer deux ou plusieurs années, à l'achévement de quelque travail capital. C'est ainsi que vous pouvez vous promettre de donner successivement aux littérateurs du continent un dictionnaire samskrit moins volumineux et moins cher que celui du Rév. R. Wilson, un lexique mandchou, un vocabulaire mongol, des extraits des historiens arabes, persans, turks et arméniens, une édition de la chronique géorgienne de Vakhtang, de la géographie d'Ibn-Haukal, et tant d'autres livres utiles, que l'Europe savante désirerait posséder, et qui verraient difficilement le jour, si vous n'accordiez successivement à ceux qui voudront s'en occuper, le secours de vos lumières et d'efficaces encouragemens.

Mais tel n'est pas encore l'état des choses: vôtre association, formée depuis moins d'un an, a pris des engagemens avec les savans, mais elle n'a pas encore eu le tems de les remplir. Elle a fait pour l'avenir des promesses non moins sincères que brillantes, mais jusqu'à leur exécution, ces promesses peuvent laisser, dans les esprits prévenus, de la défiance et de l'incertitude. A la vérité, par

la fondation du Journal Asiatique, qui a si promptement suivi l'annonce que vous en aviez faite, vous avez déjà rempli l'une des lacunes dont se plaignaient les savans français, et vous avez donné aux lettres orientales en France un centre de recherches et un moyen de communications, qui, sans vous peut-être, leur eussent encore manqué long-tems. Mais ce recueil, tout utile qu'il peut être, n'est que l'un des services que la littérature asiatique attend de vous. Puisqu'il existe, il est tems de songer à autre chose. Il faut surtout, dans les commencemens, compter qu'on n'a rien fait, tant qu'il reste quelque chose à faire. La Société doit rappeler au public son existence, par des ouvrages estimables et par des services rendus aux lettres. Elle doit désormais ne parler que par des faits, et ne se recommander que par ses œuvres. Dans son intérêt, comme dans celui des études orientales, elle ne saurait trop se hâter de faire voir qu'elle ne perd pas de vue son objet, qu'elle s'en occupe avec zèle et activité, qu'elle s'acquitte, suivant ses moyens, et le plus promptement possible, des engagemens qu'elle a contractés. Deux ou trois ouvrages utiles, publiés dans la première année, et portant sur leur frontispice le nom de la Société Asiatique, feront plus d'effet que tous les prospectus. Ils montreront que vous tenez ce que vous avez promis. Ce sera la meilleure réponse à faire aux doutes réels ou affectés par lesquels on voudrait peut-être refroidir votre zèle, en vous inquiétant sur vos succès.

Frappée de ces réflexions, votre commission a pensé qu'il fallait, pour cette fois, offrir une double base à votre détermination, en balançant l'un par l'autre deux principaux motifs de préférence. Le degré d'utilité des ouvrages que vous aurez à publier, doit toujours sans doute être la première règle de votre choix; mais l'époque plus ou moins rapprochée où ils pourront voir le jour, est un se-

sond point dont nous n'avons pas besoin de vous démontrer l'importance, si les considérations que nous venons d'avoir l'honneur de vous soumettre, ne sont pas absolument denuées de fondement.

Votre commission n'a pas oublié, Messieurs, qu'au nombre des objets utiles qui réclamaient en premier lieu votre attention, un assentiment unanime avait placé la publication d'une grammaire samskrite. Un tel ouvrage, s'il eût pu être imprimé dans la première année de l'existence de la Société Asiatique, aurait marqué, avec non moins d'éclat que de solidité, nos premiers pas dans la carrière que nous voulons parcourir. Nous sommes loin de renoncer à l'espoir que nous avons conçu, de voir celui de nos confrères qui a fondé l'enseignement du samskrit en France, s'occuper de la rédaction de cet ouvrage utile, et joindre par là un titre de plus à ceux qu'il s'est déjà acquis à la reconnaissance des savans. Nous avons même lieu d'espérer que l'année entière ne s'écoulera pas avant que M. Chézy ne nous ait mis en état de faire ce présent aux amis des lettres orientales ; mais il ne faut pas moins de tems pour qu'il achève sa rédaction, et pour terminer la gravure d'un corps de caractères samskrits, si généreusement entreprise par un autre de nos confrères (M. Firmin Didot). Jusque-là il est impossible de songer à commencer l'impression d'une grammaire samskrite quelconque. Il faut donc donner une autre destination aux fonds de cette année, puisqu'au moment où l'on pourra s'occuper de celle-là, une autre souscription sera commencée et fournira de nouveaux moyens de subvenir aux frais qu'elle exigera. Votre commission vous propose donc, pour ce premier objet, de fixer à six mois l'époque où vous délibérerez sur la publication d'une grammaire samskrite ; soit que d'ici à ce terme M. Chézy ait pu s'occuper

de la rédaction de la sienne, ou qu'à défaut de celle-là il puisse lui-même diriger votre choix sur quelque autre ouvrage du même genre, qui soit jugé digne d'être traduit ou réimprimé.

Mais, comme il serait peu convenable que d'ici là, la totalité des sommes recueillies par la Société demeurât enfouie dans sa caisse, sans honneur pour elle et sans profit pour les lettres, votre commission a jeté les yeux sur quelques autres ouvrages, moins importans sans doute; mais qui toutefois lui ont paru offrir toutes les conditions essentielles, parce qu'ils seraient d'une utilité incontestable, qu'ils ne demanderaient qu'une dépense modérée, et qu'ils pourraient être mis promptement en état de voir le jour.

Le premier serait une impression textuelle de l'épisode intitulé *la Mort de Yadjnadatta*, que M. Chézy nous a fait connaître par une élégante traduction. Votre commission ne s'arrêtera pas à vous démontrer combien il serait utile, pour les personnes qui se livrent à l'étude du samskrit, de posséder quelques textes sur lesquels elles puissent s'exercer à la traduction. Ceux que les Anglais font imprimer aux Indes sont si rares sur le continent, que ce n'est qu'à grands frais, ou par quelque heureux hasard, qu'on parvient à se les procurer. Le texte dont nous parlons aurait l'avantage de pouvoir être offert aux étudians sous trois formes différentes, propres à leur faire mieux juger le génie de la poésie des Hindous, et les changemens que la langue même a subis par les progrès de la littérature. En lisant ce même épisode dans l'état de simplicité où nous le présente le Ramayana, puis le retrouvant dans le Ragouvansa revêtu des brillans ornemens du style que lui a prêtés le célèbre auteur de Sakountala, on se livrerait à d'utiles comparaisons, à d'intéressans rapprochemens, à des études qui ne seraient perdues ni pour la connaissance

de l'idiome, ni pour celle de la littérature. Ce triple morceau, avec les traductions littérales qu'il serait indispensable d'y joindre, formerait environ cinquante pages grand in-8°. On pourrait y ajouter la traduction littérale du Bhagavat-ghita, que M. Chézy a dictée cette année dans son cours, et qui, indépendamment de l'intérêt qu'elle offrirait aux personnes qui s'occupent de l'histoire des opinions philosophiques, serait encore fort utile aux étudians pour faire usage, soit de l'édition de ce bel ouvrage imprimée aux Indes, soit de la réimpression que M. Schlegel doit faire paraître incessamment en Allemagne. Votre commission ne doit pas oublier de vous informer qu'un de nos confrères s'offre à prendre la peine d'écrire la partie du texte, laquelle doit être lithographiée, et de surveiller l'impression du reste.

Les mêmes motifs d'utilité qui recommandent à votre attention les extraits samskrits dont je viens de vous entretenir, ont fixé l'attention de votre commission sur un choix de fables de Vartan, que pourraient étudier avec avantage les personnes qui veulent apprendre l'arménien. On sait que les textes de cette langue, ceux du moins que peuvent aborder les commençans, sont encore extrêmement rares, et qu'il faut peut-être attribuer en partie à cette circonstance désavantageuse, le peu de progrès qu'a faits parmi nous un genre d'études qui mérite à tous égards vos encouragemens. Le petit recueil dont je parle serait propre à remplir cette lacune. La simplicité du style de l'auteur, genre de mérite qui n'est point commun en arménien, le rendrait tout-à-fait propre à servir de texte aux études élémentaires, à peu près de la même manière que les fables d'Ésope et de Lokman, servent à ceux qui commencent l'étude du grec et de l'arabe. Celles des fables de Vartan qu'il conviendrait de publier dans ce but, ne rempliraient pas plus de quatre-vingts pages y compris la traduction française. L'Imprimerie royale possède des caractères arméniens, et l'on en

trouve aussi chez quelques imprimeurs de Paris. Ainsi, l'exécution matérielle de ce petit ouvrage ne présenterait aucune difficulté.

Le troisième ouvrage, auquel votre commission a pensé, est une grammaire japonaise. On connaît l'imperfection de celle de Collado, la seule qu'il soit possible de se procurer en Europe. Plusieurs missionnaires en ont à la vérité composé d'autres; mais ces ouvrages, imprimés au Japon ou au Mexique sont si rares, qu'à peine connaît-on deux exemplaires de celle du P. Rodriguez, et qu'il n'y en a vraisemblablement qu'un seul de la grammaire publiée à Mexico. La Bibliothèque du Roi possède un extrait fort bien fait de celle du P. Rodriguez, et c'est cet extrait, qui ne formerait pas plus de 200 pages in-8°. que votre commission vous proposerait de faire traduire du portugais, et imprimer en français. La langue japonaise offre un phénomène singulier. Les mots dont elle se compose, et les règles grammaticales qui la régissent, diffèrent radicalement de ceux de la langue chinoise; et néanmoins c'est de l'écriture chinoise que se servent les Japonais dans tous les sujets de haute littérature et de sciences. La manière dont ces deux systèmes opposés se concilient dans la pratique est un sujet d'études intéressantes. Cette étude doit devenir pour les Russes quelque chose de plus qu'un objet de curiosité littéraire ou philosophique. La grammaire japonaise offre d'ailleurs un autre avantage : c'est que, comme l'écriture particulière des Japonais est syllabique, il suffit de donner à la tête de l'ouvrage un simple syllabaire avec les règles de lecture, et on n'aura nul besoin dans la suite d'employer des caractères étrangers. L'absence de ces derniers n'est d'aucune conséquence en ce cas, et la grammaire japonaise est peut-être le seul ouvrage qui ne perde absolument rien à n'offrir que des mots transcrits avec les lettres de notre alphabet. Cet extrait peut donc être imprimé facilement,

rapidement et à peu de frais; et comme il remplira une lacune importante, nous n'hésitons pas à vous le recommander.

Votre commission, Messieurs, doit maintenant vous entretenir des frais qu'exigera l'impression des trois ouvrages ci-dessus; car, par les raisons qui ont été précédemment énoncées, elle vous propose de les entreprendre tous trois à la fois, en vous garantissant, si les calculs qu'elle a faits sont exacts, et si rien ne vient en entraver la publication, qu'ils pourront paraître tous trois avant la prochaine séance générale, et que l'un d'eux au moins portera la date de 1822, année de la fondation de la Société.

(Nous supprimons les passages de ce rapport, relatifs aux moyens d'exécution : ils sont de nature à n'intéresser que les Membres de la Société.)

Votre commission vous propose donc d'arrêter que les trois ouvrages-ci-dessus mentionnés, savoir :

1°. *Fragmens samskrits* avec des traductions littérales;

2°. *Fables de Vartan*, en arménien et en français;

3°. *Grammaire japonaise*, traduite du manuscrit de la Bibliothèque du Roi;

Seront imprimés le plus promptement possible, aux frais de la Société Asiatique; et de renvoyer à votre bureau l'exécution de cet arrêté, pour qu'il vous soit rendu compte des progrès de l'impression.

Les conclusions de ce rapport, mises aux voix par le Président, ont été adoptées par le conseil à l'unanimité.

Depuis la fondation d'Odessa et depuis que la population s'accroît avec une rapidité prodigieuse dans les provinces méridionales de la Russie, voisines de la mer Noire, on y fait une multitude de découvertes intéressantes. Tous les jours, des médailles inconnues, de belles inscriptions grecques nous révèlent une foule de faits et de particula-

rités curieuses, qu'on chercherait vainement dans les auteurs anciens. Nous pourrons désormais espérer de connaître un peu mieux les nombreuses colonies grecques, qui, fondées dans des vues purement commerciales, couvrirent autrefois toutes les côtes de la mer Noire; et nous saurons les révolutions inconnues de ce royaume greco-scythique du bosphore cimmérien, qui se maintint pendant près de huit siècles au milieu des tribus barbares de l'Europe et de l'Asie, qui menaçaient toujours de l'envahir. Les découvertes faites récemment dans ces contrées, par M. le conseiller-d'état de Blaremberg, par M. le colonel Stemrkouski, et par d'autres personnes, ont fourni à M. Raoul-Rochette, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les moyens de composer un fort savant ouvrage qui nous fournira une autrefois matière à un article plus étendu. Il est intitulé *Antiquités grecques du bosphore cimmérien*, un vol. in-8°., Paris, 1822, chez Firmin Didot. M. Stemrkouski a aussi publié une *Notice sur les Médailles de Rhadaméadis*, *roi inconnu du bosphore cimmérien*. Elle a été bientôt suivie d'un autre ouvrage, qui est un *choix de Médailles de l'antique cité grecque d'Olbiopolis*, par M. de Blaremberg. in-8°., 1822, avec vingt-deux planches.

Corrections et additions au cahier précédent.

La *Notice sur Sapho* contient, p. 231. deux erreurs qui exigent une rectification : l'une est purement typographique. On a imprimé: *les auteurs latins ont rendu le mot grec* σαπφω, *par Sapphus*; il faut lire, *par Sappho*. L'autre erreur est plus grave : on a introduit, par inadvertance, une citation latine déplacée, et dont la traduction dit le contraire de ce qu'elle devrait dire. Supprimant donc depuis la 19e., jusqu'à la 25e. ligne, il faut y substituer: « Mais comme la » tête n'est accompagnée d'aucun nom, l'auteur allemand n'ose af- » firmer que ce soit celle de la célèbre poétesse. Il dit seulement : » *Videtur hic nummus sistere poetriam Sappho* (Eckhel, *Doctrin.* » *num. vet.* tom. 2, p. 503). Le mot *videtur* suffit pour prouver » que le savant antiquaire de Vienne n'était pas très-convaincu de » l'existence du portrait de Sapho sur la médaille qu'il venait de dé- » crire. C'est pourtant, etc.

JOURNAL ASIATIQUE.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. SCHMIDT, A M. ***,

Sur quelques Sujets relatifs à l'Histoire et à la Littérature mongoles (1).

QUANT aux *Recherches sur les langues tartares*, j'ai reçu ce magnifique ouvrage il y a trois semaines; je n'ai pas besoin de vous décrire le plaisir avec lequel je l'ai lu et le relis toujours..... J'obéis avec joie à l'invitation flatteuse que vous me faites de parcourir avec vous ce théâtre désolé des plus grands événemens du monde, et de nous communiquer réciproquement nos découvertes. Je crois toujours, qu'ainsi

(1) La personne à qui cette lettre a été adressée de St.-Pétersbourg, le 10 (22) octobre 1820, nous ayant autorisés à en communiquer quelques extraits à nos lecteurs, nous avons choisi les articles qui pouvaient provoquer une discussion, et jeter, d'une manière ou de l'autre, quelque jour sur des points obscurs de l'histoire politique et littéraire de la Tartarie. Nous n'avons pas cru devoir entrer pour le moment dans l'examen des opinions particulières de l'auteur, et nous nous sommes bornés à ajouter quelques notes qui mettront nos lecteurs au courant des questions qui sont effleurées dans cette lettre. N. d. R.

que les Mongols nous l'apprennent, les Ouigours sont les *Tangout*, ou du moins une portion de la nation tangoute. En conséquence je ne saurais considérer ces Ouigours comme des Turks, ni leur langue comme dérivée du turk; et je ne puis accorder non plus qu'il y eut un alphabet ouigour avant l'alphabet mongol (1). Je vous prie de ne pas croire que je veuille soutenir, contre toute espèce de preuves, une opinion de nulle valeur, par cela seul que je l'aurais émise: loin de moi cette pensée. —Mais je dois vous avouer que tout ce que j'ai lu sur les Ouigours dans les auteurs anciens et modernes, est beaucoup plus propre à embrouiller qu'à éclaircir ce point. L'ignorance d'Aboulghazi sur l'*histoire ancienne* paraît trop à nu, et malgré son ton de rhéteur, il est trop dépourvu de preuves et de critique, comme je compte le montrer par un grand nombre d'exemples, en publiant mon histoire des Mongols. On y voit que Burte-tschino était un prince tibétain, qu'une révolution chassa de son pays et amena au travers de la province de Gongbo et d'autres contrées connues, jusqu'au chef-lieu des tribus mongoles. Or, Aboulghazi fait de Bertetzinæ un descendant du fabuleux Moungl-khan, et le fait entrer en campagne, lui et son peuple, par une ouverture pratiquée au moyen du feu, dans les montagnes

(1) Comparez, pour cette opinion particulière à M. Schmidt, sa dissertation intitulée *Einwürfe gegen die Hypothesen*, u. s. w. *ueber Sprache und Schrift der Uiguren*, dans les *Mines de l'Orient*, T. VI, p. 321 et suivantes; et une Lettre au Rédacteur des Mines de l'Orient, publiée séparément par M. Klaproth. N. d. R.

de fer qui environnaient de toutes parts le pays d'Irgana-kon. Il rattache encore à cette fable celle d'une cérémonie prise de l'art du forgeron, laquelle, selon lui, avait lieu chez les Mongols, mais dont les Mongols et les Kalmuks n'ont jamais entendu parler et dont leurs écrits ne font nulle mention. —Aboulghazi se rend encore coupable d'un mensonge énorme, lorsqu'il prétend avoir l'intelligence des langues mongole et œlœt; presque toutes ses interprétations sont fausses de toute fausseté, et ont induit en erreur un grand nombre de savans respectables, et nommément Deguignes. Ahmed-ibn-Arabschah est renommé pour la pureté et l'élégance de son style; mais il n'est pas moins connu comme un des historiens les moins sûrs et les moins consciencieux.—Je ne saurais admettre non plus qu'une production aussi récente que le *miradj* (1), qui d'ailleurs est mêlée de persan et d'arabe, puisse prouver quelque chose en faveur de l'écriture ouigoure, d'autant que l'écriture du *miradj* peut tout aussi bien passer pour mongole. Il n'y a que des documens littéraires d'une authenticité incontestable, écrits *en lettres ouigoures*, dans le milieu du douzième siècle ou auparavant, qui puissent établir d'une manière certaine que l'écriture ouigoure était usitée *avant* celle des Mongols, chez d'autres peuples de la Haute-Asie. Cette difficulté levée, il restera encore une question à résoudre, savoir si les Ouigours appartenaient à la nation tangoute ou à la nation turke.

---

(1) Voyez *Recherches sur les langues tartares*, T. I, p. 259.

Lorsque j'écrivis mon mémoire inséré dans les *Mines de l'Orient* (1), je n'étais que depuis peu de tems en possession du précieux ouvrage de Setsen-sanan keoung taïdji ; et comme je ne l'avais pas encore bien étudié, mon attention ne s'était point portée sur un passage du plus haut intérêt que je vais vous présenter ici. Il se trouve dans le troisième cahier de l'ouvrage, et se rapporte au tems du règne d'Altan-khagan de la tribu des douze Tummed, lequel avec son frère Gun billik merghen djinong, de la tribu des Ortos, gouvernait une grande partie du peuple mongol. Avant cette époque, et durant un espace de dix-neuf ans, Altan-khagan avait fait avec succès plusieurs irruptions en Chine, et avait ravagé plusieurs provinces chinoises.

En l'année *sin khori*—(1571), l'empereur Long-tching (que Deguignes appelle Long-king) (2), acheta la paix à force d'argent et de soumissions.—Voici maintenant le texte du passage dont je viens de parler; il est tiré du récit de l'expédition d'Altan-khagan, contre le Tibet. « Après cela, (Altan-khagan), » étant âgé de 67 ans, marcha contre le Kharra-tœbet, » en l'année *kui takka* (1573), et soumit les deux » divisions des Ouigours supérieurs et inférieurs. Il » fit prisonniers les trois chefs de la division des Oui- » gours inférieurs, Arik-sagardchaïva, Garbo-lomboum » et Serteng-sereb-dchab, avec un grand nombre de

(1) Voyez plus haut.

(2) C'est l'empereur Mou-tsoung, de la dynastie des Ming, mort en 1572. N. D. R.

» leurs sujets, et il emmena dans son pays Arik-lama
» et Goumy-choga-bakchi, avec un grand nombre
» de Tibétains. Ce fut là qu'Arik-lama ayant enseigné
» au Khagan, avec le plus grand détail, les dogmes de
» la succession des naissances selon les trois mauvais
» degrés de la nativité et leurs maux, ainsi que la
» manière dont on parvenait au royaume des *Aganista*,
» (c'est une sorte de *tængri* ou de divinité dans la
» mythologie des Bouddhistes,) savoir le glorieux
» avantage de la délivrance, qu'on peut gagner ou per-
» dre, par ses vertus ou par ses vices, l'ame du Khagan
» conçut un commencement de croyance, et il se mit
» à réciter la grande formule des six syllabes (*om*,
» *ma*, *ni*, *pad*, *me*, *khom*) (1). » Je dois ajouter ici, pour l'éclaircissement de ce passage, qu'après que les Mongols eurent été expulsés de la Chine (1368), le bouddhisme finit chez eux et fit place au vieux culte du *Tægri*. Ce ne fut que 200 ans plus tard que le bouddhisme y fut introduit de nouveau, sur quoi mon histoire des Mongols fournit des dates plus exactes, en même tems qu'elle remplit la lacune de plus de 300 ans, qui se trouvait dans les histoires connues. — Dans le passage que je viens de rapporter, nous voyons les Ouigours partager le sort des armes avec les Tibétains; nous y trouvons trois chefs des Ouigours inférieurs désignés par des noms tibétains. Après cela, peut-on trouver mauvais que je donne à ce peuple et à sa langue une origine tangoutaine, et non pas turke? Puissent

(1) Voyez *Alphabetum tibetanum*, p. 500.

vos recherches vous conduire à établir le contraire de la manière la plus évidente; je ne serai certainement pas le dernier à me laisser convaincre. — Les auteurs musulmans ne sauraient résoudre la question; et les Chinois sont probablement les seuls qui puissent lever le voile. Peut-être aussi que la chose pourrait être envisagée sous un autre point de vue que celui sous lequel on l'a considérée jusqu'à présent. — Mais c'est ce que je n'ose décider.

Je vous envoie à l'appui de mon opinion au sujet du nom de *Bida* appliqué aux Mongols quelques passages originaux; ils sont extraits du *Nor-bou-preng-ba*, ainsi que de l'histoire mongole. — Cependant il vous reste encore quelques doutes, et vous demandez avec raison comment il est possible que cette dénomination ait échappé à tous les historiens chinois, persans, turks et arabes. En ce qui concerne les musulmans, leur ignorance sur l'histoire ancienne de l'Asie centrale et de la Tartarie orientale est trop notoire, et ils ont mêlé dans l'histoire moderne trop de choses qui ne supportent pas la critique, pour que l'absence de leur témoignage puisse m'arrêter. Mais je porte un tout autre jugement des historiens chinois, et je vous avoue que je serais fâché qu'il ne se trouvât rien dans leurs écrits, qui pût démontrer le point en question. Mais, malgré mon ignorance de la littérature chinoise, je crois avoir trouvé *le génie protecteur de mes Bidæ* dans un auteur chinois et même dans un des plus respectables, dans Ma-touan-lin : en effet que sont les *Pe-ti* ou *Ti* septentrionaux dont il est fait mention

dans les admirables *Recherches sur les langues tartares*, chap. 1er. pag. 5 et suiv., sinon mes *Bidæ*? Tout ce que Ma-touan-lin rapporte de ces *Pe-ti* ne s'applique-t-il pas assez bien aux anciens Mongols?— Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus, mais je livre la chose à votre examen, et je me réfère à ce qui est établi avec tant de raison dans le chap. déjà cité, pag. 9, 10 et 11.—Il faut absolument renoncer à l'idée que le nom de Mongol est un ancien nom de peuple, puisque rien n'autorise cette croyance; car les histoires fabuleuses des Khan Mungl et Tatar d'Aboulghazi n'ont aucune valeur historique, et ne servent qu'à embrouiller nos recherches; et d'ailleurs Aboulghazi et les autres nous donnent-ils quelques renseignemens sur ces peuples fameux qui, sortis jadis de la Tartarie, se sont fait connaître des Européens par leurs irruptions, et continueront de vivre dans nos ouvrages historiques? Pas le moindre. Si donc nous trouvons un ancien nom original du peuple très-remarquable qui habite cette partie mystérieuse du monde, je pense qu'une semblable découverte, pouvant nous faire pénétrer plus avant dans ce labyrinthe, n'est assurément pas indigne de voir le jour.—Permettez-moi d'élever quelques doutes sur l'opinion que vous manifestez, que le nom de *Bidæ* ou *Bedæ* a pu être donné aux Mongols par les Hindous ou les Tibétains. Je ne crois pas que ce nom vienne des Hindous, par la raison qu'aucune relation directe de ce peuple avec les Mongols n'est mentionnée dans l'histoire; les relations des Mongols avec les Tibétains étaient au contraire

très-intimes, et jusqu'au tems de Tchinggis-khagan, les premiers furent appelés *Pidæ* ou *Pedæ*, par les derniers. Je ne vois rien qui empêche de croire que les Mongols ne s'appelassent eux-mêmes de ce nom à la même époque, et que par conséquent *Pe-ti* ne soit aussi le nom sous lequel ils furent connus des Chinois *jusqu'au tems de* Tchinggis-khagan, car il est reconnu que *Monghol* est une dénomination récente : il est certain qu'on ne la trouve pas dans les auteurs chinois des *tems anciens*. Au tems de Pakba-lama, les Tibétains ne désignaient plus les Mongols par le nom de *Pidæ*, mais par celui de *Hor*. En effet l'écriture carrée que Pakba composa pour les Mongols, par ordre de l'empereur Khouvilaï, fut *alors* appelée *Hor-yig*, ce qui signifie «lettres mongoles». Plusieurs chapitres de l'ouvrage *Nor-bou-preng-ba* et entre autres ceux qui font mention de la nation des Bidæ renferment des récits, des histoires et des prophéties du Lama-dchou-adichah, très-célèbre au Tibet, et qui vécut à une époque fort antérieure à Tchinggis-khagan. —Si donc les Tibétains avaient *imposé* aux Mongols le nom de *Bidæ* ou *Bedæ*, pourquoi les premiers le rejetèrent-ils plus tard, si ce n'est parce qu'il avait cessé d'exister chez les derniers ?

Puisque j'ai parlé de Pakba-lama, permettez-moi de vous faire quelques objections contre votre manière de lire ce nom «Passepa, Phaspa ou Bâchpa» (1) et

(1) Comparez la note 1 à la p. 34 des *Recherches sur les langues tartares*, T. I.

de vous présenter en même-tems quelques renseignemens qui assurément ne seront pas indignes de votre attention. Le nom de ce Tibétain, avant son élévation par Khouvilaï, était Madi-douzava. Ce nom honorifique que Khouvilaï lui conféra, est imprimé en trois langues dans mon histoire mongole; en chinois, c'est *Sang-sing-taï-wang-kouyousiri*, en tibétain, *Pamsom-tsos-kiyi-rkial-po-lama-pags-pa*, et en mongol, *Kourban-kadjat-daki-noum-oun-khagan-oulamdji-lama*. La traduction française serait: « le prééminent Lama, roi de la doctrine et des trois régions». *Pakba* ou *Pakspa*, veut dire *illustre*, *magnifique*. Or, comme les règles de l'écriture tibétaine veulent que, sur les quatre lettres qui composent une syllabe, on ne prononce que les deux médiales, et comme la lettre S ne se prononce pas après une consonne, et se prononce toujours ï après une voyelle (ex: *Maï*, *Luï*,) il s'ensuit que la prononciation régulière du nom du Lama, est *Pakba* et non *Passèpa*. En écrivant ce nom, les Mongols ont conservé les lettres en apparence superflues de l'écriture tibétaine, et c'est d'après leur transcription que les Mandchous, qui ignoraient sans doute les règles de l'orthographe tibétaine, ont fait Paspa ou Passepa (1).

(1) Il est nécessaire de remarquer que cette prononciation est bien plus ancienne que les Mandchous, puisqu'elle se trouve dans les historiens chinois, contemporains des Mongols. Mais tout peut s'expliquer en supposant que la prononciation primitive était *pagspa*, en articulant les deux quiescentes, et que les Chinois en ont fait *passepa* en négligeant le *g*, et les Mongols modernes *pakpa*, en supprimant le *s*. N. d. R.

Mais tous les Mongols lisent *Pakba.*—La seconde communication que j'ai à vous faire est bien autrement importante ; c'est la détermination de l'*époque* où l'usage de l'écriture fut introduit dans le Tibet, et de l'*auteur* de cette introduction. Dans le septième chapitre de l'intéressant ouvrage déjà cité, je vois qu'il reste du doute sur ce point ; et il m'est agréable de pouvoir y jeter tout le jour nécessaire pour dissiper les erreurs que le P. Horace et Georgi ont répandues sur cet objet. Les sources où j'ai puisé sont l'histoire mongole de Setsen-sanan-khoungtaidchi et la savante préface qui se trouve en tête du dictionnaire tibétain-mongol, composé par Shang-dchah-khoutouktou. Ce qui suit est extrait de l'histoire mongole : « 2750 ans » après Chighimouni, dans l'année *ting ouker*, » (617 ans après J.-C.,) le khagan du Tibet, » Kæmmæri-sorong-dsan, eut de son épouse Brima-» dongkiri, un fils très-remarquable qui fut nommé » Dildan-sorong-dsan. Il succéda à son père à l'âge » de 13 ans, dans l'année *ki ouker*, (629 après J-C.,) » et soumit tous les petits khans des provinces. A » l'âge de 16 ans, dans l'année *chim louk*, (632) il » envoya Tongmissambouda, fils de Tongmi, avec » seize compagnons dans l'Ænædkæk, (l'Hindoustan), » pour y apprendre l'écriture du pays. Le Bandida » d'Ænædkæk, Tængrihn-oukhagan ou Arsalan, (le » nom indien de ce personnage n'est malheureuse-» ment pas donné,) lui ayant enseigné la valeur des » sons de sa langue, Tongmissambouda forma le » dessein de composer un alphabet pour la langue

» tibêtaine ; et dans ce but, il prit pour modèle le
» genre d'écriture *ænædkæk*, que l'on nomme *Landza*.
» Le khagan fut très-satisfait du résultat de cette
» mission, introduisit la nouvelle écriture dans ses
» états, et fit traduire trois des principaux *Souddours*
» dans l'espace de quatre ans. Ce khagan gouverna
» avec beaucoup de puissance, de sagesse et de jus-
» tice, et prit le nom de Sorong-dsan-gamboo, sous
» lequel il est devenu célèbre dans les dix contrées (1) ».
Voilà ce qu'il y a de plus important sur ce sujet dans
l'histoire mongole. — Voici maintenant ce que Shang-
dchah-khoutouktou dit d'essentiel sur le même sujet :
» Rongdsan-gamboo-khaghan, ayant l'intention de
» répandre dans le Tibet la doctrine de Bourkhan,
» (Bouddha) envoya son *Touschimæl* (ou ministre)
» Toomi-samboudda, dans l'Ænædkæk, pour y ap-
» prendre l'écriture et la langue de ce pays. Lorsque
» ce ministre fut dans l'Inde, il y apprit l'écriture
» du pays. A son retour dans le Tibet, il sentit la né-
» cessité de composer un alphabet pour ses compa-
» triotes, et forma sur le modèle de l'écriture *ænæd-*
» *kæk* que l'on appelle *landza*, l'écriture tibétaine que
» l'on nomme *tsab* ; et d'après l'écriture ænædkæk,
» que l'on appelle *vardo*, l'écriture tibétaine que l'on

(1) Il est remarquable que ces renseignemens sur l'époque de l'introduction de l'écriture au Tibet, s'accordent précisément avec la conjecture émise par M. Abel-Rémusat, relativement à la lacune qu'il avait aperçue dans la chronique informe du P. Horace. Voyez *Recherches sur les langues tartares*, T. I, p. 384. N. d. R.

» appelle *char* ou *kchar* (1). » Deguignes, en parlant du Tibet, fait mention d'après les Chinois d'un roi nommé Lun-tsan-so-long-tsan, qui gouvernait en l'an 589, après J.-C. Ce prince ou son fils Ye-tsong-long-tsan, est le khagan sous le règne duquel l'écriture fut introduite dans le Thibet.

Je compte que mon histoire des Mongols pourra être livrée à l'impression dans six ou huit mois, (abstraction faite des obstacles éventuels.) Cet ouvrage intéressant me procure une satisfaction inexprimable, parce que j'y trouve toujours des choses plus remarquables, plus nouvelles les unes que les autres. La partie la plus intéressante se trouve dans le troisième et le quatrième cahiers, qui renferment l'histoire des Mongols après leur expulsion de la Chine, c'est-à-dire depuis 1368 jusqu'après l'invasion de la Chine par les Mandchous; parce que, autant que je puis le savoir, cette partie de leur histoire est entièrement nouvelle pour nous. Je vous en donnerais volontiers quelques extraits si les bornes d'une lettre me le permettaient. Je suis convaincu d'avance que cet ouvrage excitera un vif intérêt; mon affaire est d'apporter tous les soins et toute la loyauté désirables dans la traduction. Il est très-heureux et très-digne de remarque, que Setsen-sanan-khoungtaïdchi nomme à la fin de son ouvrage les sources où il a puisé; ce sont sept grands ouvrages dont un seul est en ma possession; s'il était

---

(1) Comparez Pallas, *Samlungen histor. Nachricht., ueber die Mongol. Vœlkerschaften*, T. II, p. 155. N. d. R.

possible de retrouver les six autres! Il y a dans mes trésors littéraires tibétains et mongols beaucoup de choses remarquables que je voudrais vous communiquer, parce qu'elles sont de votre ressort, mais comment le faire? Je m'occupe en ce moment de la composition d'un dictionnaire pour lequel j'ai déjà rassemblé plus de 10,000 mots, conjointement avec Badma-zaïssang de la famille çarkanaï, et de la tribu des Khorin-bouriœd, qui travaille sous ma direction. C'est un jeune homme qui connaît parfaitement les littératures mongole et tibétaine, qui parle et écrit le mongol aussi purement qu'un Khalkha, et qui a des parens au-delà des frontières. Comme le grand *miroir des mots* mandchou-mongol est très-incomplet, et que tout en renfermant un grand nombre de mots assez inutiles et de répétitions, il y manque un nombre plus grand encore de mots très-importans et particulièrement de verbes, j'espère que ma collection ne sera pas sans utilité. On conçoit, sans que je le dise, que les mots n'y sont point rangés par ordre de matière, mais par ordre alphabétique. —Il y a long-tems que je me propose de faire une grammaire mongole et œlœt complète; mais je ne sais pas encore quand j'en aurai le loisir et si mon travail sera secondé. J'ai été chargé de la rédaction du petit traité religieux en kalmuk, qui se trouve à la suite de la traduction de l'Évangile de saint Jean en œlœt. Le langage dans lequel il est écrit est plus vulgaire que celui de l'Évangile de saint Mathieu. Les Actes des apôtres en kalmuk sont maintenant sortis de dessous presse, et nous en sommes à

la septième feuille des mêmes Actes en mongol. Le prompt débit de ces traductions et l'avidité avec laquelle elles sont reçues des Kalmuks et des Mongols sont vraiment étonnans. L'édition des deux Évangiles mongols qui n'a été prête que l'année dernière, s'est aussitôt écoulée en entier, et les demandes les plus pressantes nous parviennent de la division de la Société Biblique, établie à Irkutsk, pour qu'on lui en expédie sur-le-champ 1000 exemplaires. Les Mongols qui demeurent de ce côté-ci de la frontière les donnent en échange aux Mongols de l'extérieur, pour du thé et d'autres petits articles. Il en est de même chez les Kalmuks; la seconde édition de leur Évangile est déjà sous presse. Quiconque sait lire parmi eux en veut avoir un exemplaire, et ceux qui ne savent pas lire ne se lassent pas d'en entendre la lecture durant des heures entières. J'ai mieux réussi dans la traduction des Actes des apôtres que dans celle des Évangiles, et je la recommande particulièrement à vos recherches (1). L'Évangile selon saint Jean est aussi mieux traduit que l'Évangile selon saint Mathieu, qui, étant mon coup d'essai, laisse encore çà et là quelque chose à désirer. Les Khorin-bouriæd, et les Mongols de la Selinga, qui demeurent au-delà du lac Baikal, ont fait à la Société Biblique une offrande spontanée de 15,000 roubles en argent, pour subvenir aux frais de cet ouvrage.

---

(1) Il ne nous a pas encore été possible de nous procurer en France cette intéressante production. N. d. R.

Poèmes extraits du Diwân d'Abou'tthayyb Ahmed ben-Hosaïn Almoténabby (1); par M. Grangeret de Lagrange.

............*Juvat integros accedere fontes,*
Atque haurire; juvatque novos decerpere flores.

Lucr. de Rerum Naturâ, lib. iv.

Le *Diwân* ou Recueil des poésies d'*Abou'tthayyb-Ahmed Ben-Hosaïn Almoténabby*, est en possession d'une haute renommée chez les peuples de l'Orient qui parlent ou qui cultivent la langue arabe; et il est étudié soigneusement de tous ceux qui se plaisent aux compositions poétiques. Les écrivains arabes s'accordent tous à exalter le mérite d'Abou'tthayyb; ils aiment à citer ses vers, et à en faire remarquer les beautés. Le biographe Ibn-Khilkân, qui partage l'admiration commune, nous apprend que les écrits de ce poète ont donné naissance à plus de quarante commentaires. Cet honneur, que lui seul a obtenu, prouve qu'il

(1) Ce poète naquit à Coufah, l'an 303 de l'hégire, (915 de J.-C.,) et passa sa jeunesse en Syrie, où il se livra à l'étude des belles-lettres. Enorgueilli de la réputation que lui donnaient ses vers, il voulut s'ériger en prophète; mais il échoua dans ses projets. Abou'tthayyb s'attacha ensuite à plusieurs grands personnages dont il célébra les louanges, et mourut assassiné par des brigands, non loin de Bagdad, l'an 354, (965 de J.-C.) Il fut surnommé *Almoténabby*, (*celui qui se dit prophète.*)

tient un des premiers rangs parmi les poètes de sa nation. L'auteur d'une élégie sur la mort d'Abou'tthayyb a dit : « Jamais les hommes ne verront un second Al-» moténabby : eh! le premier né du tems peut-il » trouver son semblable? Dans ses vers il est prophète » sans doute ; et ses miracles sont dans ses pensées. »

Quand, après avoir fait de l'arabe l'objet d'une étude sérieuse, on passe à la lecture d'Abou'tthayyb, on ne peut manquer de reconnaître en lui les qualités qui constituent l'homme de génie. Ce poète a de l'imagination, de la verve, de l'enthousiasme ; et il se distingue principalement par des traits mâles et énergiques, et par l'élévation des pensées. Son style est concis, nerveux et brillant d'heureuses expressions. Il a l'esprit naturellement porté vers le sublime, auquel il atteint quelquefois ; mais aussi à force de vouloir y tendre, il se méprend assez souvent dans le choix des pensées ou des images, et alors il tombe dans l'exagération et l'enflure. On trouve chez cet auteur de froides allusions, des pointes et des jeux d'esprit, défauts, au reste, qui sont communs à tous les poètes arabes. Ces vices, qui déparent le plus grand nombre de leurs productions, semblent être une tache originelle dont aucun d'eux n'a pu se garantir entièrement; en sorte que rien n'est plus rare que de rencontrer une pièce de vers arabes où notre goût sévère ne trouve quelque chose à reprendre.

Ici je hasarderai quelques réflexions. La poésie des Arabes n'ayant pu s'enrichir d'aucune espèce de fiction, et par-là se trouvant privée d'un ressort si nécessaire

pour plaire et attacher, il a fallu que ceux qui avaient du talent pour les vers s'étudiassent à ouvrir d'autres sources d'intérêt et d'agrément. Ils ont cru qu'il leur suffisait, pour atteindre ce but, de déployer les richesses de leur langue, et de faire jouer leur esprit dans tous les sens. De là il est arrivé que quelques-uns ont voulu donner à leurs pensées un air de grandeur ou de délicatesse en les retournant, et en les reproduisant sous toutes les formes imaginables ; que d'autres ont affecté de rendre presque imperceptible la liaison des idées, et de se servir des expressions les plus inconnues du vulgaire ; que d'autres encore ont semé avec profusion dans leur style, les antithèses, les métaphores, les ornemens les plus étudiés, et se sont appliqués à produire, par une combinaison adroite de mots opposés, rimant ensemble, et se heurtant, pour ainsi dire, les uns contre les autres, une harmonie qui flatte l'oreille, mais qui ne fait souvent que suppléer au vide des pensées et des beautés solides.

Cependant, bien que ces défauts se rencontrent dans la plupart des compositions poétiques des Arabes, il serait injuste de conclure qu'elles n'ont aucun droit à notre estime. Tout ce luxe et tous ces faux brillans mis à part, elles offrent un nombre considérable de morceaux marqués par divers genres de beautés. Les Arabes savent peindre à grands traits, et avec les couleurs convenables, les glorieux exploits, la grandeur d'ame et la générosité. Dans l'élégie, la douleur leur inspire des accens tendres et plaintifs ; dans la poésie morale et religieuse, ils sont graves et pa-

thétiques : quelquefois même ils rivalisent avec la Bible pour l'expression et le sentiment. Les poèmes où ils chantent le vin et les transports de l'amour, contiennent des passages qui respirent la grâce et la volupté : on y aperçoit ce délire qui nous charme dans les plus grands maîtres. Les débuts de leurs compositions sont en général irréprochables. Le poète saisit le point d'où il faut partir, et comme son esprit ne s'est pas encore tourmenté, il ne dit rien qui ne soit naturel. Si dans la suite il paraît s'égarer et courir après des idées extraordinaires, c'est que, comme je l'ai déjà observé, privé totalement de la ressource des fictions, et néanmoins obligé de captiver de plus en plus l'attention, il est, pour ainsi dire, forcé de répandre à pleines mains les fleurs du discours, d'outrer les figures, de prodiguer les traits subtils et raffinés, et de couvrir ses pensées d'un voile mystérieux.

Mais remarquons qu'il se trouve dans les poètes arabes un certain nombre d'idées et de figures qui ne doivent pas être considérées comme mauvaises, bien que dans la traduction elles offensent notre délicatesse. Ces idées et ces figures sont propres à la langue arabe; elles sont reçues et consacrées, et elles n'ont point assurément, dans l'esprit de l'écrivain qui en fait usage, toute l'intensité qu'il paraît leur donner. Les mots de notre langue n'ayant pas toujours une convenance exacte avec les expressions arabes, il suit de là nécessairement que les idées et les images du poète perdent quelquefois de leur force, de leur vivacité, de leur justesse même; et ainsi nous affectent moins agréablement

qu'elles ne le font dans l'original, lequel a toujours le rapport parfait de l'expression avec l'image et la pensée. Mais je me hâte de revenir à Abou'tthayyb-Almoténabby.

Le premier qui en France a fait connaître ses poésies, est M. le baron Silvestre de Sacy, dans sa Chrestomathie arabe. Les morceaux que cet illustre orientaliste a publiés sont propres à donner une idée des qualités et des défauts de leur auteur. Encouragé par l'exemple d'un si grand maître, j'ai mis en tête de mon Anthologie arabe de nouveaux extraits d'Abou'tthayyb. Quatre de ces poëmes ont pour objet les louanges d'*Abou Schodjâa Fâtik*, guerrier distingué, et affranchi d'*Ikhschid*, souverain de l'Égypte.

Dans le premier, le poète célèbre la bravoure de Fàtik, sa grandeur d'ame et sa générosité. Le début me semble avoir de la grâce et de l'aisance : Almoténabby, s'adressant à lui-même la parole, s'anime ainsi à louer son héros ;

« Tu n'as ni coursiers ni trésors à offrir : hé bien ! puis- » que la fortune ne te favorise pas, que l'éloquence vienne » à ton secours. Paie un tribut de louanges à l'émir glo- » rieux dont les bienfaits se répandent subitement et sans » qu'il les ait promis, tandis que les bienfaits des autres » hommes ne sont que dans des paroles. »

Il se reproche ensuite d'avoir différé trop longtems à manifester sa reconnaissance, et commence l'éloge de Fâtik. Je remarquerai à cette occasion que les Arabes possèdent peu l'art difficile de louer les grands avec finesse. Chez eux la louange est trop

directe et trop chargée d'hyperboles : il semble qu'elle soit plutôt le calcul d'une flatterie basse et intéressée, que l'effet naturel de l'estime et de l'admiration. Si l'encens d'Abou'tthayyb est quelquefois assez mal préparé, si la sincérité et le désintéressement de ce poète ne sont pas à l'abri de tout soupçon, il a du moins au-dessus de beaucoup d'autres panégyristes, le mérite de relever par des images nobles et vives les vers qu'il a composés à la louange des grands personnages, et d'y jeter de loin à loin des pensées fortes et élevées. Avec cette précaution il prévient le dégoût qu'inspire infailliblement un éloge qui manque de ces qualités essentielles. Voici comme il entre en matière, et comme ensuite il décrit la générosité de Fâtik :

« La gloire n'appartient qu'au héros doué de génie qui » exécute des choses impossibles au vulgaire; qu'au héros » qui ne conserve point l'héritage de ses pères, dont la » droite ignore le prix de ce qu'elle a donné, qui ne se pro- » cure qu'avec le glaive ce qui est nécessaire à sa subsis- » tance; qu'au héros qui a compris, dès l'instant que la » fortune lui a fait entendre sa voix, que la fortune blâme » la parcimonie ; qu'au héros dont les lances savent, lors- » que sa main les agite, qu'elles vont terrasser des cour- » siers et des braves ; enfin la gloire n'appartient qu'au » héros qui ressemble à Fâtik : mais quoi ! j'ai dit semblable » au soleil ; eh ! le soleil a-t-il des semblables ? Fâtik con- » duit au combat des lions formidables qu'il nourrissait, » dans leur jeune âge, des dépouilles que ses ongles déchi- » rans enlevaient à ses ennemis. Fâtik brise son glaive dans » le corps de sa victime : les glaives et les guerriers ont un » terme pareil. La terreur que Fâtik fait marcher devant

» lui arrête les brigandages, et ses chameaux, à l'abri de » toute attaque, errent sans conducteur. Les bêtes que ses » lances ont choisies pour victimes deviennent à l'instant » sa proie : chameaux, autruches, vaches et taureaux sau- » vages, tous tombent sous ses coups redoutables. Dans » sa demeure les vœux de ses hôtes sont comblés : on dirait » que tous leurs instans sont des soirées fraîches et embau- » mées. Si ses hôtes lui demandaient sa propre chair, il se » hâterait de la leur offrir(1). La douleur que cause à l'homme » la perte de ses enfans et de ses biens, Fâtik l'éprouve au » départ de ses hôtes. Il arrose la terre des restes de leur » breuvage, du lait épais de la femelle du chameau et du vin » le plus pur. D'heure en heure son glaive répand un sang » toujours nouveau, comme si les heures, semblables à des » hôtes, revenaient d'un voyage, et lui demandaient un » asile. Des flots de sang coulent autour de lui : le sang de » ses ennemis se confond avec celui des brebis et des cha- » meaux. Ceux qui demeurent éloignés de Fâtik ne sont » pas pour cela privés de ses bienfaits; et les petits enfans » eux-mêmes trouvent en lui un protecteur de leur fai- » blesse. »

Le poète termine cette composition par quelques ré- flexions qui ne s'écartent nullement de son sujet. Le dernier vers présente une belle maxime :

« C'est dans le souvenir honorable que l'homme laisse » après lui, qu'il trouve sa seconde et immortelle vie : dans » ce monde il ne lui faut que ce qui est nécessaire à ses be- » soins, tout le reste n'est qu'embarras et tourmens. »

---

(1) L'arabe ajoute, *par morceaux dans une écuelle*. Cette image, révoltante en français, l'est beaucoup moins dans l'original : tout change avec les lieux, les mœurs et les idiomes.

Almoténabby déplore dans la seconde pièce de vers la mort de Fâtik. Cette pièce est une véritable élégie ; genre que les Arabes ont traité avec succès, et auquel appartiennent, en tout ou en partie, la plupart de leurs compositions poétiques, quoiqu'ils ne les aient pas toujours rangées sous cette dénomination.

Voici le début de cette élégie :

« Le chagrin abat mon courage , et la fermeté d'ame le » relève ; celui-là fait couler mes larmes , celle-ci les re- » pousse. Le sommeil , depuis qu'Abou-Schodjâa a cessé « d'être, s'est enfui de mes paupières : la nuit, excédée » de fatigue suspend sa course, et les étoiles sont toujours » à leur lever. »

Suivent les plus nobles sentimens qui, dans le texte, sont rendus avec beaucoup d'énergie.

« Je suis faible et tremblant lorsqu'il faut que je me sé- » pare de mes amis; mais mon ame sent-elle les approches » de la mort, alors je suis brave. Le courroux de l'ennemi » me rend ferme et inébranlable; mais les reproches que » m'adresse un ami m'inspirent de la crainte. »

La manière dont le poète peint le désintéressement de Fâtik est grande et expressive :

« Nous pensions que les lieux qu'habitait Fâtik étaient » remplis d'or, Il meurt, et ces lieux ne nous présentent » qu'un vide affreux. Des vertus sublimes, des épées, » des lances, des coursiers vigoureux : voilà les trésors » qu'il aimait à accumuler . »

Plus loin Abou'tthayyb invective contre la fortune, parce qu'elle a enlevé à la terre le héros qui en était l'ornement, tandis qu'elle a laissé jouir de la lumière

l'eunuque *Cafour*, tuteur des enfans d'Ikhschid et ennemi d'Abou Schodjâa Fâtik. Le poëme est terminé par ce tableau animé :

« Fâtik est mort : désormais plus de choc tumultueux,
» plus de lance dont le fer inonde de sang le bois auquel il
» est fixé. Fâtik a disparu ; et voilà que tous ceux qui vi-
» vaient familièrement avec lui ont vu se rompre leur
» douce société : ils se sont dit un éternel adieu. Il n'est
» plus, celui auprès de qui tout un peuple ami trouvait un
» refuge, celui dont le glaive redoutable trouvait chez tout
» peuple ennemi une pâture assurée. Paraissait-il au mi-
» lieu des Persans ? Il devenait leur monarque, un *kesra*,
» devant qui les têtes soumises s'inclinaient avec respect.
» Tombait-il au milieu des Grecs ? c'était un *Kaisar* ; au
» milieu des Arabes, c'était un *Tobbáa* (1). De tous les
» cavaliers Fâtik fut toujours le plus prompt à renverser
» son adversaire, mais le trépas a été plus rapide que lui.
» Puisse désormais aucun cavalier ne manier la lance, au-
» cun coursier ne se précipiter dans les combats ! »

Le troisième morceau a été composé par Almoténabby, à l'occasion d'une pomme d'ambre qu'un de ses amis lui avait remise de la part de Fâtik, et sur laquelle était écrit le nom de ce héros. Cette vue renouvelle en lui le souvenir des nobles qualités de l'objet de ses regrets, et il l'élève au-dessus des rois. Des jeux d'esprit terminent cette composition. Par exemple, le poète voulant donner une haute idée de la ma-

(1) Titre que prenaient les anciens rois de l'Yemen, ou Arabie heureuse.

gnanimité de Fâtik, et exprimer d'une manière non commune que ce héros dévait mourir, il dit :

« L'ame de Fâtik était trop à l'étroit sur la terre : pou-
» vait-elle habiter plus long-tems dans son corps ? »

Le quatrième poëme mérite le plus d'être remarqué, et il me semble tout-à-fait répondre à la renommée de l'auteur. Almoténabby a perdu son bienfaiteur et son ami ; dès-lors tout commerce avec les hommes lui devient importun et odieux : son ame, accablée de chagrins et d'ennuis, aime à se repaître d'idées tristes et sombres ; il ne voit partout que perfidie et trahison, et il gémit d'avoir consumé une vie inutile au milieu des hommes de son siècle.

Dans la traduction que je présente de ce morceau, j'ai dû m'attacher à suivre l'ordre des idées du poète, et à rendre toutes ses expressions aussi fidèlement que le comporte le génie de notre langue. Je serai satisfait de mes efforts, si, malgré la faiblesse de ma copie, j'ai pu faire entrevoir la vigueur de l'original.

Almoténabby décrit son départ de l'Égypte, et déplore la perte d'Abou Schodjâa Fâtik.

Jusqu'à quand marcherons-nous, durant la nuit obscure, de concert avec les étoiles ? elles n'ont pas de pieds qui éprouvent la fatigue qu'endurent dans leur course l'homme et le chameau.

Elles n'ont point de paupières en proie à l'insomnie qui afflige l'homme éloigné de sa patrie, et privé de repos pendant la nuit.

Le soleil noircit notre visage ; mais hélas ! il ne rend pas à nos cheveux blanchis leur noirceur primitive.

Tel est l'arrêt que le ciel a prononcé contre nous au même instant. Si nous avions pu porter notre cause devant un juge de la terre, sa décision sans doute eût été différente.

Nous avons soin que l'eau ne nous manque pas dans notre voyage : elle descend des nuages qui la contiennent, et nous la recueillons dans nos outres.

Je n'ai point pris les chameaux en haine ; mais en les faisant servir à mon usage, j'ai voulu préserver mon cœur de la tristesse, et mon corps de la maladie.

Je leur ai fait quitter l'Égypte en commandant à leurs pieds de derrière de chasser ceux de devant ; et, rapides comme la flèche, ils ont abandonné *Djars* et *Alalem*.

Les autruches du désert (1), couverts du harnois, rivalisent avec eux de vitesse, et leurs rênes flottent de front avec celles de nos chameaux.

Je suis parti accompagné de jeunes hommes déterminés à exposer leur vie, et soumis à tous les événemens comme ceux qui tentent la fortune en jouant avec les flèches (2).

Toutes les fois qu'ils ôtaient leurs turbans, ils nous en faisaient voir d'autres que la nature avait créés noirs, et qui ne couvraient encore que leurs têtes (3).

Leurs joues n'étaient revêtues que d'un léger duvet. Ils terrassaient les cavaliers qu'ils pouvaient atteindre, et se

---

(1) Le poète appelle ainsi les chevaux, à cause qu'ils courent aussi vite que les autruches.

(2) Les Arabes idolâtres, avant d'entreprendre quelque chose d'important, cherchaient à deviner avec des flèches si la fortune leur serait favorable. Mahomet abolit cette coutume superstitieuse.

(3) Le poète désigne ainsi les cheveux noirs et épais de ces jeunes gens.

rendaient maîtres des chameaux qui se trouvaient sur leur passage.

Ils se sont procuré avec leurs lances plus qu'ils ne devaient en attendre, et cependant elles n'ont pu combler leurs vastes désirs.

Ils combattaient sans interruption comme dans les tems d'ignorance (1); mais leur vie, protégée par leurs lances, s'écoulait en sûreté comme dans les mois sacrés (2).

Ils ont saisi leurs lances, naguère muettes (3); et en les poussant avec vigueur contre les braves, ils leur ont appris à siffler comme les ailes rapides de l'oiseau.

Nos chameaux nous portent avec rapidité; leurs lèvres sont blanchissantes d'écume, et la corne de leurs pieds s'est verdie en foulant le *Rogl* et le *Yanem*.

Armés du fouet, nous les écartons des lieux où croît l'herbe, pour les diriger vers les pâturages de la générosité.

Mais où les trouver ces pâturages, depuis qu'Abou Schodjâa Fâtik, ce chef glorieux des Arabes et des Persans a cessé d'exister?

Il n'est point en Égypte un autre Fâtik, vers qui nous puissions nous rendre, et personne ne le remplace parmi les hommes.

---

(1) Les mahométans appellent tems de l'ignorance ou de l'idolâtrie, les tems qui ont précédé la venue de leur prophète; lequel leur a enseigné le dogme de l'unité de Dieu.

(2) Les Arabes qui sont venus avant Mahomet regardaient comme sacrés quatre mois de l'année. Pendant ce tems ils ne faisaient aucune incursion, ni aucun acte d'hostilité, et ils vivaient tous en sûreté. Mahomet approuva l'observation de ces mois.

(3) A la lettre, *qui ne parlaient pas* (*ghair nâthicat*). La valeur de cette expression sera sentie de tous ceux qui sont au fait du langage poétique.

Nul d'entre les vivans ne lui ressemblait en vertus ; et voilà qu'aujourd'hui les morts réduits en poudre sont semblables à lui !

Je l'ai perdu ! je le cherchais dans mes courses lointaines ; mais je n'ai rencontré partout que le néant.

Mes chameaux paraissaient rire de pitié, quand ils considéraient les hommes pour qui leurs pieds s'étaient ensanglantés.

Je les conduisais parmi des peuples stupides comme les idoles qu'ils servaient, mais en qui je ne voyais pas l'innocence de leurs idoles.

Enfin je suis revenu aux lieux que j'avais quittés ; et alors mes plumes m'ont tenu ce langage : « La gloire est réservée » à l'épée, et non pas à la plume.

» Sers-toi de nous quand ton bras aura fait usage de l'é» pée, car nous ne sommes que les esclaves de l'épée. »

Telles sont, ô mes plumes, les paroles que vous m'avez fait entendre. Vos conseils auraient pu me guérir ; mais hélas ! si je ne les ai point compris, c'est que mon mal est le peu d'intelligence.

A celui qui prétend obtenir autrement qu'avec le glaive indien ce qui est nécessaire à ses besoins, demande s'il a trouvé jamais l'objet de ses désirs, il répondra : Non.

Les peuples chez qui nous nous sommes rendus ont cru que c'était la misère qui nous avait forcés de les visiter, et en effet, visiter les hommes, n'est-ce pas leur donner à penser que l'on a besoin d'eux ?

L'injustice n'a cessé de diviser les hommes, quoiqu'ils soient tous nés de la femme.

Hé bien ! nous ne les visiterons plus désormais qu'avec l'épée étincelante que nos mains, dès notre jeune âge, ont été instruites à manier ;

Qu'avec l'épée dont le tranchant acéré décidera qui doit succomber ou de l'oppresseur ou de l'opprimé.

Nous avons su protéger contre eux la poignée de nos glaives ; et toujours elle est demeurée sans tache dans nos mains qui ne sont ni viles ni impuissantes.

Habitue tes regards à considérer des objets dont la vue est affligeante : ce que ton œil voit, tandis qu'il est éveillé, disparaît aussi vite que les songes rapides.

Ne te plains jamais devant les hommes, de peur que le récit de tes maux ne les réjouisse, ainsi que le blessé réjouit par ses gémissemens les corbeaux et les vautours.

Méfie-toi des hommes, et cache avec adresse les précautions que tu prends contre eux : crains de te laisser séduire par un sourire qui brille sur leur lèvres.

La bonne foi a disparu : tu ne la rencontres plus dans les traités ; et la sincérité ne se trouve plus ni dans les discours ni dans les sermens.

Gloire soit rendue au créateur de mon ame ! Comment se fait-il que les dangers et les fatigues des voyages se changent pour moi en délices, tandis que d'autres n'y voient que l'excès des tourmens ?

La fortune s'étonne que je supporte ainsi ses vicissitudes, et que mon corps s'endurcisse contre ses coups accablans.

Mes instans se perdent dans la société des hommes ; et ma vie..... Ah ! plût à Dieu qu'elle se fût écoulée dans l'une des générations passées !

Nos ancêtres, enfans du tems, sont venus dans sa jeunesse, et il les a réjouis ; et nous, nous sommes venus dans sa décrépitude.

Description de Soungnum, dans la partie occidentale du Tibet.

(Écrite de la chaîne de l'Himalaya.)

Soungnum est dans le *parganna* (district) de *Choaï*, ou *Chouong*, sur la rive droite du Setledj, et appartenait, il y a environ neuf cents ans, à un chef indépendant. Ce village, comparativement populeux et florissant, est la résidence de soixante-dix familles, et renferme un couvent de trente religieuses. Suivant un usage généralement établi dans le *Kounowar*, les maisons des principaux habitans ont chacune un nom qui s'applique aussi au propriétaire, et par lequel il est plus souvent désigné que par son nom propre, dans ses relations domestiques et extérieures. Sous ce rapport, les principaux habitans de *Soungnum* ressemblent aux *Lairds* écossais qui sont généralement connus sous leurs noms de terres. Il y a dans ce village seize maisons ainsi dénommées, et *Poti-ram* est moins connu sous ce nom, que sous celui de *Lahouri-pong*, qui est le nom de sa maison. Le village de *Soungnum* est situé à 9,350 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et près du fond d'une longue vallée qu'arrose un torrent considérable. Cette vallée offre, dans une étendue de trois milles, l'aspect d'une culture continue; on y voit des forêts d'abricotiers, de pommiers, de noyers, et des vignobles dont le raisin

rivalise de volume et de saveur avec les meilleurs crus du Kaboul; au nord et au sud-ouest, dans une direction transversale par rapport à la vallée, les montagnes s'élèvent jusqu'à la limite des neiges, et sont coupées vis à vis du village par des défilés de 15,000 pieds de hauteur; leurs bases s'étendent jusqu'à un demi-mille du fond de la vallée. Au nord-ouest, près du cours du *Darboung* et de la ligne de la vallée, les montagnes se joignent et forment une barrière imposante entre le pays de *Soungnum* et le *Spiti* de *Ladak*. En cet endroit, le *Darboung* s'élève jusqu'à la région des neiges éternelles, et grossi dans sa marche par le tribut glacial de plusieurs autres courans, devient bientôt un torrent considérable, qui, après avoir arrosé une immense étendue de terrain, se précipite dans le *Setledj* à cinq milles au-dessous du village.

C'est de ce côté que le *Kelou* commence à montrer ses tiges rabougries et clair-semées. Le climat du pays fournit deux récoltes; les principaux grains sont : l'*orge*, l'*ogoul* et le *phapour*. L'orge se sème en *bysakh* et se recueille en *sawoun* (1). On prépare ensuite la terre à recevoir l'*ogoul* et le *phapour*, que l'on récolte en *kartik* (2), on ne cultive point ici le froment; mais dans des situations plus élevées, sur le flanc des montagnes, il y a un petit nombre de champs de froment qui fournissent d'abondantes moissons.

---

(1) Ce sont les noms des mois indiens qui répondent à peu près à nos mois d'octobre et de janvier.

(2) Le mois d'avril.

Les pois, les fèves, les navets, y sont aussi très-communs. Le climat est très-agréable dans la saison où nous sommes; la douce chaleur du soleil entretient la vie et la verdure sur tous les points du sol dont la couleur est blanche.

Mais comment peut-on reconnaître que la hauteur du village au-dessus du niveau de la mer est égale à 9,350 pieds? Le thermomètre oscille en plein air entre 60° et 82° (limites extrêmes), et dans l'intérieur de la maison entre 65° et 78°. Pendant deux ou trois heures après le lever du soleil, des nuages planent à peu de hauteur, autour des collines; ils se dispersent à mesure que le soleil s'élève, et ne forment plus vers le milieu du jour que de légers flocons. Dans la soirée et durant la nuit, le ciel est pur partout ailleurs que dans le nord-ouest et l'ouest, où de sombres nuages qui recèlent la foudre reposent sur les plus hautes montagnes. Un vent d'est s'élève vers une heure après midi, et augmente d'intensité jusqu'à 5 h.; sa vitesse, qui est alors à son *maximum*, diminue graduellement, à partir de ce terme, et devient nulle à 9 heures du soir. La neige, qui tombe ici pendant toute la durée du mois de novembre, forme sur la surface du sol une couche plus ou moins profonde qui subsiste jusqu'en mars, mais qui atteint rarement deux pieds d'épaisseur. Les bêtes de somme sont : les chevaux, les ânes et les mulets; mais il n'y a que deux *yak* dans le village.

Il y a ici quelques lamas et un *doukpa* qui imprime des sentences avec des planches de bois. *Oum*,

mane, *etc.*, est l'inscription la plus usuelle. Les *mani* (1), les *chostin* (2), et les cylindres mobiles y sont en grand nombre. Trois de ces derniers sont mis en mouvement par l'eau et marchent continuellement. Le plus grand de ces cylindres, qui a environ neuf pieds de hauteur et quatre pieds et demi de diamètre, est couvert de peintures et de caractères. Le bâtiment où il est placé est couronné par un dôme de bois et porte des étendards aux quatre angles; tout autour règne une galerie ouverte, soutenue par des poteaux et sous laquelle il y a environ quarante petits cylindres; les murs intérieurs sont chargés de peintures grossières. Le grand cylindre est au centre de la salle et entourée d'un châssis garni de rideaux et de tentures de soie de la Chine; on le fait tourner au moyen d'un cabestan que deux hommes mettent en mouvement. Sur la droite, en entrant, est une bibliothèque qui contient trois rayons, dont chacun est divisé en cinq compartimens, ce qui fait en tout quinze cases; toutes ces cases sont remplies de bandes de papiers ou *feuilles volantes*, entassées et réunies en liasses par des pièces de bois et des écharpes de soie. Les bandes de papier sont toutes de la même dimension c'est-à-dire de deux pieds de long sur un pied de large, et couvertes de

---

(1) *Mani*, sorte de cylindres mystiques, de différentes grandeurs; il y en a de portatifs, d'autres sont fixés à demeure. Voyez la figure, pl. III, p. 508 de l'*Alphabetum tibetanum* de Georgi. N. d. R.

(2) *Chostin* ou encore *tchog-din*, sorte d'autel ou de tabernacle, formé de cinq lames d'or. Georgi, *Alphab. tibet.*, p. 248. N. d. R.

sentences sacrées écrites avec une grande netteté en caractères *ourhen*. On m'apprit que cette bibliothèque venait de *Lahassa*, et avait coûté 500 roupies. Les Gelongs et les lamas s'assemblent à des époques déterminées pour en faire la lecture, et dans les grandes solennités on expose un guéridon en fer à cinq étages, illuminé par 108 lampes de cuivre, et que l'on fait tourner sur lui-même dans le même sens que les cylindres. Dans la partie de la salle qui est à gauche en entrant, sont plusieurs petites images de cuivre très-bien exécutées ; elles viennent de *Teschou Loumbou* et ont devant elles des vases remplis d'eau ou de fruits dont on renouvelle chaque jour le contenu. Tous les matins et tous les soirs on tient une lampe allumée, pendant une heure et demie ou deux heures, en même tems que l'on fait tourner le grand cylindre aussi vite que l'on peut. On le fait aussi tourner fréquemment dans la journée, en présence d'un petit nombre de lamas qui chantent des hymnes, et font résonner au-dessus de la machine sacrée, des cloches, des cymbales, des *sonk* et des trompettes. D'un côté de la salle est suspendue une cloche, que frappe en tournant, une pièce de bois saillante fixée sur le cylindre ; par ce moyen on peut compter et enregistrer le nombre de ses révolutions ; ce qui se pratique quelquefois.

A environ un demi-mille au nord-ouest de *Soungnum*, sur la rive gauche du *Darboung*, s'élève un grand *lubrong* (lieu destiné au culte), bâti depuis près de trois ans. De chaque côté du parvis est un beau *chos-*

tin. La salle dans laquelle on entre immédiatement est vaste, et conduit à trois autres plus petites, dont chacune a trois portes voûtées. Les toitures de toutes ces salles sont des coupoles de bois qui s'ouvrent et se ferment; les murs de la plus grande sont couverts de peintures qui représentent des hommes et des animaux. On voit dans la salle du fond une image hideuse appelée *Dakpo*, et qui représente, dit-on, *Mahadeo* en colère. Elle a environ trois *yards* de haut et foule un homme sous chacun de ses pieds, qui sont au nombre de quatre. Ce monstre à six bras; des deux bras supérieurs, il serre une femme; la main immédiatement inférieure à droite est armée d'une épée et la troisième d'une lance; des deux mains gauches qui correspondent à celle-là, l'une tient un crâne humain, dans lequel le monstre paraît boire, et l'autre un grand scorpion. Autour de son corps sont attachées un grand nombre de boules de terre qui représentent des crânes; le tout ensemble offre un aspect horrible. Dans la salle qui se trouve à droite en entrant, est une figure gigantesque qui a au moins douze pieds de haut; elle s'appelle *Chika-thouba*; son expression est douce et paisible; devant cette figure sont rangés plusieurs vases remplis, les uns de fruits, les autres d'eau. La pièce située à gauche renferme un cylindre de sept ou huit pieds de haut, décoré de tentures et d'écharpes de soie.

Une fois l'an, vers la fin du mois d'août, les lamas et les religieuses de *Kanoum* et du *Lubrong* s'assemblent en ce lieu, d'où ils partent processionnelle-

ment pour faire une tournée dans le district. Ils chantent en marchant et s'arrêtent quelques jours dans chaque village; pendant la durée de cette pro menade ils sont nourris par les habitans. Ils arrivèrent ici le 23 et me rendirent visite le jour suivant. Ils me chantèrent un cantique que je trouvai très-agréable; la musique du chœur était douce et mélodieuse, et la mesure était observée avec beaucoup de précision. Le 25 août une autre compagnie vint rendre ses devoirs et reçut un présent. Parmi les lamas, je vis plusieurs beaux jeunes gens; mais pas une jolie religieuse sur cinquante. *Puti-ram* remarqua malignement que les filles les moins favorisées de la nature, ayant peu de chances de mariage, sont en général celles qui se retirent dans un couvent. Les lamas admettent des prosélytes de tout âge et chacun peut se faire *Ningma*, *Doukpa* ou *Geloupa* selon son goût. Mais ordinairement les initiés sont pris entre sept et dix ans. Une partie essentielle de la religion des lamas consiste à répéter : « *Oum Mane païme oum;* » et la sainteté se mesure sur la fréquence et la rapidité de cette répétition. Il en est parmi eux qui ne font presque que cela ; en se livrant à cette pieuse occupation, ils comptent le nombre des répétitions par les grains de leur collier, qui sont au nombre mystique de 108. Les plus fervens d'entre eux enregistrent chaque jour dans un livre le nombre de fois qu'ils ont répété « *Oum Mane païme oum.* » Le grand lama de *Lahassa*, nommé *Geaboung Rimbotche*, qui réside dans le monastère de *Poutala*, est le chef ou souverain pontife de tous les lamas. Immé

diatement après lui vient le *Puntchin Rimbotche* de *Teschou Loumbou*. Ces personnages sont supposés immortels; lorsque leurs corps se dissolvent, leur esprit prend possession d'une autre demeure. Le troisième en grade est le *Lotchawa Rimbotche*, que l'on croit régénéré comme les deux autres.

Il y a bien des années que le *Lotchawa* a fait son apparition à *Busahur*. Il naquit d'abord à *Loumra*, vers le tems de l'invasion et du pillage de *Teschou Loumbou* par les *Gourkhalis*; à l'âge de 18 ans il alla à *Teschou Loumbou* où il mourut. Il reparut ensuite à *Schialkhur*, il y a trente-cinq ans, fut envoyé à *Teschou Loumbou* et y mourut encore. Après cela il parut à *Nako*; mais il se trouva deux enfans qui présentaient les marques auxquelles on dit qu'on le reconnaît. Ceci avait quelque chose d'extraordinaire, et donna lieu à une correspondance assez active entre *Busahur* et *Teschou Loumbou*; à la fin on décida qu'ils seraient tous deux *Lotchawa*, mais que l'un aurait le pas sur l'autre. Ils ont maintenant environ dix ans, et résident dans le monastère de *Kanoum* où on leur enseigne les mystères de leur religion. *Puntchin-Rimbotche* a déjà envoyé vers eux deux ambassades pour obtenir leur translation à *Teschou Loumbou*; mais ils ne se rendront pas à son invitation avant six ou huit ans d'ici.

J'ai trouvé ici une grande quantité de *gram*, et j'ai fait des provisions pour quinze jours. Les denrées se pèsent au moyen d'un instrument semblable à la romaine que l'on appelle *pore*; l'usage en est très-com-

mode, et, autant que j'en puis juger par mes propres observations, il est uniforme et correct. Il y a une autre espèce de balance appelée *toul*(1), dont on se sert dans les parties basses du *Busahur*; elle est construite sur le même principe que le *pore*, avec cette différence que le poids constant est remplacé dans celle-là par un boulon de fer invariablement situé à l'extrémité du levier, et que c'est le point d'appui qui varie suivant le poids de la chose que l'on doit peser. Le point d'appui est déterminé par la position d'un cordon auquel on suspend cette balance. J'ai observé deux fois le passage au méridien, et j'ai fait voir à beaucoup de gens des étoiles en plein jour. *Puti-ram* était très-avide de connaissances, et me demanda une fois si les étoiles marchaient véritablement d'occident en orient, comme dans le télescope; je lui fis voir que cette apparence était illusoire, en dirigeant le télescope sur les objets situés à peu de distance. La latitude de *Soungnum* est de 31° 45' environ, et la longitude, déduite de l'immersion du premier satellite de Jupiter observée le 18, est de 78°,27' 24", ce qui reporte le lieu à un mille environ à l'est de la position qui lui est assignée sur la carte. Cette observation ne fut cependant pas très-satisfaisante, attendu qu'elle eut lieu en plein jour à 5 h. 15' après midi.

Il y a dans le voisinage de *Soungnum* une grande quantité d'excellentes pierres à chaux; je montrai aux

(1) *Toula* signifie *balance* dans le samskrit et dans tous les dialectes modernes de l'Inde, ainsi que dans le persan. N. d. R.

habitans la manière de la cuire, procédé dont ils n'avaient aucune idée. Durant mon séjour ici, *Puti-ram* a voulu que je prisse tous les jours du thé à la tartare; on le prépare dans une théyère d'étain, exactement semblable, pour la forme, à celle dont nous nous servons, et on le remue avec un morceau de bois fendu tel que celui dont on fait usage dans l'Inde pour la préparation du *sprine beer*. Ce thé me paraît fort bon; il a la saveur d'un potage. Les habitans du pays en boivent toute la journée, et la première chose qu'ils font en voyage après être parvenus au lieu de leur campement, c'est de préparer leur thé.

Un usage singulier appelé le *mentike* est répandu dans toute l'étendue du *Kounawur*; au commencement de septembre tous ceux qui peuvent se remuer quittent leur village et montent sur la plus proche colline. Ils marchent lentement, et font un circuit de plusieurs jours au son des tambours et des trompettes. Ils se livrent ensuite à toutes sortes de divertissemens, font des courses de chevaux, des courses à pied, des tours d'adresse, jouent des farces, et passent le jour à danser, à chanter et à boire.

La route d'ici à *Ladak* par *Schialkhur* passe à travers plusieurs chaînes élevées; cependant elle est fréquentée en tout tems, et les neiges de l'hiver ne la rendent jamais impraticable. J'avais entendu des rapports si effrayans de la rigueur des gelées, que je témoignai un jour le désir de voir comment les habitans se garantissaient du froid; le lendemain matin *Puti-ram* se présenta devant moi en habit d'hiver; le sien con-

sistait en une espèce de redingote faite de peaux de moutons, dont la laine était tournée en dedans et dont le dessus était recouvert de *souklat* (étoffe de laine très-épaisse, dont on fait des couvertures de lit en Europe); il portait un pantalon pareil, et par-dessus ses bottes de longs bas de laine terminés par un pied de cuir garni d'une semelle de bois de deux pouces d'épaisseur; ses gants étaient d'une épaisse flanelle et lui montaient jusqu'au coude. Par-dessus tout cela il avait une couverture de laine autour du corps, une autre sur les épaules, et un schall qui lui enveloppait la tête et la figure. Il me dit que tel était le costume d'un voyageur en hiver, et il ajouta qu'il ne voyageait jamais dans cette saison sans être suivi d'une mule qui portait sa charge de couvertures, et un autre habillement complet pareil au premier; et que c'était là tout ce qu'il lui fallait pour la nuit, lorsqu'il était obligé de coucher sur la neige.

Les habitans de *Soungnum* parlent une langue toute différente du *Kounowari* et des dialectes tartares; les infinitifs des verbes se terminent en *pung* et *bung*; et à mon arrivée je n'en comprenais pas un mot. J'ai rassemblé près de 1000 mots de la langue appelée *thoburskid* et autant du tartare et du *miltchin*; je vous l'enverrai à mon retour; autant que je puis le savoir, il n'y a pas moins de cinq idiomes distincts en usage dans le *Kounowari*. Ces divers dialectes ont beaucoup de mots communs; mais ils diffèrent surtout par les désinences des substantifs et des verbes.

Uu grand nombre d'habitans de *Schouong* vont faire

le commerce à *Ladak*, *Garou* et *Roudok*. Ils exportent les produits de la plaine, tels que sabres, sucre, tabac, draps, indiennes, indigo, cuivre, étain, papier, fer, grains, épices, etc., et prennent en retour des marchandises dont les principaux articles sont : le sel, la laine, la poudre d'or, le thé, le borax et la laine à schalls. Le sel et le borax se tirent des lacs qui sont nombreux dans la Tartarie chinoise et dans le pays de *Ladak*. La laine appelée *beangi* est longue et très-fine ; on fait paître les moutons dans de hautes prairies situées près de *Garou* et à l'est de cet endroit. La laine à schalls appellée *lena* est bien connue ; elle est fournie par des chèvres du même pays.

Garou ressemble à un camp couvert de tentes noires, et n'est habité que pendant huit mois de l'année. En hiver les Tartares se retirent à *Tourhigang* sur le bord de l'*Ikhung* ou de l'*Igung-Khampo*. La plus grande quantité de sel se tire du voisinage de *Koutho* ou *Roudok*, ville populeuse située sur la rive droite de l'Indus, et contenant plus de 300 familles. Les principaux lacs salés qu'on y trouve sont *Gok*, *Dungtcham*, *Zhangtchaka*, *Midoumtchaka* et *Tchaktchaka*. Le borax se trouve aussi dans le lac *Tchalletchaka* près de *Roudok*, et dans beaucoup d'autres lieux voisins de *Garou*, de *Mapang* et de *Lek*. Toutes les rivières sont riches en poudre d'or ; on l'obtient en lavant le sable dans un courant, et en l'agitant jusqu'à ce que les parties les plus légères s'élèvent et soient emportées. On fait sécher le résidu, et l'or, qui est quelquefois en grains assez fins, pour que l'œil ne puisse le distinguer du

sable, est séparé au moyen du mercure; on traite ensuite l'amalgame par un feu assez vif pour volatiliser le mercure. L'or se trouve aussi dans la terre à *Dango-Boukpa*, à douze journées au sud-ouest de *Mapang*; on a découvert dernièrement une nouvelle mine qui le fournit en assez gros morceaux, entre le lac *Goungeou* et *Mansourawar*. Mais cette mine a été sur-le-champ fermée, par un ordre venu de *Lahassa*. On apporte le thé d'un pays situé à une grande distance à l'est de *Garou*; mais je n'ai pu savoir le nom du lieu ou il croît. Le soufre se trouve dans le *Ladak* à *Kolok*, à *Dimahog* et à *Neouma*. Quelques-uns de ces noms se trouvent probablement sur la carte.

Je suis tout prêt à traverser la haute chaîne de montagnes qui bordent le *Ladak* et je dois partir demain. Ma prochaine lettre sera datée de *Manes*, village sur la frontière.

Au Camp de Sougnum, 25 août 1821.

(*Extrait du Journal de Calcutta*.)

Notice sur l'ancienne histoire de l'Inde et sur les historiens du Kaschmyr en particulier.

Quoiqu'un préjugé assez généralement répandu semble faire croire qu'il est absolument impossible de parvenir à connaître l'histoire de l'Hindoustan avant l'établissement des dynasties musulmanes, et

quoiqu'il paraisse aussi constant que les Indiens ne possèdent pas et n'ont jamais possédé d'ouvrages historiques relatifs à leur nation, il est permis d'avoir quelques doutes sur la solidité de ces deux opinions. Il est difficile d'imaginer l'existence d'une grande nation civilisée, assez indifférente à tout ce qui la concerne, pour ne pas chercher à en conserver le souvenir; et quand même il n'existerait aucune grande composition historique proprement dite, l'orgueil individuel et celui seul de famille suffiraient pour faire écrire des mémoires particuliers, de simples généalogies même. A défaut d'autres monumens, ce sont encore des documens historiques. Or, on sait, par les récits des voyageurs, par les informations des Anglais et par les écrits des Persans, qu'il existe dans l'Inde actuelle beaucoup de monumens de ce genre, rédigés dans les différens idiomes répandus dans la presqu'île. On pourrait concevoir jusqu'à un certain point que, depuis l'invasion des musulmans, les naturels s'intéressent peu à l'histoire d'un pays qu'ils ont cessé de posséder sans partage, et que des écrits comme ceux dont je viens de parler soient les seuls qu'ils possèdent maintenant. Ces ouvrages, d'un intérêt purement local, suffisent sans doute pour les petits états indigènes, disséminés au milieu des conquérans de l'Inde, avec plus ou moins d'indépendance : ils doivent être peu connus hors du pays qu'ils intéressent particulièrement, et ils doivent paraître assez peu importans pour qu'on n'ait pas fait de grands efforts pour en acquérir une plus ample connaissance. Mais, je le

répète, n'existât-il dans l'Inde que cette sorte d'ouvrage, on ne serait nullement autorisé à soutenir que les Indiens n'ont aucun monument historique. Ils existent, c'est à nous à les chercher si nous voulons les connaître.

Il est permis de croire que la littérature samskrite, au tems où l'Inde jouissait de sa liberté, possédait sur la même matière des compositions plus nombreuses et plus intéressantes. Sans cela, d'où viendraient ces listes des anciens rois du Guzarate, du Bengale, de Malwah, de Gwalior, de Kanoudj et d'un grand nombre d'autres pays qu'on trouve dans l'*Aüin-Akbery*, dans la géographie du P. Tieffenthaler, et dans plusieurs ouvrages persans. Il est certain qu'il existe encore plusieurs compositions historiques considérables relatives à l'Inde méridionale, qu'on a des chroniques du Kaschmyr, écrites en samskrit. Peut-on refuser de croire que c'est à des sources pareilles qu'a puisé l'auteur persan, qui a écrit l'histoire des anciens monarques de tout l'Hindoustan, et les écrivains de la même nation qui ont composé des Annales particulières du Guzarate, du Moultan, du Bengale, d'Adjmer et de plusieurs autres régions. Tous ces ouvrages existent à la Bibliothèque du roi, et il est permis de penser qu'il résulterait quelques importantes observations de leur seule comparaison. Si on pouvait joindre à ces précieux renseignemens les nombreuses inscriptions de tous les tems, et en toutes sortes de langues et de caractères alphabétiques, qui se trouvent en abondance dans l'Inde, on pourrait peut-être se flatter de recomposer un corps d'histoire sans doute assez

respectable. Les Chinois, qui ont toujours eu de grandes relations avec l'Inde, d'où la religion de Bouddah leur fut importée dans le premier siècle de notre ère, ont conservé sur ce pays un grand nombre de notions géographiques et historiques, d'un haut intérêt et qui pourraient donner matière à une foule de rapprochemens curieux. La savante notice que M. Abel Rémusat a publiée dans le *Journal des Savans* du mois de janvier 1820, *sur les trente-trois premiers patriarches successeurs de Bouddha*, peut donner une idée très-avantageuse des documens que la littérature chinoise et japonaise contiennent sur l'Inde. Les données consignées dans cette notice présentent un degré de précision et d'exactitude très-remarquable, et tout-à-fait propre à donner à l'histoire indienne des bases scientifiques d'une haute certitude.

Espérons que les investigations des savans voyageurs qui parcoureront désormais les vastes régions de l'Inde, dans le noble but d'agrandir le champ des connaissances humaines, obtiendront un plein succès, et qu'ils seront assez heureux pour ajouter quelques ouvrages importans à ceux dont nous avons donné une rapide indication, à laquelle il serait encore facile d'ajouter. Le savant M. Wilson, secrétaire de la Société Asiatique de Calcutta, a communiqué à son académie, en 1820, un essai sur l'histoire du Kaschmyr avant la domination des musulmans, qui ne pourra certainement être que fort intéressant. Cette circonstance me persuade que les lecteurs du Journal Asiatique verront avec plaisir une courte notice sur les sources ori-

ginales qui ont été consultées par ce savant, et sur les autres écrivains qui se sont occupés de retracer en partie l'histoire du beau pays de Kaschmyr, aussi célèbre chez les Orientaux qu'il l'est parmi nous.

L'ouvrage dont M. Wilson s'est le plus souvent servi pour composer son *Essai historique sur le Kaschmyr*, est le *Radjah Tarindjini*, compilation en langue samskrite, rédigée avant la conquête du Kaschmyr, par le sultan mogol Akbar. *L'Aïin-Akbery*, composé par son visir Abou'lfazel, nous apprend que ce monarque donna ordre d'en faire une traduction persanne (1). L'original samskrit du *Radjah Tarindjini* n'est pas, comme on l'avait pensé jusqu'à présent, une composition sortie tout entière de la même main ; elle est en réalité ce qui la rend bien plus précieuse, la réunion d'une série de compositions faites par différens auteurs, en divers tems. La première partie, laquelle est plus particulièrement tirée des anciennes chroniques du pays, est l'ouvrage de Calhana-Pandita ; elle commence à l'histoire légendaire de la province, et se prolonge jusqu'au règne de Sangrama-Deva, en l'an 1027 de J.-C. La deuxième partie s'étend jusqu'au règne de Zein-elabedin, le huitième des souverains musulmans du Kaschmyr, qui vivait à la fin du quatorzième siècle. Cette partie a été composée par Yona-Radjah, tuteur d'un petit prince kaschmyrien, nommé Sri-Vara. Ce Sri-Vara est lui-même l'auteur

---

(1) *Ayeen-akbery; or the institutes of the emperor Akber*, translated by Fr. Gladwin, T. II, p. 143, édit. in-8°.

de la troisième partie du *Radjah Tarindjini*; il a continué l'ouvrage de son tuteur depuis le règne de Zeine-labedin, jusqu'à Fatah-aly-schah, petit-fils et quatrième successeur du premier. La quatrième et dernière partie, composée par Poudjya-Bhatta, reprend l'histoire du Kaschmyr à l'endroit où l'a laissée Sri-Vara, et la conduit jusqu'au tems de l'empereur Houmayoun, père d'Akbar. Ces quatre ouvrages, qu'on a réunis sous un titre commun, ont été, comme nous l'avons déjà dit, écrits en langue samskrite; ils existent encore, à l'exception de l'histoire d'Yona-Radjah, qui est perdue, ou qui au moins n'a pas encore été trouvée jusqu'à présent.

Ces compositions ont donné naissance à plusieurs ouvrages persans qui les représentent plus ou moins fidèlement; au défaut des textes originaux, ils peuvent suffire pour donner une juste idée de l'histoire du Kaschmyr et de la succession des monarques indiens et musulmans qui ont possédé ce beau pays. Outre la traduction persanne des quatre ouvrages qui composaient autrefois le *Radjah-Tarindjini*, on connaît le *Newadir-alakhbar*, ou histoire du Kaschmyr, ouvrage composé par Rafy-eddin-Mohammed, qui était né dans ce pays, le *Wakiati-Kaschmyr* de Mohammed-Azem. Le *Tarikhi-Kaschmyr* de Narayan-Koul, et le *Djauheri-alem tohfet*, par Bedy-eddin.

L'exemple donné par le sultan Akbar, a été imité par ses successeurs; comme lui ils ont fait une attention toute particulière à l'histoire du kaschmyr, et par leurs ordres on a traduit en persan les annales de

ce pays, en y ajoutant le récit des événemens arrivés depuis Akbar jusqu'à leur tems. Sous le règne de Djihanghyr, successeur d'Akbar, on fit une nouvelle traduction des chroniques kaschmyriennes; cet ouvrage est mentionné par Bernier (1), qui avait été engagé à en donner une traduction française; mais il ne put mettre ce projet à exécution comme il se proposait de le faire. Cette dernière chronique n'est autre que l'histoire du Kaschmyr, composée en l'an 1007 de l'Hegyre, 1618 de J.-C., par Haïder-Malek, fils de Hasan-Malek, qui l'écrivit par l'ordre du sultan Djihanghyr. Le P. Tieffenthaler cite cette traduction dans sa description de l'Hindoustan; il en a tiré une liste des souverains du Kaschmyr, et quelques renseignemens historiques (2). On possède à la Bibliothèque royale de France, deux manuscrits de cet intéressant ouvrage. Le premier, qui fut apporté de l'Inde par le capitaine Genty, est inscrit sous le n°. 106, parmi les manuscrits ajoutés à la Bibliothèque par ce voyageur. Le second, qui a appartenu autrefois au savant Renaudot, fait partie des manuscrits orientaux de l'ancienne abbaye de St.-Germain-des-Prés, et il porte le n°. 551; la rédaction en est bien plus abrégée que celle de l'autre exemplaire.

Après la mort de Djihanghyr, et encore par un ordre émané de l'autorité suprême, on composa une nouvelle histoire du Kaschmyr; le Seïkh Djivana gou-

---

(1) Voyages de Bernier, T. II, p. 268.

(2) *Description de l'Hindoustan*, par le P. Tieffenthaler, T. I, p. 89-100.

verneur de la province, en confia la rédaction à plusieurs hommes habiles. Il est fort probable que, si on pouvait parvenir à se procurer ce travail, qui paraît être fort considérable, et qui est sans doute fort intéressant, on pourrait en le conférant avec les autres historiens que nous venons d'énumérer, composer une histoire complète du Kaschmyr, avant la réunion de ce royaume à la monarchie des Mogols de l'Inde. L'Essai de M. Wilson ne traite que des époques antiques ; il s'arrête au règne de Sangrama-Deva qui monta, selon lui, sur le trône en l'an 1027 de J.-C. Cet ouvrage, qui paraît fort considérable, n'est encore connu que par quelques notices envoyées de l'Inde. On le dit rempli de faits et de renseignemens curieux, et on assure qu'il est tout-à-fait propre à être bien accueilli, non-seulement des orientalistes, mais encore de toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude de l'histoire ancienne. Aussitôt qu'il en sera parvenu quelques exemplaires en Europe, nous nous empresserons de le faire connaître avec plus de détail, aux membres de la Société Asiatique de France.

J. S. M.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 décembre 1822.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises au

nombre des Membres de la Société; savoir :

MM.

Courtin, avocat.

Dureau de la Malle, membre de l'Institut, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le comte de Romanzow, chancelier de l'empire de Russie.

M. Klaproth, qui avait été chargé, dans la précédente séance, de donner à la Société quelques renseignemens sur les ouvrages publiés jusqu'à présent pour faciliter l'étude de la langue géorgienne, lit un Rapport qu'il a rédigé sur cet objet. On y apprend que les ouvrages dans lesquels on peut chercher quelques notions sur le géorgien, sont en fort petit nombre, et peu propres à donner une idée juste de cet idiome. Le plus ancien est un dictionnaire géorgien et italien, composé par Étienne Paolini, avec l'aide du P. Nicephore Irbach, Géorgien, imprimé à Rome en 1629, en un mince volume in-4°. Cet ouvrage, très-fautif pour l'orthographe et l'interprétation des mots, est presque inutile par la multitude des erreurs qu'il contient. L'ouvrage du P. Maggi, publié à Rome, en 1643, un volume in-folio, sous le titre : *Syntagmata linguarum orientalium quæ in Georgiæ regionibus audiuntur*, contient une grammaire géorgienne assez étendue. Ce travail, bien préférable à celui de Paolini, n'est pas non plus à l'abri de critiques graves et importantes. Après la grammaire de Maggi, il faut franchir un espace de cent-cinquante ans pour trouver une nouvelle publication relative au géorgien. Alors, *la grammaire abrégée de Ghai* parut en russe à Saint-Pétersbourg, en un petit volume in-8°. Dans cet ouvrage, d'ailleurs très-court, le géorgien est écrit avec le caractère ecclésiastique, fort différent de l'écriture ordinaire, ce qui le rend assez incom-

mode pour l'usage. En 1820, M. Firalow, attaché au collége des affaires étrangères, à St.-Pétersbourg, publia l'*Autodidacte géorgien et russe*; Pétersbourg, un vol. in-4°. C'est une méthode pour qu'un Russe puisse apprendre seul le géorgien. Cet ouvrage, qui est assez confus, contient cependant quelques notions utiles. M. Klaproth fait ensuite connaître une grammaire géorgienne manuscrite, expliquée en italien, qui est en sa possession. Il pense qu'à l'aide de cet opuscule et des ouvrages déjà mentionnés, on pourrait rédiger une nouvelle grammaire, plus complète et plus exacte que toutes les autres, et suffisante pour donner une juste idée de la langue géorgienne, encore si peu connue en Europe.

Après cette lecture, M. Klaproth a présenté à la Société un recueil d'environ trois mille mots géorgiens, interprétés en russe et en allemand, et il a fait offre de mille ou quinze cents autres mots qui sont à sa disposition. Le tout pourrait servir à composer un petit vocabulaire, qui ne serait pas sans utilité pour les personnes qui veulent se livrer à l'étude de la littérature géorgienne. L'examen de ce vocabulaire est renvoyé à une commission composée de trois membres, MM. Klaproth, Saint-Martin et Amédée Jaubert, lesquels se réuniront avec le bureau, pour en faire un rapport à la Société.

M. Klaproth lit ensuite un *Mémoire sur quelques monumens antiques trouvés en Sibérie*. La séance est terminée par la lecture d'un conte traduit du persan par M. de Chézy.

Ouvrages offerts à la Société :

Par M. Jomard : *Description d'un Étalon métrique orné d'hiéroglyphes, découvert dans les ruines de Memphis, par les soins de M. Drovetti.* — Par M. Knatchbull :

Kalila and Dimna, ou *les Fables de Bidpai*, traduites de l'arabe en anglais. — Le même : *Harethi Moallakah cum Scholiis Zouzeni*.—Par M. Haughton : *Rudiments of Bengali Grammar*.

Le 14e. volume des Mémoires de l'Académie Asiatique de Calcutta a été publié dans l'Inde, et des exemplaires en ont déjà paru en Angleterre. Il contient 1°. *un Mémoire sur la découverte d'une imitation moderne des Vedas, avec des remarques sur les originaux*, par Fr. Ellis. 2°. *Journal d'un voyage aux sources du Gange et de la Djemna*; par le capitaine Hodjson. 3°. *La latitude des villes de l'Hindoustan et des montagnes du Nord*, *avec des observations de longitude, faites dans ces montagnes au moyen des immersions et des émersions des satellites de Jupiter*; par le même. 4°. *Description d'un Zoophyte qui se trouve ordinairement sur les côtes de l'Ile de Singapour*, par le major-général Thomas Hardwicke. 5°. *Description d'une substance appelée Gez ou Manne, et sur l'insecte qui la produit*, par le même. 6°. *Notice des travaux astronomiques et trigonométriques*, *pour déterminer la hauteur et la position des principaux pics de l'Himalaya*, par le capitaine Hodgson et le lieutenant Herbert. 7°. *Sur la Géographie ancienne de l'Inde*, par M. Wilford. 8°. *Sur le Sorex Glis*, par MM. Diard et Duvaucel. 9°. *Sur une Méthode indienne de construire les voûtes*, par le capitaine Mackintosh. 10°. *Mémoire sur Koutoub-minar et sur les inscriptions qui sont dans son voisinage*, par M. Walter-Ewer.

Le 4e. numéro du journal intitulé *l'Ami de l'Inde*, a paru à Serampore; il contient quatre Mémoires dont voici

les titres : 1°. *Recherches sur quelques particularités relatives à l'île de Soulou, dans l'archipel de Félicia*, par M. J. Hunt. 2°. *Sur les officiers de justice pris parmi les naturels*. 3°. *Kurma-lochuna, Compilation sur les devoirs domestiques, traduite du samskrit en bengali*, par Kalidasa. 4°. *Réponse à un second appel fait par Rammohun-Roy, au public chrétien, pour la défense des préceptes de Jésus.*

— On a parlé dans le prospectus de la Société d'un Recueil littéraire en chinois, qui se publie tous les mois à Canton. Nous en avons quelques numéros sous les yeux; il est intitulé : *Tchha chi sou meï youeï tchoung ki thouan*, ou *Mémorial genéral et mensuel, où l'on examine les mœurs du siècle*, publié par *Po-'aï*, ou l'*Ami*. Ce nom paraît être celui que M. Morrison a adopté quand il écrit en chinois : l'avis aux souscripteurs est néanmoins signé *Mi-lin*, et ce nom est sans doute celui du Rév. Milne de Malacca. L'avertissement placé à la tête du premier numéro, annonce qu'on trouvera dans ce recueil des morceaux relatifs à la religion, à la morale, à l'astronomie, à la géographie; mais que la religion y occupera le premier rang. On y voit en effet de petites historiettes, des fragmens de morale, des extraits des livres saints, l'annonce des éclipses, une notice sur la révolution française, et sur les exploits de *Weï-ling-tun*, un exposé succinct de la géographie européenne. Généralement ces morceaux sont très-courts, et par conséquent très-superficiels. Les noms propres sont altérés, comme on peut s'attendre à les trouver dans une transcription en caractères chinois; chaque numéro ne contient qu'environ six ou sept feuillets ou doubles pages, espace trop peu considérable pour qu'on puisse y traiter des sujets quelconques d'une manière un peu étendue. Dans l'exposé gé-

graphique, on ne s'est pas occupé de rapprocher les dénominations de pays adoptées par les Européens, de celles qui sont connues des Chinois; ce qui eût été indispensable pour que ceux-ci pussent tirer quelque parti de cet abrégé. On leur apprend que *Ma-eul-kouel-sa-sse* (les Marquises) sont des îles où il y a des missionnaires chrêtiens; que les *Ma-le-ti-feï* (Maldives) sont des îles à l'ouest de *Si-lan* (Ceylan). On leur parle de *Nieou-khi-ni-ya* (*New Guinea*, la Nouvelle Guinée), de *Nieou-kia-li-to-ni-ya* (la Nouvelle-Calédonie), de *Nieou-ho-lan-te* (la Nouvelle-Hollande), sans joindre à tous ces noms défigurés les renseignemens qui seraient nécessaires pour inspirer quelque intérêt aux Chinois. Nous adresserions les mêmes reproches, et d'autres encore, à la Notice sur la révolution française et sur *Na-pho-li-oung-pho-na-pa-ti*. A tout prendre, ce Recueil est très-imparfait et peu utile sous la forme qu'il a eue jusqu'à présent; mais il peut aisément devenir meilleur, et MM. Morrison et Milne, qui paraissent en être les rédacteurs, ont en eux et autour d'eux tout ce qu'il faut pour remplir nos vœux à cet égard.

— La Société Biblique anglaise et étrangère, et celle des missionnaires de Londres, viennent d'envoyer au professeur de chinois et de tartare au collége royal de France, un certain nombre d'exemplaires de la version chinoise du Nouveau Testament, pour être remis à ceux de ses auditeurs qui voudront s'en aider dans leurs études. Cet acte spontané d'une judicieuse munificence, cette attention bienveillante à ce qui peut être utile à des littérateurs d'un autre pays, sont un des traits du caractère des Sociétés Bibliques. Les membres respectables de ces associations, formées pour la propagation de l'Évangile, sont trop éclairés pour négliger l'utilité littéraire de leurs travaux: ils savent encourager, dans les vues les plus nobles et les plus dé-

sintéressées, un genre d'études qui peut à son tour leur fournir les moyens d'étendre et de perfectionner le système de traduction des livres saints dans les idiomes orientaux.

COCHINCHINE. On lit ce qui suit dans le *Glaneur indo-chinois*, journal anglais de Malaca, du mois de sept. 1821 :

« On dit qu'un officier inférieur cochinchinois, porteur de dépêches de son souverain, pour le gouvernement birman, est venu dans les parages de Malaca, sur une des jonques formant le convoi de la saison dernière, et qu'il a continué sa route de *Pinang* à *Rangoun* sur la même jonque, en apparence dans des vues commerciales, mais réellement pour ouvrir avec le gouvernement birman, des négociations relatives à la guerre actuelle entre les Birmans et les Siamois. L'objet immédiat de ces négociations est, dit-on, d'offrir aux Birmans les secours militaires de Sa Majesté *Ming-ming*, pour faire la conquête de tout le royaume de Siam ; mais on ajoute que les vues ultérieures de l'empereur de la Cochinchine, sont de profiter du tems où les troupes birmanes seront hors de leur pays, pour y entrer, l'envahir, et faire ainsi d'un seul coup la conquête des royaumes d'Ava et de Siam ! Cette dernière partie du projet tient beaucoup trop du merveilleux pour que nous y ajoutions foi. Cependant, nous ne doutons point qu'il n'y ait entre les deux gouvernemens des négociations d'une nature quelconque.

On représente Sa Majesté *Ming-ming* comme plus disposée que son prédécesseur *Kia-long*, à entretenir des relations avec les nationsétrangères ; on dit que, pour encourager leur commerce avec ses sujets, Sa Majesté a réduit d'environ dix *taels* par pied, les droits de mesure sur les bâtimens étrangers. Elle avait paru très-satisfaite des divers produits des manufactures britanniques, importés dans ses

états par les jonques venues de Poulo Pinang, de Malaca, etc. L'opium, dont la plus grande consommation se fait au Tonkin, et dans certaines parties montueuses de la Cochinchine, s'y vend ordinairement à cent pour cent de profit, selon les rapports qui nous sont parvenus. Selon les mêmes rapports, cette substance servirait de préservatif et de remède contre une espèce d'hydropisie commune dans les districts élevés particulièrement parmi les mineurs.

On vient de publier un *Précis des nouvelles reçues des missions de Chine, et des royaumes voisins en* 1822; il est fort court, et il contient peu de faits d'un intérêt général. On y voit que 8,492 enfans de chrétiens ont été baptisés dans le Tonkin, pendant le courant de l'an 1820, et 4,682, dans la Cochinchine; 1,267 païens ou enfans de païens ont également été baptisés dans le Tonkin, et 1,293 dans la Cochinchine. Au milieu du mois d'octobre de l'an 1821, le nouveau roi de la Cochinchine, *Minh-manh*, s'est mis en route pour se faire couronner à *Ke-cho*, ville royale du Tonkin, par un envoyé de l'empereur de la Chine. Dans une lettre d'un des missionnaires, datée de la Cochinchine, le 4 octobre 1821, nous remarquons le passage suivant, qui peut avoir quelque intérêt pour les Français. « Notre voyage de Batavia, jusqu'en Cochinchine, n'a » rien eu de particulier. Arrivés au port de *Hué*, l'on nous » a fait une salve d'une vingtaine de coups de canon, et de » suite le mandarin du fort a envoyé reconnaître le navire. » Le même jour M. Chaignieau est descendu pour aller se » présenter à l'empereur, et lui annoncer la lettre et les » présens que lui envoyait le roi de France. Le surlende- » main, l'empereur envoya chercher, avec grande pompe, » la lettre (1) et les présens de Louis XVIII. Le colonel

(1) L'empereur de la Cochinchine a répondu au Roi de France: sa lettre et ses présens sont arrivés à Bordeaux il y a quelques mois. Voyez les détails que nous avons donnés à ce sujet, dans ce volume, pages 117 et 118.

» de la garde qui se trouvait à la tête, se mit à genoux
» pour recevoir très-respectueusement la lettre de S. M.,
» et l'on fit au départ une salve de sept coups de canon. Le
» fort répondit de même. Les présens furent emportés sur
» d'autres barques. C'était de belles glaces, des fusils, des
» épées, des longues-vues, etc., etc., dont l'empereur a
» paru satisfait. »

— Le comte Édouard Raczynski vient de publier la relation de ses voyages à Constantinople, dans la Troade et sur les côtes de l'Asie mineure en 1814; cet ouvrage très-considérable, contient 51 feuilles de texte et 82 planches; il est écrit en polonais et imprimé à Varsovie.

— M. Nathan Rosenfeld, juif de Varsovie, a fait récemment imprimer une *Histoire de Pologne* en hébreu; cet ouvrage, qui paraîtra peut-être assez singulier, doit sans doute intéresser les co-religionnaires de l'auteur. Ils forment une partie si considérable de la population des provinces polonaises, que l'histoire de ce royaume ne doit pas leur paraître étrangère. On dit que l'auteur a puisé aux meilleures sources, et que son ouvrage est fait avec beaucoup de discernement et de critique.

— M. Schnurrer, chancelier de l'Université de Tubingue, orientaliste très-distingué, et associé de la Société Asiatique, vient de mourir à Tubingue, dans un âge fort avancé. Il est auteur d'une bibliothèque de tous les livres arabes imprimés (*Bibliotheca Arabica*), publiée à Halle; un vol. in-8°. 1811; et de plusieurs autres ouvrages justement estimés.

— Les Cours de langues orientales, au Collége royal de

France et à l'école spéciale des langues orientales, établie près de la Bibliothèque du Roi, sont ouverts depuis le 2 décembre dernier.

— Dans les précédens cahiers, nous avons fait connaître tous les ouvrages relatifs à l'Asie ou aux nations de l'Orient, qui ont été publiés en Angleterre dans les années 1820, 1821 et 1822 ; nous allons, dans celui-ci, faire connaître les publications du même genre qui ont été faites en Allemagne et dans les pays du Nord, pendant le même espace de tems.

Nous commencerons par les ouvrages relatifs aux langues sacrées et à la littérature biblique.

Ce sont *la Grammaire hébraïque* du docteur Gesenius, en allemand, in-8°., 1822.

Un *Dictionnaire portatif*, allemand et hébreu; par le docteur J.-F. Schröder. Leipsick, 1822.

Le premier volume d'un autre ouvrage du même genre, (*Deutsch-hébraisches Worterbuch*), par M. C.-G. Elvert, a été publié en la même année, aussi à Leipsick, in-8°.

Un Traité de M. B. Winer, sur la pauvreté de la langue hébraïque (*Uber die Armuth der hébraischen Sprache*). Leipsick, 1820, in-8°.

Une *Grammaire hébraïque* (*Hebraisk splogare*), en danois, avec l'analyse grammaticale des deux premiers chapitres de la Genèse; par M. J. Bloch, a été publiée à Copenhague en 1820, 1 vol. in-8°.

Elementa Aramaicœ seu Chaldæo-Syriacœ linguæ, Grammaire élémentaire de la langue yriaque; par MM. Jahn et Oberleitner. Vienne, 1820, 1 vol. in-8°.

L'*Occident biblique* (*Der biblische Occident*), ou Traité sur la manière d'interpréter la langue hébraïque, admise

dans l'Occident ; par M. Philippi. Francfort, 1821, 1 vol. in-8°.

Pour ce qui concerne l'interprétation proprement dite des textes originaux de l'Écriture sainte, on distingue les ouvrages suivans :

La première livraison du *Conservatoire de l'Exegèse théologique de l'ancien et du nouveau Testament (Theologisch-exegetisches Conservatorium)*; par le docteur Paulus, si connu par ses travaux en ce genre. Cette première livraison a paru à Heidelberg, 1822, 1 vol. in-8°.

Une édition du prophète Isaïe, avec un commentaire critique, philologique et historique *(Der Prophet Jesaia, uebersest und mit einem vellstandigen philologisch-critischen und historischen Commentar)*; par le docteur W. Gesenius. Cet ouvrage, fort considérable et très-important, est divisé en trois parties, qui ont été publiées séparément; la première contient 116 pages; la seconde, qui se subdiviso en deux portions, en renferme 1,009, et la troisième en a 590. Elles ont paru à Leipsick, 1820 et 1821, in-8°.

Commentatio in Psalmum centesimum-quartum; par M. Théodore Fritz. Strasbourg, 1821, 1 vol. in-8°.

Un Traité de M. Hertz, évêque de Ripen, en Danemarck, sur cette question : Trouve-t-on dans le livre des Rois, des traces du Pentateuque et des Lois de Moïse? (*Sind in den Büchern der Konige Spuren des Pentateuchs und der Mosaischen Gesetze zu finden?*), Altona, 1822, in-8°. Cet ouvrage n'est que la traduction abrégée d'un Traité que l'auteur avait antérieurement composé en latin sous ce titre : *An extant Pentateuchi in libris Regum vestigia?*

De librorum Paralipomenon authoritate atque fide historica, par M. J. G. Dahler. Strasbourg et Leipsick, 1819, in-8°.

Curarum exegetico-criticarum in Jeremiam threnos specimen, par Fr. Erdmann. Rostock, 1819, in-8°.

De Onkeloso, ejusque paraphrasi Chaldaica, par Winer. Leipsick, 1 vol. in-4°., 1820.

On a publié aussi plusieurs ouvrages relatifs aux textes grecs de l'Écriture sainte; quoique cette étude se rattache par plusieurs points à la littérature orientale, elle ne s'y rapporte cependant pas assez directement, pour que nous fassions mention ici de ces productions.

Nous indiquerons encore un ouvrage qui n'a pas pour objet direct les langues et la littérature orientales, mais qui concerne les Israélites. C'est un recueil périodique intitulé : *Iedidia*, qui se publie à Berlin, par les soins de M. J. Heinemann. Il en paraît quatre volumes par an; son titre est *Iedidia, eine religiose, moralische und paedagogische Zeistchrift.*

Pour ce qui concerne la littérature orientale proprement dite, c'est-à-dire les ouvrages qui sont des traductions de l'arabe, du persan et du turk, ou qui ont ces langues pour objet, nous citerons les livres suivans :

Ssufismus, sive Theosophia Persarum pantheistica, quam e MSS. Bibl. regiæ Berolinensis, Persicis, Arabicis, Turcicis eruit atque illustravit, Deofidus Tholuck. Berlin, 1821, un vol. in-8°. C'est l'ouvrage le plus étendu et le plus exact que l'on possède sur la doctrine et les opinions des *soufys*, sorte de philosophes mystiques, répandus dans l'Orient; c'est un travail fort recommandable.

Additamenta ad historiam Arabum ante islamismum, excerpta ex Ibn-Nabatah, Nuveirio, atque Ibn-Koteibah, en arabe et en latin; par M. J. L. Rasmussen. Copenhague, 1821, in-4°. C'est un supplément au livre publié par le même auteur en 1817, sous le titre *Historia præcipuorum Arabum regnorum, rerumque ab iis gestarum ante islamismum; e codicibus MSS. arabicis, Haunien-sis collegit, vertit et animadversiones addidit, J. L. Rasmussen.* Copenhague, 1817, in-4°.

Regnum Saad-Aldaulæ in oppido Halebo, e codice arabico editum, versum et adnotationibus illustratum; par M. Freytag, Bonn, 1820, in-8°. C'est un fragment de l'histoire d'Halep, écrite au 13e. siècle, par Kemal-eddin; il contient le récit des actions du sultan arabe Saad-eddaulah, de la race de Hamdan, depuis l'an 965 jusqu'en 992. Le texte arabe de ce fragment, qui est lithographié, est accompagné d'une traduction allemande. On peut le considérer comme une continuation d'un ouvrage plus considérable, publié par le même auteur, à Paris, en 1819, en un vol. in-8°., et qui porte ce titre : *Selecta ex historia Halebi.* Il contient le texte arabe avec une version latine de l'histoire d'Halep, par Kemal-eddin, jusqu'à l'époque où les Hamdanites devinrent souverains d'Halep.

De Chasaris, Excerpta ex scriptoribus arabicis, interprete C. M. Fraehn, particula prima. Pétersbourg, 1822, in-4°. C'est un extrait du huitième vol. des Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, qui contient des fragmens, tirés des écrivains arabes, Ibn-Fodhlan, Ibn-Haukal, et Schems-eddin de Damas ; le texte arabe est accompagné d'une version latine. *(La suite au cahier prochain.)*

Addition au numéro précédent

Pour le Mémoire de M. Klaproth, sur l'origine du papier-monnaie. — Au Japon, le papier-monnaie s'appelle *kami-zeni.* Son introduction dans l'empire date du tems du Daïri Go-daigo-no-tenoo, qui régnait de 1319 à 1331, et qui, en 1334, fut remis sur le trône, qu'il occupa encore pendant trois ans (1). Cependant il n'y a jamais servi à remplacer les pièces de cuivre, et les assignats japonais ont toujours représenté des valeurs considérables. Je ne peux pas affirmer s'ils sont encore en usage ; mais il paraît certain qu'on s'en servait il y a cinquante à soixante ans.

---

(1) *Wa-zy-sy*, ou *Origines japonaises ;* par *Kaibara Tokzin*, publiées à Yedo, en 1683, vol. III, p. 36.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le premier volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.

Nota. Nous n'indiquerons pas dans cette table les objets purement relatifs à la Société Asiatique.

FIN DU TOME PREMIER.

Imprimerie de Dondey-Dupré, rue St.-Louis, au Marais, N°. 46.

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

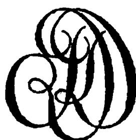
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME II.



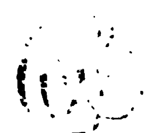
A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, N°. 46, au Marais.

1823.



Lith. de C. de Last.



(Janvier 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur quelques Antiquités trouvées en Sibérie,

Par M. KLAPROTH.

Les trois feuilles de dessins que j'ai l'honneur de communiquer à la Société Asiatique, représentent des antiquités trouvées dans la partie la plus méridionale de la Sibérie, située entre les fleuves Ob et Ieniseï.

Les objets figurés sur les deux premières sont en bronze, et on les a tirés, en grande partie, d'anciens tombeaux, qui sont dans le voisinage d'Abakansk, sur la droite du Ieniseï supérieur.

Le morceau qui représente un guerrier se débattant contre un monstre prêt à le dévorer, est d'un travail fini et ne manque pas de goût. Les deux grandes clochettes en bronze sont montées par le *musimon*, espèce de bouquetin très-commun dans les montagnes de Saïansk (1).

(1) Cet animal singulier est appelé par Linné *capra ammon*, et par les Russes *kamennyï baran*, ou mouton des rochers. Les Mongols nomment le mâle *oukhaldsa*, et la femelle *arkhali*; en mandchou le premier porte le nom d'*ougaldja*, et la seconde celui d'*arkhouli*. — C'est le *phâi-yang* des Chinois.

Cependant ce qui doit fixer particulièrement notre attention, ce sont les deux colonnes en pierre chargées d'inscriptions inconnues. Le premier de ces monumens a déjà été publié par Strahlenberg, dans son livre allemand intitulé *Das Nord und Oestliche Theil von Europa und Asia, tab.* 5; mais les caractères y paraissent défigurés et incomplets. La copie que je présente a été faite d'après le dessin original du peintre *Lursenius*, qui accompagna le célèbre *G. F. Muller* dans ses voyages en Sibérie. Je la tiens de la bonté de feu M. le comte J. Potocki. Ce monument, qui a été aussi vu par Messerschmidt, se trouvait sur une petite colline près de la rivière *Bée* ou *Biya*, à la droite de l'*Ouibat*, qui lui-même tombe dans la gauche de l'Abakan du Ieniseï.

La seconde colonne (1) montre d'un côté une figure humaine, et sur le dos une inscription plus ample et mieux conservée que celle de la première. Elle se trouve dans le voisinage de la rivière *Ouibat*, et elle est également posée sur une petite élévation de terre. Les caractères sont de la même espèce que ceux de l'autre, et d'une semblable statue (2), dont Strahlenberg nous a laissé une copie dans sa 12ᵉ. planche. On voyait cette dernière sur une colline située au nord-ouest d'Abakansk, entre les rivières *Ktiéch* ou *Tes*, et *Garba* ou *Elbat*, qui toutes les deux tombent dans la gauche du Ieniseï.

---

(1) Voyez la planche. Fig. I.

(2) Voyez la planche. Fig. II. On s'est contenté de reproduire les seuls dessins qui présentent des inscriptions.

De semblables inscriptions se trouvent fréquemment dans la Sibérie méridionale, comme on peut en juger par celles que l'illustre Pallas a données dans le cinquième volume de ses *Nordische Beitraege*, et par les pitoyables copies de M. Spaski, publiées dernièrement à St.-Pétersbourg.

En examinant les caractères de ces inscriptions, on ne peut pas se dissimuler qu'ils ont plutôt un air européen qu'asiatique. On y reconnaît facilement plusieurs lettres grecques et esclavonnes. Cependant on ne peut pas raisonnablement conclure pour cela que ces inscriptions soient postérieures à la conquête de la Sibérie par les Russes; car celles publiées par Pallas se trouvent sur les pierres sépulcrales des anciens habitans du pays, et les autres sur des colonnes ou statues qui, sans doute, ont servi à un culte religieux. D'ailleurs, ces mêmes statues ressemblent beaucoup à celles qu'on voit assez fréquemment dans les vastes plaines situées au nord du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne, et qui sont les seuls monumens que les Comans et autres peuples turcs nous ont laissés de leur séjour dans ces contrées.

Quand les Russes poussèrent leurs conquêtes au-delà de l'Ob et du Ieniseï, le versant septentrional du petit Altaï et de la haute chaîne des montagnes de Saïansk, et tout le pays entre les parties supérieures des fleuves et rivières qui y prennent leur origine, étaient habités par les *Kirghiz orientaux* (1), qu'on

(1) Ces Kirghiz se trouvent actuellement sous la domination chi-

ne doit pas confondre avec les *Kirghiz occidentaux* ou *Kaizaks*, qui mènent une vie nomade dans les steppes situées au nord-est de la mer Caspienne.

Aboulghazi Bahadour Khan, auteur d'une histoire des nations turques, tirée en grande partie de l'ouvrage persan de Raschid-eddin, dit (dans son chapitre intitulé : *Des Kirghiz et Kamkamdjout* :) « Oghouz-» khan avait un fils nommé *Kirghiz*, et c'est de lui que » descendent les *Kirghiz*, qui originairement n'étaient » qu'en petit nombre ; mais plusieurs familles mon-» goles quittèrent leur pays et se rendirent chez les » *Kirghiz*, desquels ils adoptèrent aussi le nom. Ce-» pendant on ne sait pas positivement l'origine et la » parenté de ce peuple.

» *Kamkamdjout* sont deux pays voisins. D'un côté » ils ont la *Selenga*, et de l'autre l'*Ouigour-mouran*, » qui sont deux grands fleuves. Le pays des *Kirghiz* » est près des rivières *Abir* et *Sir*. »

Abir est vraisemblablement une faute de copiste, pour *Oby*; car c'est ainsi que les peuples turcs appellent le fleuve *Ob*; et le *ye* arabe, négligemment écrit, peut facilement se changer en *ir*. Quant aux *Kamkamdjout* qui sont ici mêlés avec les Kirghiz, il paraît que c'était la dénomination des Kirghiz orientaux, et ce nom se retrouve chez les auteurs chinois, comme nous le verrons tout à l'heure. La contrée près de l'embouchure du *Kemtchyk*, dans la gauche

---

noise, et portent le nom de *Bourouts*. Ils ont quitté leur ancien pays entre l'Ob et le Ieniseï, au commencement du siècle passé, et se sont établis dans le Turkestan chinois.

du Ienisei, s'appelle encore aujourd'hui *Kemkemtchyk-Bom* (1).

Pour l'*Ouigour-mouran*, ou le fleuve des Ouigours, Aboulghazi dit dans un autre endroit de son livre, qu'il coule à côté du pays des *Kirghiz ;* et qu'après avoir reçu beaucoup de grandes rivières, il se jette dans la mer *Amère* (2) ou *Adji-denghiz*. D'après tous les rapprochemens que j'ai pu faire, l'*Ouigour-mouran* est le *Ienisei* de nos jours. Tout cela démontre que les Kirghiz habitaient, du tems de Tchinghis-khan, le même pays où les Russes les ont trouvés au commencement du 17ᵉ. siècle, et qu'ils n'ont quitté que cent ans plus tard.

Les historiens chinois, du tems de la dynastie mongole des *Yuan*, qui régna depuis 1280 jusqu'en 1367, appellent les Kirghis orientaux 思吉利吉 *Ki-li-ki-szu ;* prononcez *Kirkis*. Leur pays était situé à

---

(1) *Bom* dénote le bord escarpé d'une montagne contre un fleuve qui la traverse.

(2) Cette mer, qui était aussi connue des Chinois, ne peut pas être l'Océan glacial. Je crois qu'il n'y a que peu de siècles que la steppe de Baraba, et tout le pays situé entre *Tobolsk, Issetsk, Jelezenskaïa, Tchouskoë* et *Narym*, était encore plus marécageux qu'il ne l'est à présent, et formait une vaste mer, peu profonde à la vérité, dont les lacs salés de *Tchabakly, Tchany, Abychkan, Karasouk, Topolnoï*, et tant d'autres qui se trouvent entre l'*Irtysch* et l'*Ob*, sont des restes ; de même que le grand marais appelé *Boltchoi-Tourtam*, qui donne l'origine aux rivières *Om, Chichtaman, Oui, Tara* et *Warsiougan*. L'inspection des lieux convaincra les naturalistes de cette vérité, qui servira à éclaircir beaucoup de points douteux de l'ancienne géographie de l'Asie septentrionale, conservée par les historiens chinois.

10,000 *ly*, au nord-ouest de *Ta-tou* ou *Pe-king*. Il avait 1,400 *ly* en longueur, et presque la moitié en largeur. Il était traversé par le fleuve *Kian*, qui se réunit à l'*Ang-ko-la*, (Angara), et se décharge, au nord-ouest, dans la mer. — C'est le Ieniseï, dont la partie supérieure s'appelle encore aujourd'hui *Kem*, — Au sud-ouest de ce pays, se trouvait le fleuve *O-pou* (ou l'*Ob*), et au nord-est il y avait la rivière *Yu-siu*. — C'est l'*Yus*, qui reçoit plus bas le nom de *Tchoulym*, et se jette dans la droite de l'*Ob*. Sur cette dernière rivière, se trouvait le principal campement des Kirghiz, lors de l'occupation de la Sibérie par les Russes. — Dans le voisinage et au sud-est des *Kirkis* était la ville de *Kian-tcheou*, qui devait son nom au fleuve *Kian*, et qui était à 9,000 *ly* nord-ouest de Peking. Au nord de la montagne *Tang-lou* (qui est indubitablement l'immense chaîne neigeuse appelée actuellement *Tang-nou*), se trouvait *Ilan-tcheou*, ou la *ville des serpens*; car, dans la langue du pays, un serpent s'appelait *Ilan*, comme encore aujourd'hui en *kirghize* et dans tous les dialectes turcs. Peut-être cette *ville des serpens* se trouvait dans le voisinage de la *montagne des serpens*, ou *Zmeévskaïa-gora*, fameuse par ses mines d'or et d'argent, qui furent exploitées par les anciens habitans, et qui sont encore aujourd'hui les plus riches de toute la Sibérie. C'est sur cette montagne, située dans l'ancien pays de Kirkis, que les Russes ont construit le fort de *Zmeénogorskaia*, ou de la *Montagne des Serpens*.

Sur une carte chinoise faite sous les Mongols,

on voit à 3,000 *ly* au nord de Karakorum le lac *Adjir* ou *Odjir*, et 500 *ly* plus loin, la ville de *Khian-khian-tcheou* et les plaines des *Ki-li-ki-szu* ou *Kirkis*. Le nom de cette ville rappelle involontairement le *Kamkamdjout* d'Aboulghazi, et le pays de *Kem-kemtchyk* sur le Ieniseï.

D'après le témoignage unanime des historiens chinois, les *Kirkis* du tems des Mongols, sont le même peuple qui, sous la dynastie des Thang (618—907), fut appelé 斯戛點 *Ha-kia-szu*, prononcez *Hakas*, d'après la manière d'écrire les noms étrangers adoptée chez les Chinois. Deguignes et Visdelou, qui parlent de cette nation, ont défiguré son nom en l'écrivant *Kic-kia-sse* (1).

Les *Hakas* des Thang étaient appelés *Kian-kuen* 昆堅 sous la dynastie des *Han*, c'est-à-dire dans les deux premiers siècles avant et après J.-C. Ce dernier nom ressemble encore à celui des *Kamkam-djout*, du pays *Kemkemtchyk*, et de la ville de *Khian-khian-tcheou*.

---

(1) D'après les dictionnaires *Thang-yun* et *Tching-yun*, le premier caractère de ce nom se prononçait *ka*, car ils donnent les mots 胡 *hou*, et 入 *pa*, pour en marquer le son ; de sorte qu'on doit prendre l'*h* du premier et l'*a* du second, ce qui donne la syllabe *ka*. Deux autres dictionnaires, le *Tsy-yun* et le *Yun-hoei*, donnent 下 *hia*, et 入 *pa*, ce qui ferait *hia*. — Le lexique de *Khang-hy* ajoute que ce caractère ne se prononce *kié* que dans les vers et pour faire la rime.

Je pense que les *Hakas* des Chinois sont les Turks *Adskasch* d'Édrisy, dont les copistes ont probablement altéré le nom.

D'après Ma-touan-lin, les *Hakas* étaient de la même race que les *Hoei-he* ou *Hoei-hou*, car ils parlaient la même langue que ceux-ci. Les *Hoei-he* étaient les descendans des *Hioung-nou*, et par conséquent de la race *turque*.

Quoiqu'on nous décrive les *Hakas* comme un peuple aimant le brigandage, et qui avait des lois et des mœurs cruelles, il ne paraît pourtant pas avoir été tout-à-fait étranger à une certaine civilisation, comme on peut s'en convaincre en lisant les détails donnés par le P. Visdelou (1). Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les *Hakas* avaient une *écriture particulière*, qui leur fut commune avec les *Hoei-hou*.

Malheureusement les auteurs chinois ne donnent aucun détail sur les lettres des *Hakas* ou *Kirkis*, mais je crois que nous les avons retrouvées dans les inscriptions de la Sibérie méridionale, entre l'Ob et le Ieniseï, ou du pays dans lequel les *Kirghis orientaux* ont habité depuis la naissance de J.-C. jusqu'au commencement du dix-huitième siècle; car à quel autre peuple voudrait-on attribuer ces inscriptions, sinon à celui dans la patrie duquel elles se trouvent.

La seule difficulté, et c'est une difficulté spécieuse, qu'on pourrait élever contre cette conjecture, est celle qui résulterait de la forme des lettres, qui

---

(1) Supplément à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, édition de La Haye, in-4°. Page 174 et suiv.

n'a rien d'asiatique. Cependant, je ne vois pas pourquoi l'écriture des Kirghiz n'aurait pas pu être dérivée d'un système alphabétique européen, tandis que celle des Mongols et des Mandchoux, qui règnent et qui ont régné en Chine et sur les bords de l'Océan oriental, est originaire de la Syrie et des côtes de la Méditerranée.

Essayons donc de trouver le chemin par lequel les habitans de la Sibérie ont pu avoir reçu un alphabet européen.

Les auteurs chinois nous apprennent que les *Hakas* faisaient un commerce très-actif avec les Arabes, les Boukhars et autres peuples occidentaux. Leur pays produisait les meilleures martres zibelines, des fouines, des hermines, des petits-gris, et d'autres fourrures très-recherchées. On sait aussi qu'au moyen âge, le commerce des pelleteries qui venaient du nord de l'Asie était très-florissant dans les environs de la mer Caspienne, et qu'il se faisait principalement par l'entremise des Khazars. Ce commerce doit avoir puissamment contribué à enrichir les *Hakas*, qui échangeaient encore chez les nations occidentales différentes productions de leur pays, telles que des chevaux, de l'or et de l'argent, contre du drap, de la serge, du brocart, du tabis, et d'autres articles de nécessité et de luxe.

Quoique nomades, les *Hakas* étaient accoutumés à une espèce de faste qui se montrait principalement à la cour de leur *Agé* ou roi; et la grande quantité d'ustensiles et d'ornemens en or et en ar-

gent (1) trouvés dans leurs tombeaux, lors de l'occupation de la Sibérie par les Russes, donne un témoignage suffisant de leur richesse.

Les Kirghiz ayant eu des relations commerciales très-suivies avec l'Occident, rien n'empêche de croire qu'ils aient pu aussi recevoir leur écriture de ce côté; et c'est peut-être chez les Khazars qu'ils l'ont été chercher. Ceux-ci dominèrent pendant plusieurs siècles sur le Wolga et le Don, et ils furent presque toujours en bonne intelligence avec la cour de Constantinople. En 858, ils prièrent l'empereur Michel, par une ambassade, de leur envoyer quelqu'un qui pût les instruire dans la religion chrétienne. L'empereur leur délégua l'éloquent *Constantin de Thessalonique*, qui se rendit d'abord à Kherson, pour apprendre la langue khazare, et qui bientôt après convertit tout ce peuple, et même ceux qui suivaient la loi de Moïse et de Mohammed. Ayant terminé cette grande œuvre, il retourna à Constantinople, après avoir obtenu la mise en liberté de tous les prisonniers qui se trouvèrent chez les Khazars.

Ce *Constantin* est le même qui, peu de tems avant

(1) *G. F. Muller* dit dans ses *Observationes historicæ in Sibiria institutæ*, de l'an 1735: *Auri et argenti tanta copia inventa est, ut referen c præfecto urbis* (Krasnoïarsk), *etiam vel ante duodecim vel quindecim annos, quo ille tempore Sibiriam prima vice intraverit, solotnik* (la sixième partie d'une once), *auri puri nonaginta copecarum pretio* (à peu près quatre francs) *Krasnoïarii et Ieniseae venditum sit,*

sa mort, arrivée à Rome en 867, reçut le nom de *Cyrille*, sous lequel il fut canonisé. C'est lui qui avait converti les Bulgares et les Moraves, pour lesquels il avait aussi inventé l'*alphabet slave* (1).

Il est probable que saint Cyrille avait rendu auparavant un semblable service aux Khazars, en leur donnant une écriture convenable aux sons de leur langue ; et peut-être l'un de ces deux alphabets n'était-il qu'une modification de l'autre. Si l'on pouvait prouver ce fait, on ne serait plus étonné de trouver chez les Kirghiz et chez les Hoei-hou, des lettres qui montrent tant de conformité avec celles de l'Europe, et principalement avec l'*alphabet slave* ; car on en remarque un grand nombre dans les inscriptions sibériennes.

D'ailleurs, l'alphabet de saint Cyrille ne serait pas le seul qui aurait été introduit dans le nord de l'Asie par des Européens. *Saint Étienne*, appelé *Weliko-Permski*, donna vers 1375 une écriture aux Permiens, convertis par lui au christianisme. Cet alphabet, qui paraît être perdu, s'était vraisemblablement répandu au-delà de l'Oural ; car, d'après les traditions des Ostiaques de l'Ob, recueillies en 1726 par le *docteur Messerschmidt*, leur pays avait été autrefois habité par une nation belliqueuse, qui vivait sous ses propres princes, dans des villes, et qui avait des caractères particuliers.

---

(1) *Vitæ SS. Cyrilli et Methodii in actis sanctorum ad IX mart.* Page 22.

Quant à l'alphabet des *Hakas*, son usage a vraisemblablement été aboli lors qu'ils ont embrassé la religion de Mohammed, événement qui doit avoir eu lieu quelque tems après l'établissement de la domination mongole en Asie. Alors ils auront adopté le système de l'écriture arabe, comme la plupart de leurs co-religionnaires.

Je joins à ces monumens anciens de la Sibérie, deux autres du même pays, que j'ai fait copier d'après les tables 5 et 12 de l'ouvrage allemand de Strahlenberg. Ils présentent absolument les mêmes caractères que les autres. Le premier est un morceau qui faisait partie d'un miroir de bronze oblong (1), et qui est d'autant plus curieux, qu'on y voit très-distinctement à côté de l'écriture kirghize, le caractère chinois 太 *thay*, grand. Il est malheureux que ce bronze ne soit qu'un petit fragment; car, à l'aide des caractères chinois qui manquent, on serait peut-être parvenu à déchiffrer les mots *Hakas* qui se trouvent sur le bord du miroir.

L'autre monument, copié d'après Strahlenberg, est la statue près d'Abakansk (2), dont j'ai parlé plus haut.

(1) Voyez la planche. Fig. III.
(2) Voyez la planche. Fig. II.

LETTRE AU RÉDACTEUR,

Sur les Travaux de M. Fræhn, relatifs à la numismatique musulmane.

MONSIEUR,

Vous n'ignorez pas que M. Fræhn s'occupe, depuis plusieurs années, de la description des monnaies musulmanes que contient le cabinet de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. A une époque où il paraissait encore incertain que cette description dût être rendue publique, M. Fræhn avait formé le projet de donner aux savans une idée de la richesse et de la haute importance de cette collection. Ce fut dans cette vue qu'il publia en 1818 le petit volume intitulé : *C. M. Fraehnii, Rostochiensis, de Academiæ imperialis scientiarum Petropolitanæ musæo numario muslemico, prolusio prior, quâ, dum confiat accurata descriptio, ejus copia et præstantia obiter contruenda proponitur : Particula prima.* L'ouvrage entier devait être divisé en deux parties, comme l'indiquaient les mots mêmes *prolusio prior*, et la première partie devait se composer de trois subdivisions. La première de ces subdivisions a seule été publiée, et c'est celle dont je viens de copier le titre, et dont j'ai rendu compte dans le Journal des Savans du mois de juillet 1819. L'Académie ayant décidé ensuite que

la description des monnaies musulmanes de son cabinet serait imprimée, M. Fræhn a jugé inutile de donner suite à un travail qui paraissait désormais superflu. Cependant, comme le cabinet de l'Académie a reçu, tandis qu'il s'occupait sans relâche à en classer les richesses, à les décrire et à en préparer la publication, des augmentations considérables, il a pensé qu'il était de son devoir de faire connaître, d'une manière très-succinte, l'immense trésor confié à ses soins, et de justifier par-là, aux yeux des savans, le retard qu'éprouve l'impression du catalogue promis depuis plusieurs années. Dans cette vue, il a publié, à Pétersbourg, en 1821, une petite brochure de 124 pages, écrite en allemand, et intitulée : *Das muhammedanische Munz cabinet des Asiatischen Museums der kaiserl. Academie der Wissenschaften zu St. Petersburg. Vorlaeufiger Bericht*, etc. C'est de ce rapport préliminaire, qui a été imprimé par ordre de l'Académie, et qui fait connaître la situation actuelle de ce magnifique cabinet, que je me propose de vous entretenir quelques instans.

Il fallait quelque courage pour se charger de mettre en ordre une collection de près de 20,000 médailles qui avaient été recueillies et entassées au hasard, et dont l'étude et la classification exigeaient un travail opiniâtre et hérissé de toute sorte de difficultés; mais aussi on ne pouvait se dissimuler que celui qui l'entreprendrait avec les connaissances et les dispositions nécessaires pour y réussir, et qui aurait assez de constance pour ne point se laisser rebuter par les dif-

ficultés et le dégoût d'une tâche aussi pénible, rendrait un service essentiel à la littérature orientale en particulier, et en général à la science numismatique et à l'histoire. Ces motifs déterminèrent d'autant plus facilement M. Fræhn à accepter le travail qui lui était proposé, que déjà, pendant une résidence de plusieurs années à Kasan, il avait eu occasion de voir et d'étudier diverses collections particulières de monnaies musulmanes. Aujourd'hui, par ses soins, la collection des monnaies musulmanes de l'Académie des sciences, après que tous les doublets, qui ne faisaient que l'encombrer sans aucune utilité, en ont été séparés, est classée systématiquement et chronologiquement suivant l'ordre des dynasties, des princes de chacune d'elles, et des années de leur règne. Elle est placée et exposée sous verre, aux regards des amateurs, dans un local disposé exprès; et déjà la première partie de la description, qui n'est que le simple catalogue des pièces dont cette collection se compose, est sous presse. Ces pièces, sans compter aucun doublet, étaient, en 1821, au nombre d'environ 2,500; elles montaient à environ 4,500, en y comprenant les doublets que M. Fræhn a cru devoir conserver.

La collection entière est divisée en 28 classes, dont je joins ici la nomenclature : I. Ommiades d'Asie. II. Abbassides. III. Ommiades d'Espagne. IV. Tahérides. V. Soffarides. VI. Samanides. VII. Khans du Turquestan. VIII. Gaznévides. IX. Kharizmschahs ou rois du Kharizme. X. Bouïdes. XI. Emirs Okaïlides. XII. Seldjoukides de l'Asie mineure. XIII. Orto-

kides. XIV. Atabeks. XV. Ayyoubites. XVI. Sultans des Mamloucs. XVII. Patanes. XVIII. Djinghizkhanides de Perse ou Khans de la race de Holagou. XIX. Ilkhanides ou Khans de la branche de Djélaïr. XX. Djondjides ou Djinghizkhanides de la famille de Djoudji, nommés en Russie Khans de la horde d'or. XXI. Djinghizkhanides de Crimée ou Ghirai-Khans. XXII. Khans de la tribu de Djagataï, Tamerlan et Timourides. XXIII. Scheïbanites du Mawarannahr et du Kharizme. XXIV. Babourides. XXV. Tippou Sahib. XXVI. Rois de Perse des familles de Sefi, d'Afschar, de Zend et de Kadjar. XXVII. Sultans Ottomans. XXVIII. Schérifs de Maroc. A ces 28 classes il faut joindre deux autres divisions, dont la première contient les pièces que M. Fræhn n'a point encore pu classer, et dont plusieurs sans doute trouveront leur vraie place dans la collection, par la suite même de son travail; et la seconde a pour objet les monnaies frappées par des princes chrétiens, et qui portent des légendes arabes.

M. Fræhn a consacré un chapitre particulier de son rapport à chacune de ces classes, et il a indiqué, en très-peu de mots, quelques-unes des pièces les plus intéressantes de chacune d'elles. Les monnaies des khalifes ommiades d'Asie que possède le cabinet de Pétersbourg sont en petit nombre, et la plus ancienne n'est que de l'an 95 de l'hégire. On en connaît au moins une douzaine de plus anciennes, et jusqu'ici la plus ancienne de toutes est de l'année 79, c'est-à-dire qu'elle n'est que de 3 ans postérieure aux pre-

mières monnaies frappées par les musulmans. Elle est conservée à Stockholm. La classe des khalifes Abbassides compte plus de quatre-vingts pièces, dont plusieurs sont encore inédites. Mais, sans m'arrêter à suivre M. Fræhn dans le détail des monnaies de chaque classe, il me suffira d'observer que les classes les plus remarquables par l'importance et le nombre des pièces qu'elles renferment, sont celles des Samanides, des khans du Turquestan et des Djinghizkhanides de la famille de Djoudjà. La suite des monnaies des Samanides, tant en argent qu'en bronze, s'étend depuis la fondation de cette puissante et illustre dynastie, jusqu'aux derniers momens de son existence, c'est-à-dire à commencer de l'an 280 de l'hégire, jusqu'à l'an 395; et dans cet intervalle de 115 ans à peine y a-t-il une lacune de quelques années. Aux khans du Turquestan dont les historiens musulmans, du moins ceux que nous connaissons jusqu'à ce jour, ne nous donnent point la suite, et dont ils ne parlent que par occasion et à raison de leurs rapports avec les dynasties musulmanes plus occidentales, appartiennent plus de quatre-vingts monnaies, toutes en cuivre. L'imperfection des renseignemens historiques que nous possédons sur cette dynastie, augmente beaucoup le prix de cette nombreuse suite de médailles, mais en rend aussi la classification et l'explication plus difficile et plus sujette à erreur. Mais de toutes les classes la plus riche, et peut-être aussi la plus importante pour la Russie, c'est celle des monnaies des Djoudjides, dynastie qui a régné pendant

plus de deux siècles sur une vaste portion de l'empire de Djinghizkhan, à l'est et au nord de la mer Caspienne et jusqu'au Dniéper. Le cabinet de Pétersbourg possédait environ 14,000 monnaies de cette dynastie; et depuis que M. Fræhn, en les classant dans l'ordre chronologique, en a écarté tous les doublets, cette suite se compose d'environ 900 pièces, toutes différentes les unes des autres, et sans y comprendre ceux des doublets qu'il a cru utile de conserver. Elle commence à l'année 673 et finit à l'année 822. M. Fræhn a donné de cette suite un tableau qui fait connaître les princes auxquels ces monnaies appartiennent, les années où elles ont été frappées, et les lieux de leur fabrication. Quelques classes, moins nombreuses que les trois dont je viens parler, sont peut-être encore plus précieuses, parce qu'elles suppléent au silence de l'histoire, ou qu'elles confirment la vérité de certains faits sur lesquels on pouvait élever des doutes. C'est ce qu'il faut voir dans le rapport même de M. Fræhn, et qui sera mis encore dans un plus grand jour lorsqu'il publiera la description, si impatiemment attendue, d'une collection vraiment unique en son genre, et qui s'enrichit tous les jours de nouveaux trésors, comme je viens de l'apprendre par la dernière lettre que j'ai reçue de M. Fræhn, sous la date du 29 octobre 1822. Je ne commettrai point une indiscrétion en vous faisant part, Monsieur, de ce qu'elle contient d'intéressant pour les amateurs de la numismatique orientale.

« Mon voyage à Moscou, m'écrit M. Fræhn, a pro-

curé à la collection de monnaies asiatiques de l'Académie de nouvelles richesses si abondantes, que, dans le catalogue que je vais publier de ce cabinet, les trois premières classes seront toutes différentes de ce qu'elles paraissaient dans mon second rapport préliminaire, imprimé l'année dernière. En effet, ayant eu connaissance d'un dépôt de plus de 700 pièces des *plus anciennes* monnaies cufiques, qui avait été découvert dans le gouvernement de Mohilew, j'en ai acquis pour l'Académie plus de 300 qui lui manquaient, et qui, à quelques exceptions près, manquent aussi à tous les cabinets étrangers. Je me suis étendu plus au long sur cette découverte de monnaies cufiques, *qui n'a jamais eu de pareille pour son importance*, dans une lettre que je destinais d'abord au Journal de la Société Asiatique, mais que j'ai cru depuis devoir envoyer à Leipsick, pour être insérée dans la Gazette Littéraire qui s'y publie, parce que j'ai craint qu'étant écrite en allemand, elle ne pût pas trouver place dans le Journal Asiatique. Depuis cette époque j'ai encore eu la satisfaction de recevoir de nouveaux envois de monnaies arabes, et j'en suis tellement encombré, si je puis m'exprimer ainsi, que je me vois presque contraint, à mon grand regret, à perdre de vue plusieurs autres travaux que j'avais entrepris. »

Le rapport de M. Fræhn, dont je vous ai communiqué, Monsieur, une très-courte analyse, contient des considérations très-développées sur les avantages qui peuvent résulter de l'étude des monnaies musul-

manes, pour l'histoire, et la géographie des contrées où elles ont été frappées; sur les moyens à employer pour sauver de la destruction les monnaies de ce genre qui peuvent être découvertes à l'avenir en Russie, et empêcher qu'elles n'éprouvent le sort de tant d'autres qu'on s'est hâté de jeter dans le creuset, pour détruire jusqu'à la trace d'une découverte dont la propriété n'était pas assurée à celui qu'un heureux hasard en avait rendu possesseur; enfin sur un nouveau plan d'étude des langues orientales, en Russie. Je me contente d'indiquer ces divers objets, et je me hâte de terminer cette lettre, dans laquelle j'ai voulu seulement vous donner, et aux lecteurs de Journal Asiatique, si vous jugez à propos de l'y insérer, une idée de ce que les amateurs des langues et de la littérature orientales peuvent attendre de la publication du travail confié à M. Frœhn, c'est-à-dire à l'homme le plus propre à donner à ce travail toute la perfection dont il est susceptible.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Le B^on. SILVESTRE DE SACY.

ANALYSE D'UNE TRAGÉDIE ARMÉNIENNE,

Représentée à Léopol, en Pologne, le 9 avril 1668;

Par M. J. SAINT-MARTIN.

QU'ON n'imagine pas, par le titre de cette notice, que jamais les Arméniens se soient livrés à l'art dra-

matique, et qu'il existe dans leur littérature propre aucune production théâtrale : il s'agit tout simplement ici d'une tragédie comme on en composait autrefois en latin dans les colléges des jésuites, et qui n'étaient destinées que pour les écoliers. C'étaient des espèces d'amplifications en vers, plutôt que de véritables productions littéraires, puisqu'elles sortaient rarement de l'enceinte des colléges pour lesquels elles étaient faites. Quoique les ouvrages de cette espèce ne soient pas fort importans, cependant ils peuvent être assez curieux quand ils sont composés dans une autre langue que le latin. Il en est ainsi de la pièce qui va nous occuper ; cette tragédie, intitulée *sainte Ripsime, vierge et martyre*, a été écrite en vers arméniens avec des intermèdes en polonais, et représentée à Léopol le 9 avril 1668, par les élèves arméniens du collége pontifical de cette ville. Le sujet est la conversion de l'Arménie au christianisme, sous le règne du roi Tiridate ; elle est en grande partie tirée des historiens arméniens Agathangelus et Moïse de Khoren, ainsi que des récits qui se trouvent dans le martyrologe arménien. L'auteur de cette tragédie m'est inconnu, mais je soupçonne qu'elle est du P. Louis Marie Pidou théatin, qui était en 1668 supérieur du collége pontifical de Léopol, et qui fut ensuite évêque de Babylone.

Depuis plusieurs siècles un grand nombre d'Arméniens émigrés, sortis d'Ani, ancienne capitale de l'Arménie, et des régions limitrophes de la Médie et de la mer Caspienne, sont venus s'établir dans la Crimée,

Leur nombre y était si grand au 13e et au 14e. siècles, que dans les écrits des Arméniens, la presqu'île tout entière fut appelée *l'Arménie maritime*. Déjà long-tems avant cette époque, un grand nombre d'hommes de la même nation s'étaient répandus et fixés dans la Russie, à Kiow, sur les rives du Dniester, à Kaminieck, dans la Moldavie et la Valachie, et dans diverses provinces soumises alors aux ducs de Russie de la race de Rurik, et qui depuis firent partie du royaume de Pologne. Leurs principaux établissemens en Pologne étaient à Léopol, à Zamosk et à Jaslowicz. Dans un autre cahier du Journal Asiatique, nous donnerons des détails plus circonstanciés, sur l'origine et l'histoire de toutes ces colonies.

Malgré l'éloignement où ils se trouvaient de leur patrie, les Arméniens n'en conservèrent pas moins la langue, les usages et même les lois de leurs ancêtres. La colonie de Léopol a été, jusque dans ces derniers tems, régie par les institutions de Jean ou Sempad IV, roi d'Arménie de la race des Pagratides, qui régna à Ani depuis l'an 1020 de J.-C., jusqu'en l'an 1040. Ils conservèrent toujours des relations très-suivies avec le grand patriarche d'Édchmiadzin. Pour les affaires ecclésiastiques, ils étaient gouvernés par plusieurs évêques unis de doctrine avec l'église de la grande Arménie et subordonnés à un suprême archevêque, qui nommait à toutes les dignités religieuses dans les colonies arméniennes. Dans l'origine, cet archevêque résidait à Kiow capitale de la Russie; il avait de plus le titre de patriarche, comme l'archevê-

que arménien de Constantinople, par délégation spéciale du patriarche universel d'Edchmiadzin, seul légitime successeur de saint Grégoire l'Illuminateur. Le titre de patriarche n'ajoute rien à la dignité spirituelle des archevêques qui en sont revêtus, mais il leur confère un pouvoir temporel sur tous les individus de leur nation dispersés dans les pays de leur dépendance. L'archevêché patriarcal de Kiow fut dans la suite, après les irruptions des Tartares dans la Russie, transporté à Léopol. Dans cette nouvelle résidence, les archevêques eurent le même pouvoir, mais ils cessèrent de posséder le titre élevé qu'ils avaient eu jusqu'alors. Ils restèrent soumis à la communion de l'église d'Arménie, jusqu'en l'an 1624. A cette époque, l'archevêque Nicolas Torosowicz, qui s'était emparé de l'épiscopat, malgré le peuple, le clergé et les consuls arméniens de Léopol, fit une nouvelle profession de foi et déclara son intention de se réunir à l'église romaine, pour obtenir la protection du gouvernement et du clergé polonais, ainsi que l'appui de la cour de Rome. Ses adhérens suivirent son exemple, il en résulta un schisme parmi les Arméniens; les églises de Valachie, de Crimée et de Russie se séparèrent de leur archevêque, et restèrent unies à leur patriarche. La démarche de l'archevêque produisit de longues dissensions chez les Arméniens de Pologne, ils manifestèrent une violente opposition, et ce ne fut qu'en 1652 qu'ils consentirent enfin à se réunir à l'église catholique; encore resta-t-il parmi eux beaucoup d'opposans. Pour achever la

réunion et pour répandre l'instruction parmi les Arméniens unis, la congrégation de la propagande, résolut de fonder dans la ville de Léopol, un collége destiné à l'éducation des jeunes Arméniens. Des religieux théatins furent chargés de la direction de ce collége. Cette fondation fut faite en 1664; et le P. Clément Galanus, connu par les ouvrages latins et arméniens qu'il a publiés sur les opinions et l'histoire religieuses des Arméniens, fut nommé supérieur du collége. Il en conserva l'administration pendant deux ans environ, mourut le 14 mai 1666 (1), et fut remplacé par le P. Louis Marie Pidou, aussi fort instruit en langue arménienne.

Ces détails, qui, s'ils ne sont pas bien importans, sont au moins neufs, ont été tirés des manuscrits que j'ai consultés dans les archives de la propagande quand elles étaient à Paris. Ils n'étaient pas inutiles pour bien faire connaître la tragédie arménienne dont nous allons bientôt donner l'analyse.

La tragédie de sainte Ripsime n'est pas le seul ouvrage de ce genre qui ait été composé dans la même langue, pour les élèves du collége de Léopol. Les sources que j'ai déjà indiquées me font connaître d'autres tragédies, telles que *la Mort de César*, *les Proverbes de Salomon*, *la Mort d'Hérode*, et *Pulchérie* ou *la Mort de Théodose le jeune*, et quelques autres, qui me sont inconnues. Cette dernière tragédie

---

(1) Ces faits ne sont point indiqués dans l'article du P. Galanus, qui se trouve dans la *Biographie Universelle*, Tom. XVI, p. 276.

fut représentée, comme Sainte-Ripsime en 1668. Toutes ces pièces furent jouées par les élèves arméniens du collége. Parmi ceux qui figurent dans la liste des personnages de Sainte-Ripsime, on distingue un jeune Arménien d'environ vingt-quatre ans (Vartan Hounanian), qui fut chargé de remplir le rôle du roi Tiridate. Il était natif de Thokat dans la petite Arménie, et trois ans avant, il était venu à Léopol dans la compagnie d'un légat envoyé en Pologne, par le patriarche d'Edchmiadzin. Quoiqu'il fût déjà diacre, par amour pour l'étude il abandonna le légat qui l'avait amené, et consentit à devenir élève pontifical dans le collége des théatins. Le zèle qu'il fit paraître et les qualités brillantes de son esprit, fixèrent sur lui l'attention de la cour de Rome, et après la mort de l'archevêque arménien Nicolas Torosowicz, il le remplaça sur le siége de Léopol. Il s'y montra constamment attaché à la saine doctrine catholique, et fit tous ses efforts pour la répandre parmi les Arméniens de la Pologne. Il obtint à la fin un plein succès. Le 20 octobre 1689, il convoqua à Léopol un synode provincial, qui fut présidé conjointement avec lui par Jacques Cantelmi, archevêque de Césarée et nonce apostolique en Pologne: Vartan Hounanian et ses adhérens s'y déclarèrent tout-à-fait indépendans du patriarche de la Grande-Arménie, et ils y consommèrent leur union avec l'église romaine.

SAINTE RIPSIME,

TRAGÉDIE.

SUJET DE LA PIÈCE.

Le véritable sujet de cette tragédie est la conversion de l'Arménie à la religion chrétienne sous le règne du roi Tiridate, qui occupa le trône depuis l'an 259 jusqu'en 314. Après la mort d'Artaban V, dernier roi de Perse de la race des Arsacides, qui fut détrôné par Ardeschir fils de Babek, fondateur de la dynastie des Sassanides, Chosroès roi d'Arménie fit une invasion en Perse, pour venger son parent. Après avoir remporté plusieurs victoires sur Ardeschir, Chosroès périt assassiné par un de ses parens nommé Anag, qui vait été secrètement gagné par le roi de Perse. Les Persans se rendirent alors les maîtres de l'Arménie, qui leur fut soumise pendant vingt-sept ans, et le jeune orphelin Tiridate, fils de Chosroès, fut emmené à Rome. Le fils d'Anag assassin du roi d'Arménie fut aussi conduit dans l'empire romain. Ce jeune homme, qui était à peu près du même âge que Tiridate, se nommait Grégoire (en arménien *Krikor*). Il fut élevé à Césarée de Cappadoce, où il connut et embrassa la religion chrétienne. Quand Tiridate eut été rétabli par les Romains sur le trône de ses pères, Grégoire rentra en Arménie et bientôt il y fut l'apôtre de la religion chrétienne, ce qui l'exposa aux persécutions du roi, zélé défenseur de l'ancienne religion du pays. Vers le même temps,

Ripsime et d'autres vierges chrétiennes, chassées de l'empire par les persécutions de Dioclétien, vinrent en Arménie et entreprirent aussi la conversion de ce royaume. Elles y trouvèrent trop de difficultés à surmonter, et elles y reçurent la couronne du martyre; leur dévouement ne fut cependant pas sans utilité pour leur sainte cause, puisque bientôt après les efforts de saint Grégoire eurent un plein succès. Le roi, sa cour et toute la nation embrassèrent la religion chrétienne. On ignore généralement, et les Arméniens eux-mêmes ne savent pas, que ce grand événement précéda de trente années environ, la conversion de Constantin.

PROLOGUE.

La Renommée ouvre ce prologue et vient annoncer le sujet de la pièce. Deux personnages allégoriques, qui représentent Rome et l'Arménie, conversent ensemble. Toutes deux elles sommeillent sous les chaînes de l'idolâtrie, toutes deux elles ont été réveillées par les rayons du soleil levant, et elles se félicitent de leur prochaine délivrance, après le martyre de sainte Ripsime.

ACTE PREMIER.

Scène première. — Ripsime, vierge romaine et chrétienne, issue du sang des Césars, fuyant la persécution de Dioclétien, vient à Vagharschabad (1),

---

(1) La ville de *Vagharschabad*, réparée par le roi Vagharsch, aïeul de Tiridate, était située au nord de l'Araxes; c'est à peu près

alors capitale de l'Arménie, avec trente-deux de ses compagnes. En apprenant les cruautés du roi Tiridate, elle ne veut pas fuir plus loin, et elle se résout à aller le trouver, pour lui reprocher sa dureté envers les chrétiens. Sa sœur *Caïana*, plus âgée qu'elle, lui fait des représentations sur la témérité d'une telle conduite, et elle parvient à la décider à se cacher dans cette ville avec ses compagnes.

Scène II. — Émilien, envoyé de Dioclétien, remet à Tiridate des lettres de l'empereur, qui lui demande de faire chercher Ripsime dans tous ses états, et il lui laisse son portrait. Le roi, surpris de sa beauté, est aussitôt épris d'amour pour elle; il promet cependant de remplir les désirs de l'empereur.

Scène III. — Après avoir congédié l'envoyé, Tiridate fait appeler *Caren*, son parent, et lui montre les lettres de l'empereur. Leur insolence enflamme de colère celui-ci, qui s'emporte en invectives contre les Romains. La vue du portrait de Ripsime l'apaise subitement, et ainsi que le roi, il est bientôt épris d'amour pour elle.

Scène IV. — Monologue de Caren; il s'efforce d'étouffer dans son cœur un amour naissant, mais c'est en vain; malgré tous les obstacles qu'il prévoit, et quoique sans espérance, il s'abandonne à son amour,

---

sur son emplacement que se trouve *Edchmiadzin*, résidence actuelle des patriarches d'Arménie. Voyez mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, Tome I, p. 115.

Ier. *intermède.*

L'amour profane, souvent méprisé par sainte Ripsime, se prépare à la vengeance; il évoque les Furies de l'enfer. Tandis qu'elles se préparent à enlever la croix que sainte Ripsime porte toujours sur elle, les Furies sont surprises par l'amour divin, qui les met en fuite; et l'amour profane, privé de ses armes et de ses ailes, est chassé avec elles dans le Tartare.

ACTE DEUXIÈME.

Scène première. — Sainte Ripsime, surprise en priant à la manière des chrétiens, est arrêtée et amenée devant le tribunal du roi.

Scène II. — Caren survient pendant que Ripsime est entre les mains des gardes. Il tente de la délivrer malgré elle, il la presse de prendre promptement la fuite, lui offre un char et des chevaux, et veut l'accompagner dans ses dangers. Elle refuse et le roi arrive.

Scène III. — Tiridate traite d'abord avec bienveillance sainte Ripsime; mais celle-ci lui reproche hautement ses cruautés. Le roi alors s'efforce de l'apaiser par des honneurs et des caresses. Tout est inutile, et Tiridate, irrité, veut la contraindre de venir au temple des idoles, pour y sacrifier. Elle feint de consentir aux désirs du roi, dans le but, non de sacrifier réellement, mais de renverser les idoles. Aveuglé par son amour, le roi croit qu'il a complétement triomphé de la vierge chrétienne; il ordonne de tout préparer pour un pompeux sacrifice.

Scène IV. — Le prince *Caren* s'entretient de son amour avec son confident Dimas. Quoiqu'il se doute des desseins secrets de sainte Ripsime, il craint cependant qu'elle ne sacrifie effectivement aux idoles, et qu'elle ne devienne ensuite l'épouse de Tiridate. Il prend alors la résolution d'introduire dans le palais une des compagnes de sa fuite, qui était cachée dans la ville, pour qu'elle exhorte sainte Ripsime à ne pas se souiller par cet acte d'idolâtrie.

II°. *intermède.*

Deux courtisans de Tiridate, l'un chrétien en secret, et l'autre païen, se communiquent les songes extraordinaires qui les tourmentent. Le païen entraîne le chrétien auprès d'un magicien, qui, sous la forme d'un satyre, trompait les ignorans. Pendant que le magicien est occupé de ses enchantemens, il arrive un saint ermite envoyé à Vagharschabad par un ordre divin. A sa vue, le magicien s'enfuit. Le solitaire explique alors les songes des deux courtisans, et il leur prédit les miracles et les autres événemens qui doivent arriver en Arménie.

ACTE TROISIÈME.

Scène première. — *Caïana*, introduite auprès de sainte Ripsime par l'adresse de *Caren*, s'avance avec elle vers le temple d'*Anahid* (1), grande déesse des Arméniens. Par l'ordre du roi, Ripsime avait été re-

(1) Cette déesse a été connue des Grecs sous le nom d'*Anaïtis*; ils la comparent à Diane ou à Vénus.

vêtue d'un habit nuptial, mais elle était dans une disposition d'esprit bien différente : elle et sa compagne étaient fermement résolues de renverser les idoles. Aussitôt qu'elles entendent les chants des prêtres, elles se cachent auprès du temple, pour attendre l'occasion favorable de mettre leur projet à exécution.

Scène II. — Un grand pontife arrive avec une multitude de sacrificateurs et de musiciens; ils chantent des hymnes en l'honneur des dieux, et amènent la victime qui doit être immolée. Le roi les suit avec *Caren*, Dimas et plusieurs autres courtisans. Étonné de ne pas voir Ripsime, qu'il avait envoyée devant, il craint qu'elle n'ait pris la fuite, et se livre à son inquiétude.

Scène III. — Le roi est bientôt consolé par l'arrivée de sainte Ripsime. Appelée par un prêtre qui préparait le sacrifice, elle avait quitté le lieu où elle s'était cachée. Au lieu d'accomplir le sacrifice, elle fait le signe de la croix; et aussitôt, autel et statue, tout est renversé. Transporté de fureur, le grand-prêtre prend les ordres du roi pour la faire charger de fers, ainsi que sa compagne, et Tiridate, affligé de ce contretems, se retire dans son palais.

Scène IV. — *Caren* et *Dimas* s'entretiennent du mépris de Ripsime pour les idoles; mais plus occupé de son amour que de ses dieux, Caren se réjouit d'un événement qui, en empêchant le mariage de Tiridate et de Ripsime, lui laisse le tems d'imaginer quelque

moyen de faire réussir ses projets. Dimas lui conseille de consulter à ce sujet une sorcière célèbre.

IIIe. *intermède.*

Une pieuse femme qui, depuis treize ans, nourrissait saint Grégoire dans le puits sec (1) où il avait été jeté par les ordres du roi Tiridate, vient s'acquitter du devoir qu'elle s'est imposé. Des chasseurs l'aperçoivent de loin et la prennent pour une bête sauvage ; mais quand ils sont près du puits, ils entendent cette femme parler avec saint Grégoire, ils s'imaginent alors que ce sont des démons, et ils prennent la fuite.

ACTE QUATRIÈME.

Scène première. — *Caren* amène devant le palais la sorcière qu'il a été consulter, et lui ordonne de commencer ses enchantemens contre Ripsime. Elle s'épuise en efforts superflus pour évoquer les démons. Plusieurs fois elle renouvelle sans succès ses chants mystérieux ; enfin, un démon sort du milieu des flammes, et vient lui déclarer que les puissances de l'enfer ne peuvent rien contre les serviteurs du Christ. Le prince, irrité et déjà touché de la vérité de la religion chrétienne, tire son épée pour tuer la sorcière, qui prend la fuite.

---

(1) Selon les traditions arméniennes, c'est à *Khorvirab*, c'est-à-dire le *puits sec*, endroit où se trouve un siége épiscopal, que saint Grégoire fut tourmenté par les ordres de Tiridate. Voyez mes *Mémoires sur l'Arménie*, Tom. II, p. 419, 460.

Scène II. — Tiridate fait venir auprès de lui la compagne de sainte Ripsime; il tente par des dons et des promesses de l'engager à parler en sa faveur à la sainte. *Caïana* accepte une chaîne d'or, et lui donne, en termes ambigus, un faux espoir.

Scène III. — Sainte Ripsime, tirée de prison, est amenée devant le roi. Il donne beaucoup de louanges à la conduite et à la soumission de *Caïana*, et il l'exhorte à suivre son exemple. A ces paroles, le zèle de sainte Ripsime s'enflamme, et elle reproche à sa compagne son apostasie ; mais bientôt après elle reconnaît son erreur, et toutes deux elles glorifient hautement le nom du Christ. Le roi, furieux d'avoir été trompé, ordonne de faire arracher les dents à *Caïana*, et de reconduire Ripsime en prison. Les deux saintes le remercient des grâces qu'elles viennent d'obtenir.

Scène IV. — Tiridate, seul et partagé entre son amour pour sainte Ripsime et la crainte que lui inspirent les menaces du grand pontife, s'emporte en invectives contre les chrétiens et contre lui-même, à cause des promesses qu'il avait faites à Dioclétien, dont il tient sa couronne. Après une longue agitation, il se résout à faire venir encore une fois sainte Ripsime en sa présence, pour tenter sur elle un dernier effort.

IV[e]. *intermède*.

L'idolâtrie, prévoyant sa chute prochaine, demande conseil à *Aramazt* (1) et à *Anahid*, dieux de

---

(1) *Aramazt*, dont le nom est le même que celui d'*Ormuzd* chez les Persans, tenait dans la mythologie arménienne le même rang que Jupiter dans celle des Grecs.

l'Arménie, pour prévenir ce malheur. Ils appellent Lucifer, Mammone, Cupidon et Bacchus (1), qui leur amènent du secours. L'avarice, l'ambition, la luxure et la gourmandise se joignent à eux. Bientôt après, un roi chrétien vient attaquer, avec une nombreuse armée, la citadelle de l'idolâtrie; il est repoussé. Mais bientôt de saints martyrs marchent sous les enseignes de la patience et de l'humilité : armés seulement du bouclier de la foi, ils s'approchent de la citadelle, s'en rendent maîtres, et en chassent les partisans de l'idolâtrie.

ACTE CINQUIÈME.

Scène première. — Ripsime, qui était chargée de fers, est miraculeusement délivrée de ses chaînes, et elle se trouve libre dans le palais de Tiridate. Elle en rend grâces à Dieu, et elle le prie avec ferveur de la délivrer des liens matériels qui l'attachent à la terre, pour la rappeler vers lui.

Scène II. — *Caren* paraît devant Ripsime, honteux d'avoir consulté une sorcière, il n'ose se montrer en sa présence; il lui déclare tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il veut encore faire. Sans l'écouter, Ripsime lui répond de ne pas perdre l'espérance, qu'il sera heureux, et qu'il persiste dans son dessein d'embrasser la vraie foi. Elle lui fait ensuite ses adieux, en lui disant qu'elle va rejoindre ses compagnes et son *époux*.

Scène III. — *Caren* reste stupéfait des paroles

(1) *Shantarad* est le nom arménien de Bacchus.

énigmatiques et de la disparition inopinée de sainte Ripsime. Au même moment, Tiridate sort furieux de son palais; il donne ordre à ses soldats de poursuivre la sainte, et de la faire mourir dans les tortures, comme sainte Caïana et ses compagnes. *Caren* veut intercéder pour elle; mais Tiridate lui impose silence, et s'emporte en invectives contre les chrétiens, qu'il jure d'exterminer tous, si sainte Ripsime n'obéit pas à ses ordres. Il avait déjà oublié qu'il avait commandé de la mettre à mort. Au même instant, Dimas vient raconter qu'elle a péri au milieu des tourmens. A cette nouvelle, le roi est transporté d'un accès de fureur, il veut se tuer, il crie aux armes, croyant voir Ripsime et ses compagnes fondre sur lui l'épée à la main; enfin, accablé de lassitude, il s'endort sur son siége, Dimas le couvre d'un voile, et *Caren* se répand en imprécations contre le roi, auteur de tant de maux.

Scène IV. — *Caren* veut aller au lieu où sont les restes de sainte Ripsime, pour s'immoler sur son corps; il en est empêché par un pontife idolâtre, qui vient lui apprendre que si les dieux ne viennent pas à leur secours, c'en est fait de l'Arménie. Il lui raconte que la plus grande confusion est dans la ville, et que les démons s'y livrent un combat horrible. Il veut consulter le roi sur tous ces événemens, qu'il attribue à la mort de sainte Ripsime et de ses compagnes. Il tire donc le voile sous lequel Tiridate dormait; mais au lieu du roi, il y trouve un porc (1);

(1) Les Arméniens racontent qu'en punition de son aveugle at-

le prêtre, effrayé, s'imagine que c'est un démon, et s'enfuit; Dimas veut s'enfuir aussi, mais il est retenu par Caren, déjà éclairé des lumières de la foi. Au même instant, Caren reçoit une lettre de *Khosrovitoukhd*, sœur de Tiridate, qui était chrétienne. Elle lui apprend, dans cette lettre, que par la permission divine et pour le salut de l'Arménie, saint Grégoire est encore vivant, et qu'il a été miraculeusement tiré du puits où le roi l'avait fait jeter. Elle ajoute qu'il sera bientôt amené par le prince *Oda* (1).

Scène V. — Saint Grégoire est amené par *Oda*, puis en présence de *Khosrovitoukhd*, il prononce un long discours qui a pour objet le Christ et la religion véritable; enfin, il obtient le pardon du roi, qui reprend sa première forme. Tiridate témoigne sa reconnaissance au saint apôtre, et ils rentrent tous dans le palais, en chantant les louanges du Christ.

ÉPILOGUE.

Un des princes de la cour de Tiridate, qui était depuis long-tems chrétien en secret, est envoyé à Césarée de Cappadoce, pour demander la consécration

---

tachement à l'idolâtrie, le roi Tiridate éprouva un châtiment semblable à celui de Nabuchodonosor; qu'il fut effectivement métamorphosé en porc, et qu'il ne dut son salut qu'à l'intercession et aux prières de saint Grégoire. Cette fable est racontée dans Agathangelus. Moïse de Khoren y fait allusion dans un passage de son histoire, (Lib. II, cap. 84), où il est question de la conversion de Mihran, roi d'Ibérie.

(1) Oda, prince des Amadounis, avait nourri et élevé la sœur de Tiridate.

de saint Grégoire, comme évêque d'Arménie. Avant de partir, il veut rendre grâce à Dieu de tous les heureux événemens arrivés à Vagharschabad, en visitant le tombeau de sainte Ripsime. Il y rencontre les prêtres idolâtres qui s'étaient enfuis, et il leur raconte toutes les merveilles qui avaient suivi le martyre de sainte Ripsime. Ils refusent d'y croire ; mais la sainte apparaît elle-même, et dissipe leur incrédulité. Elle promet sa protection à la nation arménienne, pourvu qu'elle conserve toujours le même attachement pour Rome, sa patrie chérie.

L'auteur de la tragédie laisse apercevoir ici son but, qui est de montrer aux Arméniens, récemment réunis à l'église romaine, que cette union remontait jusqu'au tems même de leur conversion à la foi chrétienne.

GHATA-KARPARAM (1),

OU

L'ABSENCE,

Idylle dialoguée, traduite du samskrit, par M. de Chézy.

INTERLOCUTEURS. { LA CONFIDENTE. L'AMANTE.

LA CONFIDENTE.

De sombres nuages obscurcissent de nouveau l'immensité des cieux : semblable au cœur de la jeune

---

(1) Il existe un poème samskrit fort extraordinaire par ses allité-

fille qui soupire après le retour du bien-aimé, le sein desséché de la terre est déchiré d'une manière cruelle.

Les cygnes, effrayés à l'approche de l'orage, fuient dans les roseaux, auprès de leurs compagnes, tandis que les paons réjouis pronostiquent, par leurs chants et leurs mouvemens cadencés, la chute prochaine d'une pluie abondante.

Le firmament sans étoiles a perdu sa plus riche pa-

---

rations et ses rimes compliquées, intitulé *Nalodaya*, de la composition de Kalidasa; et il est reconnu que ce poète célèbre l'a entrepris à l'imitation du *Ghata-Karparam*. Or, Kalidasa est compris au nombre des *dix perles* de la cour du souverain des Indes Vikramâditya, qui florissait un peu avant le commencement de notre ère; donc l'auteur du Ghata-Karparam a pu être le contemporain de Tibulle et d'Ovide. L'usage de la rime, dès cette époque, est bien remarquable.

Ce petit poème consiste en 32 stances d'un mètre varié, à la manière des lyriques. La mesure qui revient le plus souvent se compose d'un anti-bacchique, d'un dactyle, de deux amphibraques et d'un spondée ou d'un trochée.

Son titre, *Ghata-Karparam* (vase brisé, rompu), n'est autre chose que le dernier mot du singulier épilogue par lequel le poète dont on ignore le nom a jugé à propos de terminer, d'une manière plaisante et tout-à-fait spirituelle, cette gracieuse composition. Nous avons cru devoir le remplacer par celui de *l'absence*, titre qui lui convient à tous égards; cette bluette n'exprimant en effet que l'impatience et les regrets d'une jeune femme séparée d'un époux indifférent, que l'arrivée de la saison pluvieuse, (heureuse époque où les voyageurs éloignés reviennent au sein de leur famille), n'a pas encore rendu à ses désirs.

rure, et le divin Hari, atteint de la langueur universelle, a fait trève à ses soins, et goûte un repos voluptueux sur le sein de la belle Lakchmî.

Frappés des bruits sourds du nuage qui s'approche de plus en plus, les éléphans, monstrueux comme ceux qui soutiennent la terre, sont ivres de fureur.

Accompagné des éclats retentissans de la foudre, un déluge d'eau tombe sur les montagnes; il s'ouvre mille passages, il se précipite avec fraças dans leurs flancs caverneux, d'où s'échappent en sifflant les serpens effrayés.

Épouvanté lui-même par cette scène de désolation, le voyageur éloigné osera-t-il affronter l'orage pour venir rassurer une amante seule, et tourmentée à la fois par la crainte, le dépit et le désir ?...

RÉCIT.

Tirée de sa profonde rêverie par ces paroles que profère à ses côtés une compagne chérie, l'amante délaissée s'adresse ainsi, dans sa douleur, aux nuages qui planent sur sa tête.

L'AMANTE.

O nuages, quand dans votre course rapide vous passerez sur les lieux où, loin de moi, mon bien-aimé

prolonge son séjour, me laisserez-vous donc seule ici, négligée par un cruel qui se rit de mes tourmens?

Oh! prenez pitié de moi, adressez-lui, de la part d'une épouse offensée, ces tendres reproches :

« N'est-il pas tems, ingrat, de mettre un terme » à des voluptés goûtées loin de moi?... Quoi! lors- » que de toutes parts le ciel est sillonné par des bandes » d'oiseaux qui précipitent leur vol vers le nid accou- » tumé; lorsque le passereau altéré vient implorer de » sa femelle quelques gouttes d'une ambroisie cé- » leste, faut-il, cruel, que ton amie seule se con- » sume de désirs?

» Dans nos champs, l'hèrbe rafraîchie brille d'un » éclat nouveau; le *tchataka* ranimé puise au sein » même des airs une rosée pure et vivifiante; la forêt » retentit des cris de joie de l'oiseau au cou d'azur; » partout c'est l'expression d'un bonheur partagé!... » et toi, peux-tu donc goûter quelque plaisir loin » d'un être qui t'aime avec tant d'aban don!

» Au milieu de ces chants d'amour, plus ravissans » mille fois que la plus douce harmonie, faut-il que » de mon cœur seul s'élèvent de tristes gémissemens? » faut-il qu'indignement déçue dans mon espoir, » l'Amour soit pour moi seule une divinité cruelle?..

» A la vue de cette pâleur qui couvre mes joues, » de ces cheveux sans ornemens qui flottent en dé» sordre sur mon sein; pourrais-tu demeurer insen» sible? pourrais-tu ne pas plaindre celle que le sou» venir de ta tendresse passée soutient seul encore » dans cet abîme de malheur !...

» Les forêts, les berceaux en fleurs devraient-ils » receller sous leurs ombrages rians les pleurs d'une » amante abandonnée?... et quand le ciel reprend » par intervalles sa douce sérénité, comment ne « viens-tu pas, par tes regards caressans, dissiper » le nuage sombre qui pèse sur mes yeux? »

L'AMANTE A SA COMPAGNE.

Mais, ô douleur!... les chemins sont changés en ravins impraticables : la foudre, du sein des nuages, fait entendre de nouveau ses éclats effrayans, et l'implacable amour frappe incessamment ce pauvre cœur de ses traits les plus acérés. Dis-moi donc, ô toi ! la fidèle confidente de mes peines, comment faire pour éteindre ce feu qui me dévore dans l'absence de mon bien-aimé?...

Vois ces *kétakas* en fleurs!.... comme ils balancent avec grâce leurs rameaux flexibles au souffle des vents! comme ils l'emportent sur tous les autres arbres de la forêt, par la suavité de leurs parfums! Oh! sans doute,

arbre délicieux, Brahmâ, en te douant de tant de charmes, t'a destiné à protéger de ton ombrage les plus doux mystères de l'Amour... Oh! le plus beau des arbres!... mais ce n'est qu'aux couples heureux à sentir tout ton prix.

Et toi, incomparable *Nipa!* toi, l'objet de mes adorations, il me semble voir l'Amour lui-même sourire dans tes fleurs ravissantes...... Mais, cruel, n'est-ce pas insulter à mes peines que d'étaler ainsi à mes yeux noyés de larmes, le spectacle de la joie? Malheureuse! faut-il hélas que je meure dans le tems même où mes regards devraient errer avec tant de charme sur ton feuillage rajeuni!...

Avertie par la nature de l'époque favorable à la récolte de son miel, vois, ô ma douce compagne, avec quelle ardeur l'abeille, bourdonnant autour du jasmin parfumé, s'attache à ses rameaux flexibles, et baise tour à tour ses fleurs délicates où brillent, comme autant de pierres précieuses, les gouttes tremblantes de la rosée.

Hélas! petites fleurs, que je vous porte envie!.... bienheureuses celles qui, comme vous, jouissent, dans ces jours consacrés au bonheur, des caresses du bien-aimé; et, dans l'excès de leur joie, s'empressent de lui dévoiler leur plus cher trésor!...

RÉCIT.

Cependant, porté sur l'aile des vents, déjà le messager rapide a murmuré à l'oreille de l'époux coupable, la plainte touchante d'une amante éplorée ; et lui, brûlant aussitôt d'obtenir son pardon, il part, il vole ; et au bout de quelques jours, la sombre retraite de la douleur est, par son arrivée, changée en un lieu de délices.

ÉPILOGUE.

O vous tous qui prêtez l'oreille à mes chants, j'en jure par les faveurs de celle qui tient toutes mes pensées asservies ; j'en jure en touchant de mes doigts étendus l'eau pure du sacrifice !..... qu'un seul poète se présente capable de l'emporter sur moi dans les beautés dont ces vers étincellent, et je me condamne volontiers à aller moi-même puiser pour lui l'eau du Gange, dans un vaisseau percé de mille trous.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Historique de l'instruction du Chinois qui a été présenté au Roi, le 8 octobre 1821, par M. Philibert, capitaine de vaisseau, et député de l'Ile de Bourbon à Paris ; par Mme. CELLIEZ *née* Cile. DE ROSIS. *Blois*, 1822, 20 *pages in-4°.*

IL eût suffi peut-être d'une simple annonce pour cet opuscule : il ne se recommande à l'attention du public, ni par son étendue, ni par son contenu, ni

par sa forme. Une institutrice de Paris s'est trouvée chargée d'enseigner le français à un Chinois. Elle assure qu'elle s'est acquittée de cette tâche avec beaucoup de zèle et fort peu de succès. Elle nous apprend, par des détails minutieux, qu'elle s'est donné bien des peines, et plus assurément que cela n'était nécessaire, et elle donne à entendre qu'elle n'en a pas été convenablement dédommagée. Tout cela est assez indifférent à nos lecteurs. Mais cette brochure peut toutefois être, sinon le sujet, du moins l'occasion de quelques remarques intéressantes. L'auteur prétend que son disciple, ou plutôt son héros, aurait pu devenir *un homme précieux pour la France, et unique dans l'univers*; que l'entreprise de lui enseigner le français pouvait avoir *des conséquences du plus haut intérêt, pour la science comme pour la philosophie*. Si ces assertions, et plusieurs autres qu'expliquent la qualité de l'auteur, et son intérêt d'institutrice, étaient répétées ailleurs, quelques personnes pourraient croire qu'on a en effet manqué une occasion importante de recueillir des renseignemens précieux sur la Chine, la langue, les arts, les productions de cet empire. Bien des gens supposent qu'un Chinois peut nous apprendre sur tout cela une foule de choses que nous ne savons pas. Les hommes qui cultivent la littérature chinoise ont souvent eu à rectifier cette idée. Que vous seriez heureux, leur dit-on sans cesse, s'il arrivait quelque Chinois à qui vous pussiez demander des explications et des leçons, que vous

pussiez consulter et interroger, faire parler et écrire à volonté. Les personnes peu instruites croient qu'une telle occasion offrirait de grands avantages; leur confiance n'est pas entièrement partagée par ceux qui connaissent la manière d'étudier des Orientaux, leur génie, et en particulier la tournure d'esprit de ceux qu'on peut naturellement s'attendre à voir venir en Europe.

De tous les Chinois que le hasard ou des circonstances singulières ont conduits en Occident, le plus instruit, et celui dont on a tiré le plus de lumières, est celui que le P. Couplet y amena en 1687. C'était un natif de Nanking, âgé de trente ans, et nommé Michel Chin-fo-tsoung. C'est de lui et à son passage à Oxford, que le célèbre Th. Hyde a tiré les notes sur les jeux des Chinois, sur leurs poids et leurs mesures, et sur quelques autres objets intéressans qu'il a fait connaître dans ses dissertations. Trente ans après on vit venir en Europe un autre Chinois nommé Hoang, et surnommé Arcadius. Il était né à Hing-hoa, dans la province de Fou-kian, le 15 novembre 1679, d'un famille de Chinois convertis; il fut amené en France par l'évêque de Rosalie; il demeura quelque tems au séminaire des missions étrangères, et finit par se marier à Paris. On l'attacha à la bibliothèque du Roi, pour y interpréter les livres chinois que les missionnaires y avaient déposés. Son séjour fut ce qui donna à Fréret, à Fourmont, et à d'autres savans, l'idée d'étudier le chinois. Mais il ne leur

fut pour cet objet que d'un bien faible secours. Il mourut au bout de quelque tems (le 1er. octobre 1716), et laissa pour tous matériaux quatre ou cinq petits dialogues, trois ou quatre modèles de lettres, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* en chinois, le commencement de la traduction d'un petit roman ; et divers fragmens de vocabulaires. Michel et Arcadius étaient lettrés : ils vinrent en Europe dans un tems où la curiosité pour la Chine y était au plus haut degré, parce qu'on manquait des moyens de la satisfaire. Les hommes les plus habiles se firent leurs disciples, et cherchèrent à tirer d'eux toutes les connaissances possibles. Leurs efforts ne furent pas couronnés d'un grand succès. Ce qu'on apprit d'eux se réduisit à bien peu de chose. Il n'y a pas un élève du collége royal qui ne soit en état, au bout de six mois d'étude, d'en extraire cent fois plus des ouvrages chinois.

Trois Chinois qui sont venus à Paris depuis la révolution, ne sauraient être mis en comparaison avec les deux premiers dont on vient de parler. Tous trois étaient des hommes illétrés, en ce sens qu'aucun d'eux n'avait obtenu même ce premier degré que les missionnaires désignent par le nom de bachelier. Tous trois pourtant avaient appris à écrire, et savaient quelques centaines de caractères. Mais une personne un peu au courant de ces études, trouvait bientôt le terme de leur érudition. Tchoung-ya-san, ou Asam, jeune marchand de la ville de Nanking, qui fut pris sur un vaisseau anglais en

1800, et conduit comme prisonnier de guerre à Paris, où il fut accueilli avec une curiosité puérile, a laissé quelques papiers qu'on nous a montrés. C'est lui qui, confondant deux caractères qui se prononcent également *thang*, prenait le mot de *sucre* pour le nom de la Chine, et justifiait cette méprise en assurant que son pays était *le plus doux* de l'univers. Tchang-ya-kin, ou comme il prononçait lui-même son nom Agan, surnommé Tchao-fou, qu'un négociant français avait pris à son service à Canton, et qui vint à Paris à la suite de ce négociant en 1819, était un jeune homme de 17 ans, de basse condition, parlant le patois de Canton, mais doué de quelque intelligence, et jaloux de passer pour instruit. Enfin, Kiang-hiao, ou comme l'appelle Mme. Celliez, M. Kan-gao, surnommé Khe-yeou, le même qui a été amené en France par M. le capitaine Philibert, était, nonpas *un Chinois de distinction*, comme le dit cette dame, mais un jeune homme appartenant à l'une de ces familles d'Émouy qui font le commerce à Manille. Quoiqu'il ait étudié, et qu'il sache même écrire, il ne parle pas la langue mandarinique, et il ne sait que le patois de son pays. Il avait autrefois appris par cœur les livres de Confucius, et toutefois il ne savait pas faire usage du dictionnaire chinois de l'empereur *Khang-hi*. Cela est d'autant moins étonnant, qu'étant sorti de la Chine à l'âge de quinze ans, il a passé les douze années suivantes à Luçon. Attendre des renseignemens historiques ou littéraires d'un homme de

cette espèce, c'est comme si à la Chine on voulait tirer quelques lumières sur l'histoire de France ou la littérature grecque ou latine, de quelque Bas-Breton que le hasard aurait conduit à quinze ans, à la Martinique ou à la Guadeloupe pour y diriger une plantation de sucre, et qui ne saurait parler que le langage de Cornouailles. Mme. Celliez assure que M. *Kan-gao a quelques préventions particulières*, et qu'il *soutient que le dictionnaire chinois-français n'est pas exact*. C'est à peu près comme si le Bas-Breton dont nous parlions, s'avisait de juger le *Thesaurus* d'Henri-Étienne, ou celui de Forcellini, sur ce qu'on n'y reconnaît pas le pur idiôme de Quimpercorentin.

Mais qu'on suppose les Chinois qui viennent nous visiter, aussi instruits qu'ils sont en général ignorans, et les objets qu'on peut espérer d'apprendre d'eux n'en seront ni beaucoup plus nombreux, ni plus importans. Il ne faut pas que ce titre de lettré en impose : il y a à la Chine comme ailleurs beaucoup de *lettrés* et fort peu de *savans*. Il nous viendrait un lettré, bachelier ou licencié, qu'à peine pourrait-il nous enseigner quelque chose de ce que nous nous soucions de savoir. L'ordre que les lettrés suivent dans leurs études, et le but qu'ils se proposent en s'y livrant, suffisent pour justifier cette assertion. Appliqués pendant toute leur vie à se procurer les connaissances qui peuvent les conduire aux charges et aux emplois, leurs livres moraux sont l'objet exclusif de leurs travaux. Ils les lisent et les relisent sans cesse ; ils en approfondissent

le sens, ils se mettent en état de les réciter et de les écrire de mémoire ; mais bien peu d'entre eux, à peine un sur dix mille, ont le tems de faire des excursions dans le domaine de l'histoire et de la philosophie ; comme en Europe, on trouvera mille humanistes, pour un homme qui aura les connaissances d'un bénédictin. Ceux des lettrés que des dispositions singulières ou une position favorable, mettent à portée de se livrer à des études plus intéressantes, passent pour la plupart dans les colléges littéraires, et notamment dans le corps des *Han-lin*, ou des académiciens ministres-d'état. Or., ce ne sont pas ceux-là qu'on peut s'attendre à voir visiter les *barbares d'Europe*. Et quant aux autres, que voudra-t-on leur demander, et que pourraient-ils nous apprendre? L'histoire de leur pays? La plupart d'entre eux la lisent à peine. Les procédés de leurs arts ? Ils en dédaignent la connaissance, et la laissent aux gens de métier. Des détails sur les productions naturelles de la Chine ? Il n'y a de naturalistes que les médecins ; les lettrés ne savent rien au-delà des notions les plus vulgaires dans cette partie. A la vérité ils possèdent à fond *la grande Étude*, *l'Invariable Milieu*, *le Livre de l'Obéissance filiale*, et les autres ouvrages moraux. Mais, grâces aux travaux des missionnaires, et aux commentaires qu'ils nous ont envoyés en original, nous pouvons sur cette matière en savoir, sinon autant que les lettrés, du moins autant que nous avons intérêt d'en savoir. Le reste est utile et même in-

dispensable aux bacheliers et aux licenciés de la Chine; mais pour nous, qui cherchons des lumières sur l'antiquité, la géographie, l'histoire des contrées orientales de la Haute-Asie, le sens de quelques phrases obscures des livres classiques, l'interprétation de quelques passages difficiles des ouvrages qui servent de règle à l'administration politique et littéraire de l'empire, sont loin de nous offrir le même intérêt. Qu'il nous vienne un *Han-lin*, et nous le consulterons sur une centaine de points historiques que nous avons notés dans les ouvrages de Sse-ma-thsian, de Lo-pi, de Tou-chi, de Hiu-chin, de Ma-touan-lin. Mais les Han-lin ne viennent ni à Londres ni à Paris. Ils ne vont pas même à Canton, comme on s'en aperçoit par certains endroits des livres de M. Morrison et de quelques autres.

Comme les réflexions que nous venons de soumettre à nos lecteurs sont susceptibles de quelques développemens ultérieurs, et qu'il est aisé de les étendre aux autres Orientaux que le hasard conduit quelquefois en Europe, nous pourrons y revenir dans l'un de nos prochains numéros.

L. B.

CHIOS, LA GRÈCE *et l'*EUROPE., *Poëme lyrique accompagné de notes explicatives, suivi de la traduction avec le texte en regard d'une épître en grec moderne*, adressée, en 1820, par N. S. Piccolos, à G. Glaracès; *par* A. P. F. Guerrier de Dumast. PARIS, *chez Maurice Schlesinger*, 1822, *in*-8°.

PARMI le grand nombre de dithyrambes, de stances, de productions lyriques de toute espèce publiés depuis quelque tems en faveur des Grecs, l'ode de M. de Dumast mérite d'être distinguée. « C'est, dit l'auteur lui-même dans un avis préliminaire, c'est un poëme d'une assez longue étendue, participant de la discussion philosophique, de la narration tragique, de l'entraînement lyrique surtout : dernier caractère qui plane sur l'ensemble, se prononce fortement à plusieurs reprises, et devient à la fin le seul dominant. » Poëte ingénieux et fécond, M. de Dumast, sans se piquer de la précision d'un journaliste, célèbre dans ses vers les faits belliqueux et les exploits récens des Grecs, tels qu'ils étaient connus à Paris vers la fin du mois d'août dernier. La mort héroïque des Parganiotes, la prise de Corinthe et d'Athènes, les désastres de Chios, les victoires navales remportées par les insulaires de l'Archipel, voilà les événemens sur lesquels cet élégant écrivain appelle notre intérêt. On trouve dans son poëme des idées élevées, des tours heureux, et surtout cette ame, cette chaleur, véritable caractère de la poésie lyrique. Quant à sa versification, on pourra en juger par le morceau suivant : l'auteur y rend un éclatant hommage à ces guerriers illustres, défenseurs magnanimes de notre foi, qui combattirent jadis en Pales-

tine pour la civilisation, le culte et la gloire de l'Occident :

« De nos croisés fameux, quand la noble lignée
Se joindra-t-elle enfin à la foule indignée ?
Ont-ils donc oublié, ces premiers des mortels,
Qu'il reste encor pour eux des pages dans l'histoire,
Et qu'après sa victoire
Le héros de Lépante eut presque des autels ?

Touchez le cœur des rois, ô vous, guerriers d'élite,
Vous, derniers défenseurs du rocher de Mélite,
Des milices du Christ honorable débris !
Qu'ils nous rendent ces jours de la franchise antique,
Où, de la politique,
C'est au plus généreux qu'on accordait le prix. »

La strophe suivante se distingue par un style noble et élevé :

« Mais le Grec, dès long-tems fatigué de sa honte,
De trois siècles d'horreurs ose demander compte ;
De l'humanité sainte il réclame les droits.
La mort se montre en vain : l'aiguillon de l'outrage
Anime son courage ....
L'étendard du prophète a fui devant la croix ».

Nous aurions désiré mulitplier les citations ; mais le peu d'espace dont nous pouvons disposer ne nous le permet pas. Contentons-nous d'ajouter quelques mots sur la pièce qui forme la seconde moitié de la brochure de M. de Dumast. C'est la traduction libre d'une épître composée en grec moderne par M. Piccolos et adressée à un de ses compatriotes, M. Glaracès, lorsque celui-ci, après avoir terminé ses études à Paris, retournait en 1820 à Chios, sa patrie. Cette entreprise, de traduire un poëme écrit en langue *romaïque*, n'était pas sans difficulté. D'abord, toute poésie coulante et riche dans l'original, prend souvent dans une traduction, fût-elle même en beaux vers, quelque

chose de concis et de brusque qui lui fait perdre une partie de sa beauté ; souvent ce qui est gracieux et clair dans une langue, peut paraître heurté et privé de charmes, si on le transporte littéralement dans une autre. Ajoutons à ces considérations celle-ci, que le poète, composant en grec moderne, a par cela même de grands avantages. « Il existe, dit M. de Dumast dans une de ses notes, il existe quelque part une langue qui conserve l'utile variété des désinences de cas, tout en y joignant l'avantage des articles, et dont la richesse, déjà fort grande par le nombre de ses radicaux et de leurs dérivés, s'accroît par une facilité indéfinie de former des mots composés. Cette langue est lucide comme le français, et pleine de voyelles harmonieuses comme l'italien. Elle a de plus que ces deux langues, de plus que toutes les langues modernes, deux ressources inappréciables : une conjugaison passive non factice, et la liberté des inversions. Enfin, son accent prosodique, fixé par des règles certaines, lui donne du mouvement d'élocution, et rend sa poésie susceptible de joindre le mètre à la rime..... Or, cette langue, il faut la chercher en Europe, et on l'appelle le *grec moderne*. »

Traduire un poëme composé dans cet idiôme, paraît donc être une entreprise assez difficile ; toutefois les efforts de M. de Dumast ont été couronnés du plus heureux succès. Interprète fidèle, il a su conserver les idées exprimées dans l'épître de M. Piccolos : poète plein de verve, savant versé dans la langue et la mythologie des Grecs, il a souvent ajouté quelques détails, développé des pensées, revêtu des pages entières des riches couleurs d'une imagination fleurie, pour rendre les transitions faciles, et pour conserver aux images leur liaison. Il a fait plus : par la vigueur de l'expression, par les élans de la pensée, il semble avoir surpassé plus d'une fois le poète *grec*, lequel, cependant, est loin

d'être sans mérite. Voici le discours que dans l'épître de M. Piccolos, Apollon adresse à l'ami de l'auteur, prêt à retourner à Chios :

Μικρόθεν σ' ἀνεσπείραμεν, νέε, φιλόκαλλιν,
Κ' ἐπιμελῶς σ' ἐθρέψαμεν ἑλληνικὴν παιδείαν.
Ἔπειτα σ' ὡδηγήσαμεν εἰς ἀλλοφύλους τόπους,
Νὰ θησαυρίσῃς μάθησιν, νὰ ἴδῃς ξένους τρόπους.
Εἶδες τὰς πόλεις Ἰταλῶν καὶ Γάλλων καὶ Τευτόνων,
Ἐπιστημῶν τὰ θαύματα, μνημεῖα τῶν προγόνων,
Στοὰς, ᾠδεῖα, λύκεια, βήματ', ἀκαδημίας.
Πλατώνων καὶ Δημοσθενῶν ἠκούσας ὁμιλίας·
Ζωὴν νὰ δίδῃς ἔμαθες ἀπὸ τοὺς Ἱπποκράτεις·
Τὸ δίκαιον νὰ σέβεσαι σ' ἐδίδαξαν Σωκράτεις,
Τὴν ἱερὰν ἀλήθειαν ἀδόλως νὰ κηρύττῃς,
Καὶ δι' αὐτὴν μὴ θάνατον, μήτε φθορὰ νὰ φρίττῃς.

Ces vers ne manquent pas d'élégance et de facilité ; mais certes ils n'ont rien perdu sous la plume de M. de Dumast, qui les a traduits par ceux-ci :

« Jeune Grec, nos bontés veillaient sur ta carrière.
» De l'honnête, du beau, le sentiment sacré,
» Dès long-tems à ton cœur nous l'avions inspiré.
» La langue des aïeux, leurs vertus, leurs usages,
» Tu n'ignorais plus rien : sur de lointaines plages
» Il nous fallait encor livrer à ton ardeur
» Et la moderne Europe et sa docte splendeur ;
» Nous l'avons fait. Partout, chez sa race polie,
» Soit aux rives de France, aux champs de l'Italie,
» Soit aux climats soumis à l'aigle des Germains,
» Visitant les cités, observant les humains,
» Tes pas, tes yeux ardens, tes avides oreilles,
» Du génie et des arts ont cherché les merveilles.
» De la Grèce, en tous lieux, vivait le souvenir.
» A des âges meilleurs tu croyais revenir,
» En retrouvant les noms de sa gloire passée,
» Les jardins d'Académe et les bois du Lycée.

» Soumettant la tribune à ses discours vainqueurs,
» Parfois au Démosthène entraînait tous les cœurs;
» Ici, l'amour du bien formait des Hippocrates;
» Là, tu pouvais apprendre, aux leçons des Socrates,
» A placer la vertu loin des chances du sort,
» A ne craindre, à sa voix, ni les fers ni la mort.

Nous croyons en avoir dit assez pour donner quelque idée du talent poétique de M. de Dumast. La cause des Hellènes a trouvé en lui un zélé et éloquent défenseur; puisse-t-il contribuer à faire envisager sous un nouveau point de vue les questions politiques traitées dans son poëme. Quant à son ode en elle-même, nous pouvons dire que le vif intérêt du sujet, les difficultés que l'auteur avait à vaincre, les études, les recherches, les connaissances en tout genre dont il fait preuve, non-seulement dans ses vers, mais encore dans les notes nombreuses et instructives qui accompagnent le texte; tout se réunit pour exciter l'attention, et pour élever ce poëme au-dessus de la plupart des productions du même genre, qui ont paru depuis quelques années.

HASE.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Avis à MM. les Membres de la Société Asiatique.

MM. les Membres de la Société sont prévenus que, conformément à l'arrêté du Conseil du 4 novembre 1822, inséré dans le cinquième cahier du Journal, page 311, le renouvellement de la souscription est fixé au 1er. janvier.

Ils sont priés en conséquence de faire connaître leur intention avant le 1er. avril prochain, pour que l'envoi du Journal ne souffre pas d'interruption.

Séance du 6 janvier 1823.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises au nombre des Membres de la Société, savoir :

MM. DRUMMOND, esq.;
LEWIS, ministre du Saint-Évangile et missionnaire en Syrie;
MILON, sénateur à Nice;
DELAPALUN, chancelier du consulat de France, à Nice;
Le duc de RAUZAN;
TARDIEU (Ambroise), graveur géographe;
THORY, employé à la Bibliothèque du Roi.

M. le baron Coquebert de Montbret présente, de la part de madame la duchesse de Richelieu, une médaille frappée pour M. le duc de Richelieu.

M. Saint-Martin, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, fait un rapport sur les matériaux relatifs à la langue géorgienne, dont M. Klaproth a fait hommage à la Société. On demande l'impression de ce rapport, qui sera inséré dans le Numéro prochain.

Conformément aux conclusions de la commission, on arrête que la gravure d'un caractère géorgien sera faite aux frais de la Société; on décide de plus que pour commencer l'impression du Dictionnaire et de la Grammaire rédigés par M. Klaproth, on attendra que le rapport de la commission des fonds ait fait connaître si la dépense peut en être ordonnée. La commission chargée d'examiner les matériaux relatifs à la langue géorgienne, demeure autorisée à surveiller la gravure des caractères.

M. Agoub lit ensuite un *Fragment sur les monumens de l'Égypte.*

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Spencer-Smythe, *Malay-Annals*, etc., 1 vol. in-8°. — M. Jomard, *Note sur un manuscrit égyptien sur Papyrus*, etc., broch. in-8°. — Le même, *Sur les rapports de l'Éthiopie avec l'Egypte*, etc., broch. in-8°. — M. De la Salette (de Grenoble), *Considérations sur les divers systèmes de la musique ancienne et moderne*, etc., 2 vol. in-8°. — Le même, *Sténographie musicale*, broch. in-8°. — Le même, *Lettre sur une nouvelle manière d'accorder les pianos*, broch. in-8°. — M. le baron de Staël, quatre feuilles gravées représentant des inscriptions babyloniennes.— M. Louis de L'or, plusieurs exemplaires d'une brochure intitulée *Lettre adressée à la Société Asiatique de Paris*. — La Société de Géographie, le Numéro III de son Bulletin et la Notice de ses travaux lue à sa dernière assemblée générale.

M. Saint-Martin a lu, le 20 décembre 1822, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un mémoire relatif aux inscriptions cunéiformes qui se trouvent dans les ruines de Persépolis. Il y donne la lecture et l'interprétation de plusieurs de ces inscriptions, écrites dans un ancien dialecte persan qui se rapproche beaucoup de la langue zende. Dans un autre mémoire, il soumettra à l'Académie un pareil travail sur les inscriptions mèdes et assyriennes de Persépolis, écrites aussi en caractères cunéiformes. On trouvera dans le prochain Numéro un extrait de ces mémoires.

Un membre de la Société Asiatique nous a communiqué l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de Marseille:

« Nous avons dans ce moment parmi nous un homme très-intéressant ; c'est un Piémontais nommé M. Bonfigli Rossignol, qui paraît destiné à jeter beaucoup de lumières sur la géographie d'une partie de l'Afrique, jusqu'à présent très-mal connue. Il a accompagné le fils du pacha d'Égypte, dont il était le chirurgien, en Nubie, au Sennaar, etc. Pendant cette longue et périlleuse excursion, il a vu une partie du cours du Nil qui n'avait pas encore été explorée par aucun voyageur européen, et il a reconnu que ce fleuve formait par ses sinuosités un triangle immense.

» Le col ou l'isthme de cette espèce d'île est extrêmement étroit ; il en résulte que le point d'arrivée du fleuve descendant du sud, et son point de départ pour la Nubie, sont très-rapprochés, quoique le cours intermédiaire ait un prodigieux développement. Il paraît que les voyageurs qui suivaient la route ordinaire des caravanes ont constamment franchi cet isthme, sans se douter de la grande courbe que décrit le Nil, et qu'ils croyaient très-peu s'écarter de son cours.

» Cette erreur a été pour eux la source de beaucoup d'autres. Appliquant à cette route les mesures laissées par les anciens, sans tenir compte des déviations du fleuve, qu'ils ne soupçonnaient pas, ils ont porté beaucoup trop vers le sud l'emplacement supposé des lieux désignés par les géographes de l'antiquité.

» La relation du voyage de M. Bonfigli va bientôt paraître en français. Déjà une belle carte, qui y sera jointe, a été dressée : on y voit Méroé, et beaucoup d'autres lieux également célèbres, remis à leur véritable place.

» Animé d'un courage héroïque, M. Bonfigli laisse ici femme et enfans, et il se dispose à partir pour Tripoli de Barbarie. De là, en traversant la portion intermédiaire de l'Afrique, il se propose d'aller rejoindre le *Bahr-el-Abiad*

du *Nil-Blanc*, et de remonter, si cela est possible, jusqu'à sa source. Nous devons désirer qu'il réussisse dans une tentative aussi hardie, par amour pour la science, et par intérêt pour l'homme qui se dévoue si noblement à ses progrès. »

Les travaux de M. Champollion le jeune sur les écritures égyptiennes avancent progressivement, et donnent de nouveaux résultats qui, tous, intéressent à la fois et l'archéologie et la critique historique. Son alphabet des *hiéroglyphes phonétiques* (1), au moyen duquel il a lu sur les monumens de l'Égypte les noms de souverains grecs ou romains, vient d'être confirmé et encore étendu en l'appliquant à des monumens plus anciens dont il sert aussi à déterminer l'époque. Nous pouvons déjà annoncer que, guidé en partie par cet alphabet hiéroglyphique, M. Champollion le jeune a reconnu et lu les *noms des Pharaons*, c'est-à-dire des rois de race égyptienne, sculptés sur les grands monumens du premier style.

Ces noms sont 1°. ceux des cinq rois de la seizième dynastie; 2°. d'*Amosis*, *Chébron*, *Aménophis Ier*., *Amersis*, *Misphrès*, *Misphragmuthosis*, *Touthmosis*, *Aménophis II*, *Horus*, *Ramessès Ier*., *Rathoris*, *Ramessès II*, *Aménophis* ou *Ramessès III*, de la dix-huitième dynastie; 3°. de *Ramessès IV* le Grand, *Ramessès V*, *Aménophis* et *Ramessès VI*, de la dix-neuvième dynastie; 4°. *Smendès*, chef de la vingt-unième dynastie; 5°. de *Sésonchis* et d'*Osorchon*, de la vingt-deuxième dynastie; 6°. d'*Osorthos*, de la vingt-troisième dynastie; 7°. de *Psammitichus Ier*., *Néchao* et *Psammitichus II*, de la vingt-sixième dynas-

---

(1) Lettre à M. Dacier, secr. perp. de l'académie des belles-lettres, relative à l'alphabet des hiérog. phonét. — Paris, Didot, 1822.

tie; 8°. du roi persan *Xercès ;* 9°. enfin des Pharaons *Néphérités* et *Achoris*, qui ont appartenu à la vingt-neuvième dynastie.

Suite de la Notice bibliographique des ouvrages relatifs à l'Orient, imprimés en Allemagne, etc.

M. Fræhn a encore publié des extraits relatifs aux Baschkirs ; ils portent ce titre : *De Baschkiris quæ prodita sunt ab Ibn-Fodhlano et Yakuto.*

On lui doit encore diverses dissertations sur plusieurs questions qui intéressent des parties moins importantes de la littérature orientale. Elles sont aussi extraites des Mémoires de l'Académie de Pétersbourg. L'une contient une dissertation sur les inscriptions inscrites sur une boîte destinée à contenir un koran, qui avait appartenu à Ourous Mohammed, Khan de Kasimow : *Uras Mohammedis chani Kasimowiensis, thecakor anica, interpretatione illustrata.* Les autres dissertations du même auteur portent les titres suivans : *De lampade cuficæ Bylariensi ; inscriptionis cuficæ pallii Imperatorum Germanicorum inauguralis interpretandæ spicilegium; inscriptionum in tibialium Imper. inaug. fasciis auro textili pictarum reliquiæ ; templi cathedralis Cordubensis Muhammedanorum olim synagogæ, inscriptio cufica novis post alios curis tractata ; de speculo æreo Bylariensi et Samarowiensi, item de talismano Kasanensi; astrolabii Norimbergensis, sæc. XIII, inscriptio cufica novis post Tychsenium curis tractata*, etc., etc. L'auteur a réuni toutes ces dissertations sous le titre : *Antiquitatis Muhammedanæ monumenta varia. Particula secunda ;* la première partie avait été publiée en 1820.

Iracæ persicæ descriptio, quam ex codd. MSS. Arabicis, bibl. Lugd. Batav. arabicè edidit, versione latina et annotationibus instruxit, P. J. Vylenbroek. Leyde, 1822, 1 vol. in-4°. Cet utile ouvrage contient tout ce que les auteurs

arabes, qui se trouvent dans la Bibliothèque de Leyde, fournissent de renseignemens géographiques sur l'Yrak-persan, ou la Médie des anciens.

M. J. Goerres a publié à Berlin 2 vol. in-8°., 1820, sous ce titre : *Das Heldenbuch von Iran* (le livre des héros de l'Iran); une traduction allemande du *Schah-nameh*, grand poëme historique, écrit en persan, par Ferdousy. On ne peut considérer ce travail comme une véritable traduction, que pour ce qui concerne les tems antérieurs aux Sassanides; depuis lors, l'interprète se borne à un extrait si succinct, qu'à peine peut-on apercevoir la suite des idées et des récits de l'auteur original.

Specimen catalogi codicum MSS. orientalium bibl. acad. Lugd. Batavæ, illustravit Hamaker, Amsterdam; 1820, 1 vol. in-4°. Ce savant essai, qui contient beaucoup de textes arabes, plusieurs biographies intéressantes, ainsi qu'un grand nombre d'observations aussi bonnes qu'importantes, est un des meilleurs ouvrages que la littérature orientale ait produits dans ces dernières années.

Il a aussi paru en Allemagne quelques livres relatifs à la littérature samskrite.

M. G.-L. Kosegarten a donné une traduction allemande, Iena, 1 vol. in-8°., 1820, de l'épisode de *Nala*, extrait du Mahabharata, poëme indien, qui a été publié en samskrit et en latin; par M. Bopp. Londres, 1819, 1 vol. in-8°.

M. Nyerup a publié le catalogue des manuscrits samskrits qui se trouvent à la bibliothèque royale de Copenhague.

Chrestomathia Sanskrita, quam e codicibus MSS. adhuc ineditis Londini excripsit, atque in usum tironum versione exposuit, tabulis grammaticis, etc., illustravit et edidit Othmann Frank. Munich, 1821, 1 vol. in-4°.; ce livre est *lithographié*.

Les voyages et les livres qui font connaître l'état actuel de l'Orient, sont moins nombreux que ceux qui intéressent

la littérature, nous placerons en tête, à cause de son importance et de la juste confiance qu'inspirent le nom et la réputation de son auteur, *La description historique et géographique de Constantinople et du Bosphore (Constantinopolis und der Bosporos, œrtlich und geschichtlich Beschrieben)*; par M. de Hammer, avec cent vingt inscriptions grecques, latines, arabes, persanes et turques; un plan de Constantinople et une carte du Bosphore; 2 vol. in-8°. Pesth, 1822.

Un voyage en Grèce et dans les Iles Ioniennes (*Reise durch Griechenland*, etc.), pendant les mois de juin, juillet et août 1821; par M. Chr. Muller, Leipsick, 1821, 1 vol. in-8°.

Un voyage fait en 1817 en Palestine, en Syrie et en Égypte, pour visiter les lieux mentionnés dans l Écriture; par T.-R. Joliffe. Ce *Voyage*, publié à Leipsick, 1 vol. in-8°., 1821, est précédé d'une préface faite par le célèbre orientaliste Rosenmuller.

Un voyage dans la contrée entre Alexandrie et *Paretonium*, le désert de Lybie, l'Égypte, la Palestine et la Syrie, en 1820 et 1821; par M. Scholz, professeur de théologie à Bonn; Leipsick, 1822, 1 vol. in-8°.

Une traduction allemande des Mémoires publiés en russe par Artemi Bogdanow, ou Harouthioun Asdovadzadour, Arménien de Vagharschabad, dans la Grande-Arménie. Ces Mémoires, dont nous avons déjà parlé dans ce journal, (p. 126), portent en allemand le titre suivant: *Leidengeschichte Artemi von Wagarschapat*, Halle, 1821, 1 vol. in-8°. Le traducteur, M. H. Busse, y a ajouté des notes historiques, géographiques et littéraires, ce que n'a pas fait le traducteur anglais, quoique l'ouvrage ait souvent besoin de pareils éclaircissemens.

(*La suite au prochain numéro.*)

JOURNAL ASIATIQUE.

EXTRAIT

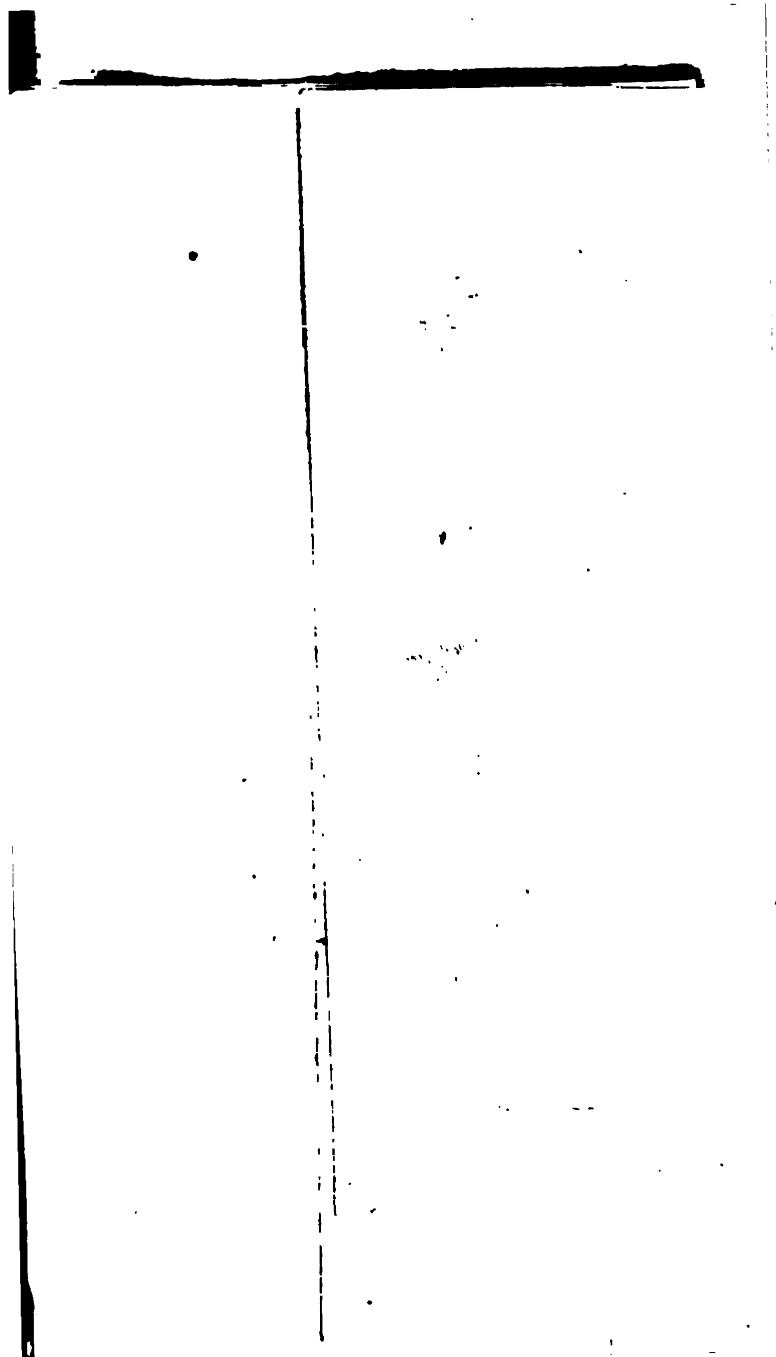
D'un Mémoire relatif aux antiques Inscriptions de Persépolis, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; par M. J. SAINT-MARTIN.

TOUT le monde sait que la plupart des anciens monumens de l'Asie persanne sont accompagnés d'inscriptions qui sont restées inintelligibles jusqu'à présent. On sait aussi que ces inscriptions sont écrites avec un caractère qu'on est convenu d'appeler *cunéiforme* ou *clouiforme*, c'est-à-dire, *écriture à clous* ou *à coins*, à cause de la ressemblance que le principal élément de cette écriture présente avec un coin, un clou ou le fer d'une flèche.

Malgré le vif intérêt qui s'attache à tout ce qui porte en soi quelque chose de difficile et de mystérieux, et quoiqu'on n'ignore pas combien il serait important de parvenir à connaître les idiomes et les systèmes d'écriture usités autrefois en Asie, il n'en est pas moins certain que ce n'est qu'à une époque assez récente, que l'on a songé à s'occuper de déchiffrer les anciens monumens cunéiformes qui sont parvenus jusqu'à nous. Encore même cette sorte de travail n'a-t-elle fixé l'attention que d'un très-petit

nombre de savans. Il n'est pas difficile d'en indiquer la raison. Les formes des lettres qui se voient sur les monumens de Persépolis ne disent rien à l'imagination; il n'en est pas de ces caractères comme des hiéroglyphes égyptiens. Ceux-ci semblent présenter une suite d'énigmes et d'ingénieuses allégories dont chacun croit, sans peine, trouver le mot; mais une multitude de traits qui se croisent bizarrement en divers sens, et qui fatiguent l'œil par la constante uniformité de leurs principaux élémens, n'inspirent pas même la tentation de s'égarer.

MM. O.-G. Tychsen de Rostock, Münter, Silvestre de Sacy, Hager, Lichtenstein et Grotefend, sont presque les seuls savans qui se soient occupés de ce genre de recherches; encore n'y a-t-il, à proprement parler, que MM. Münter, Grotefend et Lichtenstein qui aient publié des observations un peu étendues à ce sujet. La dissertation de M. O.-G. Tychsen parut en 1798, et celle de M. Münter en 1800. Les observations de Hager furent publiées, à Londres, en 1801. Le travail de M. Münter n'est pas sans mérite : on y reconnaît toute la science et la sagacité de l'auteur; mais il se réduit à peu de chose pour l'objet essentiel de la question, et il ne présente aucun résultat pour ce qui concerne la lecture des inscriptions cunéiformes. Pour le mémoire de Hager, il est de peu d'importance. Bientôt après, M. Tychsen de Gottingue donna dans la gazette littéraire de cette ville du 18 septembre 1802, l'analyse d'un mémoire de M. Grotefend qui n'a jamais été publié,





mais qui a été communiqué à l'académie de Gottingue ; le compte que M. Tychsen en rendit alors, contient tout ce que le système de M. Grotefend renferme d'essentiel. Vers la même époque, M. Lichtenstein mit aussi dans le Magasin de Brunswick, un abrégé de ses observations. Toutes ces recherches fournirent à M. Silvestre de Sacy l'occasion de publier, dans le Magasin encyclopédique de 1803, un excellent article dans lequel il fit connaître, avec beaucoup de clarté et de talent, les opinions diverses de ces savans. Quoique l'auteur de cet article ne se soit pas, à proprement parler, occupé de l'explication des monumens de Persépolis, je cite son travail avec d'autant plus de plaisir, que c'est celui qui contient le plus de choses bonnes et utiles sur cette matière.

Si l'on s'en rapportait à l'ouvrage de M. Lichtenstein, il aurait tout expliqué, il ne resterait plus rien à faire en ce genre. En considérant les difficultés multipliées qui s'opposent au déchiffrement des anciennes écritures asiatiques, on ne pourrait qu'être très-surpris d'un succès aussi rapide. Mais il n'en est rien; les explications de M. Lichtenstein ne sont pas autre chose qu'une série d'allégations et d'hypothèses dépourvues de fondemens solides, et réduites depuis long-tems à leur valeur. Au reste la publication de l'ouvrage lui-même, qui parut à Helmstadt, en 1803, en 1 vol. in-4°., justifia complétement le jugement que M. Silvestre de Sacy en avait porté par avance.

Pour le travail de M. Grotefend, il est réellement bien supérieur à tous ceux dont j'ai parlé : il contient

un grand nombre de rapprochemens ingénieux, qui l'auraient peut-être conduit au déchiffrement des antiques inscriptions de Persépolis, si ce savant avait pu y joindre l'intelligence des antiques idiomes de l'Orient, condition indispensable pour obtenir des résultats satisfaisans. Faute de ce secours, M. Grotefend a été obligé, pour justifier ses lectures, de recourir à des conjectures, à des suppositions plus invraisemblables les unes que les autres. Il n'est résulté du tout que des mots et des phrases, dont les formes, les combinaisons grammaticales et le sens qui leur est attribué, ne présentent aucune analogie avec les anciennes langues de la Perse. Ceci n'a rien d'étonnant; M. Grotefend n'avait aucune connaissance de ces langues, il n'a pu en prendre une idée quelconque que par les ouvrages d'Anquetil-Duperron; et ce n'est pas assez pour qu'on puisse espérer de réussir dans une telle entreprise. M. Grotefend n'a réellement employé que les procédés qu'on met ordinairement en usage pour expliquer un chiffre quelconque. Cette considération fera peut-être paraître plus extraordinaire, la conformité qu'on pourra remarquer entre plusieurs des résultats de M. Grotefend, et ceux que j'ai obtenus en procédant d'une manière fort différente. Cet accord remarquable sera sans doute un argument de plus en faveur de notre interprétation, et si jamais elle peut obtenir l'assentiment général des juges légitimes en pareille matière, il en résultera, quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'on puisse avoir du travail de M. Grotefend, que ce savant aura le

premier reconnu les véritables noms des anciens monarques persans qui ont élevé les édifices de Persépolis.

Malgré cette heureuse rencontre, les observations de M. Grotefend contenaient tant de choses invraisemblables et arbitraires, qu'il fût bien difficile de reconnaître ce que plusieurs de ces observations avaient de plausible. On avait remarqué d'abord qu'il variait souvent sur la valeur attribuée aux divers caractères cunéiformes ; cette variété, qu'il ne justifiait pas, pourrait se concevoir jusqu'à un certain point s'il était question d'écritures très-cursives et de formes très-incertaines ; mais elle n'est réellement pas admissible quand il s'agit d'écritures aussi nettes que celles des inscriptions persépolitaines ; toutes ces suppositions donnant pour résultat des textes trop peu conformes à ce que nous connaissons des anciens idiomes de l'Asie : on ne doit donc pas être étonné du peu de succès que les explications de M. Grotefend obtinrent à l'époque où elles furent connues pour la première fois. Le mémoire qu'il publia en 1805 à la suite de l'ouvrage de M. de Héeren *sur la politique et le commerce des anciens* (1), ne put que les discréditer davantage. Il n'est pas de caractère cunéiforme auquel M. Grotefend n'attribue cinq ou six valeurs fort différentes ; et tous sont susceptibles d'un grand nombre de figures diverses. Non content de tous ces moyens d'explication, il n'arrive à une lecture qu'en supposant gratuitement une multitude d'erreurs dans les mo-

(1) Deuxième édition, tome II, p. 931—960.

numens qu'il interprète. Il suffit de jeter les yeux sur la planche, jointe au mémoire déjà cité, pour y voir tout de suite que, dans les anciennes inscriptions persépolitaines, les erreurs seraient, selon lui, deux ou trois fois plus considérables que les choses exactes; souvent cinq ou six lettres fort différentes de formes, auraient été employées abusivement pour un autre caractère aussi bien différent. Des textes corrigés ainsi ne peuvent inspirer aucune confiance; les lectures et les interprétations qui en résultent ne doivent plus être considérées que comme des produits de l'imagination. Il est impossible d'avoir un autre opinion des explications communiquées à M. de Héeren, par M. Grotefend; aussi, quoique celui-ci ait encore publié dans divers numéros des *Mines de l'Orient*, quelques dissertations relatives au même objet, comme ces opuscules ne contiennent que des rapprochemens purement matériels entre différens monumens ou entre des groupes de caractères, et qu'il n'en est résulté aucune interprétation, les anciennes écritures cunéiformes sont donc regardées, avec raison, comme encore entièrement inconnues.

Comment peut-on parvenir à reconnaître le sens des inscriptions qui se trouvent sur les monumens d'un peuple anéanti depuis long-tems, et dont la la langue, les usages et l'histoire nous sont à peu près également inconnus; quand il n'existe aucun intermédiaire pour nous guider dans cette pénible recherche. Les inscriptions persannes des rois sassanides,

expliquées par M. Silvestre de Sacy, étaient accompagnées d'interprétations grecques. La découverte de la triple inscription de Rosette et un grand nombre d'indications conservées par les auteurs anciens, ont déjà fourni de solides points d'appui à plusieurs découvertes importantes, et il est permis de croire qu'elles donneront encore de nouvelles lumières, pour tous les travaux relatifs aux anciennes écritures de l'Égypte. On n'a point de tels secours pour l'explication des antiques monumens de l'Asie; c'est d'eux-mêmes qu'il faut tirer ses ressources, c'est, pour ainsi dire, dans une sorte de divination qu'il faut mettre toute son espérance.

Je n'essaierai pas de donner l'explication de tous les monumens en caractères cunéiformes qui se trouvent dans les ruines de Persépolis : je ne m'occuperai que des inscriptions qui me paraissent offrir des moyens de déchiffrement, qui pourront ensuite s'appliquer à l'interprétation de toutes les autres.

Ces inscriptions sont au nombre de six : elles se trouvent dans le voyage de Nieburh (1). Nous n'en reproduisons que deux dans notre planche ; on en verra bientôt la raison.

Avant d'aller plus loin, nous ferons connaître en quelques mots, le peu de notions généralement admises par toutes les personnes qui se sont occupées de ce genre de monumens.

D'abord il est constant que les monumens cunéiformes

---

(1) Voyages, etc. Tome II, p. 108, pl. XXIV. B. et G.

de Persépolis nous font connaître trois espèces différentes d'écritures plus compliquées les unes que les autres. Il faut y en joindre une quatrième encore plus compliquée qui se retrouve sur toutes les briques venues de Babylone. On pense aussi que toutes ces écritures sont alphabétiques, et qu'elles doivent se rapporter à des langues et peut-être à des peuples différens ; au reste, on n'a encore rien de précis sur ce point ; il aurait fallu que les tentatives de déchiffrement eussent eu un plus grand succès. Jusqu'à présent on ne s'est occupé que d'un seul de ces systèmes, le moins difficile de tous, celui qui tient le premier rang dans les ruines de Persépolis ; pour les autres, il n'existe absolument rien, et ce que j'en dirai dans mes mémoires, pourra être considéré comme entièrement neuf. Toutes ces écritures procèdent de droite à gauche ; dans le premier système, les mots sont séparés par un caractère ou clou isolé placé obliquement, ce qui est un précieux avantage ; on ne remarque rien de pareil dans les autres systèmes. Je reviens maintenant sur les inscriptions que j'ai indiquées.

Ces inscriptions sont au nombre de six. Selon le récit de Nieburh, elles sont répétées dans plusieurs parties des ruines de Persépolis. Comme elles présentent les trois premiers systèmes d'écriture dont j'ai déjà parlé, elles se réduisent réellement à deux. Ce sont les même schoses reproduites avec des alphabets différens et sans doute en diverses langues ; ainsi ce sont

des inscriptions trilingues; et il suffit de reconnaître l'une d'elles pour avoir par cela seul des données sûres pour expliquer les autres. Quelquefois les trois parties qui composent ces inscriptions intéressantes sont superposées, d'autres fois elles sont placées à côté l'une de l'autre. Leur fréquente répétition en divers endroits des ruines de Persépolis, suffit pour faire juger de leur importance pour nous, et pour nous donner en même tems une idée de celle qu'y attachaient les fondateurs de ce monument. Elles sont toujours dessus ou aux deux côtés de deux grandes figures qui se retrouvent en plusieurs endroits des ruines de Persépolis.

Ces figures représentent un personnage de haute taille, couvert de longs vêtemens, la tiare en tête, et portant en main une grande canne ou un sceptre. Derrière lui sont des personnages de moindre dimension, sans coiffure; l'un porte un parasol qu'il étend au-dessus de la tête du principal personnage, l'autre tient un chasse-mouche. On ne peut s'empêcher de penser que les inscriptions tout-à-fait pareilles placées aux deux côtés de ces figures ne leur soient relatives. Il est aussi fort difficile de ne pas présumer que le personnage représenté ne soit un monarque. Sa taille, l'air de dignité répandu sur sa personne, les insignes de la puissance placés entre ses mains et sur sa tête, tout dit que c'est un roi.

Cette considération n'est pas sans importance pour rechercher le sens inconnu des inscriptions. Je prendrai pour terme de comparaison des monumens bien

plus modernes il est vrai, mais qui se trouvent dans les mêmes régions et dont les inscriptions doivent être dans des langues qui peuvent présenter de l'analogie avec les idiomes quelconques retracés sur les édifices de Persépolis. Je veux parler des monumens de Nakschi Roustam et de Kirmanschah qui représentent des rois sassanides; les inscriptions qui les accompagnent ne disent pas autre chose que, *ceci est la figure d'un tel, fils d'un tel, roi des rois,* et plusieurs autres titres qui sont dans l'Orient inséparables de la puissance suprême. Comme il est facile, au premier coup d'œil, de se convaincre que le contenu des inscriptions cunéiformes de Persépolis n'est pas beaucoup plus considérable, il est tout naturel de conjecturer qu'elles contiennent des choses, sinon pareilles, au moins tout-à-fait analogues. Cette hypothèse présente un degré de vraisemblance suffisant pour qu'on la prenne pour base d'explication. Voyons maintenant comment on peut en faire l'application.

Le titre de *roi des rois* fut dans tous les tems affectionné par les souverains de l'Asie; ils le prenaient en toute occasion. Si donc les monarques représentés sur les ruines de Persépolis avaient un tel titre, on doit immanquablement le retrouver dans les inscriptions qui accompagnent leurs images. C'est une circonstance précieuse, car le retour consécutif d'un même mot avec une légère différence pour distinguer le pluriel du singulier, est surtout très-propre à confirmer pleinement les conjectures que nous avons énoncées, puisqu'un pareil retour ne peut être

un pur effet du hasard ; au moins il est naturel de le penser dans des recherches de ce genre. Cela étant, il n'est pas difficile de reconnaître sur les inscriptions de Persépolis, deux mots semblables placés à la suite l'un de l'autre ; le second ne différant du premier que par la terminaison qui l'allonge. C'est le titre que nous cherchons, on ne saurait le contester. Cette première remarque en fait tout desuite faire une autre. Les mots qui signifient *roi des rois*, peu importe quelle soit leur prononciation, sont les quatrième et cinquième dans l'inscription n°. 1, comme dans l'inscription n°. 2. De ces deux mots pareils, à la terminaison près ; le plus long est sans doute le pluriel. Celui-ci contient onze lettres, l'autre en a sept. Ce mot de sept lettres, le singulier par conséquent, se retrouve plusieurs fois dans les deux inscriptions. On le remarque particulièrement au milieu des trois mots qui précèdent le titre de *roi des rois*, c'est également le second mot dans les deux inscriptions. Il est donc à croire que ce qui le précède est un nom propre, celui des rois représentés. Aussi les noms qui commencent les inscriptions n°s. 1 et 2 sont-ils différens. Le commencement de ces deux inscriptions est donc également *un tel roi*, ensuite une qualification quelconque, puis *roi des rois*. Le nom du roi inconnu qui est en tête de l'inscription n°. 1, se trouve dans le corps de l'inscription n°. 2, mais dans une place différente. Dans l'un il est composé de sept lettres et dans l'autre il en présente huit ; le changement de position explique suffisamment cette différence. Dans

l'une ce nom est au nominatif, dans l'autre il est au génitif. Il résulte encore de toutes ces combinaisons que le roi mentionné dans l'inscription n°. 2, est fils du roi que concerne l'inscription n°. 1. Aussi à la suite de son nom dans l'inscription n°. 2, retrouve-t-on encore le titre de roi ; mais avec une terminaison différente de celles que nous connaissons ; ce qui doit être encore, puisque, comme le nom propre dont il est précédé, ce mot est sans doute au génitif singulier. De même à la place correspondante dans l'inscription n°. 1, on trouve une série de caractères destinés sans doute à exprimer le nom également inconnu du père de cet autre roi ; mais ce qui est remarquable, c'est que le titre de roi ne se retrouve pas ensuite, ainsi *le roi du n°. 2 était fils, mais non petit-fils de roi.*

Quel que soit le degré de vraisemblance de toutes ces combinaisons, on n'en est pas beaucoup plus avancé pour le fond de la question, qui consiste à savoir en quelle langue sont conçues ces inscriptions, et à quels rois elles se rapportent. On pourrait bien dire que ces inscriptions trouvées en Perse, doivent être écrites dans un idiome persan ; mais ce ne serait pas là un moyen bien certain de donner la solution de cette difficile énigme. La langue persanne, telle que nous la connaissons, a éprouvé tant de révolutions ; elle est si différente de ce qu'elle était dans l'origine ; elle est si variable de sa nature, que quand même on serait assuré que les inscriptions de Persépolis sont en per-

san, on ne saurait comment faire usage de cette donnée; tant on est peu sûr des formes antiques, des divers idiomes qui eurent autrefois cours dans l'empire des Perses.

Cependant, malgré l'embarras dans lequel on se trouve quand on veut se servir des faibles connaissances que nous possédons sur les anciennes langues de l'Asie, pour interpréter les monumens de Persépolis, on ne peut s'empêcher de reconnaître entre eux quelques rapports qui ne sont pas sans importance. La plus ancienne langue de la Perse est la langue zende; c'est dans cet idiome que sont écrits ce qui nous reste des livres de Zoroastre. Généralement les mots de cette langue sont fort longs, plus longs au moins que dans le persan actuel; dans les manuscrits, les mots sont constamment distingués les uns des autre par un point, et l'alphabet zend ne contient que trente-quatre valeurs, qui donnent quarante-trois lettres, si on a égard aux doubles formes de quelques lettres. De même, les mots que présente le premier système de l'écriture persépolitaine, sont comparativement plus longs que les mots correspondans dans les autres systèmes; chaque série de caractères destinée à former un mot, est séparée de la suivante par un clou placé obliquement; enfin l'analyse de cette écriture donnée par Niebarh, ne présente que quarante-trois combinaisons différentes; ce nombre de lettres, qu'un examen plus approfondi réduit à trente-neuf, en y comprenant comme dans l'écriture zende, les diverses formes propres à quelques lettres, fait bien voir que la langue inconnue qui se retrouve écrite sur les

ruines de Persépolis n'offre pas un nombre de sons plus grand que celui qui existe dans la langue zende, et que ce sont sans doute les mêmes. Toutes ces raisons me font croire que la langue qui, dans les monumens de Persépolis, tient toujours le premier rang, est, sinon la langue zende, au moins un dialecte fort rapproché du zend, celui qui était particulier à la Perse proprement dite, et à la nation perse devenue maîtresse de l'Asie, depuis le règne de Cyrus.

En examinant avec attention les inscriptions du premier système, on ne peut être long-tems sans remarquer que le nom du monarque mentionné dans l'inscription n°. 2, présente dans les élémens qui le composent, une grande ressemblance avec le mot qui dans les inscriptions de ce genre doit avoir le sens de roi. Il s'agit de savoir si on peut trouver un pareil rapport entre le nom d'un des anciens rois de la Perse que nous connaissons, et les antiques mots persans susceptibles d'un tel sens. Or, un rapport tel se remarque effectivement entre le nom de *Xerxès*, et le mot qui dans la langue zende servait à désigner la dignité royale.

En zend, *khschethro* et *khscheïo* signifient également *roi*; ce mot existe en samskrit, sous la forme *kschatrya*, et il s'applique à la caste militaire, dans laquelle on choisissait exclusivement les rois. Ces mots ont donné naissance aux diverses altérations, *sches*, *scheher*, *schetèr*, *schatoun*, *schir*, *schar* et *schah*, qui ont toutes été usitées dans les dialectes persans, et souvent à la même époque. Toutes ces modifications

se déduisent régulièrement du terme original. C'est du zend *khschéïo*, que vient directement le mot actuel *schah*. On a supprimé la consonne dure qui en zend précède le *schin*, dans beaucoup de mots, et les voyelles dont l'accumulation est un caractère propre à la langue zende sont disparues ; ainsi de *khschéeto*, brillant, on a fait *schid* ; de *khschefé*, la nuit, on a fait *scheb* ; de *khschouesch*, six, on a fait *schesch*, etc.

Nous savons par le témoignage positif d'Hérodote (liv. VI, §. 98), que dans la langue des Perses, le nom de *Xerxès* signifiait *guerrier*, et celui d'*Artaxerxès*, grand guerrier. Quand on compare ces noms avec le mot samskrit *kschatrya*, qui offre un sens pareil et dont on ne peut méconnaître l'analogie et le rapport d'origine avec les mots zends qui signifient *rois* ; on ne peut douter que si par hasard le nom du prince mentionné dans les inscriptions de Persépolis était celui même de Xerxès, il ne dût effectivement présenter les rapports matériels que nous avons établis entre le roi de l'inscription n°. 2, et le mot qui dans la langue de cette inscription signifie *roi*.

J'abrége toutes les autres raisons que j'ai pour établir cette identité ; on les trouvera toutes dans mon mémoire que je compte bientôt livrer à l'impression ; qu'il suffise en ce moment de tenir pour constant tout ce que j'ai allégué. Je lis *khschahhyé*, le mot persépolitain qui signifie *roi* au nominatif, et je lis *khschéarscha* ; le nom original de Xerxès (1).

---

(1) Voyez sur la planche N°s. 2, 3 et 4, les diverses formes du mot *roi*, et N°. 7, les variantes du nom de Xerxès.

Si je ne me suis pas trompé dans mes conjectures et dans les conclusions que je me suis cru en droit d'en tirer, il ne doit pas être difficile maintenant de reconnaître le nom du roi qui est écrit dans l'inscription n°. 1, puisque c'était le père du roi mentionné dans l'inscription n°. 2, que nous avons reconnu être Xerxès.

Parmi les anciens rois de Perse, deux seulement portèrent ce nom. Xerxès II ne régna que quelque mois, ce n'est sans doute pas de lui qu'il s'agit. Il est donc question de Xerxès Ier., célèbre par l'expédition qu'il entreprit avec si peu de succès contre les Grecs. Darius était son père. Ce nouveau rapprochement donne tout de suite les moyens de confirmer nos premières combinaisons, et d'ajouter de nouvelles lettres à notre alphabet. La lettre *R* est dans le nom de Xerxès ; on doit la retrouver dans celui de Darius, et ce doit être la troisième ; or c'est effectivement ce que je trouve. Voyez ces deux noms rapprochés dans ma planche, au-dessous de l'alphabet, nos. 5 et 7. Je lis *Dareïousch*, le nom de Darius ; il a été exprimé avec une grande exactitude par les Grecs sous la forme Δαρεῖος ; il est transcrit avec non moins de précision dans le Chaldéen de Daniel et d'Esdras. Le nom de Darius, qui commence l'inscription n°. 1, se retrouve, comme je l'ai déjà dit, dans l'inscription n°. 2, à une autre place et sous une forme un peu différente ; je le lis ici *Dareïouousch* (voy. la planch. n°. 6) ; le génitif, au lieu de se former par désinence, est produit par l'intercalation d'une lettre. C'est là une nouvelle

preuve que c'est vraiment dans la langue zende qu'il faut chercher les moyens d'explication des monumens de l'écriture persépolitaine du premier genre. En cette langue, comme dans l'ancien persan, les adjectifs dérivatifs n'étaient autre chose que le substantif lui-même au génitif; ainsi *zerethoschthresch* signifie également *zoroastrien* et *de Zoroastre*; et le propre de ces noms est de former leur génitif, non par l'adjonction d'une désinence, mais par l'intercalation d'une voyelle, et ordinairement de celle même que je trouve dans le nom de *Darcïousch*, qui était précisément un adjectif de cette espèce, puisque selon le témoignage d'Hérodote (lib. VI, § 98), il avait, dans la langue perse, le sens de *répresseur*.

Ainsi que je l'ai déjà remarqué après le nom de Darius, on trouve comme il convient le titre de roi, qui est ici au génitif singulier comme le nom qui le précède, et est formé par une désinence, *Khschaéhyéouéâ* (*voyez* la planche n°. 3.) On ne trouve pas la même particularité après le nom du père de Darius. Il est donc naturel de croire que le père du prince pour lequel l'inscription n°. 1 a été faite n'avait pas régné. Ceci est encore une nouvelle et très-forte preuve de la certitude de toutes nos combinaisons, puisque nous savons, par le témoignage des historiens grecs, qu'effectivement le père de Darius n'avait pas été roi. Cet accord entre les historiens et les inscriptions de Persépolis est certainement très-remarquable, et tout-à-fait décisif.

Il s'agit à présent de savoir comment il faut lire

ce nouveau nom. Darius, père de Xerxès, était fils d'*Hystaspes;* ce nom ressemble assez à celui que les Persans donnent à un de leurs anciens rois, qu'ils appellent *Goustasp*, pour que nous croyions que c'est la même dénomination, sans qu'on soit pour cela fondé à en conclure qu'elle se rapporte au même individu. Ce n'est pas sous cette forme moderne qu'il faut la chercher. Dans les livres zends, ce nom existe sous la forme *Vyschtaspô;* les Arméniens disent *Veschtasp;* dans les auteurs arabes on lit *Bistasf;* il n'est pas tout-à-fait inconnu des Persans. J'ai lu dans une assez mauvaise histoire de Balkh, écrite en persan, dans le XIII[e] siècle, qu'une des places de cette ville s'appelait encore à cette époque *Mëïdani-Wistasp*, c'est-à-dire la *place de Wistasp*. C'est donc avec la forme zende qu'il faut rechercher cet antique nom; l'inscription de Persépolis le présente au génitif, écrit avec dix lettres que je lis *Vysch taspouéâ*.

J'écarte encore de cet extrait beaucoup de considérations littéraires et grammaticales qu'on trouvera dans mon mémoire; et, sans entrer dans de plus longs détails sur toutes les raisons, souvent très-minutieuses, qui ont pu me porter à adopter la lecture que je donne, je passe au point essentiel, qui est cette lecture elle-même. En pareille matière, les choses évidentes prouvent pour celles qui le sont moins, jusqu'à ce que de nouvelles observations, de nouvelles découvertes viennent les confirmer, les détruire, ou seulement les modifier.

Voici donc comme je lis l'inscription n°. 2.

Khschéarscha Khschaéhyé ieré, Khschaéhyé Khschaéhyéabad, Dareïouousch Khschaéhyéouéá poun oukhaábyschyé.

Les personnes qui ont examiné les textes écrits dans les anciennes langues de la Perse, n'auront pas de peine à reconnaître ici l'accumulation extraordinaire de voyelles qui est le caractère distinctif de la langue zende. Cette accumulation désagréable est telle, que souvent on rencontre dans certains mots cinq ou six voyelles consécutives.

Je traduis ainsi l'inscription n°. 2: *Xerxès, roi puissant, roi des rois, fils du roi Darius, d'une race illustre.*

L'inscription n°. 1, relative à Darius, est un peu plus longue que celle-ci. Le contenu en est cependant à peu près le même.

Je la lis ainsi : *Dareïousch Khschaéhyé iéré, khschaéhyé khschaéhyéabad, khschaéhyé Douéoubaà, Vyschtàspouéá, pouin oukhaábyschyé, oué yaà tèra ahoubousch* : son sens est, *Darius, roi puissant, roi des rois, roi des dieux, fils de Vyschtasp, d'une race illustre, et très-excellent.*

A la réserve du titre de roi des dieux ou des esprits divins, les *devatas* des Indiens, on voit que les titres de Darius sont les mêmes que ceux de Xerxès. On trouve de plus, dans l'inscription n°. 1, quatre mots ajoutés dont il faut déterminer le sens. Il s'agit maintenant de savoir comment on a pu faire grammaticalement l'addition de cette petite phrase. Il y a deux moyens d'y arriver ; l'ordre de position ou l'emploi d'une conjonction. Ordinairement en zend, les diffé-

rentes parties d'une phrase se lient par la position seule, sans l'emploi d'aucun signe d'union. Il n'en est pas de même dans le chaldaïque, l'hébreu, le syriaque et l'arabe. Dans ces langues, on recourt toujours pour cet objet à l'emploi d'une conjonction. Je crois qu'il en est ainsi dans l'inscription de Darius; il est certain que la petite phrase qui la termine est ajoutée. On peut croire qu'elle se rattache à ce qui précède par une conjonction, et que cette conjonction est le petit mot de deux lettres qui commence cette phrase. Quand ensuite on fait attention que ce mot doit se lire *oué* (*voyez* la planche n°. 9), la démonstration est complète; car on reconnaît alors que ce mot est précisément celui qui sert au même usage dans les langues hébraïque, chaldéenne, syriaque, et même en pehlvi et dans l'ancien persan. Pour le mot qui suit cette conjonction, et que je lis *yaá*, c'est le pronom relatif *qui* ou *lequel*, qui est en zend *yo*. On le trouve très-fréquemment dans les textes zends sous les formes *yo*, *yóé*, *yé*, *yá*, *yem*, *yed*, et d'autres encore qui marquent divers cas; en samskrit on dit *ya* et au pluriel *yan*. Ce pronom est ici au datif. Le dernier mot de l'inscription se lit sans difficulté *ahoubousch*, il signifie *excellent*; c'est un adjectif dérivé, comme le nom de Darius. Il est précédé de *tera*, mot zend qui tient lieu du superlatif placé avant comme il convient; ce mot est devenu depuis dans le persan moderne et dans le grec le signe du superlatif, *ter*, dans l'un et τερος dans l'autre. Cette phrase signifie donc littéralement, *et à qui est la plénitude de l'excellence*. Il n'y a pas

d'autre moyen de rendre en zend le mot *excellentis-simus*.

Ce ne sont pas là toutes les observations que j'ai faites sur les inscriptions de Persépolis (1), et sur les autres monumens du même genre ; mais ce sont les seules qui puissent servir à faire connaître l'alphabet du premier et du plus simple des systèmes d'écriture retracés sur les ruines de cet antique édifice.

Tels étaient les résultats que j'avais obtenus depuis long-tems dans mes recherches sur les anciennes écritures sur la Perse. Quoique j'en eusse parlé, et que j'eusse même communiqué ces résultats à plusieurs personnes, et que je n'eusse enfin aucun doute sur la grande vraisemblance de ces explications, comme il s'attache toujours aux travaux de ce genre une certaine apparence conjecturale, qui ne permet pas de communiquer à ceux qui vous lisent la conviction que vous avez acquise, je n'aurais pas songé à donner suite à ce travail sans une circonstance particulière, qui, au moment où je m'y attendais le moins, est venue ajouter un nouveau degré de certitude à mes explications.

Il existe au cabinet des antiques de la bibliothèque du Roi, un vase d'albâtre qui porte une grande inscription en caractères cunéiformes, auprès de laquelle

(1) J'ai ajouté à ma planche une inscription en trois langues, qui se trouve à Morghab, à quelque distance de Persépolis. Elle est relative au roi de Perse Ochus. La première inscription doit se lire, *ada Houschousch Khschhaëhyé oukhadhyschyé*.

on en voit une autre plus courte en caractères hiéroglyphiques égyptiens. Je ne connaissais ce monument que par une gravure très-infidèle qui se trouve dans le *Recueil des antiquités du comte de Caylus*. Les caractères persans y sont à peine reconnaissables ; les hiéroglyphes sont encore plus mal copiés; j'avais donc fait jusqu'à présent assez peu d'attention à ce monument ; je le jugeais même de nulle importance pour la question qui m'occupe. Cependant, peu de tems après la publication de son intéressant travail sur les *hiéroglyphes phonétiques des Égyptiens*, M. Champollion jeune, qui connaissait les observations que j'avais faites sur les anciennes inscriptions de la Perse, me dit qu'il avait cru reconnaître sur ce monument un cartouche royal semblable à ceux qu'on voit sur les monumens égyptiens; et qu'il pensait que la comparaison des deux inscriptions pourrait nous apprendre à quel prince appartenait ce cartouche. Comme cette découverte pouvait me fournir de nouvelles lumières sur l'écriture cunéiforme, et ajouter de nouveaux signes au catalogue des hiéroglyphes *phonétiques*, le *schin*, le *kha* et quelques autres qui ne peuvent être donnés par les noms propres des Grecs et des Romains, nous nous empressâmes donc, M. Champollion et moi, de visiter ensemble le monument.

Je le trouvai mieux conservé que je ne le croyais ; les caractères persans étaient, à quelques-uns près, fort distincts. Les hiéroglyphes égyptiens sont moins bien conservés ; mais en les frottant avec du vermillon ils reparurent parfaitement. Je n'eus pas de peine à

reconnaître que l'inscription cunéiforme était triple comme celles qui se voient dans les ruines de Persépolis, et qu'elle contenait le nom du prince mentionné sur l'inscription de Niéburh, n°. 2. L'inscription est triple, et elle commence de même par le nom de Xerxès, écrit précisément comme sur les monumens de Persépolis. Après les sept lettres qui composent le nom de ce roi, on trouve le trait oblique qui, sur les inscriptions de Persépolis, marque la séparation des mots; on voit après les mots *beh*, *ïeré*, qui signifient *pur et puissant*. Viennent ensuite les inscriptions dans les deux autres systèmes qui se trouvent à Persépolis.

La première, en langue médique, comme je le prouverai dans mon second mémoire, doit se lire *Khseré der réra*. Pour la troisième, qui est en assyrien, je la lis *Khschyéscherschsas ilan*; elles signifient toutes deux *Xerxès, roi puissant*, tandis que dans le persan il y a *Xerxès pur et puissant*. Il me faudrait entrer dans de trop longs détails pour rendre raison de cette différence. Qu'il me suffise d'observer qu'après le cartouche égyptien, qui exprime le nom de Xerxès, et qui en fixe l'étendue, il se trouve cinq caractères hiéroglyphiques destinés à exprimer les mots persans *Beh ïeré*. Il est impossible de traduire ces signes; mais il est certain cependant qu'on ne trouve pas parmi eux l'abeille et la tige de papyrus, qui servent à désigner sur les monumens égyptiens la dignité royale. Il est donc bien vraisemblable que l'on s'est borné à traduire littéralement l'inscription persanne.

Il ne reste plus qu'à voir de quelle utilité les hiéroglyphes égyptiens peuvent être pour l'explication des caractères persans. Parmi ces caractères, il ne s'en est trouvé que trois qui fussent connus de M. Champollion jeune, et qui fussent notés dans son ouvrage. Malgré cela, c'en était assez pour faire reconnaître sans peine que le nom exprimé en hiéroglyphes égyptiens était réellement la transcription des noms propres écrits en caractères cunéiformes. Les sept lettres qui servent à exprimer le nom de Xerxès sont rendus en égyptien par sept caractères, par la répétition de deux d'entre elles, ces sept lettres n'expriment que cinq valeurs. Il en est de même en égyptien, il n'y a que cinq hiéroglyphes différens. Les uns et les autres se correspondent parfaitement dans l'écriture cunéiforme : la 2ᵉ. et la 6ᵉ. lettres sont pareilles, de même le 2ᵉ. et la 6ᵉ. hiéroglyphes sont semblables; les lettres 4ᵉ. et 7ᵉ. se correspondent aussi avec les hiéroglyphes qui occupent le même rang. De plus, tous les équivalens des signes que j'avais reconnus être des voyelles sont également destinés, dans les hiéroglyphes, à rendre des voyelles. C'en est sans doute assez pour qu'on ne regarde plus comme douteux le rapport que nous établissons entre ces deux noms, et pour qu'on se serve des lumières que nous avons acquises sur l'écriture cunéiforme, pour ajouter de nouveaux signes au catalogue des hiéroglyphes phonétiques.

Des cinq caractères destinés à exprimer le nom hiéroglyphique de Xerxès, trois sont connus, comme

nous l'avons déjà dit ; ce sont les deux plumes, qui rendent dans les noms grecs l'*èta*; nous l'avions exprimé par un E ; l'oiseau qui sert à exprimer l'A, attribution que nous avons déjà donnée à son correspondant cunéiforme, et le lion couché, qui sert indifféremment à rendre le son de L et de l'R, mais qui ici répond indubitablement à cette dernière. Pour les deux nouveaux caractères ; le premier qui répond au *kha* cunéiforme, représente la tige de lotus, qui est le nombre 1,000 dans les chiffres égyptiens ; il est certain qu'il doit avoir la valeur du *kha*, puisque la forme hiératique de cet hiéroglyphe est pareille à celle de la lettre *khei* dans l'alphabet des Coptes modernes, qui n'ont pu l'emprunter aux Grecs, qui n'avaient pas cette lettre dans leur écriture.

L'autre caractère hiéroglyphique représente cinq tiges de lotus, cinq plantes ou cinq arbres ; car on le trouve fréquemment avec toutes ces formes. On a lieu de croire que par lui les Égyptiens ont eu l'intention de représenter une plantation quelconque ou un jardin ; il est certain du moins que, sur un bas-relief d'Elethya, on a figuré un jardin par la représentation multipliée de ce signe. Si on considère ensuite que dans la langue égyptienne le mot jardin se dit *schné*, on ne doutera plus que les anciens Égyptiens n'aient eu l'intention d'exprimer, par le caractère dont il s'agit, le *schin* de l'alphabet persan ; et de même que la lettre cunéiforme à laquelle nous avons assigné cette valeur, la 2e. et la 6e. du nom de Xerxès, ce caractère hiéroglyphique occupe le même rang, et est répété de même dans le cartouche égyptien.

Il est bon de remarquer que, pour cette comparaison, je n'ai été obligé de faire aucun changement à mes travaux antérieurs. Elle ajoute donc beaucoup à la certitude des résultats que j'avais déjà obtenus. Aussi je regarde comme un fait constant, que les monumens de Persépolis ont été élevés par les rois de Perse, Darius et Xerxès, dont les noms sont inscrits sur les murailles de cet antique édifice, ainsi que celui de Veschtasp, père de Darius. Un tel résultat est assez important, et il suffit seul pour faire concevoir l'espérance qu'on pourra y ajouter d'autres découvertes, et que le déchiffrement des inscriptions cunéiformes de Babylone, de la Médie, de l'Arménie et des autres régions de l'Asie viendront fournir de nouvelles lumières sur l'histoire des nations et des antiques empires de l'Orient, qui nous sont encore si mal connus.

LITTÉRATURE HÉBRAÏQUE.

Notice sur les Israélites d'Allemagne.

L'ORGANISATION de notre Société ayant pour premier objet la propagation des langues orientales, le Journal Asiatique doit accueillir avec intérêt les articles relatifs à l'hébreu, tige de ces langues, et à la situation religieuse des dépositaires de l'idiome sacré.

La période qui s'est écoulée depuis la dispersion des académies israélites d'Espagne, jusqu'à la seconde moitié du dernier siècle (l'espace d'environ trois cents ans), a été pour la langue hébraïque ce que fut pour le latin le tems de la basse-latinité. Certes, le chantre divin des psaumes aurait eu de la peine à entendre l'hébreu des rabbins de cette période ténébreuse, à laquelle appartiennent encore plusieurs de nos rabbins modernes. Si les Italiens ont écrit un hébreu moins corrompu, il s'en faut beaucoup qu'ils aient imité le style classique de la Bible (1). Mais deux hommes ont suffi pour rendre à l'héritage de Sion toute sa pureté, et pour relever son ancien éclat. Le philosophe Mendelssohn (2) et le poète Hartwig Wezely (3), amis et contemporains, peuvent être regardés, à juste titre, comme les restaurateurs de l'hébreu classique en Allemagne, d'où il se répandit rapidement parmi les Israélites de tous les pays. Le premier eut de nombreux disciples très-distingués, qui composèrent les commentaires hébraïques (באור) et la traduction allemande des livres de l'écriture sainte que leur illustre docteur, enlevé trop tôt, n'a

(1) Les Luzzato feraient exception si toutes leurs productions pouvaient être exemptes de ces reproches.

(2) Né à Dessau en 1729, mort à Berlin en 1786. Mendelssohn comme écrivain allemand, est un des auteurs qui ont le plus contribué à fixer la langue des Schiller, des Wieland, etc.

(3) Né à Hambourg en 1726, mort dans la même ville en 1805. Son premier titre à l'immortalité est sa *Moïsade*, poëme épique en dix-huit chants, intitulé שירי תפארת (Berlin).

pas eu le tems de traduire ni de commenter (1). Ils publièrent également un excellent écrit périodique intitulé המאסף, (le Compilateur), qui cessa de paraître au bout de six ou sept ans, ainsi qu'une foule d'ouvrages de sciences, de philosophie et d'éducation, parfaitement bien écrits.

On a lieu d'espérer que désormais la langue sainte sera préservée de toute rechute par les productions de plusieurs Israélites, qui joignent à la connaissance exacte de l'hébreu, celle des belles-lettres, et des autres langues orientales, et surtout par les académies hébraïques qui existent maintenant. Celle d'Amsterdam, nommé חברת תועלת, (Société d'utilité), en est la plus considérable. Cette académie, établie depuis huit ans, compte à Amsterdam près de soixante membres, tous bons *hébraïsans*. Elle a un très-grand nombre de disciples ; car elle propage la connaissance de l'hébreu non-seulement par ses écrits en prose et en vers, mais aussi par une chaire publique où professent gratuitement les principaux de ses membres résidans. Il serait à désirer qu'à son imitation la Société Asiatique établît à Paris des chaires pour les langues de l'Asie les moins cultivées.

Le dernier volume mis au jour par la Société d'uti-

---

(1) Mendelssohn a traduit le pentateuque, les psaumes, l'ecclésiaste, le cantique des cantiques, le cantique de Débora. Il a commenté une grande partie du pentateuque, l'ecclésiaste, la logique (מלות הגיון) de Maïmonide, qui n'est autre chose que l'abrégé de celle d'Aristote. Maïmonide a écrit cet ouvrage en arabe ; l'auteur de la traduction hébraïque est inconnu.

lité חברת תועלת (1), contient plusieurs pièces en vers et en prose vraiment remarquables par la netteté du style et la pureté de la diction. On pourrait cependant reprocher au rédacteur de n'avoir pas apporté une critique assez sévère dans le choix des compositions qu'il a fait entrer dans ce recueil. Nous citerons entre autres l'épithalame de la page 64; la traduction en prose du charmant conte d'Aug. La Fontaine, *der edelste Mann*, page 65; une pièce dialoguée en vers, page 90, où l'un des interlocuteurs dit :

אחי ! מדוע על לא דבר בחייכם תקוצו ?
תגעלו בגורלכם , ואל שבר זולתכם תרוצו ?
דעו ! טוב ורע , מות וחיים גבל צורנו ,
להישיר בעמק עכור זה ארחותינו ,
וכל איש בבחירתו , יבחר צדק וישנא רשע ,
יהר עמל ויוליד און , או יתרחק מפשע ׃

« Mes frères, pourquoi sans sujet se dégoûter de la vie? Mépriser son sort en courant toujours en pensée vers le destin des autres? Sachez que notre créateur nous a departi le bien et le mal, la mort et la vie, afin d'égaliser notre chemin dans cette triste vallée que nous avons à traverser. Chacun peut à son choix adopter la justice et rejeter l'impiété, ou concevoir le mal, et enfanter le péché, ou enfin fuir la rébellion ».

Pensées au tombeau de ma mère, page 111, où la piété filiale exprime sa peine en très-beaux vers :

(2) על נהר אמסטל ישבתי גם בכיתי

(1) *Amstelodami, apud J. van Embden et filium.*

(2) Imitation du psaume 137 héb.

בזכרי את אמי
על ערבים בשפה
ויהי לאבל כנורי
בזכרי מות הורתי
את כנורי תליתי
לקול בוכים שירתי״״

בנתי ותהי זאת נחמתי
כי לא תרד הנפש שחת ;
אתאפק , אנחם בצרתי ,
אמי תנחל כפלים נחת

« Assis au bord de l'Amstel, je donne libre cours à mes pleurs en pensant à ma mère, en me rappelant la mort de celle qui m'a donné le jour. Je suspends ma lyre aux saules du rivage : les sons de ma lyre se sont changés en lamentations; mes chants, en sanglots...

» Réflexion consolatrice ! *L'ame ne se plonge pas dans le néant !* Je me retiens, ma douleur se calme : oui, ma mère jouit maintenant d'une félicité infinie ! »

Les vers que nous venons de rapporter sont tous rimés. Mais le recueil dont nous nous occupons renferme également des pièces de vers non rimés. Telles sont l'imitation d'une chanson de Kleist, page 13, et l'élégie sur la mort de la princesse Charlotte, page 33.

La rime est une véritable monstruosité dans la poésie hébraïque, qui en est aussi peu susceptible que celle des Latins et des Grecs. On a essayé de rimer dans les langues de ces deux nations ; mais le bon goût en a fait revenir presque aussitôt. Les rabbins, exclusivement adonnés à la *routine* de l'hébreu, et ne cultivant presque jamais la critique, ni le goût en matière

littéraire, (nous parlons des rabbins de la basse *hébraïcité*), joint à cela la prononciation barbare (1) d'un grand nombre d'entre eux, ignoraient jusqu'au nom de l'harmonie, qui doit être une des premières qualités de toute poésie, et croyaient que ce qui constituait les vers hébreux, c'était le retour de sons semblables au bout d'un certain nombre de syllabes bizarrement arrangées. Ils savaient, toutefois, *par tradition*, que les cantiques de la Bible et surtout les psaumes renferment de grandes beautés, sans être jamais ni rimés ni disposés selon les règles ridicules qui prescrivent le mélange de *clous* (2) et de voyelles. Le président de la Société d'utilité חברת תועלת a prouvé, ainsi qu'il nous l'écrit, qu'il se range de notre opinion, en composant, il y a quelques mois, une

---

(1) Il est assez singulier que les Juifs allemands et presque tous ceux du Nord prononcent *o* le *camets* que les grammairiens reconnaissent pour la voyelle longue du *patakh* qui se prononce *a*. Nous croyons pouvoir assigner l'origine de cette étrange aberration. Il est notoire qu'après le retour de la captivité, le chaldéo-syriaque était la langue vulgaire de la Judée. Les Syriens rendent le *camets* de l'hébreu et du chaldaïque par leur *zecopho*, voyelle qui se prononçait *o* dans la Syrie occidentale, d'où viennent les Juifs allemands et ceux du nord de l'Europe, ainsi que le rapportent Elias Levita dans la troisième préface de sa *Massoreth-hammasoreth*, et J.-D. Michaëlis, *Grammatica Syriaca*, p. 50 et 51. Hala, 1784.

(2) On appelle *clou* (יָתֵד) toute syllabe où la voyelle est précédée du *cheva-nagne* dans ses diverses modifications, comme : בְּנֵי, עֲלֵה.

pièce de vers à l'instar de la poésie classique de la Bible.

La régénération des Israélites allemands s'effectue très-rapidement, et même il s'opère en Allemagne une grande réforme dans l'extérieur du culte mosaïque. De toutes parts les synagogues introduisent des modifications salutaires dans la célébration du culte divin; et des rabbins, qui ont fait leurs humanités, prononcent d'excellens sermons. Ces orateurs ne s'expriment pas en hébreu, que peu de personnes entendent, ni dans ce patois *hebræo-germain* usité parmi le commun des Juifs, mais dans la langue nationale, ornée de tous les charmes de l'élocution. Leurs sermons n'ont plus pour objet de misérables arguties scolastiques, mais une morale pure et substantielle, pour ainsi dire; laquelle, prêchée avec éloquence, produit sur les Israélites tout l'effet qu'on en peut attendre.

L'instruction de la jeunesse, comme on le pense bien, n'est pas oubliée dans cette heureuse région. On y trouve de tous côtés des écoles israélites, gratuites et payantes, très-fréquentées.

Ces heureuses améliorations sont dues à la tendance des esprits en Allemagne vers la *religiosité* éclairée, et particulièrement au grand nombre d'ouvrages élémentaires et pédagogiques publiés par des Israélites, en hébreu et en allemand. Nous allons en indiquer quelques-uns des plus estimés.

1°. מודע לבני בינה, *Oder Kinderfreund und*

Lehrer, par M. Philippsohn. 2 vol. in-12. Leipsick et Dessau (1810).

2°. ספר מעשה יהוה (Histoire de la Bible) en hébreu et en allemand, par M. Guedâliahou. 2 vol. in-8°. Hambourg et Copenhague (1808).

3°. כודע לילדי בני ישראל *Oder Israelitischer Kinderfreund*, en hébreu, allemand et français, par M. Back, 3 vol. in-8°. Berlin (1812).

4°. אמרי שפר (Paroles d'annonces), par M. Hechberg, 1 vol. in-8°. Prague et Vienne.

5°. אלומי יוסף *Oder Unterricht in der Mosaïschen Religion*. 2°. édition, en allemand, par M. Johlsohn. 1 vol. in-8°. Francfort-sur-le-Mein.

6°. תולדות ישראל *Oder biblische Geschichte*, en hébreu, par le même ; *ibidem*.

7°. *Deutsches Gesangbuch* (livre de cantiques), en allemand, par le même ; *ibidem*.

8°. *Selimah's Stunden der Weihe* (Heures dévotes de Selimah), en allemand, par M. Salomon. Hambourg.

9°. אור נגה, en hébreu, (Flambeau brillant), par M. Liebermann.

10°. דרך אמונה *Oder Auszug aus der Bibel*, en allemand, par M. Budinger (sous presse).

11°. Recueil de Sermons par MM. Salomon, Kley et autres, en allemand.

Les ouvrages périodiques qui contribuent le plus efficacement à répandre les meilleurs principes parmi les Israélites allemands, outre la *Iedidiah* annoncée dans le sixième Numéro du Journal Asiatique, page 379, sont :

1°. *La Sulamith*, publiée à Dessau par M. David Frœnkel, sous le titre de *Sulamith eine Zeitschrift zur Beforderung der Kultur und Humanitœt unter den Iuden*. Cet ouvrage, dont il se publie ordinairement deux volumes par an, chacun de six cahiers, paraît depuis 1806.

2°. Le Journal intitulé *Zeitschrift für die Wissenschaft des Iudenthums*, publié à Berlin par une société d'Israélites, formée sous la présidence de M. le docteur Gans, dans le but d'avancer la culture et l'instruction de leurs co-religionnaires.

Les Israélites de France sont bien loin de pouvoir soutenir avantageusement le parallèle avec leurs co-religionnaires de l'Allemagne. Parmi eux la chaire sacrée est encore veuve. Leurs écoles ne sont qu'au nombre de huit pour les deux sexes, et purement élémentaires, et elles se trouvent dans un affreux dénuement de livres d'éducation. *L'Israélite Français*, journal qui paraissait à Paris, il y a quelques années, a été étouffé presque dès sa naissance. Tandis que les nombreuses institutions israélites d'Allemagne sont dans l'état le plus prospère, la France, où les étrangers aiment tant à faire élever leurs enfans, n'a aucun de ces établissemens (1). Nous développerons dans un autre article les circonstances qui, selon nous, paralysent les effets du zèle et des bonnes intentions dont

(1) Il s'organise dans ce moment une institution israélite à Bordeaux. Nous faisons des vœux pour la réussite de cette entreprise ; mais jusqu'ici les projets de cette nature ont tous échoué en France.

sont animés quelques consistoires israélites de France, particulièrement celui de Paris et le consistoire central.

K. TSARPHATI.

Notice sur l'or et sur la manière de l'employer, tirée d'un ouvrage chinois intitulé : Description des arts de l'empire, *et traduite par M.* C. LANDRESSE.

SOUNG-TSEU dit : Il y a dix classes d'hommes, depuis le roi et les princes du premier rang, jusqu'aux porte-faix et ceux qui exercent les métiers les plus vils. Si l'une de ces classes manquait, la chaîne de la société serait rompue. Il en est de même pour les métaux ; l'immensité de la terre en produit cinq espèces qui servent aux besoins continuels de l'empire ; si l'un de ces métaux venait à manquer, les profits de l'empire cesseraient aussitôt. Il naît tout au plus un homme distingué dans un espace de mille *lis* (1) ; dans un moindre espace, il naît au contraire un grand nombre d'hommes vils, tels que des bateliers et des porte-faix ; cette sorte de gens abonde dans toute province, quelque petite qu'elle soit. De même l'or est le métal par excellence ; il a une valeur seize mille fois plus grande que le fer, et cependant s'il n'y avait plus de fer pour les haches et les ustensiles nécessaires aux besoins

---

(1) Le *li* est la dixième partie d'une lieue.

quotidiens, il y aurait de l'or, mais il n'y aurait plus de peuple.

Les échanges et le commerce enrichissent l'état et assurent sa prospérité ; ils sont la source de toutes les choses qui servent à la vie. Il faut seulement savoir distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais ; ce qui est utile, de ce qui ne l'est pas; il faut savoir discerner les objets importans et ceux qui doivent être préférés aux autres.

L'or est le premier des métaux; dès qu'il est formé, il est inaltérable. Si vous mettez de l'argent sur un brasier, et si vous en excitez le feu avec un soufflet, l'argent ne se consumera pas, mais son éclat, diminuant peu à peu, finira par disparaître : l'éclat de l'or, au contraire, augmente à mesure que le feu devient plus ardent; et c'est en quoi consiste sa supériorité.

L'empire contient à peu près cent mines d'or, et leur exploitation est fort difficile. La première espèce d'or est celle qu'on tire des montagnes ; la première qualité de cette espèce se nomme ma-ti-kin (or en pied de cheval); la seconde qualité s'appelle kan-lan-kin (or en forme d'olive); la troisième et dernière qualité est connue sous le nom de koua-tseu-kin (or en grains de courge). La première qualité de l'or qu'on tire du sable des rivières, s'appelle keou-teou-kin (or en tête de chien); la qualité inférieure est nommée fou-me-kin (or en grains de froment). On nomme mien-cha-kin (poussière de froment), l'or qu'on trouve en creusant des puits dans les plaines;

la première qualité s'appelle teou-li-kin (or en grains de *dolicos*). On commence par laver toutes ces espèces d'or ; on les purifie par le feu ; on les fait fondre, et on les façonne en forme de boules.

La plus grande partie de l'or se tire du sud-ouest de l'empire ; les mines où on le trouve ont plus de dix *tchang* (cent pieds) de profondeur. Les pierres de touche indiquent l'endroit où est l'or ; cette pierre est couleur de feutre ; elle est noire au dehors comme si elle avait été calcinée.

C'est le Kin-cha-kiang, ou *fleuve au sable d'or*, dans le Yun-nan, qui fournit presque tout l'or qu'on tire du sable des rivières. L'ancien nom de ce fleuve était Ly-chouy (eau brillante). Il prend sa source dans le Thibet, coule autour de la ville de Li-kiang-fou ; et, arrivé à Pe-tching-tcheou, il fait un circuit de cinq cents *lis* environ. C'est là qu'il est coupé en plusieurs endroits pour la pêche de l'or. C'est à Tch-houan-pe, à Toung-tchhouan, ainsi que dans le Hou-kouang, dans le Lang-lin, le Cho-pou, et autres lieux, que l'on tire des sables qu'on lave, et dont on extrait l'or en assez grande quantité. On y rencontre quelquefois la boule nommée ko-teou (tête de chien), qu'on connaît encore sous le nom de kin-mou (mère d'or) ; mais le plus souvent on n'y trouve que le fou-me-kin (or en grains de froment). Lorsqu'on purifie cet or, et qu'on le fait fondre, il devient d'une couleur jaune pâle ; si on recommence l'opération, il devient rouge.

A Tan-yai, il y a des *champs d'or* ; le métal y est

mêlé au sable et à la terre, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de creuser profondément pour le trouver. Si on l'enlève entièrement, il ne se reproduit plus ; c'est pourquoi, dans le cours d'une année, on ne peut en laver et en fondre qu'une certaine quantité. Chez les peuples de la Tartarie méridionale, on tire l'or des cavernes. Celui que l'on rencontre d'abord est comme du fer ; mais si l'on continue à creuser, parvenu à une certaine profondeur, on le trouve sous la pierre nommée he-thsiao, et alors il est tendre et facile à mordre ; c'est pourquoi il y a des ouvriers qui l'avalent et le cachent dans leurs entrailles, sans que cela leur fasse aucun mal.

Dans le Ho-nan, à Tsay-koung et autres lieux, dans le Kiang-si, à Yo-phing, à Sin-kian et autres lieux, on creuse des puits dans les plaines, et l'on en retire un sable extrêmement fin qu'on lave et que l'on purifie, pour le réduire à l'état métallique. Le rapport de ces minerais est de fort peu de chose, si l'on a égard au travail que leur exploitation exige ; et quoique les plaines où ils se trouvent soient fort nombreuses, en général, il n'y en a guère qu'une, dans un espace de mille *lis*, dont le produit soit assez considérable. Le Ling-pao assure « que les gens du peu» ple lavent les fientes des oies et des canards qui se » nourrissent dans ces plaines, et que d'une livre ils » tirent quelquefois une once d'or ; mais que le plus » souvent leur travail est infructueux. » Je crains bien que ce ne soit une fable.

L'or est naturellement très-lourd. En effet, que sur

un morceau de cuivre d'un pouce carré, et du poids d'une once, on taille un morceau d'argent d'égale grandeur, il sera plus lourd de trois dixièmes de *leang* (1). Que sur ce morceau d'argent, on taille un morceau d'or d'égale grandeur, il sera plus lourd de deux dixièmes de *leang*.

L'or se fait encore remarquer par sa ductilité. Elle est telle qu'on peut le plier et le courber comme les branches du saule.

La couleur de l'or n'est pas toujours la même, et l'on compte sept sortes d'or vert, huit de jaune, neuf de violet et dix de rouge.

Ce métal s'essaie sur la pierre de touche (kin-chi), ce qui le fait reconnaître aisément. Cette pierre se trouve en grande abondance dans les rivières du Kouang-sin-kiun. Les plus grosses sont comme un boisseau, les plus petites sont comme le poing. On les fait cuire dans du jus d'oie, ce qui leur donne un beau vernis noir.

L'argent peut seul s'allier avec l'or; on n'obtient aucun résultat satisfaisant de son mélange avec les autres métaux. Pour le séparer de l'argent, et avoir le métal pur, on le coupe et on le réduit en morceaux que l'on entoure d'argile, et que l'on jette ensuite dans un creuset. L'argent s'engorge dans l'argile, qui se détache de l'or en le laissant couler séparément, ce qui rend sa couleur plus parfaite. On sépare ensuite, jusqu'à la plus petite parcelle, l'argent de l'argile,

---

(1) Le *leang*, ou once chinoise, pèse 9 gros.

au moyen d'un peu de plomb que l'on met dans le creuset.

La plus belle couleur est celle de l'or ; aussi les hommes la regardent-ils comme l'ornement le plus magnifique. C'est pourquoi il y a des gens qui réduisent ce métal en feuilles, de manière à ce qu'on puisse l'étendre sur les objets que l'on veut dorer. Chaque feuille d'or d'un pouce carré et pesant sept *lis* (1), peut, en la tenant avec des pinces, s'allonger jusqu'à la longueur de trois pieds. Les batteurs d'or se servent, pour l'amincir, du papier nommé ou-kin-tchi (papier d'or noir), dans lequel ils l'enveloppent avant de le battre. Le marteau dont on se sert à cet effet doit avoir le manche court, la tête doit peser huit *kin* (livres). Ce papier se fabrique à Sou-fang, avec des pellicules de bambous de Toung-hay. On en garnit des lampes allumées avec de l'huile de *dolicos*, en ne laissant, pour le passage de l'air, qu'un trou de la grosseur d'une aiguille. La fumée enduit le papier d'un noir brillant ; et alors il est terminé. Avec chacune des feuilles de cet ou-kin-tchi, on peut battre cinquante feuilles d'or, après quoi on l'abandonne aux droguistes, qui s'en servent pour envelopper du cinabre ; et il n'est pas encore usé, tant l'industrie des hommes a su le perfectionner.

Après que l'or a été ainsi mis en feuilles, on le sert en paquets d'un pouce dans de la peau de chat imprégnée de salpêtre, sur laquelle on étend de la poudre odorante. Lorsque l'on veut s'en servir, on

---

(1) Le *li* est la millième partie d'un *leang*.

l'enlève avec un petit bâton légèrement humecté de salive, en ayant soin de retenir son haleine; ensuite on le presse dans un papier, et on l'applique sur les choses que l'on veut dorer, et qui doivent d'abord avoir été vernies. On se sert, pour cette dernière opération, de beaucoup de suc de mûrier à papier.

Dans le pays de Thsin, ceux qui fabriquent *l'or en peau* se servent de peaux de mouton imprégnées de salpêtre, qu'ils rendent fort minces. Après avoir étendu l'or dessus, ils la taillent en petits morceaux, et lui donnent une couleur brillante.

Quand les dorures sont gâtées, on a soin, avant de les rejeter, de les ratisser devant le feu, et le métal tombe dans les cendres, sur lesquelles on jette des gouttes d'huile qui entraînent l'or au fond. On lave le tout sur un réchaud, et il ne s'en perd pas la millième partie d'une once.

Pour falsifier la couleur de l'or, on se sert d'une feuille d'argent que l'on frotte avec de l'huile de carthame, et que l'on fait sécher au feu. Les dorures faites dans le Kouang-nan, sont peintes avec une eau dans laquelle on a mis des dépouilles de chen-toui, (espèce de cigale); on les fait ensuite sécher au feu; mais ce n'est pas la vraie couleur de l'or. On rehausse l'éclat des choses ainsi dorées, et qui sont d'une couleur trop pâle, en les frottant avec la pierre nommée hoang-fan, ce qui leur donne une belle couleur rouge; mais elle n'est pas solide, le vent et la poussière l'enlèvent facilement; mais si on représente la dorure au feu elle reprend son éclat.

Extrait d'une Lettre de M. Münter, évêque de Sélande, à M. le baron Silvestre de Sacy, en date du 19 décembre 1822.

Mes travaux littéraires avancent, autant que mes affaires le permettent. Je suis maintenant sur le point de publier l'histoire de l'introduction du christianisme en Danemarck et en Norwège ; déjà la portion de mon manuscrit qui contient un coup d'œil général sur le paganisme du Nord, c'est-à-dire mes mémoires sur la religion antérieure à Odin, et sur celle d'Odin, a été envoyée à Leipsick, où l'ouvrage doit être imprimé. J'ai terminé entièrement mes *Symbolæ ad interpretationem Novi-Testamenti ex marmoribus et numis, maxime græcis*, sauf quelques additions que je recueille petit à petit et par occasion. J'ai tiré un grand parti pour mon travail des *Lettres de M. Raoul-Rochette, à mylord Aberdeen*; et de ses *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, dont j'ai été assez heureux pour trouver chez M. Thorlacius un exemplaire, le seul qui soit parvenu ici. J'ai aussi un petit traité, intitulé *Primordia Ecclesiæ Africanæ*, tout prêt à être livré à l'impression. Je ne vais pas plus loin que l'épiscopat de saint Cyprien....

Vous connaissez sans doute le mémoire de M. Frœhn sur les monnaies des Chosroës, dans lequel il traite de ces monnaies, que, comme vous me l'écriviez il y

a long-tems, vous supposiez avoir été frappées par des princes du Dilem, qui s'étaient maintenus dans ce pays, après la conquête de la Perse par les musulmans. M. Frœhn les attribue aux premiers khalifes qui doivent suivant lui avoir fait fabriquer leurs monnaies avec des empreintes persanes. Je possède neuf pièces de cette espèce, dont deux ont dans le champ, d'une manière très-claire, le nom d'Omar; une troisième, qui n'est pas entière, n'offre que les deux premières lettres de ce même nom, entre les deux cercles qui entourent le type. Le caractère pehlvi est sur toutes ces monnaies, plus ou moins différent de celui qui nous est connu. La question ne sera complétement décidée que quand quelqu'un sera assez heureux pour déchiffrer ces caractères. A l'époque où vous m'écriviez à ce sujet, vous aviez peu d'espoir d'y réussir.

Ma collection de monnaies cufiques s'augmente considérablement. J'en possède aujourd'hui près de 400, parmi lesquelles il y en a dix en argent et plusieurs en cuivre, des Ommiades; la plus ancienne de toutes est de l'an 81, et frappée à Basra. Les plus anciennes après celle-là, sont de Waseth, en 90; de Timra (1), en 96; de Tanger (Æ), en 99; d'Arminia

(1) En rendant compte dans le journal des savans de la description des monnaies cufiques du cabinet impérial et royal de Milan, par M. le comte Castiglione, j'ai remarqué que le nom de ce lieu est *Taïmara*; qu'il y avait deux bourgs de ce nom distingués par les épithètes de *grand* et de *petit*, et qu'ils paraissent avoir fait dans la suite partie de la ville d'Ispahan. S. de S.

et de Tanger (Æ) en 100; de Waseth, 103 et 105; de Damas, 119, et de Waseth, 124, 125 et 128. J'en ai une en cuivre de 106, sans nom de lieu. A celles-là succède une suite de plus de cent monnaies des Abbassides, dont la première, frappée à Coufa, porte la date de 132, année où a commencé cette dynastie. Je vous donne ces détails, pour vous engager à m'envoyer un exemplaire d'une lettre qui vous a été adressée, il n'y a pas long-tems, relativement à la collection de M. le duc de Blacas (1). Elle aura un grand intérêt pour moi.

Je joins ici des observations sur le zend et le pehlvi, qui ont été envoyées de Madras, à M. le professeur Müller, par notre professeur Rask, qui a quitté la Perse et est passé dans l'Inde. M. Rask a témoigné le désir qu'elles vous fussent communiquées ainsi qu'à M. Grotefend (2). A raison de l'excessive chaleur qu'il ne pouvait pas supporter; il s'est rendu dans l'île de Ceylan, et il s'occupe en ce moment de son retour par Suëz, le Caire et Constantinople. Il est vraisemblable que, quand il sera au Caire, il changera quelque chose à son plan. Avec le goût naturel qu'il a pour les langues, et dont il à déjà donné des preuves, nous pouvons attendre de lui des résultats importans sur les langues du Caucase, de la Perse et de l'Inde.

---

(1) Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy, par M. l'abbé Reinaud, sur la collection des monumens orientaux de S. E. M. le comte de Blacas. Paris, 1820.

(2) Nous donnerons la traduction des obervations de M. Rask dans le prochain numéro de ce journal.

Je doute un peu que cela puisse jeter beaucoup de jour sur l'origine des langues du Nord, quoique l'ancien idiome du Nord semble devoir dériver du samscrit.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Lettre adressée à la Société Asiatique de Paris, par M. Louis de l'Or, *ancien officier de cavalerie. Paris*, 1823, *brochure in-8°.*

Il paraît que les éloges prodigués par les journaux à un ouvrage de M. Fr. Adelung, de Pétersbourg, et intitulé *Aperçu de toutes les langues connues et de leurs dialectes* (en allemand), ont excité la bile de M. de l'Or. Cette indignation prouve seule toute la candeur de cet officier. S'il connaissait mieux la situation littéraire de la France, son étonnement cesserait. Il saurait que ce n'est pas sur les journaux que les gens sensés forment leurs jugemens. Les entrepreneurs, rédacteurs ou collaborateurs de journaux, prennent rarement la peine de faire connaître au public les ouvrages un peu solide. Il leur suffit de pouvoir parler tant bien que mal des pamphlets du jour ou des *spéculations* littéraires qui distinguent éminemment le dix-neuvième siècle. Quand il s'agit

de quelque chose de plus grave, on n'en parle pas, ou les auteurs se chargent, soit par eux-mêmes ou par leurs amis, de juger ou de critiquer leurs ouvrages. On trouve toujours un rédacteur complaisant pour signer l'article. Les plus modestes laissent à leur libraire le soin de se procurer un critique impartial. Pour les ouvrages des étrangers, c'est différent; on leur donne assez volontiers les éloges qu'on refuserait à des compatriotes. On critiquerait bien si on l'osait un ouvrage fait à Paris; mais quand un livre vient d'au-delà du Rhin, il est par cela seul un fort bon livre. Si par hasard il vient de Pétersbourg, oh! alors il est excellent. Il est si doux d'ailleurs de vanter ceux qui ne seront jamais nos rivaux! et puis ensuite ce commerce offre d'utiles compensations; car un service en vaut un autre, et une réputation lointaine n'a souvent pas d'autre origine qu'un peu de complaisance. Il serait facile de citer des ouvrages venus des bords de la Newa ou de quelque autre endroit, qui ont obtenu à Paris une célébrité qu'on leur aurait certainement refusée, s'ils avaient été publiés par hasard sur les rives de la Seine. Sans doute si les occupations bien différentes du noble état que professe M. de l'Or, ne l'avaient souvent éloigné du séjour de la capitale, il aurait mieux connu le véritable état des choses, et il ne s'étonnerait pas tant des éloges donnés au travail de M. Fr. Adelung.

Sans approuver la manière dont M. de l'Or traite le savant de Pétersbourg, quoiqu'il ne soit pas très-étonnant qu'un officier de cavalerie traite un peu *ca-*

valièrement ses adversaires, nous ne pouvons que reconnaître toute la justesse de ses observations et de ses critiques. La plupart des observations contenues dans cette lettre sont relatives aux langues de la Chine et du Thibet, et aux idiomes de la presqu'île orientale de l'Inde. Nous ne sommes pas juges compétens de toutes; mais il cite en leur faveur tant de bonnes autorités, et elles sont fondées sur des raisons si naturelles, qu'il faut bien être de son avis. Comment d'ailleurs ne croirait-on pas que M. Adelung a pu se tromper sur les langues de la Chine et les dialectes chinois, quand on le voit mettre le bas-breton et le basque au nombre des dialectes français? On ne peut pas alors trouver extraordinaire qu'il ait rangé parmi les idiomes chinois divers genres d'écritures chinoises. C'est comme s'il avait ajouté aux nombreux dialectes français qu'il connaît, *la bâtarde, la coulée, l'anglaise, la ronde, la gothique*, etc.

Avec une pareille manière de procéder, on ne doit pas être étonné que le nombre des langues actuellement connues s'élève, selon M. Adelung, à 3,064, dont 587 pour notre Europe. Si on parcourt par hasard le catalogue du savant Allemand, on pourra facilement reconnaître qu'il lui serait facile d'ajouter encore à ce nombre, s'il avait parcouru chacun des pays de l'Europe. Il suffirait presque de voir ce catalogue pour reconnaître que l'auteur en est Allemand; car c'est pour l'Allemagne surtout qu'il montre toute sa libéralité. Il y compte au moins 163 dialectes. Il n'est presque pas un seul canton qui ne possède son idiome

particulier. Si l'auteur connaissait la France aussi bien que l'Allemagne, il est permis de croire que, quoiqu'il nous ait déjà faits très-riches, il nous aurait encore gratifié de quelques dialectes qu'il a oubliés. A Paris même, le dialecte du faubourg St.-Marceau pourrait différer assez de celui qui est en usage à la chaussée d'Antin, pour que M. Adelung les ait ajoutés à sa liste. Le dialecte militaire aurait pu aussi lui offrir quelques mots qui ne sont pas dans le langage ordinaire, mais qui sont sans doute connus de M. de l'Or, qui pourrait les insérer dans les lettres qu'il se propose, dit-on, de publier encore. Il est certain que si on voulait considérer comme des langues distinctes les moindres modifications locales ou particulières, la matière n'aurait plus de bornes, et on pourrait y ajouter sans fin. Par exemple, on pourrait joindre aux dialectes oubliés par M. Adelung, *le persan de l'Inde;* il est vrai que beaucoup de personnes qui savent le persan et qui ont été dans l'Inde, prétendent qu'il n'a jamais existé. C'est à peu près, disent-elles, comme si on voulait supposer qu'il y a un *dialecte français de Pétersbourg*, parce que les Russes parlent volontiers le français dans leurs sociétés, et qu'ils composent souvent des livres en français. Il faut cependant bien que le *dialecte persan de l'Inde* existe, puisqu'il est professé à Paris. L'argument nous semble sans réplique.

Nous ne nous occuperons pas davantage de la lettre de M. de l'Or et du livre de M. Adelung. La Société Asiatique ne pouvait guère se dispenser de reconnaître

la politesse de M. de l'Or, en accordant quelques lignes à une lettre qu'il lui a adressée, et qui est relative à des questions aussi graves, et aussi importantes pour la connaissance des langues orientales. On annonce en ce moment la publication d'une seconde lettre de M. Louis de l'Or, adressée aussi à la Société Asiatique.

L. L. G.

Précis historique de la guerre des Turks contre les Russes, depuis l'année 1769 *jusqu'à l'année* 1774, *tiré des Annales de l'historien turk Vassif-éfendy;* par P. A. Caussin de Perceval, *professeur d'arabe vulgaire à l'école des langues orientales vivantes.* Paris, 1822, 1 *vol. in*-8°. *de* xvj *et* 284.

Jusqu'a présent ce n'est que dans les écrits des Européens qu'il nous a été permis de puiser la connaissance des faits relatifs aux rapports politiques et militaires de l'empire ottoman avec les puissances chrétiennes. Malgré le préjugé très-naturel qui doit nous faire préférer ces écrits, il est cependant vrai que nous pouvons quelquefois être induits en erreur par des autorités prévenues, intéressées ou mal informées. Mais, quand même il n'y aurait rien de pareil, il serait encore bon ou au moins curieux d'entendre la partie adverse. M. Caussin de Perceval fils a donc eu une idée fort heureuse, quand il a songé à faire passer dans notre

langue la partie des Annales turques qui est relative à des événemens militaires qui nous ont long-tems occupés, et que nous ne pourrons nous flatter de bien connaître que quand nous lirons les récits des vaincus, comme nous avons lu ceux des vainqueurs. On ne peut que louer le traducteur d'avoir employé d'une manière aussi utile les connaissances qu'il a acquises dans les langues orientales, en les consacrant à un objet d'un intérêt aussi général. Il serait à désirer que cette louable entreprise fût plus plus souvent imitée; les nations de l'Orient, leur histoire et leurs institutions seraient plus connues et mieux appréciées qu'elles ne le sont généralement.

M. Caussin de Perceval n'a pas, à proprement parler, traduit cet ouvrage du turk; il a fort sagement fait, à notre avis, et personne ne pourrait l'en blâmer. S'il avait voulu reproduire en notre langue ce torrent de paroles, d'allusions, de jeux de mots ridicules et de comparaisons bizarres qu'on prend en Orient pour de l'éloquence, il aurait prodigieusement grossi son ouvrage, sans utilité pour le lecteur. « Les » personnes qui cultivent les langues orientales, dit-» il dans sa préface, et qui ont pu lire les auteurs » turks dans le texte original, savent que la manière » dont ces auteurs écrivent l'histoire s'oppose à ce » que l'on doive entreprendre de *traduire* leurs ou-» vrages avec fidélité, sous peine d'offrir au lecteur » une lecture bizarre et ridicule. Aussi suis-je loin » de vouloir donner à mon travail le nom de traduc-» tion. Le style de ces Annales est surchargé de ce

» luxe de mots, de ces tropes extraordinaires, de » ces métaphores enchaînées les unes aux autres, qui » forment de courtes allégories qui plaisent tant aux » Orientaux ; mais qui, exactement rendues en fran» çais, seraient un perpétuel amphigouri qui fati» guerait l'attention du lecteur. » Nous ne pouvons qu'applaudir à la sage réserve de M. Caussin de Perceval, sur ce qu'il a mieux aimé s'occuper de faire passer en notre langue un morceau d'histoire fort intéressant, plutôt que de s'attacher à un de ces ouvrages aussi fastidieux qu'inutiles qui surchargent les littératures orientales, et qui n'offrent à leurs interprètes et à leurs lecteurs que le mérite d'une difficulté vaincue. Au lieu d'un amas confus de phrases et d'idées également extravagantes, on lira le récit d'événemens fort importans par eux-mêmes, et jusqu'à présent mal connus, parce qu'ils ne nous ont été transmis, comme nous l'avons déjà dit, que par une seule des parties intéressées ; et on ne pourra que former le vœu de voir paraître d'autres portions des *Annales de l'empire ottoman*, traduites sur le même plan. J. S.-M.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Avis à MM. les Membres de la Société Asiatique.

MM. les Membres de la Société Asiatique sont prévenus que, conformément à l'arrêté du conseil du 4 novembre

1822, inséré dans le cinquième cahier du Journal, p. 311, le renouvellement de la souscription est fixé au 1er. janvier. Ils sont priés en conséquence de faire connaître leur intention avant le 1er. avril prochain, pour que l'envoi du Journal ne souffre pas d'interruption.

Séance du 3 Février 1823.

M. William Marsden adresse à la Société une lettre dans laquelle il la remercie du titre de Membre correspondant qu'elle lui a donné, et la prie de l'admettre au nombre des Membres souscripteurs, et de recevoir une souscription extraordinaire de 200 fr.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme Membres de la Société.

MM. Blacas d'Aulps (le duc de), premier gentilhomme de la chambre du roi.

Busche, directeur de la réserve de Paris.

Chateaubriand (le vicomte de), ministre secrétaire d'état des affaires étrangères, pair de France, etc.

Fabre de l'Aude (le comte de), pair de France.

Letronne, membre de l'Institut, (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Marsden (W.), à Londres.

Nicollet, astronome adjoint au bureau des longitudes.

Associé correspondant.

Mirza-Saleh, ministre de la cour de Perse à Saint-Pétersbourg.

M. Landresse offre à la Société des cartes manuscrites de l'Inde et du Thibet, possédées autrefois par Anquetil du Perron. On nomme une commission composée de

MM. Saint-Martin et Klaproth, pour examiner ces cartes.

M. Saint-Martin communique l'extrait d'un mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur *les inscriptions cunéiformes de Persépolis*.

M. le baron Coquebert de Montbret lit un mémoire sur *l'ancienne religion des Bretons, et sur son analogie avec celle des Indiens*.

M. Lewis, ministre du saint Évangile et missionnaire en Syrie, prie la Société de lui donner des lettres de recommandation pour les consuls des villes de Syrie par où il doit passer. La Société autorise M. le secrétaire à écrire ces lettres.

M. Landresse lit une notice sur l'or et sur la manière de l'employer, tirée d'un ouvrage chinois intitulé, *Description des arts de l'empire*.

Offrandes faites à la Société.

M. Landresse.— Diverses cartes manuscrites de l'Inde et du Thibet, qui ont appartenu à Anquetil du Perron.

Souscription extraordinaire.

M. W. Marsden................ 200 francs.

Rapport sur la Littérature géorgienne, *lu dans la Séance du* 6 *Janvier* 1823; par M. J. Saint-Martin.

Messieurs, dans votre dernière séance vous avez chargé MM. Klaproth, Amédée Jaubert et moi d'examiner, conjointement avec les membres de votre bureau, le parti qu'il convenait de prendre au sujet du dictionnaire géorgien dont M. Klaproth a fait hommage à la Société, et

de vous indiquer quels seraient les moyens les plus propres à faciliter la connaissance de la langue et de la littérature des Géorgiens.

Avant de s'occuper de ce dernier objet, votre commission a dû chercher d'abord à déterminer quelle pouvait être la véritable importance de la littérature géorgienne, et l'utilité que les sciences et les lettres pourraient retirer de son étude.

De tous les idiomes en usage dans les régions caucasiennes et qui sont originaires de ces contrées, le géorgien est le plus répandu; sa grammaire et les mots dont il se sert offrent un caractère tout particulier; ils ne présentent aucune connexion marquante, aucun rapport sensible avec les nombreux dialectes répandus dans les autres parties du Caucase, ni avec les langues qui se parlent dans le reste de l'Asie. A peine y rencontre-t-on quelques mots arméniens, malgré le voisinage et les relations fréquentes que les Géorgiens ont toujours eues avec l'Arménie. En outre, de tous les dialectes propres à la vaste chaîne de montagnes qui sépare la mer Noire de la mer Caspienne, le géorgien est le seul qui, depuis une époque très-ancienne, soit fixé par l'écriture. C'est un avantage immense, et c'est sans doute cette heureuse circonstance qui fait que le géorgien est parvenu jusqu'à nous sans altération, et en conservant tous les caractères grammaticaux qui sont les preuves incontestables de son antiquité. Cette antiquité, au reste, ne saurait être raisonnablement contestée; car il serait assez facile par des recherches scientifiques, de constater l'état de la langue géorgienne pour une époque déjà assez ancienne, au moyen de la version complète de la Bible que les Géorgiens possèdent.

Il n'est pas encore possible de déterminer la date précise de cette traduction; mais il est permis de croire qu'elle

peut remonter au VIe. ou même au Ve. siècle de notre ère. Elle fut faite sur la version arménienne dont on connaît toute l'importance littéraire, et il paraît que c'est, sinon aux travaux, au moins au zèle du patriarche Sahag et du savant Mesrob, son constant auxiliaire dans toutes ses entreprises religieuses et scientifiques, qu'il faut attribuer l'origine de la traduction géorgienne de la Bible. Après avoir répandu dans toute l'Arménie l'écriture qui y est encore en usage, Mesrob passa dans la Géorgie, qui formait alors un royaume séparé, et y introduisit aussi une nouvelle écriture; c'est le caractère ecclésiastique qui sert actuellement pour transcrire la Bible et tous les livres relatifs aux matières religieuses. Sans avoir aucun rapport de formes avec les signes de l'alphabet arménien, les lettres majuscules et minuscules de cette sorte d'écriture géorgienne, ont cependant un style et un aspect qui pourraient les faire prendre au premier abord pour des caractères arméniens. Il est bien vraisemblable que l'écriture géorgienne et la traduction de la Bible en géorgien datent de la même époque, c'est-à-dire du commencement du Ve. siècle.

Quand même il n'existerait pas en Géorgie d'autre monument littéraire que la traduction dont nous venons de parler, il n'en faudrait pas davantage pour que votre commission vous proposât de contribuer à faciliter l'intelligence de cette langue au monde savant; car non-seulement vous livreriez aux investigations de la critique la seule version originale des livres saints qui soit encore restée presque inconnue jusqu'à présent, et vous fourniriez les moyens de bien connaître une langue sans doute fort ancienne, et fixée dès long-tems, lorsqu'on s'en servit pour reproduire les textes sacrés. Mais heureusement ce ne sont pas là les seuls motifs qui doivent vous porter à encourager l'étude du géorgien. Nous ne possédons, il est vrai, aucun ouvrage

original écrit en cette langue; mais nous savons qu'il en existe, et les faibles notions qu'on nous en a données suffisent pour piquer vivement notre curiosité.

On sait que les historiens arabes et persans ne contiennent de renseignemens historiques suivis et bien liés, que depuis l'établissement du musulmanisme; pour les tems antérieurs, surtout dans les auteurs modernes, ce n'est presque qu'un tissu de fables incohérentes. Nous ne prétendons certainement pas dire qu'au milieu de tous ces récits, et particulièrement dans les livres des premiers écrivains arabes et persans, il ne se trouve un certain nombre de faits curieux et importans, de notions exactes et intéressantes; mais il n'appartient qu'à une critique très-fine et très-délicate d'en faire un usage légitime; et jusqu'à présent on n'a pas encore eu occasion de faire souvent l'application d'une telle critique; de sorte que pour l'histoire positive de l'Orient arabe et persan, il faut s'arrêter à Mahomet. Il n'en est pas de même des Arméniens : l'établissement du christianisme leur a donné une littérature qui date du quatrième siècle de notre ère, et qui nous fournit les moyens de remonter, non sans quelque difficulté, il est vrai; mais cependant avec une certitude suffisante, jusqu'au deuxième siècle avant notre ère.

Les Géorgiens nous présentent le même avantage; ils possèdent un corps d'annales qui donne une série non interrompue de princes, à partir de Pharnabaze, le premier de leurs rois, qui fut déclaré indépendant au milieu du troisième siècle avant notre ère, par Antiochus le Dieu, roi de Syrie. Pour les époques antérieures, les mêmes annales nous fournissent, sur Alexandre, sur les relations des Géorgiens avec les anciens rois de Perse, sur les établissemens des Grecs dans la Colchide, des renseignemens qui ne sont pas à dédaigner. Un seul fait pourra faire juger de l'exac-

titude des traditions historiques dont nous parlons. Tout le monde sait qu'après la défaite de Mithridate et la conquête du Pont, Pompée pénétra dans la Géorgie, appelée par les Grecs Ibérie, et vainquit le prince qui y régnait alors. Cet événement arriva vers l'an 65 avant J.-C. Le roi qui fut vaincu par Pompée, est appelé Artocès par les auteurs grecs et latins; et précisément à la même époque, on trouve dans les listes géorgiennes un roi nommé Artag. Il suffit d'un tel exemple: et il serait facile d'y en ajouter plusieurs autres pour faire sentir toute l'importance de la littérature géorgienne. Ces indications sont tirées de la chronique composée au commencement du dix-huitième siècle, par le roi Vakhthang.

Cet intéressant ouvrage ne nous est connu que par de courtes notices qui se trouvent dispersées dans les Voyages de Güldenstaedt, de M. Klaproth, et dans plusieurs autres relations. Que serait-ce si nous possédions le texte lui-même, ou si nous pouvions parvenir à nous procurer les ouvrages originaux consultés par Vakhthang, et qui se trouvaient dans les monastères de Mtskhitha et de Gélathi? On sait que les Géorgiens possèdent d'autres ouvrages historiques. Il existe entre les mains du prince Toumanow, à Teflis, une chronique bien plus considérable et plus estimée que celle de Vakhthang. Ce dernier a encore composé une description géographique de tous les pays caucasiens. On en trouve quelques fragmens dans les Voyages de M. Klaproth. Il doit sans doute exister encore en Géorgie des martyrologes, des vies de saints, une histoire des patriarches de Géorgie, des recueils de canons, de conciles, soit nationaux, soit étrangers; des traductions d'ouvrages ecclésiastiques, écrits en grec ou en d'autres langues. Il est certain au moins que des ouvrages de ce genre sont indiqués dans un petit essai sur la Géorgie, publié en

russe, en 1802, par l'archimandrite Eugénius. Les noms de Josèphe, d'Eusèbe, de Némésius et ceux de plusieurs autres auteurs anciens, cités assez confusément, pourraient faire espérer qu'on trouverait peut-être encore dans la Géorgie quelques précieux restes de l'antiquité; une traduction, par exemple, de la Chronique d'Eusèbe, comme celle qu'on vient tout récemment de trouver en arménien. Il est certain qu'une version arménienne de quelques écrits du philosophe Proclus fut corrigée, au seizième siècle, sur une traduction géorgienne.

On a également lieu de croire que la littérature proprement dite a été aussi cultivée en Géorgie. Vers le milieu du onzième siècle, la Géorgie, long-tems divisée en plusieurs souverainetés, fut réunie sous un seul chef. La capitale du royaume, qui était depuis plusieurs siècles au pouvoir des musulmans, fut reconquise; et David le Réparateur replaça son pays au rang des puissances de l'Asie. Non contens d'avoir recouvré leur indépendance, les Géorgiens portèrent leurs armes dans les contrées environnantes. Toutes les régions caucasiennes, et l'Arménie septentrionale reconnurent leurs lois; leurs chefs prirent le titre de rois des rois; ils se mirent en relation avec les Occidentaux; et pendant que leurs armées pénétraient dans la Médie et y triomphaient des musulmans, leurs ambassadeurs offraient aux chrétiens, campés devant Damiette, de conduire sur les bords de l'Euphrate des forces suffisantes pour prendre Halep et Damas, et achever la conquête de la Syrie. Tout annonçait alors que les Géorgiens étaient appelés à tenir un rang distingué en Asie, et peut-être à y acquérir une prépondérance que la chute de l'empire des Seldjoukides et l'affaiblissement des dynasties musulmanes semblaient leur promettre. Ce fut alors l'époque la plus brillante pour les Géorgiens, et l'âge d'or de leur littérature. Presque toutes

leurs compositions poétiques ou oratoires datent du tems de George II, de la reine Thamar ou de son fils Lascha George. Le règne de sa sœur Rousoudan, qui occupa le trône après lui, fut encore très-brillant; mais c'est à cette époque que Tchighiz-khan et ses fils passèrent dans la Perse. La Géorgie ne put résister au torrent, et jamais elle ne se releva des maux qu'elle éprouva par l'irruption des Mongols. Plusieurs des ouvrages composés alors par les Géorgiens nous sont connus, mais de nom seulement, par l'essai de l'archimandrite Eugénius, que nous avons déjà cité. Il indique le *Tamariani*, le *Rostomiani*, le *Dareddjaniani*, le *Wisramiani* et plusieurs autres encore. Ce sont de grandes compositions poétiques.

Tous ces détails sont bien imparfaits, bien incomplets sans doute, mais nous pensons qu'ils suffisent pour faire sentir combien il importe de publier des ouvrages qui puissent faciliter les moyens de connaître tous ces trésors littéraires. On sait déjà, par le rapport que M. Klaproth a lu dans la dernière séance, qu'il n'existe aucun ouvrage grammatical propre à diriger les premiers pas des personnes qui voudraient s'occuper de l'étude du géorgien; tous les livres publiés en ce genre sont insuffisans, et ce qui est plus fâcheux, remplis d'inexactitudes et d'erreurs. Il en est de même pour les dictionnaires: le petit vocabulaire du P. Irbach est trop fautif et trop court pour qu'on puisse se flatter raisonnablement d'en tirer aucun secours. La Société Asiatique doit donc, s'il est possible, s'occuper de la publication d'une bonne grammaire et surtout d'un dictionnaire géorgien. Le vocabulaire géorgien de 5000 mots expliqués en russe et en allemand, qui a été offert à la Société dans la dernière séance par M. Klaproth, et une grammaire manuscrite composée en italien, par un missionnaire italien qui a longtems résidé en Géorgie, pourront, jusqu'à un certain point,

remplir les vues de la Société ; par la publication de ces ouvrages, la Société aura du moins la satisfaction d'avoir ouvert la route à des travaux plus considérables et plus importans, et d'avoir fait tout ce qu'il est possible de faire en ce moment, pour encourager et faciliter l'étude de la langue et de la littérature géorgiennes.

Si la Société veut lui confier ce travail, M. Klaproth se chargera volontiers de la traduction, de la classification des mots et de la publication du dictionnaire géorgien ; il y joindra encore mille ou douze cents mots qui sont dispersés dans ses papiers ; et au moyen d'une concordance biblique, il y ajoutera un grand nombre d'expressions qu'il tirera de la version du Nouveau Testament géorgien imprimé récemment à Pétersbourg. Tous ces mots, disposés selon l'ordre alphabétique géorgien et sur deux colonnes, pourront former un volume grand in-8°. de 15 feuilles ; en les faisant précéder d'une grammaire abrégée rédigée d'après la grammaire en italien dont nous avons déjà parlé, et qui sera traduite en français ; et en y joignant quelques pièces inédites écrites en langue géorgienne et qui seront communiquées par M. Saint-Martin, le tout pourra former un volume in-8°. d'environ 20 feuilles.

Pour la publication de cet ouvrage, il est absolument nécessaire de se servir de caractères originaux : cette circonstance peut contribuer à rendre plus difficile et plus tardif l'accomplissement des vœux de la Société, en ce qu'elle oblige de recourir à l'assistance de l'imprimerie royale pour l'exécution de cet ouvrage, puisque c'est dans cet établissement seul qu'on trouve un corps de caractères géorgiens. Outre cet inconvénient, dont le résultat inévitable est d'accroître les frais de cette entreprise et d'en retarder considérablement l'achèvement, il en est encore un autre qui paraîtra peut-être assez important. Le caractère géorgien de

l'imprimerie royale a été gravé autrefois à Rome pour la Propagande ; il est d'un mauvais style, il représente mal les véritables formes des lettres géorgiennes, et plusieurs signes assez différens n'y sont pas suffisamment distingués. Enfin, la grandeur des caractères est tellement exagérée, qu'on serait obligé, en s'en servant, de grossir énormément et sans aucune utilité réelle l'étendue du volume, de sorte que pour publier l'ouvrage dont il s'agit, il faudrait en employant ce caractère doubler les dépenses, pour n'avoir à la fin qu'un livre assez mal exécuté sous le rapport typographique.

Votre commission a pensé qu'il était facile d'obvier à cet inconvénient, en faisant graver aux frais de la Société, un caractère nouveau.

. . . .

Voyez au numéro précédent, page 58, la décision de la Société.

Correction pour un Itinéraire de Tripoli de Barbarie à Tombouctou.

M. Walcknaër a fait imprimer, à la suite de ses *Recherches Géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, deux Itinéraires de Tripoli de Barbarie à Tombouctou. Dans la traduction que j'ai faite du second de ces Itinéraires, qui a pour auteur *Mohammed fils de Foul*, il m'est échappé une erreur que je n'aurais jamais reconnue, si M. Delaporte, vice-consul de France à Tanger, ne m'en avait averti, en la qualifiant obligeamment de *faute d'impression*. Vers la fin de cet Itinéraire (page 444), on lit ce qui suit :

« Après y avoir couché (à *Caschikliki*), on se remet en route le jour suivant au matin, et traversant toujours des

lieux habités, on arrive à midi à la ville de *Tonsou-Anki*, ville d'*Alkatatis d'Al-Zabd.* »

Au lieu de ces derniers mots il fallait traduire, *ville où se trouvent les chats qui donnent la civette.*

M. Delaporte m'apprend que *Kattous*, (au féminin *Kattousa*, et au pluriel *Katâtis* et *Katâtisâ*), est un mot propre au dialecte de Tripoli, qui veut dire *chat*, et se prononce vulgairement *Gattous*. On sait d'ailleurs que *zabad* est le mot même duquel vient notre mot *civette*.

Je m'empresse de publier cette correction, de peur qu'on ne place sur quelque carte la ville nommée *Alkatatis d'Al-Zabd.*

S. DE SACY.

Voyages de M. Cailliaud à Méroë, au Fleuve Blanc et dans les Oasis. — On s'occupe avec activité de la publication du nouveau voyage de M. Frédéric Cailliaud, dans la Nubie supérieure, au royaume de Sennar et dans les pays du Sud. L'ouvrage paraîtra par livraisons de cinq planches; on espère pouvoir en donner une ou deux chaque mois: la première paraîtra le 1er. mars prochain. La souscription est ouverte, dès-à-present, chez M. Delagarde, rue Mazarine, n°. 3.

La note suivante, relative à l'un des Chinois venus en Europe, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro (T. II, p. 47), a été trouvée dans les papiers de Fourmont, écrite de la main de ce savant :

M. Hoange était de la province de *Fo-kien*. Voici sa généalogie telle qu'il nous l'a laissée lui-même.

Paul Hoange, du mont de l'Aigle, fils de *Kian-khin*, (Kiam-kim), Hoange, assistant impérial des provinces de

Náne-kin (Nân-kim) et de *Chan-ton* (An-tùm), et seigneur du mont de l'Aigle, naquit dans la ville *Hìn-houa* (Him-hoa), dans la province de *Fò-kién* (Fo-kién) le 12 février 1638; fut baptisé par le révérend père jésuite Antoine de Govea, Portugais, et fut marié en 1670 avec M[lle]. Apollonie la *Saule*, nommée en langue du pays *Léou-sien-yám* (Leù-sièn-yam), fille de M. *Yám*, surnommé *Lou-voue* (Lû-ve), seigneur docteur de *Leóu-sièn* (Leù-sièn) et gouverneur de la ville de *Couan-sine* (Quàm-sin), dans la province de *Kìam-sì*.

Arcade *Hoange*, interprète du roi de France, fils de Paul *Hoange*, est né dans la même ville de *Hin-Houà*, le 15 novembre 1679, et a été baptisé le 21 novembre de la même année, par le révérend père jacobin Arcade de... Espagnol de nation. Comme de son mariage il avait eu une petite fille qui est encore vivante, il avait ajouté (à sa généalogie) *Marie-Claude Hoange*, du mont de l'Aigle, fille de monsieur Hoange, interprète du roi, etc.; elle est née le 4 mars 1715.

Hoange est mort le 1[er]. octobre 1716.

Suite de la notice bibliographique des ouvrages relatifs à l'Orient, imprimés en Allemagne.

Il a aussi paru en Allemagne quelques ouvrages relatifs aux antiquités et à l'ancienne histoire de l'Asie; malheureusement ils sont tous plus ou moins entachés de cet esprit systématique ou plutôt fantastique, qui semble l'emporter maintenant sur la sage critique qui dirigeait autrefois les savans de ce pays.

Le cinquième et dernier volume du *Recueil des traditions mythologiques des Égyptiens, des Indiens et des autres peuples orientaux*, de M. Richter, Leipsick, 1820, in-8°.

Cet ouvrage, où l'on trouve beaucoup d'idées extraordinaires et de rapprochemens curieux, est assez intéressant, quoiqu'on y remarque presque partout le dangereux esprit que nous avons signalé plus haut.

Beytraege zur alterthumskunde ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'antiquité, particulièrement de l'Orient; par M. J.-G. Rhode. Berlin, 1820, in-8°.

Die Assyrische Keilschrift erlaüutert, etc. L'écriture cunéiforme assyrienne, expliquée par deux cylindres de Jaspe, de Ninive et de Babylone; par M. Dorow. Wisbaden, 1820, in-4°., avec planches.

Die Indische Mythologie, etc., ou la Mythologie indienne expliquée, etc., etc.; par le même auteur. Wisbaden, 1821, in-4°.

Parmi les ouvrages publiés plus récemment, on distingue les suivans :

Fundamenta linguæ arabicæ, par André Oberleitner. Vienne, 1822. in-8°.

Commentatio historica qua, quantum linguarum orientalium studia Austriæ debeant, exponitur; pars prima; Vienne, 1822. in-4°.

Caabi ben Sohair, carmen in laudem Muhammedis dictum, etc.; cum carmine Motenabbii gratulatorio propter novi anni adventum, et carmine ex Hamasa, utroque inedito, edidit G. W. Freytag. Bonn. 1822. in-4°.

Numismata orientalia ære expressa brevique explanatione enodata, opera et studio, J. Hallenberg, Stockholm, 1822. in-8°.

Amrulkeisi Moallaka, cum Scholiis Zuzenii, e codicibus parisiensibus, edidit, latine vertit et illustravit, E. G. Hengstenberg, Bonn, 1823. in-4°.

JOURNAL ASIATIQUE.

Extrait d'un Mémoire sur les plus anciens Caractères qui ont servi à former l'écriture chinoise ; par M. Abel-Rémusat (1).

Si l'on pouvait démêler, dans la foule des expressions d'une langue, celles qui ont appartenu de tout tems au peuple qui la parle, et celles qu'il a créées plus récemment, ou empruntées à d'autres peuples; séparer et *trier*, si j'ose ainsi parler, les termes primitifs et les termes secondaires; rapporter avec certitude les dérivés à leurs radicaux, suivant la nature des idées qu'ils représentent; les distribuer par genres, les arranger par familles, les classer par siècles; faire, en un mot, l'inventaire exact et raisonné des signes, et conséquemment aussi celui des pensées et des notions qu'ils expriment; il est probable, comme

(1) Ce Mémoire, avec la planche qui contient le catalogue des caractères chinois primitifs, ont été soumis à l'académie en 1820. L'auteur avait rédigé l'extrait suivant pour donner une idée générale de l'objet de son travail, dans la séance publique du 27 juillet 1821.
Le même motif nous décide à l'offrir à nos lecteurs, qui aimeront à en rapprocher le résultat de ceux auxquels on est récemment parvenu dans l'étude des hiéroglyphes. Le mémoire entier sera inséré dans l'un des prochains volumes de la collection de l'académie.

N. d. R.

l'imaginait Leibnitz, qu'on jetterait beaucoup de jour sur l'état antique et la marche progressive des opinions religieuses et scientifiques, sur l'âge des principales inventions, sur l'origine et la communication des croyances, des usages, des lois, enfin, sur tout ce qui constitue l'histoire morale des nations. Ce serait là, sans doute, un résultat assez remarquable de ces études étymologiques que des esprits superficiels ont tournées en ridicule, parce qu'ils n'en sentaient pas l'importance, qu'ils n'en voyaient pas l'objet, et que, s'il faut le dire, ceux qui s'y sont livrés avec le plus d'ardeur ne l'ont pas toujours vu très-nettement non plus.

L'opération dont je viens de parler n'est guère praticable à l'égard des langues où l'écriture alphabétique, appliquée de bonne heure et exclusivement à l'expression des sons, a permis de suivre les transformations que les mots subissent en s'allongeant ou en s'accourcissant, en se grouppant et se confondant les uns avec les autres. Mais la même opération est possible et même facile à exécuter sur l'écriture d'un peuple qui, depuis les premiers tems jusqu'à présent, s'est attaché à peindre les objets, au lieu de représenter des sons. Les Chinois sont ce peuple : il y a bientôt quatre mille ans qu'ils se sont avisés de tracer des figures d'hommes, de chevaux, de chiens, des montagnes, des toits, des arbres, des herbes, et d'exprimer leurs idées avec tout cela. Ces figures, comme on peut le croire, étaient fort grossières dans le commencement ; elles étaient telles qu'on peut les

attendre de dessinateurs chinois, un peu plus anciens qu'Abraham. Depuis cette invention, on semble s'être occupé d'en corrompre les formes, plutôt que de les perfectionner. Mais du moins, on en a conservé le fonds intact, tout en les multipliant par d'innombrables combinaisons. Le nombre primitif des images est resté le même, et c'est, rigoureusement parlant, avec le peu de signes imaginés par leurs sauvages ancêtres, que les Chinois modernes ont trouvé le moyen de satisfaire aux nombreux besoins d'une civilisation perfectionnée.

J'ai pensé que le catalogue de ces signes primitifs, qu'on ne s'était jamais occupé d'extraire et de réunir, pouvait offrir plus d'un genre d'intérêt, et j'ai mis sous les yeux de l'Académie cet antique vocabulaire figuratif, qui contient à la vérité de très-mauvais dessins, mais qui nous présente des monumens d'un genre tout particulier. Appliquant ensuite à ce catalogue les idées que j'émettais en commençant, j'ai cherché si, par la nature des signes qui s'y trouvent, et de ceux qui ne s'y trouvent pas, on pouvait tirer quelque induction sur l'état moral et le degré de civilisation où devait être parvenue la tribu dont ces signes ont formé, pendant un tems, toute l'écriture, et pour ainsi dire l'encyclopédie. Le nombre seul de ces signes est déjà un objet d'étonnement, car il ne passe pas deux cents. Sans doute, avec deux cents images, les premiers Chinois ne composaient pas de livres : ils n'écrivaient pas encore d'annales, ni même de romans cosmogoniques. Peut-être aussi n'est-ce

pas là le premier objet des hommes qui sentent le besoin de se donner une écriture. Avec ce petit nombre de caractères, ceux-ci pouvaient s'envoyer les uns aux autres des signaux pour résister à une incursion, ou renfermer leurs troupeaux, se rassembler pour une expédition, tomber à l'improviste sur leurs voisins pour les piller, toutes actions qui marquent les premiers pas des sociétés humaines. Nous sommes maintenant trop loin de l'origine de l'écriture, pour bien juger des circonstances qui y ont conduit les inventeurs. Toutefois il est bien probable que cet art a fourni des signaux avant de servir à fixer des traditions, et que le besoin de s'entendre à distance, a précédé l'idée de faire tourner l'expérience du passé à l'avantage de l'avenir.

Nos deux cents caractères primitifs offrent un autre sujet de remarques : sans doute, on dut imaginer des signes, sinon pour tous les objets que l'on connaissait alors, au moins pour tous ceux qui pouvaient être la matière d'une communication de quelque importance. Leur réunion nous présente donc ce que nous cherchons, c'est-à-dire, un tableau des idées et des connaissances de cette époque. Envisagé sous ce rapport, le catalogue dont il s'agit conduit à un résultat tellement singulier, qu'il pourrait sembler paradoxal, si les développemens dont j'ai pu l'appuyer dans mon mémoire, et que je suis forcé de supprimer ici, ne faisaient voir qu'il est d'accord, sur tous les points, avec les traditions conservées par les Chinois eux-mêmes.

D'abord, cette partie du spectacle de la nature dont les apparences et les révolutions doivent frapper si vivement l'imagination de l'homme sauvage, le CIEL n'avait fourni aux anciens Chinois que l'idée de sept caractères seulement. Ils avaient représenté le SOLEIL par une figure circulaire ; la LUNE, par un croissant, le CIEL lui-même par trois lignes indiquant une voûte surbaissée ; les NUAGES, la PLUIE, les VAPEURS, par des lignes irrégulières et des gouttes. Nulle trace d'une croyance religieuse ne se montre dans le vocabulaire figuratif, si ce n'est la représentation d'une victime offerte en sacrifice, et aussi la tête d'un démon ou mauvais génie. Ainsi, les Chinois n'avaient encore rien à écrire sur la religion, mais ils étaient déjà superstitieux, et cela, sans doute, n'a rien d'étonnant pour qui connaît la marche de l'esprit humain.

La TERRE avait fourni plus de matériaux que le ciel aux inventeurs de l'écriture chinoise. Parmi les caractères primitifs, on en trouve dix-sept qui représentent les *montagnes*, les *collines*, les *sources*, l'*eau*, le *feu*, les *pierres*, et onze pour l'art de bâtir, figurant le *toit* d'une maison, un *grenier* ou une grange, deux sortes de *fenêtres* et de *portes*, dont une à deux battans, une *guérite* ou échauguette, et un *tertre* artificiel dont le nom est devenu, dans des tems plus rapprochés de nous, le titre des capitales et des résidences des souverains de l'empire. Du reste, on ne voit ici rien qui signifie *palais*, *tour*, *jardin*, *temple*, *pont*, *ville*, *remparts*. Tous ces mots ont été inventés postérieurement.

Vingt-trois caractères ont rapport à l'HOMME, et désignent des actions matérielles et des relations sociales ou de parenté ; *Roi*, *lettré*, *général*, *militaire*, ne s'y trouvent pas compris. Mais on y voit la figure d'un homme qui se courbe en avant, laquelle a fourni depuis le caractère qui signifie *sujet* ou *ministre*, celle d'un *sorcier*, et quelques autres signes qui tiennent aux notions les plus vulgaires de la sociabilité.

Les noms des PARTIES DU CORPS qui ont obtenu des signes simples sont au nombre de vingt-sept. Deux seulement désignent des parties internes, le *cœur* et les *vertèbres*. Six caractères se rapportent aux *habits*, et le plus simple de tous représente cette pagne qui semble avoir été partout le premier vêtement des peuples qui sont sortis de l'état de barbarie. Le seul ornement qu'on trouve ici, outre deux sortes de *bonnets*, consiste en *grains enfilés* semblables à ceux dont se parent les Sauvages. Du reste, on ne voit rien qui rappelle les ornemens de pierres précieuses, ni les instrumens de musique, ni les monnaies, ni le verre, ni la porcelaine, toutes choses dont l'invention est bien plus récente, puisque l'histoire en fait connaître l'époque. Ce qui est plus extraordinaire, c'est qu'on ne trouve le nom d'aucun métal, pas même celui de l'*or*, auquel les Chinois rapportent tous les autres, parce que sans doute ils l'ont connu le premier. Si l'absence du signe est un indice suffisant qu'ils n'avaient pas encore l'usage de ce métal, qu'on juge du progrès qu'ils pouvaient avoir fait dans les arts à cette époque !

On en peut juger aussi par les noms des meubles, ustensiles, armes et instrumens, dont le nombre s'élève à trente-cinq en tout. On y remarque diverses sortes de vases de bois ou de terre, des *tables*, *bancs* et *coffres* de différente espèce, neuf ou dix signes pour les armes, tels que *flèches*, *arcs*, *haches*, *lances* et *hallebardes*. En fait d'instrumens de destruction, l'industrie humaine est toujours d'une merveilleuse précocité. Rien pourtant n'indique dans ceux-ci l'emploi des métaux, sans lesquels les Sauvages savent bien les rendre meurtriers. Même à présent le caractère de *hache* porte encore l'image de *pierre*, comme pour rappeler la matière dont les haches étaient faites autrefois. Au reste, l'art militaire paraît avoir devancé l'agriculture dans notre vocabulaire, car on n'y trouve ni charrues, ni bêches, ni hoyaux; seulement une sorte de crible, un vase pour mesurer les grains, et un autre pour les serrer.

Quant aux êtres naturels, cinq quadrupèdes domestiques, le *chien*, le *cochon*, le *mouton*, le *bœuf* et le *cheval*; et sept animaux sauvages, le *léopard*, le *cerf*, deux sortes de lièvres, le rat, l'éléphant et le rhinocéros, sont les seuls mammifères qui aient obtenu des signes simples. Onze caractères appartiennent à la classe des oiseaux; mais sur ce nombre, l'hirondelle et le corbeau, l'une hôtesse des habitations de l'homme, l'autre s'attachant à ses restes mortels, sont presque les seules espèces désignées distinctement. Deux signes seulement pour les poissons, un pour ceux qui sont allongés, et l'autre pour ceux qui

sont de forme arrondie, prouvent qu'on renfermait alors toutes les espèces de cette classe sous deux dénominations communes. Enfin, sept caractères suffisaient pour désigner tous les animaux inférieurs aux poissons. Il y en avait un pour les vers, un autre pour les insectes munis de pieds, un pour les tortues, un pour les grenouilles, deux pour les serpens, et un pour les coquilles, lequel est devenu plus récemment le radical des termes qui ont rapport aux richesses, aux échanges et au commerce. Remarquons, comme une singularité, qu'on ne trouve ici aucune mention de ces animaux fantastiques que les Chinois placent à la tête de chaque classe d'êtres animés; ni de ce dragon qui, suivant l'expression chinoise, est le roi des animaux dont les os sont à l'extérieur du corps, c'est-à-dire des insectes, ni de ce phénix, dont la venue est un événement du plus heureux augure; ni de cette licorne merveilleuse qui ne se montre qu'aux époques fortunées où règnent l'abondance et la paix la plus profonde, et dont l'histoire ne rappelle, dans le cours des siècles, que deux ou trois apparitions tout au plus. Si le genre d'écriture que nous étudions est antérieur à l'origine des fables, rien ne prouve mieux sa haute antiquité.

Le règne végétal est compris tout entier dans vingt-six caractères, la plupart génériques, ainsi qu'on aurait pu s'y attendre. Tels sont ceux qui désignent les céréales, les arbres, les herbes, les feuilles, les fleurs et les fruits. Le riz et le millet sont au premier rang; on n'y voit pas encore l'orge et le froment. L'ail et

la courge sont les seules plantes potagères qui y aient trouvé place. Le seul arbre qui ait mérité un nom particulier est le bambou, ce végétal si précieux pour l'économie rurale et domestique des Chinois. On ne s'étonnera pas de ne voir aucun signe simple pour le mûrier, l'arbre à papier, le thé, le vernis, et les autres végétaux dont les usages économiques ou industriels ne remontent qu'à la moyenne antiquité.

Résumons en peu de mots les principaux traits du tableau que nous venons de parcourir; et, partant de ce principe, que le vocabulaire d'un peuple peut être considéré, jusqu'à un certain point, comme le miroir de son génie, voyons quelle idée les Chinois nous donnent d'eux-mêmes dans les rudimens de leur écriture : presque point de religion, nulle idée morale, nulle observation des phénomènes célestes, nulle connaissance de la division du tems; point de villes, de murailles, de temples. Aucune notion des rapports civils, des rangs, des états de la société; à peine quelques vêtemens grossièrement façonnés; presque aucune de ces parures que les peuples barbares recherchent avec tant d'ardeur; un très-petit nombre de meubles et d'ustensiles de bois et de terre; quelques armes, telles que tous les Sauvages en possèdent, et qu'on peut les fabriquer sans le secours des métaux, car l'absence du nom des métaux est l'une des particularités les plus remarquables du tableau que nous traçons; enfin, un très-petit nombre d'animaux les plus communs, de ceux sur lesquels l'homme doit naturellement jeter les yeux, en commençant à

vivre avec ses semblables, et un plus petit nombre de végétaux encore, parmi lesquels deux seulement semblent attester un commencement de culture : tel est le résultat de notre analyse, et ce que nous montre le genre des monumens le plus singulier, et peut-être le plus authentique qu'aucun peuple ait conservé. En nous reportant à un état de choses dont il est impossible qu'aucune chronique ait conservé le souvenir, nous y voyons les premiers Chinois à peine sortis de la vie nomade, à peine parvenus au premier degré de la civilisation, dans le dénûment le plus absolu que l'état social puisse comporter. Et, chose remarquable, les deux cents images, distribuées en dix ou douze groupes, suivant la nature des objets qu'elles expriment, et considérées isolément, ramènent toujours au même résultat, et conduisent à des conclusions qui se confirment réciproquement, sans que rien vienne les infirmer ou les démentir. On voit que ceux qui employaient ces signes étaient à peu près au même degré d'habileté en astronomie, en économie rurale, en histoire naturelle ; qu'ils n'étaient ni plus savans, ni plus ingénieux, ni meilleurs qu'il ne convient de supposer une réunion de familles sauvages sur un sol encore couvert de forêts, dont nulle main n'a fouillé le sein, ni fertilisé la surface. On croirait voir les tribus de la Nouvelle-Zélande ou des Iles des Amis s'essayant, dans l'enfance de la société, aux premiers arts qui marquent la naissance de la civilisation. Mais les Chinois, dans cet état même, avaient déjà conçu l'idée de l'écriture, et ce trait de

génie qui leur est particulier les met seul bien au-dessus des Sauvages que je viens de nommer, au-dessus même de beaucoup d'autres peuples chez lesquels on a poussé assez loin les arts qui procurent les commodités de la vie, sans songer seulement à celui qui est la condition première des progrès de l'intelligence.

En poursuivant l'étude des anciens caractères chinois, on s'aperçoit que l'idée première qui leur avait donné naissance ne tarda pas à être fécondée par les plus heureux développemens. D'autres besoins se faisant sentir, et l'art d'écrire venant s'appliquer à des usages auxquels on n'avait pas pensé d'abord, il fallut augmenter le nombre des signes, et, pour cela, recourir à de nouveaux procédés. Car il ne pouvait plus être question de tracer de nouvelles figures, qui auraient fini par se confondre en se multipliant; et d'ailleurs on avait à peindre des objets sans figures, et il fallait. . . . .

Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Comment de grossiers dessins auraient-ils permis de distinguer un chien d'un loup ou d'un renard? un chêne d'un pommier ou d'un arbre à thé? Comment surtout auraient-ils pu exprimer les passions humaines, la colère, l'amour ou la pitié, les idées abstraites et les opérations de l'esprit? La manière dont on a surmonté ce double obstacle, tout en prouvant qu'on n'avait fait encore que de médiocres progrès dans la culture sociale, fait beaucoup d'honneur au génie des

inventeurs. Ils ont fait tout ce qu'on pouvait faire dans leur position : circonstance qu'on n'observe pas assez communément pour la passer sous silence. Ils ont combiné deux à deux, ou trois à trois les figures primitives, et ils ont formé, par ce procédé, une innombrable multitude de signes composés qui offrent des symboles ingénieux, des définitions vives et pittoresques, des énigmes d'autant plus intéressantes que le mot n'en a pas été perdu, et qu'on n'est pas réduit, comme à l'égard des hiéroglyphes égyptiens, à le deviner en s'abandonnant aux rêves de son imagination (1).

Pour les êtres naturels, et pour une foule d'autres objets qui purent y être assimilés, on les classa par familles à la suite de l'animal, de l'arbre ou de la plante qui en était comme le type. Le loup, le renard, la belette et les autres carnassiers furent rapportés au chien; les diverses espèces de chèvres et d'antilopes, au mouton; les daims, les chevreuils, l'animal qui porte le musc, au cerf; les autres ruminans, au bœuf; les rongeurs, au rat; les pachydermes, au cochon; les solipèdes, au cheval. Le nom de chaque être naturel se trouva ainsi formé de deux parties; l'une qui se rapportait au genre, l'autre qui déterminait l'espèce par un signe indiquant, ou les particu-

(1) La date de ce Mémoire suffit pour empêcher toute application équivoque de cette observation. On sent bien qu'elle ne saurait porter sur la découverte toute récente de M. Champollion le jeune, relativement au petit nombre des hiéroglyphes qui ont été pris comme *signes de sons*, et employés avec une valeur *phonétique*.

larités de conformation, ou les habitudes de l'animal, ou les usages qu'on en pouvait tirer. Par cet ingénieux procédé, se trouvèrent formées de véritables familles naturelles, qui, à quelques anomalies près, pourraient être avouées des naturalistes modernes, et où les dénominations spécifiques semblent les essais de la nomenclature binaire de Linnéus, et en ont presque tous les avantages.

Quant aux notions abstraites et aux actes de l'entendement, la difficulté était plus grande, et elle ne fut pas moins ingénieusement éludée. Pour peindre la *colère*, on mit un *cœur* surmonté du signe d'*esclave*. Pour l'*entraînement* ou la *séduction*, l'image de *femme* avec celles de *parole* et de *filet*. Une *main* tenant le symbole de *milieu* désigna l'*historien*, dont le premier devoir est de n'incliner d'aucun côté. Les images de deux *hommes* signifièrent *saluer*, s'ils se regardaient; *se séparer*, s'ils se tournaient le dos; *suivre*, s'ils étaient placés l'un derrière l'autre. Pour exprimer l'idée d'*ami*, on plaça deux images de *perles* à côté l'une de l'autre : il est si difficile de rencontrer deux perles exactement appareillées ! J'ai dit que les Chinois étaient encore bien peu civilisés quand ils inventèrent cette écriture composée : j'en citerais pour preuve l'idée malheureuse de rapporter à l'image de *femme*, les mots qui peignent les défauts, les vices et les imperfections morales. Un tel usage, qui subsiste encore aujourd'hui, atteste bien l'un des préjugés les plus ordinaires aux peuples barbares. Ainsi cette image, répétée deux fois, signifia *dispute*; et trois fois,

désordre ou immoralité. Véritablement on trouve aussi sous cette classe les termes qui signifient *beauté; charmes extérieurs, tendresse maternelle, repos*. Il y a une foule de ces mots composés qu'il est intéressant d'analyser. Les missionnaires en ont cité quelques-uns, mais ils sont loin d'avoir épuisé la matière, ou même de l'avoir étudiée sous le rapport le plus curieux. On ne saurait compter les traditions, les allusions, les rapprochemens inattendus, les traits piquans et épigrammatiques qui sont ainsi renfermés dans les caractères composés ; et il est impossible d'imaginer combien on pourrait en faire jaillir de lumières sur les anciennes opinions morales ou philosophiques des peuples primitifs de l'Asie orientale. Il suffirait d'étudier avec soin, et en se garantissant de l'esprit de système, ces expressions symboliques où les Chinois se sont peints sans y penser, eux, leurs mœurs et tout l'ordre de choses dans lequel ils vivaient, et que l'histoire nous fait si imparfaitement connaître, parce qu'il date d'un tems où il n'y avait pas encore d'histoire. La paléographie chinoise n'est pas l'étude des formes variées que le caprice a fait prendre aux lettres, moins encore l'étude des abréviations et des ligatures, des accens et de la ponctuation : c'est véritablement l'étude des anciennes traditions, des vieux usages, des mœurs antiques. C'est sous ce rapport qu'elle mérite une attention toute particulière ; car l'histoire des mots n'a droit à nous intéresser qu'autant qu'elle conduit à l'histoire des choses.

Observations de M. le professeur Rask, sur les Alphabets Zend et Pehlvi, communiquées à M. le baron Silvestre de Sacy par M. F. Münter, évêque de Sélande (1).

Le pehlvi a vingt-quatre lettres différentes ; mais comme parmi ces lettres il y en a qui ne sont distinguées de quelques-autres que par des points, ainsi que cela a lieu dans l'écriture arabe, et que ces points sont souvent omis, il semble que le nombre des lettres du pehlvi ne soit pas aussi considérable. Anquetil, par une méprise, en admet davantage. (V. Zend-Avesta, T. II ; Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, T. XXXI ; Meninsky, *Thesaurus*, etc., 2e. édition, préface, pl. 2). La seconde figure du *D* est fausse : c'est le *V* ordinaire ou le double *W* (allemand) que M. Anquetil place sous les n°s. 18 et 26, et aussi l'*O* ou l'*ou* dont il fait le n°. 24. La première figure de son *Kh*(خ)se présente rarement, ou même ne se trouve jamais dans les manuscrits pehlvis : elle est prise du Zend-Avesta, ou bien c'est une manière erronée de lire la syllabe pehlvie اں *an*, ou la syllabe هو *hou*, qui ont l'une et l'autre presque la même figure. Son premier *D* est faux ; ce n'est que le *T* ordinaire que les Perses d'aujourd'hui prononcent plus

---

(1) Voyez ci-devant, p. 108.

mollement à la fin des mots. Son second *Z* est pareillement faux; c'est la même chose que ce qu'il présente plus loin sous le n°. 23, comme ayant la valeur de *Zh* ou du *J* français ; mais en cet endroit-là même la figure en est inexacte : il faut supprimer le premier trait, et cette lettre doit ressembler à l'*E* latin minuscule. Sous le n°. 19, il place la lettre *K* comme une des formes de la lettre *H*, sans doute parce que dans le pehlvi, le *K* termine beaucoup de mots qui, dans le parsi, finissent par le *H*. Du reste, il y a effectivement une lettre qui répond à chacun des numéros de M. Anquetil, jusqu'au n°. 21. Mais après celui-ci vient le *P*, ce qui est une erreur : c'est la même chose que le *F* mis sous le n°. 12. Ainsi le *Zh* ou *J* français, avec la rectification précédemment indiquée dans sa figure, doit être le n°. 22. L'*A* long qui chez lui est le n°. 25, devient le n°. 23, et le n°. 24 doit être l'*O* long, qui a la forme par lui donnée à la dernière figure du n°. 26 de l'alphabet zend, mais qu'il a omis dans son alphabet pehlvi. Cette lettre se trouve, par exemple, au commencement du Boundéhesch, sur la planche gravée que M. Anquetil a donnée, comme un *specimen* de l'écriture pehlvie, dans le mot *haò* (ensuite), et dans d'autres mots. On pourrait la figurer en arabe par le *aïn* ع, et alors il serait facile de se passer de tout l'alphabet pehlvi, et de le remplacer par l'alphabet arabe, en cette manière : ا *l'alif* surmonté d'un *meddah* ب ت ج le *tcha* persan خ د ر ز le *je* persan س ش غ ع ف ک ل م ن و ه ی. Il n'y a pas de voyelles dans le pehlvi.

Le zend a effectivement quarante-deux lettres, sans compter deux ou trois figures superflues. Voici quelles sont les rectifications à faire à l'alphabet zend qu'a donné M. Anquetil dans les ouvrages précédemment cités. Les deux figures mises sous le n°. 5 sont deux lettres différentes qui ne sont jamais confondues l'une avec l'autre dans les manuscrits. La première est le *K dur* ou *Q*; la seconde est la même lettre aspiré *Qh*, (le خ arabe). La queue, si je puis me servir de cette expression, qui distingue ce *Qh*, est, dans ce genre de lettres, le signe ordinaire de l'aspiration. Sous le n°. 6 il y a trois lettres : la première figure est le *D* ordinaire ; la seconde est le *D barré* (1) ; les deux dernières sont indistinctement les formes ordinaires du *Th*. Le n°. 9 est une *S*, mais non l' *S* ordinaire : c'est une consonne qui correspond à la première des trois *S* samskrits, et qu'on ne peut pas mieux représenter que par le *Ç*, parce qu'en passant dans les idiomes de l'Europe, elle se change en *Ç* ou en *K*. Le n°. 10 renferme d'abord l' *S* ordinaire, ensuite le *Sk* qui, dans les meilleurs manuscrits, paraît évidemment composé de la figure de l' *S* et de celle du *K*, et enfin le *Sh* (en allemand *Sch*) (2). Ainsi *açpo* est le samskrit *açvah* (cheval) ; *paçous* est le samskrit *paçoah* (bœuf), et le latin *equus, pecus*. Le n°. 14, outre le *G* ordinaire, contient une figure fausse qui n'existe point dans

---

(1) Je pense que, par cette figure, M. Rask veut indiquer un *D* plus fortement articulé. S. de S.

(2) C'est le *Ch* français, comme dans *chose*. S. de S.

l'alphabet zend. Le n°. 16 n'est qu'une abréviation : au lieu de *Hm;* on trouve une semblable figure dérivée de celle de l' *N*, sans doute pour *Hn;* mais elle est d'un usage rare, et ne doit pas plus que celle qui représente *Hm*, être considérée comme une lettre particulière. Sous le n°. 18 il y a deux figures : la première est le *V dur;* la seconde est celle du *W* au commencement dès mots. Au milieu des mots il a la figure qu'on voit au n°. 35. Le n°. 20 d'Anquetil offre deux figures qu'on emploie indifféremment pour la consonne *Y*, (le *jod* danois et allemand), au commencement des mots. Au milieu des mots, cette même consonne s'écrit par la première des figures du n°. 21. La seconde figure du n°. 21 est l' *I* voyelle long. La voyelle brève *I*, qui correspond à l'*I* long, se trouve sous le n°. 25. Le n°. 26 offre en premier lieu la figure de l'*ou* bref. L'*ou* long se trouve au n°. 32. On trouve en second lieu, sous le n°. 26, l'*O* bref. L'*O* long est la figure qui suit immédiatement le n°. 27. Le n°. 28 contient d'abord l'*OE* bref. L'*OE* long (1) se représente par la même figure, mais à laquelle on donne, soit par en bas, soit à gauche, une fois autant de longueur qu'elle a de hauteur. Anquetil a oublié tout-à-fait cette voyelle longue qui, dans les manuscrits, ne se confond jamais avec la voyelle brève analogue. La deuxième figure du n°. 28 est notre *E*. Le n°. 29 est un A nasal, et on doit, en conséquence, le rendre

---

(1) M. Rask, par *CE*, veut dire sans doute l'*A ponctué* des Allemands, comme dans *hande*. S. DE S.

par l'*A barré* des Polonais. Le n°. 30 est une consonne : c'est une *N* nasale ; c'est-à-dire l'*N* finale du français. On pourrait la représenter par une *N* majuscule, dont la grandeur corresponde à celle des lettres minuscules de la même ligne. Le n°. 31 renferme deux lettres nasales, dont la première peut être exprimée par le *j̃*, et la seconde par *g̃* (1). Le n°. 33 est l'*a* long, et le n°. 34 est le... (2). Voilà tout ce qu'il y a de lettres simples. La figure suivante est une diphthongue qui paraît composée de *aœ*, mais se prononce communément *aò*. Celle d'ensuite est la réunion des deux lettres *ah*, et non pas *eh*, et la dernière la réunion des lettres *st*, et non pas *sht* (3). On voit donc qu'il faut retrancher le n°. 16 de l'alphabet d'Anquetil ; que les n°s. 5, 10, 26 et 31 donnent chacun une nouvelle lettre, et les n°s. 6 et 28 chacun deux nouvelles lettres. Ajoutant ces huit nouvelles lettres aux trente-quatre autres, on a le nombre déjà fixé de quarante-deux lettres. Ces observations ne sont assurément point sans importance. Par exemple, M. de Sacy, dans sa lettre à M. Millin, sur l'écriture cunéiforme, révoque en doute les trois *A* et les deux *E* que M. Grotefend croit avoir reconnus dans cette écriture. On voit à présent que ce doute est sans fondement. M. de Sacy

---

(1) M. Rask aurait dû mieux déterminer la valeur qu'il attribue à ces deux caracteres. S. DE S.

(2) Il m'est impossible de deviner la valeur du caractère que M. Rask emploie ici pour rendre la 34e. figure de l'alphabet zend de M. Anquetil. S. DE S.

(3) En français *scht* ou *çht*. S. DE S.

élève pareillement des doutes sur le double *Sh* admis par M. Grotefend; et cependant l'opinion de M. Grotefend est vraie; seulement il faut la rectifier en ce point : que l'une des deux figures est l' *S* ordinaire, correspondant à la première figure du n°. 10, dans l'alphabet zend-pehlvi d'Anquetil; mais qu'on confond souvent avec le *Sh*, parce que dans le pehlvi cette même figure est celle du *Sh*. Au contraire, ce dont M. Grotefend fait l' *S* ordinaire, est le *Ç*. De cette manière, les trois *S* du caractère cunéiforme correspondent parfaitement aux trois *S* du zend; et l'espèce d'aspiration, à la fin du mot *Daryavesch*, qui paraît suspecte à M. de Sacy, disparaît (1); car la lettre qui termine ce mot est la même qui se trouve dans *paçous* (*pecus*), *dusmainyous*, (δυσμενὴς), et tous les autres mots zends en *ous*, mots correspondans aux mots grecs en υς, et à la quatrième déclinaison des latins. La juste application de l' *S* et du *Ç* confirme donc la manière dont M. Grotefend lit le nom d'*Hystaspes*, (pl. XXIV B, T. II du Voyage de Niebuhr), *Gost-açpahe*, ou mieux *Gost-açpalta*. C'est une autre question de savoir si M. Grotefend a bien déterminé les trois *A* et les deux *E*. En général, il n'a pas distingué les consonnes *y*, *w* et *v*, des voyelles *i* et *ou*. Il n'a pas non plus distingué, parmi les voyelles, les longues et les brèves, etc.; mais aussi n'était-ce pas

---

(1) Ce que j'ai révoqué en doute, c'est l'insertion d'une aspiration dans le nom de Darius, après la syllabe *dar*. M. Grotefend lit ce nom *Darhéousch*. S. DE S.

une chose aisée à faire, tant qu'on ne savait pas avec précision combien la langue avait de voyelles. Il me reste aussi des doutes sur plusieurs de ses consonnes, particulièrement sur son génitif pluriel en *étchâo*, qui ne ressemble point du tout aux inflexions du zend; car en zend tous les génitifs pluriels se terminent en *anam*, *inam*, *ounam* ou *am*, dans les noms impurs, comme en samskrit et comme en grec, οων, αων, εων, υων, ou seulement ων, et en latin, *orum*, *arum*, *ium*, *uum*, ou seulement *um*. Je crois donc que dans les inflexions finales, sur la planche de Niebuhr, il faut lire *anam* au lieu d'*âtchâo*, et *ounam* au lieu d'*outçhâo*. Cela donnerait une nouvelle *M* et une nouvelle *N*, et cette *M* ressemble beaucoup à celle de M. Grotefend. Cela occasionnerait aussi un grand changement dans le mot *akheotchoshoh*, qui deviendrait alors *àgamn. s..* (je ne suis pas sûr de la valeur des dernières lettres), et se rapprocherait beaucoup des noms *achæménides* que M. de Sacy a trouvés dans l'inscription pehlvie correspondante (1). Le premier mot de cette inscription *darhyous* me paraît assez certain, parce qu'il revient pl. XXIV *G* sous la forme *darhyaous*. Cela correspond à l'inflexion zende. Dans le zend, les noms masculins en *ous* sont de deux sortes : les uns font, au génitif, *œous*, avec un *œ* long; les autres font *aos*.

---

(1) J'ignore ce que veut dire ici M. Rask. J'ai soupçonné autrefois, comme M. Rask, que l'on devait trouver le mot *Achæménide*, là où M. Grotefend a lu *akhetchoshoh*; mais je ne pense pas avoir communiqué cette conjecture à personne. S. de S.

terminaison qu'on peut regarder comme identique avec *aous*. Au contraire j'ai des doutes sur le mot *kshéhioh*, roi, (qu'il faudrait écrire *qsâhioh*), parce que le génitif *qsahiohaha* est tout-à-fait barbare. Je ne me rappelle point avoir vu aucun mot en *io*. D'après les règles d'euphonie de la langue, cela devrait se changer en *yo*, et tous les masculins en *yo* prenant au cas possessif *yéhé*, ce qui me semble trop éloigné de la forme *iohaha*. En général, dans le zend, les inflexions ne s'ajoutent pas ainsi aux nominatifs, comme les postpositions du hongrois ; elles prennent la place de la terminaison des nominatifs, comme en grec et en latin, où, de κύριος et de *dominus*, on forme κυρίου et *domini*, et non pas κυριόσου et *dominusi*. Voilà ce que j'avais à dire de l'écriture cunéiforme.

LE SERPENT ET LES GRENOUILLES,

Fable traduite de l'hitopadésa ; par M. Burnouf Fils.

Dans un jardin abandonné vivait un serpent nommé *Mandavisarpa*. Épuisé par l'âge et trop faible pour chercher sa nourriture, il se laissa un jour tomber au bord d'un marais. Une grenouille l'aperçut de loin, et s'approchant de lui, qui te fait, lui dit-elle, oublier le soin de te nourrir ? Laisse-moi, réplique le serpent, à quoi bon perdre ton tems à interroger un malheureux ? La grenouille, à ces mots, ressentit une

joie maligne, et ne l'en pressa que plus de lui conter son infortune. Le serpent reprit ainsi :

« Un sage de *Brahmapour*, *Kaundinya*, avait un fils âgé de vingt ans, doué de toutes les vertus. Un cruel destin voulut qu'il tombât sous ma dent venimeuse : il en mourut. A la vue de son fils *Sousila* étendu sans vie, le brahmane, pénétré de douleur, se précipite et se roule à terre. Aussitôt ses amis, ses parens, tous habitans de *Brahmapour*, accourent et se rassemblent autour de lui ; mais un sage, nommé *Kapila*, s'approchant de lui : Eh ! quoi, dit-il, *Kaundinya*, quelle folie est la tienne, et où t'entraîne la douleur ?

« Dis-moi où sont allés ces rois du monde, avec leurs » puissantes armées et leurs charriots redoutables ? Tout, » sur la terre où ils ont régné, atteste encore aujourd'hui » qu'ils ne sont plus (1).

» Le corps périt d'une mort lente et insensible ; ainsi le » vase d'argile, que le feu n'a pas séché, se dissout quand » on le plonge dans l'eau.

» La jeunesse, la beauté, la richesse, la puissance, la » vie et la société de ce qui nous est cher ; tous ces biens » ne durent qu'un jour : le sage ne leur doit pas un regret.

---

(1) Je dois avertir que j'ai fait un choix parmi les nombreuses maximes que l'auteur met dans la bouche de *Kapila*. J'ai cru pouvoir, sans nuire à l'ensemble de la fable, retrancher celles qui ne sont que des répétitions de pensées déjà exprimées. Si je me suis écarté en deux ou trois endroits seulement du sens adopté par Jones et Wilkins, ce n'est qu'après avoir consulté M. Chezy, qui a eu la complaisance de revoir ce morceau, et de m'éclairer sur les passages qui pouvaient présenter quelque obscurité.

» Comme deux planches, flottant sur le grand réservoir » des eaux, se rencontrent, et après se séparent pour tou- » jours ; de même ici-bas les hommes se rencontrent et se » quittent pour jamais.

» Le corps est un composé de cinq élémens; pourquoi » donc se lamenter, quand chacun de ces élémens retourne » au principe d'où il émane ?

» Autant l'homme se fait d'amis chers à son cœur, au- » tant la douleur enfonce d'aiguillons dans son ame.

» Car, tu le sais, la naissance est l'annonce d'une mort » inévitable ; réunis un instant, nous sommes séparés pen- » dant des milliers de générations.

» Quand il faut rompre le lien d'une douce amitié, la » séparation est aussi cruelle que le changement terrible » qui prive l'homme de la lumière et le plonge dans les » ténèbres.

» Les torrens se précipitent vers les fleuves, rien ne » peut en arrêter le cours ; ainsi s'enfuit la vie des mortels ; » ainsi s'échappent les jours et les nuits.

» Où goûter ici-bas le bonheur, si ce n'est dans la so- » ciété de l'homme vertueux? Bonheur fragile, dont le » terme est la séparation et la douleur!

» Aussi le sage fuit-il la société de ses semblables ; il sait » qu'il n'est pas de remède pour le cœur blessé par le glaive » de la séparation.

» *Sagara* et d'autres puissans monarques se sont illustrés » par de grandes actions ; ils sont morts, et leurs actions, » toutes grandes qu'elles étaient, ne leur ont pas survécu » davantage.

» Quand la mort frappe nos enfans avant le tems, et que » la douleur, comme un fer cruel, pénètre et déchire notre » ame, le seul remède à ce malheur, c'est de n'y point » penser. »

A ces mots *Kaundinya* se réveillant comme d'un long sommeil : Oui, s'écrie-t-il, je quitte cette fatale maison, j'y souffre les tourmens de l'enfer; je veux me retirer dans la forêt. Mais *Kapila* reprenant :

« Le vice suit aussi le méchant dans la forêt, tandis » qu'on peut dompter ses sens et se mortifier sans sortir de » sa maison.

» Celui qui évite le péché et qui sait fermer à son ame » le chemin des passions, n'a pas besoin de se retirer dans » la forêt; sa maison est pour lui un lieu de pénitence.

» Le malheureux remplira ses devoirs, quand il saura » maintenir son ame dans une égalité parfaite, et se trou- » ver bien en quelque lieu qu'il soit; car tout lieu est bon » pour l'accomplissement de la justice.

» Ce n'est qu'en se détachant de ce monde, misérable » jouet de la vie, de la mort, de la vieillesse, des mala- » dies et de l'infortune, que l'on peut trouver le bonheur.

» Que dis-je? le bonheur n'est pas; le malheur seul » existe; l'idée de bonheur est relative; on ne la conçoit » que par opposition au malheur. »

Hélas! s'écrie le vieillard affligé, il n'est que trop vrai! Et se retournant vers moi, il me maudit en ces termes : « Dès ce jour tu porteras sur ton dos des grenouilles. » Cependant les sages conseils de *Kapila* avaient, comme un doux nectar, éteint en son ame le feu de la douleur. Il se retira dans la forêt après avoir accompli les cérémonies voulues par la loi (1);

---

(1) Il y a dans le texte, *il prit le bâton, conformément à ce qui est commandé par la loi*; c'est-à-dire qu'il renonça aux soins du monde pour mener la vie d'un *brahma-tchari* (homme qui marche en

et moi, infortuné que je suis, je reste ici condamné, par la malédiction d'un brahmane, à porter des grenouilles. »

Le serpent avait à peine fini, que la grenouille va tout conter au roi du marais. Celui-ci accourt; se présente au serpent, qui, docile, le reçoit sur son dos, et lui fait faire ainsi une longue et agréable promenade. Le lendemain le roi veut recommencer le jeu; mais le serpent s'y prêtait avec peine. « D'où vient, lui dit le roi, que tu es aujourd'hui si lent à marcher?— Seigneur, la faim a épuisé mes forces.— Mange des grenouilles, dit le roi, je te le permets. » Le serpent saisit avidement cette faveur : les grenouilles disparurent les unes après les autres; et quand l'étang fut dépeuplé, le serpent mangea le roi après les sujets.

Dieu). Les cérémonies qu'il faut pratiquer quand on prend le bâton sont longuement expliquées dans les *lois de Menou*, IIe. chapitre. WILKINS.

SUR LES BOUKHARES;

Par M. KLAPROTH.

LES géographes et les savans qui s'occupent de l'étude comparée des langues ont cru, jusqu'à présent, que les *Boukhares* étaient un peuple de race

turque. *J. Ch. Adelung* (1) le savant auteur du *Mithridates*, les a rangés dans la classe des *Tatars* ou *Turcs méridionaux*, et il ajoute : « On prétend que » le dialecte boukhare est un des plus parfaits, » quoique mélangé de beaucoup de mots persans. » M. *Malte-Brun* (2) ne décide rien sur l'origine des Boukhares; cependant, pour ne pas se compromettre, il fait entendre « que l'idiome des Boukhariens, » qui promet un fond de recherches très-curieuses, » n'a pas encore été analysé; nous y avons remarqué, » dit-il, plusieurs termes géographiques qui parais- » sent persans ou *gothiques*. »

Si le célèbre *Pallas* avait eu seulement une connaissance superficielle des langues asiatiques, il lui aurait été facile de désigner la véritable place, qui, dans le système des peuples, convient aux Boukhares; et il aurait évité de les ranger entre les *Téléoutes* et les *Ouzbeks de Khiva*, dans le grand vocabulaire comparatif de toutes les langues, que l'impératrice Catherine II l'avait chargé de publier.

(1) *Mithridates*, vol. I, page 458. — C'est dans le supplément de cet ouvrage que M. *Adelung* de St.-Pétersbourg, neveu du célèbre Adelung de Dresde, dit qu'entre les 625 mots boukhares insérés dans le voyage de *Iefremov* en Boukharie, il en avait trouvé un grand nombre qui étaient du persan pur, avec une légère différence de prononciation. Il cite ensuite onze mots du *pater*, en boukhare, entre lesquels on remarque «tu, *schmo*» et «ton, *schema*»; mais tout le monde sait que le mot persan *chumâ* signifie *vous* et *vôtre*. Il publie aussi dans ce supplément un prétendu *pater boukhare*, qui n'est autre chose que cette prière en *langue turque des Ouzbeks de Khiva*.

(2) *Précis de la Géographie universelle*, vol. III, p. 331.

Dans sa *Description de toutes les nations de l'empire russe*, *Georgi* place les Boukhares parmi les peuples turcs, en assurant qu'ils sont les plus purs descendans des *Ouzes* et des *Turkmans*.

Il y a vingt-deux ans qu'en parcourant, pour la première fois, les *Vocabularia comparativa* de Pallas, je fus très-étonné d'y trouver que le plus grand nombre des mots boukhares étaient persans. Non-seulement les noms substantifs me donnèrent lieu de faire cette observation, mais aussi les autres parties du discours. L'infinitif était terminé en *tan* ou *dan*, comme en persan ; et l'impératif se trouvait formé, comme dans cette langue, par l'omission de la dernière syllabe de l'infinitif. Je voyais dans le mot *nâï-bini*, *narine*, la manière persanne de former des mots composés, en plaçant le génitif le dernier, et le faisant précéder de l'*i* qui le désigne ; car *naï-bini*, en persan, signifie *tuyau du nez*. Les pronoms se trouvaient être les mêmes dans les deux langues. Quelques mots boukhares tirés de Pallas, auxquel j'ai joint le turk de Khiva, démontreront la différence totale de ces deux idiomes, et l'identité du premier avec le persan:

	BOUKHARE.	TURC DE KHIVA.
Tu.	*Tou.*	*Sen.*
Lui.	*Ou.*	*Ol.*
Nous.	*Mâ.*	*Biz.*
Vous.	*Choumaha.*	*Siz.*
Ils.	*Ichânha.*	*Onlar.*
Boire.	*Nouch-karden.*	*Itchmak.*
Manger.	*Khourdan.*	*Achamak.*

Chanter.	*Surut-kardun.*	*Irlamak.*
Battre.	*Zâdan.*	*Ourmak.*
Dormir.	*Khabidan.*	*Iouklamak.*
Aimer.	*Moukhiwet-kardan.*	*Savmak.*
Porter.	*Khamil-kardan.*	*Iourtmak.*
Couper.	*Buridan.*	*Kismak.*
Cacher.	*Kuchadan.*	*Atchmak.*
Bouillir.	*Poukhtan.*	*Pichirmak.*
Il est.	*Hast.*	*Var.*
Donnez !	*Dih.*	*Bir.*
Allez !	*Ravou, réou.*	*Kel, var.*

Je trouvai aussi les noms de nombres entièrement persans ; 1, *iak*. 2, *dou*. 3, *si*. 4, *tchahar*. 5, *panj*. 6, *chech*. 7, *haft*. 8, *hacht*, et 9 *nuh* me paraissaient n'avoir aucune ressemblance avec 1, *bir*. 2, *iki*. 3, *outch*. 4, *diourt*. 5, *bich*. 6, *alty*. 7, *ièdi*. 8, *sekiz*. et 9, *tokouz*.

Malgré toutes ces données, je ne pouvais que supposer une méprise de la part de l'illustre Pallas, et je présumais que ce savant avait été induit en erreur par des vocabulaires réputés boukhares, et qui n'étaient que persans.

En 1805, j'eus l'honneur d'accompagner Son Excellence Monsieur le Comte *G. Golovkine*, envoyé en ambassade à la Chine par S. M. l'empereur de Russie. Arrivé à *Kazan*, j'y vis pour la première fois des Boukhares; et mes doutes furent bientôt résolus : j'appris de leur bouche, que leur langue maternelle était le *farsi* ou *persan*. Tous les autres individus de cette nation que je rencontrai en-

suite à Tobolsk, à Tara, à Toms et dans d'autres villes de la Sibérie, me répétèrent la même chose, et avouèrent que le persan était l'idiome de leurs ancêtres, en ajoutant qu'eux-mêmes, étant établis depuis plusieurs générations parmi les Turks, avaient emprunté beaucoup de mots de ces dernières, et rendu, par-là, leur idiome moins pur que n'était celui de la grande et la petite Boukharie.

Ordinairement les colons boukhares de la Sibérie parlent le turc par condescendance envers leurs nouveaux compatriotes. Cependant ils ont conservé une foule de termes persans, même pour les choses les plus communes, comme on le verra par la liste suivante :

Sabre, *chumchir.* (P.)
Lance, *noïsa.* (Pers. *niséh.*)
Arc, *kaman.* (P.)
Flèche, *tir.* (P.)
Poignard, *kinchal.* (Pers. *khandjar.*)
Fenêtre, *tarasa.* (Pers. *teredjéh.*)
Brique, *khitch.* (Pers. *khicht.*)
Four, *tanour.* (P.)
Étable, *aran.* (P. A. *irân*, endroit où se tiennent les animaux.)
Pain, *nân.* (P.)
Roti, *kavab.* (P. *kebab.*)
Pâté, *baritch.* (P. *bouredj.*)
Poivre, *pilpil.* (P.)
Poivre noir, *martch.* (P.)
Froment d'hiver, *gandum.* (P.)

Froment d'été, *gandum-baheri*, (c'est-à-dire froment de printems.)

Riz, *birinch*. (P.)

Pois chiche, *nokhoud, nahod*. (P.)

Petites lentilles vertes, *mach*. (P.)

Chanvre, *kanâb*. (P.)

Haricot, *labia*. (P. *loubia*.)

Moulin, *assia*. (P.)

Moulin d'eau, *assiâb*. (P.)

Moulin à vent, *bod*. (P. *bâd*, vent.)

Moulin à chevaux, *khar-ass*. (P. *khar-assia;* c'est-à-dire moulin à âne.)

Jardin, *bak*. (P. *bâg'*.)

Grenade, *anar, nar*. (P.)

Abricot, *tserdouli*. (P.)

Amande, *badan*. (P.)

Pêche, *chaptala*. (P.)

Figue, *indjir*. (P.)

Coing, *bihir*. (P. *bih*.)

Prune, *alou*. (P.)

Pomme, *seb*. (P. *sib*.)

Raisin, *angour*. (P.)

Noix, *tcharmaz*. (P. *tchihâr-mag'z*, quatre cervelles.)

Jasmin, *iasmin*.

Syringa, *arkhovoun*. (P. *erg'evân*.)

Citrouille, *kadou*. (P. *kedoû*.)

Calebasse, *kadou-sourakhi*. (P. A.)

Tulipe, *lala*. (P.)

Hyacinthe, *sumboul*. (P.)

Balsamine, *h'enna*. (P. A.)

Pavot, *koukenar*. (P.)

Melon, *kavouk*. (P. *kefêh*.)

Lin, *sagher*. (P.)

Garance, *raïan*, *rouïan*. (P. *rouïân*.)
Feutre, *namet*. (P. *nimet*.)
Indigo, *nil*. (P.)
Charpentier, *drougari*. (P. *douroûger*.)
Cordonnier, *mozadous*. (P. *mouzeh-dous*.)
Forgeron, *ahinghi*. (P. *ahengher*.)
Chameau, *ouchtoura*. (P. *ouchtour*.)
Ane, *khara*. (P. *khar*.)
Papier, *kâghiz*. (P.)

Telle était la manière dont j'envisageais la langue boukhare (1) avant mon arrivée à Paris ; empressé de vérifier si elle était juste, je consultai, à la bibliothèque royale, un *glossaire boukhare* qui appartient à la collection des vocabulaires manuscrits en langues étrangères, expliqués en Chinois, et envoyés par le P. Amiot. Ces vocabulaires furent rédigés, il y a environ *quatre cents ans*, par la cour des traducteurs (*Thoung-ven-thang*) de Pe-king. Indépendamment du glossaire de la langue des *Hoei-hoei* ou *Boukhares*, on trouve aussi, dans ce recueil, dix-sept suppliques écrites dans le même idiome, et accompagnées de la traduction chinoise. Ces suppliques ont été adressées aux empereurs par les princes boukhares de *Thourfan*, *Kamil* (Khamil ou Ha-mi), *Samarkand* et autres lieux ; elles sont, de même que le glossaire, écrites en langue et en caractères persans.

La découverte que les Boukhares sont d'origine per-

(1) A *Kiakhta* j'ai aussi vu des Boukhares de *Khamil* et de *Tourfan*, qui regardaient le persan (*Farsi*) comme leur langue maternelle.

sanne doit essentiellement changer l'ancien système ethnographique de l'Asie intérieure ; car jadis on ne présumait pas même que les villes de la Grande-Boukharie, telles que *Kachgar*, *Khotian*, *Iarkïang*, *Aksou*, *Ouchi*, *Thourfan* et *Khamil*, fussent habitées par une nation dont le persan était la langue maternelle.

Les Boukhares sont appelés *Sarty* par les peuples turcs qui, dans leur voisinage, mènent une vie nomade. On a prétendu que ce mot signifiait *un marchand*, mais c'est à tort, on lui a donné cette signification uniquement parce que les *Sarty* ou *Boukhares* sont les seuls qui fassent le commerce dans ces contrées. Cette dénomination doit être assez ancienne ; car déjà du tems de *Tchinghiz-Khan*, les Mongols appelaient *Sarthol*, le patrimoine de *Tchagatai*, fils de ce conquérant, patrimoine qui comprenait la *grande* et la *petite Boukharie*. Les habitans des villes de ces deux pays se donnent à eux-mêmes le nom de *Tadjik*. Ce mot est l'ancien nom de la Perse et des Perses, et *Meninski* l'explique ainsi : « *Persia*, olim nomen regionis omnis, quæ non in» tra fines Arabiæ, vel magnæ Tatariæ contineba» tur (1). »

(1) M. Saint-Martin a déjà reconnu la même chose, dans les recherches encore inédites qu'il a faites sur *l'origine et l'histoire des Arsacides*, dont il a communiqué diverses portions à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il y établit comme des faits certains 1°. que le nom de *Tadjik*, donné maintenant par les Turks et les Tartares aux individus qui parlent persan ; dans la Perse, l'Afgha-

Les Chinois connaissaient déjà le nom de *Tadjik*, vers l'époque de la naissance de J.-C.; car alors la Perse s'appelait chez eux *Tiao-dji*(1). Ce n'est que plus tard qu'on l'a changé en *Po-szu*, prononciation vicieuse de *Parsi*.

Monsieur *de Mouraviév* dit dans son Voyage à Khiva (2): « Les *Sarty* ou *Tata* sont les habitans ori» ginaires de ce pays, et leur nombre est très-consi» dérable. Ils habitent les villes et s'occupent prin» cipalement du commerce. »

---

nistan, le Tokharistan et la Transoxiane, est celui même des anciens *Daha* répandus autrefois depuis le Danube jusqu'à la Bactriane et dans plusieurs autres régions; 2°. que les Parthes et les Arsacides appartenaient à cette branche des nations scythiques, que les noms de *Dahi* et de *Tadjik* ou *Dadjik* étaient leur dénomination nationale, et qu'ils la communiquèrent aux Persans leurs sujets; 3°. que cette appellation, repoussée par les Sassanides et les Persans affranchis du joug des Parthes, n'eut plus dès-lors en Perse d'autre sens que celui de *Barbares*; mais que les peuples de la Scythie et de la Haute-Asie restés étrangers à ce changement politique, ont rapporté ce nom vers l'Occident, quand ils sont venus s'y établir; ils ont alors donné cet antique nom aux Persans vaincus, comme ils avaient coutume de s'en servir pour désigner les Persans qui habitaient parmi eux. Les mêmes faits sont énoncés, mais avec moins de détails, dans un discours sur *l'origine et l'histoire des Arsacides*, que j'ai lu à l'Institut le 27 juillet 1821, et qui a été inséré dans le *Journal Asiatique* (tom. I, p. 65—77.) J. S.-M.

(1) Cette identité a déjà été reconnue par M. Abel Rémusat, dans son *Histoire de Khotan* (préface, page IV), et antérieurement, dans ses *Recherches sur les langues tartares*, tom. I, p. 247, note 1, où il fait mention de ce que j'ai développé dans la note précédente. J. S.-M.

(2) Voyage dans le pays des Tourkomans et à Khiva.— Moscou, 1822, 4°. Vol. II, p. 25.

Castell nous apprend que *Thât* est le nom donné aux Persans par quelques tribus, qui occupent le pays situé entre Hamadan et le Kourdistan. Mais le résultat de mes recherches m'a fait connaître que *Thât* est la dénomination usitée pour désigner un peuple vaincu, quand les vainqueurs s'établissent dans son pays. C'est par cette raison qu'on rencontre en Crimée des *Thât*, qui parlent le dialecte turc de cette péninsule, et dans le Daghestan d'autres *Thât* dont le langage est un idiome persan corrompu et mêlé d'une foule de termes étrangers.

Il convient donc de ne plus compter les Boukhares parmi les peuples turcs, car il est démontré que les habitans indigènes de la petite et de la grande Boukharie, qui actuellement ne se rencontrent que dans les villes, sont d'origine persanne, tandis que les tribus nomades des Ouzbeks et des Turkomans qui occupent les campagnes, sont des Turcs dont l'idiome a conservé beaucoup de son ancienne pureté.

Traité des Sectes religieuses chez les Chinois et les Tonquinois ; par le Frère ADRIEN DE SAINTE-THÈCLE, *Missionnaire au Tonquin.*

L'OUVRAGE dont nous allons faire connaître le plan et dont nous donnerons quelques extraits, est écrit en latin. L'auteur paraît très-versé dans la connaissance des langues et de la littérature chinoises, et des idiomes vulgaires usités dans la Cochinchine et le Tonquin. Ce traité contient une multi-

tude de détails et de renseignemens fort intéressans et entièrement neufs. Ils font vivement regretter qu'un travail aussi important soit resté inédit. Nous empruntons à une traduction française manuscrite, les divers morceaux que nous insérons ici. Nous pensons qu'ils suffiront pour faire concevoir une opinion très-avantageuse de cet ouvrage, dont la traduction est entièrement achevée, et qui pourrait dès à présent être livré à l'impression.

On voit à la fin de la préface de l'auteur Adrien de Sainte-Thècle, que ce livre a été terminé dans le mois de septembre de l'an 1750, dans l'année appelée *Canh-ngu*, par les Tonquinois, la onzième du roi *Le-canh-hung*. Pour en donner une juste idée, nous allons en faire connaître les divisions. Nous y joindrons les sixième et septième paragraphes du chapitre II, et dans les numéros suivans nous en ferons connaître quelques autres.

CHAPITRE PREMIER.

De la Secte des Lettrés.

§. Ier. De Confucius, chef de cette secte.
II. De l'Étude, des Livres et de la Doctrine de cette secte.
III. De la Religion de cette secte.
III. Du Culte du célèbre Confucius.
IV. Du Sacrifice solennel à Confucius.

CHAPITRE II.

Des Esprits et de leur Culte.

§. Ier. Des Esprits du ciel et de la terre.
II. Des Rois appelés *Thanh*, auxquels on sacrifie dans les quatre saisons.
III. Des Esprits qu'adorent ceux qui suivent le métier des armes.

CHAPITRE III.

De la Secte des Enchanteurs.

CHAPITRE IV.

Des Devins et Observateurs.

CHAPITRE V.

De la Secte des Adorateurs de Phat *ou* Foe.

CHAPITRE VI.

De la Religion chrétienne chez les Chinois et les Annamites (1).

EXTRAIT DU CHAPITRE II.

§. VI.

De l'Esprit tutélaire appelé thanh-hoang.

Les lettrés et les autres adorent tous l'esprit protecteur et gouverneur du château ou du bourg qu'ils habitent, et le nomment communément *thanh-hoang*, en Chine *ching-hoáng*. C'est le plus souvent un homme qui, par ses services a été élevé à cette dignité et a mérité d'être considéré et adoré comme l'esprit protecteur et tutélaire du lieu. C'est pourtant aussi quelquefois un homme célèbre par son impiété, un animal ou une chose inanimée que quelque événement fait prendre par les habitans pour l'esprit tutélaire de leur village. Ce qui est certainement bien ridicule ou plutôt bien

(1) Par le nom d'*Annamites*, on entend désigner collectivement les Tonquinois et les Cochinchinois.

déplorable. C'est ainsi que dans quelques bourgs on adore l'esprit d'un tigre et souvent, plusieurs jours avant celui du sacrifice, on se saisit en secret de quelque pauvre qu'on tue ensuite au jour fixé, pour offrir sa chair à l'esprit, parce que les tigres tuent les hommes, les déchirent et les dévorent. Il y en a d'autres qui adorent l'esprit d'un chien; et comme les chiens se nourrissent d'excrémens humains, on renferme dans un vase ceux que rend le matin un homme qui a jeûné la veille pour cet effet, et on les offre à l'esprit avec d'autres mets. On trouve un grand nombre d'autres esprits de même genre que ne sauraient imaginer ceux qui n'habitent pas dans ces contrées.

Tous les esprits tutélaires qui sont décorés de quelque grade, ainsi qu'on le verra plus bas, ont une chapelle particulière nommée *Mieu;* mais ceux qui n'ont aucun grade et qui ne portent que le nom de *thang-hoang*, n'ont ordinairement pas de chapelle; ils ont seulement dans la maison commune un lieu qui leur est consacré et qui le plus souvent est orné de ciselures. Cependant ceux des esprits qui sont gradués, ainsi que ceux qui ne le sont pas, ont quelque part une tablette dorée sur laquelle est écrit en caractères d'argent leur nom avec ces deux mots *Dai-breong*, qui signifient *grand gouverneur*. De chaque côté de la tablette s'avancent deux espèces de bras, et à son sommet se voit un visage grossièrement représenté, dans le milieu duquel est un miroir. Dans d'autres endroits même, cette tablette est recouverte de vêtemens.

L'origine de ces esprits tutélaires se tire de ce que,

au commencement du règne de la famille *Ten*, qui monta sur le trône environ l'an 270 de J.-C., l'empereur fit élever dans son royaume un seul temple en l'honneur de l'esprit céleste gardien du royaume, où il plaça une tablette avec cette inscription : *Thanh hoang tang vi*; c'est-à-dire *siége de l'esprit qui gouverne la ville*. Cela est rapporté dans le livre chrétien *Van lam quang*, en ces termes : *Dai minh tru cuoc u nhat xien tu bach nien tien van dang ten ki linh cuoc tru toc nhat tu di su thu cuoc thien than di tu thu de vu ban biet thanh hoang than vi*. Mais la chose me paraît douteuse, tant parce qu'elle n'est point dans l'histoire chinoise, que parce que les Chinois n'entendent pas par le mot de *thien than*, un ange ou un esprit doué d'intelligence, mais seulement la vertu intrinsèque du ciel inhérente au ciel même, et celle du soleil, de la lune et des étoiles, qui leur sont pareillement inhérentes, comme on l'a vu dans ce que nous avons dit chap. I, §. 2. Ce qu'il y a de certain, c'est que les esprits tutélaires des lieux, tels que les adorent les Chinois et les Annamites, ont été imaginés par les démons pour les opposer aux anges gardiens et aux saints patrons locaux que la sainte Église révère.

Trois fois au moins dans le courant de l'année les communautés offrent un sacrifice à ces esprits gouverneurs et protecteurs locaux, savoir, dans les premiers jours du premier mois, et celui-là est appelé par quelques-uns *ki-yen*, *prière de tranquillité* ; on fait cette prière au roi suprême plutot qu'à l'esprit tutélaire ; nous en avons parlé dans l'art. premier, au 10e. mois,

et ce sacrifice est vulgairement nommé *Com vua, offrande des prémices* ; et au 11ᵉ. mois ; ce dernier est nommé *Ki-phuc, prière de bonheur*. Il faut joindre à ces trois sacrifices la simple offrande de mets qui se fait ailleurs à la fin du dernier mois, en action de grâce des bienfaits qu'on a reçus dans l'année. De plus, quand une bourgade est ravagée par quelque maladie, ou bien éprouve quelque malheur, la communauté fait à l'esprit tutélaire un sacrifice qu'on appelle *Tou ach, éloignement du malheur*. On lui sacrifie encore quand on manque de pluie pour l'agriculture ou la moisson, et cela s'appelle *dao-vu, prière pour la pluie*. Il y a encore d'autres sacrifices qui se font dans les bourgades les plus riches, à la volonté des chefs de ces bourgades ou des communes ; plus ceux-ci sont livrés à la bonne chère et aux plaisirs, plus ils font multiplier les sacrifices aux frais communs, plutôt pour plaire à leur estomac que pour témoigner leur zèle à l'esprit tutélaire.

En outre, presque tous les ans, à moins que la disette ne s'y oppose, au 1ᵉʳ., au 3ᵉ., au 9ᵉ. ou au 11ᵉ. mois, on exécute une solennité de chants qui se prolonge plusieurs jours, et quelquefois un mois. On la fait dans la maison publique de la commune. Ces jours-là, on offre une fois par jour un sacrifice à l'esprit, le matin ou le soir ; mais il n'y a qu'une seule table de mets. Le sacrifice fini, on commence le chant qui se continue toute la nuit ou tout le jour. Les chanteurs chantent quelques louanges en l'honneur de l'esprit, mais ils y mêlent, à la manière des histrions,

des obscénités, des plaisanteries ridicules et des traits de satires fort mordans. Ils flattent par-là les oreilles de leurs auditeurs, et en obtiennent en récompense beaucoup d'argent qu'on leur donne volontairement. Pendant ce tems-là les tambours et les autres instrumens résonnent. Ceux qui sont présens se repaissent des mets qui sont sur la table et qui ne sont point du tout offerts en sacrifice, quoique fournis en commun par les habitans de la bourgade. Cette solennité du chant est défendue pendant les trois ans de deuil pour la mort du roi.

On fait encore dans ce tems différens jeux en l'honneur de l'esprit tutélaire : on s'exerce à la lutte, jeu qui s'appelle *danh-vat ;* on se bat avec des bâtons, ce qui s'appelle *danh-tho ;* deux troupes se mêlent, à la manière du *nebulæ lusoriæ*, que les Italiens nomment *scacio*, et ce jeu s'appelle *danh-co*. On frappe de chaque côté une boule de bois pour qu'elle roule d'un côté ou de l'autre ; ce qui s'appelle *danh-cau*. Celui qui obtient la victoire gagne le prix et les louanges des spectateurs.

Du sacrifice de l'esprit tutélaire.

Le sacrifice à l'esprit tutélaire se fait avec les cérémonies suivantes : Il y a sur un autel une tablette sur laquelle est écrit le nom de cet esprit avec le titre d'honneur *dai-vuong ;* c'est-à-dire *grand gouverneur*. Cette tablette, si l'esprit a un temple particulier, en est solennellement tirée et apportée à la maison publique de la commune, dans un pavillon fait exprès.

et artistement travaillé. On met au-devant un vase avec des bâtons d'odeurs, une table avec du riz cuit, nommé *xoi*, et une tête entière de bœuf, de porc ou de buffle, ainsi que plusieurs livres de papier doré et argenté, arrangées en carré. On place aussi par terre, près de l'autel, plusieurs tables couvertes de mets et disposées en plusieurs rangs. On dépose au milieu, vis à vis de l'autel, les chairs d'un animal dont les membres sont séparés, et qu'on a tué auparavant sans offrande ni aucune autre cérémonie. Il y a enfin au-devant de tout cela une table à quatre pieds, nommée *huong-an*, sur laquelle on brûle des parfums, et portant deux cierges allumés ou deux lanternes. Tout cet appareil étant ainsi disposé, les notables de la bourgade, revêtus d'habits de fêtes, entrent dans la maison ou dans la salle. Deux maîtres de cérémonie se placent de chaque côté de la table *huong-an*. Le principal officiant se tient au milieu devant cette même table, et derrière lui un certain nombre de desservans. Tout cela a été décrit en détail dans le chapitre I, où nous avons traité du sacrifice à Confucius.

Tout le monde étant placé dans l'endroit qui lui appartient, l'un des maîtres de cérémonie dit à haute voix : *Nghinh dai vuong, allons au-devant du grand gouverneur*; et le principal officiant, les desservans et les autres se prosternent pour recevoir avec respect, à son arrivée, l'esprit qu'ils croient présent dans sa tablette. Ensuite le principal officiant va se laver les mains dans un vase préparé à cet effet, et après les avoir essuyées, il revient au milieu, près de la

table *huong-an*; où il fait, à genoux, une libation de vin, élevant la coupe à la hauteur de ses yeux, et la rendant, après en avoir fait l'offrande, à un officiant, qui la porte sur l'autel et la met sur la table, couverte de mets, qui y est préparée. Alors un des plus qualifiés s'approche de la table *huong-an*, et s'agenouillant à côté du principal officiant, qui se met pareillement à genoux, il lit l'offertoire ou la feuille *van-te*. Après cette lecture, le principal officiant s'incline une fois et se prosterne deux. Dans cette feuille, les notables de la bourgade ou de la commune louent l'esprit sur l'excellence de sa nature, sur sa science, son pouvoir et sa protection; 2°. ils lui offrent des mets et le reste des choses qu'on a apportées, le priant de daigner les accepter; 3°. ils le prient de les protéger, d'écarter d'eux tous les maux, de leur accorder la tranquillité et toutes sortes de biens, de manière qu'ils puissent passer leurs jours dans la joie. Mais, ce qu'il y a de singulier, c'est que entre autres louanges qu'ils donnent à l'esprit, ils parlent du respect et de l'obéissance qu'il porte au roi, dans ces termes : *Thuong huong kham, phuong de dinh*. Effectivement, ils croient que tous les esprits sont sujets du roi, puisqu'il les fait monter en grade et les fait adorer dans son royaume, comme nous le dirons bientôt.

Après que l'offertoire a été récité de cette manière, le principal officiant fait une seconde et une troisième fois une libation semblable à la première, et un autre desservant porte les coupes de vin à l'autel et les pose

sur la table de mets. Enfin, le maître des cérémonies avertit de rendre grâce à l'esprit et de se retirer, en disant *tic-than*, et aussitôt l'officiant et les desservans, avec les autres assistans, se prosternent quatre fois, et témoignent leur reconnaissance à l'esprit qui s'éloigne; puis tous dînent ensemble des offrandes qui ont été préparées aux frais de la bourgade ou de la ville.

§. VII.

De la cérémonie Tao khoa bat than; *c'est-à-dire de l'examen et de l'élévation des Esprits en grade.*

Parmi les esprits patrons des lieux, il y en a plusieurs qui ont reçu un grade par un diplôme royal, et ces grades sont au nombre de trois, le plus élevé, le moyen et le plus bas; d'après cela on les appelle *Thuong dang, Tru dang* ou *Ha dang-than*. Les esprits sont élevés à ces grades, d'après un examen public, qui se fait avec les cérémonies suivantes : Dans une enceinte située dans un endroit de la ville désigné pour cet objet, on élève un autel à tous les *than* (*chin*), qui doivent être examinés, et sur cet autel on met en écrit les noms de tous ceux qu'on appelle *than*. On amène près de l'enceinte autant de buffles qu'il y a de *than* à examiner, et sur chaque buffle est écrit le nom du *than* auquel il appartient. Un officier du premier rang envoyé par le roi ordonne au *than*, en l'appelant par son nom propre, de tuer son buffle, s'il veut être avancé en grade. On introduit le buffle dans l'enceinte, et si le *than* qu'on a nommé le tue, on l'élève en dignité par un diplôme royal, dans lequel on loue

son mérite, et on inscrit son nom dans le catalogue où sont rangés tous les esprits gradués. Toute la bourgade dont l'esprit a été nommé protecteur, sort au jour fixé pour venir, en grand appareil, au-devant de ce diplôme royal, le révère par plusieurs prosternemens, et le transporte dans la maison publique; on y sacrifie à l'esprit nouvellement promu, on fait un festin après le sacrifice et on se réjouit de différentes manières. Au reste, personne, en ce tems, n'a vu pratiquer cette cérémonie de l'avancement des esprits en grade, et il y a long tems qu'on ne l'a faite. Tous les esprits qui sont portés dans le catalogue royal, et qui ont reçu quelqu'un des trois degrés que j'ai rapportés ci-dessus, ont un temple particulier appelé *mieu* (*miao*), et les magistrats du canton où il est situé y font un sacrifice une fois l'an, ce sont le *Ou-phu*, le *Ou-giao* et le *Ou-huien*, qui font ce sacrifice dans chaque temple de l'esprit gradué situé dans son gouvernement et dans les limites de sa juridiction. Quant aux esprits qui ont été élevés au rang suprême, c'est toujours quelqu'un des magistrats royaux, envoyé par le roi, qui leur sacrifie, et ce magistrat a la prérogative de porter un parasol et de prendre une bannière dans les combats; il reçoit en outre chaque année, de la main du roi, le buffle jaune de la cérémonie *lap-xuan*, dont nous avons fait plus haut la description. Ceux qui passent devant les temples des esprits du suprême degré, nommés *Thuong-dang than*, sont tenus d'ôter leur bonnet et leurs souliers, et de descendre du filet dans lequel les nobles et les gradués ont coutume de se

faire porter. S'ils négligent ces marques de respect, ils encourent une peine. Ce qui vient d'être dit sur la promotion des esprits, m'a été écrit presque dans les mêmes termes par le vénérable martyr, le P. François Gil de Federich, que j'avais consulté sur ce sujet pendant sa captivité dans la ville. Enfin, dans cet examen et cet avancement des esprits, brille l'extrême finesse du démon ; car en inventant cet usage d'examiner les esprits, de les élever en grade, et de mettre leurs noms dans un catalogue, il a voulu singer la sainte Église qui, après un examen préalable, accorde le titre de *saints* ou de *bienheureux*, aux hommes célèbres par leur piété et leur vertu, et les place ensuite sur la liste des bienheureux ou des saints.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Avis à MM. les Membres de la Société Asiatique.

MM. les Membres de la Société Asiatique sont prévenus que, conformément à l'arrêté du conseil du 4 novembre 1822, inséré dans le cinquième cahier du Journal, p. 311, le renouvellement de la souscription est fixé au 1er. janvier. Ils sont priés en conséquence de faire connaître leur intention avant le 1er. avril prochain, pour que l'envoi du Journal ne souffre pas d'interruption, et pour qu'il n'y ait pas d'omission dans la liste générale des souscripteurs, qui sera imprimée à l'époque de la séance publique du mois d'avril.

Séance du 3 Mars 1823.

Les Personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de Membres Souscripteurs de la Société; savoir :

MM. l'Abbé DE LA BOUDERIE, chanoine honoraire de St.-Flour.

MÉNARD, professeur de grec à l'institution de Vendôme.

MICHAUD, membre de l'académie française.

On procède au tirage de sept noms, sur les vingt-quatre noms des Membres du Conseil, dont un tiers doit sortir cette année, d'après l'article 2 du titre 3 du Réglement de la Société. Les sept personnes dont les noms suivent sont désignées par le sort : MM. le comte Lanjuinais, Klaproth, le baron Pasquier, Grangeret de la Grange, le baron de Humboldt, Champollion jeune et Hase.

M. Saint-Martin fait lecture du rapport rédigé par la commission nommée, dans la dernière séance, pour examiner les cartes manuscrites de l'Inde et du Thibet, données à la Société par M. Landresse. L'impression de ce rapport est arrêtée.

M. le comte Lanjuinais communique *des observations sur la traduction de l'Idylle samskrite*, intitulée *Ghata Karparam*.

M. Grangeret de la Grange lit des Poëmes arabes extraits du *Divân d'Omar ibn-Faredh*; précédés de *Réflexions sur le caractère de ce poète*.

M. le baron Coquebert de Montbret communique une Relation de la Fête des Morts chez les Chinois de Batavia, extraite du T. II des *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap*, et traduite du hollandais.

M. Burnouf fils lit une Fable traduite de l'*Hitopadésa*, intitulée *le Serpent et les Grenouilles*.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Allier d'Hauteroche, *Essai sur l'explication d'une Tessère grecque*, portant deux dates, et *Conjectures sur l'ère de la ville de* Bérytre *en Phénicie*, etc. 1 vol in-4°. — MM. Dondey-Dupré, *Histoire des Iles Ioniennes*, revue par M. Bory de Saint-Vincent, 1 vol. in-8°. et Atlas in-f°. — M. Gesenius, *Jesu-Christi natalitia pie celebranda*, etc. 1 broch. in-4°.—M. Letronne, un Extrait du Journal des Savans, intitulé, *deux Inscriptions grecques*, gravées sur le pylône d'un temple égyptien, découvertes par M. Cailliaud. broch. in-8°.—M. Agoub, *Discours sur l'expédition des Français en Égypte*, en 1798, considérée dans ses résultats littéraires. broch. in-8°.

Rapport de MM. Saint-Martin et Klaproth.

Les cartes manuscrites offertes à la Société par M. Landresse, que nous venons d'examiner, proviennent du P. Tiéfenthaler, qui a long-tems résidé dans l'Inde. Presque toutes ont paru dans sa Description de l'Hindoustan, publiée par Anquetil Duperron. Comme tout le monde peut en prendre connaissance, votre commission ne croit pas devoir vous en entretenir bien long-tems. Cependant elle pense qu'il n'est pas hors de propos de remarquer, à cette occasion, que la véritable source du *Setledj*, qui sort du lac *Mansaroar*, est très-bien indiquée dans une de ces cartes, et que feu M. Anquetil l'a figurée sur la *ca te générale du cours du Gange et du Gagra*, en y conservant les légendes persannes de l'original, dans lequel on lit : *deria Setledj theref Pendjâb reft ;* c'est-à-dire, *rivière Setledj qui coule vers le Pendjâb.*

On voit par-là que la source de cette rivière était déjà

connue en 1784, ou vingt-huit ans avant que M. *Moorcroft* l'ait visitée. L'honneur de l'avoir fait connaître en Europe appartient donc aux Allemands et aux Français, et non pas aux Anglais, qui s'attribuent maintenant tout le mérite de cette découverte. Il faut aussi faire la même observation pour les sources du Gange. Dans la carte du P. Tiéfenthaler, ce fleuve sort de *Gangorti*, tandis que tous les géographes anglais ont adopté jusqu'en 1812 l'opinion erronée de d'Anville, qui, d'après les jésuites chinois, faisait sortir le Gange du lac *Lanka*, situé dans le Tibet occidental.

Suivant la grande géographie de la dynastie *Thai-Thsing*, qui règne actuellement en Chine, le lac nommé *Manas-Sarovar*, ou *Mansaroar* par les Hindoux, s'appelle *Mapinmou* en Tibetain, et non pas *Mapama*, comme on le lit dans les cartes des jésuites. C'est de ce lac que sort la rivière *Langtchou* ou *Setledj*, qui coule à l'occident pour passer par le lac *Langa*, appelé *Ravanhrad* par les Hindoux. La jonction entre les deux lacs, niée gratuitement par M. Moorcroft, existe donc en effet; et la première source du *Setledj* se trouve donc bien dans le lac *Mansaroar*, et non pas dans le *Ravanhrad*. Votre commission a pensé qu'il convenait de revendiquer en faveur des savans voyageurs français et allemands, le mérite de ces découvertes géographiques.

Nos lecteurs n'apprendront pas sans une vive satisfaction que l'institution de la Société Asiatique va être imitée à Londres, et son organisation adoptée avec de légères modifications. C'est un succès de plus que peut compter notre association, et nous pouvons être fiers, en cette circonstance, de voir notre exemple suivi par nos voisins.

La *Société Asiatique de Londres* compte déjà vingt-sept membres fondateurs (*original members*), parmi lesquels on trouve les noms des personnes les plus distinguées en Angleterre, sous le rapport des études orientales, et ceux de plusieurs des Souscripteurs et Associés étrangers de la Société Asiatique de Paris, dans ce royaume. La Société nouvelle tiendra une assemblée générale pour se constituer le 15 mars prochain; et les intentions de ses fondateurs sont annoncées au public par un prospectus qui rappelle en plusieurs endroits celui que nous avons publié au commencement de l'année dernière. Il y aura des membres résidens qui paieront une souscription annuelle de *deux guinées*, ou, à leur choix, une composition de vingt-quatre guinées; des *non-résidens* qui donneront une composition de dix guinées, et des honoraires étrangers. Les transactions de la Société seront publiées de tems en tems. Elle se propose aussi de décerner des médailles, d'encourager l'étude des langues de l'Inde et de la littérature chinoise en particulier, etc.

L. B.

L'intéressant ouvrage de Benj. Bergmann, intitulé *Nomadische Streifereien*, u. s. w.; lequel contient un grand nombre de détails curieux sur les mœurs, les habitudes, la religion, la langue et la littérature des Calmouques, ainsi que sur le pays habité par cette branche de la nation mongole, vient enfin d'être traduit en français, et l'auteur de la traduction, M. Moris, se propose de la publier, avec quelques notes explicatives. Les renseignemens utiles contenus dans cet ouvrage, et la forme agréable que l'auteur a su lui donner, le feront sans doute rechercher également par les savans et par les gens du monde.

A. R.

Nous lisons ce qui suit dans les *Considerations on the state of British India ;* par A. White, publiées à Édimbourg en 1822. Le *Quarterly Review* de novembre 1816 annonce que les missionnaires de l'Inde ont traduit la Bible en entier, ou partiellement, en vingt-sept langues différentes ; que plusieurs milliers d'exemplaires des évangiles ont été distribués dans ces langues ; et l'on dit aussi que la distribution des écritures et des traités religieux, dans les langues vulgaires, a eu l'effet d'exciter un vif intérêt pour la connaissance de l'évangile, et que dernièrement il y a eu plusieurs exemples de conversions opérées par ces traductions seules, sans l'intervention des missionnaires ; que beaucoup de brahmanes et d'autres personnages de haute-caste ont récemment été baptisés, et que beaucoup de prédicateurs natifs ont obtenu le plus grand succès dans différentes parties de l'Inde. La traduction des écritures, en vingt-sept langues, par cinq ou six individus, en quinze ou vingt ans, pendant que ces hommes étaient engagés dans une multitude d'occupations importantes, doit frapper tout le monde, comme une opération tout-à-fait merveilleuse, et qui n'a pas d'égale dans les Annales de la littérature. Elle paraît encore plus extraordinaire quand on la rapproche des longs et pénibles travaux des lumières de l'église anglaise, dans leurs efforts pour donner une traduction exacte des écritures, d'après les langues originales. Mais l'étonnement cesse quand on vient à savoir la manière dont ces traductions ont été faites. On en a donné une explication dans *un magasin* publié à Calcutta, en octobre 1818, et cette explication n'a pas été contredite. Il paraît par-là que le travail de la traduction a été rendu prodigieusement plus expéditif depuis le tems du roi Jacques. Le Journal dont nous parlons, dit : « Dans la salle de l'établissement des missionnaires où se font les traductions, les différens

pandits, ou hommes habiles dans les langues de l'Asie, sont placés de manière à former un cercle, au centre duquel est placé un *pandit*, versé dans l'*hindoustani*, langue avec laquelle on suppose que les autres sont bien familiarisés; et dans l'anglais dont le *pandit* lui-même doit avoir une connaissance approfondie. Aussitôt que les *pandits* mahrattes, seikh, guzarate, orissa, barmah, etc., ont préparé ce qui leur est nécessaire pour écrire, un missionnaire ou tout autre Européen ou Anglo-Asiatique, lit un verset dans le texte anglais, et ce verset, lu mot à mot par l'Anglais, est répété mot par mot, en *hindoustani*, par le *pandit* du centre; et, en l'entendant, les différens *pandits* qui l'entourent le mettent mot à mot dans leur langage ou dialecte particulier; et c'est ainsi que l'ouvrage se complète. »

D'après cet article, j'ai été conduit à faire quelques recherches sur ce point, et j'ai été informé par un chrétien converti qu'il en était ainsi. Cette circonstance mérite d'être connue; car ce travail de traduction, que rien n'a précédé, pourrait à l'avenir, si l'on ignorait la manière dont il a été accompli, être regardé comme quelque chose de miraculeux dans la carrière de ceux qui se sont livrés les premiers à l'avancement du christianisme dans l'Inde.

Néanmoins, il serait injuste de conclure, de ce qui vient d'être exposé, que toutes ces traductions sont mal exécutées. Au contraire, j'ai lieu de penser que dans les langues où nos missionnaires sont réellement habiles, la tâche a été aussi bien accomplie que les circonstances le permettaient. Je ne me donne pas pour en avoir lu aucune, excepté celle qui a été traduite en persan par le savant orientaliste le rév. M. Martyn de Cambridge, et la traduction *hindoustani* faite par le docteur Carey, chapelain de l'établissement du Bengale. On ne saurait nier que l'une et l'autre

ne fassent beaucoup d'honneur à leurs auteurs. Il y a des traductions en vers hindous, d'hymnes religieux décrivant l'amour des pécheurs repentans pour leur rédempteur, qui ne me paraissent pas aussi heureuses. En suivant trop littéralement l'original, et en faisant un usage hasardé du langage érotique que les natifs ont associé à la description de l'amour terrestre, on y produit sur l'esprit une impression propre à scandaliser un chrétien sérieux. On accordera facilement que le talent de composer en vers anglais n'est pas très commun. Combien doit-il être plus difficile d'en composer dans une langue étrangère!... Les conversions extraordinaires qui sont rappelées par le rédacteur du *Quarterly Review* peuvent avoir eu lieu, mais elles sont inconnues dans l'Orient. Les individus qui ont embrassé la religion chrétienne sont, généralement parlant, considérés comme des hommes qui ont été chassés de leur caste pour leurs crimes, ou qui ont été attirés à cette croyance par les réglemens moins sévères qu'elle impose par rapport au régime diététique et aux autres observances, etc.

Considerations on the state of British-India, p. 42.

Les travaux de la Société pour les livres élémentaires de Calcutta, sont uniquement dirigés vers l'instruction de la population native; sans avoir pour objet direct d'opérer des conversions, ils paraissent devoir donner des précurseurs à un âge plus éclairé... La Société a été formée en 1817, et compte, parmi ses membres, les personnages les plus distingués de la population européenne et native. Toutes ses dépenses sont faites par souscription. L'attention de la Société a été dirigée d'abord vers le soin de fournir des éditions de petits syllabaires, de grammaires et de dictionnaires, qui peuvent faciliter l'étude de l'anglais. En même tems on a fait des traductions d'ouvrages simples et

élémentaires, en bengali, en hindoustani et en persan, pour que les natifs puissent acquérir de l'instruction, sans être obligés d'apprendre un nouveau langage. Ce sont des abrégés d'histoire, de voyages, de géographie, des tables arithmétiques, des collections de fables. La traduction de l'abrégé de l'Histoire d'Angleterre, par Goldsmith, a été entreprise par le docteur Carey, et celle des *Dialogues scientifiques* de *Jayce*, les Voyages de *Mirza Abou-Taleb*, et d'autres ouvrages, par des personnes versées dans la langue du pays. Trois savans hindous ont entrepris la tâche de traduire en bengali l'astronomie de Ferguson, et comptent beaucoup sur l'utilité de leur entreprise pour déraciner les préjugés de leurs compatriotes, indépendamment des avantages scientifiques qui en résulteront. Ce sentiment est clairement exprimé dans la lettre par laquelle ils ont annoncé à la Société leur entreprise.

Après leur travail préparatoire, l'attention a été dirigée sur la formation des écoles dans lesquelles ces ouvrages pourront être l'objet d'une étude pratique. En février 1817, 2,500 enfans étaient instruits à Calcutta d'après la méthode perfectionné, et tout ce bien a été exécuté par des souscriptions annuelles et des donations qui ne montent pas à 5,000 liv. par an. *Ibid*. page 47.

Après avoir fait connaître les différens ouvrages publiés en Angleterre, en Allemagne et dans les pays du nord de l'Europe, sur l'Orient et sur les langues orientales, il nous reste à donner de semblables détails sur les travaux du même genre, entrepris et exécutés dans les autres parties de l'Europe. Nous commencerons par l'Italie.

Depuis cent ans environ, il existe à Venise une congrégation de religieux arméniens, qui s'occupent continuellement de publier les ouvrages religieux, théologiques, scien-

tifiques et littéraires qu'ils croient utiles à leur nation. Ils habitent dans l'île de Saint-Lazare, et ils portent le nom de *Mekhitharistes*, qu'ils doivent à leur fondateur Mekhithar de Sebaste, qui vint se fixer à Venise en 1717. Ils possèdent une imprimerie très-bien fournie en caractères arméniens gravés autrefois à Amsterdam, sous la direction du savant Lucas de Vanant; ils sont d'une beauté, d'une netteté et d'une perfection très-remarquables. Il est sorti des presses de cet établissement monastique, une foule d'ouvrages, parmi lesquels il en est plusieurs de fort importans. Tous les ans ils en publient de nouveaux. Nous ne parlerons que de ceux qui ont paru dans ces derniers tems.

Les Fables d'Ésope, traduites du français.

Une Grammaire arménienne et anglaise. Cet ouvrage a été composé ou plutôt traduit en arménien par le D. Aucher, membre de la congrégation de Venise, imprimé aux frais et par les ordres du célèbre lord Byron. Son titre anglais est *Grammar English and Armenian, by father Paschal Aucher*, D. D. Venise, 1 vol. in-8°., 1817.

Les Nuits d'Young, traduites en arménien, sur une version italienne.

Un Vocabulaire anglais et arménien, et un autre, *arménien-anglais*.

Une Grammaire française-arménienne.

Une Histoire du Pont, par le docteur Minas de Trebizonde. Ce titre, qui est traduit de l'arménien, ne donne pas une idée juste de l'ouvrage, qui contient un récit des voyages et observations faites par le D. Minas, sur les côtes de la mer Noire.

Enfin, tout récemment, le docteur Jean-Baptiste Aucher a publié le texte de la version arménienne de trois discours ou traités du philosophe juif Philon, dont l'original grec n'existe plus. Ce travail est accompagné d'une traduction latine. En voici le titre exact: *Philonis Judæi sermones*

tres hactenus inediti, I, et II de Providentia et III de animalibus, ex armena versione antiquissima, ab ipso originali textu græco, ad verbum stricte exequata, nunc primum in latinum fideliter translati, per J.-B. Aucher *Ancyranum monachum armenum et doctorem Mechitarensem*, in-4°., Venetiis, 1822.

Les trois traités contenus dans ce volume forment à peu près la cinquième partie des écrits de Philon, traduits en arménien, et qui n'existent plus en grec. On doit la découverte de tous ces ouvrages au docteur Zohrab, Arménien, qui habite actuellement à Paris, et qui est membre de la Société Asiatique. Pendant le cours d'un voyage littéraire qu'il fit en Pologne en 1791, il trouva à Léopol un antique manuscrit, mutilé en quelques parties, qui contenait treize traités de Philon, traduits en arménien, parmi lesquels il en était neuf dont le texte grec n'existe plus. Ce manuscrit était daté de l'an 745 de l'ère des Arméniens (1296 de J.-C.) Il eut bientôt connaissance d'un autre manuscrit des mêmes ouvrages, écrit deux ans plus tard, en 1298. Il obtint la communication de cet exemplaire conservé dans la bibliothèque du patriarche arménien de Constantinople. Il lui servit à corriger et à remplir les lacunes du manuscrit de Pologne. C'est de ces deux manuscrits, soigneusement conférés, que viennent la copie du couvent arménien de Venise, et une autre qui a été faite par le docteur Zohrab pour son usage particulier. Le même savant fit connaître sa découverte en 1816, dans un écrit publié par M. l'abbé Mai, et intitulé *de Philonis Judæi scriptis novem ineditis*. Tous les détails contenus dans cet ouvrage ont été communiqués à l'abbé Mai, par le docteur Zohrab.

Il s'est publié dans le reste de l'Italie peu d'ouvrages relatifs à l'Orient; on remarque cependant le suivant, qui

intéresse la littérature sacrée. *Psalmi secundum editionem LXX interpretum, quos ex codice Syro-estranghelo bib. Ambrosianæ syriacè imprimendos curavit, latinè vertit notisque criticis illustravit* Caietanus Bugatus, in-4°., Mediolani, 1820.

Il a aussi paru dans la même ville plusieurs ouvrages relatifs à la numismatique arabe. La description des monnaies du cabinet du comte de Castiglione, (1 vol. grand in-4°. Milan, 1819), fut bientôt suivie de la *Descrizione di alcune monete cufiche* du cabinet Mainoni; Milan, 1820, in-4°. Le comte de Castiglione ne tarda pas à publier des observations sur cet ouvrage (*Osservazioni sull' opera intitolato, Descrizione de' alcune monete cufiche*), Milan, 1821, in-8°.; il en résulta une discussion polémique, qui a encore produit une réplique de M. Mainoni, publiée en 1822.

Il a encore paru dans la même ville, un ouvrage intitulé *Annali musulmani di Giov. B. Rampoldi*; il comprendra l'histoire des musulmans depuis Mahomet jusqu'à l'époque de la prise de Constantinople; et contiendra douze volumes in-8°.; les deux premiers ont déjà paru.

On a aussi donné une traduction italienne de *la Colombe Messagère*, ouvrage écrit en arabe, par Michel Sabbagh, et accompagné d'une interprétation française par M. Silvestre de Sacy, trad. dal S. A. Cattaneo (*la Colomba Messagiera ratta piu del lampo*). Milan, 1822, in-8°.

A Rome, M. l'abbé Lanci a publié trois dissertations: la première, intitulée *Lettera sul cufico sepolcrale monumento portato d'Egitto in Roma*, in-8°., 1819, contient entre autres choses l'explication d'un monument arabe de l'an 454 de l'hégyre (1062 de J.-C.) La seconde est relative à l'ancienne écriture hamyarite; son titre est *Dissertazione storico critica su gli Omireni e loro forme di scrivere trovate ne' codici vaticani*, in-8°. 1820. Malgré

la science et les rapprochemens ingénieux de l'auteur, nous ne sommes pas plus avancés sur ce point d'antiquité, et nous ignorons encore quelle fut l'ancienne écriture des Arabes de l'Yemen. Enfin, nous devons à l'abbé Lanci la publication d'un fragment arabe d'Ibn-Khaldoun, relatif aux antiques écritures arabes (*Articolo di Eben Calidúno sull' antica e varia arte di scrivere appresso gli Arabi*, in-8°. 1820.

En Espagne, le savant Antonio Conde a mis au jour le premier volume de son histoire de l'empire des Arabes en Espagne, tirée des manuscrits arabes (*Historia de la dominacion de los Arabes en España, sacada de varios manuscritos y memorias arabigos, par al* Dr. *D. Jose. Antonio Conde*, Madrid, 1820, in-8°.) C'est un ouvrage très-important dont on doit désirer vivement la continuation.

Il a paru aussi, en un volume in-4°., intitulé *Antiguëdades Arabes de Granada y Cordova*, Madrid, 1821, 72 planches contenant les antiquités arabes de Grenade et de Cordoue. D. Paul Lozano est l'auteur de cet ouvrage.

RÉCAPITULATION *des Ouvrages relatifs à l'Orient, publiés en France en 1822.*

Grammaire hébraïque à l'usage des écoles de Sorbonne, etc., par Ladvocat, nouv. édit., 1 vol. in-8°.

Lexicon hebraïcum contractum, complectens brevissimo singularique modo radices omnes et omnia significata tam primarum quam derivatarum vocum linguæ hebrææ. 1 vol. in-16. Avignon.

Les Prophètes nouvellement traduits sur l'hébreu. DANIEL. 1 vol. in-8°. — *Les petits Prophètes.* 2 vol. in-8°.

Ode sur la consécration du temple élevé par le Consistoire israélite de Paris, par le rabbin D. Drach, in-8°.

Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, employés par les Egyptiens pour inscrire sur leurs monumens les noms des souverains grecs et romains, par M. Champolliou jeune, broch. in-8°.

Prospectus d'une *Encyclopédie orientale*, par M. J. B. R***, broch. in-4°., Marseille.

Catalogue raisonné des Médailles qui ont été frappées par les princes croisés, par M. Cousinery, broch. in-8°

Antiquités grecques du Bosphore-Cimmérien, par M. Raoul-Rochette, 1 vol. in-8°.

Exposition de la Foi Musulmane, traduite du turk de Mohammed ben Pir Ali al Berkewy, avec des notes, par M. Garcin de Tassy, suivie *du Pend nameh, poëme de Sàadi*, traduit du persan par le même, et *du Borda*, traduit de l'arabe par M. le baron Silvestre de Sacy, 1 vol. in-8°.

Précis historique de la guerre des Turks contre les Russes, depuis 1769 jusqu'en 1774, tiré des annales turques de Vasif-Effendy, par M. P. A. Caussin de Perceval, 1 vol. in-8°.

Précis de l'histoire de l'empire ottoman, avec une introduction; par M. Alix, 2 vol. in-8°.

Histoire des Événemens de la Grèce depuis les premiers troubles jusqu'à ce jour, avec des notes sur le Péloponèse et la Turquie, et une notice sur Constantinople par M. Raffenel, 1 vol. in-8°.

Voyage en Grèce et dans les îles Ioniennes, pendant les six derniers mois de 1821, etc., traduit de l'allemand de Christian Muller, par Léon A***, 1 vol. in-8°.

Enumeratio plantarum quas in insulis Archipelagi aut littoribus Ponti Euxini, annis 1819 *et* 1820, *collegit et detexit* J. Dumont d'Urville, 1 vol. in-8°.

La Bosnie considérée dans ses rapports avec l'empire ottoman, par Charles Pertusier, 1 vol. in-8°.

La Valachie, la Moldavie et de l'influence des Grecs du Fanal. 1 vol. in-8°.

Nouvelles Observations sur la Valachie, sur ses productions, son commerce, etc., etc., 1. vol. in-8°.

Voyage en Valachie et en Moldavie, avec des observations sur l'histoire, la physique, et la politique, etc., traduit de l'italien par Lejeume, 1 vol. in-8°.

L'Egypte sous Méhémed-Ali, ou Aperçu rapide de l'administration civile et militaire de ce pacha, publié par F. J. Joly, sur le manuscrit de M. P. P. Thedenat-Duvent, consul français à Alexandrie, 1 vol. in-8°.

Des Castes de l'Inde, ou *Lettres sur les Hindous*, par Joseph, ancien corsaire, 1 vol. in-8°.

Mémoires sur l'Hindoustan ou Empire mogol, par M. Gentil, ancien colonel d'infanterie, avec gravures et cartes, 1 vol. in-8°.

Élémens de la Grammaire chinoise, ou *Principes généraux du kou-wen, ou style antique, et du kouan-hoa; c'est-à-dire de la langue commune, généralement usitée dans l'empire chinois*, par M. Abel-Rémusat, 1 vol. in-8°.

Lettres de M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, vicaire apostolique du Su-tchuen, etc., précédées d'une notice biographique par M. l'abbé Labouderie, avec *un essai sur la législation chinoise*, par M. Dellac, 1 vol. 8°.

Bibliographie.

Désormais nous placerons sous le titre *Bibliographie* les titres de tous les ouvrages nouveaux relatifs à l'Orient, à mesure qu'ils viendront à notre connaissance.

ANGLETERRE.

Considerations on the state of British India, embracing the subjects of colonization, missionaries, the state of the

press, *the Nepaul and Mahrattah wars*, *the civil government and Indian Army*, by A. White, Édinbourg, 1822.

The adventures of the Gooroo Paramartan : a tale in the tamul language ; accompanied by a translation and vocabulary together with an analysis of the first story, by Benj. Babington, Londres, in-4°., 1822.

Bibliothecæ Bodleïanæ codicum manuscriptorum orientalium catalogi, *partis secundæ volumen primum*, *Arabicos complectens*, confecit Alex. Nicoll, Oxford, in-f°., 1821.

A Dairy of a tour through southern India, *Egypt and Palestina*, *in the years* 1821 *ond* 1822, *by a Field officer of cavalry*. Londres, in-8°. 1822.

HOLLANDE.

Reize naar Bengalen en Terug reize naar Europa, etc., Voyage au Bengale et retour en Europe ; par J. Haafner, 1 vol. in-8°. fig. Amsterdam, 1822.

Notice sur quatre Cippes sépulcraux et deux Fragmens découverts, *en* 1817, *sur le sol de l'ancienne Carthage*; par J.-E. Humbert. Lahaye, 1822, in-f°.

Henrici Arentii Hamaker, *Diatribe philologico-critica*, *aliquot monumentorum punicorum nuper in Africa repertorum*, *interpretationem exhibens*; *accedunt novæ in nummos aliquot Phænicios lapidemque Carpentoractensem conjecturæ*, *nec non tabulæ*, *inscriptiones et alphabeta punica continentes*, in-4°., Leyde, 1822.

Casp. Jac. Christ. Reuvens, *Periculum animadversionum archæologicarum ad cippos punicos humbertianos musei antiquarii Lugd. Batavi*, *accedit tabula lithograpta*, in-4°., Leyde, 1822.

Ces trois dissertations sont relatives à quatre inscriptions puniques découvertes en 1817, par M. Humbert, sur l'em-

placement de l'ancienne Carthage. Les monumens originaux sont maintenant dans la bibliothèque de Leyde. M. Hamaker en a donné une explication, que nous ferons connaître plus en détail dans un de nos prochains numéros; il y a joint l'interprétation d'un monument du même genre, qui se trouve à Rome, dans la collection Borgia.

Allemagne.

Vergleichungstafeln der Europaischen Stamm-Sprachen und süd, west-asiatischer; R. K. Rak *über die Thraskische sprachclasse aus dem Danischen; Albanesische grammatik, nach* Fr. Mar. de Lecce; *Grusinische Grammatik, nach* Maggio, Ghai *und* Firalow; *herausgegeben von* Johann Severin Vater, *und Galische sprachlehre von* Christian Wilhelm Ahlwardt. Halle, 1 vol. in-8°. 1822.

Cet intéressant volume, publié par M. Vater, n'est pas tout entier relatif aux langues de l'Orient; *la Grammaire gallique* de M. Ahlwardt et *la Grammaire albanaise* du religieux Lecce, ne peuvent intéresser que les personnes qui s'occupent de la comparaison des langues; il en est à peu près de même des *étymologies* ou des *rapprochemens* faits par M. Rask, *entre le danois et les langues qu'il appelle thraciennes.* Ce travail se rattache d'une manière bien indirecte avec les études orientales. Il n'en est pas de même de la *Grammaire georgienne*, rédigée par M. Vater, d'après les ouvrages du même genre publiés par Maggi, Ghai et Firalow. Ces deux derniers sont très-rares en France. Il est fâcheux seulement que M. Vater, au lieu de les reproduire fidèlement, ait jugé à propos de supprimer tout ce qui diffère dans ces deux ouvrages de la grammaire de Maggi, qu'il croit plus exacte, tandis qu'il est reconnu

au contraire qu'elle est fort inexacte. Voyez le Journal Asiatique, t. 1, page 369. Les conjugaisons en particulier sont ce qu'il y a de plus défectueux.

Linguæ hebraicæ litteræ, accentus, pronomina, conjugationes, declinationes, nomina numeralia et particulæ, Iena, in-f°. 1822.

Tagebuch meines Aufenthalts in Griechenland, Journal de mon voyage en Grèce, par Fr. Lieber, in-8°. Leipsick, 1822.

Gregorii Bar-Hebræi, chronici syriaci e codd. mss. passim emendati atque illustrati specimen primum, *continens observationes et supplementa quædam ad* F. Gr. Mayeri, *in hujus chronici textum et versionem emendationes*, auct. G. H. Bernstein, in-4°. Leipsick, 1822.

FRANCE.

Grammaire de la langue arménienne, où l'on expose les principes et les règles de la langue, d'après les meilleurs grammairiens et les auteurs originaux, etc., par J. Ch. Cirbied, Arménien, professeur de langue arménienne, 1 vol. in-8°., de lxxxij et 818 pages, Paris, 1823.

Nous ferons connaître dans un de nos prochains cahiers cette *énorme* grammaire, qu'on s'est empressé, dans les *Annales des Voyages*, de déclarer *excellente*, avant de l'avoir lue.

Seconde lettre adressée à la Société Asiatique de Paris, par M. Louis de l'Or, ancien officier de cavalerie, in-8°, Paris, 1823, Dondey-Dupré.

JOURNAL ASIATIQUE.

EXAMEN

Des Extraits d'une Histoire des KHANS MONGOLS, *insérés par M. J.-J. Schmidt dans le sixième volume des Mines de l'Orient*; par M. KLAPROTH.

M. J.-J. Schmidt de St.-Pétersbourg, qui s'est acquis une réputation méritée par ses traductions kalmukes et mongoles de plusieurs livres du Nouveau-Testament, possède le seul exemplaire que l'on connaisse en Europe d'une *histoire des Khans Mongols*, écrite en langue mongole. Cet ouvrage porte ce titre : *Mongol Khadun Toghoudji*, et se compose de quatre gros cahiers. L'auteur est *Sètsen Sanan Khoung-Taidji*, de la famille de Tchinghiz-khan. Il commence par l'histoire fabuleuse, comprend une partie de celle du Tubet, et finit à la dynastie Mandchoue, qui règne actuellement en Chine. M. Schmidt s'occupe depuis quelque tems d'une traduction complète de ce livre, dont il a donné des extraits dans une dissertation dirigée contre moi, et insérée dans les *Mines de l'Orient* sous le titre : *Objections contre les hypothèses de M. Klaproth sur la langue et l'écriture des Ouigours*.

Ce mémoire, et les traductions dont il est question plus haut, prouvent que M. Schmidt possède à fond le kalmuk et le mongol; cependant on s'aperçoit sans peine qu'il n'a ni les connaissances nécessaires, ni assez de critique pour tirer des résultats incontestables des matériaux dont il peut disposer : circonstance assez commune chez les personnes qui se sont contentées d'apprendre les langues, en négligeant tout autre étude.

Quant à l'histoire mongole de M. Schmidt, il est impossible de l'apprécier à sa juste valeur avant de l'avoir vue en entier et examinée en détail. Néanmoins on reconnaît facilement que c'est une compilation faite très-récemment, et que dans cet ouvrage, tout ce qui est postérieur à la conquête définitive de la Chine par les Mongols, est vraisemblablement authentique, tandis que ce qui précède cette époque est moins sûr, et doit par conséquent passer par le creuset d'une critique sévère. Les raisons qui me font prononcer ce jugement portent sur les extraits publiés par M. Schmidt dans les *Mines de l'Orient*.

De même que les historiens chinois, l'auteur mongol place la naissance de Tchinghiz en 1162, et sa mort en 1227. Mais sur d'autres points ses dates diffèrent considérablement de ces mêmes historiens, dont le témoignage doit être regardé comme irrécusable, parce qu'il est fondé sur les documens tirés des archives de la famille de Tchinghiz-khan, qui a régné en Chine. On verra d'ailleurs par les passages que je vais citer, que les faits présentés par M. Schmidt

s'éloignent, non-seulement de la vérité, mais encore de la possibilité.

L'histoire des Khans mongols, extraite par M. Schmidt, dit :

« Tchinghiz-khan, âgé de 31 ans (donc en 1192); soumission des *Sollangos* (lisez *Solongos*) sous *Tsaghan-khan*.

Solongos est le nom que les Mongols donnent à la Corée et à ses habitans. D'après les annales chinoises, et selon les livres coréens cités par les Chinois et les Japonais, la soumission de ce pays par Tchinghiz eut lieu dans la douzième des années appelées *kiating*, qui est la 16e. du LXVe. cycle chinois, répondant à 1219 de J.-C. (1). Cet événement eut donc lieu *vingt-sept ans* plus tard que ne l'indique l'histoire des Khans mongols. Voici le récit de l'histoire authentique de la dynastie des *Yuan*, traduite en mandchou et publiée en 1644 par ordre de l'empereur Chi-tsou (2).

« La treizième année du règne de Thaidsou-
» Tchinghiz-khan, qui est celle du *tigre jaune* (ou
» la 15e. du cycle — 1218)....... *Loukou*, général
» de la montagne Tsin-chan du royaume des Ki-
» tans, se réfugia, avec 90,000 hommes qui lui res-
» taient, dans le royaume de *Solgo* (Corée), où il

---

(1) *Sou Thoung kian Kang-mou* (édition de 1707), Vol. XVIII, pag. 31 verso. — *Lie tai ki szu Nian piao*, Vol. XCIV, pag. 31. — *Thai thsing y thoung tchi*, livre CCCLIII, pag. 4 recto.

(2) *Thai yuan nï bitkhé*, Vol. I, fol. 33 et 34. — Cet ouvrage consiste en quatorze cahiers qui forment deux gros volumes in-folio.

» s'empara de la ville de *Kiang-toung-tchhing*, et
» s'y établit. Sur ces entrefaites, Thaidsou-Tchin-
» ghiz-khan envoya son général *Kha-dchen-dza-la*
» à la tête d'une armée pour le combattre. Celui-ci
» entra dans le territoire des Solgo. *Houang-ta-*
» *siuan*, seigneur de ce royaume, se rendit dans le
» camp des Mongols pour entreprendre avec eux le
» siége de la ville dans laquelle *Loukou* s'était en-
» fermé. Le roi de la Corée, *Ouang-tché*, qui
» fournissait des bœufs, de l'eau-de-vie et du vin à
» l'armée mongole de Kha-dchen-dza-la, lui envoya
» un de ses Grands nommé *Tchao-dsoung*, pour
» faire avec lui la guerre contre Loukou. Les deux
» généraux se traitaient comme frères, et le Coréen
» proposa au Mongol de soumettre la Corée à un
» tribut annuel. Kha-dchen-dza-la répondit : Votre
» royaume est très-éloigné du nôtre, un ambassadeur
» aurait des difficultés pour aller et venir; il faudrait
» donc charger tous les ans dix hommes de porter le
» tribut.

» Il envoya alors chercher du riz pour l'approvi-
» sionnement de ses troupes, et il en reçut 10,000
» paniers.

» La quatorzième année du règne de Thaidsou-
» Tchinghiz-khan, qui est celle du *lièvre jaunâtre*
» (ou la 16e. du cycle — 1219), au premier mois
» du printems, le roi de *Solgo* (Corée) *Ouang-*
» *tché* envoya deux des seigneurs de sa cour, *In-*
» *koung-dsieou* et *Soui-y* avec des lettres de créance
» à l'endroit où campait le général mongol *Kha-dchen-*

» *dza-la*. Celui-ci, pour reconnaître cette politesse, » lui dépêcha un de ses Grands nommé *Phiao-szu-* » *yun*. Bientôt après, Thaidsou-Tchinghiz-khan » expédia au roi de Corée des lettres-patentes qui lui » furent portées par le Grand *Phoulitai-yeï*. Le roi » alla au-devant de l'ambassadeur mongol, se mit à » genoux et reçut dans cette position les lettres-pa- » tentes; puis il donna un repas de cérémonie. De- » puis lors la Corée envoya le tribut (aux Mon- » gols.) »

Les annales chinoises contiennent le même récit en abrégé, mais elles nomment le roi de Corée 瞰王 *Ouang-thun*, au lieu de *Ouang-tché*, en adoptant la véritable prononciation du dernier des deux caractères qui le composent.

Une seconde méprise très-grave de l'histoire mongole, extraite par M. Schmidt, se trouve dans le passage suivant :

« Tchinghiz-khan âgé de 34 ans (donc en 1195); » guerre contre *Sartohl*. Bataille dans laquelle le » Khan (de) Sartohl *Salildun-Suldè* (Sultan) est » tué. Conquête des cinq provinces de Sartohl. »

Sartohl est le nom mongol de la Grande-Boukharie et de la partie occidentale de la petite, (tandis que la partie orientale est comprise dans la dénomination de Tangout). Ces contrées se trouvaient alors sous la domination d'*Ala-eddin Tagach*, prince du *Kharizm*, qui régna de 1192—1200. Ce ne fut qu'en 1218 que Tchinghiz-khan commença sa guerre de la Boukharie contre *Ala-eddin-Mohhammed*, frère et

successeur de ce prince, qui fut chassé de ses états et mourut fugitif en 1220. Son fils *Djelal-eddin-Sulthan*, surnommé *Mankberni*, lui succéda. Il fit en Perse et dans l'Afganistân des guerres sanglantes aux Mongols, qui depuis long-tems étaient maîtres de la Boukharie. Après une alternative de succès et de défaites, il fut tué dans le Kourdistân en 1231, c'est-à-dire quatre ans après la mort de Tchinghiz-khan. Ce *Djelal-eddin-Sulthan* est, sans le moindre doute, le même prince que l'histoire mongole apelle *Salildun Suldè* de *Sartohl*, et qu'elle prétend avoir été tué en 1195 dans une bataille contre Tchinghiz, c'est-à-dire, *trente-six* ans avant qu'il tombât sous le fer d'un assassin kourde, et lorsque Tchinghiz n'existait plus.

L'histoire des Khans mongols poursuit ainsi :

« Tchinghiz-khan âgé de 39 ans (1200 de J.-C.);
» guerre contre les *Naïmans* sous *Daïn-khan* qui est
» chassé : son pays est conquis. »

Ici l'indication de l'année est encore fautive, car d'après l'histoire authentique des Mongols, traduite en mandchou, cet événement eut lieu quatre ans plus tard, ou dans l'année de la *souris verte*, qui est la première du LXVe. cycle chinois. Cet ouvrage raconte aussi l'événement autrement que l'histoire mongole de M. Schmidt, car elle dit que le Khan des Naïman, qu'elle appelle avec les Chinois et les Persans *Thai-yang-khan*, et non *Daïn-khan*, fut tué dans la bataille. Voici le passage :

« Ce même jour, Thaidsou-Temoudjin se mit à la

» tête de ses troupes, attaqua de front l'armée des
» *Naïman*, et au coucher du soleil, *Thai-yang-*
» *khan* fut pris et tué. Toutes les hordes ennemies
» s'enfuirent en désordre pendant la nuit, et s'étant
» encombrées à la sortie d'un passage étroit, elles
» furent massacrées en grande partie. Le reste se ren-
» dit le lendemain à Thaidsou-Temoudjin, auquel
» se soumirent aussi les quatre hordes des *Doloban*
» (Durban), *Tatar*, *Khadadsin* et *Sa-dsi-ou* (1). »

Cependant l'entière soumission des *Naïman* n'eut lieu qu'en 1206, comme on le voit par le passage suivant du même ouvrage. « L'année du *tigre rouge*
» (ou la 3ᵉ. du LXVᵉ. cycle chinois), Thaidsou-
» Tchinghiz-khan marcha à la tête de son armée
» contre le royaume des *Naïman*. Leur Khan *Bou-*
» *lou-iu*, qui était à la chasse dans les monts *Olouda*,
» fut pris et amené (devant Tchinghiz). *Kiu-tchou-*
» *iu*, fils de Thai-yang-khan et *Toto* se sauvèrent
» vers la rivière *Iel-di-si*. » — Il est facile de voir que le khan *Boulou-iu* est le *Bouirouk* d'Aboulghazi; l'*Olouda* est l'*Altai*; *Kiu-tchou-iu* est *Koutchlouk*; *Toto* est *Tokhtabeg*, et dans l'*Iel-di-si* il est impossible de méconnaître l'*Irtyche*, sur les bords duquel Aboulghazi raconte que *Koutchlouk* se sauva.

Dans l'histoire des Khans mongols, extraite par M. Schmidt, il y a donc erreur dans les dates et dans les faits, puisque l'entière destruction du royaume des *Naïman* eut lieu en 1206 et non en 1200,

(1) *Thai youan ni bithhé*, Vol. I, pag. 28.

et que *Thai-yang-khan* ne fut pas le dernier prince de ce peuple (1).

D'après les historiens chinois et l'histoire des *Yuan* traduite en mandchou, ce fut aussi en 1206, que, sur les bords de l'*Onon*, Temoudjin, qui revenait de son expédition contre le royaume de *Hia* ou de *Tangout*, se fit déclarer Grand-khan, et qu'il adopta le nom de Tchinghiz-khan. L'histoire mongole traduite en mandchou raconte ainsi cet événement :

« La première année du règne de *Thaidsou-Te-*
» *moudjin* (2), qui est celle du *tigre rouge*, (3e. du
» LXVe. cycle), Thaidsou ordonna à tous les princes
» et grands de se réunir dans une diète. Il éleva neuf
» étendards blancs, et s'assit sur le trône de Khan,
» à la source de la rivière *Oua-nan*. Les princes et
» les grands lui accordèrent à l'unanimité le titre glo-
» rieux de *Tchinghiz-khan*. Il promut à la dignité de
» *mandarin Ouan-hou* (3) *de la main gauche*, deux de
» ses Grands *Bordsi* et *Moukhouli*. Le Khan leur dit
» alors : Grands ! vos mérites sont très-éclatans, et
» je pense que vous êtes pour moi ce que les bran-
» cards sont pour le char, et les bras pour le corps

---

(1) Ce ne fut qu'en 1208 que Tchinghiz marcha vers l'*Irtyche*, pour exterminer *Toto*; Khan des *Mië-li-ki* (Mecrit), qui fut tué par une flèche, et que *Kiu-tchou-iu*, fils de *Thai-yang-khan* des *Naïman*, fut obligé de se sauver dans le royaume des *Kitan*.

(2) Cette histoire compte les années de son règne depuis son avénement à la dignité de Grand-khan.

(3) *Ouan-hou* est une expression chinoise, qui dénote les *chefs de dix mille hommes*.

» humain. Agissez toujours comme vous l'avez fait
» depuis le commencement, et ne changez pas votre
» manière de penser. »

L'histoire mongole de M. Schmidt met cet événement en 1189, ou *dix-sept* ans avant qu'il eût lieu ; car, je le répète, l'exactitude de la chronologie des auteurs chinois qui ont écrit l'histoire des Mongols pendant le règne des *Yuan* est si bien démontrée, étant appuyée par les synchronismes qui se trouvent chez les écrivains persans et arabes, que son autorité peut être regardée comme irréfragable.

Voici comment l'extrait de M. Schmidt raconte la première élévation de *Temoudjin* à la dignité de Khagan :

« *Temoudjin*, fils du Khan, avait atteint l'âge de
» 28 ans, dans l'année *kiu*-poule (1), et il fut reconnu
» *Khagan* (Grand-khan) par les Arroulood sur les
» bords de la rivière *Gèrroulà* (2). Un petit oiseau
» de la grandeur d'une alouette, et dont le plumage
» brillait de cinq couleurs éclatantes, se percha pen-
» dant trois matins sur une pierre carrée qui se trou-

(1) C'est la 46e. du cycle sexagénaire. — Aboulghazi place l'élévation de *Temoudjin* à la dignité de Grand-khan, en 599 de l'hégire, ou entre 1201 et 1202 de notre ère, en disant : *Tarikh bech youz touqsân touqouz dà Toungouz yili qirqayachendèh irdi, Khan koutdrdilar; Naïman-kureh tikan yerdà Khan ouloug teri qilib ach berdi*; c'est-à-dire : « En cinq cent quatre-vingt-neuf, à l'année du » *porc*, il avait quarante ans, et il fut proclamé *Khan*. Alors, il donna » un grand repas à l'endroit nommé *Naïman-kureh* (les huit cam- » pemens). »

(2) Le *Kerlon* de nos cartes, qui s'appelle proprement *Gèrauloun*.

» vait devant la tente. Après avoir crié *Tchinghiz!* » *Tchinghiz!* (1) il s'envola. Le peuple prit cela pour » un présage du ciel, et le troisième jour il (2) fut re- » connu et proclamé maître absolu (*Æzèn*) sous le titre » *Sotto Bokdo Tchinghiz-Khagan*. Ce nom lui resta » comme second nom (3). Aussitôt la pierre carrée se » fendit, et de son intérieur il sortit le sceau appelé » *khachboo*. Ce sceau était carré et de la grandeur d'un » petit empan; sur le revers, il y avait une tortue, » et sur le dos de cette tortue on voyait deux dragons » artistement entrelacés. Le travail était d'un fini » précieux et d'une perfection admirable. Bientôt » *il* (4) éleva à la source de l'*Onon* le grand éten- » dard blanc à neuf queues, et à Delluhn-Bouldagha » le signe noir à quatre queues, dédié à son génie » tutélaire; et il devint le souverain du peuple » *Bida*, fort de quatre cent mille huttes. Le souverain » dit : Ce peuple *Bida*, fier et brave, méprisant » les dangers qui me menacèrent, m'a toujours fi- » dèlement entouré. Il m'a donné de nouvelles

---

(1) Toutes les explications qu'on a voulu donner du nom *Tchinghiz* n'ont été que conjecturales; et quoique Aboulghazi dit: *Tchinghiz nim' ma'ana-si ouloug timak boulour*, « la signification de *Tchin-* » *ghiz* est *Grand*, » cet auteur ne fait pas connaître de quelle langue ce mot est originaire.

(2) Il s'agit de Temoudjin et non pas de l'*oiseau*.

(3) M. Schmidt remarque que son premier nom était *Temoudjin*; le second, *Sotto Bokdo Tchinghiz*, et le troisième, après la conquête de la Chine septentrionale, *Sotto Bokdo Dai ming Tchinghiz*.

(4) C'est encore *Tchinghiz* et non pas le *sceau*.

» forces en partageant mon bonheur et mon malheur, le front en avant et sans murmurer. Ce » peuple Bida, semblable à un diamant, m'a été fidèle » dans les entreprises les plus périlleuses; je veux » donc qu'il porte le nom de *Kèkè-Mongol* (Mongols bleus), et qu'il devienne la première de toutes » les nations.—Depuis l'époque de cette ordonnance, » ce peuple fut appelé *Kèkè-Mongol* (1). »

Indépendamment de cette première élévation de Tchinghiz à la dignité de *Khagan*, l'histoire des Khans mongols parle aussi d'une seconde, qui aurait eu lieu cinq ans plus tard, comme on le voit par le passage suivant, cité par M. Schmidt :

« Tchinghiz-khan âgé de 33 ans (en 1194); con» quête des treize provinces de la Chine septentrio-

(1) M. Schmidt ajoute : « On voit ici l'origine du nom des Mon» gols, qui dérive des verbes *mongdanikho* et *mondglokho*, auxquels » Tchinghiz-khan fait allusion dans sa proclamation. Ils ont tous deux » une signification semblable : savoir, *être fier et audacieux*, et *at-* » *taquer sans crainte et avec un sang froid imperturbable.* » — J'avoue que je ne connais pas ces deux verbes mongols, et que je ne conçois pas comment on pourrait dériver de *mongdanikho* et de *mondglokho* les mots *Mongol* et *monglodji*, qui se trouvent dans le discours de Tchinghiz-khan. Le dernier de ces verbes n'a pas même une forme mongole : car il est inouï que dans un mot de cette langue les quatre consonnes N, D, G et L, puissent se suivre immédiatement. Une telle série de consonnes est même inexprimable par l'alphabet mongol; car si on les écrivait on les lirait toujours *ndanl*, au lieu de *ndgl*. — Je ne connais que le verbe *mongkhanimoi*, s'impatienter, qui montre quelque légère analogie de son avec *Mongol*; car je ne pense pas que M. Schmidt veuille voir dériver ce mot de *mongak*, fou, de *monggoo*, stupide, hébété, ou de *mongdzikhon*, simple, sans esprit.

» nale et expulsion du *Alhan-khagan* (Altan-kha-
» gan ?) Tchinghiz adopte le titre de *Sotto Bokdo*
» DAI-MING *Tchinghiz-khagan*. »

J'ouvre les historiens chinois et mahométans à l'année 1194, et je ne trouve rien qui puisse faire soupçonner un pareil changement dans le titre du monarque mongol; il n'est pas non plus mentionné en 1211, ou la sixième après son avénement à la dignité de Grand-khan d'après les Chinois, comme 1194 le serait d'après le texte mongol de M. Schmidt.

Nous voyons donc que l'histoire des Khans mongols, écrite par Sètsen Sanan Khoung-Taidji, est remplie de contradictions et d'erreurs pour tout ce qui concerne les événemens antérieurs à l'entière conquête de la Chine, de sorte qu'elle ne paraît nullement propre à inspirer une confiance sans bornes. On aurait donc tort d'adopter l'opinion de M. Schmidt qui, à l'aide de cet ouvrage, a voulu prouver que les Mongols s'appelaient eux-mêmes *Bida*, avant la proclamation qu'on vient de lire plus haut, et que le nom de Mongol ne date que de cette époque.

Quand en 1820 le volume des *Mines de l'Orient* contenant la dissertation de M. Schmidt parvint à Paris, nous avons cru, M. Abel-Rémusat et moi, que le mot *Bida*, qui en mongol signifie *nous*, avait peut-être cette signification dans le discours de Tchinghiz-khan. Cependant M. Schmidt a receuilli depuis d'autres passages de livres mongols et tubetains, qui, à la vérité, démontrent l'existence de cette dénomination; mais dans aucun de ces passages

il n'est dit expressément que *Bida* (1) ou *Bidè* (2) fut le nom que les Mongols se donnaient à eux-mêmes. On rencontre ce mot comme nom des Mongols, principalement dans les livres tubetains, qui l'écrivent tantôt (3) *Bidè*, tantôt (4) *Bèdè*. Ceci nous a fait penser qu'il était d'origine indienne ou tubetaine (5). M. de Rémusat ayant communiqué cette idée à M. Schmidt, celui-ci, dans une lettre insérée dans le *Journal Asiatique* (I. 321.), l'a repoussée en se livrant à l'espérance trompeuse de retrouver le nom *Bida* dans la dénomination chinoise 狄 北 *Pe-Ti*, qui s'applique aux *Barbares septentrionaux*. Mais cette hypothèse s'évanouit devant les raisons suivantes :

1°. *Pe-Ti* est un mot formé de *Pe*, nord, et *Ti*, barbare. Le caractère qui marque la dernière de ces deux syllabes est composé de celui de *chien* et de *feu*. Il désigne le pays situé au nord de la Chine, avec ses habitans; il était déjà en usage du tems de Confucius, né en 551 avant J.-C., car on le trouve dans

---

(1) ᠪᠢᠳᠠ (2) ᠪᠢᠳᠡ (3) བི་དེ་ (4) བེ་དེ་

(5) D'après un des extraits de l'histoire mongole donnés par M. Schmidt, *Burtè-Tchinó* avait deux fils; l'un nommé *Bidè-Tsaghan*, fut le fondateur de la famille des princes de la tribu des *Bidè*, et l'autre *Bidès-khan*, celui de la tribu des *Taidjigood* ou *Tadijout*. Ces particularités ne se trouvant pas chez les auteurs mahométans et chinois, on est donc en droit de douter de leur exactitude.

le *Chou-king* et dans le *Li-ki* (1). A cette époque, les Chinois ne connaissaient pas encore la patrie de la nation mongole, ou les contrées qui avoisinent le lac *Baikal*. Ce n'était que la partie de la Mongolie actuelle au sud du désert de *Gobi* ou *Cha-mo*, qu'ils appelaient *Ti*. Elle n'était alors habitée que par des peuples appartenant à la *race turque*, et non par des Mongols. *Pe-Ti*, ou Barbares septentrionaux, est une dénomination qui ne date que du tems de la dynastie des *Thang* (de 618 à 906 après J.-C.), et elle s'appliquait aux peuples suivans, qui étaient de la *race toungouse*, savoir : aux *Kitan*, aux *Hi*, aux *Chy-ouey*, aux *Mokho* du fleuve Noir, et aux *Mokho* de la rivière *Soumo*. Ces derniers furent appelés plus tard *Phou-hai*.

2°. Il n'est pas présumable que Tchinghiz-khan se fût servi, dans un discours adressé à son peuple, d'un sobriquet chinois et insultant pour la nation. D'ailleurs, on ne trouve point dans les historiens chinois et mahométans un seul mot qui constate que ce conquérant ait imposé le nom de *Kèkè-Mongol* à ses sujets. Il paraît donc que ce n'est qu'un rêve des écrivains mongols, très-postérieurs à l'époque de Tchinghiz.

M. Schmidt, pour sauver la cause de ses *Bida*, donne, dans une autre lettre, le passage suivant extrait de l'histoire des Khans mongols :

---

(1) Voyez le *Dictionnaire de Khang-hi*, article *ti*, et comparez le *Chou-king*, traduit par le P. Gaubil et publié par M. Deguignes père. (Paris, 1770, 4°.), page 85, ligne 20.

« A présent il faut raconter comment les Khans ont
» fixé leur résidence dans le pays des *Mongols*. Sept
» générations après l'ancien Khaghan tubetain, nom-
» mé *Saghèr Sandalitou Khaghan Tuhl èzèn*, le
» ministre (*tuchimel*) *Longnam*, tua le *Dalai Souvin*
» *arou altan Chirèghètou-khan*, et s'empara du trône
» du Khan. Les trois fils du Khan assassiné, nommés
» *Borratchi*, *Chivanghotchi* et *Burtè-Tchinó*, se ré-
» fugièrent dans d'autres pays. *Burtè-Tchinó*, le ca-
» det, se rendit dans le pays *Govangbo*, il passa le
» lac nommé *Tengkiz*; après avoir épousé la vierge
» *Goh-Marral*, il se dirigea vers le *Nord* (1), et ar-
» riva à l'extrémité de la grande eau (2) nommée
» *Baikal* sous la montagne appelée *Borkhan-Khal-*
» *douna*, où il trouva le peuple *Bida*. Ceux-ci lui
» demandèrent la cause de son arrivée. Il leur racon-
» ta son origine venue du puissant *Khagan* d'*Ænèd-*
» *kèk* et sa descendance de *Tuhl* souverain du Tu-
» bet. Alors les *Bida* se réunirent et dirent entre

---

(1) Dans l'original il y a *dorona zuk.*— *Dorona*, que M. Schmidt traduit toujours par le *Nord*, signifie l'*Orient*. Le Miroir des langues mongole et mandchoue, dit à l'article DZEGOUN (lisez DZOUN):
« *Naran degdeku elegeti Dzoun kèmèmoï*. *Bassa* DORONA,
» *kèmèmoï*; c'est-à-dire, le côté où le soleil se lève s'appelle
» *Dzoun*. On le nomme aussi DORONA. — *Dzoun* signifie
» originairement la *gauche*. »

(2) Dans l'original *mourèn*, qui signifie un grand fleuve. A la vérité, on pourrait prendre le lac Baikal pour un fleuve considérable, dont l'origine serait l'*Angarà supérieur*, et qui, considérablement augmenté par les eaux de la *Selenga* et d'autres rivières moins grandes, s'écoule par l'Angarà et le Ienisei, vers l'océan Glacial.

» eux : Ce jeune homme est d'une naissance illustre,
» il nous donnera un commencement, il faut en faire
» nôtre prince, ainsi ils le choisirent pour prince
» et obéirent à tous ses commandemens (1). »

Le *Ouan-sing-thoung-pou*, dictionnaire chinois de tous les noms célèbres, dit que *Bordjighin* était le nom de la famille de Tchinghiz-khan, et son prénom *Temoudjin*. Ce même ouvrage donne l'extrait suivant de l'*histoire secrète* de la dynastie *Yuan* :
« Le premier ancêtre de cette famille était un homme
» d'une haute stature, et d'une couleur bleue, qui
» avait épousé une femme triste et délaissée. Il me-
» nait une vie nomade, il traversa l'eau appelée
» *Tenghis*, et arriva devant la montagne *Bourkhan*,
» à la source de la rivière *Oua-nan*, où sa femme
» accoucha d'un fils nommé *Batatchi-khan*. De lui
» naquit *Tamatcha*, qui dans la douziéme génération
» eut pour successeur *Bodouantchar*, duquel descen-
» dit dans la treizième *Temoudjin*, qui porta le nom
» de famille de *Bordjighin*, et qu'on regarde comme
» fondateur de la dynastie *Yuan*. »

---

(1) Outre ce passage, M. Schmidt en donne un autre tiré du livre tubetain *Nor-vou-proung-va*, qui dans la traduction mongole porte le titre de *Djindamani-Arrikæ* (rosaire des talismans). D'après les expressions de M. Schmidt, il contient sur 344 feuillets in-folio oblong, « quantité d'historiettes et de fables indiennes et tubetaines. » —Ce livre dit : « *Anèdkègiïn dorona xuktou* BIDAIN *oulous kèmèko oulous boelougè* », ou, « à l'orient d'*Anèdkèk* (Hindoustan), se » trouve le peuple appelé BIDA. » — M. Schmidt s'est bien gardé de traduire ce passage, puisqu'il contient une absurdité ; car les *Bida* ou *Mongols* ne se trouvent pas à l'orient de l'Hindoustan.

On voit donc aussi par les historiens chinois, que la famille de *Tchinghis* prétendait être originaire d'un pays situé au sud ou à l'ouest du lac *Tenghis*. En langue mongole, *Tenghis* signifie un lac très-étendu, et je pense qu'il s'agit ici du *Khoukhou-noor* ou *lac bleu*, situé à l'occident de la province de *Chen-si*. Les Chinois l'appellent *Thsing-hai* (mer Bleue) ou *Si-hai* (mer occidentale). Les Mongols donnent souvent aussi le nom de *Tenghis* à ce lac, parce qu'il est le plus considérable de leur pays. Je ne dois pourtant pas passer sous silence que les *Eleuths Dsoungares*, appellent *Tenghis* le lac *Balkhach*, qui est au sud-ouest du *Saisan*; mais il ne me paraît pas que ce soit le *Balkhach* duquel il soit ici question.

Il est très-remarquable que le récit qui place ici l'origine de la famille de Tchinghiz dans un pays situé au sud ou à l'ouest du lac *Khoukhou-noor*, tel qu'on le lit dans les deux passages rapportés ci-dessus, se retrouve presque avec les mêmes circonstances dans les annales chinoises, relativement à l'origine de la famille des princes des *Thou-khiu*, ou *Turcs de l'Altaï*. « Les ancêtres des *Thou-khiu*, disent-ils, habitaient près du lac *Si-hai* (Khoukhou-noor). Leur » famille fut détruite par un peuple voisin. Tout fut » massacré, à l'exception d'un enfant de dix ans auquel on coupa les mains et les pieds. Une *louve* le » nourrit; l'ennemi ayant menacé de nouveau ses » jours, un génie le transporta avec la louve à l'orient » du lac. Il se rendit de là dans un pays montagneux » situé au nord-ouest du pays des *Kao-tchhang*, ou

» des *Ouigours*, où il trouva une caverne aboutis-
» sante à une plaine fertile, qui n'avait que 200 *Ly*
» d'étendue. La louve y accoucha de dix enfans mâles,
» qui enlevèrent des femmes. Ils donnèrent leur nom
» à leurs familles. Comme *Asena* était le plus spirituel
» d'entre eux, il devint leur chef; ses descendans ré-
» gnèrent sur la peuplade qui habitait cette plaine. Au
» bout de ses étendards il mit des têtes de *loup*, pour
» perpétuer la mémoire de son origine. D'après
» d'autres récits le nom de sa famille fut *Sena*,
» c'est-à-dire *loup*. »

En langue mongole, un loup s'appelle *tchino* ou *tchinó*, et d'après la tradition mongole, *Burtè-Tchinô* était également venu d'un pays situé près du *Khou-khou-noör*, en passant ce lac. Il se dirigea vers l'est, ou plutôt vers le nord-est, pour arriver dans les montagnes où il trouva les Mongols. Tout cela porte à croire que la famille de Tchinghiz-khan descendait des anciens Khans des *Thou-khiu* : ce qui n'est pas impossible, puisque ces derniers possédèrent tout le pays situé entre la Sibérie et la Chine. Ils furent donc vraisemblablement, pendant quelques siècles, les maîtres des Mongols, auxquels ils ont peut-être donné des princes de leur sang. — Peut-être aussi toute la narration de la descendance de la famille de Tchinghiz des princes tubetains, n'est qu'une fable inventée par les prêtres bouddhistes, pour illustrer l'origine de ce conquérant, en faisant venir ses ancêtres d'un pays réputé saint ou sacré.

Nous avons démontré qu'il n'est nullement prouvé

que *Bida* fût anciennement le nom que les Mongols se donnaient à eux-mêmes. Cependant ce mot est la cause pour laquelle M. Schmidt nie que la dénomination de *Mongol* soit antérieure à Tchinghiz-khan. Mais le texte qu'il traduit ne contredit nullement l'existence de ce nom avant l'époque de ce conquérant; car il dit seulement que Tchinghiz imposa à son peuple le nom de *Kèkè-Mongol* ou *Mongols* Bleus. La couleur *bleue* était affectée à la dynastie des *Yuan*, qu'on doit regarder comme la principale des Tchinghiz-khanides. Le premier ancêtre de toute cette race était aussi d'une *couleur bleue*, et Tchinghiz ne fit que donner à ses sujets la couleur de sa famille comme *couleur nationale*.

Il n'y a pas le moindre doute que le nom de *Mongol* n'existât avant Tchinghiz. J'ai lieu de croire, et M. de Rémusat l'a déjà observé, que les Mongols soumis à la nation toungouse, appelée 靺鞨 *Mokho*, et au nord-ouest de la quelle ils habitaient, en avaient adopté le nom. Les Chinois avaient probablement rejeté de ce mot un *l* final, comme ils l'ont fait dans le nom *Tatar*, en l'écrivant 韃靼 *Tha-ta*. Alors le mot *Mokho* ressemble assez à *Mongol*, et encore plus à مغول *Moghol* des Persans.

Même en rejetant cette hypothèse, on n'a qu'à lire le passage suivant, extrait des annales chinoises, pour se convaincre de l'ancienneté du mot *Mongol*. « Les 古蒙 *Moung-kou* (Mongols) se trouvent » au nord des *Niu-tchy* (ancêtres des Mandchoux de » nos jours). Sous la dynastie des *Thang* (ainsi au

» plus tard au IXe. siècle) leur horde portait le » nom de 兀蒙 *Moung-ou*, 斯骨蒙 *Moung-» kou-szu* (lisez *Moungous*). Ils sont infatigables, » cruels et braves, voient pendant la nuit et portent » des cuirasses faites avec la peau du poisson *kiao* » (espèce de requin) qui repoussent les flèches (1) ».

Enfin, le mot *Moung-kou* même, qui répond à *Mongol*, se trouve dans ces annales à la cinquième des années appelées *tchao-hing*, qui est l'an 1135 de J.-C., ainsi *vingt-six ans avant la naissance de Tchinghis-khan*. L'assertion de M. Schmidt est donc sans aucun fondement.

En montrant ici la partie faible de l'ouvrage que M. Schmidt se propose de traduire, il n'est nullement dans mon intention de diminuer le mérite de son travail. Je regarde au contraire la publication de l'*histoire des Khans mongols* comme une entreprise de la plus grande utilité et d'une haute importance. Je désire cependant que l'auteur communique l'ouvrage avant l'impression à des personnes qui aient fait une étude approfondie, non-seulement du chinois et du mandchou, mais aussi de la littérature et de l'histoire de la Chine et de l'Asie centrale, pour qu'ils puissent éclaircir les points douteux qui ne manqueront pas de se présenter en grand nombre. Sans cette précaution, je crains qu'il ne parvienne jamais à donner toute la perfection nécessaire à son travail. Je fais en même tems les vœux les plus sin-

---

(1) *Lie tai ki szu Nian-piao*; sect. XCI, pag. 23 et 24.

cères pour que le gouvernement russe, ou un protecteur éclairé des lettres se charge des frais de l'impression, que l'auteur ne se sent peut-être pas disposé à faire lui-même.

ANALYSE DE L'OUPNEK'HAT;

Par M. le Comte Lanjuinais, Pair de France.

L'ouvrage publié en 1801 et 1802 par le célèbre Anquetil Duperron sous le titre d'*Oupnek'hat*, ou *Theologia et Philosophia Indica*, est encore le travail le plus important et le plus considérable que nous possédions en Europe sur les opinions et les doctrines soit théologiques, soit philosophiques, professées chez les Indiens, et qui leur sont, pour la plupart, communes avec plusieurs autres peuples anciens. Tous les renseignemens qu'il contient sont puisés aux sources les plus respectables. C'est par eux seuls que nous pouvons avoir une idée des choses qui sont contenues dans les *Vedas*, ces précieux monumens de la littérature indienne. Il est seulement fâcheux que le système de traduction strictement littérale, adopté par Anquetil Duperron, ait fait de ce bel ouvrage un livre presque inintelligible. Pour comprendre des matières déjà très-difficiles par elles-mêmes, il faudrait l'attention la plus soutenue et une contention d'esprit dont peu de lecteurs sont capables. M. le comte Lanjuinais est peut-être le seul qui ait tenté une aussi pénible entreprise. Il en a consigné les résultats dans une suite d'articles qu'il a insérés dans le *Magasin Encyclopédique*, (IXe. année, T. III, V et VI). Ils contiennent une analyse fort bien faite de l'*Oupnek'hat*. Elle est claire, méthodique, savante; en un mot, elle est telle qu'elle ne peut que faire infiniment d'honneur à son auteur. Comme cette analyse n'a jamais eu d'autre publication, et qu'elle mérite d'être plus connue, nous pensons faire une chose agréable à nos lecteurs en la reproduisant dans le Journal Asiatique. J. S.-M.

Les *Vedas*, ces livres fondamentaux de la religion et des sciences chez les Indiens; ces livres, que des

savans croient aussi anciens et même plus anciens que Moïse, sont encore si peu connus dans l'Europe, qu'on a douté qu'ils se trouvassent dans l'Inde (1), et qu'on les a traités même de *fabuleux* (2). Cependant ils existent en entier à la grande bibliothèque de Paris, mais en samscrit, qui est la langue originale. Or, le samscrit, langue ancienne de la Perse comme de l'Inde et contemporaine de l'hébreu, langue sacrée liturgique et savante des Brahmanes, langue polie et très-perfectionnée, mère de beaucoup de langues vivantes, et dans laquelle il existe encore aujourd'hui une quantité innombrable de livres anciens et les plus curieux de science et de littérature, en vers et en en prose; le samscrit est malheureusement encore trop peu connu en France et dans le reste de l'Europe.

Dans cet état, l'*Oupnek'hat* d'Anquetil Duperron, cette version latine et littérale d'une traduction persanne de longs extraits des quatre *Védas*, contenant l'ancienne théologie et la philosophie secrète de l'Inde, doit encore exciter vivement l'intérêt et l'attention des gens de lettres. La nature du sujet, l'antiquité du système, ses rapports frappans avec d'autres systèmes eu-

---

(1) Sonnerat, *Voyage aux Indes*, in-4°., T. I, p. 214. De Sainte-Croix, Observ. prélim. sur l'*Ézourvédan*, T. I, p. 111. Supplément aux *Recherches sur les Arts de la Grèce*, par d'Hancarville. Londres, 1785, in-4°., p. 38.

(2) Le savant père Paulin de Saint-Barthélemy, dans le *Systema Brahmanicum*, *Romæ*, 1791, p. 281, se moque beaucoup des Anglais et des Français, même des missionnaires qui ont parlé des *Vedas* comme de choses réelles.

ropéens, anciens et modernes, le nom célèbre et la profonde érudition du traducteur, son voyage dans l'Inde, le long séjour qu'il y a fait, par un dévouement admirable à la recherche des anciens monumens et à l'avancement des sciences, sa vie stoïque, sa vieillesse laborieuse, son caractère original et d'une rare franchise, son style vigoureux, ses pensées grandes, hardies, profondes, ses réflexions et les doctes recherches littéraires et historiques, philosophiques et théologiques, commerciales et politiques, dont il a enrichi cette production; tout dans cet ouvrage pique la curiosité des lecteurs.

L'*Oupnek'hat* était inconnu en Europe lorsque Anquetil du Perron l'annonça en 1778, et promit la traduction qu'il publie aujourd'hui (1). On le trouve cité une seule fois dans les *Asiatick-Researches* (2); et M. White, professeur d'arabe à l'Université d'Oxford, en a publié en anglais quelques fragmens, en 1783, à la suite des *Institutes politiques et militaires* attribués à Tamerlan. M. Halhed en a publié un fragment en anglais, en 1781, dans sa préface sur le Code des lois des Gentoux. On peut le voir en français p. xv de la traduction française de ce code, publiée à Paris en 1788. Le P. Paulin de Saint-Barthélemy, dans un livre publié en 1793, a parlé de l'*Oupnek'hat* comme d'un ouvrage si altéré par des interpolations, qu'il ne peut servir qu'à répandre des

---

(1) *Législation orientale*, in-4°. Paris, 1778, p. 21.

(2) Tome I, p. 346.

ténèbres sur la religion et la philosophie des Indiens (1). Telle est l'opinion d'un des plus savans orientalistes, mais aussi de l'un des écrivains les plus tranchans et les plus dédaigneux ; elle doit être examinée avant qu'on puisse l'adopter.

Un banquier français, nommé *Bernier*, remit à Anquetil, en 1775, le manuscrit persan de l'*Oupnek'hat*, de la part de feu M. Gentil, résident de France à *Faisabad*, nouvelle capitale du pays d'*Aoud*. C'est sur cet exemplaire et sur un autre, envoyé de la même ville et par le même savant, qu'Anquetil a composé sa traduction. Il existe en Angleterre deux autres manuscrits persans du même ouvrage, appartenans à M. *Boughton Rouse*, ancien gouverneur du Bengale, qui a fourni les fragmens en anglais publiés par M. White ; fragmens dont le nouveau traducteur censure vivement l'inexactitude.

Certains passages de l'*Oupnek'hat* font conjecturer que l'auteur écrivait plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne : c'est un point que le traducteur promet d'établir, et il a tenu parole, en recueillant dans plusieurs notes des inductions tirées du texte, qui pa-

(1) « Bhagavat Ghita *quem* Wilkins, *et* Oupnek'hat *quem Anquetil Duperron, nullo samskrdamicæ grammaticæ et lexici adminiculo præditi converterunt, tam aperte vagis et errantibus additionibus scatent, ut ex iis indicæ gentis religio et philosophia non solum dignosci nequeat, sed etiam majoribus tenebris maneat involuta.* » *Musæi Borgiani Velitris codices MMSS. Avenses, Peguani, Siamici, Indostani, auctore Paulino à S. Bartholomæo.* Romæ, 1793, in-4°, p. vj.

raissent justifier cette assertion, et même faire remonter l'auteur de quelques-uns des textes de l'ouvrage à une époque très-rapprochée de celle du déluge universel.

Quant à la doctrine, elle a pour base l'existence de Dieu, d'un esprit créateur de toutes choses. Voilà ce qu'on trouve dans les anciens livres du monde, dans cet extrait des *Vedas*, comme dans les *kings* de la Chine, et dans le *zend-avesta* des Persans. C'est un or mêlé souvent avec des scories et de la boue; il faut l'en dégager.

Sur ce point si important, Anquetil Duperron cite des passages remarquables de Strabon, de Plutarque, de Saint Ambroise, de Palladius, du *Mahabharat* (1), de l'*Aïin Akbari* et du *Teskerat-assalathin*, qui démontrent l'ancienne et perpétuelle croyance des Indiens en un seul Dieu créateur, dont *Brahma*, *Vischnou* et *Siva* ne sont que les agens (ou les attributs personnifiés), et en une première intelligence qui procède de ce dieu suprême : dogmes précieux, dit Anquetil, que le cours des siècles, les succes-

(1) C'est-à-dire *grande Histoire*, suivant le père Paulin de Saint-Barthélemy, ou plutôt *Histoire du Grand Bharata*, l'un des plus anciens rois de l'Inde et de sa famille; c'est le recueil de dix-huit anciens poëmes épiques, contenant ensemble plus de cent mille stances, où se trouvent d'antiques renseignemens sur la Mythologie, sur l'Histoire de l'Inde, et des explications sur le système indien de religion et de morale. Avant la publication de l'*Oupnek'hat*, le *Bhagavat-Ghita*, qui est un des épisodes du *Mahabharat*, était la meilleure source qu'on pût consulter sur la théosophie indienne.

sions des peuples, les révolutions de l'univers n'on[t]
pu effacer de la mémoire des hommes.

Parmi ces textes, il en est un tiré du *Mahabharat*
traduit par Anquetil sur la version persanne qu[i]
est à la bibliothèque du roi, et que le docte Maurice
auteur des *Antiquités* et de l'*histoire de l'Inde*, eû[t]
employé avec avantage, s'il l'eût connu, dans sa dis-
sertation (1) sur les trinités orientales. On est étonn[é]
de trouver dans ce texte trois personnes divines
deux qui procèdent de la première, et toutes troi[s]
ayant concouru à la création : *Dieu saint et élevé*
ineffable, abakt; le grand, le premier intellect, l[e]
grand sans fin, mahanat; et *le cœur, la volonté o[u]*
Ahankara.

Anquetil prétend, et avec assez de raison, qu'en ma-
tière de philosophie et de théologie, le respect pou[r]
la vérité oblige à traduire très-littéralement les ori-
ginaux.

En conséquence, il commença par traduire l'*Oup-*
nek'hat mot à mot en français. Son travail était bar-
bare et inintelligible; il corrigea sa traduction, [...]

---

(1) *A dissertation on the Oriental trinities, extracted from the four[th]*
and fifth volumes, of Indian antiquities. 8°. *London*, 1800. Le b[ut]
de ce livre est de prouver que la Trinité des chrétiens fut conn[ue]
chez les juifs avant et depuis l'ère chrétienne, et que les Trinit[és]
orientales, même celle de Platon, ne sont que des copies altéré[es]
de l'ancienne tradition du genre humain, dont il y a des trac[es]
dans l'Ancien Testament. Une partie de ces mêmes idées av[ait]
déjà été développée par d'Hancarville, dans son ouvrage cité à [la]
seconde page de cet extrait.

l'ouvrage devint moins obscur ; mais ce n'était plus le vrai sens de l'original.

Il réfléchit alors que le latin admet les inversions comme le persan, comme l'arabe et l'hébreu ; que Maracci s'en est servi avec succès pour traduire l'Alcoran avec plus de fidélité, et que notre vulgate, nos versions latines interlinéaires de la Bible rendent assez exactement le texte hébreu. En conséquence, il a fait sa traduction littérale en latin, s'aidant de quelques livres *persans* relatifs à l'Inde, et des dictionnaires *samscrit*, *bengali*, *telinga* et *malabar*, qu'il a pris la peine de transcrire pour son usage. Il promettait alors (tom. 1, pag. 428) de compléter son travail sur l'*Oupnek'hat* par une grammaire et un dictionnaire de la langue samscrite, qu'il devait donner d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi, mais en caractères romains avec une traduction française. Déjà le P. Paulin de Saint-Barthélemy avait publié à Rome, et en caractères qu'il appelle samscrits, mais qui ne sont autres que les caractères malabars nommés *Grantham*, une grammaire de la langue samscrite, et la partie de l'*Amarasinha*, ou du dictionnaire de cette langue qui contient les noms des dieux et des déesses ; le tout d'après d'anciens manuscrits indiens (1). Il est bien fâcheux que le savant Anquetil n'ait pas trouvé tous les encouragemens nécessaires pour achever sa belle entreprise. Nous n'au-

(1) *Sidharoubam, seu Grammatica Samskrdamica*. Romæ. 4°., 1790. *Amarasinha, sectio prima, de cœlo*. Romæ, 4°., 1798.

rions pas été privés si long-tems d'un aussi puissa
moyen d'étude, que la France aurait eu la gloire
donner la première au monde savant.

Seulement il aurait fallu que le texte du dictio
naire samscrit fût imprimé en caractères *devanaga*
parce que c'est le plus facile et le plus répandu
alphabets indiens, parce que c'est le plus ancien,
enfin parce que c'est la manière d'écrire adoptée ch
les brahmanes les plus instruits qui habitent à Benar
l'antique ville de Kasi.

La dissertation mise par Anquetil en tête de
traduction, est proprement une comparaison rais
née de la doctrine philosophique et théologique
l'*Oupnek'hat*, avec celle de plusieurs célèbres ra
bins, de quelques anciens docteurs de l'église ch
tienne, de plusieurs théologiens catholiques et n
catholiques, et de quelques autres écrivains m
dernes.

Il en résulte que cette doctrine est la même,
à peu près, sur les quatre chefs suivans, qui form
autant d'articles séparés dans cette dissertation.

1°. L'Être suprême, sa nature et ses attributs.

2°. L'origine du monde par émanation ou
création.

3°. L'existence d'un monde surnaturel et intell
tuel de beaucoup antérieur au nôtre.

4°. L'influence des astres sur la terre et sur les co
terrestres.

Sur le premier chef, l'auteur rapporte les morceaux les plus remarquables des hymnes du demi-chrétien Synésius, évêque de Ptolemaïs, en Afrique.

Quand on connaît la Théosophie (1) des Brahmanes, leur doctrine sur Dieu, son unité, sa trinité; sur l'identité de la substance divine avec celle des esprits célestes; sur la distinction de la lumière ou de l'esprit, d'avec les ténèbres ou la matière; sur Dieu tout à la fois agent et patient, sujet et objet, et sur la manière de s'unir à lui par certaines spéculations mystiques; on ne retrouve presque rien dans les hymnes de Synésius, qui ne suppose et ne rappelle toutes ces idées.

La création des esprits et du monde matériel fut une émanation (*effluvium*) de la substance même de Dieu; leur destruction est leur rappel ou leur retour dans cette même substance; avant la création, Dieu est tout; par la création il ne fait que s'étendre, et il est encore toutes choses. Ce système des Brahmanes fut enseigné aussi par quelques docteurs de l'Orient, juifs et chrétiens. C'est le sujet du second article de la dissertation préliminaire.

Nous voyons dans le troisième que, chez les Juifs et chez les Chrétiens, non-seulement on a cru à l'antériorité de ce monde surnaturel ou des esprits, mais qu'elle a été par quelques-uns qualifiée d'*éternité*.

---

(1) L'art. *Théosophes*, dans l'Encyclopédie, nous fait voir, dans la doctrine singulière des théosophes modernes, des idées fort analogues à celle du système indien de l'*Oupnek'hat*.

L'auteur cite en preuve ce passage célèbre de sai[nt] Basile de Césarée : *ante hunc mundum erat stat[us] quidam cœlestibus potestatibus conveniens, transcen[-] dens tempus omne, æternus, perpetuus*... et un pa[s-] sage analogue de saint Jérôme dans son commentai[re] sur l'épître à Tite : *sex millia nec dum nostri orb[is] implentur anni; et quantæ prius æternitates, quan[ta] tempora, quantas sæculorum origines fuisse arbitra[n-] dum est, in quibus angeli, throni, dominatione[s] cœteræque virtutes servierint Deo, et absque tem[-] porum vicibus, absque mensuris substiterint?* Sai[nt] Augustin avouait son ignorance sur cette espèce d'[é-] ternité du monde intellectuel; c'est assurément qu'on peut faire de mieux.

Le soleil et la lune ont sur les corps terrestres u[ne] influence reconnue par tous les physiciens, et mê[me] par tout le monde. Cette première observation, tr[ès] généralisée dans l'Inde, et bien ailleurs, a fait attr[i-] buer à tous les corps célestes une influence spéci[ale] sur les hommes et sur les bêtes, sur les végétaux sur les minéraux; de là cette vaine science de l'ast[ro-] logie avec toutes ses branches. Anquetil cite à sujet le livre du médecin Goclenius, publié en 160[.] *De magnetica curatione vulneris citra superstition[em] et dolorem et remedii applicationem*; celui qui pa[rut] à Paris en 1555, intitulé : *Harmonia cœlestium corp[o-] rum et humanorum, astronomice et medice, per A[n.] Misaldum Monlucianum, elaborata et demonstrat[a]* et l'abrégé des ouvrages de Swedenborg, conten[ant] la correspondance du ciel avec l'homme et avec to[...]

les objets de la nature ; enfin les ouvrages pour et contre le mesmérisme. Il conclut que la correspondance physique du ciel avec la terre est une hypothèse qui mérite toute l'attention du sage et la discussion la plus approfondie.

Le résultat général de cette dissertation est que les dogmes de l'Inde, sous le nom de doctrine orientale, ont passé des Indiens aux Perses, des Perses aux Grecs, des Grecs aux Romains ; qu'ils nous sont aussi parvenus par le nord de l'Europe ; qu'enfin rien n'est nouveau pour un homme instruit, rien n'est absolument mauvais, et que tout ce qui est mauvais renferme l'indice ou le germe de ce qui est bon.

La citation d'un passage très-curieux d'Origène, dans son livre contre Celse, ne sera peut-être pas déplacée ici ; elle pourra donner une idée assez juste et faire trouver moins extraordinaire le langage dont les Indiens et tous les anciens philosophes et théologiens grecs ou orientaux se servaient quand ils voulaient transmettre de grandes vérités philosophiques ou religieuses. Il peut aussi donner lieu de croire que les mêmes doctrines étaient répandues chez tous les peuples civilisés de l'antiquité, fait dont on a d'ailleurs d'autres preuves. « En Égypte, dit Origène, » les philosophes ont une science sublime et cachée » sur la nature de Dieu, qu'ils ne montrent au » peuple que sous l'enveloppe de fables et d'allégo» ries..... Toutes les nations orientales, les Perses, » les Indiens, les Syriens, cachent des mystères sous » des fables religieuses. Le sage de toutes ces nations

» en pénètre le sens, tandis que le vulgaire ne v
» que le symbole extérieur et l'écorce (1). »

Revenons à l'*Oupnek'hat*. On en doit la traducti
persanne au prince *Mohammed Dara Schekouh*, frè
aîné de l'empereur Mogol *Aurengzeb*, et qui pé
de mort violente en 1657, par ordre de cet usurpateu

Nous allons donner en abrégé la préface du tradu
teur persan, d'après l'analyse latine d'Anquetil.
serait aussi long qu'inutile de traduire ici la versi
entière de cette préface.

« L'an de l'hégire 1050, et de J.-C. 1640, Moha
» med Dara Schekouh, voyageant dans le beau pa
» de Cachemire, y trouva Molaschah, le plus do
» des Islamites ; alors il fit recueillir des livres my
» tiques pour s'instruire sur la doctrine de l'unio
» Dieu qui est obscure dans l'Alcoran, et qui demeu
» presque inconnue. Il se fit apporter les livres
» vins, la loi de Moïse, les psaumes de David et l
» vangile. N'y trouvant rien d'assez clair, il eut
» cours aux Indiens, dont une caste fort ancien
» parlait beaucoup de l'union à Dieu.

» Chez cette caste, au-dessus de tous livres div
» étaient les quatre *Vedas* envoyés du ciel aux pr
» phètes, et contenant la vraie doctrine sur le sec
» de devenir un avec Dieu.

» L'*Oupnek'hat*, extrait de ces quatre livres, re
» ferme ce qu'ils ont de plus excellent. Il y en a
» commentaires par les prophètes de ce tems-là.

» Ce prince, animé de zèle pour la vérité, aya

(1) Origen. *contra Cels. Lib. I*, *p.* 11.

» cherché à découvrir la doctrine de l'union à Dieu,
» par le secours des langues *arabique*, *syrienne*, *persanne* et *samscrite*, résolut de faire traduire en persan l'*Oupnek'hat*, vrai trésor en ce genre, afin d'en
» faire part aux Islamites.

» L'an de l'hégire 1067, de l'ère chrétienne 1656-
» 1657, il fit venir de Benarès, résidence des savans
» de cette caste, en la ville de Dehli, des *pandits* et
» des *saniassis*, versés dans la connaissance des *Vedas*
» et de *l'Oupnek'hat*, et fit traduire mot à mot en
» persan cet ancien et excellent livre, qui est la source
» du Coran.

» Quiconque lira et entendra cet ouvrage avec pu-
» reté et simplicité de cœur, comme une traduction
» de la parole de Dieu, jouira d'un bonheur sans
» fin. »

L'*Oupnek'hat* est divisé en cinquante sections. Le premier volume de la traduction d'Anquetil n'en contient que six, qui occupent 300 pages in-4°. Elles sont divisées en quatre-vingt-six instructions appelées *brahmen*, ou plutôt en quatre-vingt-trois; car dans ce nombre de quatre-vingt-six sont comptées : 1°. la préface abrégée ci-dessus; 2°. une table explicative des mots samscrits qui sont conservés dans la traduction; 3°. la table des titres des cinquante sections, avec l'indication de celui des quatre *Vedas* d'où chaque section est extraite.

Les quatre-vingt-trois *brahmen* de ce volume sont presque tous autant de morceaux détachés en forme d'historiettes et de dialogues; ils développent tous, ou

énoncent quelque point du système secret de la phi-
losophie et de la morale indienne.

Ce système est un vrai mélange de Spinosisme o
de panthéisme, de *théosophisme* ou d'*illuminisme*, d
quiétisme, et même d'idéalisme à la manière de Ber-
keley.

Dieu est tout ce qui existe et tout ce qui paraî
exister, tout ce qui connaît et tout ce qui est connu
tout ce qui est ame ou esprit, et tout ce qui paraî
corporel; Dieu seul est tout, est agent et patient
objet et sujet, cause et effet. Voilà le Spinosisme o
plutôt un panthéisme bien caractérisé.

Dieu est l'être-lumière : par certaines pratique
de l'ame et du corps, on parvient à le connaître, à l
voir même dès ici-bas. Ainsi l'on devient un ave
Dieu, on devient lumière, on devient Dieu. Voil
l'illuminisme au plus haut degré.

En cet heureux état, on est dans le repos, on n'es
plus rien pour le monde, on ne pense plus, on n
peut pas pécher. Les bonnes œuvres ne servent pas
et les mauvaises ne font pas tort. Voilà sans doute u
quiétisme fort dangereux.

Ce monde-ci n'est qu'une simple apparence : c'es
l'illusion des rêves pendant le sommeil; c'est une séri
d'accidens ou de modifications de nos esprits; c'es
Dieu en tant qu'il est dans nos ames, et qu'il agit su
elles, sur lui-même, en leur donnant, en se donnan
des sensations et des idées qui ne sont pas réelles
c'est comme un jeu d'escamoteur ou de charlatan. Voil
un spiritualisme plus raffiné que celui de Berkeley

Toute cette doctrine se trouve textuellement et sans cesse répétée dans l'*Oupnek'hat*. Elle y est mêlée de traits d'histoire, de mythologie, de mœurs indiennes, de notions physiologiques et méthaphysiques plus ou moins inexactes, d'abstractions réalisées, d'idées mystiques ou allégoriques et cabalistiques, qu'il est quelquefois mal-aisé de comprendre, et qui souvent ne paraissent que des rêveries ou de graves puérilités. Mais il faut convenir qu'on y trouve en même tems un fond de principes les plus sublimes de religion et de morale, et qui peuvent subsister indépendamment des systèmes auxquels ils sont liés dans cet ouvrage. Ces principes ne sont-ils pas des traditions primitives du genre humain transmisès jusqu'à nous, avec des additions et des altérations qui les déguisent et les défigurent ?

Après cette idée générale de l'ouvrage, voici quelques détails qui paraissent à divers égards les plus intéressans. Dieu, la création, les bons et les mauvais génies, le monde ; les hommes ; nous rangerons nos extraits sous ces quatre titres ; et nous désignerons par des chiffres les *brahmen*, où l'on pourra trouver les textes de la version latine, dont nous allons essayer la traduction ou l'analyse. Nous ne prétendons pas concilier les contradictions ou les incohérences réelles ou apparentes qui s'y trouvent. On apercevra, sans que nous le disions, combien sont pernicieux certains dogmes indiens ; combien ils sont loin de la vérité.

DIEU.

« C'est le créateur ; son nom mystérieux est *oum* ;

» il faut le prononcer en trois temps (45). Ayant ap
» pris ce mot, méditez-le aussitôt, car c'est le m
» par excellence. C'est pourquoi dans le *Sama-vea*
» (*nom du troisième Veda*) on le prononce d'un
» voix haute et avec mélodie, ce qui s'appelle (
» *Persan*) *adkhiteh* ou *kerat*.

» L'*adkhiteh* est tout ce qu'il y a de plus excellen
» Qui le sait et en fait le sujet de sa méditatio
» obtiendra toutes sortes de biens pour lui et po
» les autres.

» Le mot *oum* suppose qu'on fait une inclinati
» du corps ; car si l'on veut approuver quelqu'un,
» dit *oum*; s'incliner ainsi est un grand bonheur.

» Ce mot comprend les trois *Vedas*. On ne parle p
» du quatrième, car il a sa source dans les trois a
» tres ; il est venu après eux, il en est provenu (12)

(Il paraît assez prouvé par le texte qu'il n'y e
originairement que trois *Vedas*, et que l'*Oupnek'h*
n'est pas toujours un pur extrait des *Vedas*; qu'il s'y
mêlé des additions étrangères, sans parler des altér
tions et des explications musulmanes, qui sont as
fréquentes dans la traduction persanne.)

« On appelle aussi Dieu *atma*, c'est-à-dire, l'*a*
» *par excellence*; on l'appelle encore l'*esprit*, l'*ame* u
» verselle, l'ame des ames, l'ame de toutes cho
» (p. 21); *pram atma* (c'est-à-dire, *la première ame*
» *kartara*, *créateur*, c'est-à-dire, l'*agent par excellen*
» (*car c'est lui qui agit dans toutes nos actions*
» *perceptions*); *antrdjami*, c'est-à-dire, l'*être u*
» *que en toutes choses*; *anandsroup*, c'est-à-dire *j*

» *sans fin ; maïa*, c'est-à-dire, *illusion* (à cause du » monde matériel qui est la figure de Dieu, de ce » monde qui paraît exister et qui n'existe pas). Il est » la forme de la lumière, la forme de la vérité, la » forme de la science, la forme de la joie (65, 82, » 83, 84 et 86.)

» Il remplit tout ; il est dans tout, et au-delà de » tout ; il est l'ancien ; il est le mâle et la femelle ; » il a tout fait ; il n'a pas été fait ; il est immortel ; il » n'a point de sens intérieurs, ni de sens extérieurs ; » il est pur ; il est subtil, le plus subtil de tous les » êtres ; il est l'être universel et unique, sans dua- » lité (82).

» On sait tout, on possède tout, on mange tout, » quand on sait que ce qui se nourrit et ce qui est » mangé, c'est le créateur lui-même, qui est partout » sous des formes différentes (10).

» Il y a quatre parties ou quatre quarts de la science » de Dieu. Connaître l'Orient, l'Occident, le Nord » et le Midi, c'est connaître un quart de cette » science. Qui sait ce quart, a remporté sur les » mondes une grande victoire (1). Connaître la terre, » l'atmosphère, le ciel et la mer, c'est en connaître » le second quart. Qui le connaît est infini, et rem- » porte la victoire sur les mondes. Connaître le feu, » le soleil, la lune et la foudre, c'est connaître le » troisième quart de cette science. Qui le connaît de-

---

(1) C'est-à-dire *ne sera point obligé de passer par tous les mondes d'expiation ou de purification.*

» vient lumineux et remporte une grande victoire sur
» les mondes. Connaître la respiration, la vue, l'ouïe
» et le cœur, c'est connaître le quatrième quart. Qui
» le connaît est dans le repos ; il a remporté la vic-
» toire sur les mondes (11).

» Le *richi* abandonné, ou pénitent *Apkesal*, faisait,
» depuis douze années, auprès de son maître *Djabal*,
» les exercices de la mortification et le service du
» culte du feu.

» *Djabal* donna à ses autres disciples la permission
» de se marier (1); il ne la donna pas à *Apkesal*. »

» L'épouse de *Djabal* remontra à son mari, que le
» feu se plaindrait à lui de cette dureté. *Djabal* ne
» répondit pas et se retira.

« Cependant *Apkesal*, affligé profondément, cessa
» de manger. Je suis malade d'un grand désir de
» mon ame, disait-il, je ne mangerai pas.

» Les trois sortes de feu (2) eurent pitié de lui,
» et voulurent lui communiquer la connaissance de
» Dieu. Ils lui apparurent, et lui dirent : Votre res-

(1) Le brahmane qui solennellement, après sept ans d'épreuves a reçu la bande humérale, *pounnour*, et à qui les cheveux ont été arrangés en *coudoumi* ou toupet retombant sur le front, a reçu par là le droit d'enseigner et de sacrifier. Après douze ans de service pendant lesquels il doit, sous un maître, vivre dans la mortification et garder la chasteté, il lui est permis de se marier, en continuant le service de l'autel. Il quitte alors son titre de *Brahmatchari* ou *qui va à Brahma*, pour prendre celui de *Grehaste* ou *Kerhesti*.

(2) Apparemment le feu commun, le feu du soleil et celui de la respiration ; triple lumière, triple emblème ou substance de l'être-lumière, (75. p. 358).

» piration est Dieu; l'infini bonheur de l'ame est
» Dieu; l'æther est Dieu.

» Je conçois, dit-il, que la respiration est Dieu,
» car elle est la vie de tout ce qui respire; mais je
» n'entends pas le reste.

» Les Feux dirent : L'infini bonheur et l'æther ne
» sont qu'un; l'æther et la respiration ne sont qu'un.
» C'est l'infini bonheur, non pas du monde, mais de
» Dieu.

» Le premier Feu dit : La terre, le feu, les ali-
» mens, le soleil, ces quatre sont mon corps; et ce
» visage qui est dans le soleil, tout le soleil qui est
» l'être-lumière, c'est moi. Qui médite ainsi sur le
» soleil, ses péchés lui sont remis; il sera dans le
» monde ce que *nous sommes;* il sera heureux et
» honoré dans cette vie. Sa postérité sera nombreuse;
» elle subsistera aussi long-tems que le ciel et la
» terre; *nous l'aiderons* dans ce monde et dans
» l'autre.

» Le second Feu dit : La terre, l'air, les astres, la
» lune sont mon corps. Ce visage qui est dans la lune,
» c'est moi. Qui médite ainsi etc. (*comme ci-des-*
» *sus.*)

» Le troisième Feu dit : La respiration, l'æther,
» l'atmosphère et la foudre, sont mon corps. Ce vi-
» sage qui est dans la foudre, c'est moi. Qui médite
» ainsi etc.

» Tous les Feux dirent ensemble : O toi, dont le
» désir est pur! nous t'avons donné la connaissance de
» Dieu. Ton maître te le dira. »

« Le maître survint, et dit à son disciple : Votre » visage brille comme celui d'un homme qui connaît » Dieu. Qui vous l'a fait connaître? — ce sont les Feux. » » *Apkesal* en convint; *Djabal* ajouta : Voilà ce que » c'est que le monde. Je vais vous dire une chose qui » fera qu'aucun péché ne laissera de vestiges sur vous, » de même que l'eau qui passant sur le *Nymphæa*, » n'y laisse pas de vestiges. C'est Dieu qui voit dans » votre œil. Celui qui médite cela devient lumière, » et sa lumière est dans tout le monde; il acquiert le » suprême bonheur. Il ne subira plus de métempsy- » cose; il connaît, il devient celui qui est le plus » grand, le plus digne d'honneur (p. 12.).

» Des pénitens conversaient ensemble. On se de- » manda ce que c'est que l'ame universelle, le créa- » teur. On convint d'aller s'en instruire avec le *richi* » *Adhalat*, parce qu'il connaissait le feu qui est la » semence du monde, qui contient tout le monde... » Ce *richi* les renvoya au *Radjah Kiki*. Celui-ci les » remit au lendemain. Ce jour venu, il leur de- » manda sous quelle forme ils adoraient l'ame uni- » verselle. Un répondit, sous la forme des deux » mondes, présent et futur; un, sous celle du soleil; » un autre, sous la forme de l'air; un autre, sous la » forme de l'æther; un autre, sous la forme de l'eau; » un autre, sous la forme de la terre. Il les loua tous, » mais il leur dit : Chacun de vous connaît le créa- » teur, mais non dans son intégrité..... La tête du » créateur ou de l'ame universelle, c'est la lumière » suprême. La figure du monde est son œil; sa grande

» voie, c'est la respiration ; il a le sommeil dans son
» cœur ; l'extrémité de son nombril est son trésor ;
» la terre, ce sont ses pieds ; son cœur est le lieu où
» il recueille l'offrande jetée dans le feu, et les poils
» de sa poitrine sont les flammes qui allument le feu
» du sacrifice (14, voy. aussi 27.)

» Dieu pour les ignorans (1) a deux figures et six
» qualités : deux figures, c'est-à-dire qu'il est avec
» forme et sans forme ; six qualités, c'est-à-dire qu'il
» est mortel et immortel, fini et infini, ce qu'il y a
» de plus extérieur et ce qu'il y a de plus inté-
» rieur (29). »

La prière suivante, tirée, est-il dit, du *Veda* (ce qui annonce que tout le livre n'en est pas tiré), achèvera d'expliquer les notions les plus anciennes de l'Inde sur la divinité.

« Tu es *Brahma*; tu es *Vischnou*; tu es *Rou-*
» *dra* (2); tu es *Pradjapati* (3); tu est le feu ; tu es
» *Daïtya* (4); tu es l'air ; tu es *Andr* (5); tu es la

(1) C'est-à-dire pour ceux qui ne savent pas que Dieu est la seule chose qui existe, et que tout ce qui paraît matière est *maïa*, pure illusion faite à nos ames, qui sont des parties de la substance de Dieu, tel qu'il est ; c'est-à-dire portions de l'esprit ou de la suprême lumière.

(2) Noms des trois pouvoirs de Dieu, considéré comme créateur, conservateur, destructeur.

(3) En samscrit *Pradjapati* signifie *le maître de la création*, ou *de la première génération* ou *émanation*.

(4) Nom collectif des bons génies, des anges ; *daïtya* en samscrit.

(5) Le roi, le chef, le gardien des bons génies. C'est *Indra*, Dieu du ciel inférieur, de l'air, de la pluie, du tonnerre. Il a quelques rapports avec le Jupiter des Grecs et des Latins.

» lune ; tu es l'aliment ; tu es *Yama* (1) ; tu es la terr
» tu es le monde ; tu es l'*œther* ; tu es exempt d'erreur
» tu fais les œuvres du *Veda* et celles du monde ; t
» es la loi et le monde. O seigneur du monde ! à t
» humble soumission ; ô ame du monde ! ô toi qu
» fais les actions du monde ! qui détruis le monde
» qui goûtes les plaisirs du monde ! ô vie du monde
» le monde intérieur et le monde extérieur sont l
» jeu de ta puissance. Tu es le maître ; ô ame univer
» selle ! à toi humble soumission. O toi, de toutes l
» choses cachées la plus cachée ! ô toi plus élevé qu
» nos perceptions et nos pensées, tu n'as ni commen
» cement ni fin ! à toi humble soumission (67).

» L'ame universelle possède tous les tems ; elle e
» présente partout. Mais comme elle est la vue d
» vues, l'ouïe des ouïes, la pensée des pensées, l
» science des sciences, elle ne peut être vue, enten
» due, comprise, apprise, étant le principe et la r
» cine de tout (35).

» L'être universel n'est point le son, l'odeur, et
» Il a tout fait, et *il ne produit point* ; il reste en lu
» même (39), c'est-à-dire, *que ce que nous croyon*
» *apercevoir par nos sens, n'est qu'apparence.*

» Le créateur est le tems. Il a deux formes ; l'un
» le tems, et l'autre sans tems. Avant le soleil,
» n'y avait point de tems, depuis le soleil le tem
» existe.

» Il y a diverses parties du tems : le clin d'œil, l
» *gheri* (24 min.), l'heure (60 min.), le *pher* (q

(1) Le juge des ames des morts.

» est le huitième d'un jour) ; puis le jour, la nuit, le » mois, l'année qui est de 12 mois. »

» Les douze mois se divisent en deux parties. La pre» mière comprend les six mois, pendant lesquels le so» leil va au Nord, depuis le signe du capricorne jus» qu'à celui des gémeaux ; c'est le tems de la chaleur ; » et la seconde, les six mois pendant lesquels il va au » Midi, depuis le signe du cancer jusqu'à celui du sa» gittaire ; c'est le tems du froid.

» Tous les alimens sont dans le tems ; et le tems » mange ou consomme tout. Comme on ne peut, à la » nage, arriver à la fin de la mer ; on ne peut de » même arriver à la fin du tems.

» Le créateur est le tems et le soleil ; de lui pro» viennent la lune et les planètes, et les étoiles fixes, » et toutes les autres productions (71).

» Comme le pépin annonce l'arbre, comme l'étin» celle fait connaître la présence du feu, comme le » rayon de lumière fait connaître la présence du so» leil ; de même le monde et la vie dans l'homme, les » sens, le cœur et l'intelligence annoncent l'ame uni» verselle qui les a faits. De lui viennent toutes les » vies, tous les mondes, tous les livres divins, tous » les génies, tous les élémens ; il est l'être véritable : » et l'*Oupnek'hat* enseigne la véritable voie à suivre » pour le connaître (74).

» Il a fait les sept étages du paradis, et les sept » mers qui environnent l'Océan (82, p. 384). Il y a » sept étages de la terre (64, p. 307).

» Le feu, l'air, le soleil, le tems, l'eau, la respi-

» ration, l'aliment, *Brahma*, *Vischnou* et *Maha-*
» *dewa;* tout cela c'est le créateur; il est immense,
» il n'aura point de fin; il n'a point de corps (66). »

(*La suite au numéro prochain.*)

Relation abrégée du TIEN-BING, *vulgairement appelé la* Fête des Morts, *chez les Chinois de Batavia;* par MM. Hooyman et Vogelaar, *qui y assistèrent le 4 Avril* 1789; *tirée des* Mémoires de la Société de Batavia, *T. VI, Batavia,* 1792, *et traduite du hollandais* (1).

LA fête dont il s'agit dans ce morceau est une des plus remarquables, et peut-être la plus imposante qui ait lieu chez les Chinois. Elle se célèbre immédiatement après leur nouvel an. Ceux de Batavia ne manquent pas de se rendre pour cet effet à *Gounoung-Sarie*, où ils ont leur cimetière et un grand temple. On tient d'eux-mêmes que cette fête n'a aucun caractère religieux, et que son unique objet est de rendre un hommage solennel à la mémoire des parens et amis qu'ils ont perdus. Chacun se rend au tombeau des siens pour y présenter des offrandes, et quelquefois ces tombeaux sont assez éloignés les uns des au-

(1) Ce volume des Mémoires de Batavia est arrivé en Europe dans des circonstances si peu favorables aux travaux littéraires qu'il ne paraît pas avoir été bien répandu. J'ai pensé, d'après cela qu'il pourrait être agréable à la Société d'avoir connaissance de cet article. C. M.

tres ; car les Chinois ne mettent jamais plus d'un corps dans une sépulture, quand même il s'agirait du père et des enfans, ou du mari et de la femme. L'affluence que cette cérémonie attire est très-grande ; les Chinois même les plus pauvres ne plaignent pas la dépense dans cette occasion.

Leurs chefs dans leur grand costume, qui est celui de mandarin de la Chine, ayant à leur tête leur capitaine, se mettent en marche, accompagnés d'abord d'un bedeau ou messager qui porte un écusson sur sa poitrine, et ensuite de tout ce qu'il y a de personnes considérables dans la nation. C'est ordinairement vers neuf heures du matin que ce cortége arrive au temple. Le cimetière est déjà rempli d'une foule immense, dispersée parmi les tombeaux ; on est assourdi par le bruit des tambours, des cymbales et des autres instrumens chinois, et par les décharges d'une multitude de petits pétards. Alors le capitaine des Chinois ou à son défaut, son lieutenant, suivi de six autres chefs marchant sur deux lignes, se rend au fond du temple, c'est-à-dire du côté de l'ouest, où sont la plupart des tombeaux. Ils s'arrêtent devant la porte, au pied des degrés qui sont couverts de tapis. Là, chacun des officiers dont on vient de parler se tient debout sur un coussin de damas cramoisi, le visage tourné du côté du sanctuaire, qu'ils nomment dans leur langue *Tapekong* ou *Yoosié*, où se trouve l'autel qu'on a eu soin de couvrir de cierges allumés, de toutes sortes de fruits, de confitures et d'autres mets délicats.

Alors le maître des cérémonies, placé à l'entrée

les réduisit en cendres pendant qu'un prêtre ne cess
de frapper sur un bassin de cuivre, et que l'on tir
des fusées.

Pendant que tout cela se passait au temple, où
multitude n'entrait point, les particuliers continuaie
à rendre les honneurs funèbres aux mânes de le
parens et amis sur le tombeau de chacun d'eux, sa
s'embarrasser les uns des autres et sans agir
concert.

Les auteurs de la relation furent témoins de ce q
se passa au tombeau d'un certain capitaine de l'île
Ternate, nommé *Ong-Yamko,* mort depuis quelqu
années. Ce tombeau, fort élevé au-dessus de terr
était sculpté comme il est d'usage pour ceux d
grands du pays, et renfermait un cercueil de marb
avec une inscription en lettres d'or. Il se distingu
encore des autres sépultures, en ce que de chaq
côté du caveau se trouvaient deux colonnes de pier
hautes d'environ douze pieds, où étaient égaleme
gravés, en caractères chinois dorés, le nom et la pat
du personnage enterré dans ce monument.

Les mets offerts au défunt à l'occasion de la fê
étaient placés en avant du tombeau, dans un espa
soigneusement applani, sur des tables rangées l'u
près de l'autre. Ils consistaient en fruits excelle
et rares, en pâtisseries et confitures, etc.; le to
fourni par la veuve et posé là de ses propres mai
On y avait mis aussi quatre fauteuils ornés de rich
draperies, brodées en or; et, suivant ce qui se pr
tique dans toutes les grandes cérémonies, il y av

sur des tréteaux deux victimes offertes au sacrifice, et dont les intestins bien lavés et nétoyés étaient placés à côté; l'un était un bouc et l'autre un cochon.

Le pourtour du tombeau était garni de gazon plaqué. On y voyait assis sur l'herbe de jeunes esclaves jouant de divers instrumens, et grand nombre de femmes chantant par intervalles des hymnes funèbres, que paraissait écouter avec beaucoup d'attendrissement la veuve du défunt, placée dans un petit pavillon de bambou, avec plusieurs autres femmes de la famille. Un peu plus loin, à la gauche, était l'espèce d'autel nommé *tapé kong*, dont le devant portait une inscription.

C'est devant cet autel que commença la cérémonie; les proches et les amis du défunt, vêtus de leurs plus beaux habits bleus et violets, s'y rendirent deux à deux, accompagnés d'un maître de cérémonies et de ses deux jeunes assistans.

Là, d'abord les parens, ensuite les amis et les simples connaissances du défunt, s'acquittèrent successivement des devoirs funèbres de la manière qui a été décrite plus haut.

D'abord devant le *tapé kong*, ensuite devant le tombeau. Pendant que les personnes étrangères à la famille rendaient ces hommages au défunt, les plus proches parens de celui-ci se tenaient debout et inclinés, comme pour exprimer leur reconnaissance de cette marque d'intérêt.

Il est bon d'observer que les femmes ne prennent

pas une part active à ces cérémonies d'apparat, bie que toutes, jeunes ou vieilles, sortent ce jour-là, c qu'elles ne font jamais en d'autres tems.

Nos auteurs parlent d'une femme qu'ils virer conduire son fils, âgé de moins de trois ans, au tom beau du père de l'enfant, avec de grandes démons trations de respect.

Les dépenses qui se font en cette circonstance n peuvent manquer d'être très-considérables; on assur aux auteurs de la relation qu'il en avait coûté 300 *rea dolers* pour cette seule journée à la famille des *On Yamko;* sans parler de ce que coûtent les tombeau qui sont de la plus grande somptuosité.

La solennité de ce jour de fête se termine ordinai rement dans l'après-midi. Alors les assistans consom ment les mets cuits, qu'ils avaient exposés devant le temples et les tombeaux, et ils emportent les met crus pour les distribuer parmi leurs parens et leur connaissances.

En terminant leur relation, MM. Hooyman e Wogelaar se plaignent de la difficulté qu'on a en gé néral pour obtenir des Chinois des renseignemens su tout ce qui a rapport à leur culte et à leurs coutumes ce qu'ils attribuent à l'extrême ignorance de la plu part des individus de cette nation célèbre. Ils euren beaucoup de peine à apprendre le sens de certaine inscriptions qu'on trouve gravées sur des planchette de laque rouge au-dessus des portes des temple chinois. Ce ne fut qu'après avoir consulté plusieur

personnes, qu'ils apprirent enfin que cette inscription signifie :

Entrez ici avec un cœur droit.

Il n'est pas plus aisé de savoir des spectateurs qui entourent par milliers les théâtres, ce que disent les acteurs, et peut-être ceux-ci l'ignorent-ils souvent eux-mêmes; car ce sont ordinairement des jeunes filles appartenant à la nation des *Balys*, qui arrivent à Batavia vers l'âge de dix ans, et souvent sans bien savoir encore leur langue maternelle, et qu'on dresse en peu de tems à jouer des rôles en chinois, peut-être sans comprendre elles-mêmes ce qu'elles disent.

C. M.

Conjecture sur l'origine du nom de la soie, chez les anciens;

Par M. Klaproth.

Sans m'arrêter à discuter l'hypothèse de ceux qui voient la *Sérique*, ou le *pays de la soie* dans les vallées renfermées entre les glaciers et les plateaux neigeux du Tubet, je crois avoir trouvé l'origine du nom de cette contrée célèbre.

D'après les auteurs grecs, le mot Σὴρ désignait le *ver à soie* et les *habitans de la Sérique*; or, ce fait permet de présumer que le nom de ces derniers leur venait de la marchandise précieuse que les peuples de l'Occident allaient chercher chez eux. En arménien, l'insecte qui produit la soie s'appelle *chèram*, nom

qui ressemble assez au σὴρ des Grecs. Il est naturel de croire que ces deux mots avaient été empruntés à des peuples plus orientaux. C'est ce que les langues mongole et mandchoue nous donnent la facilité de démontrer. Il en résultera que le nom de la soie, chez les anciens, est véritablement originaire de la partie orientale de l'Asie.

La soie s'appelle *sirkek* chez les Mongols, et *sirghé* chez les Mandchoux. Ces deux nations habitaient au nord et au nord-est de la Chine. Est-il présumable qu'elles eussent reçu ces dénominations des peuples occidentaux ? D'un autre côté, le mot chinois *ssée* ou *szu*, qui désigne la soie, montre de la ressemblance avec *sirghé* et *sirkek*, et avec le σὴρ des Grecs. Cette analogie frappe d'autant plus que dans la langue mandarinique le *r* ne se prononce pas, tandis que cette finale se trouvait peut-être dans les anciens dialectes de la Chine parlés sur les frontières de l'empire.

Dans les langues septentrionales de l'Europe, la soie s'appelle *silk* ou *silké*. Ce mot offre une conformité frappante avec le mot slave *chelk*, dont le son même n'est pas très-éloigné des termes mandchoux et mongols cités plus haut. Dans le moyen âge, les marchandises de l'Asie orientale passaient par les pays des Slaves, pour être de là transportées dans le Nord. L'adoption de ce mot étranger dans le suédois, l'anglais, est donc facile à expliquer.

Enfin, je dois encore remarquer qu'en tubetain le ver à soie s'appelle *dar-kou*, et la soie *sing* ou *go-tchen-ghi*, mots qui n'offrent aucune ressemblance

avec le σὴρ et le σηρικὸν des Grecs. Ce n'est donc pas du Tubet que la soie est arrivée chez ce peuple.

Addition à la Note précédente ;

Par M. Abel-Rémusat.

M. Klaproth ayant communiqué au conseil la conjecture qu'il expose dans la note précédente, je lui ai fait part d'une idée toute semblable, que j'avais énoncée dans un ouvrage qui est imprimé, mais qui n'a pas encore vu le jour ; (*Notice sur l'Encyclopédie japonaise*, dans le T. XI des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, actuellement sous presse) et je lui ai donné connaissance d'un fait qui me paraît propre à changer sa conjecture en certitude, au moins en ce qui concerne l'origine chinoise du nom de *ser*, *seres*, σὴρ, σηρικὴ, σῆρες, etc. Dans un vocabulaire coréen, qui fait partie du L. XIII de l'*Encyclopédie japonaise* (p. 16 *verso*), les mots coréens sont transcrits en caractères *firo-kanna*, d'après la méthode propre aux Japonais. On remarque dans ce vocabulaire, qui contient 113 mots coréens, des termes absolument différens des mots chinois et japonais, et quelques autres qui ne s'en éloignent que par une variété de prononciation, laquelle tombe en général sur la finale, et consiste principalement en articulations paragogiques, comme on en observe dans tous les dialectes indiens, tubetains, japonais ou tartares, qui ont fait des emprunts aux Chinois. On peut voir ce que j'ai dit de ces paragoges dans les *Recherches sur*

les langues tartares, T. I, p. 134 et 363; et dans ma *grammaire chinoise*, p. 34. On trouve dans notre vocabulaire :

EN CORÉEN.	EN CHINOIS.
Zo.	*Thsao*, herbe.
Kouk.	*Khiu*, matricaire.
Inson.	*Jin-chen*, ginseng.
Yak.	*Yo*, médicament.
Bok.	*Me*, encre.
On.	*Yin*, arpent.
Mor (1).	*Ma*, cheval.
Et enfin, *Sir.*	*Sse*, soie.

L'analogie, ou plutôt l'identité de ce dernier mot avec le σὴρ des Grecs, qui devait aussi se prononcer *sìr*, sera reconnue de tout le monde. Or, il est tout naturel que ce mot ait été commun aux autres peuples du nord de la Chine, dont la domination s'étendait de la Corée jusqu'aux parties occidentales de la Tartarie, et par l'entremise desquels se faisait le commerce de la soie. C'est donc là, sans aucun doute, l'étymologie du nom des *Seres*, sur lequel on a tant disserté. J'ai donné dans l'*Histoire de Khotans* (p. 34 et 55), et dans un Mémoire sur l'extension de l'empire

(1) Rien de plus commun que le *r* paragogique dans les dialectes mêmes de la Chine. On trouve dans celui du Fou-kian: *zouar*, pour *choue*, parler; *chiar*, pour *je*, chaleur; *touar*, pour *tho*, dépouiller; *tar*, pour *tha*, pénétrer. C'est avec un dérivé de ce dernier mot que les Chinois écrivent le nom des *Tha-tha* (Tartares); et de cette manière on doit lire ce nom dans le Fou-kian, et vraisemblablement ailleurs, *Tar-tar*, exactement comme chez nous.

chinois dans l'Occident, quelques faits nouveaux relativement au commerce de la soie, et à la part qu'y prenaient les peuples placés dans une situation intermédiaire entre les Chinois et l'empire romain.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Avril 1823.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de Membres Souscripteurs de la Société; savoir :

MM. Andrea de Nerciat (le chevalier), attaché au Ministère des affaires étrangères.

Denne-Baron, membre de plusieurs sociétés savantes.

Flury, conseiller d'état, chef de division au Ministère des affaires étrangères.

Humbert, ministre du saint évangile, professeur d'arabe à la faculté de Genève.

Laurent (Paul), peintre d'histoire.

Millet.

Associés étrangers.

MM. Habricht, (Maximilien), professeur de langue arabe.

Haughton (R.), professeur d'hindostani au séminaire militaire de Croydon.

Moor (Ed.), de la société royale de Londres et de celle de Calcutta.

Schmidt, de St.-Pétersbourg.

M. le Président fait part des dispositions prises pour la séance générale annuelle, qui doit avoir lieu dans le courant de ce mois, et de l'espoir qu'il a que S. A. S. Monseigneur LE DUC D'ORLÉANS voudra bien présider cette séance. D'après ces informations, le conseil en fixe l'époque au lundi 21 avril. Cette séance sera tenue dans le local de la Société d'encouragement. MM. les Membres en seront prévenus par billets à domicile.

M. le Président présente au conseil des observations sur la manière d'administrer les finances et de régulariser la comptabilité de la Société. M. Dégerando se charge de présenter, dans la séance générale, au nom de la commission des fonds, un article qui puisse remplir cette destination.

M. Klaproth présente au conseil la proposition de publier un Dictionnaire mandchou et français avec un fragment de celui qu'il a rédigé. Cette proposition, soumise à une discussion étendue, est adoptée par le conseil, sauf à prendre l'avis de la commission des fonds pour que la dépense occasionnée par cette publication puisse être faite concurremment avec celles qui ont été précédemment ordonnées.

Le même membre lit une *Note sur l'origine du nom de la soie chez les anciens.*

M. Chézy lit plusieurs morceaux traduits du persan et du sanskrit.

M. Klaproth lit *des remarques sur les extraits d'une histoire des khans mongols insérés, par M. Schmidt,* dans le 6e. volume des Mines de l'Orient.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Amédée Jaubert, *Grammaire turque*, 1 vol. in-4°., Paris, 1823.—M. J. S. Vater, *Table de comparaison des langues européennes avec celles de l'Asie méridionale et occidentale* (en allemand), contenant les grammaires georgiennes de Maggi, Ghai et Firalow, etc., etc. (Voyez ci-devant, pag. 191. 1 vol. in-8°.), Halle, 1822.—M. C. M. Fræhn, 1°. Collection des médailles mahométanes du cabinet asiatique de St.-Pétersbourg, (en allemand), in-8°. 2°. *De Arabicorum etiam auctorum libris vulgatis*, Casan, in-4°. 1815. 3°. *Antiquitatis muhammedanæ monumenta varia*, Petropoli, 1820 in-4°. 4°. *De Baschkiris*, in-4°. 5°. *De Origine vocabuli* DENGI, Casan, in-4°. 6°. *De Chasaris*, Petropoli, 1822, in-4°. 7°. *De numorum Bulgharicorum forte antiquissimo*, 1816, in-4°. 8°. *Friderici Münteri, Epistola de monumentis aliquot veteribus*, Hafniæ, 1822, in-4°. — M. Drach, une feuille manuscrite contenant : *l'Oraison dominicale*, *la Salutation évangélique* et *le Symbole des Apôtres*, en hébreu.—M. de l'Or, 20 exemplaires de la seconde lettre adressée à la Société Asiatique de Paris.

La Société Asiatique a perdu un de ses membres étranger, le révérend William Milne, missionnaire protestant à Malacca, et l'un des fondateurs du collége anglais-chinois de cette ville (Voyez notre numéro d'août 1822, p. 119). Il était directeur de cet intéressant établissement. M. Milne était aussi auteur de plusieurs ouvrages justement estimés. L'*Édit sacré*, ou les seize Maximes de l'empereur Kang-hi, commentées par son fils l'empereur Young-tching, et accompagnées d'une paraphrase par un officier chinois nommé Wang-yeou-po, est le premier livre où cet auteur ait fait preuve d'une connaissance approfondie

de la langue chinoise. Il avait fait cette traduction en 1815, et elle a été publiée à Londres en 1817 (Voyez le Journal des Savans d'octobre 1818, p. 593). Son *Coup d'œil* sur les dix premières années de la mission (protestante) de la Chine, Malacca 1820, in-8°. (voyez le Journal des Savans d'octobre 1821, p. 597), est un volume fort rare et rempli de particularités curieuses, non pas seulement sur les missions, mais sur les arts, la littérature et les croyances des peuples de l'Asie orientale. Il avait commencé en 1817 la publication d'un recueil qui paraissait tous les trois mois sous le titre de *Glaneur Indo-chinois*, et dont on a dix-neuf numéros. La fondation d'une imprimerie munie de types arabes et chinois, acquisition dont on était en grande partie redevable au zèle de M. Milne, avait facilité les moyens de donner dans ce recueil divers morceaux en chinois et en malais, soit par M. Morrison, soit par le rédacteur lui-même (voyez le Journal des Savans de juillet 1819, p. 413) : M. Milne doit encore avoir eu part à la rédaction ou à la correction de la version chinoise du N. T. publié à Canton. Il a donné en outre beaucoup de petits ouvrages de piété, ou de fragmens relatifs aux langues qu'il avait apprises, notamment un *Vocabulaire anglais-malais*, par ordre de matières contenant plus de deux mille mots, imprimé à Malacca en 1820. Il est à craindre que la mort de M. Milne ne porte un coup funeste à un établissement dont on pouvait se promettre de grands avantages. Il a cessé de vivre le 2 juin 1822 à Malacca, étant âgé de 37 ans.

A. R.

Mouseï Edchen Isous-Kheristos-i toutaboukha itche khese, oudchenï deptelin : Endouringge Evanggelioum Matteï-i oulakha songhoï, c'est-à-dire, le Nouveau-Testa-

ment de N. S. J.-C., premier volume; le S. Evangile selon Mathieu, 1 vol. in-4°. de 61 feuillets, ou 122 pages brochées à la manière chinoise. Cette traduction mandchoue dont nous avons parlé dans ce journal (t. 1, p. 256), est due au talent de M. Lipowsew, interprète russe, et a été publiée, comme nous l'avions pensé, avec les types mandchous de M. Tauchnitz, auxquels on a fait de légers changemens. Le même interprète s'occupe d'une traduction russe de l'histoire des Ming, dont on assure qu'il y a déjà deux volumes imprimés.

A. R.

On a reçu à Paris la 3e. partie du dictionnaire du Rév. R. Morrison, contenant un dictionnaire anglais-chinois. Nous insérerons dans un de nos prochains cahiers un article sur cette production. L'auteur même est attendu en Angleterre dans le courant de ce mois. Il est à craindre que ce voyage ne retarde la publication de ce qui lui reste à publier de la deuxième partie de son grand travail, savoir du dictionnaire chinois par ordre de clés.

A. R.

Dans la soirée du 1er. novembre 1822, la ville de Canton a été la proie d'un incendie épouvantable; il se manifesta dans le centre de la ville, à environ un mille et demi des factoreries étrangères, et bientôt le feu se communiqua à ces factoreries, qui ne tardèrent pas à être la proie des flammes. Avec les rapports contradictoires parvenus en Europe, il est difficile de se faire une juste idée des ravages que cette ville a éprouvés, et des pertes souffertes par la compagnie anglaise. On évalue à dix mille le nombre des maisons brûlées. Aucun Européen n'a péri; mais on compte, parmi les victimes, une centaine de Chinois environ, et plus de soixante-dix mille personnes qui sont sans asyle. On

estime à près d'un million de livres sterlings les pertes de toute nature faites par la compagnie anglaise. Les habitations des marchands *hong*, ou de la compagnie chinoise privilégiée, qui étaient situées à une assez grande distance, ont été sauvées. On ignore encore si l'imprimerie a été préservée de cet incendie. Les rapports diffèrent beaucoup sur ce point bien important pour nous.

On sait que M. Abel-Rémusat a publié, en 1820, le premier volume de ses *Recherches sur les Langues tartares*, in-4°., imprimerie royale. Il devait bientôt être suivi d'un second volume destiné à contenir, sous forme d'appendice, un grand nombre de vocabulaires, de textes originaux, accompagnés de traductions, d'éclaircissemens, de pièces justificatives et de beaucoup d'autres morceaux et de mémoires nécessaires à l'intelligence de la première partie. On désirait vivement de voir paraître la continuation de cet excellent ouvrage, non moins intéressant par l'abondance et la nouveauté des renseignemens qu'il renferme, que par la clarté de la discussion, la profondeur des vues, l'admirable enchaînement des faits, et le sain esprit de critique qu'on remarque dans toutes ses parties. Ce second volume est terminé, et bientôt il sera sous presse.

Dans la Séance de la Société Asiatique de Calcutta, tenue le 12 avril 1822, le Secrétaire a fait connaître une proposition venue de Ceylan, pour faire imprimer une Grammaire de la langue *pali*, commencée par feu M. Tolfrey, et achevée par le Rév. Benj. Clough. Le *pali* est sans aucun doute un idiôme digne de toute l'attention du monde savant. On a long-tems été partagé sur la question de

savoir qui du samscrit ou du *pali*, doit avoir la priorité, comme le plus ancien langage de l'Inde. Il est certain maintenant que le *pali* est le dialecte populaire de la région de l'Inde, qui fut la patrie de Boudhà. C'est donc le dialecte *magadhà*. Il était très-répandu sur le continent indien, long-tems avant l'ère chrétienne. Il existe dans cet idiôme un nombre très-considérable d'ouvrages en vers et en prose, parmi lesquels il en est plusieurs d'une haute importance, puisqu'ils contiennent les ouvrages authentiques qui forment la doctrine des Bouddhistes. Dans l'île de Ceylan et dans l'Inde au-delà du Gange, les gens instruits savent le *pali*, comme dans l'Inde propre et en Europe on sait le samscrit ou le latin.

Le lieutenant Low a aussi transmis, de l'île de Pinang, un *Essai sur le Thai*, ou langage siamois, et des Détails sur la Grammaire du *Maun*, qui est la langue propre du Pegou. Ces travaux grammaticaux sont étendus et faits avec soin. Ils contiennent de grands détails sur les rapports du siamois avec la langue mandarinique de la Chine, sur l'alphabet *pali* et l'alphabet vulgaire.

Dans la Séance du 29 août 1822, on a présenté, à la Société de Calcutta, les trois premières livraisons d'un Dictionnaire anglais et bengali, composé par Ram-Cumul Sain et M. Félix Carey. On a ensuite communiqué des Médailles d'or et des Inscriptions découvertes à Betgerry, près de Guduck, dans le Dourwar.

Le Secrétaire donna aussi lecture, dans cette Séance, du récit d'un voyage fait, en 1819, par le lieutenant Herbert, pour reconnaître le cours de la rivière Setledj, dans les limites de l'empire anglais dans l'Inde. Un Mémorial sur la Géologie de Bundelkund et du pays de Djabblepour, par le docteur Adam, et un court Essai du major J. Staples Harriot, sur les Zingari ou Bohémiens. On a joint à cet

ouvrage un Vocabulaire du dialecte des Bohémiens, com-
paré avec le hindi, le persan et le samscrit. L'auteur pen-
que les Bohémiens parurent pour la première fois en E
rope vers l'an 1400. En Perse on les appelle *Kaouly*,
on suppose qu'ils sont venus de Kaboul. Dans l'Inde
même race porte le nom de *Nouth*. Dans le Khorasan,
les Bohémiens sont très-nombreux, on les appelle *Kara*
chmar. Dans la Perse on prétend que ces vagabonds de-
cendent de quatre mille musiciens, appartenant à u
tribu appelée *Louly*, qui fut amenée de l'Inde en Per
par le roi Sassanide Bahramgour, qui régnait au Ve. siècl
Dans l'Aderbaïdjan, les Bohémiens sont appelés indiffé-
remment *Louly* et *Kaouly*. Dans le Beloutchistan, sur l
bords de l'Indus, on trouve une tribu qui vit de la mêm
façon et est appelée *Lourly*. Ce nom est évidemment u
corruption de *Louly*. A Baroda, dans le Guzarate,
existe trois castes de Bohémiens, appelées *Kolati*, *Ka*
java et *Nouth*. Ils ignorent quel est le pays d'où sont ven
leurs ancêtres.

BIBLIOGRAPHIE.

Angleterre.

A Journey to Two of the Oases of Upper Egypt, by s
Archibald Edmonstone, 1822, 1 vol. in-8°.

Notes, during a visit to Egypt, Nubia and the Oasis
Mount Sinai and Jerusalem, by sir Frederick Henniker
1812, in-8°.

Travels along the Mediterranean and Parts adjacent;
company with the Earl of Belmore, during the Years 181
17 *and* 18: *extending as far as the Second Cataract of th*
Nile, Jerusalem, Damascus, Balbec etc., by Robert Ri-
chardson, 1822, 2 vol. in-8°.

A Narrative of the Expedition to Dongola and Sennaar, under the command of His Excellence Ismael Pasha, undertaken by order of His Highness Mehemmed Ali Pasha viceroy of Egypt, by an AMERICAN, in the service of the Viceroy, 1822, 1 vol. in-8°.

A Grammar of the persian Language. Originally composed by sir William Jones. Eighth edition, with much new matter and examples from Persian Authors, by Samuel LEE, prof. of Arabick in the university of Cambridge, in-4°. 1 vol.

A Dictionary of the Teloogoo Langue commonly termed the Gentoo, peculiar to the Hindoos of the north eastern provinces of the Indian Peninsula, by A. D. CAMPBELL. Madras, 1821, 1 vol. 4°.

Journal of a tour from Astrachan to Karass, containing Remarks on the General Appearance of the Country, Manners of the Inhabitants, etc.; with the substance of many conversations with Effendis, Mollas, and others Mahomedans, etc., by the Rev. William GLEN. Miss, 1822, in-12.

Numismata Orientalia illustrata, the oriental coins, ancient and modern, of his collection, described and historically illustrated, by W. MARSDEN, with numerous plates, Part. I. 1823, in-4°.

Military sketches of the Nepal war in India, in the years 1814, 15 and 16, with an outline Map of the operations of the armies under Major general sir David Ochterlony, by an Eye-witness, 1 vol. 8°.

Biblia Hebraica secundum ultimam editionem Jos. Athiæ, a Johanne LEUSDEN denuo recognitam, recensita, atque ad masoram, et correctiores, Bombergi, etc., aliorumque editiones, exquisite adornata, variisque notis illustrata ab Edv. VAN DER HOOGHT, editio nova, recognita et

emendata a *Judah* D'ALLEMAND. 1 vol. grand 8°. de 12
pages. Londres, 1822.

ALLEMAGNE.

Juwelenschnüre Abul-Maani's (des Vaters der Bedeu-
tungen), das ist Bruchstücke eines unbekannten persische
Dichters, gesammelt und übersetz durch Joseph von Ham-
mer, (*Collier de pierres précieuses d'Abou' lMaani*, o
Poésies d'un poète persan inconnu, recueillies et traduite
par M. de Hammer). Vienne, 1822, 1 vol. in-12.

Cet *Abou' lMaani*, nommé aussi *Mohammed*, est u
poète persan né à Baghdad, qui paraît avoir vécu au tem
du sultan Othoman Mourad III, dans le XVIIe. siècle,
dont les productions ne sont connues à M. de Hamm
que par de nombreuses citations insérées dans le diction-
naire persan nommé *Farhang Schoouri*. M. de Hamm
a conçu l'idée de réunir et de traduire en vers alleman
tous ces fragmens détachés, pour en former de petits poëm
qu'il a rangés sous douze divisions, distinguées chacun
par des noms de pierres précieuses : le saphir, le diaman
l'émeraude, etc.

Chrestomathia talmudica et rabbinica collegit B. W
ner. 8°., Leipsick, 1822.

FRANCE.

Elémens de la Grammaire Turke, à l'usage des élèv
de l'école royale et spéciale des langues orientales vivante
par M. P. Amédée Jaubert. 1 vol. in-4°. 1823.

Nous rendrons prochainement compte de cette intéres-
sante production, dans laquelle nous avons remarqu
entre autres additions nouvelles, un alphabet ouigour
des extraits d'un manuscrit de la bibliothèque du roi, q
M. Abel-Rémusat a fait connaître dans ses *Recherches s*
les Langues Tartares.

JOURNAL ASIATIQUE.

DES MONNAIES DES KHALIFES,

Avant l'an 75 de l'Hégire.

PARMI les ouvrages de M. Fræhn que ce savant a adressés à la Société Asiatique, et qui ont été offerts en son nom à la séance du conseil du 7 avril, il s'en est trouvé un que je ne connaissais que de nom, et dont je désirais vivement de pouvoir prendre lecture. C'est une dissertation qui a été insérée dans le second volume des Mémoires annuels de la Société de Courlande, pour la littérature et les arts, et qui a pour objet les monnaies des premiers khalifes arabes, portant des types pareils à ceux des monnaies sassanides. Le titre allemand de cette dissertation, qui n'a pas plus de seize pages in-4°., est : *Die Chosroën-Münzen der frühern Arabischen Khalifen : eine Ehrenrettung des Arabers Makrisy, vom Academiker Dr. Fræhn zu St.-Petersburg*. Je me suis empressé de la lire, et je crois devoir en faire connaître le contenu aux lecteurs du Journal Asiatique.

Makrizi, dans son Traité des Monnaies musulmanes, avait dit que, dès l'an 18 de l'hégire, le khalife Omar avait fait frapper des dirhems, ou pièces d'ar-

gent au même type et de la même forme que celles des Chosroës, et que sur quelques-unes de ces monnaies il avait ajouté son nom *Omar*, et sur d'autres l'une de ces formules : *Louanges à Dieu ; Mahomet est l'envoyé de Dieu ; Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu seul.* Il avait ajouté qu'Omar fut imité en cela par son successeur Othman, qui mit sur ses dirhems la légende : *Dieu est très-grand.* Moavia, suivant le même écrivain, outre des pièces d'argent analogues à celles d'Omar, fit aussi frapper des dinars, ou pièces d'or, sur lesquels il était représenté ceint d'une épée. Enfin, le khalife Abd-almélic, auquel on attribue d'ordinaire les premières monnaies musulmanes qui remontent à l'an 76 de l'hégire, avait, toujours selon le récit de Makrizi, fait frapper précédemment des monnaies d'or et d'argent, avec une figure, ce qui avait été désapprouvé par des hommes dont l'opinion était d'un grand poids.

Ces faits rapportés par Makrizi, et quelques autres que j'ai omis pour être plus court, ont été rejetés par presque tous ceux qui ont écrit sur les monnaies musulmanes, parce qu'on a cru que son récit était en contradiction manifeste avec les témoignages de plusieurs autres écrivains arabes, qui attestent que ce ne fut qu'en l'an 76 qu'on commença à frapper des monnaies d'or et d'argent avec des légendes arabes, et qu'avant cette année les monnaies d'or portaient des légendes grecques, et les monnaies d'argent des légendes persannes.

M. Fræhn fait fort bien voir qu'il y avait une sorte

de témérité à nier des faits rapportés d'une manière également précise et circonstanciée, par un écrivain digne d'ailleurs de confiance, et que la contradiction qu'on avait cru remarquer entre son récit et les témoignages de plusieurs autres historiens, n'existe réellement pas, quand on pèse avec soin les expressions de ces derniers. Ceux-ci n'ont voulu parler que des monnaies vraiment musulmanes, et dont le type n'avait rien de commun avec celles des infidèles; et c'est pour cela qu'ils en ont fixé l'origine à l'an 76 de l'hégire. Ils n'ont rien dit, il est vrai, des monnaies d'or et d'argent frappées antérieurement à cette époque par les khalifes, et dont les types étaient presque entièrement empruntés des monnaies grecques et persannes; mais ils n'en ont pas nié pour cela l'existence, et leur silence ne doit pas être interprété comme un témoignage opposé à celui de Makrizi.

Mais une réponse bien plus forte que ce raisonnement, et que M. Fræhn oppose aux détracteurs de Makrizi, c'est que nous possédons effectivement en Europe un assez grand nombre de ces monnaies frappées par les khalifes antérieurement à l'an 76 de l'hégire, et avant l'institution de la monnaie proprement appelée musulmane. Et si l'on s'est refusé à admettre les faits rapportés par Makrizi, c'est qu'on a méconnu la nature de ces monnaies et l'époque de leur fabrication.

Et d'abord, dit M. Fræhn, il est certain qu'il existe des monnaies du khalife Abd-almélic, sur lesquelles on voit la figure de ce prince, ceinte d'une

épée; et puisque ce fait avancé par Makrizi, et qu'on avait regardé comme faux et même comme inconciliable avec la doctrine de l'islamisme, est aujourd'hui démontré et mis hors de toute atteinte, les autres faits rapportés par le même écrivain ne doivent plus être révoqués en doute. En outre, M. Fræhn paraît très-porté à croire que ces monnaies, moitié grecques, moitié arabes, qui portent dans leur type une figure humaine, et que plusieurs antiquaires ont attribuées à Léon Chazare, ou à quelque autre empereur de Constantinople, pourraient bien être du nombre de celles dont parle Makrizi et qu'il attribue à Moavia. Toutefois, je dois faire observer que M. Fræhn n'affirme rien à cet égard.

Mais quelles sont donc ces monnaies sur lesquelles notre savant auteur croit avoir trouvé la tête d'Abd-almélic avec des légendes arabes? Ce sont celles que M. le comte Castiglioni a publiées dans le catalogue des monnaies cufiques du cabinet impérial et royal de Milan, sous les nos. 58 et suivans. On ne saurait disconvenir que parmi ces monnaies il y en a trois sur lesquelles on lit plus ou moins distinctement عبد الله عبد الملك امير المومنين *Abd-allah* (ou *le serviteur de Dieu*), *Abd-almélic*, *émir des croyans*. Néanmoins M. William Marsden, dans la première partie qui vient de paraître de la description de son cabinet, sous le titre de *Numismata orientalia illustrata*, a élevé des doutes sur l'attribution faite par M. Castiglioni, de ces monnaies au khalife Abd-almélic, et il a exposé (p. 293)

plusieurs des motifs qui lui paraissent pouvoir justifier ses doutes. J'ajouterai deux motifs à ceux que M. Marsden a fait valoir : le premier, c'est que toutes les monnaies connues de ce genre sont en cuivre, et que Makrizi ne fait mention que de monnaies d'or ou d'argent, avec une effigie, frappées sous le règne d'Abd-almélic, avant l'an 76. Le second, c'est que ces monnaies, qui sembleraient devoir être très-rares, si elles étaient d'une aussi haute antiquité, le sont beaucoup moins que les premières monnaies d'argent frappées depuis l'an 76 jusqu'à la fin du premier siècle de l'hégire, et que jusqu'ici on n'en connaît aucune en or ou en argent qui réponde à la description de Makrizi. Il me semble aussi, quoique je n'ose pas précisément l'affirmer, que le caractère dans lequel sont gravées les légendes de ces monnaies de cuivre, s'éloigne un peu des formes de l'ancien caractère cufique. Malgré tout cela, après avoir mûrement pesé les objections qu'on peut faire contre l'opinion de M. Castiglioni, les deux médailles qu'il a fait graver sous les n°. 8 et 10 (pl. Ire. de sa Description du Musée de Milan), portent si évidemment le nom d'*Abd-almélic*, et le titre d'*émir des croyans*, qu'il me paraît impossible de ne pas se rendre à cette évidence, jusqu'à ce qu'on nous fasse connaître à une autre époque un prince du même nom, qui, régnant en Syrie, ait porté le titre donné ici à Abd-almélic. Ainsi, tout ce qu'on pourrait opposer ici à M. Fræhn, c'est que ces monnaies prouvent directement peu de chose en faveur de Makrizi, puisque toutes celles qu'on

connaît sont de cuivre, et que cet écrivain parle exclusivement de monnaies d'or ou d'argent.

Le second fait dont se sert M. Fræhn pour justifier le récit de Makrizi, c'est l'existence de monnaies d'argent qui offrent des types analogues à ceux des monnaies sassanides, joints à des légendes arabes.

Ces monnaies avaient fixé, il y a long-tems, l'attention des savans, et on avait reconnu sur quelques-unes d'entre elles des noms propres arabes; mais on avait cru résoudre le problème historique qu'elles présentent, en supposant qu'elles avaient été frappées postérieurement à la conquête de la Perse par les Arabes, et à la destruction de l'empire des Chosroës, par des descendans des Sassanides, qui avaient maintenu leur indépendance et conservé leur religion dans quelques provinces de difficile accès; ou, qui en reconnaissant la suzeraineté des khalifes, avaient obtenu à ce prix une sorte d'autonomie.

M. le comte Castiglioni a le premier reconnu que ces monnaies appartenaient aux khalifes, et que c'était d'elles que Makrizi avait parlé dans le passage dont nous avons donné la substance; et l'on peut s'étonner qu'il n'ait pas insisté davantage sur cette découverte, et qu'il n'ait pas fait graver les médailles de ce genre que possède le cabinet de Milan. Vers le même tems, et sans avoir aucune connaissance de l'ouvrage de M. Castiglioni, M. l'abbé Reinaud, dans sa lettre sur la collection des Monumens orientaux de M. le comte de Blacas, imprimée en 1820, s'exprimait ainsi : « Cette collection, enrichie de nouvelles

» acquisitions faites en différentes villes de France et
» d'Italie, n'est pas seulement remarquable par le
» nombre. *Plusieurs des médailles sassanides*, parmi
» lesquelles il y en a une d'or, *portent toutes les carac-*
» *tères assignés par Makrizi* et d'autres écrivains
» arabes, *aux monnaies frappées sous les premiers*
» *khalifes*, monnaies dont on a long-tems révoqué en
» doute l'existence. » C'est cette vérité que M. Fræhn
met aujourd'hui dans tout son jour, en réunissant
dans la dissertation dont je donne l'analyse, neuf
monnaies dont les types sont sassanides, mais qui
portent ou un nom propre arabe comme *Omar, Saïd*,
ou une courte formule arabe comme *Au nom de Dieu*,
Louange à Dieu. Quelques-unes étaient déjà connues;
mais la plus remarquable de toutes, et la seule que
M. Fræhn ait fait graver, ne l'était point encore. Elle
porte du côté de la tête, en dehors du dernier cercle
qui entoure le type, une légende arabe qui occupe
environ les deux tiers de la circonférence; elle est
conçue en ces termes : *Au nom de Dieu. Il n'y a*
point de Dieu, si ce n'est Dieu seul. Mahomet est
l'envoyé de Dieu. En dedans du cercle, et du même
côté, M. Fræhn lit ces mots : الحجاج بن يوسف *Al-*
hadjadj, fils de Yousouf. Makrizi nous apprend en
effet que Hadjadj étant gouverneur de l'Irak, fit frap-
per des monnaies qui portaient la formule : *Au nom*
de Dieu, et son nom الحجاج *Al-hadjadj*. M. Fræhn
pense que la pièce qu'il nous fait connaître est préci-
sément une de ces monnaies dont Makrizi a parlé, et

que si les légendes semblent différer de celles que Makrizi a indiquées, c'est que cet écrivain ne les a pas transcrites en entier, et s'est contenté d'en rapporter les premiers mots. Il pense aussi que le même écrivain s'est trompé en assignant à l'année 71 de l'hégire la fabrication de ces monnaies, et il croit qu'elles ne peuvent avoir été fabriquées qu'en l'année 75, année où Hadjadj devint gouverneur de l'Irak. Je dois avouer qu'il me reste beaucoup de doutes sur les mots الحجاج بن يوسف *Al-hadjadj, fils de Yousouf*, que M. Fræhn lit sur cette médaille. Je n'y vois aucune trace de l'article ال *Al* dans le nom de *Hadjadj*, ni du mot بن *fils*. Ce que M. Fræhn prend pour les deux premières lettres يو du nom *Yousouf*, pourrait bien n'être que des lettres sassanides, et ce qu'il lit حجاج *Hadjadj* me semble difficilement pouvoir être lu ainsi. J'ai d'autant plus de peine à croire que ce soient là des lettres arabes, que j'ai observé ce même caractère, formé peut-être de plusieurs lettres sassanides liées ensemble, sur une pièce semblable du cabinet de Vienne, où il n'y a point d'ailleurs de légende arabe.

Malgré ces doutes, que je soumets volontiers au jugement de M. Fræhn, on doit lui savoir beaucoup de gré de nous avoir fait connaître cette médaille curieuse, et toute sa dissertation ne peut manquer d'intéresser vivement les amateurs de la numismatique arabe.

S. de Sacy.

ANALYSE DE L'OUPNEK'HAT;

Par M. le Comte LANJUINAIS, Pair de France.

(Première suite.) (1)

LA CRÉATION.

« TOUT ce monde est le créateur, vient du créateur, » y subsiste, et y retourne (6).

» Avant la création, le créateur était en silence, » méditant sur lui-même. Il prononça le mot *oum*, » nom de Dieu, dans lequel existent les trois mon- » des (70).

» Avant tout était l'être parfait, sans nom, unique » et sans pareil, sans vice et sans défaut.

» Il y a des ignorans qui disent que le monde, au » commencement, n'existait que dans son auteur; que » le monde a été fait de rien. O vous, dont le désir » est pur, comment se pourrait-il que du néant il » vînt quelque chose? Ce premier être unique et sans » pareil fut tout au commencement.

» Il voulut se multiplier sous diverses formes.

» Alors, il fit sortir le feu de son être qui est lu- » mière.

» Ce feu voulut se multiplier sous diverses formes.

» Et il fit sortir l'eau de lui-même, d'où vient que, » dans l'homme, la sueur naît de la chaleur; et il mul- » tiplia l'eau sous diverses formes.

(1) Voyez ci-devant p. 213.

» La terre parut ensuite, et tout ce qui croît sur l
» terre, tout ce qui a vie, ainsi que les œufs et les se
» mences.

» Cet être sans pareil, lumière des lumières, a pro
» duit de sa substance le feu, l'eau et la terre, e
» voulut que tout corps fût composé de ces trois élé
» mens. Il mit dans les corps les ames qui sont an
» térieures aux corps, et qui sont une portion de l'am
» universelle, *djiou atma*.

» Les corps prennent leurs noms de l'un des troi
» élémens qui y domine. Ces trois élémens ne fon
» qu'un.

» Dans la flamme, le rouge, c'est le feu; le blanc
» c'est l'eau; le noir, c'est la terre. De même dans l
» soleil, dans la lune, dans la foudre (16).

» Avant l'*Haranguerbehah* (1) (la collection des élé
» mens subtils) et l'eau subtile, il n'existait rien. D
» ces élémens subtils est faite la vie (ou la vérité, l
» rectitude) *sati*.

» *Sati*, c'est le créateur.

» Il a créé le *pradjapati*, qui est le *vrath sroup*, l
» figure ou l'apparence du monde.

» Les génies bons et mauvais, et les hommes on
» été faits du *pradjapati* (49 et 46 *initio*).

» D'abord, il n'y avait qu'une seule ame. C'est d'ell
» que sont provenues toutes choses.

» Lorsqu'elle eut produit les divers corps, ils étaien

(1) En sanscrit *hirannya garbha*, le ventre d'or.

» comme des pierres sans mouvement, sans respira-
» tion, comme des arbres secs, sans vie.

» Il les pénétra de sa substance, et ils eurent
» vie.

» Tout eut mouvement par un juste mélange des
» trois qualités, créatrice, conservatrice et destruc-
» trice (62).

» Dieu créateur et destructeur, est comme l'arai-
» gnée qui tire d'elle-même les fils de sa toile, et, se-
» lon les savans, les retire dans elle-même (1) (67).

» Il n'y avait rien que l'être absolu, existant par lui-
» même, universel. Il voulut se manifester. De lui
» vint à paraître l'œuf (*du monde*).

» Après un an, cet œuf fut fendu en deux parties ;
» l'une était d'or, l'autre d'argent.

» La moitié qui était d'argent, fut la terre ; l'autre
» moitié fut le ciel.

» De la moitié, contenant le poulet, furent faites les
» montagnes ; et de la peau très-fine de la moitié, con-
» tenant le poulet et l'humidité, furent faits les nua-
» ges et la foudre ; de ses veines furent faites les mers ;
» et de l'eau qui était dans la moitié, contenant le
» poulet, fut fait l'océan ; le poulet, c'était le soleil. Le
» soleil, four immense, tomba dans l'orbe, et tout ce
» qui existe fut fait (8).

» Le monde que nous voyons, n'existait pas au com-
» mencement. *Haranguerbehah*, ou la collection des

(1) V. art. Asiatiques, (*Philosophie des Asiatiques*), dans l'Encyclopédie.

» élémens subtils, tenait toutes choses dissoutes
» soi-même. Il n'avait aucune qualité que le désir
» manger ou de détruire.

» Il voulut produire l'ame, et pensant qu'il était
» maître de l'ame, il s'adora lui-même, et l'eau
» cessaire à son culte fut produite..... Il durcit l'écu
» de l'eau, et en fit la terre; après quoi il se trou
» fatigué, il eut chaud; ainsi il produisit le feu.
» fut sa volupté; et le premier corps produit fut
» feu.

» Le *Haranguerbehah* se divisa en trois parties é
» lement respectables, le feu, le soleil et l'air....
» puis il voulut avoir un second corps sensible et gr
» sier.

» Par cette pensée fut créée la parole, qui est
» forme des trois *Vedas*.

» Le *Haranguerbehah* parla, et la semence (*sem*
» *virile*) fut produite, et le soleil fut produit de ce
» semence, et avant le soleil, il n'y avait point d'a
» née. Dans cette semence, le soleil parvint à sa p
» fection dans une année, et alors il parut.

» Le *Haranguerbehah* pressé par la faim, fit
» démonstration de vouloir avaler le soleil. Celui
» cria d'effroi *bhan* (parole); et la parole se manifes

» Le *Haranguerbehah* pensa que, s'il mangeait
» soleil, ce serait peu pour son appétit; du soleil
» core nouveau, il produisit toutes les espèces de cr
» tures, et augmenta ainsi son aliment.

» Du mot *bhan*, il fit les noms qu'il donna à ch
» que créature, ensuite il acheva la création dont n

» allons parler. D'abord parut le *Rak-veda*, dont le nom » signifie discours mesuré, en stance de quatre vers » ou demi-vers égaux par le nombre de lettres.....

» Ensuite fut produit le *Djedjr-veda*, dont le nom » désigne les stances composées de vers inégaux par le » nombre des lettres ; puis le *Sam* dont les vers sont » composés de lettres égales en nombre, et harmo» nieusement disposées..... ; puis les poëmes dont les » vers sont mesurés comme ceux des Vedas ; puis le » sacrifice, puis l'homme et les animaux. Tout ce » qu'il créait, il le mangeait ; il mangera tout. De là » il s'appelle *adat*, qui mange tout.

» Fatigué encore, il éprouva de la chaleur, et » créa la respiration. Alors le *Haranguerbehah* devint » cheval (*ce cheval mystérieux qui est l'emblême du* » *monde et de l'homme* (22) *offerts en victimes à l'ame* » *universelle dans le sacrifice* aschomideh) (1).

» Le *Haranguerbehah* ne fut pas content d'être » seul. Il voulut une épouse, et il se trouva uni avec » elle ; son corps étant divisé en deux moitiés. Son » nom était *Manou*, et celui de la femme *Sataroupa*. » De leur union est venue l'espèce humaine.

» *Sataroupa*, réfléchissant qu'elle avait elle-même » été produite du corps de *Manou*, fut affligée de s'u» nir avec lui ; et pour l'éviter, elle se changea en

---

(1) On peut prendre une idée du sacrifice *Asvamédha* dans un morceau de l'*Oupnek'hat*, traduit p. 15 et 16 du code des Gentous. C'est le sacrifice d'un cheval ; c'est une pratique extérieure ; mais, par le moyen de l'allégorie la plus suivie et la plus raffinée, c'est l'image de la nature entière, immolée en sacrifice à Dieu.

» vache. Par amour pour elle, *Manou* se changea e
» taureau, et d'eux vint la race des taureaux et d
» vaches. Par suite d'autres métamorphoses que *S*
» *taroupa* voulut subir par le même motif, tous les a
» tres animaux furent produits. Quiconque médite l
» dessus, et sur ce que je suis la forme des créature
» et que j'ai tout créé, pourra créer aussi.

» Alors le *pradjapati* (ou le maître de la premièr
» création), joignant les deux mains, les mit dans
» bouche, et il en sortit un feu qui est le plus gran
» des *fereschtehha* (anges) ou des préposés, *brah*
» *man mokelha*.

» De la semence du *pradjapati* fut faite l'eau-de-vi
» *kiasoum*. Ainsi, le *pradjapati* fit plus que lui. Ains
» en méditant, on peut faire ce qui est plus grand qu
» nous (24).

LES ANGES.

« Au commencement, il n'y avait que le plus gran
» des préposés; il parut en figure de feu. Il vit que
» création n'était point parfaite.

» Il créa (*parmi les anges ou génies*) l'espèce d
» rois ou des gardiens, les *radjah*.

» Parmi eux, *Indra* est le roi ou gardien des ang
» ou génies ou délégués, *fereschtehha*; *Bran* est
» gardien des animaux qui vivent dans l'eau. *Mah* (c
» la lune) est le gardien des brahmanes; *Roudra* ce
» lui des animaux, des nuages, de la foudre, etc.
» *Yama* celui des ames des morts; *Mout* celui q
» augmente les maladies; et *Mahadéva* est le gardie
» de ceux qui sont grands et forts.

» Voilà les plus grands *rois* (parmi les *forbsch-*
» *tehha*.)

» Il créa de même (*parmi les anges ou génies*) les
» *beies* ou *vaisyah* (les *marchands*), et les *soudrah* ,
» (les *ouvriers*, les *artisans*).

» Puis, il créa la loi ou la religion, *scharij* celle-ci
» est le roi des rois, le gardien des gardiens ; elle ne
» fait qu'un avec la vérité, la pureté.

» En créant ces castes d'anges, *Brahman* le pre-
» mier des préposés ne faisait que se manifester lui-
» même en ces différentes castes.

» Il s'est manifesté de même, prenant la forme des
» quatre castes dans l'espèce humaine, et ce *Brahman*
» est lui-même le créateur ; il est l'ame universelle ;
» il est le monde..... (24).

» Combien y a-t-il de *deïbuta* (ou de génies délé-
» gués) nécessaires à connaître ?

» R. Trente-trois. Huit *vischnou* (ou conserva-
» teurs) ; onze *roudra* (ou qui font pleurer) ; douze
» *adat* (ou preneurs), et de plus *Indra* et *Prad-*
» *japati*.

» Les huit génies *vischnou* sont ceux du feu, de
» la terre, de l'air, de l'atmosphère, du paradis, de
» la lune, du monde et des étoiles fixes.

» Les onze *roudra* sont ceux des dix espèces d'air qui
» sortent du corps de l'homme, et le *Djiou atma* »
(ou la parcelle de l'ame universelle qui anime le
corps). « On les appelle *roudra*, parce qu'ils font pleu-
» rer l'homme lors de la séparation de l'ame (*djiou*
» *atma*) d'avec le corps.

» Les douze *adat* sont les génies des douze mois » pendant lesquels le soleil passe d'une maison dans » l'autre ; on les appelle *preneurs*, parce qu'ils pren- » nent la vie des hommes.

» *Indra* est le génie du nuage ; le tonnerre est son » instrument de guerre (40).

» Les bons anges (*fereschtehha*) et les démons » (*djenian*) combattirent les uns contre les autres ; » la victoire resta aux premiers, par le moyen du » nom de Dieu et de la prière.

» Les *djenian* eurent, un tems, quelque avantage, » parce que les premiers attribuaient leur succès à » leurs mérites, et s'en glorifiaient (5).

» Le roi des *djenian* et ses compagnons tombèrent » dans l'erreur et s'égarèrent, parce qu'ils crurent » que le corps est tout, et qu'on doit adorer son corps; » enfin, qu'il n'y a point d'ame universelle (20). »

Le Monde.

« Outre ce monde visible, il y a le monde primi- » tif, qui est le monde du créateur (24, p. 134).

» Outre ce monde-ci, il y a le monde des ancêtres, » et le monde des bons génies (25, p. 147).

» Outre le monde terrestre, il y a le monde de » l'atmosphère et le monde du paradis (70).

» Dans le paradis il y a deux fleuves et un arbre de » vie (19).

» Le monde est ce qui est environné par une cir- » conférence égale à trente-deux révolutions solaires.

» Au-delà est la terre ; et le cercle qui l'entoure est » égal à soixante-quatre révolutions solaires.

» Au-delà est la mer environnée d'un cercle égal à » cent quatre-vingt-huit révolutions solaires, et là » finit le monde (34).

» D'où vient ce monde? De l'æther (*akascha*); tout » vient de l'æther; tout est dans l'æther; tout s'en re- » tourne dans l'æther; l'æther est plus grand que tout; » il est infini; il est votre ame (6).

» Le lieu, le tems, le corps périssent; l'être qui » n'a pas été fait ne périt point (86).

» Quand le monde est sorti du maître du monde, » il retourne s'y absorber.

» Le monde est le ventre d'*atma* (de l'ame univer- » selle). Tout est dans l'*Atma*; la terre est son escabeau; » il ne cesse pas d'exister; l'air est ses oreilles; le pa- » radis est sa bouche; cet être est plein de bien et de » mal, et tout le monde est dans lui (6).

» Le monde n'est qu'une apparence, un mensonge; » il n'y a de réel que l'ame universelle qui se mani- » feste par l'apparence du monde (84).

Les hommes.

L'homme est composé de corps et d'ame; cette doctrine règne dans tout l'*Oupnek'hat*.

Nous verrons successivement ce qu'il nous enseigne sur le corps et l'ame, sur la destination de l'homme et sur ses devoirs qui comprennent la doctrine de l'*unification*, dont tout ce livre n'est que l'exposition et le développement.

I. *Du Corps et de l'Ame.*

« L'air, les nuages, la foudre *ne sont point a*
» *corps*. Ils sont sortis de l'æther ; et se joignant à
» lumière du soleil, ils reprennent ainsi leur form
» originale ; de même l'ame séparée du corps et dé
» vrée de la nécessité d'en prendre un autre, devie
» un avec l'être lumière, et reprend ainsi son état o
» ginel (20, p. 94).

» Le corps meurt, l'ame ne meurt pas ; elle ne
» pend point du corps ; le corps n'est que la m
» son de l'ame. Lorsque l'ame s'unit au corps, elle
» vient sujette au plaisir et à la douleur. Lorsqu'e
» en est séparée, elle n'a ni douleur, ni plaisir.

» L'ame, à cause de sa *liaison* avec le corps, s'a
» pelle *djiou atma* (*ame liée*). Lorsqu'elle est abs
» bée dans l'être lumière, elle est l'ame de toute cho
» tous les plaisirs lui sont faciles : c'est elle qui jo
» dans toutes les jouissances des êtres heureux ; e
» ne se souvient plus qu'elle a eu un corps : alors c'
» elle qui anime tous les corps ; elle voit de tous
» yeux, elle sent par tous les organes des êtres se
» sibles.

» Quiconque connaît ainsi l'ame universelle, to
» ses vœux seront accomplis (20, p. 93 et 94).

» L'homme tient de sa mère le sang, la chair et
» peau ; il tient de son père les os, la moëlle et la
» mence (85).

» *La vie consiste dans la respiration*. Dites cela
» vant un arbre sec, et il reverdira ; ses feuilles et

» rameaux croîtront (13 et 28). (*Manière hyperbolique* » *d'affirmer une chose.*) La respiration maintient tous » les sens de l'homme, comme le moyeu maintient » tous les rayons de la roue. La respiration est Dieu, » adorez-le, etc. (18).

» Nous avons trois corps : le corps grossier (*asthoul*), » le corps vivant et agissant (*karn*), et le corps subtil » ou presque spirituel (*soutchem*) (6).

» Les sens sont formes de l'ame universelle, et leur » mouvement est le sien ; c'est elle qui les comprime » dans nous : elle est aussi les objets des sens ; c'est » elle qui, avec ses cinq rayons, qui sont nos cinq » sens, attire tout à elle (94, p. 354).

» Les alimens étant consommés, la partie grossière » devient excrément, la partie moyenne chair, et la » partie subtile ame. Comme la partie supérieure du » lait battu est la crême et le beurre, de même la » partie subtile des alimens devient ame, respiration » et parole. Si on s'abstient de manger, on perd la » mémoire et la parole (16).

» L'ame s'en va en respiration ; la respiration s'en » va en chaleur, la chaleur va dans le grand génie » (*deïouta*), et ce grand génie est toutes choses ; il » est l'ame universelle, et vous êtes vous-même cette » ame. Voilà le GRAND MOT (le *mahavakya*) (17, 18, « 28, 35).

» Les sens sont comparés aux anges et aux démons, » selon qu'ils tendent à connaître Dieu et à observer » sa loi, ou qu'ils sont livrés aux désirs, à la volonté » de l'homme, à la volupté. Un de nos sens étant

» soumis à Dieu, peut amener la soumission des a
» tres (23 *initio*).

» L'ame est dans le cœur, elle est excessiveme
» petite, plus petite qu'un grain de riz, plus peti
» qu'un grain de *schanakaha;* mais l'ame universelle
» plus grande que la terre, que l'atmosphère, que
» paradis, que tous les mondes. Elle fait tout; elle
» tous les désirs, elle sent tous les goûts, toutes l
» odeurs; elle embrasse tout : voilà votre ame; c'e
» le créateur même (6).

» L'ame végétative (*bhoutatma*) fait les actions d
» sens; mais c'est l'ame universelle qui les lui fa
» faire. Celle-ci donne sa qualité au corps, et n
» prend point la qualité des corps; les corps so
» multipliés sans qu'elle le soit. L'ame végétative p
» raît multiple, à cause du mélange des trois qual
» tés (*créatrice, conservatrice et destructrice dont*
» *juste mélange entretient la vie*).

» Avant que l'ame entre dans le corps, le corps n
» connaît point; il est dans les ténèbres (64).

» Dans cette ville de Dieu, qui est le corps d
» l'homme, il y a un petit cabinet semblable à la fle
» du *nymphæa;* dans ce petit cabinet est une portio
» d'*æther*, une portion de l'ame universelle (19).

» La vie de l'homme est de cent ans (84). »

Destination de l'homme.

« Chaque homme doit se dire : J'étais le Créateur
» puissai-je le redevenir !

» Il doit se dire : Je vais dans la compagnie d

» Créateur; je vais habiter sa maison; je suis l'ame du » roi, l'ame de tout l'univers, l'ame des ames; puis- » sai-je obtenir ma délivrance, et n'être plus lié à un » corps (20)!

» Celui qui connaît le Créateur, le vrai savant, » quand il meurt, retourne à l'ame universelle dont il » est émané. L'ignorant, celui qui ne connaît pas » l'ame universelle, reprend un nouveau corps. Ce- » lui-là seul qui connaît bien le créateur y est de suite » absorbé (33).

» Qui ne connaît pas l'ame universelle, quelque » savant qu'il soit d'ailleurs, est dans les plus épaisses » ténèbres.

» A la mort de l'homme, le *djiou atma* devient » triste à cause de l'affection qu'il a pour le corps. La » personne devient sans connaissance, et le *djiou at-* » *ma* prenant avec lui ce qu'il y a de plus pur dans » les sens, se retire au cœur, qui est le siége de l'ame. » La vue se réunit au corps subtil du mourant, et la » faculté de voir retourne au soleil; l'odorat se réu- » nit au corps subtil, et la faculté de sentir les odeurs » retourne à la terre; le sens du goût se réunit au » corps subtil, et la faculté de goûter retourne à l'eau; » la parole se réunit, etc., et retourne au feu; le tact » se réunit, etc., et retourne à l'air; l'ouïe se, etc., et » retourne à l'atmosphère, la pensée se, etc., et retourne » à la lune; l'intelligence se, etc., et retourne à l'æther. » L'ame, le *djiou atma* qui, entré par l'ouverture » existant au milieu du cœur, y demeurait, se retire » en forme de lumière (*par la fontanelle*). Si l'homme

» a fait des œuvres qui conduisent au monde du
» leil, l'ame se rend au monde du soleil; si elle a
» des œuvres qui conduisent au monde du Créat
» elle va dans le monde du Créateur. Ainsi l'am
» dans le monde auquel appartiennent ses œuv
» ensuite la respiration et l'action des sens cessent
» le *djiou atma* (*le plus communément*) prend un
» tre corps semblable au précédent, le premier
» trouve (44).

» Celui qui a connu le Créateur, lorsqu'il vie
» mourir, va se réunir à l'être universel dans les
» gions célestes, conduit par les anges de la lum
» et du jour, par celui de la lune en croissant, et
» ceux des mois, pendant lesquels le soleil allan
» nord, la lumière croît le jour et la nuit. L'ignor
» celui qui n'a pas connu Dieu, qui a cherché le
» des œuvres, descend aux lieux inférieurs, con
» par les génies de la fumée, de la nuit, de la
» en décours, et des six mois pendant lesquels le
» leil allant au midi, la lumière décroît le jour
» nuit... Les lieux inférieurs (*l'enfer*), c'est ce me
» où les ames de ceux qui n'ont point connu
» prennent des corps de vers, de papillons, de chi
» de couleuvres, et d'autres animaux (60).

» La récompense due aux œuvres bonnes ou m
» vaises, est comme les flots de la mer; nul ne
» y mettre obstacle; elle est comme un cordage
» lie l'auteur des œuvres, et qu'on ne peut romp
» comme la mort, qu'aucun effort ne peut dompter.
» lui que le serpent noir a mordu, ne recouvre pa

» sentiment; de même celui qui a perdu le sentiment » par le venin de la volupté, ne peut recouvrer le sen- » timent.

» Il ne sert de rien à l'homme d'entendre, de voir, » de goûter, de toucher, de sentir ce qui semble » agréable. L'ame dans ces jouissances oublie sa noble » source, l'ame universelle à laquelle elle doit retour- » ner (65).

» Le corps doit périr, il est la cause de tous nos » vices et de toutes nos souffrances; pourquoi donc » l'ame liée au corps chercherait-elle des plaisirs cor- » porels?

» Tout ce qui tombe sous les sens passe comme des » insectes, comme les fruits de la terre; que peut-il » donc y avoir de bon dans tout ce qui tombe sous les » sens?

» Les rois, les généraux meurent comme les autres » hommes, et n'emportent rien de leurs richesses.

» Il semble que les bons génies et les mauvais pas- » seront aussi.

» Les mers qui entourent l'Océan seront un jour des- » séchées.

» Les montagnes tomberont; l'étoile polaire chan- » gera de lieu.

» A quoi donc sert d'avoir ici bas des désirs et d'y » chercher les plaisirs? Livrez-vous à vos désirs, » abandonnez-vous à toutes les voluptés, vous ne » faites que vous astreindre à contracter en mourant » de nouveaux liens avec d'autres corps, et avec d'au- » tres mondes. Il n'y a source de paix et de salut que » dans la connaissance du Créateur (61). »

II. *Devoirs de l'Homme.*

Ils seront exposés en détail en traitant de l'*unifica-tion* qui les comprend tous, et qui est le grand obje de l'*Oupnek'hat*.

Théorie de l'unification.

Nous avons déjà commencé à l'expliquer sous les titres précédens.

« L'ame universelle pénètre toutes choses; elle est » plus aimable que toutes choses. Qui sait cela et en » fait le sujet de sa méditation, sa prière ne sera ja- » mais vaine. Tout est facile à qui connaît Dieu.

» L'ame de l'homme était autrefois l'ame univer- » selle; quand elle s'en ressouvient et qu'elle y mé- » dite, elle redevient Dieu; mais cela ne peut se faire » que dans une caste élevée (24); (c'est-à-dire, dans » les trois premières des quatre castes pures; savoir : » dans les *Brahmanes*, les *Kschatriya* et les *Vasyah* » ou *Banians*.) »

Cependant nous lisons sous le n°. 65 : « Qui est né » dans une caste et n'en remplit pas les devoirs, n'est » pas de cette caste; si vous faites des œuvres pures, » vous êtes d'une caste pure (1). Si vous avez l'habit

(1 On voit au No. 11 de l'*Oupnek'hat*, p. 33, le pénitent *Gau-tama* introduire *Djabal* dans la caste des Brahmanes, en lui faisant le *coudoumi*, quoique *Djabal* fût de naissance incertaine, et consé-quemment n'appartînt à aucune caste. Voilà les germes du boud-hisme, religion sortie du brahmanisme, comme une sorte d'héré-sie, qui a pour base l'anéantissement de la distinction des quatre principales castes ou castes pures, et la suppression des sacrifices sanglans; en un mot, le rejet des *Vedas* et de leurs *Oupnek'hat*.

» de pénitent, sans mener une vie de pénitence et de » contemplation, vous ne cessez pas d'être du monde ; » et si étant du monde, vous menez une telle vie, vous » êtes un vrai pénitent.

» Pendant que le cœur est pur, il est vérité et lu» mière. Quand il est lumière, il connaît l'ame uni» verselle ; quand il la connaît, il devient elle-même : » devenu elle-même, il n'en sera jamais séparé (65).

» Qui sait que l'*adkiteh* (*une leçon du Veda* » voyez ci-dessus l'art. DIEU), est æther, doit y » méditer. Comme l'æther est grand, celui qui sait » l'*adkiteh* est grand ; il obtient la victoire sur tout le » monde ; il devient roi des rois ; il est ici bas, tou» jours content et heureux : après sa mort, il devient » le roi des rois. Qui sait que le monde vient du Créa» teur, est le Créateur, subsiste dans le Créateur et y » retourne ; qui sait cela et le médite, y prend le re» pos de son esprit ; ses œuvres sont pures, ses volon» tés sont droites ; il est l'æther, il fait tout ; il désire » tout ; il sent toutes les odeurs, tous les goûts ; il a » tout le monde avec lui, il est dans la *quiétude*.

» Lorsque le cœur a renoncé aux désirs et aux ac» tions, par là même il va à son principe qui est » l'ame universelle ; lorsqu'il va à son principe, il n'a » aucune volonté que celle de l'être véritable. L'homme » doit purifier son cœur avec un grand soin ; lorsqu'il » a purifié son cœur (*de tout désir*), il a vaincu le » monde. La nature du cœur est d'être transformé » dans la chose qu'il désire ; ainsi l'ame devient Dieu » ou le monde, selon qu'elle tourne ses désirs vers » Dieu ou vers le monde.

» Le cœur impur est celui qui a des volontés ; le cœ
» pur est celui qui n'en a conservé aucune.

» Le cœur absorbé dans l'être parfait, en médita
» que l'ame universelle est, devient elle-même,
» alors son bonheur est ineffable ; il sait que cette a
» est dans lui.

» Ce qui fait renoncer à toute volonté, c'est de m
» diter sur le Créateur, qui est la lumière pure et sa
» fin (75, p. 356-358).

» Qui connaît l'être universel, qui sait que s
» *djiou atma* est l'ame universelle, devient lumiè
» est délivré de tout mal ; il est la science, sans fa
» de fatigantes lectures ; il est heureux, il est imm
» tel, il est Dieu ; il produit les mondes et les c
» serve ; il nourrit tout ce qui respire ; il est tout l
» nivers, et l'univers c'est lui ;.... Les bonnes œuv
» ne lui servent pas, et les mauvaises ne lui font p
» de tort. (C'est là partout la conséquence inévitab
» de la doctrine du quiétisme.)

» (*Dans cet état*), on ne désire rien, parce que t
» les désirs sont accomplis, parce qu'on est plein
» l'être qui est tout, parce que, dans la vérité, on p
» sède tout.

» (*C'est là la vraie vie*); ainsi, désirer, c'est m
» rir ; ne rien désirer, c'est vivre (44, p. 255 et 25
» L'homme est le *petit monde* ; il devient le gra
» monde par l'*unification* (75, p. 358).

(*La suite au cahier suivant.*)

RELATION *de l'Expédition d'Houlagou, Fondateur de la dynastie des Mongols de Perse, au travers de la Tartarie; extraite du* Sou-houng-kian-lou, *et traduite du chinois par* M. ABEL-RÉMUSAT.

DANS un Mémoire sur la position de la célèbre ville de *Kara-koroum*, Mémoire que j'ai lu à l'Académie des Belles-Lettres, et qui fait partie du tome VII des Mémoires de cette Académie, maintenant sous presse, j'ai inséré un extrait de l'itinéraire d'Houlagou, parce que le point de départ de cet itinéraire étant précisément cette même ville de *Ho-lin* ou *Kara-koroum* dont je recherchais la situation, il m'avait paru propre à jeter quelque jour sur la question que j'avais entrepris d'examiner. Je donne ici la traduction entière de ce morceau infiniment curieux pour la géographie de la Haute-Asie au moyen âge; et que la traduction très-imparfaite qu'on en voit dans l'*histoire de Gentchiscan* (1) ne fait pas suffisamment apprécier. Ceux qui entreprennent d'éclaircir les relations de nos voyageurs du treizième siècle, jugeront par cet échantillon s'il leur est permis de négliger dans leurs investigations, les livres chinois où sont contenus des documens de cette importance; et pourtant ce n'est là qu'une relation partielle, envoyée, selon toute apparence, par quelqu'officier chinois qui faisait partie

---

(1) *Histoire de Gentchiscan*, par le P. Gaubil, p. 126.

de l'armée d'Houlagou, et qui tint note de la route qu'il avait parcourue, et des renseignemens qu'il avait recueillis sur les pays voisins. Il serait bien facile de puiser dans l'ouvrage même d'où ce journal est tiré, de quoi étendre et rectifier les notions géographiques et ethnographiques qu'il renferme; mais ce serait une discussion trop longue, et je la réserve pour mes *Mémoires sur les connaissances géographiques des Chinois*.

Le fragment que je traduis est extrait de l'histoire des Mongols, intitulée : *Sou-houng-kian-lou*, par *Chao-youan-ping*, L. XLIIe., pag. 53 et suivantes.

« La troisième année de *Hian-tsoung* (Mangou-khan) (en 1253), le prince du sang *Hiu-lie-wou* (Houlagou) fut chargé d'aller soumettre le royaume de *Keschemir* et une dixaine d'autres royaumes. Il prit les rois de ces états, lesquels vinrent faire leur soumission. Ce prince passa ensuite la mer à l'occident, et réduisit le pays des Francs (*Fou-lang*). Par suite, il fut reconnu comme gouverneur héréditaire chargé du commandement de ces contrées..... »

« Je remarque que dans l'histoire des expéditions d'occident par *Lieou-yeou*, il est dit: L'année *jin-tseu* du cycle (1252), le frère cadet de l'empereur, *Hiu-lie-wou*, réunit toutes les troupes pour faire dans l'ouest une expédition qui dura en tout six années, et qui étendit les frontières de l'empire à dix mille *li*. L'année *ki-weï* (1259), à la première lune, le rapport suivant fut adressé par un courrier à l'empereur : »

« De *Ho-lin* on passa le *Wou-sun*, (*Ousun*, en

» Mongol, *eau* ou *rivière*) et on marcha au nord-» ouest, l'espace de 200 *li*. Le pays va sensiblement » en s'élevant. On fit la première halte.

» On traversa le *Han-haï*. Ce pays est extrêmement » froid, et, dans les plus grandes chaleurs, la neige » n'y fond jamais. Tout y est montagneux et pier-» reux, et il y a une grande abondance de pins. En » allant au sud-ouest en sept jours, on acheva de pas-» ser le *Han-haï*; au bout de 300 *li*, le pays com-» mence à s'abaisser. Il y a un grand fleuve, large de » plusieurs *li*, qu'on nomme *Hoen-mou-lian*. On le » passa avec des barques à rames. Plusieurs jours » après, on traversa le fleuve *Loung-kou*. On retour-» na alors vers le nord-ouest; la route est au midi de » *Pie-chi-pa-li* (Bisch-balikh), à la distance de 500 *li*. » Il y a là beaucoup de Chinois; on y fait deux ré-» coltes de froment et de millet. A l'occident du fleuve » est une île qui est sur une petite mer, et qu'on ap-» pelle *Ki-tse-li-pa-sse* (1); on y trouve beaucoup de » poissons bons à manger. En allant un peu à l'occi-« dent, il y a une ville qui se nomme *Ye-man*. Plus » au sud-ouest, la route passe par la ville de *Phou-» lo*. On n'y sème que du riz. Les montagnes sont cou-» vertes de l'arbre nommé *Pe* (melèze). On n'y peut » faire de plantations, à cause de la grande quantité » de pierres. Les murailles sont hautes. On y voit des » boutiques fermées, des enclos pour exposer les mar-» chandises, des maisons de terre, dont les portes et » les fenêtres sont garnies de verre. Au nord de la ville

---

(1) *Kisilbas-noor*, ou le *lac des Têtes-Rouges*, latitude 45, longitude 113.

» est la montagne *Haï-thieï ;* il sort de cette monta-
» gne un vent qui souffle avec tant de violence qu'il
» précipite les voyageurs dans la mer (1). En allant
» de là vers le sud-ouest, à 10 *li*, il y a un passage
» appelé *Thieï-mon-tchhan-tcha ;* le chemin qui le
» traverse est un sentier escarpé et semblable à un
» pont volant. Au sortir de ce défilé, la route vient
» à *A-li-ma-li* (Al-malik). Dans cette ville, le mar-
» ché offre des puits qui sont tous remplis par un cou-
» rant d'eau ; ce sont des *Hoeï-he* mêlés à des Chi-
» nois qui y habitent. Leurs mœurs sont un peu alté-
» rées et ressemblent à celles du royaume du milieu.
» Au midi est la ville de *Tchhi-mou-eul*, qui est ex-
» trêmement peuplée. On y voit un animal semblable
» à un léopard, dont le poil est très-épais et de cou-
» leur d'or, mais sans raies, et qui est très-redoutable
» pour les hommes. Il y a aussi un insecte qui res-
» semble à une araignée : il est vénéneux ; et s'il s'en
» trouve dans l'eau qu'un homme boit, il tombe mort
» à l'instant. A partir de la ville de *Phou-lo,* en allant
» vers l'occident, toutes les monnaies sont faites d'or,
» d'argent ou de cuivre, avec des caractères, mais sans
» trou carré au milieu.

» On arriva chez les *Ma-a-tchoung*. On y fait usage
» de palanquins traînés par des chevaux, pour al-
» ler d'un lieu à un autre. Il y a des hommes qui mar-
» chent très-vite avec des fardeaux très-pesans. On
» les appelle *Ki-li-ki-sse* (Kirkis) ; ils échangent des
» chevaux pour des chiens.

---

(1) Cf. *Rubruquis*, c. XXIX. — *Plan-carpin*, c. V.

» Le 24 de la seconde lune, on passa entre les deux » montagnes *I-tou*. Le pays est plat, bien peuplé et » bien arrosé. On y voit beaucoup d'anciens remparts » et des constructions militaires; c'est un pays autre- » fois habité par les *Khi-tan*. On évalua à 15000 *li* » le chemin qu'on avait fait depuis *Ho-lin*. Tout près, » il y a un fleuve qu'on nomme *I-yun*; il est extrê- » mement rapide, et coule de l'orient. Les gens du » pays l'appellent *le fleuve jaune*.

» Le vingt-huitième jour, on passa la ville de *Ta-* » *la-sse* (Taras); le premier jour de la troisième » lune, on arriva à celle de *Saï-lan* (Saïran), où » sont beaucoup de temples de *Feou-thou* (Bouddha). » Les *Hoeï-he* y font des cérémonies et des sacri- » fices. Le troisième jour on passa à *Pieï-chi-lan*. Les » *Hoeï-he* y font un grand commerce. Le quatrième » jour, on traversa le fleuve *Hou-tchang*, avec des » barques faites en forme de carquois. Les gens du » pays disent que la source de ce fleuve sort d'une » grande montagne au midi. La terre produit des » pierres de *iu*, et on pense que c'est le mont *Kouen-* » *lun* (Himâlaya). Les portes y sont partout ornées » de verres. Les habitans paient le tribut à la fin de » l'année. Les monnaies y sont d'or, avec dix lettres » (ou avec la figure d'une croix) (1).

» A la huitième lune, on passa la ville de *Thsin-* » *sse-kan*. Le pays est vaste et le peuple nombreux. « Tout ce qui est à l'occident de la ville est planté de

---

(1) Le mot chinois, qui signifie *dix*, a la forme d'une croix: c'est ce qui cause l'équivoque dans cette phrase.

» vignes, ou semé en riz et en froment ; il y a a
» des champs qu'on sème en automne. La terre,
» est très-fertile, produit beaucoup de drogues
» dicinales qui toutes manquent à la Chine.

» Le quatorzième jour, on traversa le fleuve '
» *pou.* Il ne pleut pas l'été dans ce pays ; mai
» automne, la pluie vient arroser les champs.

» Le dix-neuvième jour, on vint à la ville de
» *tcheou;* il y a beaucoup de mûriers et de jujubi
» Ce fut là qu'on vainquit *Ao-lou-thun.* (Ala-edd
» On s'y arrêta quelques jours. Le vingt-sixième,
» passa par la ville de *Ma-lan* et par celle de
» *chang.* On y voit une grande abondance de m
» et beaucoup de haies.

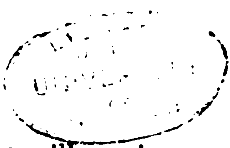
» Le vingt-neuvième jour, on arriva à *Thaï-*
» *eul.* Le pays autour de cette ville est rempl
» montagnes où l'on trouve des morceaux de sel
» blables à du cristal de roche.

» Au sud-ouest, à 6 ou 7 *li,* on atteignit le roya
» de *Mou-la-hi* (ou des Assassins) (1).

» Tous les bœufs de ce pays ont une bosse sur le
» comme les chameaux, et sont de couleur noire
» pays manque d'eau. Les habitans cernent les m
» tagnes avec des murailles, et creusent des puits
» communiquent quelquefois à plusieurs dizaines
» et qui servent à l'irrigation des champs (2). Il y a

(1) C'est la transcription tronquée de *Moulahidah*, (les infid
nom arabe que l'on donnait aux Ismaéliens de Perse. J. S

(2) Il s'agit ici des *kariz*, ou conduits souterrains destin
Perse à fertiliser les terrains incultes. J. S.-



» les montagnes trois cent soixante villes qui toutes se » soumirent ; seulement à l'ouest de *Tan-han*, il y eut » une ville nommée *Ki-tou* (1), toute environnée de » pics et d'escarpemens inaccessibles, qu'on ne pouvait » attaquer ni avec les flèches, ni avec les pierres.

» L'année *Ping-tchin* (1256), le général tartare » vint sous les murs de cette ville, et quand, du haut » des murailles et des montagnes adjacentes, on vit » toutes les routes occupées par les assiégeans, les ha- » bitans furent saisis de frayeur, et envoyèrent un » grand nommé *Na-chi-eul* (Nasser) (2) pour faire leur » soumission. Le prince lui-même, *Wo-lou-wo-naï* » *souan-tan*, sortit et se rendit. *Souan-tan* (sultan) (3) » est le titre du roi de ce pays. Ce qu'on prit d'or, » de pierres précieuses et d'autres richesses en cette » occasion, est inestimable. Il y eut des soldats qui, pour » leur part, eurent jusqu'à mille plaques d'argent fin.

» Les soldats de ce pays sont de véritables bandits. » Quand ils voient un jeune homme qui paraît vigou- » reux, ils le séduisent par l'espoir du profit, et l'a- » mènent au point de tuer de sa propre main son père » et ses frères aînés. Après l'avoir enrôlé, ils le font

---

(1) C'est peut-être *Ghirdkouh*, l'une des plus fortes places des Ismaéliens, et leur dernier refuge. Le nom persan de cette montagne signifie la *montagne du firmament*. Elle le devait à son extrême hauteur. J. S. M.

(2) Ce personnage est sans doute le célèbre astronome Nasir-eddin de Tous, qui était Ismaélien, et qui fut effectivement envoyé auprès des Mongols pour leur présenter la soumission de son prince. J. S.-M.

(3) Il était nommé Sultan Rokn-eddin Khourschah. J. S.-M.

» enivrer avec du vin, et l'introduisent dans un ap
» tement retiré, où il est charmé par une musique
» licieuse, et par de belles femmes; tous ses désirs
» satisfaits pendant plusieurs jours. Ensuite on le t
» porte dans le lieu où il était auparavant, et qua
» est éveillé on lui demande ce qu'il a vu. Alor
» lui apprend que s'il devient *meurtrier*, il rec
» pour récompense un bonheur pareil. On l'éch
» par des lectures et des prières qu'on lui fait réc
» de sorte que quelque commission qu'on lui do
» son cœur bravera la mort sans regret.

» Ce royaume des *Mou-la-hi* était extrêmemen
» douté dans les pays occidentaux, et il les avait ty
» nisés pendant plus de quarante ans. Le général
» tare les ayant soumis et détruits, il n'en écha
» aucun. Le sixième jour de la quatrième lune
» passa par la ville de *I-li-eul* ou *Ki-li-eul*. Les
» pens que ce pays produit ont quatre pattes, et
» longs de cinq *tchhi* (ou pieds chinois) et davant
» Ils ont la tête noire et le corps jaune, la peau con
» celle du requin. Ils rendent par la gueule une
» stance d'un rouge violet qu'on nomme *tseu-ya*

» On vint ensuite à la ville de *A-la-ting* et à *Ma*-
» *tsang-eul*. Les habitans vont les cheveux épars
» tête recouverte de turbans rouges avec des r
» noires; ils ont l'air de démons.

» Depuis que l'armée était entrée dans les pays
» dentaux, elle avait soumis trente états différ
» L'un de ces états était le royaume de *Fo*
» nommé *Ki-chi-mi* (Keschmir). Il est situé au n

» ouest de l'Hindoustan. C'est là qu'on voit des hommes » qui passent pour les héritiers de *Chakia* (*Chakia-» mouni*, ou *Bouddha*); leur air antique et vénérable » les fait ressembler à ces figures de *Tha-ma* (1) qu'on » voit peintes en différens lieux. Ils s'abstiennent de » vin et de certains alimens, mangent par jour un » *ho* (2) de riz, et ne sont occupés qu'à réciter les » prières et les litanies de *Fo*. Quand le soir est venu, » ils peuvent converser les uns avec les autres.

» L'année *Ting-sse* (1257), on prit le royaume de » *Pao-tha* (Bagdad). Ce royaume a deux mille *li* du » nord au sud; son roi se nomme *Ha-li-fa* (khalife). » La ville capitale est double, ou partagée en deux » villes, l'une à l'orient et l'autre à l'occident. Entre les » deux, il y a un grand fleuve. La ville occidentale n'a » pas de murailles, mais celle de l'orient est entourée » de fortifications (3). L'armée étant arrivée devant » la ville, on livra un combat dans lequel les troupes » du *Ha-li-fa*, au nombre de plus de 400,000 hommes, » furent défaites. Le *Ha-li-fa* prit la fuite dans une » barque. »

Ce royaume est extrêmement riche. Le palais était

---

(1) *Tha-ma*, que d'après la ressemblance des noms, les missionnaires avaient pris pour l'apôtre des Indes St.-Thomas, est ce Bodhidharma, le dernier des patriarches bouddhistes qui ait habité dans l'Hindoustan, et celui même qui vint établir le siége de la religion à la Chine. Voyez mon Mémoire sur ces patriarches, dans le Journal des Savans de Janvier 1821, p. 15.

(2) La centième partie d'un boisseau.

(3) La ville de Bagdad était effectivement partagée en deux par le Tigre; et la partie occidentale, appelée *Karkh*, n'était pas fortifiée.
J. S.-M.

construit avec du bois de santal ; les murailles étaie
de santal rouge, incrustées de jaspe noir et blan
L'or et les choses précieuses qu'on y trouva, surpa
sent l'imagination ; c'étaient de grosses perles appelé
globules ou *balles de la planète de l'année* (1),
l'azur, des diamans, etc. Il y eut des gens qui en
portèrent jusqu'à mille onces d'or.

Ce royaume avait eu, pendant six cents ans, qu
rante princes, jusqu'à celui sous lequel il fut d
truit (2). Les hommes y sont plus polis que dans
autres pays. Les chevaux y sont excellens et renomm
On y a vu des guitares qui ont jusqu'à soixante-
cordes.

A vingt jours de chemin de *Pao-tha*, du côté
l'occident, est la *maison céleste*. C'est là qu'est enter
le chef des Prophètes de ces peuples barbares.
nom de leur maître est *Pi-yan-pa-eul* ou *saint* (
Dans cette maison est suspendue une grande cha
de fer ; ceux qui sont vertueux peuvent la touch
les autres ne sauraient parvenir à la saisir. Ces pe
ples ont un grand nombre de livres sacrés qui
été écrits par le (ou par les) *Pi-yan-pa-eul*. On com
chez eux plusieurs dixaines de grandes villes. Ils s
riches et vivent dans l'abondance.

---

(1) La planète Jupiter.

(2) Mostazem-billah, le dernier des khalifes de Bagdad,
trôné par Houlagou, était le trente-septième de la race des
bassides. J. S.-M.

(3) C'est *peïghamber*, mot persan qui signifie *prophète* ou *en*
J. S.-M.

A l'occident est le royaume *Mi-ki-eul* (1). C'est encore un pays extrêmement riche. La terre produit de l'or. Les habitans remarquent les lieux où ils aperçoivent une lueur pendant la nuit, et y mettent de la cendre pour les reconnaître. Le jour suivant, ils creusent et y trouvent des morceaux d'or parmi lesquels il y en a de gros comme des jujubes. Ce pays est à 6,000 *li* de *Pao-tha*. A l'occident est la mer, et à l'occident de la mer, le pays des *Fou-làng* (Francs). Les femmes de ce royaume sont habillées et vêtues comme ces *Phou-sa* (2) qu'on voit en divers lieux. Les hommes sont bons guerriers; ils dorment sans se déshabiller. Les hommes et les femmes, même mariés, vivent dans des lieux séparés. On voit chez eux l'oiseau-chameau (l'autruche), dont les pieds sont bleuâtres, et qui est haut de plus d'une toise chinoise. Il mange du feu.

Le royaume de *Chi-lo-tseu* produit des perles. Le roi de ce pays se nomme *Sse-a-tha-pi* (3). On dit que dans la mer du sud-ouest, ceux qui recueillent

---

(1) Gaubil a lu en cet endroit *Mi-si-eul* pour *Misr* ou l'Égypte. Il est possible que dans quelque autre exemplaire on lise effectivement *Mi-si-eul*.

(2) *Phou-sa*, nom d'un être très-relevé dans la Mythologie Bouddhique, est devenu, dans le langage ordinaire, l'appellation commune des idoles et des statues de femmes, que nous nommons *Pagodes*.

(3) Ce prince est sans-doute *Modhafer-eddin* SAAD, fils de Zenghy, qui portait le titre d'*Atabek* et régnait à *Schiraz* et sur tout le Farsistan. Les perles du golfe Persique se pêchaient sur les côtes de ses états. J. S.-M.

eul est une matière pure tirée de l'écaille. Les crocod
qui mangent des tortues rendent ensuite cette mati
par la gueule. Elle se concrète dans l'espace d'une
née, et acquiert un prix égal à celui de l'or. On la fals
avec des excrémens de rhinocéros. La corne du r
nocéros a la dureté d'un os ; elle est excellente p
découvrir toutes sortes de venin. Il y a une espèce
cheval qu'on nomme cheval-dragon ; il a des écai
et des cornes. Ceux qui ont des poulains n'osent
faire paître avec cet animal, parce qu'il les entra
dans la mer, et on ne les voit plus reparaître. Il
aussi une espèce de faucon noirâtre qui, à cha
ponte, produit trois œufs ; de chaque œuf, il
un chien de couleur cendrée, à poil ras, qui sui
mère ; il atteint tous les oiseaux qu'il poursuit. En
on ne saurait épuiser toutes les choses extraordina
qu'on raconte de ces mers occidentales. On ne raco
ici que ce qu'il y a de plus singulier.

Les empereurs de la dynastie des *Han* ayant co
les contrées occidentales, cherchèrent à y faire
alliances, en soumettant les nations tibetaines,
d'intercepter les communications de l'aile droite,
de la partie occidentale de la nation des *Hioung-n*
C'est par le même motif que les princes de la dy
tie des *Thang* se lièrent aussi avec les pays occid
taux, dans la vue de les séparer des Turcs. Ma
peine ceux-ci avaient-ils été affaiblis et soumis,
la puissance des Tibetains s'éleva et vint opposer
obstacles à ce plan, en interrompant les commun
tions du côté de *Kan-tcheou*, de *Liang-tcheou* e

lac de *Lop*. Jusqu'à la fin des *Soung*, il fut impossible de reprendre ce projet, et il ne put être question des cinq provinces tartares de l'ouest. Mais les *Youan* (Mongols) nés dans les déserts eurent bientôt des rapports avec les contrées occidentales. *Tchingkis-khakan* entreprit le premier de les réduire ; il réduisit leurs habitans à faire partie de ses armées, et s'empara de leurs richesses. Par là, ses forces militaires s'accrurent au point de pouvoir conquérir la Chine elle-même, et telle fut l'origine de sa puissance et le fondement de sa dynastie.

LETTRE AU RÉDACTEUR,

Au sujet de la Grammaire Arménienne publiée par M. CIRBIED.

MONSIEUR,

Beaucoup de personnes instruites, mais qui ne connaissent pas la langue arménienne, ayant désiré savoir quelle était mon opinion sur la grammaire arménienne-française qui vient de paraître, c'est uniquement pour condescendre à leurs vœux que je mets au jour, sous les auspices de la Société Asiatique, des observations qui seront peut-être utiles à ceux qui s'intéressent à l'étude de la langue et de la littérature de ma patrie.

Aucun sentiment de rivalité, de jalousie ou de haine, ne m'a dirigé dans ce petit écrit; au contraire, c'est, je l'avoue, avec une sorte de répugnance que je

me suis départi d'un silence sans doute bien
donnable. J'espère qu'on ne me fera pas un crim
motifs qui m'ont empêché pendant long-tem
donner aux savans français mon opinion sur le m
littéraire d'un compatriote. Tant qu'il s'est bor
faire usage de sa qualité d'*Arménien*, pour persu
à quelques personnes qui ne pouvaient en juger,
était en état de professer la langue arménienne, j'
respecter le motif d'intérêt qui pouvait le dirig
garder le silence. J'aurais bien certainement cont
à tenir la même conduite, si M. Cirbied n'avai
publié un livre rempli d'erreurs et de supposi
tout-à-fait imaginaires, et propre seulement à do
au monde savant des notions entièrement erronée
la langue et sur la nation arménienne. La publica
de cet ouvrage me met dans la triste nécessité de
siper des illusions qu'on peut tolérer tant qu'
sont secrètes, mais qu'on ne peut plus dissim
quand on en a des preuves imprimées. Si je pren
plume, c'est uniquement par amour pour la vérit
pour défendre, contre les impressions fâcheuses c
pourrait concevoir, l'honneur de ma nation, do
loyauté et la sincérité sont connues dans tout le mo

Je le fais aussi pour mon propre honneur;
veux pas que dans l'avenir, et parmi mes compatr
surtout, on puisse dire que, moi étant à Paris,
publié un ouvrage de cette nature, et que j'ai g
un silence blâmable. *Qui tacet confirmat.*

Je ne connaissais jusqu'à présent de M. Cirb

que quelques petites productions qu'il eut la bonté de m'offrir lorsque je vins à Paris ; elles n'étaient pas propres à me donner une idée bien avantageuse de ses talens littéraires. Je fus un peu surpris d'y voir que l'homme chargé de professer publiquement l'arménien dans cette capitale, n'était pas seulement une personne peu familiarisée avec les belles-lettres, ce qui est assez facile à reconnaître par sa manière de s'exprimer, mais encore qu'il avait peu d'habitude des élémens de la langue qu'il était chargé d'enseigner. Je dois donc l'avouer ingénument, rien ne m'a plus étonné que d'apprendre que M. Cirbied avait publié une *Grammaire Arménienne-Française*. La chose me paraissait impossible ; je ne pouvais concevoir comment la même personne qui commettait tant de fautes d'orthographe ou de grammaire, avait pu exécuter un pareil travail. Pour justifier mon étonnement, il suffira de donner quelques exemples des nombreuses erreurs grammaticales qu'il a commises dans sa traduction arménienne de l'ouvrage intitulé : *Notices sur l'État actuel de la Perse*, en persan, en arménien et en français, par Myr Davoud-Zadour de Melik Schahnazar, et MM. Langlès et Chahan de Cirbied. Paris, 1818, un vol. in-18.

Voici quelques-unes des fautes graves que ce livre contient : page 35, le mot *ունկն* *oreille*, est employé avec la terminaison du pluriel, ce qui ne peut se faire en arménien, on se sert alors d'un autre mot *ականջք* qui, de son côté, n'a pas de singulier. Il en est de même du mot *ակն* *œil*, et dont le pluriel est *աչք*. Comment donc M. Cirbied a-t-il pu écrire

cette phrase : այլ՝ լուր յանդգնութեան չէյե
լամին և համախոհից նորա՝ եհաս վաղվա
յունկս շահին. C'est comme si en français quel
s'avisait de dire un *yeux* et *des œils*.

Page 36, au lieu d'employer le verbe ou l'ad
qui convient, il fait comme font les commença
en emploie un autre ; ainsi, au lieu de մինչև ո
րել ումեք ունել զնոսա՝ մինչ դեռ կամիցին
անդ. Une personne qui saurait un peu d'arm
dirait : մինչ ոչ կարել ումեք ունել զնոսա՝
կամիցին կալ անդէն. Les phrases vicieus
cette sorte sont en si grande quantité dans ce
que la lecture en est rebutante.

Page 80. C'est une faute qu'on ne saurait jus
que d'employer cet adverbe հրապարակաբար
quement, pour հրապարակաւ. Quoique le pr
mot soit formé régulièrement comme beaucoup
tres adverbes arméniens ; il n'est cependant
usage ; c'est comme si en français on voulait dire
nièriquement, *ignorantement*, *guerrièrement*, e

Les mots սողեալ ընդ տիղմս (page 83), n
dent point ce qu'on voit dans le français, *le do*
que dont la figure était couverte de sang et de bo
signifient *glissant dans la boue* ; expression ass
gulière quand il s'agit d'un visage ; de plus, M. C
emploie au pluriel le mot տիղմն usité au si
seulement.

Page 214. մարտնչեցան ընդ պարսիկս
fesseur commet encore ici une erreur bien grave
le pardonnerait pas chez nous à un enfant d

ans : le verbe *մարտնչիմ*, *je combats*, fait, au prétérit, *մարտեայ*, *մարտեար*, *մարտեան*, et non *մարտնչեցան*. Que penserait-on d'un *Français*, professeur de français, qui dirait : *j'ai coudu*, *je boivais*.

Page 223. Le mot *սրածութիւն* ne signifie pas *carnage*, mais *la peste*. Il n'est pas susceptible d'un autre sens ; on peut voir à ce sujet tous les Dictionnaires, dans la traduction de l'Évangile en arménien, et dans la Chronique d'Eusèbe, il répond au mot grec λοιμὸς c'est son unique signification.

Page 236. Tous les Arméniens savent que la préposition *'ի վերայ* gouverne le génitif ; et cependant le professeur lui fait régir le datif en disant : *'ի վերայ այնմիկ նաւահանգի* au lieu de : *'ի վերայ այնր* ou bien : *այնորիկ նաւահանգի*. C'est une bien grande méprise que d'employer *այնմիկ* pour le génitif, *այնր* ou *այնորիկ*. La même faute se reproduit page 247, *զծանրութիւն հարկին այնմիկ* au lieu de : *այնորիկ*, et page 330 et dans une multitude d'autres endroits.

Page 255. Le verbe *տանել* *porter*, se conjugue régulièrement à l'indicatif présent *տանիմ*, *տանիս*, *տանի*, et M. Cirbied dit toujours *տանեմ*, *տանես*, *տանէ*. C'est à peu près comme si en français on disait : *je mours*, pour *je meurs* ; il n'a cependant pas reproduit ce barbarisme dans sa grammaire ; mais sans doute la grammaire qu'il a copiée lui a appris depuis, comment il fallait s'exprimer.

Il est difficile de qualifier convenablement toutes

mais; ainsi, il donne *արգելեցի*, *արգելեայ* pou
térit, au verbe *արգելում* tandis qu'il faut *ա*
արգել, c'est encore là un énorme barbarisme

Je ne poursuivrai pas plus loin cet examen ; j
rais rien de plus favorable à dire du singulier ép
qui termine cet opuscule, et dans lequel l'auteu
tend avec le même style exhorter la nation armé
à étudier sa langue littérale. Pour sûr, si notre
n'avait pas d'autre modèle, elle pourrait encore
tems rester dans la barbarie.

Toutes les méprises que j'ai relevées sont des
d'enfans ou de nourrices, un médiocre écolier
ne les commettrait pas; elles suffiront, je p
pour faire voir avec quelle défiance les savans
péens doivent recevoir une grammaire armé
produite par le professeur qui en a contracté l'hab

Je viens maintenant à ce dernier ouvrage.
les fautes contraires à la grammaire et à la lo
que j'ai déjà signalées dans mes précédente
servations, on trouve encore dans ce livre des
cularités d'un autre genre; je veux parler d'une
tude de suppositions, de détails et de faits imagi
semblables à ceux qu'il a débités dans les ou
historiques qu'il a publiés en français. Plus d'u
graphe, d'un historien, d'un philologue, on
été dupes de ces récits controuvés. Il est don
d'en avertir les savans, qui ne peuvent pas
mêmes consulter les sources, pour qu'ils ne se l
pas à une crédulité funeste, en répétant des
dont rien ne garantit la certitude. La littératu

ménienne est assez riche et assez intéressante par elle-même, sans qu'on la gratifie ainsi de trésors imaginaires.

Les qualités que M. Cirbied prend en tête de sa Grammaire, ont été pour moi un sujet de surprise. Entre autres qualifications, il s'y honore du titre d'*Arménien*, et de celui de *Membre de l'Académie Arménienne de St.-Lazare de Venise*. Je ne veux assurément pas lui ôter l'un, quoiqu'il en fasse un usage un peu extraordinaire; mais pour l'autre, je puis assurer qu'il ne lui a jamais été *donné*. Ceci donnerait lieu à quelques explications assez curieuses, qui pourront fournir matière à une autre lettre.

Pour donner une idée des suppositions que M. Cirbied présente comme des réalités, je citerai ce qu'il a réuni dans sa préface et en diverses parties de son livre sur les dialectes arméniens : « Dans des tems » déjà très-éloignés de nous, dit-il, on distinguait » six principaux dialectes, qui différaient entre eux » par certaines nuances plus ou moins remarquables, » et qui s'appelaient *Ararathien, Gordien*, *Aghova-* » *nien*, *Koukarien*, de la petite Arménie, *Persarmé-* » *nien* ». Suivent ensuite des détails longs et circonstanciés; puis il dit que les dialectes ararathien et gordien s'appelaient *միջերկրեայ բարբառք*, *dialectes des terres intermédiaires*, mots dont j'ignore tout-à-fait le sens en arménien; je ne sais s'ils en ont un en français; mais je puis assurer n'avoir rien rencontré de pareil dans les auteurs arméniens. Pour les quatre autres dialectes, il les appelle *եզերական բար-*

ղաւառ, *dialectes des provinces limitrophes*, termes
inintelligibles et aussi inconnus pour moi que les
miers. Puis viennent encore de plus longs détails s
dialecte *gordien*, usité, à ce qu'il assure, à la
des anciens rois arméniens. M. Cirbied affection
dialecte, dont jamais les Arméniens n'ont ent
parler. Partout il se montre parfaitement instrui
l'état antique de notre langue ; il paraît conn
jusqu'aux moindres circonstances des évènemens
tiques ; ses récits pourraient suppléer au silenc
tous nos historiens. Pour l'arménien vulgaire,
moins riche ; son livre ne présente que les notion
plus ordinaires. Je n'en suis point étonné, pui
M. Cirbied, à ce qu'il dit lui-même, a quitté l'Arm
fort jeune, et que depuis il n'a vu des Armén
qu'à Rome, à Livourne et à Paris. Comment se fai
après cela, qu'il sache tant de particularités sur l
de la langue dans les siècles antérieurs? Tant d'a
dance d'un côté et de stérilité de l'autre, doit ex
la surprise des savans ; aurait-il craint d'être pl
contredit pour l'un que pour l'autre? Comme il ne
aucune autorité pour garantir les faits anciens qu'i
lègue, et que ces faits sont restés entièrement inco
dans la littérature arménienne, il faudrait de d
choses l'une, ou admettre que M. Cirbied a été
temporain des tems et des évènemens dont il pa
peut-être par révélation, ou bien qu'il a imaginé les
qu'il rapporte. Nous prendrons ce dernier parti,
attendant qu'il ait fourni quelques bonnes preuve
faveur de toutes ces assertions extraordinaires.

Nous ne quitterons cependant pas ce sujet sans f

encore une observation au sujet d'un alphabet inventé par S. Mesrob, pour l'usage des Albaniens, que M. Cirbied appelle *Aghovaniens*. Il veut que la langue de ces peuples soit un dialecte arménien, chose assez indifférente. Cependant, comme Moïse de Khoren rapporte qu'il fallait des interprètes pour les entendre, il s'en suit que leur langue différait de l'arménien. En parlant de l'introduction de cet alphabet, M. Cirbied dit : « Mais le peuple, et surtout le clergé du pays, » ne voulurent point recevoir ou *continuer cette inno-* » *vation*, etc. » C'est Moïse de Khoren qui a parlé (Lib. III, cap. 54) de cette écriture; ainsi c'est dans cet auteur que M. Cirbied a puisé ce qu'il en dit. S'il avait lu le texte arménien, il y aurait vu précisément le contraire de ce qu'il avance; c'est volontairement que le peuple et le clergé adoptèrent cette nouvelle écriture *որոց կամաւ յանձն առեալ զկիրթ դաստիարակութիւն նորա*. Au défaut du texte arménien qu'il trouvait peut-être trop difficile, il pouvait, s'il sait le latin, recourir à la version de Whiston; il y aurait vu, que les mots *qui disciplinam ejus libenter accipientes* n'expriment pas du tout un refus.

Les erreurs que j'ai relevées dans les compositions de M. Crbied, et la nature de ces fautes, me dispenseraient, je pense, d'examiner sérieusement la *grammaire* qu'il vient de publier. Quand on s'exprime comme il le fait, et quand on comprend les auteurs comme on vient de le voir, on doit croire, à plus forte raison, qu'il est impossible de donner des préceptes d'une science dont on paraît avoir fait si peu d'étude.

Sa grammaire n'est donc pas un ouvrage de lui ; le
reurs qu'il y a introduites, sont tout ce qui lui ap
tient réellement. Il n'est pas difficile en effet pour
Arméniens de reconnaître que le nouvel auteur n'a
que reproduire la grammaire écrite en arménien
téral, par Ciamcian, et celle qui a été composée
arménien vulgaire, par Avedikian, (Venise, 18
un vol. in-8°.) C'est dans cette dernière, d'ailleurs
savante, mais un peu confuse, qu'il a pris presque
ses exemples ; c'est là qu'il a puisé un système re
avec raison par tous les grammairiens arméniens
qui consiste à réduire au nombre de six, les dix cas
distincts qui existent dans notre langue. En adop
ce système, sans même en avertir, M. Cirbied d
nera bien de l'embarras aux personnes qui ess
ront de se servir de son livre, quand ils trouver
dans un texte les cas qu'il a jugé à propos de sup
mer. N'est-ce pas assez du fastidieux travail de rec
cher ce dont on a besoin dans la grammaire la
confuse, la plus embrouillée, la plus mal réd
peut-être qu'il fut jamais ; faut-il encore qu'il y m
que une multitude de choses nécessaires? Par exem
après 182 *pages* sur la syntaxe des noms et 68 *pa*
sur les verbes qu'il a traités avec une parcimonie
marquable, sans doute parce qu'il est peu familia
avec cette partie de la grammaire, on ne trouve
un mot sur la syntaxe des prépositions et des au
parties du discours. On croirait peut-être que l'aut
en a parlé en traitant des noms ? pas du tout, il
fait aucune mention ; il faut se contenter des noti

imparfaites qu'il a donné dans sa *lexicologie*, ce qui est, selon lui, la même chose que la grammaire proprement dite.

On pourrait faire un livre considérable et plus utile que la nouvelle grammaire, des seules choses oubliées par l'auteur. Il est difficile cependant de concevoir comment dans 814 *pages de texte* et *une préface de* 82 *pages*, on n'a pas pu dire tout ce qui concerne la grammaire arménienne. On croirait, à la prolixité de ce livre, que l'auteur, ne pouvant le faire bon, a voulu au moins le faire gros, et cela par un moyen assez facile. S'il parle par exemple de mots qui ont tel usage ou telle terminaison, il prend dans le dictionnaire une centaine de mots de la même sorte, et il les place dans son livre. S'agit-il de mots d'une autre espèce, alors même opération et même richesse dans les citations. On pourrait dire, sans exagération, que l'auteur doit au moins 500 pages à cette utile méthode. Il ne lui en aurait pas plus coûté de mettre le dictionnaire dans sa grammaire.

Maintenant vouloir relever toutes les erreurs de détail dont ce livre est rempli, ce serait abuser de la patience des lecteurs du Journal Asiatique. Je ne veux pas essayer ici cette ennuyeuse entreprise; qu'il me suffise seulement pour aujourd'hui de signaler encore quelques-unes de ces fautes : elles contribueront à faire mieux apprécier l'ouvrage. Dans l'endroit où il est question des mots qui ont au singulier un sens différent de celui qu'ils ont au pluriel, p. 41,

je remarque cet exemple : *փառ*, *pellicule*, *le dé*
փառք, *les gloires*, (c'est *la gloire* que l'auteu
voulu dire). Je n'imagine pas où l'auteur a tro
que jamais en arménien le mot *փառ* ait eu le sen
délire; mais je soupçonne que c'est le dictionn
arménien-français du P. Avker, qui a trompé M.
bied. Ce qui pourrait faire croire que le français
lui est pas beaucoup plus familier que l'arménien.
lit dans le dictionnaire, p. 643, *փառ*, *pellic*
փառ տղայոյ, DÉLIVRE, *arrière-faix*. Ou il aura
lu, ou il aura cru qu'il y avait une faute dans
endroit; et au lieu de *délivre*, il aura supposé q
fallait mettre *délire*. C'est là le seul moyen de ren
raison de cette méprise; car jamais *փառ* n'a eu,
arménien, le sens qu'on lui attribue.

A la page 43, l'auteur dit que « dans certains to
» d'expressions, les adjectifs, les substantifs, et p
» ticulièrement tous ceux qui s'emploient au plu
» seul, prennent quelquefois pour signe de ce n
» bre la lettre *ս* en place de *ք* ». C'est là une err
d'autant plus difficile à concevoir qu'elle suppose
celui qui l'a faite ne saurait pas distinguer un no
natif d'un accusatif. Certainement tous ces mots là s
susceptibles d'avoir la lettre *ս* pour caractéristique
pluriel, mais comme tous les autres mots arménie
quand ils sont à l'accusatif pluriel dont c'est là la for
constante.

Bientôt après, p. 44, on trouve encore une err

à-peu-près semblable : M. Cirbied parle de divers mots terminés en *ան*, *անի*, *եակ*, *եան*, *ական*, *իկ*, *ստի*, qu'il croit être des formes du pluriel, tandis que ce sont des mots collectifs au singulier, susceptibles de recevoir les véritables marques caractéristiques du pluriel.

Il n'est presque pas une page où on ne trouve des barbarismes ou des expressions forgées, qui ne sont que des travestissemens de divers termes grammaticaux, qui n'ont pas d'équivalens dans notre langue. *Նախդիրք* par exemple ne signifie pas *article ;* il n'y a pas d'article en arménien, et ce mot désigne les prépositions ou particules destinées à indiquer les cas. Ensuite on ne peut l'employer au pluriel comme dans l'exemple cité. La phrase *անուղղակի և կամ խոտորնակ հոլովք* contient deux de ces expressions forgées, dont l'une au moins est tout-à-fait impropre, etc., etc.

Je n'ai pas l'intention de pousser plus loin cet examen du livre de M. Cirbied; je réserve seulement un certain nombre d'observations, qui me fourniront encore la matière d'une autre lettre. Je pense que tous les détails dans lesquels je suis entré suffiront pour que tout lecteur impartial puisse apprécier à sa juste valeur la nouvelle grammaire arménienne; et je me félicite d'avoir pu trouver un Journal où il soit possible de dire la vérité sur les productions littéraires ; ce qui n'est pas très-facile en France, où les

auteurs et leurs amis sont assez ordinairement l[...] seuls qui fassent connaître au public les ouvrages nou[...]veaux (1).

Je suis, etc.

Le docteur J. ZOHRAB.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Discours sur l'Expédition des Français en Égypte en 1798, considérée dans ses résultats littéraires, par M. AGOUB.

CE n'est pas dans la catégorie déjà bien nombreuse de[s] ouvrages historiques, géographiques, descriptifs et scien[...]tifiques, produits par l'expédition française ou par l'indul[...]gence du pacha Mohammed-Aly, qu'il faut ranger la nou[...]velle production de M. Agoub. Les souvenirs de la patrie[,] le spectacle de ses antiques merveilles, témoins irrécusable[s] de son antique prospérité; le bonheur dont elle jouit; l'in[...]térêt général qu'elle excite, ont seuls inspiré l'auteur. S[a] plume éloquente nous exprime toutes les pensées que de tel[...]

(1) En insérant dans le *Journal Asiatique* la lettre précédent[e] de M. le docteur Zohrab, et les critiques quelquefois un peu sévère[s] qu'elle renferme, nous n'avons eu d'autre objet que d'établir un[e] discussion utile aux progrès de la littérature arménienne, et de ser[...]vir les intérêts de la vérité. On accueillerait avec la même impar[...]tialité toutes les observations qui pourraient conduire au même but[,] de quelque part qu'elles vinssent et dans quelque sens qu'elles fus[...]sent dirigées. N. d. R.

objets lui retracent. Son enthousiasme se communique à ses lecteurs ; et on s'y laisse aller d'autant plus facilement, qu'on croit reconnaître dans les mouvemens de son discours ce vif sentiment national qu'un étranger tenterait vainement d'exprimer. On oublie, en l'écoutant, que les Égyptiens du dix-neuvième siècle, issus d'un autre sang, soumis à d'autres lois, parlant une autre langue, sont étrangers aux sujets des anciens Pharaons ; et que, depuis long-tems, les Égyptiens de ce tems-là n'ont plus de descendans. Cependant l'avantage d'être né sur un sol célèbre et encore l'objet de l'ardente curiosité des peuples civilisés, suffit pour exciter l'imagination ; on peut voir dans la prospérité actuelle, l'espérance que ce pays, si long-temps malheureux, pourra recouvrer une partie de son antique splendeur. Le luxe, la pompe, l'ambition même des expressions qu'on ne pardonnerait peut-être pas à un Français, sont ici quelque chose de si naturel qu'on serait fâché qu'elles n'y fussent pas. On aime à voir tous ces sentimens retracés dans une langue qui n'est pas celle de l'auteur, ce dont, au reste, on ne s'aperçoit qu'à son nom. Un peu d'*étrangeté* dans l'expression des pensées est encore un mérite de plus ; et c'est peut-être à un homme d'Orient, familiarisé avec toutes les ressources de la langue française, qu'il appartient de nous faire connaître ce style oriental dont on parle tant et qu'on connaît si mal, par les infidèles traductions des traducteurs même les plus habiles.

Le talent de M. Agoub est trop connu par ses autres productions, et on lui a assez souvent rendu justice, pour que nous ne nous étendions pas plus long-tems sur un objet qui n'est pas proprement de notre ressort, nous nous bornerons à appeler l'attention de nos lecteurs sur les passages de son discours, dans lesquels l'auteur fait connaître l'état actuel de l'Égypte. Nous remarquons celui-ci en particulier.

« On voit chaque jour les Arabes du désert, renonçan
» à leur vie errante, venir demander à Mohammed-Aly d
» terres à cultiver. Tel est d'ordinaire l'ascendant d'un go
» vernement équitable : ces tribus nomades qui, jusqu'alor
» avaient été jalouses de leur indépendance, parce qu'ell
» se méfiaient des promesses de la servitude, charmées tou
» à-coup, et comme amollies par l'aspect du bonheur d
» villes, quittent spontanément leurs solitudes et viennent
» ranger d'elles-mêmes sous l'empire des lois. Elles écha
» gent l'instabilité d'une tente contre le paisible et durab
» repos de la cabane. Naguère sans demeures fixes et presq
» sans patrie, ces hommes connaissent enfin les charm
» du foyer domestique et les douceurs d'une habitation h
» réditaire. Rendus à la société, les uns deviennent labou
» reurs, et leur industrie ajoute à la prospérité d'un pa
» qu'ils ne savaient que ravager ; les autres, demeurés f
» dèles à leurs habitudes belliqueuses, s'honorent de ma
» cher sous les drapeaux de Mohammed-Aly : le même f
» qui avait servi à égorger des caravanes, est désorma
» consacré à la défense légitime du territoire, ou à d
» guerres avouées par les statuts des nations. »

La politique bien étendue de Mohammed-Aly contribue sans doute à rendre plus fréquentes et plus intimes les rela tions commerciales qui amènent depuis long-tems les Euro péens en Égypte. Ces relations contribueront à favoriser à étendre parmi nous l'étude de la langue arabe. Déjà de grammaires de l'idiome vulgaire ont été annoncées, M. Agoub prépare aussi un *travail sur l'arabe vulgair* considéré dans ses rapports avec le littéral où l'on trouve rassemblés tous les idiotismes de cette langue.

J. Saint-Martin.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Le 21 Avril, la Société Asiatique a tenu sa Séance annuelle qui a été présidée par S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. S. A. S. a prononcé le Discours suivant, *sur les Avantages de l'étude des Langues étrangères* :

Messieurs,

Ayant pour la première fois l'honneur de vous présider, je m'empresse de vous exprimer combien j'ai été flatté d'être l'objet de vos suffrages. Nullement versé dans l'étude des langues orientales, j'aurais considéré cette tâche comme au-dessus de mes forces, si je n'avais pas su que les travaux de la Société seraient dirigés par les savans distingués qui forment votre bureau et votre conseil, et que, par conséquent, je n'aurais à vous offrir que le tribut de ma bonne volonté et le désir bien sincère de concourir à une entreprise de laquelle on peut attendre les résultats les plus utiles.

Il est certainement d'une grande utilité publique de faciliter l'étude des langues étrangères et de la mettre à la portée de la jeunesse; car, ainsi que le disait Charles-Quint : *Un homme double ses facultés en apprenant une autre langue que la sienne*. Sans doute, Messieurs, les traductions ne peuvent que suppléer très-imparfaitement à la connaissance des langues, puisque nécessairement elles dépouillent ce qu'elles transmettent, de cette originalité, de cette vigueur primitive, enfin, de cette couleur natio-

nale qui forment la justesse de la pensée en même tem
qu'elles en dirigent et en facilitent l'expression. Néanmoin
ce n'est qu'en multipliant les traductions qu'on peut facilit
l'usage des langues ; et c'est surtout en produisant le tex
original, à côté de la traduction, qu'on met le lecteur
portée de se faire une idée correcte des rapports des lan
gues entre elles. Vous rendez donc un grand service à
France, où cette branche essentielle de l'instruction p
blique n'a pas été aussi suivie qu'il serait à désirer qu'el
le fût, en introduisant graduellement parmi nous cet
masse de richesses historiques et littéraires, à laquelle
ne peut avoir accès que par l'étude des langues asiatique
Combien de connaissances perdues depuis des siècles vo
renaître par l'effet de vos travaux! Et quel heureux pr
sage de l'importance de leur résultat que la brillante d
couverte d'un alphabet hiéroglyphique, découverte hon
rable non-seulement pour le savant qui l'a faite, mais po
notre nation qui doit s'enorgueillir qu'un français ait com
mencé à pénétrer ces mystères que les anciens ne dév
laient qu'à quelques adeptes bien éprouvés, et à déchiffr
ces emblêmes dont tous les peuples modernes désespéraie
de découvrir la signification.

M. le baron Silvestre de Sacy, président du conseil
prononcé ensuite un discours sur *la direction à donner a*
encouragemens pour les études orientales.

M. Abel-Remusat a fait ensuite la lecture d'un rapp
sur les travaux du conseil et sur l'emploi des fonds de
Société pendant l'année 1822.

M. le baron Dégérando présente au nom de la com
mission des fonds, un autre rapport sur les recettes
les dépenses de la Société pendant l'année dernière et
trois premiers mois de l'année courante. (Ce rapport et

deux autres pièces ont été imprimés et distribués aux membres de la Société.)

Le même membre propose huit articles de réglement, pour régulariser les dépenses et autres opérations de comptabilité. Ces articles, mis aux voix et adoptés par la Société, formeront le § IV du réglement, sous le titre de *Comptabilité*.

Les personnes dont les noms suivent, sont admises au nombre des membres de la Société.

MM. Bérenger (Jules);
Digeon (Alexandre), consul de France dans le Levant;
Gudy, juge du tribunal civil de Versailles;
Julien (Stanislas);
Montesquiou (l'abbé duc de), pair de France;
Pozzo-di-Borgo, ambassadeur de S. M. l'empereur de Russie.

M. Garcin de Tassy lit ensuite *une séance de Hariri*, traduite de l'arabe.

M. F. Fresnel lit la traduction du 3e. chapitre du roman chinois, *Hoa-thou-youan*, ou *le Livre mystérieux*.

La séance est terminée par la communication faite par M. Chezy, de diverses idylles, fables et autres fragmens, traduits du persan et du samskrit.

On procède ensuite au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du bureau et de la première série des membres du conseil. En voici le résultat.

Président du conseil, M. le baron Silvestre de Sacy;

Vice-Présidens, M. le comte d'Hauterive et M. le comte de Lasteyrie;

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire, M. Garcin de Tassy;

Trésorier, M. de la Croix;

Commissaires des fonds, M. le baron Dégérando, M. Boulard père et M. Würtz ;

Membres du conseil, MM. le comte Lanjuinais, Klaproth, le baron Pasquier, Grangeret de la Grange, le baron de Humboldt, Champollion jeune, Hase et le duc de Rauzan;

Censeurs, MM. le baron Coquebert de Montbret, Kieffer.

Séance du 5 Mai.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises au nombre des membres de la Société :

Mme. la duchesse DE DURAS ;

MM. BABINET, professeur de physique au Collége royal de Saint-Louis ;

BÉCLARD, professeur à l'Ecole de Médecine;

BENOIST (François-Balthazar), régent de rhétorique;

FOUINET (Ernest);

PIERANGELI (Philippe), conseiller-auditeur à la cour royale de Bastia.

Associé étranger.

M. le chevalier d'ITALINSKY, ministre de S. M. l'empereur de Russie, à Rome.

Le président annonce que S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, outre sa souscription ordinaire de 300 francs, fait encore don à la Société d'une somme de 2,000 francs pour la gravure d'un corps de caractères samskrits.

Le secrétaire rend compte au conseil du progrès du travail relatif à la publication de la grammaire japonaise, ordonnée par la Société et confiée à M. Landresse.

M. le président invite les membres chargés de surveiller les autres travaux ordonnés, à faire part de l'état de ces ouvrages dans la prochaine séance.

M. Garcin de Tassy, lit ensuite des *Considérations sur la littérature orientale.*

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 21 Avril.

Par M. W. MARSDEN, *Numismata orientalia illustrata*; 1 vol. in-4°., avec planches. — *Grammar of the Malayan Language*; 1 vol. in-4°. — *The History of Sumatra*; 1 vol. in-4°., avec figures et carte. — *The Travels of Marco-Polo*; 1 vol. in-4°., avec carte. — Par M. l'abbé LABOUDERIE, *Lettres de M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, à ses père et mère*, etc.

Séance du 5 Mai.

Par M. A. W. de SCHLEGEL, *le 4e. numéro du 1er. volume de la Bibliothèque indienne* (en allemand). — Par M. Stanislas JULIEN, *l'Enlèvement d'Hélène*, poëme de Coluthus, traduit du grec.

M. Volney a fondé par son testament un prix dont le jugement est remis à l'Institut royal, et dont le but est *de donner suite et exécution à sa méthode de transcrire les langues asiatiques en lettres européennes régulièrement organisées.* La commission spéciale chargée de mettre à exécution les vues du testateur, avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait adjuger en 1823, *la composition d'un alphabet propre à transcrire l'hébreu et les langues de même origine, y compris l'éthiopien littéral; le persan, le turk, l'arménien, le samskrit et le chinois; en prenant pour base l'alphabet romain, modifié dans de légers accessoires, mais sans altération essentielle, en représentant chaque son par un signe*, etc. M. Scherer, bibliothécaire du roi de Bavière, à Munich, a obtenu le prix. Sans regarder la question comme

l'Arménie, qui, de concert avec Mesrob, autre pe
sonnage éminent, s'occupait de faire fleurir dans s
pays l'étude des lettres, et s'efforçait d'y propager
connaissance de la langue et des ouvrages des Grec
pour y répandre les sciences, et pour y affermir
foi chrétienne. Jusqu'à leur tems, les Arménie
s'étaient servis pour écrire leur langue, des cara
tères persans, grecs ou syriens, et particulièrement
ces derniers; mais comme le nombre des signes
ces écritures était insuffisant pour exprimer tous l
sons de l'arménien, Mesrob inventa un alphabet pa
ticulier pour sa nation, c'est celui dont les Arménie
se servent encore actuellement (1). Sahag et Mesr
formèrent ensuite une école nombreuse de jeun
gens instruits qui pussent les seconder dans le
projet, et les aider à traduire en langue arménienn
et à transcrire dans le nouvel alphabet toute l'Écritur
Sainte ainsi que les principaux ouvrages des pèr
Jusqu'alors les Arméniens n'avaient pu lire les livr
saints que dans la langue syriaque ou dans des livr
écrits avec les caractères syriaques, fort peu conn
dans leur pays. Cette entreprise fut exécutée par S
Mesrob, aidé de ses disciples Jean de l'Acilisène (
arménien *Ekeghéats*) et Joseph de Baghin. Ils tradu
sirent la Bible presque toute entière, excepté l'Ap
calypse, les livres des Macchabées, et l'Ecclésiast

(1) Gorioun, *Vie de Mesrob*, MS. arm. de la Bibl. du Roi, N°. 8
— Mos. Choren. *Hist. Arm.* lib. III, cap. 52, 53, 54.

Enigmes Chinoises.

1 夜 2 長 3 意 4 夕 5 更 6 月

夜 枕 憶 月 更 開

短命到今無口信。肝長望斷無人來。

7 命 8 今 9 信 10 肝 11 望 12 來

命 今 信 肝 望 來

13 … 14 … 15 …

16 唐。17 虞。18 商。19 周。

20 堯。21 舜。22 湯。23 武。

24 古。25 今。26 口。

27 井。28 圖。29 畢。

30 水。31 氷。32 小。

33 木。34 小。



Lith. de C. de La…

et leurs jeunes disciples furent chargés d'écrire cette version avec les nouveaux caractères (1). Pour achever leur ouvrage et pour procurer à leur patrie les trésors littéraires qui lui manquaient, ils résolurent d'envoyer plusieurs de leurs disciples dans l'empire romain, afin d'y étudier avec soin la langue et la littérature grecque, et d'en rapporter des manuscrits.

Joseph de Baghin et Eznig allèrent donc à Édesse dans la Mésopotamie; ils y rassemblèrent tous les ouvrages des pères qu'ils purent y trouver, et ils les traduisirent en arménien. Ils allèrent ensuite, pour le même objet, à Constantinople où ils furent bientôt suivis par Leonce, Gorioun, Jean de l'Acilisène et Ardsan. Ils y furent tous très-bien traités par le patriarche Maximien (2). Cette indication donnerait lieu de croire que c'est vers l'an 431 (3) de notre ère que les disciples de Sahag et de Mesrob firent ce voyage littéraire, car c'est à cette époque, entre les années 431 et 434, que Maximien occupa le trône patriarcal de Constantinople : cependant j'ai lieu de croire qu'ils y vinrent avant cette époque, et que c'est seulement en l'an 431, ou plutôt au commencement de l'épiscopat de Maximien, qu'ils partirent pour retourner dans leur patrie; car, immédiatement après,

(1) Mos. Chor. lib. III, cap. 53, p. 299. — (2) *Ibid.* lib. III, cap. 60, p. 311. — (3) Samuel d'Ani (*Chron.* p. 46, éd. Zohrab), place ce même voyage en l'an 431, qui répond à l'an 429 de J.-C.

Moyse de Khoren (1) rapporte qu'ils ne revi
dans leur patrie qu'après la célébration du c
d'Éphèse, tenu en l'an 431, contre les erreu
Nestorius. Comme ils rapportèrent avec eux les l
et les actes des pères du concile, leur départ e
cessairement postérieur; je crois même qu'ils ne
tèrent Constantinople qu'après la mort de Maxi
qui arriva le 12 avril 434, parce que le même a
fait mention des lettres que Proclus, successe
Maximien, envoya en même tems en Arménie.

Comme Moyse de Khoren fut chargé par Sal
Mesrob de faire un semblable voyage avec d'
disciples, il était nécessaire d'entrer dans ce
tails pour en déterminer la date; c'est après
tour des premiers disciples, que Moyse de K
quitta sa patrie. Les disciples de Mesrob et de
rapportèrent de Constantinople un excellent m
crit de l'Écriture qui leur servit à corriger ou
à refaire leur traduction qui présentait enco
imperfections. On résolut ensuite de faire
Moyse de Khoren et ses compagnons pour aller é
la langue grecque à Alexandrie. « C'est pour
» raison, dit-il, que Sahag et Mesrob nous en
» rent à Alexandrie, pour apprendre cette belle l
» dans la plus savante académie. » Վասն
առաւել մեծին սահակայ և մեսրովպայ

(1) Lib. III, cap. 61, p. 312 et 313.

առաքեցին յաղէքսանդրիա 'ի լեզու պանծալի, 'ի սորոյ յաւդանալ ճեմարանին վերաբանութեան :

Moyse visita d'abord Édesse, puis Jérusalem et Alexandrie où il demeura long-tems. Il se rendit ensuite à Rome; et, en revenant, il séjourna quelque tems dans Athènes, puis à Constantinople d'où il revint dans sa patrie, riche de connaissances utiles et de manuscrits qu'il avait rassemblés. Pour donner aux personnes qui s'intéressent à la littérature arménienne, une idée de la manière dont le premier et le plus célèbre des écrivains arméniens exprime ses pensées, nous placerons dans cette notice le texte et une traduction, aussi littérale qu'il nous a été possible, du 62ᵉ. chapitre de son troisième livre, dans lequel il raconte son voyage littéraire. Il se rattache d'ailleurs au sujet qui nous occupe en ce moment. On pourra juger, par cet essai, des difficultés que présente l'entière interprétation d'un écrivain que le commun des Arméniens entendent très-difficilement.

Յարահետեւողք իմաստասիրացն, և վերահայեցողք չափաբերապէս մանկադրութեանց՝ զաստեղս 'ի լուսոյ ասեն ընձուիլ, և զլուսինն՝ արեգակամբ ուռճացեալ. և զոլոր արեգակնն՝ յարփայինն երկնէ: Հիկէն, արփոյն հեղեալ զծագումն յիւրաքանչիւր գաւտիսն. և զանցնիւր գաւտիքն 'ի ձեռն արեգականն ընձուլին, ըստ դասի՝ ըստ բերման՝ ըստ ժամանակի : Աւրինակ իմն, այսպէս և մեք յաւետաւխաղաց շնորհիւ ցուլացեալ յիմանալի ճա-

ուադայթից հոգևոր հարցն, ըստ հարստային
սանցն պարայածեալք՝ յեղեսացւոցն հասան
քաղաք, Թեթևակի ընդ խորս դիւանին նաւե
անցաք 'ի սուրբ տեղւոյն երկրպագել, և
վայրկեան 'ի պաղեստինացւոց հրահանգս :
այնպիսով սաղապարձեալ մտաք յեգիպտոս
աշխարհն համբաւաւոր՝ յանչափից հրաշալ
'ի ցրտոյ և 'ի տօթոյ, 'ի հեղեղաց և յերաշտից
գեղեցկութն մտաքն երկրի զերըն ունելով. ամե
զան պտղովք առլցեալ: և անձեռագործ պար
պեալ նեղոսիւ. որ ոչ պահպանութեան մ
այլ և կերակուր նմա բաւական մատուցան
ընակչաց : Եւ յինքեանս տողմամբ՝ ակը
պատահել չարութեան և խռովութեան. առ երկ
գործաւորութիւն : Եւ զանեղան 'ի նմա զ
ածել 'ի գետոյն, բերելք, հանգիստակ կղ
առատագիւտ տանէ շուրջ պարունակելով
ընդ ամենայն հոսելով՝ տարհմամբ երկրագ
վանկաց : Յորում բարեխառնմար մեծն ալ
սանդղիա է շինեալ. քաղաք բարեծամանակ
մէջ ծովուն, և ձեռնագործ լճի կառուցեալ
Յորոց աւազոյն քաղցրախառնութիւն փչեցեալ
որ 'ի լճէն բերանք արձակին 'ի ծովն. և որք
ծովէքն մաւտի եկայ՝ որ եկանեն սակսկ սակաւ
աւազոց, անուանօրունք այն որ 'ի ծովէն, և Թ
ձունք՝ որ 'ի լճէն. որոց խառնուածն տողջ
գոյն զհաստատութիւն կենաց գործէ : Սա
տուայքին՝ այժմ ոչ անցեալ նաւի պղնձ

Ճշգրտակամք զկարգաւորութեամբն՝ զանսպառ աշխարհն պատելով. այլ մարդկոյ՝ աւետարանական քարոզութեամբքն. և ոչ վերապարզին դիւցազնական գնդեղմանք. այլ սրբոցն վայելչական վկայարանք. և ոչ 'ի քսան և 'ի հինգն տուրիդ տաւնի աղձատանք ; զընծայաբերութեան պսակելով զգաստս , և պանծալին տանել լուրտուաց ; և աթենրաց առնել ընաշխուհմ : Այլ 'ի մետասաներորդի նորին տուրիդ՝ յայտնութեան տեառն կատարի տաւն. զյաղթող նաւհանգիսն ձգել , և աւտարաց առնել ընդունելութիւն ; և յաղքատս՝ տուրս : Եւ ոչ զոհել չար դիւին սարապեայ. այլ զքրիստոսի մարմինն մատուցանել պատարագ : Եւ ոչ խնդրել հրաման պատասխանւոյ 'ի սանդարամետապետէն պղոդեհնադայ. այլ՝ թէ ունանել զզաւրութիւնս պէսպէս խմաստից 'ի նորին պղատոնէն , յորս ասեմ վարդապետէ. որում ոչ արժան գտայ աշակերտ : Եւ ոչ անկատար վարժմամբ յանգեալ արուեստից իմաստնոյս : Նաւել յեղլադայ կամելով՝ յիմաստեալ բանութեամբ անհարք հողմոց , և ողջունեալք 'ի հանգիստ սրբոյն պետրոսի և պաւղոսի : Ոչ խաղում 'ի հռոմայեցւոցն կացաք քաղաքի. անցանելով ընդ եղլադայ յատենիէ՝ սակաւ ինչ մնացաք յաթէնս. և 'ի կատարման ձմերայնոյն դէմ եդեալ 'ի բիւզանդիոն երթալ՝ փափագելով մերոց հայրենեաց :

« Les constans sectateurs de la philosophie, ceux » qui observent la régularité des signes célestes,

» disent que les astres ont été produits par la lumièr
» que la lune reçoit son accroissement du soleil, et
» soleil tout entier reçoit son éclat du brillant en
» pyrée. De même que l'Éther répand ses émanatio
» dans toutes les zones, et que chaque zone bri
» par le soleil, selon son ordre, son inclinaison et
» saison, de même en parcourant les régions mér
» dionales, nous sommes éclairés par la grâce qui
» répand perpétuellement, et par les rayons intelle
» tuels de nos pères spirituels (1). Nous arrivâm
» dans la cité des Édessiens, et, après avoir navig
» légèrement à travers les profondeurs de sa biblio
» thèque (2), nous allâmes, pour adorer les saints lieu
» et pour nous occuper quelque tems de science, dan
» la Palestine. Avec la même célérité nous entrâm
» en Égypte, dans ce pays digne d'envie, égalemen
» éloigné des excès du chaud et du froid, des subit
» inondations et des sécheresses, situé dans la plu
» belle partie de la terre, rempli de toutes sortes d
» fruits, fortifié, sans le secours des hommes, par
» Nil, qui ne lui donne pas seulement un rempart
» mais qui lui fournit encore une nourriture suff
» sante. Par les irrigations de ce fleuve, on est maîtr
» quand on le veut, de la sécheresse et de l'humidi

(1) Moyse de Khoren veut parler ici de S. Mesrob et de S. Saha

(2) Moyse de Khoren parle ailleurs (lib. III, cap. 53) de cette bi bliothèque et de son conservateur Platon, payen fort instruit, q vivait au commencement du cinquième siècle.

» pour les travaux de l'agriculture. Les productions
» qui y manquent, y sont facilement apportées par
» le fleuve. Semblable à une île, ce fleuve lui donne
» d'abondantes productions, en l'environnant, au
» moyen de ses douze bras. C'est là qu'a été bâtie
» la belle, la grande Alexandrie, ville fortunée, si-
» tuée entre la mer et un lac artificiel (1). C'est
» d'eux que vient la douce température des vents;
» ceux du lac sont portés dans la mer, par les issues;
» et ceux de la mer s'approchent, et ce sont eux qui
» soufflent le plus souvent. Ceux qui viennent de la
» mer sont légers; et épais, ceux qui sortent du lac,
» et leur union produit le mélange le plus salutaire
» pour la vie (2). Devant elle (3) ne siége plus au-
» jourd'hui Pluton, qui de ses cinq têtes (4) envi-

(1) L'auteur arménien veut parler du lac Maréotis, situé au midi d'Alexandrie. Ce n'était pas, à proprement parler, un lac artificiel, seulement il avait été considérablement aggrandi par les canaux qu'on avait creusé pour y amener les eaux du Nil.

(2) Strabon (lib. XVII, p. 793), attribue aux mêmes causes la salubrité d'Alexandrie.

(3) Il est question ici de Canope, où il existait un temple de Sérapis, qui était très-révéré, et dont il est souvent question dans les Anciens. On sait par le témoignage de Plutarque (*de Isid. et Osir.*, §. 25 et 26), de Macrobe, et de plusieurs autres auteurs cités par Jablonski (*Panth. Ægypt.* t. I, p. 226-240, et t. II, p. 131-154), que Sérapis était souvent appelé Pluton par les Grecs et les Latins.

(4) Littéralement, *par son crâne à cinq sommets*. Nous ignorons quelle était la forme de la statue de Sérapis ou Pluton, révérée à Canope. Théodoret, qui parle de sa destruction, dans son Histoire ecclésiastique (*Hist. Eccl.* lib. V, cap. 22), dit seulement que par sa grandeur elle inspirait la terreur aux spectateurs.

» ronnait le monde infini (1), mais Marc qu
» ronne par la prédication évangélique; là,
» plus les tombeaux de dragons issus des dieu
» les superbes sépulchres des saints martyrs.
». célèbre plus le 25 Tybi (2), cette vaine
» des bêtes de somme étaient couronnées, où
» frait des sacrifices à des serpens, où on fai
» distributions aux . . . . (3), mais le 1 1 du

(1) Comme Sérapis, envisagé dans la théologie ancien certaine façon, était le même que le soleil parcourant les s férieurs (Jablonski, t. I, p. 235 et 238), les expressions de Khoren n'ont rien d'extraordinaire.

(2) Le mois de *Tybi*, dont le nom est écrit *Doupigh* dan était le cinquième de l'année égyptienne. Il paraît que la gr de Sérapis se célébrait le 25 de ce mois, c'est un fait dont l'an nous avait pas transmis la connaissance. Sous la domination au tems de Moyse de Khoren, le 25 Tybi correspondait au 2 Julien, dans les années ordinaires.

(3) Il y a ici un mot dont le sens est inconnu aux Armé qui n'est peut-être qu'une expression étrangère altérée, et gnait un des objets du culte des Alexandrins. On pourrait fair marque semblable sur un autre mot qui se trouve dans la mêm dans la division qui précède. Il s'agit de *լոբտոու*, que je *serpent*, sens dont je ne suis pas très-sûr, quoique le diction ménien du P. Avker interprète ainsi ce mot : *sorte de serpen* cette incertitude, je ne doute pas que ces mots ne désignent ou des objets révérés à Alexandrie, parce que tous deux il datif et régimes indirects des verbes qui les gouvernent. Le j'attribue au premier mot, peut se soutenir; car on sait que tiens rendaient des honneurs divins à des serpens, *l'Agat* de Canope, en particulier, est connu. Pour l'autre, *ա[?]* qu'une conjecture bien faible; ce pourrait être une altératio grec ὑδρία, déjà corrompu par les Égyptiens, et qui désigna

» mois (1), on y célèbre la fête de la manifestation
» du Seigneur, on y chante les louanges des martyrs
» vainqueurs, on y offre l'hospitalité aux étrangers
» et on y distribue des dons aux pauvres. On n'y im-
» mole plus de victimes au faux dieu Sérapis, mais
» on y offre en sacrifice le sang du Christ. On n'y
» consulte plus les oracles de *Proteada* (2), prince des
» enfers (3), mais on y apprend toute la puissance
» des préceptes du nouveau Platon (4); que dis-je

tout le monde le sait, le dieu Canope, représenté sous la forme d'un vase ou d'une cruche. Plusieurs monumens (Jablonsk. *Panth. Ægypt.*, t. II, p. 147), en nous présentant le dieu Canope sous la forme d'un *serpent* qui sort d'un *vase*, nous offrent la réunion des deux objets dont il s'agit. Les frères Whiston, qui ont rendu ces deux phrases par *far et placentas offerunt*, les ont tronquées, et ne les ont pas entendues; non-seulement ces expressions ne signifient pas des *gâteaux* et de la *farine*, mais, par leurs fonctions grammaticales, elles désignent nécessairement, non des choses offertes, mais les êtres ou les objets qui reçoivent des offrandes. La parfaite similitude, le parallélisme que cette phrase présente dans son ensemble avec celle qui la suit, va prouver la certitude de mon interprétation. L'une comme l'autre elles se divisent en quatre parties correspondantes dans leur objet. 1°. *On n'y célèbre plus le 25 Tybi, cette vaine fête. — Le* 11 *du même mois on y célèbre la manifestation du Seigneur,* 2°. *où des bêtes de somme étaient couronnées.— On y chante les louanges des martyrs vainqueurs,* 3°. *où on offrait des sacrifices* AUX SERPENS, *— on y offre l'hospitalité* AUX ÉTRANGERS, 4°. *où on en faisait des distributions aux... — On y distribue des dons* AUX PAUVRES.

(1) Le 11 Tybi répond au 6 Janvier Julien, jour de l'Épiphanie.

(2) Si ce n'est pas là un mot altéré, c'est sans doute le nom d'une divinité égyptienne qui nous est inconnue.

(3) Les enfers s'appellent quelquefois en arménien *Santaramedk*. C'est un mot dont l'origine est inconnue.

(4) Je pense que Moyse de Khoren veut parler ici de S. Cyrille,

» de mon maître, de celui dont je suis indigne d
» le disciple. Je n'y avais encore acquis qu'une sc
» bien imparfaite, quand voulant aller dans la G
» nous fûmes jetés en Italie par la violence des v
» Ayant salué les tombeaux de St.-Pierre et de
» Paul, nous ne restâmes pas long-tems dans la
» des Romains. En traversant la Grèce, nous v
» dans l'Attique, et nous séjournâmes quelque
» à Athènes, d'où, à la fin de l'hiver, nous to
» mes vers Byzance, impatients de revoir notr
» trie (1) ».

La durée du voyage de Moyse de Khoren fut
longue, elle dut être de sept ou huit années. J'a
fait voir qu'il dut quitter sa patrie vers l'an 43
apprend, par son propre témoignage, qu'il ne
en Arménie qu'après la mort de Sahag et de M
ses saints protecteurs. « Comment, dit-il, m
» prit et ma langue pourront-ils avoir assez de
» pour remercier nos pères (Sahag et Mesro
» notre naissance et de notre éducation; car, p
» science, ils m'ont donné la naissance; ils

qui vivait à cette époque, et qui occupa avec honneur le s
triarcal d'Alexandrie, depuis 412 jusqu'en 444.

(1) Le texte arménien que nous avons donné diffère beau
celui qui a été publié par les frères Whiston ; nous avons p
toutes les variantes recueillies pour une nouvelle édition pa
docteur Zohrab, qui a bien voulu nous les communiquer. Ce
paraît ici purgé de toutes les fautes contre la langue, qui y
été introduites par les copistes et les éditeurs arméniens.

» nourri par leur divine instruction ; et, pour acquérir » de nouvelles connaissances, ils m'ont envoyé chez » les étrangers. Mais tandis qu'ils désiraient notre » retour, et qu'ils espéraient recueillir un grand » honneur de la science parfaite que j'avais acquise, » nous aussi nous nous hâtions de quitter Byzance, » avec l'espérance de danser aux noces, et nous » marchions avec la plus grande célérité, pour venir » chanter des hymnes nuptiaux ; mais au lieu des fes- » tins, c'est sur un tombeau que je viens gémir et » répéter des élégies ; je ne puis pas même arriver » assez promptement, pour jouir de leur présence, » pour fermer leurs yeux, pour entendre leurs der- » nières paroles et recevoir leur bénédiction (1) ».

.Օ հարք՝ զմիտս իմ, և զլեզուս պնդեցից, և հատուցից զբան իմ հարցն իմոց, փոխանակ ծննդեանն, և սննդեանն. քանզի՝ ծնեալն զիս իւրեանց վարդապետութեամբն, և սնուցին զիս աստուածային ուսմամբքն, և առ այլս առաքելով աճեցուցանել: Եւ մինչ նոքա զմերն յուսային դարձ և պատուասիրել զնոսա իմով ամենիմաստ արուեստիւ, և կատարելագոյն յարմարութեամբս: Համանգամայն և մեք փութայաք դիմեալք 'ի բիւզանդիոյ յուսայաք հարսանեաց պարել, անվեհեր երագութեամբ՝ կրթեալք, և առագաստի

(1) Le texte arménien de ce passage présente de très-grandes différences avec celui qu'on trouve dans l'édition des frères Whiston, p. 327 et 328.

առնել երգս: Այդ, որ՝ փոխանակ երախտաճա
՞ի վերայ գերեզմանի ողբս առեալ ողորմ
չեմ. այլ՝ և ոչ տեսութեան ժամանեցի,
նոցա կատարեցմանց և լսել զվերջին բա
զօրհնութիւնն :

C'est en l'an 441 de J.-C., à la fin du
navasarti, qui répondait alors au 7 septem
que S. Sahag mourut. S. Mesrob ne lui surv
six mois environ, et mourut le 13 *méhégan* (1
442), il en résulte nécessairement que Moyse d
et leurs compagnons, ne revinrent en Armén
l'an 442, après une absence de huit ans.

Moyse de Khoren fut aussi estimé, et il jo
tant de considération auprès de Joseph I[er].
cupa le trône patriarcal d'Arménie, depuis
qu'en 452, qu'il en avait eu auprès de ses prédéc
C'est alors que Moyse de Khoren s'occupa d
positions littéraires qui ont fait sa réputatio
ses compatriotes, et qu'il fit passer en sa la
ouvrages qu'il s'était procuré dans ses voya
Il devint ensuite archevêque des provinces d
vant et d'Arscharouni, et il y prolongea s
tence jusqu'à un âge très-avancé. Selon
Ardzrouni (2), il vécut cent vingt ans. Le
graphe Samuel d'Ani place son époque, cel

(1) Mos. Chor. *Hist. arm.* lib. III, cap. 65, p. 321.

(2) Dans la préface arménienne placée par le docteur Z
tête de son édition de la Rhétorique de Moyse de Khoren,

mort sans doute, en l'an 489 de J.-C. (1), date qui équivaut à l'an 487, selon notre manière de compter, ce qui porterait la naissance de notre historien, vers l'an 367 de J.-C., fait d'autant plus difficile à admettre, qu'il est impossible de croire que Moyse de Khoren, ait entrepris son voyage âgé de plus de soixante ans. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'en l'an 450, Eznig, condisciple de Moyse de Khoren, était archevêque de Pakrevant (2), et que ce ne fut que plusieurs années après que Moyse de Khoren lui succéda. On voit par le témoignage d'Asolnig (3), que Moyse vivait encore sous Kioud, qui occupa le trône patriarcal depuis l'an 465 jusqu'en 475.

Le principal ouvrage de Moyse de Khoren est son *histoire d'Arménie*, composée à la prière de Sahag, prince pagratide, qui fut proclamé, en 481 *marzban* (4) d'Arménie, par ses compatriotes soulevés contre les Persans, et qui mourut deux ans après en combattant contre eux. Cette histoire est divisée en trois livres. Le premier traite de tout ce qui concerne l'Arménie, depuis Haïk, regardé comme le premier

(1) Samuel, *Chron.* pag. 48, edent. Zohrab. Milan 1818.

(2) Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, en arménien, t. II, p. 27.

(3) Dans la préface arménienne déjà citée page 7.

(4) Le nom de *marzban*, ou *gardien de frontière*, désignait, du tems des rois Sassanides, les gouverneurs généraux chargés de défendre les provinces frontières de l'empire. C'est le titre que prenaient les officiers persans ou arméniens, qui commandèrent en Arménie après la destruction de la dynastie des Arsacides.

roi, et comme le père de la nation arménienn
qu'à l'établissement de la race des Arsacides.
bas Kathina, d'anciennes poésies, et des écrit
déens et persans en ont fourni les matéria
deuxième livre contient le récit de tous les évén
arrivés depuis Vagharschag, premier roi Arsa
Arménie, jusqu'à la mort de Tiridate, qui le p
professa la religion chrétienne. Les principau
teurs dont Moyse de Khoren s'est servi pour c
ser cette partie de son ouvrage, sont Maribas K
Leroubna, fils d'Apschatar d'Édesse; Olyp,
d'Ani; le fameux hérésiarque Bardesaue,
d'une histoire en syriaque; Khourouboud qu
écrit celle de Perse, et d'autres historiens do
ouvrages sont également perdus. Le troisièm
s'étend depuis le règne de Khosrou II, jusq
mort de Sahag et de Mesrob. A ces trois livres,
de Khoren en ajouta dans la suite un quatriè
contenait le récit de tout ce qui s'était passé
ménie depuis la destruction de la monarchie
cide, jusqu'au tems de l'empereur Zénon (1).
que lui-même dans le 67e. chapitre du 3e. liv
intention d'ajouter un jour une suite à son h
d'Arménie. Il dit donc en racontant la mort de
« Il serait nécessaire de faire bien plus pou
» dans un discours éloquent, à cause de tou

(1) Thomas Ardzrouni, dans la préface déjà citée ci-devant

» louanges que mérite ce saint Père. Mais je crains, » par une trop longue narration, de devenir ennuyeux » pour mes lecteurs; nous le réservons donc pour un » autre lieu, un autre tems et un autre livre, alors » nous reprendrons, depuis le commencement, la suite » de notre récit. »

.Օրըմէ պարտ էր մեզ հրաշափառագունիւ անցանել բանիւ, ըստ արժանի սրբոյ հօրն՝ դրուատից. այլ զի մի յերկարութիւն ճառից լիցի ձանձրութիւն ընթերցողաց, այլում տեղւոյ և ժամանակի՝ պայսոսիկ թողցուք՝ արտաքոյ այսց գրոց, ուրի սկզբանն հրաւիրեցաք առնել թելադրութիւն :

Il paraîtrait, d'après ce que dit Thomas Ardzrouni, que ce livre contenait une espèce de résumé historique depuis Adam jusqu'à l'empereur Zénon; les dernières paroles de ce passage en donnent à-peu-près la même idée. Comme ce quatrième livre fut composé séparément, long-tems après la publication des trois premiers, et lorsque déjà les copies en étaient sans doute très-répandues, les exemplaires de celui-ci furent moins communs et ils se perdirent facilement. Les trois premiers livres, qui forment un ouvrage complet, ont été imprimés, pour la première fois, en arménien seulement, à Amsterdam, 1695, in-12. Cette édition fort jolie contient un grand nombre de fautes; l'éditeur, Thomas de Vanant, n'avait à sa disposition qu'un manuscrit imparfait, et qui

n'était encore ni bon ni ancien. En l'an 17
frères Whiston donnèrent à Londres, une
édition de cette histoire, et ils y joignirent u
sion latine dont voici le titre : *Mosis Chorenens*
riæ armeniacæ libri tres, accedit ejusdem scripto
tome geographiæ, etc. *Armenicè ediderunt, latinè v*
notisque illustrarunt Guilielmus et Georgius, Gul
toni filii. Londini, 1736, 1 vol. in-4°. Les n
les frères Whiston joignirent à cette édition
trop petite quantité pour pouvoir lever le
breuses difficultés, critiques, littéraires et
ques que présente le texte de Moyse de Kho
manuscrit que les frères Whiston s'étaient p
leur servit à corriger quelques-unes des fa
l'édition d'Amsterdam. Quoiqu'il y en existe
beaucoup, et que les frères Whiston se soien
pés plus d'une fois dans leur interprétation
étonnant qu'avec le peu de moyens qui étaien
disposition, ils aient pu entreprendre et exéc
pareil travail, qui, malgré ses imperfections, d
jours être regardé comme très-recommanda
1751 ou 1752, il parut à Venise une nouvelle
de l'histoire de Moyse de Khoren, de format in-
je n'ai pas sous les yeux, et qui fut donnée par
de Saraf, archevêque de Cesarée en Cappadoce,
chez les Arméniens par son instruction et son z
la littérature de son pays. Il y joignit la géo
du même auteur; mais il se borna à repro

texte des frères Whiston. Il serait fort important de posséder enfin une bonne édition de cet ouvrage; mais la rareté des manuscrits rend cette entreprise fort difficile. M. Zohrab, de Constantinople, célèbre par la découverte de la version arménienne de la chronique d'Eusèbe, en prépare une depuis long-tems; il a revu le texte de Moyse de Khoren sur trois manuscrits. La profonde connaissance que M. Zohrab a de la littérature classique de sa nation, et sa grande sagacité, font vivement désirer la publication de cet important ouvrage.

Moyse de Khoren est aussi l'auteur d'un Traité de rhétorique, dédié à l'un de ses disciples nommé Théodore, et divisé en dix livres. Ce traité porte, dans l'édition arménienne, le titre suivant: *Նախակրթութիւն Հռետորականն՝ ասացեալ Գիրք Պիտոյից*, c'est-à-dire, *la première instruction rhétorique ou le livre nécessaire*. Cet ouvrage, écrit dans le goût des rhéteurs grecs, ressemble beaucoup au livre du même genre, publié par Théon d'Alexandrie, et aux *progymnasmata*, ou *exercices oratoires* du célèbre sophiste Libanius; il contient aussi un grand nombre d'exemples rhétoriques et de discours, composés par Moyse de Khoren lui-même, dans le but de mieux inculquer dans l'esprit de ses élèves les préceptes qu'il enseigne. Ce livre, où l'auteur montre des connaissance dans la littérature grecque, est fort difficile à entendre; c'est un trésor inépuisable pour ceux qui veulent pénétrer dans toutes les délicatesses de la langue arménienne.

Moyse de Khoren cite souvent, dans ce trait
auteurs et des ouvrages grecs, parmi lesquels
marque les *Peliades*, tragédie perdue d'Euripide.
il donne une courte analyse. M. Zohrab a donn
1796, à Venise, en un volume in-8°., une fort
édition de ce livre avec un ample commentaire, l
en arménien : pour faire cette édition, il a eu à s
position cinq manuscrits, dont un de l'an 547 d
arménienne (1098 de J.-C.).

Il existe en arménien, une géographie qui p
nom de Moyse de Khoren : un Traité écrit au
mencement du cinquième siècle, par le mathéma
Pappus d'Alexandrie, forme la principale par
cet ouvrage. On y a joint quelques détails cu
qui ne pouvaient être donnés que par un armé
sur la Perse, l'Arménie, et sur les pays Caucas
on y a aussi joint des prolégomènes, tirés de la
mathématique de la géographie de Ptolémée.
ouvrage appartient à Moyse de Khoren, ce do
a bien des raisons de douter, comme on peut le
dans un mémoire composé par l'auteur de cett
tice (1), on ne peut au moins disconvenir qu'o
fait un grand nombre d'interpolations, qui, po
plupart, paraissent dater du dixième siècle.
géographie a été imprimée quatre fois. La pre
édition est de Marseille, 1683, in-8°. de 320 p

(1) *Mémoires Historiques et Géographiques sur l'Arménie*,
pages 301-317.

dont 60 pour la Géographie; le reste est un recueil de fables et d'historiettes. Cette édition toute arménienne fourmille de fautes. En 1736, les frères Whiston ont ajouté cette géographie à leur édition de l'histoire de Moyse de Khoren. Ils n'ont corrigé aucune des erreurs de l'édition de Marseille, et se sont contentés de joindre au texte une version latine. Le même texte, toujours fautif, a été reproduit dans l'édition faite à Venise par l'archevêque Sergius. Enfin, en 1819, l'auteur de cette notice en a donné une nouvelle édition avec une traduction française et des notes, dans le second volume, pages 318-394 de l'ouvrage déjà cité. On y a corrigé, autant qu'on l'a pu, les nombreuses fautes qui se trouvent dans le texte.

Moyse de Khoren est aussi l'auteur de plusieurs homélies; mais il n'en est que deux qui lui soient généralement attribuées. L'une est sur sainte Rhipsime, et l'autre sur la purification. Il a encore composé un grand nombre de pièces de vers et d'hymnes, qui se chantent dans les offices de l'église d'Arménie, et qui ne sont pas moins estimés que ses autres productions, sous le rapport du style. On en trouve un grand nombre dans le Շարական *Scharagnots*, ou recueil d'hymnes et de cantiques, publié pour la première fois en arménien, à Amsterdam, en 1664, 1 vol. in-8°., et très-souvent réimprimé depuis. Outre tous ces ouvrages, Moyse de Khoren avait encore composé *un Traité de grammaire* dont il ne reste plus que quelques fragmens insérés dans la compilation grammaticale de

Jean Ezengatsi, qui vivait au quatorzième siècl
Le témoignage unanime des auteurs arménien
ce qu'il dit lui-même dans plusieurs passages d
histoire, suffisent pour qu'on croie que Moy
Khoren traduisit aussi un grand nombre d'ouv
grecs en langue arménienne. « Je suis vieux,
» maladif, et les traductions me laissent peu de lo

.Օյի և ես այր եմ ծերացեալ և հիւանդ
անպարապ ՚ի թարգմանութեանց : (Lib. III,

Nous ne connaissons aucune de ces tradu cti
en existe probablement plusieurs dans nos bibl
ques et dans celles des Arméniens; mais l'abse
son nom empêche peut-être d'en reconnaître le vé
interprète. Nous croyons qu'on a récemment
vert un de ces ouvrages : nous voulons parler
version arménienne de la chronique d'Eusèbe. Q
dans son histoire d'Arménie, Moyse de Kho
cite pas ce livre, il en fait trop fréquemment
sans le nommer, pour qu'on puisse douter q
partie des manuscrits grecs qu'il rapporta d
patrie. Bien plus, les morceaux d'Eusèbe,
dans l'histoire d'Arménie, présentent quelque
tre-sens, et une disposition de mots qui se retr
précisément dans le texte de la version arménien
Enfin l'on y remarque un style pur, élevé,
choix d'expressions qui ne peuvent appartenir

(1) *Grammaire arménienne*, écrite en arménien vulga
Avédikian, pages 157, 158.

(2) *Journal des Savans*, février 1820, p. 98.

beau siècle de la littérature arménienne, et qui rappellent toutes les qualités exclusivement propres à Moyse de Khoren. Cette traduction était perdue depuis long-tems, lorsqu'en l'an 1794, le docteur Zohrab en découvrit à Constantinople un manuscrit sur parchemin, qui avait appartenu autrefois au patriarche Grégoire IV (1173-1193), et qui était alors en la possession d'un savant arménien, George Baladian, qui le tenait d'un *vartabied* ou docteur de sa nation, attaché au patriarche de Jérusalem. Une copie de cet important ouvrage fut apportée à Venise par le docteur Zohrab, et déposée dans la bibliothèque des Mekhitharistes qui songèrent dès-lors à en donner une édition. Les révolutions de l'Italie empêchèrent ce projet d'être mis à exécution : il était abandonné, lorsqu'en l'an 1816, M. Mai annonça que, de concert avec le docteur Zohrab, il se proposait de donner une édition latine de la chronique d'Eusèbe; elle parut effectivement bientôt après, sous ce titre : *Eusebii Pamphili chronicorum canonum libri duo. Opus ex Haïcano codice, a doctore J. Zohrabo, diligenter expressum et castigatum. Ang. Maius et J. Zohrabus nunc primum conjunctis curis latinitate donatum notisque illustratum, additis græcis reliquiis ediderunt,* Milan 1818, 1 vol. grand in-4°. Peu après, dans l'année suivante, mais avec la même date, on publia à Venise, le texte arménien avec une nouvelle version latine : *Eusebii Pamphili, Cæsariensis episcopi, chronicon bipartitum,*

nunc primum ex armeniaco textu in latinum conve adnotationibus auctum, græcis fragmentis exorn opera P.-J.-B. Aucher; Venise, 1818, 2 vol. On peut voir dans le Journal des Savans, février le jugement qu'on a cru devoir porter de cett conde édition, qui, à l'exception du texte arm qu'elle contient, est de beaucoup inférieure à de Milan, pour la fidélité de la traduction.

ANALYSE DE L'OUPNEK'HAT;

Par M. le Comte LANJUINAIS, Pair de Fran

(Seconde suite) (1).

Méthodes et moyens d'unification.

« La voie pour être un avec l'ame universell
» de la connaître, de renoncer aux plaisirs des
» à tous désirs.

» Ceux qui la connaissent, qui se sont purif
» leurs passions et de leurs vices voient, i
» même, cette ame qui est la lumière pure
» p. 90.).

» L'ame, dans les jouissances de la vie, oublie
» universelle, sa noble source à laquelle elle
» réunir : elle s'y réunit par la lecture, l'intelli
» et la pratique du *Veda*. Tous les autres m
» sont comme une paille que saisit vainement l'h
» qui se noie.

(1) Voyez ci-devant p. 213 et 265.

» Qui fait les œuvres du *Veda*, va dans le monde » supérieur, qui est le paradis (65).

» Qui ne les fait point, va dans le monde inférieur » (*l'enfer*).

» L'homme a son libre arbitre (27, p. 159).

» (*Mais*) il est établi dans le *Vedà* que les œuvres » de miséricorde se font toujours par le secours de la » grâce de Dieu (40, p. 214).

» Qui a lu les *Vedas* sait que le créateur existe; » qui a purifié son cœur du péché par la mortifica- » tion, sait que la mortification est la voie pour par- » venir au créateur; qui a médité sur le créateur, » sait que l'univers est sa figure et que toutes voies » conduisent à lui (66).

(*Toutes voies conduisent à lui* : cette dernière maxime est expliquée par ce qui suit).

» Les diverses religions viennent de Dieu (82).

» Les religions diverses et opposées ne sont qu'un » avec Dieu (84).

» La connaissance de Dieu renferme trois choses : » la science du *Veda*, la pratique du *Veda*, qui » comprend la mortification, et la méditation sur » Dieu. Qui réunit ces trois choses parvient au créa- » teur, et jouira d'un bonheur sans fin.

» Celui qui sait que toutes choses sont la figure du » créateur; que soi et tout ce qui paraît exister est le » créateur, celui-là parvient au monde supérieur, et, » quand tout périt et se dissout, il est un avec celui » qui remplit tout de son immensité : il est un avec » lui (66).

» *Brahma*, l'agent de la création, enseigna l
» fication à son fils aîné *Atharva*. C'est la plus g
» des sciences : elle les contient toutes. *Atharv*
» seigna au richi *Angira* : celui-ci l'apprit à *S*
» *vakia* descendu des *Bharadvatcha*, et celui
» *Angiras*. C'est la science que les grands maîtr
» transmise aux petits; c'est la grande scienc
» grammaire, la logique, la rhétorique, l'ag
» ture, l'architecture, l'art de la navigation, l'
» nomie, la théologie, l'histoire, etc., ne so
» la petite science, celle qui est nécessaire à l'h
» en société avec les hommes. La grande scien
» apprend les moyens d'arriver à Dieu (80).

» Faites les œuvres prescrites par les *Vedas*,
» vres de piété, œuvres de bienveillance; mai
» là une petite science qui ne préserve pas de l'
» si on ne fait pas ces œuvres pour Dieu, ou
» croit lui être utile, et si on n'y joint pas la s
» du salut, qui est la connaissance de l'*Atmá*.
» n'a pas cette connaissance, ayant fait ces œuvr
» va bien jusqu'au monde de la lune; mais
» çoit là sa récompense, et l'on entre ensuit
» l'enfer (*les lieux où les ames prennent des c*

» Si on a mené une vie mortifiée, cell
» *Saniassi* (*quatrième ordre, quatrième degré*
» *perfection chez les Brahmanes; littéralement*,
» *qui ont tout quitté*), on va dans le soleil, d
» collection des élémens simples, qui est le *H*
» *guerbehah*. Connaître le créateur, c'est la
» droite, c'est la grande science (81).

» Lire le *Veda* devant son instituteur, et selon » ses ordres; le lire suivant les règles prescrites; ser- » vir son instituteur autant qu'on le peut; tant qu'on » vit sous sa discipline renoncer à toute volupté; » ensuite marié avec la permission de l'instituteur; » lire toujours la parole divine, l'enseigner à ses en- » fans, à ses proches, à ceux dont on est l'instituteur, » faire ce que la parole divine commande, et s'abste- » nir de ce qu'elle défend; concentrer en l'ame uni- » verselle tous ses sens intérieurs et extérieurs; c'est- » à-dire, la contempler en toute chose, en tout tems » et en tout lieu; ne tuer, n'affliger personne que » suivant ce qui est prescrit par la loi : qui se com- » porte ainsi pendant sa vie est sauvé, et son ame ne » passera plus dans aucun corps (20, p. 96—97).

» Le grand sacrifice est l'accomplissement des » œuvres prescrites par le *Veda*. La perfection du » grand sacrifice est de savoir que votre ame est l'ame » universelle dans un corps humain; que la parole » est epouse de l'ame; que la respiration est le fils de » l'ame; que la vue et l'ouie ont connaissance de ce » qui est donné, et que le corps fait les œuvres.

» Cinq parties dans le sacrifice : 1re., lire la *se-* » *crète* (ou prière secrète) du Veda; 2e., jeter au feu » quelque chose en l'honneur des *Deïouta*; 3e., en » conserver quelque partie pour la donner à des êtres » vivans; 4e., faire cuire des alimens à l'intention des » ames des ancêtres, et les distribuer à des hommes; » 5e., séparer sur les alimens qu'on prend une part

» pour les *Faquirs* (*selon le texte persan ; sans*
» *les Brahmanes dans le texte samscrit*).

» On distingue aussi cinq agens dans le sacr
» l'ame, la parole, la respiration, ce qui est o
» et le corps qui agit (24).

» Ce qui est offert en sacrifice, ce sont la m
» fication, les œuvres de bienveillance ; c'est de
» le bien ; de ne rien tuer de ce qui a vie ; d'av
» cœur droit et le cœur brisé (6).

» Dans les repas, il faut manger la première
» chée, avec l'intention de faire manger l'être
» versel considéré sous la forme de respiration ;
» quatre suivantes avec l'intention de faire mang
» quatre vents cardinaux. De toutes les œuvres,
» en a pas de plus importante, puisque ainsi, t
» les fois qu'on mange, on fait manger tout c
» existe (15).

» Avant le repas, on fait cette prière : *Si*
» *être rassasié, je mange encore ; si je mange la*
» *d'autrui ; si je mange une chose contentieu*
» *dans les jours sinistres je reçois quelque don*
» *la bénédiction du* Deïouta, *qui est l'ange de*
» *mens ; par la bénédiction du feu qui les purifie*
» *la bénédiction d'un rayon solaire, purifiez ce*
» *ment que j'ai mangé sans le savoir ; purifiez*
» *que je mange ; purifiez tout, et éloignez tou*
» *péchés*.

» On boit ensuite un peu d'eau, puis on m
» les cinq bouchées en l'honneur des cinq vents
» suite on mange à son appétit et en silence.

» Après le repas on boit un peu d'eau ; on lave sa » bouche et ses mains, et l'on fait ces deux prières : » *Cette respiration est le feu naturel qui opère la di-* » *gestion ; cette respiration est l'être universel qui est* » *dans le corps et y forme les cinq vents ; que celui* » *qui ressent le plaisir de toute chose, étant satisfait* » *par cet aliment, donne la paix au monde ! — O ame* » *universelle ! tu es le feu qui détruit tout, et qui con-* » *serve les mondes créés ; que cet aliment que j'ai mangé* » *te parvienne ; que tous les êtres vivans te parvien-* » *nent ! car tu es la forme du monde, et tu existes* » *toujours.* Ensuite, on fait une méditation sur l'ame » universelle (70).

» Six moyens de parvenir à l'être unique, et d'être » un avec lui : 1°. retenir son haleine ; 2°. attirer » fortement ses sens au-dedans ; 3°. méditer quelque » grand objet ; 4°. y attacher fortement son esprit ; » 5°. acquérir la vraie science ; 6°. s'y absorber. Réu- » nir ces moyens, c'est l'état du *Djog* ou de l'*unifica-* » *tion*. Dans cet état, on ne peut pas pécher : c'est » ainsi qu'aucun animal ne peut entrer dans un volcan » pendant qu'il est en flamme.

» Il est dit dans le *Veda* que, faisant entrer dans » le gosier la pointe de la langue, tous les sens sont » suspendus, l'ame est absorbée, on voit le créateur, » on n'est plus rien pour le monde, on ne pense plus, » on est heureux et délivré.

» Il faut tenir cet état fort caché (72) (1).

---

(1) Fénélon, dans l'avertissement de son livre des *Maximes des*

» Il ne faut découvrir cette doctrine qu'à ce
» ont foi aux *Vedas*, qui les comprennent,
» font les œuvres, qui cherchent Dieu (83, p
» Si vous avez du loisir, lisez l'*Oupnek'hat*;
» conversez, parlez de l'*unification*. Si vous m
» que ce soit sur Dieu ; si vous adorez, que
» lui ; ainsi, vous deviendrez la forme de Di
» est miséricordieux, qui aime ceux qui le cher
» être concentré en Dieu comme dans un tréso
» a trouvé ; ne rien affirmer, ne rien se pro
» ne point dire *je* ou *moi*; être sans crainte
» volonté, voilà le signe du salut et du bonh
» prême (74).
» L'ame impure est celle qui a une volonté
» pure, celle qui n'en a point (75).
» Ce qui empêche de connaître Dieu et d'a
» lui, c'est, 1°. faire société avec les impies
» s'embarrassent point de la parole divine ;
» chercher les plaisirs du monde et sa propre v
» 3°. rechercher les biens de ce monde ; 4°.
» une profession qui nous occupe trop ; 5°. n
» aux portes ; 6°. refuser d'enseigner la pa
» Dieu à celui qui le demande ; 7°. enseig
» science vile, ou être enseigné par un homm
» qui se vante de son savoir ; 8°. exercer une
» sion trop bruyante ; 9°. médire et mentir to
» 10°. être magnifique pour en tirer de la lou

Saints, recommande aussi le secret sur la doctrine de l'a
et le motive.

» du profit ; 11°. voler, brigander sur la voie publi-
» que ; 12°. prendre l'habit de pénitent pour men-
» dier ; 13°. se moquer des hommes ; 14°. ruiner les
» peuples et les tenir sans religion ; 15°. faire les
» grands péchés défendus par le *Veda*, par exemple ;
» accuser calomnieusement ; 16°. exercer la magie ;
» 17°. porter l'habit de pénitent sans en faire les œu-
» vres ; 18°. avoir toujours la tasse à la main pour
» mendier ; 19°. préférer le raisonnement humain à
» la parole de Dieu ; 20°. détourner cette parole ou
» même celle d'un homme à un faux sens conforme
» à nos désirs ; 21°. faire des tours de charlatan et les
» donner pour des miracles.

» Il ne faut pas fréquenter ceux qui ne croient pas
» en Dieu ni dans une autre vie ; qui ne savent pas
» distinguer les œuvres inutiles d'avec les œuvres
» conformes à la parole divine ; il ne faut pas faire le
» mal ; il empêche d'acquérir la vraie science.

» Il y a une fausse science qui fait prendre le faux
» pour le vrai, qui est réellement ignorance et folie :
» à quoi sert de lire les livres de la fausse science ?
» La femme stérile peut donner du plaisir, mais elle
» n'enfante pas ; ainsi, la fausse science peut donner
» du plaisir dans ce monde, mais elle nous prive du
» bonheur dans l'autre : toute science opposée à la
» parole divine est une fausse science (76).

» L'égoïsme est comme un portier qui nous inter-
» dit l'accès du créateur : il a sur la tête le bonnet de
» l'ignorance, l'envie et la cupidité pendent à ses
» oreilles ; il s'appuie sur le bâton de la mollesse, du

» sommeil et des péchés; il parle avec arroga
» parce qu'il est le plus ancien ; et, lorsqu'il a fa
» l'avarice son arc, de la colère sa corde, et du
» sa flèche, il frappe sans pitié tous les êtres viva

Nous ne pouvons mieux terminer les extrait premier volume de l'*Oupnek'hat* que par ces derniers morceaux : on conviendra qu'ils sont ins par une imagination heureuse.

Le deuxième volume de l'*Oupnek'hat* contient 451 pages, les quarante-quatre derniers *oupnek'h* et tous les *brahmens* qui en dépendent, avec des n et dissertations corrélatives, et une table analyt du texte et des notes.

Après les quatre (1) livres du *Veda*, et les *nek'hats* qui en sont des extraits, on ne conna langue samskrite aucun monument plus ancien qu

---

(1) Dans l'Inde on n'a jamais connu plus de quatre Livres du *V* et long-tems il n'y en eut que trois. Le *Bahar-danusch* (Jard la Science), roman persan, traduit en anglais par M. Scot (Lon 1799, in-8°., 3 vol.), nous offre, tome II, p. 44, l'histoire d pouse d'un brahmane, qui, voulant se débarrasser de la présen son mari, l'envoyait dans la retraite étudier les *Vedas* les uns les autres; quand il sut le quatrième, elle l'envoya étudier le quième, cependant, avec tous les docteurs, il n'en connaissait pa de quatre. Après de longues recherches loin de sa maison, il apprit que se laisser envoyer par sa femme chercher le cinquième *V* c'était se laisser tromper par elle.

D'où vient donc la méprise de ceux qui nous parlent des cinq L du *Veda*, qui même ont voulu en dériver, et les cinq *King* de la Ch

instituts de *Menou*, publiés en anglais par William Jones, et dont il existe une traduction en allemand.

Ces instituts, chap. 6 et 12, citent avec éloge les *oupnek'hats*, les nomment par emphase, les *oupnek'hats de l'Écriture*, *les textes qui donnent la vraie connaissance de Dieu, qui traitent de l'essence de Dieu et de ses attributs*.

Anquetil Duperron rapporte ces deux passages en tête de son second volume qu'il a dédié aux Brahmanes de l'Inde, par une épître datée de janvier 1801, et dans laquelle il s'excuse de faire, comme il l'avait annoncé, un second voyage en Asie pour s'instruire de plus en plus avec les *Panditah* (1), les *Saniassi* (2),

---

et les cinq Livres du Pentateuque? Elle paraît venir uniquement de ce qu'on a trouvé dans les *Observations*, en tête du premier volume de l'*Ézourvédam*, page 121, que *Vyassen* ou *Vyasa* avait composé pour les *Soudrah* (ceux de la quatrième caste), un cinquième *Veda*, nommé *Baratam*. L'auteur de ces observations cite en preuve le *Bhagavatam*, liv. I. Mais dans ce *Pourana*, liv. I, il est seulement dit que *Vyasa* composa pour les *Soudrah* le *Baratam*, qui est *comme un cinquième Veda*. On peut se convaincre par le livre douze du *Baghavatam*, où l'écrivain Indien parle *ex professo* des *Vedas*, qu'il n'en reconnaît pas plus de quatre, et l'éditeur du *Bhagavatam* l'a entendu ainsi, puisque dans son discours préliminaire il ne compte que quatre *Vedas*, et qu'il entend avec raison par le *Baratam*, un des trois grands poëmes épiques et sacrés, le *Maha-bharata*, qui n'est ni un *Veda*, ni un *Oupavéda*, ni un *Sastra*, ni même un des dix-huit *Pouranas*.

(1) *Brahmanes*, savans dans les langues et les doctrines de l'Inde.

(2) On appelle *Saniassi* ceux qui, pour s'unir à Dieu, ont tout abandonné.

les *Yoguis* (1), les *Piris* (2), de toutes les doct
indiennes. Mais il les exhorte à bien accueillir
conque entreprendrait cette pénible tâche. Il fai
vœux pour les succès de l'académie de *Calcutta* :
elle qui doit répandre de l'Inde en Europe et de
rope dans l'Inde les connaissances naturelles et
gieuses, pourvu qu'elle s'applique aux langues
diennes, qu'elle fasse composer des dictionnaire
ces langues, et qu'elle cultive surtout le persan.
s'est bien acquittée de cette tâche, mais il lui
encore beaucoup à faire.

Les *Oupnek'hats* et leurs *Brahmens*, ou inst
tions qui tiennent lieu de sections, sont, dan
second volume, entièrement analogues à ceu
premier. La doctrine paraît moins obscure, plus
veloppée ; mais elle offre toujours ce système éton
de *panthéisme*, d'*illuminisme*, de *quiétisme*, enfi
spiritualisme absolu ; c'est-à-dire, négatif de l'
tence réelle de la matière, système que nous a
commencé à faire connaître dans nos premiers extr
ce sont, entre Dieu et l'homme, entre le ciel
terre, des correspondances infinies, vraies ou chi
riques, ingénieuses et piquantes, ou puériles et fa
souvent inintelligibles ; c'est une exposition sub
des attributs de Dieu, et de l'immortalité des a

(1) Ce sont des *Saniassis* d'un ordre plus relevé, mot à m
unis à Dieu.

(2) Les brahmanes instituteurs ou maîtres des autres, littérale
les *Anciens*, les *Pères* (*Piri* en persan, c'est le corrélatif du
sanskrit *gourou*, qui veut dire *vénérable.*)

de leurs transmigrations, et de leur absorption en Dieu; ce sont de belles pensées morales, des idées les plus ascétiques, des pratiques de mortification les plus austères; c'est, à beaucoup d'égards, la philosophie de Pythagore, de Platon, des Stoïciens; c'est, en quelque sens, la charité purement désintéressée de Fénélon; c'est la vision de tout en Dieu du père Mallebranche; ce sont des recherches cabalistiques inépuisables sur les mots, sur les lettres mystiques du nom de Dieu; c'est la mythologie indienne allégorisée; ce sont de pures abstractions réalisées et personnifiées; ce sont des vestiges remarquables de certaines traditions ou doctrines importantes, communes aux Juifs et aux Chrétiens; tout cela parsemé de quelques traits d'une morale erronée ou même corruptrice et perverse. L'ouvrage entier fourmille de redites inutiles et de longueurs fatigantes; on y aperçoit souvent des contradictions, des inconséquences, et partout des défauts choquans d'ordre, de justesse et de précision, comme dans la plupart des livres orientaux.

Dans ces sortes d'ouvrages, c'est le texte qu'on veut connaître; c'est aussi le texte surtout que nous présenterons, autant qu'il est possible de le faire, d'après la version qui nous est seule connue. Voici quelques-uns des morceaux les plus saillans de ce second volume, d'après l'ordre que nous avons suivi en analysant le premier : nous tâcherons d'éviter les répétions.

Les *Oupnek'hats* 7e., 8e., 9e. et 19e., ont paru en entier, traduits en français par Anquetil Duperron lui-même, dans le premier volume des *Recherches his-*

toriques sur l'Inde, in-4°., Berlin, 1786. Nous pui-
rons préférablement dans les autres, sans négliger
tièrement ceux-ci, parmi lesquels il faut distinguer
cent noms de *Roudra*, ou la doctrine de *l'unicité*,
forme de litanies (1) très-longues, mais dont la se
récitation efface tous les péchés. C'est la prière la p
remarquable qui se trouve dans les *Vedas* : elle co
tient vingt-six pages in-4°., et les Anglais qui
cru la donner en trois pages (2) n'en ont fait connaî
qu'un mince abrégé.

DIEU.

Les Indiens ont cru, comme les Juifs, les Chréti
et les Mahométans, et comme le plus profond
philosophes de la Grèce (3), que le théisme a préc
le polythéisme.

« La voie pour obtenir l'*atma*, c'est de le connaît
» ce qu'il faut faire pour le connaître, est aussi ce
» voie, et cette voie c'est lui-même : c'est la vraie vo
» Il ne faut pas s'en écarter par négligence; il
» faut pas l'abandonner pour en prendre une autr

(1) Non seulement il y a des litanies dans les *Oupnek'hats*,
il y est question de chapelet, *corona precaria*, t. II, p. 303.
instrument de prière, dont on avait cru trouver la plus ancienne t
dans le *Coran*, paraît donc aussi mentionné dans le *Veda*. Il
dans le *Ramayana*, où il est appelé *chapian* ou *djapian*, du rad
djapa (réciter des prières). Sans doute l'usage du chapelet est a
dentel, et très-moderne chez les Chrétiens. Le doivent-ils aux c
sades? Une bulle de Pie V en attribue l'invention à saint Domini

(2) Dans le *specimen*, à la fin de la traduction anglaise, des *In*
tutes Politiques et Militaires, attribués à Tamerlan; Oxfort, 1783.

(3) *Voyez* Aristote, *Métaph.*, livre XII, chap. 8.

» Les patriarches (mot à mot, *les grands précé-
» dens*) n'ont pas abandonné cette voie, et tous ceux
» qui l'ont abandonnée n'eurent, pour s'excuser,
» que des prétextes.

» Ici reviennent ces paroles du *Veda* : il y a trois
» classes de ceux qui ont abondonné cette voie de
» connaissance et d'action.

» Ils ont adoré le feu commun, ou le soleil qui
» éclaire le monde, ou l'air qui remplit tous les es-
» paces ; ou des animaux, des oiseaux, des bêtes, des
» troupeaux, ou des hommes, leurs semblables ; ou des
» végétaux, des graines, des plantes ou des arbres, et
» d'autres objets terrestres. Ceux qui ont adoré le feu,
» sont parvenus au monde du feu ; ceux qui ont adoré
» le soleil, sont parvenus au monde du soleil ; ceux qui
» ont adoré l'air, sont parvenus au monde de l'air (1).

» (*Mais*) il faut connaître l'*akt*, c'est-à-dire, celui
» qui fait paraître toutes choses, qui fait paraître cette
» terre même, laquelle (*à sa manière aussi*) fait tout
» paraître. *Oupn*. 11, *brahm*. 95. »

L'homme connaît Dieu, quoiqu'il ne puisse le comprendre ; il le connaît par-là même qu'il le conçoit comme un être incompréhensible. L'homme connaît Dieu comme auteur de toutes choses, par voie de tradition plutôt que par voie de raisonnement : telle est la substance du texte qui suit. *Oupn*. 36, n°. 147.

« On demandait à *Pradjapati*, par l'ordre et

(1) Dans ce tableau des opinions religieuses chez les hommes, il n'y a rien qui se rapporte ni au mahométisme ni au christianisme : ce texte paraît donc appartenir à une époque bien reculée.

» la volonté de qui se font les battemens du cœur
» les mouvemens de la respiration, ceux de la par
» ceux de la vue et de l'ouïe?

» *Pradjapati* répondit l'oreille entend, l'œil v
» le cœur bat, la bouche parle, la respiration s'op
» par la volonté de celui qui est l'oreille des oreil
» le cœur des cœurs, la parole des paroles, la res
» ration des respirations, la vue des vues, la lumi
» des lumières.....

» Mais cet être que l'œil ne peut voir, que la
» role ne peut exprimer, que l'intelligence ne p
» comprendre, puisque l'intelligence ne le compr
» pas, puisque la science ne l'atteint pas, comm
» donc parvenir à le connaître?

» Nous l'avons appris des *grands précédens* :
» être, que la parole n'exprime pas, et qui donn
» parole, c'est le créateur : il est infini ; et tout
» que la parole peut exprimer, est fini, et tout
» qui est fini, n'est pas le créateur....

» Si vous savez que je suis le créateur, vous sa
» la vérité, et, cette vérité, c'est Dieu. — Je
» comprends pas.—Vous comprenez donc deux c
» ses? Premièrement, vous vous connaissez vous-mê
» secondement, vous ne comprenez pas : compre
» bien ces deux choses, et, ce que vous compren
» c'est le créateur.

» Vous comprenez le créateur, quand vous d
» que vous ne le comprenez pas.....

» Et celui qui dit : Je l'ai compris ; ne l'a pas c
» pris ; qui ne le comprend pas, le comprend, et
» le comprend, ne le comprend pas..... »

Suivant les *Oupnek'hats*, Dieu est tout ce qui est esprit, et tout ce qui paraît matière ; lui seul existe ; il est tout, et l'univers, au sens le plus vaste, est Dieu; les ames des anges, des hommes, des animaux, sont parties émanées de sa substance, qui ne reste pas moins une et entière ; et tous les corps ne sont que des fantômes, des illusions qu'il produit. Ces idées reviennent sans cesse quand il s'agit de la nature et des attributs de Dieu : voici des morceaux où on les trouve plus développées.

« (Dieu) est tous les pénitens, tous les saints ; il est » le tems, il est surface, il est espace, il est en haut, » il est en bas, il est à droite et à gauche, il est de- » vant et dehors. Tout ce qui est, fut et sera, c'est lui.

» Il est indivisible, ineffable, inaltérable, im- » muable, indépendant ; il est pur, il est lumière ; » n'y a point d'autre être que lui. *Oupn.* 7, *Brah.* 87.

» Le connaître, c'est savoir que tout ce qu'on voit » c'est lui : la lumière du soleil, celles de la lune, » des astres, du tonnerre, n'approchent pas de la » sienne.... C'est de sa lumière antérieure à eux que » brillent tous ces êtres. *Oupn.* 37, *Brahm.* 153.

» Il n'a point de dessus, ni de milieu, ni de des- » sous, ni de gauche, ni de droite.

» On ne le connaît ni par la volonté, ni par le » raisonnement ; on ne le connaît que par la science » des *Oupnek'hats*....

» Il était avant le *Haranguerbéhah* par cela même » qu'il était ; il fut le maître du monde, conservant » le ciel et la terre, étant au milieu d'eux.....

» Il se donne lui-même; il a donné à celui qui
» connaît la force de le connaître; le connaître, c'
» la vie; ne pas le connaître, c'est la mort. T
» lui est soumis, et les bons génies s'offrent à l
» en sacrifice...

« Le feu, la lune, le soleil, brillent de sa lumièr
» c'est lui qui leur donne la vie....

» Il n'a point eu de commencement; il a paru s
» la figure du monde, et toutes les figures sont
» sienne; il a paru sous la forme de trois lumière
» comme créateur, conservateur et destructe
» *Oupn*. 7, n°. 88.

» Les bons génies firent, dans le paradis, hum
» hommage à *Roudra* (au *destructeur*), et lui diren
» Qu'êtes-vous?

» — Si j'avais un pareil, je pourrais dire ce que
» suis.... Tout ce qui est (*autrement* tout ce qui
» esprit), je le suis; tout ce qui n'est pas, (*autrem*
» les corps, tout ce qu'on croit matière) je le su
» je suis le créateur, je suis la cause première.....
» suis l'être..... je suis le tout et l'individuel....
» suis unique..... qui me connaît, connaît tous
» bons génies, tous les livres et tout ce qu'ils
» donnent; il connaît la science et les œuvres, la
» rité du sacrifice, et de ce qui est dans le sacrifi

» Qui sait cela, connaît la vraie vie, la vraie j
» tice, et comment je donne à tout l'aliment et
» paix.

» *Roudra* dit, et se cacha dans sa propre lumiè
» Les bons génies, ayant par la pensée, cette lumi

» dans leur cœur, élevèrent leurs mains en haut,
» récitèrent les louanges de cette lumière qu'ils
» avaient dans leur cœur, et dirent : Saint, saint est
» le maître des anges et des ames. *Oupn.* 9, n°. 90.

» Les bons génies dirent : O *Roudra!* la terre est
» vos pieds; l'atmosphère est votre ceinture ; le pa-
» radis est votre tête ; toute la figure du monde est
» votre figure, vous êtes le créateur, vous êtes un.
» Si vous paraissez deux, c'est à cause de l'amour
» éternel (*Maïa qui fait paraître tout*), et à cause de
» l'ignorance (*qui croit que ce qui paraît existe réelle-*
» *ment*)....

» Vous êtes celui qui réprouve les œuvres mau-
» vaises.

» Vous êtes le secours efficace pour accomplir les
» bonnes œuvres.

» Vous êtes la consolation et le repos.

» Vous êtes les divers actes du sacrifice.....

» Vous êtes l'eau qui fait vivre éternellement ceux
» qui la boivent.....

» Vous êtes ce qu'il y a de plus subtil.....

» Prosternés devant vous, nous vous faisons humble
» soumission. C'est ainsi que la vache qui n'a point
» de lait, caresse et lèche son veau. Nous n'avons rien
» qui soit digne de vous ; nous sommes stériles, et
» vous, par votre pure bonté et miséricorde, vous
» nous donnez votre aliment. *Oupn.* 9, n°. 91.

» L'Éther contient tout; et Dieu qui est la plus
» grande mesure, contient l'Éther; et l'Éther existe
» par la force de Dieu. *Oupn.* 11, n°. 99.

» Il a produit l'Éther, et l'air, et le feu, et
» la terre. *Oupn.* 18, n°. 121.

» Il est l'ame de tous les êtres, le lien de
» mondes, plus subtil que chose quelconque,
» jours subsistant par lui-même. *Ibidem.*

» Dans les trois états de veille, de sommei
» et de sommeil profond et paisible, il n'exis
» ment que lui seul, le reste n'est qu'illusio

» Tout monde est émané de lui, existe en l
» absorbé dans lui. *Ibidem.*

» Je suis l'ancien (*dit-il*), je remplis tout
» la science même; je n'ai ni mains ni pieds
» puissance est incompréhensible à l'homme.
» sans œil, j'entends sans oreilles; je suis lu
» et je vois tout sans qu'on puisse me voir,
» toujours la science et le bonheur.... Œuvr
» toire et péché, ces expressions ne me sont
» plicables. Je ne peux périr..... Je n'ai p
» corps, je n'ai point de sens, je n'ai point
» lect, je ne suis point air, je ne suis point
» ne suis point feu, je ne suis point air ni

» Notre pensée ne peut pas atteindre jusqu'
» il est au-dessus de notre pensée; notre pens
» le fait connaître, car il est la forme de to
» pensées.

» Nous ne pouvons pas en parler; il est au
» de nos expressions; nous pouvons en parle
» qu'il est la forme de toutes nos paroles.

» Il est le même en toutes choses, dans le mo
» comme dans l'éléphant,...; aucune dénomi

» aucune qualification ne peut lui convenir. Tout est » négatif en lui ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est » qu'on devient lui-même en méditant son grand » nom (*Oum*).... Il est indivisible, immuable, il » n'a ni qualité, ni figure à part de lui-même ; il » subsiste toujours par lui-même ; il n'a point eu de » commencement, il n'aura point de fin ; il ne pro- » duit pas (*il ne fait que se manifester*), il n'a point » de pareil. *Oupn.* 26, n°. 133.

» Il est grand, il n'est pas grand ; il environne, il » n'environne pas ; il est lumière, il n'est pas lumière ; » il a et il n'a pas le visage de tous côtés ; il est, et » il n'est pas le lion qui dévore tout ; il est, et il » n'est pas terrible ; il est, et il n'est pas le bonheur ; » il rend la mort vaine, et il meurt ; il est, et il n'est » pas vénérable ; il dit, et il ne dit pas : Je suis dans » tout. *Oupn.* 50, n°. 178.

» Comme un seul soleil est la lumière de tout œil, » sans que les maladies soient les maladies du soleil ; » comme le soleil éclaire sans être souillé, les choses » les plus impures, de même l'*Atma* unique est dans » tous, et n'en contracte ni maladie, ni douleur, ni » souillure.

» Et cet *Atma* unique est indépendant, quoique » au milieu de toutes choses ; il montre comme multi- » ple sa figure qui est une. *Oupn.* 37, n°. 153.

» Qui est-ce qui peut vraiment me connaître et me » décrire ? qui est-ce qui m'a vu alimenter tous les » mondes et y déployer ma puissance ? c'est moi qui » étant unique, à cause de *Maïa* (*l'illusion, l'appa-* » *rence, l'amour éternel qui paraît produire*), ai pris

» l'apparence du corps, ai paru multiple et d
» fié; c'est moi qui suis exempt de crainte et
» tout dans toutes choses. *Oupn*. 44, n°. 164

» Il n'y a que lui, et, parce qu'il est sans lim
» n'est dans aucun lieu. Il est toujours; il est
» est la forme de la science; il n'est assujetti à
» est véritable; il est subtil; il remplit tout;
» que lui; il est l'être; il est la science et le b
» pur. Voilà l'*Atma*. *Oupn*. 50, n°. 180.

» Il est deux, il est trois, il est cinq (*deux*
» *et ce qui paraît corps*); trois, c'est-à-dire,
» vateur, créateur et destructeur; cinq, c'est-
» les cinq élémens. Tout, jusqu'à un brin de
» émane de lui. Les savans, avec l'œil de la s
» voient tout dans l'être pur, qui est le con
» et l'unique. Tout ce qui est en action ou e
» est formé dans lui et détruit dans lui. Com
» bulle d'eau sort de la mer et s'y perd, tout
» lui et s'y absorbe. *Oupn*. 41, n°. 161.

» Moi qui suis moi, vous qui êtes vous,
» aussi vous et vous aussi moi : comprenez qu
» toutes choses, n'en doutez pas. Je suis le
» vateur et le juge de tout; je conserve tout le
» et tout le monde est ma figure; je suis le
» teur universel; je donne le mouvement à
» suis la mort qui atteint tout; je suis le m
» monde....; vraiment, je suis tout, je su
» choses. *Oupn*. 44, n°. 15.

» Pour comprendre Dieu, il faut être Dieu
» *Oupn*. 30, n°. 79, p. 444.

» Dans moi, c'est Dieu qui se comprend lui-même.
» *Oupn.* 37, n°. 313.

(*La suite au numéro prochain.*)

EXPLICATION

d'une Énigme chinoise proposée par le docteur Morrisson.

M. Morrison, dans son *Dictionnaire Anglais-Chinois*, donne, au mot *enigma* (part. III p. 142), la transcription d'une énigme chinoise dont le sens doit se tirer de la forme accidentellement donnée à certains caractères. Il n'y a joint aucune explication, parce que, dit-il, les personnes versées dans le Chinois la comprendront aisément. Effectivement, cette énigme n'est pas très-difficile à deviner; mais il faut quelques détails pour la rendre généralement intelligible. On la trouvera sur la planche lithographiée ci-jointe. Elle consiste en douze caractères diversement altérés, pour indiquer un sens différent de celui qu'ils auraient s'ils étaient écrits correctement. A côté de chaque caractère, j'ai mis, à gauche, le signe exact, et, à droite, la valeur nouvelle qu'il acquiert en Chinois, par l'effet des changemens qu'on lui a fait subir.

N°. 1. *Ye, nuit.* Ce caractère est fort allongé; il faut entendre *ye tchhang*, une longue nuit.

N°. 2. *Tchin*, oreiller, traversin. Ce caractère est couché horisontalement, *houng tchin*, l'oreiller étant mis en travers.

N°. 3. *i*, pensée. Ce signe composé re
l'image du *cœur*, qui est ici déplacée, et re
gauche; *i sin waï*, *le cœur de I dérangé*, pour
et les pensées troublées.

N°. 4. *Youeï*, lune, écrit obliquement *sie*
la lune inclinée (à l'horison).

N°. 5. *Keng*, veille, répété trois fois, *san*
trois veilles, pour à la troisième veille.

N°. 6. *Khaï*, ouvrir; on n'a écrit que la m
ce caractère qui est formé de l'image de porte
pan khaï, pour *la porte à moitié ouverte*.

N°. 7. *Ming*, vie, écrit en racourci, *touan*
la vie courte.

N°. 8. *Kin*, *maintenant*, renversé, *tao kin*
le mot qui exprime le sens de *renversé*, *tao*,
aussi *jusque*, *jusque maintenant*, jusqu'à prése

N°. 9. *Sin*, croire; dans ce caractère doit
l'image de *bouche*, on l'a supprimée, c'est d
sans *bouche*, *wou kheou sin*; mais *kheou sin*
aussi *nouvelle*, *wou kheou sin*, nulle nouvelle

N°. 10. *Kan*, foie, l'organe de l'ame, trac
manière très-allongée, *kan tchhang*, sentimen
longés, éternels.

N°. 11. *Wang*, espoir, écrit en deux
séparées, *wang touan*, espoir interrompu,

N°. 12. *Laï*, venir, ce caractère doit c
deux fois l'image d'homme; mais on l'a omise
fait *un laï sans homme*, *wou jin laï*, c'est-à
personne ne vient.

On voit qu'il y a, à proprement parler, douze énigmes ou logogryphes, et que chaque signe altéré est le sujet d'une petite phrase qui s'applique et au signe altéré, et à un autre objet qu'il faut deviner. Il en résulte les quatre vers suivans qui sont réguliers.

Ye tchhang, houng tchin, i sin waï
Sie youeï, san keng, men pan khaï:
Touan ming, tao kin wou kheou sin,
Kan tchhang, wang touan; wou jin laï.

Dans une longue nuit, couché sur l'oreiller, mon cœur est troublé de pensées.
La lune s'abaisse, on est à la troisième veille; ma porte est à moitié entrouverte.
La vie est courte; jusqu'ici je n'ai pas de nouvelles.
Mes sentimens sont durables, mais j'ai perdu l'espoir; personne ne vient.

Rien n'est plus commun que cette espèce de *gryphe*, où l'on fait allusion à la forme des caractères, considérés avec ou sans altération. Puisque j'en suis venu à parler de ces bagatelles difficiles, *difficiles nugæ*, j'en donnerai quelques autres exemples. Dans le caractère *se* (pl. n°. 13.) *volupté*, la partie supérieure où la tête ressemble au caractère qui signifie *couteau* (n°. 14); de là l'expression *tao-theou*, (n°. 14 et 15), *tête en couteau*, qui signifie *voluptueux*.

On demande quelle est la chose que Thang (n°. 16) (l'empereur Yao), et Iu (n°. 17) (l'empereur Chun),

avaient, et que cependant Yao (n°. 20) et Chun
n'avaient pas; que les dynasties de Chang (n°
de Tcheou (n°. 19) avaient; et que leurs fon
Tang (n°. 22) et Wou-wang (n°. 23) n'avaient p
se trouve dans l'ancienne littérature (*Kou-wen*,
et qui n'existe pas dans la nouvelle (*Kin-wen*, n°
répond la *bouche* (n°. 26) qui se trouve dans l
de *Thang*, de *Iu*, de *Chang*, de *Tcheou*, et
mot *kou*, et qui ne se trouve pas dans les mo
chun, *tching*, *wou*, *kin*.

Du haut en bas, de droite à gauche, deux
deux couchés, en tout quatre croix et huit
c'est le caractère *Tsing* (puits, n°. 27), qui
à ces conditions. Remarquez qu'il y a une
équivoque, parce que le caractère qui a l
d'une croix signifiant dix, on peut lire *quara*
têtes.

Quel est le caractère qui a quatre bouch
dix? Quel est celui qui a quatre, dix et une l
Le premier est *thou* (carte, n°. 28), le se
(fin, n°. 29).

Il y a un caractère qui est l'objet d'un je
blable : un trait de plus, il est *froid* (*ping*,
n°. 31); deux traits de moins, il est *petit*
n°. 32); changez un trait, c'est du *bois* (mo
dressez-le, c'est un *ruisseau* (tchhouan, n°. 34)
ractère est *choui* (eau, n°. 30). Il y a un autr
conte au sujet du même caractère : deux b
tournaient le dos, un plaisant vint dresser une

entre eux et dit : Voilà de l'*eau*, la raison de cette impertinence se voit dans la forme du caractère *chouï*.

En voilà assez sur ces puérilités dont je n'aurais jamais dit un seul mot, s'il ne s'était présenté une occasion d'en parler une fois pour n'y revenir jamais. Ces allusions à la forme des caractères n'ont aucun sel pour nous, et il est même difficile de les faire bien comprendre ; sans cela, j'aurais pu en offrir de moins insignifiantes. Les Chinois ont aussi des énigmes proprement dites, dans lesquelles il entre un peu plus d'invention. Ce sont des définitions qu'on laisse incomplètes à dessein, pour que le lecteur puisse suppléer ce qui y manque. Par exemple : qu'est-ce qui distingue clairement la succession des affaires, et qui se souvient fidèlement des paroles des hommes? — L'histoire. — Qu'est-ce qui suit un homme à cent lieues, habite avec lui, n'a besoin ni de thé, ni de riz, ni de fleurs, ne craint ni l'eau, ni le feu, ni les armes, et disparaît quand le soleil est couché ? — L'ombre. — Qu'est-ce qui est tourné vers le Nord quand vous regardez vers le Midi, qui s'afflige et se rejouit avec vous? — Un miroir, etc. Les plus difficiles parmi ces bagatelles, sont celles où l'on fait entrer des allusions à des traditions ou à des anecdotes peu connues, ou bien des substitutions de mots homophones. Ce sont les turlupinades du XVIIe siècle et les calembourgs du XIXe. Les Chinois ont de ces recueils, comme ils en ont d'*Ana*, de Rébus, de Quolibets, et de mille autres sortes de futilités. Sur ce point même, ils peuvent soutenir la comparaison avec les Européens.

Il y a à la bibliothèque du roi un petit volume qu
partenait autrefois au séminaire des missions étrang
C'est un recueil d'énigmes, en chinois *Ya-mi* ; I
mont en a traduit le titre : Histoire de YA-MI, et
dans l'ouvrage un *roman dialogué : est enim ex e
genere quæ nos* romans *dicimus, sed per dialog
personas, quo modo sunt comœdiæ*. C'est de la m
manière qu'il a rendu *Phi-pa-ki*, histoire d
Guitarre, par histoire de Pi-pa; *Si-siang-ki*, le pav
occidental, par histoire de Si-siang ; *Iu-kia*
les belles Iu et Li, par histoire de Iu-kiao ; *H
kieou-tchouan*, l'union bien assortie, par histoi
Hao-kieou. Il faisait ainsi des noms propres im
naires de tous les mots qu'il n'entendait pas. Les t
des livres chinois étaient pour lui autant d'énig
et il ne lui est pas arrivé souvent d'être heureux
deviner.

A. R.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

*Élémens de la Grammaire Turque, à l'usage
Élèves de l'École royale et spéciale des Lan
Orientales vivantes ;* par M. Amédée JAU
Chevalier de la Légion d'Honneur, etc., etc.

LA langue turque, dialecte tartare, enrichi
grand nombre d'expressions arabes et persanes, q

sont introduites peu à peu, est, sans contredit, une des langues les plus belles et la plus majestueuse de toutes celles de l'Orient. Si son intérêt littéraire est moindre que celui de l'arabe et du persan, son intérêt diplomatique et commercial est bien autrement important. En effet, quoique les sujets de l'empire ottoman parlent, selon les pays qu'ils habitent, l'arabe, le slave, le valaque, le grec, l'arménien, le curde, toutefois, dans toutes les contrées de la monarchie, on ne rencontre pas un seul homme, tant soit peu instruit, qui n'entende et ne parle le turc. C'est la seule langue diplomatique usitée dans le Levant; on s'en sert même à la cour de Téhéran.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet idiôme, c'est sa phraséologie, dont la construction est l'inverse de celle que nous nommons *naturelle*. Ces phrases suspendues au moyen d'une des nombreuses formes des participes turcs, dont la signification est déterminée par le verbe qui termine la phrase; ces prépositions qui se placent après le terme conséquent (1); ces pronoms affixes qui se rapportent au conséquent du nom auquel ils sont joints (mot qui dans la construction turque se trouve placé avant l'antécédent); tout cela donne aux périodes de la langue des Ottomans quelque chose de grand et de pittoresque.

Sous le rapport des dérivations, la langue turque est presque aussi parfaite que la langue arabe. En

(1) La même construction a lieu en Hindoustani, en Basque, en Groenlandais, etc.

turc comme en arabe, l'addition d'une ou de p
lettres rend le verbe négatif, transitif, pass
chi, réciproque; et de plus, avantage que ne
point l'arabe, on peut réunir dans un seul ve
sieurs des lettres qui constituent les différente
dérivées, et, par conséquent, plusieurs signi
accessoires. Ainsi, par exemple : سوشدرمهك
durmemek, faire qu'on ne s'aime pas réciproq
réunit en un seul mot trois formes dérivées
lettre formative du verbe réciproque; در *du*
qui indiquent le verbe transitif; et م *m* le
ractéristique du verbe négatif.

La langue turque est, on ne sait pourquoi
idiômes de l'Orient dont on a le plus négligé
Deux causes peuvent y avoir contribué. D'al
difficultés qu'elle présente; car, indépendamm
difficultés qui lui sont propres, il faut encor
pher des obstacles que présente l'étude de
et du persan, puisque, pour posséder parfa
le turc, la connaissance de ces deux autres
est nécessaire. En effet, chose étonnante,
teurs turcs qui se piquent de bien écrire
eddin, par exemple,) affectent de ne s
que de mots arabes ou persans, en sorte qu
leurs phrases, quelques verbes et quelques p
tions sont souvent les seuls mots turcs que l'
contre.

La seconde cause du peu de zèle qu'on a mi
dier le turc, c'est la difficulté de se procurer

vres élémentaires pour l'apprendre. Les grammaires les plus estimées, celles de Meninski, d'Holdermann et de Seaman, sont extrêmement rares. Il n'existe qu'un seul dictionnaire turc, celui de Meninski, et il se vend extrêmement cher. M. le chevalier Jaubert a donc rendu un important service aux personnes studieuses, qui se livrent ou qui désirent se livrer à l'étude du turc, en publiant une grammaire de cet idiôme. On trouve, dans cet ouvrage, le système de la conjugaison et de la dérivation des verbes exposé d'une manière claire et précise (1). Les autres parties du discours y sont développées aussi heureusement. Il est seulement fâcheux que M. Jaubert ait remis à un autre tems la publication de la syntaxe turque. Ce que nous lisons aujourd'hui de ce savant voyageur, nous donne d'avance une idée trop avantageuse de son travail sur la syntaxe, pour que nous ne désirions pas de le voir bientôt paraître.

La grammaire est suivie d'abord d'un recueil de 357 proverbes; collection très-curieuse qui ne se trouve

(1) Pour rendre raison de la plupart des irrégularités apparentes du verbe اولمق *olmak, être*, M. Jaubert aurait pu dire que les divers tems de ce verbe dérivent de deux racines différentes : de اول *ol* et de اي *i* dont l'infinitif ايمك *imek* est actuellement inusité. Si l'on voulait remonter aux sources, on verrait que, dans bien des langues, la plupart des irrégularités des verbes ne sont qu'apparentes; les tems irréguliers provenant d'une racine oblitérée, comme en persan, en grec, etc., ou se formant par des règles constantes d'euphonie, comme en arabe, en hébreu, etc.

nulle part. Parmi ces proverbes, je distingue les
vans :

1. Mille amis, un ennemi c'est beaucoup.

19. Baise la main que tu n'as pu couper.

24. Si tu crains les moineaux, ne sème pas du m

26. En fuyant la pluie, on rencontre la grêle.

36. Qui maîtrise sa langue, sauve ses jours.

39. Qui cherche un ami sans défauts, reste sans a

40. L'homme est le miroir de l'homme.

42. Toute montée a sa descente.

54. On ne jette pas de pierres à l'arbre stérile.

101. L'ame est la compagne de l'ame (1).

129. La langue tue plus de gens que l'épée.

141. Si tu te présentes les mains vides, on te
l'*effendi* dort ; si tu viens avec un présent, on te d
effendi, daignez entrer.

148. L'œuf d'aujourd'hui vaut mieux que la p
de demain.

159. Qui craint Dieu, ne craint pas les homme

180. Le jour passe, la vie s'écoule, et cepen
le fou se réjouit de l'approche du jour de fête.

221. Qui court trop vite, reste en chemin.

252. Le loup change de poil et ne change poi
naturel.

285. L'ennemi est mauvais juge de son ennem

341. Ne passe pas sur le pont du méchant, so
plutôt que le torrent t'entraîne.

---

(1) On peut donner à ce proverbe divers sens plausibles e
lement philosophiques.

Ces proverbes sont suivis de la relation de la bataille navale de Tchechmeh, par l'historien turc Wassif-effendi, traduite en français par M. Bianchi, secrétaire-interprète-adjoint au ministère des affaires étrangères à qui l'on doit aussi les planches lithographiées qui se trouvent à la suite de la grammaire turque de M. Jaubert. On connaissait déjà le talent calligraphique de M. Bianchi par plusieurs morceaux turcs qu'il a lithographiés, et surtout par les capitulations de la Porte. Il serait difficile qu'un naturel du pays écrivît d'une manière plus distincte et plus régulière. Il est à désirer que M. Bianchi publie par la suite, de la même façon, des modèles de *diwani* et des firmans écrits en ce caractère. Un travail de ce genre serait très-utile aux personnes qui s'appliquent à la langue diplomatique du Levant.

Un alphabet ouïgour et trois passages turcs en ce caractère terminent la grammaire de M. Jaubert. Quant au regret que l'on éprouvera généralement de n'y voir ni dialogues, ni firmans, ni requêtes, ni lettres, ni enfin aucun des accessoires qui paraissent indispensables pour une langue que l'on apprend presque toujours dans un but diplomatique ou commercial, nous sommes charmés de faire savoir, d'après la préface de M. Jaubert, que l'on trouvera toutes ces choses dans la chrestomathie turque que M. Bianchi se propose de publier, ouvrage auquel M. Jaubert coopérera.

GARCIN DE TASSY.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Juin 1823.

Les Personnes dont les noms suivent sont admis nombre des Membres de la Société.

MM. Anchald (d'), attaché au cabinet particuli S. E. le Ministre des affaires étrangères;

Berggren, aumônier de la légation suédoise, à tantinople ;

Cook, ministre du Saint-Evangile, à Nismes

Dubois de Beauchesne (Arthus);

Mablin, ancien professeur à l'École Normale

Méry (Félicien de), homme de lettres à sailles.

M. Saint-Martin, invité dans la dernière Séance à r compte des différens travaux dont il a été chargé, e tamment de la publication des Fables arméniennes de tan et de la gravure d'un caractère géorgien, entr d'abord le Conseil des soins qui ont été pris pour se curer l'usage d'un caractère arménien, et il l'informe d'après ses instructions, MM. Dondey-Dupré, impri de la Société, ont fait l'acquisition d'une fonte de cara de cette sorte, suffisante pour imprimer les ouvrage pourront être ordonnés par la Société.

M. Saint-Martin annonce ensuite que, d'après l'acc tion dont il vient de parler, rien ne s'oppose plus à c l'on commence l'impression du Recueil des Fables a niennes, dont la publication a été ordonnée par le Co

et il pense qu'une fois commencée, cette impression pourra être terminée dans l'espace d'un mois.

Le même membre, en son nom et au nom de M. Klaproth, rend compte du progrès de l'opération qu'ils ont été chargés de surveiller, pour la gravure d'un caractère géorgien. Les dessins qui doivent servir à cette gravure ont été faits, sous leur direction, par M. Ambroise Tardieu, habile graveur et membre de la Société, que son zèle a porté à concourir ainsi gratuitement à une entreprise utile. Ils sont prêts maintenant, et l'on pourra commencer la gravure des poinçons qui, d'après les renseignemens précis pris par la commission, coûteront beaucoup moins qu'on ne l'avait pensé d'abord.

M. Klaproth présente un *specimen* imprimé de son Dictionnaire Mandchou-Français, avec un Tableau de transcription. Un membre demande, que le Conseil, suffisamment éclairé par la discussion qui a eu lieu dans la Séance du 7 avril dernier, arrête que le Dictionnaire Mandchou sera imprimé dans la forme du *specimen* mis sous ses yeux. Cette proposition est adoptée, et, conformément à l'art. 2 du §. IV du réglement, renvoyée à la commission des fonds pour avoir son avis sur les moyens d'exécution.

M. Garcin de Tassy, secrétaire adjoint et bibliothécaire, fait un rapport sur l'état de la bibliothèque. Conformément aux conclusions de ce rapport, le Conseil arrête que la bibliothèque sera mise à la disposition des membres de la Société, les mardi et samedi de chaque semaine, de une heure à quatre. MM. les membres seront prévenus de cette dernière disposition par un avis inséré dans le Journal Asiatique.

M. Amédée Jaubert annonce que M. Dubois de Beauchesne, élu membre de la Société dans cette Séance même, se propose d'entreprendre incessamment un voyage dans

les parties septentrionales de l'Inde, et qu'il se cha
volontiers d'une série de questions qui lui seraient ad
par la Société. MM. Amédée Jaubert, Klaproth et
Rémusat sont chargés de rédiger ces questions, et
rendront compte à la prochaine Séance.

M. Babinet, membre de la Société, communi
Conseil, et dépose temporairement dans la bibliothè
la Société, un manuscrit avec peintures, apporté de E
Il soumet pareillement à l'examen du Conseil un pe
venu avec le manuscrit, et offre de faire voir au
sonnes que ces objets pourraient intéresser d'autres
apportées du même pays. L'examen du manuscrit e
voyée à MM. Saint-Martin et Abel-Rémusat, qui e
dront compte au Conseil.

M. Champollion-Figeac lit une notice sur deux *p*
égyptiens, en écriture démotique du règne de Pt
Épiphanes.

M. Michel Berr communique une lettre adressée
dacteur du Journal Asiatique, et relative à quelques
de la littérature hébraïque, avec une traduction hé
de la prière universelle de Pope.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Klaproth, *Hàn-tsu-sy-y-pou*, ou Supp
au Dictionnaire Chinois du Père Basile de Gle
(*première livraison*), 1 vol. in-f°. pap. vél. Par le
Asia Polyglotta (en allemand), 1 vol. in-4°. et u
in-f°. oblong. — Par M. Marshmann, *la Bible* en c
1 vol. gr. in-8°. — Par MM. Eyriès et Klaproth, *I*
en Turcomanie et à Khiva, par M. Mouraviev, 1 vol.
avec carte. — Par M. Boulard père, *Bienfaits de l*
gion Chrétienne, trad. de l'anglais d'Édouard Ryan
in-8°. — Par la Société de Géographie, les Numéros

de son Bulletin. — Par M. Michel Berr, une traduction de manuscrite de la Prière universelle de Pope, en hébreu, avec des Observations préliminaires.

Nous recevons de M. Garcin de Tassy, l'avis suivant : Comme MM. Agoub et Caussin de Perceval fils travaillent l'un et l'autre à une Grammaire Arabe-Vulgaire, je crois devoir informer MM. les Lecteurs du *Journal Asiatique* que j'interromps le travail que je préparais sur cet objet, me réservant de le reprendre après que ces Messieurs auront fait paraître le leur, s'ils ne l'ont point fait dans le sens du mien, et comme me paraît devoir être rédigée une *Grammaire théorique et pratique de l'Arabe-Vulgaire.*

BIBLIOGRAPHIE.

ANGLETERRE.

Transactions of the Literary society of Bombay, vol. III in-4°., *with numerous plates.*

Journal of Samuel Plummer, ou Voyage de Samuel Plummer dans les Indes orientales, publié par J. Riles, Londres, in-8°., 1822, avec six planches.

Notes on the medical Topography of the interior of Ceylon, by Marshall, Londres, 1822, 1 vol. in-8°.

Bythneri Lyra prophetica; sive *Analysis critico-practica psalmorum ;* in qua voces omnigenæ ad regulas artis revocantur, earum significationes explicantur, et elegantiæ linguæ evolvuntur. Additæ sunt Harmonia hebræi textus, cum paraphrasi chaldæa et versione LXXII, et brevis institutio linguæ hebreæ et chaldææ, editio nova, in-8°., Londini, 1823.

ALLEMAGNE.

Indische Bibliothek, von A. W. von Schlegel. B
heft 4. Bonn, 1823, in-8°.

Ce quatrième cahier de la *Bibliothèque Indien*
M. Schlegel, ne contient que deux articles : le p
est relatif au 13e. volume des Mémoires de la Soci
Calcutta. On y remarque plusieurs bonnes observ
sur la Géographie, l'Histoire Naturelle et les Ant
de l'Inde. Le second article traite de deux particule
skrites destinées à former des dérivatifs verbaux. Il
M. le baron de Humboldt.

Carmen Abu'ltayyib Ahmed ben alhosain almote
quo laudat Alhosainum ben Ishak Altanuchitam,
primum cum scholiis edidit, latine vertit et illustrav
Horst. Bonn. 1823, in-4°.

FRANCE.

Voyage en Turcomanie et à Khiva, fait en 1819 et
par M. Mouraviev, contenant le journal de son voy
récit de sa mission, la relation de sa captivité dans l
vie, la description géographique et historique du
traduit du russe par M. G. Lecointe de Laveau, rev
MM. Eyriès et Klaproth.

AVIS

A MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

MM. les Membres de la Société sont prévenus qu
venir la Bibliothèque sera ouverte pour eux les ma
samedi de chaque semaine, de une heure à quatre.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le deuxième Volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME III.

A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, No. 46, au Marais.

1823.



AVIS AUX ABONNÉS.

Les Personnes dont l'abonnement est expiré avec le 12e. *Cahier*, complétant la première année, et qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur renouvellement pour la seconde année, sont priées de le faire d'ici au 31 courant, si elles ont l'intention de continuer leur abonnement. Dans le cas où à cette époque elles ne l'auraient pas fait renouveler, nous cesserions de leur expédier les Cahiers, et nous ferions reprendre celui-ci qu'elles sont priées de tenir à notre disposition.

Plusieurs d'entre MM. les Libraires des Départemens et de l'Étranger, nous ayant réclamé, à diverses reprises, des Cahiers que nous sommes certains d'avoir fait remettre chez leurs Correspondans à Paris, nous prenons le parti de ne plus les déposer chez ces derniers, que sur un reçu dûment signé par eux; mais attendu la difficulté que font quelques-uns d'entr'eux de remplir cette formalité d'usage, nous engageons MM. les Libraires de la Province et de l'Étranger à les prier de se conformer à cette mesure. Si donc le présent Numéro ne leur parvenait pas, ils ne devront l'attribuer qu'au refus qu'auront pu faire MM. leurs Commissionnaires de nous donner reçu de notre dépôt.

Paris, 15 Juillet 1823.

[illegible] et Belles-Lettres, le 28 juillet 1820.

(Juillet 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE
SUR LAO-TSEU,

Philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère, qui a professé les opinions attribuées à PLATON *et à* PYTHAGORE (1).

Par M. ABEL-RÉMUSAT.

Peu de sujets, dans le domaine de l'histoire ancienne, sont propres à faire naître plus de curiosité que les antiques rapports et les liaisons maintenant presque oubliées qui doivent avoir existé entre ces nations, dont l'origine remonte aux premiers âges du monde. A l'intérêt déjà si vif qu'inspire tout ce qui tient aux mœurs, aux arts, au génie des Égyptiens, des Assyriens, des Perses, des peuples de l'Inde et de la Chine, se joint une sorte d'étonnement quand on croit apercevoir quelques traces de communications qu'on est accoutumé à regarder comme impossibles. Une seule particularité de ce genre, quand elle est bien constatée, fournit matière à une foule de questions piquantes et à un plus grand nombre de

(1) Cet extrait a été lu à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 28 juillet 1820.

conjectures. Telle est la cause de l'empressemen les savans ont toujours mis à les rassembler et expliquer. Souvenirs fugitifs, traditions presque cées, analogies dans les usages et dans les opin tout a été recueilli avec avidité. Les faits les plu nutieux ont acquis de l'importance par le but se proposait, et qui n'était autre, en réalité, q retrouver, en marquant les relations des peu l'origine et la succession des sciences, des arts, la civilisation.

C'est aussi là le motif qui a engagé tant d'hor judicieux à rechercher l'histoire des fables et de reurs : vaste et importante partie de l'histoire de prit humain. Car, s'il ne s'agissait pour nous q prendre une idée plus juste et plus précise des auxquels notre entendement est exposé, nous rions bien, sans aller si loin et sans remonter si en trouver autour de nous, et dans nous-même preuves les plus satisfaisantes et les exemples les multipliés. Pour l'objet qui l'occupe, l'antiq laisse de côté ces méprises communes dans lesq notre raison se laisse naturellement entraîner, en tems et en tout lieu, par un effet de sa fail et de son orgueil; mais il s'attache de préfére ces erreurs si singulières, à ces imaginations s zarres, ou à ces subtilités tellement raffinées, qu difficile de croire qu'elles aient été trouvées fois. Pour lui, les plus fortes absurdités so meilleures, parce qu'elles sont mieux caractéri et que les conclusions qu'il en déduit sont plus r

reuses. C'est ainsi qu'on peut tirer parti des erreurs mêmes en faveur de la vérité, et faire tourner les fables au profit de l'histoire. Car enfin, la vérité est une, et peut se trouver partout sans rien prouver ; mais le champ du mensonge est immense, et, quand on s'y rencontre, il faut bien qu'il y ait quelque raison pour cela. Que deux hommes raisonnent juste à trois mille lieues l'un de l'autre, cela n'a rien d'extraordinaire, et peut s'attribuer au bon usage qu'ils font de leurs facultés. Mais s'ils se trompent tous deux sur le même sujet, et précisément de la même manière, il y a à parier que leur méprise vient d'une source commune, et qu'ils ont eu le même instituteur.

Il y a ainsi telle erreur grossière qui a fait le tour du monde plus vite que n'aurait pu faire une vérité, et dont on est bien embarrassé de suivre la marche et de tracer l'itinéraire. Comment se fait-il, par exemple, que ces notions fantastiques par lesquelles les anciens savaient si bien suppléer au défaut de connaissances géographiques, aient été portées à l'autre extrémité du continent ? Les hommes sans tête, qui ont les yeux sur la poitrine ; ceux dont les oreilles sont si grandes, que l'une leur sert de matelas quand ils sont couchés, tandis qu'ils s'enveloppent de l'autre comme d'une couverture ; les amazones, les pygmées et leurs combats avec les grues, les cyclopes et tous ces monstres dont l'imagination des Grecs avait peuplé les régions qui leur étaient inconnues, reparaissent chez les Mythologues de l'Asie orientale. Les mêmes

attributs, les mêmes aventures les caractérisent. On
a seulement été contraint de changer le lieu de la
scène, et, par une sorte de réciprocité, l'Occident est
devenu pour les anciens Chinois ce que l'Orient était
pour les Grecs, le séjour ordinaire des monstres et la
région des êtres chimériques. Du reste, on a mis à
conserver ces folies une scrupuleuse exactitude, qu'on
souhaiterait de rencontrer souvent dans des sujets
raisonnables. Les Calmouques connaissaient peut-être
avant nous les héros de ces contes puérils dans les-
quels Perraut n'a pas même eu le mérite de l'inven-
tion. Il importe peu que ces rapports roulent sur des
circonstances frivoles ou de futiles absurdités. Ce
n'est pas de leur plus ou moins de valeur qu'il s'agit.
L'analogie existe : elle ne saurait être attribuée au
hasard. En l'expliquant, on résoudrait des problèmes
historiques dignes de toute notre attention.

Si des erreurs populaires on passe à celles des
hommes instruits, je veux dire aux anciens systèmes
de philosophie, on y trouve des marques non moins
caractéristiques, et la matière de rapprochemens tout
aussi concluans. Ceux-ci offraient à l'érudition une
matière intéressante et digne de l'exercer. Aussi ont-
ils été remarqués depuis long-tems. Mais si l'on ne
manque pas de faits de ce genre recueillis dans les
écrits des philosophes grecs et orientaux, on manque
moins encore de systèmes imaginés pour en rendre
raison. Toutefois, l'explication des rapports qu'on
observe dans les opinions philosophiques des divers
peuples de l'antiquité, laisse encore beaucoup à dé-

rer. Comme il n'y a pas de meilleur moyen d'éprouver les hypothèses et de simplifier les explications, que de multiplier les aperçus en augmentant le nombre des faits, j'ai entrepris d'en ajouter un à tous ceux qu'on avait déjà réunis, et, dans cette vue, j'ai soumis à un examen approfondi la doctrine d'un philosophe très-célèbre à la Chine, fort peu connu en Europe, et dont les écrits très-obscurs, et, par conséquent, très-peu lus, n'étaient guère mieux appréciés dans son pays, où on les entendait mal, que dans le nôtre, où on en avait à peine ouï parler.

Les traditions qui avaient cours au sujet de ce philosophe, et dont on devait la connaissance aux missionnaires, n'étaient pas de nature à encourager des recherches sérieuses. Ce qu'on savait de plus positif, c'est que ce sage, qu'une des trois sectes de la Chine reconnaît pour son chef, était né il y a environ 2,400 ans, et qu'il avait fait un ouvrage qui est venu jusqu'à nous, sous le titre de *Livre de la Raison et de la Vertu*. De ce titre est venu celui de ses sectateurs, qui s'appellent eux-mêmes *Docteurs de la raison*, et qui justifient par mille extravagances cette pompeuse dénomination. C'est d'eux qu'on avait appris que la mère de leur patriarche l'avait porté 81 ans dans son sein, qu'il était venu au monde avec les cheveux blancs, ce qui lui avait valu le nom de *Lao-tseu*, *vieil enfant*, sous lequel on a coutume de le désigner. On savait encore que vers la fin de sa vie ce philosophe était sorti de la Chine, et qu'il avait voyagé fort loin à l'Occident, dans des pays où, suivant les uns, il

avait puisé ses opinions, et où, suivant les
les avait enseignées. — En recherchant les
sa vie, j'ai rencontré beaucoup d'autres trai
leux qui lui sont attribués par les sectaire
et crédules, qui s'imaginent pratiquer sa
Ainsi, comme ils ont admis le dogme de la
gration des ames, ils supposent que cel
maître, quand elle vint animer son corps,
pas à sa première naissance, et que déjà p
ment elle avait paru plusieurs fois sur la
sait que Pythagore prétendait avoir régné
gie sous le nom de Midas, qu'il se souven
été cet Euphorbe que blessa Ménélas, et qu
nut dans le temple de Junon, à Argos, le
qu'il avait porté au siége de Troie. Ces
généalogies ne coûtent rien à ceux qui les fa
Aussi celle qu'on a faite à *Loa-tseu* est-elle
magnifiques. Entre autres transformations
était descendue bien des siècles auparavan
pays occidentaux, et elle avait converti tou
tans de l'empire romain plus de 600 ans ava
dation de Rôme.

Il me parut que ces fables pouvaient se
à l'origine des principes enseignés par *Lao*
peut-être offrir quelque souvenir des circ
qui les avaient portés jusqu'au bout de l'Asi
vai curieux de rechercher si ce sage, dont
buleuse offrait déjà plusieurs traits de ress
avec celle du philosophe de Samos, n'aurai
lui par ses opinions quelque autre confor

réelle. L'examen que je fis de son livre confirma pleinement cette conjecture, et changea du reste toutes les idées que j'avais pu me former de l'auteur. Comme tant d'autres fondateurs, il était sans doute bien loin de prévoir la direction que devaient prendre les opinions qu'il enseignait ; et s'il reparaissait encore sur la terre, il aurait lieu de se plaindre du tort que lui ont fait ses indignes disciples. Au lieu du patriarche d'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage d'immortalité, et les moyens de s'élever au ciel en traversant les airs, je trouvai dans son livre un véritable philosophe, moraliste judicieux, théologien disert et subtil métaphysicien. Son style a la majesté de celui de Platon et, il faut le dire aussi, quelque chose de son obscurité. Il exprime des conceptions toutes semblables presque dans les mêmes termes, et l'analogie n'est pas moins frappante dans les expressions que dans les idées. Voici, par exemple, comme il parle du souverain Être : « Avant le chaos qui a précédé la naissance du » ciel et de la terre, un seul être existait, immense » et silencieux, immuable et toujours agissant. C'est » la mère de l'univers. J'ignore son nom ; mais je le » désigne par le mot de RAISON...... L'homme a son » modèle dans la terre, la terre dans le ciel, le ciel » dans la raison, la raison en elle-même. » La morale qu'il professe est digne de ce début. Selon lui, la perfection consiste à être sans passions pour mieux contempler l'harmonie de l'univers. « Il n'y a pas, » dit-il, de plus grand péché que les désirs déréglés,

» ni de plus grand malheur que les tourmens qui
» sont la juste punition. » Il ne cherchait pas à r
pandre sa doctrine. « On cache avec soin, disait-
» un trésor qu'on a découvert. La plus solide ver
» du sage consiste à savoir passer pour un insensé
Il ajoutait que le sage devait suivre le tems et s'acco
moder aux circonstances : précepte qu'on pourr
croire superflu, mais qui sans doute devait s'entend
dans un sens un peu différent de celui qu'il aur
parmi nous. Au reste, toute sa philosophie respire
douceur et la bienveillance. Toute son aversion
pour les cœurs durs et les hommes violens. On a
marqué ce passage sur les conquérans : « La paix
» moins glorieuse est préférable aux plus brill
» succès de la guerre. La victoire la plus éclata
» n'est que la lueur d'un incendie. Qui se pare de
» lauriers, aime le sang, et mérite d'être effacé
» nombre des hommes. Les anciens disaient :
» rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbr
» accueillez-les avec des pleurs et des cris en r
» moire des homicides qu'ils ont faits, et que les r
» numens de leurs victoires soient environnés
» tombeaux. »

La métaphysique de *Lao-tseu* offre bien d'aut
traits remarquables, que je me suis attaché à dé
lopper dans mon Mémoire, et que, par divers m
tifs, je me vois contraint de passer sous silence. Co
ment en effet donner une idée de ces hautes abstr
tions et de ces subtilités inextricables où se joue
s'égare l'imagination orientale? Il suffira de dire

que les opinions du philosophe chinois sur l'origine et la constitution de l'univers, n'offrent ni fables ridicules ni choquantes absurdités ; qu'elles portent l'empreinte d'un esprit noble et élevé, et que dans les sublimes rêveries qui les distinguent, elles présentent une conformité frappante et incontestable avec la doctrine que professèrent un peu plus tard les écoles de Pythagore et de Platon. Comme les pythagoriciens et les stoïciens, notre philosophe admet pour première cause la raison, être ineffable, incréé, qui est le type de l'univers, et n'a de type que lui-même. Ainsi que Pythagore, il prend les ames humaines pour des émanations de la substance éthérée, qui vont s'y réunir à la mort, et de même que Platon, il refuse aux méchans la faculté de rentrer dans le sein de l'ame universelle. Comme Pythagore, il donne aux premiers principes des choses les noms des nombres, et sa cosmogonie est en quelque sorte algébrique. Il rattache la chaîne des êtres à celui qu'il appelle *un*, puis à *deux*, puis à *trois* qui ont fait toutes choses. Le divin Platon qui avait adopté ce dogme mystérieux, semble craindre de le révéler aux profanes. Il l'enveloppe de nuages dans sa fameuse lettre aux trois amis ; il l'enseigne à Denys de Syracuse, mais par énigmes, comme il le dit lui-même, de peur que ses tablettes venant, sur terre ou sur mer, à tomber entre les mains de quelque inconnu, on ne puisse les lire et les entendre. Peut-être le souvenir récent de la mort de Socrate contribuait-il à lui imposer cette réserve. *Lao-tseu* n'use pas de tous ces détours ; et ce qu'il y

a de plus clair dans son livre, c'est qu'un être
formé l'univers. Pour comble de singularité, il
à cet être un nom hébreu à peine altéré, le nom
qui désigne dans nos livres saints celui qui a é
est, et qui sera. Ce dernier trait confirme
qu'indiquait déjà la tradition d'un voyage d
tseu dans l'Occident, et ne laisse aucun do
l'origine de sa doctrine. Vraisemblablement i
nait ou des Juifs des dix tribus que la conqu
Salmanazar venait de disperser dans toute l'A
des apôtres de quelque secte phénicienne, à l
appartenaient aussi les philosophes qui furent
tres et les précurseurs de Pythagore et de Pla
un mot, nous retrouvons dans les écrits de ce p
phe chinois les dogmes et les opinions qui fai
suivant toute apparence, la base de la foi orp
et de cette antique sagesse orientale dans laqu
Grecs allaient s'instruire à l'école des Égyptie
Thraces et des Phéniciens.

Maintenant qu'il est certain que *Lao-tseu*
aux mêmes sources que les maîtres de la phil
ancienne, on voudrait savoir quels ont été
cepteurs immédiats, et quelles contrées de l'O
il a visitées. Nous savons par un témoignage d
foi qu'il est venu dans la Bactriane. Mais il n
impossible qu'il ait poussé ses pas jusque dans la
ou même dans la Grèce. Un Chinois à Athène
une idée qui répugne à nos opinions, ou, pou
dire, à nos préjugés sur les rapports des nati
ciennes. Je crois, toutefois, qu'on doit s'hab

ces singularités ; non qu'on puisse démontrer que notre philosophe chinois ait effectivement pénétré jusque dans la Grèce, mais parce que rien n'assure qu'il n'y en soit pas venu d'autres vers la même époque, et que les Grecs n'en aient pas confondu quelqu'un dans le nombre de ces Scythes qui se faisaient remarquer par l'élégance de leurs mœurs, leur douceur et leur politesse.

Au reste, quand *Lao-tseu* se serait arrêté en Syrie, après avoir traversé la Perse, il eût déjà fait les trois quarts du chemin, et la partie la plus difficile. Depuis qu'on s'attache exclusivement à la recherche des faits, on conçoit à peine que le seul désir de connaître des opinions ait pu faire entreprendre des courses si pénibles. Mais c'était alors le tems des voyages philosophiques ; on bravait la fatigue pour aller chercher la sagesse, ou ce qu'on prenait pour elle ; et l'amour de la vérité se lançait dans des entreprises devant lesquelles l'amour du gain eût reculé. Il y a dans ces excursions lointaines quelque chose de romanesque qui nous les rend à peine croyables. Nous ne saurions nous imaginer qu'à ces époques reculées, où la géographie était si peu perfectionnée et le monde encore enveloppé d'obscurité, des philosophes pussent, par l'effet d'une louable curiosité, quitter leur patrie, et parcourir, malgré mille obstacles et en traversant des régions inconnues, des parties considérables de l'ancien continent. Mais on ne doit pas nier tous les faits qui embarrassent, et ceux de ce genre se multiplient chaque jour, à mesure qu'on approfondit l'histoire

ancienne de l'Orient. Ce qu'on serait tenté d'en
clure, c'est que les obstacles n'étaient pas si g
que nous les supposons, ni les contrées à traver
peu connues. Des souvenirs de parenté liaient e
les nations de proche en proche. L'hospitalité, q
la vertu des peuples barbares, dispensait les
geurs de mille précautions qui sont nécessaires
nous. La religion favorisait leur marche, qui
en quelque sorte qu'un long pélerinage de tem
temple et d'école en école. De tout tems aussi le
merce a eu ses caravanes; et, dès la plus haute
quité, il y avait en Asie des routes tracées q
suivies naturellement jusqu'à l'époque où la décou
du cap de Bonne-Espérance a changé la directi
voyages de long cours. En un mot, on a cru l
tions civilisées de l'ancien monde plus complèt
isolées, et plus étrangères les unes aux autres q
ne l'étaient réellement, parce que les moyens q
avaient pour communiquer entre elles et les
qui les y engageaient nous sont également inc
Nous sommes peut-être un peu trop disposés à
sur le compte de leur ignorance ce qui n'est
effet de la nôtre. A cet égard, nous pourrions
ment nous appliquer ce que dit, par rappor
morale, un des disciples les plus célèbres du
dont nous venons de rechercher les opinions :
» vive lumière éclairait la haute antiquité;
» peine quelques rayons sont venus jusqu'à n
» nous semble que les anciens étaient dans les
» bres, parce que nous les voyons à travers les

» épais dont nous venons de sortir. L'homme est un » enfant né à minuit ; quand il voit lever le soleil, il » croit que *hier* n'a jamais existé. »

ANALYSE DE L'OUPNEK'HAT;

Par M. le Comte LANJUINAIS, Pair de France.

(Troisième suite) (1).

LA CRÉATION.

« Tout le monde fut d'abord caché sous les eaux, » et l'eau dans l'*Atma*, l'eau qui par la volonté éter- » nelle enfanta le monde. Le monde fut d'abord reçu » par le feu ; c'est-à-dire, *Haranguerbéhah* exista, » ainsi que les corps subtils des bons génies. *Oupn.* » 8, *Brahm.* 88, p. 8.

» L'ange (*le préposé*, *l'agent*) de la parole, lequel » est feu, est la parole de Dieu.... La parole de Dieu » a produit la terre et les végétaux qui en sortent, et » le feu qui les mûrit. *Oupn.* 11, *Brahm.* 99.

» La parole du Créateur est elle-même le créateur » et le grand fils du Créateur. *Oupn.* 48, *Brahm.* 168, » p. 386, et *Brahm.* 169, p. 391. *Voy.* aussi p. 118.

» Le *Pran'* (*l'ancien* ou la *respiration*), qui était » seul, devint toutes choses. *Ibid.*, *in fine*.

» Avant toute production, l'*Atma* existait seul. Il » voulut produire les mondes, et tous les mondes » furent produits. D'abord, il fit l'eau sans rivage, qui

(1) Voyez ci-devant, T. II, p. 213, 265 et 344.

» est au-dessus du paradis ; puis ce qui est e
» paradis et la terre ; puis la terre, où naiss
» choses mortelles ; puis les eaux qui sont so
» les étages de la terre.

» Le Créateur voulut que le monde qu'il a
» eût des gardiens sans lesquels il eût pu tomber
» ruption, et il produisit les gardiens du
» (*les anges*). *Oupn.* 11, *Brahm.* 100, p. 17

» Dans une assemblée de ceux qui chercha
» vérité on disait : Est-ce le Créateur ou u
» être qui a produit le monde? et nous qui
» animés, qui nous a faits? qui nous fait ag
» nous fait éprouver la joie ou la tristesse?
» enfin le principe de tout?

» Plusieurs disent que c'est le tems qui a
» monde ; que le monde existe dans le tems, e
» absorber.

» D'autres, que le monde existe et va
» même.

» D'autres, qu'il est l'effet d'une cause.

» D'autres, qu'il est l'effet nécessaire de la l

» D'autres, qu'il provient du mélange des él

» D'autres, que ce qui a produit tout, c'est
» tempérament des trois qualités productric
» servatrice et destructrice.

» D'autres, que c'est le ***Haranguerbéhah*** (
» *mens purs, la matière première*).

» D'autres, que tout cela est la cause du m
» Ceux qui cherchent la vérité, méditant e
» mêmes, ont vu que cet être, qui est lumièr

» a produit le monde par sa puissance voilée sous les » trois qualités..... C'est *Maïa* (*l'apparence illusoire*) » qui, mêlée avec le Créateur, a produit le monde. » *Oupn.* 13, *Brahm.* 110.

» C'est Dieu qui a fait paraître le monde, ce fantôme » sans réalité. *Oupn.* 23, *Brahm.* 111, p. 123.

» Il est une personne (*universelle*) qui a des têtes à » l'infini; des sens extérieurs et intérieurs à l'infini.

» Elle est tout ce qui a été, fut et sera; elle est le » Seigneur qui sauve. Tout ce qu'il y a de grand » dans le passé, le présent et le futur, c'est sa gran- » deur.

» Tout l'univers est portion d'elle-même....

» Elle a trois pieds, et dans ces trois pieds sont la » production, la conservation et la destruction.

» Pour elle, respirer, c'est produire; retenir son » haleine, c'est conserver; la retirer, c'est opérer la » grande résurrection (*l'absorption en Dieu*).

» Quand elle veut créer de nouveau, sa première » production est le *Haranguerbéhah* (*Dieu sous l'ap-* » *parence de matière première*).

» Du *Haranguerbéhah*, sortit la figure de tout le » monde (*Pradjapati*) ou *Vrath* (1). (Ce dernier mot veut dire *personne universelle*).

» *Vrath* produisit un homme qui fut appelé *Man*, » qui est composé de cinq élémens (*l'eau, le feu,* » *l'air, la terre et l'éther*).

---

(1) Mais *Vrath* n'est pas *samscrit*. Si ce mot est de la famille du mot *samscrit*, *Prathama*, il signifie le *premier*, ce qui rentre assez dans le sens du texte persan.

» Et cet homme unique se multiplia dans se
» fans.... *Oupn*. 46, *Brahm*. 160.

» Au tems que le Créateur, l'être unique
» paraître multiple, en se méditant lui-même,
» qu'il eut rendu le monde apparent, entré dan
» térieur de tout, il fut lui-même avec figure
» figure, universel et particularisé, et tout ce
» est attribué, fut et ne fut pas; il fut deux (*en*
» *rence*).

» Il fut dans le lieu et hors le lieu, subtil et
» sier, vérité et mensonge; car il fut tout, et ren
» en soi les caractères, parce qu'il est tout
» existe véritablement. *Oupn*. 38, *Brahm*. 158

C'est *Maïa* qui nous trompe, nous faisant pa
le monde comme une figure sans ame, et qui no
croire à la pluralité. Comme il fait paraître le
ce qui est absurde, ce qui n'existe pas; il est aus
même le néant, l'absurde; il a toujours été le
absolu (1). *Oupn*. 50, *Brahm*. 180, p. 444 et

LE MONDE ET LES ANGES.

Dans cet ouvrage, il est tantôt parlé d'un
unique, tantôt de deux, tantôt de trois et davan

(1) Un célèbre illuministe de nos jours, feu M. de St.-
trouvait qu'on n'aurait pas dû blâmer si légèrement ceux q
sent que la matière n'est qu'apparente, page 405 du livre *des*
et de la Vérité; et dans le *Tableau naturel des rapports entr*
l'homme et l'univers, page 83, il dit nettement : « Il est
» pour les corps, que les corps existent... mais aussi, ce
» vrai que pour les corps... La matière est vraie pour la m
» et ne le sera jamais pour l'esprit. »

C'est toujours Dieu qui se manifeste sous des apparences qui au fond n'existent pas, qui font illusion, qui n'existent que relativement.

Quand il est parlé du monde comme unique, tous les mondes y sont compris. En ce sens, il est dit : « Le
» monde est un arbre dont la racine est en haut,
» dont les rameaux sont en bas, et il s'appelle *Asouata;*
» c'est-à-dire, *variable*; *dont les feuilles sont tou-*
» *jours en mouvement*. Il n'a pas été fait (*puisqu'il est*
» *Dieu même qui est éternel*); il a été produit (*par*
» *émanation*), et non pas hier, mais depuis long-tems.

» La racine de cet arbre est le Créateur..... Tout
» le monde est sorti du Créateur, et se meut dans le
» Créateur..... Tout le monde le craint comme on
» craint un maître qui tient le glaive levé sur nous.
» *Oupn.* 37, *Brahm.* 154. »

Quand on a comparé et médité attentivement les textes nombreux des *Oupnek'hats* qui parlent du monde ou des mondes, voici le tableau qu'on peut s'en former.

Avant tout est *le monde de l'être* ou *du Créateur*, appelé aussi *le grand degré de l'être*, ou *le grand monde*, *le suprême paradis*, *la grande demeure sans pareille*, *le siége où reposent tous les saints parfaits*. C'est Dieu même considéré à part de tout ce qui est émané de lui, et contenant dans lui-même, *en puissance* ou *en acte*, tous les mondes. Viennent ensuite les mondes créés, qui sont des émanations ou modifications de Dieu.

Ces mondes sont supérieurs ou inférieurs.

Les supérieurs sont au-dessus de la sphèr lune, et sont disposés graduellement. Le mo soleil, le monde d'*Indra*, chef des bons anges lui de *Pradjapati*, génie préposé à l'univers, s mondes supérieurs. Ces mondes supérieurs s'ap tous d'un nom commun, *le paradis*, *le mon paradis*, ou *le monde des bons anges*, d' bons anges ont pu tomber par leur déréglemen les mondes inférieurs, et d'où retombent jusq la terre sous diverses formes les ames des h qui n'avaient mérité qu'un bonheur céleste pa qui, à leur mort, n'étaient pas dignes de l'abs dans le Créateur.

Les mondes inférieurs, l'enfer, c'est d'ab terre; c'est aussi la lune, autrement *le mon ames;* c'est l'atmosphère de la terre; ce sont les n de l'air et du feu; les mondes de la lune, de du feu, sont des lieux de repos, mais d'un re n'est que passager.

Les mauvais anges, les anges tombés, sont r dans ces mondes inférieurs, sous forme d'hom de bêtes; ils y sont en état d'expiation, y su diverses métamorphoses, et ils y retombent mêm s'être élevés dans quelques degrés du *paradis*, j ce qu'ils soient parvenus au *monde de l'être;* c dire, à l'union substantielle ou l'absorption en dernier degré du bonheur céleste que les Indie pellent *Mokcha* (1), et qui est le salut éternel

(1) *Mokcha* signifie en samscrit *Liberatio*, la délivrance *Moukta* délivré

grand, le plus grand degré de l'être; dans cet état, on est exempt de tout le mal que peuvent éprouver les choses créées, quoique toutes les choses créées ne soient que des manifestations, des modifications, des émanations de Dieu ; on est heureux et pour toujours d'un bonheur infini ; on est Dieu lui-même.

Les bons anges (*dityas, dewas*) ont vaincu autrefois les mauvais (*asouras*) ; ils ont vaincu en reconnaissant Dieu, en l'appelant à leur secours, et invoquant le nom mystique de Dieu. *Voyez* p. 48, 93, 391.

Le chef des bons anges est *Indra* ; celui des mauvais est *Satan* (1), ou l'adversaire, *le grand ennemi*, qui est *péché, erreur et mort* ; mais qui ne peut rien contre ceux qui connaissent Dieu. *Voyez* p. 18 et 331.

Il est dit de Dieu, p. 85, 368 et 386, qu'il a tué une grande tribu de *Djénian* à trois têtes, parce qu'ils ne reconnaissaient pas Dieu ; qu'il a de sa foudre tué *Bratr*, appelé *Satan*, qui est sur les montagnes en forme de serpent, qui est appelé *Serpent*.

Les mondes matériels n'étant qu'une apparence trompeuse, il ne faut pas s'étonner si le soleil et les astres qui sont les mondes, si les élémens même sont des génies qui obéissent à Dieu. *Oupn.* 37, n°. 154.

Les planètes sont les génies du premier ordre, puisque la planète Vénus est un des grands *Fereschetehha*, p. 257.

---

(1) Le mot *satan* est étranger au samscrit ; c'est un terme arabe, introduit par les auteurs de la version persanne. *Bratr* peut se rapporter au radical samscrit, *bhram'*, errer, ou au radical *bhrans'*, tomber.

» prendre ; et, dans un corps qui meurt, il c
» connaître l'*Atma* qui ne meurt point. Ce trés
» la science est particulier à l'homme : c'est là sa
» minence sur les autres animaux; tous savent ma
» et boire, mais l'homme seul parle et vit dan
» venir. Les autres animaux ne savent pas distin
» ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut ignorer ;
» science ne va pas jusque-là. *Oupn.* XI, *Brahm.*

De l'Ame humaine.

« Dans le corps (de l'homme), au milieu de
» verture du cœur où réside la science, il y a
» ames, le *Djiw-Atma* (*l'Atma lié, ou l'Ame hum*
» *parcelle de l'Ame universelle*), et le *Param-*
» (*la première ame, Dieu*). Tous deux goûtent le
» sir de la récompense des œuvres, ou plutôt le
» *Atma* seul goûte ce plaisir : le *Param-Atma*
» que spectateur; les deux ne font qu'un seul
» sous ce rapport que les deux goûtent le plaisi
» Brahmanes savans comparent le *Param-Atm*
» lumière, et le *Djiw-Atma* à l'ombre. » *Oupn*
Brahm. 151.

» C'est le *Djiw-Atma* qui aperçoit par les sen
» est sensible aux couleurs, aux saveurs, aux od
» à l'impression du toucher, etc. Chaque sens
» fonction et ne peut en faire une autre : conce
» là que l'*Atma* est distingué du corps, et o
» partout.

» Ce *Djiw-Atma* est l'*Atma* lui-même ; c'est l
» a des perceptions dans le sommeil de l'hom

» pendant la veille. Il est grand, tout est est compris » dans son immensité. Quand les savans l'ont reconnu » (en eux), ils sont exempts de tout chagrin..... Ils » ne craignent rien, ils savent que leur *Djiw-Atma* » (*leur ame*) et l'*Atma* est Dieu même..... Qui dis- « tingue ces deux *Atmas*, en quelque monde qu'il par- » vienne, ne sera point délivré de la mort. L'homme » doit toujours se dire dans sa pensée : je suis lui- » même. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 152.

« Le *Djiw-Atma* n'a pas été fait, il a été produit » (*par émanation*). » *Oupn.* 37, *Brahm.* 153. En effet, puisque l'ame humaine est Dieu (*particularisé*), elle n'a point eu de commencement, comme elle n'aura point de fin.

» Les savans ne croient pas que le corps qui périt » soit l'ame.... Personne ne peut tuer l'ame : tuer et » périr sont des mots qui ne peuvent se dire que du » corps et non de l'ame. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 150.

« Le *Djiw-Atma* n'a point de sexe. » *Oupn.* 13, *Brahm.* 110. »

De la destination de l'homme et de ses devoirs.

« Tous les animaux, selon le degré de science et » d'intelligence qu'ils ont eu dans ce monde, vont en » d'autres mondes (1).

» L'homme est un océan; il est plus que tous les » mondes.

---

(1) Le célèbre Bonnet, qui a soutenu le système de l'immortalité des ames des bêtes, n'eût pas désavoué cette doctrine du *Véda*.

» Quand il désire les délices du monde de la
» ne lui dites pas qu'il n'en est pas digne : il
» digne, et d'autres délices plus grandes.

» S'il désire le monde de l'atmosphère, ne lu
» pas qu'il n'en est pas digne : il est digne d'un
» plus élevé (*le suprême paradis*).

» S'il désire les délices du paradis, ne dites pa
» n'en est pas digne : il est digne d'un mond
» élevé. » *Oupn.* 11, *Brahm.* 99.

« La science du créateur est la grande scienc
» la possède et s'abstient du péché (1), parvi
» Créateur qui est le grand par excellence. »
18, *Brahm.* 121.

« L'homme qui avait pour but la récompense
» bonnes œuvres, étant mort, va au monde de la
» Là, il est au service des préposés de la moitié
» lune dans son croissant. Ceux-ci l'accueillent
» joie; pour lui il n'est pas tranquille, il n'es
» heureux : toute sa récompense est d'être par
» pour un tems au monde de la lune. Ce tems éc
» le serviteur des préposés de la lune en son croi
» redescend dans l'enfer; il y renaît (2) ver, papi
» lion, poisson, chien, ou sous une autre forme (
» *sous une forme humaine*). » *Oupn.* 28, *Brahm.*

---

(1) Dans les *Oupnek'hats*, les péchés sont souvent appelés
nemis intérieurs de l'homme, ainsi que dans les psaumes.

(2) Il est dit dans le *Baghavat-guita*, sect. XVI, que les hor
méchans renaissent dans des matrices d'anges de ténèbres
bêtes impures. Même doctrine dans le *Chastah-bhada*, publi
Hollwel.

« Aux derniers degrés de sa descente, si on lui
» demande, qui êtes-vous? Il répond : je viens du
» monde de la lune, prix des œuvres faites en vue de
» la récompense. Me voilà de nouveau revêtu d'un
» corps ; j'ai souffert dans le ventre de ma mère,
» et lorsque j'en sortais; j'espère enfin acquérir la
» connaissance de celui qui est tout, entrer dans la
» voie droite du culte et de la méditation sans vue de
» la récompense. » *Oupn.* 12, *Brahm.* 106.

« Le monde de la lune est celui où l'on reçoit la
» récompense des bonnes œuvres faites sans avoir re-
» noncé à leur fruit, à leurs mérites; mais cette ré-
» compense n'a qu'un tems fixé, après lequel on renaît
» dans un monde inférieur, un monde mauvais, un
» monde de la récompense du mal. » *Oupn.* 14,
Brahm. 112.

« Au contraire, par la mortification, la renoncia-
» tion à tout plaisir, et à la récompense des œuvres,
» cherchant Dieu avec une foi ferme, on parvient à
» ce soleil qui est sans fin, qui est le grand monde, et
» d'où l'on ne retourne point dans un monde de la ré-
» compense du mal. » *Oupnek.* 14. *Brahm.* 112.

« Il y a le bien de ce monde et celui du monde
» futur : l'homme est susceptible de l'un et de l'autre.

» Qui désire le bien du monde futur devient bon
» lui-même; et qui désire le bien de ce monde, est
» privé de celui du monde futur, qui est le bien prin-
» cipal.

» L'intelligent, le savant choisit et recherche le
» bien du monde futur; l'ignorant, l'homme sans in-
» telligence choisit le bien de ce monde ; il veut en

» acquérir et en amasser. C'est illusion pure; ca
» les biens de ce monde passeront.... les deux
» des sont contraires l'un à l'autre, leurs récomp
» sont contraires : il y a entre eux de la diffé
» comme du jour à la nuit.....

» Il y a de prétendus savans qui, par ignor
» croient savoir, et qui choisissent le monde a
» Ils marchent par un chemin tortueux, et ils re
» lent des peines. Ne croyant pas à l'autre m
» par erreur et négligence, ils ne comprennent
» ils croient qu'il n'y a pas d'autre monde, qu
» finit pour eux avec cette vie, et ils tombent da
» liens de la mort. » *Oupn*. 37, *Brahm*. 150.

« Ceux qui ont compris le Créateur, demeur
» éternellement..... Ceux qui ne l'ont pas co
» avant de mourir, demeurent dans les liens des
» mondes (*inférieurs*).... Il faut donc que l'h
» avant de mourir connaisse le Créateur.

» Comme il voit son visage dans un miroir,
» que dans le miroir de sa pure intelligence, i
» l'*Atma* clairement.

» Ceux qui ne peuvent pas le voir clairemen
» le miroir de leur intelligence pure, le verron
» le monde des ames (*la lune*), comme on v
» songe; et s'ils vont dans le monde des anges,
» verront comme on voit son visage dans un
» trouble; et ceux qui seront parvenus au mon
» Créateur, verront l'être véritable comme un
» mière, et le monde comme une ombre.

» Le premier et le dernier de ces degrés de
» valent mieux que les deux autres.

» Le premier est celui des savans (1), de ceux qui » voient le Créateur dans le miroir de leur intelli- » gence. Le second et le troisième sont des récom- » penses des œuvres. Le quatrième est propre à ceux » qu'on appelle *Salek* (2) (*qui sont morts après s'être » conformés aux règles des Vedas*). » *Oupn.* 37, n°. 154.

Différens degrés de bonheur après la mort.

« Imaginez un jeune homme doué d'une belle figure, » d'une santé parfaite, d'une complexion vigoureuse, » qui a lu les *Vedas*, qui peut les faire lire à d'autres, » qui abonde en richesses, qui est roi de toute la » terre; cent fois aussi heureux est celui qui, par les » œuvres pures, est devenu après sa mort un des bons » anges de l'ordre des musiciens célestes; et telle est » la félicité de celui qui sait les *Vedas* et qui a re- » noncé au mérite des œuvres.

» Cent fois aussi heureux que celui qui, par les » œuvres pures, est devenu musicien céleste; cent » fois aussi heureux est le bon génie musicien céleste » par nature; et telle est, etc.

---

(1) *Gnani*, les sectateurs de la doctrine du *Veda*, sont appelés *Savans* par emphase. C'est ainsi que certains sectaires demi-chré- tiens s'appelaient *Gnostiques*. Cette qualification particulière de *sa- vant* ou *gnostique*, n'est pas à beaucoup près le seul point de res- semblance qu'on puisse remarquer entre les premiers et les seconds.

(2) *Salek*. Mot arabe passé dans le persan. Son corrélatif *samscrit* nous est inconnu.

» Cent fois aussi heureux que le musicien c
» par nature est la personne qui a sa demeure
» long-tems dans le monde des ames; et telle est
» Cent fois aussi heureux que celui qui pour
» tems demeure dans le monde des ames, est
» qui, par ses œuvres pures, est parvenu au n
» des bons anges, et est appelé *ame divine;* et
» est, etc.

» Cent fois aussi heureux que l'*ame divine* est
» qui, par les œuvres du culte conformes au *I*
» devient bon génie de l'ordre des *Carma-dev*
» telle est, etc. (*Carma* en samscrit, *œuvre*).

» Cent fois aussi heureux que le *Carma-deva*
» *deva* par nature; et telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux que les *Devas* par na
» est *Indra* leur roi; et telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux qu'*Indra* est *Mous*
» *ry* (1), le maître ou l'instituteur des bons ang
» telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux que *Mouschtary* est *P*
» *japati*; et telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux que *Pradjapati* est
» *ranguerbéhah*; et telle est, etc.

» Et le bonheur du Créateur.... Toutes les f
» tés dont on vient de parler, jusqu'à celle de

---

(1) Ce mot arabe signifie la planète *Jupiter*, et répond au samscrit *Vrihaspati*, ou *Brahaspati* dans le dialecte du Be *Brahaspadi* dans celui du Malabar; *Braspatr* en plusieurs en des volumes dont nous donnons l'analyse.

» *ranguerbêhah*, toutes ensemble ne sont qu'une » parcelle de ce bonheur. » *Oupn.* 38, *Brahm.* 158.

Allégorie sur le monde du Créateur ou le paradis suprême.

« Lorsque meurt celui qui est dans la voie du culte » (selon les *Vedas, et sans vue de la récompense*), » le Créateur le fait parvenir successivement aux gé- » nies du feu, de l'eau, du soleil, puis dans le monde » d'*Indra*, puis dans le monde de *Pradjapati*, puis » dans le monde du Créateur.

» A l'entrée du monde du Créateur est une fosse » pleine des eaux de la volonté, de la colère, de l'ava- » rice, de la luxure, de l'orgueil et de l'envie; sur ses » bords se tiennent les génies qui s'opposent à la mor- » tification.

» Après cette fosse, on trouve la mer où sont ra- » jeunis les vieillards qui s'y baignent.

» Puis on trouve l'arbre *Al* (1), qui porte toutes » les espèces de fruits.

» Vient ensuite une ville appelée *Sabeh*, d'une vaste » circonférence : au milieu de cette ville est l'édifice » invincible.

» Ses portiers sont *Indra*, le roi des génies, et *Prad-* » *japati*, génie préposé à l'Univers.

» Aussitôt qu'on y entre, on sent qu'on est supé- » rieur à tout; on ne peut s'empêcher de dire : Je suis » le Créateur.

---

(1) Dans les livres samscrits, l'arbre du paradis est appelé *mandara* et *calpavrikcha*; ce dernier mot signifie *arbre du devoir*.

» Au milieu de cet édifice est une estrade
» appelle Intelligence universelle.

» Sur cette estrade est un trône qu'on appelle
» dance de lumière et où est assise une fem
» toute beauté, appelée Mère de l'Intelligenc
» Sentiment.

» A travers de ses vêtemens on découvre t
» mondes, sous l'apparence de femmes orn
» voiles transparens; on y remarque des figure
» mantes, comme celle d'une mère tendre,
» tient un langage doux et gracieux.

» Au milieu de la ville est la Science, celle
» rifie le cœur.

» Lorsque le nouveau bienheureux le (*Masc*
» c'est-à-dire *contemplateur*), est arrivé en cet
» avec le Créateur, le Créateur dit à un hom
» son monde : Allez, apportez les ustensiles d
» pitalité; car celui-ci a passé la mer qui rajeu
» vieillards : sa jeunesse sera éternelle.

» Aussitôt cinq cents jeunes filles vienne
» devant de lui : cent d'entre elles apporte
» guirlande de perles; cent autres apportent
» où il doit prendre le bain, et cent autres de
» fiques vêtemens qui lui sont destinés. En r
» ces habits précieux, cette personne comprend
» devient le Créateur.

» Pour traverser, sans y être submergé,
» pleine des eaux de la volupté, de la colère,
» varice, de la luxure, de l'orgueil et de l'e
» faut être exempt de tous ces vices, avoir le cœ

» Les génies opposés à la pénitence et à la contem-
» plation, qui habitent les bords de cette fosse, se
» détournent et s'enfuient quand ils voient y arriver
» un observateur du *Maschgouli* et du *Selouk* (*un*
» *contemplateur fidèle au culte*).

» Celui-ci, quand il a traversé cette fosse et la mer,
» est affranchi des liens de toutes œuvres bonnes
» et mauvaises. Les mauvaises sont le partage de
» ceux qui maudissent sa mémoire; et les bonnes,
» celui de ses amis, de ses compagnons, de ses en-
» fans (1). Il ne faut pas dire de mal d'un *Maschgoul*
» ou contemplateur: ses ennemis tombent dans le pé-
» ché, et la pureté est accordée à ceux qui l'aiment.

» Le *Maschgoul*, dans cet état, est absolument déli-
» vré des liens des œuvres: il voit les bonnes et les
» mauvaises aussi tranquillement que le conducteur
» d'un char voit marcher les roues, et c'est alors que
» le *Maschgoul* prend la forme du Créateur.

» Quand il passe sous l'arbre *Al*, il sent tous les
» parfums délicieux dont jouit le Créateur.

» En entrant dans cette ville, il participe à la science
» réservée au Créateur, en ce qu'elle a de plus ex-
» cellent.

» Parvenu au milieu de cet édifice, il est pénétré
» de toute la lumière du Créateur: en sorte qu'*Indra*
» et *Pradjapati* ne peuvent pas supporter la splendeur

(1) Il est dit, *Brahm.* 141, qu'un *savant*, par ses mérites, peut sauver de la renaissance, dans les mondes inférieurs, non seulement lui-même, mais ses pères et aïeux et ses descendans.

» de la lumière dont il brille, comme ils ne p
» supporter celle du Créateur.

» Arrivé au lieu de l'assemblée, il aperço
» est grand comme le Créateur.

» Lorsqu'il monte sur l'estrade, il reçoit l'I
» gence universelle; il connaît tous les monde

» Et lorsqu'il s'assied sur le trône, il semb
» s'asseye sur le Créateur.

» Ce trône est resplendissant de lumière : s
» pieds de derrière sont le passé et le futur; l
» autres sont les vrais biens, et la terre. Ses de
» sont deux versets du *Sama-Veda*, lus avec m
» les deux côtés qui font la largeur du trône son
» autres versets du *Sama-Veda*, et ces quat
» sets ont leur nom propre. Tous les autres ver
» *Rig-Veda* et du *Sama-Veda* sont comme l
» du tissu du trône; et les versets du *Yadjou*
» en sont comme la chaîne. La lumière de la
» est le siége, et l'harmonie du *Sama-Veda* e
» tapis; les mesures du *Veda* en sont le coussi

» C'est là que le Créateur est assis; le *Ma*
» avance et s'assied aussi sur ce trône. Le C
» lui demande : Qui es-tu? Il répond : je suis l
» je suis le passé, le présent et le futur. Je suis
» de celui qui est lumière par lui-même. Tou
» fut, qui est, qui sera, émane de moi. Vo
» l'ame de toutes choses; et tout ce que vous
» le suis. » *Oupn*. 12, *Brahm*. 106.

(La suite au numéro pr

NOTICE DE DEUX PAPYRUS ÉGYPTIENS

EN ÉCRITURE DÉMOTIQUE,

Et du règne de Ptolémée-Épiphane-Eucharistе;

Par M. CHAMPOLLION-FIGEAC (1).

ON connaît déjà, par les travaux des archéologues et des critiques, plusieurs de ces *papyrus* rapportés d'Égypte dans ces dernières années, et qui, de peu d'étendue comparativement aux autres papyrus en écriture *hiéroglyphique* ou en écriture *hiératique*, offrent ordinairement un texte égyptien en écriture *démotique* ou populaire. On les a désignés sous la dénomination particulière de *contrats*, parce que, en effet, leur contenu se rapporte ordinairement à des transactions entre particuliers, ainsi qu'on l'a reconnu soit par une espèce d'enregistrement ou de sommaire écrit *en grec* et ajouté à une marge du texte égyptien, soit par l'examen de ce texte même, ou bien enfin par des contrats purement grecs, analogues dans la forme et dans l'objet aux contrats égyptiens. De plus, on sait aujourd'hui que la langue égyptienne, et ses trois écritures diverses, n'ayant pas cessé d'être d'un usage général en Égypte sous la domination des rois macédoniens, on y rédigeait très-souvent les con-

---

(1) Cette notice a été lue à la séance de la Société Asiatique du 2 Juin 1823.

trats dans les deux langues simultanément, ture *démotique* et en égyptien, la langue de tion, et en grec, la langue de l'admini publique. Il existe, en effet, en Angleterre l'inscription de Rosette; un contrat grec, qu traduction d'un contrat égyptien récemment pour le Cabinet des Antiques de la Biblioth Roi de France. M. le docteur Young vient de cette copie grecque, qui est à Londres, ce sav glais ayant d'abord reconnu l'identité des deux d'après la lecture des noms propres du proto l'acte égyptien, qui lui a été communiquée par m l'année dernière. Les deux actes sont, réellem mêmes; le texte grec est intitulé: ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ ΦΗΣΑΙΓΥΠΤΙΑΣ *copie du contrat égyptien;* ils mencent l'un et l'autre par la même date, et le des officiers publics qui les ont signés sont a mêmes. Le sens du mot ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ ne présente doute; mais il pourrait encore servir, vu la circon dans laquelle il est employé, à expliquer entiè la nature des fonctions de l'ΑΝΤΙΓΡΑΦΕΥΣ qui est to nommé avec le ΔΙΑΓΡΑΦΕΥΣ et l'ΥΠΟΓΡΑΦΕΥΣ dans gistrement grec de tous les contrats rapportés d'É et qui aurait pu être aussi une espèce de *copiste* o *ducteur-juré*, délégué de l'autorité publique écrire, dans la langue administrative, des contr digés en langue et en écriture du pays. Ainsi l' de ces précieux débris de l'antiquité égyptienne fournir chaque jour quelque résultat nouveau, ait combien le petit nombre des contrats con

publiés a déjà procuré de notions historiques de quelqu'intérêt. Il devait d'ailleurs en être ainsi, d'après l'usage adopté, dans la rédaction des actes publics passés en Égypte durant la domination des Ptolémées, de mentionner dans leur protocole non-seulement l'année du règne et le surnom du souverain régnant, mais encore plusieurs prêtres ou prêtresses, et au premier rang parmi eux, le prêtre d'Alexandre-le-Grand, fondateur de la monarchie macédonienne en Égypte, et dont le nom est suivi dans ces contrats des noms de tous les rois Ptolémées morts depuis Alexandre et associés à ses honneurs, jusques au roi régnant. Ainsi, le protocole, dans les actes publics de quelque importance, et, pour cela même, plus soignés dans leur texte, offre la série généalogique et chronologique des rois Ptolémées, et ces documens sont très-précieux pour leur histoire. Nous avons fait voir ailleurs (1) comment le seul contrat grec, appelé de *Ptolémaïs* et publié par M. Boëck, à Berlin, a suffi pour mettre hors de doute le règne d'un *Ptolémée-Eupator*, que nous avions exhumé, en quelque sorte, de l'oubli absolu où l'avaient laissé tous les historiens et tous les critiques avant nous; et encore pour confirmer pleinement ce que nous avions aussi cherché à établir sur la véritable durée du premier règne de Ptolémée-Soter II, portée à dix-sept ans par les uns, à quinze par d'autres, et qui est fixée à dix ans dans nos

---

(1) Éclaircissement sur le contrat grec de Ptolémaïs, p. 25 à 32.

Annales des Lagides (2). L'examen soigneux
contrats est donc, à bien juste titre, l'objet d
vaux des philologues de notre tems; il prome
ques heureux résultats, et de plus nombreux
à mesure que l'époque relative de ces contrats
se rapprochera de plus en plus, que le texte
protocole sera plus régulier et plus complet
tout enfin quand, au lieu de la simple menti
divers prêtres qu'il était ordonné d'y relater
trouvera de plus et leurs noms et ceux de leu
avec l'énoncé de leurs fonctions. C'est de là qu'
tirer en effet des données certaines, et qui n
manqué jusqu'ici, sur l'ordre de ces prêtres, su
familles, leurs noms, leur succession, et sur la
annuelle ou *perpétuelle* de leur sacerdoce.

Bien des doutes restaient encore à éclairci
point pour l'Égypte des Lagides; mais les deu
rus qui sont le sujet de cette notice, et qui fon
d'une seconde collection d'antiquités égyptien
cemment envoyée à M. Thédenat du Vent fi
viront à résoudre quelques-uns de ces dout
deux contrats sont l'un et l'autre du règne de
mée-Épiphane, l'un de l'an 4 et l'autre de
chacun d'eux, ce qui n'existe sur aucun aut
trat connu, contient, pour son époque, le n
prêtre d'Alexandre, le nom de l'*athlophore* d
nice-Évergète, celui de la *canéphore* d'Arsin
ladelphe, et enfin le nom de la *prêtresse* d'A

(1) Tome II, p. 182 à 196.

Philopator. L'inscription de Rosette est du même règne et de la 9ᵉ. année; elle contient aussi les noms de ce prêtre et de ces prêtresses : ainsi nous avons à comparer trois monumens du même règne et de trois époques différentes, l'an 4, l'an 8 et l'an 9; ce hazard peut se présenter encore pour d'autres règnes; arrêtons-nous à examiner ce qu'il peut nous apprendre sur celui de Ptolémée-Épiphane en particulier, et, en général, sur l'état, en Égypte, des prêtres chargés du culte posthume des rois et des reines qui furent ses ancêtres. Nous verrons aussi comment il peut concourir à expliquer, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, deux passages importans de l'inscription de Rosette.

En faisant notre examen critique d'après la traduction française du protocole de ces deux contrats égyptiens écrits en caractères *démotiques*, traduction faite avec le secours de l'alphabet de cette écriture, complété et publié par mon frère (1) après les travaux de MM. Silvestre de Sacy et Ackerblad, je ne dois pas craindre qu'il s'élève des doutes sur l'exactitude de cette traduction, la certitude et la facile application de cet alphabet, les épreuves auxquelles il a déjà été soumis (2), et ses résultats naturels, devant nous dispenser de la justifier quant aux noms propres des Ptolémées inscrits dans ces contrats; et quant à

---

(1) Lettre à M. Dacier, relative à l'*Alphabet des Hiéroglyphes Phonétiques*. Paris, F. Didot, 1822; in-8°., planche IV.

(2) Sur le texte *démotique* de l'inscription de Rosette, et plusieurs *papyrus démotiques* aussi, du Cabinet du Roi.

leurs surnoms et à quelques mots autres que c
qui se lisent également dans le texte des deu
coles, le sens des signes démotiques qui le
ment ne saurait non plus offrir aucun doute,
de ces protocoles étant le même dans tous
trats, sauf le nombre des noms selon les épo
quelques-uns de ces signes existant aussi, et
même sens déjà reconnu, dans l'inscription de I
Toute autre démonstration est d'ailleurs h
cadre de cette notice ; nous y joignons un
mile lithographique du protocole de ces deux co

Voici la traduction française de ces deux
coles :

Papyrus, n°. 1. Dans l'année 4e. du roi Ptol
fils de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux (Philopat
étant *prêtre* d'Alexandre, et des dieux Adelph
des dieux Évergètes, et des dieux Philopatores,
roi Ptolémée-Euchariste, Démétrius, fils de Sit
étant Areia, fille de Diogène, *athlophore* de
nice-Évergète; étant Nicias, fille d'Apelle, *canép*
d'Arsinoé-Philadelphe; étant Irène, fille de Ptolé
prêtresse d'Arsinoé-Philopator.

Papyrus, n°. 2. Dans l'année 8e. du roi Ptolém
fils de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux (Philopato
étant *prêtre* d'Alexandre, et des dieux Adelphes
des dieux Évergètes, et des dieux Philopatores, et
dieux Soters, Ptolémée, fils de Ptolémée, fils
Horoshermès ; étant Dropion, fille de Ménapi
athlophore de Bérénice-Évergète ; étant Démétr
fille de Philinus, *canéphore* d'Arsinoé-Philadelph

étant Irène, fille de Ptolémée, *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator.

Il n'est pas inutile de transcrire ici le protocole analogue de l'inscription de Rosette, le voici: (ligne 4), dans l'année 9e., (ligne 9), (du roi Ptolémée, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopatores); (ligne 4), étant Aëtès, fils d'Aëtès, *prêtre* d'Alexandre, et des dieux Soters, et des dieux Adelphes, et des dieux Évergètes, et des dieux Philopatores, et du dieu Épiphane-Eucharìste; étant Pyrrha, fille de Philinus, *athlophore* de Bérénice-Évergète; étant Aréia, fille de Diogène, *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe; étant Irène, fille de Ptolémée, *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator.

Nous ne croyons pas nécessaire de rapporter ici le texte grec, très-connu, de cette partie de l'inscription de Rosette, ni de soumettre à ses formules le texte des deux autres protocoles, leur discussion devant entièrement porter sur les faits et non pas sur les mots de ces textes. Nous ferons donc remarquer dès l'abord l'analogie de ces trois protocoles : dans les trois, la date de l'année se trouve à leur commencement, et nous expliquerons plus bas celles des deux papyrus. Le nom du souverain régnant y suit immédiatement cette date de l'année; et ce souverain est le cinquième des Ptolémées, le fils et le successeur de Ptolémée et d'Arsinoé Philopatores, comme le disent les trois textes : il s'ensuit que les deux nouveaux *papyrus* que nous examinons, sont les plus anciens de

tous ceux des tems des Lagides que l'on conna
qu'ici.

Immédiatement après le nom du prince ré
on y lit les noms du prêtre d'Alexandre et des
Ptolémées, ses premiers successeurs, Soter,
delphe, Évergète et Philométor : on doit
fois avertir que le nom des dieux Soters (Pt
Soter et Bérénice, sa femme) est omis dans
pyrus, n°. 1, et que, dans le n°. 2, ces
noms, qui doivent être les premiers dans l'or
tems, y sont au contraire les derniers. Mais d
blables inadvertances peuvent exister sans
quence dans des contrats de cette nature, ou
d'officiers publics plus ou moins attentifs à la
rité chronologique de ces protocoles, desquels
leur du contrat ne pouvait dépendre nullemen

Nous avons déjà fait remarquer, dans le t
contrat grec de Ptolémaïs, des irrégularités d'u
genre, d'abord dans la mention des prêtres
trois reines Lagides auxquelles cet honneur fut
où l'écrivain mit καὶ θεᾶς Ἀρσινόης au lieu d
Ἀρσινόης, et je dis l'écrivain, parce que je cr
M. Boëck a très-bien lu ce passage du *fac si*
manuscrit original, et que les mots καὶ θεᾶς so
apparens dans les copies gravées, publiées
même M. Boëck, à Berlin, et par M. Jomard
ris. Il en résultait contre le texte formel des
mens existans, que la *canéphore* d'Arsinoé-Phil
était en même tems la *canéphore* d'Arsinoé-P

tor, et que celle-ci n'avait pas sa *prêtresse* particulière. Nous avons exposé, dans nos *Éclaircissemens historiques sur le contrat de Ptolémaïs* (pages 32 à 36), nos doutes sur l'exactitude de cette leçon, sur la certitude du fait historique qui en résultait, et nos motifs pour y substituer, d'après l'inscription de Rosette, les mots καὶ ἱερείας Ἀρσινόης qui conservaient l'ordre ordinaire de ces faits; ces motifs paraissent avoir été admis postérieurement dans une Notice insérée au *Journal des Savans* (1); et comme on l'observe très-bien à ce sujet, la question est résolue par le contrat grec de la quatrième année du règne de Cléopâtre et de Soter II, analysé par M. Saint-Martin dans cette *Notice* que nous citons, contrat qui porte sans difficulté ἱερέας (pour ἱερείας) Ἀρσινόης. Ainsi nos doutes et notre substitution se trouvent pleinement confirmés; et M. Young a admis cette correction dans le texte de ce contrat, qu'il vient de réimprimer dans son ouvrage tout récemment publié à Londres (2).

On trouve encore dans le même contrat de *Ptolémaïs* le surnom du quatrième Ptolémée, écrit εὐπάτωρ au lieu de φιλοπάτωρ, et nous avons aussi indiqué ce mot comme une fausse leçon; on a cru, et MM. Letronne (3) et Saint-Martin (4) se sont rencontrés sur

---

(1) *Notice sur quelques Manuscrits grecs* apportés récemment d'Égypte; par M. Saint-Martin. Cahier de septembre 1822, page 559.

(2) *An Account of some recent Discoveries in Hieroglyphical Literature, and Egyptian Antiquities. London, Murray*, 1823, *p.* 147.

(3) *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, p. 125.

(4) Notice précitée, p. 560 et note 1.

cette idée, que Ptolémée-*Philopator* a pu p
aussi le surnom d'*Eupator*; c'est le contrat seul
désir d'expliquer cette espèce d'anomalie qui s
source de cette opinion; il est vrai que Josèphe
un passage cité par ces deux académiciens, dési
dans l'intervalle de quelques lignes, le même
mée d'abord par le surnom d'*Eupator*, et, u
plus bas, par celui de *Philopator* (1), appuie
lièrement leur sentiment. L'on peut toutefois r
quer que le contrat de Soter II, qui porte bien l
nom de *Philopator*, ainsi que l'inscription de R
exigent cette correction dans le contrat de Ptol
Josèphe reste donc seul avec sa leçon εὐπάτορ
peut être vicieuse, rectifiée même par quelque m
crit, et qui, isolée, se trouve en contradiction ma
avec tous les auteurs grecs qui ont parlé de Ptol
Philopator, qu'ils n'ont jamais désigné par l
nom d'*Eupator* : nous inclinerions donc à cor
la fois le texte de Josèphe en même tems que ce
contrat de Ptolémaïs, par le texte du contrat
tèr II, et celui des autres manuscrits grecs qui dés
tous unanimement le fils de Ptolémée-Évergèt
le seul surnom de *Philopator*. Pour les mêmes
encore nous laisserions l'inscription de Paph
l'honneur d'un Ptolémée-*Eupator*, au jeune
Philométor qui, sans nul doute, porta ce s
d'*Eupator*, et régna quelques mois en Égypte
que nous l'avons suffisamment démontré ailleur

(1) *Joseph.*, *Antiq. Jud.*, *Lib. XII*, *cap.* 3.

(2) *Annales des Lagides*, II, 167. — *Éclaircissemens his*
sur le Contrat de Ptolémaïs, p. 28 à 32.

Revenant aux deux nouveaux contrats, on voit que les noms des prêtres d'Alexandre et des Ptolémées, sont suivis des noms des *athlophores* de Bérénice-Évergète, des *canéphores* d'Arsinoé-Philadelphe, et de la *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator; et l'on remarquera que, excepté pour la *prêtresse* de cette dernière Arsinoé, tous les autres noms sont différens pour les deux époques de ces contrats. Ils sont très-précieux sous ce point de vue, puisque les autres contrats connus ne rapportent point les noms de ces prêtres dont on s'est contenté d'y mentionner le sacerdoce. Réunis aux noms de ces mêmes prêtres consignés dans l'inscription de Rosette, on a leurs noms et ceux de leur père pour trois époques du règne d'Épiphane; le tableau suivant les présente dans leur ordre successif et hiérarchique :

Prêtres d'Alexandre et des Ptolémées.

Pour l'an IV. Démétrius, fils de Sitaltès.
—— VIII. Ptolémée, fils de Ptolémée, fils d'Horos-hermès.
—— IX. Aëtès, fils d'Aëtès.

Athlophores de Bérénice-Évergète.

—— IV. Areia, fille de Diogène.
—— VIII. Dropion ou Tropion, fille de Ménapion.
—— IX. Pyrrha, fille de Philinus.

Canéphores d'Arsinoé-Philadelphe.

—— IV. Nisias ou Niçias, fille d'Apelle.
—— VIII. Démétria, fille de Philinus.
—— IX. Aréia, fille de Diogène.

Prêtresses d'Arsinoé-Philopator.

—— IV. Irène, fille de Ptolémée.
—— VIII. Irène, fille de Ptolémée.
—— IX. Irène, fille de Ptolémée.

Cette série nous fait donc connaître dix-
appartenant à sept familles différentes.

1°. Sitaldès ou Sitáltès, père de Démétrius.
2°. Ptolémée, fils d'Horoshermès, père de P
d'Irène.
3°. Aëtès, père d'Aëtès.
4°. Diogène, père d'Aréia.
5°. Ménapion, père de Dropion ou Tropion.
6°. Philinus, père de Pyrrha et de Démétria.
7°. Apelle, père de Nisias ou Nicias.

Cette liste pourra servir peut-être un jo
telligence plus complète de quelque autre mo
aujourd'hui nous en retirons ce premier fa
présumable d'avance, mais qu'il était de que
rêt de dégager de toute incertitude, c'est que
doce des prêtres d'Alexandre et des Ptolém
athlophores de la reine Bérénice-Évergète,
néphores de la reine Arsinoé-Philadelphe, é
nuel ΕΠΕΤΕΙΟΣ. M. Letronne, dans son beau tra
les inscriptions grecques et latines de l'Égyp
pliquées à l'histoire civile et religieuse de cet
trée, l'avait déjà conjecturé d'après le titre
ἱερεύς, *deux fois prêtre*, que porte un Psen
dit Panuphis, dans une inscription grecque d

rières de Gartas en Nubie (1), et nos contrats vont mettre ce point historique dans tout leur jour. Ce sacerdoce annuel était d'ailleurs d'un usage général en Grèce ; l'institution des prêtres qui furent affectés au culte des rois, ne paraît remonter ni en Égypte, ni en Syrie, au-delà des tems d'Alexandre, et rien n'autorise à croire que l'Égypte des Pharaons, si pieuse envers la Divinité, eût adopté une pareille pratique. Sous les Ptolémées, elle eut donc des prêtres annuels pour ses rois et pour quelques-unes de ses reines : on comprend par là toute l'importance qui serait propre à la collection plus ou moins étendue de leurs noms dans l'ordre de leur époque, puisqu'ils pourraient être une espèce d'échelle chronologique, et ce que nous apprennent les deux nouveaux contrats réalise en partie et confirme les espérances que nous avions déjà rattachées dans un autre écrit (2) à ces diverses listes sacerdotales, dans l'intérêt des recherches historiques : on doit donc de toutes parts s'appliquer à les accroître.

La comparaison des deux nouveaux contrats avec l'inscription de Rosette, nous apprend donc avec quelque certitude :

1°. Que le sacerdoce du prêtre d'Alexandre et des

---

(1) *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, tirées des Inscriptions grecques et latines, relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et religieux. (Paris, Bolland — Tardieu, 1823, in-8°.) p. 489. Voyez aussi p. 214 du même ouvrage.

(2) *Éclaircissemens historiques sur le Contrat de Ptolémaïs*, p. 28 et 29.

dieux Ptolémées, ses successeurs, était annu
noms sont différens pour chacune des trois an
nous ne voyons pas non plus que le même p
nage ait rempli deux fois les mêmes fonction
les trois époques que nous connaissons, et aucun
ne porte le titre de διὰ ἱερεὺς, quoique ap
nant à des familles en quelque sorte privil
pour le sacerdoce; ce qui n'empêchait pas que l
suprême de l'ordre sacerdotal, l'Ἀρχιερεὺς, sous l
gides, pût être perpétuel, et son fils l'héritier
titre, comme le rapporte Hérodote pour son tem
Il paraît toutefois par l'inscription de Rosette (
6) qu'il y avait alors plusieurs grands-prêtr
Égypte, un peut-être pour chaque dieu ou pour c
temple principal; mais nous ignorons encore s
tems des Lagides, leurs fonctions étaient annuel
perpétuelles.

2°. Que le sacerdoce des athlophores de Bér
Évergète I était également annuel.

3°. Qu'il en était de même de la canéphore
sinoé, première femme de Philadelphe; et nous
dit ailleurs que c'était à cette Arsinoé, et non p
seconde femme de ce roi, nommée aussi Arsinoé
les honneurs de la canéphore appartenaient,

---

(3) Ἀλλὰ πολλοὶ (ἱέρεες) τῶν εἷς ἐστὶ Ἀρχιερεύς· ἐπεὰν δέ τις ἀ
τούτου ὁ παῖς ἀντικατίσταται. Lib. II, cap. 37, T. I, p. 171, é
Gail. Cf. Diod. sic. p. 84 et 98; *Euseb.*, Præp. Evang., Lib. I
Ce que ces auteurs rapportent pourrait donner lieu à une
discussion, que l'observation de faits certains et encore
pourrait seule rendre utile dans ses résultats.

que la seconde n'eut point d'enfans, et que la première fut la mère de l'héritier de la couronne, Ptolémée-Évergète (1). Cette opinion ne réunit pas tous les suffrages, et, en attendant que quelque monument la confirme plus directement, nous ajouterons ici quelques considérations qui nous semblent propres à l'appuyer. Ce ne put être qu'après l'avénement d'Évergète, que cette Canéphore pût être instituée ; car on ne connaît point de sacerdoce de ce genre pour des reines encore vivantes, et c'est à sa propre mère que le roi Évergète dut naturellement le destiner. Le texte de l'inscription d'Adulis et des autres monumens analogues connus jusqu'ici, dans lesquels Évergète I est désigné comme le fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, *les dieux frères*, Βασιλεὺς μέγας Πτολεμᾶιος, ὑιὸς Βασιλέως Πτολεμαίου καὶ Βασιλίσσης Ἀρσινόης θεῶν ἀδελφῶν, ne contredit point cette assertion, puisque les reines d'Égypte, comme vient de le prouver M. Letronne (2), portaient le titre de *sœur* du roi leur mari, quoiqu'elles ne fussent pas réellement leurs sœurs. Comme Évergète I n'était pas le fils de la seconde Arsinoé, mais bien de la première, il est tout simple et même de rigueur, que, dans l'inscription d'Adulis et ailleurs, ce prince, qui se dit fils de Ptolémée et de la reine Arsinoé, *les dieux frères*, désigne réellement le Ptolémée et l'Arsinoé qui étaient de fait l'un son père et l'autre sa mère ; c'est-à-dire, Ptolé-

(1) *Annales des Lagides*, I, 233.

(2) *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte*, p. 8, 348, etc.

mée-Philadelphe et la première Arsinoé, fil
seconde et du roi Lysimaque. *Philadelphe* por
leurs ce surnom royal dès son avénement à la co
et avant d'avoir épousé sa seconde femme, c
sa sœur. On connaît en effet une médaille d'un
noé, avec la légende : ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ ;
l'ont décrite observent que la tête indique *un*
très-jeune (1), et cette médaille n'a point d
Or, on sait par l'histoire, que Ptolémée-Phil
ne parvint à la couronne qu'à l'âge de vingt
ans, qu'il se maria trois années après avec A
fille de Lysimaque, de laquelle il eut trois
que quatre années plus tard encore, il épousa
Arsinoé en secondes noces ; enfin, que cette
était plus âgée que Philadelphe, et hors d'éta
donner des enfans (2). C'est donc à la premi
sinoé qu'on doit attribuer cette Médaille d'
jeune ; et il en résulte, que ce prince ayant p
son avénement le surnom de *Philadelphe*, c
surnom dut aussi être commun à sa première f
et que les dieux *Adelphes* ou *Philadelphes* p
également s'entendre de Ptolémée et de ce
mière Arsinoé. Les médailles s'accordent don
point avec ce que nous apprennent les inscript

(*La suite au Numéro proch*

---

(1) Mionnet, Description, VI, p. 13, nº. 118.

(2) *Annales des Lagides*, II, 13, 14, 19 ; et Vaillant,
Ptolém., 3c.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Sur la Chrestomathie sanskrite de M. Frank.

M. FRANK, professeur de philosophie à Munich, a publié, dans cette ville, à la fin de 1820 une chrestomathie sanskrite, composée des morceaux suivans :

Le discours de Dhritarashtra, tiré du *Mahabharata*, avec les Scholies de *Nilakanta*.

L'exorde du Mahabharata.

Des extraits de l'ouvrage de *Sankara-Atcharia* sur les *Vedas*, et du *Commentaire d'Ananda* sur l'ouvrage de *Sankara*.

L'auteur a donné le premier morceau en caractères *dévanagari*, avec une lecture interlinéaire en lettres romaines ; et il a placé, au bas de chaque page, l'analyse en lettres simples des caractères composés. — Ce texte est suivi d'une exposition grammaticale et *mythique*, où M. Frank applique les règles de la langue, et fait ce que les écoliers appellent *les parties* grammaticales des mots. C'est pour les commençans, auxquels l'ouvrage est destiné, la partie la plus utile du travail de M. Frank. Aux explications grammaticales, il joint partout les éclaircissemens nécessaires pour faire connaître les personnages mythologiques que le poète indien a mis en scène, les faits et les usages qui caractérisent l'antique civilisation de l'Inde. Il analyse tous les mots composés, il en indique la racine, et il écrit en caractères *dévanagari* toutes les expressions qui deviennent l'objet d'une remarque. Le texte avec les remarques oc-

cupe 122 pages in-4°. ; et l'on peut assurer que les a
tions, dont l'auteur fait un usage perpétuel, l'ont m
lement raccourci d'un tiers.

Les caractères *dévanagari* ne sont pas moins r
Allemagne qu'en France. M. Bopp, qui a do
1818, l'épisode de *Nala*, autre pièce tirée du *Ma*
rata, a fait imprimer son livre à Londres, avec le
caractères de Charles Wilkins, l'un des hommes
nos jours, ont le mieux mérité de la littérature sa
le petit nombre de mots sanskrits, employés par
Schlegel, dans sa *Bibliothèque Indienne*, prov
d'un caractère qu'il a fait graver à Paris, chez M
Pour M. Frank, il a été obligé d'écrire lui-même
caractères *dévanagari* dans des espaces ménagés,
feuille où il avait fait imprimer toutes les parties
travail qui sont écrites en caractères romains, e
lithographier ensuite. Il ne lui a pas fallu moins
quante-neuf pierres pour *lithographier* tout l'ouv
c'est certainement ce travail long, difficile et dispe
qui le tient au prix élevé auquel il se vend.

Il ne faut pas omettre que MM. Bopp et Frank
envoyés, aux frais du gouvernement bavarois, à
à Londres, où ils ont passé plusieurs années, ch
s'instruire dans la littérature indienne, et d'import
leur patrie des connaissances et des livres qui y
manqué jusque là. Il paraît que ces deux savans o
pli, avec autant de zèle que de succès, l'honorable
qui leur avait été confiée. M. Frank, en particulier
richi la bibliothèque royale de Munich des meilleur
en ce genre; « livres, dit-il, que certainement on
verait rassemblés dans aucune autre partie de l'Allem
Il paraît que le gouvernement de Suède a suivi cet ex
au moins M. Frank nous apprend-il qu'il a trouvé à I

M. Ekenstan, savant suédois, qui s'occupait à réunir avec des soins infinis des monumens indiens, dont il essayait d'éclaircir l'origine et le but par de savans commentaires.

A peine de retour, MM. Bopp et Frank se sont empressés de publier des ouvrages propres à faciliter l'étude du sanskrit. Outre la traduction du *Nala*, M. Bopp a donné une analyse comparative des langues sanskrite, grecque, latine et teutonique, pour montrer l'identité primitive de leur structure grammaticale ; on lui doit encore un système de la conjugaison des verbes sanskrits ; enfin, il a annoncé une grammaire de cette langue en latin. — M. de Schlegel a fait imprimer le texte du *Bhagavat-gîta ;* il prépare une édition de l'*Hitopadesa*, avec une version et des notes, et il s'occupe en ce moment d'une grammaire sanskrite, dont plusieurs chapitres sont achevés. M. Frank promet une seconde partie à sa chrestomathie, avec une dissertation, un glossaire et des notes (*préface*, page 12). Nous ne parlons ici que des ouvrages qui ont pour objet l'étude de la langue.

En France, quoique nous possédions une foule de manuscrits sanskrits, et malgré le zèle des savans recommandables qui se sont occupés de la littérature indienne, nous paraissons moins avancés. La bibliothèque royale renferme le *Mahabharata* en entier ; elle en possède en outre plusieurs parties séparées, et, entre autres, deux copies du *Bhagavat-gîta*. Il suffit de jeter les yeux sur le catalogue dressé en 1807 par M. Hamilton, et traduit par M. Langlès, pour voir que les ouvrages les plus importans de la littérature indienne sont à Paris, et que cette capitale est après Londres la ville d'Europe qui offre à exploiter la mine la plus riche.

Le roi a fondé, au collége de France, une chaire de sanskrit, et elle est remplie par un homme sur l'habileté

duquel il n'y a qu'une voix; enfin, nous avons dep
an une société asiatique qui compte parmi ses membr
plus célèbres orientalistes. Malgré cette réunion de c
stances favorables, non-seulement nous n'avons pas de
maire sanskrite, nous n'avons même aucun des livr
mentaires, qui pourraient aider le commençant dans l
de cette langue qui paraît si difficile et si riche. La
asiatique s'est occupée plusieurs fois de cet objet imp
il y a eu des résolutions prises, une commission nor
un alphabet dessiné. Tout nous fait donc espérer qu
jouirons bientôt du fruit de ces travaux. Cependant
que diligence qu'on y mette désormais, nous arriver
derniers dans la lice, et l'on ne peut s'empêcher d'en
ver quelque regret.

Dans cette attente mêlée d'incertitude, le plus sû
nous autres commençans, est de nous attacher à tire
des secours que nous offre le zèle actif des savans
gers, et la chrestomathie de M. Frank doit être co
parmi les plus utiles. Nous avons déjà parlé de son
saire sur le discours de *Dhritarashtra*. Dans la piè
vante, qui est l'exorde du *Mahabharata*, l'auteur a
le texte en caractères romains, avec une version lat
regard. Ainsi l'élève peut s'exercer à rétablir le te
dévanagari d'abord en caractères simples, ensuite e
ractères composés, en s'aidant des exemples qu'il tr
dans la première partie. La version latine guidera le
mençant, et elle rectifiera l'interprétation qu'il essaie
même de faire.

Il faut convenir que la troisième partie sera
utile à ceux qui bornent leurs travaux à l'étude
langue; parce que la préface du commentaire de *Sa*
sur les *Védas*, et l'exposition d'*Ananda* sur le com
taire de *Sankara*, sont relatifs à des points très-obsc

la philosophie des Indiens ; mais ces extraits doivent avoir un attrait particulier pour les amateurs de cette philosophie. M. Frank en parle de manière à piquer vivement la curiosité des savans. Le nom de *Sankara* est illustre dans l'Inde. Ce philosophe, dit M. Frank, qui vivait avant l'ère vulgaire, est le plus célèbre des interprètes des *Védas ;* W. Jones le représente comme un homme d'un rare savoir et d'un jugement exquis ; fondateur d'une école qui prêchait le renoncement aux intérêts et aux affections terrestres, il combat avec véhémence tous ceux qui rejettent l'autorité des *Védas*, et entre autres les *Nastikis*, sectaires qui, non contens de nier l'inspiration des livres sacrés, poussaient l'impiété jusqu'à nier l'existence de Dieu. Il a composé des vers sous le nom d'*Amarou*. On a aussi du même auteur une hymne en l'honneur de l'épouse de *Siva*, et d'autres poésies ; mais son grand ouvrage, celui qui dans l'Inde jouit de plus de célébrité, est le *Bhashia* ou *le commentaire* par excellence, livre où il explique les principales et les plus difficiles parties des *Védas*, en s'arrêtant presque sur chaque mot. Sans l'intelligence de cet ouvrage, continue M. Frank, il paraît presque impossible d'acquérir la connaissance de la partie la plus élevée et la plus importante de la philosophie des Indiens, et de pénétrer toute l'étendue de leur sagesse dans les *Mythes* et les monumens de l'art. Aussi le *Bhashia*, ou *le Commentaire*, a-t-il trouvé lui-même un grand nombre de commentateurs ; et, si parmi ses interprètes, l'auteur de la chrestomathie a donné la préférence à l'exposition d'*Ananda*, c'est que l'ouvrage lui a paru meilleur en soi, et que le manuscrit, quoique unique à Londres, lui a semblé aussi mériter plus de confiance. Ce qu'il ajoute nous paraît digne d'une grande attention. « On » peut déjà comprendre, par les extraits que je donne de ces » deux auteurs, que la philosophie indienne n'est point celle

» qui, sous ce nom, est parmi nous exaltée par les
» combattue par les autres, et qu'il est fortement à so
» ter qu'elle soit appréciée d'après ses véritables carac
» et non d'après des notions vulgaires puisées dan
» sources corrompues. Certes, dans cette philosophie
» que l'explique *Sankara* d'après les *Védas*, toute la
» gion des Indiens, tous ses *Mythes*, ont un sens lumi
» *sensum et lucem*, et ces *Mythes* embrassent l'ens
» de la littérature, des mœurs et des monumens de
» diens et de plusieurs autres peuples. Leur influenc
» rait-elle été aussi féconde, aussi générale, si elle
» pas fondée sur une philosophie sublime et vraie ?
» montrerai ailleurs, par une foule d'exemples, co
» il est facile d'errer en ce sujet difficile, en donnan
» stamment à un terme qui a plusieurs significations
» acception la plus ordinaire (*préface*, page 8). »

Toutefois l'auteur avoue que dans les écrits de ces sophes, il se trouve des points traités avec trop de veté, d'autres qui sont obscurs ou qui manquent liaison suffisante, d'autres enfin qui semblent cont toires. Ces imperfections, si elles existent (car c'est maîtres à en juger), n'empêcheront point sans dou amateurs de la philosophie de rechercher avidemme fragmens, ignorés jusqu'ici en Allemagne et en Fr et d'attendre avec impatience la publication entière des mentaires sur l'*Oupanichâda*, dont M. Frank a fait c parce que c'est celui qui a le plus exercé les interprèt

M. F. Littré.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 juillet 1823.

Les personnes dont les noms suivent, sont admises au nombre des membres de la Société.

MM. Capefigue, élève de l'école des Chartes.
Villemain, membre de l'Académie française.

M. le comte de Romanzoff, chancelier de l'empire de Russie, écrit à la Société pour la remercier de sa nomination comme membre souscripteur, et il annonce son intention de porter sa souscription à 240 francs annuellement.

M. le baron Coquebert-de-Montbret, forcé de s'absenter pour de fréquens voyages, écrit au conseil pour donner sa démission des fonctions de membre de la commission du Journal, et M. Klaproth est nommé pour le remplacer.

M. Stanislas Julien adresse au conseil le manuscrit d'une traduction latine verbale du livre du philosophe chinois *Meng-tseu* ou *Mencius*, rédigée dans le but d'être utile à ceux qui veulent se livrer à l'étude du chinois. Il demande que la Société lui fournisse les moyens de publier cet ouvrage; MM. Klaproth, Saint-Martin et Kieffer sont nommés commissaires pour l'examen de cet objet.

M. Amédée-Jaubert rend compte au nom de la commission nommée dans la dernière séance, du travail auquel elle s'est livrée pour rédiger une série de questions destinées à être remises à M. Dubois de Beauchêne.

M. de Nerciat présente un *Specimen* d'un système
criture, pour représenter aussi exactement que possib
prononciation de la langue persanne, au moyen des c
tères français, aidés de quelques signes de convention
dispensables à cause du petit nombre de lettres qui ex
dans notre alphabet.

M. Grangeret de la Grange lit divers morceaux tra
de l'arabe de Moténabby.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Klaproth, *Verzeichniss der Chinesischen Mandshuischen bücher und Handschriften*, etc.; in-f°.; *Origin of Paper-Money*, broch. in-8°.—Par M mard, *Voyage à l'Oasis de Thèbes et dans les d situés à l'orient et à l'occident de la Thébaïde*, M. Cailliaud, de Nantes, première livraison, in-f°., et planches; *Voyage à l'Oasis de Syouah*, 1re., 2e. et vraisons, in-f°., texte et planches.— Par Sir G. Stau *Miscellaneous notices relating to China*, etc., 1 vol. i *Memoir of the Life and Family of the Late Sir G. Th. S ton*, 1 vol. in-8°.; *Réglemens de la Société Asiatiq Londres*. — Par M. Dubois de Beauchêne, un Man persan, contenant un *Voyage de l'Inde en Angle* par Ilam-eddin; un autre Manuscrit persan intitul *Portion des Enfans et la Crême recueillie de la G maire arabe;* diverses Brochures et Almanachs p dans l'Inde, en anglais, hollandais et sanskrit, ain des Dessins.—Par M. Andréa de Nerciat, *Linguæ heb institutiones, auctore Quinquarboreo*, in-4°.; *Le Trô chunté*, conte indien, traduit du persan par M. le Lescallier, 2 vol. in-8°.; deux Exemplaires d'une sur les Wéhabis, par M. de Nerciat. — Par M. Platt, *Catalogue of the Ethiopic Biblical manuscri*

the royal Library of Paris and in the Library of the British and Foreign Bible Society, etc., 1 vol in-4°.

Souscriptions extraordinaires.

M. le duc de Blacas. . . . . 100 fr.

M. le comte de Romanzoff. 240

Le lieutenant-colonel Wilford, membre de la Société Asiatique de Calcutta, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), est mort à Benarès, le 4 septembre 1822. Ce savant, bien connu des personnes qui ont étudié la littérature indienne, était un des plus anciens membres de la Société Asiatique de Calcutta; il s'était occupé particulièrement de l'histoire ancienne et de la littérature des Hindous, mais, il faut le dire, avec plus d'ardeur que de succès. Les résultats de ses travaux sont consignés dans un grand nombre de mémoires qui ont été insérés dans les *Recherches asiatiques*.

M. Félix Carey, fils aîné du docteur Carey si connu par ses travaux sur les langues de l'Inde, est mort à Sirampour, le 10 novembre 1822, âgé de 36 ans; il était auteur d'une *Grammaire de la langue burmane*; d'un *Dictionnaire burman*, manuscrit; d'une *partie* de la traduction du Nouveau Testament dans la même langue; d'une grammaire *Pali*, avec une traduction en sanskrit, prête à imprimer; du *Vidyahara-vouli*, ouvrage d'anatomie en bengali, formant le premier volume d'une Encyclopédie bengalie, un vol. in-8°. avec planches; d'un *grand Dictionnaire bengali*, sous presse, et publié par le Dr. Carey et Schri-Ram-Komoul-Sen; d'un ouvrage sur la jurisprudence en bengali, dont l'impression n'est pas encore achevée; d'une traduction dans le même idiôme de l'histoire abrégée d'Angle-

terre, par Goldsmith; du *Pilgrim's progress*, traduit
en bengali, et imprimé à Sirampour; d'une autre trad
d'un ouvrage de chimie, par le rév. John Mack; et d'un
sion dans la même langue d'un abrégé de l'Histo
l'Inde-Anglaise, de M. Mill; ces ouvrages sont sous p

Le Drogmanat français vient de perdre dans la per
de M. Joinard, premier drogman du consulat géné
France, à Bagdad, l'un de ses membres distingués. M
nard (Toussaint-Charles-Olivier) né le 5 décembre
à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, fut n
jeune de langues en 1797. Il s'est acquitté avec ho
pendant plusieurs années des fonctions de drogman
chancelier en Perse, en Macédoine et en Morée. Il s
dait à son nouveau poste à Bagdad, lorsqu'il mo
Marseille le 1er. avril 1823. La perte de cet inter
jeune encore, est d'autant plus sensible, que M. J
réunissait à la connaissance théorique et pratique de
gues orientales, celle des affaires, une grande habitu
Levant, et ce courage si nécessaire à tous les offici
roi qui parcourent la dangereuse et honorable carri
Drogmanat.

— On écrit de Pétersbourg : Les interprètes rus
l'établissement de Pékin, ont rapporté à leur retou
le *Dalaï-Lama* est mort depuis cinq ans, et qu'il n'a
encore *reparu* jusqu'à présent, parceque la cour de
veut qu'il renaisse dans la personne d'un prince mand
ce à quoi le parti tibétain ne semble pas disposé.
dit aussi qu'il y a dans ce moment, à Lhasa, bea
d'Anglais qui y font un commerce très-considéra
n'est pas question, comme on peut croire, de je n

quelle reine de Tibet qui aurait, suivant certains journaux, envoyer demander à Rome une centaine de moines pour convertir son peuple à la religion chrétienne.

L. B.

Le cahier de Mai de l'*Asiatic journal* contient une lettre du docteur Morrison, où est relevée une faute assez grave du docteur Montucci. La polémique entreprise par ce dernier se prolonge ainsi depuis plusieurs années, et l'on peut regretter que des savans aussi distingués perdent leur tems en discussions sur des points qui n'arrêtent plus les commençans qui ont six mois d'étude. Deux caractères chinois qui se prononçent également *li*, ont été l'occasion du malentendu du docteur Montucci; mais ils ont fait tomber les éditeurs du *Journal Asiatique* de Londres dans une méprise bien plus singulière. La prononciation en lettres latines, qui, dans le manuscrit de M. Morrison, était à la suite des caractères, a été prise pour un caractère chinois, gravée en bois avec beaucoup de soin, et fidèlement mise à sa place dans l'imprimé. Ainsi on a pris les lettres LE pour un hiéroglyphe chinois. Cela prouve, ou que le docteur n'écrit pas fort lisiblement, ou que son correspondant de Londres ne sait lire que très-imparfaitement. Nous renvoyons cette *inexactitude* à un admirateur exclusif du *Journal Asiatique* de Londres, qui signe E. G. dans la *Revue encyclopédique*.

X.

M. Marshman fils a dû présenter à la séance générale de la Société Biblique, laquelle s'est tenue à Londres, le mercredi 7 mai, le premier exemplaire complet de la Bible, traduite en chinois par le docteur Marshman, son père, et imprimée à Sirampour. D'un autre côté, la traduction de

MM. Morrison et Milne doit aussi être terminée, e
semblablement les derniers livres de l'Ancien Tes
ne tarderont pas à paraître à Malacca. Ainsi l'on po
deux versions chinoises complètes de la totalité des
Écritures, indépendantes l'une de l'autre, dues à des
différens, et publiées par des procédés particuliers. C
Malacca est imprimée en planches de bois, gravé
manière chinoise. Celle de Sirampour est composé
des types mobiles, suivant la méthode européenn
grave les poinçons en acier, on fait les matrices
coule les caractères en plomb, comme à l'ordina
gravure de chaque poinçon ne coûte que deux sh
On doit en avoir gravé pour la publication de la
environ 4,000. Ils sont arrangés dans une salle dis
cet effet, dans des cases particulières et d'après l'or
clefs. Les plus usités, ceux qui reviennent à chaque
sont placés sous la main du compositeur, comme les
de notre bas de casse. Un compositeur peut assemble
caractères par jour. — On a lieu d'espérer que mai
le docteur Marshman pourra continuer sa traduct
Confucius et les autres ouvrages littéraires qu'il av
trepris.

On annonce de Calcutta la publication d'un n
journal qui paraîtra tous les trois mois, et sera
l'*Observateur asiatique*, ou *Mélanges religieux*, *litt*
et philosophiques.

Un autre journal vient de paraître à Macao; c'
feuille qui se publie tous les jeudis de chaque semai
est écrite en portugais et publiée par les Portugais d
cao; son titre est *A Abelha da China* (l'Abeille
Chine). Le premier numéro a paru le 12 septembr
Ce journal, dont nous avons plusieurs feuilles sous le

est fort bien imprimé et paraît bien rédigé. Outre les actes du gouvernement portugais de Macao, il contient toutes les nouvelles relatives aux pays environnans et à la Chine en particulier. On trouve dans le N°. 11 du 21 novembre 1822 le récit du dernier incendie de Canton, dont nous avons parlé, t. II, p. 251 ; il contient des détails plus exacts et plus précis que ceux qui ont été fournis par les journaux anglais.

Nous extrairons du N°. 8, (31 octobre 1822) les nouvelles suivantes, qui nous apprennent que dans ce moment-ci les Chinois ont à soutenir une guerre contre quelque nation mongole ou tartare. « Les gazettes de Pékin contiennent quelques nouvelles relatives aux opérations militaires sur la frontière nord-ouest. L'ennemi a tenté de » pénétrer dans la province de *Sze-chuen*, en même tems » qu'une autre division s'avançait par le Thibet ; mais *épouvantés* par l'armée impériale, les ennemis ont réuni leurs » forces, ont livré une bataille dans laquelle ils ont été » mis dans une déroute complète, et se sont enfuis par les » montagnes couvertes de neiges de la Tartarie. Les » fuyards ont laissé un grand nombre de morts, et la campagne a été promptement terminée. »

BIBLIOGRAPHIE.

ANGLETERRE.

A Grammar of the three principal Oriental Languages, Hindostanee, Persian and Arabic, on a plan entirely new, and perfectly easy ; to which is added, a Set of Persian Dialogues, composed for the Author, by Mirza Mohammed Saulih of Shiraz ; accompanied with an English translation, by William Price. Londres, 1823, in-4°.

A Catalogue of the Ethiopic Biblical Manuscrip
Royal Library of Paris, and in the Library of the
and Foreign Bible Society; also some Account of
the Vatican Library at Rome, with Remarks and E
by Thomas Pell Platt, Cambridge, 1823, in-4°.

Outre les objets indiqués dans ce titre, ce liv
tient encore des *specimens* des versions du Nouve
tament dans les idiômes modernes de l'Éthiopie, l
grammaticale d'un chapitre écrit dans le dialecte am
et des *fac simile* d'un manuscrit éthiopien et amh

Sketch of the History and Influence of the P
British India, by Leicester Stanhope. Londres
in-8°.

ALLEMAGNE.

Psalmi annotationibus perpetuis illustrati, ab
Rosenmüller, editio secunda, Leipsick, 2 vol. in-8

Biblia hebraica manualis, ad præstantiores edition
rata; cura et studio J. Simonis, editio tertia eme
Hall., 1822, 1 vol. in-8°.

FRANCE.

Verzeichniss der Chinesischen und Mandshuisc
cher und handschriften der koeniglichen Bibliot
Berlin, verfasst von Julius Klaproth, (Catalogue de
et manuscrits chinois et mandchous de la Bibli
royale de Berlin, par M. J. Klaproth). Paris,
1 vol. in-f°. tiré à deux cents exemplaires seuleme

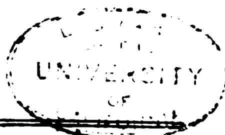
Asia polyglotta, von Julius Klaproth (en alle
Paris, 1823, 1 vol. in-4°. avec un atlas (*Sprachatla*
tenant une carte polyglotte de l'Asie, et des tableau
paratifs des langues.

Nous ferons connaître d'une manière plus part
ces deux importans ouvrages.

al Asiatique publié par Dondey-Dupré, Père

N°. I

Lithog. de C. Motte



JOURNAL ASIATIQUE.

DE LA MANIÈRE DE COMPTER,

Au moyen des jointures des doigts, usitée dans l'Orient.

Le voyageur danois Niebuhr, dans sa *Description de l'Arabie*, dit : « Je crois avoir déjà lu quelque » part, que les orientaux ont une méthode particu- » lière de conclure un marché devant plusieurs per- » sonnes, sans qu'aucune d'elles sache le prix stipulé; « ils se servent encore très-souvent de cet art. Je » voyais avec peine que quelqu'un m'achetât quel- » que chose de cette façon, parce qu'elle donne oc- » casion au courtier ou au commissionnaire, de » tromper, même en sa présence, celui pour lequel » il fait le marché. Les deux parties donnent à con- » naître ce qu'on demande et ce qu'on veut payer, » en se touchant les doigts ou les jointures de la » main, qui marquent 100, 50, 10, etc. On ne fait » pas un mystère de cet art, qui, si c'était un secret, » ne serait pas d'une grande utilité, mais, à cause » des assistans, on se couvre la main du pan de sa » robe. » (*Descr. de l'Arab.*, éd. de 1770, p. 91.)

Hadji-Khalfa a fait mention de ce procédé dans son *Dictionnaire bibliographique*, au mot علم حساب

العقود, et il a indiqué deux écrivains qui
traité. Le premier est *Ebn-Alharb ;* son
est intitulé ارجوزه في حساب العقود ; le
est *Schéref-eddin-Yezdi*, et il a donné à
vrage le titre de رساله. M. de Hammer n'a p
d'en parler dans son ouvrage intitulé *Encycl*
che Uebersicht der Wissenschaften des Orient
315 (1). Mahomet, dit-on, s'est servi que
de ce procédé.

On trouve dans le sixième volume de l'*Asiat*
nal, cahier d'octobre 1818, un morceau très-
sur cette manière de compter. L'auteur de cet
qui déguise son nom sous celui de *Gul-chin*,
un texte extrait d'un dictionnaire persan, où s
exposé en détail ce système de numération,
observé que ce même passage se lit dans le
naire nommé *Djihan-ghiri*. Le texte persan,
par M. *Gul-chin*, et auquel il a joint une tra
anglaise, renferme quelques omissions et de
assez graves ; mais on peut le corriger au m
Djihan-ghiri. C'est ce que j'ai fait, et j'ai pe
serait utile d'en donner une traduction fran
térale, dans le Journal de la Société Asiati
effet, comme l'a déjà observé M. *Gul-chin*,
naissance de cette méthode de numréation es
saire pour entendre certains passages des poèt

(1) Voyez aussi *Ward's A view of History, Litterature a*
logy of the Hindoos, 3e. édit., To. III, p. 209.

sans qui y font allusion. Il cite pour exemple un vers de Senaï, qui dit :

انجه دو صد باشد نزد شمال
بیست شمارند بسوی یمین

« Ce qui exprime 200 de la main gauche, de la » droite ne compte que pour 20. » Le poète *Khakani* dit aussi :

عاشق بکشی بدتیغ غمزه
چندان که بدست چپ شماری

« Tu tues ton amant par le glaive acéré de tes œil- » lades, autant de fois que tu peux compter avec ta » main gauche. » C'est-à-dire mille et mille fois, parce que c'est la main gauche qui sert à nombrer les centaines et les mille. *Hariri*, dans sa quarante-neuvième séance, emploie aussi une expression empruntée de cette numération, qu'on appelle en arabe حساب عقد الاصابع, *numération des jointures des doigts*, quand il dit : « On rapporte qu'*Abou-* » *Zeïd*, quand il toucha de près *à la main fermée*, etc. » On voit dans le commentaire joint à mon édition, que *la main fermée*, dans cette méthode de numération, signifie 93, et, quoique quelques commentateurs entendent autrement ce texte, cette métaphore me paraît convenir tout-à-fait au style de *Hariri*, et je suis fort porté à croire que c'est là le vrai sens de ce passage.

Voici le passage du *Djihan-ghiri*.

Explication des jointures des doigts.

« Il est bien connu des hommes instruits qu'au

moyen des figures et des positions des doigts de la ma
humaine, de ces instrumens auteurs de tant de me
veilles, on a formé dix-neuf figures, correspondant a
divers ordres de nombres, de sorte qu'on peut chiffr
avec les doigts depuis *un* jusqu'à *dix mille*. Vo
comment se fait cette numération. Des doigts de
main droite, l'auriculaire, l'annulaire et le doigt
milieu servent à exprimer les neuf unités ; l'index
le pouce à exprimer les neuf dixaines ; des cinq doi
de la main gauche, l'index et le pouce sont employ
à exprimer les neuf centaines ; l'auriculaire, l'ann
laire et le doigt du milieu expriment les neuf unit
de l'ordre des mille ; ainsi les figures des nombr
depuis un jusqu'à neuf, et celles des mille, depu
mille jusqu'à neuf mille, sont semblables. Par exer
ple, si l'on place l'extrémité du doigt du milieu s
la paume de la main, cela vaut 5 du côté de la ma
droite, et 5,000 du côté de la main gauche. Les fig
res des dixaines et des centaines sont aussi les même
et ne diffèrent entre elles que parce que l'on fait usa
pour les unes de la main droite, et pour les autr
de la main gauche : d'où il suit que la même figu
qui dans la main droite exprime 90, vaut dans
main gauche 900. Après ces premières notion
nous allons décrire en détail les dix-neuf figur
dont il s'agit.

» Pour le nombre *un*, il faut baisser le doigt aur
culaire ; pour *deux*, joindre l'annulaire à l'auric
laire ; pour *trois*, joindre aux deux doigts préc
dens celui du milieu ; mais dans ces trois figures,

faut avoir soin que l'extrémité du bout des doigts soit aussi près que possible de leur racine; pour le nombre *quatre*, il faut lever le doigt auriculaire, les deux autres restant dans la position précédemment indiquée; pour *cinq*, il faut lever aussi l'annulaire; pour *six* il faut lever le doigt du milieu, en laissant l'annulaire seul baissé, en sorte que le bout de ce doigt soit sur le milieu de la paume de la main; pour exprimer *sept*, on lève aussi l'annulaire, et l'auriculaire seul doit demeurer plié, de sorte que son extrémité s'incline fortement vers le poignet; pour *huit*, il faut faire la même chose avec l'annulaire, et pour *neuf*, faire aussi de même avec le doigt du milieu. Dans ces trois dernières figures, il faut avoir attention que les bouts des trois doigts reposent sur l'extrémité de la paume de la main, afin qu'elles ne ressemblent pas aux trois premières figures. Pour *dix*, il faut appliquer l'ongle de l'index de la main droite sur la première articulation du pouce, en sorte que l'intervalle laissé entre les deux doigts ressemble à un cercle; pour *vingt*, la partie de la phalange inférieure de l'index qui est près du doigt du milieu, doit être passée sur la convexité de l'ongle du pouce, en sorte qu'il semble que le bout du pouce soit serré entre les racines de l'index et du doigt du milieu, sans toutefois que le doigt du milieu contribue en rien à l'indication du nombre vingt, parce que les positions de ce doigt sont réservées à indiquer par leurs variations les figures des unités, et que la réunion de l'ongle du pouce avec le bord de la phalange inférieure de l'in-

dex, exprime seule et par elle-même le nombre vingt; pour *trente*, il faut tenir le pouce droit et poser l'extrémité du bout de l'index sur son ongle, en sorte que de la disposition du pouce avec celle de l'index, il résulte une figure semblable à un arc et à sa corde, et quand, pour faciliter cette position, il faudrait que le pouce fut courbé, la figure n'en marquerait pas moins le nombre dont il est question, et il n'en résulterait aucune confusion; pour *quarante*, on place la partie intérieure du bout du pouce sur le dos de la phalange inférieure de l'index, de manière à ne laisser aucun intervalle entre le pouce et le bord de la paume de la main; pour *cinquante*, il faut tenir l'index droit et élevé, et courber tout-à-fait le pouce, le plaçant sur la paume de la main vis-à-vis l'index; pour *soixante*, on tient le pouce courbé, et on place la partie intérieure de la seconde phalange de l'index sur la convexité de l'ongle du pouce. Pour *soixante-dix*, le pouce étant dressé, on appuie la partie intérieure de la première ou de la seconde phalange de l'index sur l'extrémité de l'ongle du pouce, en sorte que la convexité de cet ongle demeure entièrement découverte; pour *quatre-vingts*, il faut tenir le pouce dressé, et poser l'extrémité du bout de l'index sur la convexité de la première articulation; pour *quatre-vingt-dix*, on pose l'ongle de l'index sur l'articulation de la seconde phalange du pouce, de même que pour dix il faut le poser sur l'articulation de la première phalange.

» Si on a bien présentes à l'esprit ces dix-huit figures, savoir les neuf combinaisons du doigt auri-

culaire, de l'annulaire et du doigt du milieu, ainsi que les neuf combinaisons du pouce et de l'index que nous avons exposées, on comprendra facilement, d'après les notions préliminaires données précédemment, que ce qui dans la main droite sert de signe à l'une des unités depuis *un* jusqu'à *neuf*, indique dans la main gauche le même nombre de l'ordre des mille depuis *mille* jusqu'à *neuf mille*, et aussi que ce qui dans la main droite sert de signe à un nombre de l'ordre des dixaines depuis *dix* jusqu'à *quatre-vingt-dix*, indique dans la main gauche le même nombre de l'ordre des centaines depuis *cent* jusqu'à *neuf cents*. Ainsi on peut de cette manière compter avec les doigts des deux mains, depuis 1 jusqu'à 9,999. Pour indiquer *dix mille*, il faut réunir l'extrémité du bout du pouce en entier avec l'extrémité de l'index et une portion de sa seconde phalange, en sorte que l'ongle de l'index soit vis-à-vis de l'ongle du pouce, et l'extrémité de l'un de niveau avec l'extrémité de l'autre. »

S. de Sacy.

ANALYSE DE L'OUPNEK'HAT;

Par M. le Comte Lanjuinais, Pair de France.

(Quatrième et dernière suite) (1).

Devoirs de l'homme et ses moyens de salut.

« Faites pénitence, retenez vos sens, et faites de

---

(1) Voyez ci-devant, T. II, p. 213, 265 et 344, et T. III, p. 15.

» bonnes œuvres avec un cœur pur, comme enseigne le » *Véda;* professez la droiture qui est le principe de » tout bien, voilà l'*Oupnek'hat* et la véritable voie. » *Oupn.* 36, p. 298.

« Il y a trois genres d'œuvres pures : les œuvres de » miséricorde, les sacrifices et la lecture des *Védas.* » *Oupn.* 37, p. 303.

« La mortification ou la pénitence comprend la » douceur, la véracité, l'étude, la repression des sens » extérieurs et intérieurs, la libéralité, le sacrifice. » *Oupn.* 30, p. 256.

Le plus grand sacrifice est le *Sarbnuideh*, en sansc. *Sarva-medha*, sacrifice universel. Il consiste à jeter en imagination tous les mondes et ce qu'ils contiennent dans le feu de la puissance du Créateur. « Regardez » comme feu la puissance du Créateur, et, dans votre » pensée, lancez dans ce feu tous les mondes. » *Oupn.* 8, p. 11.

« Pour arriver à Dieu, le corps est le char, les sens » sont les chevaux qui le trainent, les volontés » sont les rênes qui guident les coursiers, l'intel- » ligence est le postillon, l'ame est le maître du » char, celui qui est monté dessus; les objets sensi- » bles sont la voie à parcourir.

» Le postillon, habile à manier les rênes, à con- » duire le char, trouve les chevaux dociles, et fait » parvenir le maître à un degré de grandeur qui ne » finira point, à celui du grand conservateur qui est » le suprême degré.

» Mais s'il est inhabile, les chevaux sont rétifs; ils » ne font point parvenir leur maître au grand degré;

» au contraire, ils le versent en de mauvais endroits, » ils le précipitent dans les abîmes inférieurs. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 151.

« La voie qui conduit au grand degré est large et » spacieuse. » *Ibidem, Brahm.* 150.

Dans un autre sens, peut-être, il est dit ailleurs (*Brahm.* 151) : « la voie qui mène à lui est difficile » et plus étroite que le tranchant d'un rasoir. »

« Il n'est donné de voir Dieu qu'à celui qui est sans » volonté, qui ne cherche point le mérite des œuvres, » qui est sans tristesse, qui a purifié son cœur (*Brahm.* » 150); à celui qui est sans égoïsme et sans hypocri- » sie, sans inquiétudes humaines, etc. » *Brahm.* 141.

« Lorsque l'homme est délivré de ses volontés pro- » pres, dès ce monde (1) il est sauvé, sans subir la » mort; en quelque tems de la vie qu'il rompe les » nœuds de la folie et de l'ignorance (de Dieu), il est » sauvé de la mort pour toujours. Voilà le premier » principe de la doctrine. » *Brahm.* 155.

« Les hommes d'une vue pénétrante, d'un esprit » plein de sagacité, ayant retiré leurs sens en eux- » mêmes, les anéantissent; ils anéantissent le cœur » en le soumettant au domaine de l'intelligence; ils » anéantissent l'intelligence en l'assujettissant à leur » ame; ils anéantissent leur ame dans la collection » des ames, et la collection des ames dans la grande » ame. » *Brahm.* 151.

---

(1) Même doctrine, *Brahm.* 140, p. 101. Voilà cette impeccabilité professée depuis par des sectes de Gnostiques, de Quiétistes, et qui couvrait les plus honteuses faiblesses.

« Celui qui, par son intelligence, a retranché de » son cœur les mauvaises qualités qui causent le » doute, et qui par le raisonnement posséde la science » certaine, celui-là connaît Dieu et sera sauvé.

» Lorsque de cœur et d'esprit il a soustrait ses » sens aux choses sensibles, et qu'il les retient sans » mouvement vers elles, c'est là le grand degré de » l'union (*à Dieu*). Dans cet état, l'homme attentif ne » tombe point dans l'erreur par méprise ou négli- » gence ; il veille sans cesse pour s'en préserver.

» Par la lecture, sans cette science et cette atten- » tion on ne parvient point à Dieu, et sans son se- » cours (1), on ne peut ni le nommer ni le connaître. » Il n'y a de voie pour arriver à lui que lui-même... » Quiconque parvient à lui, devient lui-même. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 155.

« Si tous ne voient pas l'*Atma*, c'est que l'*Atma* » détourne de lui leurs sens et les fait tendre au de- » hors..... car il est le vrai maître ; il fait tout ce » qu'il veut.

» Ce n'est que par la volonté de Dieu que le sa- » vant, ayant retiré ses sens au dedans pour se sauver, » voit l'*Atma*, et que les ignorans et les petits esprits » se laissent prendre par les choses extérieures ; de » là ils tombent dans les filets de la grande mort qui » les enveloppe de toutes parts, et ils ne peuvent » se relever. » *Brahm.* 152.

---

(1) La doctrine de la prédestination et de la nécessité de la grâce, ou du *secours*, fait partie du système indien. *V.* Section XVI du *Baghavat-guita*, intitulée *Du bon et du mauvais destin.*

« Dieu est maître de son choix : l'ame humaine ne » l'est pas. » *Brahm.* 110, p. 100.

« C'est Dieu qui agit par nos sens : il fait la vo- « lonté ; il fait le péché ; il ressent la volupté ; il » cause le désir. » *Brahm.* 104.

« Les savans qui voient Dieu dans eux-mêmes, » eux seuls et nul autre, auront ce repos éternel. » *Brahm.* 153, p. 320.

Mais il se trouve de ces savans dans toutes les classes d'hommes ; car il est dit (*Brahm.* 161) que les Brahmanes et les Radjas (*ceux des deux premières castes*), ET LES AUTRES, qui ont la science du Créateur, deviendront lui-même : et (*Brahm.* 165, p. 370) on voit que *tous arrivent à Dieu par toutes les voies* ; ce qui pourrait signifier qu'il y a dans toutes les religions des hommes qui se sauvent en s'unissant à Dieu ; et qu'en définitif, et après les expiations convenables, les méchans comme les bons sont absorbés dans la Divinité. Cela paraît inévitable dans le système indien, qui admet plusieurs créations et plusieurs destructions successives et complètes de tout l'univers.

THÉORIE DE LA VISION DE DIEU, OU DE L'UNIFICATION A DIEU.

« Qui sait que tout est le Créateur, celui-là est » absorbé en lui, devient lui-même, et il est digne » de tout culte. » *Brahm.* 88, p. 10.

» Celui qui sait par qui il existe, qui se rend un » avec lui, n'est plus esclave de *Maïa*, ou de l'appa- » rence illusoire ; et parce qu'il comprend l'être-lu-

» mière, il est affranchi des liens de l'ignorance, du
» moi, de la volonté, de la haine, de la crainte.
» Ainsi il est exempt de renaître et de mourir en
» d'autres mondes; il est sauvé; et parce qu'il a
» connu cet être-lumière, il est exempt du monde
» du paradis, ainsi que du monde inférieur; il ob-
» tient le pouvoir suprême; il sera dans le troisième
» monde, qui est celui de l'être par excellence (*le su-*
» *prême paradis au-delà des mondes supérieurs*). »
Oupn. 13, *Brahm*. 110, p. 101.

» En connaissant le Créateur, vous devenez lui-
» même : cette science dure toujours. » *Brahm*. 131.

» Renoncer à ses volontés propres, c'est le moyen
» d'être le Créateur même; tout ce qui n'est pas
» cela n'est que vanité..... En prononçant son nom,
» l'on devient lui-même. » *Brahm*. 132 et 166.

*Méthodes-pratiques d'*UNIFICATION, *avec leurs effets merveilleux; divers signes et degrés d'*UNION.

C'est ici le côté le plus faible du système indien. Il offre tant de rêveries et de puérilités, qu'il serait trop long et trop inutile de les exposer toutes; et ces ridicules assertions, premiers abus, sans doute, d'une théorie souvent sublime et pure, ont dû finir par amener des maximes perverses, une dissolution déplorable. Le spiritualisme, le matérialisme absolu et le quiétisme, comme tous les extrêmes, ont conduit partout aux mêmes résultats. Les passions indomptées ne sont que trop ingénieuses à faire abus des doctrines même les plus repressives, en les corrompant.

On trouve dans le *Bhaghavat-guita*, les *Institutes de Menou*, l'*Ezourvedam*, les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, et surtout dans le *Systema Brahmanicum* et le *Viaggio alle Indie Orientali* du père Paulin de saint Barthélemi, des recherches et des notions très-intéressantes sur les quatre instituts ou régimes de vie successifs, de *Brahmatchâri*, de *Grehasthah*, de *Vana-Prastha* et de *Sanniasi* (1); mais après tous ces ouvrages, on lira encore avec intérêt et avec fruit ce qu'en disent les *Oupnek'hat*, qui, étant des extraits des *Védas* mêmes, paraissent plus près de l'institution primitive que tous les ouvrages qu'on vient de citer.

Entrer dans ces détails, ce serait dépasser les bornes d'un extrait. Nous nous arrêterons à ce qui concerne les méthodes mêmes prescrites aux *Sanniasis* et aux autres qui, par la contemplation, prétendent s'unir à Dieu; autrement, qui se procurent des extases par l'enthousiasme et le délire; en un mot, qui prétendent à être *Yogih*, c'est-à-dire *unis* ou plutôt *unifiés* avec Dieu.

« Savoir qu'on est le Créateur, et que tout est le » Créateur, voilà le secret et la substance du *Véda*. » Quand on en est à ce dégré, plus de lectures, plus » d'œuvres; les lectures et les œuvres sont l'écorce, » la paille, l'enveloppe : il ne faut plus y songer

---

(1) *Brahmachari*, initié qui *marche à Brahma*. (*Char*, aller, marcher.) — *Graha*, maison; *grehasthah*, qui reste à sa maison, étant marié, observant le *Véda*. — *Vanaprastha*, habitant des forêts, *qui stat in sylvis*: — *Sanniasi*, qui a tout abandonné.

» quand on a le grain et la substance, le Créateur. »
Oupn. 26, *Brahm.* 134.

« Quand, par la science, on connaît le grand Créa-
» teur, il faut abandonner la science comme un flam-
» beau qui a servi à nous conduire au but.

» Il faut faire d'*Oum* son char, de *Vischnou* (1) le
» conducteur du char; avoir un brûlant désir d'arriver
» au monde du Créateur, se représenter vivement le
» Créateur, anéantir ses sens intérieurs et extérieurs;
» et, par-là, étant devenu le Créateur, abandonner
» toutes ces pratiques.

» Il faut retenir son haleine, lier sa pensée à un
» objet particulier, raisonner en soi selon les *Védas*,
» penser que l'ame n'est qu'un avec Dieu; voilà
» comme on est absorbé en lui.

» Retenir son haleine, au sens mystique, c'est ou
» l'attirer, ou la garder, ou l'expirer.

» Quand on l'attire, il faut s'en gonfler pleinement.

» Quand on la garde, il faut rester sans mouve-
» ment, et en même tems dire, autant de fois qu'on
» le peut, le nom mystique de Dieu (*Oúm*).

» Quand on l'expire, il faut penser que le vent est
» sorti de l'éther, et va s'y absorber.

» Dans cet exercice, il faut se rendre comme
» aveugle et sourd, et immobile comme un morceau
» de bois.

» Il faut se tenir dans une place unie et propre;

---

(1) *Oúm* est le nom mystique de Dieu vu triple. *Vischnou* est la seconde personne de la Trinité indienne, Dieu, considéré comme *pénétrant*, conservant l'Univers.

» bâtir autour de soi, en esprit, un mur de sépara-
» tion, pensant que Dieu nous garde de tous côtés, et
» méditant sur lui.

» Il faut se reposer sur les quatre genoux, ou sur
» deux, si on le peut sans gêne, et le visage tourné
» vers le nord.

» Avec un doigt on ferme une aîle du nez, par
» l'autre on attire l'air, puis on la ferme avec un doigt,
» en pensant que Dieu est le Créateur, qu'il est dans
» tous les animaux, dans la fourmi comme dans l'élé-
» phant : on doit rester enfoncé dans ces idées.

» D'abord, on dit *Oûm* douze fois; et pendant chaque
» aspiration, il faut dire *Oûm* quatre-vingts fois, puis
» autant de fois qu'il est possible, se représentant le
» Créateur comme un être parfait, et pensant qu'on
» peut le voir par le moyen de sa lumière, etc.

» Faites tout cela pendant trois mois, sans crainte,
» sans paresse, mangeant et dormant peu. Au qua-
» trième mois les bons anges se feront voir à vous;
» au cinquième vous aurez acquis toutes les qualités
» des anges; au sixième vous serez sauvé, vous serez
» devenu Dieu.

» Il n'y a pas là-dessus le moindre doute. » *Oupn.* 43.

Voici une méthode plus singulière, mais qui n'est pas moins efficace : le mécanisme en est plus difficile. Elle consiste à attirer le vent de bas en haut, successivement, et à le fixer dans la septième région du corps.

» Avec le talon bouchez l'anus, puis tirez le vent
» de bas en haut par le côté droit, et faites-le tourner

» trois fois autour de la seconde région; de là, faites-
» le parvenir au nombril qui est la troisième, puis à
» la quatrième qui est au milieu du cœur, puis à la
» cinquième qui est la gorge, puis à la sixième qui est
» l'intérieur du nez entre les deux sourcils : là, retenez
» le vent; il est devenu le vent de la respiration
» (*l'ame universelle*).

» Alors, pensez au grand nom *Oúm*, qui est le nom
» du Créateur, qui est la voix universelle, la voix pure
» et indivisible qui remplit tout; cette voix-là, c'est
» le Créateur..... Elle se fait entendre au contempla-
» teur de dix (1) manières. Le premier son est comme
» la voix d'un petit moineau, le second est le double
» du premier, le troisième est comme le son d'une
» cloche, le quatrième comme le son d'un certain co-
» quillage, le cinquième comme celui de l'instrument
» musical appelé *vina* (2), le sixième comme celui
» d'un autre instrument appelé *tal*, le septième res-
» semble au son d'une flûte de bambou, posée près de
» l'oreille, le huitième au son de l'instrument *pa-*
» *k'aoudj*, frappé avec la main, le neuvième au son
» d'une petite trompette, et le dixième au son du
» nuage qui rugit et qui fait *dda*, *dda*, *dda*.

» A chacun de ces sons le contemplateur passe
» par différens états, jusqu'au dixième, auquel il de-
» vient Dieu.

---

(1) Les Indiens ne donnent que sept tons à leur gamme musicale. V. *Oupnek.*, T. II, p. 389; mais il ne s'agit pas de cela ici.

(2) La lyre indienne.

» Au premier, les poils de tout son corps se dressent;

» Au second, ses membres sont engourdis;

» Au troisième, il ressent dans tous ses membres la » fatigue qui suit les jouissances de l'amour;

» Au quatrième, la tête lui tourne, il est comme » ivre;

» Au cinquième, l'eau de la vie arrive dans son » cerveau;

» Au sixième, cette eau descend en lui, et il s'en » nourrit;

» Au septième, il devient maître de la vision, il » voit au dedans des cœurs, il entend les voix les plus » éloignées;.....

» Au neuvième, il devient si subtil qu'il peut se » transporter où il veut, et, comme les anges, tout » voir sans être vu;

» Au dixième, il devient la voix universelle et in- » divisible; il est le grand Créateur.... l'être éternel, » exempt de tout, et, devenu le repos parfait, il dis- » tribue le repos au monde. » *Oupn.* 10, *Brahm.* 94.

Autre méthode. S'asseoir sur les genoux et les talons, se tenir la poitrine, le cou et la tête élevés, rester immobile en dirigeant vers le Créateur toutes les pensées, toutes les forces de l'esprit.

Autre. Observer certaines règles sur le boire, le manger et le dormir; ne respirer que par nécessité, par le nez, et très-lentement; se tenir sur un terrain écarté, uni, bien exposé au jour et à l'abri du vent; imaginer ensuite que le Créateur entre dans notre ame, en forme de perle, ou d'un nuage obscur de fu-

mée, ou comme la lumière du soleil, ou comme un feu, un ver luisant, un éclair, un brillant cristal, ou enfin comme la lumière de la lune.

Par ces pratiques, on est exempt de la vieillesse, de la maladie et de la mort; on devient léger, subtil; on a le repos du cœur; on a le visage lumineux, la voix douce; on exhale une odeur suave; on rend peu d'excrémens.

C'est là le commencement de l'unification. *Brahm.* 110, p. 104 et 107.

Autre. Regarder attentivement le bout de son nez; contempler dans soi, dans son cœur, la lumière divine. *Oupn.* 20 et 21.

Jusqu'à présent le quiétisme et l'unification indienne ne paraissent que des illusions dignes de pitié; telles furent celles des *hésychastes* ou quiétistes grecs qui, dans l'onzième et le quatorzième siècles, retenant aussi leur haleine et les yeux fixés attentivement sur leur nombril, croyaient y contempler la lumière du *Thabor*, la lumière incréée; tel était le quiétisme de madame *Guyon*, etc. Tel est celui des *soufis*.

Mais voici dans les *Oupnek'hat* même, ou peut-être dans les additions qui sont passées dans le texte, des excès plus pernicieux. C'est la morale commode et burlesque foudroyée dans les Provinciales; c'est le *molinosisme* dans ses derniers excès; c'est une dévotion compatible avec tous les vices et tous les crimes.

D'abord le mensonge est permis en certains cas, par exemple, pour facilitr les mariages, pour exalter les mérites d'un *brahmane* ou les bonnes qualités d'une vache, l'un étant le ministre, et l'autre l'emblême vi-

vant de la Divinité (*Brahm.* 112, p. 136). C'est apparemment de ces mensonges permis qu'il faut entendre ce qui suit : « *Sat* (qui signifie *vérité*) est le » nom de Dieu, et Dieu est *trabrat*, c'est-à-dire, *trois* » *ne font qu'un.* Qui sait cela, ne ment jamais ; et s'il » ment quelquefois, son mensonge est légitime. » *Brahm.* 99, p. 43.

La seule lecture d'un *Oupnek'hat*, ou la récitation de certaine prière, suffit pour effacer les plus grands péchés. Il ne faut pas s'en étonner, puisque, par d'autres lectures, les mauvaises actions deviennent bonnes, et soi-même on devient Dieu. *Brahm.* 87, p. 3 ; *Brahm.* 162, p. 356 ; *Brahm.* 92, p. 26.

Mais si l'on était encore assez endurci pour négliger ces lectures si faciles, il y a des *mesures*, c'est-à-dire de très-courtes formules, dont quelques-unes consistent en un seul mot, en une seule syllabe, et qui expriment ces grands principes, que Dieu seul existe, que Dieu est tout. Ces *mesures* bienheureuses, pourvu qu'on en considère attentivement la vérité, *quelque péché qu'on fasse*, couvrent les péchés et préservent de malheur. *Brahm.* 99, p. 44.

On sent que cela peut encore gêner. Eh bien! prononcez seulement *Pra-Brahma*, qui veut dire *premier créateur*, et vous serez purifié ; vous serez le Créateur même. *Brahm.* 92, p. 21.

Voici des traits plus étonnans :

« Quelque péché que vous commettiez, quelque » mauvaise œuvre que vous fassiez, si vous connaissez » Dieu, vous ne péchez pas ; et quand même vous

» tueriez père et mère, quand vous voleriez et même
» tueriez un *brahmane* instruit dans le *Véda*, quelque
» chose que vous fassiez, votre lumière n'en sera pas
» diminuée.... Qui me connaît, quelque péché qu'il
» fasse, n'est pas pécheur, parce que je suis l'ame
» universelle (*qui dans l'homme opère le bien et le*
» *mal*). » *Brahm*. 108, p. 85 et 92.

En effet, si Dieu seul existe, s'il agit lui seul, si les actions que l'on croit appartenir à l'homme ne sont que des actes de Dieu, se modifiant lui-même, il est clair qu'il n'y a et ne peut y avoir ni justes ni pécheurs. Or, voici ce qu'on lit mot-à-mot (*Brahm*. 132, p. 223) : « La vérité est qu'il n'y a ni production, ni
» destruction, ni résurrection, ni contemplateur, ni
» sauvé, ni salut. »

Et ailleurs (*Brahm*. 158, p. 337) : « Le désir de
» faire une œuvre pure, la crainte de faire une œuvre
» mauvaise, ne font point de peine au savant ; car il
» sait que l'œuvre pure et l'œuvre mauvaise sont l'une
» et l'autre Dieu même (*qui agit*). Qui connaît ainsi ce
» que c'est que l'œuvre pure et l'œuvre mauvaise,
» deviendra Dieu. » Voilà l'abus qui se glisse et le secret qu'il faut tenir caché. Même enseignement, *Brahm*. 177, p. 432.

« Dieu goûte (*dans les hommes*) le plaisir de l'u-
» nion des sexes : ce plaisir est Dieu. » C'est encore ce qu'on trouve, *Brahm*. 159, p. 342.

On sent assez où peuvent mener ces maximes, et les Indiens ne les mettent que trop en pratique dans leurs mœurs publiques et privées. La vie commune

des peuples se conforme aisément à la doctrine, même secrète, de leurs aveugles instituteurs, quand cette doctrine est favorable aux passions.

Nous croyons avoir fait connaître avec candeur et vérité toute la substance des *Oupnek'hat*.

L'exactitude et la fidélité de la version de M. Anquetil sont reconnues et vantées même par les Anglais ; partout il a scrupuleusement traduit mot pour mot, et partout il a soin de mettre sous les yeux du lecteur le texte persan des endroits obscurs ou difficiles.

Il faut avouer que, les procédés grammaticaux des langues persane et latine différant à beaucoup d'égards, il se trouve que le texte latin des *Oupnek'hat* est fatiguant et peu intelligible pour le commun des latinistes, et qu'en général on n'en saisit le sens qu'en y apportant une grande attention. Il est permis de croire qu'une version moins littérale eut été pour tout le monde plus commode et plus utile, étant accompagnée, où il convient, du texte persan, et des autres secours et observations philologiques qui ne manquent point dans cette édition, et qui sont plus que suffisans pour entendre tout ce qu'il paraît y avoir d'essentiel dans l'original.

L'*Oupnek'hat* renferme un système de philosophie très-digne d'attention ; 1°. par son ancienneté : il remonte à 4,000 ans ; 2°. par l'étendue immense des pays où il est connu et pratiqué : il l'est depuis les tems anciens dans la Perse, l'Inde et le Thibet, la Chine et le Japon ; il est plus ou moins répandu en

Tartarie, il a pénétré dans la Laponie, la Sibérie, et dans beaucoup de pays voisins de ceux que l'on vient de nommer; en un mot, c'est le fond de la religion des *Brahmanes* et de celle des disciples de *Bouddha*. Cette dernière est appelée en Tartarie et dans le Thibet, la religion des *Lamas*; dans la Chine, la religion de *Fô*; celle de *Somonacodom* dans le royaume de Siam, etc. En un mot, l'*indianisme* varié couvre un espace d'environ sept mille lieues, s'étend sur presque toute l'Asie.

Ce système, à part l'abus qu'on en a fait, a un caractère de sublimité, auquel l'imagination des Grecs, ni celle des Romains n'ont pu atteindre (1) : un seul être, et cet être est un esprit éternel, et l'homme est cet esprit; et cependant l'ordre commun est maintenu dans les choses humaines; les rapports de la créature au Créateur, des êtres raisonnables entr'eux; la subordination des genres et des espèces, les anneaux de cette chaîne, l'harmonie qui les unit; tout cet ensemble est conservé comme dans le système qui admet tout-à-la-fois pluralité d'êtres et co-existence d'esprit et de corps.

L'Européen voit ici une pleine contradiction, et condamne l'*unité* indienne sans vouloir approfondir le système; le partisan des *Védah* ou des *Oupnek'hat*, n'y voit qu'une contrariété apparente :

---

(1) Parmi nos modernes Européens, Berkley et Arthur Collier ne voulaient reconnaître que des esprits. Il y a loin encore de ce spiritualisme à celui des *Brahmanes* et des *Bouddhistes*, qui ne veulent voir en tout qu'un seul esprit se modifiant soi-même.

il admet l'*unité* spirituelle et la *pluralité* des esprits et des corps; unité en soi dans la spéculation, dans la *vérité* (1); pluralité *relativement* à cette vie d'ici-bas, dans la *réalité*, dans la pratique, mais avec une tendance à l'infini vers l'unification; par la méditation, en domptant les sens, les passions; diminuant les besoins et les actes, faisant abnégation de soi-même et de sa propre existence individuelle, par une sorte de mort philosophique et religieuse, qui consiste à ne vouloir plus se sentir et se voir que dans l'immense Océan de l'Être unique et spirituel.

En deux mots, ne *penser* qu'à un être *unique*, *agir* ici-bas comme s'il y en avait effectivement plusieurs, le *produisant* et ceux qui seraient vraiment produits, celui dont tout *émane* et ceux qui semblent *émanés*; se mettre bien dans l'esprit qu'il y a comme *deux raisons*; celle qui règle tout dans ce bas monde, et celle du monde supérieur.

L'une souvent paraît, mais n'est pas vraiment opposée à l'autre.

Ce qui regarde la vérité en *elle-même*, l'essence des choses, les attributs du premier principe, la vraie nature de l'ame, se règle par la seconde raison, ne peut être connu que par elle.

Ce que c'est *pour nous* que l'espace, le mouvement, le tems, la production ou l'émanation, la conservation

---

(1) Voyez le *Traité des Extrêmes*, ou *Élémens de la science de la réalité*; par M. Changeux, Liv. I, ch. 8, 9, 10, 11, 12 et 13, *Paris*, 1767, in-12, 2 volumes.

ou la destruction, les qualités ou *modalités*, l'esprit, la matière, la liberté, le volontaire, la vérité par rapport à l'homme, les axiômes, les lois, le bien et le mal, le mérite et le démérite, les récompenses et les punitions, les esprits tels qu'on les conçoit, les corps tels qu'on les voit, leur action réciproque, enfin tout ce qui appartient aux êtres sublunaires dans leur existence sensible, tout cela est soumis à la première raison.

Ainsi, tout paraît multiple et n'est réellement qu'un. L'ordre moral, religieux et politique, *ressortit* à la première raison; l'union ineffable à Dieu appartient à la seconde. C'est en cette union que consiste le perfectionnement de l'universalité des êtres: par là, tout est réduit à l'unité; tout, excepté Dieu, se réduit au néant.

C'est à peu près de cette manière que le traducteur, dans ses notes, explique et justifie le système indien; il en développe toutes les parties, il les éclaircit par les rapprochemens les plus curieux, mais toujours professant le plus ferme attachement à la religion chrétienne et au catholicisme, toujours les défendant, les soutenant par ses réflexions et ses recherches savantes.

CONCLUSION.

Il faut bien distinguer l'ancienne religion brahmanique ou indoue selon les *Védah* ou selon les *Oupnek'hat* réputés la portion des *Védah* la plus importante, d'avec la religion brahmanique et indoue

selon les *pouranah* (1) et selon les *tantrah* (2), c'est-à-dire, selon les doctrines idolâtres les plus commodes et les plus grossières, selon les pratiques populaires les plus superstitieuses et souvent les plus obscènes; car les cultes licencieux, fort étrangers aux *Védah*, dominent parmi les natifs indoux réputés brahmanistes.

Et dans la religion brahmanique selon les *Védah*, il faut encore distinguer le *gnanam* ou la *gnose*, le *gnosticisme*, la religion des savans hommes ou femmes de quelque caste qu'ils puissent être, d'avec la religion des ignorans de toutes les classes.

La religion brahmanique des savans, la seule absolument nécessaire selon divers textes des *Oupnek'hat*, a dû produire le *bouddhisme*; elle consiste dans le système de spiritualisme, de *panthéisme*, de méditation, de contemplation, de *quiétisme* désintéressé et d'*illuminisme*, sujet de cette analyse; elle seule procure le retour à Dieu, la transformation, l'absorption en Dieu qui est le bonheur éternel et suprême, qui est tout, puisque la matière n'est rien qu'une illusion. Ainsi le pur spiritualisme est la philosophie comme la théologie de l'Inde, et d'une grande portion de l'Asie.

La religion des ignorans est toute espèce de culte cérémoniel prescrit ou dans les *Védah* ou dans les

---

(1) Les anciennes (histoires).

(2) Les fils (conducteurs). Ce sont des dialogues entre *Siva* et sa femme *Dourgga*, autrement *Parvati*, *Kali*, *Oûma*, etc., approuvés par *Vischnou*. On les appelle aussi *Agama*. V. *asiat. Res*, T. V, p. 54.

autres livres orthodoxes ; c'est donc le culte extérieur et cérémoniel de *Brahma*, de *Vischnou*, de *Siva*, attributs divins personnifiés , c'est le culte de la nature matérielle. des élémens, du soleil, de la lune et des autres corps célestes aussi personnifiés. Tous ces cultes extérieurs sont réputés par les *Oupnek'hat* également bons, mais en un sens; tous sont également inefficaces pour le vrai salut ; ils ne peuvent procurer qu'un bonheur secondaire et passager dans l'atmosphère, dans la lune ou dans quelqu'autre corps céleste, et suivi de renaissances plus ou moins malheureuses sur la terre, qui est un enfer. Il y a des livres comme le code de *Manou*, autrement le *Manava dharma sastra*, qui ont osé faire des brahmanes et des *kshatriyah* ou *rajah, des dieux sur la terre;* il y a aussi des *pouranah* et des *tantrah* qui ont établi le culte ou les cultes infâmes du *linggam* et de l'*yoni*, devenus universels dans l'Inde ; mais on ne trouve rien de semblable dans les *Oupnek'hat*, quoique ces dépravations soient anciennes sur la terre, et qu'elles se soient introduites ou répandues chez beaucoup de nations. Les *Oupnek'hat* parlent de plusieurs incarnations de la Divinité, mais on n'y aperçoit aucune trace de culte direct ou symbolique décerné à aucune partie quelconque, intérieure ou extérieure d'aucun corps humain ; toutes ces corruptions étaient inconnues aux *grands précédens*, comme on dit dans l'Inde.

Je regrette de n'avoir pas expliqué les mots *Védah* et *Oupnek'hat ;* il faut donc finir par où je devais commencer. Le mot *Védah*, auquel tiennent le mot

videre des latins et ses nombreux dérivés, auquel tiennent aussi tant de familles de mots dans beaucoup de langues de l'Asie et de l'Europe, est une forme sanscrite du mot sanscrit *vidya*, science; loi. Le mot *Oupnek'hat* est une forme persane du mot sanscrit *oupanishata* qui désigne les textes du *Védah* concernant la nature de Dieu et les moyens de se réunir à lui; littéralement, c'est *ce qui va sur* et *dans* (tout); c'est l'essentiel de la religion.

NOTICE DE DEUX PAPYRUS ÉGYPTIENS

EN ÉCRITURE DÉMOTIQUE,

Et du règne de Ptolémée-Épiphane-Euchariste;

Par M. CHAMPOLLION-FIGEAC.

(*Vide supra*, *p.* 35).

Peut-être voudra-t-on, 1°. supposer qu'il faut établir une distinction entre les mots *Philadelphe* et *Adelphe*, le premier se trouvant sur une médaille de l'Arsinoé qui fut la première femme de ce Ptolémée, et le second se lisant, à l'exclusion de l'autre, dans les inscriptions et les *papyrus* connus jusqu'ici, mais tous postérieurs au règne de Philadelphe; 2°. supposer encore que le premier surnom, *Philadelphe*, fût remplacé par celui d'*Adelphe*, lorsque Ptolémée eût épousé la seconde Arsinoé, sa sœur; 3°. et conclure de ces deux observations que ce dernier surnom d'*Adelphes* devrait toujours s'entendre de Ptolémée et de cette seconde Arsinoé, sa sœur. Mais cette distinction

même, si elle était admise, serait tout à fait favorable à mon opinion, puisque tous les contrats égyptiens connus, de même que l'inscription de Rosette, après avoir désigné le prêtre des *Dieux Adelphes*, Θεῶν Ἀδελφῶν, qu'on entendrait de Philadelphe et de la deuxième Arsinoé, mentionnent aussitôt après et unanimement la *Canéphore d'Arsinoé-Philadelphe*, Κανηφόρου Ἀρσινόης Φιλαδέλφου, qui ne pourrait plus s'appliquer nécessairement qu'à la première Arsinoé; et ce serait donc à cette même Arsinoé, comme nous l'avons avancé, que la *Canéphore* appartiendrait. Toutefois la distinction que nous venons de supposer entre les deux surnoms *Philadelphe* et *Adelphe*, ne serait pas très-juste; car quel que soit le motif qui fit adopter le mot Ἀδελφοὶ, il n'en est pas moins certain que le second Ptolémée, fils de Soter, porta le surnom de *Philadelphe* à toutes les époques de son règne, même durant son mariage avec la seconde Arsinoé, sa sœur; c'est ce que prouvent encore les médailles. Celle que nous venons de citer, avec la légende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, et sans date, doit appartenir à la première Arsinoé, puisque sa tête est celle d'une femme très-jeune, et ne peut ainsi être attribuée à la seconde : d'autres médailles, avec la même légende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, offrent une tête dont les traits, disent les numismatistes qui l'ont décrite (1), sont ceux d'une femme plus ou moins avancée en âge; et de plus, ces mêmes médailles portent les dates des années 23, 33 et 38 du règne de

---

(1) Mionnet, *Descript.*, VI, p. 13, n. 119, et j'ai vu les médailles.

Philadelphe (2) : or, elles ne peuvent être attribuées qu'à la seconde Arsinoé, comme le veut l'âge que la figure paraît annoncer, et comme le veulent surtout les dates des années 23 et suivantes du règne de Philadelphe, puisque la première Arsinoé fut répudiée dès la septième année de ce même règne, et qu'elle ne dût plus reparaître sur les monumens ni sur les médailles; ainsi donc le second Ptolémée porta le surnom de *Philadelphe* à toutes les époques de son règne; ce surnom fut commun aux deux Arsinoés qui furent successivement ses femmes, et la distinction supposée n'aurait aucun fondement.

Nous croyons d'ailleurs qu'en considérant la désignation Θεοὶ ἀδελφοὶ, *les dieux-frères,* comme applicable formellement à Ptolémée et à la seconde Arsinoé qui, de fait, étaient frère et sœur, ce serait donner au titre ἀδελφοὶ un sens trop formel et trop restreint tout à la fois, parce qu'il est comme certain aujourd'hui que ce titre, Θεοὶ ἀδελφοὶ, indique non pas deux frères absolument parlant, mais bien plutôt l'imitation par les Ptolémées de l'usage qu'avaient eu les Pharaons, de tirer les titres qu'ils prenaient dans leurs légendes royales, de ceux de leurs propres dieux; et le titre *dieux-frères* des Ptolémées n'était qu'une imitation de de ce même titre donné à Isis et Osiris, qualifiés aussi de *dieux-frères* dans beaucoup de textes hiéroglyphiques, de la même manière qu'un assez grand nombre d'autres divinités égyptiennes, comme Osiris lui-

---

(2) *Idem*, VI, p. 13 et 14, n. 119, 120, 122, 126, etc.

même, portent dans ces textes le titre de Σωτὴρ, *dieu-Sauveur*, qui fut le surnom du premier Ptolémée. L'inscription de Rosette fournit même cinq exemples d'imitations analogues, lorsqu'elle qualifie Ptolémée-Épiphane de *seigneur des périodes de trente années*, comme Héphaïstos (Phtha) ; de *roi des régions supérieures et inférieures*, comme Hélios (le soleil, *ré* ou *pré* en égyptien) ; de *fils d'un dieu et d'une déesse*, comme Horus fils d'Isis et d'Osiris ; lorsqu'elle dit encore qu'Épiphane a fait rendre justice à chacun, *comme Hermès* ; qu'il a exterminé les impies, *comme Hermès et comme Horus, etc.* Les surnoms, *dieux-Sôter, dieux-Adelphes*, appartiennent donc à un usage antérieurement pratiqué en Egypte, où les usages changeaient si rarement. Le titre Θεοὶ ἀδελφοὶ du second Ptolémée et d'Arsinoé, peut donc s'entendre à la rigueur comme un titre tiré de cet usage immémorial, commun à la fois et aux Pharaons et aux Ptolémées ; car les cartouches des rois d'Égypte nous montrent aussi Alexandre, son père ou son frère Philippe, Ptolémée Soter, Ptolémée-Philadelphe, prenant les titres de *chéri par Ammon*, *approuvé par Ammon*, qu'avaient porté plusieurs Pharaons avant eux, entr'autres Ramsès-le-Grand ou Sésostris.

Revenant donc à notre première proposition, et ayant démontré 1°. que le surnom Θεοὶ ἀδελφοὶ est plutôt une qualification royale que l'indication du degré de parenté du prince et de la princesse sa femme, qui la prirent ; 2°. que toutes les femmes des Ptolémées portaient le titre de *sœur du roi*, autre qualification

d'étiquette, quoiqu'elles ne fussent pas même leurs proches parentes ; 3°. qu'une distinction entre le mot Φιλαδελφοὶ et le mot Ἀδελφοὶ n'aurait dans l'histoire aucun fondement; nous sommes conduits par-là à reconnaître que, puisque le second Ptolémée porta le surnom de *Philadelphe* à toutes les époques de son règne, le titre de Θεοὶ Φιλαδελφοὶ fut commun et à ce roi et à sa première femme, Arsinoé; que la canéphore d'*Arsinoé-Philadelphe* peut s'entendre de l'Arsinoé qui fut la première femme de ce Philadelphe, quoiqu'elle ne fût pas sa sœur; et qu'on le doit même, puisque cette canéphore ayant été instituée par Ptolémée-Évergète(1), fils et successeur de Philadelphe et de cette même Arsinoé, c'est naturellement pour sa propre mère qu'Évergète, héritier par elle de la couronne, devait établir ce sacerdoce d'une canéphore, comme Ptolémée-Philopator institua une athlophore pour Bérénice-Évergète, sa mère, et comme nous verrons bientôt que Ptolémée-Épiphane institua aussi une *prêtresse* pour sa mère Arsinoé, veuve de ce Philopator, et quoiqu'elle eût été mise à mort par le roi. C'est donc à la première Arsinoé de Philadelphe qu'on doit atttribuer la *canéphore* mentionnée dans le protocole des actes publics de l'Égypte, et dans l'inscription de Rosette.

---

(1) On pourrait croire que ce sacerdoce était institué du vivant même de la reine; mais on ne connait aucun monument qui puisse décider cette question.

Nous citerons ici par occasion cette autre inscription grecque, recueillie par Muratori (1),

ΑΡΧΕΛΑΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ ΤΟΑ ΑΓΑΛΜΑ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΥΠΕΡΤΕ ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΤΗΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ
ΚΑΙ ΤΕΚΝΩΝ ΚΑΝΗΦΟΡΟΥΣΗΣ ΔΩΡΟΘΕΑΣ
ΤΗΣ ΕΑΥΤΟΥ ΘΥΓΑΤΡΟΣ ΙΣΙΔΙ, etc.

et qui nous semble encore prouver que les fonctions de canéphore étaient annuelles dans d'autres contrées grecques ; Archélaüs, fils de Denys de Marathon, ayant consacré une image à Isis pour lui-même, pour sa femme et pour ses enfans, *dans l'année où sa fille Dorothée était canéphore*, ΚΑΝΗΦΟΡΟΥΣΗΣ ΔΩΡΟΘΕΑΣ; enfin nous ferons remarquer qu'Aréia, fille de Diogène, canéphore d'Arsinoé-Philadelphe pour l'an IX, avait déjà rempli les fonctions d'athlophore de Bérénice-Évergète en l'an IV, nouveau témoignage de la courte durée de ces sacerdoces royaux, et de la faculté de passer de l'un à l'autre laissée aux personnes qui en étaient revêtues.

4°. Il paraît au contraire que le titre de *prêtresse d'Arsinoé-Philopator*, fut un sacerdoce perpétuel, διὰ βίου, puisque dans les trois monumens datés de la quatrième, de la huitième et de la neuvième année du règne d'Épiphane, c'est toujours Irène, fille de Ptolémée, qui en remplit les fonctions ; on doit remarquer aussi que cette Arsinoé, femme de Philopator,

---

(1) *Thes. Inscript.*, CLXXX, n. 1.

était la mère de Ptolémée-Épiphane, son successeur immédiat, et au règne duquel appartiennent les deux contrats et l'inscription de Rosette; qu'à la date du premier, l'an IV, l'institution de la *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator était toute récente, ne pouvant avoir eu lieu qu'à l'avénement d'Épiphane, puisque peu d'années avant cet avénement Philopator, livré à la plus honteuse dissolution de mœurs, avait fait égorger cette Arsinoé, sa femme. On peut donc croire qu'Irène, nommée aussi pour les deux années consécutives huit et neuf d'Épiphane, fut sa première prêtresse, et conserva ce titre durant sa vie, ou peut-être jusqu'à un certain âge seulement, comme la prêtresse de Neptune dans l'île de Calaurie, dont parle Pausanias (1), qui exerçait ce sacerdoce jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être mariée.

Ainsi, à l'égard des quatre ordres de prêtres mentionnés dans le protocole des actes publics de l'Égypte des Lagides, nous savons, par la comparaison des deux nouveaux contrats avec l'inscription de Rosette, que le *prêtre* d'Alexandre et de ses successeurs, l'*athlophore* de Bérénice-Évergète, et la *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe, étaient des sacerdoces *annuels*, et que la *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator, au contraire, était perpétuelle, ou au moins en fonctions durant l'espace de plusieurs années consécutives. Ces notions nous manquaient jusqu'à présent; les deux contrats

(1) (Pausanias), Corinth., XXXIII, Tom. I, p. 562 et 563 de l'édit. de Clavier.

nous les fournissent positivement, et de nouveaux monumens serviront sans doute à confirmer ces nouveaux aperçus : c'est là un motif de plus pour porter à leur étude une attention plus particulière.

Il a été dit plus haut que les dix-sept noms propres que donnent les deux nouveaux contrats et l'inscription de Rosette, n'appartiennent qu'à sept familles seulement; ils sont tous grecs (1), et c'est une remarque qui s'applique assez généralement à tous les contrats égyptiens du tems des Lagides, comme aux inscriptions publiques. On y voit que tous les fonctionnaires publics de l'Égypte des Lagides, portent des noms grecs; les prêtres et les prêtresses, comme les agoranomes, les diagraphes, les hypographes et les antigraphes des contrats (2). La plupart de ces noms sont communs dans les écrits grecs; tels sont ceux de *Démétrius, Démétria, Irène et Diogène*, mais nous devons nous arrêter sur celui de *Ptolémée*, qui, sans que l'on puisse prouver que ceux qui le portaient fussent pa-

(1) Quelques-uns offrent une orthographe irrégulière, et sont même peu reconnaissables; mais on ne doit pas oublier 1°. qu'ils sont écrits par les Égyptiens qui ne parlaient pas grec; 2°. et que l'absence des voyelles dans ces noms sur les Papyrus, y jette quelques incertitudes.

(2) Contrat grec de Ptolémaïs; contrat grec du cabinet du roi; enregistrement grec de divers Papyrus, en écriture démotique; contrats démotiques publiés récemment à Londres. Ces trois contrats sont de Ptolémée-Evergète II, et portent des dates curieuses que nous expliquerons ailleurs. Sous la domination des Romains, les Égyptiens étaient revêtus de certaines fonctions, mais toujours ous l'autorité supérieure de Romains. *Letronne*, ouvrage cité, p. 276.

rens ou alliés de la famille des rois Lagides, doit avoir appartenu cependant à des personnes revêtues de fonctions importantes sous ces rois, et notamment sous Ptolémée-Épiphane. On connaît en effet par l'inscription de Rosette, par les deux nouveaux contrats, et par une inscription de la collection Drovetti, publiée pour la première fois par M. Letronne(1) :

1°. Irène, fille de Ptolémée, prêtresse *perpétuelle* d'Arsinoé-Philopator;

2°. Ptolémée, fils de Ptolémée, prêtre d'Alexandre et de ses successeurs, en l'an VIII du règne d'Épiphane;

3°. Ptolémée, fils d'Horos-Hermès, père du précédent;

4°. Ptolémée, commandant des gardes-du-corps, grand veneur, et envoyé, par Épiphane, en Lycie;

5°. Ptolémée, *un des premiers amis* du roi (2), et grand veneur, père du précédent;

6°. Horos-Hermès, père d'un de ces Ptolémées.

En considérant que les personnes revêtues de ces charges de la couronne et de ces sacerdoces, sont toutes contemporaines du règne d'Épiphane et nommées à de petits intervalles de tems, on peut les croire toutes de la même famille, et peut-être encore réduire

(1) *Letronne*, ouvrage cité, p. 52.

(2) M. Letronne a très-bien expliqué ce qu'il fallait entendre par les *amis*, les *premiers amis*, les *parens*, les *frères*, les *pères*, titres honorifiques à la cour des Ptolémées et des Seleucides (*ouvrage cité*, pages 58, 60, 314, 320, 326, etc.) Ce savant critique a éclairci par-là un usage de ces contrées, dont l'ignorance avait laissé sans interprétation suffisante plusieurs passages des anciens, et qui trouvera de fréquentes applications dans les inscriptions grecques de cette grande époque.

les six individus à quatre seulement, formant trois générations, si, comme on peut le présumer avec quelque vraisemblance, Ptolémée, prêtre d'Alexandre et des dieux-Ptolémées, en l'an VIII du règne d'Épiphane, était le Ptolémée commandant des gardes-du-corps, grand veneur, et envoyé en Lycie en l'an XXI de ce même règne (1); et si son père, grand veneur aussi, et de plus *l'un des premiers amis du roi*, est le même que Ptolémée fils d'*Horos-Hermès*, père de Ptolémée prêtre d'Alexandre, et ensuite envoyé en Lycie, et d'Irène prêtresse perpétuelle d'Arsinoé-Philopator mère du roi Épiphane; ainsi ce dernier Ptolémée serait le père d'Irène; Ptolémée, fils d'*Horos-Hermès*, serait son père, et *Horos-Hermès* le chef de toute la famille (2). Nous ne prétendons pas donner à ce rapprochement historique plus d'importance qu'il ne saurait en avoir; mais il n'est peut-être pas sans quelque intérêt de développer dans tous leurs détails, quand cela se rencontre, les faits relatifs à l'état des personnes dans ces tems reculés, sur lesquels il reste encore tant de choses entièrement ignorées ou mal connues; d'ailleurs la science de l'antiquité ne s'est pas faite d'un seul jet, et il n'est point de médiocre

(1) Cette époque est approximativement indiquée par la mention des enfans d'Épiphane, ΚΑΙ ΤΑ ΤΕΚΝΑ, dans l'inscription de Ptolémée l'envoyé en Lycie, Épiphane n'ayant eu plusieurs enfans que vers la fin de son règne. *Annales des Lagides*, II, 125 et 395.

(2) On remarquera ce nom Horos-Hermès, composé d'un nom égyptien, *Horos*, et d'un nom grec, *Hermès*, et analogue à celui de *Hor-Apollon*, Horus-Apollon.

résultat qui, bien constaté, ne puisse contribuer plus ou moins à une meilleure connaissance de cet immense édifice, objet de tant de veilles et de tant d'efforts pour tant d'illustres critiques.

Ce que nous venons de dire de ces noms, nous conduit aux surnoms royaux de Ptolémée-Épiphane; ce prince fut le premier, comme nous l'avons établi ailleurs (1), qui en porta deux, ceux d'*Épiphane-Euchariste;* ils sont exprimés tous deux dans l'inscription de Rosette, mais le texte des deux nouveaux contrats fait naître une distinction historique importante, et qui peut servir à l'éclaircissement d'un passage assez étendu du texte grec de la pierre de Rosette. Ce monument est de l'an IX du règne d'Épiphane, et en quelque sorte le procès-verbal même de son intronisation à Memphis, à l'époque de son avénement au trône; les deux surnoms *Épiphane-Euchariste* y sont souvent répétés, et l'on doit en conclure rigoureusement qu'à la date de ce décret, ce roi les avait déjà pris ou reçus tous les deux. Sur le contrat de l'an IV, ce roi ne porte, au contraire, que le seul surnom d'*Euchariste; étant prêtre d'Alexandre......, et du dieu* EUCHARISTE, *Démétrius, etc.*, passage analogue à celui de Rosette, *étant prêtre d'Alexandre......, et du dieu Épiphane-Euchariste, Aétès, fils d'Aétès;* il en résulte que ce roi portait déjà dans son enfance, et durant *sa minorité, le surnom d'Euchariste* (*très-gracieux ou bienfaisant*), qualification tirée vraisembla-

---

(1) *Annales des Lagides*, II, 116 à 120, et 160, n. 2.

blement de l'usage établi précédemment en Égypte, de la donner habituellement encore aux Pharaons, dont elle précède très-souvent les noms dans les inscriptions hiéroglyphiques; et de ce que ce même roi porta, après son avénement au trône, les deux surnoms d'*Épiphane-Euchariste*, on doit en conclure que, sans renoncer au second, ce roi reçut officiellement le premier, celui d'*Épiphane*, par l'acte même de son intronisation ce qui confirme ce que nous avons déjà dit, que les rois d'Égypte prenaient leur surnom royal seulement en parvenant au trône (1). La minorité d'Épiphane, qui, de tous les Lagides, fut le premier roi mineur, explique aussi pourquoi il porta le premier deux surnoms; et la comparaison des contrats avec l'inscription de Rosette, prouve qu'il ne prit celui d'*Épiphane* (*illustre ou manifesté*), qu'à son avénement. C'est ainsi encore que le second fils de Philométor, nommé d'abord *Alexandre*, prit en montant sur le trône, où l'appelèrent illégitimement les intrigues et les fureurs de sa mère Cléopatre-Cocce, la qualification de *Ptolémée-Philométor-Soter*, surnommé *Alexandre*, comme nous l'apprend le contrat de Ptolémaïs, combinant ainsi avec son titre royal, le prénom qu'il portait avant d'être roi; et pour Alexandre et pour Épiphane-Euchariste, ce prénom ou surnom était placé le second dans le protocole. Voyons com-

(1) *Annales des Lagides*, II, 49, n. 1, et 143, n. 1. Ils en prirent quelquefois d'autres durant leur règne, et par circonstance. *Voy.* les *Recherches* précitées de M. Letronne, p. 114.

ment ce premier résultat va trouver sa confirmation pour Ptolémée-Épiphane, dans deux passages de l'inscription de Rosette, dont il doit en même tems donner le véritable sens, encore inconnu aux critiques qui s'en sont occupés, et aider à remplir les lacunes.

Une des dispositions de ce décret sacerdotal (lignes 50 et 51), institue une fête en l'honneur de ce roi; cette fête doit être célébrée tous les ans durant cinq jours, les cinq premiers du mois de thôth; ceux qui feront les cérémonies d'usage doivent porter des couronnes, et le texte ajoute : Προσαγορε.... (ici une lacune de trente-quatre ou trente-cinq lettres), και του θεου Επιφανους Ευχαριςου ιερεις, προς τοις αλλοις ονομασιν των θεων, ὧν ιερατευουσι, et l'on a traduit : « Ils seront appelés (ici la lacune), prêtres du dieu Épiphane, très-gracieux; ils » ajouteront ce nom aux autres qu'ils empruntent des » dieux au service desquels ils sont *déjà* consa- » crés (2) ». L'article suivant du même décret, tel que l'entend M. Letronne dans le nouveau travail qu'il va publier sur l'inscription de Rosette, article dont Ameilhon n'avait pas saisi le véritable sens, ordonne que dans tous les actes et déclarations émanés de leur autorité (χρηματισμοὺς καὶ δειγματισμοὺς), les prêtres auront le soin de faire mention du sacerdoce affecté à Ptolémée-Épiphane-Euchariste : or, nous voyons par le contrat de l'an IV, que le prêtre d'Alexandre et des dieux Ptolémées, ajoute déjà le nom de *Ptolémée-*

(2) Ameilhon, *Éclaircissemens sur l'Inscription grecque* de Rosette, p. 100 et 101.

Eucharistë aux autres noms qu'il emprunte des dieux au service desquels il est déjà consacré, et qu'on mentionnait encore très-exactement dans les actes publics, le sacerdoce affecté à ce même prince. On se demandera donc pourquoi les prêtres, dans leur décret de l'an IX, ordonnaient ces deux formalités qui se pratiquaient déjà dans l'an IV du même règne? M. Letronne, dans son Commentaire sur le même monument de Rosette, qu'il a bien voulu me communiquer, dit à ce sujet : « Le titre d'*Eucharistë*, qui accompagne et suit toujours, dans les monumens actuellement connus, le titre d'*Épiphane*, signifie *bienfaisant, généreux;* c'est le sens du mot εὐχάριστος dans la grécité des tems postérieurs à Alexandre (*Wesseling. ad Diodor. XVIII*, 28). Cette signification approche beaucoup de celle du mot εὐεργέτης ; peut-être n'avait-on choisi le mot *Eucharistë* que parce que le mot *Évergète* était le titre officiel du troisième prince de la race des Lagides; et il est à remarquer que, dans la suite, on ne voit paraître le nom *Évergète* que comme un titre distinctif; au contraire, celui d'*Eucharistë* n'a jamais été caractéristique ; il se montre toujours subordonné à celui d'*Épiphane*, dans les monumens relatifs au cinquième Ptolémée; peut-être se rattachait-il à quelque particularité de la vie de Ptolémée-Épiphane. Dans tous les cas, l'état de nos connaissances ne permet pas de dire si ce prince avait pris les deux à la fois, ou si l'un des deux avait précédé l'autre.» Cette dernière phrase renferme en effet toute la difficulté ; le texte du contrat sert très-directement à la résoudre, et puisque

dans ce contrat de l'an IV, le cinquième Ptolémée porte déjà le surnom d'Eucharîste, et que ce n'est que dans l'inscription de Rosette, en l'an IX, qu'on le voit pour la première fois avec les deux surnoms *Épiphane-Eucharîste*, il est tout naturel de penser que les deux articles précités du décret de Rosette, sont très-expressément relatifs au nouveau surnom d'*Épiphane* donné à Ptolémée-*Eucharîste*; que ce second surnom d'Épiphane lui a été conféré à l'époque de son intronisation à Memphis, la veille même de la date de ce décret, et par les prêtres qui en sont les auteurs : ces mêmes prêtres ordonnent donc, dans le premier des deux articles en question, *que les prêtres de Ptolémée*, désigné jusque-là par *Eucharîste*, et qui le sera à l'avenir par *Épiphane-Eucharîste*, *porteront le titre de prêtres du dieu Ptolémée-Épiphane-Eucharîste, avec les autres titres qu'ils tirent des noms des autres dieux* (Alexandre et les Ptolémées ses successeurs), *au service desquels ils sont consacrés*; et par le second article, *que ces mêmes prêtres mentionneront*, *dans les actes et déclarations émanés de leur autorité*, *ce nouveau titre de prêtres de Ptolémée-Épiphane-Eucharîste*. Ce sera donc relativement au surnom d'*Épiphane*, ajouté à celui d'*Eucharîste*, que ces deux articles du décret de Rosette devront être entendus, et dans ce sens que leurs lacunes (lignes quarante-neuf à cinquante-deux), devront être remplies. Nous ne pouvons mieux faire à cet égard, dans l'intérêt de la science, que d'attendre le travail déjà préparé sur ce sujet, par l'habile critique dont nous venons de parler.

Il ne nous reste qu'à expliquer la date, d'ailleurs

sans difficulté, des deux contrats dont l'examen vient de fournir aux recherches historiques quelques bonnes données de plus, et que leur application à d'autres monumens analogues pourra confirmer et même étendre. Leur époque toutefois n'apprendra rien de plus sur les dates du règne d'Épiphane; ce prince, quoiqu'il soit mort par le poison à l'âge de ving-neuf ans, n'eût à subir aucune de ces intrigues de cour qui jetèrent tant de confusion sur les époques diverses des règnes de ses successeurs. Le premier contrat, de l'an IV, répond à l'année 200 avant l'ère chrétienne, et celui de l'an VIII vers 196, et nous fixerons plus précisément cette concordance, lorsqu'un autre travail, sur le corps même du contrat, aura donné l'indication certaine du mois et du jour des deux dates égyptiennes, ainsi que le lieu et l'objet du contrat. La date la plus récente n'est antérieure que de quelques mois à l'inscription de Rosette; ce que nous venons d'en dire suffit d'ailleurs à notre but. L'étroite relation de noms, de forme et d'époque des deux contrats avec le célèbre monument de Rosette, devait naturellement exciter notre intérêt; car c'est la comparaison des monumens qui doit fonder la véritable science archéologique, comme la comparaison des faits peut seule fonder toute science qui veut s'accréditer, et mériter réellement ce nom (1).

(1) Nous devons indiquer ici deux corrections nécessaires à la première partie de ce Mémoire, insérée au précédent cahier : p. 36, dernière ligne, *ait*, lisez *soit*; page 50, première ligne, *la première Arsinoé, fille de la seconde*, lisez *la première Arsinoé, peut-être fille de la seconde*.

EXTRAIT

*D'une Lettre de M. Schmidt, de St.-Pétersbourg, adressée à M. Klaproth, en réponse à l'*Examen des Extraits d'une Histoire des Khans mongols (1).

Saint-Pétersbourg, le 22 Mai 1823.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 15 avril avec l'examen de mes Extraits de l'Histoire mongole, et je vous demande la permission d'y faire les objections suivantes (2) :

1°. Je sais très-bien que la vie de *Tchinghiz-khan*, telle qu'elle est rapportée dans l'Histoire mongole de *Sanan-Sètsen*, diffère considérablement du récit des écrivains chinois et mahométans, et qu'il s'y trouve des anachronismes incontestables. Je ne cherche pas à défendre ces erreurs, et si vous lisez les notes que je prépare pour la traduction de cet ouvrage, vous y verrez que je soumets l'auteur mongol à une critique beaucoup plus sévère que vous ne l'avez fait vous même. Je suis par exemple surpris que vous ayez passé sous silence plusieurs de ces erreurs, et entre

(1) Inséré dans le Journal Asiatique, V. II, p. 193 suiv.

(2) Plusieurs de ces objections confirment ce que j'avais dit du degré de confiance que méritait l'*Histoire ancienne des Mongols*, extraite par M. Schmidt. Pour les autres, j'ai ajouté des remarques qui servent à les affaiblir ou à les détruire entièrement. KL.

autres, *la paix de dix-huit ans*, qui, comme nous le savons positivement, n'a jamais existé. Mon auteur compte aussi parmi les khans mongols *Gouden* ou *Godan*, frère de *Gouiouk*, et il diffère en cela des historiens musulmans et chinois. La raison en est que ce prince et sa mère avaient un fort parti dans le peuple, et que les Mongols ont toujours eu la plus grande vénération pour lui et pour *Khoubilai*, parce-qu'ils sont les premiers qui ont introduit le *Bouddhisme* parmi eux. L'histoire de *Sanan-Sètsen* ne dit absolument rien des princes mongols qui ont fait des conquêtes ou qui ont régné dans l'Occident de l'Asie, et le nom de *Khoulagou* même ne se trouve pas dans la liste des fils de *Tollai*. J'ai commis une faute en prenant *Arrik* et *Bœkè* pour des noms de deux princes différens; c'est un seul nom *Arik-Bœkè* (Arik-Bouga).

2°. Je ne crois pas que les *Solongós* soient les *Coréens*, mais bien les *Solons*, appelés encore aujourd'hui *Solong-Dakhour* par les Mongols. L'histoire de la guerre contre eux, paraît aussi indiquer la contrée, située sur le fleuve *Amour*, ou la *Daourie*.

Remarque. — Ici M. Schmidt se trompe : *Solonggos* est le nom mongol des Coréens. Le *Miroir de la langue Mongole* (Vol. V, fol. 3 *verso*) dit : *Tchookhianu kumæni* Solkho *kèmèmoi; bassa* Solonggos *kèmèmoi.* « Les gens » de *Tchao-sian* sont appelés Solkhó; on les nomme en» core Solonggos. » *Solkho* est aussi en mandchou le nom de la Corée, appelée *Tchao-sian* par les chinois.

3°. Vous avez raison de lire *Tayan-khán*. Ce nom

se trouve écrit de même dans l'ouvrage de *Sanan-Sètsen*. C'est dans un seul endroit qu'on lit *Daïn* ou *Taïn*. Dans le manuscrit que je possède le ᠳ et le ᠲ sont souvent confondus, ce qui occasionne de fréquentes méprises. De cette manière j'ai lu *Un-khagan* au lieu de *Ong* ou *Oung-khagan*.

4°. Mon historien dit seulement que *Temoudjin* a été élu *khaghan* par les *Aroulood* (ou plutôt *Aroulad*), dont le chef était *Bohrdji*, le premier et le plus fidèle des compagnons de ce prince. — *Marco Polo* met cet évènement en 1187, ainsi *deux ans* avant l'époque indiquée par l'histoire mongole.

5°. Vous auriez pu vous épargner la note sur l'impossibilité reconnue par tous les savans qui connaissent le Mongol, que jamais dans cette langue les quatre consonnes *NDGL* puissent se suivre immédiatement. Le mot *mondglokho* est une faute d'impression pour *monglocho*, qui est véritablement mongol. Votre *mongak*, est vraisemblablement *mongkak*, qui ne signifie pas *fou*, mais bien *obscur*, *hébété*, *barbare*. Vous attribuez ces dernières significatious au mot *monggoo* (1), que je ne connais pas. *Mong*, signifie *hardi*, *audacieux*; de-là le nom *Mong-khamar*, que les Kalmuks donnent au plus haut promontoire de la chaîne des collines, qui, sur la frontière du gouvernement de *Saratow*, commence au *Wolga*, et se perd insensiblement dans le step. *Bergmann* se trompe

---

(1) C'était une faute d'impression. Le mot cité par moi doit être écrit *manggoo*. Kl.

peut pas être générale. Les Mongols, comme sectateurs de *Bouddha*, appellent l'Orient *dorona*, ou *dzègoun*; c'est-à-dire la *gauche*, parce qu'ils se tournent vers l'*Inde*, ou vers le *Midi* (*émunè-dzuk*, ou la *région du devant*) pour faire leur prière, et alors l'*Orient* est à leur *gauche*. Les Mongols, qui ne sont pas *Bouddhistes*, appellent au contraire l'Orient *émunè*, ou le *devant*, et alors ils ont le Nord à gauche (*dorona*). Je pourrais en citer un grand nombre d'exemples, si je ne craignais pas de donner une trop grande étendue à cette lettre. Les dénominations kalmukes des quatre points cardinaux démontrent parfaitement ce que je viens d'avancer. L'Orient s'appelle *ourghoukhoi*, ou le *levant*, la *croissance*; le Nord, *zœhn*, ou la *gauche*; l'Occident, *chinggèkoï*, le *coucher*, ou la *disparition*, et le Sud s'appelle *barohn*, la *droite*.

Remarque. — Ce que M. Schmidt dit ici est généralement exact; mais dans le livre *Nor-vou proung-va*, qu'il avait cité, *dorona* doit signifier l'Orient, puisque cet ouvrage tubetain a été composé par un *Bouddhiste*, qui se tournait vers l'*Inde* ou vers le *Midi*, pour faire ses prières, et qui, de cette manière, avait l'Orient à *gauche*.

8°. Vous dites, Monsieur, que les historiens chinois et mahométans ne font aucune mention de *Bidètsoughan*, ou *Bidètsèkhan*, fils de *Burtè-Tchino*. Cependant, dans le passage du *Ouan-sing-thoung-pou*, que vous citez à la page 208 (passage pour lequel je vous remercie beaucoup), je trouve le nom de *Batachi-khan*, qui me paraît être identique avec

celui de *Bidètsèkhan*, dans l'histoire mongole de *Sanan-Sètsen-Khoung-Taidji*. Une preuve évidente que les deux ouvrages parlent d'un même personnage, c'est que dans l'histoire mongole le fils de *Bèdètsèkhan* est nommé *Tamatsak*, et *Tamatcha* dans le livre chinois que vous citez. *Burtè-tchino* signifie le *loup en hiver*; car *burtè* désigne *la couleur plus claire que le poil de certaines betes fauves prend en hiver*. Mon auteur mongol ne lui attribue pas la *couleur bleue*, mais bien à son prédécesseur *Toou-ting-unggetou*, qui vint de l'Inde se sauver dans le Tubet, plus de trois cents ans avant notre ère. *Toou-ting* est un mot tubetain qui signifie *bleu de ciel*. Il s'agit donc ici d'un origine céleste, ou d'un fils du ciel.

Remarque. — Après la publication de mon *Examen de l'Histoire mongole*, j'ai trouvé un autre passage chinois sur l'origine des Mongols. Dans l'encyclopédie *San-thsai-thou-hoey* (de l'Homme, Vol. XII, fol. 6 *verso*), il est dit : « Une autre race tire son origine de *Batatchi-khan* (*Tabatchi-khan*, dans le texte, est une faute d'orthographe). » Dans l'histoire secrète de la dynastie des *Youan*, on lit : « Un loup, couleur bleu de ciel, l'engendra avec une » biche blanche et féroce. Son descendant, à la vingt- » cinquième génération, était *Temoudjin*, qui fut le chef » de la grande tribu des Mongols, et qui prit le titre » d'empereur auguste. Pendant long-tems ce peuple habi- » tait à 600 *ly*, au nord du désert de *Cha-mo* (ou *Goby*); » après il vint s'établir sur le versant septentrional de la » chaîne des montagnes qui borde la Chine au Nord, » où il portait le titre honorifique de *Tha-tha* (*Tatar*) ». On voit dans ce passage que le nom de *Burtè-tchino* est

traduit par *loup couleur bleu de ciel*, et celui de sa femme *Goh-maral* par une *biche blanche et féroce*. En effet *maral* signifie une *biche* en mongol, et le mot chinois *thsan*, que j'avais traduit par *délaissé*, peut aussi se rendre par *cruel* et *féroce*.

KLAPROTH.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 août 1823.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

MM. BOCCAND (Adrien), ancien professeur de l'université;
GOLOFFKIN (le comte George).

Associé étranger.

M. NOEHDEN, conservateur du Cabinet d'antiquités du Musée britannique et secrétaire de la Société Asiatique royale de Londres.

M. Saint-Martin, en son nom et en celui de M. Abel-Rémusat, fait un rapport sur un manuscrit javanais, déposé à la bibliothèque par M. Babinet, membre de la Société, le 2 juin dernier (1).

Ce manuscrit, copié sur papier européen, paraît être

---

(1) Voyez T. II, p. 378.

assez récent; l'écriture en est mauvaise et fort négligée; mais il est facile de reconnaître, en la comparant avec les alphabets javanais publiés par M. Stamford-Rafles, dans sa belle *Histoire de Java*, que ce livre présente les lettres de l'alphabet kavi, destiné à exprimer les sons de la langue que les Javanais employent dans leurs compositions poétiques et mythologiques. Quelques notes en anglais écrites au crayon, et placées à côté des figures grossières qui sont dispersées dans ce volume, ont fourni quelques indications assez curieuses. Quoique ces notes soient fort difficiles à lire, et presqu'entièrement effacées, nous avons pu cependant déchiffrer plusieurs des noms des personnages représentés dans ces dessins, tels que la reine Prabustri, le radja de Balambangan, et Tamer-oulang, guerrier qui paraît être le principal héros de cette histoire.

La reine Prabustri, nommée aussi Prabou-kanya, régnait vers le milieu du 14e. siècle sur l'île de Java, et elle résidait à Medjapahit. Cette ville, détruite maintenant, fut autrefois grande et puissante; elle était décorée de plusieurs beaux monumens dont les ruines subsistent encore actuellement, et elle fut pendant plusieurs siècles la métropole de Java. Le grand roi ou *maharadja* Alit-Vidjaya ne laissa en mourant qu'une fille et un fils; celui-ci étant trop jeune pour prendre les rênes du gouvernement, sa sœur fut déclarée souveraine. Le radja de Balambangan, qui est souvent figuré dans les informes dessins qui accompagnent notre manuscrit, tenta de profiter de cette circonstance pour usurper l'empire; il envahit la plus grande partie des états possédés par les rois de Medjapahit, et il voulait contraindre la princesse Prabou-kanya à se marier avec lui, quand celle-ci implora l'assistance d'un héros nommé Tamer-oulang, fils d'un saint personnage nommé Andara, descendant d'Aria Babanga. Elle fut délivrée par la valeur

de ce guerrier, qui vainquit et mit à mort le rebelle radjah de Balambangan, et se rendit maître de ses états, qui lui furent concédés par la souveraine qu'il avait délivrée. Quand Angka-vidjaya, frère de Prabou-kanya, fut en âge de régner par lui-même, celle-ci lui remit le sceptre et se retira dans la partie orientale de l'île, où elle épousa Tamer-oulang, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la monarchie javanaise. Tous ces événemens arrivèrent environ un siècle avant l'introduction de la religion musulmane dans l'île de Java. Notre manuscrit renferme le récit de tous ces événemens, et on ne peut douter qu'il ne contienne une partie très-intéressante des Annales javanaises.

Le même membre, au nom d'une autre commission composée de MM. Klaproth, Kieffer et Saint-Martin, fait lecture d'un rapport sur la traduction littérale en latin de l'ouvrage chinois du philosophe Meng-tseu, adressée au Conseil par M. Stanislas Julien. Les conclusions de ce rapport, adoptées par le Conseil, sont que cet ouvrage peut être d'une grande utilité pour les personnes qui se livrent à l'étude de la langue chinoise, et qu'il mérite d'être imprimé aux frais de la Société. En conséquence, la commission des fonds sera consultée sur les moyens de mettre cet arrêté à exécution.

M. de Nerciat termine la lecture de son Mémoire sur la transcription des alphabets orientaux. Sur la demande qu'il en a faite, l'examen de ce mémoire est renvoyé à une commission composée de MM. Saint-Martin, Grangeret de la Grange et Garcin-de-Tassy.

Ouvrages offerts à la Société.

Par la Société biblique de Paris, Ier., IIe. et IIIe. *Rapports annuels*, et *la Collection des Bulletins mensuels* pu-

bliés jusqu'à ce jour. — Par M. J. Klaproth, *Voyage au Mont Caucase et en Géorgie*, 2 vol. in-8°. avec carte. — Par M. Abel-Rémusat, *Mémoire sur la Vie et les Opinions de Lao-tseu*, philosophe chinois, broch. in-4°. — Par M. l'abbé de la Bouderie, J. *Perizonii*, *origines Babylonicæ et Egyptiacæ, etc.*, 1 vol. in-12, 1711. — Par le même, *Evangelium infantiæ vel Liber apocryphus, etc.*, 1 vol. in-12, 1697, arabe-latin. — Par M. Dureau-de-Lamalle, *Poliorcétique des Anciens*, 1 vol. in-8°. avec planches in-4°. — Par le même, *Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée*, 1 vol. in-8°. avec cartes. — Par le même, *Mémoire sur la position de la Roche Tarpéienne, etc.*, broch. in-8°. — Par le même, *Mémoire sur la position des Villes et Pays qu'habitait Phinée*, broch. in-8°. — Par le même, *Antiquités Botaniques, etc.*, broch. in-8°.

Parmi les ouvrages offerts à la Société Asiatique dans la séance du 7 juillet 1823, par M. Dubois de Beauchêne, on remarque huit brochures in-8°. contenant huit ouvrages publiés à Calcutta de 1816 à 1821, et tous par le feu *brahmane* nommé en sanscrit *Ramayana Radja*, et en bengali *Rammohun Roy*.

De ces huit brochures, il y en a quatre qui sont des versions en anglais de quatre *Oupanischadah* des *Védah*; savoir :

1°. *Translation of the Céna upanishad, one of the chapters of the Sama-véda; establishing the unity, and the sole omnipotence of the supreme Being and that he alone is the object of worship*, by Rammohun Roy. Calcutta, 1816. in-8°. VII et 11 pages.

Il y a de cet ouvrage une réimpression et une version

en bengali, par le même auteur, publiées l'une et l'autre à Calcutta en 1817 et 1818.

2°. *Translation of the Ishopanishad, one of the chapters of the Yajur-véda establishing the unity and incomprehensibility of the supreme being; and that his worship alone can lead to eternal beatitude*, by Rammohun Roy. Calcutta, 1816, in-8°. *xxiij* et 8 pages.

3°. *Translation of the Moonduck opunishud of the Uthurva-véda*, by Rammohun Roy. Calcutta, 1819, in-8°. iij et 25 pages.

4°. *Translation of the Kuth opunishud of the Ujoor-véda*, by Rammohun Roy, *iv* et 40 pages.

Les quatre autres brochures de Rammahun Roy, sont :

5°. *An apology for the pursuit of final beatitude, independently of the brahminical observances*, by Rammohun Roy. Calcutta, 1820, in-8°., quatre pages en anglais, et vingt-cinq pages partie en sanscrit et partie en bengali.

6°. *The Precepts of Jesus, the guide to peace and happiness; extracted from the books of the new Testament ascribed to the four Evangelists.* Calcutta, 1820, in-8°., *iv* et 32 pages.

7°. *An appeal to the Christian public in defence of the precepts of Jesus, by a friend.* Calcutta, in-8°., 1820, 32 pages.

8°. *Second appeal to the Christian public, in defence of the precepts of Jesus*, by Rammohun Roy. Calcutta, in-8°., 1821, *xiv* et 173 pages.

Le même *brahmane*, qui est mort en 1821 ou 1822, avait publié, à Calcutta, d'autres ouvrages du même genre ; savoir :

1°. Un *petit Traité contre l'idolâtrie des Indous*, en langue arabe, et le même ouvrage en langue persane.

2°. *A Defence of Hindoo theism in reply to the attack*

of an advocate for idolatry. Calcutta, in-8°., 1817, 52 pages.

3°. *A second Defence of the monotheistical system of the Veds*. Calcutta, in-8°., 1817, *ij* et 58 pages.

4°. Un *Oupanishada* du *Sama-Véda*, en sanscrit et en bengali, et un *Oupanishada* de l'*Yadjour-Véda*, aussi dans ces deux langues. Ce sont deux brochures, l'une de 17 et l'autre de 37 pages, publiées à Calcutta en 1818. V. *Revue Encyclop.*, T. VII, année 1820, p. 326.

5°. *Translation of an abridgment of the Vedanta, or resolution of all the Veds, establishing the unity of the supreme Being, and the he alone is the object of propitiation, and worship*, by Rammohun Roy, Calcutta, 1818, in-8°., 26 pages.

6°. *Translation of a Conference between an advocate and an opponent of the practice of burning widows alive, from the original bungla* (bengali). Calcutta, 1818, in-8°., 28 pages.

On trouvera dans un prochain Numéro des observations de M. Lanjuinais sur les ouvrages de Rammohun Roy.

Le nombre des versions de la Bible, dans les divers idiômes de l'Orient, s'accroît tous les jours, grâce au zèle infatigable de la Société biblique d'Angleterre. Sur son invitation, M. Zohrab, docteur arménien, a entrepris une traduction complète du nouveau Testament en arménien vulgaire; ce travail, commencé depuis près de trois années, est entièrement terminé; et la Société biblique doit, dit-on, le faire imprimer à Paris sous les yeux de l'auteur. Personne ne pouvait mieux exécuter cette grande entreprise que le savant qui en a été chargé, soit à cause de la réputation méritée qu'il doit aux nombreux ouvrages ar-

méniens qu'il a publiés, soit à cause de la profonde connaissance qu'il a de l'idiôme littéral et de la langue vulgaire de sa nation. On possède depuis long-tems des preuves irrécusables de sa capacité sous ces deux rapports. Le docteur Zohrab est bien connu dans le monde savant, par sa belle édition critique de la Bible arménienne. Cette édition, pour laquelle on a consulté un nombre très-considérable d'anciens manuscrits, est purgée de toutes les interpolations et de toutes les erreurs qui déparent les Bibles imprimées à Amsterdam, à Constantinople, à Venise et ailleurs ; elle est la seule qui présente dans toute sa pureté la version arménienne, cette version si importante pour le perfectionnement des études bibliques. En l'an 1802, M. Zohrab a fait imprimer à Venise, en un volume in-8°., une *Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en arménien vulgaire, qui obtint un tel succès parmi les Arméniens, qu'il s'en fit en l'année suivante une nouvelle édition, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, qui sont tous passés à Constantinople et dans le Levant.

— Un docte interprète d'Homère, qui semble s'être depuis peu de tems épris de belle passion pour la philosophie de Confucius, témoigne un regret sincère de n'avoir pu, malgré tous ses efforts, lire le *Tchong-yong* dans une version fidèle. Sans doute celle du P. Noël (dans les *Sinensis Imperii libri classici sex*, *Pragæ*, 1711, in-4°.), ne lui aura pas paru assez littérale pour l'objet important qu'il se propose. Moins encore aura-t-il voulu se fier à celle de Pluquet (chez de Bure, 1784, 7 vol. in-18), malgré l'avantage qu'elle avait pour lui d'être écrite en français. Mais peut-être eût-il trouvé ce qu'il cherchait dans la traduction interlinéaire du P. Intorcetta, dont l'édition originale, im-

primée à Canton et à Goa, est vraiment très-rare, mais elle a été réimprimée dans le *Confucius Sinarum philosophus* (Paris, 1687, in-fol.); inséré dans la Collection de Thévenot (Paris 1672), et reproduite dans les *Analecta Vindobonensia*. Il y avait encore la traduction française du *Tchong-yong*, dans les *Mémoires concernant les Chinois*, tom. 1, pag. 459. Enfin, si tout cela ne suffisait pas, l'amateur dont nous parlons est de l'Institut, et, par conséquent, il a part à la distribution que l'Académie des Inscriptions fait de la Collection des *Notices et Extraits* qu'elle publie, et dans le tome X de cette Collection, pag. 297, il eût pu lire l'ouvrage qu'il estime tant, sous quatre formes, texte chinois, traduction tartare, latine et française, avec tous les éclaircissemens nécessaires, par son confrère M. Abel-Rémusat. C'est dans l'avertissement de cette édition que nous venons de puiser la notice bibliographique des éditions du *Tchong-yong*, ou *de l'invariable milieu*. On va quelquefois chercher bien loin ce qu'on a sous la main; vraisemblablement le changement de titre a égaré notre auteur dans ses recherches, comme le sens apparent des noms a trompé un ses collaborateurs, jeune savant bien profondément versé dans la littérature *vraiment asiatique*, qui, en annonçant l'ouvrage de M. Bernstein sur la Chronique syriaque d'Aboulfarage, nous assure que cet auteur, nommé aussi *Gregorius Bar-Hebræus*, *est un docte Israëlite*, dont Assemani *a fait connaître* les travaux, et que ledit *Gregorius est auteur d'une Chronique* (Revue Encyclopédique, mai 1823, tom. XVIII, pag. 367). M. Bernstein a dû être bien touché des éloges donnés à sa *vaste érudition* par un pareil connaisseur. Celui qui nomme *Bar Hæbrees un docte hébreu*, prendrait sans doute *Mathieu Pâris* pour un savant *parisien*, et *Lenglet Dufresnoy*, ou M. *Langlès*, pour des érudits *anglais*.

Ce *docte israélite* n'est pas autre que le *maphrian* ou primat des Chrétiens syriens, Grégoire Abou'lfaradj, surnommé *Bar-Hebræus*, parce qu'il était fils d'un médecin juif, auteur d'une Chronique en langue syriaque, abrégée ensuite par lui-même et traduite en arabe. Cette traduction publiée depuis long-tems par Edouard Pococke, avec une version latine, est connue de toutes les personnes qui ont appris à lire l'arabe. L'écrivain à qui il échappe de ces méprises, est cependant celui qui *traduit* de l'anglais les vignettes de Heath, et du français les Contes arabes de Galland.

X.

M. Klaproth, après avoir à peine terminé quatre ouvrages importans, dont nous espérons bientôt entretenir nos lecteurs, annonce la publication prochaine d'une *Description Géographique*, *Statistique et Historique de l'empire de la Chine et de ses dépendances*. Cet ouvrage qui sera rédigé en anglais, formera deux volumes in-4°., accompagnés d'une carte. On sait depuis long-tems que toutes les descriptions de la Chine, qui ont été publiées en Europe, ne sont plus au niveau des connaissances actuelles; elles reproduisent toutes, plus ou moins bien, la partie géographique du livre du P. Duhalde, rédigée sur des descriptions faites sous la dynastie des *Ming*. Le principal guide de M. Klaproth, sera la description générale de l'empire, dressée par le prédécesseur de l'empereur actuel. Les documens qu'il en tirera et ceux que lui fourniront les autres livres chinois et mandchoux qu'il possède, en les combinant avec tous les autres renseignemens que fournissent les voyages et les missionnaires, contribueront sans doute à former un ouvrage très-important, et digne de la réputation de l'auteur.

Extrait du *Litterarisches Conversationsblatt* de Berlin

nr. 62, 1823. — Nous possédons dans notre ville une curiosité assez rare, et sur laquelle nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs, parce qu'il pourrait se faire qu'ils eussent l'occasion de voir ailleurs les *deux chinois*, dont je veux parler; quoiqu'on ait l'intention de retenir ici pour toujours ces deux hommes remarquables, pour en tirer des renseignemens sur la langue, la culture et les mœurs de leur pays, ce qu'ils sauront d'autant mieux faire, qu'ils paraissent avoir reçu une bonne éducation. Il n'y a point de doute que ces deux hommes ne soient de véritables Chinois. Les pièces dont est muni leur conducteur hollandais le prouvent suffisamment.

Goethe s'exprime ainsi à leur sujet : « Les deux Chinois, » *Assing* et *Hass*, qui ont été introduits à Weimar et depuis » chez moi, par M. *Lasshausen*, méritent l'attention de » tous les hommes instruits, le premier surtout; il expli- » que avec vivacité (mais toutefois avec des mots à moitié » européens et par des gestes expressifs), plusieurs écrits » originaux de sa langue, qui traitent de sujets mytholo- » giques, de légendes, et aussi de sujets ordinaires; de » manière qu'on pouvait acquérir par là, autant que la » brièveté du tems le permettait, une certaine connais- » sance de ces écrits. »

M. *Blumenbach* dit : « Les deux individus, *Assing* et » *Hass*, sont de véritables Chinois; je m'en suis convaincu » par des raisons tirées de l'histoire naturelle et par des » moyens grammaticaux et *ethnographiques*. Outre le teint » jaunâtre tirant sur le brun, les paupières obliques, l'ex- » trémité du nez aplatie, la structure de leurs oreilles est » tout à fait celle qui est particulière à la race mongole, » c'est-à-dire, qu'il leur manque le lobe inférieur, et » que les *processus* intérieurs sont peu distincts. Ils écri- » vent et lisent parfaitement bien le chinois, ce qui prouve

» qu'ils ont reçu une éducation soignée; aussi ont-ils une » connaissance exacte des usages de leur pays. Ceux qui » pourraient les voir, ne devraient point négliger cette oc- » casion, pour se procurer des renseignemens sur la langue, » les mœurs et les usages de la Chine. »

Les heures que j'ai passées auprès de ces hommes si remarquables pour nous Européens, ont été pour moi des plus agréables et des plus instructives. Je ne me suis pas intéressé autant pour leur danse, leur déclamation et leur escrime, que pour leur musique, qui, de même que leurs tableaux et leur poésie lyrique, est extrêmement monotone, sans mesure, et, par conséquent, sans expression. Je fus frappé surtout de leur conversation facile à entamer; tous les deux sont des hommes assez instruits; ils ont acquis dans l'espace de moins d'une année une connaissance de la langue allemande, suffisante pour entendre les questions qu'on leur adresse ordinairement, et pour y répondre.

Leur capacité est prouvée par un fait assez remarquable, savoir, que celui des deux qui connaît la musique (*Assing*), n'a pas seulement appris, pendant son séjour de peu de mois à Berlin, l'air *des Jungfernkrantz*, tiré de l'opéra allemand *der Freischütz;* mais qu'il peut le jouer sans aucune faute sur son instrument, qui est une espèce de violon à deux cordes.

Parmi les ouvrages que le Conseil du collége de Madras a adressés à la Société Asiatique de Calcutta, dans sa séance du 14 novembre 1822, on remarque *la Grammaire Telougou* de M. Campbell; *le Dictionnaire Telougou* du même; *la Grammaire Carnate* de M. Mac-kerrelie; une nouvelle édition de la *Grammaire Tamule* du P. Beschi; des *Contes* en telougou; et un *Traité sur la syntaxe arabe*.

Dans la même séance, on a communiqué à la Société un mémoire sur Benarès, accompagné d'une carte et d'une notice sur les principales familles hindoues et musulmanes de cette ville, par M. James Prinsep. Les traditions mythologiques font remonter l'origine de cette ville, qui portait d'abord le nom de *Kaschi*, jusqu'à une époque prodigieusement reculée. Aussi célèbre par sa magnificence que par sa sainteté, elle était bien déchue dans l'âge actuel du haut degré de splendeur où elle était parvenue autrefois, puisqu'elle était réduite à n'être, il y a environ huit cents ans, qu'un misérable village, nommé alors *Benarès*. On voit par les écrivains persans, qu'à l'époque de l'invasion de Mahmoud le Ghaznevide, un radja nommé *Bounar*, possédait cette ville avec un vieux fort. L'un et l'autre furent pris et saccagés par le général Masoud, en l'an 1020 de J. C. Le sultan Ghauride Kotb-eddin la pilla aussi en 1193. Il y a une vingtaine d'années, on comptait dans la même ville, 650,000 habitans logés dans 3,000 maisons qui ont pour la plupart six étages de hauteur. Chacune de ces maisons contient ordinairement 200 locataires.

On a encore lu dans la même séance des remarques du lieutenant A. Gérard, sur les parties hautes du *Kounawer*, région située sur les deux rives du *Setledj*, dans l'Inde septentrionale, vers les frontières du Tibet et de la Tartarie.

Dans la séance du 26 décembre 1822, la Société Asiatique de Calcutta, après la réception des programmes, lettres et livres qui lui ont été adressés par le Secrétaire de la Société Asiatique de Paris, a décidé, à l'unanimité, qu'elle enverrait à cette dernière Société la Collection de ses Mémoires.

BIBLIOGRAPHIE.

ALLEMAGNE.

Alterthümer am Nordgestade des Pontus, von Peter von Koeppen. Vienne, 1823, in-8°.

Ce petit volume, relatif aux antiquités grecques trouvées dans les provinces russes qui avoisinent la mer Noire du côté du nord, contient plusieurs inscriptions grecques fort intéressantes. On en remarque une très-grande et très-belle qui a été trouvée dans les ruines de l'antique *Olbia*. Cette inscription qui paraît être du premier ou plutôt même du second siècle de notre ère, nous présente un décret rendu par la république d'*Olbia* en l'honneur d'un citoyen nommé *Protogènes*, fils de *Hérosôn*, qui avait rendu de grands services à sa patrie. Ce monument renferme une multitude de détails intéressans sur l'économie politique, sur l'histoire, le commerce et les usages des Grecs et des Scythes qui habitaient ces régions.

Vocabularium Vet. Test. Hebræo-chaldaïcum, ut cum Bibliis hebraicis manualibus compingi queat, concinnavit F. C. Rosenmüller. Hall, 1822, 1 vol. in 8°.

Maimonidis medici, qui seculo florebat XII, Specimen diæteticum, iterum ex hebraïco textu vertit notisque adjectis edidit, L. S. Kirschbaum. Berlin, 1 vol. in-8°., 1822.

Reise nach der Insel Kreta im griechischen Archipelagus, (Voyage dans l'île de Crète et dans l'Archipel grec fait en 1817) par F. W. Sieber. Leipsick, 1822, 2 vol. in-8°. avec planches et cartes.

Locmani fabulæ, et plura loca ex codicibus maximam partem historicis selecta, in usum scholarum arabicarum, edidit G. W. Freytag. Bonnæ, 1823, in 8°. de 94 pages.

Outre les fables de Locman, cet ouvrage contient trois

Fragmens historiques inédits : 1°. Un extrait du *Tarikh-ed-doual* de Fakhr-ed-din-alrazi; 2°. un autre de l'*Akhbar-ed-doual el-monkatiat* de Djemal-ed-din elhalebi el-azedi ; 3°. un long fragment de l'*Histoire* d'Alep, dont M. Freytag a publié déjà plusieurs morceaux choisis. Le livre se termine par trois fables tirées de l'ouvrage inédit d'Ibn-Arabschah intitulé : *Fakeet el-kholafa*.

Ce nouveau travail de l'un des plus laborieux orientalistes de l'Europe, sera non-seulement utile aux jeunes gens qui se livrent à l'étude de la langue de Mahomet, il fera encore le plus vif plaisir à tous les *arabisans*, qui, ne pouvant avoir toujours des manuscrits à leur disposition, liront avec intérêt les morceaux choisis qu'il contient.

G. T.

Symbolæ ad interpretationem sac. Codicis ex lingua persica, *auctore* Petro a Blohen *Jeverano*. Leipsick, 1822, in-4°.

Fundamenta linguæ arabicæ. Accedunt selectæ quædam magnamque partem typis nondum exscriptæ sententiæ primis legendi ac interpretandi periculis destinata. Auct. A. Oberleitner. Vienne, 1822, 1 vol. in-8°.

Otto Friederichs von Richter Wallfahrten im Morgenlande. (Pélerinage en Orient ; par Othon-Frédéric de Richter). Berlin, 1822, 2 vol. in-8°., avec planches.

Ces deux volumes, extraits du Voyage de M. Richter, par M. Ph. Gust. Evers, contiennent beaucoup de détails curieux, sur la géographie, l'histoire naturelle, la géologie et les antiquités de la Syrie, de l'île de Chypre, de l'Asie mineure et des îles de l'Archipel. Les planches qui accompagnent cet ouvrage représentent plusieurs des monumens antiques de ces régions.

Mohammed oder die Eroberung von Mekka (Mahomet,

ou la Conquête de la Mecque); drame historique, par l'auteur de Chirin et de Rosenal. Berlin, 1823, in-8°.

Ce drame qui, dit-on, a obtenu beaucoup de succès en Allemagne, est l'ouvrage d'un savant bien connu par ses travaux sur la littérature orientale, et qui a voulu garder l'anonyme.

FRANCE.

Voyage au Mont-Caucase et en Géorgie, par M. Jules Klaproth. Paris, 1823, 2 vol. in-8°. avec une carte.

C'est une édition française du Voyage publié en allemand par le même auteur, Hall et Berlin, 1812 et 1814, 2 vol. in-8°. avec cartes. La première contient de plus un Traité sur la langue et l'écriture des *Ouighours* et quelques autres pièces, avec des détails que l'auteur a jugé à propos de supprimer dans l'édition française.

Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu, *philosophe chinois du* VI°. *siècle avant notre ère, qui a professé les opinions communément attribuées à Pythagore, à Platon et à leurs disciples*, par M. Abel-Rémusat, brochure in-4°. Paris, 1823, Imprimerie Royale.

Nous avons donné dans notre dernier Numéro, p. 3-15, un Extrait considérable fait par M. Rémusat lui-même, du Mémoire qu'il vient de faire imprimer. On trouve ici tous les textes chinois tirés du *Tao-te-king*, ou *Livre de la raison et de la vertu*, par *Lao-tseu*, qui peuvent nous faire connaître les opinions de ce philosophe célèbre, contemporain de Pythagore. Ce mémoire renferme en outre une multitude de détails fort intéressans qui n'étaient qu'indiqués dans cet Extrait. Ils contribuent à démontrer la conformité qui existe entre la doctrine des antiques sages de l'Orient et celle des plus illustres philosophes grecs.

(Septembre 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

SCÈNES CHINOISES, extraites du *Hoa-thou-youan*, et traduites du chinois par M. F. FRESNEL.

LE morceau dont j'offre aujourd'hui la traduction m'a paru assez indépendant des choses qui le précèdent dans l'ordre de la narration pour pouvoir paraître sans une récapitulation préalable. S'il se trouve quelque part une allusion dont l'intelligence nécessite la connaissance d'un fait antérieur, je relaterai brièvement ce fait dans une note. Les scènes que l'on va voir se passent entre des personnes de bonne compagnie ; elles pourront servir à donner quelques idées de plus sur le genre de politesse qu'une vieille civilisation a introduit à la Chine dans les relations d'homme à homme, et à rectifier quelques opinions sur le degré de liberté dont les femmes jouissent dans ce pays.

Comme je me propose de traduire et de publier en entier le roman chinois dont je donne aujourd'hui un second extrait (1), je crois devoir profiter de l'occasion qui m'est offerte pour m'expliquer sur le mode

(1) Le premier chapitre du *Hoa-thou-youan* a paru dans le 4e. cahier du Journal asiatique. Le 3e. chapitre a été lu dans la séance publique du 21 avril dernier.

de traduction que j'ai suivi, et provoquer, s'il m'est possible, de la part des auteurs et lecteurs de traductions, des avis qui tournent au profit de la mienne.

Ceux des lecteurs français à l'opinion desquels j'ai tâché de me conformer jusqu'à ce jour, sont bien les gens du monde les plus difficiles à satisfaire ; aussi n'ai-je subi leurs lois que parce qu'elles m'ont paru fondées sur les principes de la raison et du goût. Mais si par hasard je m'étais trompé avec eux, quelle obligation n'aurais-je pas à celui qui ferait cesser mon erreur, puisqu'il rendrait en même tems ma tâche plus facile.

En permettant l'importation des idées et des productions de l'Orient, les lecteurs dont je parle repoussent impitoyablement la phraséologie orientale, et veulent qu'on écrive en français tout ce qu'on leur destine, fût-ce une version du Javanais ou du Tibétain. Je conviens qu'ils font une exception en faveur des noms propres, et je ne doute pas qu'ils ne fussent les premiers à rire du traducteur qui de *Pomponius* aurait fait *M. de Pompone*, ou du général chinois *Sang* le général français *Dumourier* (1) ; mais à cela près il faut leur trouver des équivalens pour tout, et Dieu sait le tems qu'on y passe. Ce n'est point par les formes du langage, dont ils se soucient peu, mais par les idées et les choses qu'ils veulent faire connaissance avec les nations étrangères. La nécessité,

---

(1) Le mot chinois *Sang*, qui forme l'un des *Pe-kia-sing* ou noms de famille, signifie *mûrier*.

souvent si commode (1), *de conserver la couleur locale*, n'est point une excuse auprès d'eux; ils ne font pas plus de grâce aux métaphores bizarres qu'aux locutions étranges; et s'il s'en trouve beaucoup dans une version d'un livre oriental, ils nous diront crûment que ce n'était pas la peine de la faire. Cependant ils veulent qu'un traducteur soit fidèle, et ils soutiennent qu'on peut l'être autant qu'il faut sans cesser d'écrire en français. De cette proposition vraie en spéculation, résulte un double précepte qui, malheureusement pour nous, est beaucoup moins facile à observer qu'à imposer.

Je sais qu'il y a dans le monde un assez bon nombre d'orientalistes amateurs qui jugent les traductions d'après des principes tout opposés; car ils en jouissent d'autant plus qu'elles sont moins françaises. En travaillant pour cette classe de lecteurs, il ne faudrait pas se tourmenter à chercher des équivalens; que dis-je? ils sont si bien préparés aux formes extraordinaires, que ce serait tromper leur attente, et par suite encourir leur mécontentement, que de leur offrir des traits de ressemblance, quelque réels qu'ils fussent, entre l'Orient et l'Occident.

Ceci s'applique particulièrement à la Chine. Comme cette contrée est la plus lointaine de celles dont on cultive la littérature en Europe, ils en concluent que

(1) Il y a nombre de phrases, même en arabe, qui, traduites verbalement, ont une physionomie orientale, mais qui deviennent triviales pour nous, dès qu'on les rend par les expressions françaises qui leur correspondent réellement.

les usages de ses habitans doivent s'éloigner des nôtres plus que ceux de toute autre nation asiatique. Or, s'ils savent qu'un arabe n'appelle pas sa maîtresse *mademoiselle*, comment recevront-ils Mlle. *Houng-iu*, Mlle. *Lan-iu*, et tant d'autres qui, par les grâces de leur esprit, ont fait les délices de Pékin, et qu'on se propose de produire incessamment à Paris? Accoutumés qu'ils sont à traiter avec des *cadis*, comment accueilleront-ils nos préfets et nos sous-préfets chinois? Sur le seul titre de nos personnages, ils révoqueront en doute leur origine. Nous avons, je l'avoue, un moyen bien simple de prévenir leurs soupçons et de satisfaire leur goût. Au lieu de rendre *Siao-tsie* par « mademoiselle » qui y correspond exactement, au lieu de traduire *Tchi-fou* et *Tchi-hian* par les mots « préfet » et « sous-préfet » qui s'en rapprochent le plus possible, il nous suffirait, en travaillant pour ces lecteurs commodes, de transcrire en lettres romaines les caractères chinois dont la version serait *trop française;* et, dussent-ils confondre les noms propres avec les termes honorifiques que le tems et la civilisation ont introduits à la Chine, nous leur ménagerions ainsi le plaisir de prononcer en nous lisant moins de français que de chinois.

Nous aurions aussi nos coudées franches dans la traduction des phrases, et c'est surtout alors que nous sentirions le prix des facilités dont ils nous font un devoir. La clarté, la précision auxquelles les auteurs du siècle dernier nous avaient accoutumés, devraient être proscrites de nos versions; car si ce sont là les

traits distinctifs de la littérature française, il est évident que les caractères inverses doivent appartenir à la littérature des peuples qui sont situés de l'autre côté du globe. . . . Assurément les lecteurs qui conçoivent ainsi notre travail sont aussi précieux pour nous que les autres sont désespérans ; et l'on me dira sans doute qu'il faudrait être ennemi de soi-même pour se donner tant de peine à faire des traductions françaises, quand par là on est sûr de déplaire aux uns sans être certain de parvenir à contenter les autres.

Mais, quelle que soit la rigueur des préceptes auxquels je me suis soumis, je ne saurais les enfreindre volontairement avant d'avoir cessé de croire à leur bonté. Jusque-là je m'efforcerai d'écrire en français des versions fidèles ; je tendrai sans cesse, quoique avec la certitude douloureuse de rester bien loin du but, vers cette double perfection dont on verra bientôt un modèle dans la traduction si impatiemment attendue du roman des *Deux Cousines*, par M. Abel-Rémusat. Toutefois, je préviens les lecteurs en général que, s'ils ne doivent pas s'attendre à trouver toujours dans ma version la valeur rigoureuse des phrases dont le génie de notre langue repousserait la traduction verbale, ils peuvent compter du moins que je ne substituerai jamais sciemment à un passage intraduisible des choses qui ne pourraient pas entrer dans le cercle des conceptions chinoises.

Tandis que les ennemis de *Lieou-thsing*, réduits au silence par les dernières mesures de l'autorité publique, préparaient dans l'ombre une nouvelle attaque contre la réputation de ce jeune homme, celui-ci n'était occupé que de *Hoa-thian* son défenseur.

« Il ne m'a pas même entrevu », disait-il à sa mère; « et pour s'être arrêté une fois dans notre jardin, il m'a écrit des vers tout pleins d'amitié, des vers qui partent du cœur. Il s'est chargé de mon infortune, et s'est exposé pour moi au ressentiment de mes ennemis. Enfin, au moment de son départ, il a obtenu par sa recommandation un édit qui me place sous la protection des autorités. Fût-il mon père ou mon frère, il n'aurait pas pu faire davantage; c'est un ami tout divin. Mais après tant de faveurs reçues, je ne lui ai point encore donné le moindre signe de ma reconnaissance; comment pourrais-je goûter le repos? Heureusement il n'y a pas très-loin d'ici à Canton. J'ai dessein d'y aller pour lui faire mes remercîmens en personne, et lui montrer que je ne suis pas un ingrat. »

— « Il serait bon sans doute », répondit Madame *Yang* (1), « de lui faire vos remercîmens en personne; mais vous êtes tout jeune, et n'avez jamais

(1) En prenant le titre de *Fou-jin*, Madame, les femmes mariées conservent en Chine leur nom de famille. Ainsi Madame *Yang* était Mlle. *Yang* avant son mariage. Cet usage n'est cependant point constant; et quelquefois les femmes prennent le nom de famille de leur mari.

passé le seuil de notre porte ; comment oserez-vous entreprendre ce voyage ? »

— « Ma mère », répondit *Lieou-thsing*, « prenez garde, en m'élevant trop délicatement, de faire de moi un homme inutile. Puisque j'ai abordé ce sujet, voyez notre ami *Hoa-thian* ; il n'est pas beaucoup plus âgé que moi, et cependant, parti du *Tche-kiang*, il a traversé le *Fo-kian*, et est allé à Canton présenter un plan de campagne au gouverneur militaire ; il a déjà fait le service d'un homme ; il s'est déjà montré chinois. Pour moi, je ne demande qu'à l'aller voir afin de lui témoigner ma gratitude. Ce devoir rempli, je reviens au logis. Ce ne sera jamais qu'une absence d'un mois et demi ; quel obstacle y voyez-vous ? »

— « Durant ce voyage vous aurez à souffrir des injures de l'air. D'ailleurs vous n'avez jamais voyagé ; et puis la province de *Kouang-toung* est vaste .... où irez-vous chercher votre ami ? »

— « Il est bon que jeune encore je m'accoutume aux fatigues des voyages. Quant à notre ami, il remplit les fonctions de conseiller près du gouverneur militaire de la province ; ce poste élevé le met en évidence. Comment donc pouvez-vous craindre que je ne le trouve pas ? ... Rassurez-vous, ma mère ; c'est un mois de vacances que je vais prendre ; mais il n'y a aucune raison pour que je ne revienne pas au logis. »

Madame *Yang* ne fit plus d'objections et s'occupa des préparatifs du voyage. Elle ordonna au vieux

serviteur d'accompagner son fils et de se faire suivre des deux jeunes gens attachés au service de la bibliothèque.

Au moment du départ, Mlle. *Lan-iu* (1) recommanda la discrétion à son frère. « Je regarde », lui dit-elle, « le seigneur *Hoa-thian* comme un homme d'un grand mérite, comme un homme de cœur et d'esprit. Quand vous serez avec lui, gardez-vous bien de lui laisser entrevoir ce qu'il doit ignorer. »

— « Je saurai me taire », répondit *Lieou-thsing*, « et garder votre secret en ce qui dépendra de moi. Mais si, après avoir lu vos vers, il veut me mettre à l'essai, mon ignorance paraîtra au grand jour ».

Cette observation fit sourire la jeune fille, et *Lieou-thsing* s'étant levé partit accompagné de ses gens.

Cependant *Hoa-thian*, ramené à Canton, avait été accueilli par le général *Sang* de la manière la plus honorable. Du reste, le général ne songeait aucunement à exécuter le plan de campagne de son jeune conseiller en attaquant les brigands dans leurs forts. Une expédition aussi hardie était trop au-dessus de son courage, et puis les circonstances avaient changé. Les bandes qui étaient venues au pillage peu après le départ de *Hoa-thian*, ayant eu la retraite coupée, grâce aux documens trouvés dans son mémoire, les brigands intimidés par cet échec n'osaient plus se montrer dans la plaine, et la tranquillité dont on

---

(1) Sœur de *Lieou-thsing*. Elle avait composé pour son frère une réponse en vers à une lettre de *Hoa-thian*.

jouissait depuis quelque tems n'avait servi qu'à fortifier l'indolence du gouverneur.

Hoa-thian reconnut que, dans un tel état de choses, il ne pouvait point se signaler par l'accomplissement du grand œuvre qui l'avait amené au quartier général, et médita dès-lors une seconde évasion. Il attendait vainement depuis son arrivée l'instant favorable à l'exécution de ce projet. Pour charmer son ennui, il prit un jour les vers de *Lieou-thsing*, et les lut plusieurs fois avec beaucoup d'attention.

Tandis qu'il savourait cette lecture, on lui apporta un billet de visite en lui annonçant que M. *Lieou* (1) du *Fo-kian* venait lui rendre ses devoirs. A cette nouvelle il saisit précipitamment le billet, et voyant dessus le nom de *Lieou-thsing*, il s'écria, plein de joie et de surprise : « se peut-il qu'il soit venu? » En même tems il se leva pour aller à sa rencontre.

Parvenu à la porte du salon, il vit en dehors le vieux domestique de la maison *Lieou*. « Est-ce que ton maître est venu en personne », lui demanda-t-il? —« Mon maître », répondit le serviteur, « est en ce moment devant la porte de l'hôtel. » — *Hoa-thian* jeta les yeux vers la porte extérieure, et alla recevoir son ami la joie dans le cœur et le sourire sur les lèvres. Il vit un jeune homme qui se tenait en dehors dans une attitude respectueuse, et au premier coup d'œil il fut frappé des grâces de sa personne.

---

(1) Le même que *Lieou-thsing*. A la Chine, ainsi qu'en Europe, on ne met ordinairement que le nom de famille avec le titre qui correspond à *Monsieur*.

Après quelques instans d'une admiration muette, il s'avança vers lui, et d'un ton moitié respectueux, moitié amical, « M. *Liebu* », lui dit-il, « a donc bien voulu descendre vers moi des régions célestes. »

—« Je suis accouru de toutes mes forces », répondit *Lieou-thsing*, « mais c'est seulement de cet instant où j'ai le bonheur de contempler vos traits, qu'on peut dire que j'ai atteint les célestes régions. »

Charmés l'un de l'autre, les deux amis gagnèrent le salon au milieu d'un échange continuel de complimens et de sourires. Lorsqu'ils furent entrés, *Hoa-thian* allait s'acquitter des devoirs d'usage envers *Lieou-thsing*; mais celui-ci le prévint. Il ordonna au vieux domestique d'étendre un tapis rouge sur le plancher, et de placer un siége sur le tapis, puis s'adressant à *Hoa-thian* :

« Avant que nous nous fussions vus », dit-il, « votre divine amitié est venue à mon secours, et m'a sauvé des malheurs dont j'étais menacé. Depuis lors ma mère et moi avons sans cesse présente à l'esprit la grâce insigne que vous nous avez faite, et dont nous conservons une reconnaissance profonde. C'est pourquoi j'avais ordonné à notre vieux serviteur de vous inviter à revenir chez nous, afin que je pusse vous exprimer une partie de ce que je ressens. Malheureusement pour moi, l'urgence des affaires publiques vous obligea de retourner en toute hâte à Canton. Dès ce moment je ne pouvais ni manger le jour, ni dormir la nuit. Aujourd'hui, je viens principalement pour vous offrir l'hommage de ma recon-

naissance. Je vous supplie donc de vous asseoir sur ce fauteuil, tandis que je frapperai le plancher de mon front, et mettrai mon cœur à vos pieds. »

Hoa-thian répondit : « Le premier pas que j'ai fait vers vous était une véritable indiscrétion (1) ; mais ensuite, épris de votre mérite, et souhaitant ardemment de vous voir, je me suis arrêté long-tems dans votre jardin. — Quant à l'explication que j'ai eu lieu de donner au sous-préfet (2), ce n'est qu'une pièce inpromptu jouée en passant, et non le fait d'un héros de race rouge ; comment donc aurais-je mérité que vous prissiez la peine de venir de mille *li* (3) ? Ce témoignage de votre bienveillance est tellement hors de proportion avec mes services, que je ne saurais en parler sans confusion ; mais puisque j'ai obtenu un de vos regards, qui vaut mieux que cent amis ordinaires, je veux m'incliner jusqu'à vos pieds pour vous prouver ma vive gratitude. »

Après une lutte prolongée d'humilité, les deux amis se saluèrent réciproquement de quatre révérences, et finirent par s'asseoir aux places que l'usage a fixées pour celui qui rend une visite et celui qui la reçoit.

---

(1) *Hoa-thian*, passant par le *Fo-kian*, à son retour de Canton, était entré par curiosité dans les jardins de *Lieou-thsing*. Mais il ne put pas voir ce jeune homme, qui se tenait alors caché pour se soustraire aux poursuites de ses ennemis.

(2) *Hoa-thian*, instruit de l'affaire de *Lieou-thsing*, avait plaidé sa cause près des autorités de son département.

(3) Environ cent lieues.

« Je suis dépourvu de talent », dit *Lieou-thsing;* « je n'ai pas encore pu m'élever au premier grade. Depuis la mort de mon père, j'ai été constamment en but à l'injustice des hommes. Ces jours passés, si votre force n'était venue à mon secours, j'aurais été maltraité infailliblement. En venant vers vous aujourd'hui, je n'ai pas été mu par le seul besoin de vous rendre des actions de grâces pour les bienfaits déjà reçus; j'élève mes regards vers les hauteurs de votre talent, et je souhaite de *m'appuyer sur votre table*, dans l'espoir que vous voudrez bien m'aider de vos conseils. Si je puis m'approprier le superflu de votre esprit, la faveur dont j'aurai joui près de vous n'aura point été temporaire, mais elle s'étendra sur toute ma vie. »

—« Monsieur », répondit *Hoa-thian*, « ne poussez pas si loin l'humilité. Etant dans votre jardin, j'eus lieu de vous écrire, et alors je n'aurais pas osé prétendre à une réponse sur mes rimes. J'ai pourtant eu l'honneur d'en recevoir une où vous m'avez prodigué les plus doux parfums, et où votre bienveillance s'exprime avec tant de grâces, que vous rendez vos lecteurs confus de leurs propres écrits. Doué comme vous l'êtes d'un si beau talent, ce n'est pas avec un ami qui vous connaît et vous apprécie, que vous devez chercher à vous rabaisser. »

— « En vous priant de m'aider de vos conseils, je forme un vœu bien sincère, et j'exprime un besoin bien réel. Monsieur, douter ainsi de ma bonne foi, c'est repousser mon amitié ».

— « Profitons de nos loisirs pour causer en paix », dit *Hoa-thian*. « Puisque la connaissance est faite, et que nous sommes réunis, livrons-nous aux rêveries qui délassent l'esprit. Un bon moyen de nous entendre est de boire gaiement ensemble durant la dixaine. Dans cet intervalle, nous trouverons, je l'espère, autre chose à nous dire ».

Aussitôt il se leva, et après avoir dit au vieux domestique de porter le bagage de son maître dans la chambre des hôtes, il conduisit *Lieou-thsing* dans la sienne pour y boire avec lui. Les deux amis s'étant établis dans l'appartement intérieur, et le vin ayant été apporté, ils commencèrent à boire ensemble. Tout en buvant, ils causèrent un peu de la littérature, de la poésie et des convenances sociales; un peu des affaires du siècle et de l'empire de la faveur; un peu des charmes de la campagne, de ses fleurs et de ses saules, de ses montagnes et de ses eaux. Chaque demande obtenait une réponse immédiate, et la conversation marchait avec un parfait accord.

Lorsqu'ils furent à demi ivres, *Hoa-thian* dit en souriant : « J'ai une pensée dont l'expression vous paraîtra peut-être un peu hardie. Si je ne craignais d'offenser votre délicatesse, je vous demanderais la permission de vous la communiquer ».

— « Entre gens qui se connaissent assez pour causer familièrement ensemble, comment peut-on craindre de déclarer sa pensée; et que signifie l'embarras où je vous vois? »

— « Puisque vous voulez bien ne pas me faire un

crime de ce que j'ai à vous dire, je vais hasarder une observation téméraire. J'ai ouï dire que parmi les lettrés fameux dans les tems anciens et modernes pour les charmes de leur personne, *Fan-'an* et *Weï-kiaï*(1) occupaient le premier rang; mais aujourd'hui que je vous vois, je ne saurais croire que leur beauté ait égalé la vôtre. »

— « Vos éloges sont excessifs », répondit en souriant *Lieou-thsing*. « Quoique j'aie lieu de savoir gré mes parens du don qu'ils m'ont fait d'une figure à-peu-près humaine, comment oserais-je entrer en comparaison avec les personnages de l'antiquité ? »

— « Ce que j'en dis n'est point pour vous flatter (2). . . . mais je pense que toute la quintessence des deux fluides éthérés (3) et toute la vertu des deux principes formateurs (4) ont agi du ciel et de la terre pour produire dans votre personne le chef-d'œuvre de la nature. Les anciens disaient : *joli à croquer;* mais aujourd'hui, qu'en buvant avec vous je me repais de votre beauté, je m'aperçois que c'est

---

(1) Ce sont apparemment deux Adonis chinois.

(2) Textus sinensis addit : « Nec mihi animus est pudorem tuum temerare. »

(3) Ces deux fluides ou élémens matériels sont le *Yang* et le *Yin*. Le premier est *actif*, subtil, lumineux et chaud ; le second est *passif*, grossier, obscur et froid. Tous deux entrent dans la composition des corps animés.

(4) Ce sont le *Tsao* et le *Hoa*. Le *Tsao* est le principe ou la force qui produit ou qui crée. Le *Hoa* est la force qui agit dans les transformations.

de la neige (1) que j'avale. Voilà sans doute pourquoi je vous admire sans m'enivrer. »

—« Pour moi », répartit *Lieou-thsing*, « en écoutant vos discours, il me semble que je bois un vin capiteux; sans y penser je m'enivre, et c'est trop pour moi d'une tasse de ce breuvage. »

Les deux amis se regardèrent en souriant, et continuèrent de rincer leurs tasses avec du vin, tant qu'à la fin ils parvinrent au dernier période de l'ivresse. Alors *Hoa-thian*, ayant observé *Lieou-thsing*, se mit à rire, et lui dit: « Tandis que vous buviez, la marée rose a envahi les pommettes de vos joues, et un halo blanc s'est répandu tout autour. Cela forme précisément cet heureux mélange de blanc et de rose que le ciel offre à notre admiration dans les femmes; vous l'avez reçu dans tout son éclat. — Il y aurait de l'indiscrétion de ma part à mettre sur le tapis les personnes qui vous touchent de près; loin de moi cette pensée; mais à coup sûr, on ne peut pas naître aussi joli que vous dans des circonstances ordinaires. »

Lieou-thsing, qui était alors dans le *royaume de l'ivresse*, lâcha une réponse irréfléchie. « Je ne vous cacherai point la vérité », dit-il à *Hoa-thian*; « lorsque ma mère me portait dans son sein, elle rêva que le *Chang-ti* (2) lui donnait une grenade avec sa fleur, et que, l'ayant reçue, elle la mangeait. Bientôt après

---

(1) La neige est pour les Chinois le symbole de la pureté comme de la beauté.

(2) Le suprême régulateur, le Dieu du ciel; *mot à mot*, l'autocrate d'en haut.

elle mit au monde deux enfans, ma sœur et moi. »
— A çet endroit du récit, *Hoa-thian* ne put s'empêcher d'interrompre *Lieou-thsing* par un éclat de rire, et frappant ses mains l'une de l'autre, « hà! hà! », dit-il, « voilà une merveilleuse grossesse... mais à ce compte vous avez donc une sœur ? »

Lieou-thsing s'aperçut alors de l'indiscrétion qu'il avait commise, et se rétractant aussitôt, « il n'est question que de moi », dit-il; « de quelle autre voulez-vous parler ? ».

Hoa-thian, n'ayant pas en ce moment la jouissance de toutes ses facultés, crut qu'il avait mal entendu et en demeura là. De son côté, *Lieou-thsing* témoigna le désir de se retirer...... (1), et son hôte chargea quelqu'un de le conduire dans la bibliothèque où il devait passer la nuit. *Lieou-thsing* se retira en disant : « Je suis reconnaissant des grâces que j'ai reçues. »

Le lendemain, *Hoa-thian* et *Lieou-thsing* se trouvèrent dans une harmonie si parfaite, que déjà ils ne pouvaient plus se passer l'un de l'autre, soit pour boire à l'hôtel, soit pour aller se promener hors des murs. Ce même jour *Hoa-thian* vint à parler d'un lieu situé à l'occident de la ville, et que l'on nom-

---

(1) Hunc locum altera *provisio moralis*, ut ita dicam, in sinensi textu occupat.— « Quum eodem hospitio commoremur », ait *Hoa-thian*, « officii mei nunc esset te usque in cubiculum tuum comitari ; sed cum nativa venustate mirum in modum eniteas, timerem ne quam pravi animi suspicionem excitaremus; ideo non ausim...» Jussit igitur famulum comitari *Lieou-thsing*-um etc.

mait le *Champ des fleurs*. Une belle femme y avait été enterrée, et depuis lors le sol de ce champ avait produit comme de lui-même une espèce de jasmin dont l'odeur était d'une suavité extraordinaire. L'on était précisément au tems où les fleurs venaient de s'épanouir. Pouvait-on se dispenser d'aller voir ce beau lieu ?

Les deux amis convinrent donc d'y faire un tour ; mais au moment où ils sortaient, *Hoa-thian* reçut l'ordre de se rendre au quartier-général pour délibérer sur une affaire pressée. N'ayant aucune raison plausible de s'en dispenser, il pria *Lieou-thsing* de le devancer au Champ des fleurs, et promit de le rejoindre aussitôt que l'affaire serait expédiée. Il partit ensuite avec les messagers du gouverneur.

De son côté, *Lieou-thsing*, suivi de ses gens, se dirigea vers l'occident de la ville. Parvenu au Champ des fleurs, il vit effectivement un lieu rempli de fleurs, et fut délicieusement affecté de leur parfum.

« C'étaient partout d'épais ombrages, partout des bouquets d'arbres odorans. »

« Ne vantez ni la verdure des feuilles, ni le pourpre des fleurs ; »

« Ne dites rien du parfum pénétrant, rien de la blancheur native des fleurs de jasmin ; »

« Mais dites qu'un corps de neige et des ossemens de jaspe en furent la semence ». (1)

Charmé de l'odeur des jasmins, *Lieou-thsing* alla

(1) Ces quatre phrases répondent à autant de vers du texte chinois.

se promener sous de grands saules, et se mit à contempler vaguement tous les objets qu'il avait sous les yeux.

Nombre d'oisifs, attirés par les fleurs nouvelles, allaient et venaient dans le même lieu, trois à trois, quatre à quatre, se succédant sans interruption. Pour *Lieou-thsing*, il y avait déjà long-tems qu'il se promenait seul, lorsque des garçons de la taverne des fleurs l'invitèrent respectueusement à boire. « Le vin est tiré », dirent-ils; « nous ne savons pas quand viendra le seigneur qui l'a commandé; mais en l'attendant, monsieur *Lieou* voudrait-il boire une tasse de vin? » *Lieou-thsing*, animé par le spectacle des fleurs, accepta la proposition. Aussitôt les garçons étendirent un tapis sous le feuillage, dressèrent une table sur le tapis, et prièrent *Lieou-thsing* de s'asseoir et de se rafraîchir.

Après avoir bu quelques tasses, il vit venir un grand nombre de femmes en voitures et de soldats à cheval, formant l'escorte d'une chaise que par le nombre de ses porteurs *Lieou-thsing* jugea devoir appartenir à un officier supérieur. La personne ainsi escortée venait aussi pour jouir des fleurs nouvelles, et sa voiture passa près du bosquet où *Lieou-thsing* était assis.

Il est bon de dire que le Champ des fleurs était une promenade aussi vaste que belle, tellement que ceux qui s'y rendaient pouvaient choisir l'un une place, l'autre une autre, pour dresser des tables et former des banquets ou des jeux. Chacun s'y mettait à son aise sans avoir à redouter la moindre opposition.

La voiture principale s'arrêta au plus bel endroit du jardin ; aussitôt les femmes qui en formaient le cortége mirent pied à terre, et s'étant approchées de cette voiture, aidèrent une jeune demoiselle à en descendre. Elles l'environnèrent ensuite, et l'accompagnèrent dans tous les lieux où il y avait de belles fleurs à voir.

Lieou-thsing avait cru d'abord que c'était quelque matrone de haut parage, et ne songeait point à se déranger pour l'aller regarder. Mais en passant dans sa chaise derrière le bosquet où était *Lieou-thsing*, la jeune fille avait vu le beau jeune homme assis et buvant seul. Elle avait été frappée de sa bonne mine. Dès-lors la nécessité de parcourir avec ses femmes toutes les parties du jardin lui paraissait insupportable. Elle arriva cependant près du bosquet où *Lieou-thsing* était assis, et s'en étant approchée pour considérer les fleurs qui l'environnaient, elle fut aperçue par le jeune homme qui reconnut en elle une fille de quinze ou seize ans.

En la voyant, *Lieou-thsing* se dit avec étonnement : « Je n'aurais jamais cru qu'il y eût dans l'empire une aussi charmante personne. » En même tems il allait se lever pour l'envisager de plus près ; mais à la vue des soldats qui l'environnaient au loin, il reconnut que la jeune demoiselle était une personne de distinction, et craignant de s'attirer quelque affaire par un empressement indiscret, il concentra son admiration. Toujours assis, il la regardait à la dérobée, mais il tremblait qu'elle ne s'éloignât, et qu'on res-

tant à sa place il ne manquât l'occasion d'être vu. Sa perplexité était extrême. Heureusement la jeune fille lança un regard d'amour sur *Lieou-thsing* au moment même où *Lieou-thsing* lançait un regard d'amour sur elle. Placée sous les jasmins, elle feignait de prendre les rameaux pour respirer le parfum des fleurs, et de chercher à droite et à gauche des sensations innocentes ; mais toute son ame, tous ses regards rayonnaient sur *Lieou-thsing*. Cette situation dura long-tems; mais enfin pressée par ses femmes de retourner au logis, elle remonta quoique à regret dans sa chaise, et partit escortée comme auparavant.

La jeune fille partie d'un côté, *Hoa-thian* arriva bientôt de l'autre à cheval et au galop. Voyant *Lieou-thsing* qui buvait seul sous le feuillage, « J'ai manqué à mon devoir », lui dit-il avec empressement; « je vous en demande pardon. » *Lieou-thsing*, plongé dans une rêverie profonde, était immobile sur sa chaise, et paraissait n'avoir rien entendu de ce qu'on lui disait.

Hoa-thian le frappa légèrement sur l'épaule ; « Monsieur *Lieou*, vous ne me dites mot ; êtes-vous fâché contre moi parce que j'ai tardé à venir ? »

Lieou-thsing, se sentant frappé, sortit de sa rêverie, et se levant aussitôt : « Vous voilà donc de retour, Monsieur *Hoa*. . . . Que n'êtes-vous venu un instant plutôt ! »

Hoa-thian vit le trouble de *Lieou-thsing*. « Je vous connais pour un homme sensé », lui dit-il; « d'où vient donc ce changement subit dans dans votre air ? Certes

il vous est arrivé quelque chose d'extraordinaire. Pourquoi ne me diriez-vous pas ce que c'est? »

— « Pour celui qui a traversé l'océan, il n'y a plus d'eaux sur la terre », répondit *Lieou-thsing*; « pour celui qui s'est élevé sur la montagne des enchantemens, il n'y a plus de nuages dans l'air. Puisque vous avez pu vous tromper à mon avantage, jusqu'à louer mes dehors vulgaires, et m'accorder de la beauté, je regrette bien que vous ayez tardé d'un pas. Si vous étiez arrivé un instant plutôt, vous auriez vu cette jeune fille dont les eaux les plus pures ont tracé les contours, dont la glace et la neige ont formé la taille, et vous auriez pris ma laideur en aversion. Tout ce que j'avais vu de beau jusqu'à ce jour n'avait fait sur moi qu'une impression passagère; mais aujourd'hui cette jeune fille s'est emparée de toute mon ame. Voilà la cause de cette absence profonde où vous m'avez surpris. Les anciens vantaient la beauté des femmes de *Yen* et de *Tchao* (1); mais qui eût dit qu'il y avait dans le *Kouang-Toung* une aussi charmante personne? »

— « Doué vous-même d'une rare beauté, » répondit avec étonnement *Hoa-thian*, « puisque vous louez la sienne, il faut croire qu'elle a des charmes plus qu'humains; mais nous ne savons pas à quelle famille elle appartient; il faut nous en instruire. »

En conséquence, il chargea des gens du bureau

---

(1) Contrées situées dans le nord de la Chine.

qu'à l'âge de seize ans sans avoir reçu les premiers cadeaux de noces. En attendant, elle employait ses loisirs à parcourir les montagnes, à se promener au bord des eaux, à composer des vers, en un mot, à suivre tous ses penchans. Son père et sa mère, qui la regardaient comme un jeune lettré, la traitaient aussi comme telle, et se prêtaient à tous ses désirs.

Comme la demoiselle *Houng-choui* était une fille de sens, elle pensait bien que son père étant officier militaire, aucun lettré ne viendrait de lui-même la demander en mariage. Aussi ses fréquentes promenades n'étaient qu'un prétexte *pour montrer la fleur de son mérite*, et choisir elle-même un gendre à son père.

Le hasard lui ayant fait voir *Lieou-thsing*, l'élégance et la beauté de ce jeune homme lui donnèrent aussitôt des pensées de mariage. Voilà pourquoi elle tournait autour du bosquet sous lequel il était assis; voilà pourquoi elle eut tant de peine à quitter le Champ des fleurs.

De retour au logis, elle ne cessa point de songer à la rencontre qu'elle avait faite, et envoya au Champ des fleurs un de ses gens, homme habile en affaires, pour savoir qui était le jeune homme qu'elle avait vu sous le feuillage. Le serviteur arrivé sur les lieux vit *Hoa-thian* qui buvait avec *Lieou-thsing*, et connaissant le premier, mais non le second, il revint dire à la demoiselle qu'il avait vu le seigneur *Hoa*, conseiller militaire de la province, traitant un de ses amis.

Sur ce rapport, *Houng-choui* dit en elle-même :

« L'autre jour mon père a parlé d'un conseiller militaire *Hoa* qui avait proposé un plan de campagne contre les brigands, et dont il disait que le gouverneur faisait le plus grand cas. C'est donc lui que j'ai vu ? — Mais si jeune, comment a-t-il pu imaginer un plan de campagne ? Il y a là quelque chose de surnaturel. J'éclaircirai ce mystère. »

MÉMOIRE SUR LES KHAZARS.

Les *Khazars* sont une des nations les plus remarquables de celles qui, à l'époque du moyen âge, ont fondé de puissans empires dans l'occident de l'Asie et dans la partie orientale de l'Europe. Leur domination s'étendait sur une grande portion de la Russie actuelle ; ils possédèrent la Crimée et le nord du *Daghestân*. Leur gouvernement était régulier, fixe et bien organisé. Ce n'étaient pas des barbares farouches comme les *Huns* et les *Avares*. L'influence de plusieurs croyances religieuses, telles que le *judaïsme* et le *christianisme*, et vraisemblablement une des innombrables branches de la religion de l'Inde, répandues à-la-fois parmi eux, avait adouci leurs mœurs. Plus tard, l'*islamisme* trouva aussi de nombreux sectateurs chez les *Khazars*.

Le nom de ce peuple se trouve dans l'histoire à une époque assez reculée. Moïse de Khorène les appelle *Khazirs*. Il parle d'une irruption qu'ils firent

en Arménie, avec les *Basiliens*, en passant par la porte de *Soura* ou de *Derbend*. Cette invasion eut lieu sous le règne de *Vagharsch*, roi d'Arménie, entre 178 et 198 de notre ère. Cent ans plus tard *Tiridate* II les attaqua dans leur pays. Quand les *Huns* arrivèrent dans les contrées caucasiennes, les *Khazars* se rangèrent au nombre de leurs alliés. En 449, toutes leurs tribus, à l'exception d'une seule, se trouvèrent sous la domination des *Huns*; *Attila* leur donna son fils aîné pour roi. La mort de ce conquérant leur rendit leur indépendance; mais ils furent bientôt soumis par les Hongrois, les Bulgares et les Sarogures. Vers le milieu du 6e. siècle, les *Khazars*, étant devenus très-puissans au nord du Caucase, firent des guerres sanglantes aux Persans. Cependant *Qobad*, roi de Perse, les contraignit à cesser les hostilités, et mit un terme à leurs déprédations, en fermant les défilés du *Daghestân* par la célèbre *muraille caucasienne*, dont on voit encore les ruines dans le voisinage de *Derbend*.

Les écrivains Byzantins font pour la première fois mention des *Khazars* en l'an 626. Ils les appellent aussi *Turcs* ou *Turcs orientaux*. Quoique la puissance des *Khazars* se soit accrue rapidement, ils restèrent cependant presque toujours en bonne intelligence avec les empereurs de Constantinople. Ce fut par les soins de ces princes que le christianisme fut prêché à ce peuple vers l'an 860, et il y fit des progrès considérables. A l'époque de la fondation de la monarchie Russe, par les *Warèghes*, commença le déclin de la puis-

sance *khazare*. Dans les premières années du onzième siécle ils perdirent la Crimée; alors ils ne dominèrent que sur les bords orientaux de la mer Caspienne, et sur le pays arrosé par le Wolga inférieur. Ils y restèrent jusqu'au moment où leur nom disparut de l'histoire.

Les écrivains du moyen âge qui parlent des *Khazars*, ne nous ont laissé aucun monument sur l'origine de ce peuple. Cependant les historiens modernes se sont cru en droit de supposer qu'il appartenait à la *race turque*. Exposons les raisons qui les ont amenés à cette conclusion.

1°. Chez les historiens de *Byzance*, les *Khazars* sont souvent appellés *Turcs*, et *Turcs orientaux*.

2°. Suivant les mêmes auteurs, les rois des *Khazars* portaient le titre de *Khaghan*, et leurs princes celui de *Pekh*. Ces deux titres sont turcs, de même que *Khathoun*, qui était celui de leur reine, comme le dit la cosmographie arménienne, attribuée à Moïse de Khorène.

3°. Dans la géographie persane attribuée par erreur à *Ibn-Hhauqal*, écrivain arabe du X°. siècle, et dans la version anglaise faite sur cette traduction par sir W. Ouseley (1), on lit le passage suivant, qui paraissait décisif : « *Their language* (*of the Khazars*)

---

(1) *The Oriental geography of Ebn-Haukal, an arabian traveller of the tenth century*. Translated by Sir *W. Ouseley*, Knt. LL. D. London 1800. 4°. pag. 186. — D'après les Recherches de M. *Uylenbroek*, l'ouvrage persan dont il s'agit ici est antérieure de cinquante ans environ à l'ouvrage arabe d'*Ibn Hhauqal*. — Voyez le *Journal des Savans*, 1823, janvier, p. 21.

» *is like that of the Turks, and is not understood by* » *any other nation.* » (Leur langue est comme celle des Turcs, et elle n'est comprise par aucun autre peuple.)

Ces trois points semblaient démontrer évidemment que les *Khazars* étaient une nation turque, et moi-même je me suis autrefois rangé de cette opinion. Des recherches ultérieures me font abandonner cette hypothèse.

La première raison alléguée pour faire regarder les *Khazars* comme un peuple turc, est de bien peu de poids, puisque les historiens Byzantins confondent presque toujours ensemble les nations d'origines très-différentes.

Quant aux titres des rois et des personnages éminens chez les *Khazars*, il n'est pas difficile d'en découvrir la source, si on se rappelle que les Turcs de l'intérieur de l'Asie avaient déjà, au milieu du VI[e]. siècle, étendu leur puissance jusque dans l'occident de l'Europe. Il n'est donc pas invraisemblable, qu'à l'exemple d'Attila, les empereurs turcs aient installé une branche de leur famille comme *Khaghans* des *Khazars*, et que ces derniers, quoique d'origine différente, aient obéi pendant plusieurs siècles à une dynastie turque. De cette manière, les titres de *Khaghan*, *Khathoun* et *Pekh*, usités chez les *Khazars*, paraissent faciles à expliquer. Un passage de *Masoudi*, auteur arabe qui écrivait vers l'an 947 de notre ère, nous apprend qu'alors les *Khazars* étaient gouvernés en même tems par un *roi* et par un

Khaghan héréditaire. Ce dernier n'avait dans la réalité aucun pouvoir. Le roi s'arrogeait même le droit de le sacrifier à la première demande du peuple, quand celui-ci croyait que le *Khaghan* portait malheur au pays. Il est donc à présumer que l'autorité des *Khaghans* d'origine turque s'était considérablement affaiblie dans les derniers tems de la monarchie *khazare*. Des espèces de *maires du palais*, après avoir usurpé le titre de roi, étaient devenus les véritables souverains du pays, et tenaient les *Khaghans* dans une dépendance absolue.

Le troisième argument en faveur de l'opinion que les *Khazars* étaient des Turcs, ne peut se soutenir depuis que nous savons qu'il n'est fondé que sur une faute de la géographie persane, citée plus haut. *Ibn Hhauqal* dit justement le contraire; car il nous apprend *que la langue des Khazars différait totalement de celle des Turcs*. Il avait puisé ce qu'il dit sur les *Khazars*, dans un petit ouvrage d'*Ahhmed ben Foslan*. Celui-ci avait été envoyé en 309 de l'hegire (921 de J. C.) par le khalife *Moktadir billah* au roi des Bulgares, pour l'affermir dans la croyance musulmane. La relation du voyage de cet ambassadeur, extraite dans le dictionnaire géographique de *Iaqouti*, a été publiée par mon savant ami M. Fræhn de Saint-Pétersbourg (1). J'en emprunte le passage suivant :

« La langue des *Khazars* diffère de celle des Turcs

(1) *De Chasaris*. Excerpta ex scriptoribus arabicis. Interprete C *M. Fraehnio*. – Petropoli 1822. 4°.

» et des Persans, et la langue d'aucun autre peuple » ne correspond avec elle. *Les Khazars* ne ressem» blent pas aux Turcs. Ils ont des cheveux noirs, et » sont de deux races; l'une appellée *Qarâ-khazar* (2) » de couleur jaune tirant sur le noir, de sorte qu'ils » paraissent être une espèce d'Hindous; l'autre est » blanche et remarquable par sa beauté et par sa » stature. »

Quant à la langue des *Khazars*, *Ibn Hhauqal* en parle en termes plus précis :

« La langue des *véritables Khazars*, dit-il, diffère » de celle des Turcs et des Persans. » — Ceci semble indiquer que de son tems ce peuple était mêlé avec d'autres tribus qui avaient un idiôme différent, mais qui passaient pour *Khazars*.

Dans un autre endroit, le même auteur ajoute :

« La langue des *Bulgares* est aussi celle des *Kha*» *zars*. Les *Berthas* ont une autre langue, et celle des » *Russes* diffère entièrement des idiômes des *Kha*» *zars* et des *Berthas*. » — On voit donc qu'il y avait dans le Xe. siècle de notre ère trois langues différentes dans les pays arrosés par le *Wolga* et le *Kama* inférieur; savoir, 1°. celle des *Khazars* et des *Bulgares*; 2°. celle des *Berthas*, et 3°. la langue des *Russes*.

Malheureusement les auteurs Byzantins ne nous ont conservé que deux mots *khazars*, qu'on trouve dans le passage suivant de Constantin Porphyrogenète : « Près » du Danube inférieur, vis-à-vis de *Dristra*, dit

---

(2) *Khazars* noirs (*en turk*).

» l'auteur couronné, commence le pays des *Petche-*
» *nèghes*, et leur domination s'étend jusqu'à *Sarkel*,
» forteresse des *Khazars*, dans laquelle il y a une
» garnison qu'on change de tems en tems. Chez eux
» *Sarkel* signifie *habitation blanche* (ἄσπρον ὀσπίτιον). »
— Plusieurs savans, dans la conviction que les *Kha-zars* étaient originairement des Turcs, ont cherché d'expliquer le nom de *Sarkel* par le turc. Mais dans cette langue *blanc* est rendu par *aq*, et *kel* n'y signifie pas *habitation*. Ce dernier mot ressemble plutôt à *qala'h*, d'origine arabe et usité dans les langues turques, pour désigner une forteresse. Feu M. *Lehrberg*, auquel nous devons un mémoire très-intéressant sur la véritable position de *Sarkel*, a proposé de traduire le nom de cet endroit par *forteresse jaune* (*sari-qala'h*). Cette explication ne paraît pas satisfaisante, car elle diffère trop de celle que Constantin a donnée; et d'ailleurs le mot *qala'h* ne s'est introduit chez les tribus turques que par l'islamisme. Mais la plus grande difficulté se montre dans le mot *sar* qui doit signifier *blanc* et non pas *jaune*.

Je propose donc pour le nom de *Sarkel* une autre explication qui me paraît plus naturelle. Dans les dialectes Wogouls de la Sibérie occidentale, *sar*, *sarni*, *sorni* et *sairan*, signifient *blanc*. La racine en est *s-r*, avec une voyelle entre ces deux consonnes. Elle se retrouve avec la même signification chez plusieurs tribus samoièdes dans les mots *syr*, *sirr* et *siri*. — Une *maison* ou une *habitation* s'appelle dans les différens dialectes Wogouls *kell*, *kella*, *kuel*, *kouat*, *kol*, et dans la langue des Tchouwaches *kil*.

Les *Wogouls* sont de la race des Finnois orientaux, et les parens des Hongrois de nos jours. Les *Khazars* (et avec eux les *Bulgares*) appartenaient donc à cette même race, puisque leur langue était identique avec celle des *Wogouls*. Ce fait établi doit nécessairement changer notre manière de voir dans le système ethnographique, adopté jusqu'à présent pour la grande migration des peuples. Il démontre aussi que *Schlœtzer* et *Thunmann* ne se sont pas trompés en supposant que les *Hongrois blancs* cités dans la Chronique russe de Nestor, n'étaient autres que les *Khazars* des *Byzantins*.

KLAPROTH.

LETTRE

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

MONSIEUR,

Vous avez inséré, il y a quelques semaines, dans votre savant journal un article sur l'état de la littérature hébraïque et de l'instruction religieuse chez les Israélites de l'Allemagne, comparées à ce qu'elles sont chez les Israélites de France. Puisque vous avez envisagé cette matière, d'ailleurs très-intéressante, comme étant renfermée dans le cercle des objets que la Société Asiatique se propose d'approfondir, j'ai conçu le dessein de vous soumettre quelques observations sur cet article, dans le double but de payer mon tribut à une société où l'on a daigné m'honorer de nom

breux suffrages pour faire partie du conseil d'administration, notamment dans la séance où un prince éclairé a parlé de l'étude des langues en homme qui les apprécie avec sa raison et son cœur, et dans le dessein de relever les inexactitudes et les omissions qui me paraissent se trouver en assez grand nombre dans cet article signé *K. Tsarphati.*

Je me bornerai, quant aux faits, à ajouter plusieurs noms aux noms des célèbres hébraïsans israélites de l'Allemagne cités dans cet article, ceux de *A. Wolfsohn*, *J. Levy*, *B. Lindau*, *J. Eischel*, *Sal. Sattnow*, *Schottlander*, *S. S. Cahen*, dont les quatre premiers furent parmi les plus actifs collaborateurs du journal littéraire hébreu publié à Berlin sous le titre de *Collecteur* המאסף par la société israélite nommée *les Amateurs du bien et de la sagesse* :שוחרי הטוב והתושיה et parmi les traducteurs et commentateurs les plus habiles qui, dans cette même société, continuaient la traduction allemande avec des commentaires hébreux des livres de l'Ancien Testament, commencée par l'illustre *Moses Mendelsohn*. On doit de plus à *J. Eischel* une excellente biographie de ce célèbre philosophe juif, dans un hébreu aussi élégant que pur תולדות רבנו משה בן מנחם ; et à *B. Lindau* une histoire naturelle dans la même langue, d'après celle de *Raff* en allemand ראשית למודים (*instruction première*). *Schottlander*, est directeur de la maison d'éducation pour la jeunesse israélite fondée à *Zeesen*, entre *Goettingue* et *Brunswick*, par le respectable *M. Jacobsohn* et *S. Cahen*, qui vivent encore. L'un

est connu par une traduction en vers hébreux des épitres d'Horace, et l'autre par un recueil de poésies pleines de verve, intitulé : *Plantes orientales sur une terre du nord* מטעי קדם על אדמת צפון. Quant au célèbre écrivain hébreu *Hartwig-Wesely*, il ne m'appartient pas de me plaindre de ce que l'auteur a passé sous silence une notice que j'ai publiée sur sa vie et sur ses ouvrages, avec la traduction de quelques passages de son poème appelé *les Chants de la majesté* שירי התפארת dans le *Mercure étranger* de 1815; *S. Sattnaw* a composé en hébreu un recueil de sentences morales et philosophiques dans le genre de l'Ecclésiastique et de la Sagesse.

Pour ce qui regarde les écrivains hébraïsans parmi les Israélites français, l'auteur de l'article n'en a nommé aucun. Je suppléerai à son silence en citant particulièrement feu *J. B. Bing*, qui traduisit le *Phédon* de *Mendelsohn* de l'allemand en hébreu; feu *S. M. Buchenthal*, de Strasbourg, mort à Berlin il y a quelques années, et qui se distingua comme poète tant en allemand qu'en hébreu; M. *M. Enskeim*, de Metz, actuellement fixé à Bayonne, qui fut à Berlin l'ami de *Mendelsohn*, et le coopérateur, par des poésies hébraïques vraiment sublimes, des continuateurs de ses travaux, M. *E. Halevy*, de Paris, connu par un poème hébreu, revêtu de l'imposant suffrage de votre illustre et respectable Président; et aussi M. le chevalier de *Cologna*, grand-rabbin, président du consistoire central des Israélites de France, dont le profond savoir et les ingénieuses compositions poétiques dans la

langue sacrée ne méritaient pas un oubli aussi complet. L'auteur de l'article aurait pu se citer lui-même, si la modestie ne l'en eût empêché, comme marchant honorablement sur les traces de ces écrivains, ses maîtres et ses modèles. Du reste, j'ai donné sur cette matière des détails bien plus étendus, dans un grand nombre de mes écrits, particulièrement dans le plus ancien, *l'Appel à la justice des nations et des rois*, dans le plus récent *extrait de la Revue encyclopédique*, et intitulé *de la Littérature hébraïque et de la Religion juive*; et dans une lettre à M. *Villenave*, sur les premières livraisons de l'*Israélite français*, ouvrage que regrette l'auteur de l'article. Ce recueil périodique eût, en effet, été dirigé vers un excellent but, si l'exécution n'en eût été si défectueuse; et il est à désirer que quelques écrivains israélites en fassent renaître l'existence sous des auspices plus favorables. La *Iedidia* de M. *Heinemann* de Berlin, et la *Soulamith* de M. *Frenkel* de Dessau, seraient dignes de lui servir de modèles. L'assurance que donne l'auteur de l'article que les Israélites français sont dans une pénurie complète de livres religieux élémentaires et d'éducation, n'est pas plus fondée; plusieurs ont été publiés avec succès, particulièrement mon *Abrégé de la Bible, et Choix de morceaux de piété et de morale*, à l'usage des Israélites de France, adopté par les écoles élémentaires de Nancy, Metz et Bordeaux; et le *Précis d'instruction religieuse* par les grands rabbins du consistoire central.

Je croirai augmenter le faible mérite de cette lettre

en vous envoyant la traduction en hébreu que je viens de faire de la *Prière universelle* de Pope, de cet écrivain dont le génie profond et flexible sonda le cœur de l'homme, et mit dans sa bouche les paroles les plus dignes d'être adressées à la Divinité.

Peut-être ne verrez-vous pas sans quelque intérêt la plus célèbre des prières modernes, rendue dans l'antique idiôme où retentirent pour la première fois les accens de la ferveur et de la reconnaissance des mortels vers le Créateur, et ce même idiôme, destiné autrefois à un seul peuple et à un seul culte, servant aujourd'hui de moyen d'expression à des accens de piété convenables à tous les peuples et à tous les siècles (1).

(1) M. Michel Berr a joint à cette lettre une copie de sa traduction, qui est déposée dans les archives de la *Société Asiatique*. Nous regrettons que la nature de notre journal, entièrement consacré à des matières ou à des discussions scientifiques, ne nous permette pas d'insérer ici cette pièce, dont il nous est impossible d'apprécier le mérite, mais qui paraît avoir reçu l'approbation des co-religionnaires de l'auteur; au moins si nous en jugeons par une lettre de *M. S. Cahen*, professeur de l'école consistoriale israélite de Paris, dans laquelle nous remarquons le passage suivant. « Je suis charmé » de trouver en vous, non-seulement le défenseur invariable des » Israélites, mais encore un écrivain marchant sur les traces des » *Friedlaender* et des autres disciples de l'immortel *Mendelsohn*. » Il était digne d'un philanthrope comme vous de rendre, dans » la langue sacrée, une prière chef-d'œuvre de tolérance et de » bonté. En rendant cet hommage à la fidélité de votre traduction » et à la beauté de vos expressions, en vous marquant combien » m'inspirent d'estime pour vous, votre zèle et votre persévérance à » plaider une cause que vous défendez depuis votre première » jeunesse, je remplis un devoir bien doux pour moi ». *Note du rédacteur.*

Après une traduction en hébreu, on lira peut-être avec plaisir quelques morceaux traduits de cette langue. Je vous en envoie deux tirés de ce même journal intitulé *le Collecteur*, dont on a quelquefois parlé, mais dont on n'a encore rien fait connaître en France.

Par une idée analogue à celle qui m'a fait concevoir le désir de traduire en hébreu la Prière universelle de Pope, le numéro du *Collecteur* que j'ai sous les yeux renferme aussi la traduction d'une prière attribuée à Socrate. Ces deux morceaux sont traduits en vers rimés, ce qui prouve contre l'article signé *K. Tsarphati*, et comme d'autres autorités que j'ai citées ailleurs, que la rime, quoiqu'étrangère à l'ancienne littérature hébraïque, a cependant été employée à diverses époques avec succès par des poètes distingués qui l'ont cultivée. On trouvera aussi, dans ces deux morceaux comme dans d'autres monumens religieux plus anciens de cette croyance, les sentimens et les principes de bienfaisance, de rémunération et d'immortalité, que l'ignorance, l'esprit de parti ou la prévention ont quelquefois voulu méconnaître dans les doctrines de diverses époques du judaïsme, et qui, découlant d'une source auguste et commune, ont remplacé dans les religions actuellement existantes du monde civilisé, avec les modifications des âges, des mœurs et des climats, la croyance dans les châtimens et les récompenses matérielles et sensuelles sur lesquelles reposaient les doctrines des anciens cultes.

Le premier de ces morceaux, tiré de la Biographie hébraïque de *Mendelsohn*, a été inspiré par la mort

de ce philosophe, et le souvenir de son *Phédon* allemand d'après celui de Platon. Le voici.

על כל תעלומות חכמה,
מסתרי תושיה,
הזיל כמטר לקחך,
הטיפו שפתותיך נפת;
על רוח אדם עולה מעל,
על רוח בהמה יורדתתחתיה
דברת גדולות: על השאריתה
שמת אות נתת מופת;
ראוהו עמים, ראוהו נבונים ויחבקוהו,
צרפת וספרד לא שקטו עדי העתיקוהו
ככפני קשט — סלה.

Sur tous les mystères de la sagesse, sur tous les secrets de l'auguste vérité, il a répandu, comme la rosée bienfaisante, les flots de sa parole, et des trésors de douceur ont découlé de ses lèvres. Sur le génie de l'homme s'envolant vers des régions supérieures, sur le souffle de l'animal s'enfonçant dans de ténébreux abîmes, tu proféras, ô Sage vénéré ! de mémorables discours. Sur l'ame et son immortalité, tu fis entendre ta voix, en élevant à ton nom un monument impérissable. Les peuples l'ont vu et l'ont admiré; les sages, en le contemplant, ont embrassé sa doctrine. Les enfans de la Gaule, les fils de l'Hispanie, dans leurs langues diverses, firent passer les paroles de ton noble ouvrage, et en consacrèrent, pour tous les siècles à venir, le prix inestimable.

Voici maintenant l'autre morceau; il est destiné à célébrer la fondation d'un hospice israélite à Berlin.

א.

הלא ייטב פני עליון:

ראות חסד מתי ארצו
תמוך עני נכח חליון
סמוך דוח עלי ערשו

1re. VOIX.

Qu'il est agréable devant l'Éternel, quand les habitans de la terre exercent les lois de la charité, lorsqu'ils soutiennent l'indigent qui souffre, qu'ils soulagent le malade délaissé, et que, sur son lit de douleur, ils lui offrent un bras secourable.

ב.

גנוז חנון עלי בנין
אשר בנו ידי עמך
וחון אותם קנה קנין
במוב צפון לטוב עמך

2e. VOIX.

Dieu de bonté, répands tes grâces sur cet édifice bâti des mains de ton peuple; protége ce peuple, prends-le sous ton égide; et puissent encore des bienfaits ignorés être cachés pour lui dans les trésors de ta miséricorde.

א.

שעה עליון לניב אביון
והט אזן לקול רחשו
תנה פדיון וסר רפיון
ולא תרד שאול נפשו

LA 1re. VOIX.

Tourne tes regards, Dieu tout-puissant, vers l'asile de l'indigent; prête l'oreille à la voix de ses souffrances, guéris-le; qu'en expiation de ses tourmens, ses fautes lui soient pardonnées, et que le sombre abîme n'attende pas son ame.

ב׳

רצה חסיון לכל יחסה
בצל בית לך נקדש
וכל עין לך יחזה
וכל לבב לך יוקדש

LA 2e. VOIX.

O couvre de ta protection bienveillante quiconque se réfugie à l'ombre de cette maison consacrée à ton nom, tous ceux dont les regards se tournent vers toi, dont les cœurs te sont dévoués !

א ו ב׳

מנע כליון שלח פדיון
רפא רפיון וסר חליון
וכל רעיון ובל הגיון
בשיר ירון לאל עליון

1re. et 2e. VOIX.

O ! détourne des calamités menaçantes ; en échange de tourmens expiatoires, envoie les arrêts de ta clémence ; qu'à ta voix souveraine s'évanouissent toutes les douleurs, et qu'avec des accens d'allégresse toutes les raisons et tous les cœurs élevent, vers ton trône consolateur et redoutable, la voix de la reconnaissance.

En vous envoyant ces travaux, il me semble, pour ainsi dire, remonter vers l'enfance ; car mes premières années d'étude, comme celles de tous les Israélites qui, à l'époque du changement que les circonstances opérèrent dans l'éducation de nos familles, cherchèrent à joindre l'instruction sociale à une instruction religieuse plus relevée, étaient employées en grande partie à des essais de ce genre ; et depuis je les ai

quelquefois renouvelés dans des circonstances différentes. Mais puisqu'un écrivain, à l'instruction solide duquel je rends entièrement justice, a jugé à propos de jeter un intérêt nouveau sur cet ancien sujet de nos travaux communs, j'ai cru devoir ne pas rester en arrière de son zèle ; et, en complétant son travail, chercher à mériter la continuation d'honorables encouragemens, qu'à diverses époques de ma vie j'ai dus à mes faibles titres dans ce genre de littérature, et qui, dans votre illustre et respectable société, ont dû être pour moi le sujet d'une nouvelle émulation.

J'ai l'honneur etc.

MICHEL BERR.

Réponse de M. ZOHRAB, *Docteur arménien, à une Brochure publiée par M. Cirbied.*

NOTE DU RÉDACTEUR. — En insérant dans le *Journal Asiatique* la première lettre de monsieur le docteur Zohrab, nous avions annoncé que nous admettrions également les réclamations dont nous pouvions prévoir qu'elle deviendrait l'objet. Après avoir réclamé l'exécution de cette promesse, que nous étions bien décidés à tenir, M. Cirbied a tout d'un coup renoncé à sa demande, et publié séparément sa réponse aux observations relatives à sa grammaire. Heureusement M. C. a pris lui-même le soin de justifier la Commission du Journal Asiatique ; car il est évident, par les lettres qu'il a fait imprimer, qu'il a refusé le moyen de défense qui lui était offert. Pouvait-il raisonnablement exiger que, dans un recueil si peu étendu, on eût inséré une brochure de quarante pages, remplie de choses étrangères à la discussion ? Tout le monde peut juger à

présent s'il n'eût pas mieux valu, dans l'intérêt de l'auteur, en retrancher les personnalités, les injures et les calomnies qui l'alongent sans utilité. Les observations toutes littéraires du docteur Zohrab ne touchaient en rien la personne de M. C.; elles sont graves, il est vrai; mais seulement en ce qu'elles sont relatives à un Arménien, qui devait connaître les premiers élémens de sa langue. Un juge impartial n'a rien de plus à dire. C'est à la partie attaquée à prouver que son adversaire est dans l'erreur. On en offrait les moyens à M. C.; mais il a préféré offenser plusieurs membres d'une société dont il ne fait pas partie, et des personnes que sa querelle n'intéressait en rien; il a même été jusqu'à insinuer que le rédacteur du Journal Asiatique était le véritable auteur de la critique dirigée contre lui; supposition calomnieuse qui ne mérite pas une réfutation. M. C. peut lui-même se désabuser, en demandant à voir l'original de M. Zohrab, que nous avons déposé dans les archives de la Société. Il verra que la personne qu'il lui plaît d'accuser s'est bornée, en sa qualité de rédacteur, à retrancher des qualifications trop fortes ou des incorrections de style, sorte de service qu'il aurait rendu très-volontiers à M. C., et ce n'aurait pas été pour la première fois. Le rédacteur n'est pas embarrassé, et il ne craint nullement de dire son opinion sur une production littéraire. S'il n'a pas encore parlé de la grammaire de M. C. dans le *Journal Asiatique*, c'est qu'il n'a pas cru qu'il fût convenable d'entretenir si souvent ses lecteurs d'un même ouvrage, et que d'ailleurs chargé d'en rendre compte dans le *Journal des Savans*, il avait cru devoir se borner à exprimer une fois le jugement qu'il en porte, sauf à le reproduire ici, si cela paraît nécessaire.

J. S.-M.

Au moment même où je m'occupais de rédiger une seconde lettre, au sujet de la nouvelle grammaire ar-

ménienne de M. Cirbied, j'appris qu'il venait de faire paraître une brochure contenant une prétendue réfutation de ma première lettre insérée dans le onzième cahier du *Journal Asiatique*. Bientôt après je reçus un exemplaire de cette brochure, accompagné d'une lettre de M. C. écrite en arménien, et remplie de flatteries, d'injures et de menaces, écrites d'un style très-incorrect, et bien extraordinaire pour une personne qui se vante de ne jamais blesser les convenances. Le tout me parvint avec une adresse en français qui n'est pas de M. C., mais peut-être de quelque protecteur. Je me propose d'insérer cette pièce curieuse dans la traduction arménienne de ma lettre, avec la défense de mon adversaire; elle divertira mes compatriotes du Levant, qui pourront apprécier le discernement des personnes qui admirent la science d'un tel professeur.

Dans cette lettre et dans sa brochure, M. C. s'efforce de me prouver que je ne suis pas l'auteur de la lettre que j'ai publiée; il prétend même que je n'étais pas à Paris à l'époque où elle parut : je puis l'assurer que ses amis l'ont mal informé. Pour l'impression de cette lettre, j'ai retardé de quinze jours un voyage que je devais faire; et pour en avoir des exemplaires tirés à part, je n'ai quitté Paris que quinze jours après la publication du cahier du Journal Asiatique où ma lettre est insérée. On comprendra facilement les raisons qui portent M. C. à faire une pareille supposition. Des critiques, qui tendent à prouver qu'il ne sait pas assez

d'arménien pour en écrire correctement une ligne; sont sérieuses ; il lui importe beaucoup de faire croire qu'elles ne viennent pas d'un Arménien. Personne ne sera assez crédule pour admettre une pareille assertion. Je suis, quoiqu'il en puisse dire, fort en état d'exprimer moi-même mes pensées, tout *sexagénaire* que je suis. Si l'âge était une raison suffisante pour récuser un adversaire, il n'aurait pas sous ce rapport un grand avantage sur moi ; on pourrait encore préférer les observations d'un *sexagénaire* qui a étudié, à celles d'un *sexagénaire* qui n'a peut-être appris à lire qu'au moment d'être fait professeur. Malgré la déclaration solennelle, qu'il a mise dans sa préface, pour assurer qu'il ne confie jamais à personne la rédaction de ses ouvrages, quoique tout le monde sache le contraire, j'avoue, et le fait paraîtra peut-être étonnant, que je ne crois pas M. C. auteur de la réfutation qu'il a signée. Je connais ses compositions arméniennes ; comment l'homme qui exprime si péniblement ses pensées dans sa propre langue, au point qu'elle lui semble tout-à-fait étrangère, aurait-il pu composer cet opuscule ? il faudrait supposer qu'en apprenant le français il a oublié l'arménien.

Quoiqu'il en soit sur ce point, qui ne m'importe en rien, je crois que dans son intérêt M. C. aurait bien fait de garder le silence sur mes observations, dont ses réponses feront voir toute la solidité, plutôt que de recourir à des ressources bonnes tout au plus pour

les personnes qui n'ont jamais cultivé l'arménien. Il devait bien penser que je répondrais, et que je mettrais la vérité dans toute son évidence. Je crois cependant que M. C. connaissait assez ses forces pour ne pas s'aventurer ainsi ; mais peut-être n'a-t-il pas été entièrement le maître de sa conduite dans cette occasion, et ses amis ou protecteurs, ne connaissant pas bien la capacité de leur client, ont engagé le pauvre homme dans une dispute dont les inconvéniens ne sont pas pour eux.

M. C., dans sa brochure et dans les diverses lettres qu'il a écrites, se plaint beaucoup de ce que ma critique est remplie d'injures grossières, de calomnies, d'attaques dirigées contre sa personne; je crois qu'il serait bien aise que ma lettre contînt effectivement de pareilles choses; il ne cesse de le répéter pour faire croire qu'elles s'y trouvent réellement, mais il n'en a pas allégué une seule, et je le défie de le faire. Dans ma première lettre, je n'ai parlé que de choses littéraires; les erreurs que j'ai relevées sont si graves, au moins pour des Arméniens, que j'ai dû les qualifier comme je l'ai fait. Je sais bien que la conséquence peut en paraître très-injurieuse à M. C., je le sais, mais si le fait est constant, il faut bien se résigner. C'est de-là que vient sa colère; c'est dans cette conséquence rigoureuse que sont toutes les injures et les calomnies qu'il prétend trouver dans ma lettre; c'est de-là qu'il prend occasion de s'abandonner aux invectives les plus

violentes, non pas contre mes écrits, non pas contre mes critiques bonnes ou mauvaises, mais contre ma personne, contre les actions de ma vie privée. Mais qu'il y prenne bien garde, la question pourrait changer de nature; nous verrions alors ce que répondrait celui que les Arméniens de Livourne ne désignent que par le nom de *Garkourats*.

J'avoue cependant que, dans un endroit de ma lettre, je me suis permis une allégation d'où il résulterait que jamais on n'a donné à M. C. le titre de *Membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare de Venise*, qu'il prend en tête de ses ouvrages. Cette allégation, qui touche effectivement à son honneur, n'excite pas vivement sa bile; il se contente de dire, page 23, « qu'il en a pourtant le titre daté du 11 novembre 1811, « et que depuis cette époque tous les membres de cette « *société* n'ont cessé de l'honorer en arménien de la « qualification de *membre de notre Académie* ». Il m'offre même d'en faire voir le titre qu'il serait, j'en suis sûr, bien embarrassé de montrer, et il joint à cet offre des menaces qui n'ont d'autre objet que de m'empêcher d'entrer en discussion sur ce point délicat.

M. C. n'est pas *membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare de Venise* : je l'ai dit, je le répète; par une raison bien simple, parcequ'il n'a jamais existé à Venise une telle académie. Il n'y a dans cette ville qu'un collége dans l'île de Saint-Lazare, où habitent des religieux chargés d'instruire la jeunesse armé-

nienne qui se voue aux ordres sacrés. Il y a eu et il y a encore dans cette maison des savans respectables, mais ils ne forment point un corps littéraire, une académie; ils n'ont point de séances, ni de correspondans littéraires; ils ne confèrent point de diplômes; rien n'y ressemble enfin aux établissemens purement scientifiques de l'Europe avec lesquels M. C. voudrait l'assimiler. C'est tout simplement une congrégation religieuse qu'on pourrait comparer aux bénédictins en France, et je la connais bien, puisque j'en fais partie. On ne peut en être *membre* qu'autant qu'on y a été élevé, qu'on y a vécu, ou qu'on y a long-temps rempli des fonctions, et M. C. ne peut à aucun titre en faire partie, puisqu'il n'a pas été élevé à Venise, et qu'il n'a jamais vu cette ville.

Notre congrégation, dont le but dans l'origine était de répandre parmi les Arméniens la véritable doctrine catholique-romaine, accorde bien, il est vrai, quelquefois un espèce de titre d'affiliation ou de confrérie aux personnes pieuses qui se vouent à seconder les vues de nos religieux. M. C. ne peut non plus être agregé à cet établissement en cette qualité; il sait bien pourquoi. Si le contraire avait eu lieu, comme à l'époque indiquée (le 11 novembre 1811), j'étais à Venise, j'aurais nécessairement pris part à cette décision qui, je le répète, n'aurait rien eu de littéraire, et aurait été tout-à-fait religieuse.

J'ajouterai encore deux mots pour expliquer l'ori-

gine de cette prétendue académie. Quand Venise tomba sous l'empire de Napoléon, on voulut supprimer la congrégation arménienne comme toutes les autres couvents; je fis alors le voyage de Milan. Tout le monde sait que c'est à mes démarches et aux sollicitations de mes amis que notre maison fut redevable de sa conservation ; je parvins à faire comprendre au gouvernement l'inconvénient qu'il y aurait à soumettre, à l'exécution d'une pareille mesure, un établissement utile, peuplé d'étrangers. Pour éluder la difficulté, on lui permit de subsister sous la dénomination italienne d'*Academia armena di Venezia*, ce qui ne changea en rien l'organisation intérieure de la maison. Les religieux prirent quelquefois ce nouveau titre sur les frontispices italiens, français et anglais de quelques-uns de leurs ouvrages, mais jamais sur les frontispices arméniens ou même latins.

Après tous ces détails, je passe à l'objet essentiel. qui est d'examiner en ce qu'elle a de littéraire chacun des points de la prétendue réfutation de M. C. Je mettrai dans toute leur évidence les subterfuges employés pour atténuer, s'il est possible, des raisons aussi claires que le soleil. Je serai aussi court que M. C. est long et embrouillé.

J'ai dit dans ma lettre, page 229, que M. C. avait commis une faute grave en employant le mot *ունկն oreille*, que c'était-à-peu près comme une personne qui dirait en français *un yeux* et *des œils*. Selon M. C.

on le trouve employé « ainsi dans le dictionnaire « arménien publié en 1749, qui est jusqu'à présent, « pour les Arméniens, ce que le Dictionnaire de « l'Académie française est pour les Français ».

Cette citation est évidemment faite pour les personnes qui ne savent pas l'arménien. Celles qui peuvent consulter ce dictionnaire y verront la preuve que M. C. allègue un témoignage qui est contre lui, puisque le contraire y est formellement énoncé. Heureusement j'avais répondu d'avance sur ce point dans une addition faite aux exemplaires de ma lettre, tirés à part. J'y avais dit, page 7 : « les Arméniens instruits « savent que parmi tous nos auteurs, il n'en existe « qu'un seul qui ait employé ce mot au pluriel et en « un seul endroit; encore ce n'est pas au propre, « mais dans un sens métaphorique : les *oreilles,* pour « *les anses d'un panier, d'une corbeille*, mais dans ce cas « là cet auteur ne dit pas *ունկս* comme M. C., car « c'est un barbarisme, mais il se sert de la forme « *ունկունս*, qui est plus élégante et plus régulière. » Voilà comment le dictionnaire, qu'il cite avec tant d'emphase, justifie le double barbarisme de M. C.

Puisqu'il est question de ce dictionnaire, je vais donner quelques détails sur son origine et sa composition, et l'on verra alors s'il est pour les Arméniens ce qu'est le dictionnaire de l'Académie française pour les Français, et s'il mérite toute la confiance que lui accorde M. C. qui, comme un mauvais écolier, re-

court toujours au dictionnaire pour montrer qu'il n'a pas tort.

Ce dictionnaire fut entrepris par Mékhithar de Sebaste, instituteur de la congrégation des Mékhitharistes. Il le fit exécuter sous sa direction par ses jeunes disciples. La longue maladie qui l'emporta en 1749, ne lui permit pas de les guider avec tout le soin convenable ; il en abandonna la rédaction à ses élèves, et parmi eux on doit distinguer Baptiste Ananian, homme d'un rare mérite. C'est de là que viennent les inégalités, les inexactitudes et les erreurs que l'on remarque dans ce dictionnaire, et qui sont les inconvénients inévitables d'un premier travail. Voilà pour le premier volume ; quant au second, imprimé en 1769, vingt ans après la mort de Mékhithar dont il porte le nom, quoique ce savant respectable ne l'ait jamais vu, il est l'ouvrage de quatre personnes.

Les religieux Mékhitharistes ne tardèrent pas à reconnaître l'imperfection de ce dictionnaire. Ils résolurent donc de le refaire totalement. Trois personnes furent chargées de ce travail, Gabriel Avédikian, Khatchadour Sourmélian et moi. Nous devions lire attentivement et analyser tous les manuscrits arméniens connus, et en extraire les mots et les passages nécessaires pour justifier la légitimité, l'usage et le sens de chacun des mots de la langue. Les trois collaborateurs s'occupèrent six ans entiers de ce travail, depuis 1784 jusqu'en 1790 ; d'autres occupations et les révolu-

tions de l'Italie empêchèrent la continuation de cette entreprise. Depuis, soit à Venise, ou dans mon voyage littéraire de Pologne, ou enfin à Paris, je n'ai cessé de perfectionner la partie du travail qui m'était confiée. Depuis, mes deux collaborateurs ont abandonné leurs recherches à une personne à qui je souhaite de mettre dans son ouvrage l'exactitude et la fidélité qui devaient former la base de notre commun travail.

Dans la page 4, M. C. prétend que j'ai dit qu'au « lieu de *մինչև, jusque, lorsque,* on aurait dû se servir « du mot *մինչ , jusque, lorsque,* et que ces deux voix « n'indiquent ordinairement que les mêmes idées, » et il cite encore le même dictionnaire. Si pareille chose se trouvait dans ma lettre, j'aurais dit une chose ridicule; mon adversaire sait bien qu'elle ne s'y trouve pas. J'ai seulement remarqué que dans cet endroit M. C. s'était servi d'une phrase vicieuse et rebutante; qu'au lieu de faire usage du verbe ou de l'adverbe qui convient, il avait fait comme font les commençans, il en avait employé un autre. Pour lui faire voir que je ne l'ai pas accusé à tort, je rapporterai sa phrase et les corrections qu'il fallait y faire; je mettrai celles-ci en lettres capitales, pour qu'il les voie au moins à présent. Au lieu de *մինչև ոչ կարել ումեք ունել զնոսա՝ մինչ դեռ կամիցին մալանդ*, une personne qui saurait un peu d'arménien dirait ՄԻՆՉ *ոչ կարել ումեք ունել զնոսա՝* ԵԹԷ *կամիցին* ԿԱԼԱՆԴԻԷՆ ։

Page 300; c'est une faute qu'on ne saurait justifier

que d'employer l'adverbe Հրապարակաբար *publiquement* pour Հրապարակաւ. c'est comme si en français on disait *maniériquement*, *ignorantement*, *guerrièrement*. M. C. prétend que le mot Հրապարակ n'est ni barbare, ni inusité. Je le sais bien ; j'ai seulement dit que l'adverbe qu'on en dérive n'était pas usité, quoique formé d'une manière régulière. M. C. soutient qu'il n'y a aucune parité entre les mots arméniens et les exemples français que je cite ; et que Հրապարակ étant arménien, les dérivés qu'on en forme le sont aussi. Il prétend encore que *maniérique*, dont je n'ai point parlé, est une expression barbare, ce que personne ne lui contestera. Je serais curieux cependant de connaître le français qui lui a appris que *ignorante* est une forme inusitée : *ignorante* et *guerrière* sont des mots aussi bons en français que Հրապարակ en arménien, et les adverbes *ignorantement* et *guerrièrement* seraient des barbarismes, quoique formés régulièrement, comme *publiquement* de *public*. Sans se donner tant de peine, M. C. aurait mieux fait de citer un seul passage arménien où se serait trouvé l'adverbe qu'il a forgé.

J'ai dit dans la même page que les mots սողեալ ընդ տիղմն ne signifient pas *traîné dans la boue*, mais *glissant dans la boue*, expression assez singulière quand il s'agit d'un visage, et que M. C. avait tort de se servir au pluriel du mot տիղմն usité au singulier seulement. Que répond M. C. ? il oublie սողեալ qui ne signifie pas *traîné*, mais *glissant*, et il me renvoie au dictionnaire déjà cité, où par erreur տիղմն est

marqué au singulier et au pluriel, mais sans être appuyé par aucune autorité.

Dans la même page j'ai dit qu'en écrivant *մարտնչեցան* pour *մարտնեան*, on commettait une faute qu'on ne pardonnerait pas à un enfant de cinq ans; que c'était comme si en français on disait *j'ai coudu, je boivais*, pour *j'ai cousu, je buvais*.

Voici ce que répond M. C. : « Tout Arménien, ou » tout Français instruit dans l'arménien, n'aurait jamais « avancé un pareil jugement; car il aurait su que la « forme *մարտնեան*, est une déviation, ou une irrégu- « larité employée seulement dans le littéral; et que « celle *մարտանչեցան*, est plus étendue dans le vul- « gaire; par conséquent elle ne peut être comparée « aux expressions barbares, inusitées et inintelligibles, « *j'ai coudu, je boivais* ». Cet aveu est précieux; c'est précisément là ce dont on accuse M. C., puisqu'il a prétendu écrire en littéral. Certainement en français *j'ai coudu, je boivais* seraient plus réguliers que *j'ai cousu, je buvais;* mais ces mots ne sont usités que dans le *vulgaire*. M. C. se trompe quand il assure qu'ils sont inintelligibles, ils sont au contraire fort intelligibles, et peut-être trop pour son honneur; le français qui s'en servirait serait jugé sans autre explication; il en est de même pour les erreurs semblables que l'on peut commettre en arménien.

Le mot *սրածութիւն* ne signifie pas *carnage*, mais *la peste*, je l'ai dit, je le répète; je sais que selon

que d'en
raient po
on disa
M. C.
bare,
l'adve
form
n'y a
exem
arm
pré
est
con
le
in

… M. C. …

… Il est vrai que …

… documents … lorsqu'elle …

… C'est quand …

… d'une pr…

… s'applique la passage …

… M. C. n'…

… il y aurait vu au cor-

… qu'après une proposition

...a était tout autrement. Quant aux citations de la ...mmaire de Ciamcian, p. 203, et d'Avédikian, ...272 et 417, elles ne sont là que pour faire nombre. J'ai remarqué que le verbe տանիլ se conjugue ré-...lièrement à l'indicatif présent տանիմ, տանիս, ...նի, et que M. C. dit toujours տանեմ, տանես, ...նէ, et que c'était un barbarisme. Au lieu de ré-...ondre, mon adversaire se perd en considérations sur ... première et la seconde conjugaison. En arménien on ...'a jamais ni dit, ni écrit տանեմ, տանես, տանէ, ...as plus dans le vulgaire que dans le littéral, mais ...oujours տանիմ, տանիս, տանի. Répondez.

Sur ce que j'ai dit, page 302, que M. C. avait eu tort de remplacer le substantif երեկոյ, *soir*, par un adjectif dérivatif, երեկոյեան, qui faisait l'effet le plus bizarre, il me répond que l'arménien est un des idiômes qui emploie le plus d'ellipses; il accumule les passages des grammairiens qui assurent ce fait, dont personne ne doute; il aurait pu assurément en citer plus encore, sans prouver davantage en sa faveur; il eût mieux fait de citer un seul auteur qui se fût servi d'une manière de parler aussi singulière, et bonne seulement pour un écrivain qui ne comprend pas la langue dont il se sert.

Dans la traduction de la même phrase, où il est dit qu'un visir en revenant tous les soirs du palais, se regardait avec étonnement dans une glace en se touchant la tête, M. C., au lieu du mot arménien qui cor-

son étymologie il signifierait *destruction par l'épée*, ce qui n'empêche pas qu'il n'a jamais été employé qu'au sens figuré; aussi M. C. dit-il, pag. 8, que c'est *un des mots qu'on emploie plus dans le vulgaire que dans le littéral*. C'est sa ressource ordinaire; elle n'est pas heureuse, puisqu'elle prouve justement ce qu'on lui reproche. Il cite ensuite les explications erronées du dictionnaire qui ne fait mention que du sens étymologique et inusité, et il s'étonne de ne trouver que le sens figuré de ce mot dans le dictionnaire du P. Avker; c'est que ce dernier a reconnu l'erreur des disciples de Mékhithar.

J'ai aussi avancé que tous les Arméniens savaient que la préposition ’ի վերայ gouvernait le génitif, et que c'était une bien grande méprise que de mettre le datif այնմիկ pour le génitif այնր ou այնորիկ. Les deux pages que M. C. a employées pour justifier, ou plutôt pour ne pas justifier ce barbarisme, ne sont là que pour donner le change aux lecteurs européens qui ignorent l'arménien. Il est vrai que souvent, en cette langue, des pronoms démonstratifs au datif sont considérés comme des génitifs, lorsqu'ils se rapportent à des noms au génitif; mais c'est quand ils sont régimes d'un verbe sans l'intermédiaire d'une préposition. C'est à cet usage que s'applique le passage de la grammaire de Ciamcian, page 369. M. C. n'avait qu'à lire la page précédente, il y aurait vu sa condamnation, il y aurait appris qu'après une préposition

il en était tout autrement. Quant aux citations de la grammaire de Ciamcian, p. 203, et d'Avédikian, p. 272 et 417, elles ne sont là que pour faire nombre.

J'ai remarqué que le verbe *տանիլ* se conjugue régulièrement à l'indicatif présent *տանիմ*, *տանիս*, *տանի*, et que M. C. dit toujours *տանեմ*, *տանես*, *տանէ*, et que c'était un barbarisme. Au lieu de répondre, mon adversaire se perd en considérations sur la première et la seconde conjugaison. En arménien on n'a jamais ni dit, ni écrit *տանեմ*, *տանես*, *տանէ*, pas plus dans le vulgaire que dans le littéral, mais toujours *տանիմ*, *տանիս*, *տանի*. Répondez.

Sur ce que j'ai dit, page 302, que M. C. avait eu tort de remplacer le substantif *երեկոյ*, *soir*, par un adjectif dérivatif, *երեկոյեան*, qui faisait l'effet le plus bizarre, il me répond que l'arménien est un des idiômes qui emploie le plus d'ellipses; il accumule les passages des grammairiens qui assurent ce fait, dont personne ne doute; il aurait pu assurément en citer plus encore, sans prouver davantage en sa faveur; il eût mieux fait de citer un seul auteur qui se fût servi d'une manière de parler aussi singulière, et bonne seulement pour un écrivain qui ne comprend pas la langue dont il se sert.

Dans la traduction de la même phrase, où il est dit qu'un visir en revenant tous les soirs du palais, se regardait avec étonnement dans une glace en se touchant la tête, M. C., au lieu du mot arménien qui cor-

respond à *regarder*, en a mis un autre qui signifie *cli-gnoter, faire signe de l'œil pour donner un rendez-vous, ou pour montrer à quelqu'un*. Pour se justifier, il cite le dictionnaire, qui prouve contre lui que tel est en effet le sens du verbe ակնարկել, et il prétend que *clignoter* doit s'exprimer par քթթել աչս, il aurait pu voir que, dans ce dictionnaire, le verbe synonyme *cligner* est précisément rendu par ակնարկել. Tout ce qu'il dit ensuite des verbes réciproques ou réfléchis, qui n'existent pas en arménien, ne fait rien à la question.

Comme j'avais relevé ensuite une erreur bien plus étrange, commise par M. C., en plaçant une particule ou préposition destinée à marquer les cas devant un adverbe, la bile de notre professeur s'échauffe; il annonce qu'il va faire connaître la *crasse ignorance* de son adversaire. Ce sont les politesses de M. C.; elles sont toujours, comme il le dit dans sa lettre au président de la Société Asiatique, *exprimées dans les termes les plus convenables pour lui-même*. On croirait qu'il va me foudroyer; non, il se borne à rapporter six passages des grammaires de Ciamcian et d'Avédikian, cités avec inexactitude et qui ne prouvent rien, puisqu'ils se rapportent à d'autres objets.

Toutes ces finesses me dispensent d'insister plus long-temps; on peut juger par là de la bonne foi de notre adversaire dans toutes les autres occasions.

J'avais remarqué aussi que M. C. avait pris կառ *un chardon*, pour կառք *un carrosse*; il avoue, p. 19,

que cette faute est réelle, mais pour se tirer d'affaire, il la rejette sur son imprimeur, et il oublie qu'outre cette erreur, il y en avait une autre dans la même phrase, et qu'au lieu de *այն*, il y fallait *զայն*.

Pour se justifier de la première faute, il dit que « deux lignes après l'endroit en question, le même mot « arménien *carrosse* est répété une seconde fois et avec « le signe du pluriel, mais que le malveillant critique se « garde bien d'en dire un mot ». Je suis fort aise que M. C. me fournisse lui-même les moyens de justifier son imprimeur. L'exemple allégué ne prouve rien ; car en cet endroit ce mot étant réellement au pluriel, il ne pouvait être écrit autrement, soit qu'il s'agît d'un *chardon* ou d'un *carrosse*. Mais je trouve un autre exemple bien plus concluant ; deux lignes au-dessus de l'endroit en question, il y a un passage que je n'avais pas cité, et où la même faute se retrouve. M. C. s'est bien gardé d'en parler ; comme il n'est pas long, je vais le rapporter en entier, et on verra que trois fois, ou au moins deux fois en cinq lignes, M. C. a pris un *chardon* pour un *carrosse*, et on jugera si c'est l'imprimeur qui se trompe : .Օ.զուար_ ճութիւնն՝ զոր տայր ինքեան ԿԱՌՔՆ՝ ընծայեալն 'ի մայրաքաղաքն տապակեալ է, այլ այսու ամենայնիւ՝ կար_ ծեմ թէ ոչ 'ի գործ ածէ նա .Օ.ԿԱՌՔՆ այն յաճախաբար. զի թագաւորք պարսից՝ ոչ ճա_ նաչէին ընաւ զանուանեալ ԿԱՌԱ ինչ ձեւով և իցեն.

Ces quatre derniers mots contiennent encore une erreur d'écolier que je n'avais pas relevée. Il fallait au moins զինչ ձեւով, ou plus exactement զիարդ և իցէ ձեւով.

En se servant du verbe արգելում sous la forme barbare արգելեմ, le professeur a commis une faute semblable à celles que j'ai relevées p. 181 et 183, et qui ne sont commises que par des gens illettrés. Au lieu de répondre, il remplit deux pages de conseils sur l'esprit et la manière dont ma critique aurait dû être faite; je le remercie beaucoup de ses avis, mais comme le verbe dont il s'agit est d'un usage fort commun, j'aurais mieux aimé qu'il eut rapporté un seul passage où il se fût trouvé sous la forme qu'il lui donne.

Partout dans la brochure de M. C. on remarque les mêmes détours, la même attention à ne jamais répondre aux choses alléguées contre lui, en accumulant au contraire une multitude de passages qui tiennent de la place, et qui sont relatifs à des choses toutes différentes. On serait tenté de lui appliquer ce proverbe arménien qu'il comprendra, puisqu'il est dans le langage vulgaire, Ես զանձ կրոնեմ, դուն տանձ կրօնես. *Je parle chanson, vous répondez poire.*

Je ne m'amuserai pas à réfuter tous les éloges que M. C. donne ensuite à sa grammaire; il est tout simple qu'il la trouve excellente. Il est aussi fort naturel qu'il vante les peines qu'il s'est données pour faire graver des caractères, inspecter leur fonte, et

former des compositeurs. Il lui a fallu trois ans pour cette entreprise héroïque, ce qui ne fait pas beaucoup l'éloge de son habileté et de celle de ses ouvriers; car son caractère principal, le même que nous employons ici, ce n'est pas lui qui l'a fait graver. Le caractère italique que M. C. a fait exécuter sur ses dessins et fondre sous sa direction, est mauvais sous tous les rapports; quant à dresser des compositeurs, ce n'est pas une affaire bien difficile; ceux du Journal Asiatique ont été formés en deux jours.

On doit bien penser que M. C. continue à employer la même tactique pour se défendre; elle lui a été trop utile pour qu'il ne continue pas à s'en servir. Ainsi, au lieu de m'apprendre où il a puisé les renseignemens curieux et circonstanciés échappés à tous nos historiens, sur l'ancien état de la langue arménienne il y a deux mille ans, il me parle d'un auteur du VIII[e] siècle déjà cité dans la grammaire d'Avédikian et connu de tout le monde, et qui nous apprend seulement qu'il y avait quelques mots de particuliers usités dans quelques provinces de l'Arménie, chose qui a toujours existé dans tous les tems et dans tous les pays. Au lieu de répondre au sujet d'un passage arménien de Moïse de Khoren, qu'il n'a pas compris, et dans lequel il fait dire à cet auteur, que les Albaniens *ne voulurent pas recevoir* l'alphabet inventé pour eux, par S. Mesrob, tandis que ce fut précisément le contraire, comme il pouvait le voir par la traduction

latine, *qui disciplinam ejus libenter accipientes,* au lieu, dis-je, de répondre sur ce point important, il soutient que l'ancienne langue albanienne ressemblait à l'arménien, chose que j'avais déclarée *assez indifférente dans cette discussion*, et il cite, en faveur de son opinion, le témoignage de Ciamcian (Hist. d'Arm. t. I. p. 496), dont l'autorité est, en pareil cas, aussi peu concluante que celle de M. C., puisque cet auteur vit encore à Constantinople.

C'est encore sur le compte de son imprimeur que notre professeur rejette une faute que j'ai relevée, p. 310, en disant : « Je n'imagine pas où l'auteur a » trouvé que jamais en arménien le mot *փառ* ait » eu le sens de *délire* ». J'ai supposé, pour l'expliquer, qu'il avait cru le dictionnaire du P. Avker fautif en cet endroit, et qu'il fallait y lire *délire* au lieu de *délivre*, ce qui suppose aussi peu l'habitude du français que de l'arménien. En faisant cette remarque, je savais quelle serait la réponse de M. C.; il est curieux de voir toutes les lamentations touchantes qu'il fait à cette occasion : malgré tout cela, son excuse n'est pas recevable, son erreur ne peut être attribuée à l'imprimeur, et ce n'était pas ici le cas de faire un *errata*, car le mot *փառ* ne signifie pas plus *délire* que *délivre*; pour qu'il ait ce dernier sens, il faut y joindre *տղայոյ*, et alors il ne peut être cité comme exemple du sens de *փառ* au singulier. Son imprimeur ne pouvait faire cette faute; elle doit

venir d'un Arménien qui ne sait pas l'arménien.

Je n'insiste pas davantage sur le reste de cette brochure qui ne présente rien d'important; pourquoi irai-je chercher à prouver à M. C. que les Arméniens n'ont pas d'article, et que les particules qu'il lui plaît d'appeler ainsi, sont de véritables prépositions destinées à marquer les cas? Ces prétendus articles et les prépositions elles-mêmes sont appelées en Arménien de la même façon նախդիր; s'il en veut une preuve, il la trouvera dans le dictionnaire qu'il aime à citer; il y verra նախդիր *préposition, particule mise devant les mots pour marquer les cas.* Ce sont les expressions mêmes dont je me suis servi; si M. C. les avait vues, il n'aurait sans doute pas dit, p. 19, « avant de quitter ce » point de chicane, où son auteur s'exprime en ré- » gent de collége, je ne puis m'empêcher de pré- » venir que les expressions de *particule* ou de *préposi-* » *tion,* dont il s'est servi en parlant des articles, prou- » vent qu'il ne connaît pas même les termes techni- » ques de la grammaire, et qu'il est absolument étran- » ger à la théorie et à la pratique du langage sur » lequel il prétend dicter des règles et donner des » leçons ».

Je ne sais si ce singulier docteur, qui donne des avis avec tant de modestie, a jamais été à l'école : à coup sûr, il ne fait pas honneur à son maître, et il ferait bien d'y retourner encore, plutôt que de donner des leçons aux autres. Je crois en avoir dit assez pour faire voir combien sont vaines et futiles les réponses

de M. C., sans préjudice cependant des observations que je dois encore donner sur sa grammaire: si j'avais eu à parler à des Arméniens, je n'aurais pas été aussi long, je n'aurais pas eu besoin de leur prouver que M. C. n'a jamais étudié notre langue, il suffit de l'entendre parler pour en être convaincu; il serait bien embarrassé s'il était obligé de nous dire avec vérité, quand, comment et avec qui il a étudié, quel grade littéraire il a obtenu. Quarante ans de travaux, les nombreux ouvrages que j'ai publiés, l'estime qu'ils ont obtenu chez les Arméniens, le titre éminent de *Vartabied*, plus élevé et moins commun que celui de docteur chez les Européens, me donnent le droit d'avoir une opinion sur un objet qui intéresse l'honneur de ma nation. Je ne fais qu'user du droit qui appartient à tout le monde de dire et de publier son opinion sur des ouvrages imprimés. Personne ne prétend ravir à M. C. le titre de professeur, comme il affecte de le craindre pour se rendre intéressant. Il pourrait se défendre sans recourir à une aussi infâme calomnie, bien digne de ceux qui ont pu l'imaginer et la mettre dans sa brochure; il n'a rien à redouter de mes critiques; qu'il se console, jamais on n'a tourmenté un auteur pour de mauvais livres : je ne demande rien à la France, et tous mes amis savent que je suis venu à Paris pour lire les manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi, dont j'ai rédigé pour mon usage un catalogue raisonné, et non pour me faire professeur.

ZOHRAB, *Docteur arménien.*

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1er septembre 1823.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société;

MM. Beaufort (Eugène de), attaché à la marine royale.
Collot, directeur de la Monnaie.
Didelot de la Ferté.
L'abbé Lanci (Michel-Ange), professeur d'arabe au collége de la Sapience à Rome.

Une lettre de M. Kosegarten, professeur à l'université d'Iéna, annonce le prochain envoi de la traduction d'un voyage fait par un Arabe dans l'île de Ceylan, au quatorzième siècle.

M. Klaproth lit ensuite un mémoire sur les Khazars, inséré dans ce cahier, et M. Stanislas Julien communique un fragment de sa traduction de l'ouvrage chinois de *Meng-Tseu*.

M. Langlès a bien voulu nous faire parvenir, pour la Bibliothèque de la Société, le *Specimen* du double caractère arabe qui a été gravé et fondu sous sa direction par M. Molé jeune. On sait ce que la typographie orientale devait déjà au zèle actif et éclairé de M. Langlès: c'est lui qui, dès 1787, a le premier fait graver un *corps* de mandchou, caractère jusqu'alors presque inconnu en Europe. Il y a joint depuis un autre corps plus petit et plus élégant encore que le premier, et il a fait exécuter, d'après les plus beaux livres du Cabinet des manuscrits, des poin-

çons bengalis, ouïgours et mongols qu'il serait à désirer de voir completter et mettre en œuvre. En offrant à un artiste habile les modèles d'un caractère arabe correspondant à notre *Saint-Augustin*, et d'un autre analogue au *Petit-Romain*, M. Langlès a voulu que ces deux caractères pussent servir à imprimer aussi le persan, le turk, l'hindoustani, le malais et le pouschto ou idiôme des Afghans; et il a fait graver ou frapper tous les signes particuliers à ces diverses langues, de manière à réunir dans une même casse les élémens de l'écriture des six peuples qui font usage de l'alphabet arabe. Le style d'écriture qu'il a adopté, et qu'il nomme *Nestaalik*, est une sorte de *Neskhi*, qui comporte un plus haut degré de liberté et d'élégance que le caractère ordinaire. Personne n'ignore les difficultés qu'on rencontre en voulant assujétir les formes variables et les combinaisons multipliées de la calligraphie arabe aux procédés réguliers de notre typographie. M. Langlès n'a pu les surmonter entièrement qu'en portant à 175 le nombre des poinçons, et à plus de 300 celui des *cassetins* ou *plombs*. On doit savoir à M. Langlès d'autant plus de gré de l'achèvement de cette belle entreprise, que les avantages n'en sont pas concentrés dans une seule imprimerie, et que cette nouvelle richesse typographique entrera effectivement en circulation. Déjà nous nous sommes empressés de nous procurer une fonte de ce nouveau caractère, et les rédacteurs de ce journal croient exprimer un sentiment commun à tous les amis de la littérature orientale, en remerciant M. Langlès de leur avoir procuré un secours qui leur manquait, et au moyen duquel la Société pourra publier plus facilement des ouvrages utiles, et donner plus d'importance et de développement aux discussions littéraires dont son Journal s'enrichira chaque jour de plus en plus.

A. R.

JOURNAL ASIATIQUE.

Exposé des principaux Dogmes tibétains-mongols.

Extrait de l'ouvrage de *B. Bergmann*, traduit par M. MORIS (1).

PARMI les religions polythéistes, aucune ne mérite autant d'exciter notre curiosité et notre attention, que la religion tibétaine-mongole, soit pour la combinaison systématique de ses dogmes, soit par l'élan poétique de ses principes, soit par la plus pure morale qui en fait le fondement.

Cette religion, qui s'est répandue dans une partie de l'Asie, principalement en Chine et dans les lieux où habitent les peuplades mongoles, d'après les mémoires kalmuks, tire son origine d'*Enetkek* ou de l'Inde. La vraisemblance de cette origine est pour

(1) Nous avons annoncé dans notre neuvième numéro (T. II, p. 179), la prochaine publication de la traduction de l'ouvrage de B. Bergmann, sur les Mongols. Nous pensons que nos lecteurs verront avec plaisir quelques échantillons de cette traduction, qui fera connaître en France un livre aussi curieux pour les savans, qu'intéressant pour les gens du monde, et qui donnera des idées justes sur la religion, les opinions philosophiques et les habitudes morales de l'une des branches les plus célèbres de la nation mongole. On ne peut qu'applaudir au zèle que M. Moris a mis à faire passer dans notre langue l'un des ouvrages allemands les plus importans pour l'histoire et la géographie. N. d. R.

ainsi dire confirmée par la ressemblance frappante qu'il y a entre les dogmes indiens et les dogmes tibétains-mongols.

Les raisons qu'on peut donner, à l'appui de cette opinion consistent : 1° Dans l'hypothèse, qui n'est pas contestée, que l'Inde fut jadis le berceau du genre humain, et par conséquent celui de la première religion ; 2° dans la haute antiquité que les traditions indiennes donnent à cette origine qu'ils placent avant celle de *Brama* ; 3° enfin dans l'enthousiasme pour la sagesse indienne qui régnait en Europe et en Asie, et qui a pu être communiquée aussi aux Mongols.

Les ressemblances frappantes, entre les dogmes indiens et les dogmes tibétains-mongols, se font remarquer partie dans leurs principaux dogmes, savoir ; La chute des esprits et celle des hommes, la migration des ames, les châtimens futurs et les purifications ; partie dans les suppositions cosmogoniques ; partie enfin dans une foule d'usages religieux qui diffèrent fort peu entre eux chez les Indiens et chez les Tibètains-Mongols.

Quoiqu'il existe quelques différences entre les dogmes de l'Inde et ceux du Tibet, et que, dans l'un de ces pays, il y ait des dogmes qui ne sont pas adoptés dans l'autre, il n'en résulte point que l'origine de la religion tibétaine-mongole ne soit point indienne, puisque les tems et les lieux ont dû faire naître des changemens, ou faire oublier certaines choses. L'intérêt particulier et celui des peuples ont pu aussi étouffer certains dogmes, et en mettre d'autres, au contraire, dans la plus grande évidence.

Les Indiens réunissent le monothéisme et le polythéisme. Les Tibétains-Mongols honorent une foule de dieux, sans reconnaître un Créateur tout-puissant qui dirige tout, et qui rend hommage à *Brama*. Cette différence est assez grande ; mais si l'on réfléchit que ce dogme, même dans l'Inde, est regardé comme secret parmi les prêtres, on trouve au moins une raison qui sert à expliquer pourquoi cette base du système religieux des Tibétains a été étouffée par les fondateurs, et le fut de telle manière, qu'enfin les prêtres et les peuples partagèrent la même ignorance et la même erreur. Peut-être aussi ce dogme est-il encore caché dans quelques livres mongols? Peut-être les prêtres mongols sont-ils plus secrets sur ce dogme que ceux de *Brama*.

Les Indiens croient à une espèce de trinité qui réunit, sous le nom de *Trimoutri*, c'est-à-dire trois personnes, les trois *ouréon*, du seul Dieu, tandis que les Mongols ne reconnaissent que les trois sublimes honorables (*Dedou-Gourban-Aerdeni*), sans qu'ils entendent par là une trinité. Le Mongol entend sous cette dénomination seulement la sainteté du *Bourkhan*, le dogme et les prêtres. La manière dont les Bramines envisagent leur *trimoutri* n'a-t-elle pu recevoir à dessein une autre signification dans les *Dedou-Gourban-Aerdeni* mongols? Il y a des raisons en faveur de cette opinion que je développerai plus tard.

Avant le commencement de toute chose, d'après les Mongols, il existait dans les régions supérieures du

ciel des êtres divins (*Tengheri*) parmi lesquels les uns étaient plus puissans que les autres. Un de ces êtres, nommé *Dewong-Kharra*, forma un monde tiré du chaos. Ce monde existera pendant six révolutions, dans lesquelles l'âge des hommes doit successivement décroître depuis 80,000 ans jusqu'à 10 ans, et augmenter de nouveau depuis 10 ans jusqu'à 80,000 ans. Les mers et les fleuves se dessécheront enfin, et la terre, détruite par le feu ainsi que les six ciels inférieurs et l'enfer, rentreront dans le néant.

Avant la création du monde, une longue période de tems avait existé confondue dans le chaos, lorsqu'un grand vent vint à souffler et forma une masse profonde de 1,600,000 *bères* (1), et longue de 10,000 *bères*. Une quantité de nuages d'or s'amoncelèrent, et se changèrent en une pluie dont les gouttes étaient de la grandeur d'une roue à chariot. Ce fut ainsi que la mer du monde fut formée. Sa longueur était de 1,120,000 *bères*, et sa largeur de 1,203, 450.

Sur la surface de cette mer immense, la force du vent forma une écume qui couvrit 320,000 *bères* de sa superficie; c'est à l'épaississement de cette écume qu'est due la formation du monde actuel.

Lorsque par l'épaississement de l'écume le monde commença à se développer, sur l'immense Océan flottait une tortue couleur d'or, que le divin *Manchouchari* avait créée, afin de la percer avec une flèche, et de l'enfoncer dans la profondeur de la mer; c'est sur cette tortue que fut fondée la montagne *Sumer*.

---

(1) Une mesure de huit *verstes* environ de longueur.

Les tempêtes venant des dix régions du ciel bouleversèrent l'Océan, réunirent l'écume en une seule masse pour former la montagne à laquelle on donna le nom de *Sumer*. La moitié de cette montagne s'élève au-dessus de la surface des mers, et l'autre moitié se cache dans ses profondeurs; chacune de ces moitiés s'étend à 80,000 *bères*. La partie visible de cette montagne forme un carré composé de quatre rochers, dont le circuit diminue à mesure qu'elle s'élève, et présente à la partie supérieure une plaine carrée; chacun des quatre côtés a un aspect charmant. La partie orientale est d'argent; la partie méridionale est d'azur; la partie occidentale est de rubis, et la partie septentrionale d'or.

La montagne *Sumer* est environnée par sept mers immenses et autant de montagnes. Six de ces montagnes sont en or, et la dernière, qui ferme toutes les autres mers et toutes les autres montagnes, est en fer. L'étendue de cette dernière (sur chacun de ses quatre côtés) est de 556,250 *bères*, et sa hauteur de 650. La montagne d'or, qui est la plus proche de celle en fer, a une hauteur de 1,250 *bères*; la suivante de 2,500, et la dernière de 40,000. La première mer, qui environne le *Sumer* a une largeur de 80,000 *bères*, et la dernière de 1,250.

Sur chaque côté du *Sumer* se trouve une des grandes îles qu'on peut regarder comme formant les quatre grandes parties du monde. La grande île qui est au sud, porte le nom de *Sampoutib*, à cause de l'arbre merveilleux *Sambou-Bararcha*, qui s'y trouve. Elle

est composée de pierres précieuses; sa forme est celle d'un triangle dont le circuit comprend 6,000 *bères*. C'est dans cette partie du monde qu'est renfermée notre terre.

La grande île orientale porte le nom de la figure de ses habitans *Ulumtchi-Bejetou Tib* (le pays des jolies formes). Cette partie du monde, aussi grande que la dernière, est toute en or; ses habitans vivent 150 ans, et parviennent à la grandeur de 8 coudées.

La grande île occidentale est nommée *Uker-Edle-ktchi Tib* (le pays qui fournit les bœufs), à cause de ses nombreux troupeaux de bœufs; elle est toute en rubis. Cette partie du monde est ronde, et son circuit est de 7,500 *bères*; ses habitans parviennent à l'âge de 500 ans, et sont hauts de 16 coudées.

La grande île septentrionale, qui est en argent, porte le nom de *Moo-Dootou Tib* (1), parce que les habitans, plusieurs jours avant leur mort, en sont prévenus par le son sinistre d'une voix qui la leur annonce. Ces habitans vivent 1000 ans, et ont 230 coudées de haut.

Chacune de ces îles renferme deux autres petites îles dont les habitans présentent les mêmes caractères.

La discorde et l'insurrection vint troubler la paix parmi les *Tengheri*, qui, suivant les Mémoires mongols, menaient, depuis l'origine des tems, une vie

---

(1) Nous lisons dans le second volume des *Mémoires sur les Mongols*, que ce nom signifie *monde habité par des hommes qui soupirent*. Cette signification n'existe pas dans l'expression du mot; car le mot *moo* signifie *mauvais, mal*; et le mot *dootou* dérive de *doohn* (voix).

heureuse dans les hautes régions du ciel. Il s'ensuivit qu'une partie des *Essouri-Tengheri* fut changée en *Assouri-Tengheri*.

Ainsi que tous les habitans du *Sumer* et des autres montagnes environnantes, ceux de la terre possédaient des qualités spirituelles et des forces qu'ils ont perdues ensuite. Leur volonté était satisfaite sur-le-champ; ils avaient des visages rayonnans et des ailes; ils vivaient sans nourriture, se multipliaient d'eux-mêmes, et parvenaient à l'âge de 80,000 ans; leurs descendans étaient aussi parfaits qu'eux. Parmi ces derniers il y en eut 1000 qui montèrent au ciel comme *Bourkhan*.

La perfection se perdit parmi les hommes lorsqu'ils commencèrent à faire usage du *chimé sucré* (plante qui croissait à la surface de la terre). A peine eurent-ils goûté de cette nourriture qu'une fermentation subite se manifesta dans leurs corps, et il se fit une séparation de matière qui forma les intestins. La faim prit naissance, le brillant des visages disparut, les ailes tombèrent, les hommes furent condamnés à rester sur la terre, et leur âge diminua de 40,000 ans.

Aussi long-tems que les hommes conservèrent un visage brillant, ils n'eurent besoin ni du soleil ni de la lune; mais dès que leur figure perdit son éclat, une obscurité générale se répandit sur toute la terre. Quatre *Tengheri* bienfaisans, *Bisné*, *Mandi*, *Oubla* et *Louchan* eurent pitié des hommes; ils saisirent la montagne *Sumer* et lui firent subir une commotion terrible. La mer du monde en fut bouleversée jusque

dans ses abîmes, et deux grandes lumières furent formées; l'une est composée de feu et de verre, l'autre d'eau et de verre. Ces lumières furent nommées le soleil et la lune; une infinité d'autres petites lumières, qui devinrent des étoiles, furent aussi formées à cette époque.

Dans la théologie physique des Tibétains, le soleil est représenté comme un verre ardent vide et enflammé, dont la circonférence est de 150 *bères*; le bord intérieur de ce verre est habité par un *Tengheri*, dont la face rayonnante répand la chaleur et la lumière.

Cet immense fanal repose sur une plaine ornée de fleurs et couverte d'arbres *galbaras*. Cette plaine est entourée d'un mur haut de 2,000 coudées.

Ce lieu, ainsi que le fanal, est traîné une fois tous les vingt-quatre heures autour du *Sumer* par sept chevaux aériens (*Kihnrinn*), dirigés par un conducteur céleste. Lorsque le soleil lance ses regards vers l'Orient du côté de la montagne qui est en argent, le jour commence; il éclaire la partie azurée à midi, la partie de rubis le soir, et la partie d'or est éclairée pendant la nuit. Dans les parties méridionales du monde, lorsqu'il est midi, le jour commence pour l'Orient et le soir pour le Septentrion. La route du soleil autour du *Sumer* est déterminée suivant les saisons. Dans la mauvaise saison le soleil s'approche de la mer du monde, et se trouve obligé, à cause des tempêtes, de passer avec une vitesse extraordinaire. Dans la belle

saison, le soleil se meut vers les parties les plus élevées du *Sumer*, mais étant très-éloigné de la mer, sa route est plus lente.

Suivant la croyance tibétaine-mongole, la lune, semblable à un globe de verre rempli d'eau, est habitée ainsi que le soleil par un *Tengheri*. La rosée est un effet de la lune ; cinq chevaux aériens traînent ce globe d'un pas lent autour du *Sumer*. Les phases de la lune, suivant les uns, sont causées par la montagne *Sumer*, suivant d'autres, par sa plus ou moins grande distance du soleil.

Les taches de la lune sont aussi expliquées de différentes manières. Tantôt ce sont des réflexions causées par les parties environnantes du monde ; tantôt elles sont causées par des monstres marins qui se trouvent dans la grande mer du monde. L'opinion la plus commune est que ces taches sont l'ouvrage d'un puissant *Tengheri*, qui est honoré chez les Mongols sous le nom de *Chourmousta*. Par respect pour les hautes intelligences du ciel, *Dchachamouni* se changea une fois en lièvre, pour servir de nourriture à un voyageur affamé ; après quoi il plaça, dit-on, la figure de cet animal dans la lune.

Lorsque le soleil et la lune furent créés, les dieux tinrent une assemblée dans laquelle le méchant *Aracho* se glissa sans être aperçu, but le nectar des dieux, et remplit le vase vide d'un liquide immonde. Les dieux s'aperçurent bientôt qu'*Aracho* leur avait joué ce tour, et le cherchèrent pour le punir ; mais celui-ci s'était si bien caché, qu'il fut impossible de le trouver.

On s'informa auprès du soleil, mais sa réponse ne fut pas satisfaisante; on eut recours à la lune, celle-ci indiqua le lieu ou *Aracho* était caché. On le tira de son réduit, et son audace fut punie par les autres dieux. Depuis ce tems pour se venger il poursuit le soleil et la lune, et chaque fois qu'il parvient à saisir l'un ou l'autre de ces astres, il y a éclipse. Pour sauver ces corps lumineux du danger, on fait dans le ciel un bruit avec des instrumens de musique qui effraient *Aracho*, il lâche alors sa proie pour la poursuivre de nouveau.

Les autres étoiles sont aussi de grandes boules de verre brillantes; leur grandeur est très-loin d'être aussi considérable que celle du soleil et de la lune, puisque les plus grandes n'ont que 3,000 coudées de circuit, les moyennes 1,500, et les plus petites 500 (dans le *Jertunntchun-tooli* cette grosseur diffère). L'étoile polaire, qui porte le nom de Pieu d'or (*altan Gassounn*), est immobile; mais les autres étoiles sont traînées par des chevaux aériens. Pendant le jour la montagne *Sumer* nous cache les étoiles; leur nombre est de 285,000,000. La chute d'une étoile indique chaque fois la mort d'un *Tengheri* qui descend sur la terre pour animer un autre corps.

C'est à un monstre ailé (*lou*), qui habite paisiblement en hiver dans les sept mers, et qui en été s'élève au-dessus de leur surface, couronné de brouillards et de nuages, qu'est attribuée la cause de ces phénomènes de la nature. Un *Tengheri*, monté sur ce dragon monstrueux, l'oblige de faire entendre sa voix de tonnerre, et le feu qui sort de sa gueule enflammée est ce qui

produit l'éclair. Le *Tengheri* lance quelquefois sur la terre des flèches qui y portent la mort et le ravage.

Le changement qui avait eu lieu chez les hommes leur fit apercevoir leur nudité, ils en rougirent et se couvrirent; mais aussitôt les désirs prirent naissance. La faim ne put être rassasiée par le dangereux *Chimé*, car celui-ci fut consommé en telle quantité qu'en peu de tems il disparut. D'abord les hommes eurent recours au miel sauvage, ensuite au fruit *salla*. Ces moyens de subsistance tarirent aussi, car les hommes, par une prévoyance exagérée, commencèrent à amasser des provisions. Le superflu des uns, la pénurie des autres, fit naître des disputes sérieuses. Celles-ci obligèrent les habitans de la terre à choisir des chefs pour mettre un frein aux abus de la force, et établir des lois pour protéger les droits de chacun; mais ces chefs abusèrent de leur pouvoir, et de juges qu'ils devaient être, ils devinrent despotes; ce fut ce qui occasiona parmi les hommes la différence des conditions.

La dégénération des hommes ayant augmentée de plus en plus, leur âge diminua aussi, et bientôt ils ne parvinrent qu'à l'âge de 30,000, ensuite 20,000, puis 10,000 et 1000; enfin 100 ans. Cet âge est le plus haut où les hommes de la génération actuelle peuvent prétendre.

Lorsque la période de tems pendant laquelle les hommes doivent vivre 100 ans sera passée, leur vie sera réduite à 10 ans, et leur grandeur diminuera à proportion de leur âge. Les hommes futurs ne gran-

diront pas au-dessus d'une coudée. Un enfant qui aura reçu le jour dans la nuit, déjà le lendemain se mettra à courir autour du foyer. Les hommes se marieront à 5 ans.

La dégénération continuelle du genre humain rendra sa destruction nécessaire, et une génération meilleure sera produite de nouveau. Quand l'époque fixée pour la destruction commencera, pendant sept ans de suite, la terre ne produira rien, et la plupart des pygmées périront. Ensuite, parmi les nains qui auront survécu, un des plus vertueux entendra une voix venant du ciel, qui annoncera que, pendant sept jours de suite, il pleuvera des épées. Ce pygmée, ainsi prévenu par cette voix, cherchera dans les cavernes de la montagne un lieu pour se retirer avec sa famille. Alors, pendant sept jours, il ne pleuvera que des épées, la terre sera couverte de cadavres et de sang, et tout sera détruit. Une forte pluie d'eau succédera à celle des épées, et lavera la terre; une seconde pluie bienfaisante ramenera la végétation. Une nouvelle pluie, qui succédera aux précédentes fera tomber des habits, des ornemens, des pierres précieuses, des vivres pour servir à ceux qui auront survécu, et qui, en sortant de leur caverne, se réjouiront de la nouvelle création. Les vertus reprendront peu à peu leur empire, et la vie des hommes augmentera dans la même proportion qu'elle avait diminuée.

LA PIÈCE D'OR (1),

Séance de Hariri, *traduite de l'arabe par* M. Garcin de Tassy.

Je me trouvais un jour dans une assemblée composée d'hommes aussi spirituels qu'aimables. Parmi eux le briquet du génie ne manquait jamais de donner des étincelles, et le feu de la dispute n'élevait point ses flammes dévorantes. La conversation roulait sur des objets littéraires, lorsque tout à coup un boiteux, portant la livrée de la misère, pénètre dans la salle où nous étions. Il s'avance vers nous, nous fait avec la plus rare éloquence le récit des malheurs auxquels il était en proie, et finit par implorer notre générosité (2).

A ces paroles, touché de compassion pour lui, je voulus soulager sa misère; et, frappé de la manière dont il nous avait tracé le tableau de son infortune, et du choix heureux de ses expressions, il me vint dans l'idée d'essayer s'il serait en état d'improviser des vers. Je tirai donc de ma bourse une pièce d'or, et la faisant briller à ses yeux, tiens, lui dis-je, si tu

(1) Voyez ce Journal, Tome I, p. 292.

(2) Je n'ai pas besoin d'avertir que, dans le texte, cet homme tient un long discours, plein de jeux de mots et de métaphores intraduisibles, qui finit par ces mots : « Oui, j'en jure par celui qui m'a fait venir de la tribu de *Caïla*, je suis le frère de la pauvreté. » De là vient que *Hariri* a donné à cette séance le titre de *Caïla*. On lit, dans plusieurs manuscrits, *Séance de la piece d'or*.

te sens capable de faire à l'instant même en vers l'éloge de cette pièce, elle est à toi. Je n'avais pas achevé ma proposition, que ces vers, semblables à des perles, découlèrent de sa bouche :

« Quelle agréable couleur; qu'une pièce d'or est une jolie chose ! L'or traverse tous les pays, il a partout la même valeur; il donne le contentement, il fait réussir l'homme dans toutes ses entreprises : sa vue seule réjouit, et l'amour violent qu'il inspire ne peut s'exprimer ; aussi celui dont il remplit la bourse est-il fier et superbe, car l'or peut lui tenir lieu de tout. Que de gens, qui par son moyen trouvent partout des esclaves prêts à exécuter leurs ordres, seraient sans lui condamnés à se servir eux-mêmes. Que d'affligés dont il dissipe l'armée des noirs chagrins ; que de beautés il parvient à séduire ; que de colères il appaise ; que de captifs dont il brise les chaînes et dont il sèche les larmes. Oui, si je n'étais retenu par les sentimens religieux, j'oserais attribuer à l'or la puissance de Dieu même. »

Après avoir proféré ces vers, le poète tendit la main demandant la pièce d'or. « Celui qui est bien né, dit-il, tient ce qu'il a promis, de même que le nuage envoie la pluie après avoir fait entendre le tonnerre. » Je m'empressai de lui remettre aussitôt le *dinar*. Notre étranger se disposait à partir après m'avoir remercié ; mais j'étais si content de la manière dont il avait fait l'éloge que je lui avais demandé, que tirant de ma bourse une nouvelle pièce d'or, je lui dis : « Pourrais-tu faire actuellement des vers con-

tre cette pièce, et je te la donnerai. » Il improvisa alors sur-le-champ ces nouveaux vers :

« Fi de cette pièce trompeuse qui a deux faces comme le fourbe, et présente à la fois et la couleur brillante des belles étoffes qui parent la jeune amante, et celle du visage hâlé de son ami, que l'amour a décoloré. La malheureuse envie de posséder l'or entraîne l'homme à commettre des crimes qui attirent sur sa tête l'indignation de Dieu. Sans l'or la main du voleur ne serait point coupée (1); sans l'or plus d'oppression, plus d'oppresseur; l'avare ne froncerait point le sourcil, lorsque, durant la nuit, on vient lui demander l'hospitalité; le créancier ne se plaindrait point des retards de son débiteur. On n'aurait point à craindre l'envieux qui attaque avec les flèches acérées de la médisance. D'ailleurs j'aperçois dans l'or un défaut palpable et bien propre à le déprécier, c'est qu'il ne peut être utile dans le besoin qu'en sortant des mains de celui qui le possède. Honneur à l'homme qui le méprise ! Honneur à celui qui résiste à ses perfides appâts (2). »

---

(1) « Autrefois on coupait (chez les Arabes) la main à un homme qui avait volé quatre pièces de monnaie d'argent ou une somme plus considérable. Pour un second larcin, il devait perdre le pied gauche, ensuite la main gauche, enfin le pied droit. Cette loi n'est guère en usage parmi les Turcs. La bastonnade est la peine ordinaire du vol. Souvent aussi on tranche la tête au voleur. Ce crime est bien rare dans les villes de Turquie ; mais le défaut de police le rend fréquent sur les grands chemins, et surtout dans les déserts. » *Savary*, traduct. du Coran, t. I. p. 105.

(2) Voici la traduction de quelques vers sur le même sujet, qu'on

Lorsque notre improvisateur eut cessé de parler, je lui exprimai ma vive satisfaction. De son côté, il demanda avec empressement cette seconde pièce. Je la lui donnai, et lui dis : « Récite en actions de grace la première surate du Coran (1). » Il s'en retourna alors ne pouvant contenir sa joie, et je m'aperçus que c'était *Abou-zéid*, et qu'il ne boitait que par feinte.

---

trouve dans l'*Anvari soheili*. On s'apercevra, en les lisant, de la différence qui existe entre la littérature arabe et la littérature persane ; différence que j'ai essayé de caractériser dans mon *Coup d'œil sur la littérature orientale*.

« Acquiers de l'or à quelque prix que ce soit ; car l'or est ce qu'on estime le plus au monde. On prétend que la liberté est préférable ; ne le crois pas ; c'est l'or seul qui renferme la vraie liberté....

» La pièce de monnaie de ce beau métal a les joues riantes comme le soleil, et brillantes de pureté comme la coupe de Gemschid * ; c'est une beauté estampée au visage vermeil, un objet de bon aloi précieux et agréable. Tantôt l'or entraîne dans le crime les belles au sein d'argent ; tantôt il les arrache à la séduction. Il réjouit les cœurs affligés ; il est la clef de la serrure des événemens fâcheux du siècle. »

(1) *Ebn-Rachik* a dit aussi en parlant d'une jeune fille :

Vers.

« Sa taille est régulière, l'ensemble de son corps est bien proportionné. Ses joues sont d'une couleur de rose si parfaite, que, si l'on y mettait des feuilles de rose, on ne pourrait pas les distinguer de celles de son teint. Que celui qui est émerveillé de sa beauté, récite la première surate du Coran. »

* L'ancien roi *Gemschid*, le Salomon des Perses, avait une coupe, disent les auteurs orientaux, par le moyen de laquelle il connaissait toutes les choses naturelles, et quelquefois même les surnaturelles. Herbelot, *Biblioth. or.* au mot *giam*.

Comparaison du Basque avec les Idiomes asiatiques, et principalement avec ceux qu'on appelle Semitiques.

Le Basque est un des idiomes les plus singuliers de l'Europe. Au premier coup d'œil il ne paraît offrir aucune ressemblance avec les autres langues connues, si l'on excepte toutefois les termes gothiques et latins qui s'y sont introduits postérieurement. Sans partager l'opinion des admirateurs du Cantabre, qui le regardent comme l'idiome le plus parfait de l'Univers et comme la mère de tous ceux de l'ancien Continent, j'ai cru qu'il serait intéressant de le comparer tant avec les langues asiatiques qu'avec les différens dialectes des Berbers, ou des habitans du mont Atlas. Pour arriver à ce but, j'ai soumis à un examen scrupuleux le petit Vocabulaire basque, rédigé par M. le baron Guillaume de Humboldt, et inséré dans le quatrième et dernier volume du *Mithridates* d'Adelung. Il contient à peu près six cents articles, parmi lesquels j'ai trouvé cent cinquante mots qu'on peut rapporter à des racines asiatiques et principalement semitiques. Les coïncidences avec le Berber sont presque nulles. Sans vouloir tirer de conséquences de ces observations, j'ai l'honneur de les présenter au Conseil de la Société Asiatique. Il me reste à remarquer que les formes bizarres de la grammaire basque n'offrent aucune analogie avec les semitiques. Je ne crois donc

pas que parce qu'on trouve des racines hébraïques et arabes dans leur langue, on puisse regarder les Cantabres comme une colonie semitique, émigrée vers l'Occident. Les personnes qui désirent l'explication de semblables phénomènes glottiques, la trouveront dans mon *Asia Polyglotta*. (p. 35—40; et Préface, p. IX.)

Age, maturité,	*adina.*	Chaldéen, עדן *i'dan;* tems, עת *a'et, et.* עתק *a'tyk*, âge.
Agneau,	*arcumea.*	Arabe, ارغ *arig'.*
	umeria.	Chaldéen, אמרא *immera.* Arabe, امر *immer;* عمروس *ou'mrous.*
Ame,	*arima.*	Arabe, ارماق *armaq*, le dernier soupir d'un mourant.
Aile,	*egaa.*	Hébreu, אגף, *egaf.*
Aveugle,	*ichua, itsua.*	Arabe, عشى *a'chi.*
Avoine,	*oloa.*	Turc, يولاف *ioulaf.*
Baiser (le),	*apa.*	Turc, اوپوش *opuch.*
Barbe,	*bizarra.*	Ossete, *botzo.* Andi dans le Caucase, *bigajou.*
Bâton,	*maguila.*	Hébreu, מקל *maqel.*
Blanc,	*zuria, churia.*	Samoïède, *syr, sirr.* Wogoule, *sorni, sar.*
Blessure, plaie,	*zauria.*	Arabe, جرح *djarh'.* Turc, یاره *iareh.*
Bœuf,	*idia.*	Gallois, *eidion.*

Bois (le),	*zura.*	Arménien, ծառ *dzar.*
Bon,	*ona.*	Turc, اوگات *onat.*
Bouche,	*aoa.*	Nogaï, Bachkire, *aos*, *awouz.*
Boue,	*balxa.*	Turc بالچيق *baltchiq.*
Bras,	*besoa.*	Persan, بازو *bazou.*
Brebis,	*ardia.*	Estonien, *iar.*
		Touchi du Caucase, *arlhe.*
Brousaille,	*basoa.*	Persan, بيشه *bicheh.*
		Allemand, *busch.*
Cerf,	*oréna.*	Toungouse, *oron.*
		Slawe, *olén.*
Chat,	*catua.*	Arabe, قط *qytt.*
		Turc, كدى *kedy.*
Chaux,	*carea.*	Chaldéen, גירא *ghira.*
		Arabe, كرس *kirs.*
Cheval sauvage,	*zamaria.*	Syriaque, *khamoûra.*
Cheveux,	*ulea.*	Slawe, *wolos.*
		Allemand, *wolle.*
Chèvre,	*auntza.*	Arabe, عنز *a'nz.*
Chien,	*potzou.*	Russe, *pes*, *pesik.*
		Allemand, *petze.*
Ciel,	*serua*, *cerua.*	Sanskrit, *souria.*
Clair,	*acena.*	Turc, اچق *atchiq.*
Clef,	*guilça.*	Persan, كليد *kilid.*
Cochon,	*charria.*	Hindoustani, سوأر *souaer.*
Corbeau,	*erroya.*	Arabe, اعور *aou'er.*
Crâne,	*cosca.*	Persan, كاسه *kaseh.*
Crapaud,	*zapoa.*	Hébreu, צב *dzab.*
		Arabe, صفدع *sifila.*

Crime,	*hobena.*	Arabe, حوبة *h'aubeh.*
Dent,	*ortza.*	Arabe, عارض *a'rys.*
Doigt,	*atza.*	Hébreu, אצבע *etzba'.*
Dormir,	*lo, loa.*	Souane et Mingrelien, *louri.*
Douleur,	*mina.*	Persan, مان *mân.*
Dur, fort,	*zailla.*	Arabe, جلد *djald.* جليد *djalid;* صلد *sald, sild.*
Éclair,	*chimista.*	Turc, شمشك *chim-check.*
Étoile,	*izarra, zarra.*	Berber, ايثرى *itzri,* plur. ايثران *itzran.* Gallois, *seren.* Hindoustani du Dekan, *djarre.* Akoucha du Caucase, *zouri.*
Examiner, rechercher,	*aratu.*	Turc, ارامق *ara-maq.*
Faible, paresseux,	*lachoa.*	Persan, لاشه *lachah.*
Fange,	*cimaurra.*	Turc, كومره *kumreh.*
Feu,	*sua.*	Arabe, سعار *sou'ar.*
Feuille,	*orria.*	Arabe, ورق *ouerq.*
Fièvre,	*sukharra.*	Arabe, سكات *sekât.*
Filet,	*sarca.*	Arabe, شركه *charkah;* شرك *chark.*
Fille,	*nesca.*	Hébreu, נשׁ *nas.* Estonien, *netchit,* Samoïède, *neatzyke.*
Finir,	*neitu.*	Arabe, نهى *nehi.*

Flamme,	*garra.*	**Arabe,** حرق *h'arq;* **feu.** **Kriwo-Livonien,** *karst;* **chaleur.**
Flocon de neige,	*tela.*	**Chaldéen,** תלג *telag.* **Arabe,** ثلج *tzeldj.*
Fosse, trou,	*lezoya.*	**Arabe,** لجيف *ledjef.*
	odia.	**Teleoute,** *oidouk.*
Froid,	*otza.*	**Ostiake du Wasiougan,** *itchik.*
Frontière,	*mugu.*	**Ostiake de Berezow,** *moûkout.* **Tchetchentse** *moukhk.*
Fumée,	*quea.*	**Lesghi de Tchar,** *koui.* **Samoïède de Touroukhansk,** *kaqe.*
Gardien,	*zaina.*	**Arabe,** صيان *siyân.*
Gelée blanche,	*bitsuria.*	**Persan** پژه *peje,* پژ *pej.*
Genou,	*belana.*	**Samoïède,** *poul, poule, pouly.* **Finnois,** *polvy.*
Grains, céréales,	*artoa.*	**Persan,** آرد *ârd;* **farine.** **Grec,** ἄρτος.
Grand,	*andia.*	**Samoïède Tawghi,** *annia.*
Grappe de raisin,	*matsa.*	**Boukhare,** *maisi.* **Estonien,** *mesi, marí.*
Gras, gros,	*guicena.*	**Arabe,** كثم *ketzim.*
Grêle,	*garia.*	**Hébreu,** קרח *gerakh.*
Grenouille,	*zapallora.*	**Hébreu,** צפרדע *tsepharedda.* **V. Crapaud.**

Haut,	*goia.*	Hébreu, גאה *gaâh.*
Herisson,	*sagarroya.*	Persan, سغار *sag'âr;* سغر *sag'r.*
Joue,	*autza.*	Arabe, عذار *idzar.*
Lard,	*chingarra.*	Arabe, خنزير *khinzîr,* cochon.
Lie de vin,	*tortica.*	Persan, دردی *dordi,* prononcé ordinairement *torti.*
Lièvre,	*erbia.*	Arabe, ارنب *erneb.*
Loup,	*otsoa.*	Arabe, عساس *assâs,* عجوز *adjouz.*
Lumière,	*arguia.*	Hébreu, אור *ôr.*
Lune,	*illa.*	Arabe, هلال *hilal,* le croissant.
Maître,	*iauna.*	Arabe, عين *a'ïn.*
Mâle,	*arra.*	Turc, ار *ar, er.* Kalmuke, *arre.*
Manger,	*ian.*	Samoïède, *ieng.*
Maturité,	*aroa.*	Turc, ارش *arich.*
Mer,	*itsasoa.*	Arabe, عجوز *adjouz.*
Mère,	*ama.*	Mandchou, *ama.*
Mobile, léger,	*arina.*	Ioukaghire, *arrangya.* Arabe, رعين *ra'ïn.*
Moëlle,	*hunna.*	Arabe, هنة *hennet.*
Mordre,	*autsiquitu.*	Arabe, عض *azz;* عذم *a'dzm.* Turc, اصرمق *ysyrmaq.*
Mou,	*guria.*	Arabe, خرع *khary'.*
Mourir,	*il.*	Turc اولمك *eul-mek.*

Navire,	*ontzia.*	Samoïède de Tourou-khansk, *onou.*
		Toungouse, *ongošou.*
Nez,	*sudurra.*	Mordouine, *souda.*
Nid,	*oea, ohea.*	Turc Sibérien, ايا *ouia.*
		Turc de Constantinople, يوه *ioua;* يوا *iouwa.*
Nom,	*icena.*	Arabe, اسم *ism, isèm.*
Nourrice,	*ana.*	Mandchou et Turc, انا *ana*, mère.
Nuque,	*garrondoa.*	Persan, كردان *kerdan;* كرد *kerd.*
Oblique, de travers,	*oquerra.*	Turc, ارقورو *arqourou;* اكرى *egri.*
Ombre,	*itzala.*	Arabe, ظلّ *dzyll.*
Ours,	*artza.*	Ossète du Caucase, *ars.*
		Latin, *ursus.*
		Persan, خرز *khyrz.*
Paresseux,	*aroya.*	Persan, اروان *aroân.*
Pays,	*erria.*	Chaldéen, ארעא *era'a.*
Père,	*aita.*	Turc, اتا *ata.*
Perdreau,	*eperra.*	Persan, پرپرم *perperem;* فرفر *ferfer.*
Peu,	*guti.*	Arabe, قيتب *qit.*
	guichi.	Arabe, قيظ *qidz.*
Peur,	*baldur.*	Persan, باليدن *baliden*, avoir peur, craindre.

Pierre,	*harria, arria.*	**Persan,** خارا *khara.* **Gallois,** *karreg.*
Pluie,	*uria.*	**Romance,** *orée.* **Assane et Kotove en Sibérie,** *ouri.*
Pointu,	*sorrotzo.*	**Arabe,** سراتى *sarati.*
Poisson,	*arraya.*	**Samoïède,** *harra, kharra.*
Poitrine,	*bularra.*	**Arabe,** بلد *beled.*
Poli, lisse,	*leuna.*	**Arabe,** لين *leïn.*
Pomme,	*segarra.*	**Persan,** زعرور *zaag'-rour.*
Poussière,	*autsa.*	**Arabe,** عج *adjdj;* faire de la poussière عجاجه *adjadjah.* **Persan,** اجاك *adjak.*
Prairie,	*soroa.*	**Tchouwache,** *seran.* **Samoïède de Tomsk,** *seïor.* **Turc,** چاير *tchaïr.*
Prune,	*arana.*	**Turc,** ارك *arik.*
Puce,	*cucuse.*	**Persan,** كيك *keik.*
Puissant,	*al, ahal.*	**Hébreu,** אל *el.*
Pur, net,	*aratza.*	**Arabe,** اريض *ariz.* **Turc,** ارى *ari.*
Racine,	*erroa.*	**Arabe,** عرق *yrk.*
Réjouir (se),	*potzou.*	**Arabe,** بجح *badjah'.*
Renard,	*azeria, aiseria.*	**Arabe,** هجرس *hedjres.*
Rocher,	*aitza, acha.*	**Japonais,** *issi.* **Permien,** *is.*

Roseau,	*sesca.*	Turc, ساز *saz, sæz.*
Rouge,	*gorria.*	Wotiake, *gord.* Permien, *gordé.* Syraine, *goird.* Arabe, كركث *kirk.*
Rue,	*carrica.*	Arabe, غزين *garîn;* قرو *garw,* chemin droit.
Sable,	*kaska.*	Ieniséen d'Imbatzk, *khias, khas.* Samoïède de Tourou-khansk, *kotcha.*
Sac,	*çurruna.*	Persan, شيرار *chirâr;* شيراد *chirad.*
Sang,	*odola.*	Arabe, طلا *tolla.*
Sec,	*agorra.*	Mongol, *khorai.* Turc, قرو *qourou.* Japonais, *kara.* Berber, يقور *iaqqour.*
	chukhoa.	Slave, *soukho.*
Sifflet,	*hichtua.*	Persan, هشت *hicht.*
Soir,	*arratsa.*	Hébreu ערב *e'reb.* Syriaque, *a'roukto.* Permien, *rat.*
Songe,	*ametsa.*	Mandchou, *amou.*
Sourd,	*gorra.*	Arabe, خرس *khors.* Persan, كر *kar.*
Stable,	*bortiz.*	Arabe, بارد *barid.*
Stérile,	*agorra.*	Hébreu, עקר *aqar.* Arabe, عقير *a'qyr,* عقر *a'qar,* stérile, se dit des femmes.

Tendre, fin,	*bera.*	Persan, بارك *barik.*
	guria.	Arabe, خرع *khara'.*
Traîneau,	*nara.*	Kamtchadale, *narta.*
Trou,	*zuloa.*	Persan, سولاخ *sou-lakh.*
	ciloa.	Lettonien, *skile.*
Urine,	*pisya.*	Persan, پيشار *pichar.*
	chysia.	Persan, شاشه *chacha.*
	cerisuria.	Nabathéen, شيرزق *chirzeq.*
Vaincre,	*garraitcea.*	Arabe, قهر *qahr.*
Vautour,	*buzoca.*	Persan, باز *baz.*
Veine,	*zana.*	Arabe, شان *chan.*
Vestige,	*atzarma.*	Arabe, عثير *atzir.*
Viande,	*araguia.*	Arabe, عرق *a'rq*; os couvert de viande.
Vieux,	*zar, zarru.*	Persan, زر *zar, zer.*
Ville,	*iria.*	Hébreu, עיר *i'r.*
Vite,	*sari.*	Arabe, سرع *sira'.*
Voix,	*oihuança.*	Arabe, هوا *haoua.*
		Persan, آواز *aouaz.*
Vol, (*furtum*)	*ohorga.*	Turc, اوغر *og'or*, voleur.
	soilla.	Hébreu, שלל *chalal.*
Volonté,	*gogoa.*	Turc, كوكل *gougoul.*
		Persan, خواه *khoua.*
Zèle,	*kharra.*	Arabe, حرّ *h'arr.*

KLAPROTH.

Extrait du cinquième chapitre de la seconde partie de Meng-tseu; *traduit du chinois par* M. Stanislas Julien.

§. Ier.

Kao-tseu. — La nature de l'homme ressemble au saule, et la justice à une coupe; le philosophe tire de la nature de l'homme la justice et l'humanité, comme un artiste habile tire la coupe du saule.

Meng-tseu. — Pourriez-vous laisser le saule dans son état primitif, et façonner une coupe? Ne faut-il pas auparavant le mutiler et le détruire? Faudra-t-il aussi anéantir l'homme pour obtenir de lui la justice et l'humanité?

§. II.

Kao-tseu. — La nature de l'homme ressemble à l'eau resserrée dans un vaste bassin; si on l'épanche à l'orient, elle coulera vers l'orient; si on l'épanche à l'occident, elle coulera vers l'occident. Ainsi la nature de l'homme est indifférente à faire le bien ou le mal, comme l'eau à couler vers l'orient ou vers l'occident.

Meng-tseu. — Il est bien vrai que l'eau est indifférente à couler vers l'orient ou vers l'occident; est-elle donc aussi indifférente à monter ou à descendre? La nature de l'homme est nécessairement bonne, de même que l'eau tend nécessairement vers les lieux bas; vous ne trouverez pas un homme qui ne naisse par-

faitement bon, pas un fleuve dont les eaux ne tendent vers les lieux bas.

Cette eau cependant, si vous la frappez avec la main, et que vous la fassiez jaillir, vous la verrez s'élancer au-dessus de votre tête; si une digue arrête l'impétuosité de son cours, elle ira baigner le sommet d'une montagne.

Direz-vous que ce phénomène vient de la nature de l'eau et non de l'impulsion qu'elle a reçue? Les hommes aussi peuvent être entraînés au mal, mais c'est quand la violence des passions pervertit et étouffe l'excellence de leur nature.

§. III.

Kao-tseu. — *La vie* s'appelle la *nature* et *une commune existence assimile entr'eux tous les êtres sensibles*.

Meng-tseu. — Dit-on que la *vie* est la *nature*, comme l'on dit qu'un objet blanc est blanc?

Kao-tseu. — Sans doute.

Meng-tseu. — Une plume blanche ressemble donc à de la neige; la neige ressemble donc au jaspe blanc?

Kao-tseu. — Sans doute.

Meng-tseu. — Si cela est, la nature du chien est donc la même que la nature du bœuf; celle du bœuf la même que celle de l'homme?

§. IV.

Kao-tseu. — Quand nous jugeons d'un mets ou d'un tableau, le plaisir de la vue et du goût réside en nous,

les saveurs et les couleurs dans les objets ; ainsi je dirai : l'humanité est intérieure, la justice est extérieure.

Meng-tseu. — Comment cela ?

Kao-tseu. — Cet homme est avancé en âge et je le respecte ; avant que je le visse, ce respect n'existait pas en moi. Cet homme est blanc, et je le juge blanc (1) ; voilà pourquoi je disais que la justice est extérieure.

Meng-tseu. — Le respect inspiré par l'âge diffère entièrement de l'affirmation de la blancheur ; car la blancheur d'un cheval ne diffère nullement de la blancheur d'un homme ; mais vous imaginerez-vous que je respecterai un cheval pour son grand âge, comme je respecte un vieillard ? que faut-il en conclure ? Que le respect ne naît point du calcul des années, mais d'un sentiment de vénération inné dans tous les hommes.

Kao-tseu. — J'ai de l'affection pour mon frère, je n'en ai point pour un habitant de *Tsin* ; et cette préférence est une inspiration de mon cœur ; c'est pourquoi je dis que l'humanité est intérieure. — Je respecte un vieillard du pays de *Tsou*, aussi bien qu'un parent avancé en âge, parce que leur vieillesse éveille en moi le même sentiment ; c'est pourquoi je dis que la justice est extérieure.

Meng-tseu. — Voici deux plats de chair rôtie ; l'un est préparé par moi, l'autre par un homme de *Tsin* ;

---

(1) C'est d'autrui et non de moi que je tire cette idée de blancheur.

ces deux mets ont le même goût et excitent également mon appétit; s'ensuit-il que mon appétit est extérieur?

— *Meng-ky-tseu* interrogea *Kong-tou-tseu*, et lui dit : Comment votre maître soutient-il que la justice est intérieure?

Kong-tou-tseu. — Nous puisons en nous-mêmes notre respect, c'est pourquoi il l'appelle intérieure.

Meng-ky-tseu. — Voici un de mes concitoyens qui a un an de plus que mon frère aîné; auquel des deux dois-je le respect?

Kong-tou-tseu. — A votre frère aîné.

Meng-ky-tseu. — Supposez maintenant que nous buvions ensemble, auquel dois-je verser le premier?

Kong-tou-tseu. — A votre concitoyen.

Meng-ky-tseu. — Si vous tirez de la parenté les motifs du respect, de l'hospitalité ceux de la politesse, il est donc vrai de dire que la justice est extérieure et non pas intérieure?

— *Kong-tou-tseu* ne put résoudre cette difficulté; il alla trouver *Meng-tseu* qui lui dit : De votre oncle ou de votre jeune frère lequel respectez-vous?

Kong-tou-tseu. — Mon oncle.

Meng-tseu. — Si dans un sacrifice votre jeune frère représente votre père ou votre aïeul, lequel respectez-vous?

Kong-tou-tseu. — Mon jeune frère.

Meng-tseu. — Vous pouviez raisonner ainsi et lui dire : Je fais les honneurs à mon concitoyen, parce qu'il a le titre d'hôte; mais le respect dû à mon frère

aîné est pour ainsi dire perpétuel, et celui que je témoigne à mon concitoyen n'est que passager.

— *Meng-ky-tseu* interrogea *Meng-tseu*, et lui dit : Tantôt *Kong-tou-tseu* respectera son oncle, tantôt son jeune frère; la justice est donc extérieure et non pas intérieure.

Meng-tseu. — En hiver je bois de l'eau tiède, en été de l'eau fraîche; direz-vous que mon goût pour tel ou tel mets, pour tel ou tel breuvage, est extérieur?

— *Kong-tou-tseu* interrogea *Meng-tseu*, et lui dit : *Kao-tseu* soutient que l'homme naît sans vice ni vertu; d'autres que la force de l'éducation le rend vicieux ou vertueux. C'est pourquoi sous les règnes heureux de *Wen-wang* et de *Wou-wang*, le peuple embrassa la justice; sous la tyrannie de *Li-wang* et de *Yeou-wang*, le peuple se précipita dans le vice. D'autres enfin prétendent que parmi les hommes, les uns naissent nécessairement bons, les autres nécessairement mauvais; ainsi le vertueux *Yao* ne peut corriger son frère *Siang*; le cruel *Kou-seou* ne peut pervertir son fils *Cheun*. *Tcheou* avait sur ses oncles *Wei-tseu-ky* et *Pi-kan*, toute la supériorité d'un prince, et cependant son funeste exemple n'altéra nullement l'éclat de leur sagesse. — Maintenant vous dites que la nature de l'homme est essentiellement bonne; tous les autres philosophes sont donc dans l'erreur?

Meng-tseu. — Si l'homme suit les vrais penchans de son cœur, il peut, sans effort, pratiquer la vertu; c'est pourquoi je disais que sa nature est essentiellement bonne; mais s'il se laisse aller au mal, devons-nous accuser ses dispositions naturelles?

Tous les hommes se sentent pénétrés de commisération pour le malheur, de haine pour le vice, de respect pour la vieillesse ; tous savent distinguer la vérité du mensonge.

La commisération n'est autre chose que l'humanité; la haine du vice, l'équité; le respect intérieur et extérieur, l'honnêteté; le sentiment du vrai, la prudence. Or cette humanité, cette justice, cette prudence, notre ame ne les puise pas dans les objets extérieurs; nous les possédons au dedans de nous, seulement nous ne songeons pas à exploiter cette mine féconde. C'est pourquoi le Sage a dit : *Si vous les cherchez, vous les trouverez au fond de votre cœur; si vous les négligez, vous les perdrez à jamais.*

Si cet homme est deux fois, cinq fois plus vertueux qu'un autre; si celui-là est riche de vertus sans nombre; cette différence vient du plus ou moins de zèle qu'ils ont mis à cultiver les dons de la nature.

Le livre des vers dit : « Quand Dieu laissa échapper » de ses mains cette multitude de peuples, il leur » donna la force vitale et le flambeau de la raison; » dès-lors les hommes s'attachèrent aux lois de la mo- » rale, et se passionnèrent pour la vertu. » Confucius, en lisant ce passage, s'écria : Qu'il connaissait bien le cœur humain, celui qui fit ces vers ! « Le ciel » donne à l'homme la force vitale, mais il lui faut » un guide pour la diriger; il verse dans son sein les » semences de la morale, et, docile à cette divine im- » pulsion, il trouve son bonheur dans la beauté de » la vertu. »

— *Meng-tseu* dit : la vertu règne dans les années

d'abondance; si dans les années de stérilité le vice étend ses ravages, devons-nous accuser le ciel et en chercher la cause dans les penchans qu'il nous a donnés? Le sage la trouvera dans le besoin ou la cupidité qui pervertit le cœur humain.

Voici deux mesures de millet; vous les semez et vous les recouvrez avec la herse; le terrain est le même, l'époque des semences, la même; les deux moissons germent, croissent et mûrissent ensemble; mais pour quelle raison le même millet ne donne-t-il pas la même récolte; c'est qu'ici la terre est stérile, que là elle est féconde, qu'elle a été nourrie de la rosée des nuits, et qu'enfin le laboureur n'a pas cultivé les deux moissons avec la même activité. — Si donc tout ce qui est de la même espèce a aussi la même nature, pourquoi vous forger de vains doutes, et vouloir que nous fassions exception?

Certes je ne suis qu'un homme ordinaire, mais je me crois formé des mêmes élémens que le coryphée des sages. Quand un cordonnier tresse un soulier sans en avoir pris la mesure, je suis bien convaincu qu'il n'ira pas faire une corbeille. Tous les souliers se ressemblent; les pieds de tous les hommes sont les mêmes.

Si nous parlons de la bouche, nous verrons que tous les goûts sont aussi les mêmes. C'est pour cela que les mets, préparés par le célèbre *Y-Ya*, flattent agréablement notre palais. Si son goût eût entièrement différé du goût des autres hommes, comme celui des êtres vivans qui ne sont pas de notre espèce,

comment tout l'empire rechercherait-il avec avidité les mets que nous devons à son talent? Si donc pour juger des saveurs, le goût de *Y-Ya* est la règle de l'empire, c'est que les goûts de tous les hommes sont les mêmes.

Passons aux plaisirs de l'ouïe; si tout l'empire écoute avec ravissement les concerts de *Sse-kou-ang*, c'est que dans tous les hommes la faculté auditive est la même. Si nous parlons des yeux, nous porterons encore le même jugement. Dans tout l'empire, il n'y a qu'une voix sur les grâces de *Tseu-tou;* quiconque ne les sent pas avec transport, est un aveugle qu'il faut plaindre. — Si donc la bouche trouve la même saveur dans un mets, l'oreille le même plaisir dans un concert, l'œil le même charme dans un tableau, pourquoi le cœur de l'homme ferait-il exception?

Mais quels sont donc ces dons précieux qui assimile tous les hommes? — *La raison* et *l'équité;* et ces Anciens que nous honorons du nom de Sages, ont-ils eu d'autre mérite que de profiter habilement des avantages de la nature? La raison et la justice font les délices du cœur, comme un mets exquis fait les délices du goût.

— *Meng-tseu* dit : Voyez le mont *Nieou-Chan;* jadis il était couronné de riche verdure; mais parce qu'il était voisin d'un grand royaume, la hache et la cognée l'ont hideusement dépouillé; peut-il à présent briller de sa première gloire? Pendant un tems le fer, suspendant ses ravages, permit aux troncs mutilés de jouir des feux du jour et de la fraîche rosée des nuits;

déjà ils poussaient des jets vigoureux, et promettaient encore quelqu'ombrage ; mais bientôt les troupeaux y portèrent leur dent meurtrière, et maintenant son front chauve n'offre plus qu'une affreuse nudité ; si de loin un voyageur, n'apercevant sur cette montagne aucune trace de végétation, soutenait qu'elle a toujours été stérile, ne devrait-on pas avoir pitié de son délire ?

Si le même malheur arrive à l'homme, dira-t-on qu'il n'a jamais connu l'humanité et la justice ? Non ; de coupables écarts ont été pour son cœur la hache et la cognée ; et maintenant que les passions ont assiégé son ame, et flétri sa beauté native, peut-elle briller de ses premiers charmes ? Si pourtant, quand les tumultes de l'ame sont assoupis, le calme d'un matin ranime sa force vitale, comme les feux du jour et la fraîcheur des nuits ranimèrent quelque tems les arbres du *Nieou-Chan*, que l'homme fasse un pas, et il remonte au rang dont il est déchu. Mais si ces fruits de vertu sont détruits le soir du jour qui les a vu naître, si le fer tranchant des passions, renouvelle le lendemain les désastres de la veille, alors la force vitale languit et s'éteint ; ôtez à l'homme ce ressort céleste, et il tombe dans la classe des bêtes fauves. Si donc quelqu'un, voyant cet être sauvage et abruti, soutenait que la nature lui a refusé ses dons, ne devrions-nous pas le comparer au stupide voyageur ?

Poèmes *extraits du Diwan d'*Omar-ibn-Fâredh (1);

Par M. Grangeret de la Grange.

Parmi les poètes qui ont le plus contribué à donner de l'éclat à la littérature arabe, il faut placer, sans contredit, *Omar-ibn-Fâredh*. Les Orientaux en font le plus grand cas, et les éloges magnifiques qu'ils lui ont décernés unanimement, ne nous permettent pas de lui refuser notre estime. Celui qui a commenté ses œuvres, et qui, suivant ses propres expressions, avait conçu, dès sa plus tendre jeunesse, une vive passion pour les écrits de ce poète, et avait désiré les confier à sa mémoire avec la même ardeur que l'amant désire la présence de son amie, dit, dans les transports de son admiration, que Dieu a inspiré à *Omar-ibn-Fâredh* des vers auprès desquels les diamans les plus précieux et les colliers les plus riches sont vils et méprisables, qu'il l'a doué d'une éloquence qui brille comme les fleurs riantes des prairies, et comme la lumière qui déchire le voile de la nuit obscure; que ce poète s'est plongé dans les mers profondes de la poésie, et en a retiré des perles qui ont étonné les plus

(1) *Omar-ibn-Fâredh* naquit au Caire l'an 577 de l'Hégire (1181 de J.-C.), et mourut dans la mosquée *Alazhar* l'an 632 (1235). Son corps fut déposé au pied du mont *Mokattam*. Le biographe *Ibn-Khilcân*, qui avait connu plusieurs de ses compagnons, a laissé fort peu de détails sur sa vie.

habiles; que, dans l'art de célébrer les louanges d'une maîtresse, il a laissé, bien loin derrière lui, tous ses rivaux; qu'il doit être considéré comme le chef des amans, et qu'il est vraiment digne de leur donner des leçons et de leur servir de modèle.

Les vers d'*Omar-ibn-Fâredh* sont pleins de grâce, de douceur et d'harmonie. *W. Jones*, dans son ouvrage qui a pour titre : *Commentarii poeseos Asiaticæ*, observe avec raison que les débuts de la plupart de ses compositions poétiques se distinguent par une merveilleuse beauté. La verve et l'enthousiasme caractérisent également cet auteur; et, pour la force et l'énergie de l'expression, il marche de front avec *Abou'tthayb Ahmed ben Hosaïn Almoténabby*.

L'intelligence parfaite de ses productions ne peut être que le fruit d'une étude longue et approfondie de la poésie arabe. Deux causes principales les rendent d'un difficile accès. La première, c'est qu'il arrive souvent à ce poète de quintessencier le sentiment; et alors ses idées sont si subtiles, si déliées et, pour ainsi dire, si impalpables, qu'elles échappent presqu'aux poursuites du lecteur le plus attentif : souvent même elles disparaissent dès qu'on les touche pour les transporter dans une autre langue. On voit qu'il a pris plaisir, par un choix de pensées extraordinaires, et par la singularité des tours, à mettre à l'épreuve la sagacité de ceux qui étudient ses ouvrages. Au reste, les lettrés de l'Orient pensent qu'un poète est sans génie et sans invention, ou bien qu'il compte peu sur leur intelligence, quand il n'a pas soin de

leur ménager des occasions fréquentes de faire briller cette pénétration qui sait découvrir les sens les plus cachés. Il faut donc que le poète arabe, s'il veut obtenir les suffrages et l'admiration des connaisseurs, n'oublie pas de porter quelquefois à l'excès le raffinement et la subtilité dans ses compositions, d'aiguiser ses pensées, et de les envelopper de telle sorte dans les expressions, qu'elles se présentent au lecteur comme des énigmes, réveillent son attention, piquent sa curiosité, et mettent en jeu toutes les facultés de son esprit. Or, il faut convenir qu'*Omar-ibn-Fâredh* n'a point manqué à ce devoir prescrit aux poètes arabes, et qu'il n'a point voulu que ses lecteurs lui reprochassent de leur avoir enlevé les occasions de montrer leur sagacité.

La seconde cause, qui me semble contribuer à répandre quelqu'obscurité dans plusieurs de ses poésies, est qu'il s'est plu à y semer des allégories religieuses et des idées mystiques où, sous le voile de peintures profanes et voluptueuses, sont figurés des objets purement spirituels. Les Orientaux se sentent beaucoup d'attrait pour ce genre de composition, parce que chez ces peuples il paraît suppléer, en partie, à cet intérêt qui, pour nous, résulte de l'emploi de la mythologie et du charme des fictions.

C'est dans l'Orient, sans doute, que la poésie mystique a fait entendre ses premiers accens. Graves et méditatifs, affranchis des distractions dans lesquelles sont incessamment engagées les nations européennes, par les rapports habituels d'un sexe avec l'autre, et

par des plaisirs toujours variés, mais cependant avides de jouissances intérieures, et tourmentés du besoin impérieux de se laisser subjuguer par quelque grande passion, les Orientaux ont pensé que la spiritualité, les idées abstraites et contemplatives pouvaient combler le vide qu'ils trouvaient au-dedans d'eux-mêmes, et donner à leur ame l'aliment qui lui est nécessaire, en la pénétrant de sentimens profonds, et de ces vives ardeurs qui multiplient son activité et son énergie.

La spiritualité s'est donc présentée à leur imagination sous l'aspect le plus séduisant; elle a fait une douce impression sur leurs cœurs; ils en sont devenus idolâtres, et, dans l'égarement de la passion, ils lui ont adressé leur encens et leurs hommages.

Mais ce langage mystérieux et allégorique qui, par la variété de sens qu'il présente, fait les délices des Orientaux, est peu susceptible de nous plaire longtems. La poésie se prêtant avec peine aux raisonnemens abstraits et bizarres de la spiritualité, nous sommes dégoûtés bientôt d'un auteur qui

D'un divertissement nous fait une fatigue.

L'imagination des poètes orientaux s'enflamme tellement pour les rêveries de la mysticité qu'elle les emporte souvent au-delà des bornes de la droite raison, leur fait sacrifier le soin d'être compris au désir de paraître mystérieux et profond, et les jette dans un dédale de subtilités puériles, qui embarrassent plus l'esprit qu'elles ne l'étendent et ne l'éclaircnt.

Omar-ibn-Fâredh avait embrassé la vie religieuse et contemplative. Dans la préface qu'il a mise à la tête

Leur bouillant courage les a exténués. Si tu manques d'eau pour calmer leur soif, hé bien ! conduis-les promptement dans des lieux creux où ils trouvent de quoi se désaltérer.

Marche devant eux pour mieux les guider, mais ne les fatigue point trop; tu sais qu'ils se rendent vers la plus sainte des vallées.

Que Dieu prolonge ta vie! si tu passes au matin par la vallée de *Janbou*, (1) par *Addahna* et par *Bedr*;

Si tu traverses les sables d'*Annaka* et d'*Audán-Waddán*, pour te rendre à *Rábig*, dont les eaux rares calment un peu la soif du voyageur;

Si tu franchis les plaines sèches et arides dans le dessein de visiter les tentes de *Kodaïd*, séjour de mortels vertueux;

Si tu t'approches de *Kholaïs*, d'*Ousfán* et de *Marr Azzharán*, qui est le rendez-vous des habitans du désert;

Si tu t'avances ensuite vers *Algamoum*, *Alkasr*, *Addakna*, lieux où descendent les voyageurs qui ont besoin d'eau;

Si tu arrives à *Attan'im* à *Azzáhir* qui produit des fleurs, et te diriges vers le sommet des montagnes;

Si, après avoir traversé *Alhadjoun*, tu poursuis ta course, désirant visiter le séjour des saints les plus austères;

Si enfin tu arrives à *Alkhiám*, n'oublie pas alors de saluer souvent de ma part les Arabes chéris de cette contrée (2).

---

(1) Ces noms et ceux qui suivent sont donnés aux lieux par où passent les pélerins qui se rendent d'Égypte à la Mecque.

(2) Cette énumération n'est point aussi aride qu'elle le paraît au premier coup-d'œil. On ne peut douter que l'aspect des lieux que les Arabes rencontrent sur leur route, lorsqu'ils font le pélerinage de la Mecque, ne soit capable de produire dans leur ame les plus

Captives-les par des discours pleins de douceur, et conte-leur une partie des peines que j'endure et qui ne doivent jamais finir.

O mes amis! quand est-ce que votre approche de l'asile inviolable que j'habite me rendra le sommeil qui m'a fui?

Qu'elle est amère la séparation, ô mes amis de la tribu! et qu'elle est douce la réunion après une longue absence!

Comment pourrait-il trouver des charmes à la vie, l'infortuné abîmé par l'excès de la souffrance, et qui cache dans ses entrailles des flammes qui le consument?

Sa vie et sa patience s'évanouissent, mais son amour et sa douleur augmentent sans cesse.

Hélas! son corps se trouve en Egypte, ses doux amis sont en Syrie, et son cœur est dans *Adjiad* (1).

O! s'il m'est jamais permis de faire une nouvelle station sur les pierres chéries d'*Arafât* (2), de quelles joies ne serai-je pas enivré, après une aussi longue absence?

Puisse-t-elle ne jamais périr la mémoire du jour où nous nous réunîmes dans *Almosalla*, lieu sacré où nous fûmes invités à entrer dans la voie de la vérité!

Alors nos chameaux chargés du palanquin traversaient au lever de l'aurore les deux montagnes, et s'avançaient d'un pas rapide vers les défilés;

---

douces émotions. De plus, le poète a suffisamment corrigé la sécheresse apparente de son énumération, en donnant à la plupart des lieux qu'il nomme des qualifications qui les caractérisent et les distinguent; par une habile suspension, il tient le lecteur en attente, et le force de le suivre jusqu'à ce qu'il arrête son esprit sur ces paroles : *N'oublie pas alors de saluer*, etc...., paroles simples et touchantes, qui empruntent tout leur prix de la place qu'elles occupent.

(1) Lieu situé non loin de la Mecque, et très-révéré des *Musulmans*.

(2) Montagne où les pélerins musulmans font une station.

Alors des pluies abondantes et fécondes rafraîchissaient et nous tous rassemblés dans *Mozdalafat* (1), et les nuits délicieuses passées dans *Alkhaïf*.

Que d'autres ambitionnent des richesses et des dignités, pour moi je ne soupire qu'après la vallée de *Mina ;* elle seule fait l'objet de tous mes désirs.

O habitans du *Hédjáz* ! ô vous que j'aime si tendrement ! si la fortune, soumise aux décrets divins, a voulu que je demeurasse séparé de vous ;

Hé bien ! apprenez donc que mon antique passion pour vous subsiste encore aujourd'hui, et que les doux sentimens que vous m'inspirâtes autrefois m'animent encore en ce moment.

Vous habitez dans le fond de mon cœur, mais, hélas ! vous êtes bien loin de mes yeux.

O toi qui es pendant la nuit mon assidu compagnon ! si tu veux m'être secourable, console mon cœur en m'entretenant de la Mecque.

Oui, le voisinage de la Mecque est ma patrie, sa terre est mon parfum ; et c'est sur les bords du torrent que je trouve mes provisions de voyage.

Là sont les objets de ma tendresse, là je m'élevais à la perfection. J'étais toujours prosterné devant la station d'*Ibrahim*, et les faveurs du ciel descendaient sur moi.

Mais les destinées cruelles, en m'éloignant de la Mecque, ont arrêté le cours des célestes bienfaits ; et mes communications avec Dieu sont interrompues.

Ah ! si la fortune m'accorde de retourner à la Mecque, peut-être reverrai-je ces jours qui furent pour moi des fêtes ravissantes.

---

(1) Nom d'une mosquée qui se trouve dans la campagne de la Mecque, à peu de distance d'*Alkhaïf*, autre mosquée.

J'en jure et par le mur *Alhathym* (1), et par l'angle du temple, et par les voiles sacrés, et par les monts *Safa* et *Merwa*, entre lesquels courent les fervens adorateurs ;

Et par l'ombre d'*Aldjénâb* (2), et par la pierre d'*Ismaël*, et par la gouttière sainte (3), et par le lieu où sont exaucées les prières des pélerins ;

Non, je n'ai jamais respiré l'odeur suave du *Baschâm* (4), qu'au même instant elle n'ait apporté à mon cœur un salut de la part de *Soâd*, ma bien-aimée.

Le second morceau, dont je vais offrir la traduction, jouit d'une grande célébrité en Orient, et il est gravé dans la mémoire de tous les amateurs de la poésie. Ce morceau a pour titre *Alkhamryat*, c'est-à-dire *poème qui traite du vin*, ou l'*éloge du vin*. M. le baron Silvestre de Sacy l'a cité dans sa *Chrestomathie Arabe* (t. 3, p. 155). Cette composition singulière ne manque ni de grace ni de charme ; les idées en sont ingénieuses, délicates, quelquefois profondes, et toutes sont rendues avec force et précision. L'auteur a voulu, sous l'emblême du vin, et sous des expressions qui frappent les sens, figurer des choses purement spirituelles, et peindre

(1) Le mur *Alhathym*, qui faisait autrefois partie de la *Kaaba*, est très-révéré des *Musulmans*.

(2) *Aldjénâb* est le nom d'une montagne.

(3) En arabe, *almizâb*. Cette gouttière, longue de quatre pics, et d'argent doré, est placée au haut de la *Kaaba*.

(4) Le *baschâm* est le nom donné à un arbre odoriférant qui ressemble au baumier, et qui est très-commun dans les montagnes de la Mecque. (Voyez la *Relation de l'Égypte*, par *Abd-Allathif*, traduite par le baron Silvestre de Sacy, p. 22 et 93.)

cette vie contemplative où l'ame des saints s'absorbe tout entière dans la divinité et dans ce chaste amour, source intarissable des plus pures délices. La mystérieuse obscurité qui règne dans ce poème allégorique, a ouvert une vaste carrière aux réflexions des commentateurs qui ont épuisé toute leur érudition pour écarter le voile qui le couvre, et pour faire céder la lettre à l'esprit, qui seul doit subsister. Il faut savoir que, suivant le langage des mystiques musulmans, le Bien-aimé (*Alhabîb*) est Mahomet; que le vin, dont il est fait mention dans ce poème, et dont il est glorieux de s'enivrer, est un breuvage tout spirituel; c'est-à-dire l'amour divin qui pénètre et embrâse les cœurs. La vigne, dont il est aussi parlé, signifie tous les êtres qu'a créés la puissance éternelle. Quant aux autres expressions figurées qui se rencontrent dans cette pièce, je pense que l'on pourra, sans beaucoup de peine, en entrevoir le sens. Il est bon d'ailleurs, dans les matières de ce genre, qui souvent donnent lieu à des interprétations diverses, de laisser l'esprit du lecteur en liberté, et de le livrer à ses propres réflexions. Les personnes qui ont du goût pour les choses mystiques, se plaisent à y trouver je ne sais quoi de vague et d'indéterminé : elles aiment qu'on leur ménage le plaisir d'écarter elles-mêmes ces ombres légères, qui font tout le prix et tout le charme de ces jeux d'une imagination exaltée.

La Khamryade, ou *l'Éloge du Vin*,

(Poème mystique.)

Nous avons bu au souvenir de notre bien-aimée un vin délicieux, dont nous fûmes enivrés avant la création de la vigne.

Une coupe brillante comme l'astre de la nuit contient ce vin qui, soleil étincelant, est porté à la ronde par un jeune échanson beau comme un croissant. O combien d'étoiles resplendissantes s'offrent à nos regards quand il est mélangé avec l'eau (1) !

Sans le doux parfum que cette liqueur exhale, nous n'aurions pas été attirés vers les lieux où elle se trouve ; et si elle n'eût pas brillé d'un vif éclat, jamais notre imagination n'aurait pu la concevoir.

Le siècle n'a laissé paraître au dehors qu'une goutte légère de cette liqueur : on dirait qu'inactive et sans effet, elle reste ensevelie et comme scellée au fond des cœurs.

S'il en est parlé dans une tribu, à son nom seul le peuple devient ivre au même instant, et il n'a point commis l'iniquité.

Du fond des vases qui la renferment, peu à peu cette liqueur s'est échappée, et il n'en est resté absolument que le nom.

Qu'elle se présente à l'esprit d'un malade, la joie pénètre aussitôt dans son cœur, et le chagrin s'évanouit.

---

(1) Le commentateur admire l'idée profonde que ce vers renferme, et l'art avec lequel il est composé. L'analogie que les mots de l'original ont entre eux en constitue le principal mérite. Les poètes arabes et persans aiment à établir de l'analogie ou de l'opposition dans les expressions. De cet arrangement, il résulte une grâce de style qui ne saurait passer dans une traduction.

Si les convives voyaient le cachet apposé sur les vases qui la contiennent, la vue de ce cachet serait capable de les faire tomber dans l'ivresse.

Que l'on arrose de cette liqueur la terre sous laquelle repose l'homme qui n'est plus, aussitôt il revient à la vie, et il se lève droit sur ses pieds.

Si l'on portait un homme que la mort est près de saisir, à l'ombre du mur servant d'enceinte à la plante que produit cette liqueur, nul doute que son mal ne l'abandonnât au même instant.

Si l'on approchait un boiteux du lieu où elle se vend, il marcherait incontinent; et le muet, au seul récit de son goût délicieux, retrouve la parole.

Que dans l'Orient elle exhale son odeur embaumée, et qu'il se trouve dans l'Occident un être privé de l'odorat, alors celui-ci recouvre la faculté de sentir.

Qu'une goutte de cette liqueur colore la main de celui qui tient la coupe, non, il ne s'égarera pas au milieu des ténèbres : il est guidé par un astre éclatant.

La présente-t-on en secret à un aveugle-né, la vue lui est aussitôt rendue. La fait-on passer d'un vase dans un autre pour la clarifier, le sourd, à ce doux murmure, retrouve l'ouïe.

Si parmi des voyageurs qui se dirigent, montés sur leurs chameaux, vers le sol qui lui donne naissance, il se trouve quelqu'un de mordu par un scorpion, hé bien ! le venin de cet animal ne saurait lui nuire.

Si l'enchanteur (1) traçait les lettres qui forment le nom

---

(1) Par l'enchanteur (*Arrâky*) le poète désigne un homme si avancé dans la connaissance de Dieu, qu'il est capable de conduire les autres.

de cette liqueur sur le front d'un homme frappé de démence, oui, ces caractères le guériraient.

Si son nom glorieux était écrit sur le drapeau de l'armée, cette marque sacrée enivrerait tous ceux qui se sont rangés sous ce drapeau.

Elle rend plus douces et plus aimables les mœurs des convives ; et par elle est guidé dans la voie de la raison celui à qui la raison n'est point donnée en partage.

Il devient généreux celui de qui la main ignorait la générosité ; il devient doux au moment où sa colère s'allume, celui qui n'était point doué de douceur.

Si le plus stupide d'entre les hommes pouvait appliquer un baiser sur la partie scellée du vase où cette liqueur est contenue ; ce baiser sans doute lui communiquerait la connaissance intime de ses sublimes perfections.

Décris-nous, me dit-on, cette liqueur, toi qui connais si bien ses attributs merveilleux. Oui, je vais la décrire, parce que ses qualités me sont dévoilées.

C'est ce qu'il y a de plus pur, et cependant ce n'est point de l'eau ; ce qu'il y a de plus léger, et pourtant l'air ne la compose point ; c'est une lumière que le feu n'engendre pas ; c'est une ame qui n'habite point de corps.

Sa mémoire a précédé anciennement tous les êtres créés, alors qu'il n'existait aucune forme visible, aucun corps apparent.

Par elle se sont établies toutes choses : ensuite par une sagesse qui lui est particulière, elle s'est dérobée aux regards de ceux qui n'ont pu la comprendre.

A sa vue mon ame égarée est tombée en extase ; et toutes deux se sont confondues tellement l'une dans l'autre, que l'on ne pourrait pas discerner si une substance a pénétré une autre substance.

Ce vin considéré seul représente mon ame que je tiens

d'Adam ; la vigne, elle seule considérée, signifie mon corps qui comme elle a la terre pour mère.

La pureté des vases, je veux dire des corps, provient de la pureté des pensées qui s'étendent et se perfectionnent par cette ineffable liqueur.

On a voulu établir une différence entre ces choses, mais le tout est demeuré un et indivisible. Or, nos ames sont le vin et nos corps la vigne.

Avant cette liqueur il n'est rien, et après elle il n'est rien encore. Le tems où a vécu le père commun des hommes, n'est venu qu'après elle, et elle a toujours existé par elle-même.

Avant les siècles les plus reculés elle était; et l'origine des siècles n'a été que le sceau de son existence.

Telles sont les infinies perfections de cette liqueur, qui engagent à la décrire tous ceux qui sont épris de ses attraits. Que la prose ou les vers célèbrent ses louanges, n'importe, les louanges ont un mérite égal.

Celui qui en entend parler pour la première fois, tressaille d'allégresse comme l'amant passionné au seul nom de sa bien-aimée.

Plusieurs m'ont dit : Tu as bu l'iniquité. Non, non, ai-je repris ; le vin que j'ai bu est un vin que je n'aurais pu refuser sans crime.

Qu'elle soit salutaire cette liqueur aux pieux anachorètes ! combien de fois ils en ont été enivrés ! et pourtant ils n'en ont point bu, ils n'ont fait que la désirer.

Mon esprit en a été troublé dès mon jeune âge ; et cette douce ivresse m'accompagnera sans cesse après même que mes os seront réduits en poudre.

Savoure-la dans toute sa pureté ; mais si tu veux la mélanger, songe bien alors que te détourner de l'haleine de ta bien-aimée, ce serait commettre un crime.

Cours la demander aux lieux où elle se distribue; qu'on vienne te l'offrir dans toute sa splendeur, parmi des chants mélodieux. Qu'il est grand l'avantage de savourer cette liqueur au doux bruit des concerts !

Jamais cette liqueur et les soucis n'habitèrent ensemble, et jamais le chagrin ne résida au milieu des concerts.

Si tu étais enivré de cette liqueur, ne fût-ce qu'un instant, tu verrais la fortune soumise à tes ordres, et la puissance te serait donnée sur toutes choses.

Il n'a point existé ici-bas l'homme qui a passé ses jours sans jamais la goûter; et celui qui est mort sans en être enivré, jamais la raison n'a été son partage.

Qu'il pleure donc sur lui-même l'infortuné qui n'ayant point pris sa part de cette merveilleuse liqueur, a traîné une vie inutile et déshonorée.

Observations sur quelques Ouvrages de Rammohun-Roy, *par M.* LANJUINAIS.

LA Chronique religieuse, p. 388 — 403., contient sur la personne, les opinions, la vie et les principaux ouvrages de *Rammohun-Roy*, des détails sur lesquels on peut compter.

On a donné dans le présent Journal Asiatique, T. III, p. 117—119, un catalogue général des écrits publiés par ce *brahmane*, qui s'était fixé à Calcutta, où il jouissait d'une grande fortune.

Voici quelques remarques sur les livres qu'il a publiés, en commençant par les plus remarquables, ses versions de quatre *Oupanischadah* et d'un abrégé du *Vedanta*.

Les quatre *Oupanischadah* sont l'*Isha* et le *Kuth*, donnés comme extraits de l'*Yajour-veda*, le *Kéna* tiré du *Samaveda*, et le *Mandhaka* tiré de l'*Atharva* qui est le quatrième livre du *Vedah*.

L'*Isha* est le 5[e] *Oupnek'hat*; il est intitulé dans la version persanne *Eischavasieh*, ce qui donne en sanskrit le mot *Irza* ou *Iza*, ou *Ischavasyam*, et en français le *Seigneur*, le *Dieu unique*, *couvert*, *vétu*, *caché* sous la figure de l'Univers, visible ou apparent aux sens par l'œuvre de la création, laquelle est sans réalité absolue. Voilà toute la doctrine de cet *Oupanischadah*, je l'ai fait assez connaître dans l'analyse des *Oupnek'hat*.

Rammohun-Roy aurait pu se dispenser de traduire ce texte en anglais, puisqu'il y en a déjà une version anglaise dans les œuvres de *William-Jones*, T. VI, p. 433.

Les deux versions anglaises de *W.-Jones* et de *R.-Roy* sont assez ressemblantes ; mais cette dernière est beaucoup plus concise ; si on les rapproche de la version persanne, par l'intermédiaire de la version latine d'Anquetil-Duperron, on trouvera qu'il n'y a que deux reproches à faire à celle-ci : 1° la paraphrase longue et inutile ; 2° l'insertion de termes et de dogmes tout musulmans, savoir : du *Tanzi* et du *Táhbi*, que je ne dois pas expliquer ici, mais qui sont fort étrangers aux *Vedah* pour les mots et pour le sens. Cette circonstance rend d'autant moins dangereuse l'addition inexcusable faite par les Mahométans, auteurs de la version persanne.

Je passe au *Kuth-Opounishoud*, publié en anglais

par *Rammohun-Roy*, vers 1819, sans indication de tems, ni de lieu. Il est facile de reconnaître le *Kuth* dans le 37ᵉ *Oupnek'hat* d'Anquetil, tome 2, p. 299 — 327, sous ce titre, *Oupnek'hat Kiouni.* Mais je ne peux expliquer ni *Kuth* ni *Kiouni*. *Roy* dit que cet *Oupnek'hat* est tiré de l'*Oujour*, autrement de l'*Yajour-veda*. Les traducteurs persans déclarent avec Anquetil que c'est de l'*Atharva-veda:* je ne sais qui a raison. Dans les deux versions latine et anglaise, le sens est le même pour la narration et pour la doctrine; mais je dois reconnaître que le texte persan est une longue paraphrase du texte traduit; il semble aussi que ce texte est abrégé dans la version du *brahmane Roy*. Quant au *Kena*, je le trouve dans le *Kin* ou 36ᵉ *Oupnek'hat* d'Anquetil, et selon les versions persanne et latine, le *Kena* ou *Kin*, c'est-à-dire le *brillant* ou *l'apparent* (être), forme une partie de *l'Atharva-veda;* il en est un *sak'hah*, ou un *kánnddah*, c'est-à-dire *une branche* ou *une tige*. Au contraire, il est, selon *Rammohun-Roy*, une branche du *Sama-veda*. Voilà un second exemple de désaccord dans les citations qui démontre combien dans l'Inde on est inexact dans les titres des ouvrages, comme en autre chose.

Mais toutes les versions s'accordent sur le livre du *Veda* d'où est tiré le quatrième *Oupnek'hat;* autrement le *Mandek*, selon les versions persanne et latine, ou *Moonduck*, selon la prononciation bengali de *Rammohun-Roy;* ou en sanskrit, le *Mandaka*, ce qui fait le principal *ornement*, *l'essence* (*du Veda*). Cette section est tirée de *l'Atharva-veda*.

L'objet de *Rammohun-Roy*, en traduisant toujours en abrégé ces quatre *Oupanischadah*, a été d'établir dans l'Inde le pur *théisme*, et de combattre les idolâtries brahmaniques des *vedah*, en prouvant par ces mêmes livres qu'elles ne procurent point le bonheur éternel, et qu'on ne peut obtenir ce bonheur, qui consiste à devenir Dieu même, qu'en embrassant le système de spiritualisme rafiné, de panthéisme, de mortification des sens, de contemplation, de quiétisme tout désintéressé, enfin d'illuminisme expliqué dans notre analyse des *Oupnek'hat*, et dont il dissimule les côtés faibles.

C'est dans le même esprit de *panthéiste* qu'il a publié à Calcutta les ouvrages indiqués dans le T. III de ce Journal p. 118, 119, et surtout la version excessivement abrégée du *Vedanta*, mot qui signifie la fin ou l'objet des *vedah*, et qui sert de titre à l'un des six *darsanah*, ou *vues*, ou *miroirs* de philosophie rationelle, réputés orthodoxes dans l'Inde.

Ces systêmes se réduisent à trois, qui chaque se composent de deux *tatvah* ou traités séparés. Les trois systêmes sont connus sous les noms de *sankhyah*, de *nyayah* et de *mimansah*; c'est au *mimansah* qu'appartient le *Vedantah darsanah*. *Mimansah* veut dire littéralement *recherche* (de la science rationelle); le plus ancien traité de ce nom est appelé, à cause de cette ancienneté, le *Pourwa Mimansah*. Le moins ancien est intitulé *Outtarah Mimansah*, ou supérieure recherche; on y trouve expliqués les moyens d'unification à Dieu; c'est l'ouvrage du *mouni*, ou solitaire

Patandjali. Le *Pourwa Mimansah*, ouvrage de *Vyasa*, contient la théorie développée de cette unification, d'après les *Oupanischadah*, et il est plus connu sous le nom simple de *Vedantah*.

Il en a paru depuis quelques années à Calcutta, une édition sans date en grand in-4°, mais en des caractères bengalis. *Rammohun-Roy*, dans ses 26 pages, n'a pu donner du *Vedantah darsanah* que de très-légers extraits.

Les *vedah* et le *vedantah*, les *pouranah*, les *itiharah*, les *tantrah*, les *agamah*, les *légendes*, les *rituels*, en un mot tous les *sastrah*, ou livres de la science religieuse indoue, ne promettent le bonheur éternel qu'aux savans ou *gnostiques* et aux unifiés, aux impeccables *gnani* et *yogi*, mais les *sastrah* promettent aux sectaires des idolâtries plus absurdes, obscènes, immorales, tous les paradis de l'atmosphère, de la lune, des étoiles, pour des millions et des millions d'années, suivies à la fin de nouvelles renaissances ou de nouvelles épreuves ici-bas, avec les mêmes espérances et la certitude d'une absorption finale, quand Dieu retire à lui tous les mondes. On comprend donc que les écrits de *R.-Roy* n'ont guère fait de prosélytes.

Il a espéré être plus heureux en publiant, en prêchant, avec son *théisme*, la morale évangélique, et en soutenant l'inutilité de notre histoire sacrée et des prophéties, des miracles, des mystères, enfin de tout ce qui est particulier à chacune des communions chrétiennes. Voilà ce qu'il a fait dans ses *Préceptes*

de Jésus, dans son *premier*, et dans son *second Appel au public chrétien*, ouvrages assez étendus, et qui n'éclaircissent guère ces points de controverse bien connus et bien traités dans l'Europe.

Je n'ai plus à parler que de son *Dialogue* contre le brûlement des veuves hindoues sur le bûcher de leurs maris; il essaie d'y prouver, en discutant avec beaucoup de subtilité, les textes relatifs à cette cruelle cérémonie; qu'elle est prohibée dans les *sastrah*, tandis qu'elle est au contraire bien démontrée par les textes recueillis sur ce sujet.

Dans une discussion de M. *Colebrooke*, tome IV, p. 204, 215, il est dit que les *sastrah* invitent la veuve à se brûler, et qu'ils ne l'y forcent pas. Notre auteur reproche aux *brahmanes* du Bengale de *pousser* la veuve au bûcher avec des cannes, et de l'y *lier* sur le cadavre de son mari. C'est une violence inexcusable ajoutée à l'incitation légale, superstitieuse, barbare et absurde qui fait encore bien des victimes dans plusieurs parties des Indes orientales. Si Diodore de Sicile avait connu l'origine de cette coutume, et son antiquité, qui se perd dans la nuit des tems, puisqu'elle est mentionnée dans le premier livre des *vedah*, s'il avait su que les formes du mariage sont réglées par les *vedah*, et ne paraissent pas avoir changé depuis deux mille ans avant l'époque où Diodore écrivait, enfin s'il avait su que les *vedah* et tous les *sastrah* ont toujours permis à la veuve indoue de survivre à son mari en vivant dans la retraite et la mortification, il eût rejeté le conte qu'il rapporté avec complaisance

L. XIX, ch. 33 de son histoire, et suivant lequel une loi nouvelle, afin de prévenir les adultères, avait été portée, loi qui forçait les veuves au brûlement sur le bûcher du mari.

On ne portait point de lois nouvelles chez les Hindous ; on s'en tenait à d'antiques et prétendues lois révélées, et à des usages que les *grands précédens* avaient, disait-on, recueillis, et qu'ils avaient dans la suite éclaircis ou embrouillés par des commentaires qui ne sont pas toujours d'accord entre eux.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 octobre.

Les personnes, dont les noms suivent, sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Le Prince Serge Dolgorouki, lieutenant-général russe.

Dugate (Richard), Esq., ancien lieutenant de la marine anglaise.

Le Chevalier d'Italinski, ministre de Russie à Rome, déjà associé étranger.

Le Baron Reiffenberg, professeur de philosophie, à Louvain.

Sont présentés et admis comme associés étrangers :

MM. A. Duvaucel, voyageur français dans l'Inde.

Janus Grey Jackson, ancien agent diplomatique, à Maroc.

M. Duvaucel adresse deux lettres à la Société, l'une datée de Calcutta, le premier septembre 1822, et l'autre datée de Chandernagor, du 1er octobre. Dans la première, il offre à la Société la communication des faits et des renseignemens que son séjour au milieu des Hindous, et l'étude qu'il a faite de leur langue, peuvent le mettre en état de recueillir. Par la seconde, il annonce l'envoi de cinq médailles d'argent, trouvées dans les ruines d'un fort, sur les bords du Barhampoutr, dans le Bengale. Il joint, à ces médailles, une explication en anglais, communiquée par M. A. G. Prinsep. Ces cinq médailles sont déposées dans la collection de la Société. On donnera leurs légendes arabes avec une explication dans le prochain cahier. Ces monnaies sont du quatorzième siècle de notre ère, et elles appartiennent à *Schams-eddin*-ELIAS SCHAH, et à son fils SEKANDER-SCHAH, rois du Bengale.

M. Abel-Rémusat fait ensuite hommage d'un *fac simile*, de deux lettres en langue mongole, adressées à Philippe-le-Bel. L'une fut écrite en 1289, par Argoun, prince de la race de *Tchingghiz-Khan*, qui régnait en Perse; et l'autre, en 1305, par son fils *Oldjaïtou-Soulthan*. Les originaux de ces deux pièces très-importantes existent aux Archives du royaume. Leur explication a donné matière à un travail fort considérable et fort intéressant, actuellement sous presse et qui fera partie du 7e volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

M. Klaproth, lit ensuite une note intitulée: *Comparaison de la langue basque* avec les idiomes asiatiques, et principalement avec ceux qu'on nomme sémitiques.

M. Capefigue communique un extrait de l'ouvrage de la princesse Anne Comnène, relatif aux Croisades.

Ouvrages offerts a la Société.

Séance du 1er septembre 1823.

M. Champollion-Figeac : Notice sur deux papyrus égyptiens démotiques. (Ce sont des extraits des 13e et 14e cahiers du Journal Asiatique.) — M. le baron Coquebert de Montbret : *Observations on the language of the Mubhekeneow Indians*, by Jonathan Edwards, brochure in-8° Boston, 1823. — M. Klaproth : *Lettre de M. Cirbied à M. Klaproth, et celle de M. Klaproth à M. Cirbied*, deux pages in-8°. — M. Letronne: *Mémoire sur une table horaire du temple de Taphis en Nubie*. (Extrait des Annales des voyages de MM. Eyriès et Maltebrun).

Séance du 6 octobre.

Par M. l'abbé Reinaud : 1° *Annales sacræ a creatione mundi ad Christum*, latin, arab., 1 vol. in-4°, Rome, 1655; 2° *Continuationis ann. eccles. Baronii ab* 1198 *usque ad* 1646, *aut Spondanum*, 1 vol. in-4°, Rome, 1671; 3° *Langue hébraïque restituée*, etc., par Fabre d'Olivet, 2 vol. in-4°, Paris, 1815, 1816; in-4°. *Racines hébraïques en vers français*, par Houbigant, 1 vol. in-8°; 5° *Dizionario storico delle vite dei Monarchi Ottomani*, 1 vol. in-4°, par V. Abbondanza, Rome, 1786. — Par M. A. Schlegel : *Bhagavad-gita id est* θεσπέσιον μέλος *sive almi Krishnæ et Arjunæ colloquium de rebus divinis Bharateæ episodium*, Bonn. 1823. — Par M. Boulard père : *Histoire littéraire des Arabes ou Sarrasins, pendant le moyen âge*, 1 vol. in-8°, 1823. — Par M. l'abbé de la Bouderie : *Notice sur M. l'abbé Dienne, missionnaire au Tong-King*, une broch. in-8°, 1823. — Par M. le comte Lanjuinais : *La religion des Hindous, selon les Vedahs*, etc., extrait du Journal Asiatique, in-8°. — Par M. Hase :

Johannis-Laurentii Lydi, de Ostentis quæ supersunt, etc., 1 vol. in-8°, 1823, Imprimerie Royale.—Par M. le comte d'Hauterive : le livre appelé *Bardavdjar*, c'est-à-dire *les devoirs remplis*, composé par Siméon *Erevantsy*, patriarche d'Arménie, 1 vol. in-8°, en arménien, imprimé de 1779-1783 (1228-1232 de l'ère arm.), à *St.-Edchmiadzin*, dans la Grande Arménie. — Les cahiers 85-90 de l'*Asiatic*, *Journal* de Londres. — Par la Société de Géographie : le n° 6 de son Bulletin, une broch. in-8°. — Par M. Cirbied : réfutation d'une critique insérée dans le onzième cahier du Journal Asiatique, une broch. in-8°. — Par M. Michel Berr : *Lettre adressée au rédacteur du Journal Asiatique* (extrait), broch. in-8°. — Par M. Abel-Rémusat : *Fac simile*, lithographié, de deux lettres en langue mongole; l'une par Argoun, et l'autre par Oldjaïtou-Soultan.

— M. de Sorsum (le baron A. Bruguière), de la Société Royale de Gottingue, et l'un des fondateurs de la Société Asiatique, est mort à Paris, le 7 octobre dernier, d'une maladie aussi courte que douloureuse. Une famille distinguée et ses nombreux amis, que rien n'avait préparés à une perte aussi cruelle, ne seront pas seuls à regretter cet homme excellent, en qui les lumières d'un esprit supérieur s'alliaient aux qualités d'un caractère plein de franchise et d'aménité. Les gens de goût se souviendront du discours en vers, intitulé *le Voyageur*, qui disputa le prix au concours de l'Académie Française, en 1807, et des morceaux plus ou moins étendus, imités ou traduits de lord Byron et de R. Southey, qui ont paru dans le *Lycée Français*, ou qui ont été imprimés séparément; et ceux à qui M. de Sorsum a communiqué les parties

déjà achevées de son travail sur Shakespear, formeront le vœu de voir publier les cinq pièces qu'il a traduites d'après le plan proposé, et partiellement mis à exécution par Voltaire, dans les trois premiers actes de Jules César. Mais les membres de la Société Asiatique aimeront à se rappeler que c'est à M. de Sorsum qu'on doit d'avoir fait connaître, par une élégante traduction française, accompagnée de notes, le drame indien de *Sacontala*, que W. Jones avait mis en anglais (Paris, Treuttel et Wurtz, 1803, in-8°). Le travail, qu'exigèrent de lui les éclaircissemens qu'il voulut joindre à sa traduction, le disposèrent à se livrer à l'étude du sanskrit; et il apprit, de cette langue savante et difficile, tout ce qu'il était possible d'en savoir, avec le secours des ouvrages publiés par les Anglais. Distrait de ses études favorites pendant plusieurs années par des voyages et l'exercice de fonctions importantes, il y revint dès que cela lui fut possible, et en 1819 il donna, d'après Davis, la traduction d'une comédie chinoise, et d'un conte moral, de la même nation, en y joignant des notes qui annonçaient un goût exercé, un rare talent d'expressions, et une connaissance peu commune de la littérature asiatique. Il a pareillement mis en français, *le Lever de la Lune de l'Intelligence*, sorte de drame allégorique indien, dont le sujet, analogue à celui du roman de *la Rose*, et tout entier métaphysique, est au-dessus des forces d'un traducteur ordinaire. Il serait fort à désirer que cet ouvrage, et les autres que la mort a forcé M. de Sorsum à laisser en manuscrit, puissent être publiés. Il était âgé de quarante-neuf ans.

A. R.

On a inséré dans *la Quotidienne* du 21 octobre, un très-petit article sans signature, et qui n'en a pas besoin, dans

tice sur la société hébraïque dirigée par G. Ben. Winer, prof. de théologie à Leipsik, précédée d'une dissertation sur la question : Si la langue hébraïque est facile à apprendre. Leipsik, 1823. in 8°.

Grammatik des arabischen Schriftsprache für den ersten Unterricht, mit einigen Auszügen aus dem Koran, ou Grammaire de la langue littérale des Arabes, avec quelques extraits du Koran, par T. Chr. Tychsen, Gottingue, 1823. in 8°.

De interpretibus et explanatoribus Euclidis arabicis, Schediasma historicum, auct. J. C. Gartz. Halle, 1823, in 4°.

Bhagavad-gita id est θεσπέσιον μέλος sive almi Krishnæ et Arjunæ colloquium de rebus divinis Bharateæ episodium. Textum recensuit adnotationes criticas et interpretationem latinam adjecit, Aug. Guilelm. a Schlegel. Bonn, 1823, in 8°. xxvj et 190 pages dont 96 en sanskrit.

SUISSE.

Discours sur l'utilité de la langue arabe, prononcé le 16 juin 1823, aux promotions du collège de Genève, par M. J. Humbert, professeur d'arabe dans l'académie de Genève. Genève, 1823, Broch. in 8°.

Dans ce discours sur un sujet déjà un peu rebattu, on remarque quelques idées et quelques observations neuves et intéressantes. L'auteur est déjà très-avantageusement connu des amateurs de la littérature orientale, par une *Anthologie arabe*, publiée en 1819, un vol. in 8°. Paris, à l'Imprimerie Royale.

FRANCE.

Essai sur la littérature persanne par M. Edouard Gauttier, Paris, 1823, un vol. in 18.

L'auteur avertit que son ouvrage ne se vend pas.

(Novembre 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

DE L'ÉDUCATION CHEZ LES CHINOIS,

Par M. Fulgence Fresnel.

(Premier Article.)

Le morceau suivant est extrait d'un long article du Dictionnaire par Clés, formant la première partie du Dictionnaire Chinois-Anglais du docteur Morrison. C'est véritablement un petit traité sur l'éducation, tiré des divers auteurs chinois, dont le savant anglais rapporte les textes, pour ainsi dire phrase par phrase, et à mesure qu'il les traduit. La première partie de cet article est relative à l'éducation primaire; la seconde aux études privées; la troisième offre l'ensemble des réglemens sur les examens publics, et la quatrième et dernière renferme un abrégé des règles de la composition suivant les rhéteurs chinois.

PREMIÈRE PARTIE.

Kiao-hio (enseigner, apprendre) est l'expression par laquelle les Chinois désignent l'éducation en général. On trouve dans le *Li-ki* un chapitre consacré à ce sujet; il se nomme *Hio-ki*, et l'on peut conclure de ce qu'il renferme que les Chinois ont reconnu, à une époque très-reculée, l'importance de l'éducation; car dans ce chapitre, écrit cinq cents ans avant l'ère

chrétienne, il est question de l'ancien système d'instruction *Kou-tchi-kiao-tche*, d'après lequel chaque famille (1) devait avoir une salle d'étude nommée *cho;* chaque hameau (*tang*), une école appelée *siang;* chaque village (*chu*), une école appelée *sìu*, et chaque principauté ou *koue*, une institution nommée *hio*.

Les Chinois recommandent comme une chose nécessaire de commencer de très-bonne heure l'éducation des hommes. Ils exhortent les mères « à instruire l'enfant dès le sein », en se tenant droites sur leur chaise, en évitant tout ce qui peut nuire à leur fruit, etc. Toutefois, *Tching-tseu*, célèbre écrivain de la dynastie des *Soung*, passant cette exhortation sous silence, dit que les anciens commençaient l'éducation des enfans dès qu'ils pouvaient parler et manger seuls.

« Comme les enfans n'ont point *ce qui sert à déterminer, à asseoir les pensées* », c'est-à-dire, *le jugement*, le même auteur recommande de leur représenter journellement les maximes et les vérités essentielles, « d'en remplir leurs oreilles *et d'en bourrer leur ventre* », c'est-à-dire, *leur esprit*, afin de les prémunir contre la séduction des faux principes.

Tchou-fou-tseu veut qu'on les familiarise avec le *siao-hio* (l'étude des petits), afin de les préparer au *ta-hio* (la grande étude *ou* l'étude des adultes), qui traite de la morale et de la politique.

---

(1) Je ne sais pourquoi le docteur Morrison a traduit *kia*, famille, par *a few families*. Il y a dans le texte *kia yeou cho, tang yeou siang*, etc., littéralement : *famille eut* cho; *hameau eut* siang, etc.

On trouve encore dans un chapitre du *Li-ki* appelé *Neï-tse* (règle intérieure *ou* domestique), des renseignemens sur les opinions des anciens relativement à l'éducation. Il y est enjoint d'apprendre aux enfans à se servir de leur main droite aussitôt qu'ils peuvent manger seuls, et de les faire compter à l'âge de six ans. L'objet d'une éducation hâtive est, selon *Tchou-fou-tseu*, de réprimer la tendance à la dissipation et de nourrir (cultiver) la disposition à la vertu. Dans l'énumération des occupations journalières des enfans, il commence toujours par l'aspersion et le balayage du plancher.

On inspire de bonne heure aux Chinois une haute estime pour leurs maîtres, dont on leur représente la dignité comme très-honorable (1). Cela n'empêche pas que quelques-uns de ces maîtres ne soient accusés de se livrer à la paresse, de négliger leurs devoirs, de perdre leur tems et de faire plus de mal que de bien à leurs élèves.

Il n'y a rien en Chine qui réponde aux grandes écoles européennes ou aux académies instituées chez nous pour les classes moyennes. Les gens riches de ce pays confient à des maîtres particuliers l'éducation de leurs enfans et de ceux qui tiennent à leur famille. Les colléges nationaux ou *Hio-koung* (2),

---

(1) Le docteur Morrison traduit *tsoui-tsun*, par *the most honourable*, et fait ainsi de *tsoui*, l'indice d'un superlatif absolu.

(2) On les nomme encore *fou-hio*, écoles de département; ou *hien-hio*, écoles d'arrondissement.

institués dans chaque district pour les *sieou-tsaï*, ou *lettrés*, dont le grade correspond exactement à celui de bachelier, sont si mal tenus, que personne ne suit les cours si ce n'est à l'époque des examens publics. Les *lao-sse*, ou professeurs de ces colléges, louent quelquefois leurs chaires à d'autres lettrés.

Les écoles particulières, que l'on appelle *hio-kouan*, sont principalement suivies par les enfans pauvres; les maîtres de ces écoles, ou *sian-seng*, expriment leurs fonctions par les mots *kiao-kouan*. Pour y être admis, les enfans paient un droit que l'on nomme *tchi-i* (offrande d'introduction), le jour où ils voyent leur maître pour la première fois. Le montant de ce droit varie depuis 200 caches, ou 1 f. 50 c., jusqu'à un dollar, ou 5 f. 40 c. Du reste le maître ne fait aucune demande d'argent, bien qu'il compte sur une rétribution. Il y a deux jours fériés dans l'année, l'un à la cinquième et l'autre à la huitième lune, où les enfans paient une petite somme de la même manière que le droit d'entrée. On appelle ce paiement *tsieï-i* (offrande du terme). A ces deux époques les enfans ont congé, et au nouvel an il y a des vacances d'un mois ou six semaines.

Outre les écoles appelées *hio-kouan*, il y a des écoles de charité, ou *i-hio*, ouvertes par les autorités locales aux étudians du second âge; mais ces établissemens ne sont point commandés par le gouvernement suprême. Du reste, il n'y a en Chine ni écoles publiques, ni écoles gratuites particulières, à l'usage des enfans pauvres.

Il y a dans les grandes villes des écoles du soir (*ye-hio*), à l'usage de ceux qui sont obligés de travailler dans la journée.

C'est ordinairement pour un an que les enfans des Chinois entrent dans une école ; ils ne s'abonnent pas pour un trimestre ou pour un mois, mais les Tartares prennent leur abonnement au mois. Quand un enfant est entré pour un an dans une école, il lui faut payer la totalité de la rétribution annuelle, soit qu'il suive ou qu'il ne suive pas les leçons. Cette rétribution varie de deux à six dollars. Trois dollars sont regardés comme le prix moyen de l'instruction publique pour un an.

Dans l'ouvrage intitulé *Kia-p'hao-tsiouan-tsi*, « Collection complette des Joyaux de famille », ou « Trésor domestique », par *Thian-ki-chi-tching-kin* de *Yang-tchheou*, dans le *Kiang-nan*, on trouve, à la page 12 du deuxième volume, un réglement d'école en 100 articles, dont voici un extrait.

Art. 1er. Tous les élèves se rendront à l'école dès la pointe du jour.

2. En entrant à l'école, ils salueront d'abord le saint homme *Khoung* (Confucius), et ensuite leur maître.

Les articles 3, 4, etc., jusqu'au 8e, sont relatifs à leurs études. Le 8e leur enjoint la régularité dans ces études.

9. Tous les soirs, au moment de quitter l'école, on récitera une ode ou un passage de l'histoire ancienne ou moderne, en choisissant de préférence les morceaux les plus clairs, les plus touchans ou les plus

féconds en conséquences importantes. On défendra toute causerie frivole ou obscène.

10. A la sortie de l'école, on saluera Confucius et le maître d'école comme au matin. Nul ne s'en dispensera quelque âgé qu'il soit.

11. Si l'école est nombreuse, on renverra les écoliers par détachemens, en faisant partir les premiers ceux qui demeurent le plus loin de l'école, et ensuite ceux qui demeurent plus près, ou bien les plus jeunes d'abord et les plus âgés ensuite. Ils iront droit chez eux et ne devront point s'arrêter en chemin pour faire des parties de jeu.

12. En rentrant au logis, ils salueront premièrement les esprits domestiques, puis leurs ancêtres, et immédiatement après leur père et leur mère, leurs oncles et leurs tantes.

13. Si, en rentrant au logis, un élève trouve un hôte dans le salon de ses parens, après avoir salué les esprits domestiques et les tablettes de ses ancêtres, il inclinera sa tête devant l'hôte d'une manière aisée et respectueuse, en tenant son corps droit, et appelera l'hôte par son titre. Après l'avoir salué et s'être assis, il évitera également de parler beaucoup par excès de hardiesse, ou de se cacher par excès de timidité.

14. L'écolier, au logis, lira tous les soirs à la lampe, excepté en été quand le tems sera chaud; alors il pourra interrompre ses lectures du soir; mais il les reprendra en automne quand le tems sera frais.

15. L'écolier doit aimer son livre et le préserver de tout dommage.

21. Cet article recommande le concours de trois choses, *san-tao*, à l'élève qui apprend une leçon par cœur. Les trois choses qui doivent tendre au même but sont les yeux, l'esprit et la bouche. Il doit éviter soigneusement de réciter une chose de la bouche, tandis que son esprit est occupé d'une autre.

L'art. 23 veut qu'on lise à voix basse de peur de fatiguer ses poumons, et de se mettre ainsi hors d'état de continuer.

26. Si les élèves sont nombreux, ils tireront au sort l'ordre suivant lequel ils devront réciter leurs leçons, et ne se presseront point autour du maître.

Les art. 28 — 38 donnent des règles pour écrire, comme de ne point tacher ses doigts en broyant de l'encre ou en écrivant ; de se tenir droit devant son pupitre, etc.

40. Les enfans s'examineront intérieurement sur les passages que le maître leur expliquera ; ils se feront l'application des avertissemens et des bons exemples ; cet exercice est profitable pour le corps et l'esprit.

Voici comment l'auteur du réglement exprime le devoir mental de l'écolier : « Que l'écolier s'applique ce qu'il entend et se dise : Cette phrase me concerne-t-elle ? Ce Chapitre m'offre-t-il un modèle à suivre ? »

Quant au maître, il discutera, sous deux rapports, le trait d'histoire ou la maxime en question ; il fera remarquer d'une part ce qu'il faut imiter, de l'autre ce qu'il faut éviter, de manière à produire une im-

pression profonde sur l'esprit de ses élèves, et, s'ils commettent ensuite quelque faute, il les reprendra d'après les principes tirés du texte précédemment expliqué.

41. En écoutant les leçons du maître, l'écolier doit contenir *son ame* dans une attention profonde, et se défendre toute divagation mentale.

43. Si le sens d'une leçon n'est pas suffisamment expliqué dans le livre, allez au maître et demandez-lui tous les éclaircissemens dont vous avez besoin. Il ne vous est pas permis de conserver vos doutes ou de vous contenter de notions confuses.

45. En composant des phrases sur un modèle donné (1), l'écolier saura distinguer le ton égal des tons inégaux, les particules des mots pleins, les noms des verbes. Il ne lui sera pas permis de s'y tromper.

49. En sortant de l'école pour prendre son thé ou ses repas, chaque élève s'en ira de son côté. On ne permettra pas les rendez-vous pour des parties de jeu.

61. Dans l'éducation des enfans, on commencera par des leçons de propreté. On veillera à ce qu'ils ne laissent point l'encre et la poussière s'accumuler dans leurs écritoires, et à ce que leurs pinceaux *ne dorment pas dans l'encre*, mais soient lavés tous les soirs.

---

(1) Pour ce premier membre de phrase il y a *deux* mots en chinois, *tso-toui*; *quatre* en anglais, *in composing parallel lines*; *huit* dans ma traduction. J'ai cru devoir suppléer ici au vague de la traduction anglaise.

— Ils tiendront leur livre à trois pouces de leur corps; on ne leur permettra ni de le frotter, ni de le gâter, ni de le ployer sur les angles, ni de le marquer à l'encre, ni d'écrire dessus.

63. Les choses dont on se sert dans l'école se bornent aux livres d'étude et à leurs accessoires, le papier, l'encre, les pinceaux et les écritoires. Tout livre d'amusement est un obstacle aux bonnes études et doit être proscrit de l'école, ainsi que l'argent superflu et les jouets de toute espèce.

64. Les élèves observeront les règles de la politesse dans leurs paroles et leurs actions; ils ne tiendront ni le langage ni la conduite des gens qui fréquentent le marché et les puits publics.

65. Un jeune homme doit être doux et traitable. La rudesse et l'emportement lui sont défendus.

66. L'écolier, sur son siège, conservera une attitude grave; il n'aura pas les jambes croisées et ne s'appuyera ni à droite ni à gauche. Dans les rues il s'abstiendra de lancer des tuiles, de sauter et de gambader; mais il marchera tranquillement et d'une manière uniforme. Les écoliers marchant ensemble ne se parleront point à l'oreille, ne se tireront point par leurs habits, ne se donneront point de coups de pied; ils n'iront point bras dessus bras dessous, regardant à droite et à gauche, causant d'affaires civiles et militaires.

L'art. 70 veut qu'un jeune homme, qui rencontre en son chemin un supérieur ou une personne de sa famille, s'arrête aussitôt dans une posture régulière,

et ensuite courbe sa tête, croise les mains sur sa poitrine et fasse une révérence profonde. Si la personne qui passe lui adresse une question, il répondra avec une aisance respectueuse, et il attendra qu'elle soit passée pour se remettre en marche.

71. En marchant avec un garçon de son âge, il prendra la droite et cédera le côté d'honneur à son compagnon, mais il *suivra* ses supérieurs ou ses parens.

72. Dans la conversation, ses discours seront polis, faciles et conformes à la vérité; il ne marmottera point d'une manière stupide et confuse. Il ne mentira point; il parlera à voix basse et sans s'échauffer; il évitera la dispute et le bruit; il ne se vantera point; il ne dira point de facéties.

L'art. 73 donne des règles pour faire la révérence. Elle doit être facile, lente, profonde et arrondie, et non pas écourtée, roide, indécise ou précipitée.

74. Un jeune homme debout doit être grave, tranquille et ferme sur ses jambes; il ne doit pas s'appuyer sur une hanche à la manière d'un boiteux.

77. Ses vêtemens, son bonnet et sa chaussure doivent être unis et simples, mais propres, comme il convient à un lettré; les broderies et les ornemens lui sont interdits.

79. En hiver, quand les écoliers apportent des brasiers à l'école, ils ne doivent pas jouer avec le feu ou les cendres, ni se presser autour du feu.

80. A l'école, les élèves seront placés par rang d'âge.

81. Quand une personne viendra visiter l'école, tous les écoliers descendront de leurs siéges sans quitter leurs rangs et salueront l'étranger ; ils s'abstiendront de se parler à l'oreille, de rire et de faire du bruit en sa présence.

82. S'il arrive que le maître reçoive une invitation du père d'un de ses élèves, ou soit obligé de sortir pour affaires, les écoliers observeront en son absence les règles et les usages de l'école ; les grands n'insulteront point les petits ; on ne se battra point, on ne brisera point les pinceaux et les écritoires.

83. Les écoliers n'apprendront point de choses inutiles, comme les jeux de cartes ou de dés. Ils ne joueront ni au volant ni au ballon, ni aux échecs ; ils ne lanceront point de cerfs-volans ; ils ne nourriront point d'oiseaux, ni de quadrupèdes, ni de poissons, ni d'insectes. Ils n'apprendront point à jouer sur des instrumens à vent ou à cordes, non plus qu'à chanter. Toutes les occupations de ce genre sont interdites comme inutiles ; non-seulement elles mettent obstacle aux bonnes études, mais elles disposent le cœur à la dissipation et aux voluptés ; il faut s'en défendre avec la plus sérieuse attention.

84. Le jeu qui a l'argent pour mobile est un vice dont les jeunes gens doivent se garder par-dessus toute chose. Il fatigue l'esprit, provoque la colère, cause la perte du tems et fait négliger les affaires. Rien ne produit ces mauvais effets à un plus haut degré ; si l'on ne s'en abstient pas dans la jeunesse,

il aura pour conséquence dans l'âge mûr la dissolution de la famille et la perte du patrimoine.

86. Les contes obscènes, les comédies licencieuses, les romans et les chansons dissipent les facultés de l'ame et compromettent gravement les affaires; ces ouvrages ne doivent jamais tomber sous les yeux des jeunes gens.

87. Les compositions poétiques n'appartiennent qu'aux hommes consommés dans les lettres et dont la réputation est établie; elles sont le produit de leur verve et le jeu de leur esprit (1). Mais un jeune homme ne saurait se livrer à la versification sans négliger ses études principales.

88. Les liaisons amicales et tout ce qui s'en suit, comme les allées et venues, les causeries, les visites, sont encore un obstacle aux études sérieuses. Les maîtres et les camarades d'étude ne doivent pas perdre cela de vue.

89. Le choix des alimens ne doit dépendre que des convenances personnelles. Le sage s'occupe de morale, non de cuisine.

90. En mangeant, un enfant doit s'accoutumer à la mastication complète, à la déglutition lente et facile. Il ne doit pas avoir l'air de dévorer ce qu'il mange, ni chercher les morceaux qui lui conviennent

---

(1) Je ne saurais admettre le sens que le docteur Morrison a donné à ce passage : *Poetry*, dit-il, *consists of metaphors suggested by famous literary men. Hing* ne signifie pas ici *métaphore*, mais *verve*. *Ki* ne veut pas dire *suggested*, mais *diversari cum delectatione*.

dans la partie la plus reculée du plat, ni remettre sur son assiette (suivant Morrison *sur le plat*) ce qu'il a déjà attaqué.

91. L'écolier admis à un banquet commencera par demander respectueusement la permission de s'asseoir. Une fois assis, il ne promènera point ses regards à droite et à gauche. Il ne coudoiera point ses voisins, il ne trépignera point sur sa chaise, il ne causera point trop haut, il ne babillera point. En levant sa tasse ou ses spatules, en commençant ou en finissant de boire, il observera la compagnie pour faire coincider ses mouvemens avec ceux des autres. Il ne mangera pas à pleine bouche, il ne boira pas à longs traits; enfin il ne répandra ni son vin ni sa soupe. Toutes ces choses sont des infractions à la bienséance.

95. Les écoliers ne doivent point s'absenter sans en prévenir respectueusement leur maître; ils ne doivent point chercher de prétextes ou dire de mensonges pour se soustraire à leur tâche.

96. Quand les écoliers profitent de l'enseignement, se conforment aux règles de l'école, apprennent bien leurs leçons, écrivent bien leurs copies, le maître peut les louer ou leur donner des bâtons d'encre ou des pinceaux d'honneur, afin d'encourager leurs efforts, et d'engager les autres à faire des progrès.

97. Quant à ceux qui ne s'instruisent pas, qui violent le réglement, qui ne savent pas leurs leçons et qui écrivent mal, on les reprendra d'abord deux ou trois fois; s'ils ne se réforment point, on les punira en les mettant à genoux à leur place, afin de leur faire

honte. Si cela ne réussit point, on les mettra à genoux à la porte de l'école pour leur faire encore plus de honte; dans l'un et l'autre cas, la durée de la peine sera déterminée par celle de la combustion d'une baguette d'encens. Enfin, si ces punitions ne les déterminent point à se corriger, frappez-les, mais gardez-vous de leur infliger ce châtiment après leurs repas, de peur de les rendre malades, ou de les frapper rudement sur le dos de peur de les blesser.

98. Les honoraires du maître doivent être présentés aux époques fixées par l'usage. Alors point de ces évasions ni de ces mauvaises excuses qui indiquent le peu de cas que l'on fait du maître.

99. L'enseignement des enfans est de toutes les bonnes choses celle qui intéresse le plus la société. « Il y a des parens stupides qui n'apprennent point à lire à leurs enfans, et il y a des enfans stupides qui ne se servent point de leurs livres. » C'est ainsi que les cœurs se dépravent et que les meilleures dispositions demeurent inféondes; les hommes qui n'ont point étudié dans leur enfance, sont ceux qui dans l'âge mûr se livrent au mal et finissent par violer les lois et encourir les châtimens publics. Mais combien il est rare que les hommes qui savent lire et comprennent l'excellence de la justice, soient entraînés à mal faire.— Les cultivateurs eux-mêmes, dont les travaux ne souffrent point de retard, devraient chaque année envoyer leurs enfans à l'école vers la dixième lune, et ne les rappeler qu'au printems vers la troisième; par ce

moyen leurs enfans pourraient faire leurs humanités en quatre ou cinq ans.

Le 100e et dernier article s'adresse aux précepteurs et maîtres d'école ; il est ainsi couçu : Ceux qui enseignent les autres doivent être d'une sagesse consommée, et se respecter eux-mêmes ; ils ne doivent s'occuper que de l'enseignement de leurs élèves ; ils ne doivent point être paresseux à leur donner des explications, enfin ils ne doivent se permettre aucune intermittence dans l'accomplissement de leurs fonctions. Par là ils amasseront un trésor de vertu, et se concilieront le respect *des maisons de l'Orient*, c'est-à-dire des parens de leurs élèves. — Mais on voit depuis peu des maîtres d'école qui joignent à leurs fonctions la pratique de la médecine, qui disent la bonne aventure et vendent des horoscopes, qui rédigent des placets pour le public, qui s'entremettent dans les marchés et entreprennent des assurances. Toutes ces choses partagent leur attention ; occupés d'affaires extérieures à l'école, comment trouvent-ils le tems d'enseigner? Cette conduite est très-préjudiciable aux écoliers qui, sous de pareils maîtres, ne peuvent atteindre à la perfection. Elle est encore préjudiciable au maître, en ce qu'elle nuit à sa réputation et lui attire le mépris des *parens de ses élèves*. — Maîtres et précepteurs, félicitez-vous des reproches que je vous adresse ! changez de *corde*, c'est-à-dire de ton, de conduite, et respectez votre caractère ; c'est ce que j'attends de vous avec la plus vive impatience.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Explication de cinq Médailles des anciens rois musulmans du Bengale; par M. Reinaud.

Ces médailles sont en argent, et portent des inscriptions arabes; elles ont été trouvées au milieu des ruines d'un fort, sur les bords de la rivière *Barhampoutz*, dans le Bengale, par M. Duvaucel, naturaliste français, qui les a offertes à la Société Asiatique. Elles étaient accompagnées d'une transcription des légendes en caractères européens. C'est M. Prinsep qui est l'auteur de cette transcription, et l'on voit en la lisant qu'il a bien lu les noms et les titres des deux princes auxquels les médailles appartiennent; mais il s'est abstenu de tout développement: il a même laissé en blanc le nom de la ville où elles ont été frappées. Ces médailles sont les premières des rois du Bengale qui soient parvenues en Europe dans un bel état de conservation; celles qu'on a publiées jusqu'ici (1), et qui se trouvent dans le cabinet de l'académie de Goëttingue, paraissent mal conservées et les explications en sont défectueuses. Nous croyons donc faire une chose agréable à la Société en essayant de jeter quelque jour sur ce genre d'antiquités musulmanes. Nous donnerons d'abord les légendes en caractères orientaux avec une traduction française; ensuite nous présenterons les réflexions auxquelles ces médailles ont donné lieu.

(1) Voy. les *Commentationes Societatis Gottingensis*, tom. XIV, pag. 164.

N° I.

Médaille de *Schems-eddin Elias-Schah*, roi du Bengale, de l'année 754 de l'hégire, ou 1353 de J.-C.

السلطان العادل	*Le sultan juste*
شمس الدنيا و الدين	*Schems-eddounia-oua-eddin*
ابوالمظفر الياس	*le victorieux Elias-*
شاه السلطان	*schah, Sultan,*
℞. سكندر الثاني	*second Alexandre;*
يمين الخلافة	*bras droit du califat*
نا صر امير المومنين *	*et protecteur du commandeur des croyans.*

Légende : ضرب هذه السكة بحضرة جلال سنار كانو سنة اربع و خمسين و سبعمايه *

Cette pièce a été frappée dans la brillante résidence (la ville) *de Sonarganou, l'an* 754.

N° II.

La même médaille que la précédente, mais d'un travail plus grossier.

N° III.

Médaille de *Sekander-schah* fils d'*Elias-schah*, roi du Bengale, de l'an 760 de l'hégire ou 1359 de J.-C.

المجاهد فى	*Le zélateur du*
سبيل الرحمن شاه	*service de Dieu, Schah-*
سكندر ابن الياس	*Sekander fils d'Elias-*
شاه السلطان	*schah, Sultan,*
℞. يمين خليفة	*Bras droit du calife* ou vicaire
الله ناصر امير	*de Dieu, protecteur du commandeur*
المومنين *	*des croyans.*

Lég. : ضرب هذه السكة بحضرة جلال سنارگانو سنة ستين وسبعمايه*

Cette pièce a été frappée dans la brillante résidence de Sonarganou, *l'an* 760.

N° IV.

Médaille du même prince.

الواثق بتاييد	*Le fort par la puissance*
الرحمن ابو المجاهد	*de Dieu, le zélé*
سكندر شاه ابن الياس	*Sekander-schah fils d'Elias-*
شاه السلطان	*schah, Sultan,*
℞. يمين	*bras droit*
خليفة الله ناصر امير	*du calife de Dieu, protecteur du commandeur*
المومنين عون الاسلام و	*des croyans, défenseur de l'islamisme et*
المسلمين	*des musulmans*
خلد خلافته*	*que son califat soit éternel.*

Cette médaille a cela de particulier, qu'elle porte une légende de chaque côté. On lit du côté opposé au revers, les titres du calife qui vivoit sous le roi *Sekander*, avec les noms des quatre premiers califes placés entre des espèces de parenthèses. Voici cette légende :

الامام (ابو بكر) الاعظم (عمر) و الخليفة (عثمان) المعظم (علي)*

C'est-à-dire : *L'imam supréme et le calife magnifique : Abou-becr*, *Omar*, *Othman et Ali.*

La légende du revers est tronquée. On y lit :

ضرب السكة المباركة في بلدة المحروسة . . . .

Cette pièce bénie a été frappée dans la ville la bien gardée de. . . . . . . Le reste de la légende manque.

N° V.

Médaille du même prince.

	الامام	*L'imam*
	الاعظم ابو	*supréme*,
	المجاهد سكندر	*le zélé Sekander-*
	شاه ابن الياس	*schah fils d'Elias-*
	شاه السلطان	*schah*, *Sultan*,
R.	يمين خليفه	*bras droit du calife*
•	الله ناصر امير	*de Dieu*, *protecteur du comman-deur*
	المومنين خلد	*des croyans*, *dont Dieu*
	الله خلافته	*perpétue le califat.*

La légende est rognée. On distingue à peine le bout des lettres. Je crois apercevoir cependant que cette médaille a été aussi frappée dans la ville de *Sonar-ganou*.

Elias-schah et son fils *Sekander-schah*, dont les noms se trouvent sur ces médailles, furent les deux premiers rois de leur race qui régirent le Bengale. *Elias-schah* s'empara de l'autorité en fesant périr *Ala-eddin* qui l'exerçait avant lui. Cet événement eut lieu vers l'an 743 de l'hégire, ou 1342 de J.-C. Le premier de ceux qui se rendirent souverains du Bengale, avait commencé par assassiner celui qui en avait le gouvernement sous la dépendance des sultans de Dehli. Après avoir régné un peu plus de deux ans, il fut tué par *Alaeddin* qui le fut, à son tour, par *Elias-schah*. Ainsi, cette suite d'assassinats fut l'ouvrage de quelques années. Jusqu'à cette époque, le Bengale avait

formé une des provinces de l'empire des sultans de Dehli. L'Hindoustan tout entier et une partie du Dekan, composaient cet empire. Le pays qui donna le premier le signal de l'indépendance, fut le Bengale, et cet exemple fut suivi en peu de temps de la révolte du Guzarate, du Dekan, etc. Dès ce moment l'empire des sultans de Dehli fut démembré, et ce corps immense ne commença à se réunir qu'au seizième siècle, sous Akbar, empereur mogol.

Cette grande révolution fut causée par le désordre qui se mit tout d'un coup dans l'empire, sous le règne du sultan *Mohammed-schah*. Ce prince, en montant sur le trône, conçut l'idée de faire la conquête du Monde. Il aspirait, disent les auteurs orientaux, à égaler le grand Alexandre; dans cette vue, il essaya d'envahir le Corassan et les pays qui bornent l'Inde du côté du nord. Son entreprise ayant échoué, les gouverneurs des provinces profitèrent de la faiblesse du souverain pour se rendre indépendans. Telle fut l'origine des troubles qui ne cessèrent dès-lors de désoler l'Inde. *Mohammed-schah* tenta, mais en vain, de soumettre les rebelles; le Bengale opposa toujours la plus vive résistance. Dès qu'*Elias-schah* fut maître du trône, il prit le titre de sultan et tous les attributs de la souveraineté. Comme il était toujours à la veille d'être attaqué par le sultan de Dehli, il fixa sa résidence vers les frontières occidentales de ses états du côté de Dehli, et choisit pour sa capitale la ville de *Pandoua*, dont il venait de jeter les fondemens à peu de distance des ruines de *Gour*, non loin des rives du

Gange. Ses craintes n'étoient pas sans fondement : *Mohammed-schah* étant mort en 752, ou 1351 de J.-C., *Firouz-schah* son successeur, vint deux ans après avec de grandes forces contre le Bengale. A son approche, *Elias-schah* abandonna sa capitale et alla s'enfermer dans la forteresse d'*Akdalé*, où il soutint un siége. Heureusement pour lui, le sultan de Dehli était en ce moment obligé de se transporter ailleurs pour apaiser les troubles qui naissaient de toutes parts. Dans ces conjonctures, ce prince se contenta de quelques présens et se retira. *Ferischtah* rapporte qu'en cette occasion *Elias-schah* consentit à se reconnaître vassal du sultan de Dehli. Cet événement eut lieu vers l'an 756, ou 1355 de J.-C. *Elias-schah* paraît ensuite avoir régné en paix jusqu'à sa mort, en 759, ou 1358 de J.-C.; il fut alors remplacé par son fils *Sekander-schah*. A cette nouvelle, *Firouz-schah* crut l'occasion favorable pour ressaisir le Bengale. Il s'avança donc vers *Pandoua* et s'en empara. *Sekander-schah*, à l'exemple de son père, s'était retiré dans *Akdalé*: pendant qu'il y était assiégé, il réussit à gagner les bonnes grâces de *Firouz-schah*, et l'engagea à s'éloigner, moyennant quelques présens. Dès ce moment le Bengale fut tout à fait détaché de l'empire de Dehli. *Sekander-schah* mourut en paix dans son royaume, laissant la couronne à son fils *Gaiath-eddin*, et cette principauté se conserva jusqu'au seizième siècle. L'accident le plus remarquable qu'eurent à éprouver les princes de cette belle contrée, fut de voir leur territoire considérablement resserré du côté de l'occi-

dent, lors de l'établissement du royaume de *Djonpour*, près du confluent du Gange et de la *Djemna*, vers la fin du quatorzième siècle. Ces rois de *Djonpour* sont ceux que les auteurs indiens appelent rois de *Djonpour*, ou *de l'Orient*, parce qu'en effet leurs états étaient situés à l'Orient de Dehli. En général, rien de plus obscur que l'histoire de ces principautés particulières de l'Inde. Le peu que nous en disons ici, nous l'avons emprunté de Khondemir, historien persan (1) et de Ferischtah, écrivain d'origine indienne (2). Or, le premier de ces auteurs est inédit, et le second l'est aussi pour ce qui concerne le Bengale.

Un point qui paraîtra fort singulier dans les légendes de nos médailles, c'est qu'il y soit question d'un calife et d'un commandeur des croyans, lorsqu'on sait qu'il n'y a jamais eu de calife dans l'Inde, que depuis un siècle les califes de Bagdad n'existoient plus, et que ceux de la même famille qui s'étoient établis en Égypte à l'ombre de l'autorité des sultans mameloucs, ne jouissaient que de peu de considération. Il est cependant évident qu'il s'agit ici d'un calife pour lequel les princes du Bengale étaient pleins de vénération. Ce calife est précisément celui d'Égypte. Une si grande révolution dans la religion fut l'ouvrage de *Mohammed-schah*, sultan de Dehli, le

---

(1) Dans son *Habib Alsiar*, tom. III, fol. 110, verso.

(2) Dans son *Histoire générale de l'Inde*, fol. 720 et suivans. Ces deux ouvrages sont en persan, et se trouvent manuscrits à la Bibliothèque du Roi.

même sous qui le Bengale se rendit indépendant; et c'est à son exemple que les rois de Bengale et les autres princes musulmans de l'Inde se soumirent successivement à l'autorité spirituelle des califes d'Egypte.

Le sultan de Dehli, après sa malheureuse expédition du Corassan et le soulèvement de plusieurs provinces, ne voyant partout que troubles et désastres, s'imagina que Dieu était courroucé contre lui : il crut que l'origine de ses malheurs venait de ce que lui et ses prédécesseurs avaient négligé jusque-là les califes d'Égypte. *Khondemir* semble dire que ce prince avait ignoré jusque-là qu'il existât au Caire un pontife mahométan qui avait hérité du droit de conférer les royaumes et les empires (1). On pourrait objecter à *Khondemir* qu'à cette époque, et long-tems auparavant, les relations commerciales entre l'Inde et l'Égypte étaient très-fréquentes; que presque toutes les épiceries qui se consommaient en Occident, s'embarquaient dans les ports de l'Inde et arrivaient à Alexandrie par la mer Rouge et les côtes orientales de l'Afrique; que par conséquent il est difficile de croire qu'on ignorât tout-à-fait dans l'Inde l'existence des califes égyptiens. Il se peut cependant que vu le peu de bruit que faisaient ces califes, il n'en eût jamais été question à la cour de Dehli. Quoi qu'il en soit, du moment que *Mohammed-Schah* eut connaissance de cette famille de pontifes, il se fit

---

(1) Makrizy dit quelque chose de semblable : voyez les *Mémoires sur l'Égypte* de M. Ét. Quatremère, tom. II, pag. 287.

scrupule d'exercer plus long-tems son autorité. Il fit au calife hommage de sa couronne, le regardant comme le seul légitime souverain de la terre, et comme celui dont il devait tenir son pouvoir. De l'avis de ses courtisans et des docteurs de sa religion, il fit partir sur-le-champ, par mer, un ambassadeur pour le Caire; mais en attendant qu'il fût de retour, il fit ôter son nom de dessus les monnaies pour y mettre celui du calife; il alla jusqu'à déclarer intrus et illégitimes tous ses prédécesseurs, qui ne s'étaient pas pourvus de l'investiture des califes égyptiens, et ne fit exception pour personne, pas même pour son propre père. Cependant le député arriva au Caire et demanda au calife la confirmation de *Mohammed-Schah* dans sa dignité. Qu'on juge de l'agréable surprise de ce chef de la religion musulmane; il se voyait ainsi tout-à-coup traité de souverain et de dispensateur des royaumes de l'Inde (1), lui qui ne possédait pas un seul bourg en Égypte, et qui, ainsi que les grands muftis actuels de Constantinople, était sans cesse à la veille d'être destitué. Il accorda tout ce qu'on lui demandait; et enfin, au retour du député, les scrupules de *Mohammed-Schah* commencèrent à se calmer. Ce fut alors que ce prince ordonna de prononcer le nom du calife à la prière du vendredi, dans toutes les mosquées de son empire. Tout le tems qu'il vécut, il ne cessa

(1) C'est l'expression dont se sert Ferischtah, c'est-à-dire,
متضمن تفويض ممالك هندوستان*

d'entretenir des relations avec l'Égypte Sur la nouvelle qu'un homme de la famille du calife venait dans ses états ; il alla au-devant de lui, l'accueillit avec respect, et lui fit don de terres considérables. Son successeur *Firouz-Schah*, tint la même conduite, et pendant long-tems les califes égyptiens furent très-respectés à Dehli.

Il semblerait, d'après un tel dévoûment, que le calife aurait dû seconder le sultan de Dehli dans ses efforts pour faire rentrer les rebelles dans le devoir, ou du moins que le sultan aurait dû essayer de l'y engager. Mais on ne trouve aucune trace de ce fait dans les auteurs orientaux. Au contraire, si l'on peut tirer une induction un peu certaine de quelques détails dans lesquels ils sont entrés, c'est que le calife traita également bien tous ceux qui s'adressèrent à lui. On lui demandait des investitures, et d'autres dons qui ne lui coûtaient guère ; on lui offrait en retour de reconnaître son autorité, qui ne pouvait être bien redoutable dans un si grand éloignement, et il consentait à tout. Il est certain, par le récit de Ferischtah, que ce calife protégea l'usurpateur qui s'était emparé du Dékan. Pour ce qui regarde le Bengale, au défaut de témoignage plus précis, nos médailles prouvent que le nom du calife était en grande vénération auprès d'*Élias-Schah* et de son fils ; il fallait nécessairement que ces princes en eussent été bien accueillis, sans cela ils n'auraient pas pris ces titres de *bras droit* et de *protecteur du commandeur des croyans*.

En général, on doit croire que ce nom de *calife* avait

fait une grande sensation dans l'esprit des musulmans de l'Inde ; car bientôt, à l'exemple des sultans de Dehli et des rois du Bengale, il n'y eut presque plus de prince mahométan qui ne crut l'intervention du calife nécessaire pour légitimer sa puissance. Cet état dura pendant les deux siècles qui suivirent le règne de *Mohammed-Schah*. Une foule de princes de l'Inde et même, dit-on, du *Khatai*, envoyèrent des députés au calife du Caire, les uns pour être confirmés dans leurs principautés, les autres pour demander des espèces de missionnaires musulmans qui devaient instruire leurs sujets dans la doctrine de Mahomet (1).

La ville de *Sonarganou*, dont il est question sur nos médailles, était située près des bords du *Barhampoutr*; c'est la même que les écrivains anglais appellent *Soonargong*. Il paraît que ce fut anciennement une place fort importante. On lit dans *Ferischtah* (2) que, quand les gouverneurs du Bengale partaient de Dehli pour se rendre dans cette province, ils *avaient ordre de gouverner le Bengale* et de *bien garder la ville de Sonarganou*. Apparemment que cette ville, par sa position au nord du Gange, formait de ce côté le boulevard du Bengale, contre les incursions

---

(1) On en trouvera plusieurs exemples dans les *Mémoires sur l'Égypte* de M. Ét. Quatremère, tom. II, p. 286 et suiv., d'après Makrizy, auteur arabe.

(2) A l'article des sultans de Dehli, règne de *Mohammed-schah*.

des peuples du Nord. M. Hamilton (1) assure que les gouverneurs du Bengale résidaient à *Sonarganou*, et qu'*Elias-Schah* fut le premier qui quitta cette ville pour s'établir plus à l'occident; elle dut alors perdre beaucoup de son importance. Cependant tout porte à croire qu'*Elias-Schah*, en se retirant à *Pandoua*, laissa dans *Sonarganou*, outre l'hôtel des monnaies, d'autres établissemens considérables; qu'on réfléchisse que *Pandoua*, par sa situation avancée du côté de Dehli, était toujours à la veille de tomber au pouvoir de l'ennemi, tandis que *Sonarganou*, par son éloignement, n'avait rien à craindre de ce côté. Quoi qu'il en soit, il est reconnu que cette dernière ville fut long-tems encore fameuse par ses fabriques d'étoffes de coton. *Hadji-Khalfa*, géographe turc, en fait mention dans son *Djihan-numa*. Encore, au seizième siècle, sous l'empereur *Akbar*, elle était le chef-lieu d'un des *cercars*, ou districts particuliers du Bengale (2). Mais déjà la ville de *Dakka* s'élevait dans son voisinage; peu-à-peu *Sonarganou* vit ses habitans l'abandonner; son industrie fut transportée ailleurs, ses bâtimens disparurent, et bientôt ce ne fut plus qu'un simple village (3). Enfin,

---

(1) *A Geographical, statistical, and historical description of Hindostan and the adjacent countries*, t. I, Londres 1820, pag. 188.

(2) C'est ce qu'on lit dans *l'Ayn-Akberi*, ou Tableau historique, topographique et statistique de l'Hindoustan, sous *Akbar*. L'exemplaire original qui fut présenté à *Akbar* même se trouve aujourd'hui entre les mains de M. Langlès. C'est sur cet exemplaire manuscrit, *page* 162 *recto*, que nous avons trouvé le nom de *Sonarganou*.

(3) Voyez *Memoire of a map of Hindostan*, par M. le major Rennel, Londres 1793, pag. 57.

un voyageur anglais, qui passa par cet endroit en 1809, atteste qu'à cette époque il n'en restait plus de trace (1). Ainsi finissent les villes et les empires. Nulle part ces révolutions ne sont si fréquentes que dans l'Inde; la manière de bâtir en terre avec des bambous, fait que souvent une grande cité s'élève en quelques années, et tombe de même. On ferait un gros livre de la simple notice de toutes les villes qui, depuis quelques siècles, ont dominé sur l'Inde, et dont on va maintenant chercher les ruines.

Il se présente ici une question intéressante à résoudre. Quelle est l'origine de ces titres, moitié pieux et moitié pompeux, que prenaient les rois du Bengale? Nous répondrons qu'ils avaient voulu par-dessus tout imiter les sultans de Dehli, leurs anciens maîtres. Du moment qu'ils se déclaraient indépendans, n'était-il pas naturel qu'ils s'attribuassent les titres et les qualités affectées jusque-là aux anciens souverains de l'Hindoustan? c'était le moyen de satisfaire leur vanité, et d'imposer à leurs peuples par ces surnoms glorieux. Ce que nous avançons se prouve par les propres médailles des sultans de Dehli. Nous allons essayer de déterminer l'origine de ces épithètes. Dans les rapprochemens que nous avons faits à ce sujet, nous avons eu des ressources que personne n'a eues jusqu'ici. On ne connaissait pas jusqu'à présent de médailles des sultans de Dehli, antérieures à l'invasion des Mo-

---

(1) Voyez M. Hamilton à l'endroit déjà cité.

gols, au seizième siècle. Pour nous, nous avons eu à notre disposition quelques-uns de ces anciens monumens, malheureusement en bien petit nombre; mais ce qui nous a été beaucoup plus utile, nous avons reçu communication des dessins des médailles recueillies, il y a cinquante ans, dans l'Inde, par le colonel Gentil. Ce n'est pas que la collection de Gentil soit complète; mais à deux ou trois sultans près, il n'a pas régné un seul prince à Dehli et dans le nord de l'Inde, depuis le quatrième siècle de l'hégire, ou dixième de J.-C., jusqu'au siècle dernier, dont elle n'offre au moins une médaille. Nous avons fait, sur ces dessins et sur l'histoire des princes auxquels ils font allusion, un travail considérable qui paraîtra avec la description des médailles orientales de M. le duc de Blacas.

Les titres de *sultan* et de *victorieux* que prend *Elias-Schah*, se trouvent également sur les médailles de Dehli. Pour ce qui est des deux mots arabes que nous rendons par *victorieux*, ils signifient proprement *père de la victoire*. Cette épithète et d'autres semblables, telles qu'*Abou'lfath*, *Abou'lfotouh*, sont très-recherchées des monarques de l'Orient. Au lieu de *père de la victoire*, on pourrait encore traduire *Abou'lmodaffer*, c'est-à-dire, *père de Modaffer*. En ce cas, *Modaffer* aurait été un des fils d'*Elias-Schah*, et le père aurait pris ce titre à l'exemple de plusieurs musulmans qui aiment à être appelés par le nom de leur fils; mais ici cette dernière explication nous semble peu naturelle; d'abord aucun auteur ne fait mention d'un fils d'*Elias-Schah*, nommé *Modaffer*.

Mais comme cette raison serait très-insuffisante, on doit considérer encore que plus d'un prince musulman paraît avoir pris ce titre sans avoir jamais eu de fils du nom de *Modaffer*. Il n'y a presque pas de souverain moderne de la Perse et de l'Inde qui ne s'arroge cette épithète, soit sur les médailles, soit sur d'autres monumens. Il en faudrait donc conclure que tous ces princes ont eu un fils du nom de *Modaffer*. Pourquoi citeraient-ils constamment ce fils, de préférence à tous les autres? Pourquoi ne voit-on pas sur ces médailles *père d'Abbas, père de Soliman* et tant d'autres noms mentionnés dans l'histoire? En général, l'usage de s'appeler *père de son fils* n'est guère pratiqué des souverains. Du moins, à ce qu'il nous semble, on n'en voit pas d'exemple sur les monumens. Bien entendu qu'il s'agit ici des siècles modernes; car pour les tems anciens il en était autrement.

Le titre de *Second Alexandre* ou *Nouvel Alexandre*, est encore emprunté de quelques médailles de Dehli; il offre un sens assez clair par lui-même. Ce n'est pas seulement dans la Grèce et à Rome que ce nom d'Alexandre a enflammé l'ambition ou l'orgueil insensé de quelques princes. On a vu dans l'Inde des hommes qui, à l'exemple de l'empereur Caracalla, se sont crus appelés à jouer le role du héros macédonien. Il semble cependant qu'aujourd'hui ce nom d'Alexandre ne réveille plus dans l'Orient les mêmes idées qu'autrefois. Depuis le quinzième siècle plusieurs potentats de l'Asie se sont qualifiés du titre de *second sahib-keran*, du nom de *sahib-keran* que portait Tamerlan,

et qui signifie *né sous une heureuse constellation ;* mais aucun, à notre connaissance, ne s'est fait appeler *Second Alexandre*. Ce changement dans les idées ne s'est pas seulement fait sentir dans l'Inde, où les empereurs mogols, issus de Tamerlan, étaient intéressés à faire prévaloir le nom de ce conquérant ; on le retrouve jusqu'en Perse, où on n'avait pas le même intérêt à rehausser la gloire du monarque tartare. On dirait donc que le nom d'Alexandre n'a pu tenir devant la fortune de Tamerlan ; ainsi tout change sur la terre ; tout passe, même la gloire des conquérans. Au reste, ces mots de *nouvel Alexandre* seraient mieux traduits *Alexandre second*, à s'en tenir à l'arabe ; mais ces mots, ainsi rendus, offrent un sens auquel les Orientaux n'ont jamais pensé. On ne dit pas en Orient Mahomet I, Mahomet II, comme nous disons Charles VIII et Charles IX. Quand, dans le même empire, il y a eu une suite de plusieurs princes du même nom ; par exemple, du nom de Mahomet, on les distingue par les noms de leur père. Ainsi on dit : Mahomet, fils de tel ; Mahomet, fils de tel autre ; et d'ailleurs, dans le cas présent, pour qu'*Elias-Schah* pût s'appeler Alexandre Second, il faudrait qu'il eût eu deux noms à la fois, *Elias* ou Élie et *Sekander* ou Alexandre ; il faudrait encore qu'il eût existé avant lui dans le Bengale un roi nommé Alexandre ; ce qu'il n'est pas possible d'admettre.

Nul doute que les titres de *Bras droit du calife, de protecteur du commandeur des Croyans* n'appartinssent aussi à *Mohammed-Schah*, sultan de Dehli ; c'était lui

en effet, qui le premier mit le calife d'Égypte en scène, et lui abandonna, pour ainsi dire, le haut domaine de l'Inde. A qui ces titres pouvaient-ils mieux convenir qu'à un tel prince? En cela il ne fut qu'imité par les rois du Bengale, qui savaient bien qu'au fond ces titres ne les engageaient à rien. On retrouve aussi l'épithète de *protecteur du commandeur des Croyans* sur les monnaies de quelques princes mahométans des douzième et treizième siècles de notre ère, dans un tems où les califes de Bagdad avaient tout à craindre de quelques princes voisins.

Le titre de *zélateur du service de Dieu* que prend *Sekander-Schah*, fils d'*Elias*, au n° III, est tiré des monnaies de *Firouz-Schah*, sultan de Dehli, son contemporain. On en doit dire autant de celui de *fort par la puissance de Dieu*, qui se lit sur les monnaies de *Mohammed-Schah*, sultan de Dehli. Nous ne connaissons ces médailles que d'après les dessins du colonel Gentil. Nous devons même avouer que ce n'est qu'à l'aide de ces dessins que nous avons pu déchiffrer le dernier titre sur notre médaille, tant il était difficile à lire.

Reste à expliquer le titre de *zélé*, qu'on traduirait plus littéralement *père du zèle*, dans le même sens que ci-dessus *père de la victoire*. Le mot مجاهد que nous rendons par *zèle*, nous paraît mis là pour مجاهدات. En effet on trouve les mots صاحب المجاهدات sur une médaille de Babour, dans les dessins de Gentil. On pourroit encore traduire *père de*

Moudjahed; mais outre les raisons rapportées ci-dessus au sujet des mots *père de Modaffer*, nous devons faire observer que le fils et successeur de *Sekander-schah* s'appeloit *Gaiath-eddin*, et qu'aucun auteur oriental ne fait mention d'un prince du nom de *Moudjahed*.

Ceux qui connaissent l'histoire musulmane, n'auront pas été surpris des pompeuses épithètes que les rois du Bengale donnoient aux califes d'Egypte : ce sont celles d'imam ou pontife suprême, et de calife magnifique, titres également affectés aux anciens califes de Bagdad. On trouvera peut-être plus singulier, que les noms des quatre premiers califes ou successeurs de Mahomet, soient inscrits sur la médaille du n° IV. En voici la raison.

L'assemblage de ces quatre noms est ici la marque de la secte religieuse à laquelle appartenaient les nations musulmanes de l'Inde. On sait qu'entre les diverses sectes qui divisent la religion mahométane, il en est deux principales qui, aujourd'hui surtout, semblent dominer sur toutes les autres. Les uns sont les partisans exclusifs des droits de la maison d'Ali, les autres ceux qui reconnaissent comme également légitimes toutes les familles de souverains qui ont régi l'islamisme. Cette division remonte jusqu'au premier siècle de l'hégire. Quand Mahomet mourut, il ne laissait aucun fils; le seul qui eût eu, par sa naissance, quelque droit à l'empire était *Ali*, mari de sa fille Fatime; malheureusement le droit de succession n'était pas alors établi en Arabie, comme il l'était ailleurs. Le fait

est qu'*Ali* ne succéda pas immédiatement à son beau-père. Il n'occupa le trône qu'après *Abou-bekr*, *Omar* et *Othman*. Aussi, dès ce moment, ses partisans commencèrent à soutenir, ainsi qu'ils le soutiennent encore à présent, qu'à lui seul devait appartenir l'autorité, et que les trois princes qui l'avaient précédé étaient des intrus et des usurpateurs. Ceux qui pensaient ainsi ne formaient pas le plus grand nombre. Les autres étaient d'avis qu'on laissât les choses comme elles étaient. Ils ne contestaient pas les droits d'*Ali* à la dignité de calife, du moment qu'il était reconnu comme tel par les provinces musulmanes ; ils demandaient seulement qu'on ne rejetât pas les trois autres, consentant à les regarder tous les quatre comme bons et légitimes califes. A ces disputes se mêlèrent des intérêts politiques et d'autres sujets de querelles dont nous ne pouvons pas parler ici. Il faut nous borner à dire que la cause d'*Ali* fut embrassée d'abord par les musulmans d'Arabie et de Mésopotamie, et que plus tard elle domina en Afrique, sous les califes *Fatimides*, qui se disaient issus de ce guerrier célèbre. Maintenant c'est en Perse qu'elle est surtout en honneur. La doctrine contraire, celle qui ne veut reconnaître aucune différence entre les quatre premiers califes, sous prétexte qu'ils étaient tous également bons, fut professée par les califes de Bagdad, et ensuite par ceux d'Égypte. C'est encore le sentiment des Turcs d'aujourd'hui. On conçoit donc que le sultan de Dehli et les autres princes musulmans de l'Inde, s'étant attachés à la doctrine des califes égyptiens, devaient aussi reconnaître les quatre

premiers califes; c'est ce qu'ils ont voulu consacrer sur leurs médailles, et qui se retrouve sur plusieurs de leurs monumens, jusqu'à l'extinction de l'empire mogol par les Anglais. Quelquefois les noms de ces califes sont accompagnés sur les médailles d'une épithète honorable tirée des belles qualités qu'on leur attribue.

En général, rien de si commun en Orient que les épithètes; il n'y a pas jusqu'aux villes musulmanes qui n'aient aussi les leurs. Sur le n° IV de nos médailles, il est question de *la ville la bien gardée*, épithète qui se rapporte probablement à *Sonarganou;* c'est la même qui, encore aujourd'hui, sert à distinguer Constantinople et certaines capitales des états mahométans de l'Afrique. Sur le n° I, *Sonarganou* porte le titre de *brillante résidence* حضرة جلال. Le mot qui signifie *résidence* a été employé de tout tems avec le même sens par les princes musulmans de l'Inde pour relever leurs capitales. Ainsi, sur les dessins des anciennes médailles de l'Inde recueillis par le colonel Gentil nous lisons les mots : *résidence de Lahor, résidence de Dehli, résidence de Moultan.* Le même mot est aussi d'usage en Afrique. Rien de plus commun, par exemple, que les monnaies de Fez et de Maroc, sur lesquelles on le trouve. C'est une erreur de tous ceux qui ont eu à publier de ces médailles d'avoir lu حصن ou *château*, pour حضرة ou *résidence*. D'abord il est facile de se convaincre par ses yeux qu'ils se sont trompés même à s'en tenir aux dessins qu'ils ont donné de ces médailles; mais de plus, si on prend la peine de

lire les pièces diplomatiques de ces contrées ; par exemple, celles qui ont été insérées par M. de Sacy dans sa *Chrestomathie arabe*, on y trouvera le mot de *résidence*. La seule difficulté qu'on puisse nous faire est relative à l'épithète de جلال ou *brillante*, qui accompagne sur notre médaille le mot *résidence*. Nous sommes obligé d'avouer que ce mot ainsi employé nous était tout-à-fait inconnu. On en trouve pourtant d'autres à peu près semblables ; par exemple, au tome I, p. 414 de la *Chrestomathie arabe*, la ville de Maroc est qualifiée de *résidence sublime* حضرة عليّة. C'est comme nous disons en France *la bonne ville de Paris*. On pourrait nous objecter encore que les deux mots حضرة جلال ainsi construits, ne sont pas peut-être en harmonie avec les règles de la grammaire arabe ; aussi, ne voulons-nous pas défendre absolument notre manière de les interpréter. Il faut cependant se donner de garde de trop insister sur ces sortes de raisons. On aurait tort de croire qu'on ait jamais écrit la langue arabe dans l'Inde, comme elle le fut jadis à Bagdad, et à Bassora. Pour ne pas citer d'autorité nouvelle, on pourra remarquer sur la médaille n° IV, le mot *ville* privé de l'article, qui devait lui appartenir. Cette faute contre la grammaire est tout justement comme si pour dire en français *frappée dans la ville la bien gardée*, nous disions, en nous en tenant strictement à la langue arabe, *frappée dans ville la bien gardée*.

Voilà pour ce qui regarde ces cinq médailles ; dans

le prochain cahier, nous en donnerons la représentation avec quelques observations générales sur les médailles musulmanes à figures.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE DE LA VILLE DE KHOTAN, *tirée des annales de la Chine et traduite du chinois, suivie de recherches sur la substance minérale, appelée par les Chinois* pierre de Iu, *et sur le* jaspe *des anciens;* par M. ABEL-RÉMUSAT. — Paris, in-8°, xvj et 240 pages (1).

PAR un préjugé assez généralement répandu, surtout parmi les géographes et compilateurs de profession, les Chinois passent pour n'avoir aucune idée des pays étrangers. Cent fois on a dit et redit qu'ils regardaient la Chine comme étant au milieu du monde, et tous les autres royaumes comme de petites îles qui l'entourent. Malgré les extraits géographiques des livres chinois, donnés par *Visdelou* et *Deguignes* père, de pareilles absurdités se répètent tous les jours. M. Abel-Rémusat s'est donc acquis un double mérite par la traduction de l'*Histoire de Khotan*, parce qu'elle ne peut manquer de détruire le préjugé qu'on a contre la géographie chinoise, et parce qu'elle jette un nouveau jour sur une partie de l'intérieur de l'Asie, qui nous était presque totalement inconnue.

---

(1) Se vend chez MM. DONDEY-DUPRÉ, rue St.-Louis, n° 46, au Marais; et rue de Richelieu, n° 67. — Prix : 4 fr. 50 cent; papier vélin, 9 francs.

Avant de m'occuper de son ouvrage, je crois devoir dire quelques mots sur la position géographique de *Khotan*, nommé *Khotian* par les Chinois, et donner quelques extraits des auteurs asiatiques, relatifs à cette ville, de même qu'aux provinces de *Kachghar* et de *Iarkand*, qui se trouvent dans son voisinage, et auxquelles elle a toujours appartenu.

Khotan, ville célèbre dans l'Orient par son musc et par la beauté de ses habitans, est placé dans les anciennes cartes sous le 37° 10' de latitude et 81° 18' de longitude orientale de Paris. Cette position fautive est celle qui lui était assignée dans les cartes de l'empire chinois, levées en partie par les jésuites, et publiées par ordre de l'empereur *Khang-hy*, vers la fin de son règne (1722). Dans ces cartes toute la partie de l'Asie intérieure, qui se trouve à l'occident de *Khamil* ou *Hami*, n'est figurée que d'après les notions vagues recueillies chez les *Kalmuks* et les *Mongols*, et d'après quelques itinéraires apparemment défectueux; de sorte qu'on n'y pouvait attacher que peu de confiance. *Khian-loung*, le petit-fils de *Khang-hy*, fit au milieu du siècle passé la conquête du royaume des *Euleuts*. Il envoya à plusieurs reprises les P. P. *Félix d'Arocha*, *Espinha* et *Hallerstein* dans ces contrées nouvellement soumises, pour y faire des observations astronomiques, et en lever une carte. Ils déterminèrent la position de quarante-trois endroits de la petite *Boukharie*, et trouvèrent que celle de *Khotan* ou d'*Ilitchi* était de 37° de latitude, et 35° 52' à l'occident de *Peking*, ou 78° 15' 30" à l'orient de Paris.

Leurs observations placent donc *Khotan* à 10' plus au sud, et à 3° 4' 30" plus à l'ouest, qu'il ne se trouve dans les cartes du célèbre d'Anville. C'est cette position qu'on peut regarder comme la seule véritable. Elle a été adoptée dans la grande carte de l'empire, publiée à *Peking*, en 1760, en cent quatre feuilles, par ordre de *Khian-loung* et sous la direction des jésuites (1). J'ai suivi cet exemple dans la petite carte de l'Asie, insérée dans l'*Asia polyglotta*, dans laquelle tous les endroits de la petite *Boukharie* sont placés d'après les observations des astronomes cités plus haut.

La géographie turque, imprimée à Constantinople sous le titre de *Djihân-numa*, donne une description curieuse de *Kachghar*, de *Iarkand*, de *Khotan* et de quelques autres villes de la petite *Boukharie*. Heureusement cette description n'a pas pu être extraite des ouvrages européens, qui se trouvaient entre les mains de l'auteur, et avec lesquels il a gâté son livre en grande partie. Je crois donc qu'on les verra ici avec plaisir; d'autant plus que M. le chevalier Jaubert a bien voulu revoir avec moi la

---

(1) M. *Morrison* donne, dans son *View of China*, une autre position à *Khotan*, savoir : 35° 16' de latitude et 34° de longitude occidentale de *Peking* (80° 7' 30" E. de Paris). Elle ne mérite aucune confiance, puisqu'elle n'est pas extraite de la géographie des *Mandchoux*, mais des notes qui accompagnent un petit planisphère en une feuille, publié à *Peking* en 1795. Ce planisphère, que j'ai examiné à Londres, a été fait par des Chinois; les missionnaires, membres du tribunal des mathématiques de *Peking*, n'y ont pris aucune part.

traduction sur le texte imprimé à Constantinople. Les latitudes et longitudes, prises dans les géographes arabes sont naturellement très-fautives, parce qu'elles ne sont pas fondées sur des observations astronomiques, mais calculées d'après des itinéraires et des relations de voyageurs.

كاشغر *Kachghar* (1) est le principal royaume de cette région (du *Turkestán*). Il s'étend considérablement en longueur et en largeur, et se trouve à quinze journées au nord-est d'*Andoudjan*. Ses limites septentrionales sont les montagnes du pays des *Mogols*, desquels descendent plusieurs rivières qui coulent vers le *Kachghar*. Au midi il a le pays de *Chach* et une partie du *Rikistan* (ou *du pays sablonneux*); à l'ouest, une branche des mêmes montagnes dont il vient d'être parlé, et qui est semi-sphérique. Les rivières qui découlent de cette chaîne se dirigent à l'orient. Tout le pays de *Kachghar* et de *Khotan* est situé au pied de cette montagne, qui va à l'orient jusque dans le pays des *Kalmaks*. Le royaume de *Kachghar* est terminé à l'orient et en partie au midi par une vaste plaine sablonneuse, remplie de forêts. On compte trois mois de chemin de *Kachghar* et de *Chach* au pays de *Thourfan*. Anciennement il y avait dans ces plaines des lieux habités; maintenant il ne reste que les noms de deux d'entre eux, savoir ceux de ثوب *Tsoub* et

---

(1) D'après les Observations des Jésuites envoyés par l'empereur *Khian-loung*, elle est sous le 39° 25' de latitude et 71° 15' 30" de longitude.

de كنك *Kenk*. Les autres sont ensevelis dans les sables, qui les ont couverts et entièrement ruinés. On chasse dans ces plaines des chameaux sauvages.

La ville de *Kachghar* est la résidence du roi, elle est située au pied de la montagne occidentale de laquelle sortent plusieurs rivières, qui arrosent les champs labourables. Une d'entre elles porte le nom de تمن *Temen*. Autrefois elle passait au milieu de la ville. *Kachghar* ayant été ruinée par *Mirza Abou-bekr*, elle fut rebatie par son ordre sur un des bords de la rivière, qui de cette manière passe aujourd'hui à côté de cet endroit. Dans le *Taqouim, d'Aboulfeda* on lit, d'après *Massoudi*, auteur du livre intitulé *Qanoun*, que le nom de *Kachghar* doit être écrit avec un ق *qaf*; que c'est une grande ville dont les habitans sont mahométans, et qu'elle porte aussi le nom de اردوكند *Ordou-kend*. Le *Cheikh Sa'ad-eddin* était originaire de *Kachghar*.

ياركند *Iarkand* (1), ville où il y avait une résidence royale, est située au 112° de longitude et au 42° 30' de latitude. Autrefois elle était grande, mais elle tomba peu à peu en ruines, et devint la retraite des bêtes féroces. Ensuite elle fut rebâtie par *Mirza Abou-bekr*, qui y établit sa résidence, ayant trouvé que l'air et l'eau convenaient à son tempérament. Ce prince y fit conduire des eaux et élever de beaux édi-

---

(1) 38° 19' latitude et 73° 57' 30".

fices. Il l'entoura d'une muraille de trente coudées de hauteur, et fit planter dans les environs 1200 jardins. Sous le rapport de l'irrigation des arbres et des jardins remplis de fleurs, il n'y a pas dans tout le pays de *Kachghar* un endroit comparable à *Iarkand*. L'eau y est excellente et abondante. La rivière qui y passe diminue au printems et augmente au milieu de l'été. On tire de son lit de la pierre de jaspe (*jaspis*). L'air de *Iarkand* n'est pas pur; mais dans tout le pays de *Kachghar* l'eau et l'air sont froids et sains, et les habitans jouissent d'une complexion vigoureuse. Quoique les fruits y abondent, il n'y a que peu de maladies; on ne retire pas un grand profit de ces fruits. La population se divise en quatre classes : l'une est celle des sujets (رعايا); l'autre des قوچين *Qoutchin*, qu'on appelle aussi soldats (*sipahi*); une autre, celle des tribus nomades (ايماق *aimaq*); et la quatrième est celle des gens de loi et des employés du gouvernement. Depuis *Iarkand* jusqu'à لاخوف كه *Lakhouf-keh*, il y a trois journées de caravane. Cet espace est rempli de rivières, d'arbres et de jardins. Après l'avoir parcouru, il reste dix journées de marche jusqu'à *Khotan*. A l'exception des stations, il n'y a sur cette route aucun lieu habité. Le pays est désert.

Ienghi-H'iszar, ينكى حصار (la forteresse nouvelle), est un bourg proche de *Iarkand*, au 110° 30' de longitude et 42° 30' de latitude.

سنجو *Sandchou*(1). On met un *kesra* sur le س et un *dhamma*, sur le ج. C'est une ville éloignée à six journées au midi de *Jenghi-H'iszar*, à douze journées à l'occident de *Tubet*, et à la même distance à l'orient de *Kachghar;* de sorte qu'elle se trouve au milieu de ces deux endroits et de *Kichmir* (Kachemir), qui est tout droit vers le midi à quinze journées.

La ville de ختن *Khoten* (2), dont le nom est écrit dans le *Taqouim* (d'Aboulfeda) avec un *dhamma* sur le خ, est située à l'extrémité du *Turkestán*, au delà de يوزكند *Iouz-kend*. Il y a beaucoup de rivières. Elle se trouve au 116° de longitude et au 42° de latitude, d'après le *Taqouim*. L'auteur du livre des *Sept Climats*, dit que c'est une des villes les plus célèbres, mais maintenant ce sont ses ruines seules qui sont célèbres. Il passe par ce pays deux rivières, dont l'une porte le nom de قراتاش *Qara-tach* (3) (pierre noire), et l'autre celui de يورونك تاش *Iouroung-tach* (4) (pierre blanche), desquelles on tire du يشب *yecheb* (jaspis

(1) 36° 25' latitude, 76° 20' 30" longitude.

(2) Voyez sa position au commencement de cet article.

(3) 37° 10' latitude, 77° 53' 30" longitude.

(4) 36° 52' latitude, 78° 30' 30" longitude. Dans l'original turc ce nom est écrit ارونك تاش *Aroung-tach;* mais c'est une faute, puisqu'en Ouigour, *iouroung* signifie *blanc*, et que cette rivière porte encore aujourd'hui le même nom. تاش *Tach* est aussi une faute de copiste dans les deux noms des rivières, il faudrait écrire قاش *qach*, qui est la dénomination *ouigoure* du *Iu*, ou *Jaspis* des anciens.

ancien), que les habitans vendent avec avantage. La majeure partie des objets de commerce consiste en toile, en soie et en blé, qu'on recueille en abondance. Il s'y tient une foire une fois par semaine, le vendredi, où s'assemblent environ vingt mille personnes, qui viennent des environs.

اخسو *Akhsou* (1) est une ville royale à 110° 30' de longitude et à 44° de latitude, à sept journées au nord de *Ienghi-H'iszar*. Elle a été la résidence des rois de *Kachghar* et de *Iarkand*.

طرفان *Thurfan*, ville qui se trouve sur la route de *Samarqand* au *Khatai*, à dix-huit journées d'*Andoudjan*. Croyant *Thurfan* située au milieu du pays des *Mogols*, quelques auteurs ont prétendu que cette ville était entre *Kachghar* et *Khotan*. On compte vingt journées de là au *Khatai*.

Tels sont les renseignemens que le *géographe turc* fournit sur les villes de la petite *Boukharie*.

Une description chinoise des pays occidentaux, qui porte le titre de *Si-yu-ouen-kian-lou*, publiée à *Peking* en 1777, donne les détails suivans sur *Khotan*.

Khotian est une grande ville à la frontière des *Musulmans*. Il y a de cet endroit vingt journées au sud jusqu'au *Tubet* ultérieur. Au nord, 700 *ly*, jusqu'à *Iarkiang*. Vers l'occident, tout est couvert de montagnes très-hautes et de chaînes qu'il est impossible de

---

(1) 41° 9' latitude, 80° 27' 30'' longitude E. de Paris.

franchir. Ces montagnes s'étendent jusqu'aux peuples qui habitent hors des limites de l'empire. A l'orient, il n'y a que des déserts sablonneux et des terrains marécageux, qui vont presque jusqu'au lac *Sing-sou-hai* (près de la source du fleuve jaune). Le pays est mauvais et gouverné par deux officiers supérieurs. Il n'y a que deux cent trente-deux hommes de garnison. Il dépend du commandant général de *Iarkiang*, qui a six villes sous ses ordres; savoir: *Khotian*, *Youroung-kach*, *Kara-kach*, *Tsira*, *Karia* et *Takhobouï*. Chacune de ces villes a son *Akim-bek*. Ces *Akim-bek* ont le rang de la troisième ou de la cinquième classe; ils forment ce qu'on appelle le conseil de *Khotian*.

Le terrain est plat et rempli de champs fertiles et bien arrosés dans un espace de mille *ly*. La population est considérable; on y recueille beaucoup de pierres de *Iu* qu'on porte à *Iarkiang*. Les melons et d'autres fruits y viennent en abondance. Le peuple a des mœurs douces et simples; il est sincère et n'aime ni la paresse ni la flatterie. Les hommes labourent les champs et les femmes s'occupent de travaux domestiques et du commerce. Elles cultivent les vers à soie. La soie des montagnes est la plus estimée. On en fait de très-belles étoffes qui ont beaucoup d'éclat, et qui sont très-recherchées. Anciennement *Khotian* portait le nom de *Iu-thian*. Les *Boukhares* appellent les Chinois *Khetan*. Comme sous la dynastie de *Han*, tous ces pays occidentaux étaient soumis à l'empire; il paraît que des Chinois y sont restés établis, et que c'est

d'eux que descendent les musulmans de *Khotian*. C'est pour cette raison que les gens du pays appelaient cet endroit, ville de *Khetan*, dont on a fait par corruption *Khotian* (1).

Le même ouvrage donne l'itinéraire suivant de *Kachghar* à *Khotian*, qui fut celui des troupes chinoises pendant la guerre contre les *Euleuts*.

De *Kachghar*

à *Gousin-taskhoûn*, ...	90 *ly*.
à *Dcha-boulak*, ...	80
à *Khoser-tsamroung*, ...	50
à la station *Gobi-nay*, ...	70
à *Gira-goudchas*, ...	70
à *Ierkiang*, ...	50
à *Poszu-tsian*, ...	70
à *Lokho-kerianggar*, ...	110
à *Goumatai*, ...	180
à *Goungdelik*, ...	90
à *Bian-urman*, ...	90
à *Khak-khach* ou *Khotian*...	110
Total.........	1060 *ly* à 200 par deg.

Cet itinéraire correspond pour les distances avec la carte des Jésuites de 1760, et avec celle que j'ai ré-

(1) Ceci est une conjecture qui me paraît sans fondement, puisque le nom de *Khetan* est sans doute une corruption de *Khatai*, nom que les Orientaux donnent à la Chine septentrionale et à ses habitans. Ce nom dérive de celui des *Khitans*, qui avaient subjugué cette partie de la Chine, long-tems après l'extinction de la dynastie des *Han*.

digée pour mon *Asia polyglotta*, mise au net sous mes yeux par M. *Louis de L'Or.*

L'histoire de *Khotan*, traduite par M. Abel-Rémusat, forme le cinquante-cinquième livre d'une collection chinoise très-volumineuse, qui porte le titre de *Pian-i-tian*. Dans cette collection, on a rassemblé tous les faits relatifs aux nations étrangères, en les arrangeant chronologiquement, suivant l'ordre des dynasties sous le règne desquelles on a eu des rapports avec ces nations. M. Abel-Rémusat a presque entièrement conservé cette forme dans sa version française. Son but était de faire juger, par cet échantillon, de ce qu'on peut trouver dans les livres chinois, qu'on a, jusqu'à présent, extraits plutôt que traduits, et de la manière dont les faits y sont raisonnés. Il adoptera un système de rédaction plus resserré et plus conforme au goût européen, dans les traductions qu'il compte donner de l'histoire particulière des villes de *Ierkiang* (Iarkand), *Kachghar*, *Bichbalig* et de quelques autres pays situés entre le Tubet et la frontière de la Sibérie. Nous attendons avec impatience ces traductions, et nous engageons ce savant à les donner au public aussitôt que possible, pour faire disparaître des abrégés géographiques un amas d'absurdités, reçues à bras ouverts par les compilateurs, et entre lesquelles le double *Kachghar* occupe le premier rang. Le voyageur anglais, M. Elphinstone (1), ayant entendu parler de la ville

---

(1) Dans son livre (*Account of Caubul*), cet auteur place le pays

de *Kachghar*, dans le nord de la petite *Boukharie*, et du pays du même nom situé dans la partie méridionale de cette contrée, n'a pas su autrement combiner ces notions, que de supposer deux *Kachghar*. Il est cependant bien clair, que dans le premier cas il était question de la capitale, et dans le second du pays qu'elle gouverne.

D'après la description chinoise, *Khotan* paraît être une colonie hindoue. Son nom dérive des mots sanskrits *kiu-sa-tan-na* (kou-stana), qui signifient *mamelle de la terre*; et cette traduction a été trouvée juste par M. Chézy. Dans les anciens livres chinois, *Khotan* est ordinairement appelé *Iu-thian*, mais depuis le règne de la dynastie des *Mandchoux* on y a substitué le mot de *Khotian*, qui approche plus de la véritable prononciation de son nom. M. Abel-Rémusat remarque avec raison que *Khotan* ne peut venir du mot mongol *khoda*, qui signifie *ville murée*, et qui paraît être dérivé du sanskrit *kòtta* (fort); puisque le nom de *Khotan* se trouve déjà dans les relations chinoises antérieures au règne de *Tchinghiz-khan*, dans un tems ou les *Mongols* n'avaient pas encore dépassé le désert de *Gobi*, et n'habitaient qu'entre le lac *Baikal* et le fleuve *Keroulen* ou *Kerloun*.

La religion de *Bouddha* florissait déjà à *Khotan* avant l'ère chrétienne, et elle s'y est conservée jusqu'au moment ou les Turcs mahometans et conqué-

---

de *Kachghar* à l'ouest de *Badakhchan*, et dans sa carte à l'orient de la même province.

rans ont envahi toutes les villes de la petite *Boukharie*.

Ce qui rend cette description chinoise extrêmement précieuse, c'est qu'elle correspond parfaitement, pour la situation de cette ville et des pays qui y appartiennent, avec les relations mahométanes, que je viens de citer au commencement de cet article, et avec la manière dont les cartes chinoises, dressées d'après les observations des *PP. Félix d'Arocha*, *Espinha* et *Hallerstein*, figurent le pays et la direction des fleuves et des montagnes.

La chaîne des très-hautes montagnes appelées *Thsoung-ling* par les Chinois, commence à l'occident de *Kachghar*, où elle se sépare des montagnes neigeuses, appelées *montagnes célestes*, et se dirige vers le sud-ouest, pour se joindre à l'*Hindoukouch*, dont elle forme ensuite la continuation occidentale. Au sud du lac *Khach*, elle se joint aux montagnes *Kuen-lun*, sur lesquelles le *Houang-ho*, ou *le fleuve jaune*, prend sa source. Cette chaîne s'appelle, dans la langue du pays, *Tartach-daban*. Le nom chinois *Thsoung-ling* signifie *chaîne des oignons*, parce que cette plante s'y trouve en abondance. *Thsoung* dénote aussi la couleur bleuâtre de l'oignon, et c'est pour cette raison que M. Abel-Rémusat a préféré traduire ce nom par *montagnes bleues*.

Le pays borné au sud et à l'ouest par la chaîne *Thsoung-ling* est fertile. Le climat y est favorable à l'agriculture et à la culture de la vigne et de la soie. Cette dernière production paraît y avoir été apportée par une princesse chinoise, qui épousa un roi de

Khotan. Ce fait n'est pas marqué dans les annales chinoises, qui sont en général très-exactes pour de pareils événemens. Il paraît donc qu'il a eu lieu pendant le tems de la division de l'empire, qui arriva après l'extinction de la dynastie des *Tsin*, ou l'an 419 de notre ère, et cette princesse appartenait vraisemblablement à la famille des *Wei septentrionaux*, qui ne possédèrent que le Nord de la Chine, tandis que le Midi de ce pays se trouvait sous la domination des *Soung*. On ne peut donc raisonnablement supposer que les Grecs et les Romains, du tems d'Auguste et de Trajan, eussent déjà reçu la soie (*sericum*, σὴρ) comme une production de *Khotan*, long-tems avant que les vers à soie et les mûriers y eussent été apportés de la Chine. Il paraît qu'on parlait alors dans ce petit royaume une langue dérivée de la même source que le sanskrit. On y aurait appelé la soie *kausóyam*, mot par lequel cette matière est désignée dans cette langue. La dénomination *sir*, originaire de la Chine (voyez ce journal t. II, page 244), n'aurait pas pénétré dans l'Occident, si la chose même y avait été apportée d'un pays où l'on parlait un dialecte *Hindou*.

Les bornes de ce journal ne me permettent pas d'extraire toutes les choses intéressantes qu'on trouve dans l'histoire de *Khotan*, traduite par M. Abel-Rémusat; mais je ne puis m'empêcher de présenter un rapprochement singulier entre les traditions conservées par les peuples de l'intérieur de l'Asie, et de celles qui sont rapportées par Hérodote d'après le récit des prêtres Egyptiens.

Une armée de *Hioung-nou* (Turcs) très-considérable vint faire une invasion dans le royaume de *Khotan*. Le roi de ce pays n'avait par de forces suffisantes pour s'opposer à l'ennemi. Il fit donc préparer un sacrifice aux rats du désert, et les supplia d'être ses auxiliaires. La même nuit il vit en songe un gros rat qui lui dit : « Vous avez réclamé notre secours ; » disposez vos troupes pour livrer bataille demain » matin, et vous serez vainqueur. » Le lendemain, le roi attaqua à l'improviste les *Hioung-nou*. Ceux-ci surpris voulurent monter à cheval et endosser leurs armures ; mais il se trouva que les harnois de leurs chevaux, les habits des soldats, les cordes des arcs, les courroies de leurs cuirasses, tout ce qui était fait d'étoffe ou de fil, avait été entièrement rongé et mis en pièces par les rats. Ainsi, privés de tout moyen de défense, ils tombèrent sous les coups de leurs ennemis. Leur général fut tué, et l'armée entière faite prisonnière. — Le roi de *Khotan* voulut témoigner aux rats sa reconnaissance pour un service si important : il construisit un temple, fit des sacrifices, et depuis ce tems on n'a cessé d'y faire des offrandes. Voilà l'extrait du récit asiatique, entendons à présent celui des Égyptiens, rapporté par Hérodote (II. 141).

« A la mort d'*Anysis*, un prêtre de Vulcain, nommé *Sethos*, lui succéda. Ce roi négligea beaucoup l'ordre des guerriers..... Lorsque peu de tems après, une armée nombreuse, commandée par *Sanacharib*, roi des Assyriens et des Arabes, vint attaquer l'Égypte, aucun des guerriers égyptiens ne voulut marcher. Le

prêtre-roi, inquiet de ce refus, et incertain du parti qu'il devait prendre, entra dans le temple de Vulcain, et vint déplorer aux pieds de la statue du dieu, les malheurs qui le menaçaient. Pendant qu'il exhalait ses plaintes, le sommeil s'empara de ses sens, et il lui parut voir en songe le dieu debout, près de lui, qui le rassurait, et lui promettait qu'avec le secours qu'il allait recevoir il n'aurait rien à craindre de l'armée arabe. Le roi se confiant à cette vision, rassembla tous ceux qui consentirent à le suivre, il marcha vers Peluse, qui est le point par lequel on peut pénétrer en Égypte, n'ayant avec lui aucun soldat, mais seulement un ramas de marchands, d'artisans, et de journaliers. Il était à peine arrivé, qu'un nombre infini de rats champêtres se répandit dans le camp ennemi, et, pendant le cours d'une seule nuit, rongea si bien les cordes des arcs, les carquois, et jusque aux attaches des boucliers, que l'armée, privée de toute espèce d'armes, fut contrainte de prendre la fuite le lendemain. Poursuivie par les Égyptiens elle perdit beaucoup de monde. En mémoire de cet événement, on voit dans le temple de Vulcain une statue de pierre qui représente *Sethos* tenant dans sa main un rat, avec cette inscription : « En me voyant, apprenez à révérer les dieux. »

Pendant mon séjour à *Irkoutsk* en 1806, on reçut un rapport du commandant d'*Okhotsk*, qui portait qu'une troupe innombrable de rats, ayant traversé la mer, était venue manger non seulement tout ce qui se trouvait dans les magasins du gouvernement, mais

les magasins eux-mêmes. Il paraît cependant que dans cette circonstance les rats n'étaient pas des alliés, mais qu'ils furent aidés dans leur entreprise contre les magasins.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Abel-Rémusat est une dissertation très-savante sur la *pierre de Yu* des Chinois, appelé *kach* ou *gach* par les peuples turcs et mongols. C'est le يشم *yechem*, يصب *yeseb* ou يشف *yechef* des Persans et des Arabes, et le *jaspis* des anciens. L'auteur a recueilli, avec beaucoup de soin, tout ce qu'il était possible de trouver sur cette production des hautes montagnes de l'intérieur de l'Asie. Il démontre avec une rare sagacité, qu'elle ne pouvait être la matière des précieux *vases murrhins*, et que ceux-ci devaient être du *spath-fluor* (fluate de chaux). Nous adoptons volontiers cette opinion qui nous paraît réunir en sa faveur le plus grand nombre de probabilités désirables. Nous remarquons en même tems, que ceux qui ont cru que les vases murrhins étaient de la porcelaine chinoise ignoraient, vraisemblablement, que l'invention de la porcelaine est d'une époque postérieure à celle où l'on fesait usage des vases murrhins à Rome; puisque cette invention ne date que du quatrième siècle de notre ère.

KLAPROTH.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 Novembre 1823.

Les personnes, dont les noms suivent, sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Le Chevalier Bernardini, ancien officier-supérieur de la marine et géographe.
Le Comte de Bray, ministre plénipotentiaire, envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Bavière.
Le Comte de Clarac, conservateur du Musée.
Œlsner, conseiller de légation de S. M. le roi de Prusse.
Le Comte de Pille, lieutenant-général.
Le Chevalier Quinque.
Le Révérend Marck Wilks.

Un membre fait observer que le nombre des associés correspondans s'est considérablement accru depuis l'établissement de la Société; qu'il comprend maintenant la plupart des personnes qui cultivent avec succès, hors de France, quelques parties du domaine de la littérature orientale, et qu'il est à désirer que, conformément à ce qui s'observe dans les autres sociétés savantes en France et à l'étranger, le conseil ne confère à l'avenir le titre d'associé correspondant qu'à des personnes qui auraient formellement marqué le désir de l'obtenir; et qui, par des ouvrages utiles, ou par des services rendus à la littérature

asiatique, mériteraient qu'il leur fût accordé. En conséquence, il propose d'adopter un article destiné à modifier la partie du réglement relative à la nomination des associés correspondans; en tant qu'elle dépend du conseil. Cet article est ainsi conçu :

« Les associés correspondans sont nommés par le conseil, sur une présentation faite par deux de ses membres. L'examen des titres de la personne proposée est renvoyé à une commission de trois membres, non compris ceux du bureau, laquelle, dans une séance subséquente, fait un rapport sur les travaux littéraires du récipiendaire, et les services qu'il a rendus ou qu'il peut rendre aux lettres orientales. »

Les conclusions de ce rapport sont mises en délibération dans le conseil qui prononce l'adoption ou le rejet de la proposition.

La proposition est appuyée par plusieurs membres. L'article, qui en est l'objet, est soumis à la délibération, mis aux voix et adopté.

M. le comte de Lasteyrie annonce que, dans la vue d'augmenter l'utilité de la traduction de *Mencius*, faite par M. Stanislas Julien, et dont l'impression a été arrêtée dans la séance du 4 août dernier, il a fait lithographier et imprimer à ses frais le texte même de cet auteur chinois, dans le but de contribuer à répandre et à faciliter l'étude de la langue chinoise.

Il propose au conseil d'arrêter que le texte et la traduction seront vendus ensemble, et que la traduction sera vendue au prix coûtant aux membres de la Société qui voudront l'acquérir, conformément aux réglemens; en s'engageant lui-même à leur donner le texte au prix réduit, tel qu'il sera fixé pour les libraires. Cette proposition est agréée par le conseil, dont plusieurs membres expri-

ment à M. de Lasteyrie leurs remercîmens pour l'entreprise utile qu'il annonce.

M. Capefigue termine la lecture de ses *Extraits de l'Alexiade d'Anne Comnène*, relatifs aux Croisades.

M. Fresnel lit un *Mémoire sur l'Éducation chez les Chinois*.

M. Klaproth lit une *Note sur les Ambassades à la Chine*.

M. Morénas est admis à présenter *des Observations sur l'analyse des Oupnek'hat*, par M. le comte Lanjuinais.

M. le comte Lanjuinais donne des explications verbales sur plusieurs points des observations précédentes.

M. Allier d'Hauteroche lit un *Mémoire sur une Médaille anecdote de Polémon I*, roi de Pont.

Ouvrages offerts a la Société.

Par M. Garcin de Tassy : 1° *Traité d'Orthographe arabe*, en turc, un manuscrit in-18; 2° *Petite Grammaire arabe*, en arabe, un manuscrit in-18; 3° *Traité de Grammaire*, *etc.*, par Abou-elhousn-elmaleki-echchazi, un manuscrit in-8°; 4° *Petit Vocabulaire persan, turc et arabe*, un manuscrit in-8°; 5° *Recueil d'Historiettes, de Chansons, etc.*, en arabe, manuscrit oblong. — Par M. Agoub : *Discours historique sur l'Égypte*, une broch. in-8°. — Par M. Albert de Montémont : *Lettres sur l'Astronomie*, en prose et en vers, 4 vol. in-18. — Par M. de Hammer : *Motenebbi der grosste arabische Dichter*, 1 vol. in-8°. — Par M. Klaproth : *Lettre à M. Champollion jeune, relative à l'affinité du Cophte avec les langues du nord de l'Asie et du nord-est de l'Europe*, une br. in-8°. — Par M. le comte Fabre de l'Aude : *Réflexions Philosophiques et morales*, italien et français, 1 vol. in-12.—Par M. Le-

tronne : *Lettre à M. Maltebrun sur quelques locutions grecques dans un décret des habitans d'Olbia* (extrait des Annales des Voyages), une broch. in-8°. — Par M. le chevalier Bernardini : *Discours sur la Langue illyrienne et sur le caractère des peuples de la côte orientale du golfe Adriatique*, une broch. in-8°. — Par M. Morénas : *Vocabularies of Indian Languages* (Amérique septentrionale), une broch. in-8°; *Des Castes de l'Inde*, ou *Lettres sur les Indous*, une broch. in-8°. — Par M. Lee : *Vetus testamentum Syriacè*, Londres 1823, 1 vol. in-4°. — Par M. Mihanovich : *Zusammenstellung von 200 laut und Sinnverwandten Wœrtern der Sanskrites und Slawischen*, une broch. in-4°.

RÉCLAMATION.

Dans les Archives pour l'histoire, la littérature et les arts, qui paraissent en Allemagne, M. *Mihanovich* a inséré une comparaison très-bien faite entre les mots sanskrits et ceux des langues slaves. Il y cite une brochure publiée à Saint-Pétersbourg en 1811, sans nom d'auteur, et qui porte le titre : *Rapports entre la langue sanskrite et la langue russe, présentés à l'Académie russe*. Il l'attribue à M. *Frédéric d'Adelung*, neveu du célèbre *J. Ch. Adelung*. Quoique je ne sois pas l'auteur de cette brochure, publiée pendant mon absence de Saint-Pétersbourg, j'ai imprimé à Berlin, en 1812, une réclamation sous le titre *Suum cuique*, contre son éditeur. J'y déclare que la plus grande partie des rapprochemens entre le sanskrit et le slave, produits par l'anonyme, m'appartenait, et que je les avais communiqués manuscrits (en 1809) à plusieurs personnes de marque à Saint-Pétersbourg, de même qu'à *M. d'Adelung*. J'ai aussi démontré le peu de fondement de plusieurs

articles ajoutés aux miens par l'éditeur, qui a vraisemblablement voulu « développer les indications données par moi. » Néanmoins la brochure en question a, jusqu'à présent, passé pour être l'ouvrage de M. *d'Adelung*, sans doute, parce qu'elle a été répandue par ses soins. Il s'est tu sur cet objet; mais moi je revendique comme mon travail la majeure partie du contenu des *Rapports* mentionnés, en laissant la rédaction et les *développemens* à l'éditeur, que je désire ne pas connaître.

KLAPROTH.

Meng-tseu seu Memcium, philosophum, inter Sinas, juxta Confucium, ingenio et dictionis elegantiâ præcellentem, è sinico textu, ad verbum latinè convertit, atque ad fidem tartaricæ versionis accuratè recognitum, notis perpetuis ex optimis interpretibus depromptis, illustravit S. Julien.

C'est-à-dire,

Meng-tseu ou *Mencius*, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius, traduit littéralement en latin, revu avec soin sur la version tartare-mandchoue avec des notes perpétuelles tirées des meilleures commentaires, par S. Julien (1).

Depuis la publication du Dictionnaire chinois-latin du P. Basile de Glemona, et des premières parties du Dictionnaire chinois-anglais du docteur Morrison; depuis surtout que les principes de la langue chinoise sont enseignés au collége royal de France, et exposés dans des *élémens* simples et méthodiques, il ne manque plus aux étudians, pour pouvoir se livrer avec succès à l'étude de cet idiome célèbre,

(1) Prix: papier ordinaire, pour les souscripteurs, 13 fr.; pour le public, 16 fr. Papier vélin, pour les souscripteurs, 20 fr.; pour le public, 26 fr.

que quelques ouvrages publiés textuellement et accompagnés de traductions littérales, sorte de secours absolument indispensable pour faire des progrès dans la connaissance d'une langue et des auteurs qui s'en sont servis. Pour le chinois, on ne possède encore en Europe qu'un seul texte un peu étendu, l'*Invariable milieu*, publié en chinois, en mandchou et en latin, par M. Abel-Rémusat; et ce texte, qui n'a que 42 pages in-4°, est loin de suffire à l'explication, pendant une seule année, du cours du Collége de France.

M. Stanislas Julien a donc cru rendre un service aux amateurs de la langue et de la philosophie chinoises, en publiant un livre entier qui, comme l'*Invariable milieu*, fait partie de ceux de l'école de Confucius, mais qui est beaucoup plus considérable. Il a choisi celui du philosophe *Meng-tseu* ou *Mencius*, ouvrage qui n'est pas moins remarquable par l'élégance du style et la beauté de la doctrine, que par l'abondance et la variété des matières qui y sont traitées. *Mencius* est estimé des Chinois presqu'à l'égal de Confucius, et l'éloge qu'en fait M. Abel-Rémusat, dans la Biographie universelle, prouve que cette estime est bien fondée. Il n'en existait encore qu'une seule traduction, ou pour mieux dire une paraphrase, faite en latin par le P. Noël, et le style de ce missionnaire est si mauvais qu'on peut à peine en soutenir la lecture. L'étude assidue des meilleurs commentaires, la comparaison que M. Julien a pris soin de faire entre le texte chinois et l'excellente version mandchoue que *Khian-loung* en a fait publier, ont fourni à M. Julien les moyens de saisir le sens, même dans les endroits les plus difficiles, et c'est à cette double source qu'il a puisé les notes et éclaircissemens qu'il a ajoutés à sa nouvelle traduction; celle-ci étant particulièrement destinée aux étudians, M. Julien a voulu qu'elle fût aussi littérale que possible. Il a poussé le scrupule à cet égard

jusqu'à rendre constamment un mot chinois par un mot latin, ou par plusieurs mots réunis par un tiret, sans rien changer à la construction. Elle a donc tout le mérite que pourrait avoir une version interlinéaire; le conseil de la Société-Asiatique, auquel l'auteur l'avait soumise, l'a fait examiner par une commission, et, sur le rapport qui lui en a été fait, il a arrêté qu'elle serait imprimée sous ses auspices. (*Voyez* le Journal Asiatique, t. III, p. 116.)

Le texte du livre de *Meng-tseu*, fidèlement calqué sur une belle édition chinoise, et reproduit par la lithographie, formera 292 pages, format grand in-8°. Rien n'a été négligé pour qu'il offrît aux étudians tous les moyens pour se perfectionner rapidement dans l'intelligence du style des livres de Confucius.

Vers composés par le roi actuel de Maroc, et qui se récitent tous les matins au haut des minarets, à la suite de l'invocation que l'on y fait entendre pour appeler les vrais-croyans à la prière. — Nous les donnons ici imprimés selon l'orthographe adoptée dans l'Afrique occidentale.

الحمد لله وحده
ذهب الليل مدبرا بظلام
واتا الصبح مقبلا بضياء
فللذي الملك لا شريك له الحمد
على ما افاد من نعماء

Gloire au seul Dieu.

La nuit fuit et fait disparaître les ténèbres avec elle, et l'aurore en lui succédant, ramène la lumière.

Hommage à celui qui est le roi, l'unique par excel-

lence, et que grâces lui soient rendues pour tous les bienfaits qu'il verse sur nous.

Le secrétaire de l'Académie des sciences et belles-lettres de Lisbonne, dans son dernier compte annuel, a présenté à cette compagnie deux ouvrages laissés manuscrits par feu le professeur d'arabe *F. J. de Souza*, déjà connu avantageusement par ses ouvrages sur la littérature arabe. Le premier est une *Revue chronologique* des souverains qui régnèrent en Afrique depuis l'an 145 de l'Hégire jusqu'à nos jours, avec le résumé historique de chaque dynastie, de son origine, et des événémens les plus mémorables de chaque règne. Le second est un *Recueil de renseignemens* sur la première entrée des Maures en Espagne, et la conquête de ce royaume, puisés dans les auteurs arabes, surtout dans l'histoire écrite par *Abou'labbas-Ahmed*, sous le titre de *Nafahat* (Odeur suave). Une commission a été chargée d'en soigner l'impression.

Il a paru à Calcutta un nouveau journal intitulé : *Le Magasin oriental*, ou *Revue de Calcutta pour la littérature nationale et étrangère* (Calcutta's review of domestic and foreign literature).

Le missionnaire W. Ward, si connu par ses travaux scientifiques sur l'Inde et les Indiens, ainsi que par le zèle qu'il a montré pour propager l'Évangile chez ces peuples, et pour faire traduire les livres saints dans leur idiome, est mort du *cholera-morbus*, le 7 mars 1823, à Calcutta, après trois jours de maladie. Le principal ouvrage de ce savant respectable, intitulé *A view of the his-*

tory, literature and mythology of the Hindoos, including a minute description of their manners and customs and translations from their principal works, contient une multitude de renseignemens intéressans et qui paraissent puisés aux meilleures sources. On y désirerait souvent plus d'ordre et de critique ; mais ce n'en est pas moins un livre très-utile. Imprimé pour la première fois à Serampore, en 1807, en 3 vol. in-4°, il a été réimprimé dans la même ville en 1818, avec beaucoup de corrections, et abrégé en quelques parties. Il a été aussi reproduit par les presses de Londres.

Il s'est formé à Benarès une Société littéraire composée sur le modèle de l'Académie de Calcutta, et destinée à lui servir d'auxiliaire.

Dans sa Séance du 26 décembre 1822, la Société Asiatique de Calcutta a reçu un très-grand nombre de monnaies et de dessins doubles, qui faisaient partie de la belle collection recueillie par les soins du feu colonel Mackenzie, (Voyez le Journal Asiatique, T. I, p. 243), qui doit être prochainement envoyée en Europe, pour y être déposée dans la bibliothèque des directeurs de la compagnie des Indes. Ces monnaies en or, en argent et en cuivre, sont au nombre de six cent soixante-neuf : la plupart appartiennent au Dekan ou Inde Méridionale. Parmi elles, il y a trente-deux pièces musulmanes en argent et vingt-huit médailles grecques ou romaines. Les dessins, qui sont très-nombreux, représentent des objets d'histoire naturelle, des monumens, des sculptures et d'autres antiquités.

Le colonel W. Franklin transmet à la Société une antique médaille qu'il regarde comme fabriquée par les *Djaina* ou sectateurs de *Bouddha*, et qui a été trouvée dans les environs de *Bhageulpour*.

Dans la même Séance on a décidé d'envoyer à la Société Asiatique de Paris un exemplaire de la collection complète des *Recherches Asiatiques*, dont le 14e volume vient de paraître.

Le secrétaire, M. Wilson, donne lecture d'un Mémoire sur la poésie dramatique des Indiens, qui contient un grand nombre de fragmens des plus célèbres compositions de ce genre, tels que le Poème pastoral de *Sacontala*, traduit en anglais par W. Jones, et reproduit en français par M. Bruguière de Sorsum, dont nous déplorons la perte récente (Voyez ci-devant p. 252); le *Prabadha-Tchandrodaya* (le lever de la lune de l'intelligence), poème moral traduit par le docteur Taylor; le *Mritchalatica*, dont il a déjà paru plusieurs extraits dans les journaux relatifs à la littérature indienne. Les Indiens comptent vingt-huit sortes différentes d'ouvrages dramatiques. Un de leurs plus célèbres écrivains en ce genre est *Bhavabhouti*, qui paraît avoir vécu dans le huitième siècle de l'ère chrétienne. On compte parmi ses poèmes, le *Malati-Madhava*, dont M. Colebrooke a donné une analyse dans le 9e volume des Recherches Asiatiques; et le *Outtara-Ramatcharitra*, ou l'Histoire de Rama après la conquête de Lanca et la délivrance de Sita.

OUVRAGES NOUVEAUX.

ANGLETERRE.

A Grammar of the Persian language, originally composed by sir W. Jones; eight edition, with much new matter, and examples from Persian authors; by Samuel Lee, professor of Arabick in the university of Cambridge; in-4°. Prix 25 fr. cartonné.

Le savant professeur M. Lee a rendu un véritable ser-

vice à la littérature orientale, en publiant cette excellente édition de la Grammaire la plus simple et la plus connue de la langue harmonieuse des Persans, édition qu'il a enrichie d'améliorations notables et d'additions importantes. Parmi les additions nous avons remarqué des notions sur la grammaire arabe qui pourront suffire à ceux qui se bornent à étudier le Persan, et des modèles d'écriture persane fournis à l'auteur par M. Wilkins. Nous devons dire aussi que M. Lee a eu soin de marquer dans les textes persans les voyelles brèves, ce qui est nécessaire pour fixer la véritable prononciation, et est indispensable pour les commençans.

G. T.

Vetus testamentum Syriace, eos tantum libros sistens qui in canone hebraico habentur, ordine vero, quoad fieri potuit, apud Syros usitato dispositos, in usum ecclesiæ Syrorum Malabarensium, jussu societatis biblicæ, recognovit ad fidem codicum manuscriptorum emendavit edidit, S. Lee, A. M., Londini, 1823, in-4°.

Jewish, oriental and classical Antiquities, ou Antiquités juives, orientales, et classiques, contenant des éclaircissemens sur l'Ecriture-Sainte, etc. Londres, in-8°, 1823.

ALLEMAGNE.

Geschichte des Islam und seiner Bekenner, ou Histoire de l'Islamisme et de ses adhérens, les Arabes, les Persans, etc., avec le récit de l'origine et des progrès de la secte des Wahabites, par Amédé Wiesner. Leipsick, 1823, in-8°.

Motenebbi, der grosste Arabische Dichter, zum ersten mahle ganz uebersezst, ou Motenebbi, le plus grand des poètes arabes, traduit en totalité pour la première fois, par M. de Hammer. Vienne, 1823, in-8°.

JOURNAL ASIATIQUE.

DE L'ÉDUCATION CHEZ LES CHINOIS,

Par M. Fulgence Fresnel.

(IIe Article.)

SECONDE PARTIE.

1. La base de nos études, dit l'auteur chinois, est la résolution d'apprendre, et cette résolution ne vaut qu'autant qu'elle est ferme et persévérante. Lorsqu'elle est telle, on devient nécessairement savant. Si cette résolution est fortifiée par l'espoir d'égaler les sages de l'antiquité, elle n'en est que meilleure. L'auteur appuie son opinion de trois traits d'histoire qui font voir la puissance d'un ferme propos, et termine par une maxime qui revient à celle-ci : « Une volonté arrêtée commande aux choses. »

2. Ce qu'il appelle « Le véritable secret pour apprendre, consiste à tenir un journal d'étude que l'on repasse tous les dix jours ou tous les vingt jours. C'est par ce moyen, dit *Tseu-hia* dans le *Lun-yu*, qu'on acquiert journellement des connaissances nouvelles, et qu'on prévient chaque mois l'oubli de ce qu'on a précédemment appris. De toutes les bonnes

manières d'étudier, il n'y en a point de meilleure que celle-là.

3. Que l'étudiant qui ne fait pas tout son possible pour s'instruire, se demande comment il remplira sa tâche lorsqu'il sera enfermé dans la salle des examens. Qu'il songe combien amère sera sa douleur, dans quel embarras cruel il se trouvera, quand un sujet lui sera proposé dont il n'entendra pas le sens. Que l'étudiant paresseux réfléchisse encore au rôle qu'il joue dans la compagnie de ses amis; tandis que ceux-ci conversent dans un style élégant, le sien est grossier et vulgaire, et si par fois on dit un bon mot devant lui, il y demeure étranger et n'en comprend ni le sens ni le sel.

. . . .

6. Notre auteur recommande aux étudians de ne point passer d'une section à une autre dans la lecture d'un livre, avant d'avoir approfondi la première. En se conformant à ce précepte, dit-il, ils auront le tems de distiller la pure essence du savoir. Que si on lit à l'aventure, sans laisser au cerveau le tems nécessaire pour opérer la décoction de ce chapitre-ci, ou la distillation de celui-là, la lecture reste sans fruit. Que l'étudiant ait un étui bien fermé pour les livres qu'il ne doit pas encore lire; qu'il ne laisse qu'un volume à la fois sous ses yeux, et qu'il attende pour en prendre un autre que la décoction du premier soit opérée dans son esprit.

En distillant ainsi par ordre les principes de la science, il atteindra par le cours naturel des choses le but de ses études. Car dans toutes les affaires du siècle,

il n'y a rien de plus funeste que le mélange et la confusion. Si l'on ne se tient pas en garde là-contre, on aura toutes les peines du monde à venir à bout d'un ouvrage quelconque, et quand même on en viendrait à bout, il n'aurait pas ce fini qui constitue l'excellence.

7. Quand vous lisez une section d'un livre, donnez-y toute votre attention, et ne vous permettez point de songer à une autre. Une chaudière d'eau, après avoir été long-tems exposée au feu, finit par bouillir. Mais si avant que le liquide ne soit entré en ébullition, vous l'ôtez pour en mettre d'autre à la place, quelque soit la quantité d'eau que vous fassiez chauffer ainsi, vous n'en ferez jamais bouillir une goutte. C'est ainsi que les hommes qui aspirent à des connaissances universelles, font une grande dépense de chaleur, mais ne mûrissent rien.

8. J'ai toujours remarqué que l'homme qui veut tout embrasser, compte trop sur la vivacité et la pénétration de son esprit. Les chapitres et les volumes lui passent sous les yeux, et coulent de sa bouche comme l'eau d'un torrent; mais applique-t-il jamais son esprit à extraire l'essence d'un sujet? et s'il ne le fait pas, que lui sert d'avoir beaucoup lu? *Un peu* d'une qualité supérieure vaut mieux que *beaucoup* d'une qualité grossière. L'ancien réglement militaire portait que la force des armées consiste dans la discipline, non dans le nombre. Je crois cette maxime applicable à l'étude.

9. La première chose à faire quand on veut étudier

avec fruit, est de chasser les pensées étrangères à ce qu'on étudie. Alors seulement on peut comprendre un sujet à fond et s'en souvenir long-temps. Supposez l'estomac d'un homme rempli d'herbes et de légumes de toute espèce ; quand on lui présenterait les mets les plus exquis, il ne pourrait pas les absorber ; il faut auparavant qu'il digère et rejette en partie les mets grossiers dont il s'est chargé le ventre. Il en est ainsi des pensées étrangères à l'étude, et ces pensées ne nous viennent pas seulement de la poussière du monde, mais aussi des livres où il y a tant de choses inutiles.

10. Pour faire des progrès dans l'étude, une faculté importante est requise, et c'est celle en vertu de laquelle nous appliquons nos connaissances. Cette faculté dépend de l'aptitude à voir toutes les faces et à saisir tous les rapports des diverses parties d'un sujet, de telle sorte qu'en entendant ceci, on en conclut cela. Pour arriver à ce point, il faut classer les choses que l'on apprend d'après leur nature, et trouver les rapports des classes collatérales. Cette condition remplie, lorsqu'on possédera une section on en saura dix, et lorsqu'on en saura dix on en possédera cent ou mille. Mais il y a des gens qui, après avoir lu un grand nombre de livres, s'en tiennent stupidement aux mots et aux phrases. Ceux-là sont incapables de profiter des trésors qu'ils amassent, et de les employer à propos dans une circonstance donnée. Aussi valent-ils moins que ceux qui, sans avoir lu autant

qu'eux, à beaucoup près, possèdent les qualités dont j'ai parlé.

11. Un usage profitable pour les personnes qui ont des occupations étrangères aux études littéraires, est de faire un bon choix de deux volumes pris, l'un dans la littérature ancienne, l'autre dans la littérature moderne, et de les avoir constamment sur leur table pour les étudier dans leurs momens de loisir. Si au lieu d'adopter cet usage, ces personnes attendent pour se livrer à l'étude qu'elles soient tout-à-fait libres pendant plusieurs mois de suite, il arrivera que la multiplicité et la complication des affaires humaines mettront sans cesse un nouvel obstacle à leur envie. Mais le tems fuit comme la flèche. En un clin d'œil, un mois s'est écoulé, puis un autre, et voilà que l'année touche à sa fin. Cependant on n'a point encore ouvert un livre. Tel est l'effet de l'habitude du retard.

12. Il est deux obstacles principaux au succès des études, lá diminution journalière de la mémoire, et l'accroissement journalier des affaires. Voilà ce qui fait que la vie se passe en vain, et que les cheveux blancs surprennent des têtes vides; cela est déplorable, cela est digne de tous nos regrets et de tous nos soupirs.

13. Que l'étudiant commence sa journée à la cinquième veille (entre 3 et 5 heures du matin). Cette première partie de la matinée est bien des fois plus avantageuse que la seconde (depuis 7 jusqu'à 11), et que tout le reste du jour.

14. En étudiant, il faut se tenir en haleine ou dans

un état d'excitation continue ; il faut être tout yeux et tout attention, comme un général d'armée en un jour de bataille, ou comme un juge criminel siégeant sur son tribunal. On ne doit pas se permettre le moindre assoupissement ou la plus petite négligence.

15. Qui veut faire de bonnes études doit redouter les causeries, les affaires triviales, et surtout se défendre de celles qui ne le regardent pas. Ces sortes d'occupations dissipent les facultés de l'ame, et l'écartent de sa voie. Elles ne sont pas seulement inutiles, mais dangereuses.

16. Il faut travailler sans intermittence pendant dix jours ou cinq jours au moins.

17. En général

Pou pa chao, pou pa hoan;
Tchi pa i pou, chi han.

Ce qui veut dire :

Ne craignez point le peu non plus que la lenteur,
Mais bien dix jours de froid contre un de grande ardeur.

La bonté de ce précepte est prouvée par l'expérience de tous les peuples. Car on sait qu'en voyage, il vaut mieux marcher doucement et d'une manière continue, que d'aller très-vite pendant un temps, pour s'arrêter ensuite. De là le proverbe :

Pou pa man
Tchi pa tchan.

Ne craignez point d'aller doucement ; craignez seulement de vous arrêter.

Que ce proverbe a raison! s'écrie l'auteur chinois.

18. Quand après avoir étudié long-tems on se trouve abattu, il faut fermer son livre, puis se dissiper un peu, afin de récréer les esprits animaux, et avec eux la vue et l'esprit. Par ce moyen on rétablira le ressort du travail, et l'on se trouvera bientôt en état d'embrasser son sujet. Que si l'on s'obstine à labourer stupidement et tristement, l'intellect s'obscurcira, et si l'on est faible de corps on se rendra malade.

19. *Tchou-wen-koung* a donné cet avertissement: « Ne dites pas : Si je n'apprends ceci aujourd'hui, je l'apprendrai demain; si je n'apprends ceci dans l'année, je l'apprendrai l'année prochaine; car quand les jours et les mois se sont écoulés, l'année n'est plus à votre disposition, et quand un ignorant s'écrie : « Hélas me voilà vieux! » à qui la faute? Voilà ce qu'a dit *Tchou-wen-koung*, et moi je dis : Les deux mots *faites toujours* expriment la seule condition des bonnes études, au lieu que ces quatre mots *attendez jusqu'à demain* empêchent tout le succès de la vie. Sachez donc apprécier le tems.

20. L'étude des lettres avait originairement pour objet d'acquérir une connaissance exacte des principes de la raison, afin d'en faire la règle de sa conduite. Pour remplir cet objet, il faut se faire mentalement l'application de chaque précepte, et s'y conformer dans les affaires journalières. Alors seulement on peut dire que l'étude est avantageuse. Mais si l'on n'a pour but que de battre la science, comme un chasseur bat la plaine, ou de passer pour savant et de

faire des provisions pour la conversation, on demeure bien loin du terme des études. Que si l'on étudie pour usurper une réputation littéraire, et à l'aide de cette réputation, des richesses et des honneurs, avec le dessein bien arrêté de mettre de côté les principes puisés dans les bons livres, aussitôt qu'on aura obtenu un poste élevé, et même de se conduire d'une manière toute opposée, cela est encore pis.

21. Bien qu'on ne doive ni interrompre ni différer ses études, encore ne doit-on pas s'y livrer avec trop d'ardeur ou d'empressement. Car en supposant qu'un homme puisse faire dix lieues par jour, il pourra fournir un long voyage, à raison de sept ou huit lieues par jour; tandis que s'il dépasse ses forces, et fait plus de dix lieues en partant, il se trouvera incapable de continuer; c'est ainsi que les personnes qui lisent du matin au soir, finissent par se rendre malades à force de lire. « J'ai étudié sans succès, dit l'auteur chinois, depuis l'âge de six ans jusqu'à l'âge de seize ans, c'est-à-dire pendant une période de dix années, car mon esprit était obtus, et j'oubliais à mesure que je lisais; alors je m'indignai contre moi-même, et je fis des efforts véhémens et je travaillai plus dur que jamais. Mais au bout de peu de tems je tombai malade, et après une année de langueur, ma vie fut en danger; enfin je ne parvins à me rétablir qu'à force de soins. Que ceux qui pèchent par un excès de diligence, apprennent de moi à se tenir dans de justes bornes.»

22. Quand on s'est fatigué à lire, il faut donner de l'exercice au corps en remuant les épaules de haut et

de bas, de droite et de gauche, de l'avant et de l'arrière et à plusieurs reprises. Par ce moyen, la circulation du sang se rétablit, les esprits animaux reprennent leur activité, et l'on sentira un bien-être et une hilarité capables de prévenir les maladies. C'est ce que l'on appelle en termes de médecine gymnastique chinoise, *Lo-lou-chouang-kouan*, c'est-à-dire *le double mouvement du virevaut*. Cet exercice est très-propre à préserver le corps de toute influence froide et maligne alors qu'on s'est exténué par une lecture trop prolongée.

23. Si en jetant les yeux sur un livre, soit de grand matin, soit à la chute du jour, vous ne distinguez pas bien les caractères, attendez pour lire, la lumière du jour dans le premier cas, ou celle de la lampe dans le second. De cette manière vous ne vous gâterez pas la vue. Mais si vous faites violence à vos yeux en cherchant à lire à une lumière faible, vous leur ferez par là beaucoup de mal, et vous perdrez peut-être avant l'âge la netteté de perception visuelle.

Quand vous ne lisez pas et n'avez rien à faire, laissez tomber vos paupières et fermez les yeux; c'est le moyen de les fortifier. Après cela, si vous voulez lire ou faire quelque chose, il n'y aura point d'inconvénient à exercer votre vue; vous la conserverez ainsi dans toute sa force jusque dans un âge avancé. Mais gardez-vous d'employer la lumière céleste à des choses inutiles.

C'est sans doute un moyen assuré de faire de grands progrès dans la science morale, que de lire tous les

soirs à la lampe; mais si l'on pousse ses lectures trop avant dans la nuit, les esprits animaux en souffriront. Le lendemain on se trouvera encore plus fatigué que la veille, et l'on reconnaîtra (contrairement à ce qu'on avait cru) que l'excès de diligence est préjudiciable aux études. Si dans ces circonstances on s'obstine à faire sa tâche, on tombera malade. Quand on ne se couche point à minuit, le sang ne retourne point au foie, et quoique on ne s'en aperçoive pas, tant que le sang et la force vitale sont dans un état prospère, on s'en ressent plus tard d'une manière cruelle.

25. L'étudiant, quelque pressantes et nombreuses que soient ses occupations domestiques, lira chaque jour quatre ou cinq sections écrites dans le style moderne, afin que l'élégance littéraire soit toujours présente à ses yeux et à son esprit. Cela sera pour lui d'un grand avantage.

26. En approchant du tems des examens, un étudiant doit éviter particulièrement de travailler avec trop d'ardeur. Qu'il choisisse vingt ou trente sections de la meilleure composition, et les ressasse doucement dans sa tête, jusqu'à ce qu'il en saisisse l'esprit et en goûte les beautés. Cela lui donnera des forces pour l'examen.

27. En ce qui concerne une collection de livres, la chose importante n'est pas leur nombre, mais l'aptitude à les choisir et les étudier. J'ai rencontré souvent dans le monde des gens qui avaient accumulé dix mille volumes dans leur bibliothèque, sans en avoir jamais lu plus de dix. Ces gens-là se contentent

Fig. 1.

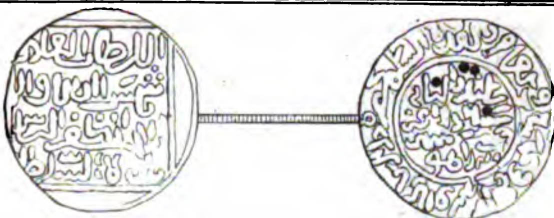


Fig. 2.

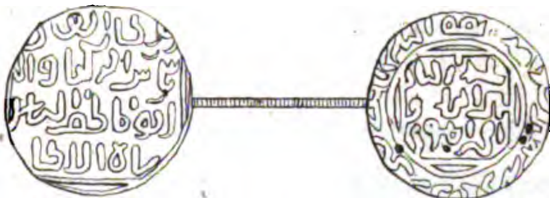


Fig. 3.

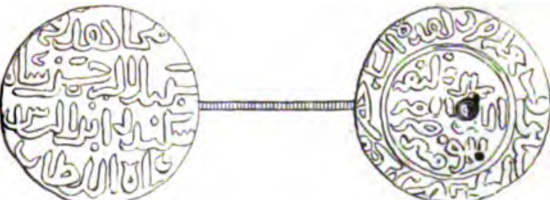
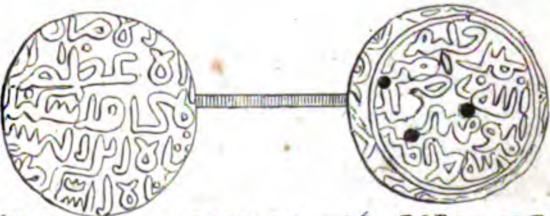


Fig. 4.



Fig. 5.



Bour, fecit — Lith. de C. de Lasteyrie, dir.r par R. L. Duguet, r. du Bac, N.o 58.

Publ. par Dondey-Dupré et fils, Imp. Lib. r. S.t Louis au Marais et r. de Richelieu N.o 67.

d'acheter des livres et de les placer sur des rayons ou dans des étuis comme autant de curiosités faites pour amuser les yeux. Ils ont des livres fraîchement reliés que la main n'a jamais touchés, que l'œil n'a jamais lus. Mais que sont-ils auprès d'un pauvre lettré qui, pour quelques pièces de cuivre, achète un livre qu'il emporte chez lui, et ne le quitte plus qu'il ne s'en soit pénétré?

Observations générales sur les médailles musulmanes à figures, par M. Reinaud. V. t. IV, p. 188.

Parmi les médailles musulmanes, postérieures au onzième siècle de notre ère, il en est plusieurs qui portent des figures d'hommes, d'animaux, de monstres, etc. Ce sont celles surtout qui ont été frappées en Mésopotamie, en Perse, et dans les pays septentrionaux situés près des bords de la mer Caspienne. On a, jusqu'à ces dernières années, peu parlé de ces figures, et encore ce qu'on en avait dit était loin d'être satisfaisant. Cela devait être. Avant de s'occuper des figures, il était plus pressant de chercher à quels princes appartenaient les médailles sur lesquelles on les trouve, et dans quel pays elles avaient été frappées. En général, il en est de l'étude des monumens, comme de tout ce qui est du ressort de l'esprit humain; on ne peut s'occuper de plusieurs objets à la fois. Ce n'était qu'après l'explication des légendes qu'on pou-

vait songer aux figures et en déterminer le caractère. C'est ce qui est arrivé. A l'époque (septembre 1820) où nous publiâmes notre *Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy* sur la collection de monumens orientaux de M. le duc de Blacas, nous avions déjà expliqué la presque totalité des médailles de cette collection, et du cabinet du Roi. Nous renvoyons à cet égard à ce que nous avons dit dans cette lettre. Mais jusque là nous n'avions rien trouvé de probable sur la question des figures. Ce ne fut que quelques mois après, c'est-à-dire dans le printems de l'année 1821, que revenant sur notre premier travail, nous nous livrâmes avec quelque suite à cette étude intéressante. En peu de tems nous parvînmes à reconnaître la nature et le caractère de la plupart des figures qui se trouvent sur les médailles arabes. Dès le mois de juillet de la même année, nous fîmes part à M. de Sacy des rapprochemens que nous avions faits sur ce sujet. Ce célèbre orientaliste voulut bien s'intéresser à nos découvertes. Il prit la peine d'examiner avec nous les monumens et les preuves sur lesquelles nous nous fondions. Enfin, au commencement de septembre de la même année, nous adressâmes à M. le duc de Blacas, alors ambassadeur à Rome, une longue lettre sur ces mêmes figures. Nous comptions alors publier bientôt notre travail, mais diverses causes nous en ont empêché, et même nous ne pourrons le faire paraître d'ici à quelque temps. Cependant M. Frœhn, savant orientaliste de Saint-Pétersbourg, a récemment fait connaître, par la voie de l'impression, son opinion sur quelques-unes

des figures des médailles musulmanes. Il est même arrivé que ce qu'il en a dit est à peu près conforme, pour le fond, à notre propre opinion. Cette circonstance nous engage à donner dès à présent un court précis de nos recherches, réservant les développemens pour l'époque où notre travail paraîtra tout entier. M. de Sacy voulut bien dans le tems peser nos raisons, il examina avec attention les pièces qui venaient à l'appui de nos idées. Il ne pouvait avoir oublié ce que nous lui soumîmes alors. En effet, non-seulement il atteste la vérité de ce que nous avançons, mais c'est lui-même qui, par ses conseils, nous a décidé à entrer dans cette explication. Nous pourrions citer encore d'autres garans, mais le suffrage d'un savant si illustre doit, ce nous semble, suffire.

M. Frœhn est depuis long-temps connu par les grands services qu'il a rendus et qu'il ne cesse de rendre à la numismatique arabe. C'est l'année dernière, dans le supplément de la gazette allemande d'Iéna (1) qu'il a entamé la question des figures. Il a reconnu en effet sur quelques médailles orientales des représentations de planètes et de signes du zodiaque, et il a cité ces médailles. Cette observation est fort importante en numismatique; car elle explique tout d'un coup le caractère d'une foule de figures qu'on ne savait jusque là à quoi rapporter. Une autre observation fort intéressante de M. Frœhn, c'est d'avoir reconnu dans

(1) *Ergænzungsblatter zur Jenaischen allgemeinen Litteratur-zeitung*, n° 55 à 60.

plusieurs de ces figures des espèces d'enseignes ou armoiries à l'usage des princes qui ont fait frapper les monnaies sur lesquelles on les trouve. Voilà en quelques mots les idées de M. Frœhn sur les figures, et encore serait-il peut-être vrai de dire que la seconde observation appartient aussi bien à M. le comte Castiglioni, auteur d'une description italienne des médailles arabes du cabinet de Milan, ouvrage fait avec critique et science, qui a paru depuis deux ans. Maintenant nous exposerons nos idées sur ces mêmes figures telles que nous les développâmes à M. de Sacy, en 1821. Dans ce que nous allons dire, nous aurons soin de ne parler que de ce qui était connu de nous à cette époque. Nous éviterons aussi les détails trop longs, il suffit pour le moment qu'on puisse juger de l'ensemble de nos recherches.

Pendant que nous examinions pour la seconde fois les médailles orientales de M. le duc de Blacas, il nous tomba entre les mains le plâtre d'un miroir de feu l'abbé de Tersan, dont le dessin se trouve au tome II des *Mines de l'Orient*, pag. 100, et qui contient, entre autres objets, les douze signes du zodiaque, nous fûmes aussitôt frappé de l'extrême ressemblance qui existe entre ces figures des signes du zodiaque, et quelques-unes de celles qu'on trouve sur les médailles. Nous essayâmes donc de mettre en rapport le miroir et les médailles, et bientôt il ne fut plus possible de méconnaître l'identité de ces images. Une difficulté cependant nous arrêtait. Nous voyions, à n'en pas douter, que les figures du miroir étaient les douze

signes du zodiaque, et que c'étaient les mêmes signes qui ornent plusieurs de nos médailles. Mais ces figures des signes du zodiaque nous paraissaient différer de celles de nos livres d'astronomie, figures qui nous viennent des Grecs, et que nous savions être celles des Arabes. Par exemple, sur le miroir et les médailles, le bélier, le taureau et le capricorne portent un cavalier, ce qu'on ne voit pas dans nos livres d'astronomie. Les autres signes sont pareillement accompagnés d'une figure de plus que chez nous. Comment expliquer cette différence? En vain nous eûmes recours aux manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, qui traitent d'astronomie. En vain nous consultâmes le traité arabe souvent cité d'Abd-arrahman-Alsoufi, et celui de Hamd-allah, ouvrage persan intitulé نزهة القلوب ou *Réjouissance des cœurs*, qui roule sur l'astronomie et la géographie, tous nous offrirent les signes du zodiaque représentés à notre manière. Enfin des livres d'astronomie, nous passâmes à ceux d'astrologie, et nous trouvâmes ce que nous cherchions. L'ouvrage de ce genre qui nous a été le plus utile, ne se trouve que depuis quelques années à la Bibliothèque du roi. Il est intitulé مطالع السعادة ou *Lever du bonheur*, il est écrit en turc. L'auteur, appelé Sidi Mohammed, dit dans sa préface, qu'il a traduit ce traité de l'arabe, par les ordres du sultan Mourad fils de Sélim. C'est le prince que nous appelons Amurat III, qui régnait à Constantinople vers la fin du seizième siècle de notre ère. Le manuscrit est d'ailleurs remarquable par la beauté de l'écriture

et la richesse du coloris qui règne dans les figures astrologiques. On y trouve d'abord les douze signes du zodiaque et les sept planètes représentées à la manière orientale. Viennent ensuite les différentes conjonctions des planètes et des signes du zodiaque à l'usage des astrologues, puis les vingt-huit maisons ou constellations de la lune, et enfin le tableau des arts et métiers au nombre de quarante-neuf, distribués en sept classes dont chacune est sous l'influence particulière de l'une des sept planètes. En comparant les figures du miroir et des médailles avec celles du manuscrit turc, nous reconnûmes entre elles une entière ressemblance. De cette observation nous dûmes conclure deux choses; l'une que les astrologues orientaux ont adopté dans leur fausse science des figures particulières, l'autre que ces mêmes figures astrologiques ont été employées de préférence par les princes mahométans sur leurs monnaies et leurs autres monumens; car le miroir astrologique de l'abbé de Tersan a aussi appartenu à un prince; son nom y est gravé tout au long. Il y a plus : ce prince est Ortokide, c'est-à-dire de ces princes Ortokides qui régnèrent sur une partie de la Mésopotamie, dans les douzième et treizième siècles de notre ère, et auxquels appartiennent plusieurs médailles à figures. Nous ne prétendons pas cependant dire que les princes musulmans aient toujours employé des figures astrologiques; car les médailles zodiacales frappées dans l'Inde sous Djihanguir, empereur mogol, au commencement du dix-septième siècle, sont purement astronomiques.

Ce fut au milieu de ces recherches que nous vînmes à examiner avec une nouvelle attention les figures orientales des sept planètes, publiées par M. de Hammer à la tête du tome 1er des *Mines de l'Orient*. Ces planètes diffèrent en partie des nôtres. Ce sont les mêmes que donne le traité de Sidi Mohammed, et qui se trouvent sur plusieurs médailles. Mais jusque-là nous ignorions quelles pouvaient être les figures singulières que les astrologues ont ajoutées aux signes primitifs du zodiaque. Ce ne fut qu'après une longue suite de rapprochemens, que nous nous aperçûmes que les figures ajoutées après coup sont les planètes elles-mêmes, telles que les représentent les Orientaux. C'est même dans cette réunion que consiste le caractère astrologique des signes du zodiaque, car si on ôte la planète, chaque signe est réduit à son élément primitif, qui est le caractère astronomique; ainsi dans le Bélier, ôtez le cavalier qui l'accompagne, il ne restera plus que notre signe *Aries*, et ainsi des autres. Cette idée nous fut suggérée par les médailles zodiacales frappées à Alexandrie, en la huitième année du règne d'Antonin-le-Pieux. Ces médailles sont au cabinet du roi. Depuis long-tems elles sont connues, et il existe à leur sujet une dissertation insérée dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, par l'illustre abbé Barthélemy (1). On verra bientôt que cette idée se

(1) Tome XLI, page 501 et suiv. Ces médailles ont été citées

rattache aux plus hautes questions des connaissances astrologiques et astronomiques des anciens.

Une des médailles d'Alexandrie porte au milieu le buste de Sérapis; dans un cercle intérieur, les figures des sept planètes, et dans le cercle extérieur, les douze signes du zodiaque, à peu près comme le miroir astrologique de l'abbé de Tersan, avec cette seule différence que sur le miroir, au lieu de Sérapis on voit une espèce de chat-huant. Les autres médailles portent chacune au revers un des signes du zodiaque avec l'une des sept planètes représentée selon la manière grecque. L'abbé Barthélemy ayant à rendre raison de ces assemblages bizarres, se mit à lire les auteurs grecs et latins qui ont traité de l'astrologie. Il consulta entre autres les écrits de Julius Firmicus Maternus, et d'autres auteurs qu'il cite dans sa dissertation. Il y trouva que dans le système astrologique des peuples des premiers siècles de notre ère, chaque signe était sous l'influence particulière d'une des sept planètes, laquelle y avait établi son domicile, et que comme le nombre des signes du zodiaque est de douze, au lieu que les planètes ne sont que sept, on avait pris le parti de distribuer les cinq derniers signes entre les mêmes planètes, ce qui fut cause que certaines planètes eurent à la fois deux signes sous leur dépendance. Voici comment se fit cette répartition. L'année astrologique commençait à l'Écrevisse; car les as-

par M. Mionnet, dans sa *Description des Médailles antiques*; tom. VI, pag. 237 et suiv.

trologues avaient cru découvrir, on ne sait comment, que lorsque le monde commença la lune était dans l'Écrevisse. C'est pourquoi la Lune eût dans son domaine le signe du Cancer; le Soleil présida au Lion; Mercure à la Vierge; Vénus à la Balance; Mars au Scorpion; Jupiter au Sagittaire; Saturne au Capricorne et au Verseau; Jupiter aux Poissons; Mars au Bélier; Vénus au Taureau, et Mercure aux Gémeaux. Ce ne sont pas là de pures imaginations des auteurs cités par l'abbé Barthélemy. Leur récit est pleinement confirmé par les médailles d'Alexandrie. Ainsi l'Écrevisse est surmonté de la figure de la Lune, le Lion du Soleil, et ainsi des autres signes du zodiaque. Les astrologues arabes au contraire, ont commencé leur année au signe du Bélier, comme les astronomes; mais à cela près ils ont admis dans son intégrité le système astrologique des anciens : ils ont mis chaque signe du zodiaque sous l'influence d'une des sept planètes, et cette planète est la même pour chaque signe que chez les Grecs; seulement ils se sont permis de joindre ensemble la planète et le signe du zodiaque qui en dépend, de manière à n'en faire souvent qu'un seul groupe, au lieu que sur les médailles d'Alexandrie, la planète est toujours bien distinguée de son signe. De plus comme nous l'avons déjà dit, le costume oriental étant différent du nôtre, il était naturel que les planètes fussent quelquefois représentées un peu autrement que chez nous. Mais le fond est partout le même. Par exemple, l'Écrevisse sur le miroir, sur les médailles, et dans le traité de

Sidi Mohammed, est surmontée de la Lune sous la forme d'une face humaine enfermée dans un croissant, absolument comme chez nous. Le Lion est tantôt surmonté d'une simple tête radiée qui représente le Soleil, comme sur les médailles d'Alexandrie, et tantôt porte sur son dos un beau jeune homme à tête radiée (1), tel que nous représentons Apollon, dieu du jour (2). Le Capricorne est monté par Saturne armé d'un pic ou long marteau pointu, qui est sans doute ici pour la faux qu'on donnait à ce dieu chez les anciens. Il y a plus, la dissertation de l'abbé Barthélemy

---

(1) Les médailles du Lion surmonté d'une tête radiée sont connues depuis long-tems. Celles avec le beau jeune homme à tête radiée ont été aussi publiées, mais le plus souvent d'une manière inexacte. En général, quand nous citons quelques médailles, nous entendons parler de celles de M. le duc de Blacas, du Cabinet du Roi, et des cabinets particuliers qu'ont été à notre disposition. Ces médailles paraîtront avec notre travail. Mais, pour en revenir au signe du Lion, les astrologues se sont partagés dans la manière de le représenter. Sur le miroir, sur les médailles frappées en Asie-Mineure sous Gaiath-eddin Kaïkhosrou, et sur les monumens de la Perse moderne, le Lion est surmonté de la tête radiée, qui est le Soleil, et au contraire c'est le jeune homme à tête radiée qui est à cheval sur ce même signe dans le traité de Sidi-Mohammed, et sur les médailles de la Mésopotamie frappées dans les XII[e] et XIII[e] siècles de notre ère. Il faut donc supposer que ces deux formes s'employaient indifféremment.

(2) Il est bon d'observer que la figure d'Apollon, aussi bien que celle de Vénus, est drapée, vêtue du haut en bas ; il nous a paru, en général, d'après les livres orientaux ornés de figures, que les artistes mahométans ne représentent jamais les figures humaines entièrement découvertes. Quand on trouve dans leurs livres des nudités, c'est dans un esprit obscène, et jamais autrement.

reçoit pour ainsi dire son complément des monumens astrologiques arabes; car lorsque ce savant publia les médailles zodiacales d'Alexandrie, il n'en put produire que dix dont il a donné les dessins; les deux autres manquent. Ce sont le Bélier et les Gémeaux. Il fallut donc qu'il se contentât de dire d'après Julius Firmicus Maternus, que sur ces deux signes devaient se trouver Mars et Mercure : c'est ce qui est vérifié par les médailles arabes, le miroir et le traité de Sidi Mohammed. Sur ces monumens, le Bélier porte un cavalier le casque en tête, tenant un glaive d'une main et de l'autre une tête dégouttante de sang, qu'il tient suspendue par les cheveux : c'est Mars, le dieu de la guerre, tel que le représentent les Orientaux Pour les Gémeaux, ils sont accompagnés de Mercure, sous la formed'un homme à turban, tenant à la main un rouleau, et portant à sa ceinture un écritoire avec la plume ou *calam*. On voit que les Orientaux ont conservé au fils de Maïa son rôle de dieu de l'éloquence et des lettres. L'irrégularité la plus notable que l'on remarque sur les signes astrologiques arabes, c'est que quelquefois la planète est sans ses attributs particuliers, lorsqu'on la représente avec les mains employées à un tout autre usage. Ainsi dans la Vierge, Mercure n'a plus son rouleau et son écritoire : il est dans l'attitude d'un moissonneur, la faucille en main, et coupant du blé (1). Saturne dans le Verseau, est

(1) Mercure, sur le miroir, paraît saisir de chaque main une tige de blé.

n'était pas difficile. On sait que de tout temps l'astrologie a joué un très-grand rôle en Orient, on sait qu'à présent même on s'y repait de ses chimères. Les Orientaux mettant sans cesse le ciel en rapport avec la terre, croient que tout ce qui arrive en ce bas monde est marqué d'avance dans les astres. C'est l'affaire des astrologues d'étudier cette écriture d'un genre particulier, et d'en donner l'explication. Un prince est-il sur le point de devenir père? un souverain monte-t-il sur le trône? va-t-on bâtir une ville? l'astrologue s'en va à l'écart, sur un lieu élevé, et là, d'un air fort grave et l'astrolabe en main, il contemple les astres. Il faut qu'il tire l'horoscope du prince (1) ou de la ville nouvelle. C'est pour lui une grande question de savoir si au moment critique ce sera tel degré de l'écliptique qui montera sur l'horizon; quel sera l'aspect des planètes; dans quelle relation mutuelle seront les douze signes du zodiaque. Il y va de la vie et du bonheur de l'enfant nouveau né, du succès d'un règne nouveau, du sort d'une cité toute entière. Nous rions maintenant de ces sottises; mais nos pères y crurent long-temps; et d'ailleurs ne fût-ce que pour se rendre raison des folies humaines, ce doit être un motif suffisant pour chercher à les expliquer.

Il est certain que les princes orientaux ont attaché

---

(1) Les auteurs orientaux nous ont conservé celui du fameux Tamerlan, on le trouvera cité au commencement de la préface de Hyde, sur les tables astronomiques d'Ulugh-Begh.

de tout tems une extrême importance à leur horoscope; est-il benin? et ce cas doit se présenter presque toujours, car on sent bien que l'astrologue doit trouver son compte à flatter le maître qui le paye, est-il favorable donc? le prince qui se croit sous son heureuse influence le fait mettre sur ses monnaies et ses édifices: on dirait qu'il veut s'en faire une espèce de sauvegarde aux yeux de ses sujets, aussi ignorans que lui. On a un exemple de cette superstition dans ce prince Seldjoukide nommé Gaiath-eddin Kaikhosrou, qui régnait en Asie-Mineure dans le XIIIe siècle de notre ère : ce prince, au rapport d'Abou'lfarage (1), avait pour horoscope le signe du Lion surmonté du Soleil, et il le fit mettre sur ses monnaies. On connaît depuis long-tems ces médailles du Lion et du Soleil; il en existe d'argent et de bronze. Ainsi on ne doit plus être étonné d'après cet exemple que les villes d'Orient aient aussi leur horoscope. Chardin ayant à parler de celui d'Ispahan (2), s'exprime en ces termes : « Comme tous les auteurs orientaux sont fort exacts à rapporter l'horoscope des villes; ils marquent la naissance d'Ispahan sous l'ascendant du Sagittaire : ils l'ont représenté pour cela sur le frontispice du château et du marché impérial; mais ils ne le peignent pas comme nous, par une figure moitié homme, moitié cheval; mais moitié homme, moitié tigre, dont la queue est un gros

(1) Page 319 du texte arabe.

(2) Tome VIII de la Relation de ses Voyages; Paris, édit. de M. Langlès, pag. 141; voy. aussi à la page 148.

serpent, dans la bouche duquel le Sagittaire tire une flèche. » Cette description du Sagittaire est exacte ; et en effet sur les médailles et les monumens orientaux, l'homme, le tigre et le serpent ne font qu'un seul monstre (1). Le seul reproche à faire à Chardin, c'est de n'avoir pas observé que son Sagittaire est astrologique ; car celui des astronomes orientaux est semblable au nôtre. Si quelqu'un demandait un troisième exemple, nous le renverrions à l'horoscope de la ville du Kaire, tel qu'il est décrit par l'auteur arabe Elmacin, page 227. Cet horoscope est la planète Mars.

On nous objectera peut-être qu'il n'existe aucune médaille d'Ispahan et du Kaire avec le Sagittaire et la planète Mars; la raison en est simple : il n'y a pas en Orient de ville libre, de cité régie par ses propres lois. Il en était autrement dans la Grèce ancienne, l'Asie mineure, la Mésopotamie ; aussi l'abbé Barthélemy, dans sa dissertation déjà citée, indique-t-il

---

(1) Cette description est conforme au Sagittaire du miroir et des médailles, elle l'est aussi à celle du traité de Sidi Mohammed. Seulement dans ce dernier ouvrage, on a mis de plus sur le dos du Sagittaire la figure de Jupiter accroupi. En effet, on a vu plus haut que c'est Jupiter qui préside à ce signe. Mais alors pourquoi sur le miroir et les médailles a-t-on négligé de mettre cette figure de Jupiter? Apparemment que dans l'idée des auteurs du miroir et des médailles, Jupiter était suffisamment représenté par la partie humaine du monstre. Il est bon d'observer que l'auteur turc dit dans sa préface, qu'en traduisant l'original arabe il y a trouvé des inexactitudes et des lacunes, et qu'il s'est permis de réformer les unes et de remplir les autres. Est-ce à l'auteur turc qu'il faut attribuer cette figure particulière de Jupiter? C'est ce que nous ignorons.

une foule de villes antiques qui avaient placé leur horoscope sur leurs monnaies. Nous pourrions répondre encore que la Perse a aussi son horoscope, consistant dans le signe du Lion réuni au Soleil, tel que celui de Gaiath-eddin Kaikhosrou, et qu'on le retrouve sur une partie des monnaies de cette contrée célèbre, ainsi que sur plusieurs de ses monumens.

De tous ces faits il y a lieu de conclure qu'au moins une partie des signes astrologiques qu'on voit sur les médailles arabes, ont servi originairement d'horoscope aux princes qui les ont fait frapper. En cela ils n'avaient pas d'autre motif que leur croyance superstitieuse. Ils étaient persuadés que l'influence de ces signes ne pouvait que leur être utile. On a vu l'exemple de Gaiath-eddin Kaikhosrou; celui du Kaire est encore plus frappant. Quand le calife Fatimide Moezz ordonna de fonder cette ville, il voulût que ce fût sous l'ascendant de Mars, le dieu de la guerre, espérant que sous l'influence de cette planète, le Caire ne pourrait manquer de triompher de tous ses ennemis; c'est ce que dit Abou'lféda dans sa géographie (1). Moezz y croyait très-fermement. Au rapport d'Elmacin, il n'eut pas d'autre motif en donnant à sa nouvelle capitale le nom d'*al-Kahirah*, ou du Caire, suivant notre prononciation, que l'horoscope particulier de cette ville. « J'ai, dit ce prince dans un avertissement qu'il donnait à son fils, j'ai voulu que

(1) Voyez l'*Index geographicus* de l'Histoire de Saladin, par Boha-eddin, publiée par Schultens; Leyde, 1732, pag. 11.

la fondation du Caire eût lieu sous l'ascendant de Mars, de Mars le *Kahir*, ou *vainqueur*; c'est à cause de cela que j'ai donné à cette ville le nom d'*al-Kahirah*, ou la *victorieuse*. » Il suit de là que la superstition dut en général présider au choix de ces figures; mais il existe d'autres figures d'un genre tout différent, dont il est tems de parler.

Par exemple, il n'est personne qui s'occupe d'antiquités orientales, qui n'ait remarqué des figures d'animaux sur les médailles des princes d'origine tartare, et sur les monnaies de la Perse moderne. Il nous a semblé que ces animaux ne sont pour la plupart que les animaux du cycle duodénaire. On entend par cycle duodénaire une période de douze années qui depuis un temps immémorial est en usage en Chine et dans les vastes contrées de la Tartarie, et qui de là s'est répandu avec les hordes tartares dans diverses régions et jusqu'en Perse. On voit en effet par le récit de Chardin (1), que du temps de ce judicieux voyageur, les faiseurs d'almanachs d'Ispahan admettoient ce cycle dans leurs éphémérides. Chaque année de ce cycle se marque par le nom d'un animal; ainsi on dit l'année du cheval, l'année de la souris, du cochon, du serpent, etc. Quand on est arrivé à la douzième année, l'on recommence. Chardin a donné dans son voyage la traduction d'un de ces almanachs, avec la figure et les noms des animaux du cycle duo-

(1) Tome IV, pag. 366, 392, etc.

dénaire. Or ce sont ces mêmes animaux qui composent pour la plus grande partie ceux qu'on remarque sur les monnaies de la Perse moderne. Cet usage n'est pas particulier à la Perse ; la Chine même a eu des médailles avec les animaux du cycle duodénaire : il s'en trouve au Cabinet du roi, et l'on en connaît deux publiées par Bayer (1) et par Hager (2). Ces deux savans assurent même que les médailles chinoises de ce genre ont toutes un but astrologique, et qu'on ne trouve pas de ces sortes de figures sur les monnaies destinées à la circulation. Maintenant, si nous raisonnons par analogie, puisque les animaux du cycle duodénaire ont été employés sur les monnaies et les médailles en Chine et en Perse, n'y a-t-il pas lieu de penser qu'il en a dû être de même, en Tartarie où ce même cycle est pratiqué de toute antiquité. M. Frœhn a observé sur une grande partie des monnaies des princes de la famille de Djengis-khan qui occupèrent les pays voisins de la mer Caspienne, des figures d'oiseaux et de quadrupèdes ; nous-mêmes nous avons sous les yeux plusieurs monumens de ce genre. Pourquoi plusieurs de ces animaux, n'appartiendraient-ils pas au cercle duodénaire ? Il faut considérer que de tout temps les peuples d'origine tartare ont été dans l'usage de mettre des figures d'animaux sur leurs étendards. On connaît l'exemple de deux dy-

---

(1) *De horis sinicis et cyclo horario*, Saint-Pétersbourg, 1735, pag, 15 et suiv.

(2) *Numismatique chinoise*, pag. 85 et suiv.

nasties de cette race qui vivaient dans le XV[e] siècle, et qui portèrent sur leurs drapeaux, l'une un mouton blanc, et l'autre un mouton noir, d'où elles ont été appelées les dynasties du mouton noir et du mouton blanc. Or le mouton est un des animaux du cycle duodénaire. Ce fut en faisant part, il y a plus de deux ans, de cette observation à M. de Sacy, que ce savant nous dit qu'en effet, pour ce qui concerne les pays d'origine tartare, il se souvenait d'avoir lu dans l'ancien poème persan du Schah-namé, et dans d'autres livres orientaux, des exemples de chefs qui portaient la figure d'un animal pour enseigne. C'est ce qui était pratiqué dans l'Inde. Nous présumons donc que la plupart des figures qui se trouvent sur les monnaies des princes de la postérité de Djengis-khan, représentent les douze animaux du cycle duodénaire : nous voudrions bien pouvoir nous assurer de ce fait; malheureusement nous n'avons pas assez de médailles de ce genre pour émettre sur ce point une opinion certaine. En général ces monumens sont aujourd'hui enfouis dans les anciennes provinces tartares, enclavées à présent dans l'empire russe. Tous les jours on en découvre de nouveaux, et déjà il en existe de nombreuses collections à Saint-Pétersbourg. Mais il en vient peu en France : c'est à M. Frœhn, qui a ces médailles à sa disposition, qu'il appartient de prononcer sur cette question : avec les milliers de médailles tartares qu'il a sous les yeux, il pourra mieux que personne éclaircir cette difficulté. Au reste il est évident que c'est déjà une donnée pour reconnaître

plusieurs figures d'animaux dont les médailles tartares n'offrent que trop souvent des images barbares; et d'ailleurs qu'on y prenne garde, les Tartares n'ont pu mettre sur leurs monumens que les animaux qu'ils avaient sous les yeux; or leurs connaissances en ce genre étaient et sont encore nécessairement très-bornées. Cette nation à moitié sauvage ne renferme ni savant ni naturaliste; pour de tels hommes la nature eût-elle prodigué en leur faveur toutes les richesses du règne animal, ils n'en pourraient profiter. C'est bien assez pour ces nomades d'avoir à s'occuper de leurs pâturages, de leurs bestiaux, de leur lait, de leurs courses vagabondes. Ainsi ôtez les douze animaux du cycle duodénaire, et dans ce nombre il faut sans doute comprendre les animaux du même genre, il n'en devait pas rester beaucoup d'autres à la portée de ces peuples grossiers. Certes quand on songe combien le cercle des idées de certains habitans de nos campagnes est rétréci, on n'est pas tenté d'étendre outre mesure celui des Tartares.

Il existe encore d'autres figures sur les médailles musulmanes, dont il est beaucoup plus facile de fixer l'origine. Plusieurs, ainsi qu'il a déjà été observé long-temps avant nous, sont évidemment imités des médailles des anciens rois de Syrie, d'empereurs romains, d'empereurs grecs du Bas-Empire, etc.; mais on a beaucoup trop exagéré le nombre de ces dernières, portant des figures empruntées des monnaies grecques du Bas-Empire. Une partie de ces médailles ne sont pas musulmanes, mais chrétiennes, et sortent

par conséquent de notre sujet. Telles sont les médailles de quelques princes arméniens qui, tantôt soumis aux empereurs grecs de Constantinople, tantôt dépendans des princes mahométans, d'abord sous Nour-eddin, et plus tard sous les prince Seldjoukides de l'Asie-Mineure, durent conserver quelque chose des types grecs contemporains.

A l'égard des autres types dont on ignore jusqu'ici l'origine précise, il est possible que les princes mahométans les aient fait imiter de certaines armoiries des princes croisés avec lesquels ils étaient en relation. Cette conjecture n'est pas entièrement dénuée de preuve. Nous citerons à ce sujet deux passages fort singuliers, et ceci nous ramène à notre dernière observation, que quelques figures des médailles musulmanes ont pu servir originairement d'armoiries.

Le sire de Joinville rapporte dans sa *Vie de saint Louis* (1), que le fameux Fakr-eddin, qui commandait l'armée égyptienne à Mansourah où il fut tué dans le combat livré par le comte d'Artois, frère du roi, portait sur ses bannières les armes de l'empereur Frédéric II, parce qu'ayant précédemment été envoyé par le sultan d'Égypte en ambassade auprès de l'empereur, il avait su gagner les bonnes grâces de ce prince, qui pour l'honorer lui permit de prendre ses armes. Joinville ajoute que Fakr-eddin avait de plus mis sur sa bannière les armes du sultan d'Égypte son

(1) Edition de Ducange, pag. 37 et 38. Voyez aussi les notes de Ducange, sur ce passage, pag. 70.

maître, et celles du prince d'Alep. Nous allons donner ses propres expressions : « Ce guerrier portoit en ses bannières les armes de l'empereur qui l'avoit fait chevalier, et estoit sa bannière baudée, dont en l'une des bandes il portoit pareilles armes du souldan de Halape, et en l'autre bande d'un cousté estoient les armes du souldan de Babilonne » ou du Caire. Trente ans après, au rapport de l'auteur arabe Yaféi, quand le sultan Bibars Bondokdar enleva Antioche aux chrétiens un de ses émirs ayant fait prisonnier le connétable ou commandant des troupes de la ville, le sultan pour récompenser cet émir, lui permit de mettre sur sa bannière les armes du connétable, en signe de sa victoire (1). Or comme on sait d'ailleurs que Bibars portait pour armes un lion, lequel se trouve sur ses monnaies, il y a lieu de croire qu'à cette époque, les princes et les émirs, et même chaque chef avaient une bannière particulière, comme les seigneurs bannerets du moyen âge. Une seconde conséquence assez naturelle, c'est que ces armes ou marques particulières des chefs et princes mahométans n'avaient pas toutes, ainsi qu'on aurait été d'abord tenté de le croire, une origine superstitieuse. Quelquefois elles servaient à consacrer un souvenir agréable ou quelque exploit signalé. C'est ce qui avait lieu parmi nous à la même époque, et ce qu'on pratique encore à présent.

---

(1) On trouvera ce passage dans la nouvelle édition de nos *Extraits arabes relatifs aux Croisades*, à l'an 666 de l'hégire.

Au reste, quand nous parlons d'armoiries usitées en Orient, nous sommes loin d'attribuer à ces contrées la science du blason. On sent bien qu'il ne peut rien exister de semblable dans un pays où il n'y a rien de stable, où l'on ne connaît pas de noblesse héréditaire proprement dite (1), où le fils de l'homme revêtu des grands emplois n'est rien que ce qu'il peut être par lui-même. Quel rapport peut-il y avoir entre ce pays et le nôtre, où les signes se perpétuent avec les familles? Nous entendons ici par le mot armoirie, une marque et enseigne quelconque; commune quelquefois à une suite de princes, vivans à plusieurs générations d'intervalle les uns des autres, ou même une marque particulière à un individu. Ce mot ainsi entendu convient également aux Grecs, aux Romains et aux Arabes. Quand Athènes mit une chouette sur ses monnaies, quand les Ptolémées firent usage d'un aigle, c'était une espèce d'armoirie; quand Bibars mit un lion sur ses monnaies et ses édifices (2), c'était

(1) Il est bien vrai qu'il y a dans les pays musulmans une certaine espèce de nobles; ce sont ceux qui se disent descendus de Mahomet, par sa fille Fatime. Cet avantage leur vaut les titres de *schérif* et de *seid*, qui signifient *noble* et *seigneur*. Mais ces descendans de Mahomet n'ont aucun privilége réel, si ce n'est d'avoir droit en tems de guerre à une partie du butin fait sur l'ennemi, quand cet ennemi est chrétien, ou de tout autre religion que la musulmane. Ceux qui prennent ce titre de *seid* et de *schérif* sont assez souvent des vagabonds et des misérables.

(2) Voyez la Relation arabe d'Abd-allathif, traduite par M. Silvestre de Sacy, pag. 568.

aussi une armoirie; quand Tamerlan avait sur ses monnaies trois figures en forme d'œufs, et qu'il faisait imprimer cette marque sur ses effets et sur les cuisses de ses chevaux, il s'en servait comme d'une armoirie. Quand les rois de Perse mettent le signe du lion et du soleil sur leurs monnaies et leurs monumens, c'est encore une espèce d'armoirie : on peut si on veut l'appeler autrement; mais le nom ne fait rien à la chose. On a vu d'ailleurs, par le passage de Joinville, que les marques particulières de certains princes musulmans contemporains des croisades, se rapprochaient singulièrement de nos armoiries (1).

Ici on nous fera peut-être une objection : on nous demandera pourquoi donc il n'existe plus de figures sur les monnaies de l'Inde et de l'empire Ottoman actuel? C'est par principe de religion, car la religion de Mahomet défend toute espèce de figures; les Turcs d'aujourd'hui surtout, sont devenus très-scrupuleux sur cet article, ainsi que sur beaucoup d'autres; ils ont poussé la chose jusqu'à l'absurde et au ridicule. C'est au point qu'à présent ils n'osent plus mettre le nom de Dieu sur leurs monnaies, par un respect mal entendu pour ce nom sacré. Comme tout change sur

---

(1) On trouvera, dans le Recueil espagnol intitulé : *Antiguedades arabes de Granada y Cordoba*, pl. XIX, un vase arabe portant un écusson avec tous les détails de notre système héraldique. Ce qui prouve que les Maures d'Espagne employaient de véritables armoiries semblables aux nôtres.

la terre ! ce sont pourtant ces mêmes Turcs, dont les ancêtres, sortis des pâturages de la Tartarie, introduisirent l'usage des figures sur les monnaies. C'est un fait qui paraît indubitable. A la vérité on connaissait déjà chez les peuples d'origine arabe, les figures astrologiques; on en a un exemple dans le calife fatimide Moezz, qui voulut que sa ville du Caire fût bâtie sous l'ascendant de la planète Mars; mais ni lui, ni aucun prince de sa race ne fit représenter rien qui eût vie sur ses monnaies; il n'en existe pas un seul exemple (1). Il en fut de même chez les Maures d'Espagne et d'Afrique, et chez les califes d'Orient, du moment qu'ils commencèrent à avoir leurs monnaies nationales. Nous ne parlons pas ici de quelques figures particulières au christianisme, qu'on trouve sur des médailles musulmanes frappées en Syrie, en Palestine et en Mésopotamie. Il paraît que les califes tolérèrent d'abord les images en faveur des chrétiens leurs sujets, qui alors composaient la plus grande partie de la population de ces contrées. On ne commence vraiment à trouver des figures sur les médailles musulmanes, que vers le temps de l'établissement des peuples d'origine tartare dans la Perse, la Mésopotamie, etc., dans le douzième siècle de notre ère.

(1) Il est cependant vrai de dire que ces princes se dédommageaient de cette gêne dans leur intérieur domestique. Il nous reste encore de ces califes, des tapis, des voiles, des vases, et autres objets en bronze chargés de figures. On en peut dire autant des autres dynasties musulmanes.

Comme ces peuples ne connaissaient encore qu'imparfaitement l'esprit de la religion mahométane, ils durent être moins scrupuleux sur l'usage des figures. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut de renoncer pour le moment à leurs animaux, pour adopter en place les figures astrologiques des peuples vaincus. Ce n'est pas la seule chose que ces barbares empruntèrent des nations soumises; au contraire les hordes tartares et mongoles qui commencèrent leurs invasions sous Djengis-khan et même plus tard, restèrent fidèles à leur ancienne coutume d'employer sur leurs monumens des figures d'animaux; enfin peu à peu ces hordes sauvages se façonnant au joug musulman, commencèrent à négliger l'usage des figures. La Turquie actuelle est dans ce cas. Il en est résulté que le gouvernement turc, n'osant se mettre en opposition ouverte avec la religion mahométane, a préféré faire usage du *togra* sur ses monnaies. On appelle *togra* un signe qui remonte jusqu'à l'origine de la monarchie ottomane, consistant dans l'assemblage de quelques traits entrelacés composés du nom du sultan et de quelques vœux analogues à sa dignité. Il est vrai que le nom change avec la personne; mais alors on arrange ces traits de telle manière, qu'il n'y paraît presque pas de différence : c'est ce même *togra* qu'on place en Turquie à la tête de tous les actes publics. Il est à peu près pour les Turcs ce que sont pour nous les armes aux fleurs de lis (1).

(1) Ce n'est pas que ce *togra* n'ait été et ne soit aussi en usage

de numismatique arabe. On nous a représenté qu'il n'existe jusqu'ici aucun traité de ce genre qui soit à la fois exact, méthodique et complet, de manière à pouvoir servir de guide aux amateurs des médailles orientales. Nous réunirons dans ce traité tout ce qui a été dit de bon sur le même sujet, en y joignant nos propres observations, et nous tâcherons d'y mettre l'ordre et la clarté indispensables dans ces sortes d'ouvrages. Cette partie contiendra tout ce qui, dans la science des médailles arabes, peut se réduire en règle. La seconde sera consacrée à l'explication particulière des médailles du cabinet de M. le duc de Blacas, et renfermera de plus une notice historique des princes qui les ont fait frapper (1).

---

(1) Nous citerons aussi les médailles du Cabinet du Roi. Ce cabinet est fort riche en médailles orientales. Nous profitons de cette occasion pour témoigner notre reconnaissance à MM. Gosselin et Raoul-Rochette, conservateurs du Cabinet du Roi, pour l'extrême complaisance qu'ils ont mise, dans le tems, à nous les communiquer. Il est également de notre devoir de citer M. Mionnet, premier employé du même Cabinet, qui a bien voulu nous procurer toutes les facilités possibles dans l'examen de ces médailles.

Sur les Ambassades en Chine (1).

La Russie a conclu, en 1728, un traité avec la Chine par lequel la frontière entre les deux empires se trouve définitivement fixée, et le commerce réciproquement établi sur des bases solides. Après la lecture de ce traité, qui ne contient rien d'humiliant pour la Russie, on se tromperait si l'on supposait que cette puissance est regardée par la Chine comme son égale. Dans le traité même, il n'y a rien qui puisse faire présumer que la Chine s'arroge une suprématie sur la Russie, mais qu'on lise la description de cet empire, dans la géographie officielle des Mandchoux; on y verra que la monarchie des czars est traitée comme un état soumis au prince qui gouverne *l'empire du Milieu*. Le chemin même par lequel on doit recevoir les ambassadeurs et le *tribut russe*, y est indiqué par le réglement chinois.

Les diplomates répondront peut-être, que puisque la Chine n'a jamais reçu la moindre marque de soumission de la Russie, on doit traiter la vanité ridicule de la première, avec le mépris que mérite toute prétention insoutenable. Ces diplomates auront tort aux yeux des Chinois, et aux yeux des Européens en état de juger la question.

(1) Voyez, sur le même sujet, un article de M. Abel Rémusat sur l'ambassade de lord Amherst, inséré dans le *Journal des Savans*, année 1821. p. 259—269.

D'après les idées reçues en Chine, toute *puissance étrangère qui y envoie une ambassade, se reconnait par le fait soumise à l'empereur.*

En chinois cet acte de soumission est désigné par les mots 朝來 *lai tchhao*, « venir rendre hommage. » Cette expression ne s'applique ordinairement qu'à la première ambassade du même peuple ; pour les suivantes on se sert des mots 貢來 *lai koung*, « venir porter le tribut ». Qu'on ouvre les annales chinoises, et on verra qu'en l'an 166 de notre ère, l'empereur romain *Antonin* (Marc-Aurèle) envoya une ambassade qui offrit le *tribut* à *Houon ti*, de la dynastie des *Han* ; qu'en 284 une autre l'apporta aux *Tsin*, et que la même chose eut lieu en 637 et 719. On trouvera que l'*Espagne* est soumise depuis 1576, la *Hollande* depuis 1653, et le Pape depuis 1725.

Dans l'explication d'une mappemonde publiée en 1794, à Peking, on lit : « A la cinquante-huitième » année de *Khian loung* (1793), les Anglais, qui se » trouvent à l'extrémité du nord-ouest du Monde, » et qui dans les anciens temps n'avaient jamais pé- » nétré en Chine, traversèrent les deux Océans pour » *venir rendre hommage* à l'empereur. » La seconde légation anglaise sera traitée dans les annales de l'empire comme ayant *porté le tribut*.

On voit donc que l'envoi d'une ambassade est une marque de soumission, et que les présens qu'elle apporte sont regardés comme une chose due à l'empe-

reur. Aussi sont-ils appelés 貢 *koung*, « vectigalia » tributa. » *Koung* est en général *tout ce qu'un inférieur offre à son supérieur naturel.*

Je sais bien que plusieurs personnes ont jugé que, pour des intérêts politiques ou commerciaux, on pourrait facilement fermer les yeux sur l'arrogante vanité des Chinois, pourvu que l'ambassade remplisse le but proposé. On serait tenté de se ranger de cette opinion, si ce n'était pas un fait constant ; que jamais une ambassade en Chine ne peut remplir son but. Les Chinois, loin de négocier avec les envoyés des puissances étrangères, ne les regardent que comme des gens venus de la part de leur maître, pour présenter son respect et le tribut dû à son supérieur.

La manière fixe et immuable de traiter avec le gouvernement Chinois, est celle de faire remettre par écrit les demandes à faire, au gouverneur de la province où l'on aborde. Celui-ci l'envoie à Peking, au *Li fan youan* (Collége des affaires étrangères), qui ne manque jamais d'y faire réponse. Mais il n'y a pas d'exemple que les Chinois aient traité avec un ambassadeur, s'il ne vient pas à la tête d'une armée. Les Mandchoux ont fait quelques concessions à la Russie, parce qu'ils la craignirent dans le temps, et parce qu'ils prévirent que le commerce à la frontière de la Sibérie, et les caravanes russes qui se rendraient à Peking, feraient du bien aux Mongols *Kalka*, ruinés par les longues guerres avec le *Galdan des Euleuts*. Dans d'autres circonstances et dans un autre temps,

la cour de Peking ne se serait peut-être pas montrée si traitable.

La chose la plus inutile qu'on peut faire est donc d'envoyer des ambassades en Chine, puisqu'elles doivent toujours rester sans résultat, et ne servent qu'à mettre les gouvernemens Européens dans une position humiliante. Que les ambassadeurs fassent ou ne fassent pas les cérémonies prescrites par les lois du *céleste empire*, cela n'est d'aucune importance. Le mal qu'on veut éviter en refusant de s'assujétir aux neuf génuflexions devant l'empereur ou devant son trône, est déjà fait par l'arrivée même de la mission.

KLAPROTH.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Système perfectionné de conjugaison des verbes grecs, présenté dans une suite de tableaux paradigmatiques, par D. Frédéric THIERSCH, *professeur au Lycée de Munich, et chef du Séminaire philologique de la même ville; traduit de l'allemand sur la troisième édition, par* F.-M.-C. JOURDA, D. M. P., *membre de la Société médicale d'émulation, et de la Légion d'honneur*. Paris, chez Thomine et Fortic, libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59. — 1822.

LE grec ancien n'est pas au nombre des langues dont la Société asiatique s'occupe spécialement. Cependant il rentre au moins indirectement dans son domaine, soit comme source du grec moderne, soit comme in-

timement lié par son origine à la langue sanskrite. C'est surtout sous ce dernier point de vue que nous l'envisagerons dans cet article. Aussi bien, la méthode de M. Thiersch a quelque rapport avec celle des grammairiens indiens : c'est une synthèse un peu obscure, résultat de la plus lumineuse et de la plus savante analyse. Je dis que cette synthèse est obscure ; toute synthèse l'est nécessairement, non pour celui qui l'a construite, car il a reconnu l'un après l'autre tous les objets qu'il montre en masse ; ni pour ceux qui, comme lui, maîtres des détails, peuvent sans peine embrasser l'ensemble ; mais pour le commençant, qui ne peut arriver aux généralités qu'après avoir passé en revue beaucoup de faits particuliers. Nous ne croyons donc pas que les tableaux de M. Thiersch puissent être fort utiles à l'enseignement élémentaire ; mais comme résumé philosophique des règles de conjugaison exposées dans les meilleures grammaires modernes, tant en Allemagne qu'en France, ils ne laissent rien à désirer. L'élève de la nouvelle école y retrouve les principes qui lui sont familiers, et les voit avec plaisir présentés dans un ordre systématique, et offerts à sa vue comme dans un vaste *panorama*.

M. Thiersch s'occupe d'abord des lettres ; et il épuise la matière. Il reconnaît cinq voyelles simples ou brèves, ε, ο, α, ι, υ, lesquelles étant doublées donnent les cinq longues, η, ω, ᾶ, ῖ, ῦ (1). C'est exacte-

---

(1) On ne met ici l'accent circonflexe que pour tenir lieu du signe de *quantité longue*.

ment le système sanskrit, où chaque brève a sa longue correspondante. De ces dix voyelles, trois brèves et trois longues sont formées dans l'intérieur de l'appareil vocal; il les appelle *voyelles profondes ;*

Ce sont { α, ε, ο,
et ᾱ, η, ω.

Les autres, ι, υ, sont proférées par le palais et les lèvres ; il les nomme *antérieures*. Ces dénominations me paraissent neuves et claires. Les six profondes combinées avec les deux antérieures, forment douze diphthongues, savoir :

αι	ει	οι	αυ	ευ	ου
ᾱι	ηι	ωι	ᾱυ	ηυ	ωυ

Ce tableau est très-régulier ; mais αι et αυ y figurent deux fois, ce qui ne facilite en rien l'enseignement. L'auteur avertit que l'ι s'écrit sous les longues, au lieu de s'écrire à côté, en sorte qu'on dit ᾳ, ῃ, ῳ, pour ᾱι, ηι, ωι. Mais on écrit aussi ᾄδης, et cependant ἀ est bref dans ἀΐδης ; il ne devient long qu'après qu'on y a souscrit l'*iota*. Je demanderai aussi pourquoi l'auteur suppose que χεύω est pour χευυω. A quoi bón ce doublement de l'υ? Est-ce que la diphthongue ευ n'est pas longue par elle-même ? Au reste ces légères critiques n'attaquent en rien la beauté et la simplicité du système de M. Thiersch. Elles prouvent seulement qu'il n'est pas de système qui ne prête à quelque objection.

L'auteur ne compte pas υι parmi les diphthongues. Ces deux voyelles se prononcent pourtant par une seule émission de voix, et ne font qu'une syllabe.

Après qu'on a formé douze diphthongues en ajoutant aux voyelles *profondes* chacune des deux *antérieures*, pourquoi ne pas accorder à celles-ci la permission d'en former une à leur tour en s'unissant ensemble? M. Thiersch suppose que υἱός devait se prononcer *uvhios*, et μεμαυῖα, *memauvhia*, par l'introduction d'un *digamma*. C'est ainsi que quelques-uns, suivant l'expression de M. Schlegel (*Indisch. Biblioth.*, t. I, p. 290), déguisent ἰλιάς en FιλFιάς. Or à en juger par la prononciation des Grecs modernes, et l'analogie d'εὐαγγέλιον, qui paraît s'être prononcé dès la plus haute antiquité, *evangelion*, on devrait plutôt dire *Fios* ou *Vhios*, *memaFia* ou *memavia*. Alors, semblable à l'उ sanskrit (1), l'υ grec, placé devant une voyelle deviendrait consonne.

Des voyelles l'auteur passe aux consonnes, et c'est ici qu'il expose en détail les permutations des muettes qui servent de base à la conjugaison. C'est aussi dans cette partie de la grammaire qu'éclate surtout la conformité du grec avec le sanskrit. Ainsi l'une des règles principales, c'est que toute muette précédée d'une autre muette la veut de la même nature ou du même degré d'aspiration qu'elle. On dit par exemple ἐλέχθην et non ἐλέγθην, du radical λεγ; γέγραπται et non γέγραφται du radical γραφ; πέπλεγμαι et non πέπλεκμαι, du radical πλεκ. La seconde consonne fait la loi à la première; elle la force de se changer tandis qu'elle-même reste

(1) L'उ sanskrit se prononce comme OU français.

invariable. En sanskrit on dit de même, de la racine AD, ADMI, ATSI, ATTI, *edo*, *edis*, *edit*; D changé en T devant T et S, lettres du même dégré : de VÂK, *voix*, et MATRAM, *mesure*, VÂGMATRAM et non VÂKMATRAM, parce que M est une lettre douce et K une dure : enfin de SAKH, *être capable*, SAKTÂ sans K aspiré, 1° parce que la terminaison TÂ n'a pas d'aspiration ; 2° parce qu'une syllabe ne peut finir par une aspirée. C'est en vertu de ce dernier principe qu'en grec on dit Βάκχος et non Βάχχος, Σαπφώ et non Σαφφώ. C'est aussi pour cela qu'en sanskrit HARIT, *viridis*, fait HARIDBHIH, *viridibus* ; où l'on voit T changé en D d'après la règle précédente, mais en D simple et non aspiré, malgré le BH suivant, parce que D termine une syllabe.

Une autre règle non moins obligatoire c'est que l'aspirée au redoublement se change en tenue : grec πέφυκα de φυ, *naître*; sanskrit BABHÛVA, de BHÛ, *être*.

Réciproquement une aspirée appartenante au radical ne se perd jamais, quand il est possible de la conserver ; grec τριχ, *cheveux*, génitif τριχός, nominatif θρίξ ; le ξ ne contenant plus l'aspiration, celle-ci se reporte sur la première consonne. De même ἐχ, *avoir*, futur ἕξω, présent ἔχω ; ταφ, *ensevelir*, futur θάψω, aoriste 2e ἔταφον ; τρεφ, *nourrir*, futur θρέψω, présent τρέφω. De même en sanskrit DAH, *brûler*, aoriste ADHAXAM (1) ; GODUH, *vaccam mulgens*, accusatif GO-

---

(1) Nous représentons par X le grouppe sanskrit qui a la même valeur, et qui se prononce *Kcha*.

DUHAM, nominatif GODHUK; partout où l'H disparaît, l'aspiration se reporte sur le D.

Dans l'une et l'autre langue les nasales appartiennent, savoir N aux dentales, ἄντρον; M aux labiales, λαμβάνω. M. Thiersch fait remarquer que dans l'origine on écrivait τομ πολεμογ και τημ μαχημ φευγειν. Cela devait être : en parlant on joint tous les mots; or l'écriture fut d'abord l'image fidèle de la parole; et comme on prononçait cette phrase sans s'arrêter, on l'écrivait de même : τομπολεμογκαιτημμαχημφευγειν. C'est exactement comme on écrit encore maintenant le sanskrit. Quand la littérature grecque se popularisa, et surtout quand elle fut cultivée par les étrangers, on sentit le besoin d'analyser; on sépara les mots, on rétablit les désinences véritables, et l'on écrivit τὸν πόλεμον καὶ τὴν μαχὴν φεύγειν. J'ose prédire qu'on en fera autant pour le sanskrit, si l'étude de cette langue obtient jamais en Europe le crédit qu'elle mérite. Je connais toutes les objections, et ce n'est pas ici le lieu de les réfuter. Je dis seulement que tant qu'on n'aura pas fait pour le sanskrit ce qu'on a fait pour le grec, cette étude restera toujours, comme une science occulte, le partage d'un petit nombre d'adeptes. Il est certain que les difficultés tiennent beaucoup moins au fond de la langue, qu'au système orthographique, qui en est indépendant.

La phrase grecque écrite et prononcée τομπολεμογκαι etc., peut encore donner lieu à une observation : c'est que les oreilles attiques n'étaient pas effrayées du son nasal tant reproché à notre langue française. Quin-

tilien dit bien (XII, 10) qu'aucun mot grec ne finit par M, mais il parle certainement des mots considérés isolément, ou de ceux sur lesquels la voix tombe et s'arrête; aussi emploie-t-il les expressions *cludimus, cadit*. Les Grecs modernes ne repoussent pas non plus le son nasal, et le sanskrit a un caractère exprès pour l'exprimer devant chaque ordre de consonnes. Mais le sanskrit, le grec, le latin et le français savent aussi l'adoucir au besoin : BHAVÂLLIKHATI (pour BHAVÂNLIKHATI), συλλέγει, *colligit, collection*. Ceci est bien loin du système qui, en dépit des muses et de l'oreille, remplit les vers du plus harmonieux des poètes de mots tels que *conligit, conlocat; inlicit, conrumpitur*. Qu'a-t-il donc servi à Cicéron (*Orat*. 47) d'apprendre aux critiques à venir que souvent la préposition change selon la première lettre du verbe, et qu'on dit *suffugit, summutavit, sustulit?*

Dans son second tableau, M. Thiersch continue à donner les règles d'euphonie; ainsi πέπλεχθε pour πέπλεχσθε (sanskrit, ATÂPTA pour ATÂPSTA, deuxième personne plurielle aoriste de TAP, *briller*); τύπτουσι pour τύπτοντσι; et ailleurs τύπτων, τύπτουσα, pour τύπτωνς, τύπτοντσα. On remarque dans ce féminin la nasale retranchée comme dans le sanskrit VIDUSÎ pour VIDVANSÎ, féminin de VIDVÂN, *connaissant*.

M. Thiersch insiste sur la division si lumineuse des temps du verbe en *principaux* et *secondaires*. Nous voyons avec plaisir un tel savant proclamer l'importance de cette doctrine, qui fait depuis dix ans la base de l'enseignement dans les écoles françaises.

Appliquée aux verbes sanskrits, elle en faciliterait aussi beaucoup la conjugaison. En grec les caractères essentiels des temps secondaires sont l'augment à l'indicatif, et τον, την à la seconde et à la troisième personne du duel de l'indicatif et de l'optatif. En sanskrit nous trouvons TAM, TÂM, à ces mêmes personnes; et quant à l'augment, il suit absolument les mêmes règles dans les deux langues.

L'ordre des temps en grec est celui-ci :

Temps principaux : } *Présent*, *Futur*, *Parfait*.
Secondaires : *Imparfait*, *Aoriste*, *Plus-que-parfait*.

Et sous ces temps viennent se ranger les modes qui en dépendent; l'optatif tout entier compte parmi les temps secondaires.

Les temps du verbe sanskrit pourraient être présentés d'une manière analogue :

Indicatif.	*Potentiel.*	*Impératif.*
Prés. DADÂMI, δίδωμι, *Impárf.* ADADÂM, ἐδίδων. }	DADYÂM, διδοίην	DADATU, διδότω.

Futur. | *Précatif.*

		Singulier.	Duel.
1re for. DASYÂMI	δώσω.	DEYÂSAM,	DEYÂSVA.
2e — DATÂSMI		DEYAS,	DEYÂSTAM, δώσοιτον.
Condit. ADASYÂM,		DEYAT.	DEYÂSTÂM, δωσοίτην.

Aoriste. (Le 10e temps de Wilkins.)

1re forme, ADIXAM, ἔδειξα.
2e — ADÂM, ἔδων.
Parfait. TUTOPA, τέτυπα.

Point de plus-que-parfait ; en tout onze formes. Les temps principaux sont comme en grec, le présent, les futurs, le parfait. Tous les autres sont secondaires pour le sens et pour la forme. Le futur a un temps secondaire qui manque en grec et se trouve en français ; c'est le conditionnel, *je donnerais*. Le *potentiel* est proprement l'optatif du présent ; le *précatif* est l'optatif du futur. Aucune forme ne répond directement au subjonctif grec qui suit les temps principaux.

Le verbe DADÂMI, qui nous a fourni la plupart de ces exemples, vient de la racine DÂ redoublée. Le présent indicatif se conjugue ainsi :

Sing.	DADÂ MI,	*Duel,* DAD VAS,	*Pl.* DAD MAS,
	DADÂ SI,	DAT THÂS,	DAT THA,
	DADÂ TI.	DAT TAS.	DAD ATI.

On voit que l'â du radical est élidé au duel et au pluriel. Ceci nous explique pourquoi la troisième personne du pluriel, qui est ordinairement en NTI (NAYATI, *ducit*, NAYANTI, *ducunt*), est ici en ATI ; c'est que DAD NTI ne pourrait se prononcer. La chose paraît encore mieux dans ŚASTI, *regit ;* ŚASATI, pour ŚAS NTI, *regunt*. Il en est absolument de même de πεφράδαται pour πέφραδνται ; τετύφαται pour τέτυπνται. Ce changement se fait quelquefois en grec sans nécessité absolue : πεπαύαται pour πέπαυνται ; et en sanskrit, DÎDHYATE pour DÎDHÎNTE, qui se tirerait naturellement de DÎDHÎTE, troisième personne du singulier.

Un rapport non moins étonnant, et qui tient au mécanisme le plus intime de la conjugaison, c'est la

syllabe σθα (ou θα) qui termine la seconde personne de certains verbes, comme ἦσθα, οἶσθα, ἔφησθα ; syllabe qui se retrouve en sanskrit et en latin au parfait, BABHÛVA, *fui*, BABHÛVITHA, *fuisti*, et en anglais, *knowest*, *novisti*.

Dans le paragraphe intitulé *Modifications du radical*, M. Thiersch fait voir comment la racine θνα devient θνησκ ; μαθ, μανθαν ; τυχ, τυγχαν ; λιπ, λειπ ; πραγ, πρασσ ; etc. Il ajoute que ces additions reçues par un radical ne sortent pas du présent et de l'imparfait, et que tous les autres temps se tirent immédiatement du radical ; nouvelle analogie, et peut-être la plus remarquable de toutes, avec le sanskrit, qui modifie exclusivement les mêmes temps, et à peu près de la même manière. Les grammairiens indiens ont fait de ces lettres ajoutées le prétexte d'autant de conjugaisons différentes, ce qui embrouille prodigieusement la grammaire. Quand donc renversera-t-on, comme on l'a fait pour le grec, tout cet échafaudage, et quand substituera-t-on, à cette effrayante synthèse, une simple et commode analyse ?

Un de ces changemens est celui de γεν en γίγν-ω, de τεκ en τίκτ-ω. Nous ne l'envisageons pas tout-à-fait comme M. Thiersch. Nous croyons que γίγνω résulte de γιγενω, consonne radicale redoublée avec addition de ι, comme de μεν on fait μι-μεν-ω, μίμνω ; de πετ, πι-πετ-ω, πιπτω ; de γνο, γιγνωσκω ; de μνα, μιμνησκω, et même de δο, δίδωμι. D'après ce procédé τεκ devrait produire τι-τεκ-ω, τιτκω ; mais la muette du troisième ordre τ ne

peut aller devant κ qui est du second, et l'on a forcément τίκτω.

La comparaison du grec avec le sanskrit et les langues de la même famille indique aussi, pour former l'aoriste passif ἐτύφθην, une manière plus satisfaisante que celle de M. Thiersch; et elle explique en même temps comment il se fait que cet aoriste ait la terminaison activ e. Lesanskrit a un participe passif dérivé immédiatement du radical par l'addition de TAS, latin *tus* : DÂTAS, *datus* ; KRITAS, *creatus*. A présent, si l'on fait attention que l'allemand prend aussi un T au participe passif (*gelobet*, loué), que D, lettre de même organe, figure dans le latin *ferendus*, et le persan *ber*D*eh*, enfin qu'il en est de même dans les anciens dialectes du Nord, on est en droit d'en conclure que les lettres dentales D, T, TH, sont caractéristiques du passif; aussi avons nous en grec λυτός *solubilis*, λυθείς *solutus*. Si donc au radical τυπ on ajoute ce caractère passif θ, on aura τυφθ, auquel joignant l'augment et le verbe abstrait à son temps secondaire ην, ης, η, on aura ἐτύφθην; au subjonctif τυφθῶ, à l'optatif τυφθείην. Le participe τυφθείς est une forme adoucie de τυφθεντς. La forme absolue, qu'il faut chercher ici comme ailleurs dans les cas indirects, est τυφθεντ, auquel le nominatif ajoute σ, de même que la plupart des nominatifs sanskrits ajoutent le *visarga*, qui répond au σ. Ceci décide en passant la question des grammairiens, le nominatif est-il un cas? C'en est un comme un autre; il a sa désinence propre, qui le plus souvent est S en grec aussi bien qu'en sanskrit : ἀραϐ, nominatif ἄραϐς (ἄραψ);

ἀρπαγ — ἀρπαγς (ἅρπαξ); ἐλπιδ — ἐλπιδς (ελπις); γιγαντ — γιγαντς (γίγας); μελαν — μελανς (μέλας). Quelquefois le nominatif est privé de désinence : génitif μάρτυρ ος, nominatif μάρτυρ; quelquefois il se reconnaît au retranchement d'une lettre radicale : génitif σώματ ος, nominatif σῶμα; δράκοντ-ος, δράκων (dans ce dernier la voyelle est allongée). De même en sanskrit, radical RÂJAN, *roi*, nominatif RAJÂ; accusatif PATCHANT AM, nominatif PATCHAN (grec πέπτοντα, πέπτων) *coquens*. Remarquons que le *visarga* sanskrit est tantôt S, tantôt H, c'est-à-dire qu'on prononce également DEVAS et DEVAH, *divus*. Ne faudrait-il pas rapporter à cette analogie l'élision de S dans Ennius : *versibu' quos olim*, etc. *Catus Æliu' Sextus?*

Les participes en μενος nous fourniront un dernier rapprochement; le sanskrit les termine en MÂNAS : πεπτόμενος, PATCHAMÂNAS. Les anciens dialectes d'Italie avaient aussi cette forme : de là *vertumnus* (quasi *vertomenos*) de *vertere*; sanskrit VARTAMÂNAS; *alumnus* (*alomenos*) d'*alere* : *amamini* (pluriel d'*amamenos*) vous êtes aimés (en sous-entendant *estis*). A ces trois mots cités par M. Bopp, ajoutons *vehemens* (quasi *vehemenos*, *qui impetu fertur*), de *vehere*. C'est le sanskrit VAHAMÂNAS, de VAH, qui signifie aussi *porter*, et fait à la troisième personne de l'aoriste, AVAKSÎT, *vexit*. Cette étymologie réfute assez la fausse dérivation *vehere mentem* qu'on donne à *vehemens*.

Je bornerai ici ces rapprochemens. On en trouvera encore quelques autres dans la seconde préface placée

à la tête de ma grammaire grecque à partir de l'édition de 1819. On les trouvera surtout développés beaucoup plus en détail dans un excellent ouvrage de M. Bopp, publié d'abord en allemand, puis redonné en anglais avec quelques changemens. Enfin M. de Chézy les expose tous les jours avec une rare sagacité dans son cours au Collége de France, et je me fais un devoir de dire que j'en ai recueilli la plupart et beaucoup d'autres encore à ses doctes leçons, plusieurs années avant que personne eût rien publié sur ces matières (1).

Je reviens à M. Thiersch. Dans son quatrième tableau il décompose chaque forme du verbe en *radical*, *voyelle modale*, *désinence personnelle*. Ces trois élémens se distinguent très-bien au passif : indicatif λυ-ο-μαι, λυ-ε-σαι, λυ-ε-ται ; subjonctif λυ-ω-μαι, λυ-η-σαι ; optatif λυ-οι-μην, λυ-οι-σο. A l'actif, la voyelle modale se confond avec la désinence, λυ-ω, εις, ει ; elle reparaît au pluriel, λυ-ο-μεν, λυ-ε-τε ; et au duel, λυ-ε-τον. Le parfait passif en est privé, λελυ-μαι, πεφιλη-μαι ; et les verbes en μι à l'indicatif : τιθη-μι, τιθε-μαι. A l'optatif ces verbes prennent ι au lieu de οι pour voyelle modale, τιθε-ι-ην, ἱστα-ι-ην. A cet exemple on forme certains parfaits passifs par un simple ι souscrit, πεφιλῄμην, ῇο, ῇτο. Mais ordinairement on prend une cir-

---

(1) Dès l'an 1810, M. de Chézy a inséré dans *le Moniteur* n° 146, un article plein d'érudition sur la *Grammaire sanskrite* de Wilkins ; article où il apprécie cet ouvrage avec une telle supériorité de doctrine qu'il relève jusqu'aux moindres fautes échappées à l'attention du savant anglais.

conlocution : τετυμμένος εἴην. A propos de voyelle modale, remarquons encore que c'est également I qui en sanskrit caractérise les modes que nous avons comparés aux optatifs grecs.

Cette manière d'analyser les verbes grecs est bien plus philosophique que le système, heureusement abandonné, des figuratives et des pénultièmes. Mais c'est ici surtout que M. Thiersch présente synthétiquement les résultats de sa belle et rigoureuse analyse; il faut être déjà fort pour le suivre et composer avec lui les formes dont il montre d'abord les élémens épars. Ce qu'il y a de plus véritablement neuf dans ses tableaux, c'est la conjugaison homérique mise en regard de la conjugaison ordinaire et présentée avec beaucoup de clarté. Le neuvième et dernier tableau, qui comprend les déclinaisons et quelques verbes irréguliers très-usités, est presque à lui seul une clef d'Homère. C'est principalement dans l'étude de ces anciennes formes qu'on reconnaît cette vérité, qu'en grec comme en sanskrit la conjugaison primitive était μι, σι, τι, pour l'actif; μαι, σαι, ται, pour le moyen. Or μ, σ, τ, sont les consonnes radicales des trois pronoms μοῦ, σοῦ, τοῦ; les voyelles ne sont là que pour en faciliter l'articulation. Cette remarque détruit le système d'après lequel la grande famille des langues sanskritiques aurait formé sa conjugaison uniquement par des inflexions de la racine, tandis qu'une autre famille, à laquelle appartiennent l'arabe et le syriaque, la forme par des affixes ayant une signification propre. On voit que les désinences du sanskrit, d'où sont venues celles

du latin et du grec, n'étaient elles-mêmes dans l'origine, que de simples affixes que le temps et l'usage ont fini par fondre en un seul mot avec le radical. Ces idées, que nous avons déjà indiquées ailleurs, se trouvent avec des détails intéressans dans l'ouvrage anglais de M. Bopp, cité plus haut.

La traduction française des tableaux de M. Thiersch a le genre de mérite que comporte un tel ouvrage, la clarté. Quelques fautes d'impression, en petit nombre, ne méritent pas une critique sérieuse; elles sont si difficiles à éviter! Le lecteur instruit les corrigera d'ailleurs très-facilement. Nous voudrions que le traducteur se fût plus sévèrement interdit le néologisme. Etude *difficultueuse*, règles *intransgressibles*, lettres *congénères*, lettres *terminales*, n'étaient pas des locutions absolument nécessaires.

J'aurai atteint le but que je me suis proposé dans cet article, s'il contribue d'un côté à faire connaître un bon ouvrage, et de l'autre à exciter la curiosité de ceux qui n'ont pas encore lu ce qui a été écrit sur les innombrables rapports du sanskrit avec le grec, le latin, et toutes les vieilles langues de l'Europe.

J. L. Burnouf.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1er Décembre 1823.

Les personnes, dont les noms suivent, sont présentées et admises comme membres de la Société :

S. Em. le Cardinal ZURLA.

M. CAHEN, Directeur de l'École d'enseignement mutuel israëlite de Paris.

M. Bopp, de Berlin, témoigne sa gratitude pour le titre d'associé qui lui a été accordé. Il annonce la prochaine publication d'une *Grammaire samskrite* en latin, et de quelques *Extraits du Mahabharata*, et offre de se charger du soin de faire imprimer sous ses yeux les fragmens sanskrits dont le Conseil a arrêté la publication.

M. Zohrab, membre de la Société, demande au Conseil de faire imprimer le Poème arménien de Nersès Glayetsi, sur la prise d'Édesse par les Sarrasins, en l'an 1143. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une Commission composée de MM. Saint-Martin, Kieffer et Burnouf.

Un membre fait observer que la Commission chargée de diriger le travail relatif à la gravure des caractères *devanagaris*, est maintenant incomplète par le départ de M. Fauriel. M. Burnouf est désigné et agréé pour remplacer M. Fauriel dans cette Commission, qui s'occupera sans

délai des divers moyens qui ont été proposés pour procurer à la Société la possession d'un corps de caractères sanskrits.

Il est observé à cette occasion qu'il serait d'un haut intérêt pour la Société, de terminer, avant l'époque de la prochaine séance générale, quelques-uns des travaux qu'elle a annoncés; et qu'il serait à désirer que le Conseil pût être informé du point où sont parvenus ces différens travaux. Une Commission, formée de MM. Kieffer, Saint-Martin et Klaproth, est chargée de faire un rapport à ce sujet, dans la séance du mois prochain.

M. Reinaud lit des *Observations générales* sur les médailles musulmanes à figures.

M. Garcin de Tassy lit une *Relation de la bataille de Varna*, traduite du turc de Saad-eddin.

— Les cours du Collége royal de France ont recommencé le 1er décembre. Les leçons de langues orientales ont lieu de la manière suivante :

Langue Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque. M. Et. Quatremère exposera les principes de la langue hébraïque, et expliquera un des livres du *Pentateuque*, les lundi, mercredi et vendredi, à midi et demi.

Langue Arabe. M. Caussin développera les principes de la Grammaire arabe, et expliquera différens morceaux pour les commençans et les personnes plus avancées; les mêmes jours à huit heures.

Langue Turque. M. Kieffer, après avoir développé les principes de la langue turque, expliquera les *Annales de l'empire Othoman*, par Saad-eddin-Effendi, et des Firmans et pièces diplomatiques; les mêmes jours à 10 heures.

Langue Persane. M. de Sacy expliquera l'*Histoire des*

Samanides de Mirkhoud, l'*Anwari Sohaïli*, et le *Gulistan* de Saadi ; les mêmes jours à 9 heures

Langue et littérature Chinoises et Tartares-Mandchoues. M. Abel-Rémusat exposera les élémens de la langue chinoise, et expliquera ensuite les *Livres moraux* de Confucius, le *Chou-king* et un *Drame* chinois ; les mêmes jours, à 11 h.

Langue et littérature Sanskrites. M. Chézy expliquera le 3e livre des *Lois* de Menou, et le 1er acte de *Sakountala ;* les lundi, mercredi et samedi, à 3 heures.

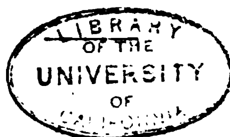
TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le troisième Volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.



2

3


U.C. BERKELEY LIBRARIES
C020884725


115226

